BnF Gallica

Le secret de Fourmies... /

Edouard Drumont

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Drumont, Édouard (1844-1917). Auteur du texte. Le secret de Fourmies... / Edouard Drumont. 1892.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

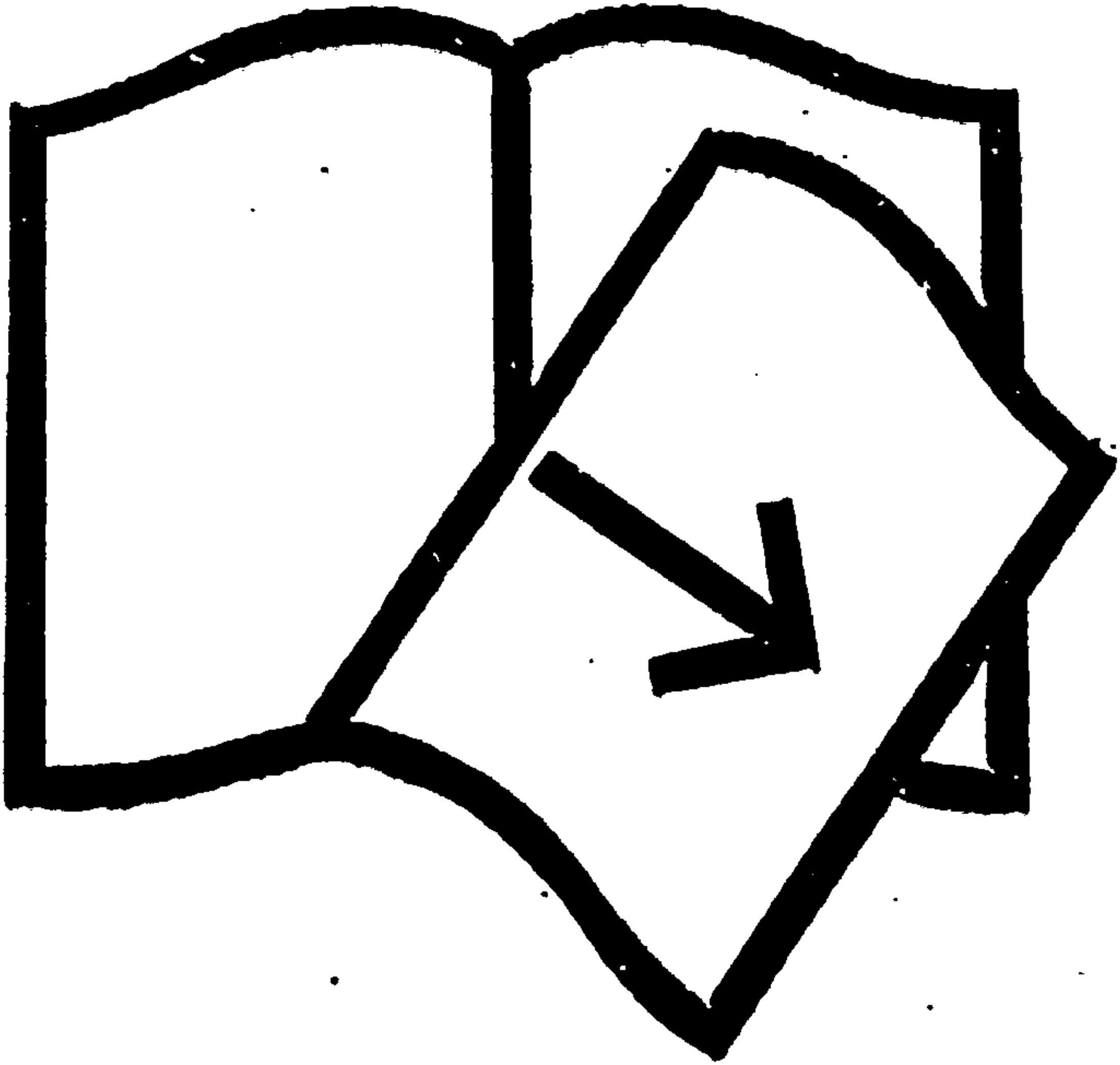

Couvertures supérieure et inférieure manquantes.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

25695

LE SECRET

DE FOURMIES

b 57
10644

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

La France Juive, 2 vol. in-18 : 7 fr.
(141e édition.)

La France Juive devant l'Opinion, 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.
(50e mille.)

La Fin d'un monde, 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.
(70e mille.)

Les Fêtes nationales de la France, 1 vol. in-fo avec gravures.

Mon vieux Paris, 1 vol. in-18.

Le Dernier des Trémolin, 1 vol. in-18.

Papiers inédits du duc de Saint-Simon
(Lettres et dépêches de l'ambassade d'Espagne), 1 vol. in-8o.

La Mort de Louis XIV (Journal des Anthoine).
1 vol., édition de luxe, petit in-8o.

Dernière Bataille, 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.
(89e mille.)

Le Testament d'un Antisémite, 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.
(90e mille.)

EN PRÉPARATION :

L'EUROPE JUIVE

Tous droits de reproduction réservés. Pour la traduction, s'adresser à l'auteur

---

ÉMILE COLIN. — Imprimerie de Lagny.

Nº 18892

ÉDOUARD DRUMONT

LE SECRET DE FOURMIES

(AVEC UN PLAN DE LA PLACE DE L'ÉGLISE)

PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
ALBERT SAVINE, ÉDITEUR
12, RUE DES PYRAMIDES, 12

1892
Tous droits réservés.

LE SECRET DE FOURMIES

Vous venez de me prêter le serment de fidélité. A partir d'aujourd'hui, il n'existe plus qu'un seul ordre : celui de Ma Majesté; vous n'avez plus qu'un ennemi, le mien ! Et dussé-je peut-être un jour vous commander de tirer sur vos propres parents, oui, sur vos pères et mères, sur vos frères et sœurs, ce jour-là souvenez-vous de votre serment!

(*Allocution de l'Empereur Guillaume aux recrues des gardes du corps de Potsdam.* Décembre 1891.)

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le présent volume est à mes yeux comme l'indispensable complément de mes travaux antérieurs — un chapitre nécessaire qui manquait à mes livres et qui vient tout naturellement s'y ajouter.

Dans ma pensée, en effet, chacune des études partielles que j'ai entreprises pour peindre la société actuelle était destinée à se rattacher à un plan général. Chacun de ces chapitres mettait particulièrement en relief un représentant des hautes fonctions sociales, démontait et examinait un des grands ressorts du mécanisme gouvernemental, analysait une des maladies principales de l'organisme.

Dans *Erlanger, ses juges, ses défenseurs et ses victimes* vous voyez le Juge vénal en face du Financier voleur.

Ce Juif se livre aux plus fantastiques escroqueries, il lance des actions de mines qui n'ont jamais contenu une parcelle de minerai, il fonde des sociétés dans lesquelles des gens dont il est impossible de retrouver le domicile, puisqu'ils ont donné leur adresse dans des rues qui n'existent pas, sont censés avoir souscrit pour des millions et avoir versé des centaines de mille francs. Un des actionnaires fondateurs est indiqué, par exemple, comme ayant souscrit pour un million d'actions sur lequel il a versé 250,000 francs ; après bien des recherches on finit par retrouver cet audacieux fonda-

teur de sociétés ; c'est un vieillard de 90 ans, dont la fille est cuisinière et le gendre laveur de voitures et qui, recueilli par ses enfants, habite avec eux un pauvre logement dont tout le mobilier vaut bien cent francs !

Le baron n'en est pas moins triomphalement acquitté, il reste officier de la Légion d'honneur et quand arrive la grande semaine de Deauville, ce Juif racle un *andante* sur le violoncelle pendant la messe, après l'Elévation, et les hôtes les plus distingués de cette station balnéaire viennent le féliciter de ses talents.

Le lendemain, le Juge qui a acquitté Erlanger condamne à la prison de pauvres diables qui ont volé un morceau de pâté, une tablette de chocolat, un potiron dans un champ ou qui se sont rendus coupables de la filouterie d'aliments en se faisant servir à manger sans avoir un sou dans leur poche ; ils tombent sous le coup de l'article du Code qui punit l'escroquerie, parce qu'en laissant à l'hôtelier l'illusion qu'il sera payé à la fin du repas ils lui ont « fait croire à un événement chimérique et imaginaire. » Erlanger, en volant trois cents millions aux Français avec des prospectus de sociétés qui pro-

mettaient monts et merveilles, n'a pas fait croire à un « événement chimérique et imaginaire », et le Juge se courbe en deux pour le saluer... Vous comprenez la nuance.

Devant cette prostitution de la Justice vendant l'impunité aux millionnaires, vous pouvez vous indigner ou rire selon que vous avez le caractère chagrin ou l'humeur badine. En tout cas, vous sentez qu'il y a un ressort cassé, une fonction sociale qui ne fonctionne plus, un organe qui est atrophié...

Dans *Panama* ou *Une entreprise au dix-neuvième siècle*, vous voyez à l'œuvre d'autres Pouvoirs sociaux : le Parlement, la Presse, les Académies agissant de concert pour arracher à de petites gens, auxquels on ne cesse de prêcher l'épargne, les économies réalisées pendant toute une vie de privations et de travail.

La Presse, particulièrement, se confesse devant tous et apparaît telle qu'elle est. C'est le « grand facteur moral », comme disent les Allemands; elle a hérité en partie de l'influence que l'Eglise exerçait jadis sur les intelligences ; elle est le conseiller, le guide toujours écouté pour beaucoup qui ne

pensent que par leur journal, elle a une responsabilité très grave puisqu'elle a une autorité considérable.

Quel usage fait la Presse de ce pouvoir? Pendant huit ans elle célèbre sur tous les tons un homme que les journalistes, dans le bureau de rédaction, traitent chaque jour de Robert-Macaire et de flibustier; elle vit de l'argent que cet homme fait sortir des petites bourses à l'aide de promesses que tout le monde sait être mensongères; elle n'élève pas une seule fois la voix pour avertir ceux qui ont confiance en elle et pour leur dire la vérité.

Cela n'empêche pas les journalistes d'être individuellement d'aimables et charmants compagnons; ils subissent eux-mêmes la fatalité d'un régime qui est prostitutionnel et qui oblige les gens à se prostituer sous peine de disparaître. Vous n'en voulez pas aux hommes, mais vous constatez que là encore le détraquement moral est complet.

Après le Juge, le Député, le Journaliste, l'épisode de Fourmies va vous montrer le Fonctionnaire.

Le natif, le Français appartenant à des familles honorables, « le fils de bonne mère » comme on disait jadis, a été éliminé et mis en dehors de tout emploi comme suspect de cléricalisme. Le Juif fonctionnaire a tout envahi et le Bourgeois franc-maçon en est content parce que le Juif flatte sa manie antireligieuse. Seulement, au moment du danger, le Juif, en vrai Juif qu'il est, trahit ou caponne, et le Bourgeois franc-maçon flatté dans sa manie antireligieuse est inquiété dans ses intérêts et menacé dans sa vie. Tout retombe alors sur le Militaire qui, abandonné par ceux qui connaissent la loi, se livre à des massacres illégaux contre lesquels proteste l'opinion et qu'il serait difficile de renouveler tous les ans...

Il y a là une situation qui mérite l'attention, car les faits de cette nature sont destinés à se reproduire à des intervalles de plus en plus rapprochés puisqu'ils tiennent à une cause générale. Il est clair qu'à des fonctionnaires dans le genre d'Isaac, recrutés dans des familles tarées, fils de Juifs ou de naturalisés de fraîche date, étrangers à toutes les idées dont s'inspiraient les Français d'autrefois, on ne peut demander d'avoir du sang-froid,

de l'humanité, du courage ; le sentiment du Devoir auquel ils sont totalement fermés n'est point là pour les soutenir dans les moments décisifs.

Dans ces conditions, les premiers Mai prochains mettront de plus en plus en contact direct le Militaire et l'Ouvrier. Mais, avec le service pour tous, il n'y a plus de vrais militaires que les officiers ; le soldat a été un peu ouvrier et l'ouvrier a été un peu soldat. Sous l'influence d'un événement quelconque le fragile équilibre qui existe encore entre ces sentiments contradictoires peut se rompre tout à coup, et il est permis de supposer qu'il se trouvera un 1er Mai où le Militaire s'avisera que décidément il est plus ouvrier que militaire.

La Ploutocratie juive s'illusionne, d'ailleurs, beaucoup en s'imaginant que les officiers se feront égorger jusqu'au dernier pour défendre les coffres-forts et les palais d'Israël.

La horde de Juifs allemands qui s'est abattue sur notre pays déteste dans l'armée un des rares éléments sains de notre France et travaille tant qu'elle peut à avilir et à ridiculiser ceux qui portent l'uniforme.

Quand il vient de Cologne et qu'il s'appelle Eu-

gène Mayer, le Juif trouve fort bon que Camille Dreyfus se rende à la synagogue avec ses insignes de député ; en revanche, il traite de « cléricafards, de Pierrots d'église et de Polichinelles de sacristie » les officiers qui se permettent d'aller à la messe.

Quand il vient de Hambourg et qu'il s'appelle Joseph Reinach, le Juif se déguise en officier français pour apprendre à l'Allemagne que notre cavalerie est au-dessous de tout et pour déclarer que de braves généraux qui ont fait leurs preuves sur tous les champs de bataille sont bons à entrer aux Invalides.

Quand il vient de Bavière en passant par Constantine et qu'il s'appelle Isaac Seligman, le Juif laisse à l'armée tout l'odieux d'une répression atroce qu'il eût été facile d'éviter.

Les officiers ont subi stoïquement tous ces outrages, mais soyez sûrs qu'ils ont les mêmes idées que tous les Français honnêtes ; comme me l'écrivait l'un d'eux, ils ont du Juif « plein le dos » et ils hésiteront certainement à ensanglanter le pavé des villes pour sauver M. de Rothschild.

L'affaire de Fourmies, qui a été sévèrement jugée dans l'armée, ne prouve absolument rien. Isaac a

eu la chance de tomber sur un officier tout à fait médiocre comme intelligence et comme cœur. A la place du commandant Chapus beaucoup d'officiers que je connais auraient pris le petit Iouddi par le bras et lui auraient dit : « C'est une responsabilité terrible que celle de verser le sang français, ce souvenir-là vous suit toute la vie et la pensée de ceux qu'on a tués peuple les nuits de tristes fantômes ; avant de donner l'ordre de tirer je tiens à ce que vous fassiez votre devoir de sous-préfet. »

Le résultat final sera probablement celui que j'ai si souvent prédit. Le Juif qui est devenu notre maître en faisant battre les Français entre eux, verra un jour tous les Français se réconcilier sur sa peau.

Quoi qu'il en soit, il est bon de regarder de près ce qui se passe. Le drame de Fourmies, où le hasard a joué le plus grand rôle, a été l'accident fortuit qui fournit l'occasion à un médecin d'ausculter un malade : à ce titre il doit être étudié dans tous ses détails. L'enquête que la Chambre a obstinément refusé d'ordonner était indispensable et nécessaire ; c'est pourquoi je me suis décidé à l'entreprendre.

J'ajoute qu'un Juif étant dans l'affaire, je n'ai pas voulu, par excès de scrupule, aller tout seul à Fourmies dans la crainte d'être accusé d'exagération et de parti pris. J'ai eu la chance d'emmener avec moi le compagnon que j'aurais rêvé entre tous pour une semblable excursion.

Mon compagnon de voyage, Urbain Guérin, que connaissent bien tous ceux qui s'occupent de questions sociales, est un des plus brillants disciples de Le Play ; il a publié d'après la méthode Le Play des monographies industrielles qui ont été remarquées de tous ; le beau livre de lui paru tout récemment, l'*Evolution sociale*, a encore augmenté sa réputation dans le monde des économistes. Mais ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que ce sociologue de talent est aussi l'homme de ses livres, un homme très convaincu, très dévoué à la cause catholique, mais en même temps un homme très froid, presque polaire, très calme, très pondéré, épris avant tout d'exactitude et de précision.

Je disais souvent à Guérin pendant le cours de ce petit voyage : « Je suis content que vous ayez entendu ce témoin en même temps que moi, car

lorsque je reproduirai ce qu'il m'a dit on m'accusera d'avoir obéi à mes passions. »

Vous verrez que toutes mes précautions ne me serviront à rien et qu'à propos de ce véridique et impartial récit on trouvera encore moyen de m'appeler pamphlétaire. Il est des gens que la vérité gêne toujours...

II

UN COIN DE FRANCE

Un village industriel. — Ouvriers et patrons. — Les salaires. — Arrivée de Culine. — Les millionnaires francs-maçons préparent toujours le terrain aux Culine et aux Basly. — Culine accusé d'être déserteur. — Strauss l'est aussi. — Basse hypocrisie de la Bourgeoisie républicaine. — Passy et Basly. — Culine ou le Joffrin de l'avenir.

C'est un très riant et très plaisant pays que ce coin du Nord verdoyant comme une enclave des Ardennes, avec je ne sais quoi d'humide et de mou dans l'air et d'indécis à l'horizon. Fourmies n'a rien de l'aspect lugubre de ces cités industrielles qui avec leurs cheminées d'usine toujours allumées vous donnent la sensation de l'Enfer, évoquent la pensée d'âmes désespérées et glacées au milieu

d'un feu éternel. Les maisons ouvrières en briques rouges touchent à la campagne, à la verdure; elles sont propres et gaies à voir à l'intérieur.

Accueillante et serviable à l'étranger, la population de tisseurs et de fileurs qui habite là est douce comme les moutons dont elle peigne et travaille la laine; elle n'est point rongée par l'alcoolisme, cette plaie des villes manufacturières, et fait seulement un usage immodéré de la bière du pays, sorte de breuvage inoffensif que les ménages fabriquent souvent eux-mêmes et qui n'a d'autres inconvénients que de solliciter la vessie avec une insistance véritablement importune : au lieu de monter au cerveau et d'y mettre des excitations et des férocités, la boisson s'en va paisiblement par en bas...

Sans doute la vie d'usine produit là ses effets accoutumés, mais les mœurs n'y ont pas pris encore le caractère d'impudeur et de bestialité qu'elles ont dans certaines régions. C'est à peine si nous avons vu une exception. A un endroit qu'on appelle la *Succursale du tombeau des lapins*, des demoiselles légèrement folâtres voulurent engager une conversation un peu vive avec

Guérin. Mis en éveil par cette enseigne bizarre, Guérin, je dois le dire, répondit avec beaucoup de fermeté qu'il appartenait à l'école de M. Le Play et que l'étude de la question sociale ne lui laissait aucun loisir.

Il y a, d'ailleurs, de curieuses enseignes à Fourmies, celle-ci notamment que j'ai lue à quelques pas de la place où a eu lieu le massacre et qui, à cet endroit, fait rêver :

A la belle devise :

FRATERNITÉ.

Jusqu'à ces derniers temps les rapports entre les patrons et les ouvriers ont été empreints d'une véritable cordialité. Patrons et ouvriers jouaient ensemble aux boules le dimanche, ils prenaient des chopes de compagnie ; et nous en avons pris avec eux en causant amicalement et sans qu'il y eût de gêne de part et d'autre.

Le Patronat n'a point là, en effet, le caractère insolent qu'il a dans certaines villes comme Roubaix où les grands manufacturiers paraissent à peine une fois par mois dans leurs ateliers et se

plaisent à étaler un luxe qui a je ne sais quoi de provocateur et de railleur. Les patrons à Fourmies sont à cinq heures du matin à l'atelier ; ils vivent d'une existence qui diffère peu de celle de leurs ouvriers et dans laquelle les préoccupations intellectuelles ne jouent qu'un rôle absolument insignifiant ; ils ouvrent rarement un livre, lisent peu de journaux, ne vont pas au théâtre et ne se reçoivent pas entre eux. Le soir ils vont boire une chope au café Monaque, causent de leurs affaires et rentrent se coucher de bonne heure pour être debout à l'aube.

La crise industrielle a atteint un peu le pays. L'Allemagne, qui prenait là ses tissages et principalement ses fils avant 1870, a développé son industrie lainière ; non seulement elle n'achète plus rien, mais les industriels retrouvent comme concurrents aux États-Unis ceux qu'ils n'ont plus comme clients. La Russie s'est fermée par des tarifs de douane presque prohibitifs. Le bill Mac Kinley a achevé de compliquer les choses. Bref, sans que la situation soit complètement désespérée, il y a là, comme partout en France, ce malaise général, ce ralentissement d'activité vitale

que les hommes au pouvoir, pour mieux tromper ce pays trop confiant, dissimulent sous de pompeuses déclamations. Les industriels se sont vus dans la nécessité de diminuer de 10 à 20 °/₀ les salaires des ouvriers qui gagnent encore de 4 à 5 francs en moyenne.

A Wighehies où les salaires sont de 10 °/₀ environ plus élevés qu'à Fourmies et où, par un phénomène bizarre, les grèves ont été beaucoup plus violentes, les tisseurs se font de 5 à 6 francs.

C'est dans ces conditions assez favorables que vint opérer Culine. Il faut dire que le terrain avait été savamment préparé pour lui.

Les sentiments chrétiens, si vivaces dans le Nord, s'étaient maintenus longtemps dans l'honnête population de Fourmies. Les demeures d'ouvriers ont encore gardé partout ces images de sainteté qui protègent et sanctifient le foyer domestique. A la dernière retraite qui a été prêchée, on avait encore compté 1,200 communions d'hommes.

Un des grands industriels du pays, Boussus, qui possède 6 millions — ce qui aide à rendre le séjour sur la terre agréable — pensa, en bon

Opportuniste, que des ouvriers qui gagnaient péniblement 4 à 5 francs par jour seraient bien plus malheureux encore s'ils ne croyaient pas à une autre existence où la répartition des biens serait un peu plus équitable. De concert avec quelques Opportunistes aussi inhumains que lui, il fonda un journal, la *Tribune du Nord*, dans laquelle il s'efforça de corrompre le pauvre monde, de lui arracher toute espérance dans une vie supérieure, toute foi, tout idéal.

Il en est toujours ainsi. Culine n'est jamais un livre isolé, c'est le tome second d'un ouvrage; le premier volume s'appelle Boussus ou Trystram, celui qui laisse faire le lundi à ses ouvriers, mais qui les force à travailler le dimanche ; le second volume s'appelle Culine ou Basly.

Pour le moment Culine n'est pas encore dans les honneurs. quoique l'élection de Lafargue ait fait beaucoup remonter ses actions. C'est un déserteur, a-t-on dit.

— Naturellement! s'est écrié un député qui s'appelle Delcassé ou Beccassé (j'ai perdu le numéro du *Journal officiel*). Si vous le voulez bien nous ne nous arrêterons pas à cette bagatelle; si nous

avons l'intention de faire de la sociologie, soyons sérieux...

La belle affaire d'être déserteur dans le parti républicain ! Strauss aussi a été condamné à deux ans de prison pour désertion. Cela n'empêche pas ce Juif d'être fort bien considéré ; il a failli être nommé directeur de l'Assistance publique ; il était le candidat gouvernemental contre Andrieux aux dernières élections, il est toujours conseiller municipal, et à ce titre il va se promener à nos frais dans toute l'Europe sous prétexte d'enquête sur les établissements pénitentiaires et autres. Il est vice-président de l'*Association syndicale et professionnelle des journalistes républicains* qui, vous le voyez, ne sont pas difficiles en ce qui touche à l'honneur. Vous trouverez même un beau portrait de lui dans l'*Annuaire de la Presse* publié par Meyer-Avenel, celui qui collabora avec Proust à cette fameuse loterie des Arts décoratifs dont la comptabilité semble avoir servi de modèle à Manifacier dans l'organisation de la loterie de Bessèges. Dans ce portrait Strauss ressemble à Maurice Strakosch, un autre Juif qui fut le Barnum de la Patti ; il a l'air très content de lui ; on le serait à moins.

Strauss explique, d'ailleurs, son histoire en racontant qu'il a voulu se soustraire à une condamnation pour un délit de presse sous le 16 Mai. Quant à Culine il avait été frappé par un officier, il avait répliqué, et menacé de se retrouver sous les ordres de cet officier, il avait pris la clef des champs. Les deux explications se valent, vous voyez en tout cas ce qu'il faut penser de l'indignation de Belcassé qui probablement fait des courbettes dans les couloirs de la Chambre devant Strauss parce que cet Hébreu est un journaliste opportuniste influent.

Dans la journée du 1er Mai le rôle de Culine, comme on le constatera plus loin, semble avoir été un rôle relativement modéré. Sous prétexte d'organiser une chambre syndicale, il se borna à exciter les esprits, à fomenter une petite grève à l'usine Staincq, à faire en un mot ce que font tous les agitateurs ouvriers.

Qu'a donc fait Basly? Quand il en a eu assez de travailler il a ouvert un cabaret, il y a attiré ses camarades, les a fait boire pendant que la femme et les enfants attendaient anxieusement la paye à la maison, il les a poussés à se mettre en grève

parce que, lorsqu'on ne fait rien, on boit davantage. Il a gagné à ce beau métier un mandat de député et, dès qu'il a été nommé, il a trahi ses frères et il est devenu ministériel.

Ouvrez le *Temps* du mois d'octobre 1885. Depuis que les *Débats* sont devenus gais, ce journal d'une étendue considérable représente la haute culture française. Legouvé y a écrit longtemps, Jules Simon y écrit toujours; Anatole France y donne des pages exquises. Le nom de Basly figurait en tête du *Temps* parmi les hommes recommandés aux électeurs! Le grave journal adressait à tous les bons citoyens ses adjurations les plus pathétiques pour que Paris, la ville-lumière, votât pour la liste où était Basly, l'ancien cabaretier gréviste.

Vous connaissez ce vieux monsieur qu'on appelle Frédéric Passy — homme politique et économiste français — dit le Larousse cher à Floquet. C'est un vieillard plein de principes, il a des principes désastreux, mais enfin il en a. Il fait partie de cette Académie des Sciences morales et politiques où les Dieux qu'on adore sont Malthus et Mammon et qui résume en elle toute la corruption industrielle et financière; extérieurement c'est malgré

tout un homme très convenable et il regarderait comme contraire à sa dignité d'aller prendre un verre sur un comptoir; il n'en a pas moins été très heureux et très fier de figurer au scrutin de 1885 sur la même liste que Basly!...

Aujourd'hui Passy couvre de mépris le reclusionnaire Culine et l'an prochain il sollicitera peut-être l'honneur d'être sur une liste de conciliation à côté de Culine. Le *Temps* nous dira ce qu'il disait en 1885 : « Si tous les citoyens honnêtes ne se rallient pas autour de noms respectables comme ceux de Passy et de Culine, si la liste réactionnaire passe, c'est la guerre, l'invasion, la guerre civile et tout ce qui s'ensuit... »

N'abîmez pas trop Culine, messieurs de l'Opportunisme et des Sciences morales et politiques : en cas d'un nouveau Boulangisme ce sera peut-être le Joffrin de l'avenir... Vous dépenserez sans compter pour essayer de le faire élire l'argent que de malheureux paysans ont tant de peine à verser au fisc et il ne vous en coûtera pas plus de le déclarer éligible quoiqu'il soit privé de ses droits politiques qu'il ne vous en a coûté de proclamer député ce faux ouvrier de Joffrin qui n'avait jamais été élu.

La Bourgeoisie en est arrivée au point où en était le chancre que Ricord fit tomber avec une chiquenaude ; aussi des affaires comme Fournies l'effrayent-elles beaucoup, car elle s'imagine que c'est la chiquenaude finale, la chiquenaude qui va tout enlever.

Pour le moment le chancre tient encore. Culine est dans les fers. Quant à Mme Culine dont personne ne conteste les qualités de mère de famille, elle se multiplie pour suffire aux charges du ménage et le soir préside des réunions publiques avec ses enfants... Nous l'avons trouvée dans un humble logis lavant son parquet à grande eau, ce qui n'a rien que de très honorable. Nous lui avons présenté nos hommages car elle nous a paru plus respectable au milieu de ces vulgaires occupations que des femmes d'hommes politiques que nous avons vues avant 1870 dans l'impécuniosité la plus noire, et qui ont maintenant hôtel et coupé sans que l'on ait jamais connu au mari d'autres ressources que son traitement de député : il est de toute évidence que pour mener un pareil train il faut ou que la femme se vende ou que l'homme se prostitue...

III

LA JOURNÉE DU 1er MAI

Le manifeste des patrons. — Réponse des groupes ouvriers. — Les bagarres du matin. — Les arrestations. — La place de la Mairie est évacuée. — Culine s'efforce d'entraîner la foule au théâtre; il essaie d'organiser une réunion publique. — Des bandes de jeunes gens parcourent les rues. — La situation militaire. — Le 145e et le 81e de ligne. — Sur la place de l'Église. — Que devait faire le commandant Chapus? — La fusillade. — Les morts et les blessés.

Pour répondre aux provocations et aux discours prononcés dans les réunions et qui semblaient d'autant plus violents que le pays n'en avait pas l'habitude, les patrons se mirent d'accord pour publier un manifeste qui leur a été vivement reproché. Il faut, cependant, pour le juger équitablement,

tenir compte de l'état d'esprit de ces industriels qui croyaient n'avoir rien fait pour être traités de cette façon par des ouvriers avec lesquels ils étaient en excellents termes auparavant.

Une irritation sincère devant l'injustice de certains reproches est le sentiment qui domine dans ce manifeste dans lequel les patrons disaient :

Considérant que, dans les réunions publiques, les excitations et les menaces *criminelles* des agitateurs ont atteint une limite qui nous force à prendre des mesures défensives ;

Considérant que nulle part l'ouvrier n'a été ni mieux considéré, ni mieux traité, ni mieux rétribué que dans notre région ;

Les Industriels soussignés, abandonnant pour cette grave circonstance toutes les questions politiques et autres qui peuvent les diviser, prennent l'engagement d'honneur de se défendre collectivement, solidairement et pécuniairement dans la guerre injustifiable et imméritée qu'on veut leur déclarer.

Comme conclusion à leur manifeste, les patrons annoncèrent à leurs ouvriers que les ateliers resteraient ouverts et qu'on travaillerait le 1er Mai.

Les ouvriers répondirent par un contre-mani-

feste signé : *les groupes ouvriers*, et qui se terminait ainsi :

Les patrons ont l'audace de dire que tous les ouvriers sont traités comme d.. seigneurs et n'ont rien à redire à leur situation.

Ils s'agitent parce qu'ils sentent le pouvoir prêt à leur échapper.

Il faut *leur prouver notre union ;*

Il faut *leur faire sentir notre mépris ;*

Il faut *leur montrer que nous ne sommes pas des heureux de la terre ;*

Il faut, *pour le leur démontrer, fêter avec union, calme et dignité, le 1er Mai* 1891.

On voit, dès à présent, que tout cela n'était pas bien méchant et que, s'il ne s'était pas trouvé là un Juif pour organiser dans l'ombre l'assassinat de Français par des Français, tout se serait réduit à quelques rixes et à un échange de mots désagréables qui sont des noms d'oiseau à côté de tout ce qui se dit à Paris.

Dès le matin du 1er Mai des collisions s'engagèrent à la porte des usines entre les ouvriers qui voulaient chômer et ceux qui voulaient travailler. Les gendarmes qu'on avait fait venir pendant la

nuit chargèrent assez brutalement les manifestants ; une bagarre assez grave se produisit à la Sans-Pareille, des arrestations furent opérées et les prisonniers conduits à la mairie. La foule envoya des délégués pour les réclamer. Culine, qui s'était présenté comme délégué, fut repoussé parce qu'il n'était pas ouvrier lainier. A deux heures et demie le 145e de ligne fit évacuer la place de la Mairie sans rencontrer la moindre résistance.

Soit pressentiment, soit préoccupation de sa responsabilité, Culine, je le répète, semble avoir cherché à pacifier plus qu'à exciter.

Le type d'agitateurs auquel se rattachent les Culine, les Basly et la plupart des députés ouvriers est un type tout particulier. Ces meneurs ne ressemblent en rien aux insurgés d'autrefois qui aimaient la bataille pour la bataille ; ils ont une manière de procéder qui est toujours la même. Hommes intelligents, ils ont compris les services que pouvaient rendre les syndicats, et ils sont utiles aux ouvriers en les aidant à s'organiser ; hommes pratiques et peu sentimentaux, ils profitent de l'occasion pour se faire donner des appointements d'abord, puis pour se faire nommer dé-

putés; quand ils sentent que le peuple ne veut plus d'eux ils se rapprochent du gouvernement et finissent par obtenir un emploi bien rétribué comme Brialou. Vous verrez un jour Basly conseiller d'État, à côté d'Herbette...

Dans le désir de distraire les ouvriers, Culine avait organisé au théâtre Flavigny une représentation dans la journée et, voyant que cette représentation ne pouvait avoir lieu, il annonça, pour entraîner la foule vers la campagne, qu'une réunion publique allait être tenue à la Houppe du Bois en attendant la représentation qui avait été remise au soir. Ce fut alors qu'il fut rencontré par une des bandes composées de jeunes gens et de femmes que conduisait Giloteaux.

Giloteaux s'attacha à Culine et insista pour qu'il lui procurât un drapeau tricolore et Culine, après quelques démarches infructueuses, finit par découvrir chez Mme Berhuy un drapeau qui avait servi au 14 Juillet précédent. Ce drapeau ne paraissait dans la pensée de personne destiné à être un étendard de guerre civile. Giloteaux était un des conscrits de l'année; il traînait après lui d'autres conscrits et il voulait se promener avec un drapeau

comme cela se voit même à Paris au moment du tirage au sort. Ce qui montre le côté enfantin de cette manifestation, c'est que les jeunes gens commencèrent par se disputer à qui aurait l'honneur de porter le drapeau.

La physionomie de la ville avait changé depuis le matin. Cette population tranquille était entrée en pleine effervescence, elle avait été envahie peu à peu par cette trépidation qui finit par gagner les plus calmes quand ils sentent qu'on s'agite autour d'eux.

Le 1er Mai, d'ailleurs, était un jour de fête traditionnelle. C'est ce jour-là que, d'après une poétique coutume des ancêtres, restée en usage dans certaines contrées, on va cueillir le Mai verdoyant; on le plante devant un établissement et l'on vient danser le soir autour et échanger les promesses de fiançailles.

L'arrivée de tous ces soldats dans un pays où l'on n'en voit jamais avait excité une curiosité badaude et touchante aussi dans son chauvinisme. Tout le monde voulait aller regarder les soldats. Le 145e de ligne, en effet, contenait beaucoup d'enfants de Fourmies et les mères et les sœurs étaient

fières d'aller les contempler sous les armes comme cette brave femme qui, apercevant son *fieu* dans les rangs, songea qu'il pouvait avoir soif et alla lui glisser une pièce de vingt sous dans la main. On a dit que c'était la mère du soldat Lebon et qu'il avait refusé de tirer dans la crainte de tuer sa mère dans la foule. Ce n'est pas exact, car aucun soldat du nom de Lebon n'est incorporé au 145e de ligne; le fait est vrai, mais je n'ai pu retrouver le nom.

Quelques mères plus prudentes s'efforçaient de retenir leurs enfants et s'agitaient comme des poules qui courent après leurs poussins. Les unes promettaient des fessées monumentales à ceux qui iraient vagabonder; les autres, comme la mère de la petite Bastin, employaient la persuasion et disaient à leurs filles : « Si tu veux ne pas sortir je te donnerai vingt sous. » Ce chiffre de vingt sous a dans ce milieu pauvre une importance qu'il n'a pas à Paris.

Tout était inutile. Les enfants glissaient entre les jambes de leurs parents. Les ouvrières les plus évaporées, « les cervelles », comme on dit là-bas, avaient commencé; les autres avaient suivi. Chaque sortie, chaque interruption dans le travail versait

dans la rue de nouveaux curieux qui n'avaient plus la force d'aller reprendre leur tâche monotone quand tout s'agitait au dehors.

Il faut remarquer effectivement, si l'on veut bien comprendre le caractère des scènes que nous allons décrire, qu'aucune des victimes n'appartenait à l'organisation des chambres syndicales de Culine ; il n'y eut même parmi elles aucun des grévistes de l'usine Staincq et les grévistes avaient d'avance déclaré dans une réunion tenue la veille qu'ils ne prendraient pas part à la manifestation du 1er Mai. La plupart parmi les victimes, au contraire, avaient obéi au désir des patrons et travaillé le matin, ce qui prouve qu'elles n'étaient pas animées de sentiments bien révolutionnaires.

Le patron de Maria Blondeau, avec lequel j'ai eu le plaisir de dîner, m'a raconté qu'elle avait travaillé jusqu'à neuf heures et demie ; elle dit alors au patron : « Je ne sais pas si je pourrai rentrer. — Veux-tu que je te fasse apporter ton déjeuner ici? — Non, j'essaierai de passer. »

Ce bout de conversation donne le ton des rapports très cordiaux qui existaient entre ouvriers et patrons ; il prouve, une fois de plus, l'infamie des

journaux ministériels qui ont tenté de transformer la pauvre tisseuse en une tricoteuse de 93, en une sorte de Furie de la guillotine.

Une fois dans la rue, Maria Blondeau a été entraînée dans le mouvement, on lui a confié le Mai et elle dansait en le brandissant en l'air... A six heures et demie, des soldats français, sur l'ordre d'un officier portant l'uniforme français, déchargeaient leurs fusils Lebel sur la malheureuse jeune fille!

L'enfant du peuple avait commencé sa journée par le travail aux premiers rayons du soleil, et le soleil n'était pas encore couché qu'elle tombait sous les balles d'enfants du peuple comme elle... Elle fut littéralement scalpée; elle eut tout le haut du crâne emporté; le curé Margerin ramassa sa cervelle éparse sur le pavé, mais on n'a jamais pu retrouver la magnifique chevelure blonde dont elle était si fière.

La légende prétend que cette chevelure a été dérobée et vendue ; elle aura probablement été orner la tête chauve de quelque vieille baronne juive, et quelque gentilhomme décavé jouant la comédie de l'amour près de la femme pour se

faire prêter de l'argent par le mari, a peut-être couvert de baisers, dans quelque boudoir du quartier Monceau, les blondes dépouilles de l'ouvrière assassinée...

Pendant que Culine essayait d'emmener ses fidèles du côté de la Houppe du Bois où il n'arriva pas, du reste, — car il s'arrêtait dans la plupart des estaminets pour prendre une chope et c'est dans un de ces estaminets qu'il apprit la nouvelle du massacre, — la bande dont faisait partie Giloteaux parcourait les rues en chantant ; elle se grossissait en chemin des gamins et des femmes qu'elle rencontrait sur son passage. Elle traversa la place Clavon, s'engagea dans la rue des Eliets et, vers six heures, se présenta sur la petite place de l'Eglise devant le 145e de ligne et les gendarmes qui gardaient l'entrée de la place de la Mairie, entre l'église et la maison, dite maison Dampron, occupée par la bonneterie des frères et sœurs Leroy.

Cette bande ne se composait pas de 2,000 à 3,000 personnes, comme les journaux dévoués à Constans ont eu l'aplomb de le dire. Jamais 2,000 personnes

n'auraient pu tenir sur cette petite place de l'Église qui a 58 mètres de longueur et qui est grande à peu près comme la place de la Sorbonne.

Cette place, d'ailleurs, n'était même pas occupée entièrement par les envahisseurs. Elle avait été déjà à moitié évacuée à la suite d'un mouvement en avant dessiné par les soldats du 145e.

Giloteaux n'était pas à la tête des assaillants, comme on l'a prétendu: il pirouettait et dansait au milieu de la place avec son drapeau. C'était Maria Blondeau qui marchait en tête avec le Mai fleuri, et qui, de son rameau d'aubépine, s'amusait à menacer les soldats...

La surexcitation était alors très vive. Si les manifestants n'étaient guère plus de 150 à 200, une foule énorme remplissait les trottoirs de la rue des Eliets et les estaminets qui se pressent là les uns à côté des autres : la Bague d'Or, le Cygne, l'estaminet Dupont.

Les manifestants, tout en criant « Vive l'armée! » lançaient des pierres aux gendarmes, et les soldats, pour s'en garer, étaient obligés de se couvrir de leurs bras levés en l'air; un soldat fut même atteint assez grièvement à la tête ; le lieutenant Colsenet

fut saisi au moment où il descendait de cheval et on dut le dégager.

La situation n'était pas « tragique » comme dit le *Gaulois* de ce poltron de Meyer, elle n'était même pas critique, car, Dieu merci! nos soldats réservent le mot « situation critique » pour des dangers autrement sérieux; elle était ennuyeuse, elle était agaçante et ne pouvait se prolonger sans inconvénients. Le commandant Chapus avait parfaitement raison de chercher à faire cesser cette scène. A-t-il choisi le moyen qui convenait à la circonstance? C'est ce que nous allons rechercher impartialement et froidement.

Remarquez que l'enquête que nous allons faire aurait dû être faite dès le premier jour par les députés qui, à la Chambre, ont pris pour spécialité la question militaire. Ils sont trois ou quatre : le baron Reille, le comte de Montfort, Lanjuinais, qui se donnent dans cet ordre une risible importance. Dès qu'on a parlé d'un bouton d'uniforme, ils se mettent à trotter dans l'hémicycle avec des airs belliqueux, ils éperonnent des chevaux imaginaires, comme s'ils allaient porter les ordres de l'Empereur à Austerlitz ou à Wagram. « Allez

dire au duc d'Istrie que l'heure est venue de faire engager la Garde. »

Nous n'avons pas besoin d'eux et je compte assez sur le bon sens et l'honnêteté de mes lecteurs pour nous tirer d'affaire tout seuls.

Il faut d'abord regarder attentivement notre plan, bien nous le mettre dans l'œil.

Vous avez pu constater, à la première inspection, que nous sommes loin déjà de l'histoire du commandant Chapus, entouré de tous côtés, réduit à faire face avec une poignée d'hommes à des milliers de forcenés.

Avec sa balustrade, ses escaliers couverts de soldats, la place de Fourmies, complètement évacuée depuis 2 heures et demie, constitue sur le devant comme une forteresse naturelle ; à gauche, elle est fermée par les bâtiments de la mairie ; à droite, par des maisons ; le passage par la rue Mogador est gardé par un détachement du 84e, il n'est pas attaqué d'ailleurs. Devant le grand portail de l'église, sur la place de la Mairie, se tiennent deux compagnies du 84e de ligne, immobiles, l'arme au pied, disponibles, à portée de la voix et presque de

la main du commandant Chapus; à son départ d'Avesnes chacune de ces compagnies a été complétée à cent hommes.

Le point vif est donc l'espace de 18 mètres qui sépare la place de la Mairie de la place de l'Église. C'est là que se tient le commandant Chapus avec 34 hommes, 9 gendarmes à cheval et quelques agents.

Vous figurez-vous un de ces généraux dont les *Mémoires* de Marbot viennent de rajeunir en quelque sorte les exploits, embarrassé pour si peu? Ce livre, qui est bien venu à son heure pour montrer aux hommes d'aujourd'hui vivant trop par le cerveau, rendus impuissants par trop de science, ce qu'étaient les hommes d'action d'autrefois, n'est point seulement émouvant comme la grandiose épopée qu'il raconte; il est amusant comme un roman d'Alexandre Dumas. On y voit le soldat français dans toutes les positions, au milieu de toutes les péripéties, obligé d'escalader à cheval des rochers à pic, de traîner des canons dans des chemins pleins d'eau, de résister inopinément à des ennemis vingt fois plus nombreux; il se tire toujours d'affaire. En réalité, c'est ce don de voir clair, de prendre son

parti vite, de ne pas se laisser troubler par l'imprévu qui constitue le véritable mérite de l'officier.

Aux grandes manœuvres de l'Est on faisait dire à l'ennemi de n'attaquer que deux heures plus tard, parce que le général Saussier n'était pas encore hissé sur son cheval, mais il serait difficile de demander une pareille complaisance à un ennemi pour de bon.

Il en est de même pour les munitions, elles manquent parfois, et, puisqu'on enseigne dans les régiments l'escrime à la baïonnette, il faut tâcher dans certaines occasions d'utiliser ce moyen de combat.

Le commandant Chapus aurait dû penser avant toute chose qu'il y avait des balles Lebel dans les fusils, des balles qui portent à 3,500 mètres, tandis qu'il n'avait devant lui qu'un champ de tir de 60 mètres à peine, et en face des centaines d'êtres inoffensifs entassés dans les estaminets...

Mettez-vous à la place du commandant Chapus, qu'eussiez-vous fait ?

Le bon sens de mes lecteurs m'a déjà répondu...

Vous eussiez d'abord prié ou ordonné aux 200 hommes du 84e qui étaient à vingt-cinq pas, l'arme au

pied, de venir renforcer votre ligne, d'opposer ainsi une infranchissable barrière de baïonnettes à ceux qui auraient voulu passer. Puis vous auriez envoyé un soldat à la mairie pour dire au maire, au sous-préfet, ou au procureur de la République d'arriver immédiatement pour faire les sommations. Il faut une demi-minute au pas pour traverser la place et au bout de trois ou quatre minutes les représentants de l'autorité auraient pu être là.

Jamais vous ne me ferez croire que 250 soldats français ayant au bout de leur fusil des baïonnettes très aiguës et très pointues comme celle du fusil Lebel, n'auraient pu, pendant un quart d'heure, tenir en respect une bande de gens désarmés.

La loi est la loi ; elle ordonne de faire des sommations avant de tirer et ces sommations doivent être renouvelées trois fois de suite par une autorité ayant mandat pour les faire. C'est le refus d'obéir aux sommations et de se disperser qui constitue seul le fait de rébellion et qui donne à la société le droit de tuer.

Ces sommations précédées d'un roulement de tambour ou d'une sonnerie de clairon ont un

caractère très imposant et produisent toujours un effet saisissant. Dans la circonstance présente elles auraient certainement fait envoler les femmes, les enfants, les curieux qui encombraient les environs. Le commandant Chapus n'aurait eu qu'à lancer ses gendarmes au galop et à les faire appuyer par une charge d'une centaine d'hommes, la rue des Eliets aurait été balayée comme par enchantement.

Il y avait 30,000 hommes sur la place de l'Opéra le jour de la première représentation de *Lohengrin* et une charge de gardes municipaux suffisait à disperser la foule (1).

---

(1) Au moment de la grève des tramways de Toulouse, le 20 juillet 1880, des bagarres se produisirent toute la matinée; un adjudant de gendarmerie grièvement blessé à la tête est désarçonné, le cheval d'un gendarme reçoit deux coups de couteau. Les manifestants entourent les kiosques des allées Lafayette et de la rue Bayard et y mettent le feu ; — un tramway est précipité dans le canal du Midi. Rien de semblable, remarquez-le, ne s'est produit à Fourmies. Que pensez-vous qu'on ait fait à Toulouse ? pensez-vous qu'on ait jeté sur la ville des obus à la mélinite ? On n'a rien fait du tout, on n'a pas tiré de coup de feu et tout est rentré dans l'ordre.

Voir aussi dans les *Mémoires* de Marbot l'épisode de la révolte de Mons. En 1811, quand toute l'Europe est soulevée

Dans le procès Culine-Lafargue conduit, comme il fallait s'y attendre, avec la plus révoltante partialité et ou ni le maire Bernier ni le sous-préfet Isaac n'ont été cités comme témoins, Me Tardif demanda au commandant Chapus s'il n'y avait pas des hommes massés sur la place...

— Oui, répondit le commandant Chapus, mais ils n'étaient pas sous mes ordres.

Ici, nous tombons en pleine incohérence. Un enfant sait que lorsque deux officiers du même grade sont à côté l'un de l'autre c'est le plus ancien en grade qui a le commandement. Les deux commandants ont dû se concerter, prendre des dispositions d'ensemble; avant de faire tirer, le commandant Chapus aurait pu demander avis au commandant Cacarrié qui était le plus ancien en

---

contre nous, le général Marbot est là, isolé, dans une ville étrangère, menacé d'être enlevé par les 4,000 paysans du Borinage qui étaient armés jusqu'aux dents et il ne peut guère compter que sur une centaine de soldats ayant fait la guerre ; il ordonne de faire les sommations quand même, et les mutins impressionnés se tiennent tranquilles. Il est vrai qu'avant de faire les sommations, Marbot avait dit aux notables qu'il était résolu à mettre le feu à la ville plutôt que de capituler et que ces paroles avaient donné à réfléchir aux bourgeois.

grade. Comme vous pouvez le constater, le commandant du 84e de ligne était très rapproché de lui et il ne pouvait en être autrement puisque la longueur totale de la place de la Mairie de ce côté est de 28 mètres seulement. S'il s'était aperçu ou si on l'avait prévenu que son camarade était si sérieusement engagé, il l'aurait fait soutenir par les 200 hommes qui, encore une fois, n'étaient absolument utiles à rien devant l'église.

Nous avons vu, en 1870, le général de Failly laisser écraser volontairement le général Frossard et déjeuner tranquillement pendant que grondait le canon de Forbach ; l'imagination se refuse à croire que sur une place publique grande comme la main et où rien ne gênait le regard puisqu'elle était évacuée, deux officiers supérieurs qui se touchent presque ne puissent pas s'entr'aider réciproquement... Franchement, il vaudrait mieux alors faire notre deuil des 12 à 13 milliards que nous a coûtés la réorganisation de l'armée et sacrifier dès à présent la Champagne et la Brie.

Le commandant Chapus manqua-t-il de sang-froid? C'est le terme dont nous nous servirons puisque lorsqu'il s'agit d'un officier français

nous devons imiter les Grecs qui évitaient de prononcer certains mots. Obéit-il à des instructions secrètes qui lui auraient été données par le sous-préfet Isaac dont nous étudierons tout à l'heure le rôle ? Ce qui est certain, c'est qu'il prit une résolution dont rien n'explique la précipitation. Il ne fit pas tirer à blanc, comme l'ont répété à l'envi les journaux ministériels et juifs, puisque les troupes n'emportent pas de cartouches à blanc pour un service commandé ; il commanda à 9 de ses hommes de tirer en l'air, puis il ordonna le feu définitif... Le nombre des balles tirées fut de 69.

Il n'est pas de plume capable de rendre exactement l'aspect de cette scène effroyable... Les terribles balles Lebel produisirent un effet véritablement foudroyant. Les femmes épouvantées étaient atteintes dans leur fuite éperdue, heurtaient désespérément à des portes closes, essayaient un suprême effort et venaient jusque dans les estaminets de la rue des Elicts tomber comme des masses au milieu des consommateurs... Et les terribles balles continuaient leur œuvre, frap-

paient ceux qui étaient penchés pour relever les victimes...

Le souvenir de ce massacre est resté vivant à Fourmies comme au premier jour. Dans toutes les maisons du voisinage, on montre encore les murailles trouées par les balles, les meubles brisés, les chaises ensanglantées.

Au café de l'Europe, le seul café situé à gauche, celui qui fait l'angle de la place de l'Église et de la rue des Eliets qu'on appelle aujourd'hui la rue des Martyrs, on voit encore les balles encadrées dans la porte avec cette inscription :

1er MAI 1891

J'AI FAIT DES VICTIMES

C'est là que Giloteaux, atteint de trois balles, est venu s'affaisser devant une petite table pour mourir presque immédiatement sans avoir pu prendre un verre de cognac qu'on lui tendait. Un enfant de quatorze ans, le petit Gustave Pestiaux, tué d'une balle à la poitrine, a pris deux cognacs. Sa mère, qui le cherchait partout, est arrivée juste au

moment où il rendait le dernier soupir. Le frère avait été tué trois mois auparavant au Tonkin !

La femme du propriétaire du café de l'Europe, ouvrier lui-même, et qui avait eu Giloteaux pour rattacheur, est morte quelques jours après à la suite de ces émotions. Quelques instants avant la fusillade, son fils venait de sortir en disant qu'il allait sur la place Clavon, et un quart d'heure après on était accouru annoncer à la malheureuse mère que son fils avait été tué et qu'on l'avait reconnu à sa chemise de couleur.

La propriétaire de la Bague d'Or, elle, est devenue complètement aphone. Au moment où elle tirait une chope, quatre balles sifflaient autour d'elle et, en se retournant, elle apercevait le petit Émile Cornaille, un gamin de onze ans, qui roulait mourant près du comptoir.

Pour comprendre l'indicible horreur de cette scène, il ne faut pas perdre de vue ce que nous avons déjà dit. Cette foule n'était pas le moins du monde composée d'insurgés ni même de grévistes ou d'ouvriers ayant chômé volontairement pour célébrer le 1er Mai. Ce village où jamais un événement ne s'était passé avait voulu voir comment

c'était fait, un événement, il s'était peu à peu porté tout entier vers l'endroit où l'on pouvait apercevoir quelque chose.

La rue des Eliets était animée comme un jour de fête; il y avait là des enfants qui revenaient de l'école comme le petit Cornaille, des mères qui cherchaient leur progéniture, des frères aînés qu'on avait, à l'approche du souper, envoyé courir après les plus petits qui s'étaient échappés et qui ne rentraient pas...

Gobert, un garçon de dix-huit ans qui est maintenant estropié pour la vie, avait travaillé jusqu'à la dernière heure ; il était encore en costume de travail et c'était sa mère qui l'avait envoyé pour rechercher le petit frère qui avait disparu.

Le malheureux Ségaux était à peu près dans les mêmes conditions. C'était un tisseur, père de famille de trente-deux ans, d'une conduite parfaite et qui a laissé une femme et deux enfants sans ressources. Il était à la Bague d'Or et venait de boire une chope avec Carpentier à qui il disait : « Cela va se tourner drôle. » Ils sortirent et Carpentier s'arrêta pour satisfaire un désir que l'absorption de toutes ces chopes rendait assez naturel ; il fut

atteint au bas-ventre et blessé à ne plus pouvoir travailler.

Ségaux traversa la rue, fit quelques pas sur la place de l'Église et fut tué là. Celui-là n'avait qu'une préoccupation : celle d'excuser l'armée. « Il ne faut pas en vouloir à l'armée, disait-il avant d'expirer, c'est X... qui m'a tué ! »

Comme dans toutes les catastrophes de ce genre, la bête féroce qui sommeille dans l'homme s'était réveillée tout à coup. La police et les gendarmes furent particulièrement odieux, ils tirèrent encore par plaisir quand la place était déjà jonchée de morts et de blessés ; certains malheureux furent visés tout spécialement. A côté des soldats qui tirèrent en l'air, il y en eut qui se firent une joie de tirer beaucoup ; un soldat tira jusqu'à neuf balles, il tournoyait sur lui-même en déchargeant son arme. Il y a là évidemment un de ces phénomènes d'imitation nerveuse que les médecins connaissent bien. Ce soldat avait été impressionné par la vue de Giloteaux qui dansait avec son drapeau ; il dansait à son tour avec son fusil...

On tira jusque sur des enfants à la mamelle! La

fille Lecompte qui fut atteinte, assez légèrement il est vrai, ne semble avoir appartenu à aucune école socialiste bien déterminée ; elle demeurait simplement rue des Eliets et regagnait son logis en tenant dans ses bras sa fillette Élise, âgée de huit mois. Cette fillette en tout cas ne pouvait avoir rien de bien effrayant pour la glorieuse armée française ; en fait de revendication sociale, elle ne réclamait guère d'autre droit que celui de prendre le tété de temps en temps ; elle n'en eut pas moins sa pauvre menotte traversée par un éclat de balle !... Vrai ! commandant Chapus, je ne vous conseille pas de faire inscrire cet exploit sur le drapeau du régiment et je comprends que vous ayez baissé la tête quand, au retour, vos camarades vous ont regardé bien en face...

C'était un autre rêve que celui-là qui venait hanter les petits soldats que Detaille, dans un tableau célèbre, nous a montré endormis dans la plaine, près des faisceaux, sous la protection des drapeaux... Sous les clartés transparentes de l'aube qui blanchit à l'horizon, les futurs combattants de la Revanche voient passer et monter vers l'Empyrée le radieux cortège des héros des grandes guerres de

la Révolution et de l'Empire qui ont l'air d'indiquer le chemin à la jeune armée. Il semble qu'une Victoire invisible batte des ailes dans le lointain et s'apprête à réveiller le régiment couché pour lui crier : « Debout ! l'heure de la bataille est proche ! »

Si c'est seulement pour tuer des femmes et des enfants qu'on doit détacher les fusils des faisceaux, que la diane matinale sonne le plus tard possible ! C'est toujours trop tôt que les petits soldats que la Gloire berce dans leur sommeil échangeront leur rêve étoilé contre la sinistre réalité !

IV

LE CURÉ DE FOURMIES

L'abbé Margerin assiste à la scène de la fusillade d'une fenêtre du presbytère. — Il s'élance au dehors en voyant tomber la première victime et il lui donne l'absolution. — Il emporte dans ses bras Félicie Pennelier blessée à mort, la dépose au presbytère, dit à ses vicaires de le suivre, retourne sur la place et demande au commandant Chapus de cesser le feu. — Un vrai prêtre. — La veillée des morts. — Cris de colère et prières. — L'indifférence du sous-préfet Isaac. — Un bout de conversation avec le docteur Colliard. — L'abdication des autorités. — Vel-Durand défend de sonner les cloches pour les morts. — Obsèques des victimes.

L'abbé Margerin, curé de Fourmies, avait assisté à toute cette scène de la fenêtre de la chambre du vicaire; nous y sommes montés et nous avons pu

constater que rien de ce qui se passe sur la place ne peut échapper aux regards.

Tout à coup, le curé de Fourmies vit tomber un homme, il descendit précipitamment l'escalier, et, tête nue, repoussant les vicaires, le sacristain et la servante, qui voulaient l'empêcher de sortir, il courut droit à l'endroit de la place qui en quelque sorte l'attirait, au pavé où il se souvenait d'avoir vu tomber l'homme... L'homme n'était plus seul ; à côté de lui, presque couchée sur lui, une jeune fille râlait; elle avait été frappée pendant les quelques secondes que le curé avait mises à descendre. L'abbé Margerin se pencha sur les deux moribonds et leur donna l'absolution à tous deux...

Ne sachant ce qui allait arriver, pensant que la fusillade allait reprendre, l'abbé Margerin voulut mettre les victimes à l'abri des piétinements des combattants; il essaya d'ouvrir la maison Dampron devant laquelle l'homme et la femme étaient tombés : la porte était fermée... Comme un bon pasteur qui chargerait sur ses épaules la brebis blessée, le prêtre prit alors dans ses bras la jeune fille toute sanglante, traversa la place avec son

fardeau et rentra dans le presbytère pour y déposer la mourante.

Alors, de ce ton d'autorité qui apparait quand il est nécessaire chez cet homme d'une si inépuisable et d'une si simple bonté, le curé dit à ses vicaires : « Messieurs, il faut me suivre ! » L'abbé Darel s'élança sur la place et donna l'absolution à Emile Segaux frappé mortellement d'une balle en pleine poitrine.

Pendant que l'abbé Darel était près de Segaux, l'abbé Margerin retournait de nouveau au premier mort qu'il avait vu tomber. Ce fut à ce moment qu'il commença à se rendre compte de ce qui s'était passé et qu'il aperçut la place et les trottoirs jonchés de morts et de blessés... Il courut vers le commandant Chapus et, croyant toujours que la lutte allait continuer, il lui dit :

— Ah ! je vous en conjure, ne tirez plus ! Voyez ces cadavres, laissez-nous les relever ! »

— Je ne demande pas mieux, répondit le commandant Chapus.

L'abbé Margerin, aidé de Zéphyrin Gomez le sacristain, emporta alors au presbytère le premier mort, Charles Leroy, puis il revint sur la place et

s'occupa de Ségaux que l'abbé Darel avait laissé pour aller absoudre d'autres victimes. Avec l'aide de quelques camarades du mort, notamment de M. Plet, ouvrier à la Sans-Pareille, il transporta ce troisième cadavre au presbytère.

Très maître de lui, comme tous les hommes vraiment courageux, l'abbé Margerin prit immédiatement toutes les dispositions nécessaires. Il fit appeler les religieuses des deux communautés : les religieuses de sainte Thérèse enseignantes, les religieuses de la Compassion hospitalières. Elles arrivèrent en toute hâte; les premières donnèrent les derniers soins aux morts que l'on apportait toujours ; avec les autres, le curé de Fourmies courut aux blessés dans les estaminets et les maisons particulières.

Tel fut, dans sa plus précise réalité et retracé avec une exactitude de procès-verbal, le rôle de l'abbé Margerin. Lui-même, avec un sentiment très net de sa dignité, prit soin de couper court aux exagérations des journaux boulevardiers qui s'apprêtaient à sortir leurs amplifications habituelles et les hyperboles déjà mises au service des cabo-

tines juives, les Sarah Bernhardt et les Judic :

« Je n'ai fait que mon devoir de prêtre », a dit le curé de Fourmies, et il a eu raison... Pour qui sait bien quelle est la sublime grandeur de la véritable mission du prêtre, l'abbé Margerin n'a fait que son devoir ; il a agi comme devait agir un prêtre de Jésus-Christ. C'est le seul éloge qui le puisse toucher et c'est aussi le seul qui soit digne de lui ; il a vu un homme tomber, il s'est précipité pour l'absoudre et il ne s'est pas demandé à ce moment si le feu n'allait pas continuer ; ce n'est qu'au second voyage, alors qu'il n'était déjà plus seul à s'exposer, qu'il a songé à dire au commandant Chapus : « Ne tirez plus ! »

La bande juive seule, du reste, s'est efforcée de diminuer l'héroïsme du curé de Fourmies auquel M. Ernest Roche a eu la loyauté de rendre hommage.

Pénétrons maintenant dans la salle du bas de ce modeste presbytère ; elle a pour tout ornement un crucifix de cuivre, pour tous meubles quelques chaises de paille et l'on éprouve cependant une impression profonde en entrant dans cette pièce ba-

nale qui entendit tant de sanglots et qui vit couler tant de larmes... C'est là qu'on apporta successivement tous les cadavres, excepté celui de Maria Blondeau qui fut transporté rue des Eliets et celui de Giloteaux qui, mort à l'estaminet de l'Europe, chez un camarade, M. Piet, fut ramené par ses amis au domicile de son père.

Le premier mort absous par le curé de Fourmies était Charles Leroy, un jeune homme d'une vingtaine d'années; il travaillait à Malakoff, et, fils irréprochable, il rapportait sa paye intacte à sa mère, une brave femme restée veuve qui vit entourée du respect de tous ; il avait une sœur religieuse. Charles Leroy avait fait partie du patronage jusqu'à l'âge de dix-neuf ans et l'on comprend la douleur particulière du curé en retrouvant mort, et mort dans de si horribles conditions, le jeune homme qu'il avait félicité tant de fois jadis de sa conduite envers sa mère.

La jeune fille qui était tombée à côté de Leroy et que l'abbé Margerin avait transportée dans ses bras. était une enfant de seize ans, Félicie Pennelier; elle avait l'œil gauche crevé et la cavité vidée, le crâne était fracassé, mais elle respirait encore.

C'est elle qui portait le scapulaire et de toutes les victimes c'est la seule qui ait pu recevoir l'Extrême-Onction. C'est elle dont les Juifs de la *Lanterne* ont souillé le cadavre de leurs obscènes plaisanteries.

C'était la vue des enfants qui excitait le plus la colère des ouvriers qui venaient reconnaître leurs morts. La vue du petit Émile Cornaille surtout leur mettait la rage au cœur...

Le pauvre gosse avait la poitrine traversée de droite à gauche. A la sortie, un peu de viscères formait comme un bourrelet, mais il était joli et souriant dans la mort. En le déshabillant pour l'ensevelir, on avait trouvé dans sa poche gauche une toupie...

Une sorte de mystère s'ajoutait à l'impression d'horreur qu'inspirait la vue de ce malheureux petit être tombé ainsi sous des balles françaises. Personne ne savait qui il était et comment il était venu mourir là. Il appartenait, en effet, à la paroisse Notre-Dame; ses parents habitaient à l'extrémité de la ville et ils n'apprirent que très tard les événements qui s'étaient accomplis.

En sortant de l'école, le pauvre bonhomme avait

suivi la foule comme les enfants suivent les régiments, il avait voulu voir, lui aussi, et il était arrivé juste au moment où l'on tirait...

Ce n'est que le 2 mai, à 9 heures du matin, que la sœur vint demander au curé si son frère n'était pas parmi les morts.

On devine combien ces scènes de reconnaissance étaient émouvantes et violentes. Les parents, les amis arrivaient ivres de fureur, le poing crispé, les dents serrées, proférant des malédictions et des menaces, criant : « Nous les vengerons ! Demain il y aura deux cents morts ! »

L'influence morale qu'exerce sur tous ceux qui l'approchent ce prêtre aux manières si simples s'affirmait alors ; il disait aux parents de réciter un *Pater* et un *Ave* pour les morts et d'ajouter : « Seigneur ! donnez-leur la vie éternelle ! »

Le calme qui se dégage du spectacle de la mort gagnait peu à peu ces êtres qui étaient entrés en ne pensant qu'à la vengeance. Les colères s'éteignaient dans les larmes et les désespoirs les plus farouches s'attendrissaient un peu dans la prière.

Si la journée du lendemain fut paisible, si de

grands malheurs purent être évités, c'est incontestablement à l'abbé Margerin qu'on le doit.

Pendant de longues heures, en effet, il n'exista plus d'autre autorité à Fourmies que celle du curé; il n'y avait plus ni administration, ni police, personne ne s'occupait de rien, personne ne voulait donner un ordre. « Je songeais, nous disait l'abbé Margerin, à ces évêques du quatrième siècle devenus au moment de l'invasion des Barbares les chefs de la société civile au milieu du désarroi général. »

— Et le sous-préfet Isaac?

— Je ne l'ai jamais vu.

Ce qu'on aura peine à croire, c'est que le sous-préfet ne s'est pas inquiété un seul instant des victimes, qu'il n'est pas entré dans une pharmacie, qu'il n'a pas mis les pieds au presbytère. En prétendant que le sous-préfet Isaac était là en même temps que le curé, Constans a menti comme un laquais; personne, encore une fois, ne l'a vu.

J'ai de ceci un témoignage indiscutable, le témoignage du docteur Colliard. Après avoir soigné les premiers blessés, le docteur, ayant besoin

d'aller prendre chez lui quelques instruments, traversait la place de la Mairie, non pas la place de l'Eglise, la place de la fusillade, remarquez-le bien, lorsqu'il rencontra Isaac.

— *Il y a du dégât ?* interrogea le Juif.

— Oui, pas mal, il y a sept morts...

— Ah !

Une heure après la fusillade ce misérable en était encore à demander des renseignements à quelqu'un qu'il rencontrait par hasard. Ce jeune homme de vingt-cinq ans n'avait pas eu le cœur de faire quelques pas pour aller s'informer, donner des ordres, consoler les blessés, s'entendre avec l'abbé Margerin au presbytère qui était à deux minutes à peine de la mairie. Est-ce assez ignoble? Est-ce assez anti-français ? Est-ce assez Juif, pour tout dire d'un mot ?

Le docteur Colliard aurait peut-être mieux aimé ne pas m'avoir donné ce renseignement, car il semble désireux de ne pas être accusé d'avoir mal parlé des puissants, mais c'est un parfait honnête homme et je suis convaincu qu'il ne niera pas ce qu'il nous a dit. Je dois constater même à son honneur qu'il s'est associé dans une certaine mesure

à l'exclamation indignée que nous avions poussée, Guérin et moi, devant une si monstrueuse indifférence... Il se rappellera même avoir confirmé sa première indication en nous disant : « Je croyais alors que le nombre des morts n'était que de sept et j'ai involontairement induit le sous-préfet en erreur ; il n'a pas même pris la peine de se renseigner auprès d'un autre et c'est le chiffre de sept morts qui, télégraphié par la Préfecture à tous les journaux, a été longtemps considéré comme le chiffre officiel » (1).

Voilà l'homme que les députés de la Droite ont pris sous leur protection en refusant de voter l'enquête!

Pendant toute la nuit du 1er au 2 mai, Fourmies fut abandonné à lui-même et l'on n'y reconnut d'autre autorité que celle de ce prêtre qui priait devant des cadavres et autour duquel se groupaient les parents et les amis des victimes. Le soir, l'abbé

(1) Il y eut une dixième victime, Camille Latour, qui est mort le lendemain de la fusillade, de l'émotion éprouvée en voyant le sang rougir la place autour de lui.
Le chiffre exact des blessés qui ont survécu est de 35.

Margerin envoya annoncer à la mairie le nombre des morts qui se trouvaient au presbytère; personne ne vint.

Ce ne fut que le dimanche matin qu'on sut qu'il y avait toujours un gouvernement en France et que ce gouvernement était toujours aux mains des Juifs. Le dimanche matin, le curé fit sonner les cloches pour le *trépas;* c'est la sonnerie funèbre qui annonce la mort de la personne que l'on doit enterrer le lendemain. Cette sonnerie se répète vers le soir et le jour même de l'enterrement à six heures du matin. Selon les classes, on sonne une, deux ou trois cloches.

Pour ces ouvriers morts dans d'aussi tragiques circonstances, le curé fit naturellement sonner les trois cloches... Le préfet Vel-Durand était arrivé, il s'indigna qu'on rendit de tels honneurs à de vils plébéiens. Sentant sa lâcheté abritée par les trois mille cavaliers qu'il a fait venir en toute hâte, ce Juif se souvint de son Talmud qui déclare que les *goyims*, les non-Juifs, sont des « fils de chienne et de la semence de bétail. »

Le commissaire de police accourut au presbytère pour défendre au curé, de la part du préfet,

de faire sonner les cloches pour les trépassés. C'est le seul rapport que le curé Margerin ait eu à ce moment avec un personnage officiel... (1).

L'*Intransigeant* offrit à l'abbé Margerin de payer les funérailles ; il refusa énergiquement. La municipalité s'y prit autrement ; sans en dire un mot au curé, elle fit annoncer par des affiches blanches qu'elle se chargeait des frais des obsèques. Les ouvriers indignés vinrent alors trouver l'abbé Margerin et lui dirent qu'ils n'acceptaient pas que la municipalité donnât un sou pour leurs frères.

— Comment, mes amis, répondit l'abbé Margerin, mais ce serait une honte pour moi que de rien recevoir de la municipalité, de vous, de personne... Il n'y a ici qu'un homme qui doive

---

(1) Ce Vel-Durand, placé à la tête d'un département catholique, est d'ailleurs le type le plus complet du Juif abject ayant toujours l'insulte et le blasphème à la bouche dès qu'il s'agit de la religion chrétienne. Lorsqu'il était à la préfecture de Niort, il reçut un jour la visite de deux religieuses obligées de s'adresser à lui pour une formalité quelconque. Dès que les saintes filles furent parties, le Juif appela le garçon de bureau : « Ouvrez les fenêtres toutes grandes, dit-il, cela pue la religieuse ici. »

se charger des obsèques, c'est moi, c'est-à-dire l'Église.

— De vous, monsieur le curé, nous acceptons tout avec reconnaissance.

On sait quel caractère grandiose eurent ces solennelles funérailles où vingt mille hommes suivirent en silence le cercueil qui contenait les restes inanimés d'êtres jeunes, insouciants, heureux de vivre le matin du 1er Mai et qui, avant la fin du jour, roulaient sanglants sous les balles.

On n'a pas oublié non plus quel écho eut dans toute la France l'éloquente allocution de l'abbé Margerin. Le hasard des événements avait mis tout à coup en évidence un humble curé de village inconnu de tous jusque-là, l'avait fait sortir de l'ombre qui semblait devoir le cacher à jamais aux regards des foules, et il se trouvait que cet homme ainsi pris à l'improviste par la Destinée se révélait le plus simplement du monde ce qu'il était réellement : une âme héroïque et un esprit supérieur. L'épreuve a son utilité. « Les circonstances, a-t-on dit, ne font pas les hommes, elles les montrent. » Il est bon qu'à la veille des drames qui se prépa-

rent, la France sache sur qui compter : aux heures décisives, elle est sûre d'avance de trouver dans tous les grands emplois un Juif pour la déshonorer et la trahir, elle est sûre aussi de trouver dans les plus petits hameaux un prêtre prêt à se dévouer pour les autres, un prêtre dont le courage sera à la hauteur de tous les dangers...

Les prolétaires, en tout cas, peuvent méditer dès à présent sur l'antithèse de Fourmies.

Celui qui ordonne de tirer sur les ouvriers, c'est le Juif, c'est-à-dire l'être qui doit tout au Peuple, qui devrait remercier le Peuple d'avoir fondé au prix de tant de sacrifices cette République que le Juif exploite de toutes les façons.

Celui qui se précipite sous les balles pour relever et bénir les ouvriers que le Juif a fait mitrailler, c'est le pauvre curé pour lequel le Peuple, trompé par des journaux de Ghetto, a été si souvent injuste depuis quelques années.

Il y a des moments, tout de même, où l'on regrette de ne pas être député, ne fût-ce qu'une heure, afin de dire à la tribune française la parole que le pays attend !

Quel dégoût on éprouve alors pour ces eunuques qui affichent la prétention de représenter à la Chambre le parti catholique et qui n'ont jamais ni un mot vibrant, ni un noble mouvement, ni une inspiration généreuse!...

V

LE ROLE DES AUTORITÉS

Le procureur de la République prépare un discours sur l'héroïsme civique. — Le maire de Fourmies. — Dans le cabinet de M. Bernier. — La confession d'un honnête homme. — Isaac trompe le maire et l'annihile complètement. — Les droits du chef de la municipalité en cas de trouble. — Isaac refuse de haranguer les manifestants. — Ce qu'il aurait fallu faire.

A qui revient la responsabilité de cette épouvantable boucherie ? C'est ce qu'il nous reste à déterminer.

Le procureur de la République, M. Lefrançois, semble avoir joué en tout ceci un rôle assez effacé. Retiré à la mairie, loin des alarmes et du bruit, il y polissait sans doute dans le calme et le recueille-

ment, un discours sur le courage civique dans la magistrature ; il peignait Mathieu Molé s'avançant seul à travers les barricades ; nous lirons ce morceau à quelque séance solennelle ou à quelque installation de magistrat.

C'est au maire Bernier qu'incombait la mission, d'ailleurs assez facile, de faire respecter l'ordre sans éclabousser les murailles de cabarets de morceaux de cervelle de femmes et d'enfants.

Le maire de Fourmies que nous allâmes voir avec Guérin nous reçut poliment et nous donna quelques explications vagues. Puis, tout à coup, quand je lui eus rappelé quelques-uns des épisodes de cette journée affreuse, l'émotion le prit, il causa à cœur ouvert et nous vîmes ce cabinet tel qu'il avait été au 1er Mai, avec le téléphone « chaud », selon l'expression du maire lui-même auquel se suspendaient affolés tous les patrons et qui transmettait à chaque minute le même appel : « De la troupe ! de la troupe ! »

Un révolutionnaire aurait eu de la joie à cette évocation de la panique bourgeoise ; il se fût dit que cette société capitaliste était vraiment bien malade, puisqu'il suffisait pour la faire trembler

de la bruyante promenade de quelques ouvriers mis en gaieté par le printemps.

— La vérité sur le drame du 1er Mai, s'écria brusquement M. Bernier, vous voulez la savoir ? La vérité, c'est qu'on peut être maire depuis très longtemps sans connaître la loi.

Alors le maire nous confirma ce que nous savions déjà en partie. Enfant de Fourmies, né de parents fort pauvres, il avait gagné une très honnête fortune comme commissionnaire en laines. Estimé des ouvriers dont sa naissance le rapprochait, aimé des patrons avec lesquels il était constamment en rapports, il avait été nommé maire et il avait géré jusque-là sa petite mairie tranquillement, *à la papa*, comme tout se fait à Fourmies. Il ignorait que d'après l'article 91 de la loi de 1884, le maire est chargé, sous la surveillance de l'administration supérieure, de la police municipale, c'est-à-dire qu'il agit en vertu d'un pouvoir propre et que la police rentre dans ses attributions de magistrat municipal ; or une émeute qui éclate dans une commune regarde évidemment la police de cette commune.

Il est vrai que l'article 99 porte : « Les pouvoirs

qui appartiennent au maire en vertu de l'article 91 ne font pas obstacle aux droits du préfet de prendre pour toutes les communes du département o plusieurs d'entre elles et dans tous les cas où il n'y aurait pas été pourvu par les autorités municipales toute mesure relative au maintien de la sûreté et de la tranquillité publique » ; mais cet article se termine par ces mots : « *Ce droit ne pourra être exercé par le préfet à l'égard d'une seule commune qu'après une mise en demeure au maire restée sans résultat.* »

Non seulement Isaac n'adressa aucune mise en demeure au maire, mais il lui déclara brutalement que du moment que le sous-préfet était là le maire n'était plus rien: il l'annihila absolument et le laissa dans son cabinet « pendant qu'il allait dans une autre pièce tenir des conciliabules avec le commandant Chapus. »

— Ah ! si j'avais su que la loi était pour moi, nous disait le malheureux maire, j'aurais bel et bien mis le sous-préfet à l'ordre, je lui aurais dit : « Laissez-moi le maître dans ma mairie et allez à l'hôtel. »

« J'avais comme un pressentiment, ajoutait

M. Bernier, j'avais supplié qu'on m'envoyât de la cavalerie; « pas d'infanterie ai-je dit, des balles et des baïonnettes, cela tue. » Au moment où M. Isaac était encore sur le marche-pied du wagon, je lui ai renouvelé mes instances. Je suis encore retourné à Avesnes le lendemain, insister pour qu'on m'envoyât un escadron... Tout a été inutile; il y avait un parti pris. »

A deux heures et demie, au moment où Isaac revenait de Wighehies, le maire essaya encore une démarche auprès de lui.

— Est-ce que vous n'allez pas adresser quelques paroles à cette foule? demanda-t-il au sous-préfet.

Isaac haussa les épaules et envoya promener M. Bernier.

Le maire, cependant, avait vu ce qu'il fallait faire, ce qu'il aurait fait s'il avait cru avoir le droit de le faire. Il fallait parler à ces hommes, les « blandoyer » comme on dit dans le Nord, prononcer de ces paroles sonores qui ont toujours tant d'action sur les masses : « respect de la loi; manifestation d'autant plus saisissante qu'elle sera pacifique, conduite calme et digne de vrais républicains. » Ces phrases auraient produit d'autant plus d'effet

que cette population était candide encore, point blasée sur les mots pompeux comme les Parisiens, étrangère à tout sentiment d'ironie...

Il n'est pas un Français parmi ceux qui me lisent qui n'eût agi ainsi, qui ne se fût mis toute la journée à côté des officiers, qui n'eût montré constamment l'autorité civile à côté de l'autorité militaire. C'était là le plus élémentaire devoir; il faut être lâche comme un Juif pour ne pas l'avoir fait; il faut être vil comme les Opportunistes et certains membres de la Droite pour approuver le Juif qui ne l'a pas fait.

— Et après la fusillade? demandâmes-nous au maire...

— Après, monsieur... je ne sais rien. Je me souviens que j'ai essayé de m'appuyer sur une console et que je n'ai pu y réussir... Cette console semblait fuir devant moi, mes jambes flageolaient sous moi et j'étais aussi incapable de penser que de marcher... Songez! monsieur, que je suis Fourmisien, moi, j'ai vu naître quelques-uns des jeunes gens qui ont été tués dans cette maudite journée... J'ai joué enfant avec leurs pères; je suis comme conscrit de la même classe que le père de Giloteaux.

A ce moment notre interlocuteur avait des larmes plein les yeux et nous nous sentions, nous aussi, prêts à pleurer. Devant la douleur de cet homme en cheveux blancs qui se confessait si loyalement et s'accusait de s'être laissé tromper, nous étions, Guérin et moi, véritablement remués au plus profond de l'âme. Nous nous inclinâmes en pressant les mains du maire et nous sortimes pour aller manger à l'hôtel de la Providence une soupe verte qui me fit mal au ventre et un perdreau qui était coriace...

VI

LE SOUS-PRÉFET ISAAC ET LE COMMANDANT CHAPUS

La conversation d'Isaac et du commandant Chapus. — Ce que le sous-préfet a pu dire à l'officier. — Puissance d'ensorcellement du Juif. — Pourquoi le commandant Chapus ne parle pas. — L'honneur du 145e de ligne. — Intérêt qu'avait l'Allemagne à cette expérience du fusil Lebel. — Le peuple et l'armée. — Centenaire de l'émancipation des Juifs.

Plus nous avançons dans ce récit et plus la lumière se dégage. C'est au prix d'une illégalité, par une véritable usurpation de fonctions qu'Isaac s'est emparé de toute l'autorité à Fourmies ; bien résolu à n'accomplir aucun des devoirs qui étaient les siens, il dépouillait les autres des droits qui leur appartenaient :

Qu'a pu dire Isaac au commandant Chapus dans « les conciliabules », pour employer l'expression même du maire Bernier, qu'il eut avec lui ? Quelles histoires a-t-il racontées à cet officier qui parait d'une intelligence au-dessous de l'ordinaire? Par quels mensonges l'a-t-il circonvenu ! Lui a-t-il montré un faux ordre du ministère de la guerre? Lui a-t-il dit que Constans tenait à avoir une journée?

Avec les Juifs il faut s'attendre à tout. Nous avons vu Altmayer exécuter dans un autre genre des tours véritablement fantastiques, fabriquer dans le cabinet du juge d'instruction, sur le bureau même du magistrat, un faux ordre de mise en liberté. Ces gens-là, d'ailleurs, ont, quand ils le veulent, une puissance d'enveloppement, d'ensorcellement particulier ; ce sont des sorciers, des magnétiseurs. Regardez-les opérer, ils fascinent peu à peu la victime qu'ils ont choisie comme le serpent fascine l'oiseau.

J'ai vu des malheureux que les Juifs ont dépouillés, mis tout nus comme des petits saint Jean; ils venaient me raconter leurs infortunes. Il y avait toujours dans l'influence qu'ils avaient subie quel-

que chose qui ne s'expliquait pas. — « Comment vous, un homme raisonnable, connaissant la vie, ayant gagné un petit pécule par votre intelligence et par votre travail, avez-vous pu vous laisser rouler comme cela? — Je ne comprends pas, monsieur; quand j'ai vu cet homme entrer chez moi, j'ai deviné que le malheur entrait derrière lui, je me suis senti perdu... et j'ai fait tout ce qu'il a voulu. »

Le commandant Chapus qui, encore une fois, ne parait pas avoir la tête très solide, a évidemment subi une pression de ce genre sur le cerveau. S'il en est ainsi, pourquoi ne parle-t-il pas? C'est qu'il est bien convaincu que s'il parlait il serait écrasé.

Toute l'armée, qui méprise et qui hait Freycinet, sait en effet que le ministre de la guerre est toujours prêt à humilier et à briser les officiers français pour faire bassement sa cour aux politiciens. Ce qu'il a fait dans cet ordre avant même que n'éclatât l'affaire Reinach est absolument inouï. Après avoir menti au général Hubert Castex, il l'a fait condamner par un conseil d'enquête composé en violation de tous les règlements. Il s'est conduit d'une façon honteuse avec le brave colonel Brémond d'Ars. Il a mis enfin le comble à sa lâcheté

dernièrement : sur l'ordre de Gery Legrand, il a arraché la croix d'honneur à un officier, M. Mas, qui comptait vingt ans de service. Le seul crime de cet officier était d'avoir été condamné pour diffamation, comme gérant d'un courageux journal, le *Lillois*, qui révèle au pays les trahisons et les méfaits d'Israël.

Les journaux juifs, comme la *Lanterne*, ont le droit d'insulter nos officiers, de les traîner dans la boue, de les couvrir d'ordures, mais c'est un crime contre l'honneur, aux yeux de Freycinet, que d'attaquer les fils de Judas !

Malgré tout, si le commandant Chapus peut expliquer le massacre autrement que par une défaillance momentanée, il devrait parler au risque de briser sa carrière.

La situation faite à ce malheureux 145e de ligne est effectivement déplorable. Tout a été dit sur ces souvenirs de gloire auxquels chaque régiment tient comme à un patrimoine de famille. Pendant un demi-siècle le 57e de ligne qui enleva la première redoute à la Moskowa conserva le surnom du *terrible* qui lui avait été donné pendant la campa-

gne d'Italie. Le 12e de ligne est resté pour tous le *brave, le régiment d'Arcole* parce que Bonaparte avait saisi le drapeau de ce régiment pour franchir le pont. Le 48e s'enorgueillit d'avoir sauvé l'armée avec Ney à Krasnoë, le 14e d'avoir été décimé à Eylau. Certains corps sous le premier Empire excitaient la terreur par leur seule présence et l'on se souvient du passage où le général Marbot nous raconte la panique qui s'empara des Allemands lorsqu'à Dresde, une des portes de la ville s'ouvrant tout à coup, ils aperçurent avec leurs grands bonnets à poil les grenadiers d'Oudinot que l'ennemi ne savait pas là.

Qui ne devine les grosses plaisanteries des officiers prussiens trouvant devant eux le 145e de ligne sur un champ de bataille et disant à leurs soldats : « N'ayez pas peur : voilà le 145e de ligne où les chefs sont si peu maîtres d'eux-mêmes qu'ils tirent sur des femmes et des enfants de huit mois sans prendre même le temps de faire les sommations. »

A quel mobile obéissait Isaac en prenant ainsi toutes les précautions pour qu'une catastrophe se

produisit ? Pourquoi refusait-il, de concert avec le préfet juif Vel-Durand, d'envoyer de la cavalerie sous prétexte qu'on n'en avait pas, alors que le lendemain du massacre il y avait trois mille cavaliers à Fourmies ? Pourquoi se substituait-il au maire ? C'est là jusqu'à présent le secret d'Israël, puisque Opportunistes et Droitiers ont été d'accord pour refuser l'enquête.

Ce qui est certain, c'est que depuis longtemps les Antisémites d'Allemagne nous annonçaient que les fusils Lebel seraient essayés sur des Français. L'Empereur Guillaume, paraît-il, attachait beaucoup d'importance à une expérience de ce genre, car les constatations faites sur des Asiatiques n'ont qu'une utilité secondaire.

L'expérience est faite désormais. Il est démontré que la blessure du fusil Lebel est mortelle ou relativement légère ; la balle fait des trouées nettes au lieu de faire des esquilles ; ou bien elle tue immédiatement, ou bien elle permet la restauration du tissu parce qu'elle perfore sans dilacérer et sans émietter le tissu. Une des blessées, par exemple, qui a eu la rotule et l'articulation du genou perforées, a pu marcher au bout de deux

mois avec conservation de la flexion du genou.

Il me semble aussi, quoique je n'aie pas vu cette observation relevée par les médecins, que la balle du fusil Lebel, par suite peut-être de la violence de la commotion, de la secousse qu'elle imprime à celui qui est frappé à courte distance, produit sur l'être tout entier un ébranlement analogue à celui qu'on nomme le *choc* de chemin de fer. Tous les blessés que j'ai interrogés avaient l'air d'être encore sous l'impression du coup reçu ; ils paraissent, comme les blessés de chemin de fer, avoir quelque chose de cassé dans leur mécañisme intérieur ; ils sont tout drôles...

Le fait n'a rien que de très explicable. Nous sommes impressionnés en raison directe de l'agitation des corps avec lesquels nous sommes en rapports. Plus grande est cette agitation, plus grandes seront nos émotions. Il est donc évident qu'un projectile qui traverse l'organisme avec une très grande vitesse impressionne tous les tissus qu'il traverse en raison même de cette vitesse ; or, comme le système nerveux est partout et qu'il porte toutes ses impressions au centre nerveux, c'est-à-dire au centre encéphalo-rachidien, il est

non moins évident que nos centres nerveux seront impressionnés en dernière analyse en raison des émotions perçues par tous les organes sensitifs...

Pour un souverain comme l'Empereur Guillaume, qui ne pense qu'à l'armée, et que passionne tout ce qui touche aux questions militaires, ce sont là des indications qui ont leur prix et qu'il a dû payer à leur valeur puisqu'il avait le désir de se les procurer.

Au point de vue moral Fourmies a rendu un service beaucoup plus considérable à l'Allemagne.

Ce qui fait l'étonnement de l'Europe, c'est de voir combien la France s'identifie avec son armée, combien l'armée est restée populaire. Les lettrés, les êtres de raffinement et de nervosité ont souffert cruellement de cette promiscuité de la caserne qui, pour certaines natures délicates, susceptibles ou tendres, doit être effectivement un supplice : ils se sont soulagés un peu en nous montrant les vexations, les abus, les vilains côtés de l'existence militaire, mais leurs livres n'ont été que des manifestations isolées.

Non seulement ce service obligatoire qui désor-

ganise la vie sociale, qui prend l'homme au moment où il est en train de se faire une position ou de fonder une famille, qui prolonge pour lui la période des études ou des débuts, a été accepté de tous sans récriminations trop vives, mais encore l'homme du peuple ne garde point un trop mauvais souvenir de son passage dans les camps. C'est dans le sang, dans l'essence de notre race.

« Je ne raisonne plus dès que j'entends les tambours », disait Chateaubriand. Chacun est un peu ainsi et les ouvriers les plus avancés oublient bien vite, dès qu'ils voient flotter le drapeau, toutes les théories des Sans-Patrie, tous les discours des réunions publiques sur le cosmopolitisme... Quand les officiers sont justes pour leurs hommes et sévères pour eux-mêmes, ne cherchant pas, comme on dit, à *couper* à un exercice, prêchant d'exemple en un mot, ils sont vite, non point respectés seulement, mais aimés de leurs soldats.

Nos officiers, sous ce rapport, ont pour la plupart été heureusement inspirés; ils ont eu une conception très élevée du devoir militaire, ils ont compris qu'ils étaient regardés par des yeux plus observateurs que ceux des tourlourous d'autrefois,

et ils ont laissé une bonne impression à ceux qui ont servi sous leurs ordres. On comprend, sans qu'il soit nécessaire d'insister, de quelle importance cet état d'esprit serait au moment d'une guerre.

Je citerai comme exemple de ces dispositions ma conversation avec un ouvrier très socialiste de Fourmies. Je lui demandais des renseignements sur le commandant Cacarrié, dans le bataillon duquel il avait été ; il en parlait en termes excellents, presque avec affection : « C'est un guerrier », me disait-il.

La fusillade de Fourmies fit remonter à la surface toutes ces vieilles haines de la Commune, toutes ces rancunes éteintes, toutes ces odeurs de tuerie fratricide, tous ces souvenirs de guerre civile, que le Peuple, l'éternel martyr, avait généreusement oubliés.

Après la fusillade ce fut horrible. Les hommes, les femmes, les enfants, montraient le poing aux pauvres soldats du 145e, qui étaient cependant irresponsables du sang versé, puisqu'ils n'avaient fait qu'obéir ; on les insultait de toutes les façons, on leur crachait à la figure, on leur criait : « Si vous aviez eu devant vous des Prussiens, vous

n'auriez pas osé tirer ! » Quand ils passèrent au Cateau, la foule ameutée hurlait : « A l'eau ! A l'eau ! » Ils courbaient la tête... Que vouliez-vous qu'ils fissent ? Tuer les mères dont on avait tué les enfants. Et après ?

Le commandant Chapus fut obligé de s'enfuir à Ancenis. Son existence à Maubeuge était un supplice de tous les instants ; il était l'objet de la réprobation générale, tout le monde s'éloignait de lui, il vivait dans cet isolement sinistre qu'a décrit Victor Hugo.

Laissez passer Caïn ! il appartient à Dieu !

Le commandant Cacarrié a dû s'applaudir de sa conduite. Il a ramené son bataillon du 84e propre et sans tache de sang, salué par tous. Il avait dû lire la *France juive* et il s'était dit que, dès qu'il y avait un Juif dans l'affaire, il fallait faire attention et regarder où l'on mettait le pied. Que nos chers officiers français méditent cet exemple ! Toutes les fois qu'un fonctionnaire juif donnera un ordre, qu'ils se défient et qu'ils se disent qu'il doit y avoir quelque trahison là-dessous.

Quoi qu'il en soit, on en est réduit aux hypothèses sur les motifs qui ont pu déterminer Isaac à supprimer le maire de Fourmies et à le réduire à un rôle passif ; on peut tout supposer, on ne peut rien affirmer.

Peut-être Isaac a-t-il voulu simplement célébrer à sa façon le centenaire de l'émancipation des Juifs en 1791 que certains journaux qui ont toute honte bue ont eu l'aplomb de rappeler comme une date glorieuse ?

Beaucoup de projets avaient été mis en avant à ce propos. D'après ce qu'annonçaient le *Gaulois* et les *Archives israélites*, les Juifs de marque devaient se cotiser à cette occasion pour offrir à la France un hôpital — ce qui était d'une jolie insolence comme allégorie. Isaac a trouvé mieux. Il a songé à ces millions de prolétaires qui se sont fait tuer sur tous les champs de bataille de l'Europe, dans les révolutions, dans les émeutes pour faire triompher ces principes de 89 qui n'ont profité qu'aux Juifs; il a pensé à toutes ces révoltes du peuple contre toutes les inégalités et toutes les autorités qui ont abouti à faire de Rothschild le maître de la France ; il a voulu commémorer

toutes ces choses dans l'année même du centenaire et, au lieu d'offrir à la France un hôpital, comme le demandaient le *Gaulois* et les *Archives israélites*, il lui a offert un charnier.!.

VII

ISAAC SELIGMAN, SOUS-PRÉFET DE FOURMIES
OU HISTOIRE
D'UNE FAMILLE JUIVE PENDANT CINQUANTE ANS

Le fonctionnaire juif. — Comment un Juif s'introduit dans les fonctions publiques. — Une monographie de famille-type.

Comment advint-il qu'un Hébreu fit, un jour de Mai, disparaître du monde des vivants de pauvres baptisés auxquels le soleil, jouant sur les premières frondaisons des arbres, semblait doux à regarder?

C'est ce qu'il nous faut expliquer maintenant en reprenant les choses d'un peu loin, car ces pérégrinations de Juifs sont toujours intéressantes.

Isaac peut être considéré comme un des plus

curieux spécimens du fonctionnaire de cette République hébraïque qui déshonore et qui ruine la France. Ils sont quelques-uns comme lui, issus de vagues pays, portant des noms plus ou moins retouchés, sortis de familles plus ou moins véreuses qui, devant l'encombrement de la Finance, se sont décidés à opérer dans les administrations de l'Etat.

La plupart ont choisi cette carrière sans entrain et faute de mieux; ils sont entrés dans les fonctions publiques comme un voleur poursuivi entre dans une maison dont il voit la porte cochère entr'ouverte. L'un d'eux, qui doit être dans les grandeurs aujourd'hui, avait commis d'assez importants détournements chez un changeur du passage Jouffroy; il était un peu inquiété par la police. » Qu'à cela ne tienne! » lui dit son oncle, « on n'aura pas l'idée de te chercher sous l'habit brodé du fonctionnaire. » Et il en fit séance tenante un chef de cabinet et un conseiller de préfecture, ce qui est, d'ailleurs, absolument contraire à la loi.

Les Isaac nous arrivent de Bavière, mais c'est par l'Algérie qu'ils ont pénétré dans la patrie française après avoir laissé en route leur nom de

Seligman qui les gênait sans doute à traîner pendant un aussi long voyage.

Il nous faut donc nous munir de patience si nous voulons débrouiller un peu ensemble les origines passablement embrouillées de cette tribu en marche.

Ne regrettez pas l'effort d'attention que je vous demande et persuadez-vous bien que la seule façon de connaître le Juif serait de faire des monographies de famille-type qu'on suivrait depuis une cinquantaine d'années et qui aideraient à comprendre l'évolution de cette race et la façon dont elle a conquis la France. Ceci a pour vous le plus immédiat intérêt. Quand le rideau se lèvera sur les grands événements qui empliront la fin de ce siècle, les Juifs, maîtres de tout, comptent bien être les acteurs principaux du dernier acte de l'histoire de France. Je crois qu'ils se trompent et je suis convaincu que le pays aura un réveil de bon sens, et qu'au moment de la déclaration de guerre le peuple et l'armée fraterniseront et commenceront par exterminer l'ennemi intérieur avant de courir à la frontière. Il n'en est que plus nécessaire de savoir à qui l'on a affaire.

1

Simon Isaac et ses frères.

Les Isaac Seligman étaient huit frères, tous étaient nés en Bavière d'une famille de bouchers; tous ont été garçons bouchers, même le chef actuel de la famille, le patriarche, le grand Simon Isaac.

Regardons le défilé des huit frères.

1° L'aîné, Simon Isaac, juge au tribunal de commerce de Constantine, est arrivé dans cette ville en 1844 ou 1845 et y a été établi par leur oncle à tous, connu sous le nom de Hertz, qui faisait les tissus à Constantine comme associé du Juif Dalsème de Nice.

Peu de temps après son arrivée, Simon Isaac eut un petit chagrin pour recel de drap de troupe volé par le maître-tailleur du 3e zouaves, lequel fut lui-même frappé de deux ans de prison.

A la suite de cet accident, Simon Isaac vendit son magasin à un confrère du nom de Meyer en laissant à ce dernier son frère Emile Isaac comme employé intéressé; il se retira momentanément en Allemagne; mais, ayant constaté que

les Français étaient encore plus faciles à mettre dedans que les Allemands, il revint trois ans après, racheta son magasin et s'y établit définitivement. Plus tard, dans le but de se faire naturaliser, il poursuivit et obtint sa réhabilitation grâce à la complicité de quelques imbéciles naïfs, dont les fils sont aujourd'hui les domestiques du Juif que les pères ont aidé jadis à sortir de la boue.

Simon Isaac fit, d'ailleurs, beaucoup plus d'escompte que de commerce et cela au taux usuraire que l'on devine : il est depuis longtemps retiré des affaires mais non de la politique, car c'est à lui et aux siens que le département de Constantine doit d'être courbé depuis quatorze ans sous le joug du Juif Thompson.

Simon eut quatre garçons : Adolphe, Gustave, Ferdinand, Charles et une fille Emma. Les fils sont insignifiants et n'ont guère fait parler d'eux.

La fille vint à Paris et y rencontra Thompson alors à ses débuts. Très riche aujourd'hui grâce aux coups de la bande opportuniste, Bône à Guelma, l'emprunt tunisien, les opérations de la Franco-Egyptienne, Thompson était alors dans la plus profonde misère et la fille de Simon Isaac l'aida à

ce moment, ce dont plus tard Thompson se montra reconnaissant.

Mlle Isaac épousa ensuite un officier d'administration, un Juif du nom de Francfort. On n'a pas oublié le bruit que fit le suicide de ce malheureux qui se tua il y a quelques années sur une plage normande. Mme Francfort se remaria quelques temps après avec un peintre d'un certain talent, M. Brouillet.

2° Le second frère Isaac, Hertz, boucher de son état, eut de petits ennuis pour faux poids : il est mort il y a trente ans environ (mort accidentelle ou suicide); il a laissé une famille nombreuse dont l'aîné a eu un très gros chagrin. Les autres sont aujourd'hui dispersés un peu partout, particulièrement en Tunisie.

3° Le troisième, Ferdinand Isaac, boucher comme le précédent, eut un assez gros chagrin à la suite d'une banqueroute à Sétif; il avait déjà levé le pied à Oran ; surpris trichant au jeu à Sétif et conduit au parquet, il tenta de se suicider. Il est mort il y a une douzaine d'années, laissant une fille Sophie mariée à son oncle Emile Isaac; c'est la mère du sous-préfet d'Avesnes;

elle eut en Algérie de grands succès de beauté.

4° Le quatrième, Gottlieb, boucher, leva le pied à Constantine, laissant des affaires inextricables, et s'est refugié en Amérique. Il a laissé plusieurs enfants qui n'ont plus reparu dans le pays.

5° Le cinquième, Siméon, boucher, a été plusieurs fois mêlé à des affaires suspectes, achat de bœufs volés, etc. Condamné une fois en correctionnelle, il a obtenu un arrêt d'acquittement en appel.

6-7° Les sixième et septième, garçons bouchers à Constantine, ont depuis longtemps quitté le pays. On ne sait ce qu'ils sont devenus.

8° Le huitième et dernier, Emile Isaac, a épousé sa nièce Sophie, fille de Ferdinand; c'est le père d'Isaac, le sous-préfet d'Avesnes, et il a droit à une mention spéciale.

2

Émile Isaac.

Avec son frère Simon Isaac, Emile Isaac fut le réel fondateur de la grandeur de la famille.

Emile Isaac débuta par un procès qui ne lui fit

point honneur. Après la banqueroute de son frère Ferdinand, père de sa femme, Emile Isaac réclama comme privilégié une somme de 40,000 francs que Ferdinand était censé avoir donnée en dot à sa fille Sophie. De là procès scandaleux avec les créanciers. Comment Ferdinand avait-il pu donner 40,000 francs alors qu'il avait quitté Oran en état de déconfiture? S'ils avaient été réellement donnés, ces 40,000 francs n'avaient pu l'être qu'au détriment des créanciers d'Oran et, si Emile les avait reçus il s'était par cela même rendu coupable d'un détournement d'actif. Dans tous les cas, par sa prétention, Emile était toujours complice de détournement, soit au préjudice des créanciers d'Oran, soit au préjudice de ceux de Constantine ou de Sétif où Ferdinand avait également fait banqueroute (1).

Emile Isaac se consola vite de cet insuccès, et à la grande poussée juive qui suivit la guerre de 1870, il eut sa large part du triomphe. Grand commerçant, grand escompteur, chef incontesté du

(1) Voir pour édification complète les considérants des jugements et arrêts rendus dans cette affaire et déboutant Emile de ses prétentions injustifiables.

parti opportuniste et inspirateur du journal *l'Indépendant*, il fut le véritable maître de Constantine.

Le 1er décembre 1890, il quitta vers onze heures et demie le Cercle civil où il avait passé la soirée avec ses amis et rentra chez lui à Dar-el-Bey, une immense maison dans laquelle il occupait un magnifique appartement.

Vers 2 heures et demie du matin, la concierge entendit des gémissements ; elle n'y prêta pas attention tout d'abord, puis elle finit par se lever et elle aperçut le corps d'un homme accroché aux barreaux de fer de la grille qui fermait le magasin Akiba dans l'intérieur de la cour de Dar-el-Bey. Le corps était suspendu par la tête et par une épaule ; en plongeant il s'était empalé par la tête et avait exécuté ensuite un mouvement de rotation autour de cet épouvantable pivot.

On accourut, on apporta des lumières et l'on poussa bientôt un cri de surprise. C'était M. Emile Isaac qui était empalé !

S'était-il empalé *proprio motu?* avait-il été empalé par des mains criminelles? S'était-il suicidé? Avait-il été assassiné? Les journaux de la localité

et de l'Algérie tout entière discutèrent beaucoup là-dessus.

Le *Nouveau Progrès de l'Algérie* apprit au public qu'Emile Isaac était chauve et qu'en rentrant chez lui il avait mis une calotte sur sa tête et avait chaussé des pantoufles. Avant de passer sur le palier de l'escalier par la fenêtre duquel la chute avait eu lieu, il avait pris les clefs de son appartement dans sa poche.

« Est-il admissible, faisait observer judicieusement notre confrère, que l'on se coiffe d'une calotte et qu'on mette des pantoufles quand on a l'intention de s'empaler? »

Emile Isaac, cependant, avait survécu une heure à ces horribles souffrances et il avait même prononcé quelques paroles. Malheureusement, comme la plupart des Juifs français, il baragouinait un affreux jargon tudesque et il avait été impossible de deviner ce qu'il voulait dire. Je m'explique cela : je n'ai vu Spuller qu'une fois et je n'ai pu comprendre un mot à ce qu'il bredouillait.

Le lieutenant des pompiers Arnaud, dit le *Nouveau Progrès*, prétend que M. Emile Isaac lui a dit : « Laissez-moi! Assez... » Tandis que d'autres pensent qu'avec

son accent allemand, M. Isaac a dit : « Laissez-moi, assassin ! »

Bref, l'instruction entière est à refaire, et elle est devenue beaucoup plus difficile. On ne peut que s'étonner que les magistrats présents, quand on a descendu le corps d'Emile Isaac, n'aient pas eu la pensée d'interroger le malheureux. Un signe de tête suffisait à édifier sur la question du suicide, de l'accident ou du crime.

Je crois, quant à moi, qu'il y avait quelque part dans la ville un Arabe atrocement exploité par les usuriers juifs qui se faisait une pinte de bon sang en assistant à tout ce remue-ménage. Il devait rire de ses dents blanches en entendant tous ces commentaires et il savait probablement à quoi s'en tenir.

Ce qui est certain, c'est que la vérité ne fut jamais connue. C'est ce qui arrive généralement quand il s'agit des Juifs, ils disparaissent dans des drames inexplicables. La malédiction du Golgotha s'accomplit en eux par les *faits divers*. Quand ils ne tuent pas les autres comme le sous-préfet d'Avesnes, ils se tuent eux-mêmes comme Émile Isaac et Francfort. Ils sont nés dans des énigmes, ils ont vécu dans des mystères et ils meurent dans des conjectures...

3

Ferdinand Isaac (l'homme de Fourmies).

Le fils d'Emile Isaac, le petit Youddi algérien mâtiné d'Allemand, vit naturellement s'ouvrir toutes grandes devant lui les portes que les Français trouvent fermées. Dès qu'on eut constaté qu'il n'était bon à rien, on le mit dans l'administration et on le confia à Charles Thompson, gouverneur de la Cochinchine, puis au retour, à vingt-trois ans, on le nomma secrétaire du préfet de la Dordogne.

Notre courageux confrère du *Combat périgourdin*, M. A. de Lacrousille, rencontra le monsieur en ce temps-là et il nous en donne un *instantané* qui n'est pas mal :

On se souvient ici de celui que Rochefort appelle le *petit hébreu algérien* et qui était bien le type le plus répugnant de cette tribu cosmopolite, la grande famille israélite.

Au physique, une tête anguleuse, le visage blafard, aux pommettes aiguës, les yeux en trous de vrille, le regard faux et fuyant, et sur cette face blémie, où couraient parfois des roseurs maladives, comme des plaques

de mauvais sang, s'agrippait, mousse rongeante, une barbe jaunâtre, rare et dure. Seul le nez, presque droit, faisait tache au milieu de cette figure sémite.

Le buste mal fait, les jambes trop longues, les épaules hautes et envoûtées des races qui ont subi un long esclavage, lui donnaient l'air d'un pantin; ses grands bras terminés par des mains crochues de saisisseur complétaient l'illusion.

Au moral, un parfait crétin, vantant fort son éducation d'ancien barbiste et prouvant à toute heure les lacunes d'une instruction plus que rudimentaire. Dans les premiers temps, on lui laissait quelque initiative, on ne compta bientôt plus ses gaffes, car il était en matière d'administration d'une ignorance crasse; on en fut réduit, au bout de quelques jours, à le chasser des bureaux; il eut simplement désormais la direction des écuries et la surveillance du chenil. Chasser, monter à cheval, danser, il s'en acquittait encore assez bien.

Insolent comme un laquais avec tous ceux qu'il trouvait ses inférieurs, il était au contraire vil et plat avec les députés et sénateurs influents. Dans les salons où on l'admettait en dépit de ses manières primitives, il jouait au cocodès, minaudant autour des dames qui par ironie l'appelaient le bel Isaac, leur débitant de navrantes fadeurs et de désespérantes banalités.

On raconte, sous le manteau, qu'il fit à la préfecture des petits profits appréciables lorsque les Empain, tout heureux d'empocher trois millions, sur les cinq que

leur donnait si naïvement le département, payaient grassement certaines complaisances.

Mais le tour de force du drôle, ce fut de se faire décerner une médaille d'or pour une action d'éclat qu'il n'avait jamais accomplie. Les Juifs n'aiment pas seulement l'argent, ils veulent aussi parfois des honneurs et puis, dans une médaille d'or, il y a de l'or.

C'était à l'époque où eut lieu la terrible catastrophe de Chancelade ; sous la colline éboulée, de pauvres ouvriers périrent grâce à la coupable impéritie de l'ingénieur Bère, un autre Juif, celui-ci. Pour aller à la recherche des cadavres, des braves exposèrent leur vie; Isaac n'en était pas, il tenait trop à sa peau, ce qui ne l'empêcha pas de se *proposer* pour une médaille d'honneur et de l'obtenir.

On en fit longtemps des gorges chaudes, à Périgueux.

Grâce à la protection de Thompson, Isaac fut nommé bientôt sous-préfet de Puget-Théniers où il n'était jamais, car il passait sa vie autour de la roulette de Monte-Carlo.

Dès qu'il fut mis en présence d'Isaac, Constans éprouva la joie qu'éprouva Lacenaire en rencontrant Avril à l'estaminet de l'*Epi-scié* et Soufflard en trouvant Lesage chez la belle Alliette; il se dit : « A nous deux nous ferons quelque chose! » Vous savez ce qu'ils ont fait!

Je me suis un peu attardé à vous raconter la genèse de ce personnage, mais je crois que ces notes intéresseront tous ces petits employés français qui me témoignent tant de sympathie.

Qu'en dites-vous, mes camarades, vous qui, après des examens difficiles, voyez votre jeunesse s'écouler avant d'arriver à un emploi qui vous permette de vivre; surnuméraire, expéditionnaire, commis rédacteur, voilà vos étapes; tous les trois ans vous avez une petite augmentation, 1.800, 2.100, 2.400, parfois une gratification de cent francs au 31 décembre quand les chefs n'ont pas jugé à propos de la confisquer pour augmenter leurs gros traitements.

Employés des Postes, vous trimez dans les ambulants; l'hiver vous passez de l'atmosphère glaciale du dehors à l'atmosphère surchauffée du wagon où, pressés les uns contre les autres, il vous est impossible de respirer: il faut, sans perdre une seconde, classer des monceaux de lettres, résister à la migraine que donne la chaleur des lampes, tendre votre volonté pour ne pas commettre la plus légère erreur... Une lettre perdue, une absence injustifiée, une distraction, et voilà les réprimandes

les amendes, les mises à pied qui pleuvent sur vous!

A vingt-cinq ans le descendant des Juifs allemands est sous-préfet d'un arrondissement comme Avesnes qui contient des communes de 18,000 habitants, il représente le gouvernement de la République. Vous croyez qu'on se permettra seulement de le blâmer quand il a causé par sa lâcheté, s'il ne l'a pas provoqué volontairement, un effroyable massacre? On lui donne de l'avancement et on l'appelle à Paris où il pourra s'amuser tout à son aise!

Pensez-vous que je sois un énergumène comme l'affirment les beaux seigneurs du parti conservateur qui se sont faits les défenseurs de M. de Rotshchild lorsque je dis que les Juifs sont nos maîtres? Trouvez-vous que j'aie exagéré en disant que tous les hauts emplois sont aux Juifs lorsqu'il suffit qu'un événement imprévu se produise pour qu'on s'aperçoive que dans le département du Nord où la population est restée presque partout catholique, il y a trois administrateurs juifs: Vel-Durand préfet, Mossé sous-préfet de Valenciennes et Isaac sous-préfet d'Avesnes?

Faut-il que les chrétiens soient veules, avachis, privés de tout ressort pour supporter un joug aussi ignominieux, pour admettre cette déchéance, cette mise hors la loi qui les frappe?

Vous avez entendu parler de M. des Rotours, le neveu ou le cousin du député? Le jeune des Rotours se présente au concours institué au ministère des Affaires étrangères et qui est fort rigoureux, il passe un examen exceptionnellement brillant, il est reçu un des premiers. On refuse de l'admettre au ministère parce qu'il appartient à une famille notoirement catholique.

M. des Rotours, le député du Nord, a trois cent mille livres de rente. C'est un brave homme puisqu'il a voté l'enquête sur les événements de Fourmies Comment ne lui est-il pas venu à l'idée de faire imprimer à cent mille exemplaires et de faire placarder dans tous les faubourgs de Paris une petite affiche ainsi conçue :

Courtes réflexions soumises au bon sens du peuple français.

« J'ai un neveu qui s'appelle comme moi des Rotours, ce qui est son droit, car tout le monde ne peut pas

s'appeler Meyer ou Lévy. Ce neveu, après un examen victorieusement subi, a été déclaré indigne d'entrer dans une administration française parce qu'il était catholique.

» Voilà comment les gens qui nous gouvernent comprennent la liberté des cultes, « cette précieuse conquête de 89. »

« Le Juif Isaac Seligman a été nommé sous-préfet à vingt-cinq ans sans avoir subi aucun examen et son premier soin a été de faire essayer le fusil Lebel sur des ouvriers et des ouvrières françaises.

» Vous voyez ce que cela vous rapporte d'être gouvernés par des Juifs ! »

Les passants auraient tous lu cette affiche et ils auraient tous dit : « Ce des Rotours a raison. » Vous auriez vu les Juifs passer vite et serrer les fesses en regardant la foule ameutée devant ces placards comme le jour ou nous avons fait envahir la Bourse par des camelots qui vendaient à tous la belle brochure de Jacques de Biez sur les trahisons de la Haute Banque et le complot des Juifs allemands.

Les Hébreux, en effet, ne sont pas aussi rassurés qu'ils le paraissent et ils se doutent bien que ce peuple qu'ils foulent si durement aux pieds se ré-

veillera un jour implacable et terrible dans sa colère.

Dans une autre occasion le gouvernement, dans l'intérêt même des Juifs, aurait hésité peut-être à mettre un citoyen français hors la loi uniquement parce qu'au lieu d'aller à la synagogue il lui plait d'aller à l'église...

VIII

L'ASSASSINAT DE FOURMIES DEVANT LA CHAMBRE

L'âme des conservateurs se révèle là tout entière. — Une férocité de portiers. — Constans et la Droite. — La vraie doctrine de l'Église à ce sujet. — La consultation de l'abbé Defourny. — M. de Montfort et les lois existantes. — Pourquoi les congrégations ne se soumettent-elles pas aux lois existantes? — Noble attitude du comte Albert de Mun. — Quatre-vingt-quatre députés de la Droite refusent l'enquête. — Les Juifs, voyant que les catholiques prennent le parti d'Isaac, en profitent pour insulter la sainte Vierge. — Un scrutin à conserver. — Les officiers de marine devant les conseils de guerre.

Jamais la Droite n'eut une plus belle occasion de prendre une attitude qui l'aurait grandie devant le pays. Il était évident que « les fonctionnaires du Centre », pour employer la jolie formule de Bar-

rès, étaient décidés d'avance à absoudre Isaac et Constans. Il faut ajouter même que ce vote n'avait rien que de très naturel de leur part. Des Opportunistes nommés au grattoir par le ministre de l'Intérieur, suspendus sans cesse au coffre-fort des Juifs allemands, ne vivant que de pots-de-vin, de faveurs gouvernementales, de trafics louches ne pouvaient faire autrement que d'approuver la fusillade sans demander d'explications. En revanche, devant ces cadavres de Français, il semblait que des hommes qui se vantent d'être chrétiens devaient réclamer à grands cris que la lumière fût faite complètement.

On peut dire que le jour où la question fut portée à la tribune l'âme des conservateurs se révéla tout entière.

Ce sont des êtres à la fois poltrons et féroces; ils n'ont plus l'énergie des hommes de main qui frappent personnellement; ni au 24 Mai, ni au 16 Mai ils n'ont trouvé parmi eux un gaillard qui eût le tempérament d'un Morny ou d'un Saint-Arnaud. Leur Fourtou n'a jamais osé faire arrêter Gambetta qui se serait enfui comme Boulanger, et quand il s'est agi de lutter contre les 363, il n'a

même pas eu le courage de bandit que Constans montra contre le parti boulangiste.

Ce manque d'énergie chez les conservateurs provient uniquement de la peur qu'ils ont de risquer leur personne; il ne s'explique pas par une bonté naturelle, par ce sentiment de belle pitié qui animait les Bourbons, qui les empêcha toujours de se défendre et qui faisait dire à Louis XVI, dans la lettre à son frère qu'on a publiée dernièrement: « Dumouriez m'a proposé divers plans pour déjouer les complots des Jacobins, des Robespierre et des Danton, mais cela ne se pouvait faire sans une grande effusion de sang. J'aime mieux être la victime des méchants que de souiller ma vie par la mort d'un seul Français. »

S'ils sont trop pusillanimes pour verser le sang pour leur compte, les conservateurs aiment le sang versé par les autres; ils s'approchent de la flaque, y trempent leurs doigts et disent à ceux qui ont tué: « Voulez-vous me permettre de goûter? »

Au fond quelques-uns de ces gentilshommes semblent avoir été conçus dans des soupentes; ils ont des âmes de portiers... Vous vous rappelez le

portier après la Commune? J'en vois encore un dans l'avenue des Champs-Elysées....

Les exécutions sommaires avaient cessé mais les arrestations continuaient et des soldats conduisaient entre deux haies de baïonnettes un groupe de fédérés...

Soldats et fédérés se ressemblaient beaucoup ; les soldats étaient harassés, ils avaient des uniformes tout usés, les fédérés étaient encore plus mal en point ; ils avaient l'air de s'emmener réciproquement sans qu'on sût au juste quels étaient les vainqueurs et les vaincus ; ils semblaient se dire : « Allons boire un coup et que cela finisse! »

Derrière eux marchait, en gesticulant, un gros concierge dodu et bien portant, qui montrait le poing aux captifs et qui criait aux soldats : « Tuez-les tout de suite! tuez-les donc! Ne les emmenez pás jusqu'à Versailles! »

C'est avec de pareils sentiments que les hommes de l'Assemblée de Versailles gâtèrent la plus belle situation qu'on pût voir. Il semblait que Dieu eût fait vraiment pour le rétablissement de la monarchie ce miracle qu'on avait tant annoncé. Les députés de la Droite arrivaient dans des conditions

exceptionnellement favorables à leur cause ; ils étaient luisants comme des sous neufs ; étrangers aux fautes de l'Empire, ils avaient la chance que ce fussent les traîtres du 4 Septembre, les Simon, les Favre, les Picard qui eussent présidé eux-mêmes aux hécatombes sans exemple qui suivirent la Commune, qui fussent les Syllas bourgeois de ces massacres sans pitié. Les hommes de la Droite n'avaient qu'à répudier ce balai sanglant qui venait de faire la besogne, à envoyer les hommes du 4 Septembre à la Nouvelle-Calédonie, à proclamer l'amnistie et à ramener le Roi en lui faisant faire son entrée par Belleville. Dans ces conditions le roi aurait été reçu comme le bon Dieu et il n'est guère supposable qu'on eût trouvé dix Parisiens disposés à se faire tuer pour des avocats qui venaient de leur tirer dessus...

Les conservateurs n'ont pas eu de repos qu'ils n'aient fait leur chose de cette répression impitoyable, qu'ils n'aient tiré la couverture à eux et concentré sur leurs têtes les malédictions des orphelins et des veuves. C'est ce qu'ils sont en train de faire pour Fourmies ; dans quelques années — s'il ne lui arrive pas malheur d'ici là — Constans

dira : « Moi ! je ne demandais pas mieux que de laisser ouvrir une enquête sur Fourmies ; ce sont les conservateurs qui n'ont pas voulu et je n'ai pas osé les contrarier. »

Ceci dit, regardons nos amis de la Droite à l'œuvre.

Vous souvenez-vous de la campagne des décrets et des imprécations qu'on vomissait contre le ministre de l'Intérieur, contre le Constans qui, avec son cynisme ordinaire, avait accepté cette répugnante besogne afin de pouvoir tripoter quelque temps dans les fonds secrets?

« Le bagne ! oui, monsieur, vous irez au bagne ! c'est dans le Code. Pénétrer sans mandat dans une maison habitée, cela est puni des travaux forcés. Déshonorer l'armée en l'employant à ces œuvres ignominieuses, faire de nos soldats les complices des bandits qui crochettent des serrures!... Prendre au collet de saints religieux, les maîtres de notre jeunesse et le respectable vieillard qui est resté vingt ans chez les sauvages qui, eux du moins, l'aimaient et le considéraient ! Et cet aumônier de 1870 qui portait sur sa poitrine la croix qu'il

avait gagnée sur les champs de bataille ! Ah ! scélérat ! mécréant ! excommunié ! argousin ! casseur de porte ! vous n'échapperez pas au châtiment. »

Dix ans après le vieux malfaiteur apparaît tout à coup couvert de sang. On vient de tuer sans rime ni raison de malheureuses créatures humaines, des femmes, des enfants !...

L'assassin tend aux hommes de la Droite la main qu'il n'a pas même pris la précaution de laver et il leur dit : « Eh bien ! mes enfants, il paraît qu'on a fusillé le petit Pestiaux et le petit Cornaille. Vous n'avez pas envie, n'est-ce pas, de savoir comment cet accident est arrivé ?

— Ma foi non, disent les Baudry d'Asson, les Du Bodan, les Kergariou, les La Ferronnays, les Doudeauville, les de Lorgeril, les Montsaulnin et les Reille.

— Vous allez me donner un blanc-seing en refusant l'enquête ?

— Comment donc !

Je ne crois pas qu'il existe dans notre histoire politique, pourtant féconde en étonnantes palinodies, un spectacle plus écœurant que celui de l'homme des décrets, soutenu par tous ces catholiques et

tous ces grands seigneurs, dans une question où il semble que des êtres au cœur généreux auraient donné tort même à leurs amis.

La question telle qu'elle se posait était toute simple. Au point de vue de la loi divine dont se doivent préoccuper avant toute chose des députés chrétiens, elle a été admirablement exposée dans une consultation magistrale publiée par l'abbé Defourny dans l'*Univers* (15 mai 1891). Ce prêtre au cœur apostolique s'était, on le sait, voué à la cause du Peuple, et il mourut en s'occupant encore de lui puisqu'il fut frappé d'apoplexie à une séance des Cercles catholiques d'ouvriers.

J'ai lu dans un journal, écrit l'abbé Defourny, que le commandant a fait lui-même les sommations. Je me refuse à y croire. En effet, il n'appartient pas à l'exécuteur de prononcer la sentence, et la loi ne désigne les hommes de la force armée que comme exécuteurs requis par les officiers civils désignés qui prononcent et requièrent. On ne se requiert pas soi-même. Dieu dès le commencement, dit saint Optat, a tracé lui-même les voies des formes judiciaires. Il a prononcé que celui qui verserait le sang d'un homme son frère méritait de mourir lui-même. En même temps il ne

voulut pas que Caïn fût exécuté, parce qu'il n'y avait alors qu'un homme, Adam, pour prononcer et exécuter tout ensemble. Ici encore, la loi française est conforme à la loi et à la jurisprudence divines. C'est l'officier civil qui prononce que tel rassemblement est criminel, et qu'il doit se disperser ; c'est la force armée qui exécute, le cas échéant.

Il ne servirait à rien de dire qu'il y avait motif légitime d'ordonner à une troupe de tirer parce que des individus faisant partie de l'attroupement, mécontents d'arrestations irrégulières faites le matin à propos d'un drapeau tricolore, et maintenues par le maire malgré sa promesse, jetaient des briques aux gendarmes, et qu'il en était tombé sur des soldats. La différence est grande entre des briques ou des pierres et les balles des fusils Lebel qui tuent infailliblement ceux qu'elles atteignent. Les violences et voies de fait, par le jet de briques ou pierres, n'ont tué personne du côté des gendarmes ni de la troupe. Elles étaient illégales et punissables de peines graduées, prévues au code, mais elles ne constituaient pas le cas de légitime défense de la vie ni un motif suffisant et légitime pour commander le feu.

Le cas est encore formellement prévu par nos lois. Qu'on lise le code pénal, où il est traité de la *rébellion* avec violences et voies de fait, même avec *sang versé* (sans la mort) ou seulement les articles 209 et 212. On verra qu'il fallait à Fourmies, malgré les briques ou les

pierres lancées, « avertir », faire les sommations légales, avant de procéder par l'exécution à mort. Il le fallait, pour être en mesure de faire bénéficier les jeunes filles, les enfants et même les hommes sans armes de l'attroupement qui se seraient dispersés, de l'article 100 du Code pénal. Cet article 100 dispose, en effet, que ces catégories de personnes seront absolument exemptes de toute peine, eussent-elles fait partie d'une « bande » procédant par violence, et « assemblée pour crime » même contre le chef de l'Etat ou contre la forme du gouvernement. Il fallait donc les avertir et les sommer avant de les exécuter, afin que, selon la prescription de la loi française, écho ici encore du *Non occides* de la loi divine, ils pussent être indemnes de toute peine.

Il n'y a rien à répondre à cela et il faut remercier le noble prêtre d'avoir sauvé par sa protestation l'honneur des doctrines catholiques dont les députés de la Droite ont fait si bon marché (1).

(1) En Angleterre, dit encore l'abbé Defourny, il y a, en cas d'émeute, l'obligation légale de lire publiquement le *Riot-Act* aux émeutiers (c'est l'équivalent des sommations prescrites en France) préalablement à l'emploi de la force armée. Le magistrat anglais sait que la force armée ne lui obéirait pas s'il la requérait sans avoir lu le *Riot-Act*. L'officier qui commanderait le feu (s'il s'en rencontrait) et même les soldats qui lui obéiraient seraient traduits devant les tribunaux, condamnés à divers dommages et peines et s'ex-

S'il y avait encore une ombre de justice dans les controverses, les journaux qui se prétendent socialistes devraient nous donner acte de cette déclaration et je persiste, malgré tout, à espérer que lorsque les socialistes seront vainqueurs, ils ne confondront pas des catholiques tels que nous avec les Pharisiens implacables de la Chambre qui en haine du peuple ont léché les bottes ensanglantées de Constans... Fusillez-nous si vous voulez, mais du moins que ce ne soit pas à la même heure, et j'ajouterais même, si ce n'était pas abuser de votre obligeance, ne nous fusillez pas au même endroit — afin que nos dépouilles mortelles ne soient pas mêlées à celles de ces malfaisants imbéciles.

Les Juifs, en 1848, n'étaient pas encore les maîtres absolus de la France, la loi du 7 juin 1848 sur les attroupements est conforme au droit naturel et au droit divin.

---

poseraient même à être pendus. Chez nous, ce sont les députés qui se font juges, sans doute en vertu de la séparation des pouvoirs ! Aussi l'on voit quelles belles sentences ils rendent. Chacun son métier !

L'article 3 de cette loi porte : « Lorsqu'un attroupement armé ou non armé se sera formé sur la voie publique, le maire ou l'un de ses adjoints, à leur défaut le commissaire de police ou tout autre agent ou dépositaire de la force publique et du pouvoir exécutif, portant l'écharpe tricolore, se rendra sur le lieu de l'attroupement. Un roulement de tambour annoncera l'arrivée du magistrat. Si l'attroupement est armé, le magistrat lui fera sommation de se dissoudre et de se retirer. Cette première sommation restant sans effet, une seconde sommation, précédée d'un roulement de tambour, sera faite par le magistrat. En cas de résistance, l'attroupement sera dissipé par la force. — Si l'attroupement est sans armes, le magistrat, après le premier roulement de tambour, exhortera les citoyens à se disperser. S'ils ne se retirent pas, trois sommations seront successivement faites. En cas de résistance, l'attroupement sera dispersé par la force. »

Il ne pouvait y avoir de contestation à ce sujet. Ce n'est que plus tard, à la séance du 17 mai 1891, lors de l'interpellation de M. Chiché, qu'un de ces portiers sanguinaires dont je parlais tout à l'heure, M. de Montfort, souffla Fallières qui bafouillait selon son habitude et lui révéla l'existence d'une vieille loi du 3 août 1791 que tout le monde ignorait.

L'article 25 de cette loi porte, paraît-il, ceci :

Les dépositaires des forces publiques appelés, soit pour assurer l'*exécution de la loi*, des jugements et ordonnances ou mandements de justice ou de police, *soit pour dissiper les émeutes populaires et attroupements séditieux*, et saisir les chefs, auteurs et instigateurs de l'émeute ou de la sédition, ne pourront déployer la force des armes que dans trois cas :

« *Le premier*, si des violences ou voies de fait étaient exercées contre eux-mêmes ;

« *Le second*, s'ils ne pouvaient défendre autrement le terrain qu'ils occuperaient ou les postes dont ils seraient chargés ;

« *Le troisième*, s'ils étaient expressément autorisés par un officier civil, et dans ce troisième cas après les formalités prescrites par les deux articles suivants.

Voyez-vous ce Droitier qui se révèle comme le défenseur des lois de 1791, comme un partisan du principe des « lois existantes » ? Alors pourquoi vos congrégations ne veulent-elles pas se dissoudre puisqu'elles sont condamnées par les « lois existantes? » Pourquoi avez-vous troublé tout le pays en protestant contre ces « lois existantes » ?

Quelle confiance voulez-vous que le Peuple ait dans nos affirmations à nous autres, écrivains,

penseurs, remueurs d'idées, lorsque le premier intrigant venu nommé député, grâce à sa fortune, peut compromettre la cause catholique en démentant par un vote de complaisance toutes les thèses que nous avons soutenues ?

A la rigueur, vous pouvez vous faire comprendre du Peuple lorsque vous venez lui dire : « Voilà trois forbans méprisés de tous, Ferry, Constans, l'associé funeste à Puig y Puig; Cazot, l'homme de la Société d'Alais au Rhône, qui ont découvert, en feuilletant les codes, dans lesquels ils cherchaient les moyens de voler impunément, une vieille loi centenaire ? Trouvez-vous que cela suffise pour priver des citoyens d'un droit sacré, du droit d'association? Le Peuple, qui a le cœur large et l'esprit droit, vous répondra : « Evidemment non ! » En revanche, il vous regardera avec le plus souverain mépris lorsque, vous viendrez lui dire, comme M. de, Montfort et ses amis : « Les lois existantes n'existent pas lorsqu'il s'agit d'empêcher des Jésuites ou des Dominicains de vivre en commun; elles existent lorsqu'il s'agit de fusiller les ouvriers. »

C'est avec cette politique de Tartufe pratiquée

par nos prétendus chefs que nous en sommes arrivés à horripiler tout le monde.

Il est probable que si on posait la question de cette façon à M. de Montfort, il ne saurait quoi vous répondre ; il n'a jamais tant réfléchi ; il irait épancher son chagrin dans le sein virginal de Rouvier et le féliciter de son dernier discours en faveur de la Haute Banque.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer la complète absurdité de cette loi de 1791 chère au cœur des hommes de la Droite, peut-être parce qu'elle annonçait la Terreur.

Un dépositaire de la force publique chargé de l'exécution « des ordonnances de police » voit une bonne en train de secouer un tapis par la fenêtre ou de déposer des ordures sur la voie publique, il lui dresse un procès-verbal ; la bonne est mal disposée, elle flanque un soufflet à l'agent. Il y a « voie de fait », l'agent est autorisé à « déployer la force des armes » et il passe son sabre à travers le corps de l'insurgée. Il y a tous les jours à Paris vingt ou trente voies de fait contre les agents et il y aurait tous les jours trente morts d'après la théorie de M. de Montfort. Heureusement les agents

sont, pour la plupart, de braves gens, ils ont le respect de la vie humaine pour laquelle M. de Montfort parait professer une si souveraine indifférence, et ils se contentent de conduire le récalcitrant au poste (1).

(1) Les journaux conservateurs ont-ils écrit d'assez belles phrases sur le massacre qui suivit la manifestation de la place Vendôme le 22 mars 1871! Un soldat marchait en tête porteur d'un drapeau tricolore comme Giloteaux, mille à douze cents personnes suivaient et s'efforçaient de pénétrer sur la place Vendôme gardée par les bataillons fédérés. L'officier qui commandait pour la Commune, Johannard, disent les uns, Maljournal, disent les autres, ordonna de tirer sans avoir fait aucune sommation.

Il y eut douze morts et de nombreux blessés, entre autres ce charmant et chevaleresque Henri de Pène et notre excellent confrère Jollivet.

On fut unanime pour flétrir cet acte de barbarie et tous les ans on le flétrit toujours un peu quand revient l'anniversaire.

Pourquoi alors les conservateurs approuvent-ils un acte semblable alors surtout qu'il se produit dans des conditions particulièrement odieuses? A Fourmies, en effet, on n'était pas, comme à Paris en 1871, dans une ville en pleine révolution, à une époque où chacun avait des armes.

Quand on veut comme M. de Montfort en appeler à tout propos à « la force des armes », il faudrait être sûr au moins d'avoir toujours cette force avec soi. Au mois de mars 1871 la force des armes c'était Johannard qui était ouvrier feuillagiste, au mois de mai 1891 c'était le comman-

Le comte Albert de Mun eut, cette fois, une vision très nette de la situation et ceci s'explique aisément. La fusillade avait lieu le 1er Mai au soir, les détails n'avaient commencé à arriver que le 3 et la discussion de l'interpellation de M. Ernest Roche eut lieu le 4.

Le comte de Mun n'eut point le temps de consulter Pierre et Paul, il ne consulta que lui-même, c'est-à-dire le plus droit et le plus loyal des hommes et il fut vraiment magnifique à la tribune. Il le sera toujours en pareil cas.

Je connais de Mun comme si je l'avais fait et je ne sais pas d'être plus préoccupé d'accomplir son devoir, de faire ce que Dieu attend de lui ; malheureusement, c'est un homme qui, raide et presque hautain à certains moments dans sa personne, est au contraire timide dans ses conceptions ; il a peur de ses pensées et il les fait examiner, contrôler, par ses amis de la Droite. Or, dans le monde où vit de Mun, l'idée de l'intérêt général, le désir de

---

dant Chapus ; dans un an ce sera peut-être un ébéniste. Pourquoi ne pas respecter dans le présent afin qu'il soit respecté dans l'avenir ce principe des sommations qui est une sauvegarde pour les femmes et les curieux inoffensifs ?

servir une cause, la préoccupation de répondre aux intentions du pays, sont des sentiments qui n'existent pas; la plupart des hommes de la Droite, je l'ai dit déjà, ne voient qu'eux, mais eux compliqués d'innombrables petits calculs mondains, de convoitises, de vanités.

De Mun, en tout cas, peut être sûr d'avoir réjoui ce jour-là le cœur de ceux qui, sans le flagorner bassement, l'aiment pour ses rares et belles qualités. Ce fut, je l'avoue, une joie très vive pour moi d'apprendre que dans cette circonstance, quelqu'un avait veillé à ce que la cause catholique fût séparée de celle de Constans, des fonctionnaires égorgeurs de Constans et des valets de plume du ministère. Je n'avais pas encore lu le journal et j'appris cela par hasard en entendant causer dans la rue des ouvriers qui se montraient une feuille à un sou et commentaient la séance : « Tout de même, disait l'un d'eux, de Mun n'a pas été pour les assassins ! »

Il est impossible de poser plus nettement la question.

M. le ministre de l'Intérieur, dit le comte de Mun, n'a pas répondu à la question que je m'étais permis de

poser au cours du récit fait par M. Ernest Roche, au moment où la troupe, entourée (1), a dû faire feu, où était le sous-préfet? où était le procureur de la République?

On nous a dit que ces représentants de l'autorité étaient, les uns derrière les soldats, les autres dans une maison voisine, occupés à conférer entre eux. Ce n'était pas là leur place, messieurs les ministres.

Voulez-vous que je vous dise ce qu'ils devaient faire? Au lieu de laisser la troupe en contact avec le peuple, ils devaient l'en tenir le plus loin possible et se montrer, eux, revêtus de leurs insignes, entre elle et les ouvriers, allant à eux, leur parlant, usant de leur autorité pour les maintenir, les calmer et apaiser leur indignation.

Voilà quel était leur devoir. Il y a trois ans, à côté de nous, en Belgique, au milieu des grandes et terribles grèves du bassin de Charleroi, un homme que je ne puis pas nommer (2) parce qu'il me touche de trop près, le gouverneur de la province du Hainaut, se trouvait dans une position semblable : une bande de grévistes s'avançait, excitée, prête à en venir aux mains : la troupe marchait contre elle, elle aussi, animée et menaçante; il l'a fait arrêter et seul, sans armes, sans escorte, il s'est avancé vers les ouvriers, leur a parlé, leur

(1) Ainsi que nous l'avons démontré, la troupe n'était pas entourée du tout.

(2) Le duc d'Ursel, gouverneur du Hainaut, beau-frère du comte de Mun.

a tenu le langage de la raison et de l'apaisement. Pendant ces quelques minutes d'accalmie, les esprits se sont détendus, le sang-froid est revenu aux uns et aux autres, et, au lieu de l'affreuse fusillade de Fourmies, la journée s'est terminée sans effusion de sang.

Voilà ce qu'il fallait faire, et, quoi que vous disiez, vous n'échapperez pas à cette responsabilité.

M. le président du conseil disait tout à l'heure : Si vous ouvrez une enquête, n'en apercevez-vous pas les conséquences? Vous allez mettre en cause les pouvoirs publics.

Eh bien, c'est à lui que je m'adresse, au président du conseil, et non pas au ministre de la guerre, je tiens bien à établir la distinction; je m'adresse à lui et je lui dis : Oui, nous allons mettre en cause les pouvoirs publics; nous allons leur demander des comptes, ouvrir une enquête sur leurs actes. Est-ce que ce n'est pas là le rôle et la mission du Parlement? Est-ce que nous n'avons pas le droit, l'obligation de contrôler les actes de l'autorité publique? Je m'étonne de la parole de M. le président du conseil; je m'en étonne dans la bouche du chef d'un gouvernement parlementaire.

Votre objection me surprend plus encore. Vous nous dites : Allez-vous donc prolonger indéfiniment ce déplorable incident? Ah! monsieur le ministre, je suis sûr que vous regrettez déjà cette parole. Prolonger cet incident! Mais croyez-vous donc qu'il suffira que nous ayons ici voté un ordre du jour pur et simple pour que

l'incident soit clos? Croyez-vous qu'il suffira que vous ayez jeté discrètement et hâtivement sur vos responsabilités et sur la nôtre le voile d'un ordre du jour de confiance pour que tout soit fini, pour que là-bas, il n'y ait pas des morts qu'on enterre dans les larmes et des pauvres gens qui pleurent les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles tués dans cette terrible bagarre? pour qu'il n'y ait pas un trouble profond dans les âmes, une situation effroyable créée entre les ouvriers et les patrons?

Pour éviter à ses amis de la Droite de cacher leur poltronnerie sous un prétexte patriotique, de Mun eut bien soin d'expliquer qu'il laissait l'armée en dehors du débat.

Il s'agit, dit-il, de préciser nettement les responsabilités.

Celle de l'armée est hors de cause; celle des autorités civiles, administratives et judiciaires reste entière : personne ne l'a dégagée; aucun des ministres n'a pu ou n'a voulu le faire.

Eh bien, laissant de côté toute question politique ou ministérielle, je demande à tous mes collègues, à quelque parti qu'ils appartiennent, de s'associer dans une même pensée pour demander que la lumière soit faite pleine et entière.

Et c'est pourquoi je propose, à mon tour, à la Chambre

une résolution conçue dans le même esprit que celle de l'honorable M. Millerand, mais avec cette seule différence, dont je suis certain qu'il ne se plaindra pas, qu'elle est rédigée de manière à bien spécifier pour tout le monde que la demande d'enquête ne vise que les autorités civiles, administratives et judiciaires. En voici le texte :

« La Chambre, déplorant profondément la catastrophe de Fourmies et jugeant que les responsabilités de ce triste événement ne sont pas, jusqu'ici, suffisamment établies, décide qu'une commission d'enquête composée de onze de ses membres sera nommée pour informer de l'attitude suivie par les autorités civiles, administratives et judiciaires du département du Nord. »

Il se trouva dans un débat aussi clairement posé 84 députés de la Droite pour déclarer qu'il était absolument inutile de s'éclairer davantage. Isaac étant Juif, on ne pouvait vraiment voter une enquête qui aurait montré les Juifs sous un jour fâcheux. Le mot, raconte-t-on, fut dit par le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville : « Isaac est un coreligionnaire du baron de Rothschild; une enquête désobligerait le baron ; il n'y aurait pas de fête au printemps prochain et la baronne serait froide pour la duchesse. » Un autre droitier in-

fluent, membre du conseil d'administration de nombreuses sociétés, fut du même avis : « On nous assomme avec les ouvriers de Fourmies ! on a tiré dessus... tant pis pour eux ! Fallait pas qu'ils y aillent. »

Sans doute, les bonnes gens qui se figurent les membres de la Droite comme des hommes de bronze incarnant la vieille droiture française en face de ministres couverts d'infamie, s'étonneront de cette attitude ; ils en apprendraient de bien plus fortes s'ils fréquentaient la Chambre ; ils auraient pu, il y a quelques mois, contempler le baron Reille en proie à une violente indignation.

Que s'était-il passé ? Quel nouvel attentat contre les consciences avait été commis ? Voilà :

Un des rares courageux de la Droite, M. de Ramel, s'était permis de penser que, lorsqu'il s'agissait de maniement d'argent, Constans ne présentait peut-être pas toutes les garanties de délicatesse nécessaires. Il avait demandé qu'une commission de contrôle fût nommée pour vérifier l'emploi des fonds secrets.

Là-dessus, le baron Reille entra dans une véri-

table colère, il apostropha M. de Ramel dans les couloirs et lui dit :

— Je ne vous comprends pas ! Nous n'avons qu'un homme qui mérite nos sympathies et vous l'attaquez ! Si vous continuez, je serai obligé de vous combattre aux prochaines élections...

— A votre aise, répondit M. de Ramel, en regardant son interlocuteur avec dédain.

Le baron Reille démentira sans doute ce propos, mais M. de Ramel est trop loyal pour ne pas reconnaître qu'il a été tenu, et d'ailleurs, le député qui me racontait cette scène à laquelle il avait assisté était si affirmatif qu'il m'a indiqué l'endroit précis de la Chambre où le colloque a eu lieu.

Est-il assez complet comme comédien ce catholique intraitable, ce président du conseil de fabrique de Saint-Pierre du Gros-Caillou qui ne veut pas permettre qu'on attaque l'exécuteur des décrets et qui prend, avec une ardeur juvénile, la défense de l'amant de la petite Grazidou?

Toute l'hypocrisie de ces hommes au double visage se révèle dans ce trait. A ce point de vue, le vote sur Fourmies est précieux, car, je le répète, il

nous montre le fond de l'âme de certains catholiques de la Chambre !

Les Juifs insultent tout ce que nous adorons, ils accablent nos prêtres sous les plus ignominieuses calomnies, et ces Droitiers, que les prêtres toujours dévoués ont contribué à faire élire, n'ont qu'une préoccupation : sauver un petit sous-préfet juif de tout ennui !

Ceci fait comprendre que les Juifs s'en soient donné à cœur joie d'outrager dans la mort une des plus touchantes victimes de la lâcheté ou de la scélératesse d'Isaac. Je ne sais rien de curieux comme l'article consacré à Félicie Pennelier, la jeune fille qui portait un scapulaire. Les Juifs de la *Lanterne* ont été chercher ce scapulaire tout trempé de sang sous la pauvre robe de la morte et ils ont craché dessus publiquement.

La *Semaine Religieuse* de Saint-Claude avait constaté que Dieu avait fait à celle qui avait eu confiance dans la promesse de la Vierge la grâce de recevoir les derniers sacrements et la *Lanterne* s'égaye à ce sujet (1).

(1) *Lanterne* du 23 juillet 1891.

Voici ce que dit le moniteur officiel de M. Marpot, évêque de Saint-Claude :

« Nous recueillons un trait à l'honneur de la dévotion au saint scapulaire du Mont-Carmel dans les récents événements qui sont encore présents à la mémoire de tous.

» Une des malheureuses jeunes filles blessées à mort portait sur elle le scapulaire, et c'est la *seule*... »

Vous croyez peut-être qu'on l'a sauvée? Ah! bien oui !

« C'est la *seule* à qui on ait eu le temps de donner le sacrement de l'extrême-onction! »

Et la *Semaine Religieuse* ajoute sans rire :

« N'y a-t-il pas là une marque visible de la protection de la Sainte Vierge? »

Elle est jolie la protection ! Et puis, quelle morale ! Ecoutez la suite :

« Un quart d'heure après, elle (la pauvre victime) paraissait au tribunal de Dieu, *heureuse, sans doute, du délai que la Sainte Vierge lui avait obtenu pour sa conversion.* »

Voyons, là, franchement, n'est-ce pas mêler le bouffon à l'horrible?

Voilà des malheureux qui subissent le même sort, qui tombent sous les mêmes coups, les uns seront condamnés à l'Enfer parce qu'ils ne portaient pas de flanelle... pardon, de scapulaire, les autres y échapperont

parce que la Sainte Vierge, a dit à saint Siméon Stock (*sic*), en lui désignant un de ces préservatifs faciles à se procurer, même en voyage :

« Quiconque mourra revêtu de cet habit, — il paraît que, dans ce temps-là, un scapulaire était un complet, — ne souffrira pas les peines de l'Enfer. »

Ainsi, du moment où vous portez un scapulaire, vous pouvez vous livrer à toutes les débauches, à toutes les *scrapuleries*, vous êtes sûr d'être sauvé à votre heure dernière, tandis que quelque vertueux que vous ayez été, si vous n'avez pas de scapulaire, vous êtes f...ichu !

Nous ne sommes plus étonné si tant de chevaliers de la tonsure font une vie de polichinelle, ils ont leur petit scapulaire !

Ce serait véritablement scandaleux si le mot n'était donné à la fin. Ainsi qu'on vient de le voir, c'est à un nommé Saint Simon *Stock*, que la sainte Vierge aurait dit la « charitable » parole citée plus haut ; il est probable que ce Saint-Simon-là avait un si fort stock de scapulaires en magasin, que le nom lui en est resté et que la Sainte Vierge, qui avait des bontés pour lui, n'a pas hésité à lui en faciliter l'écoulement par une de ces paroles-réclames qui font époque, comme de nos jours :

« La maison n'est pas au coin du quai. »

Dire qu'il y a encore des gens qui font semblant de croire aux boniments de ces saltimbanques-là !

Les nobles protecteurs d'Isaac, les d'Aillères,

les d'Espeuilles, les Goyon, les Levis-Mirepoix, les Maillé et les Montfort trouvent probablement ces espièglerics judaïques d'un goût tout à fait exquis.

Il serait dommage de ne pas placer sous les yeux de tous les noms des députés de la Droite qui ont déclaré que le massacre de Fourmies n'avait aucune importance, et qu'il était parfaitement oiseux de savoir à qui remontait la responsabilité de cette effroyable catastrophe.

J'engage vivement mes lecteurs de province à conserver cette liste. Nous voilà déjà en 1892 et d'ici un an il faudra se mettre à recommencer la musique... A l'heure actuelle, les Droitiers protestent contre Laur lorsqu'il dénonce les coups de Bourse des Rothschild, et ils applaudissent Isaac, mais devant les électeurs il faudra se chauffer d'un autre bois; c'est alors qu'on sortira les vieux effets oratoires comme on met les fourrures à l'air quand l'hiver approche... Nous avons *pro aris et focis* qui est toujours bon, « l'Ecole sans Dieu », « les saints religieux expulsés de leurs cellules » (bien entendu on ne dit pas qu'on est ami de Constans comme si on avait gardé les

membres de la Haute-Cour ensemble); nous avons aussi « le gouffre » financier (seulement on oublie de faire remarquer que les Juifs qui ont creusé ce gouffre ont toujours trouvé en nous des défenseurs et des appuis). » Enfin, bonnes gens, soyez aussi bêtes que par le passé, faites-vous supprimer vos traitements et attirez sur vous une pluie de contraventions pour envoyer à la Chambre des bons Français, de solides chrétiens comme moi. »

ONT VOTÉ CONTRE LA DEMANDE D'ENQUÊTE :

MM. Abrial, Adam, comte de l'Aigle, d'Ailières, de Bar, Barbotin, de Baudry d'Asson, Bezançon, de Boisboissel, Bourgeois (Vendée), marquis de Breteuil, du Breuil de Saint-Germain, Brincard, Carron, Cazenove de Pradine, Cibiel, de Colombet, Delafosse (Calvados), Delafosse (Ille-et-Vilaine), du Bodan, Dufaure, Dugué de la Fauconnerie, comte d'Espeuilles, marquis d'Estourmel, Fairé, Féraud, Fould, Fouquet, de Fourtou, Gavini, baron Gérard, comte Le Gonidec de Traissan, de Goyon, comte Greffulhe, de Guilloutet, Haussmann, comte de Juigné, Jules Jaluzot, de Kerga-

riou, comte de Kergoray, La Chambre, marquis de La Ferronnays, comte de Lanjuinais, vicomte de La Noue, de Largentaye, La Rochefoucauld duc de Doudeauville, Le Cerf, Arthur Legrand, prince de Léon, Le Roux, comte de Levis-Mirepoix, Loreau, de Lorgeril, marquis de Lur-Saluces, comte de Maillé, Malartre, Mège, de Montéty, vicomte de Montfort, de Montgolfier, de Montsaulnin, Morillot, Müller, Neyrand, Olry, Cunéo d'Ornano, Pasquier, Passy, Paulmier, baron Piérard, Piou, Porteu, de Possesse, Prénat, Rauline, baron Reille, Renard, Bourlon de Rouvre, Schneider, marquis de Solages, de Soland, de Soubeyran, Taudière, de Witt.

Saluons maintenant les gens de cœur de la Droite, qui ont su faire leur devoir.

ONT VOTÉ POUR L'ENQUÊTE

MM. Arnous, Barascud, Bergerot, comte de Bernis, Bigot, Blachère, Blin de Bourdon, Boucher (Finistère), Daynaud, Déjardin-Verkinder, Delahaye, Desjardins, vice-amiral Dompierre d'Hornoy, comte d'Elva, Engerand, baron Es-

chasseriaux, Etcheverry, Fauré, Freppel, général de Freschéville, Froin (Alcée), Gauthier de Clagny, Godelle, Granier de Cassagnac, Grousset, Jolibois, vicomte de Kermenguy, Labat, de la Martinière, de Lamarzelle, marquis de La Rochejacquelein, Laroche-Joubert, Le Cour, Le Gavrian, Le Provost de Launay, Marius Martin, comte de Montalembert, comte de Mun, Peyrusse, colonel de Plazanet, du Breil, comte de Pontbriant, Poulie, Prax-Paris, de Ramel, Robert Mitchell, Roques, des Rotours, Roy de Loulay, du Saussay, Tellier de Poncheville, Vilfeu, vicomte de Villebois-Marcuil, marquis de Villeneuve.

Jetons maintenant un coup d'œil de dédaigneuse pitié sur les députés demi-honnêtes qui, sans approuver l'acte, ont eu peur de se mettre mal avec la Juiverie et se sont abstenus; puisqu'ils n'ont pas assez de virilité pour émettre une opinion ils feraient mieux de s'abstenir tout à fait et de pas se présenter aux élections.

N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE POUR L'ENQUÊTE

MM. comte Armand, de Benoist, Berger (Maine-et-Loire) comte de Colbert-Laplace, marquis de

Cornulier, Dupuytrem, Hely d'Oissel, de la Bassetière, vicomte de la Bourdonnaye, de Lareinty, Lorois, Maréchal, de Saint-Martin (Indre), Gustave Serph (1).

J'espère bien qu'aux prochaines élections il se trouvera un homme du peuple, un curé de campagne pour mettre le nez de ces gens-là dans leur vote, pour leur dire : « Il y a eu du sang versé à Fourmies, « du sang de France, » comme disait Jeanne d'Arc, la conduite du Juif Isaac autorise tous les soupçons, pourquoi donc êtes-vous restés indifférents devant ce crime ? »

Quand ces messieurs seront au pied du mur, ils vous feront le coup de l'armée. Cela se fait avec des trémolos coupés d'interjections : « l'armée... notre armée... Il s'agissait de l'armée ! »

Je ne sais pas si vous avez dans votre arrondissement de Boisboissel ou du Bodan, Kergolay ou Kergariou ; n'hésitez pas en tout cas à lui couper son trémolo en lui disant que le comte de Mun

(1) A cette liste il faut ajouter : *Absents par congé*, MM. le prince d'Arenberg, Caffarelli, Descaure, Galpin, baron de Ladoucette, baron de Mackau, Plichon, Taillandier, comte de Terves.

est aussi bon juge qu'eux en tout ce qui touche l'armée et en lui faisant remarquer que l'honneur de la marine vaut l'honneur de l'armée que personne, d'ailleurs, ne songe à attaquer.

Voici ce qui se passe dans la marine, ce dont les députés ne se doutent peut-être pas :

Un navire est surpris par un cyclone, il se brise dans les mers lointaines sur un rocher qui a surgi tout à coup et qui n'est indiqué sur aucune carte marine. Le capitaine a accompli des prodiges, il est resté sur le pont parfois pendant trois jours et trois nuits pour prendre les mesures nécessaires, il a sauvé son équipage et il a quitté son bâtiment le dernier ; chacun, dans le port où il s'est rendu, le complimente et l'admire... Le navire n'en est pas moins perdu; il y a eu une catastrophe sur laquelle on est désireux de savoir la vérité et toujours, sans qu'il puisse y avoir une exception, ce vaillant, ce dévoué comparait devant un conseil de guerre ; il y comparait sans décorations et sans épée comme un accusé. Rien de plus émouvant et beaucoup d'officiers arrivés aux honneurs se rappellent encore avec attendrissement le moment où, après s'être expliqués, ils ont été acquittés et féli-

cités publiquement par le président du conseil de guerre et sont venus tomber dans les bras de leurs amis :

Ce cas se présente presque chaque année. Le capitaine de vaisseau Desportes, commandant un aviso en Océanie, alors qu'il n'était encore que lieutenant de vaisseau, ne prit pas le courant assez debout en entrant dans la mer intérieure d'une de ces nombreuses îles qui ont la forme d'un anneau. Le navire, assailli en travers, fut jeté sur les coraux de la passe et perdu. Le conseil de guerre ne félicita pas l'officier de la manœuvre qui, paraît-il, était critiquable, mais il le loua de ses courageux efforts pour sauver le navire et de la bonne discipline qu'il avait maintenue dans son équipage avant et après le malheur.

L'amiral Jehenne a perdu plusieurs navires et passé chaque fois en conseil de guerre. Le dernier était le *Henri IV*, en Crimée, pendant un coup de vent fameux. Ce beau navire s'enlisa dans la vase d'où on ne put le tirer. L'équipage devait en même temps s'occuper du sauvetage et répondre au feu des Russes qui étaient sur le rivage et qu'on éloigna à coups de canon.

L'amiral Miet, encore en activité de service, a comparu devant le conseil de guerre après la perte de l'*Hermite* en Océanie ; l'amiral Vivielle également après la perte du *Forfait* qui s'est fait couler par l'éperon d'un cuirassé dans une manœuvre d'escadre.

Tout récemment encore, le 1er décembre 1891, après la perte dans les îles Pomatou du *Volage*, aviso à vapeur de 2e classe, le commandant Julien comparaissait devant le 1er conseil de guerre maritime siégeant à Toulon et présidé par le capitaine de vaisseau Ferrat, et il était honorablement acquitté.

Cette comparution devant un conseil de guerre a-t-elle empêché ces officiers de jouir de l'estime de tous?

A moins d'avoir l'âme d'un Opportuniste il semble que des existences humaines ont plus d'importance qu'un navire, qui n'est qu'un assemblage de fer et de bois. Mêlé à un événement terrible qui reste encore entouré de mystère, le commandant Chapus aurait tout avantage à comparaître devant des juges militaires auxquels il expliquerait pourquoi, puisqu'il craignait d'être forcé, il n'a pas fait ap-

puyer sa ligne par les 200 hommes du 84e de ligne qui étaient l'arme au pied à vingt-cinq pas de là au lieu d'envoyer sans sommations des balles Lebel à de pauvres femmes qui stationnaient sur le trottoir d'en face avec des poupons dans leurs bras.

Si, au lieu d'un grotesque, comme Freycinet continuant la tradition de Crémieux et rêvant de passer comme lui des revues en robe de chambre, nous avions un véritable ministre de la guerre, il y a longtemps que la question serait résolue pour le plus grand honneur de l'armée qui est intéressée à ce que la lumière soit faite.

Du reste les électeurs n'ont qu'à presser un peu les députés opportunistes et droitiers qui ont voté contre l'enquête, ils en obtiendront bientôt les aveux les plus explicites. Les Boisboissel et les du Bodan, les Kergolay et les Kergariou reconnaîtront vite que ce qu'ils ont voulu sauver, d'accord avec les valets du Centre, ce n'est pas l'épée du commandant Chapus mais l'épée de zinc du sous-préfet Isaac à laquelle Rothschild avait défendu de toucher...

IX

LES FEMMES FRANÇAISES ET FOURMIES

Indifférence absolue des « grandes chrétiennes » devant le massacre de ces ouvrières. — Les *professional ladys* de la Charité. — Le Bazar de M Blount. — Absence de toute initiative et de tout élan chez les femmes du monde. — Une conversation avec une Supérieure de couvent. — Les jeunes filles du Sacré-Cœur et les élèves des Jésuites. — La visite aux victimes. — La famille Bastin.

Vous avez regardé les hommes qui se donnent comme les représentants du parti catholique, regardez maintenant les femmes.

Quoi de plus dramatique, de mieux fait pour troubler au plus intime et au meilleur de lui-même un être de sentiment comme la femme que le spectacle de ces ouvrières françaises criblées

de balles comme de vieux soldats, atteintes aux seins, aux cuisses, au ventre? L'homme, à la rigueur, peut murmurer : « Le maintien de l'ordre, les exigences de la discipline... » Mais la femme, la patricienne que la Destinée a comblée de tous ses dons, que peut-elle dire? Elle n'a qu'à s'attendrir, qu'à accourir près du lit des victimes, qu'à tendre le mouchoir de dentelle écussonné d'une couronne de duchesse ou de marquise pour bander la plaie béante des plébéiennes qui gémissent.

Elles sont là une centaine de *professionnal ladys* de la Charité qui, depuis vingt ans, nous ont assourdis du bruit de leurs vertus alternant avec la description de leurs toilettes. Ce sont « les grandes chrétiennes d'autrefois », les chrétiennes de la primitive Église comme disent les journaux juifs, des anges en velours, en peluche, en satin, en surah, en foulardine...

Elles sont bien les « grandes chrétiennes ! » Pas une seule n'a été émotionnée par cette catastrophe. Pas une seule, dans son hôtel luxueux, au milieu de tous les enchantements de la vie heureuse, avec ses babys dormant près d'elle dans la *nursery*, n'a pensé à ces fileuses, à ces tisseuses étendues

sur des lits d'ambulance, à ces mères grondant le matin des enfants turbulents et les retrouvant morts quelques heures après. Pas une n'a eu une inspiration en faisant sa prière du matin, n'a jeté un manteau sur ses épaules, sonné sa femme de chambre, hélé un fiacre qui passait et crié : « A la gare du Nord. »

Vous les retrouverez toutes au printemps prochain, les dures et sèches créatures, au Bazar de la Charité organisé par M. Blount, un Anglais, qui se permet d'être le président du conseil d'administration d'un chemin de fer français ; elles joueront la comédie de la Charité comme les *Pro aris* joueront aux élections la comédie de la défense religieuse : « Servir les pauvres, n'est-ce pas servir Jésus-Christ lui-même ?... Les privilégiés ne se doivent-ils pas à tous ceux qui souffrent ?... »

Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

Il y a là toutes espèces d'œuvres divisées en autant de comptoirs : l'œuvre adoratrice, sanctificatrice, réparatrice et toutes « les grandes chrétiennes » sont là, exhibant pour l'amour de Jésus-

Christ des chapeaux bizarres et des costumes extravagants sortis de l'imagination de Félix et de Worth. Il parait là-dessus des *block-notes* en masse dans les feuilles mondaines où toutes les femmes sont nommées avec une épithète : *gracieuse*, *ravissante*, *admirable*. On y raconte avec un lyrisme débordant toutes sortes d'histoires de misères secourues et de petits éclopés recueillis. Comme on a déjà lu cela une dizaine de fois, on prend le parti de le passer et de chercher un article plus intéressant.

C'est un point qui mérite l'attention quelques instants. On a trouvé des millions pour Murcie, pour les Juifs de Szegeddin, pour ces sales Italiens qui insultaient nos pèlerins et qui criaient sur leur passage : « A bas la France ! Vive Sedan ! » Pour les victimes de Fourmies, l'*Intransigeant* a récolté 14,000 francs en tout !

En réalité, toute initiative et même toute faculté d'émotion spontanée a disparu des hautes classes ; comme certains impuissants auxquels il faut des préparations spéciales, les gens du monde ne vibrent que sous l'incitation de la Presse juive. Toute la puissance cérébrale de l'aristocratie loge sous le

crâne dénudé de Meyer; l'aristocratie n'a des pensées que lorsque Meyer pense et Meyer ne peut pas penser toujours...

C'est Carlyle qu'il faut relire constamment lorsqu'on veut bien se rendre compte de la transformation des âmes. Cette Religion qui, aux siècles passés, était une fois ardente et sincère même chez ceux qui vivaient au milieu de tous les désordres, tend de plus en plus à n'être plus qu'une pratique toute d'apparence et de forme, un simulacre, une idolâtrie, l'adoration de l'idole inerte, du morceau de bois doré auquel on ne croit plus mais auquel on feint de croire.

Au siècle des Catacombes, la fille des Métellus s'en va en habit d'esclave s'entretenir avec des déshérités et des pauvres, vivre de la vie de ceux qui, demain, mourront avec elle de la mort des martyrs dans le cirque... Une princesse russe disparaît, quitte tout... Où est-elle? « Elle est allée dans le peuple », selon l'expression des Nihilistes. La petite poupée catholique élevée au Sacré-Cœur ou aux Oiseaux ne sent point son cœur secoué par un drame comme Fourmies; ce cœur est comme une boîte à musique qui ne joue que cer-

tains airs, il ne faut pas lui demander ce qui n'est pas dans son répertoire, il ne faut réclamer de lui ni improvisation ni élan.

La Charité ne peut s'exercer que dans le cadre d'œuvres réglées à l'avance, adaptées aux convenances de chacun, soumises avant d'être acceptées à l'approbation des baronnes juives comme l'adoption d'un jour pour les Français ou l'Opéra-Comique. Sans doute, les pauvres occupent une place déterminée dans la vie d'une mondaine ; il est convenu qu'à certaines époques, on ira figurer dans des ventes théâtrales, flirter sous prétexte de bienfaisance avec de petits Youtres qui puent souvent d'une façon inconsidérée, chercher des yeux dans la foule élégante le gros baron d'Israël, qui paiera la note de la couturière, mais il n'y a pas à sortir de ce programme. Il est parfaitement admis qu'une femme bien posée puisse avoir un amant, mais on ne comprendrait pas qu'elle eût une idée...

Je me souviens d'une conversation que j'eus à ce sujet avec une Supérieure de province. C'est une femme tout-à-fait remarquable et elle encourage les Antisémites, comme sainte Colette au

quinzième siècle encourageait ceux qui s'efforçaient de réveiller partout les Français endormis, de prêcher la révolte contre l'envahisseur et de frayer le chemin à Jeanne d'Arc. Je ne lui avais pas envoyé mon dernier volume ; elle me le réclama et je lui expliquai le mieux que je pus que le livre était obligé d'aborder parfois des questions délicates, et que, cette fois, j'avais été un peu vif à propos de certains prélats.

— Envoyez, me dit-elle, rien ne m'étonne. Notre Mère, celle que j'ai remplacée et qui est morte toute jeune était d'une admirable beauté ; elle a toujours été respectée de tous et sa vertu n'a été en danger qu'une seule fois... un jour qu'elle était en visite chez son évêque.

La bonne Sœur me demanda ce qu'on pouvait essayer pour émouvoir le public à propos de cet abominable droit d'accroissement qui est un véritable vol fait aux pauvres. « Tous ceux qui parlent de cette question sont ennuyeux comme la pluie... Puisqu'on vous lit, ne pourriez-vous pas écrire une brochure éloquente et chaleureuse qui montrerait à la foule ce qu'elle ignore? »

— Cela ne servirait à rien, lui répondis-je. —

Pour le moment vous n'intéressez plus le public. Ce qui vous a perdu ce n'est pas la Franc-Maçonnerie, la Libre-Pensée, les sectaires; c'est la déplorable médiocrité de la génération nouvelle sortie des couvents et des institutions religieuses. Vos congrégations périssent par les élèves qu'elles ont faits. Si les femmes du monde élevées par les religieuses avaient été de vraies Françaises, vaillantes, spirituelles, audacieuses et charmantes comme les femmes du seizième et du dix-septième siècle, si dans les salons elles avaient poursuivi les Juives et les Juifs de leurs insolences et de leurs railleries, si elles leur avaient rendu la vie impossible, les Juifs parqués dans leurs ghettos dorés se seraient ennuyés comme des rats morts et ils auraient fait cesser la persécution... Vos élèves, au contraire, ont été des cosmopolites, elles ne se sont passionnées pour rien de français. Malgré leurs grimaces religieuses, elles sont devenues les parasites, les compagnes de plaisir, les complaisantes et les *inséparables* (même en ce que ce mot a de plus vilain) des Juives en vue; elles n'ont donc exercé aucune influence sur l'opinion.

— Vous avez raison, me disait la Sœur.

— C'est l'histoire des Jésuites... Vous savez combien j'admire ces hommes si merveilleusement trempés et en même temps de relations si courtoises ; ils m'en veulent un peu en ce moment, mais si j'étais en péril de mort je suis certain que j'en verrais un accourir pour m'assister. S'ils avaient lancé dans la circulation des gars hardis, bruyants, vivants, faisant de l'opposition comme on en faisait au Quartier latin sous l'Empire, allant siffler Rothschild aux courses et les ministres au théâtre, conspuant les Juifs allemands dans tous les lieux de réunion, on aurait fini par s'intéresser à eux. Les Pères nous ont donné de pauvres êtres veules, mous, égoïstes, bien élevés, pas méchants, noceurs en dessous. A la Chambre, ils votent pour Constans; ils voteraient pour l'Antéchrist, s'il portait des bottes de gendarmes.....

« Ce n est pas la faute de ces bons Pères. La substance, la force vitale, le ressort manquent aux représentants de la noblesse et de la haute bourgeoisie ; ce sont des classes épuisées et les jeunes opportunistes qui peuplent les associations d'étudiants n'ont pas plus de flamme, d'enthousiasme,

d'esprit de dévouement que les élèves des Pères ; seulement ils appartiennent au parti vainqueur et ils n'ont pas besoin de l'énergie qui est nécessaire aux vaincus pour essayer de renverser leurs oppresseurs. Ce qui est certain c'est qu'on ne peut compter en rien sur ces jeunes gens, je l'ai constaté dans le *Testament d'un Antisémite* parce que c'était la vérité. Les Juifs leur ont barbouillé la figure avec l'eau mal odorante de la pissotière de Germiny, ils les ont appelés pédérastes, ils ont traîné leurs maîtres dans la boue... Jamais les élèves des Jésuites dont quelques-uns possèdent d'immenses fortunes ne nous ont aidés dans notre lutte contre la Juiverie, jamais ils n'ont prêté le moindre concours à Morès.

« Avec des défenseurs aussi débiles il ne faut pas s'étonner que personne ne prenne plus au sérieux les infortunes des congrégations. L'expulsion des religieux fut une grosse affaire en 1881 ; si elle se renouvelait aujourd'hui elle s'accomplirait au milieu de l'indifférence générale... Ne vous découragez pas pour cela, ma chère Sœur, priez Dieu pour que les grands établissements d'instruction religieuse nous fassent une génération moins

soumise aux Juifs, mais persuadez-vous bien qu'avec la génération présente il n'y a rien à faire... que de belles ventes au Bazar de la Charité, sous la direction de M. Blount. »

C'est en visitant les victimes dans leur maison qu'on a bien la sensation que des femmes qui ne sont point venues auraient dû venir à Fourmies.

On nous avait donné pour guide la petite Rose Bastin, une belle fillette avec des yeux noirs superbes, intelligente et gracieuse, et avec elle nous cheminions à travers les rues où les demeures ouvrières se serrent les unes contre les autres... Comme on savait que nous n'avions pas l'intention de tuer personne et qu'on n'ignorait pas notre mépris pour Isaac et pour Constans, chacun nous adressait un bonjour amical et les parents accouraient pour nous conter quelque épisode de l'horrible drame.

Qu'elle eût été bien reçue la patricienne qui fût venue apporter là, dès le premier jour, non point seulement un peu d'or, mais le cordial de quelque humaine et douce parole ! Qu'elle eût été remerciée et bénie la femme de cœur qui serait venue

dire : « Mon mari est député, député chrétien, député français ; il prendra votre cause en main à la Chambre, il exigera qu'une enquête soit faite ; en ce moment il est peut-être à la tribune, attaquant Constans, jetant un à un à la face du misérable tous les détails de son ignominieuse existence... Moi qui ne suis qu'une femme, j'accours pour vous consoler, pour prier et pleurer avec vous. »

Hélas! nous savons quelle posture ont les faux paladins de la Droite quand les sous-préfets juifs font tirer sur les *Klipoth*, les filles non-juives, bonnes à tuer quand on ne peut les utiliser pour la débauche (1) — cibles pour les balles Lebel, quand elles ne servent pas de pelotes pour les longues

(1) Le Talmud enseigne (Traité Sanhédr., f. 52, 2) que Dieu n'a défendu aux Juifs que l'adultère avec la femme du prochain, c'est-à-dire du Juif et qu'il y a exception pour la femme des autres, c'est-à-dire des non-Juifs. Ce précepte est la conséquence logique du principe qui refuse aux chrétiens la qualité d'hommes, qui les assimile aux chiens, aux chevaux, aux porcs. L'institution du mariage ne peut exister que pour des êtres humains ; les chrétiens étant des animaux ne se marient pas, ils s'accouplent.

Je sais bien que les journalistes républicains, qui passent

épingles que Bloch, le marchand de diamants, enfonçait, avec des frémissements de volupté, dans le sein pantelant de ses victimes. Nous connaissons le patriotisme des duchesses et, si nous avons vu la duchesse d'Uzès, à la grande revue des mails, conduire, au milieu des huées des lads et des garçons d'écurie, le mail-coach d'un Juif bavarois, nous n'avons pas entendu dire qu'elle ait mis les pieds à Fourmies.

---

leur vie à prétendre que certains enseignements de l'Église sont incompatibles avec la société moderne, font la sourde oreille lorsqu'on leur exhibe ces prescriptions qui expliquent la tranquillité avec laquelle le Juif nous foule aux pieds. Elles n'en sont pas moins très formelles, et tout récemment encore, un Juif du Wurtemberg, poursuivi pour adultère par sa femme, Juive également, demandait à être jugé d'après le droit talmudique qui n'admet pas qu'un Juif ait commis un adultère lorsqu'il a eu des relations avec une Chrétienne.

Le compte rendu de ce procès a été donné par un journal de jurisprudence, le *Berliner juristiche Wochenschrift* (28 décembre 1891).

Un animal ne peut se marier, il ne peut davantage posséder. C'est pour cela que tous les biens appartenant à des chrétiens sont déclarés *Hefker*, objet de libre exploitation, terre libre. Ainsi que le déclare le livre du Kahal, tout ce qui existe et tout ce qui respire appartient au Juif, il a le double droit : le droit d'Asaka-Meropïé, droit d'*Asaka* sur les propriétés (depuis les entrailles de la terre jusqu'aux profondeurs des cieux) — le droit de *Méropïé* sur les personnes.

La sœur de Rose Bastin, Emilie Bastin, a été une des plus cruellement atteintes. La pauvrette a failli être amputée des deux jambes comme le maréchal Lannes et Moreau. Elle a reçu trois balles à travers les cuisses, deux de fusil Lebel et une de revolver, ce qui prouve que les gendarmes et les agents de police ont eu l'infamie de viser les femmes, car si on ne peut savoir où ira une balle Lebel, on est toujours sûr de son coup quand on tire avec un revolver d'ordonnance sur un but placé à quelques pas (1). Rien de navrant à tenir entre ses doigts comme ce grossier jupon troué de balles et si différent des dessous pleins de promesses des héroïnes de Bourget.

---

(1) Les psychologues retrouveront là une nouvelle manifestation de cette férocité innée au cœur de l'homme que j'ai déjà soulignée. On vient de commander à trente-quatre soldats de faire feu avec ce terrible fusil Lebel qui, si la plupart des hommes n'avaient pas tiré en l'air, auraient couché deux cents cadavres sur le pavé... Quel besoin un homme de police peut-il éprouver de pousser sa petite note dans cet orchestre de mort, d'ajouter son coup de revolver particulier à cette meurtrière fusillade dirigée sur une bande de femmes et de jeunes gens sans armes ? C'est le plaisir, que voulez-vous, l'espoir peut-être aussi d'être décoré par Constans.

Nous ne pourrons causer avec Emilie Bastin qu'à la sortie de une heure et demie, au moment où elle viendra pour dîner et en attendant nous examinons cet intérieur d'ouvriers composé de deux pièces très larges, très blanches, avec quelques fleurs qui mettent là une poésie. Ils sont sept à vivre là-dedans. L'ancêtre, un vieillard de quatre-vingt-dix ans, mange tranquillement sa soupe et ne parait pas savoir grand'chose sur le 1er Mai. La mère, une maigre énergique, avec une tête de paysanne usée par la vie, ne s'explique pas davantage comment la catastrophe est arrivée.

Voici Emilie Bastin qui entre, elle va peut-être nous renseigner mieux? Ma foi non... Elle avait travaillé jusqu'à une heure et demie comme aujourd'hui, chez M. Guinnot, elle revint à la maison et sa mère lui promit vingt sous si elle voulait ne pas sortir; la curiosité l'emporta. « On lui avait dit qu'il y avait des soldats » et elle courut jusqu'à la place. Elle ne s'est pas senti blessée; elle a éprouvé seulement un très léger choc et elle a dit en riant à Louise Hublet, à côté de qui elle était : « Je viens de recevoir un joli caillou ! » A ce moment elle voit tomber Louise Hublet, elle se baisse

pour lui demander ce qu'elle a et elle s'aperçoit qu'elle est couverte de sang ; elle s'enfuit épouvantée, frappe désespérément à la porte d'une maison voisine qu'elle trouve fermée, reprend sa course et vient rouler à la Bague d'Or ; c'est là qu'elle reçut les deux dernières balles...

« Mangez votre soupe, mon enfant ! » disons-nous à la jeune fille en nous apercevant que la soupe aux pois placée devant elle commence à se refroidir. » Il serait inhumain, en effet, de l'interroger plus longtemps. Avec son teint blanchâtre de morte vivante, sa figure mélancolique, la malheureuse fait peine à voir, elle regarde tout avec des yeux vagues et pleins de terreur comme si elle avait toujours l'effroyable vision devant elle ; elle était, en outre, ce jour-là, dans une période toujours douloureuse pour la femme et la blessure qu'elle a reçue dans de pareilles circonstances lui a complètement tourné le sang.

On a fait, d'ailleurs, travailler trop tôt la blessée. Au bout de deux mois elle allait mieux, elle pouvait marcher un peu ; on a prétendu qu'elle se promenait pour son plaisir et on a supprimé le modique secours qu'elle recevait de la mairie.

On remplirait un volume rien qu'avec le récit des victimes. Comme dans toutes les scènes où le Juif figure, une fantaisie particulière, une fantaisie macabre, le côté opérette des choses se mêle à l'horreur du drame. Cette petite ville où rien ne s'était jamais passé d'exceptionnel a des étonnements comiques en se voyant sillonnée sans cesse par des *reporters*, des photographes, des Anglais. Elle attend le 1er Mai prochain avec un mélange de curiosité et d'effroi en se disant : « Qu'est-ce qui va encore arriver ? »

—Monsieur, nous dit l'excellente femme qui tient l'hôtel de la Providence, j'ai vu jusqu'à vingt-cinq *reporters* à cette table !

En revanche la disparition des commis-voyageurs intrigue et navre à la fois notre hôtesse. Il parait qu'autrefois il en venait chaque jour cinq ou six ; depuis le 1er Mai on n'en voit plus; ils ont changé leur itinéraire.

— Qu'est-ce qui les empêche de revenir ?

— Que voulez-vous? Ils n'ont pas confiance; ils ont peut-être peur de recevoir des coups de fusil...

CONCLUSION

Les mensonges de Constans. — Ce qu'on ose dire à la tribune française. — La dépêche de Vel-Durand. — La Presse républicaine. — Ranc ou le bouzingot devenu sénateur. — Il célèbre les vertus des Seligman! — Constans triomphe grâce à la lâcheté universelle. — La séance du 19 janvier. — Laur ou le héros sans biceps. — Un membre de la Droite qui interpelle dans sa culotte. — La fin de Constans.

Tel est ce drame de Fourmies qu'il faut, je le répète, considérer comme un microcosme où l'on voit tout ce qui a un rôle dans l'organisation sociale actuelle gravitant autour d'un petit sous-préfet juif qui met tout le monde sens dessus dessous. Nous avons voulu donner à nos lecteurs habituels un thème de réflexions et non raconter la catastrophe dans tous ses détails.

Ceux qui voudront poursuivre cette étude à fond devront se procurer le *Journal officiel*, ce

journal si intéressant, si curieux, si instructif et que personne ne lit. C'est par la lecture du *Journal officiel* seulement qu'ils pourront apprécier à quel point en est tombé ce gouvernement où les ministres ne se donnent même pas la peine de chercher un mensonge plausible, disent n'importe quoi pour mentir comme les malfaiteurs au moment où on les arrête et n'ont même pas l'honnêteté de Vaucourt, l'assassin du passage de Charonne qui, au bout d'une heure, entrait dans la voie des aveux, et indiquait où il avait caché la tête de Boutry.

La dépêche lue par Constans à la tribune affirme imperturbablement les faits les plus faux :

« La foule revient plus nombreuse, 2,000 à 3,000 personnes environ. »

Or, il est facile de se convaincre qu'on ne ferait pas tenir 2,000 personnes sur la place de l'Eglise de Fourmies et que le milieu de cette place était parfaitement libre.

« *Il est maintenant possible d'affirmer que la troupe a eu à essuyer quelques coups de feu de la part des manifestants.* Deux individus dans la foule portent des blessures qui ne peuvent pas avoir été faites par des armes militaires. L'un

d'eux, qui tournait le dos à la troupe, cherchant à gagner une rue voisine, a été atteint à la partie externe de la jambe gauche d'une série de petites blessures provenant d'une arme chargée de petit plomb et de petite mitraille. Un fragment m'en a été remis par le médecin qui le soigne. »

Or, jamais, à aucun moment, il n'est parti de la foule un coup de revolver, personne parmi les ouvriers n'avait de revolver et il n'est pas un médecin à Fourmies qui soit capable d'avoir fait au Juif Vel-Durand la fausse déclaration dont il parle. Au moment du procès, devant le jury, jamais il n'a été question de ces coups de revolver, jamais le commandant Chapus ni aucun témoin n'en ont dit un mot!

A une interruption de M. Delahaye disant : « Le curé a bien eu le temps de venir », le ministre de l'Intérieur répond : *Il n'est pas venu avant les autres; le sous-préfet et le procureur de la République étaient là en même temps que lui.*

Or, il est absolument faux que le sous-préfet et le procureur de la République aient paru sur la place de l'Eglise, personne ne les a vus ; tous les témoignages sont formels sur ce point.

En Angleterre un ministre qui mentirait ainsi devant le Parlement, qui tromperait ceux qui l'écoutent d'une façon aussi dégradante non seulement ne resterait pas au pouvoir cinq minutes, mais il serait disqualifié comme gentleman ; s'il faisait partie d'un club et s'il osait s'y représenter on le ferait jeter à la porte par les valets.

La majorité d'Opportunistes et de Droitiers trouve cela très bien... N'est-il pas effrayant, cependant, de songer que les destinées de la Patrie sont entre les mains de pareils drôles ? C'est sur une affirmation d'un de ces cyniques, payé exceptionnellement par les Juifs désireux de faire un beau coup de Bourse, que sera déclarée cette guerre qui fera peut-être disparaître la France du rang des nations. Ils ne se gêneront pas plus qu'ils ne se sont gênés pour Fourmies, et la majorité ne demandera pas plus d'explications qu'elle n'en a demandé ce jour-là.

Comme fond de tableau il ne faut pas oublier les vieux républicains du Sénat qui nous ont rompu la tête avec la fusillade du boulevard Montmartre et qui n'ont pas eu même l'air de se douter qu'il y avait eu du sang versé à Fourmies.

Un seul a remué, c'est cet impudent de Ranc, qui a profité de l'occasion pour célébrer les vertus du père du sous-préfet Isaac !

Il fait bien là, ce Thraséas pour compagnies financières... On le revoit dans les estaminets du Quartier latin, au café de la Renaissance, rasant les consommateurs avec les crimes de « Monsieur Bonaparte. »

L'enfant avait reçu deux balles dans la tête...

Le voilà maintenant, avachi, usé jusqu'à la corde, qui entre par hasard dans un des cafés où il pérorait jadis ; il est devenu officieux comme La Guéronnière, Limayrac ou Grandguillot ; seulement il n'écrit pas dans des journaux honnêtes comme le *Constitutionnel* ou le *Pays*, il écrit dans un journal financier qui appartient au Crédit Foncier. Sous l'influence du lieu, les souvenirs d'autrefois lui reviennent, et de ses lèvres pendantes s'échappe l'anathème de jadis.

Janissaires conduits par Reybell ou Sauboul,
Payés comme à Byzance, ivres comme à Stamboul,

Ceux de Dulac et ceux de Korte et d'Espinasse,
La cartouchière au flanc et dans l'œil la menace.

Dans un coin du caboulot, un bouzingot l'a reconnu, un de ces vieux, comme on en voit encore au pays latin, qui n'ont pas bougé de place depuis quarante ans.

— Eh bien ! citoyen Ranc, c'est donc nous qui tuons les petits enfants maintenant? Ce pauvre petit Emile Cornaille... il paraît que vous ne l'avez pas manqué... Il a reçu aussi ses deux balles dans la tête celui-là...

— Ah ! oui... Le petit Cornaille ; il y en a encore un autre... le petit Pestiaux. Ils ont été tués devant la maison Sallandrouze... c'est Sauboul qui a commandé le feu... que voulez-vous ? L'ordre avant tout... mais je vous quitte, je cours au Sénat... Avant que Rouher ne monte au fauteuil j'ai deux mots à dire à Maupas à propos d'une émission de Frémy...

Jamais les hommes des différents partis n'ont plus malproprement fini qu'à notre époque, mais tout est-il bien fini?

Je n'ai jamais pu examiner Constans comme je l'aurais voulu, dans ces conditions particulières où, s'auto-suggestionnant dans la contemplation d'un être, on arrive parfois à avoir comme une vision de la destinée de cet être ; je n'ai pas regardé sa main, ce qui fournit parfois des indications précieuses. C'est une individualité, en outre, qui ne prête pas à l'analyse psychologique ; on n'a pas à le pénétrer, à le chercher dans ses profondeurs, à le poursuivre dans ces plis et replis où certaines natures se cachent pour ainsi dire à elles-mêmes ; on ne le devine pas, on le sent comme on sent le chacal ou la hyène à l'odeur nauséabonde et forte qu'ils exhalent. Tel qu'il est, cependant, il donne l'impression d'un être destiné à mal finir.

Regardez le portrait de Soufflard dans les *Causes célèbres*, c'est tout le portrait de Constans ; une tête de carnassier d'espèce inférieure avec cette expression de lâcheté qui est la caractéristique du loup qui, une fois pris, est le plus lâche des animaux. Sur cette face où se lisent l'habitude de toutes les débauches et l'appétit de tous les crimes apparaît comme une peur vague d'un châtiment auquel on n'échappera pas. L'homme a le regard

en dessous du chourineur qui, le coup fait, s'attable avec ses complices devant un saladier de vin à la Française, gouaille bruyamment et tressaille malgré lui, quand la porte du bouge livre passage à un inconnu.

Pour le moment, Constans triomphe. A ceci, rien d'étonnant. Constans seul a peut-être la notion exacte du degré de servilité auquel peuvent atteindre les hommes d'aujourd'hui.

Quelle séance que cette séance du 19 janvier! *L'Intransigeant* porte sur Constans les accusations les plus formelles et les plus graves, il affirme des faits qu'il est aisé de vérifier. Si ces accusations sont vraies, elles déshonorent la France dans la personne d'un des membres du Gouvernement. Si elles sont fausses, il est facile d'en démontrer l'inanité. Il semble que Constans n'ait qu'à poursuivre *l'Intransigeant* devant la cour d'assises... Pourquoi s'y refuse-t-il ?

Laur dit deux mots seulement de cette question à la tribune, Constans s'élance sur lui et le gifle...

Alors, c'est une joie, un délire, une explosion de rires. Devant ce spectacle d'un ministre frap-

pant un représentant du Peuple, tous les Républicains se pâment d'admiration. Vous voyez cette fois se produire un accès de lâcheté, comme vous avez vu un accès de férocité se produire à Fourmies.

Pour ceux qui se sont voués à l'étude de l'être humain, le tableau, du reste, n'a rien de bien nouveau. C'est l'enfant qui se continue dans l'homme; nous avons déjà vu cela au collège.

Quand un *grand* avait abusé de sa force et cogné un *petit* qui voulait discuter, tous les faibles venaient rôder autour du *grand*, mais les plus audacieux seuls se permettaient de le féliciter; les autres le regardaient, en lui souriant de loin, sans oser lui parler. Quelques-uns s'approchaient, guettaient un bonjour : « Vous savez, m'sieu, quand il a été par terre, je lui ai donné encore un coup de pied. »

M. de Montsaulnin devait flatter ainsi les forts quand il était petit. Maintenant qu'il a grandi, il va serrer la main à Constans après les gifles, et l'assure de sa sympathie. Ce Montsaulnin est gentilhomme de son état, il possède cent mille livres de rente et il représente les conservateurs du

Cher. Ils sont heureux dans leur choix, les conservateurs du Cher.

Toute la différence est en ceci que les enfants sont vicieux et lâches d'instinct, tandis que les hommes ajoutent à ces manifestations instinctives des hypocrisies, des phrases et des formules. Encore faut-il remarquer qu'en cette occasion, la bassesse innée dans l'homme, apparut elle, presque partout spontanément et sans prendre la peine de s'attifer. « Constans a toutes les sympathies. » C'était le mot.

Dans toute la Presse boulevardière, on ne trouve guère que cinq ou six lignes qui ne soient pas absolument viles. Elles sont d'un homme qui affecte de rester étranger à tous les beaux enthousiasmes, qui se vante à tout propos de son scepticisme, mais auquel sa situation permet parfois le luxe royal de penser librement. Francis Magnard se hâte bien de déclarer tout d'abord que Constans est un ministre de l'Intérieur précieux, mais il pousse l'indépendance jusqu'à ajouter : « Je regrette qu'il soit resté trop longtemps impassible devant des accusations formelles et précises. Dans l'intérêt de la République même, peut-être ferait-il bien de

démontrer qu'on le calomnie ou de donner sa démission... Souffleter n'est pas répondre. »

Tout le débat est là. Constans a-t-il été réellement attaché au Parquet du Procureur impérial de Toulouse? A-t-il quitté ce poste volontairement? L'a-t-il quitté, au contraire, pour les raisons que donne *l'Intransigeant?* A-t-il été appelé comme témoin devant le tribunal correctionnel dans les conditions qu'indique Henri Rochefort? Est-il calomnié? Est-il coupable?

- Tous les polissons de la Presse n'en continuent pas moins à complimenter Son Excellence et à s'égayer sur le giflé...

Pendant tous ces jours-là, j'ai souvent pensé à ce frêle et simple héros que l'on nomme Francis Laur... Ne vous récriez pas à ce mot de héros. Faites l'effort que j'ai demandé déjà si souvent à mes lecteurs, balayez de votre esprit tout ce que vous avez lu et entendu, écartez le souvenir de l'article-omnibus que vous avez rencontré le long de toutes les rues et qui vous est entré dans les oreilles précisément par son bruit lourd, monotone et grinçant d'omnibus, faites-vous une opinion per-

sonnelle... Songez à ce qu'il faut de résolution pour s'attaquer à des puissants comme Rothschild et comme Constans, songez à ce que ces gens-là ont d'intérêts derrière eux, chacun dans leur genre... Et vous admirerez le héros au torse grêle, aux jambes maigres, à la voix faible qui s'en va à ces batailles avec des biceps de coton.

Voilà encore un thème à bien des réflexions et à bien des pensées pour nous. A propos d'Hamlet, Gœthe a dit ce mot profond : « C'est une âme chargée d'un grand dessein et incapable de l'accomplir. » L'histoire du comte de Chambord est tout entière dans cette parole. C'est chose bien douloureuse aussi que d'avoir une âme vaillante et ferme comme ce Laur et de n'avoir pas les épaules de Porthos et les poumons de Mirabeau.

Le jour où, chez moi, je tâtais ce biceps lamentable, il semble que j'avais le pressentiment de la scène du Palais-Bourbon. Si, dès qu'il s'était senti touché, Laur avait sauté à la gorge de Constans, l'avait étreint avec des doigts de fer et l'avait jeté râlant sur le plancher en lui écrasant la poitrine avec son genou, la salle aurait battu frénétiquement des mains et le gentilhomme de Montsaulnin

serait venu féliciter le vainqueur : « Vous savez, quand il a été par terre, je lui ai encore donné un coup de pied. »

Comme contraste, vous avez les hommes de la Droite. Il y a parmi eux des hobereaux habitués aux exercices du corps, bien râblés, avec des pectoraux superbes et des muscles noueux ; ils portent beau, prennent des attitudes, ont l'air de quelque chose... Cette fois le biceps y est, mais le cœur n'y est pas ; ce cœur est un gros cœur de veau, blanchâtre, flasque et mou comme une éponge.

Le malheureux Laur n'a pas assez de souffle et il tombe devant la barrière ; il claque comme le pauvre petit étalon courageux qui veut trop faire. Les grandes rosses héraldiques luisantes d'avoine n'essayent même pas de sauter le moindre obstacle, elles se refusent au fouet comme à l'éperon et des coups de chambrière ne les feraient pas avancer ; elles baisseraient les oreilles, voilà tout.

Quelle magnifique occasion d'intervenir dans ce débat, de tomber sur un des membres de ce Gouvernement qui, en province particulièrement, traite les catholiques comme des chiens, les traque comme des *Outlaws*, de couvrir de honte à la fois et Cons-

tans et Freycinet qui avait demandé la question préalable!

Vous devinez l'effet que produirait à la tribune un homme aux épaules larges, à l'organe sonore, qui serait absolument décidé à parler et qui aurait, groupés au bas de la tribune, quelques gaillards montrant des poings sérieux aux Opportunistes et leur disant *mezzo voce :* « Tas de braillards, si vous en avez envie, venez-y! »

La supériorité numérique en pareil cas n'existe plus... Si un malingre comme Laur ne peut résister à cent adversaires, quelques hommes bien déterminés feraient reculer cent Opportunistes, la plupart lâches de naissance et usés déjà par tous les vices.

Pas un Droitier n'a bougé! On avait raconté que le comte Armand devait soulever un incident et s'élever contre cette prétention monstrueuse d'arrêter désormais toutes les interpellations désagréables par la question préalable. Après avoir longtemps hésité, le comte Armand a pris l'héroïque parti de se taire; il a fait son interpellation dans sa culotte...

Pas un... Je ne sais si vous êtes comme moi,

mais c'est précisément ce qui me confond. Il me semble extraordinaire que parmi ces 160 hommes venus de points contraires, issus de familles différentes, recrutés dans des carrières diverses, il se rencontre pas au moins un indépendant, un fantaisiste, un sanguin, un Berrichon, un Breton, un Gascon qui ait l'idée d'escalader cette tribune pour y prononcer une parole loyale, imprévue, hardie, violente, amusante... Pas un...

Ils sont six en tout dans la Droite qui ont voté contre la question préalable : Engerand, Marius Martin, de Ramel, du Saussay, Vilfeu et le marquis de Villeneuve... Quelle pitié !

Malgré tout, je ne crois pas à la chance de Constans : je suis convaincu qu'il est réservé à quelque fin atroce qui sera une grande leçon.

On dirait parfois que cette pensée apparaît dans le sourire des passants que l'on rencontre le matin en train de lire leur journal : « Attendons la fin ! ».

Tout a réussi aux malfaiteurs qui nous gouvernent. Ces hommes, qui traînent après eux un

passé fangeux, qui ont comparu en police correctionnelle pour outrages aux mœurs, qui ont été mêlés à toutes les escroqueries de ces temps, semblent jouir d'une mystérieuse protection. On se sent confondu d'étonnement devant cette interruption absolue du fonctionnement de toute justice supérieure. Et dans ce Paris qui a vu tant de révolutions, dans ce Paris où chaque rue, chaque place vous rappelle l'écroulement de quelque régime qui se croyait affermi pour toujours, une voix semble dire de patienter, d'espérer, promettre qu'on verra des choses qui soulageront la conscience oppressée.

Il y a du fil encore sur les quenouilles que filent les Parques, il y a des années encore à compter même dans ce siècle et dans ces années il y aura un événement que nous ne parvenons pas à découvrir et qui changera tout. Les ruffians qui sont aujourd'hui dans des palais se réveilleront tout à coup au fond d'une prison, livrés à toutes les angoisses, en proie à toutes les terreurs, s'attendant aux plus affreux supplices.

C'est une certitude que l'on a et, à vrai dire, de cette certitude on ne pourrait dire ni le *pourquoi*

ni le *comment*, et cependant on est sûr que cela sera, et l'on en est si sûr que c'est une idée qui rattache à la vie ; on serait fâché de partir avant d'avoir vu la fin de tous ces coquins...

FIN

INDEX DES NOMS CITÉS

A

Abrial, 137.
Adam, 137.
Aigle (de l'), 137.
Aillières (d'), 135, 137.
Altmayer, 76.
Andrieux, 19.
Arenberg (d'), 140.
Armand (comte), 139, 176.
Arnaud, 98.
Arnous, 138.

B

Bar (de), 137.
Barascud, 138.
Barbotin, 137.
Barrès (Maurice), 109.
Basly, 18, 20, 21, 22, 28, 29.
Basselière (de la), 140.
Bastin (Emilie) 157, 158, 159.
Bastin (Rose), 155, 157.
Baudry d'Asson (de), 115, 137.
Benoist, 139.
Berger, 139
Bergerot, 138.
Berhuy (Mme), 29.
Bernhardt (Sarah), 55.
Bernier, maire, 42, 63, 69, 71, 76.
Bernis (de), 138.
Bezançon, 137.
Biez (Jacques de), 106.
Bigot, 133.
Blachère, 138.
Blin de Bourdon, 138.
Bloch (courtier), 156.
Blondeau (Maria), 32, 33, 35, 56.
Blount, 147, 155.
Bodan (du), 115, 137, 140, 141.
Boisboissel (de), 137, 140, 141.

Bonaparte, 79.
Boucher, 138.
Boulanger (général), 110.
Bourgeois, 137.
Bourget, 158.
Bourlon de Rouvre, 138.
Boussus, 17, 18.
Brémond d'Ars (de), 77.
Breteuil (de), 137.
Breuil (du), 137.
Brialou, 29.
Brincard, 137.
Brouillet, 91.

C

Cacarrié, 42, 84, 85.
Caffarelli, 140.
Carlyle, 149.
Carpentier, 47.
Carron, 137.
Cassagnac (Paul de), 139.
Castex (Hubert), 77.
Cazenove de Pradines, 137.
Cazot, 122.
Chambord (comte de). 174.
Chapus (commandant). 9, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 49, 53, 55, 70, 76, 77, 78, 85, 125, 143, 141, 165.
Chateaubriand, 83.
Chiché, 120.
Cibiel, 137.
Colbert-Laplace, 139.
Colliard (Dr), 59, 60.
Colombet (de), 137.
Colsenet, 35.
Constans (ministre), 34, 59, 76, 102 110, 111, 113, 114, 119, 122, 126, 131, 136, 155, 156, 158, 161, 169, 170, 171, 173, 174, 175.
Cornaille, 46, 47, 57, 115, 168.
Cornulier (de), 140.
Crémieux, 141.
Culine, 17, 18, 20, 22, 23, 28, 29, 32, 34, 42.
Culine (Mme), 23.
Cunéo d'Ornano, 138.

D

Darel (abbé), 53, 54.
Daynaud, 138.
Defourny (abbé), 116, 118.
Delafosse, 137.
Delahaye, 138, 165.
Delcassé, 18, 20.
Descaure, 140.
Desjardins, 138.
Desportes, 112.
Detaille, 49.
Dompierre d'Hornoy (de), 138.
Dreyfus (Camille), 8.
Dufaure, 137.
Dugué de la Fauconnerie, 137.
Dumouriez, 111.
Dupuytrem, 140.

E

Elva (comte d'), 138.
Engerand, 138, 177.
Erlanger, 2, 3.
Eschassériaux, 138.
Espeuilles (d'), 136, 137.
Estourmel, 137.
Etcheverry, 139.

F

Failly (de), 43.
Fairé, 137.
Fallières, 120.
Fauré, 139.
Favre (Jules), 113.
Félix, 148.
Féraud, 137.
Ferrat, officier de marine, 143.
Ferry (Jules), 122.
Floquet, 21.

Fould, 137.
Fouquet, 137.
Fourtou (de), 110, 137.
France (Anatole), 21.
Francfort-Isaac, 94, 99.
Freppel (Mgr), 139.
Frescheville (de), 139.
Freycinet (de), 77, 78, 144, 171.
Froin, 139.
Frossard (général), 43.

G

Galpin, 140.
Gambetta, 110.
Gaultier de Clagny, 139.
Gavini, 137.
Gérard (baron), 137.
Gévy-Legrand, 78.
Giloteaux, 29, 31, 35, 45, 46, 48, 56, 72, 121.
Gobert, 47.
Godelle, 139.
Goëthe, 174.
Gomez, 53.
Goyon (de), 136, 137.
Grandguillot, 167.
Grazidou, 132.
Greffulhe (de), 137.
Grousset, 139.
Guérin (Urbain), 10, 15, 61, 68, 73.
Guillaume (Empereur), 1, 80, 82.
Guilloutet, 137.
Guimet, 159.

H

Haussmann, 137.
Hély d'Oissel, 140.
Herbette, 29.
Hublet (Louise), 159.

I

Isaac (Famille), 90, 91.
Isaac (Adolphe), 93.
Isaac (Charles), 93.
Isaac (Emile), 92, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.
Isaac (Emma), 93, 94.
Isaac (Ferdinand), sous-préfet, 8, 42, 41, 59, 60, 70, 71, 75, 76, 79, 86, 90, 93, 94, 95, 96, 100, 102, 104, 105, 110, 130, 133, 135, 140, 141, 155.
Isaac (Gottlieb), 95.
Isaac (Gustave), 93, 94.
Isaac (Simon), 92, 93, 95.
Isaac (Sophie), 94, 95, 96.

J

Jaluzot, 137.
Jehenne, 142.
Joffrin, 22.
Johannard, 124.
Jolibois, 139.
Jollivet, 124.
Judic, 55
Juigné (de), 137.
Julien, officier de marine, 143.

K

Kergariou (de), 115, 137, 140, 141.
Kergolay (de), 138, 141.
Kermenguy (de), 139.

L

Labat, 139.
La Bourdonnaye (de), 140.
La Chambre, 138.
Lacrousille (de), 100.
Ladoucette (de), 140.
Lafargue, 18, 42.
La Ferronnays (de), 115, 132.
La Guéronnière, 167.
La Martinière (de), 139.
Lamarzelle (de), 139.
Lanjuinais (de), 36, 138.

Lannes (maréchal). 158.
La Noue (de), 138.
Lareinty (de), 140.
Largentaye (de), 138.
La Rochefoucauld-Doudeauville (de), 115, 130, 138.
La Rochejacquelein (de). 139.
Laroche-Joubert, 139.
Latour (Camille), 61.
Laur, 136, 170, 173, 174, 175, 176.
Lebon. 31.
Le Cerf, 138.
Lecompte, 49.
Le Cour, 139.
Lefrançois, 67.
Le Ganian, 139.
Le Gonidec de Traissan, 137.
Legouvé, 21.
Legrand (Arthur), 138.
Léon (prince de), 138.
Le Play, 10, 15.
Le Provost de Launay, 139.
Le Roux, 138.
Leroy (Charles), 53, 56.
Lévis-Mirepoix (de), 136, 138.
Limayrac, 167.
Loreau, 138.
Lorgeril (de), 115, 138.
Lorois, 140.
Louis XVI, 111.
Lur-Saluces, 138.

M

Mackau (de), 140.
Magnard (Francis). 172.
Maillé (de), 136, 138.
Malartre (de), 138.
Maljournal, 124.
Manifacier, 19.
Maréchal, 140.
Margerin (curé), 33, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 59, 60, 61, 63, 64.
Marbot, 38, 41, 42, 79,
Marpot (Mgr), 131.
Martin (Marius), 139, 177.
Mas, 78.
Mayer (Eugène), 8.
Mège, 138.
Meyer (Arthur), 36, 119.
Meyer-Avenel, 19.
Millerand, 130.
Mitchell (Robert), 139.
Miet (Amiral), 143.
Mirabeau, 171.
Montalembert, 139.
Montéty (de), 138.
Montfort (de), 120, 122, 123, 124, 136, 138.
Montsaulnin (de), 115, 138, 171, 174.
Moreau (maréchal), 158.
Morès (de), 154.
Morillot, 138.
Morny, 110.
Mossé, 101,
Muller, 138.
Mun (Alb. de), 125, 126, 139, 140.

N

Ney, 79.
Neyrand (de), 133.

O

Olry, 138.
Oudinot, 138.

P

Pasquier, 138.
Passy (Frédéric), 21, 22, 138.
Patti (La), 19.
Paulmier, 138.
Pène (H. de), 124.
Pennelier (Félicie), 56, 133.
Pestiaux, 45, 115, 163.
Peyrusse, 139.

Picard (Ernest), 113.
Piérard, 138.
Piou, 138.
Plazanet (de), 139,
Plet, 54. 56.
Plichon, 110.
Pontbriant (de), 139.
Porteu, 138.
Possesse (de), 138.
Poulie, 139.
Prax-Paris, 133.
Prénat, 138.
Proust, 19.
Puig y Puig, 122.

R

Ramel (de), 131, 132, 139, 177.
Ranc, 167, 168.
Rauline, 138.
Reille (baron), 36, 115, 131, 132. 138.
Reinach (Joseph), 8, 77.
Renard, 138.
Ricord, 23.
Roche (Ernest), 55, 125, 127.
Rochefort, 100, 173.
Roques, 139.
Rothschild, 8, 86, 101, 130, 141, 171
Rotours (des), 105, 106, 139.
Rouvier, 123.
Roy de Loulay, 139.

S

Saint-Arnaud, 110.
Saint-Martin (de), 110.
Saussay (du), 139, 177.
Saussier (général), 39.
Schneider, 138.
Ségaux, 47, 48, 53, 54.
Seligman. V. Isaac.
Serph, 110.
Simon (Jules), 21. 113.
Solages (de), 138.
Soland (de), 138.
Soubeyran, 138.
Soufflard, 169, 170.
Strakosch, 19.
Strauss, 19, 20.

T

Taillandier, 110.
Tardif, 12.
Taudière, 133.
Tellier de Poncheville, 139.
Terves (de), 110.
Thompson, 93, 94, 100, 102.
Trystram, 18.

U

Ussel (duc d'), 127.
Uzès (duchesse d'), 157.

V

Vel-Durand, 62, 63, 80, 101, 165.
Vilfeu, 139. 177.
Villebois-Mareuil (de), 139.
Villeneuve (de), 139, 177.
Vivielle (amiral), 113.

W

Witt, 138.
Worth, 118.

APPENDICE

Les électeurs de toutes les opinions feront bien de consulter cette liste au moment des élections.

Il y avait eu du sang français versé, des femmes et des enfants tués. Il ne s'agissait même pas, nous le répétons encore, d'émettre un vote de blâme immédiat contre ceux qui avaient versé ce sang, qui avaient tué ces femmes et ces enfants. Il s'agissait uniquement d'ouvrir une enquête, de savoir comment les choses s'étaient passées et si les fonctionnaires avaient rempli leur devoir.

Les gens qui, pour complaire à Constans, ont repoussé de parti pris cette enquête sont des êtres

sans cœur, détestant le Peuple d'instinct, étrangers à tout sentiment d'humanité. Or, de pareils êtres sont non seulement inutiles mais funestes. Des vendus, des députés faméliques que les dettes ou l'habitude de la débauche mettent aux gages des financiers, peuvent à la rigueur avoir un bon mouvement à un moment donné; avec des êtres sans cœur, il n'y a rien à faire et l'on n'a d'autre parti à prendre que de les jeter à la voirie.

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 4 MAI

Scrutin sur la demande d'enquête (Événements de Fourmies).

Nombre des votants..... 495
Majorité absolue..... 248
Pour l'adoption..... 156
Contre..... 339

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté pour :

MM. Armel (Henri). Argeliès. Arnous. Barascud. Barrès (Maurice). Basly. Baudin. Beau-

quier. Belleval (Louis de). Bergerot. Bernis (comte de). Bézine. Bigot. Blachère. Blin de Bourdon (vicomte). Borie (Corrèze). Boucher (Finistère). Boudeau. Boudeville. Bouge. Boyer (Antide).

Calvinhac. Castelin. Chassaing. Chautemps. Chiché. Clémenceau. Cluseret. Couturier.

Daynaud. Deandreis. Dejardin-Verkinder (Nord). Delahaye. Deproge. Desjardins (Ernest) (Aisne). Dompierre d'Hornoy (vice-amiral de). Dreyfus (Camille). Duchasseint. Ducoudray. Dumas. Dumay. Dumonteil.

Eliez-Evrard. Elva (Christian) (comte d'). Engerand. Eschasseriaux (baron). Etcheverry.

Farcy (Eugène). Fauré (Gers). Ferroul. Forcioli. François (Alfred). Franconie. Freppel. Frescheville (général de). Froin (Alcée).

Gabriel. Gacon. Gaillard (Jules) (Vaucluse). Gauthier (de Clagny). Godelle. Goussot. Granet. Granger. Granier de Cassagnac (Paul). Grousset.

Herbecq. Hovélacque. Hubbard (Gustave).

Jolibois. Jouffray (Isère). Jourde.

Kermenguy (vicomte de).

Labat. Lachize (Rhône). Lacôte. Lagnel. Laguerre. Laisant. La Martinière (de). Lamarzelle (de). Langlet. Laporte (Gaston). La Rochejacquelein (marquis de). La-

roche-Joubert, Lasbaysses. Laur. Laville. Lavy. Leconte (Alfred) (Indre). Le Cour. Le Gavrian. Le Hérissé. Le Provost de Launay. Le Senne. Le Veillé. Leydet. Leygue (Raymond) (Haute-Garonne). Lockroy.

Maret (Henry). Martin (Marius). Martineau (Seine). Mathé (Félix) (Allier). Mathé (Henri) (Seine). Maurice-Faure (Drôme). Ménard-Dorian. Mesureur. Michel (Alfred). Millerand. Millevoye (Lucien). Montalembert (comte de). Moreau (Emile). Mun (comte Albert de).

Naquet (Alfred).

Pajot. Paulin-Méry. Pelletan (Camille). Peyrusse. Peytral. Pichon (Seine). Plazanet (colonel de). Pontbriand (du Breil, comte de). Pontois. Poulié. Poupin. Prax-Paris.

Ramel (de). Raspail (Camille) (Var). Revest. Révillon (Tony). Reybert. Richard (Pierre) Robert-Mitchell. Rolland. Roques. Rotours (baron des). Rousse. Roy de Loulay (Louis).

Saint-Martin (Seine). Salis. Saussay (du). Souhet.

Terrail-Mermeix. Terrier. Thellier de Poncheville. Théron. Theulier. Thivrier. Turigny.

Varlet. Vernière. Vilfeu. Ville. Villebois-Mareuil (vicomte de). Villeneuve (marquis de).

Werquin.

Ont voté contre :

MM. Abeille (Valentin). Abrial (Léon). Adam (Achille). Aigle (comte de l'). Aillières (d'). Armez. Audiffred. Aynard (Edouard).

Babaud-Lacroze. Baïhaut. Baile (Martial). Balsan. Bar (de). Barbotin. Bargy. Barthou. Bartissol. Bastid (Adrien). Batiot (Aristide). Baudry d'Asson (de). Baulard. Bérard. Berger (Georges) (Seine). Bertrand. Bezanson. Bizarelli. Bizot. Blanc (Pierre). Boisboissel (de). Boissy-d'Anglas. Bony-Cisternes. Borriglione. Bory (Cantal). Boucher (Henry) Vosges). Boudenoot. Boulanger-Bernet. Boullay. Bourgeois (Léon) (Marne). Bourgeois (Paul) (Vendée). Bourlier. Bouthier de Rochefort. Breteuil (marquis de). Breton. Breuil de Saint-Germain (du). Briens. Brincard. Brisson (Henri). Brunier. Buvignier.

Cabart-Danneville. Cambe. Carquet. Carron. Casimir-Perier (Aube). Cavaignac (Godefroy). Cavalié. Caze (Edmond). Cazenove de Pradine (de). Ceccaldi. Chabrié. Charles-Roux. Charmes (Francis). Chaulin-Servinière. Chavoix. Chevandier. Choiseul (Horace de). Chollet. Christophle (Albert). Cibiel. Clament (Clément). Clausel de Coussergues. Clauzel (Ardèche). Clédou. Clerjounie. Cochery (Georges). Colombet (de). Cordier. Corneau. Cosmao-Dumenez. Cousset. Coutisson.

Darlan. David (Alpes-Maritimes). David (Indre). Delafosse (Jules) (Calvados). Delafosse (Marie) (Ille-et-Vilaine). Delaunay. Delcassé. Delmas. Deloncle (François). Delpech (Vaucluse). Delpeuch (Corrèze). Deluns-Montaud. Demarçay (baron). Deniau. Denizot. Deschanel (Paul). Després (Armand) (Seine). Develle (Jules). Du Bodan. Dubois (Arnauld) (Corrèze). Dubois (Emile) (Nord). Dubost (Antonin). Dufaure (Amédée). Dugué de la Fauconnerie. Dujardin-Beaumetz (Aude). Duportal. Dupuy (Charles) (Haute-Loire). Dupuy-Dutemps (Tarn). Durant-Savoyat. Duval (César).

Escanyé. Espeuilles (comte d'). Estourmel (marquis d'). Etienne. Euzière.

Fairé. Fanien (Achille). Farjon. Faure (Félix) (Seine-Inférieure). Feraud. Ferry (Albert). Ferry (Emile). Folliet. Fougeirol. Fould (Achille). Fouquet (Camille). Fouquier (Henry). Fourtou (de).

Gaillard (Oise). Garnier (Charente-Inférieure). Gasté (de). Gaussorgues (Frédéric). Gavini. Gérard (baron). Gerbay. Germain (Constant] (Haute-Garonne). Germain (Henri) (Ain). Gervais (Jules). Gerville-Réache. Gévelot, Giguet. Gillot. Goirand. Gonidec de Traissan (comte le). Gonnet (Gontrand). Gotteron. Goujon. Goyon (de). Graux (Georges). Greffulhe (comte). Grisez. Guichard. Guieysse. Guillaumou. Guillemaut. Guillemet. Guilloutet (de). Guyot-Dessaigne.

Hainsselin. Haussmann. Haynaut. Herbet. Horteur. Hurard.

Isambard (Eure). Isambert (Gustave) (Eure-et-Loir). Isoard.

Jacquemart. Jacquemin. Jacques. Jamais (Emile). Jonnart. Jouffroy d'Abbans (comte de). Jourdan (Louis). Juigné (comte de). Jules. Jaluzot. Jullien. Jumel.

Kergariou (de). Kergorlay (comte de). Kerjégu (J. de). Krantz (Camille).

La Batut (de). Labrousse. La Chambre. Lachièze (Lot). Lacroix (Loiret). La Ferronnays (marquis de). Laffitte de Lajoaennenque (de). Lafont (Ernest) (Basses-Pyrénées). Lagorsse (de). Lagrange. Lanjuinais (comte de). La Noue (vicomte de). Largentaye (Rioust de). La Rochefoucauld, duc de Doudeauville. Lasserre (Maurice). Laurençon. Lavertujon (Henri). Lebaudy (Paul). Lebon. Le Borgne. Le Cerf. Lechevallier. Ledieu. Léglise. Legrand (Arthur) (Manche). Legras. Lemercier (comte). Le Myre de Vilers. Léon (prince de). Le Roux (Paul). Leroy (Arthur (Côte-d'Or). Le Roy (Edouard) (La Réunion). Letellier. Levêque. Levet (Georges). Levis-Mirepoix (comte de). Leygues (Georges) (Lot-et-Garonne). Linard. Lombard (Isère). Loreau. Lorgeril (de). Loriot. Loustalot. Lur-Saluces (marquis de).

Mac-Adaras. Machercz. Madier de Montjau. Mahy (de). Maigne (Jules). Maillé (comte de). Malartre. Mandeville.

Marmottan. Marty. Maruéjouls. Mège. Méline. Mercier. Mézières. Michau (Nord). Michou (Aube). Million (Louis). Milochau. Mir. Montédy (de). Monfort (vicomte de) Montgolfier (de). Montsaulnin (de). Morillot (Léon). Mougin. Muller.

Neyrand. Nivert. Noël-Parfait.

Obissier-Saint-Martin. Olry. Ordinaire (Dionys). Ornano (Cunéo d'). Ouvré.

Papelier, Pasquier. Passy (Louis) (Eure). Paulmier, Perrier (Antoine) (Savoie). Philipon. Piérard (baron). Piou (Jacques). Pochon. Poincaré (Raymond) Ponlevoy (Frogier de). Porteu (Armand). Possesse (de). Pourquery de Boisserin. Prénat. Prevet. Proust (Antonin) Puyboyer.

Quintaa.

Raiberti. Rambourgt. Rauline. Raynal. Reille (baron). Reinach (Joseph). Renard (Léon). Rey (Aristide) (Isère). Rey (Lot). Ribot. Ricard. Riotteau. Rivet (Gustave). Roche (Jules) (Savoie). Rouvier. Rouvre (Bourlon de) Royer (Louis-Auguste) (Aube). Royer (Meuse). Rozet (Albin).

Saint-Germain. Saint-Romme. Sarrien. Say (Léon). Schneider (Henri). Seignobos. Sentenac. Siegfried. Signard. Simon. (Fidèle). Sirot. Solages (marquis de). Soland (de). Soubeyran (baron de). Sourigues. Spuller. Surchamp.

Talou (Léon). Tassin. Taudière. Thévenet. Thierry-Delangue. Thomas. Thomson. Thorel. Trannin. Tricoche (général.) Trouillot (Georges). Turrel (Adolphe).

Vallé. Vallon (amiral). Vian. Viette. Viger. Villemonte. Viox (Camille). Vival.

Witt (Conrad de).

Yves Guyot.

N'ont pas pris part au vote :

MM. Armand (comte).

Barodet. Benoît (de). Berger (Maine-et-Loire) Bovier.-Lapierre. Boysset. Brousse (Emile). Burdeau.

Colbert-Laplace (comte de). Cornudet. Cornulier (marquis de).

Dellestable. Dethou. Deville. Dron. Dupuytrem.

Floquet (Charles).

Gastellier. Guéguen.

Hély d'Oissel. Hémon. Hervieu.

La Bassetière (Louis de). La Bourdonnaye (vicomte de). Labussière. Lacretelle (général). Lacretelle (Henri

de). Laffon (René) (Yonne). Lalou. Lareinty (Jules de). Lorois (Emile) (Morbihan).

Maréchal. Martinon (Creuse). Mas. Maujan. Montaut (Seine-et-Marne).

Pierre-Alype.

Rathier. Réaux (Marie-Emile). Roche (Ernest) (Seine). Rouilly.

Saint-Martin (de) (Indre). Serph (Gusman).

Vacheric.

N'ont pas pris part au vote comme ayant été retenus à la commission du budget :

MM. Arène (Emmanuel). Merlou.

N'ont pas pris part au vote comme ayant été retenus à la commission des douanes :

MM. Bourgeois (Jura). Floureus. Pierre Legrand (Nord).

Absents par congé :

MM. Arenberg (prince d'). Bizouard-Bert. Bonnefoy-Sibour. Caffarelli. Cazauvieilh. Déroulède (Paul). Descamps. Descaure. Desmons. Douville-Maillefeu (comte de). Ducroz. Galpin. Girodet. Guillemin. Ladoucette (baron de). Lascombes. Legludic. Mackau (baron de). Magnien. Moustier (marquis de). Périer de Larsan (du). Plichon (Nord). Rabier (Fernand). Razimbaud. Sibille. Tailliandier. Terves (comte de).

Les nombres annoncés en séance avaient été de :

Nombre des votants..... 540

Majorité absolue 271

Pour l'adoption..... 172

Contre..... 368

Mais, après vérification, ces nombres ont été rectifiés conformément à la liste de scrutin ci-dessus.

TABLE DES MATIÈRES

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

II

UN COIN DE FRANCE

Un village industriel. — Ouvriers et patrons. — Les salaires. — Arrivée de Culine. — Les millionnaires francs-maçons préparent toujours le terrain aux Culine et aux Basly. — Culine accusé d'être déserteur. — Strauss l'est aussi. — Basse hypocrisie de la Bourgeoisie républicaine. — Passy et Basly. — Culine ou le Joffrin de l'avenir. 13

III

LA JOURNÉE DU 1er MAI

Le manifeste des patrons. — Réponse des groupes ouvriers. — Les bagarres du matin. — Les arrestations. — La place de la Mairie est évacuée. — Culine s'efforce d'entraîner la foule au théâtre ; il essaie d'organiser une réunion publique. — Des bandes de jeunes gens parcourent les rues. — La situation militaire. — Le 145e et le 84e de ligne. — Sur la place de l'Église. — Que devait faire le commandant Chapus ? — La fusillade. — Les morts et les blessés 25

IV

LE CURÉ DE FOURMIES

L'abbé Margerin assiste à la scène de la fusillade d'une fenêtre du presbytère. — Il s'élance au dehors en voyant tomber la première victime et il lui donne l'absolution. — Il emporte dans ses bras Félicie Tennelier blessée à mort, la dépose au presbytère, dit à ses vicaires de le suivre, retourne sur la place et demande au commandant Chapus de cesser le feu. — Un vrai prêtre. — La veillée des morts. — Cris de colère et prières. — L'indifférence du sous-préfet Isaac. — Un bout de conversation avec le docteur Colliard. — L'abdication des autorités. — Vel-Durand défend de sonner les cloches pour les morts. — Obsèques des victimes 51

V

LE RO S AUTORITÉS

Le procureur de la République prépare un discours sur l'héroïsme civique. — Le maire de Fourmies. —

Dans le cabinet de M. Bernier. — La confession d'un honnête homme. — Isaac trompe le maire et l'annihile complètement. — Les droits du chef de la municipalité en cas de trouble. — Isaac refuse de haranguer les manifestants. — Ce qu'il aurait fallu faire. . . . 67

VI

LE SOUS-PRÉFET ISAAC ET LE COMMANDANT CHAPUS

La conversation d'Isaac et du commandant Chapus. — Ce que le sous-préfet a pu dire à l'officier. — Puissance d'ensorcellement du Juif. — Pourquoi le commandant Chapus ne parle pas. — L'honneur du 145e de ligne. — Intérêt qu'avait l'Allemagne à cette expérience du fusil Lebel — Le peuple et l'armée. — Centenaire de l'émancipation des Juifs. 75

VII

ISAAC SELIGMAN SOUS-PRÉFET DE FOURMIES OU HISTOIRE D'UNE FAMILLE JUIVE PENDANT CINQUANTE ANS

Le fonctionnaire juif. — Comment un Juif s'introduit dans les fonctions publiques. — Une monographie de famille-type. 89

VIII

L'ASSASSINAT DE FOURMIES DEVANT LA CHAMBRE

L'âme des conservateurs se révèle là tout entière. — Une férocité de portiers. — Constans et la Droite. — La vraie doctrine de l'Église à ce sujet — La consultation de l'abbé Defourny. — M. de Montfort et les lois existantes. — Pourquoi les congrégations ne se soumettent-elles pas aux lois existantes? — Noble attitude du comte Albert de Mun. — Quatre-vingt-quatre députés de la Droite refusent l'enquête. — Les Juifs

voyant que les catholiques prennent le parti d'Isaac en profitent pour insulter la sainte Vierge. — Un scrutin à conserver. — Les officiers de marine devant les conseils de guerre. 109

IX

LES FEMMES FRANÇAISES ET FOURMIES

Indifférence absolue des « grandes chrétiennes » devant le massacre de ces ouvrières. — Les *professionnal ladys* de la Charité. — Le Bazar de M. Blount. — Absence de toute initiative et de tout élan chez les femmes du monde. — Une conversation avec une Supérieure de couvent. — Les jeunes filles du Sacré-Cœur et les élèves des Jésuites. — La visite aux victimes. — La famille Bastin 145

CONCLUSION

Les mensonges de Constans. — Ce qu'on ose dire à la tribune française. — Le dépêche de Vel-Durand. — La Presse républicaine. — Rane ou le bouzingot devenu sénateur. — Il célèbre les vertus des Seligman ! Constans triomphe grâce à la lâcheté universelle. — La séance du 19 janvier. — Laur ou le héros sans biceps. — Un membre de la Droite qui interpelle dans sa culotte. — — La fin de Constans 163

INDEX DES NOMS CITÉS 181

APPENDICE 187

TABLE DES MATIÈRES. 199

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

Maisons

Maisons

Rue des Martyrs.

Maisons

Rue Mogador.

Impasse Dervillée.

Place de l'Eglise aujourd'hui Place de la Fusillade.

Maisons

Rue Constantine.

Maisons.

Eglise

Mairie

Place de la Mairie.

Officiers du 81e de ligne.

Commandant Cacarrié

Gendarmes à pied.

Gendarmes à cheval.

Escalier

Balustrade.

Escalier.

Impasse.

Eliels aujourd'hui

Maisons

Rue des

Tramway de Fourmies à Wignehies.

Grande Rue.

Maisons

Maisons

Rue de Wignehies.

Rue Clavon.

Maisons

Légende.

A Ecole d'Asile.
B Pompe à incendie.
C Café de l'Europe.
D Café du Gt Cygne.
E Maison Dervillée.
F Estaminet Dupont
G Estaminet de la Bague d'or
H Maison Dampron (Bonneterie)
I Boucherie
J Hôtel
K Maison Lambert (Chapelier)
L Brasserie
M Café Buissart
N Café de la Place.

La partie pointillée représente la foule.

A. PUIG

SOLUTION DE LA QUESTION JUIVE

LA RACE DE VIPÈRES

(Matth. xii, 34 ; xxiii, 33.)

&

LE RAMEAU D'OLIVIER

1re médaille de vermeil

(*concours de la* Libre Parole, 22 *oct.* 1895 - 7 *nov.* 1895)

POLITIQUEMENT - INCORRECT

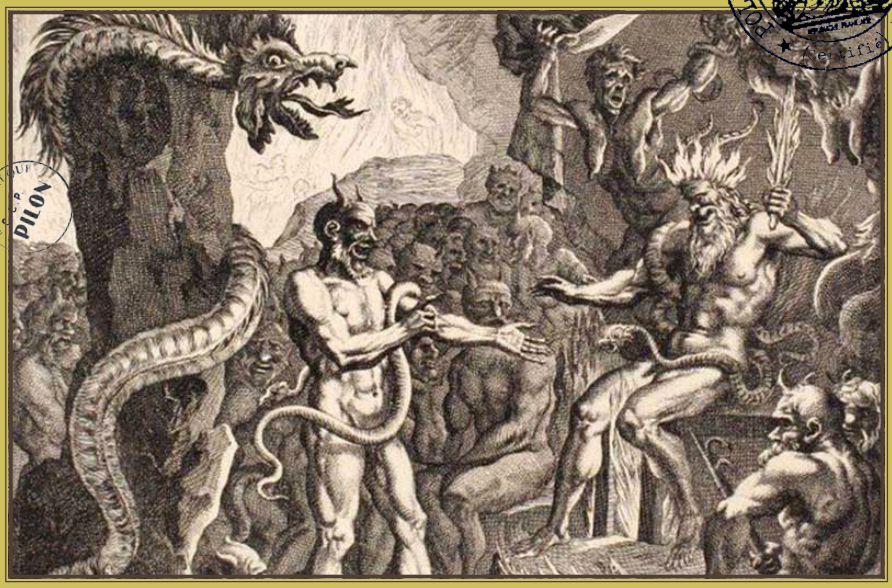

DILON

Race de Vipères ! Qui vous a appris à fuir la colère à venir ?
saint Jean-Baptiste, aux pharisiens et aux sadducéens.

THE SAVOISIEN

IMPRIMATUR
(*Qu'il soit imprimé*)

Matthieu III : 7

Mais, voyant venir à son baptême beaucoup de pharisiens et de sadducéens, il leur dit : *Races de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ?*

SOLUTION DE LA QUESTION JUIVE

"Non Fui, Fui, Non Sum, Non Curo":
« Je n'existais pas, j'ai existé, je n'existe plus, cela m'est indifférent. »
Un **s**erviteur **i**nutile, parmi les autres

29 juin 2016

ORC, Corrections
Epiphanius

Scan, Mise en page
LENCULUS

Pour la **L**ibrairie **E**xcommuniée **N**umérique des **CU**rieux de **L**ire les **US**uels
Toutes les recensions numériques de LENCULUS *sont gratuites*

A. PUIG

(Abbé Pierre Baruteil)

SOLUTION DE LA QUESTION JUIVE

LA RACE DE VIPÈRES

(Matth. xii, 34 ; xxiii, 33.)

&

LE RAMEAU D'OLIVIER

1re médaille de vermeil

(*concours de la* Libre Parole, 22 *oct.* 1895 - 7 *nov.* 1896.)

PARIS

DELHOMME ET BRIGUET, EDITEURS

PARIS
83, rue de Rennes, 83

LYON
3, avenue de l'Archevêché, 3

1897

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays,
y compris la Suède et la Norvège.

LE NUMÉRO 5c

LA LIBRE PAROLE

GRAND JOURNAL

Politique Quotidien

EDOUARD DRUMONT

DIRECTEUR

PARIS, 14, BOULEVARD MONTMARTRE

PRÉFACE

Le 22 octobre 1895, à l'instigation de ses amis les Antisémites d'Algérie, M. Edouard Drumont ouvrit dans la *Libre Parole* un concours dont voici le sujet :

« Des moyens pratiques d'arriver à l'anéantissement de la puissance juive en France, le danger juif étant considéré au point de vue de la race et non au point de vue religieux. »

Le concours fut clos le 1er juin 1896.

Le jury pour juger les *Mémoires* se composa de :

MM. Maurice Barrès, ancien député.

Colonel comte Gaston de Brémond d'Ars.

Paul de Chamberet.

Théodore Denis, député.

Julien Dumas, députe.

Docteur Dupouy.

Urbain Gohier, rédacteur au *Soleil*.

Vicomte d'Hugues, député.

Bernard Lazare, publiciste. (Il dut se retirer à partir du 18 juin.)

Millevoye, rédacteur en chef de la *Patrie*.

De Montfort, député, auteur d'une proposition de loi relative aux conditions de naturalisation des étrangers.

Nemours Godré, rédacteur à la *Vérité*.

De Pontbriand, député, auteur d'une proposition de loi relative aux conditions de naturalisation des étrangers.

Rouyer, ingénieur des Arts et Manufactures.

Edmond Turquet, ancien député, ancien sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts.

Charles Vincent, rédacteur à la *Gazette de France*.

Colonel Wilbois.

Ces messieurs devaient avoir à juger environ 150 manuscrits.

Les résultats du concours furent proclamés le 7 novembre 1896.

Le 6 du même mois l'auteur du présent *Mémoire*, recevait de M. le Président du jury, la lettre suivante :

« Paris, 6 novembre 96,

Monsieur Puig.

Vous avez appris par le journal de ce matin, que la Commission vous a, dans sa séance d'hier soir, décerné une première médaille de vermeil.

Votre *Mémoire* m'a vivement intéressé par votre magistrale et savante étude du *Talmud*.

Je serais fort heureux, Monsieur, de faire votre connaissance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

E. Rouyer,
Président de la Commission
du Concours de la *Libre Parole* ».

Avant de répondre à la question du concours, l'auteur a voulu s'assurer de l'identité du prévenu, ainsi que de la réalité et de la gravité de ses crimes.

À cette fin, remontant jusqu'aux origines des Juifs, il les suit dans leur évolution, dans leurs vicissitudes et leurs différents états sociaux, et dans leurs pérégrinations sur tous les points de l'univers où la main de Dieu les a rejetés jusqu'à nos jours.

Il les étudie : dans leur corps, aux points de vue ethnologique, physiologique, etc ; dans leur âme : par leurs aptitudes intellectuelles et morales ; d'après le *Talmud* toujours en vigueur, il fait l'analyse et la synthèse psychologique de leur esprit, il en donne la définition, en développe les conséquences contre les non-Juifs ; il en montre le but, (lequel n'est autre que la domination universelle assise sur la négation de tous nos droits) non moins que les moyens de l'atteindre, et l'état actuel de la puissance juive dans le monde entier ; enfin après avoir réfuté les erreurs juives, tant spéculatives que pratiques, il indique les moyens d'en conjurer les effets désastreux, ou *d'arriver à l'anéantissement de la puissance juive en France, le danger juif étant considéré au point de vue de la race et non au point de vue religieux.*

Générations, Brian Shapiro

D'hier à Jourd'hui
Que d'horreur et de malheur nous avons commises,
dans la joie et la bonne humeur, pour en arriver là.

UN MOT

SUR LE TITRE DE CET OUVRAGE

Ennemi de la vengeance et partisan de la justice, non moins que de la clémence selon les circonstances, nous avons écrit ces pages pour la défense des droits de *tous* les Français en général, et dans l'intérêt même des Juifs. Ainsi, les paroles qui forment la première partie du titre de ce livre, n'ont d'autre portée, à l'égard de nos concitoyens Juifs, que celle qu'elles avaient quand elles furent adressées par le Messie lui-même et par son saint Précurseur, aux Israélites leurs contemporains.

Serpents, race de vipères ! disait Jésus-Christ aux scribes et aux pharisiens (élite de la nation, docteurs de la loi, classe dirigeante dont les mœurs et les exemples étaient des modèles auxquels le peuple se conformait) : comment pourriez-vous dire de bonnes choses, étant méchants ?… Comment éviterez-vous le jugement de la géhenne ?

Et saint Jean-Baptiste (aux pharisiens et aux sadducéens) : *race de Vipères !* Qui vous a appris à fuir la colère à venir ?

De même que le Fils de Dieu et le Précurseur, nous ne nions pas les exceptions, si rares ou si nombreuses soient-

elles — tout au moins, ils sont probablement nombreux, les Juifs de bonne foi. — Néanmoins, ce n'est pas leur éloge que nous étions chargés de faire, mais le procès des instincts, des aspirations, et des vices dominants, habituels et héréditaires de leur race, ainsi que de la doctrine qui les perpétue.

Nous avons dû par conséquent, adopter un titre qui répondit à notre sujet : il a la valeur que lui confèrent les arguments que nous avons l'honneur de soumettre à l'impartialité de nos concitoyens. D'ailleurs, la seconde partie de ce titre, et les moyens que nous proposons pour la solution de la question juive, démontrent suffisamment l'esprit d'équité qui nous a constamment guidé en rédigeant ce travail.

Nous avons le ferme espoir que, une fois le secret talmudique, c'est-à-dire de la race, dévoilé, l'ennemi nous inspirera moins la crainte que le mépris ; sa stratégie sera frappée d'impuissance, et, ne pouvant nous combattre qu'à armes égales, il est à demi vaincu. Toutefois, il nous réserve encore des surprises, mais notre prudence l'emportera sur sa ruse, notre justice aura raison de ses expédients, et enfin, la France, y compris les Juifs naturalisés, triomphera de la nation parasite, dont la patrie est l'univers avec tous les États du monde pour provinces. Nous croyons, en effet, que nous n'avons pas des concitoyens de race juive, à deux ou trois patries, la France, ou la France et l'Allemagne, etc., d'abord, et puis la nation juive de la domination universelle (1).

---

1. — Il nous semble qu'on ne peut accorder au Juif d'autre droit, sous ce rapport, que celui d'être : *français et coreligionnaire* des Juifs quel que soit le pays où ils sont Établis, mais jamais : *et Français et membre d'une même nation juive*

Puissions-nous être aussi ardents et persévérants dans la défense, que cet ennemi est opiniâtre et traître dans l'attaque.

implantée dans le monde entier. Le catholique ou le protestant français, sont les coreligionnaires des protestants ou des catholiques, allemands, par exemple, mais la profession d'un même culte ne les rend pas citoyens des catholiques ou des protestants allemands. Ou l'on est Français tout court, ou on ne l'est pas. Le Juif ferait-il exception ? Serait-il et Français et compatriote du Juif allemand, c'est-à-dire, seraient-ils respectivement pour les besoins de leur cause nationale, Français, Allemands et simultanément membres d'une autre nation (exclusivement juive) pour le triomphe universel de laquelle, et à notre détriment, Ils travaillent ? Nous éluciderons cette question dans le cours de cet ouvrage.

JEU DU JUIF-ERRANT.

Premièrement, il faut convenir de ce qu'on veut jouer et de ce qu'on doit payer aux rencontres et accidents. Il est à noter que ledit jeu est fait de nombres, depuis 1 jusqu'à 63, et celui qui le premier atteint le nombre final, gagne le jeu; mais on n'arrive pas aisément au nombre 63, qui représente le Juif-Errant à Paris, car plusieurs empêchements se présentent avant qu'on y puisse aborder. Jouant à ce jeu, on prend deux dés, que chacun pour soi jette une fois, et à autant de points qu'il s'en découvre par lesdits dés il doit mettre son seing, les marquant tous avec différentes monnaies, afin que chacun reconnaisse le sien; mais il faut entendre que jamais on ne peut prendre pied sur les Juifs, et si l'on rencontre un nombre où il y ait un Juif il faut redoubler le point et passer outre, recomptant autant de points que portent lesdits dés; et si, de rechef, on rencontre un autre Juif, on doit redoubler le point jusqu'à ce qu'on ne rencontre point de Juif; si celui qui sera arrivé près de Paris fait plus de points qu'il en faut pour y rester, il redouble son point et retourne en arrière; et celui qui justement arrivera au Juif à Paris, qui est le nombre 63, gagnera le jeu de tous; mais si au commencement le jeu quelqu'un faisait 9, qui peut se faire de deux manières; savoir: 5 et 4, ou 6 et 3, d'autant que les dés sont disposés de 9 en 9, et que redoublant le nombre on viendrait à 63, il faut que celui qui fera 6 et 3, aille au nombre 26, ou sont deux dés, et celui qui fera 5 et 4 au nombre 33 où sont deux autres dés.

Qui fera 6 où il y a un Pont, paye le prix convenu, et aille au nombre 12, pour se noyer sous le Pont.

Qui ira au nombre 19 où il y a une hôtellerie, paye le prix convenu et se repose, tandis que chacun de ses compagnons aura tiré deux fois.

Qui, au premier trait ferait 6 et 3, aille au nombre 36, où sont marqués deux dés.

Qui ira au nombre 31, où il y a un Puits, paye le prix convenu et demeure là jusqu'à ce qu'un autre faisant le même point, l'en retire, et lui ira à la place de celui qui l'en a retiré.

Qui aura 42, où il y a un Labyrinthe, paye le prix convenu et retourne au nombre 30.

Qui va au nombre 52, où il y a une Prison, paye le prix accordé, et reste là jusqu'à ce qu'un autre l'en retire.

Qui, du premier jet, fera 5 et 4, aille au nombre 53, où sont marqués deux dés.

Qui ira au nombre 58, où il y a des Têtes de Morts, paye le prix accordé, et recommence de nouveau.

Et qui sera rencontré, paye le prix convenu, et aille au nombre de son compagnon.

LA RACE DE VIPÈRES

CHAPITRE PREMIER

D'où vient le juif ?

Quatre noms principaux ont été donnés aux Juifs, on les appelle Hébreux, Israélites, Juifs et Sémites. Chacun de ces noms, pris intentionnellement, peut servir à exprimer des nuances entre les mêmes sujets auxquels on l'applique ; au fond tous désignent ou peuvent désigner le même être, c'est-à-dire le Juif.

Le nom de Sémite sert pour indiquer les différentes races issues originairement de Sem, premier fils de Noé. Dans le langage ordinaire, les circonstances indiquent suffisamment, s'il s'agit du Juif ou d'un sujet d'une autre race sémitique ; l'erreur dans l'usage de ce mot, lorsqu'il s'agit du Juif n'est pas possible car un correctif inéquivoque est ajouté ordinairement pour en préciser le sens.

Sem est l'ancêtre éloigné, la souche mère de tous les peuples sémitiques, malgré que, par une sorte d'accaparement, le mot *sémite* soit à peu près synonyme de Juif.

Voici par ordre de génération en ligne directe immédiate les ascendants des Juifs jusqu'à Juda, ses onze frères, fils de Jacob et les deux petits-fils de celui-ci : Manassé et Ephraïm : Sem, Arphaxad, Salé, Heber, Phaleg, Reu, Sarug, Nachor, Tharé, Abraham, Isaac, Jacob et ses douze

fils : Ruben, Siméon, Levy, Juda, Zabulon, Issachar, Dan, Gad, Aser, Nephthali, Joseph, Benjamin, les deux fils de Joseph, Manassé et Ephraïm.

De Heber on a fait Hébreu : ce nom donné aux Juifs et auquel on n'attribue ordinairement aucune signification désavantageuse, est toujours en usage. Abraham, bien que possédant des titres exceptionnels n'a pas reçu par son nom les honneurs patronymiques, comme Heber son ancêtre. C'est en effet Abraham que Dieu appela pour être le père de ce peuple sémite extraordinaire : les Juifs. (1921 av. J.-C. ou 2296 du monde.) « Or le Seigneur dit à Abraham : sors de ta terre et de ta parenté et de la maison de ton père et viens en la terre que je te montrerai. Je t'établirai sur une grande nation, je te bénirai et je glorifierai ton nom. » (*Gen.* XII, 1-2)

« Le Seigneur fit une alliance avec Abraham disant Je donnerai cette terre à ta postérité depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve d'Euphrate. » (*Gen.* XV, 18.)

« Ton nom ne sera plus désormais Abram, mais Abraham ; car je t'ai établi le père d'une multitude de nations. » (*Gen.* XVII, 5.)

« Sara ta femme l'enfantera un fils et tu l'appelleras Isaac et je ferai avec lui un pacte qui seras une alliance éternelle et avec sa postérité après lui. » (*Gen.* XVII. 19.)

Abraham est la source de ce torrent, limpide aux premiers jours ; bientôt après tant qu'il resta enchaîné dans le lit qu'il s'était creusé et par les obstacles naturels qui bordaient ses rives, pur, seulement à de très rares intervalles et comme par miracle ; enfin, aux yeux de quelques-uns, infect, espèce unique d'égout collecteur découvert, charriant depuis dix-neuf siècles à travers le monde des immondices sans nom, traversant les fleuves et les mers sans jamais mélanger à leurs eaux sa bourbe

pestilentielle, dont les léthifères exhalaisons propagent tous les germes de mort. De cet égout, il est fait mention dans un article de la *France* reproduit par la *Libre Parole* du 16 février dernier intitulé : Drumont Vengeur, et dû au génie sagace du Dr Henri Favre « Le livre, y lisons-nous, servit à Drumont de massue qu'il brandit en Hercule qui veut faire place nette dans les écuries d'Augias de nos politiciens empalestinés jusqu'aux oreilles. À la massue du livre, il joignit le balai fouailleur du journal ; il eut besogne quotidienne à faire ; il n'a pas désarmé un seul instant. Le Juif domine, le chéquard touche, Drumont assomme le maître sans vergogne et donne du balai au valet sans pudeur. « Les grandes vannes de l'égout collecteurs » sont levées. Drumont vengeur s'aperçoit que le flot qui monte et s'écoule sans cesse est une mixture scintillante, fétide et nauséabonde de « l'or, de la boue et du sang. » Alors il emmanche le balai dans la massue. Le journal de détail il le fait livre en bloc, etc.

Les Juifs affectionnent toujours le titre d'enfants d'Abraham, quoique le nom d'Abrahamites ne leur a jamais été donné.

C'est à Jacob, petit-fils d'Abraham, qu'ils sont redevables de leur appellation préférée : Israélites. D'après la *Genèse* XXXII, 28, ces paroles sont adressées Jacob de la part de Dieu : « Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël. »

De nos jours, Israélite est l'euphémisme de Juif. Ce n'est plus le Juif sordide et crasseux, puant encore le ghetto, mais le Juif parvenu, l'aristocrate à la Levaillant de la *première aristocratie du monde*.

Près de mourir, Jacob prononça sur son fils Juda ces paroles prophétiques : « Juda, tes frères te loueront, le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le prince de sa postérité jusqu'à ce que vienne Celui qui doit être Envoyé, Celui qui

sera l'attente des nations » (*Gen.* XLIX, 8-10). Ce fut donc à la tribu de Juda que fut promis le sceptre du royaume des Juifs. De ce passage rapproché à d'autres textes de l'Écriture on en conclut également que le Messie devait être le descendant de Juda : d'où la prépondérance de cette tribu et le nom de Juifs attribué au peuple qui devait nous donner le Désiré des nations.

En ajoutant à Juda et à ses onze frères, les deux petits-fils de Jacob, Ephraïm et Manassé, tous par la ligne masculine descendants directe de Sem, d'Héber, d'Abraham et de Jacob « Israël » nous avons les pères des tribus qui occupèrent la terre sainte et y formèrent les royaumes de Juda et d'Israël.

Je ne m'arrêterai pas dans des digressions historiques, chronologiques ou géographiques, peu importantes à mon but, concernant l'ancien peuple de Dieu ; qu'il me suffise de ne pas le perdre de vue et de fixer par quelques dates principales son évolution historique et ses différente états sociaux.

On divise communément en six époques principales les années qui se sont écoulées depuis la création jusqu'à Jésus-Christ.

La formation du peuple hébreu commence à partir de la troisième de nos époques, ou à la vocation d'Abraham.

D'après la chronique adoptée par l'Université, cette troisième époque s'étend de l'an du monde 2667 à 3318 ou de 2296 à 1645 av. J.-C. et comprend depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie d'Égypte 651 ans. La quatrième époque va de l'an du monde 3318 à 4001 et de 1645 av. J.-C. à 962. Elle comprend : de la sortie d'Égypte au schisme des dix tribus, 683 ans.

La cinquième de 4001 du monde à 4427, et avant Jésus-Christ de 962 à 536. Du schisme des dix tribus à

la délivrance des Juifs captifs à Babylone sous Cyrus, 426 ans.

La sixième de 4427 à 4963 du monde, et de 536 av. J.-C. à sa naissance ; elle comprend donc 536 ans : de la liberté des Juifs à Jésus-Christ.

D'après les données positives de la Bible, il est de toute évidence que les Juifs par leur premier père Abraham sont originaires de la Chaldée, au nord-est de la Mésopotamie. Pour suivre Tharé son père, Abraham sort de Ur de la Chaldée, sa ville natale, ainsi que Loth son neveu et s'arrête avec eux à Aran dans la Mésopotamie. De là âgé de 75 ans, sur l'ordre de Dieu (Vocation d'Abraham) il se rend à la terre de Chanaan où il meurt à l'âge de 175 ans.

Les Hébreux formèrent leur premier groupe dans le pays de Chanaan, par Isaac, Jacob et ses fils, les onze patriarches chefs des tribus et leurs enfants ; car il faut ici excepter Joseph.

Vers ce même temps, la famine chasse Jacob et ses enfants de Chanaan en Égypte dont les greniers renferment les réserves des sept années d'abondance prédites par Joseph (qui avait précédé ses frères en Égypte on sait comment) et signifiées par les sept vaches grasses et par les sept épis pleins, des songes de Pharaon et que devaient suivre immédiatement sept années de famine symbolisées par les sept épis vides et par les sept vaches maigres des mêmes songes.

Ils sortent donc de la Palestine au nombre de 70, en l'an 2287 du monde, 220 ans après la vocation d'Abraham, 2076 av. J.-C., pour y rentrer de nouveau en l'an du monde 3358, ou 1605 av. J.-C., au nombre de 601.730, rien qu'en hommes au-dessus de vingt ans. Dans ce nombre n'étaient pas compris non plus 23.000 hommes à partir de un mois et au-dessus, ni les femmes de la tribu de Lévy.

« Tel est le nombre des enfants d'Israël dont Moïse et le prêtre Eléazar firent le dénombrement en la plaine de Moab, près du Jourdain, vers Jéricho. Parmi lesquels il ne s'en trouvait aucun de ceux qui avaient été comptés auparavant par Moïse et Aaron au désert de Sinaï, au premier jour du second mois, la deuxième année après la sortie d'Égypte, et dont le nombre s'élevait à 603.550 depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous combattants, sans compter les lévites (*Levit.*, chap. I) auxquels combattants le Seigneur avait prédit, qu'ils mourraient tous dans le désert, et il n'en resta aucun d'eux, excepté Caleb, fils de Jéphoné, et Josué, fils de Nun. » (*Nombres* XXVI, 63 etc.)

En Égypte les Israélites s'adonnèrent à la vie pastorale dans la région de Gessen, pendant plus de quatre cents ans. Ils se multiplièrent au point d'inspirer vers la fin de sérieuses inquiétudes au Pharaon de l'époque, qui conçut le dessein de les exterminer en faisant périr tous les enfants mâles nouveau-nés. Le cri des enfants d'Israël monta jusqu'au ciel. Dieu vit l'affliction dont les accablaient les Égyptiens, et leur envoya Moïse pour les conduire au pays de leurs pères où ils parvinrent après quarante ans de pérégrinations à travers le désert et de guerres d'extermination contre les peuples qui s'opposaient à leur passage et à la prise de possession du pays que Dieu leur avait promis.

Sortis de l'Égypte vers 1655, ils entrèrent dans la terre promise en 1615 av. J.-C.

I

Servitudes et Juges du peuple hébreu.

- Première servitude, de 1562 à 1554 av. J.-C.
  Othoniel, juge . . . . . de 1554 à 1514
- Deuxième servitude, de 1514 à 1496.
  Aod, juge . . . . . de 1514 à 1496
  Samgar, juge . . . . . de 1496 à 1416
- Troisième servitude, de 1416 à 1396.
  Débora et Barac . . . . . de 1396 à 1356
- Quatrième servitude, de 1356 à 1349.
  Gédéon (Jerobaal), juge . . . . . de 1349 à 1309
  Abimélech, juge . . . . . de 1309 à 1306
  Thola, juge . . . . . de 1306 à 1283
  Jaïr, juge . . . . . de 1283 à 1261
- Cinquième servitude, de 1261 à 1243.
  Jephté, juge . . . . . de 1243 à 1237
  Abesan, juge . . . . . de 1237 à 1230
  Ahialon, juge . . . . . de 1230 à 1220
  Abdon, juge . . . . . de 1220 à 1212
- Sixième servitude, de 1012 à 1172.
  Samson, juge . . . . . de 1172 à 1152
  Héli, juge . . . . . de 1152 à 1112
- septième servitude, de 1112 à 1092.
  Samuel, juge . . . . . de 1092 à 1080

Gouvernés d'abord par des Juges, après 525 ans de ce régime, Dieu, à leurs instances, leur donna des rois dont le premier, de 1080 à 1040 av. J.-C. fut Saül.

Au second de ces rois, David, Dieu promit qu'il serait l'un des ancêtres du Messie. Cette promesse fut l'une des causes principales de la primauté de la tribu de Juda, laquelle David appartenait ; il mourut en 1001 av. J.-C.

Son fils Salomon lui succéda. Après un long règne dont il déshonora les dernières années par l'idolâtrie, il eut en 963, Roboam son fils pour successeur.

II

Schisme.

Après 118 ans d'existence de ce royaume, c'est-à-dire de 1080 à 962 av. J.-C. en 962 Roboam (963 à 946) quatrième roi de tout le peuple de Dieu, étant dans la deuxième année de son règne, dix tribus se révoltèrent contre sa domination ; seules les tribus de Juda et de Benjamin lui restèrent fidèles. Les dix autres tribus s'érigèrent en royaume indépendant et formèrent sous Jéroboam, leur premier roi, le royaume d'Israël. Dix-neuf rois se succédèrent sur ce trône et exercèrent leur pouvoir pendant 244 ans, de 962 à 713 av. J.-C., ou, de l'an du monde 4001 à 4245.

III

Tableau chronologique des rois de Juda et d'Israël.

Roi de Juda	*Rois d'Israël*
962 Roboam.	962 Jéroboam.
946 Abiam.	943 Nadab.
944 Asa.	942 Bassa.
904 Josaphat.	919 Ela.
	919 Zambri.
	919 Amri.
	907 Achab.
880 Joram.	888 Ochosias.
876 Ochosias.	887 Joram.
876 Athalie.	876 Jéhu.
870 Joas.	848 Joachas.
831 Amasias.	832 Joas.
803 Osias.	817 Jéroboam II.
752 Joathan.	767 Zacharie.
737 Achaz.	766 Sellum.
723 Ezéchias.	766 Manahem.
	754 Phacéia.
	753 Phacée.
694 Menassès.	726 Osée.
640 Amon.	718 Destruction du royaume d'Israël.
639 Josias.	
609 Jonchas.	
608 Eliakim ou Jaochim.	
598 Jéchonias.	
597 Sédécias.	
587 Captivité.	

Vers 732 Téglathphalasar (de 742 à 724 av. J.-C.) premier roi du second royaume d'Assyrie, ravagea le royaume d'Israël et emmena captives à Ninive toutes les tribus d'Israël en deçà du Jourdain. Cet événement eut lieu sous le règne de Phacée.

IV

Fin du royaume d'Israël.

Nous touchons à la fin du royaume d'Israël. Osée, dix-neuvième et dernier roi d'Israël, refusant de payer le tribut que Salmanazar (754 à 712) fils et héritier de Téglathphalasar, lui avait imposé lors d'une première expédition, voit de nouveau ce roi envahir ses États, faire le siège de Samarie dont il s'empara après trois ans (721 à 718) et les dix tribus infidèles réduites en captivité à l'orient du Tigre, d'où dispersées parmi les gentils, elles s'y perdent tellement, dit Bossuet, que de son temps on ne pouvait on découvrir aucune trace. Il resta en Palestine quelques débris du royaume d'Israël qui furent mêlés parmi les Juifs et firent partie du royaume de Juda.

Salmanazar d'abord, et plus tard en 672 av. Asaraddon son petit-fils (707 à 667) repeuplèrent Samarie et les autres villes d'Israël, à peu prés désertes, avec des colonies de Cutha, de Babylone, d'Ava et de Sepharvaïm.

V

Samaritains.

Ces colonies mêlées à un petit nombre d'Israélites formèrent un nouveau peuple qu'on désigna sous le nom de Samaritains.

Samarie fut encore reprise par Antiochus le Grand en 203 av. J.-C., puis détruite en 129 par Jean Hircan. Relevée par Gabinius, procurateur romain de l'Assyrie et rendue à son ancienne splendeur par Hérode l'ascalonite qui lui donna le nom d'Augusta (Sébaste) en l'honneur de l'empereur Auguste son bienfaiteur, il ne reste aujourd'hui que quelques ruines de ce qui fut jadis la puissante capitale du royaume d'Israël.

VI

Fin du royaume de Juda.

Quant au royaume de Juda, après des alternatives de prospérité et de désastres inouïs il finit comme celui d'Israël. Ses derniers rois, ses princes, l'élite de la nation et à peu pris tout le peuple subirent pendant soixante-dix ans la captivité, la dispersion et autres châtiments que leur impiété et leurs crimes atroces leur avaient mérité. Sa fin arriva en 587 av. J.-C. ayant eu, comme le royaume d'Israël dix-neuf rois dont les règnes sont compris dans

une durée de 375 ans, depuis 962 av. J.-C. à 587 ou, selon l'âge du monde de 4001 à 4376.

Manassès, 13e roi, après la prise de Jérusalem par Asaraddon roi de Ninive (de 667 à 647)1110 et successeur de Sennachérib, est emmené captif à Babylone.

Le môme sort était réservé à Joakim ou Eliakim 17e roi. Nabuchodonosor II le Grand (de 562 à 560), associé à l'empire d'Assyrie dont la capitale était alors Babylone, par Nabopolassar (605 à 560) son père, fit une première fois le siège de Jérusalem, s'empara de cette ville, des richesses du temple et conduisit captifs à Babylone le roi et les principaux de son royaume. Peu de temps après, dans la même année, sous la condition de demeurer vassal de son vainqueur et de lui payer tribut, Joakim est remis en liberté. Dès la troisième année, il refusa d'accomplir ces conditions. Nabuchodonosor revient de nouveau avec une armée formidable, ravage la Judée, fait Joakim prisonnier, le condamne à mourir et fait jeter son corps à la voirie.

Après Joakim, c'est le tour de Joachim son fils, plus connu sous le nom de Jéchonias. Avec sa famille, son armée, les princes de Juda et une grande partie de son peuple, il part pour cette Babylone de malheur, d'où il ne reviendra plus.

Enfin Sédécias, dernier roi de Juda, ayant, après neuf ans de soumission, refusé de payer le tribut au roi de Babylone, les troupes de Nabuchodonosor sous les ordres de Nabuzardan vinrent pour la troisième fois infliger à la future déicide, un châtiment exemplaire. Jérusalem d'abord assiégée, voit l'ennemi s'éloigner. L'année suivante le siège recommence et bientôt l'Assyrien, fait de la capitale de la Judée, un vaste champ de ruines fumantes et ensanglantées. Nabuchodonosor fait massacrer les enfants

de Sédécias devant leur père, auquel après il fait crever les yeux pour le conduire aussitôt chargé de chaînes à Babylone, où tout le peuple juif, à l'exception de quelques agriculteurs est déporté. Là, pendant la captivité, mourut Sédécias, après avoir porté le deuil de sa royauté perdue et pleuré sur la misérable fin du royaume de Juda et les terribles malheurs qui s'étaient abattus sur lui et sur les siens.

Pendant leur captivité jusqu'à leur retour à Jérusalem, les Juifs eurent toujours des chefs de leur nation qui les gouvernaient sous la dépendance des souverains babyloniens. Ce fut durant cette même captivité en 538 avant Jésus-Christ, que le troisième empire d'Assyrie ayant Babylone pour capitale, tomba au pouvoir des Perses sous la conduite de Cyrus.

VII

Retour de la captivité de Babylone. — Les soixante-dix semaines de Daniel.

Dès la première année de son règne, ce grand conquérant qui avait succédé à Cyaxare II son oncle, que l'Écriture appelle Darius le Mède, porta un décret qui rendait la liberté aux Juifs et leur permettait de relever le temple de Jérusalem. Cette entreprise fut menée à bonne fin par Zorobabel, nommé Sassabasar par Esdras, assisté du Grand prêtre Josué ou Jésus et des prophètes Aggée et Zacharie.

Ici, le manque de données indiscutables sur les dates des différents règnes des souverains médo-persans de cette époque, occasionne parmi les auteurs des désaccords d'ailleurs sans importance. Les recherches chronologiques sur ce sujet ont pour but de préciser sous quel roi et en quelle année de son règne, il faut fixer le point initial des soixante-dix semaines d'années prédites par le prophète Daniel et qui devaient s'écouler depuis la promulgation du décret permettant aux Juifs captifs à Babylone de rétablir les murailles de Jérusalem, jusqu'à la naissance et la mort de Jésus-Christ. La chronologie de ces temps est incertaine. Trois décrets furent portés dans le but indiqué plus haut, le premier par Cyrus et les deux autres par Artaxerxès II, dit Longue Main, l'un en la septième année de son règne, l'autre en la vingtième.

Ce désaccord ne peut ébranler la certitude de la venue de Jésus-Christ le vrai Messie, réalisée depuis près de deux mille ans, et c'est avec raison que Drumont dit à ce sujet : À la période d'attente et de tressaillement qui précèdent la venue du Christ, succède une période violente, agitée, pendant laquelle Israël s'obstine à chercher le Messie (les abbés Léman comptent vingt-cinq faux Messies), sans vouloir s'avouer lui-même qu'il l'avait crucifié. Bientôt même en donnant aux prophéties messianiques les interprétations les plus singulières, en supputant de mille manières la prédiction de Daniel sur la période des soixante-dix semaines d'années, on en arrive à désespérer. Les rabbins alors vouent à l'anathème celui qui désormais parlerait de l'apparition du Messie. « Tous les temps qui étaient fixée pour la venue du Messie sont passés », dit rabbi Raya. « Maudits soient ceux qui supputent les temps du Messie », déclare le Talmud de Babylone.

« Puissent leurs os se rompre ! » ajoute rabbi Jochanan. *France juive*, I.

Certains auteurs, et non des moins compétents, veulent que le premier décret, celui de Cyrus, comprenait la faculté de rebâtir également et Jérusalem et ses murailles. Voici d'ailleurs la teneur de ce décret : « Le Seigneur, le Dieu du ciel, m'a mis tous les royaumes de la terre entre les mains, et il m'a commandé de lui bâtir une maison dans la ville de Jérusalem, qui est en Judée. Qui d'entre vous est de son peuple ? Que son Dieu soit avec lui, qu'il parle promptement et qu'il rétablisse la maison du Seigneur, le Dieu d'Israël. Ce Dieu qui est à Jérusalem est le vrai Dieu. »

Malgré que la mention expresse de la reconstruction de la ville et de ses murailles ne parait pas dans ce décret, l'opinion des dits auteurs acquiert une importante probabilité en la rapprochant des textes suivants : « Je dis à Cyrus : tu es mon pasteur, et il accomplira ma volonté ; à Jérusalem : relève-toi, tu seras rebâtie, et au temple : Sors de tes ruines. » (*Isaïe*, 44-28.)

« Moi, j'ai suscité Cyrus dans ma justice, et j'aplanirai devait lui tous les chemins ; il rebâtira ma ville, il délivrera les captifs sans rançon et sans présents, dit le Seigneur, le Dieu des armées. » (*Isaïe*, 45-13.)

Jérémie, au chapitre 30, prédit la délivrance de la captivité et la reconstruction du temple et de la ville de Jérusalem. Enfin Esdras (*Livre* I, chap. I) affirme que par le décret de Cyrus cette dernière prophétie reçoit son accomplissement. Il est vrai que l'on peut toujours objecter qu'il ne s'agit que d'un accomplissement partiel, concernant le temple uniquement.

D'autres auteurs renvoient à plusieurs années plus tard, c'est-à-dire en 453 av. J.-C. sous Artaxerxès Longue Main, la promulgation du décret relatif au relèvement des

murailles de la ville sainte. Cette année de 453 av. J.-C. doit nécessairement être admise par tous ceux qui écrivent sur ce sujet pour faire concorder les années de la naissance et de la mort de Jésus-Christ avec la prophétie de Daniel.

Le prophète compte soixante-dix semaines d'années du décret permettant de rebâtir les murailles de Jérusalem jusqu'à Jésus-Christ, mais toutefois dans ce sens que Jésus-Christ sera immolé vers le milieu de la dernière semaine. Or, soixante-dix semaines d'années donnent 490 ans. En retranchant de ce nombre les trente-trois années (34e commencée) de la vie du Sauveur, plus trois ans et demi, c'est-à-dire une demi-semaine d'années (puisque le Christ devait mourir vers le milieu de la soixante-dixième semaine), nous descendons entre 454 et 453, à compter de la publication du décret jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.

Ceux qui tiennent pour ce dernier décret adoptent la chronologie suivante : Artaxerxès Longue Main (de 471 à 422) succède à Artaban, assassin de Xerxès 1er, fils de Darius. Artaxerxès Longue Main accorde deux décrets pour le relèvement des murailles de Jérusalem, l'un l'an sept et l'autre en la vingtième année de son règne, selon qu'il a été dit. En retranchant de 470, commencement du règne d'Artaxerxès, une vingtaine d'années, date de la publication du décret, c'est bien 453 que nous trouvons en comptant largement.

Ceux qui optent pour le décret de Cyrus nous présentent le comput suivant :

VIII

Distribution chronologique des semaines de Daniel

De la première année de Cyrus, date du retour des Juifs de la captivité de Babylone, jusqu'à la 20e année d'Artaxersés II Longue Main	49 ans
De cette 20e année, au commencement du règne d'Alexandre le Grand, en Grèce	68 —
De cette date à la mort de Darius Codoman, le roi opulent dont parle *Daniel*, chap. 10, vaincu par Alexandre	6 —
De la mort de Darius, à la mort d'Alexandre le Grand	6 —
Il est dit, en effet 1. *Livre des Machabées* chap. 1. *vers.* 8. : Alexandre mourut après avoir régné 12 ans ; c'est-à-dire, 6 ans en Macédoine, d'après 1. *Livre des Machabée*s chap. 1. où il est dit : après 6 ans, Alexandre partit du pays de Cethim (de Macédoine, selon Epiphane, *Hérésie* 30) et il frappa Darius » — et puis 6 ans en Asie.	
De la mort d'Alexandre, au commencement de l'ère grecque, ou des Séleucides	12 —
De la, à la mort de Simon Machabée à Doch (1. *Liv. des Machabées*, chap. dernier)	178 ans

Ici finit l'Histoire sainte

De la mort de Simon Machabée à la naissance de Jésus-Christ	135 ans
De la naissance du Christ à sa mort, arrivée dans sa 34e année	33 —
Total	487 ans

Ce qui nous conduit au milieu de la soixante-dixième semaine.

Par conséquent, l'année de la mort du Christ, d'après cette opinion, serait la 808e année olympienne c'est-à-dire, la 4e année de la 202e olympiade ; et celle de sa naissance la 776e, c'est-à-dire, la 4e de la 194e olympiade. Cette opinion est généralement, adoptée.

Constitués en République théocratique depuis le retour de Babylone, jusqu'en 37 av. J.-C., époque où le sceptre leur fut enlevé, sans qu'ils aient pu depuis le ressaisir, les Juifs eurent successivement dans la personne de leurs Grands-Prêtres (vrai gouvernement des curés s'il en fut jamais) jusqu'à 27 chefs, 28 même, en y comprenant, Alexandra, veuve d'Alexandre Jannée, dépositaires du pouvoir suprême.

IX

Grands-Prêtres des hébreux

Aaron (1644 à 1505 av. J.-C.)
Eléazar Ier.
Joiarib.
Azarias Ier.
Joachas.
Joïada Ier.
Zacharie.

Josaphat.
Phinées.
Abisné.
Bocci.
Ozi.
Héli.
Achitob (1112).
Achias.
Abiathar.
Sadoc.
Achimaas.
Sédécias.
Azarias II.
Joathan.
Urias.
Nérias
Odéas.
Sellum.
Helcias.
Azarias III.
Josédech.

APRÈS LE RETOUR DE BABYLONE

Jésus 1er ou Josué (536 av. J.-C.)
Joachim (462).
Eliasib (462-441).
Onias Ier (324-300).
Simon Ier (310-292).
Eléazar II (292-260).
Manassé (260-233).
Onias II (233-219).
Joïada II (441-397).
Jonathan (397-350).
Jaddus (350, du temps d'Alexandre le Grand).
Simon II (219-195).
Onias III.
Jaons.
Ménélans.
Lysimaque (195-170).

GRANDS-PRÊTRES ET PRINCES MACHABÉES

Mathathias (170 av. J.-C.).
Judas Machabée, fils de Mathathias (166 à 161).
Alcime (161 à 160).
Jonathas Ier (160 à 144).
Simon III (144 à 136).
Jean Hircan Ier (136 à 107).
Aristobule Ier (107 à 106).
Alexandre Jannée (106 à 79).
Alexandra (79 à 70).
Hircan II (66 à 40).
Antigone (40 à 35).

GRANDS-PRÊTRES DES JUIFS APRÈS LA PERTE DU POUVOIR CIVIL

Hanamel 35 à 34 av. J.-C.
Aristobule III (34 à 30).
Jésus II (30 à 23).
Simon IV, fils de Boeth (23 à 6).
Mathias Ier (6 à 1).
Zoagar,vers l'an 4 ap. J.-C.
Eléazar III.
Jésus III, fils de Siah.
Ananus.
Ismaël Ier.
Eléazar IV.
Avranus.
Jésus IV.
Mathias III.
Phanaïas.
Simon V.
Caïphe.
Jonathas II.
Théophile.
Simon VI.
Mathias II.
Elionéas.
Joseph Ier.
Ananie.
Ismaël II.
Joseph II.
Cabi.
Prise de Jérusalem, destruction du temple et dispersion des Juifs (70 ap. J.-C.)

Les plus célèbres parmi ces présidents de République théocratique, vrais lieutenants de Dieu, furent les cinq premiers Asmonéens ou Machabées de 171 à 107.

Judas, dit Aristobule Ier, fils de Jean Hircan Ier, fut le premier qui, depuis le retour de la captivité sans changer la forme du gouvernement, prit le titre de roi.

Enfin, avec Antigone, dernier des Asmonéens, le sceptre disparaît à jamais de la Maison de Juda et de la main des Juifs.

Après lui, et depuis Hérode l'Ascalonite ou l'Iduméen qui le détrôna et fut reconnu roi par Octave-Auguste, et Antoine ainsi que par le sénat romain, l'an 40 avant J.-C. la Judée n'a plus eu de maîtres Juifs et a, toujours été sous le joug de l'étranger.

Durant cette longue période du gouvernement des Pontifes, les Juifs furent constamment tributaires des puissances étrangères ; sauf quelque trois quarts de siècle, à la suite des victoires et des conquêtes des quatre premiers Machabées : Mathathias, Judas, Jonathas Simon, continuées par Jean Hircan, successeur immédiat de Simon.

Au point de vue de l'homogénéité et de la conservation de ce peuple, celui qui nous intéresse le plus dans le rapide exposé historique de ces derniers temps jusqu'en 137 après J.-C. époque de leur dernière révolte, de leur définitive dispersion parmi toutes les nations, il est à noter principalement en 351 sous Ochus Artaxerxès III (362 à 338 av. J.-C.) de la dynastie médo-persane, un grand nombre de Juifs fut forcé d'aller combattre contre les Égyptiens révoltés ; d'autres furent déportés en Chaldée et jusque sur les bords de la mer Caspienne, en châtiment du concours que trois ans avant, vers 354, ils avaient prêté à l'insurrection phénicienne.

Vers 320, le premier des Lagides, Ptolémée Soter, s'empare de la Judée, lui impose un tribut et envoie 100.000 Juifs captifs en Égypte.

En 170, le Séleucide Antiochus IV, Epiphane (174 à 164) informé de la joie qu'avaient éprouvé les Juifs la fausse nouvelle de sa mort, marche sur Jérusalem, égorge 40.000 Juifs et en réduit autant en esclavage.

Deux ans après, ce même monarque contraint de renoncer à la conquête de l'Égypte par le fameux cercle de Popilius, ambassadeur de Rome, se venge de cet échec sur la Judée. Son lieutenant Apollonius y exerce les plus affreux ravages plusieurs quartiers de la ville sont la proie des flammes et cent mille Juifs emmenés en captivité.

En 70 après J.-C. 300.000 Juifs périrent pendant les hostilités qui précédèrent le siège de Jérusalem, 1.100.000 durant le siège même, après lequel 100.000 furent vendus comme esclaves.

Enfin le jour de la ruine totale et de la dispersion définitive est arrivé. En 137 après J.-C. toujours dans l'attente d'un Messie guerrier dont la domination sera universelle ; voyant d'autre part que le temps prédit pour ce règne imaginaire était largement échu, et convaincus qu'ils sont de taille à subjuguer tous les empires de l'univers, les Juifs se rangent sous les ordres d'un certain Barcochébas qui leur paraît réunir les conditions requises du libérateur rêvé et tentent un dernier effort. Mais les légions romaines sont là et se chargent de leur prouver combien insensé est ce projet. 600.000 Juifs sont massacrés et le reste de la nation est dispersé. Une nouvelle ville, ÆliaCapitolina s'élèvera sur les ruines de la cité déicide : Jérusalem perdra jusqu'à son nom. Ce nouveau nom donné à la Jérusalem relevée de ses désastres n'eut pas le sort d'un caprice éphémère. On s'en convaincra par ce décret que promulgua le Calife Omar, cinq siècles plus tard lors de la prise de Jérusalem par les musulmans en 636 : « De par Omar, fils de Hittab, sûreté est accordée au peuple de la ville d'Ælia, tant pour leurs personnes que pour leurs enfants, leurs femmes, leurs biens, etc. »

CHAPITRE II

Conservation de la race d'Israël

Au milieu de ces malheurs inouïs et de ces si violentes vicissitudes sociales, les Juifs tinrent à conserver avec un soin extrême la pureté de leur race. Ce zèle leur était inspiré par la promesse formelle de la part de Dieu, que le Messie serait de leur descendance ; par leur souverain mépris des autres nations et par leur loi, principalement à l'égard des peuples voisins au sujet desquels le péril de leur mésalliance et de la perte de leur foi était plus imminent.

Voici la loi, que par l'entremise de Moïse, Dieu leur prescrit : « Observe avec soin tout ce que je t'ordonne aujourd'hui Je chasserai moi-même devant vous les Chananéens, les Amorrhéens, les Héthéens, les Phéréséens, les Hévéens et les Iébuséens. Gardez-vous de faire jamais alliance avec les habitants du pays dans lequel vous devez entrer, de peur que ce ne soit pour vous un piège, mais détruisez leurs autels, brisez leurs statues et coupez leurs bois. Vous ne recevrez point leurs filles pour épouses de vos fils, de peur qu'après s'être livrées elles-mêmes à leurs dieux, elles n'engagent vos fils à s'y livrer eux-mêmes. » (*Exode* XXXIV. 11, etc.)

Au sujet des abus de Salomon, cette même loi est rappelée dans le 3e *Livre des Rois*, XI. 1-2, en ces termes : « Salomon aima plusieurs femmes étrangères. La fille de Pharaon et les femmes de Moab et d'Ammon, d'Idumée et de Sidon et du pays des Héthéens, nations dont Dieu avait dit aux enfants d'Israël : Vous n'irez point vers elles et elles ne viendront point vers vos fils ; car elles vous pervertiront le cœur pour vous faire adorer leurs dieux. »

Lorsqu'il n'y aurait plus d'enfants mâles dans une famille, il était prescrit que les filles se marieraient à qui elles voudraient pourvu que ce fut à des hommes de leur tribu ; afin que l'héritage des enfants d'Israël ne se mêlât point d'une tribu en une autre. « Car tous les hommes prendront des filles de leur tribu et de leur parenté, et toutes les femmes prendront des maris de la même tribu, afin que l'héritage reste dans les familles et que les tribus ne se mélangent pas ensemble, mais qu'elles demeurent ainsi qu'elles ont été séparées par le Seigneur. »

Pendant leur captivité à Babylone, il y eut de nombreuses transgressions contre cette loi parmi les Juifs. Ces abus cependant furent corrigés et supprimés et tout rentra dans l'ordre parmi les Juifs dès leur retour à Jérusalem et dans les autres villes de la Judée.

Esdras, au chapitre IX du Livre qui porte son nom, s'écrie :

« Quand j'entendis que le peuple d'Israël et les prêtres et les lévites n'étalent plus séparés des peuples de la terre, des Cananéens etc., etc., et qu'ils avaient mêlé la race sainte avec les peuples de la terre je déchirai mon manteau, ma robe, et j'arrachai les cheveux de ma tête et ma barbe ;et je m'assis dans la tristesse… Alors Sédécias, fils de Jéhiel, des enfants d'Elam répondit à Esdras : Nous avons offensé notre Dieu et nous avons pris des femmes

étrangères d'entre les peuples de la terre, et maintenant si le repentir de ces fautes est en Israël, faisons alliance avec le Seigneur notre Dieu et délaissons toutes ces femmes et ceux qui sont nés d'elles : c'est la volonté du Seigneur et de ceux qui craignent ses commandements qu'il soit fait selon la loi. » (*Esdras* X, 3-3.)

« On sait, dit Bossuet — *Disc. sur l'hist. universelle* — que Manassès, frère de Jaddus, souverain pontife, excita des brouilleries parmi les Juifs. Il avait épousé la fille de Sanaballat, Samaritain, que Darius avait fait satrape de ce pays. Plutôt que de répudier cette étrangère, à quoi le Conseil de Jérusalem et son frère Jaddus voulaient l'obliger, il embrassa le schisme des Samaritains. Plusieurs Juifs, pour éviter de pareilles censures, se joignirent à lui. » Telle était la rigueur de cette loi.

L'abbé Fleury, dans son ouvrage sur les mœurs des Israélites etc., donne à ce sujet les détails suivants : « Quand Cyrus leur eut donné la liberté avec la permission de retourner en Judée et de rétablir le temple, ils ne revinrent pas tous ni tout à la fois : il y en eut toujours un grand nombre qui demeurèrent à Babylone et dans tous les lieux où ils se trouvaient établis.

Parmi ceux qui retournèrent il s'y en joignit quelque peu des dix tribus et toutefois ils faisaient un petit nombre tous ensemble. Les premiers que Zorobabel conduisit ne montaient pas à 50.000, les esclaves compris. Quelle comparaison de 50.000 âmes avec ce qu'il en fallait du temps de Josaphat pour faire 1.200.000 combattants ! Il en revint encore avec Esdras, environ 1.500 et on peut juger qu'il y eut diverses autres troupes. Ils firent ce qu'ils purent pour reconnaître leur ancien héritage et conserver les partages des familles. C'est pour cela qu'Esdras recueillit toutes les généalogies qui sont au commencement des *Paralipomènes*, où il s'étend principalement sur les trois

tribus de Juda, de Lévy et de Benjamin ; et marque avec soin leur habitation pour peupler Jérusalem. On y reçut tous ceux qui voulurent bien y habiter, ce qui troublait surtout l'ordre des partages outre qu'il était juste que les présents occupassent les terres de ceux qui n'avaient pas voulu retourner où qui ne se trouvaient plus. Ainsi dans les derniers temps, saint Joseph demeurait à Nazareth en Galilée quoique sa famille fût originaire de Bethlehem. Anne, la prophétesse, quoique de la tribu d'Aser, demeurait à Jérusalem ; mais ils savaient encore de quelle tribu ils étaient, et ils avaient conservé leur généalogie comme l'on voit par celle de saint Joseph qui n'était qu'un pauvre artisan. Ils distinguaient soigneusement les vrais Israélites des étrangers agrégés qu'ils nommaient Giores en leur langage, et en grec, prosélytes. Ainsi, un de leurs premiers soins après leur établissement fut de se séparer des étrangers et de faire observer les défenses de la loi touchant les mariages avec les infidèles.

Ils étendirent même ces défenses à des nations que la loi n'y avait point comprises, aux Azotiens, qui étaient une partie des Philistins ; aux Égyptiens, aux Ammonites et aux Moabites. L'expérience du mal que les Israélites avaient reçu de ces alliances depuis le mauvais exemple de Salomon, porta les sages à interpréter ainsi la loi et à l'entendre au delà de ce que portaient les paroles, pour en mieux remplir l'intention.

Les prêtres furent les plus exacts à observer ces défenses ; ils n'épousaient que les femmes de leur tribu, et Joshèphe nous a marqué les précautions qu'ils y apportaient encore de son temps. Les apostats avaient toute liberté de demeurer entre les infidèles ; ainsi, il ne paraissait de Juifs que ceux qui l'étaient en effet. »

Comme on vient de le voir, le pli était pris de longue date ; les Juifs de nos jours sont sous ce rapport, les mêmes

que ceux des temps anciens. Les raisons également sont toujours les mémos. L'attente du règne du Messie (quel que soit d'ailleurs le sens que les Juifs attribuent à ce mot) en faveur des Juifs ; la haine qu'ils professent envers les autres nations, non moins que l'horreur que, en général, ils leur inspirent eux-mêmes, sont autant de causes qui nous permettent d'affirmer qu'il ne se trouve à peu près que le pur sang de la race dans Israël. D'ailleurs, préjugé ou non, il y a si peu d'honneur, si peu de quoi être fier de se dire Juif, qu'on est sur de ne pas être trompe en tenant pour un rejeton de Jacob, celui qui se reconnaît comme tel.

Comment ces purs sont-ils venus jusqu'à nous ? Nous éluciderons cette question plus loin. Qu'il nous suffise pour le moment de noter que par leur cupidité et par leur instinct du trafic, ils pénétrèrent de bonne heure dans les nations les plus éloignées ; mais après J.-C., comme châtiment de leur déicide, victimes de leur perversité et de leur aveuglement obstiné (nous verrons jusqu'où ils pourraient être de bonne foi) ils ont été dispersés aux quatre points cardinaux, véritables fils de la nation veuve, errant par tout l'univers, sans patrie, sans roi, sans temple, les plus haineux et les plus détestés des hommes.

Tels sont les Juifs des temps présents ; leur ressemblance avec les anciens est frappante. Mais comme il ne suffit pas d'affirmer, nous donnerons des preuves concernant les ancêtres et puis nous parferons le portrait des contemporains. C'est ce que nous allons essayer de faire dans la question suivante.

Frankfurt *"Judensau".*

Gravure sur cuivre de Johann Jacob Schudt *"Jüdische Merckwürdigkeiten",* Francfort 1714

CHAPITRE III

Qu'est-ce que le juif ? moralité du juif en général

Cette question devrait plutôt être complétée comme il suit : Qu'a été le Juif ? Car ses antécédents séculaires qui ne se sont jamais démentis au double point de vue de sa morale théorique et pratique, éclairent d'une lumière révélatrice, l'âme, la conscience, la constitution psychologique et même physique de cet ennemi irréconciliable malgré nos constants efforts et nos bienfaits ; dont l'activité incessante et désagrégeante nous tient toujours en éveil ; auquel nous nous heurtons tous les jours sur notre chemin qu'il sème de pièges et d'obstacles. Ils sont la clé de plusieurs siècles d'histoire, des mystérieux scandales et des catastrophes, par ailleurs inexplicables, qui se déroulent sous nos yeux.

Nos Juifs de la trahison et de l'usure, des monopoles et des accaparements, nos Juifs des fournitures militaires, de la viande à soldat, de toutes les corruptions, de tous les vols et de toutes les tyrannies auraient pu être prophétisés il y a 1.800 ans. Que dis-je ? Depuis 4.000 ans par celui qui aurait connu leurs ancêtres. Ce que ceux-ci promettaient, ceux-là l'ont tenu et au delà de toute prévision par les pères

on aurait deviné les rejetons et réciproquement, les maux sans nombre que partout et toujours ces descendants de malheur continuent à perpétuer en les aggravant contre les sociétés qui leur sont hospitalières, nous révèlent ce que nos ancêtres ont dû endurer des Juifs de leur temps.

Que dirons-nous de cette race et des ancêtres de Juda ? Affirmerons-nous d'elle tout ce qu'on peut imaginer de plus monstrueux eu point de vue moral ? Qu'elle fut horrible, perverse, etc., etc. ? Rapportons-en au témoignage des preuves écrites et des faits transmis par la tradition.

Par ses actions, par ses paroles et par le jugement que la Bible, à maintes reprises, porte sur lui, comme nous le verrons, le Juif d'avant Jésus-Christ nous apparaît, avec son caractère horrible, comme un être abominable, enclin à la révolte, d'instincts cupides et charnels, d'un rare égoïsme, orgueilleux et obstiné, sans entrailles, dur et sanguinaire pour tout ce qui n'est pas Juif, et avec cela lâche et hypocrite.

Son sentiment religieux ne s'élevait pas vers l'idéal de la pureté du cœur et de la perfection morale, malgré le soin admirable que Dieu avait pris de le former lui-même. L'amour du souverain bien par-dessus toutes choses, lui était inconnu. Son mobile ordinaire, exclusif même, pourrait-on affirmer, dans ses actions les plus glorieuses, c'était la crainte du châtiment, la peur de Dieu, ou bien l'espérance d'un bien matériel, d'une domination faite de l'humiliation et du mépris des autres peuples et d'avantages exclusifs pour lui. L'état normal, l'assiette morale de la nation juive où des groupes émigrés dans les pays étrangers, a été à peu près de tout temps ce que nous venons d'indiquer. J'aimerais infiniment mieux avoir à louer qu'à reprendre chez les Juifs. Je partage avec le Dieu unique l'amour qu'il leur a témoigné dans les temps anciens, et je l'invoque pour que sa miséricorde à leur égard soit sans

retard aussi signalée que cette effrayante justice dont ils portent le poids depuis de si longs siècles. L'accord se fera un jour entre Israël et les peuples qu'il s'aliène par ses mauvais instincts. En ces temps heureux, objet de nos vœux, en transformant le proverbe, on pourra dire avec bonheur : *conversio pessimi optima*. Les auteurs israélites eux-mêmes sont ceux qui nous montrent sous les traits les plus expressifs cette psychologie de l'ancien Juif que nous tâchons d'analyser.

« L'unique récompense qu'ambitionnaient les pieux était que Jahvé (Dieu) les fit mourir rassasiés de jours, après des années passées dans l'abondance et la jubilation.

« Pour eux, l'être finissait avec la vie ; il s'endormait jusqu'au jour de la résurrection, il n'avait rien à espérer que de l'existence, et les peines qui menaçaient le vice, comme les satisfactions qui accompagnaient la vertu, étaient toutes de ce monde.

« La philosophie du Juif, ou pour mieux dire son eudémonisme, fut simple ; il dit avec l'Ecclésiaste : « J'ai reconnu qu'il n'y a de bonheur qu'à se réjouir et à se donner du bien-être pendant la vie. » (*Eccles*. III. 12.) Réaliste ainsi, il chercha à se développer au mieux de ses désirs ; n'ayant qu'un nombre restreint d'années à lui dévolu, il voulut en jouir, et ce ne furent point des plaisirs moraux qu'il demanda, mais des plaisirs matériels, propres à embellir, à rendre douce son existence.

« Aux fléaux qui l'atteignaient, le Juif ne répondait ni par le fatalisme du musulman, ni par la résignation du chrétien : il répondait par la révolte.

« Primitivement, ils ne partagèrent pas les espérances des Pharisiens postérieurs ; après que Jahvé avait clos leurs paupières, ils n'attendaient plus que l'horreur du Schéol. Aussi, l'important pour eux était la vie ; ils cherchaient à

l'embellir de tous les bonheurs, et ces forcenés idéalistes, qui conçurent la pure idée du Dieu un (Dieu la leur avait révélée), furent, par un saisissant et explicable contraste, les plus intraitables des sensualistes.

L'homme que loue le Juif, ce n'est pas le saint, ce n'est pas le résigné c'est le juste. *L'homme charitable n'existe pas pour ceux de Jude ; il ne peut être question de charité en Israël*, mais seulement de justice : l'aumône n'est qu'une restitution. » Ainsi s'exprime M. Bernard Lazare sur le compte de ses aïeux. (*Antisémitisme*, etc., p. 306 suiv.),

Les juifs s'expriment ainsi, probablement pour se justifier ou font au moins pour se faire excuser de leurs procédés par trop peu charitables envers les étrangers à leur race ; Car, pour ce qui a lieu entre eux, ils pratiquent la charité, et parfois malgré et contre tous, malgré et contre tout, même contre cette justice dont, de tout temps, ils se sont prétendus les fidèles et les apôtres. M. Bernard Lazare lui-même en est une preuve malheureusement trop frappante, dans sa défense du misérable traître Dreyfus, dont il vient de se charger.

Pas de charité de non-Juif à non-Juif, ne serait pas pour leur déplaire, pour que nous nous détruisions nous-mêmes ; pas de charité du Juif pour nous, pour qu'il puisse nous dévorer à son aise.

Je conviens cependant que bien des Juifs ont donné chez eux l'exemple du patriotisme, du dévouement, etc., mais c'était là, l'intermittente, la rarissime exception. J'admets également que tous les peuples ont traversé des crises aiguës, mortelles, qui ont mis à nu leurs vices et leurs vertus ; mais on ne peut s'empêcher de reconnaitre en même temps, que toutes les nations aryennes ont toujours conservé entre elles et envers les autres races, des sentiments de justice et d'humanité, de fraternité même,

auxquels incomparablement plus que tous les autres parmi les Sémites, les Juifs, surtout depuis leur dispersion et en dépit de leur condition d'hôtes des autres nations, sont toujours restés réfractaires par tradition, par principe et par instinct.

Sous ce même rapport, il importe de remarquer que tous ces Juifs errants et sans patrie, sans territoire national (malgré qu'ils font partie de deux ou trois nations simultanément ; car d'abord ils sont inaliénablement membres de la nation juive répandue dans tout l'univers, et puis membres encore du pays ou des pays où ils se sont fait naturaliser) ces Juifs, dis je, loin de se perfectionner au point de vue moral, ont toujours empiré. Sous ce rapport leur apparence est trompeuse et leurs déclamations ne servent qu'à duper les naïfs. Comme nous le verrons plus loin, les Juifs d'avant J.-C. comparés à ceux qui sont venus après n'étaient que de petits saint Jean et des prix de vertu à côté de Cartouche, mais de Cartouche décoré, anobli, qui voit à ses pieds et les peuples et les rois. Seulement aujourd'hui l'heure du réveil a déjà sonné partout et le jour de la reddition des comptes est proche.

Pour prouver ces affirmations le témoignage de la Bible est très suffisant ; car ce livre constitue un monument historique qui a fait ses preuves. Il est permis de lui attribuer les mêmes droits qu'aux historiens dont la science et la véracité reconnues, communiquent à leurs récits la plus légitime autorité et nous fournissent les preuves les mieux établies.

En maints endroits de ce Livre incomparable, les Juifs, outre ce que nous avons dit plus haut, nous sont dépeints comme des êtres aveugles et incrédules devant les prodiges divins les plus éclatants, et en même temps enclins à l'idolâtrie la plus dégradante, la plus cruelle, et ne se courbant sous le joug de la loi qu'à force de châtiments.

I

La chair.

« D'ailleurs, répondit Abraham à Abimélech, ma femme est vraiment ma sœur, fille du même père, quoiqu'elle ne soit point fille de ma mère ; et je l'ai prise pour femme ». (*Gen.* XX. 12.)

D'abord, donc, il se présente ce fait, que je suis loin d'incriminer : Abraham, le pire des croyants, le fondateur du peuple hébreu, se maria en premières noces à la fille de son père, à Saraï, plus tard Sara, et il fut polygame. La chose étant alors permise, cela n'empêcha pas Abraham d'être un très grand et très saint personnage, célèbre surtout par sa foi et sa confiance en Dieu à toute épreuve. Mais… passons.

Les dix premiers fils de Jacob, chefs de dix tribus du peuple de Dieu, ou tout au moins Dan, Nephthali, Gad et Aser se livraient à des actes qualifiés de crimes abominables : « Joseph paissait le troupeau de son père avec ses frères, les fils de Bala et de Zelpha (les quatre nommés plus haut) et il accusa ses frères auprès de son père d'un crime abominable. »(*Gen.* 37, v. 2.) — En collationnant ce texte avec un autre du même (*Livre* 13, v. 13.) — qui applique aux habitants de Sodome la même qualification, il est permis d'en déduire que le crime dont il est question, n'était autre que la sodomie sinon la bestialité.

Bientôt après les dix frères délibérèrent sur les moyens de se débarrasser de Joseph : ils voulurent le tuer, mais, sur l'avis de l'un d'eux, ils se contentèrent (moyen bien juif) de le vendre à des étrangers qui se rendaient en Égypte. Puis ils envoyèrent la tunique ensanglantée de leur victime à

leur père, et lui laissèrent croire que quelque fauve avait dû dévorer leur malheureux frère. (*Gen.* 37, v. 2.)

Toujours dans la Genèse, chap. 24, il est fait mention du rapt de la fille de Jacob, Dina, par Sichem, fils de Hémon hévéen prince de ce pays. Pour réparer l'offense, Sichem demanda aussitôt Dina en mariage, offrant aux Israélites toute sorte d'avantages avec les droits de citoyen. Ceux-ci, par des promesses dolosives et feignant d'acquiescer aux propositions des Hévéens, leur imposèrent comme condition, la circoncision. Et ainsi il fut fait. Or trois jours après, les frères de Dina, Siméon et Lévy, le glaive au poing, entrèrent à l'improviste dans la cité et égorgèrent tous les hommes, et, après qu'ils furent sortis, les autres enfants de Jacob entrèrent dans la ville remplie de morts et la pillèrent. Ils enlevèrent les brebis, les bœufs et les ânes et ils ravagèrent tout ce qui était dans la ville et dans les champs. Ils emmenèrent captifs les enfants et les femmes.

Pour se faire une idée de la pureté des mœurs du fondateur de la célèbre tribu de Juda, il suffit d'examiner sa conduite à l'égard de Thamar, sa belle-fille.

Celle-ci reconnue gravement coupable au point de vue des mœurs pendant son veuvage, Juda, avant de la brûler vive pour ce fait, est forcé de reconnaître que le plus coupable n'est autre que lui-même. C'est vrai qu'il l'avait prise pour une autre ; ce qui en partie l'excuse.

C'est par Onan, fils de ce même Juda qu'est parvenu jusqu'à nous le nom de ce crime infâme, cher à Malthus, qui ainsi peut se réclamer d'un ancêtre oriental très ancien, même biblique.

Jacob sur le point de mourir adresse à l'aîné de ses fils, Ruben, ces paroles testamentaires : « Ruben, puisses-tu ne prospérer jamais ; car tu as souillé l'honneur de ma

maison ». Il s'agit de l'outrage de Bala, l'une des femmes de Jacob.

J'en passe, mais pour une seule et si illustre famille, c'est suffisant.

Puis en une seule occasion ce sont 24.000 Juifs massacrés pour outrage aux mœurs.

C'est encore Amnon qui fait traîtreusement bon marché de l'honneur de sa sœur Thamar et qui est immolé par le poignard d'Absalom en expiation de ce crime : tous les trois étaient fils de David.

Remarquons qu'il ne s'agit ici que de faits de notoriété publique.

Faut-il rappeler la honteuse conduite d'Absalon à l'égard des femmes de son père, le roi David ? « Il dressèrent donc une tente pour Absalon sur la terrasse du palais ; et il déshonora les femmes de son père devant tout Israël. » (*Livre des Rois*, chap. 16.) On m'en voudrait de passer sous silence le fait suivant dont l'authenticité est indiscutable ; il s'agit de la femme d'un lévite, morte victime des infâmes outrages des Gabaonites.

Un lévite de la montagne d'Ephraïm voyageant avec sa femme, s'arrêta à Gabaa, ville de la tribu de Benjamin. D'abord, malgré qu'il portait des provisions et qu'il ne demandait qu'un gîte pour passer la nuit, personne, intentionnellement ne consentit à lui donner l'hospitalité. Enfin, un vieillard qui rentrait de son travail des champs, étranger à la région, et qui était du même pays que le lévite, le recueillit chez lui. Après qu'ils furent rentrés, les hommes de la ville en grand nombre cernèrent la maison, frappèrent à coups redoublés sur la porte et demandèrent à grands cris au maître de la maison qu'il eut à faire sortir cet homme qui était entré chez lui. Le vieillard sortit pour leur dire de se garder de faire un si grand mal, car il avait

donné à cet homme l'hospitalité, et qu'ils cessassent de songer à une telle folie et ils ne voulurent pas consentir à ses paroles. Alors le lévite amena lui-même sa femme. Le matin, le lévite se leva pour continuer sa route. Il vit sa femme gisant devant la porte les mains étendues sur le seuil. Croyant qu'elle était endormie il lui dit : Levez-vous et allons-nous-en. Mais elle ne répondit rien. Il reconnut qu'elle était morte. Il la prit sur son âne et retourna en sa maison. Arrivé chez lui, il prit un couteau et partagea le corps de sa femme avec ses os en douze parts et il en envoya une part à chacune des tribus d'Israël. Les Israélites des autres tribus se réunirent au nombre de 400.000 fantassins, tous hommes de guerre. Tous les chefs du peuple étaient présents et ils décidèrent à l'unanimité que justice serait faite contre les coupables. Ils envoyèrent d'abord des ambassadeurs dans toute la tribu de Benjamin pour leur demander de leur livrer les hommes de Gabaa qui étaient coupables de ce crime abominable, afin de les exécuter. Mais les Benjamites répondirent par un refus formel : toute la tribu se solidarisa et ils se réunirent jusqu'à 25.000 hommes d'armes, sans compter les 700 combattants de Gabaa. Ils engagèrent l'action contre les 400.000 des autres tribus et ceux-ci perdirent d'abord dans deux différentes rencontres 40.000 hommes ; mais à la troisième reprise des hostilités ils triomphent, ne perdent que trente hommes et en tuent 25.100 à l'ennemi, dont 600 seulement parviennent à s'échapper. Les enfants d'Israël, de retour du combat frappèrent du tranchant du glaive ceux qui restaient dans la ville, puis ils tuèrent partout hommes et femmes, depuis les petits enfants jusqu'aux vieillards et même les animaux et ils livrèrent aux flammes toutes les villes et les villages de la tribu de Benjamin.

Cependant les douze tribus s'étaient engagées avec serment de ne donner aucune de leurs filles en mariage

aux 600 que restaient de la tribu détruite. Pour leur en procurer, ayant remarqué que, seuls, les habitants de Jabés-Galaad n'avaient pas pris part à l'extermination, ils envoyèrent 10.000 hommes très vaillants avec l'ordre de passer au fil de l'épée tous les hommes, les femmes et les petits enfants de Jubés.

Galaad : « Tuez, leur dirent-ils, toutes les femmes mariées, mais réservez les filles. » Il se trouva dans la ville 400 filles qu'ils emmenèrent dans leur camp. Il manquait donc encore 200 femmes. C'est pourquoi les tribus dirent aux Benjamites : « Voici la fête du Seigneur qui se célèbre tous les ans à Silo. Allez, cachez-vous, et lorsque vous verrez les filles de Silo venir en dansant selon la coutume, sortez tout d'un coup, et que chacun de vous en prenne une pour femme et retourne dans la terre de Benjamin. » Ainsi il fut fait.

N'a-t-il pas atteint les limites de l'incroyable, le cynisme libidineux des habitants de Gabaa ! Est-elle assez significative l'émotion qui règne en ville dès que la nouvelle s'est répandue qu'il y a du nouveau, qu'un *homme* étranger est dans leurs murs. En quoi ces ancêtres de la première aristocratie du monde le cèdent-ils à Sodome et à Gomorrhe ? Quoique, à vrai dire, dans ces scènes qui dépassent l'imagination, on ne sait lequel des deux groupes juifs est le plus stupéfiant : des Benjamites prenant fait et cause pour les brutes de Gabaa, ou des autres tribus couronnant leur sauvage extermination de Benjamin par le massacre barbare de Jabès-Galaad.

Enfin, pour en finir, rappelons les célèbres scandales des deux plus grands monarques de cette nation de David, malgré son harem, avec son adultère panaché d'homicide ; et de Salomon avec son idolâtrie et son sérail de trois cents reines et de sept cents concubines. La gloire de David cependant, malgré cette faiblesse et, cette cruau-

té passagères, nous apparaît plus pure et plus éclatante dans la conversion du saint roi prophète, qu'elle n'avait été ternie et souillée par sa chute. De son cœur contrit et humilié coulèrent intarissables les larmes du vrai repentir et ses sept psaumes de la pénitence sont le monument impérissable de son parfait retour à Dieu.

Il n'est pas hors de propos de citer ici le compte rendu d'un ouvrage très intéressant qui prouve les tares ataviques et congénitales d'Israël, mieux que ne peuvent le faire contre les antisémites, les sottes calomnies du pseudo-savant et plagiaire, le Juif Lombroso : César Lombroso dans un opuscule récemment publié, affirme solennellement, comme le disait ces jours-ci un de nos collaborateurs, que les antisémites étaient tous atteints du mal syphilique. Nous n'avons pas à revenir sur la preuve fausse et ridicule donnée par Lombroso, mais puisque c'est un sémite qui ouvre le feu sur cette question, nous allons lui répondre par des documents qu'il ne pourra pas renier. Et ces documents il les trouvera dans le livre si parfaitement conçu de notre ami et collaborateur Dr Dupouy : *La prostitution dans l'antiquité, dans ses rapports avec les maladies vénériennes*.

Dans le chapitre consacré à la prostitution chez les Hébreux, avec le culte de Bhahal on voit l'adultère et le proxénétisme chez les patriarches comme chez les peuples, la corruption des mœurs et la dégénérescence de la race partout. Puis comme corollaire fatal, les affections vénériennes. Et c'est dans *« la Genèse »* que la l'auteur a puisé les faits qu'il mentionne ; c'est dans *« le Lévitique »* qu'il a trouvé la description de ces maladies ; c'est dans *« Les Nombres »* qu'on lit la relation de l'extermination ordonnée par Moïse de vingt-trois mille individus contaminés ; c'est dans le *« Livre des Rois »* qu'on retrouve le prostitution des femmes juives et l'histoire des

concubines de Salomon, prêtresses d'Astarté. Dans *« les Proverbes de Salomon »* on lit encore ces paroles du fameux roi polygame : « les lèvres de la prostituée distillent le miel, sa bouche est plus douce que l'huile, mais elle laisse des traces plus amères que l'absinthe et plus aiguës que le glaive à deux tranchants. »

Les prophéties d'Ezéchiel ne nous montrent que « mauvais lieux publics, que tentes de paillardise plantées sur tous les chemins, que maisons de scandale et d'impudicité ; on n'aperçoit que courtisanes vêtues de soie et de broderies, et étincelantes de joyaux, chargées de parfums, et on ne contemple que des scènes de luxure ». Dans *« l'Ecclésiaste »* de Salomon on voit : « Celui qui a des rapports avec ces prostituées deviendra impropre, la gangrène et les vers s'empareront de lui, et il servira d'exemple terrifiant pour les autres. »

Enfin c'est Moïse dans *« Les Nombres »* qui parle ainsi : « Ne sont-ce pas là ces femmes qui ont séduit les fils d'Israël à l'instigation de Balaam pour nous faire sacrifier à Bhahal-Pehhor, *d'où est venu le fléau qui a frappé votre peuple ?* »

Or, de l'avis de tous les spécialistes et historiens de la médecine française et étrangère, le fléau de Bhahal-Pehhor, c'était la syphilis.

Tels sont les principaux faits que met en évidence le livre du Dr Dupouy — travail de bénédictin — écrit avec une grande impartialité, dont voici une des conclusions très rationnelles. « Comme on le voit, dit-il, le peuple hébreu a été l'un des agents de la propagation de la syphilis et de la prostitution dans l'antiquité. »

Libre Parole, 12 décembre 1895. J. P.

II

Caractère sanguinaire du Juif.

Après la chair, le sang. Là aussi, comme pour les autres chapitres que nous avons indiqués, les preuves authentiques abondent.

Moïse, le libérateur et le grand législateur du peuple hébreu, Moïse le plus doux des hommes, dût dans sa jeunesse s'expatrier de son pays de naissance, l'Égypte, pour cause d'homicide volontaire.

La guerre contre les Benjamites nous a déjà fourni un échantillon de la cruauté des enfants d'Israël et le rapt de Dina a montré dans une lumière éclatante ce qu'on pouvait attendre de leur perfidie.

Leur dépravation obstinée leur attirait de si grands et de si multiples châtiments de la part de Dieu qui, par ce moyen, voulait éloigner de leur tête des malheurs encore plus terrible, que les spectacles des plus effroyables carnages leur étaient devenus familiers.

Coré, Dathan et Abiron se révoltent contre leurs chefs : ils sont exterminés avec leurs familles et deux cent cinquante de leurs partisans.

Cet exemple ne fut d'aucune efficacité le lendemain la multitude des enfants d'Israël se révolta de nouveau : 14.700 furent frappés de mort.

Tantôt c'est le culte idolâtrique du Veau d'Or qui coûte la vie à 23.000 d'entre eux ; tantôt ce sont des désirs immodérés d'avoir certains aliments qu'il est humainement impossible de se procurer, qui vouent à une mort subite, d'innombrables victimes.

Ici, la potence enlève en un jour tous les princes du peuple ; là, un feu vengeur dévore tous ceux qui occupent les extrémités du camp ; enfin des milliers sont supprimés par le glaive et d'autres non moins nombreux périssent de la morsure des serpents.

Dans ces hécatombes ce n'est pas Dieu qui était cruel c'étaient les Juifs qui, par trop pervers et obstinés, lui rendaient ces châtiments nécessaires pour les tirer de leur aveuglement, les ramener au devoir et leur éviter de plus grands maux.

III

Inquisition juive.

D'ailleurs, leur férocité native était développée par des ordres de cette teneur : « Tu détruiras tous les peuples que le Seigneur ton Dieu te livre. Quand ton frère, fils de ta mère, ou ton fils, ou ta fille, ou ta femme bien-aimée, ou ton ami que tu chéris comme ton âme, te voudra séduire en te disant en secret : allons et servons d'autres dieux que tu n'as pas connus, ni toi ni tes pères : ne sois point touché de compassion pour lui et ne le cache point, mais tu ne manqueras point de le faire mourir ; ta main sera la première sur lui pour le faire mourir et ensuite la main de tout le peuple ; et tu l'assommeras de pierres et il mourra. »

Quelques méchants garnements sont sortis au milieu de toi qui ont voulu séduire les habitants de leur ville di-

sant allons et servons d'autres dieux que volis n'avez pas connus. Alors tu feras une exacte recherche et tu t'enquerras (inquisition) soigneusement, et si tu trouves que ce qu'on dit est véritable, tu ne manqueras pas de faire passer les habitants de cette ville au fil de l'épée, et tu les détruiras à la façon de l'interdit avec tout ce qui y sera, faisant passer mêmes les bêtes au fil de l'épée. Tu assembleras au milieu de la place tout le butin et tu brûleras entièrement cette ville et tout son butin, devant l'Éternel ton Dieu, afin qu'elle soit toujours un monceau de ruines et que l'on ne la rebâtisse plus. (*Genèse.*)

Avec de pareils antécédents et une semblable législation, les Juifs sont très mal venus, pour reprocher à tout propos, aussi bien à]'Église qu'au pouvoir civil, le tribunal de l'inquisition, institué dans le but de conserver la pureté de la foi, et par suite celle des mœurs, ainsi que l'ordre et la paix parmi les citoyens. Jamais sentence de mort n'a été formulée par l'église contre les hérétiques et les apostats ; jamais les États chrétiens n'ont commis rien de pareil aux excès que l'on voyait en Judée. Ces moyens de répression radicale et d'extermination chez le peuple juif, sont malgré tout, au-dessus de toute critique et méritent même l'approbation et les éloges de tout homme sensé puisqu'ils émanaient de Dieu lui même et qu'il en prescrivait rigoureusement l'exécution.

Les droits des nations chrétiennes sous ce rapport ne sont pas inférieurs à ceux des anciens Juifs. Donc à chacun ce qui lui revient : à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu et… silence aux Juifs et aux Tartufes enjuivés de la liberté de conscience.

IV

Extermination, assassinats politiques.

Voici un spécimen de leur manière d'opérer. « Que les hommes parmi vous s'arment pour le combat, afin qu'ils puissent accomplir la vengeance du Seigneur contre les Madianites. Or ils choisirent mille hommes de chaque tribu, c'est-à-dire douze mille hommes prêts à combattre, et quand ils eurent combattu contre les Madianites et remporté la victoire, ils tuèrent tous les mâles. Ils prirent les femmes et les enfants, tous les troupeaux et les richesses. Ils ravagèrent tout ce que les Madianites possédaient. Les flammes détruisirent les villes, les villages et les forteresses. À leur retour, Moïse irrité leur dit :

« Pourquoi avez-vous réservé les femmes ? Tues donc tous les mâles et même tous les enfants et les femmes mariées, mais réservez pour vous toutes les jeunes filles et les femmes vierges. Or les jeunes filles et les femmes vierges, s'élevaient au nombre de trente-deux mille. » (*Les Nombres*, chap. 31)

Que l'on juge par cette collection de trente-deux mille vierges, du nombre des autres femmes emmenées et égorgées sans pitié dans le camp d'Israël. Dans cette rencontre, les Israélites n'avaient pas suivi le programme à la lettre : ils réparèrent bientôt leur omission.

À la prise de Jéricho ils tuèrent tout ce qui était dans la ville, hommes, femmes, enfants et vieillards. Le glaive frappa même les bœufs, les brebis et les ânes. Ils brûlèrent la ville et tout ce qu'elle contenait, excepté l'or, l'argent et les vases d'airain ou de fer.

Tel fut aussi le sort des pays d'une trentaine de roitelets : tous les habitants furent exterminés et les villages devinrent la proie des flammes. Avec de pareils entraineurs pour ancêtres, il ne faut plus s'étonner de rien.

Voyez plutôt : Abimélech veut s'emparer du pouvoir et, pour se débarrasser de tout concurrent, il ouvre la série par le massacre de ses soixante-dix frères, tous comme lui, fils de Gédéon dont on nous prévient qu'il avait eu plusieurs femmes.

À propos des guerres fratricides qui presque sans trêve, ensanglantèrent les royaumes de Juda et d'Israël, je n'en mentionnerai que deux ou trois. Elles suffiront pour juger avec quel acharnement se détruisaient même entre eux ces frères en Abraham : *fratres enim et caro nostra sunt.*

L'une de ces guerres coûta à Jéroboam, premier roi d'Israël, plus de 500.000 hommes de ses plus vaillantes troupes. Dans une autre, Phacée, roi d'Israël, tua en un seul jour à Achaz, roi de Juda, 120.000 soldats et emmena, entre femmes et enfants, 200.000 captifs.

Les Ephraïmites s'insurgent contre Jephté parce qu'il ne les a pas appelés pour faire la guerre avec lui : Jephté leur tue 42.000 hommes.

Que dire maintenant des assassinats politiques ? Joram, cinquième roi de Juda, renouvelle les tueries d'Abimélech ; sur son ordre ses six frères sont assassinés.

Après la mort d'Ochosias son fils, Athalie s'empare du sceptre de Juda, et de peur qu'il ne lui soit ravi, avec sa cruauté de femme ambitieuse et impie, elle fait égorger tous les princes de la maison de Josaphat.

Un seul, Joas, est soustrait à sa fureur. Dans la septième année de son règne, elle-même est mise à mort par ordre du Grand-Prêtre Joïada.

En y comprenant cette reine, cinq souverains de Juda périrent assassinés. Ochosias par Jéhu, roi d'Israël ; Joas par les officiers de sa maison ; Amasias par ses propres sujets ; Amon par ses serviteurs dans son palais.

Du côté des rois d'Israël :Joram fut tué par Jéhu roi d'Israël : Nadab, par l'un de ses officiers nommé Baasa qui régna après lui. Zambri chef de la cavalerie monte sur le trône par l'assassinat d'Ela, mais bientôt pour échapper au poignard de Amri qui parvient à lui succéder, il incendie son palais et avec toute la famille royale périt dans les flammes. Zacharias meurt de la main de Sellum qui règne à son tour et est lui-même massacré par Manahem son successeur. Phacéïas est immolé par Phacée fils de Romélie, l'un de ses généraux, et enfin, celui-ci devenu roi succombe frappé par Osée, dernier roi d'Israël.

À ajouter à ceci que, outre les massacres commis par Athalie contre la race de Josaphat, Baasa extermina à son tour toute la maison de Jéroboam pour s'emparer du trône, et Jéhu, roi d'Israël fit périr d'abord les soixante-dix fils du roi Achab en vertu de cette lettre adressée aux notables de la ville de Samarie chez lesquels ces princes étaient nourris : « Si vous êtes à moi et si vous voulez m'obéir, demain à cette même heure, apportez-moi les têtes de tous les fils du roi. »

En second lieu, tous ceux qui étaient de la maison d'Achab dans Jesrabel ; tous les grands de la cour, ses amis et ses prêtres ; tous ceux qui tenaient à lui ou à sa maison ; enfin quarante-deux princes de la maison royale de Juda qui allaient à Samarie rendre visite aux enfants d'Achab.

Par conséquent, dire de l'ancien Israël qu'il était cruel et sanguinaire, ce n'est pas précisément le calomnier.

C'est une vérité que l'homme ne sait pas enchaîné par le vice ; les habitudes vicieuses ne sont pas de son es-

sence et ne font pas partie intégrante de sa nature. Nous ne les contractons que par la répétition des mêmes actes ou exceptionnellement par un seul acte d'une violente intensité. Les Hébreux, par conséquent, n'arrivèrent pas différemment à cette cruauté qui les distingue et à cette frénésie d'extermination que nous venons de constater, principalement à l'égard de tout ce qui n'est pas Juif.

Leur inhumanité fut à l'origine à l'état d'instinct et de prédisposition très prononcés. Par des efforts constants ils auraient pu les corriger. Mais la nécessité ou ils se trouvaient de supprimer les peuples dont ils devaient posséder les terres, et l'idolâtrie molochiste vers laquelle ils avaient un penchant si vif, dont ils voyaient l'exemple chez les peuples voisins et à laquelle ils se livraient fanatiquement, développant ces instincts, leur firent éprouver et aimer la volupté du sang, et finirent par créer ces tenaces, audacieux et presque inconscient névrosée de la destruction et de l'oppression des races étrangères.

V

Molochisme Juif.

L'hérédité fit encore, et surtout ici, son œuvre ; elle se perpétua vivace, inflexible et féroce, quoique hypocrite par nécessité, pendant de très longs siècles.

Les meurtres rituels perpétrés par certains Juifs, même dans le cours de notre siècle de progrès et de civilisation ne sont qu'un reste de cette sauvage idolâtrie.

Jamais peuple, si l'on excepte, les chrétiens, ne fut mieux partagé que les Juifs pour acquérir ou conserver la connaissance et le culte du vrai Dieu, jamais peuple ne fut comme eux, rebelle à la lumière, ingrat, superstitieux, idolâtre et apostat.

Donc, ce n'était pas seulement devant le Veau d'Or qu'ils se prosternaient ; ils étaient également de fervents adorateurs de Moloch qu'ils répudiaient seulement quand Dieu les y contraignait en déchaînant sur eux les plus terribles fléaux.

Cette abomination du molochisme fut contemporaine des premiers prodiges que Dieu opéra pour se révéler à eux.

Voici dans quels termes saint Étienne le rappelle aux trop dignes descendants de cette race idolâtre : Nos pères n'ont pas voulu obéir à Dieu, mais ils le repoussèrent tournant leur cœur vers l'Égypte, disant à Aaron : Faites-nous des dieux qui marchent devant nous, car, ce Moïse qui nous a tirés hors du pays d'Égypte, nous ne savons pas ce qui lui est arrivé. En ces jours-là ils firent un Veau et offrirent un sacrifice à l'idole, et ils se réjouissaient des œuvres de leurs mains. Dieu se détourna, et les laissa servir la milice du ciel (les astres), ainsi qu'il est écrit au *Livre des Prophètes* : « Maison d'Israël m'avez-vous offert des sacrifices et présenté des victimes durant quarante ans au désert ? Vous avez porté le tabernacle de Moloch et l'astre de votre dieu Rempham, idoles que vous aveu faites pour les adorer. » *Livre des Actes des Apôtres.*

David également en parle en ces termes : « Ils se sont mêlés parmi les nations et ils ont appris leurs œuvres ils ont adoré leurs idoles, ils ont immolé leurs fils et leurs filles au démon ; ils ont répandu le sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles et la terre a été infectée par

l'abondance du sang qu'ils ont répandu. Elle a été souillée par leurs œuvres criminelles. »

Ils tuent sans compassion leurs propres enfants, dit l'auteur de *La Sagesse*, ils mangent, et ce sont les entrailles des hommes ; ils boivent, et c'est le sang des victimes humaines.

« Va (*Jérémie*, 49.) dans la vallée du fils d'Ennon et tu diras, écoutez les paroles du Seigneur, rois de Juda et vous habitants de Jérusalem : voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je vais répandre sur ces lieux ma vengeance ; des fléaux tels que ceux qui en entendront parler en seront épouvantés ; parce qu'ils m'ont abandonné pour servir des dieux étrangers, qu'ils ont rempli ce lieu de sang innocent, et bâti des hauts lieux pour y brûler leurs enfants et les offrir en holocauste à ces dieux, choses que je n'ai point ordonnées, dont je n'ai point parlé et qui ne sont jamais montées dans mon cœur. Les jours viennent où la vallée d'Ennon sera appelée la vallée du carnage. »

Ce ne sont pas les avertissements, les défenses et les menaces de la part de Dieu qui leur avaient manqué. « Sois ferme, ne fléchis pas, résiste à l'inclination de manger du sang ; non, tu ne dois pas le manger, je veux que tu le verses sur le sol comme de l'eau. Vous ne donnerez pas de vos enfants pour être consacrés à l'idole de Moloch et vous ne souillerez pas le nom de votre Dieu. Si un homme d'entre les enfants d'Israël ou des étrangers qui demeurent dans Israël donne de ses enfants à l'idole de Moloch, qu'il soit puni de mort et que le peuple du pays le lapide. » (*Lévitique*.)

Quand le Seigneur votre Dieu aura exterminé les nations dont vous allez posséder le pays et que vous habiterez sur leurs terres, prenez garde de ne point imiter ces

nations et de vous informer de leurs cérémonies en disant : Je veux suivre moi-même le culte dont ces nations ont adoré leurs dieux. Vous ne rendrez pas de semblable culte au Seigneur votre Dieu ; car elles ont fait pour honorer leurs dieux toutes les abominations que le Seigneur a en horreur, en leur offrant en sacrifice leurs fils et leurs filles et les brûlant dans le feu.

La fureur de ce peuple pour ce crime religieux, dit Gougenot des Mousseaux, était extrême puisque toutes les pages de l'écriture répètent coup sur coup les terribles menaces de Dieu contre ce crime d'habitude, c'est-à-dire contre les actes d'une idolâtrie qui résume dans son rituel toutes les monstruosités des sabbats magiques, le vice des villes maudites de la mer Morte et au delà : l'homicide et l'anthropophagie.

L'existence du peuple d'Israël, affirme Drumont, n'est qu'une lutte constante contre l'instinct de la race, l'instinct sémitique qui attire les Hébreux vers Moloch, le dieu mangeur d'enfants, vers les monstrueuses idoles phéniciennes, « vers Astarté, déesse des Sidoniens, vers Chamos le scandale de Moab. »

Dans la *Libre Parole* du 25 mars 1896, le père de l'antisémitisme français nous fournit sur cette question les précieux détails suivants : Nous sommes d'accord avec *Les Archives israélites* dit-il, pour constater les efforts énergiques faits par Moïse, par les prophètes, par les représentants du sacerdoce juif pour arracher les Hébreux aux pratiques abominables des peuples voisins, pour leur inspirer l'horreur du sang. En réalité l'existence de l'ancien Israël ne fut autre chose qu'une lutte perpétuelle entre le Molochisme et le Jéhovisme.

Nous sommes en face d'un peuple sémitique ; il a les instincts de sa race, le goût des voluptés sanglantes de Tyr,

de Sidon, de Carthage ; il est incessamment attiré vers le hideux Moloch ; le Veau d'Or n'est qu'une forme du taureau sacré qu'on adore en Phénicie.

Sur ceci il ne peut y avoir d'équivoque. Les travaux des exégètes allemands ou des écrivains libres penseurs français, comme Gustave Tridon et Regnard sont d'accord avec les récits de la Bible.

Moloch, dont le symbole est le taureau d'airain de Carthage qu'on fait à certains jours rougir au feu et qu'on bourre de chair humaine, est la divinité sémitique par excellence. C'est vers lui et vers Baal, dont le symbole est un âne, que les Juifs sont sans cesse attirés par l'attraction de la race. C'est lui que Manassé et les autres prévaricateurs installent dans le temple profané ; c'est à lui qu'on offre d'horribles sacrifices sur les hauts lieux.

C'est contre Moloch et Baal que les prophètes s'élèvent sans se lasser, avec une ardeur dans l'indignation, une violence dans le langage qui retentissent encore à travers les siècles. Ils bravent la mort pour combattre l'idolâtrie, ils annoncent les châtiments prochains, ils vont dans leur zèle intrépide, renverser les faux dieux, les halages impudiques et barbares. Il n'est pas une page de la Bible qui ne témoigne de ces efforts pour défendre l'idée du vrai Dieu contre les superstitions corruptrices des nations d'alentour.

Le Pentateuque s'efforce à chaque instant de réprimer ces instincts de race ; il met les Juifs en garde contre l'habitude de boire du sang chaud, soit à la chasse, soit à l'autel.

..... Les prescriptions relatives à la viande Kasher, observées encore par les Israélites modernes, semblent une réminiscence de ces précautions contre la volupté du sang, propre à la famille sémitique et que les Aryens ne connurent pas au même degré, car le sacrifice humain cessa chez eux dés l'origine des premières civilisations.

Pour prouver, en général, combien malgré les innombrables merveilles que Dieu avait opérées devant leurs yeux, les Israélites étaient opiniâtrement endurcis dans le mal, il suffirait de rappeler que Dieu avait résolu de les exterminer jusqu'au dernier, avant même qu'aucun d'eux n'eut foulé le sol de la Terre promise, promettant à Moïse, pour les remplacer, de le faire le père d'un nouveau peuple. « C'est un peuple au cou raide, disait Dieu à Moïse ; laisse-moi et je les détruirai et j'effacerai leur nom de sous les cieux ; mais je te ferai devenir une nation plus puissante et plus grande que celle-ci. » (*Deutéron*. IX.) Moïse refusa, intercéda pour eux et leur obtint le pardon. Mais ceux-ci au lieu de s'amender après leur établissement dans la Terre promise, se livrèrent plus impudemment à leur dépravation effrénée.

Il serait vraiment trop long d'énumérer et de prouver par des témoignages indiscutables, tous les vices, les crimes et les abus dont, en tout temps et en tout lieu, ils ont été coutumiers, non pas par accident, mais par une habitude invétérée et héréditaire. L'idolâtrie, la concussion, la forfaiture, l'homicide, le vol, l'avarice, les pires des vices de la chair étaient chez eux l'état endémique.

Pour abréger je ne citerai qu'une preuve. D'ailleurs comme toutes se ressemblent, elle est telle que, à l'exception de quelques très rares et éphémères retours vers le bien, à toutes les époques, l'Écriture flétrit ces mêmes vices des Juifs avec les mêmes expressions que celles que l'on va lire.

« Le Seigneur a parlé j'ai nourri des enfants, je les ai comblés de mes dons et ils se sont *révoltés* contre moi !

« Le taureau connaît son maître et l'âne son étable ; Israël *m'a méconnu*. Malheur à la *nation perverse*, au peuple *chargé de crimes*, à la *race d'iniquité*, à ces enfants

corrupteurs ; ils ont abandonné le Seigneur, ils ont *blasphémé* le saint nom d'Israël. Si le Dieu des armées n'eut conservé quelques restes d'Israël, Israël aurait été semblable à Gomorrhe et à Sodome. Princes de Sodome, *peuple de Gomorrhe* prêtez l'oreille à la voix de notre Dieu ; quel fruit me revient-il de la multitude de vos victimes ? J'en suis rassasié. Votre *encens est souillé* à mes yeux. Vos *assemblées sont iniques*. J'ai en horreur vos solennités, je suis las de les souffrir. *Vos mains sont pleines de sang*. Comment a été changée en une *vile courtisane*, la cité fidèle… elle n'est plus qu'un *repaire d'homicides*. Tes princes sont les *compagnons des brigands* ; ils aiment les présents (pots de vins) ; ils ne rendent pas justice à l'orphelin et la cause de la veuve n'a pas d'accès auprès d'eux. Ils ont encensé les idoles. Seigneur vous avez *rejeté* votre peuple.

« À l'exemple des Philistins, il se livre aux devins, sa terre n'est plus qu'un temple d'idole. Il adore les statues d'or et d'argent, les taupes, les chauves-souris qu'il s'était faites pour les adorer.

« *L'impudence de leur visage* dépose contre eux, ils n'ont point caché leurs crimes, comme Sodome ils les ont publiés. O vieillards et princes de mon peuple : la dépouille du pauvre est dans vos palais. Pourquoi avez-vous écrasé mon peuple et foulé la tête du pauvre comme sous un pressoir.

« Le Seigneur a dit : parce que les filles de Sion s'élèvent avec orgueil ; parce qu'elles marchent la tête haute composant leur démarche et provoquant du regard ; Dieu leur ôtera leurs magnifiques ornements. Au lieu de parfum, elles répandront une odeur fétide.

« J'attendais d'Israël l'équité et je n'ai eu que la violence ; la justice, et *je n'ai entendu que la voix de ses crimes*.

« Malheur à vous qui joignez toujours à vos maisons une maison nouvelle et qui étendez vos champs sans mesure ! Voulez-vous habiter seuls au milieu de la terre !

« Malheur à vous qui traînez l'iniquité comme des longues chaînes et le péché comme les traits d'un char !

« Malheur à vous qui appelez mal le bien, et le bien, le mal ; qui changez les ténèbres en lumière et la lumière en ténèbres ; l'amertume en douceur et la douceur en amertume !

« Malheur à vous qui mettez votre gloire à remplir (et à vider) des coupes de liqueurs enivrantes, qui justifiez l'homme inique à cause de ses dons et qui ravissez à l'innocent la justice !

« Le cœur de ce peuple s'est aveuglé, ses oreilles sont appesanties, ses yeux fermés ; *il a craint de voir la lumière*, d'entendre la vérité, *de se convertir et d'être guéri* de ses maux. Et je dis : Seigneur jusqu'à quand ? — Et il dit : jusqu'à ce que les villes soient désolées, les maisons désertes et la terre abandonnée. » (*Isaïe.*)

On en conviendra auprès de ces mœurs de sybarites gangrenés et de cette politique de sicaires, les anciens procédés vénitiens et de bas-empire n'étaient que des jeux d'enfant ; le régime du chèque, du Panama, du chantage, etc., etc. avaient déjà lieu de beaux siècles chez ces fervents de Baal et de Moloch. Bon chien chasse de race ; comme alors ils sont des virtuoses et des héros dans l'art de mal faire, de ruiner, de déshonorer et d'opprimer leur semblable quand celui-ci est un non-Juif.

Terminons cette sommaire revue des mœurs atroces d'Israël pendant les siècles qui précédèrent l'ère chrétienne par ces remarquables paroles de Mr Henri Desportes : « Que deviendront ces possédés de l'idolâtrie quand la droite de Dieu ne sera plus sur eux, quand le secours

tout-puissant du Très-Haut les aura abandonnés, quand le Déïcide chargera leurs bras et aveuglera leurs yeux. On le présume sans peine. Tous les mauvais instincts se développeront formidablement dans une végétation plantureuse ; l'esprit de superstition étouffera l'esprit de religion et les rites les plus hideux deviendront l'apanage de la synagogue. Les infâmes bourreaux du Golgotha, délaissés de Dieu, maudits du ciel, rouleront d'abîme en abîme, de ténèbres en ténèbres pour aboutir à une fange sans nom : ils n'auront plus de prophètes pour les en arracher, mais des rabbins pour les enfoncer davantage dans ce vortex d'infamie. Ils ont méprisé le Messie — la Lumière — ils ne verront plus la vérité. Cette chute est logique, elle est aussi historique ». *Mystères du sang*, etc.

Maudits eux-mêmes, ils traînent après eux pour les déchaîner dans tous les pays, en vraie nation nomade et parasite qu'ils sont, toutes les malédictions : la destruction de toute croyance, de toute noble tradition, de tout patriotisme, de toute morale, de toute fortune légitimement acquise, de la vraie liberté, de l'égalité, de la fraternité et remplaçant ces biens inestimables par la misère, le privilège et l'exclusivisme en leur faveur, la lâcheté, l'abrutissement et l'esclavage déguisé, sur tous les points et sous tous les rapports.

Vieh- und Wechsel-Jude

Marchand de bestiaux et Usurier Juif

CHAPITRE IV

Les juifs après jésus-christ

I

Leur dispersion. — À la recherche des tribus perdues.

Nous venons de voir d'où venait le Juif et ce qu'il était avant cette grande dispersion tant de fois séculaire qui nous le signale partout excepté chez lui. Noua avons remarqué les soins scrupuleux qu'il apportait dans la vérification et la conservation de ses généalogies et dans la préservation de tout mélange de sa race. Son horreur ancestrale pour l'étranger ne s'est jamais affaiblie ; elle est même plus vivace chez nos contemporains que dans les temps anciens. C'est donc bien le Juif authentique que nous avons devant nous, le Juif pharisaïque, descendant de Pharisiens, façonné par ces maîtres fourbes les plus odieux des hommes.

Quant aux tribus dispersées dans les nations à différentes époques, principalement à la chute du royaume d'Israël, nous avons assez de besogne avec nos Juifs d'Europe, pour laisser à Israël lui-même le soin de les retrouver. Il s'en acquitte d'ailleurs admirablement bien. Ses recherches n'ont pas été vaines.

Ces recherches dans l'esprit des Juifs faisaient parallèlement partie de l'objet de la mission Flatters — la question des Juifs du Sahara tenant fort à cœur à Israël — ; de la guerre de l'Afghanistan, que Disraeli (un autre Juif, sur les traces de la tribu de Gad fit entreprendre à l'Angleterre, sous l'éternel prétexte d'une prétendue offense qui n'avait jamais existé —ces mêmes recherches étaient l'objet des longs voyages à travers l'Égypte, l'Assyrie, le Diarbékir, le Kurdistan, Mossoul, Bagdad, la Perse, du Juif Benjamin né en Moldavie à Folscherry et mort à Londres le 4 mai 1864 — des excursions dans l'Amérique du sud du Juif Vieller, professeur au lycée Bonaparte — de l'expédition des députés envoyés en 1886 dans les Indes orientales, ou ils constatèrent d'après le *Jewish Chronicle* de l'époque, la présence de quatre millions de Juifs à vingt journées de Sangala.

Dans la guerre du Dahomey, les Juifs avaient en vue le même but, car il existe des Juifs nègres dans le royaume de Dahomey.

On pourrait en dire autant de la guerre d'Abyssinie entreprise par les Italiens.

Ce même sujet a été élucidé par Asahel Grant dans son ouvrage, *Les Nestoriens ou les tribus perdues* ainsi que par Israël Worsley dans son *Tableau des Indiens américains, de leur caractère général, de leurs coutumes*, etc. les montrant comme les descendants des dix tribus d'Israël, etc., etc.

Grâce à ces guerres, à ces voyages et à mille autres moyens, les Juifs sont arrivés à dresser un état presque complet de leur race sur les différents points du globe. Les tribus, comme dit Drumont, se flairent, se sentent, se rapprochent entre elles. Dans ceux même qui ont abandonné le judaïsme depuis deux ou trois générations, le Juif sait retrouver les siens, il démêle à, des signes certains si une goutte de sang juif coule dans leurs veines ; parfois même —ce qui est très bien,— il épargne un ennemi parce qu'il a reconnu que c'était un frère qui avait perdu sa route. — Avis à tous ceux qui sommes appelés à guerroyer contre l'Allemagne. Le Juif de France voit chez le Juif d'Outre-Rhin un frère dont la vie est sacrée pour lui, car la question religieuse même, ne joue qu'un rôle secondaire à côté de la question de race qui prime toutes les autres. À l'exception de quelques fractions insignifiantes, la vérification de l'état civil des Juifs de tout poil et de toute tribu est déjà faite.

Pour bien établir que la race est partout la même, terminons par ces détails donnés par la *Jüdische Presse*, avril 1885 :« on signale une population juive importante à Merv, dans le Turkhestan, et à Saracks qui est l'un des points d'appui de l'armée russe. La plupart sont originaires de la Perse et de l'Afghanistan. Le Schocker de Merv est natif de Merched en Khorassan. On sait que les Israélites de cette contrée furent contraints par les armes, il y a de cela 45 ans, d'embrasser l'Islamisme. Cinq cents familles coiffèrent ainsi le turban, mais cette conversion, comme celle des Marranes d'Espagne, ne fut qu'apparente. Officiellement ils pratiquent la religion musulmane, mais leurs sentiments sont restes israélites, et intérieurement, dans leurs maisons, ils observent scrupuleusement le culte de leurs ancêtres. Chaque famille a son schocker qui saigne clandestinement les animaux de

boucherie. Ces Israélites se marient exclusivement entre eux ; les jeunes filles prennent mari entre neuf et dix ans. Loin de recevoir une dot, elles dédommagent leurs parents par une contribution versée par l'époux. Le chef religieux de ces Israélites est au certain rabbin Mardochée qui est en même temps un des plus grands fabricants (que diraient-ils d'un évêque fabricant) de soie, du pays ; on le dit riche à plusieurs millions. »

Il convient de remarquer au sujet des Juifs d'Allemagne que « les Juifs de cette origine ont été toujours si peu aimés qu'à la première révolution, un fait curieux s'est produit. Le 20 janvier 1790 fut votée la loi sur les Juifs du Midi (Juifs portugais, espagnols et d'Avignon) qui reçurent tous les droits de citoyen français, mais l'Assemblée laissa en entier la restriction du 14 décembre 1789 concernant les Juifs allemands, bien que les idées d'égalité et de fraternité fussent dans toutes les têtes. Les Juifs allemands ne purent jouir des droits accordés aux autres Juifs qu'à partir du 3 septembre 1891, c'est-à-dire lorsque commencèrent l'anarchie et le bouleversement des idées » ainsi s'exprime M. J. de Ligneau dans *Juifs et antisémites en Europe*. Les faits ont justifié les pressentiments de nos pères sur les malheurs qu'ils redoutaient comme conséquence du contact et de la naturalisation des Juifs allemands. Tous les Juifs ont été pour la France des agents de malheur, mais ceux d'Allemagne ont comblé la mesure. Dès 1791 Napoléon constatait le fait de l'invasion de la France par les Juifs tudesques, par ces significatives expressions : « de véritables nuées de corbeaux viennent s'abattre sur notre pays…. des chenilles, des sauterelles qui ravagent la France. »

Bien avant Jésus-Christ le Juif avait pénétré un peu partout, cependant cet oiseau de proie, était rare dans les régions éloignées, et rares aussi sont les documents sur ce

sujet, excepté pour l'Égypte et pour les pays d'Orient. On peut affirmer avec Drumont qu'ils vinrent dans les Gaules à la suite des Romains et même avant en Bretagne à une époque indéterminée mais très reculée.

II

Quelques plaignants contre les Juifs dès les premiers siècles du Christianisme.

C'est surtout dès les premiers siècles de notre ère que leur présence par colonies nombreuses, en Europe, nous est signalée dans les actes officiels de l'Église, car bientôt elle fut obligée de prendre contre eux de sérieux moyens de défense. Les auteurs inféodés aux Juifs, ne manquent pas, en se référant à ces prescriptions, de crier, contre toute évidence, à l'intolérance et à la persécution religieuse. Dans ce grief il n'y a de vrai que leur perfide insinuation. Les papes, les conciles provinciaux et nationaux se préoccupaient aussi bien du bon ordre et de la prospérité temporelle au point de vue social, que de la défense de la foi catholique chez les peuples soumis à leur juridiction. Que s'ils dénonçaient l'usure juive au soixante et plus pour cent, le recel des objets volés et des voleurs, les superstitions et les autres crimes des Juifs, ils défendaient en même temps de les maltraiter, s'élevaient avec violence contre leurs persécuteurs arbitraires et leur accordaient le libre exercice de leur culte dans leurs synagogues, et ils proscrivaient avec la dernière énergie de les pousser à se convertir au catholicisme par contrainte.

Les méfaits des Juifs nous sont dévoilés principalement :

- En Espagne de 313 à 1388 :
  Par les conciles d'Elvira, de Tolède, de Coyaca, de Tarragone, de Valladolid, de Palencia.
- En France, de 465 à 1365 :
  Par les conciles de Yeune (Savoie), Orléans, Vannes, Agde, Mâcon, Paris, Reims, Metz, Avignon, Melun, Narbonne, Rouen, Béziers, Albi, Montpellier, Pont-Audemer, Ans (près Lyon), Apt, etc.
- En Italie de 743 à 1859 :
  Par les conciles de Rome, Regiaticina (Pavie), de Latran, Bologne, Milan, Venise, etc.
- En Hongrie, de 1092 à 1860 :
  Par les conciles de Szabole, Gran, Offen, Presbourg, Strigonie.
- En Bohême, de 1349 à 1860 :
  Par les conciles de Prague.
- En Bavière :
  Par le concile de Bamberg en 1451.
- En Autriche de 1267 à 1418 :
  Par les conciles de Vienne et de Salzbourg.
- En Hollande :
  Par le concile d'Utrecht en 1865.
  Dans le Grand-duché de Hesse-Darmstadt, de 1259 à 1292 :
  Par les conciles de Fritzlar et d'Aschaffenbourg (près Mayence.)
- En Prusse :
  Par le concile de Trêves, en 1310, etc., etc.

Visèrent aussi à la préservation sociale contre les Juifs, les lois ou canons dits *apostoliques*, pour la plupart du IIIe et IVe siècle et les conciles de :

Laodicée en 370,	Chalcédoine en 451.
Constantinople en 692.	Nicée on 787.

Parmi les Papes, entre autres de 590 à 1878 :

Saint Grégoire le Grand.	Jean XXII.
Innocent III.	Clément VIII.
Nicolas III.	Benoît XIV.
Alexandre II.	Paul IV.
Grégoire IX.	Pie IV.
Grégoire XIII.	Pie V.
Clément V.	Pie IX.
Clément VI.	

Parmi les saints Pères et les docteurs de l'Église, les plus distingués, du milieu du IVe siècle jusqu'à nous, sont les saints :

Augustin	Jérôme
Hilaire de Poitiers	Chrysostome
Ambroise	Epiphane
Diodore de Tarse	Théodore de Mopsueste
Théodore de Cyr	Synésius
Athanase le sinaïte	Prudentius
Paul Orose	Sulpice Sévère
Gennadius	Venantius Fortunatus
saint Isidore de Séville	saint Jean de Capistran
Bernardin de Feltre	Agobard, arch. de Lyon
saint Thomas d'Aquin	

puis Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, nos seigneurs Meurin et Kohn, petit-fils de Juif converti, archevêque d'Olmutz, etc.

III

Crimes reprochée aux Juifs.

Pourquoi les Juifs étaient-ils si universellement et toujours détestés ? Quels crimes leur reprochait-on enfin ?

On ne peut pas s'arrêter à transcrire l'immense dossier où les preuves contre l'infamie juive sont accumulées. Je n'en donnerai qu'une idée générale, renvoyant les partisans de ce genre d'érudition, aux actes des conciles et aux ouvrages des personnages cités plus haut.

D'abord tout le monde reconnait que le Juif perpètre tous les crimes avec une rare impudence. Saint Agobard, archevêque de Lyon, de 814 à 840, écrivit un petit traité qu'il envoya à Louis le Débonnaire, intitulé : *De l'insolence des Juifs*.

On leur reprochait de ne s'occuper d'aucun travail profitable, de commettre les crimes les plus atroces, d'être voleurs d'enfants et même assassins, de réduire les chrétiens en esclavage, d'être suborneurs de témoins, corrupteurs de fonctionnaires, monopoleurs, fraudeurs, falsificateurs de denrées, corrupteurs de femmes chrétiennes, receleurs de malfaiteurs, des voleurs et de leur butin, usuriers, blasphémateurs, etc.

Qu'on les punisse dans une mesure *proportionnée* à leur perfidie, écrivait vers 1146, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, s'adressant à Louis VII, roi de France. Et quel genre de punition plus convenable que celui qui est à la fois, une condamnation de l'iniquité et une satisfaction donnée à la charité. Quoi de plus juste que de les dépouiller de ce qu'ils ont accumulé par la fraude : ils ont ravi et dérobé comme des voleurs et qui plus est, comme des vo-

leurs assurés de l'impunité jusqu'à ce jour. *Ce que je dis est connu de tous*, s'ils remplissent leurs greniers de blé, leurs celliers de vin, leurs sacs d'écus, leur cassette d'argent et d'or, ce n'est ni en travaillant la terre, ni en servant à la guerre, ni en pratiquant quelque autre travail utile et honorable ; *c'est en trompant les Chrétiens*, c'est en achetant secrètement à vil prix des objets de grande valeur qui ont été dérobés. Ils achètent le butin du vol et s'il s'y trouve des vases sacrés, ils les profanent avec fureur. Un Chrétien convaincu de vol sacrilège est pendu, tandis que si des vases sacrés sont trouvés chez un Juif, il n'est tenu de par la loi, ni à les rendre, ni à découvrir les voleurs.

Ils extorquent de l'argent par tous les moyens, dit saint Agobard, ne tolèrent pas qu'il y ait des marchés le samedi, malgré l'usage universel, ils enlèvent des enfants chrétiens qu'ils vont vendre aux Musulmans d'Espagne. Les preuves de ce dernier crime sont nombreuses.

M. Bernard Lazare, vrai génie du rabbinisme moderne, explique, à sa manière, dans *L'antisémitisme, son histoire et ses causes* les griefs des siècles chrétiens contre sa race. Parlant des moines, il dit « qu'ils tonnaient contre la nation *infâme* qui vit de *rapines* ; qu'ils se présentaient comme des vengeurs, venus pour châtier *l'insolence*, *l'avarice*, *la dureté des Juifs*.

En Italie, ajoute-t-il Jean de Capistrano, le *Fléau des Hébreux*, soulevait les pauvres contre l'usure des Juifs et leur endurcissement, il poursuivait son œuvre en Allemagne et en Pologne, menant à sa suite des bandes de hères misérables et désespérés qui faisaient expier leurs souffrances aux communautés juives ; Bernardin de Feltre suivait son exemple, mais il était hanté d'idées plus pratiques, celle entre autres d'organiser des monts-de-piété pour obvier à la rapacité des préteurs. Il parcourait l'Italie et le Tyrol, demandant l'expulsion des Hébreux, provo-

quant des soulèvements et des émeutes, causant le massacre des Juifs de Trente. »

Puisque à la suite de Bernardin de Feltre, il nous conduit à Trente, pour nous faire assister aux massacres des Juifs de cette ville, innocents sans doute, M. Bernard Lazare aurait pu nous raconter comment le jeudi saint, le 23 mars 1475, ses ancêtres assassinèrent le Bienheureux enfant Simon, âgé de vingt-neuf mois.

Les preuves de cet assassinat, commis afin de se procurer du sang chrétien pour la Pâque juive, existent preuves terribles, indéniables, authentiques que tout l'or juif ne pourra jamais ni faire disparaître ni infirmer.

Sans doute, de l'avis de M. Bernard Lazare, ces Israélites de Trente, furent victimes d'une infâme calomnie, ni plus ni moins comme Dreyfus.

Pour ne pas tout passer sous silence M. Bernard Lazare aurait pu, puisqu'il habite Paris, ajouter le récit de l'immolation rituelle de saint Richard de Paris, que les Juifs de Pontoise martyrisèrent le 25 mars 1179. La relation de ce crime rituel nous a été laissée par le frère Robert Gaguinus, supérieur général de l'Ordre de la Trinité.

Il est également digne de mémoire, le meurtre rituel commis en 1181 sur un chrétien de Braisne. Après avoir dirigé lui-même l'enquête, Philippe-Auguste fit exécuter les auteurs de ce crime.

Un autre assassinat de ce genre, non moins indiscutable, fut perpétré en 1225 par les Juifs de Lincoln, sur le B. Hugues, de Lincoln, âgé de huit ans.

Bien des siècles avant, il y avait eu déjà des exemples de ces monstrueuses cruautés. Par exemple vers 418 les Israélites de Syrie crucifièrent un enfant chrétien à Immistar, près Antioche. La preuve de ce meurtre ayant été établie, Théodose II ordonna la punition des coupables.

Plus près de nous, l'assassinat rituel du Père Thomas, en 1840, n'est pas moins prouvé, etc., car mon intention n'est pas de présenter un état complet de la criminalité juive sur ce point, ce qui d'ailleurs est impossible ; mais nous faisons de l'histoire et celle-ci, de même qu'elle ne doit point mentir, ne peut pas non plus rester absolument muette.

En 1593, le pape Clément VIII dénonce la nullité des résultats obtenus auprès des Juifs par les faveurs dont Sixte-Quint les avait comblés. « Les Hébreux, écrit-il, par leur perfidie aveugle et obstinée rendent à la piété chrétienne, l'injure pour les bienfaits reçus, se livrent à de si détestables méfaits et commettent de si énormes crimes au préjudice des fidèles du Christ, etc. Tous les Chrétiens de nos États souffrent de leurs usures, de leurs monopoles, de leurs fraudes ; ils ont réduit à la mendicité un grand nombre de malheureux, principalement les paysans, les simples et les pauvres. »

Saint Pie V, dans sa constitution de 1569 concernant les Juifs, s'exprime ainsi : « L'impiété des Juifs est armée de toutes pièces. Personne n'ignore qu'ils sont les receleurs et les complices des brigands et des valeurs. Ils cachent, transportent ailleurs ou transportent le fruit des rapines que ceux-ci leur confient. Plusieurs d'entre eux, sous prétexte de traiter des affaires de leur profession pénètrent chez des femmes honnêtes, et les font tomber dans les turpitudes et les obscénités les plus infâmes. »

Enfin, pour abréger, Innocent III (1198-1216) signale dans une lettre à Philippe-Auguste quelques-uns des méfaits que les Juifs commettent en France : rapines, usures, blasphèmes, persécution religieuse et même les assassinats. Ils allaient, en effet, jusqu'au meurtre, mais en secret, car ces moralistes à la Robert Macaire, tenaient à jouir d'une bonne réputation. Mais la bonne réputation

est la seule chose qui, malgré leurs accaparements et leurs milliards, leur ait toujours échappé.

L'état d'âme permanent de cette race parasite nous a été révélé par *la Lettre* que les Grands Chefs de la Juiverie universelle — les Satrapes comme, ils s'intitulaient eux-mêmes — résidant à Constantinople, envoyèrent à leurs nationaux d'Arles, le 21 novembre 1489. Ceux-ci ayant par leurs méfaits exaspéré les Arlésiens, sont obligés par Charles VIII, ou d'embrasser avec la foi, la morale chrétienne surtout dans la pratique, ou de quitter le pays, Ils consultent donc leurs Satrapes, dont voici les admirables conseils. « Bien aimés frères en Moïse, nous avons reçu votre lettre dans laquelle vous nous faites connaitre les anxiétés et les infortunes que vous endurez. Nous en avons été pénétrés d'une aussi grande peine que vous-mêmes. L'avis des *Grands Satrapes et Rabbins* est le suivant :

« À ce que vous dites que le roi de France vous oblige à vous faire chrétiens, faites-le, puisque vous ne pouvez pas faire autrement, mais que la loi de Moïse se conserve en votre cœur.

« À ce que vous dites, qu'on commence de vous dépouiller de vos biens, faites vos enfants marchands, afin que, peu à peu, ils dépouillent les chrétiens des leurs.

« À ce que vous dites, qu'ils détruisent vos synagogues, faites vos enfants chanoines et clercs, afin qu'ils détruisent leurs églises.

« À ce que vous dites, qu'on attente à vos vies, faites vos enfants médecins et apothicaires afin qu'ils ôtent aux chrétiens leurs vies.

« À ce que vous dites, qu'on vous fait bien d'autres vexations, faites en sorte que vos enfants soient avocats et notaires, et que toujours ils se mêlent des affaires des États, afin

que, en mettant les chrétiens sous votre joug, vous dominiez le monde et vous puissiez vous venger d'eux

« Ne vous écartez pas de cet ordre que nous vous donnons, parce que vous verrez par expérience que, d'abaissés que vous êtes, vous arriverez au faite de la puissance. »

Cependant, excepté quelques rares actes de représailles populaires, tous ces crimes demeuraient à peu prés impunis. L'honnête chrétien victime des iniques manœuvres du Juif ne parvenait pas à se faire rendre justice devant les tribunaux qui n'admettaient pas son témoignage alors que celui du Juif était reçu sans difficulté. Quelle était la cause de cette différence de traitement entre le Français et le Juif de la part des juges ? — Non seulement les officiers royaux et les magistrats se laissaient corrompre par l'or juif, mais les grands seigneurs eux-mêmes, comme de vulgaires chèquards vendaient leur conscience aux Cornelius Herz, aux Von Reynach, etc., etc. de leur temps.

Des moyens tant préventifs que répressifs furent partout adoptés contre l'action inhumaine et antisociale des Israélites : ils restèrent toujours insuffisants et inefficaces tant qu'on n'en vint pas aux expulsions, dont voici les principales.

IV

Principaux bannissements des Juifs.

Furent forcés d'expulser les Juifs de leurs États :

- En 53 après Jésus-Christ, l'empereur Claude, à cause, d'après le rabbin Astruc, d'un détournement com-

mis par quatre Juifs. Cette prescription toutefois ne s'étendait pas au delà de la ville de Rome.

- En 633, Dagobert Ier.
- En 638, Sizebut, roi d'Espagne de la dynastie des Goths. On jugera de l'importance de la population juive le cette époque, dans la péninsule ibérique, si l'on remarque que sous l'empereur Adrien, cinquante mille familles des tribus de Juda et de Benjamin y avaient été transportées et s'y étaient prodigieusement multipliées. Cent mille par une fausse conversion obtinrent de rester.
- En 718, Omar II chasse le plus grande partie des Suifs de ses États.
- En 878, Louis II, prescrit aux Juifs d'Italie d'avoir à évacuer le pays dans le délai d'un mois, sous peine de perdre tous leurs biens.
- En 1287, Edouard Ier les expulse d'Angleterre.
- En 1492, Ferdinand le Catholique et Isabelle de Castille les bannissent, également.

L'histoire des Juifs de Russie arrivés dans ce pays dès le IIIe siècle avant Jésus-Christ, fut celle des Juifs de toute l'Europe. Au XIIe siècle ils furent bannis, et, ajoute M. Bernard Lazare : *jamais on ne les rappela*, comme si jamais l'histoire nous avait montré un pays qui les eut appelés, soit pour coloniser et cultiver le sol, ce dont ils sont incapables, soit pour exercer l'usure, dépouiller et corrompre les indigènes, ce dont on ne veut à aucun prix. Cependant si jamais on ne les rappela, ils surent, malgré l'interdiction formelle du gouvernement russe, revenir d'eux-mêmes, ce qui, les iniques agissements juifs aidant, motiva en 1742 un nouvel *ukase* d'expulsion.

- En 1840, Mathias Corvin les chassa de Vienne.
- En 1492, la Sicile les rejeta.

- En 860, ils sont contraints d'évacuer l'évêché de Sens.
- En 1466, l'archevêché de Magdebourg, et vers cette même époque les villes de Tynman et d'Offen, en Hongrie les exilent de leur territoire pour assassinats d'enfants chrétiens.

Ces justes rigueurs, les Juifs les éprouvèrent encore en France.

- En 1096 sous Philippe Ier.
- En 1182 sous Philippe-Auguste.
- En 1306 sous Philippe le Bel.
- En 1394, le 17 septembre, sous Charles VI.
- En 1744 (22 décembre) Marie-Thérèse d'Autriche, impératrice d'Allemagne et reine de Hongrie et de Bohême, publia à Prague et dans tout le royaume de Bohème, un décret d'expulsion contre les Juifs, en quatre articles dont le dernier était ainsi conçu : « Cette évacuation des Juifs de tout le pays de Bohême aura lieu avant le dernier jour du mois de juin 1745. Cependant, grâce aux recommandations intéressées de l'ambassadeur de Hollande, le baron Van Barménie, du plénipotentiaire anglais, le chevalier Thomas Robinson, l'évacuation de Prague, qui aux termes de l'édit ne pouvait être retardée au delà du 31 janvier 1745, fut renvoyée jusqu'au 31 mars de la même année, date à laquelle vingt-huit mille Juifs durent quitter cette capitale. »

  Enfin un nouvel édit du 26 mai 1745 dû aux instances de la Pologne, du Danemark et de le Suède autorisait de nouveau les Israélites jusqu'à nouvel ordre à séjourner en Bohème. Pour protéger ses sujets contre les Juifs, Marie-Thérèse n'aurait eu qu'a s'inspirer des hauts exemples de

ses illustres prédécesseurs qui, plus de dix fois, les avaient bannis des pays héréditaires de la maison d'Autriche.

Ce fut Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint et empereur d'Allemagne de 1556 à 1564 qui les réintégra définitivement en qualité de serfs du Saint-Empire.

Enfin personne n'ignore les expulsions qui depuis quelques années ont lieu périodiquement dans l'empire des tsars.

Si nous relevons peu d'édits semblables dans la plupart des autres pays, les représailles contre l'iniquité judaïque n'en revêtent pas moins un caractère d'universalité et de pérennité qui n'a rien d'étonnant, ni d'anormal, dès que Juda est connu et démasqué. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, l'an 40 de notre ère ils furent fort maltraités en Perse, en Mésopotamie et a Babylone, où, on en massacra plus de cinquante mille.

- En 65-66 les habitants de Césarée en firent périr plus de vingt mille. Pour les venger, leurs frères des autres provinces prirent les armes et ravagèrent et pillèrent la Syrie. Les Syriens répondirent à cette levée de boucliers en égorgeant dans toutes leurs villes les juifs qui s'y trouvaient.

Un grand nombre de provinces suivirent cet exemple : on en tua une cinquantaine de mille à Alexandrie.

- En 613 ce furent les Juifs qui prirent leur revanche contre de pauvres chrétiens inoffensif et innocents. Après la prise de Jérusalem, les Perses victorieux vendirent la plupart de leurs prisonniers chrétiens très nombreux. Les israélites les leurs achetaient pour se procurer le barbare plaisir de les assassiner de sang-froid. On estime à quatre-vingt-dix mille le nombre de ces malheureux qui périrent de leur main.

- En 1010 le prince de Babylone ayant fait démolir l'église du saint Sépulcre de Jérusalem a l'instigation des Juifs, la nouvelle s'en répandit partout en peu de temps. La haine publique éclata avec violence contre les Juifs chez tous les peuples chrétiens qui les chassèrent de leurs terres et en firent périr plusieurs par le fer et par le feu.

Des violences furent encore exercées contre eux dans plusieurs villes d'Angleterre et d'Allemagne à cause de leurs déprédations ordinaires, et pour avoir profané des hosties consacrées.

- À Lisbonne, dans une émeute en 1506, deux mille entre hommes, femmes et enfants furent mise à mort. On n'en finirait pas s'il fallait relater les calamités qui s'abattirent sur eux à cause des meurtres rituels que dans la suite des siècles ils avaient commis en différents endroits des États chrétiens.

Terminons cette revue sommaire des expulsions juives par ces quelques phrases marquées au coin du bon sens, empruntées au discours si érudit de M. H. Boivin, *La question juive dans l'histoire* : « Nous venons de voir les peuples de l'Europe chasser cinquante-huit fois de leur territoire les Israélites, encore avons-nous dû écarter nombre d'expulsions dont nous ne pouvions suffisamment vérifier l'étendue et la cause. Quelle est la générale raison de ce bannissement pour ainsi dire à jet continu ? »…

Écoutez ce que dit Schwobb à ce sujet : « Si les Juifs ne purent parvenir à s'unir à ceux qui les avaient reçus, *c'est à ces nations qu'il faut s'en prendre.* »…

Si la persécution prétendue des Juifs s'était bornée à une époque, à un pays, en dépit des apparences, une théorie basée sur le fanatisme des masses ou la tyrannie

d'un particulier pourrait être habilement exploitée ; mais ces édits de rigueur embrassant l'histoire universelle, depuis l'ère chrétienne (ou la dispersion des Juifs) jusqu'à nos jours. Successivement nous voyons un Saint-Louis, un Mahomet, un Luther, un Grégoire IX, un Frédéric de Prusse, un Louis XI, un duc d'Orléans prendre des mesures exemplaires contre les Juifs ; et ces hommes si divers d'opinions, de doctrines, d'état d'esprit, que leurs noms constituent eux seuls de véritables antithèses, ne se rencontrent que sur un point : la nécessité de réprouver l'action des Juifs.

Là-dessus, tous sont d'accord, ils ne diffèrent que par le mode d'exécution. Comment donc supposer que tous ces génies à des titres divers ont fait erreur commune sur un même point, que les populations du vieil empire romain, comme celles du moyen âge et de la renaissance, que les mahométans, les protestants, les catholiques et les voltairiens aient perpétré une pareille injustice ? Cela est inadmissible…

Ce n'est pas impunément et sans raison sérieuse qu'en l'histoire universelle on constate, au-dessus des ruines des empires et des constitutions les mieux établies, la haine persistante du Juif à travers les âges.

Avec la générosité parfois aveugle et exagérée qui nous caractérise, nous avons reçu chez nous le Juif comme le paria de l'humanité ; nous lui avons ouvert notre pays, il l'a trahi ; nos foyers, il les a violés ; nos bourses, il les a mises à sec. N'est-il pas juste qu'éclairés et indignés, nous nous écriions enfin : Assez ! »

V

Rentrée des Juifs.

Par leurs moyens habituels, principalement par le proxénétisme, la trahison et la corruption de fonctionnaires, et de hauts dignitaires, les juifs ne tardèrent pas à pénétrer de nouveau dans les pays qui les avaient rejetés.

« Poursuivi, foulé aux pieds, dit le *Giornale di Roma*, traité en infâme pour ses monstruosités et ses scélératesses, dispersé sur tous les points de la terre mille fois il (le Juif) s'est relevé humble, rampant, servile, abject dans l'avilissement ; égoïste, ambitieux, usurpateur dans la prospérité, avide et monopoleur toujours. Chassé d'un pays, il y retourne, bousculé, flagellé, souffleté, battu ; il s'accoutume de tout pour y rester et pour y affermir sa situation. Les accusations les plus terribles s'accumulent sur lui, depuis les vices les plus horribles et les plus contre nature jusqu'au sacrifice humain ; ce peuple nie tout ce qu'on lui reproche et il invoque pour sa défense, ses textes sacrés, mais il ne parle point des cultes de Moloch et de Belphégor ; il ne parle point des rites obscènes qui ont attiré la colère céleste sur ses aïeux et qui ont fait de sa race l'abomination universelle. Il ne travaille pas, il ne produit pas, mais il amasse ; il amasse le fruit des sueurs d'autrui. C'est un peuple parasite. Il est par excellence, la vermine de l'humanité. On peut admirer sa ténacité, mais il ne faut pas qu'on lui permette de prendre le dessus. »

Juvenal nous dit ce qu'ils étaient de nouveau sous Néron, dans cette Rome que Claude, comme nous l'avons relaté plus haut, avait tenté d'assainir en les balayant.

Nunc sacri fontes, nemus el delubra locantur
Judoesis, quorum cophinus foenumque stepellex
Omnis, enim populo mercedem pendere jusa est
Arbor, et ejectis mendical sylva Camoenis. (3e satire.)

« Maintenant nos bois sacrés et nos temples sont loués à ces Juifs arrivés chez nous avec une besace et une brassée de foin. De ces lieux que les Muses ont déserté à leur approche, ils en font un objet d'exploitation. »

Trois siècles plus tard, le préfet Rutilius Numatianus exhale ces plaintes patriotiques à leur sujet :

Atque utinam, numquam Judoe subactae fuisset
Pompei armis, impeiique Titi !
Latius excisa pestis contagia serpunt
Vicoresque suos, natio vicat premit.

« Plut à Dieu que jamais la Judée n'eut été soumise ni par les armes de Pompée ni par la puissance de Titus ! Maintenant ne se répandrait pas le poison de cette peste de circoncis ; la race vaincue n'opprimerait pas ses vainqueurs. »

Les mêmes manœuvres se reproduisirent en Espagne de 638 à 1492. À partir de cette époque, l'expérience aidant, la fierté et la piété des hidalgos de la patrie du Cid ne purent jamais plus s'accommoder du voisinage de la race perfide. Ce n'est qu'après la chute d'Isabelle II en 1869, que quelques francs-maçons espagnols, traîtres à leurs grandes traditions nationales et dupés par les Juifs inspirateurs des Loges, ont permis à Ceux-ci de recommencer en Espagne leur œuvre de destruction.

Les menées secrètes, les tentatives de corruption de la part des Juifs, pour pénétrer en Russie, se brisèrent toujours contre la volonté des tsars dans les siècles passés. Ils furent plus heureux en Pologne. Dans l'*Esprit juif*, page 80.

Nous lisons : « Un jour quelques Juifs vénérables à barbe blanche se présentèrent au roi Casimir III (1310 à 1370) dit le Grand ou le Sage, accompagnés de dix belles jeunes filles tenant chacune un grand plateau en argent chargé de ducats nouvellement frappés. Ils lui offrirent ce magnifique présent. Adieu la sagesse du roi ; les yeux des Juives fascinèrent le vieux souverain qui accepta les ducats pour avoir les belles filles et accorda aux Juifs la permission d'habiter la Pologne. L'histoire d'Assuérus se renouvela. L'une des dix appelée en polonais Estherka ou la petite Esther s'empara tellement de l'esprit du vieux monarque qu'elle devint la vraie reine de Pologne. Elle donna au roi trois fils qui furent nobles polonais ; de sa femme il n'avait eu que des filles. Les Juifs et les Juives devinrent donc à la mode. » On sait le reste. On peut tout résumer dans ces deux mots : *Finis Poloniæ*.

Pendant le Sthathoudérat de Guillaume d'Orange, en 1672, ils envahirent nombreux la Hollande, où de copieux profils étaient promis à leur habituelle rapacité.

Pour Israël partout opprimé, dit Joukowsky, dans son *Judaïsme*, se découvrit inopinément un abri assuré. Guillaume d'Orange proclama dans les Pays-Bas la liberté religieuse et le droit civil pour les Juifs.

Plusieurs centaines de familles juives, chassées de l'Espagne et du Portugal, s'établirent à Amsterdam… Dans un court espace de temps ils devinrent propriétaires de trois cents palais dans la ville, s'emparèrent de tout le commerce et des opérations de banque. Ils firent venir de Turquie des rabbins fanatiques et organisèrent clandestinement une alliance judaïque — Ghabaza — contre les chrétiens indigènes. Amsterdam devint le centre de l'orthodoxie juive, d'où la propagande judaïque se répandit dans toute l'Europe.

Du temps de Philippe Ier qui inaugura en France les mesures énergiques que nous avons mentionnées : « Tous les autres princes en firent autant chacun dans ses États, à tel point ces hommes de rapine s'étaient rendus intolérables ». Delamare, *Traité de police*.

Bientôt ils firent des démarches : ils auraient tout enduré pour être tolérés. Quelques années après on leur accorda le domicile en qualité de serfs à la condition de payer une forte taxe. Ils acceptèrent avec enthousiasme : ils savaient ce qu'ils faisaient. C'en fut assez, nous dit le même auteur, pour enrichir de nouveau les Juifs. Les usures excessives qu'ils exerçaient (sous Louis le Hutin elles s'élevaient à 150 % par an) avaient mis dans leur dépendance, dès la première moitié du siècle suivant, les biens et la fortune de la plus grande partie des chrétiens.

Sous Philippe-Auguste ils restèrent hors de France de 1182 à 1198. Mais prétendre à leur amendement, c'est prétendre à l'impossible et, de même que leur nouvelle admission eut toujours les mêmes causes, c'est-à-dire, la trop grande humanité de nos rois et l'état précaire de leurs finances, de même elle aboutit toujours aux mêmes résultats : la dépravation, l'asservissement et la misère du peuple. Ce qui, après des mesures préventives toujours inefficaces, força Charles VI à adopter le bon moyen, c'est-a-dire le bannissement à perpétuité sous peine de la vie.

L'expérience est faite. Entre le Juif et le non-Juif, quel qu'il soit, il ne peut exister d'autre rapport que ceux qui sont possibles entre le corrupteur et le corrompu, le dupeur et le dupé, le tyran et l'esclave. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer que le dupé et l'esclave sera toujours le non-Juif. Le Juif sera toujours à notre égard un tyran de fait, toutes les fois que cela sera possible, ou au moins toujours un tyran de droit, d'après lui. Néanmoins il n'est pas à désespérer qu'avec une législation équitable, mais

qui appliquerait la cognée à la racine, on ne puisse, sans recourir à l'expulsion, modifier et même changer complètement ce fâcheux et périlleux état de choses.

Nous proposerons ces moyens plus loin.

Après la constatation de leur action funeste en Russie, le tsar serait le plus impolitique et le plus cruel des souverains envers son peuple, s'il abrogeait les sages lois promulguées dans ces derniers temps contre les Juifs.

Mais pour ceux-ci tous les moyens sont bons. Aux insuccès de la corruption pour s'introduire dans un pays, ils suppléent par la ruse et par la fraude. Dés qu'ils y sont installés, ils s'y maintiennent par les plus odieux mensonges, surtout quand par les crimes qui leur sont familiers, ils appellent contre eux des mesures de répression. En effet Rosenthal, ce Juif, une demi-douzaine de fois Français — style juif — chargé de la politique étrangère dans le *Figaro*, écrivait dans ce journal le 25 août 1890 : « Un article du *Recueil des lois* de l'empire russe, proclame que l'accès du territoire de l'empire russe reste interdit à tout Israélite étranger, sous peine d'expulsion immédiate, à moins d'autorisation spéciale et préalable. Les Juifs le transgressent presque journellement au moyen de la fraude, en se munissant d'un passeport national, où leur confession est qualifiée de — réformée. Ils se fixent à leur gré, établissent leur petite industrie qui est généralement celle de prêteur sur gages, se marient et prospèrent. De temps à autre, la police en compulsant le registre des Synagogues découvre la fraude et met en demeure les prétendus réformés de quitter le pays à bref délai. Là-dessus, plaintes et récriminations. Le représentant diplomatique intercède, tout Israël crie à la violation du droit des gens, les reporters Juifs s'empressent de télégraphier que le gouvernement russe agit avec la dernière barbarie, que *l'honnête* indus-

triel est ruiné par la police, que sa femme est enceinte ou sur le point d'accoucher. » Convaincu de tous les crimes, le Juif dénature toujours la cause des petits désagréments que lui vaut son honnête industrie. Alors, il crie, mais plus fort que jamais, à la persécution religieuse.

Le journal *Le Nord* dont la compétence est hors de pair sur cette matière, répondait à ces criailleries par cette déclaration, qu'aucun fait n'a jamais démenti : « II n'y a pas de persécution religieuse dirigée contre les Sémites de Russie : la meilleure preuve, c'est que le gouvernement y tolère leur organisation théocratique, leur Kahal, lequel avec "l'Alliance israélite universelle" n'est au fond le seul pouvoir auquel le sémitisme obéisse véritablement. Il n'y a pas non plus d'oppression d'aucun genre. » 23 août 1890. Il en est de même dans les autres pays.

Enfin souvent châtié mais jamais corrigé, au déclin du siècle précédent, après un siège quatre fois séculaire contre la France, leur *Nouvelle Terre Promise*, les Juifs se lancèrent à l'assaut formidable qui leur livra toutes les positions, toutes les places. Quant aux honneurs, sans parler des richesses immenses acquises on sait comment, les principaux leur reviennent.

Dans ce bouleversement social, nos pères furent, comme on dit, des géants, mais des géants suggestionnés. Le vrai géant, celui qui soumit tous les autres à son influence, qui conçut le plan d'attaque et dirigea l'action, celui qui finalement d'après son dessein initial, a absorbé l'œuvre à son profil comme nous le voyons clairement aujourd'hui, ce géant du mal, l'ennemi géant, c'est le Juif. Celui-là on peut le vaincre, mais il ne modifiera jamais ses sentiments à notre égard, il ne se rendra jamais.

Son hostilité irréconciliable ne meurt pas : sa race la perpétue. Que de ruines et de désastres affreux dont il

est l'auteur contre les catholiques français ! Nos pères cependant, par le décret de la Constituante du 17 septembre 1791, ont été les premiers à l'affranchir après de si longs siècles d'esclavage déshonorant mais mérité.

Mais que les Juifs n'aient pas le triomphe insolent, qu'ils cessent de poursuivre la désagrégation de notre société catholique pour se l'asservir après l'avoir dépouillée et pervertie ! Les fils pourraient abroger ce que les pères ont accordé. D'ailleurs ce n'est que par un excès de notre générosité qui est le trait distinctif de notre nation et malgré l'antipathie que les Juifs leur inspiraient, que nos pères leur accordèrent les droits de citoyens français. Cette union, ne fut pas, certes un mariage d'inclination. La question de l'émancipation juive, dit M. A. de Boisandré, *Libre Parole* 2 décembre 1896, resta deux ans sur le tapis elle fut portée quatorze fois devant l'assemblée, qui la repoussa ou l'ajourna quatorze fois. Elle infligea même aux Juifs la honte de leur refuser la réhabilitation qu'elle accordait au bourreau, et ce, malgré l'opinion flatteuse de Robespierre qui intervint pour soutenir que Juifs et bourreau devaient être mis sur le même plan. On devine si les fils d'Israël s'agitèrent et intriguèrent pendant tout ce temps. Ils finirent par l'emporter et par arracher le vote *à la surprise* et *à la lassitude*, la veille de la dissolution de l'assemblée.

Voila, au vrai ce que fut ce « généreux décret de la Constituante » d'après les propres termes du journal du Juif Weyl : *Le Journal des Débats*.

L'Europe ne s'empressa pas d'imiter ce mouvement humanitaire de la France pour cet ennemi du genre humain. Enfin à contrecœur elle s'y résigna : l'Angleterre en 1849 et 1858 ; le Danemark en 1849 ; l'Autriche-Hongrie en 1867 ; l'Italie en 1860 et 1870 ; l'Allemagne en 1869 et 1870 ; la Suisse en 1866 et 1874 ; la Bulgarie et la Serbie en 1878 et 1879, puis la Roumanie. Ni l'Espagne, ni le Portugal, ni la

Russie n'ont voulu suivre notre exemple jugeant qu'il n'est pas bon de réchauffer le serpent dans son sein.

Après ce rapide exposé des diverses vicissitudes à travers lesquelles s'est effectué le mouvement cosmopolite Juif, principalement en Europe, depuis Jésus-Christ, nous examinerons comment cet être exclusif et malfaisant est arrive à sa puissance actuelle et les services qu'il nous a rendus pour que de fait nous soyons ses vassaux et que le sort de notre chère et belle France soit entre ses mains. Nous connaîtrons à fond ces questions en analysant ce qu'a été le juif depuis sa dispersion dans les nations, après Jésus-Christ, et surtout, ce qu'il est actuellement.

CHAPITRE V

Qu'est-ce que le juif depuis Jésus-Christ

I

Ethnographie. Physiognomonie. Le libre arbitre toujours sauf.

La présence des Juifs en Europe et dans notre France en particulier était, même avant les premiers siècles de notre ère, un fait accompli. L'antagonisme et les hostilités provoqués par eux, à part quelques accalmies éphémères et trompeuses n'ont jamais cesse d'exister entre toutes les autres races et la leur. Les représailles que les Aryens ont exercé contre eux, les ont-ils corrigés, assagis ? Non ; leur audace n'a été que plus outrecuidante, leur impudence plus cynique et leur art de faire le mal plus universel, plus subtil et plus profond.

Parleurs dehors, le psychologue expérimenté pourrait pénétrer dans les replis de leur âme et lire dans ce livre longtemps fermé, les mystères d'iniquité qu'il recèle.

Cependant, que peuvent signifier les traits physiognomoniques et même les affections physiologiques propres du Juif ? Que le Juif par cet appendice démesuré qui lui pend presque dans la bouche semble se rattacher aux proboscidiens, c'est exact. Et après ? Épiloguer là-dessus ne serait-ce pas tomber dans le célèbre : *displicuit nasus tuus*, vraie querelle d'Allemand ?

Celui qui tiendrait ce langage paraîtrait oublier que, seule l'Intelligence infinie, seul Celui qui est non pas un être contingent, mais l'être par essence, possède en propre et, exclusivement, l'attribut de se contempler lui-même et les autres êtres, à nu, intuitivement dans leur essence. Cela lui permet de voir tous les effets dans leurs causes, tandis que nous, nous jugeons des causes par les effets. Pour nous, l'être en lui-même, reste toujours caché ; la connaissance de l'essence par intuition est au-dessus de nos facultés. Nous arrivons au noyau par l'enveloppe, à l'essence par l'image.

Prenons un exemple ; un seul suffira pour nous convaincre. Rien qu'a la simple vue, Rothschild n'est pas pour nous ce qu'on pourrait appeler une énigme indéchiffrable. Grâce à la carapace significative qui fait partie du roi des Juifs, le mystère disparaît, A défaut de l'original, contemplez cette binette crayonnée de main de maître. « Le type chez Rothschild, dit Drumont, *Dernière bataille*, page 30, appartient à l'ordre des rongeurs ; à le voir il fait l'effet d'un rat blanc et c'est un rat blanc en effet, un rat colossal du genre hamster, rat tout particulier qui a des abajoues pour y accumuler les provisions. Ce rongeur léviathanesque joue de ses dents, de ses cisailles, aussi bien la nuit que le jour. Il se creuse des galeries à la fois de

parcours et de garde dans le blindage des navires comme dans le plancher des maisons. Pour l'assommer il faudrait lui faire crouler la maison sur la tête ou couler le navire ; c'est sa force, car c'est grosse affaire à tenter et on y regarde à deux fois. Examinez le haut de la figure, il n'est point vulgaire ; les yeux même quoique clignotants et miteux ont une certaine expression ; ce qui animalise l'être c'est le bas du visage qui est horrible ; la bouche sans lèvres, avançant comme pour happer et mordre est tout à fait d'un rat. » — Malgré que vous n'avez peut-être jamais vu Constans, vous pourriez sous ses traits, deviner les états d'âme probables du Mentor de Puig y Puig. Cependant je m'aperçois que Constans, quoique partageant les scrupules d'Israël, n'est pas Juif. Ne troublons donc pas la surface placide de ces flots agités dans leur profondeur par des courants violemment opposés.

Chez les Juifs en général, leur nez proéminent et parfois énorme, leur lèvre inférieure saillante et charnue, leurs yeux enflés pleins de convoitise, voilés d'hypocrisie, malades de haine, fatigués par la cupidité forment une physionomie à part, un type à nul autre pareil sur lequel, selon ses différents jeux, perce et se fixe le rictus des passions bestiales, du mépris impitoyable et de la férocité de l'être de proie rebelle à tout apprivoisement.

Ces caractères ethniques, tenaces et invétérés, sont les présomptions de l'état d'âme général des individus de la race, les indices de leurs tendances, les signes de leurs prédispositions et de leurs instincts ; elles sont un poids énorme qui sollicite a l'action, circonvient le libre arbitre et l'entraîne presque inconsciemment dans une voie que sa conscience réprouve. Elles finissent par créer comme une seconde nature, si le sujet abdique tant soit peu sa dignité d'homme. Malgré tout, l'homme est toujours libre ; il ne commet jamais le mal par nécessité, du contraire,

le mal ne serait plus le mal. Ainsi donc, la conformation physique, le fonctionnement physiologique sont, selon leur nature, une prédisposition, un appoint matériel aux actions bonnes ou mauvaises, mais la liberté, et par suite la responsabilité, restent.

Que si parfois l'impétuosité, la violence soudaine d'un mouvement de l'âme, d'une passion, entraînent à des actes dont le sujet, au moins au début, n'est pas responsable, on se trouve en présence de l'acte matériel *de l'homme*, mais l'acte *humain* proprement dit, n'existe nullement. C'est ce que professe le physionomiste de génie, notre compatriote M. Eugène Ledos, dont nous transcrivons le jugement très exact sur ce sujet, tel qu'il est consigné dans le savant ouvrage de A. Julien Leclercq, *La physionomie*. etc. En ce qui concerne le moral, dit M. Ledos : « je ne crois pas à la fatalité du mal ; sans doute, le libre arbitre a des limites, mais le plus souvent, c'est nous qui, manquant de courage pour nous redresser devant nos passions transigeons lâchement avec elles, ou même les sollicitons, et par là nous ouvrons fatalement la porte aux débordements de nos mauvaises inclinations. Je crois donc qu'avec une ferme volonté du bien on peut résister à ses passions, si néfastes qu'elles soient, et même en triompher. »

L'ethnographie juive, malgré des traits multiples épars un peu partout, n'a pas encore paru en un traité spécial, méthodique et complet. « Le livre définitif qui est encore à faire sur ce sujet, dit Drumont, dans sa préface au *Mystère du sang*, etc. de Desportes, devrait sortir de la collaboration d'un historien et d'un médecin ; en marge du récit de l'histoire, le physiologiste aurait à écrire une étude merveilleuse sur les fatalités de race, les lois terribles de l'hérédité. On a étudié les névroses symptomatiques, sympathiques et idiopathiques. La névrose ethnique serait

le sujet d'une thèse très piquante pour un jeune homme, il faudrait par exemple, qu'il eût de la fortune et qu'il ne cherchât pas la clientèle ; ce n'est pas Germain Sée qui le recommanderait. »

Examinant toujours le côté matériel, il est constant que les principaux signes auxquels on peut reconnaitre le Juif restent, d'après Drumont : « Ce fameux nez recourbé, les yeux clignotants, les dents serrées, les oreilles saillantes, les ongles carrés au lieu d'être arrondis en amande, le torse trop long, le pied plat, les genoux ronds, la cheville extraordinairement en dehors, la main moelleuse et fondante de l'hypocrite et du traître. »

Lavater observe que les Juifs en général ont le visage blafard, le nez crochu, les yeux enfoncés, le nez proéminent, les muscles constricteurs de la bouche fortement prononcés, les cheveux crépus, roux ou bruns, la barbe rare, marque ordinairement de tempérament efféminé. Puis il consigne en ces termes, ce que nous avancions tout à l'heure, au sujet de l'influence du moral sur le physique et réciproquement : « La dégradation physique suit toujours la dégradation morale ; elle se fait remarquer plus fortement chez les Hébreux : c'est le résultat d'une complète dépravation. »

II

Le Juif de Midi, le Juif d'Allemagne, littérateur, savant, médecin etc., M. Kif-Kif.

Le Juif du Midi est d'un type assez correct ; devant lui cependant, comme d'ailleurs eu présence de tout Juif on pressent l'ennemi. Son genre de beauté n'inspire pas la sympathie, n'attire pas. La bonne impression que ses traits fins et réguliers devraient produire, est paralysée par une sorte d'égoïsme insoupçonné, par une espèce d'amitié forcée ou d'hostilité cachée qui s'en dégagent et produisent l'effet d'un désaccord, d'une fausse note dans un harmonieux concert. Il ressent les ardeurs des passions méridionales, il en connait aussi les lassitudes, mais sans jamais désarmer contre les indigènes qui l'entourent, étrangers à sa race.

La saleté est la note dominante du Juif du Nord, principalement du Juif allemand : il est sale dans toute sa personne, sale dans ces vêtements, sale dans la couleur de sa barbe et de ses cheveux, sale dans son teint, sale même dans la nuance de ses yeux chassieux et sans regard. « C'est le poux visqueux et gluant vivant dans l'inertie aux dépens de corps humain. »

Le portrait suivant que M. Cerfbeer de Medelsheim a tracé de ses frères d'Allemagne, n'est pas flatteur :

« le Juif allemand, est, au moral, vaniteux, ignorant, cupide, ingrat, bas, rampant, insolent : au physique, il est sale, galeux et déguenillé. Les femmes, ajoute-t-il, sont impérieuses, crédules, médisantes, acariâtres et fort sujettes à caution en matière de foi conjugale. »

« Il est, dit Drumont, le type de l'ancien marchand d'hommes, de l'usurier de bas étage, du cabaretier borgne. La fortune ne le change pas en le touchant de sa baguette. Quand on voit passer certains personnages parisiens que des purs sangs emportent au bois dans un landau décoré d'un tortil de baron, on a des réminiscences de figures entrevues déjà de négociants en vieux galons, de colporteurs de fil et d'aiguilles. » Dans le passé il a été la harpie kabbalistique couvant sous ses ailes souillées de boue et de sang, de nouveaux siècles d'infamie.

Maintenant il a fait peau neuve — en apparence ; —car il est condamné à rester toujours le même. Il a voulu se mettre à la tête du mouvement scientifique et littéraire, comme ces choses sacrées pour lesquelles il n'a pas d'aptitudes supérieures, étaient matière de bric-à-brac, objet de camelote et de sophistication. De ses efforts il en est résulté un ramassis de débris de vieux auteurs, de centons, de lieux communs, de compilations, de groupements, d'entassements… qu'on a décoré du nom de science allemande. Dans la littérature, la poésie ou l'histoire on attend toujours leur chef-d'œuvre.

En philosophie surtout, leurs systèmes, leurs théories sont d'importation charentonnesque et n'ont rien d'athénien. Jamais un philosophe digne de ce nom, ne pourra jeter un regard sur ces élucubrations échevelées, sans être alternativement tiraillé par ces deux mouvements ; le fou rire ou la méprisante pitié. Et, si le beau est, d'après Platon, la splendeur du vrai, jamais, ô Israël des brumes du Nord, jamais sa radieuse aurore, son jour ravissant, n'éclaireront ce tison fumeux, ce foyer ténébreux d'hypocrisie et de mensonge qu'est ton âme.

Terminons cet aperçu général sur le Juif allemand, par ces judicieuses observations de M. Jules Séverin, le savant auteur de *Médecine anti-juive et française*, dans sa lettre à

M. le docteur d'Aslonnes, sur la science des thérapeutistes allemands, importée chez nous par les Juifs à la suite de nos désastres.

L'enseignement juif, dit-il, nous a donné les tares de la race, communiqué le virus. Il y assit là une préméditation de nous détruire, ou plutôt une absence de notions élémentaires, la science allemande étant beaucoup moins avancée que la nôtre et la science juive, dit un Allemand, pleine de brillant et sans fond. … Aujourd'hui philosophie allemande, économie anglaise, *médecine juive*, paléontologie fantaisiste où Darwin même a été dépassé, l'histoire en contradiction avec les sources, droit romain, beaux-arts mythologiques, renaissance païenne, ont envahi l'école à tous les degrés… Quoi ! rien de la chevalerie, de la civilisation de l'idéal chrétien, que la charmante allégorie du musée d'Anvers oppose à cette renaissance noceuse et sceptique ! Les fortunes s'en vont, la politique est couverte de fange, et le vieil honneur disparaît, les étoiles tombent du ciel, devant l'arrivée des intrus et des goujats qui reculent de quarante siècles la civilisation, et font renaître la barbarie au XIXe siècle… Ils pontifient, ils planent comme des aigles, et ont la rapacité des vautours. Ils ont apostasié l'idéal et le jour scientifique ne luit pas pour eux, Ils ont foulé aux pieds les chercheurs, dépouillé les humbles, dévoré l'espérance de la nation. Vampires inassouvis, ils ont anémié la France de leurs rêves, ils se sont gorgés de ses milliards, et ont dévoré ses enfants… Qui nous délivrera de leurs serres ? Il n'est pas d'endroit si sacré qu'ils n'aient envahi, de science qu'ils n'aient altérée, de sanctuaire qu'ils n'aient souillé. »

Donc, ô Juif d'Allemagne avec ton âme de vieux talmudiste tu affectes des dehors séducteurs. Tu as fait subir à ta crasseuse houppelande battant sur tes talons, l'opération de la circoncision, et maintenant dans les occa-

sions solennelles, c'est le frac, toujours crasseux que tu endosses et qui te va comme une selle à un chat. Te voila donc modernisé sous ce frac orné de décorations chrétiennes et arborant des titres universitaires en guise de pavillon pour vulgariser et écouler ta marchandise. Te voila fait un monsieur ! M. Kit-Kif dirait l'Arabe : c'est rabbi Alphasi, rabbi Moïse, fils de Maïmon, Qaro, Mosès Isserlès, Cagliostro, Nostradamus. Bref, c'est le nécromancien hideux, l'alchimiste rapace et corrupteur qui, dans cette fin de siècle, alimente le fond de ses creusets avec des débris de conscience, des restes de tous les honneurs pour l'exploitation de sa formule théorique et pratique de sa domination universelle. Voilà ce que tu es ; ni le frac, ni le vernis scientifique n'y changent rien.

III

Juifs galiciens et polonais.

Sur les Juifs de cette importation, M, Amédée Pigeon nous fournit les notes suivantes le Juif venant de la Pologne ou de la Galicie est un homme plutôt petit que grand et d'une maigreur si prononcée qu'elle ne peut résulter que de longues privations. Il porte une redingote crasseuse et usée, au point qu'on ne peut plus en reconnaître l'étoffe, mais dont les pans descendent jusqu'aux pieds renfermés dans des bottines éculées et surtout très informes. Quant au linge, gilet, pantalon, impossible d'en donner une idée. Une sale casquette souple avec une immense visière est

enfoncée sur une forêt de cheveux longs qui ne paraissent jamais avoir fait connaissance avec un peigne. La figure hâve et maigre, couverte de taches de rousseur et noire de malpropreté est balayée de deux longues mèches de cheveux *« peisen »* descendant sur les joues, où elles se mêlent à une barbe inculte tirée en tous sens. Les yeux chassieux lisérés de rouge et suintant continuellement ne manquent pas d'animation, malgré le regard louche qui les distingue. Notre homme marche d'un pas peu assuré, toujours penché en avant, traînant ses jambes mal bâties, resserrant les épaules, Ce qui lui fait une bosse artificielle. Il laisse aller ses bras tombants, machinalement, presque au gré du vent, ce qui les fait paraître beaucoup plus longs qu'ils ne le sont en réalité… Tel est le Juif venant du fond de la Pologne, tel il restera. Jusqu'à la fin de ses jours il observera rigoureusement et avec ferveur les prescriptions du *Talmud.* »

IV

Juifs opérant en France.

Le Juif de France, ou plutôt, celui qui opère en France, c'est le cambrioleur à ciel ouvert, cambriolant en plein midi. Rien ne le gène : ses boniments les plus invraisemblables, ses emprunts les plus dolosifs et les plus funambulesques ne s'appuyant sur aucune garantie, ses fumisteries industrielles et commerciales les plus patentes sont celles qu'il réussit le mieux. C'est l'escamoteur aux trucs

éventés : on voit les ficelles, les doubles fonds : gogo est toujours là crédule et confiant. Il est le plus suivi, sa clientèle est énorme ; depuis le petit épargniste jusqu'au noble duc et au prince, voire même, jusqu'au prétendant au trône de saint Louis et de Bonaparte, tous sont à ses pieds. Devant lui tout sentiment de dignité est refoulé, toute juste protestation est muette. Il nous a pris non seulement la bourse, mais encore l'honneur et on dirait qu'il n'attend plus, pour les besoins de sa cause, qu'a pouvoir disposer de notre vie. On n'a qu'à évoquer, comme preuve, le rôle anti-français des principaux Juifs pendant ces dernières années. D'ailleurs pourquoi ces Schowb se gêneraient-il ;, dès qu'ils rencontrent leur Levaillant ? Pourquoi le Juif escroc, son escroquerie fut-elle plus efficace que cette caricature de la grandeur, qui se dresse sur le Champ de Mars, étonnée de se voir élevée aux honneurs de quelque chose, pourquoi dis-je, cet escroc reculerait-il devant l'infamie et l'injustice, alors que le Benichaussen ou Bonickhausen (Eiffel) auteur de la dite carcasse de "*on ne sait quoi*", et que M. Waldeck-Rousseau intitula patriotiquement du nom d'*aumône d'un peu de gloire faite à la France*, porte toujours (plus fort que sa tour) ! sa rosette de la Légion d'honneur malgré ses trente millions des souscripteurs du Panama ?

V

Nosologie Juive.

Providentiellement conservé pour mener une vie errante sur tous les points du globe, comme preuve de l'accomplissement des prophéties concernant l'avènement du Messie, le descendant des Déïcides est doué des qualités que réclame sa mission, c'est-à-dire, la facilité de s'approprier (à sa manière cependant) toutes les langues, et l'endurance vivace qui lui permet de s'implanter sous tous les cieux, et de demeurer presque indemne au contact des plus mortelles contagions. Le choléra, la peste, etc., etc., comme s'ils flairaient en lui un précieux auxiliaire ou un puissant concurrent, n'osent l'attaquer. Cette immunité toutefois n'est ni universelle, ni sans exception : le Juif n'est pas invulnérable, surtout par derrière, comme nous le verrons bientôt.

Ce qu'on pourrait appeler son casier nosologique est émaillé de terribles constatations qui nous initient à la physiologie judaïque aux multiples ébrèchements, aux tares dégradantes, résultat du fonctionnement *« hors et contre nature »* de ses facultés cérébrales, appréhensives et affectives.

J'ai dit fonctionnement hors et contre nature, car le mot d'Hegel : le Juif a été précipité hors de la nature, est vrai au point de vue social et individuel. Ce phénomène s'est réalisé d'abord dans l'individu ; puis il a envahi la race entière sous le rapport des idées, des sentiments et des passions, opposés à la lumière innée de la raison et aux droits naturels, inaliénables et inhérents aussi bien à tout individu, qu'à toute société.

VI

Gale, ulcéras, anémie, scrofules, plique, flux, etc.

Tout d'abord, tout le monde sait que le Juif est galeux. Dieu a couvert les Juifs de gale, d'ulcères, et de maux caractéristiques, pour lesquels ils sont convaincus que de s'oindre du sang d'un chrétien est un remède efficace. Il est d'usage en conséquence que le soir d'un mariage israélite, après le jeûne sévère des futurs conjoints, le rabbin présente à chacun d'eux un œuf cuit. Dans cet œuf, au lieu de sel, il a mis de la cendre d'une toile brûlée, et cette toile a été trempée dans le sang d'un chrétien tombé sous le couteau. Tandis que les mariés mangent l'œuf du sang, le rabbin récite quelques versets, dont l'efficacité est de leur donner la « vertu de tromper les chrétiens, en s'engraissant de leur substance. » Celui qui nous donne ces détails sur l'œuf du sang et ces maladies spéciales des Juifs, est un Israélite ; en outre, comme rabbin, il avait lui-même pratiqué la cérémonie du mariage qu'en vient de lire ; c'est un Juif de Moldavie ex-rabbin converti et devenu religieux sous le nom de Théophile, au siècle dernier.

La race, d'ailleurs, d'après Drumont, quoique organisée dans des conditions spéciales, n'en est pas moins vieillie… Examinez le spécimen qui domine Paris, entremetteurs politiques, boursiers, journalistes, vous les trouverez, tous consumés par l'anémie. Les yeux, qui roulent fiévreux dans des pupilles couleur pain grillé, dénotent des maladies hépatiques ; le Juif, en effet, a sur le foie la sécrétion que produit une haine de dix-huit cents ans… Pressez entre vos doigts, ces petits doigts terminés en

fuseau, ils dénotent encore certains penchants de la race, mais ils n'ont plus la pince solide et crochue des pires. Pas une goutte de sang, le teint de cire a pris la couleur de la fine porcelaine de Sèvres, imperceptiblement bleue ; ils tremblent sous notre ciel, ils s'enfuient frileusement vers Nice, tandis que de pauvres diables travaillent à faire leurs journaux. Le jour où les catholiques, las de défendre cette société devenue exclusivement juive, laisseront les affamés marcher sur les maisons de banque, comme on a marché sur les couvents, on écrasera ces mendiants d'hier devenue les tyrans d'aujourd'hui, sans que leur sang fasse une tache plus rouge que la viande *casher* qu'ils mangent.

« Le sujet a toutes les maladies qu'indique la corruption du sang : les scrofules, le scorbut, la gale, le flux. Presque tous les Juifs Polonais ont la plique et le disent. Beaucoup de Juifs français élégants et bien vêtus auxquels nous serrons la main, l'ont également mais ne le disent pas. Tous se gardent avec soin de recourir à des médecins qui ne soient pas de leur religion, exemple que les chrétiens devraient bien imiter.

Parmi ces banquiers insolents, que d'Authéman rangés comme le personnage de Daudet « par le mal immonde, l'araignée aux longues pattes agrippantes, toujours en vie, acharnée sur sa proie. » C'est le mal de l'or, on le croirait, et pour guérir la lèpre héréditaire, ils vont se plonger pendant des journées entières dans les boues de Saint-Amand. L'or juif retourne ainsi à sa source. *France juive*, t. I.

Ce lot déjà si considérable, s'accroît hélas des maladies et des affections résultant du surmenage, de la tension et de l'ébranlement du système nerveux. En effet, l'exercice antinaturel auquel le Juif contraint ses facultés intellectuelles et morales en les forçant d'admettre des principes et des sentiments contraires aux tendances fondamentales

du composé humain, aboutit, pour le système nerveux, à un état de tension violente qui est la cause primordiale de l'implacable maladie des Juifs : la névrose.

C'est la violation incessante, de la part du Juif, des bons rapports qui doivent exister entre les peuples et les individus ; sa fièvre de la spéculation à l'état aigu, ses trahisons consommées ou en préparation, qui le tiennent dans un état de surexcitation et de crainte de la persécution et des terribles châtiments qu'il finit toujours par déchaîner contre lui. Son système nerveux constamment secoué par des passions et des sentiments violents, soutient longtemps l'assaut. Finalement, notre homme cédant à une attaque trop véhémente, laisse échapper le gouvernail et sombre dans la folie. On comprend ainsi, pourquoi le détraquement cérébral et l'étal de malfaisance cynique est si général et si persistant dans la race juive. Cette folie a même quelque chose de contagieux pour ceux qui approchent de trop prés le Juif, « sous son influence l'histoire de ces dernières années, c'est le monde conduit par des fous, raisonnant, ratiocinant, ayant, comme il arrive à la veille de la crise suprême, une logique apparente qui déconcerte au premier abord. La névrose enlève au Juif tout sentiment de pudeur, toute réflexion, toute notion même de l'énormité de ce qu'il ose. » *France Juive,* t. I, page 109.

En Prusse, sur dix mille Israélites 38,9 sont atteints d'aliénation mentale, tandis que sur le même nombre les Protestants n'en accusent que 24,1 et les catholiques 23,7.

En Italie on trouve proportionnellement plus du double d'aliénés chez les Juifs que chez les catholiques, c'est-à-dire 1 sur 778 catholiques, contre 1 sur 384 Juifs.

Dans les autres pays, excepté en Russie, ou ces cas sont plus nombreux, cet excédent du côté des Juifs se maintient le même à peu de chose près, partout. D'après les

statistiques les plus récentes et les mieux contrôlées, M. le Dr d'Aslonnes, nous donne les chiffres suivants dans un magistral travail sur la pathologie juive publié dans la *Libre parole* de septembre au 18 novembre 1890.

« Pour l'idiotie et l'aliénation mentale, écrit-il d'après Hubertz, on trouve, en Danemark, 1 idiot ou aliéné sur 170 Juifs et seulement 1 sur 300 catholiques. D'après Boudin, on trouve en Silésie 1 idiot sur 4.113 catholiques et 1 sur 3.003 Juifs, en Wurtemberg, 1 idiot sur 580 catholiques et 1 sur 425 Juifs. D'après le même auteur, on compte en Bavière 1 aliéné sur 908 catholiques et 1 sur 514 Juifs ; en Hanovre, 4 aliénés sur 641 protestants et 1 sur 337 Juifs, en Silésie 1 aliéné sur 1.355 catholiques et 1 sur 644 Juifs, en Wurtemberg ; 1aliéné sur 2.006 catholiques et sur 1.544 Juifs. Des statistiques toutes récentes, fournies à M, Kéréhhoff, corroborent ces indications. En voici les résultats concluants.

	Sur 100.000 catholiques et protestants	Sur 100.000 juifs.
En Prusse	86,5 aliénés	169,7 aliénés.
En Bavière	94,4 —	286,2 —

Le double d'aliénés dans le premier cas, le triple dans le second, tels sont les chiffres qui démontrent irréfutablement que l'aliénation mentale, quelles qu'en soient d'ailleurs les causes, est une des caractéristiques de la pathologie juive.

Enfin après avoir établi par des preuves indiscutables la spécificité des maladies des Juifs, M. le Dr d'Aslonnes présente en ces termes la synthèse de sa savante étude : « En résumé, diabète d'origine nerveuse, arthritisme à forme cutanée et viscérale, neurasthénie par excitation et à prédominance des phobies, hystérie simulatrice et somnambulique, perversions maniaques, fréquence de l'alié-

nation mentale, tels sont les principaux termes — auxquels il faudrait joindre, pour être complet, l'astigmatisme horizontal, le glaucome, la lèpre, l'insuffisance *Thora*cique qui entraîne la prédisposition aux affections respiratoires et à la phtisie, etc. — de cette *pathologie spécifique*, dont je me suis efforcé de tracer aussi brièvement et aussi clairement que possible, le sombre tableau d'ensemble. »

Enfin ce savant passant des spécificités pathologiques aux autres dissemblances et oppositions dissolvantes que présentent les Israélites comparés aux Français sous les multiples rapports intellectuel et moral, économique, artistique et national, conclut à l'adoption de mesures énergiques pour l'endiguement des ravages déjà trop étendus, et même à l'*expulsion*.

Enfin en présence de ces faits et de leurs causes, nous pourrions avec saint Epiphane — issu de parents juifs — nous écrier : « ah ! les Juifs ! leur nature est devenue celle du chien enragé. »

VII

Langue. Couleurs Juives. Drapeau de la domination universelle d'Israël.

Il convient encore de noter chez le Juif, comme particularité physiologique cette affection si sensible de l'appareil vocal, et cette modification des organes de la prononciation qui, jointes à l'odeur *sui generis*, qui se dégage de

lui, suffisent à le déceler entre mille. « Quelque habile que soit le Juif pour s'approprier partout la langue du pays, dit Richard André dans ses *Observations intéressantes sur le peuple juif* et quoiqu'ils la regardent à la longue, comme leur langue maternelle, ils n'arrivent que rarement à la parler assez correctement pour qu'on ne puisse pas les distinguer des indigènes. La plupart de nos Juifs instruits ont un accent particulier qui les fait reconnaître sans les regarder. C'est une marque de race qui se trouve chez tous les Juifs de toutes les nations, Rohep, *Premier séjour au Maroc*, a été frappé du même phénomène : « Les Juifs, écrit-il, ne peuvent nulle part apprendre la langue du pays qu'ils habitent. On reconnaît de suite le Juif allemand à la prononciation bizarre ; il en est de même des Juifs de l'Afrique septentrionale. On reconnaît le Juif entre cent Arabes, à son accent, bien qu'il ne diffère pas par sa physionomie et son costume. Rien n'est plus risible que d'entendre un Juif parler l'arabe et la langue des États barbaresques. »

À les entendre, on ne prend parfois à rêver aux rauques psalmodies des invocateurs de Bahal. Souvent, écrit Drumont, l'Anglais qui sent une affaire, se met à crier derrière le Juif, et à pousser des aσh ! aσh ! gutturaux, qui rendent la cacophonie épouvantable.

Jean de Ligneau raconte dans *Juifs et antisémites*, etc. qu'un vieux Juif de Berlin, désolé d'entendre le jargon de son fils, le retira d'une institution israélite pour le mettre dans un collège de l'État. Il pensait que son fils perdrait ainsi son jargon. Mais, détail amusant, au bout de l'année scolaire, le petit Juif jargonnait pis que jamais et tous les élèves de sa classe avec lui. Cette désastreuse influence n'est pas particulière au petit Youdi berlinois ; elle devient générale partout où le nombre et l'énergique réaction des non-Juifs font défaut. Du côté du Juif, il existe toujours,

au sujet de la prononciation et de l'accent, une modification organique héréditaire très difficile à plier et une sorte d'impuissance intellectuelle et morale réfractaire aux principes et aux traditions de tous les pays.

Ne pensant pas, n'aimant et ne haïssant pas comme les Français, il ne peut évidemment pas non plus, parler comme les Français. Chez nous sa langue n'est qu'un jargon français parlé par une bouche juive, qu'anime un esprit juif ; ou si l'on veut, c'est un jargon hébreu traduit matériellement en français.

Attendu leur langue et leur prononciation, rien n'empêcherait les Juifs d'ajouter à leurs couleurs, c'est-à-dire, au *jaune* du Veau d'Or et de la fameuse rouelle, et au *rouge* de Moloch et du meurtre rituel : le *vert* de ce volatile polyglotte que Darwin n'hésiterait pas à leur désigner comme ancêtre. D'autre part, comme ils tiennent aussi de Jaco par leur nez, l'opinion de Darwin ne paraîtrait pas invraisemblable. Donc, le jaune, le rouge et le vert, seront les couleurs du drapeau tricolore de la *domination universelle* d'Israël.

VIII

Le Juif pue.

Chaque fleur a son parfum, chaque vin son bouquet ; le Juif a encore été privilégié sous ce rapport, et si on le distingue aisément par son *sabir* hébraïque, le célèbre

fœtor judaicus suffirait avec un peu de flair pour le suivre à la piste.

En effet, tout Juif pue, a dit Victor Hugo. Bien des siècles avant lui, le *Talmud* s'était empressé de transmettre à la postérité cette agréable nouvelle. Dans le *Traité* XIX, *Sota* 36, a, il nous apprend que « quand les Israélites arrivèrent dans la Palestine. Dieu notre Seigneur leur donna un moyen pour effaroucher les ennemis : ils puaient ». Ça dure encore.

Au chapitre 28 du *Deutéronome*, verset 27, parmi les châtiments dont Dieu menace les Juifs prévaricateurs, il leur dénonce celui-ci : « je te frapperai de l'ulcère de l'Égypte et de plaies scabieuses, de prurigo et de démangeaisons incurables à l'endroit. » Je renvoie le lecteur au texte biblique, mais je le préviens qu'il n'y est pas du tout question des roses de Jéricho.

J'en appelle à l'expérience… mais ces détails sont trop répugnants, cependant, comme excuse, je demande de ne pas oublier qu'il s'agit des Juifs.

Ces plaies infectes qui tenaillent Israël où sont frappés les lâches, en disent beaucoup sur cette odeur « ce relent, dirait Zola, qui indique la race et aide les plus huppés à se reconnaitre entre eux ». Drumont. Elles sont réservées indistinctement à tous les Juifs rebelles à la loi de Dieu.

Néanmoins dans un autre endroit, — Isaïe — les Juives sont particulièrement visées. Dieu les prévient que, à cause de leur impudeur, une odeur fétide sera leur parfum.

Dans, *Littérature et Philosophie mêlées*, Victor Hugo raconte que, en 1266, une mémorable conférence eut lieu devant le roi et la reine d'Aragon entre le savant Rabbi Zekhiel et le Frère Paul Cyriaque. Quand la discussion fut épuisée, la reine finit par demander au docteur juif pourquoi les Juifs puaient ?

IX

Les bains de propreté de la femme juive de Russie d'après Kalixt de Wolski.

C'est surtout en Russie que les pauvres femmes juives ne doivent pas sentir bon. Qu'on en juge par la Mikva ou purification à laquelle elle est soumise. La Mikva est un grand bassin rond que l'on remplit d'eau et dans lequel les femmes juives doivent purifier leur corps.

Dans l'antiquité, lorsque les Juifs réglaient leur conduite selon les lois de Moïse et non selon celles du *Talmud*, la femme juive apportait une offrande au grand-prêtre, et le soir de la même journée, elle se purifiait par quelques ablutions, sans avoir besoin de se plonger dans l'eau vive d'un ruisseau. Mais depuis que les Juifs se sont laissé guider par les lois du *Talmud*, les interprètes de ces lois ont entoure la cérémonie de la purification de la femme, d'un grand nombre de minutieuses inventions.

« La Mikva est de la contenance d'un mètre cube environ. Elle se trouve toujours sous terre dans une cave. La cérémonie s'accomplit dans une demi-obscurité, la cave n'étant éclairée que par une ou deux chandelles de suif. La femme juive qui arrive là, descend les degrés de la Mikva et après avoir fait une courte prière, elle se plonge de manière à ce que pas un de ses cheveux ne paraisse à la surface ; elle doit attendre dans cette position le moment où la Tukerke (surveillante) qui reste sur le bord du bassin, prononce le mot *Kochère*.

« Un, deux, trois plongeons semblables, et la cérémonie est aux trois quarts accomplie. Mais il en reste encore un quatrième, et celui-ci est le plus pénible de tous. La femme

qui a fait trois fois ces plongeons, doit encore se rincer la bouche avec l'eau de la Mikva et ce n'est qu'alors qu'elle peut remonter les degrés et céder la place à une autre. Il faut que chaque femme accomplisse la cérémonie séparément.

« Dans une seule soirée, une centaine de femmes s'immergent de cette manière dans la Mikva, et, d'après le règlement du Kahal, inspiré par une sordide économie, l'eau de bassin n'est changée qu'une fois par mois et quelque fois même plus rarement. Ainsi dans cette eau putréfiée et remplie de miasmes, des centaines de femmes doivent accomplir la cérémonie de la purification, et chacune d'elles est obligée de se rincer la bouche avec ce nectar. Cette cérémonie est une cause de maladies de tout genre, qui se perpétuent ainsi parmi ce peuple voué à la saleté. » *Russie Juive*.

Il ne serait pas cependant téméraire d'ajouter que, sortie de cette mare prophylactique, comme jadis Cypris des ondes de la mer, la Vénus sémite peut attendre de pied ferme toutes les pestes : l'épreuve est faite.

X

La littérature et le fumet juif.

Dès qu'il s'agit du Juif, le littérateur, le poète, le philosophe, etc., est porté par une sorte de fatalité associer son héros à la boue, à l'égout, etc.

« Martial compare l'haleine des observateurs du jeûne sabbatique, aux miasmes qui s'exhalent des vapeurs sulfu-

reuses de l'Albula, à la casaque d'un vieux soldat, à la fumée du lumignon éteint de la lampe de Léda, à la corruption du lit de la vipère, à l'odeur que dégage le renard. » *France juive*, t. I.

Ce fumet dénonciateur dont parle Martial, suit le Juif impénitent, même dans l'autre monde, et va, d'après le génie dantesque de Swendenborg, alourdir l'épais brouillard de l'enfer ou est torturée l'avarice du sordide sémite. « La plus grande partie de cet enfer, dit-il, est composé de Juifs qui ont été sordidement avares, et dont la présence, quand ils s'approchent des autres esprits, se manifeste par une puanteur de rats. Comme la fantaisie qu'ils ont conçue dans la vie du corps et dans laquelle ils se sont confirmés, ne leur permet pas de savoir que, par la nouvelle Jérusalem on entend le royaume du Seigneur dans les cieux et sur la terre, il en résulte que, lorsqu'ils viennent dans l'autre vie, il leur parait à la gauche de la géhenne, un peu sur le devant, une ville dans laquelle ils affluent et se pressent ; mais cette ville est fangeuse et infecte, aussi elle est appelée la Jérusalem souillée. Là, ils courent par les rues dans la boue et dans la fange jusqu'au-dessus du talon, en se plaignant et en se lamentant. » *Arcanes célestes*.

Devant le tableau si typique de la vie juive en Hollande, dans le *Voyage de Shakespeare* par Léon A. Daudet, on comprend que (et ceci est à retenir) les exhalaisons méphitiques que le Juif dégage étant analogues à celles du fumier, il est à lui-même son meilleur antiseptique contre toutes les pestes et tous les choléra. Dans l'ordure et la saleté il est dans son propre élément, comme le poisson dans l'eau.

Se rapportant à cette belle page dudit ouvrage, M. Mathias Lubans écrit dans la *Libre Parole* illustrée du 1er février 1896 : si « l'antisémitisme a des archéologues — le sémitisme a bien des antiquaires — ce leur sera un

document intéressant que ce vigoureux tableau du ghetto d'Amsterdam au XVIe siècle : Par une chaude après-midi, Schorel, Fischar et Shakespeare, s'engagèrent dans le quartier juif pour y faire la chasse aux estampes. C'était une longue rue en pente, sans trottoir, jonchée d'épluchures immondes, où coulaient d'épais ruisseaux bruns, où se talochait en criant, une vermineuse marmaille, petits profils de perroquets maigres, jambes rachitiques, etc. Aux fenêtres pendaient des loques jaunes et rouges, des guenilles de linge grisâtre. Les murailles suintaient l'ordure. Dans l'encadrement des portes se tenaient des groupes de mégères sordides, aux teints bronzés, aux nez courbés, aux yeux noirs comme des raisins, affublées d'oripeaux voyants et crasseux. Les maigres semblaient des Pharaons, les grasses, des Suffètes carthaginois, beaucoup portaient un marmot, déjà sémitiquement défini et elles s'invectivaient avec des mots ensoleillés et des gestes d'épileptique. L'air était empuanti.

— Quelle race ! grogna Fischar, en se bouchant le nez, les descendants du bouc exhalent l'odeur de leur ancêtre… D'où cet enduit ineffaçable, cette putréfaction de l'âme et de la peau ; leurs doigts triturent l'or et les pellicules. Dans leurs regards dansent les flammes jumelles de la luxure et de l'usure. Leurs pieds sont faits pour la boue et le sang. Il éclata de rire.

— La merveilleuse saloperie ! s'écria Shorel avec admiration, regardez cette fille à face de chèvre dont la chair brune apparaît par les déchirures de la toile usée, quelle fétide souplesse ! Elle danse sur un fumier.

— D'ailleurs ces êtres-là ont les mêmes sentiments que nous ; ils sont nos frères un peu déchus, ajouta Shakespeare qui ne détestait pas la contradiction. Mais Fischer s'enflamma : Détrompez-vous, mon ami. Le Juif

est à part. L'amour, la haine, la joie et la douleur sont chez lui déformés, déplacés, méconnaissables. Pour vous faire comprendre de lui, il faudrait un lexique moral. Le Juif n'a aucune fierté, aucune délicatesse, aucun honneur, aucune pitié, aucune colère. Il met les chrétiens aux prises et se faufile entre eux. Il les considère comme de la viande de porc, et tout contrat avec le Juif tourne ainsi en eau de boudin.

Le Juif est lâche par ignorance de la bravoure. Il est traître par volupté de la mauvaise odeur. Il est cruel par l'excès d'une logique qui le pousse à faire place nette à sa nation. Ceux-ci, chassés de partout, se sont réfugiés à Amsterdam. Dans cent ans ils ruisselleront à nouveau sur l'Europe. Ils sont la vermine du genre humain… Tous ces Juifs sont malades. Voyez autour de vous ces bossus, ces ventrus, ces boiteux, ces borgnes, ces purulents. Ils portent des tares ignobles et particulières, accrues par des débauches spéciales. »

En résumé, si au point de vue moral, le Juif n'est pas tenu en odeur de sainteté ; au point de vue physique on ne court pas après lui *in odorem unguentorum ejus* (l'odeur de son parfum) attirés par les essences que volatilisent ses vêtements, sa peau, ses pores, tout son corps, toute sa personne.

Tvila au Mikva (1978)
Zvi Malnovitzer.

CHAPITRE VI

Explication de l'esprit juif

I

Difficulté de déchiffrer l'esprit juif. — Le secret juif.

Ces propriétés particulières à la race juive, transmises de père en fils pendant tant de siècles, sont bien les indices de l'état d'âme du Juif, les signes et les conséquences de sa dépravation, sur laquelle elles influent à leur tour.

En les examinant, nous avons côtoyé l'intime de Juda. Cependant la raison, l'essence spéciale de l'esprit juif reste voilée. C'est à la philosophie et à la morale qu'il appartient de l'explorer, de l'analyser et de la définir. La philosophie en détermine la nature et les facultés ou principes actifs, et la morale précise les lois qui en règlent l'activité.

Rien n'est difficile comme une définition, aussi la définition exacte de l'esprit juif est le noyau, le point capital de l'antisémitisme. Nous essayerons de la donner. Nous en déduirons tous les travers et tous les vices du Juif, la raison qui fausse ses aptitudes et ses talents, les causes du bien apparent qu'il nous fait et des maux réels dont il nous accable, Elle nous donnera la clé de la force d'Israël, de ses mystérieuses influences, de ses audaces, de ses terreurs, de ses triomphes passés et de ses futurs désastres. Enfin elle nous signalera la voie la plus directe, nous dictera les moyens les plus efficaces et les plus pratiques d'arriver à l'anéantissement de la puissance juive en France, considérant toujours le danger juif, au point de vue de la race et non au point de vue religieux.

Exprimer ce que c'est que l'esprit juif, par une formule précise, philosophique, tirée par conséquent de la nature intime des choses et confirmée par les faits, n'a pas toujours été, comme je le disais plus haut, chose commode.

Henri Heine en vrai Juif qu'il était, éclairé par la lumière du troisième appartement et qui possède les secrets d'Israël, s'en doutait un peu. Ce faux converti qui, comme tant d'autres hypocrites circoncis, d'après l'historien juif Graetz, professeur au séminaire rabbinique de Breslau « s'était séparé *extérieurement* du judaïsme, comme les combattants qui prennent l'armure et le drapeau de l'ennemi pour le frapper plus sûrement et pour le mieux anéantir », semble nous prévenir d'un air narquois et assuré, que nous aurons beau tourner l'énigme juive dans tous les sens, elle n'en restera pas moins pour nous un mystère, scellée qu'elle est dans l'âme juive par le ciment inattaquable de l'inviolable secret.

Les faits et gestes des Juifs, dit-il, ainsi que leurs mœurs, sont chose inconnue. On croit les connaître parce

qu'on a vu leur barbe, mais on n'a vu que cela, et, comme au moyen âge ils sont toujours un mystère ambulant.

Ambulants, errants, oui, et nous les y aiderons, mais mystère ! Cela n'est plus maintenant. Nous prouverons que cette prétention du rossignol des rives du Jourdain « qui avait fait son nid dans la perruque de Voltaire » a fait son temps. Et le Juif démasqué est à moitié vaincu.

Sur ce point Drumont, lui-même modifierait aujourd'hui le jugement que, par un excès de modestie, il exposait en ces termes, dans sa préface de la *France juive* : « En réunissant dans cette étude des raisons et des causes, tout l'effort de notre travail et de notre bonne volonté, nous mériterons que ceux qui viendront après nous, disent de nous ils n'ont rien pu empêcher, sans doute, mais ils ont bien discerné les causes du mal, etc. » Vous n'avez rien pu empêcher ! La France vous donne un historique démenti tout à votre gloire. Vous avez endigué le torrent dévastateur, vous avez détourné son cours désastreux pour le sol de la patrie, vous finirez, avec le concours des Français de France, par le tarir.

Grâce à vous, le peuple français, dans un élan de patriotisme et de légitime défense, apercevant l'abîme où les cosmopolites et leurs complices le mènent pour l'y précipiter, élira des représentants au cœur vraiment français, qui, sans qu'il soit besoin de balayer Juda hors de nos frontières, assainiront ce beau pays de nos pères et lui rendront avec la justice, la paix et le bonheur.

On vous accorde que l'œuvre latente du Juif est très difficile à analyser, qu'il y a là toute une action souterraine dont il est presque impossible de saisir le fil, mais rien ne servira au Juif, désormais de nier : son secret est éventé. On a envahi l'arsenal ou sont suspendues les panoplies des preux d'Israël. Leurs engins de guerre ont été

démontés pièce par pièce. Ce ne sont que fausses clefs, faux poinçons, faux chèques, fausses traites, tout ce qui est faux ; le fourniment, l'attirail complet du prestidigitateur financier, du cambrioleur de haut vol, du draineur d'argent par tous les moyens. »

II

Le *Talmud*.

Puis dans une vieille armoire, la bibliothèque. Un seul livre en plusieurs chapitres dont chacun forme un petit manuel. Manuel du traître en partie double, manuel du corrupteur, du pot-de-vinier, du parfait détrousseur, du destructeur social, du despote mystificateur de Goïm, du garde-chiourme pour employés et ouvriers, du… mais l'énumération en serait trop longue, d'autant qu'un seul titre suffirait et comprendrait tous les autres. Ce titre le voici : *Manuel du parfait Israélite*.

Ce livre ou est donné un si bel enseignement, c'est le *Talmud*. Il est le plus grand tour de force de la perversité, le chef-d'œuvre de l'égoïsme, le dernier mot de la haine envers son semblable, quand celui-ci n'est pas un Juif. Il est la plus haute création du génie du mal. Sans l'inspiration de Satan et la collaboration du Juif, l'œuvre était irréalisable, elle n'aurait pu même être conçue.

Après Jésus-Christ, le *Talmud*, issu d'Israël, a été réciproquement le principe générateur et conservateur de cette nation parasite, et il est encore et toujours, l'inspira-

teur de sa vie privée, domestique, sociale, politique, commerciale, littéraire même etc. bref, le *Talmud* c'est le Juif, de même que les mœurs, les faits et gestes du Juif en sont le perpétuel et vivant commentaire.

Si nous croyons donc connaitre les Juifs, c'est que nous n'avons pas vu que leur barbe ou leur nez ; c'est que en réalité nous les connaissons et qu'ils ne sont plus pour nous un mystère ambulant. La clef du Judaïsme, affirmons-nous avec Gougenot des Mousseaux, c'est le *Talmud*, et qui ne sait ce que c'est que le *Talmud* est radicalement incapable, ou de déchiffrer l'histoire, ou de pénétrer les mystères de Juda.

Mais quelle foi devons-nous avoir en l'authenticité et la traduction du *Talmud* ?

Drumont, dans sa préface de l'édition française, par A. Pontigny du *Juif selon le Talmud* de Rohling, nous dit : « Aucun doute ne peut cette fois subsister sur l'authenticité des textes cités par l'auteur, et les Juifs eux-mêmes ont renoncé, je crois, à épiloguer à ce sujet. Nous avons donc devant nous un document d'un prix inestimable qui nous permet de pénétrer en quelque façon dans l'âme même, ou plutôt dans le cerveau du Juif, de savoir exactement les sentiments qu'il éprouve vis-à-vis de nous, de connaître la conception qu'il a de toutes choses au point de vue social, comme au point de vue moral. Pour tout esprit capable de réflexion, cette étude éclaire d'une manière éclatante les obscurités de l'époque actuelle, elle explique ce qui semble incertain et confus, elle montre la logique secrète des faits que nous avions peine à comprendre… Le Juif sans doute n'est pas vaincu, mais il est découvert, il ne peut plus cheminer comme jadis par des voies souterraines ; on le voit fonctionner, on le regarde agir ; on l'interpelle par son nom, on l'interroge directement, on sait où il habite et à

quel endroit, le cas échéant on pourrait le trouver pour lui poser quelques questions avant le déménagement final. »

On peut en dire autant des textes talmudiques cités dans l'ouvrage de Goré O'Thouma *L'esprit juif*, etc. Voici comment l'auteur garantit leur authenticité, page 28. « Toutes les maximes dont nous donnons une suite dans les deux parties de ce livre, sont extraites du *Schulchan Aruch* ou directement de la source, je veux dire du *Talmud*. Elles ont été choisies dans deux livres du Dr Justus. L'un est le fameux ouvrage intitulé *Le miroir des Juifs* (Judenspiegel), qui donna lieu en 1883 à un procès retentissant. L'autre est une brochure ayant pour titre : *La sagesse talmudique*. Des professeurs de langue sémitique furent choisis comme juges de cette affaire : Juifs et chrétiens y étaient représentés. Parmi ces derniers se trouvait le Dr Jacob Ecker, privat-docent pour la philologie sémitique, à l'académie royale de Münster. Il a publié ses mêmes maximes en 1884, avec une critique savante où il prouve qu'il n'y avait rien d'exagéré dans la traduction du Dr Justus. »

Les Juifs sentent si bien que pour eux, être connus et être perdus, sont synonymes, qu'à les entendre, le *Talmud* ne serait en Israël qu'à l'état de lettre morte. Cependant rien n'est plus faux, nous le prouverons. On pourrait toutefois accorder que pour quelques-uns le fait est matériellement exact, mais cela ne change rien à la question.

« Le *Talmud* ? Mais nous ne savons pas ce que c'est, nous n'en avons pas lu dix pages, » vous répondent les Juifs de la bourse, du boulevard et des courses. Ils disent vrai pour une fois dans leur vie… Quel besoin les Juifs d'aujourd'hui auraient-ils d'étudier le *Talmud* ? II est imprimé dans leur cerveau par la loi d'hérédité, il est l'héritage mental légué par d'innombrables générations qui ont pâli

sur ses préceptes, qui se sont assimilé ses doctrines. Les Juifs en sont pétris, saturés de ce *Talmud* : ils lui doivent non seulement cette idée d'une supériorité sur nous qui les rend si forts, mais encore cette admirable subtilité, cette absence complète de tout sens moral, de toute notion du Bien et du Mal qui désarme presque, tant elle est native et spontanée chez l'Hébreu. » Drumont, *ibid*.

Ce que certains Juifs prétendent par rapport à leur lecture du *Talmud*, nous pouvons l'affirmer des chrétiens, surtout des catholiques au sujet de la lecture de l'Évangile. S'il est un fait certain, c'est qu'on ne trouverait pas dix Catholiques sur cent, pris au hasard, qui aient lu l'Évangile, malgré la réduction de son volume, ce qui cependant ne les empêche pas d'être d'excellents chrétien, avec cette différence que ce n'est pas originairement le *Talmud* qui a fait le Juif, mais le juif qui a fait le *Talmud* ; tandis que pour le chrétien, ce n'est pas celui-ci qui a fait l'Évangile, mais c'est l'Évangile qui a formé les chrétiens. En voici la preuve. Ce que le *Talmud*, *traité* XII, *Taanith*, dit des rabbins, que s'ils sont si furieux, cela provient de ce qu'ils ont le *Talmud* dans le ventre, doit être entendu de tous les Juifs indistinctement, avec cette amplification, qu'ils naissent avec le *Talmud* non seulement dans le ventre, mais encore dans leur cerveau, dans leur cœur, dans leur sang et qu'il a passé dans leur substance.

À la loi de l'hérédité et de l'éducation familiale, qui chez quelques Juifs supplée à l'ignorance purement matérielle du *Talmud*, il faut ajouter le zèle avec lequel, d'après Hartw Radowsky, ceux qui le connaissent répandent ses principes pernicieux, comme prescriptions divines, parmi leurs coreligionnaires qui les adoptent et ne les mettent que trop souvent en pratique.

III

Légitimité du mensonge et du parjure.

Le *Talmud* fait toujours loi et est toujours en vigueur : ce point est incontestable. Les Juifs le nient, mais ils mentent, comme nous allons le prouver. Mais d'abord pour enlever toute autorité à leurs dénégations et démasquer leurs impostures, lisons-leur l'un de leurs articles de foi qui leur a rendu d'éminents services dans le passé, mais qui ici né leur servira de rien et tournera à leur confusion : c'est la légitimité et la nécessité du mensonge et du parjure envers les non-Juifs.

Qui étudie le *Talmud*, dit le *traité Sota* XIX, devient trompeur.

Dans l'*Aboda Jara*, le mensonge est par deux fois recommandé ; puis c'est le *Baba Batra* qui enseigne que « c'est une bonne œuvre de mentir par amour de la paix, que non seulement les frères de Joseph et le prophète Samuel mais encore que Dieu même a menti. » C'est catégorique.

Si ce n'est devant une autorité juive, devant le *Kahal* par exemple, et entre Juifs, ceux-ci ne se croient aucunement soumis à la loi du serment, et se reconnaissent le droit de mentir et de se parjurer. Ils vont même plus loin, puisque c'est une bonne œuvre pour eux de mentir même entre Juifs, comme nous venons de le voir par l'exemple des frères de Joseph et du grand-prêtre Samuel.

Aucune autorité non-juive ne pouvant exiger le serment d'un Israélite, celui ci, devant cette autorité, peut se parjurer, car son serment est nul. — *Schulch. Aruch, A. Jore,* d.

De l'hypocrisie, de l'ignoble action, de la souillure et de la déchéance morale du parjure et du menteur, ils n'en ont cure, il n'en est pas question, elle n'existe même pas. Nous verrons tout à l'heure les raisons qu'ils allèguent pour justifier ces monstruosités.

Seulement ajoutent-ils, évitons de nous laisser prendre, de peur qu'Israël n'en subisse aucun détriment. Ce qu'ils expriment encore par cette autre formule ; pourvu que le nom du Seigneur ne soit pas profané, pourvu que la religion juive (!) c'est-à-dire les Juifs n'y perdent de leur renom. Telle est la sente condition dont ils doivent tenir compte pour légitimer cette manière d'agir. (*Traité Baba*.)

C'est l'enseignement d'Akiba rapporté dans les *Paroles de rabbi Ismaël*. C'est toujours cette même prescription qui revient dans cent endroits : « Si un non-Juif fait un compte et se trompe à son détriment le Juif doit dire : Je ne sais pas. Cependant il ne faut pas tromper le non-Juif dans le cas où il pourrait se laisser tromper pour mettre le Juif à l'épreuve. (*Seph. Miz.*)

Il est permis de se parjurer si le non-Juif ne peut pas se rendre compte que l'on ment en jurant pourvu qu'on ne soit pas découvert par le non-Juif, en un mot : Fais ce que tu voudras, mais à la condition qu'on ne t'y prenne pas. (*Ibid*.)

Malheureusement pour les chrétiens qui ont des affaires avec les Juifs, dit de Wolsky *Russie juive*, page 142, — et ce cas se présente fréquemment — le serment que les Juifs sont appelés à prêter devant les tribunaux chrétiens, est considéré par eux comme une simple formalité, qui n'a rien de commun avec leur conscience, et pourvu que le bien général d'Israël en résulte, chaque Juif peut commettre devant les autorités chrétiennes ou musulmanes, autant de faux serments qu'il lui plaît.

Voici une preuve concluante du sans-gêne du Juif à l'égard de la sainteté du serment, c'est la prière qu'il prononce le jour du Grand Pardon et qui fait de tous ses serments autant de parjures anticipés : « Que tous les vœux et toutes les obligations, que toutes les peines et tous les serments qui auront été faits, consentis et jurés par nous depuis le jour du Pardon jusqu'au même jour de l'an prochain, soient déliés, remis, anéantis et rendus nuls et sans valeur, que nos vœux ne soient pas des vœux et que nos serments ne soient pas des serments. » Oh ! Le bel Évangile !

Comment, se demandera-t-on, les Juifs peuvent-ils se jouer ainsi, des choses les plus sacrées ? Nous en donnerons bientôt la raison.

Il faut nous convaincre d'abord que ce ne sont pas là des pratiques des anciens ghettos, ni des coutumes imaginaires. « *De nos jours*, écrivait en 1827 le célèbre Rabbin converti Drach, dans sa deuxième lettre d'un Rabbin, de nos jours encore, trois Juifs quelconques qu'un autre Juif fait asseoir, ont pleine autorité de le délier de ses serments et d'annuler ses promesses, ses engagements, tant pour le passé que pour l'avenir. Cette cérémonie nommée l'annulation des vœux et des promesses — *Hapharat Nedarim* — se fait pour chaque Juif, au moins une fois l'an. L'usage est de choisir pour son accomplissement les jours de pénitence depuis la veille du jour de l'An, vers le mois de septembre, jusqu'à la veille de la fête des Expiations. Avant donc que le chantre ait entonné dans la synagogue la première prière de cette fête : « trois hommes réunis en tribunal et placés en tête de l'assistance, annulent de leur pleine autorité tous les vœux, les engagements et les serments de chacun de l'assemblée, tant ceux de l'année qui vient de s'écouler que ceux de l'année où l'on est entré. On appelle cela *Kol-Nidraï*.

Quelques rabbins ont voulu soutenir que cette dernière annulation n'est valable que pour l'avenir, mais l'effet en serait exactement le même, puisque cette cérémonie se renouvelle chaque année. Ils ont d'ailleurs été réfutés par d'autres docteurs, qui prouvent que l'on en profite aussi bien pour le passé que pour l'avenir.

C'est d'ailleurs la doctrine du *Talmud* : « Trois hommes qu'on érige en tribunal sur Israël ont la même autorité que le tribunal de Moïse » ce qui est faux, Moïse n'ayant jamais été revêtu d'une si grande autorité.

Dans *Le Juif*, Gougenot des Mousseaux nous fournit également de précieux détails sur ce leurre des promesses, des vœux et des serments juifs : « Le chrétien qui n'est pas au courant de ces détails, croit au serment, tandis que le Juif a juré sans scrupule une chose contraire à la vérité. Ce qu'il y a de positif, c'est que Maïmonide, la première de toutes les autorités judaïques, et le rabbin Cozzen, proposent un grand nombre de détours et de subtilités pour délivrer leurs coreligionnaires, de l'obligation de tenir leurs serments. Lorsque par exemple ceux qui tiennent à se dégager de la foi jurée, entrent dans la synagogue, la nuit qui précède la fête de Kippour, ils ont simplement à tenir en main le livre de la Loi, puis à prononcer ces paroles : « moi Isaac, ou David, etc… je déclare devant Dieu et devant vous, que tous les serments que je ferai à quelqu'un pendant l'année prochaine, et que j'aurai promis d'observer, tandis que ma volonté ne consentira pas à les observer, je veux qu'ils soient nuls, de nulle valeur et non imputables à péché, si je ne les accomplis pas. » Oui, mais de quel droit en imposez-vous à vos semblables, en faisant intervenir le témoignage et l'autorité de Dieu, vengeur du mensonge et de l'injustice, dont vous vous moquez impudemment ? C'est pourquoi, poursuit des Mousseaux, le docte néophyte Pfefferkorn examinant

la doctrine de la Synagogue au sein de laquelle il était né, ne craignait pas d'écrire : « il arrive quelquefois qu'un débat s'élève entre un chrétien et un Juif, au sujet d'un gage, d'un prêt ou de quelque autre chose importante, de sorte que, en l'absence de preuves, le Juif est obligé de prêter serment. Vous l'entendez alors jurer et sans difficulté, sachant qu'il jure une chose fausse, mais qu'il ne doit redouter aucun Dieu vengeur du parjure ; car le *Talmud* a dégagé sa conscience. »

« Le mensonge et le parjure sont surtout permis et obligatoires, quand les non-Juifs nous demandent si nos livres sacrés contiennent quelque chose contre eux : il faut alors jurer, *non*, de peur qu'ils ne s'irritent contre nous, s'ils venaient à savoir la vérité. » Ainsi s'expriment les rabbins dans le *Talmud*, cité par Rohling, *Polem*, page 14.

IV

Légitimité du mensonge réel ou par les faits, c'est-à-dire par les fausses conversions religieuses.

Cette fourberie israélite prend toutes les formes, elle se traduit et s'affirme aussi bien *par les faits* des fausses conversions religieuses que par les paroles des mensonges et des faux serments. C'est là l'une des plus infâmes impiétés d'Israël. « On dit que nombre de nos frères en Israël, se convertissent et acceptent le baptême chrétien… Qu'importe ?… Les baptisés peuvent nous servir parfaite-

ment ; ils peuvent devenir pour nous des auxiliaires, pour marcher vers de nouveaux horizons, qui nous sont encore actuellement inconnus. Car les néophytes tiennent toujours à nous, et, malgré le baptême de leur corps, leur esprit et leur âme restent toujours fidèles à Israël. »

Ainsi parle un grand rabbin dans un discours publié par John Readclif dans son ouvrage : *Compte rendu des événements politico-historiques survenus dans les dix dernière années*, 1884, et auquel nous nous rapporterons dans nos citations attribuées à cet auteur.

Pour démolir cette nouvelle forteresse de la perfidie juive, il suffit de prouver qu'elle existe et que c'est de là, que les Hébreux prétendus convertis et les non convertis, tirent sur nous, car si la vérité connue triomphe, le mensonge démasqué est confondu.

Rappelons d'abord cette vérité indéniable que, l'apostasie, ou même la reconnaissance et la profession, ne serait-ce que matériellement, d'un culte que, en conscience, on tiendrait pour faux et par conséquent pour illicite, sont un crime devant Dieu, objet et terme principal, au moins indirectement, de tout culte. Le Juif ne reculera pas devant cette trahison à la cause de Dieu.

Rappelons la réponse des satrapes Juifs de Constantinople à leurs coreligionnaires d'Aix : « En ce que vous dites que le roi de France vous contraint de vous faire chrétiens, faites-le, mais restez fidèles votre ancien culte. » Ce conseil a été et est toujours mis en pratique.

On connait les fameuses conversions des Juifs portugais, des Marranes d'Espagne, des Juifs de Bordeaux, etc.

Il y a quelques années, les Juifs inauguraient une synagogue à Lisbonne. M. Théodore Reinach nous apprend à cette occasion qu'on a été surpris, (et il y avait de quoi) de voir des familles arriver de fort loin de l'intérieur du pays,

pour prendre part à la fête du Grand Pardon. C'étaient des Marranes, des simulateurs de la religion catholique, des soi-disant convertis, qui avaient conservé intactes pendant trois cents ans, la foi et les traditions de leurs pères.

Pour épouser la fille d'un grand seigneur, Pierre Léon ou Lebon, Juif immensément riche, se fait chrétien. Vers 1130 son fils usurpa le souverain pontificat et fut Antipape sous le nom d'Anaclet II. Bientôt dépossédé, il s'empressa de renier la foi de son baptême et retourna à la Synagogue.

Au temps des Croisades, la communauté juive de Trêves embrassa le catholicisme, mais elle le renia dés que les Croisés eurent quitté le sol français.

« Quant à la France, les Juifs portugais n'y avaient jamais été admis comme Juifs, mais comme nouveaux chrétiens. C'est à titre seulement de chrétiens qu'ils avaient reçu au mois d'août 1550 des lettres patentes qui furent vérifiées à la Cour du Parlement et à la Chambre des Comptes de Paris le 22 septembre de la même année, et enregistrées seulement en 1574. *Le Mémoire des marchands parisiens*, qui s'opposèrent en 1767 à l'entrée des Juifs dans les corps de métiers, insiste bien sur cette circonstance. Les Portugais protestaient avec énergie, toutes les fois qu'on les traitait de Juif. Inquiétés un moment en 1614, ils firent remontrer au roi, qu'ils « habitaient de longue main en la ville de Bordeaux et que la jalousie des biens qu'ils avaient les faisait regarder comme Juifs, ce qu'ils n'étaient pas, mais très bons chrétiens et catholiques. » Ils se conformaient scrupuleusement à toutes les pratiques extérieures de la religion catholique, etc. Après avoir vécu près de cent cinquante ans ainsi, les Juifs étaient restes aussi fidèles à leurs croyances que le jour de leur arrivée. Dès que l'occasion fut favorable, en 1686, suivant Benjamin Francia, ils retournèrent ouvertement au

judaïsme et cessèrent de faire présenter leurs enfants au baptême et de raire bénir leur mariage par des prêtres catholiques. Des Juifs, même dont les familles depuis deux cents ans pratiquaient officiellement le catholicisme en Espagne, passèrent la frontière et vinrent se faire circoncire et remarier selon le rite israélite à Bordeaux, dés que les rabbins y furent installés. » *France juive*, I.

La race d'ailleurs est partout la même. Qu'on se souvienne de ce que nous avons rapporté au sujet de la conversion des cinq cents familles juives de Merv et de Saracks qui, il y a de cela cinquante-cinq ans, embrassèrent l'Islamisme et dont la conversion ne fut qu'apparente, puisque pratiquant officiellement la religion musulmane, leurs sentiments sont restés israélites, et intérieurement dans leurs maisons ils observent simultanément le judaïsme.

Mais l'exploit le plus célèbre dans ce genre a été accompli par Mgr Baüer, Juif, confesseur de l'impératrice des Français, Eugénie.

« Pénétrez, dit Drumont, page 373 de la *France Juive*, I, pénétrez dans la retraite sacrée dont nul, pas même l'Empereur ne franchit le seuil, vous y verrez une femme agenouillée devant un prêtre et lui confiant ses anxiétés de souveraine et de mère, à propos de la guerre qui se prépare.

Ce prêtre est le Juif allemand, Jean Marie Baüer. Jamais, depuis Cagliostro, l'interlopisme juif, qui produit cependant de si curieuses figures, n'a produit un type aussi complet, aussi digne d'intéresser l'écrivain qui, plus tard, s'efforcera de peindre notre siècle étrange. Un beau matin, ce converti suspect, arriva en France, il se met en tête de supplanter le vénérable abbé Deguerry, aumônier de l'impératrice depuis de longues années… Parvient-il à son but à force d'hypocrisie, en affichant d'apparentes ver-

tus ? Nullement, sa devise à lui, comme à tous les Juifs, est qu'on peut tout se permettre avec des Français… Quand tout est fini il éclate de rire au nez de ceux qu'il a dupés ; il jette sa robe de Monsignor dans les coulisses d'un petit théâtre, il inspire des publications pornographiques sur les cocodettes du second empire, il parade à l'opéra, où lu plus grands seigneurs admettent ce prêtre indigne dans leurs loges ; l'après-midi, vous le rencontrez à cheval au bois de Boulogne, où il fait le salut militaire à Gallifet qui, d'un geste de la main lui renvoie une bénédiction épiscopale. Enfin, légèrement démonétisé, il finit par aller se marier à Bruxelles. »

Ces outrages à la vérité et à la religion qui, pour tout homme jouissant de l'usage de sa raison, sont des actions intrinsèquement immorales, et que Dieu même ne peut en aucun cas autoriser, ne sont pas, parait-il, une iniquité pour le Juif. Tout Juif en effet, peut se convertir, pourvu que sa conversion ne soit que simulée, ou, en d'autres termes, pourvu qu'il ne se convertisse pas. Si un Juif, dit le *Talmud*, peut tromper les non-Juifs, et leur faire croire qu'il est lui-même un non-Juif, cela lui est permis.

Ces beaux enseignements sont professés par ces mystificateurs de Juifs modernes qui, sous l'étiquette de philosophie humanitaire répandent partout des ferments de discorde sociale.

Pour justifier cette simulation, ils allèguent que, ces sortes de conversions, ont été obtenues par la violence. Rien n'est plus faux. La vérité est que, dans ces occasions on leur a toujours laissé le choix entre une conversion sincère, précédée d'une solide instruction, ou l'évacuation du pays. Cette mesure peut, selon les circonstances, être adoptée par tout pouvoir civil à l'égard de n'importe quelle catégorie d'étrangers qui, après avoir drainé toute la richesse du pays par des moyens injustes, sèment en-

core la division parmi les sujets et fomentent les révolutions. Or tel était le cas des Juifs.

Au lieu de l'apostasie et du sacrilège, ils n'avaient dans leur culte — s'ils le tenaient pour vrai et légitime, qu'à imiter ses mêmes chrétiens dont ils profanaient la croyance, dans leur fidélité à Jésus-Christ jusqu'à la mort, fidélité héroïque qui a donné au catholicisme, des millions de martyrs. Cependant, telle n'était pas l'alternative dans laquelle se trouvaient les Juifs : leur vie n'était pas en jeu ; ils n'avaient pas à opter entre l'abjuration de leur culte ou la mort ; mais tout simplement entre cette abjuration, libre, éclairée, convaincue, ou l'expulsion. Que s'ils étaient de bonne foi et se croyaient obligés de rester inébranlables dans leurs convictions religieuses, ils n'avaient pas le droit de feindre une conversion qui n'était pas dans leurs âmes, mais le pouvoir civil avait celui de purger ses États, de cette nation malfaisante et inassimilable. L'autorité sociale n'en voulait nullement aux croyances religieuses des Juifs, mais à leurs moyens injustes de spolier les indigènes ; à leur impiété et à la guerre qu'ils faisaient au catholicisme. Elle voulait sauvegarder les droits de ses sujets et, à cet effet, elle ne voyait d'autre moyen que celui d'inculquer aux Juifs des sentiments de justice et d'humanité en opposition avec les principes du *Talmud*, mais conformes à l'enseignement chrétien, ou sinon, l'expulsion, en vertu du principe élémentaire de la légitime défense.

L'exemple suivant est un bel échantillon de ces simagrées et de cette politique de Tartufe que l'Israélite manifeste à toute occasion. En 1866 mourut à Bruxelles le Juif Bérend, l'un des coryphées de la *Libre Pensée*, mais qui n'était pas plus libre penseur dans sa religion que le grand Sanhédrin. Sa vie durant il avait prêché l'irréligion aux Goïm ; quant il lui, il gardait fidèlement au fond de son âme le culte religieux avec les aspirations et les tra-

ditions nationales de ses pères. L'explication de son apostolat nous est fournie dans l'oraison funèbre que le grand rabbin de Belgique, M. Astruc, fit de ce docteur de la libre pensée pour les autres à leur détriment, mais l'avantage d'Israël : « Oh ! C'était un bon, celui-là, dit-il, *il a pu devenir libre penseur en restant Israélite.* Voilà pourquoi la Franc-maçonnerie et aussi la libre pensée ont pu intervenir, sans aucun obstacle, à côté du Judaïsme, sur le tombeau d'un frère, d'un ami, d'un coreligionnaire, que tous, Israélites, Francs-Maçons et Libres Penseurs regrettent également. »

Par conséquent, le Juif veut bien que l'homme de sa race devienne franc-maçon, matérialiste, athée, chrétien même ou musulman *tout en restant Israélite et coreligionnaire du rabbin*, mais il s'opposera de tout son pouvoir à ce qu'un catholique, un musulman, etc., devienne libre penseur ou franc-maçon, tout en restant catholique ou en conservant le droit de le redevenir. Même après sa mort, ils disputeront, pour un enterrement civil, son cadavre, au culte de ses aïeux.

L'accord est parfait dans tout Israël à ce sujet ; le grand rabbin de sir Readclif s'exprime comme le rabbin belge. « L'idée de progrès, dit-il, a pour conséquence l'égalité de toutes les religions — de sorte que, l'égalité, c'est-à-dire la confusion entre le jour et la nuit, le bien et le mal, le vrai et le faux, c'est le progrès. — Cette égalité, à son tour, conduit à la suppression dans les programmes des études, des leçons de religion chrétienne (c'est le contraire d'après ce principe qui devrait avoir lieu). Les Israélites, par adresse et science, obtiendront sans difficulté les chaires et les places de professeurs dans les écoles chrétiennes. Par là, l'éducation religieuse restera reléguée dans la famille, et, comme dans la plupart des familles le temps manque pour surveiller cette branche d'enseignement, l'esprit religieux

s'amoindrira par degrés, et peu à peu disparaîtra complètement. » C'est donc bien la persécution religieuse que ces prétendus persécutés dirigent contre les croyances et le culte de l'immense majorité des Français. Donc, si nous attaquions les aspirations absurdes et oppressives d'Israël, ce serait *la persécution* contre lui ; mais, au contraire, détruisons, à son instigation, notre morale et notre foi, et nous avons *le progrès*.

Honorez donc ô Francs-Maçons et Libres Penseurs, le Juif mystificateur qui pour vous imposer son joug déshonorant, vous fait démolir par vos propres mains tout ce qui fait votre grandeur et votre force. Sans l'enseignement chrétien qui a éclairé vos pères dans la voie de l'honneur et du devoir, vous palpiteriez dans les ténèbres. Vos droits proclamés par l'Évangile, ce sublime et incomparable idéal pratique du progrès et de la perfection humaine, ces droits, vous les attaquer vous-mêmes et vous les remplacez par l'exclusivisme et la tyrannie du Juif, l'instigateur perfide. La libre pensée prêchée par lui, contre la doctrine de la liberté, enseignée à nos pères par Jésus-Christ, ne peut engendrer que des dévoyés et des esclaves, dont Israël est l'exploiteur et le tyran. Consultez l'histoire et rendez-vous compte de ce qui se passe quotidiennement sous vos yeux. Voici en quels termes, Drumont explique ce progrès à rebours, dans lequel nous sommes engagés et poussés par Israël : « L'ensemble des idées, des doctrines, des conditions dans lesquelles est organisée l'existence, ce qui constitue, en un mot, ce qu'on appelle pompeusement le progrès moderne, la civilisation du dix-neuvième siècle, s'est traduit pour les Français par un affaiblissement à la fois moral et matériel qu'il est impossible de contester. Ce progrès, en réalité, est un recul, cette civilisation est une décomposition graduelle de l'organisme tout entier. »

V

Le Juif ment dans la traduction du *Talmud*.

Pour mieux nous berner, les Juifs mentent en traduisant leur *Talmud* ; en voici une preuve entre mille :

Talmud.
Traduction de M. Weill.

Il est de *notre devoir* de soutenir les pauvres des Gentils, comme les nôtres, de guérir et de soutenir leurs malades comme les nôtres, d'enterrer leurs morts comme les nôtres. (*Traité Gittin*, 6.)

Traduction conforme à l'original.

Il est défendu de faire, sans espoir de retour, un don à un inconnu qui n'est pas Juif. (*Joré dé a*, 151, 11.)

Cependant :

Il *est permis* de donner l'aumône aux pauvres des Gentils ou akums, de visiter leurs malades, d'enterrer leurs morts et de consoler leurs affligés par amour de la paix (du *Talmud*, *traité Gittin Schulchan-Aruch — Joré dé, a*, 151, 12.)

Le mot *akum* est remplacé par les mots, *bête de somme, animal*, dans l'édition du *Talmud* de Vilna, parue en 1879.

Dans l'édition du *Schulchan-Aruch*, Vilna, 1879 — on remarque, rien que dans les 93 dernières lois, des falsifications aux numéros 165-6-7-8 ; 179 ; 193 ; 215-17-39-46 ; 252, etc. Le Dr Ecker explique ces altérations voulues, dans son ouvrage intitulé *Judenspiegel*.

Il en est donc du Juif *faux* libre penseur, *faux* musulman, *faux* protestant, etc., comme du Juif *faux* catholique : il reste ce qu'il était.

VI

But dans lequel le Juif s'arroge le droit au mensonge.

C'est le propre de Juda de se couvrir de tous les masques, de jouer tous les rôles, d'être l'âme, le moteur et l'entraîneur de toutes les anarchies, et la cause de tous les désastres des non-Juifs, autant que cela dépend de lui. Il favorise sans cesse les intérêts de sa nation. Je parle de la nation juive répandue dans tout l'univers ; car pour ce qui concerne sa seconde nationalité, allemande, française ou anglaise, etc., etc. il subordonne ses avantages à ceux de sa nationalité cosmopolite et parasite. Si, vrai Prothée, il se transforme et change toujours, au fond cependant il demeure toujours ce qu'il était, ses transformations ne sont qu'apparentes et pour les besoins de sa cause. Il n'est jamais plus juif que quand il s'efforce de ne pas le paraître, ni jamais mieux dans son rôle que quand il semble en être sorti.

Il cache son hostilité en empruntant le langage de l'amitié. S'il crie : Vive la liberté, il veut nous dépouiller de quelque droit et le confisquer à son profit. La haine qu'il nous a vouée, met sur ses lèvres le nom béni de la fraternité : c'est Caïn qui réclame d'Abel des sentiments fraternels. Ne s'attribue-t-il pas sur nous le droit de vie et de mort ?

Enfin, à l'avantage de sa nation cosmopolite dont les frontières ne sont autres que celles de l'univers, il exige l'égalité, les droits du citoyen dans toutes les nations non-juives, afin d'étendre sur tous les étrangers à Israël, sa domination.

Rendez-moi votre égal, ô Français, se dit-il ; vous serez bientôt sous mon joug.

Détruisez d'abord vos traditions domestiques, nationales et religieuses (pour moi, je garde les miennes guidés par mes enseignements et par la presse à ma solde, errez sans principes, semblables à un navire sans boussole et sans gouvernail. C'est là mon apothéose, fondée sur votre déchéance, c'est le progrès, *mon* progrès, *ma* liberté, *mon* émancipation, *ma* domination, mais pas les vôtres ; car pour être grands et prospères, vous devriez marcher dans les voies de la justice, tandis que pour moi tous les moyens sont bons.

Quand je vous aurai assez dévoyés, assez corrompus, quand, par mon action, vous aurez perdu toute notion du bien et du mal, et de dignité personnelle ; quand Dieu, la religion, la famille, la patrie (*choses auxquelles vous n'avez aucun droit*) ne seront pour vous que de vains mots : alors moi le Youtre abhorré, je triompherai dans ma dignité d'être supérieur, dans mon amour de mon foyer domestique et de ma famille, dans mes croyances religieuses et dans mon droit de domination universelle.

En attendant, suivez ces jalons plantés sur votre route : Liberté, Egalité, Fraternité.

Mais, de *liberté* il ne saurait y en avoir pour un être d'une nature inférieure à celle du Juif, et créé pour être son esclave.

De simples animaux ne seront jamais mes *égaux*, et jamais Israël ne donnera l'accolade *fraternelle* à celui qui n'est que de la semence de bétail.

Je n'étais ni libre, ni votre égal, ni votre frère, (à cause de mes instincts inhumains, disiez-vous).

J'ai réclamé ces droits, je les ai obtenus de vous, ô Français, mais dans le but de vous en dépouiller

vous-même, car en réalité ils n'appartiennent qu'à moi seul.

Mon plan est en grande partie réalisé : il le sera complètement dans un avenir peu éloigné.

C'est ainsi que nous serons toujours dupés et victimes de notre confiance aveugle et de notre proverbiale générosité, puisque, en recevant le mot d'ordre et l'impulsion de la Juiverie, nous sommes, comme le dit éloquemment Drumont, « en dehors de notre race, nous agissons en sens contraire de nôtre type, nous faisons mal une besogne qui n'est pas la nôtre ; Dieu qui nous avait destinés aux grandes missions de l'humanité, nous abandonne pour avoir renié notre destinée, et renoncé à notre rôle, et le Diable nous regarde comme des imbéciles. » Ainsi donc, plus de doute : la législation, les mœurs, les us et coutumes des Juifs au sujet de leur respect pour les droits de la vérité, sont manifestes.

Devant ces droits, ils sont libres ; ils sont maîtres, d'après leurs principes, et si le fait peut rester secret, de les violer dans leurs rapports avec les non-Juifs, qui sont par suite, voués inévitablement à la déception.

Par conséquent la loi du *Talmud* est formelle ; lorsque le témoin qui prête serment, ou l'informateur, sont des Juifs, nous avons perdu tout droit de connaître la vérité.

VII

Pourquoi le Talmud doit rester toujours un mystère pour les non-Juifs.

Les hypocrisies, mensonges, supercheries et parjures du Juif, ont pour but de dérober aux regards des impies, (nous), le secret de ses doctrines, persuadé que, si l'infamie de la fin qu'il se propose était dévoilée, l'infamie des moyens dont il se sert pour y parvenir, serait connue du même coup.

Aussi, le traître n'est pas plus soucieux de cacher à celui qui se fie à lui, les pièges qu'il lui tend, que les auteurs du *Talmud* ne l'ont été pour ensevelir dans un secret impénétrable aux non-Juifs, leurs inhumaines et antisociales élucubrations.

Le Goy qui étudie dans le *Talmud* dit le *Tr. Sanhed*. f. 59.1., mérite la mort.

Le *Talmud* ne peut être communiqué au Goy sous aucun prétexte, à aucun prix. Celui qui transgresserait cette loi doit être mis à mort. (1)

---

1. — Nous, Lenculus, trois fois maudit par l'engeance hébraïque, touché(e)s en nos boyaux par la grande colique, offrons aux animaux à visage humain *(Akum)* le moyen de comprendre le sens de la haine juive à notre égard. Nous en remercions tous les auteurs qui par leur profond désir de venir en aide à l'humanité, en servant la justice divine et au sacrifice de leur vie ; nous ont permis(e) d'avoir l'honneur de pouvoir les lire et les diffuser sans censure.
Sans l'aide de la Divine Providence et de l'archange saint Michel, ce sacerdoce n'aurait pu être.

On ne doit jamais accroître les connaissances d'un étranger. On doit, par conséquent, jurer à faux, quand les non-Juifs nous demandent si nos *Livres Sacrés* contiennent quelque chose contre eux il faut alors, jurer, non. *Autrement, autant vaudrait exterminer tous les Juifs ; car, si les Goïms connaissaient ce que sous enseignons sur eux, ils auraient bientôt fait de nous mettre à mort.*

Que peuvent-ils donc enseigner sur nous, les Juifs, pour qu'ils soient persuadés que nous aurions bientôt fait de les mettre à mort si nous en avions connaissance ? Leurs *Livres sacrés* vont nous l'apprendre tout à l'heure. Mais continuons.

Prévoyant les inconvénients qui peuvent résulter du fait de confier les secrets du *Talmud* aux femmes, le *Talmud* lui-même prémunit, par cette mesure préventive, le Juif qui se sentirait assez faible pour faire de pareilles confidences à une femme, serait-ce même à son épouse ou à sa fille : Celui qui enseigne à sa fille, la loi *sainte* du *Talmud*, est aussi coupable que s'il lui apprenait des *obscénités*. (*Sota*. fol. 20.)

Et qu'on ne pense pas que nous parlons de ces anciens siècles du moyen-âge, si odieux aux Juifs. Non. Cette rigueur de la loi du secret na jamais été mitigée ; le zèle d'Israël pour nous cacher les mystères du rabbinisme est aussi ardent aujourd'hui, que dans ses plus beaux jours.

Que si parfois la force des choses, la réalité brutale des faits, projette sur la face et sur l'âme des Juifs, les rayons éclatants de la vérité qui les confond, ils ne se découragent pas, ils espèrent dans l'avenir pour faire disparaitre ou au moins oublier les preuves, et ensevelir de nouveau dans les ténèbres, le secret de leur force.

Ils mettent tout en œuvre pour atteindre ce but.

Voici entre autres preuves, quelques faits concluants.

Johannes Andreas Eisenmenger fait paraître son *Judaïsme dévoilé* ; la Juiverie en confisque l'édition et promet dix mille thalers à l'auteur, s'il consent à en abandonner la publication.

Sur le point d'éditer sa traduction de la *Mischna*, Raabe, l'éminent orientaliste, voit arriver chez lui un Juif de Mannheim : « Renoncez à publier votre traduction, lui dit le Juif, voilà trois mille thalers comme compensation. Maintenant, suivez-moi chez un notaire qui vous délivrera un acte de propriété sur une superbe villa, sise sur les bords du Rhin. Nous ajouterions encore autre chose s'il le fallait… Raabe refusa.

Brafmann meurt mystérieusement. Sa mort est attribuée non sans de graves présomptions à une vengeance rabbinique. Lui aussi avait soulevé un coin du voile qui recouvrait, mais qui ne recouvre plus, le rabbinisme actuel.

Le docteur Pinner vient de terminer la traduction du premier traité du *Talmud* sans cause apparente, il meurt subitement.

La première édition de l'ouvrage intitulé *Le Juif*, cette lumineuse et magistrale révélation des pernicieux mystères d'Israël l'édition, dis-je, n'a pas sitôt paru, qu'elle est enlevée en bloc et anéantie. L'auteur, Gougenot des Mousseaux, reçoit la notification de sa condamnation à mort et de l'imminente exécution de cette sentence : il meurt subitement, le lendemain de cet homicide avertissement.

Les affaires de Syrie, écrasant réquisitoire contre Israël, de M. Achille Laurent, disparut subitement.

Disparue également la *Réfutation de la religion des juifs et de leurs rites* par un ex-rabbin de Moldavie qui, au siècle dernier, embrassa l'état monastique et prit le nom de Théophile.

On connait les promesses, les menaces, etc. dont MM. Rohling, Drumont, Briman, etc., etc., ont été l'objet de la part des Juifs. Point n'est besoin de multiplier les preuves.

Des Israélites authentiques, initiés à toutes les pratiques et à tous les secrets du Judaïsme nous ont révélé cette haine instinctive de la lumière, qui anime le Juif, pour tout ce qui touche à la divulgation de sa doctrine.

Drach, l'ex-rabbin converti, écrit : « *Il est de notre devoir* de faire connaitre les maximes intolérantes, inhumaines, que les rabbins (il l'avait été lui-même), professent à l'égard des Juifs convertis, des chrétiens, des païens et des juifs *qui trahissent les secrets de la Synagogue.* » Pourquoi ? Si ces secrets sont justes et honnêtes, pourquoi les Juifs qui ont toujours à la bouche les mots de *philanthropie*, de *droits de l'humanité*, et même de *fraternité* ! Pourquoi puisqu'ils se proclament les apôtres du progrès, ne divulguent-ils pas ces secrets pour en faire bénéficier et les Français, leurs grands bienfaiteurs, et l'humanité toute entière ? Et si ces mêmes secrets contiennent des choses inhumaines, dégradantes et infimes pour tous les hommes, sans exception, étrangers à la race juive, pourquoi Israël les garde-t-il comme son plus précieux trésor ?

Nous, les catholiques, nous prêchons notre doctrine, nos mystères, *omni creaturæ* ; ils sont l'objet de nos chants dans nos églises et sur la voie publique. Pourquoi les Juifs porte-flambeau de la civilisation, aiment tant les ténèbres ! Et cela date-t-il d'hier ? « Pendant des siècles, disait Drumont au Congrès de Lyon, à l'abri de Sociétés mystérieuses qui ont été la première forme de la Maçonnerie, les Juifs ont cheminé dans l'ombre.

« Ils ont miné la Société chrétienne et préparé le triomphe d'Israël à force de persévérance et d'astuce. Ils ont confisqué à leur profit la Révolution de 89 qui, dans

son principe, correspondait à un généreux idéal de justice et d'égalité.

« Ils se sont emparés peu à peu de tous les ressorts de la vie sociale.

« Ils se sont installés dans toutes les situations influentes.

« Ils ont mis la main sur la formidable puissance de l'argent, etc. »

Ce n'est donc pas étonnant que Drach, choisi entre cent autres, nous déclare avec sa haute compétence de rabbin : « que le *Talmud* et les autres ouvrages des rabbins contiennent une foule d'horreurs et de recommandations détestables contre les chrétiens et le christianisme. »

Mais, depuis que la connaissance de la langue hébraïque s'est répandue en Europe, les imprimeurs juifs ont pris la précaution de supprimer tous ces passages, en laissant des lacunes à leur place.

Ils substituent des noms quelconques à ceux de *Minim*, *Goyim Norrhim* (chrétiens), *Meschoum*, *Medim*, Noumrim (juifs baptisés), et, pour remédier à ces lacunes, les rabbins enseignent verbalement ce qu'elles indiquent, et rectifient les mots changés à dessein. Quelque fois aussi, ils rétablissent à la main, dans leurs exemplaires, les suppressions et les corrections politiques des auteurs juifs. Ce dernier cas, ajoute l'ex-rabbin, est arrivé dans l'exemplaire du *Talmud* que je possède.

Helvicus raconte dans son traité sur les *Paraphrases des Bibles chaldéennes*, qu'il avait un *Talmud* dont un juif s'était servi avant lui, et dans lequel, toutes les corrections étaient faites à la plume. Drach n'est pas un juif préhistorique : c'est un contemporain : Personne n'a pu infirmer ses allégations antisémites.

En 1631, un synode juif, tenu en Pologne, édictait les prescriptions suivantes :

« Nous enjoignons, sous peine d'excommunication majeure, de ne rien imprimer, dans les éditions à venir de la *Michna*, ou de la *Gémara*, qui ait rapport, en bien ou en mal, aux actes de Jésus, le Nazaréen.

« Nous enjoignons, en conséquence, de laisser en blanc, les endroits qui ont trait à Jésus le Nazaréen Un cercle comme celui-ci : O , mis à sa place, avertira les rabbins et les maîtres d'école, d'enseigner à la jeunesse ces passages, de vive voix seulement.

« Au moyen de cette précaution, les savants d'entre les Nazaréens, c'est-à-dire les chrétiens, n'auront plus de prétextes pour nous attaquer à ce sujet. »

Dans la *Réfutation de la religion des Juifs*, etc. du rabbin moldave dont nous avons parlé, nous lisons :

« Le *mystère du sang* (meurtre rituel) n'est point connu de tous les Juifs. Seuls les rabbins, les lettrés et les pharisiens y sont initiés. »

Après ces révélations écrasantes pour le rabbinisme, (car n'oublions pas que c'est un ex-rabbin qui parle) il ajoute :

« J'ai démontré par maintes preuves, les erreurs des Juifs, et je publie les mystères qui ne se trouvent dans aucun de leurs livres. Les pères et les rabbins en communiquent la prescription, de vive-voix, et par tradition, à leurs enfants, qu'ils conjurent avec la menace des plus grandes malédictions, d'en conserver le secret, même vis-à-vis de leurs femmes, au risque des plus terribles châtiments et des plus grands dangers.

« À l'âge de treize ans, les Juifs placent sur la tête de leurs fils, une corne, symbole de la force. Mon père, en la plaçant sur ma tête, me découvrit le mystère du sang,

et me dit : quel que soit le nombre de tes enfants, tu ne révéleras ce mystère qu'à un seul, au plus sage, au plus inébranlable dans sa religion. Garde-toi de jamais le révéler à une femme, et que sur la terre tu ne trouves point d'asile, mon fils, si tu divulgues ce mystère, lors même que tu te convertirais au christianisme. Malheur à toi si tu le dévoiles !

« Or, ayant adopté pour Père Notre Seigneur, et pour Mère, la sainte Église, je fais connaître la vérité ; dans tous les lieux où s'étend son domaine. »

Enfin, Eliphas Lévi, le grand docteur ès-sciences occultes, de notre siècle de lumières, enseigne, dans : l'*Histoire de la magie*, page 28, d'abord, que la doctrine kabbalistique, qui est le dogme de la haute magie, est contenu entre autres ouvrages, dans le *Talmud*.

Puis, dans *Dogme et rituel* t. II. p. 220, que les Juifs, dépositaires des *secrets* de la kabbale, ont été presque toujours en magie, les grands maîtres du moyen âge.

La raison de ce secret, personne ne l'ignore, mais il y a un agrément particulier, à l'entendre de la bouche d'un Juif.

Écoutons donc Pfefferkorn : « On perdrait son temps à chercher une secte plus malhonnête, plus dangereuse et plus funeste au peuple chrétien que la secte immonde des Juifs ; nuit et jour ces hommes ne s'occupent qu'à, méditer les moyens de détruire et de renverser la puissance des Chrétiens… Ils emploient tous les genres possibles de fraude et s'insinuent partout avec tous les signes apparents de la bienveillance, de l'amitié ou d'un commerce plein de charmes. » (*Chapitre* XI.)

Celui qui a formulé ce jugement à la face de l'univers, est quelqu'un qui avait vu et entendu : c'était un Juif qui avait pratiqué ce judaïsme, qu'il qualifie si sévèrement,

parce qu'il le possédait à fond. Jamais l'antisémite, le patriote le plus ardent, toujours en garde contre le parasite inassimilable et exclusif, n'a tenu un langage si accablant pour Israël. Nous ne demandons ni la mort, ni le bannissement du pécheur, mais qu'il se convertisse, qu'il vive et qu'il soit heureux avec nous, dans la justice et la charité. Nous l'admettons, nous, dans l'universelle famille humaine de laquelle il nous exclut.

VIII

LE *TALMUD* EST TOUJOURS LE LIVRE DE LA LOI DE LA NATION JUIVE.

Nous venons d'affirmer que le Juif nous exclut, nous, les non-Juifs, de l'humanité. Quelque invraisemblable que cela puisse paraître aux yeux de ceux qui ne seraient pas initiés aux dogmes d'Israël, ce n'est cependant, (comme nous le prouverons abondamment et irréfutablement) que l'expression de l'exacte vérité. Convaincu ou non de ce prétendu dogme, là réside tout son secret, là est cachée sa force, sa corne, *cornu*, selon le langage symbolique de l'Écriture. Inutile d'ajouter que c'est là, également, que le Juif, conformément à ses instincts raciques, croit découvrir la raison de notre déchéance humaine, et de la perte, ou plutôt de l'inanité de tous nos droits devant lui.

Et le Juif n'en démord pas.

En effet, comment comprendre son attachement pour un enseignement si ignoble et si inhumain, si le *Talmud*

n'était pas pour lui ce qu'est l'Évangile pour les Chrétiens, et quelle serait la raison d'être de ces moyens si violents et si criminels qu'il prend pour en empêcher la divulgation ?

Ne leur suffirait-il pas, pour toute justification de nous dire : nos ancêtres, auteurs et fidèles pratiquants du *Talmud*, ont été des monstres. Soit ! Mais nous avons renié leurs croyances, leurs pratiques et leurs traditions inhumaines. Cela ne nous regarde plus. Les enfants ne sont pas responsables des fautes de leurs pères. Publier tout ce qu'il vous plaira. Nos paroles et notre conduite en seront la plus éloquente réfutation.

Mais non, aujourd'hui comme dans la suite des siècles après leur dispersion, il est toujours vrai de dire avec leurs oracles :

Sans *Talmud* le Juif ne peut pas vivre.

« Les Juifs ressemblent aux poissons : les poissons ne peuvent pas vivre sans eau, ni les Juifs sans *Talmud*. » (*Traité* XIII, *Aboda Zora* 3. b.)

« Les petits élèves doivent continuellement étudier le *Talmud*, et l'apprendre par cœur, afin que dès leur plus tendre jeunesse, ils sachent couramment les lois pratiques et qu'ils ne les oublient plus dans leur vieillesse.

« Qu'on ne fasse rien apprendre aux enfants, que le *Talmud* ; car, si l'un deux apprend un métier, il manquera du nécessaire dans la vieillesse et la maladie, mais,

« qui apprend le *Talmud* ne tombera jamais dans le besoin ;

« Qui étudie le *Talmud* deviendra un trompeur. » (*Traité* XV, *Kidduchim*, 82, a. XIX *Sota*, 216.)

Aux yeux du Juif, la Bible n'est rien ou pas grand chose : le *Talmud* est tout.

« Étudier dans la Bible est, ou n'est pas un acte de vertu ; l'étude de la *Mischna* est une action vertueuse, digne

de récompense, mais, étudier dans la *Gémara* est la première des vertus. » (*Traité Baba*, f. 33.)

« II n'y a plus de bonheur pour celui qui délaisse le *Talmud* pour la Bible. » (*Talm, Jerosol Mass. Ber.*, c. 1.)

« On ne doit pas traiter avec celui qui n'étudie que la Bible et la *Mischna*, mais non le *Talmud*. » (*Kaddusc. Hakk*, f, 77.)

« Une maison dans laquelle on n'apprend pas le *Talmud*, sera certainement détruite. » (XXII. *Sanhed*, 92, a)

« Étudier le *Talmud*, est plus que de sauver un homme de la mort, que de construire un temple, que d'honorer ses père et mère. » (*Tr. Megilla*, 16, a.)

« Si les Juifs suivent le *Talmud*, les peuples chrétiens, doivent travailler et eux manger ; s'ils sont sans religion, c'est-à-dire sans *Talmud*, ils doivent eux-mêmes, travailler. » (*Traité Bérachot*, 35, 6)

« Enfin, malheur aux chrétiens, parce qu'ils ne peuvent pas avoir de *Talmud*. Ils sont perdus sans espoir de salut. » (*Tr.* VIII, *Roch Haschana*, 23, a.)

« Malheur à qui se moque du *Talmud* ! » (*Erubin,* 21,6.)

« Au jugement dernier on sera puni pour ne pas avoir appris le *Talmud*. » (XXIV, *Sanhed*, 7, a.)

L'engouement pour le *Talmud* est l'instinct indéracinable de la race.

En adjoignant au *Talmud*, le *Kahal*, on aura le code et la somme doctrinale des corps enseignants et des pouvoirs, judiciaire, exécutif, etc. du peuple d'Israël.

IX

Composition du *Talmud* .

Le *Talmud* n'est nullement un livre sacré, inspiré comme la Bible, à moins toutefois qu'on ne reconnaisse le Démon comme auteur de cette inspiration.

Après la prise et la destruction de Jérusalem, les chefs des Juifs et surtout les rabbins et les pharisiens, ayant perdu tout espoir de ressaisir le pouvoir civil, s'occupèrent de leurs traditions.

Ces soi-disant traditions divines, jointes à de soi-disant interprétations ou commentaires fidèles de la loi, par les rabbins et les pharisiens (nous savons comment Notre Seigneur Jésus-Christ prouva aux Scribes et aux Pharisiens le cas qu'il faisait de leurs traditions et interprétations) furent réunis successivement en plusieurs volumes et formèrent le *Talmud*, lequel comprend deux parties ; La *Mischna* et la *Gémara*.

Mischna, signifie, répétition : elle est en particulier, la prétendue répétition de la loi de Moïse.

Gémara veut dire, achèvement, et s'applique spécialement à la loi mosaïque.

La réunion de la *Mischna* et de la *Guémara* forment comme nous venons de l'indiquer, le *Talmud*. Ce mot signifie, enseignement, doctrine ; le *Talmud* est par conséquent, d'après les rabbins, l'enseignement de la doctrine.

La *Mischna* fut déclarée terminée et close ou fermée, des 175 après J.-C.

Vers cette même époque, un synode juif, tenu en Palestine, lançait l'excommunication contre ceux qui n'apprendraient pas et n'admettraient pas cette compila-

tion, ou bien, qui y ajouteraient, ou qui en retrancheraient quelque chose.

Pendant près d'un siècle et demi, les savants Juifs s'ingénièrent à compléter, disaient-ils, la loi de Moïse par des fables et des contes absurdes, impies et obscènes, lesquels réunis formèrent la seconde partie du *Talmud* ou *Gémara*.

L'un de ses principaux articles, est la haine contre les chrétiens.

Vers l'an 300 de notre ère ; un Concile de rabbins décida que, « quiconque ne croirait pas à une loi du *Talmud*, soit dans la *Mischna*, soit dans la *Gémara*, ou qui douterait d'une histoire ou d'un conte, en un mot de quoi que ce soit, de ce qui est contenu dans le *Talmud*, devait être exclu du Judaïsme et *qu'on devait le faire mourir.* »

En 1169, Moïse, fils de Maïmon, publia la *Mischna Thora* en quatre volumes. D'abord peu connu, cet ouvrage fut, un siècle plus tard, adopté par tous les rabbins et recommandé à tout Israël comme un chef-d'œuvre de législation judaïque.

En 1321, Jacob ben Ascher, rabbin de Tolède, composa un recueil de lois, sous le titre de *Thur*, ou *Arba à Turim*, qui fut inséré comme complément au précédent de Maïmonide, c'est-à-dire à la *Mischna Thora*.

Le *Schulchan Aruch* ou *Table ouverte*, est l'œuvre du rabbin Joseph Qaro (Rabbi Yosef Karo), de Séphet, en Judée (1488-1575). Sa première édition est celle de Venise, de 1565.

Il n'a jamais cessé de jouir de la plus grande autorité parmi les Juifs, sans exception.

X

Le *Talmud* code civil ACTUEL de la nation Juive.

Mosès Isserlès, rabbin de Cracovie (1549-1573) édita d'abord un commentaire sur le «*Arba à Turim*», puis des additions et rectifications au *Schulchan Aruch*. Cet ouvrage est fort prisé en Israël.

Enrichi des travaux d'Isserlès, le *Schulchan Aruch* est le Code le plus vénéré et le mieux suivi et pratiqué des Juifs.

Or, Henri Ellenberger, l'un des savants juifs qui connaissent le mieux leur Judaïsme, reconnait dans son *Geschichteliche Handbruche*, qu'il n'existe plus que des *Juifs Schulchan Aruch*.

Cette déclaration si catégorique et si compromettante pour les Juifs, de la part de l'un des plus compétents parmi leurs nationaux, ne date que d'une dizaine d'années. Depuis, rien n'est changé.

L'abbé Léman, Juif converti, nous rappelle que les Israélites en entrant, le siècle dernier, dans notre société toute imprégnée de christianisme, gardaient le pernicieux *Talmud* caché sous leurs vêtements.

L'avocat Haliez soutient dans *Des Juifs en France*, Paris 1845 que depuis quatorze siècles, les Juifs ont conservé presque intactes leurs pratiques superstitieuses et leurs mœurs nationales, et que ces pratiques et ces mœurs, filles de la civilisation orientale, sont complètement incompatibles avec les conditions de la société moderne.

Ce n'est certes pas cette observation de l'éminent avocat qui modifiera ces mœurs incompatibles avec

nos principes de civilisation chrétienne ; car les pères de ces filles de la civilisation orientale (mais civilisation *sui generis*), s'ils aiment le changement chez les autres, sont toujours restés les mêmes ; ni les siècles, ni les climats, ni les moyens depuis les plus persuasifs jusqu'aux plus violents n'ont pu modifier ni leur cerveau, ni leur cœur, ni leurs idées, ni leurs sentiments.

Voici quelque chose de plus récent.

En 1866, un synode général juif (ses actes furent édités à Lemberg en 1873) décréta que :

« Aux yeux des chrétiens on renierait le *Schulchan Aruch*, mais qu'en réalité, *tout Juif doit observer ses lois partout et toujours* ».

Ce décret est signé par 11.993 Juifs, parmi lesquels 182 avocats, 94 rabbins, 45 médecins.

Ce ne sont pas ni le grand rabbin Trenel, ni le rabbin Lazard qui réclameront contre la décision des Pères de ce concile.

« Pendant deux mille ans, disait glorieusement le premier en 1867, le *Talmud* a été, et *il est encore*, un objet de vénération pour les Israélites, dont il est le code religieux. »

N'est-ce pas vraiment quelque chose de rare et d'ineffable, que de vénérer des lois *religieuses* qui mettent les biens et la vie du non-Juif à la merci du premier Juif venu, pourvu qu'il puisse opérer sans être vu ?

Tous les Juifs affectionnent et affichent de préférence ce titre de *Code religieux* pour leur *Talmud*, afin de pouvoir crier à la persécution religieuse, quand ils sont attaqués pour s'être conformés à quelque loi talmudique qui n'a certainement rien de religieux.

En cette même année de 1867, M. le rabbin Lazard daignait nous apprendre que « l'immense compilation du

Talmud, s'est répandue parmi les Juifs avec une rapidité presque miraculeuse ; elle fut acceptée dés son apparition comme l'*expression vraie et sincère* de la loi traditionnelle. De nombreuses écoles, où le *Talmud* fut l'objet de l'étude la plus respectueuse, surgirent tout d'un coup en Orient et en Occident ; ses décisions casuistiques furent acceptées par toutes les communautés, et cette triple barrière élevée par les rabbins de la Palestine et de la Babylonie autour de la *Thora* (loi écrite) ne rencontra pas un seul téméraire qui voulut la franchir. »

Seulement M. Lazard ne remarque pas que le téméraire est celui qui, sans autre raison que la déclaration et l'autorisation du *Talmud*, s'arroge les droits de voler, de trahir et de tuer. Le *Talmud* triple barrière ! Triple barrière de la loi, ce qui est la violation et la négation même de la loi !

Cependant disons tout et n'exagérons rien.

De ce que les Juifs, selon que d'aucuns le prétendent, seraient partiellement excusables, il ne s'en suit pas que les maux qu'ils nous causent, les désastres qu'ils provoquent, la corruption qu'ils propagent, la division qu'ils sèment entre citoyens, la misère dans laquelle tombent et languissent les régions livrées à leurs exploits, soient moins réels.

Oui, je l'accorde ; des raisons existent en faveur des Juifs, du système qu'ils nous appliquent et du régime auquel ils nous soumettent.

Ces raisons cependant, ces excuses, n'ont d'autre valeur que celle de l'atavisme et des préjugés ; elles se réduisent en dernière analyse à de simples circonstances atténuantes.

Propensions natives, instincts congénitaux, éducation familiale par la parole et spécialement par l'exemple, pré-

tendus droits attachés, même actuellement, leur condition aujourd'hui périmée de peuple élu de Dieu, fausse notion de leur supériorité naturelle et essentielle sur nous ; droits absolus dont ils se disent investis sur nos personnes et sur nos biens, aux points de vue de l'individu, de la famille, de la propriété, de la religion et de la patrie et même de la vie telles sont les causes qui expliquent, en les excusant en partie, ou en les atténuant au moins : l'audace, le cynisme et la *parfaite* tranquillité de conscience avec lesquels Israël commet à notre détriment les plus criantes injustices.

Est-il besoin d'ajouter maintenant, que leur prétendue supériorité n'est qu'une fable et se traduit par une réelle infériorité intellectuelle et surtout morale, et que les droits qu'ils s'approprient sur nos personnes et sur nos biens, sont tout bonnement le fruit, les imaginations de leur cerveau névrosé par la cupidité, par l'amour de l'or et d'une domination tyrannique, à l'état de manie aiguë ?

C'est dans ce sens qu'il faut entendre *l'expression vraie et sincère de la loi traditionnelle* dont M. le rabbin Lazard fait l'équivalent du *Talmud*.

En effet les deux *Talmud* des rabbins de la Palestine et de la Babylonie, « étouffent, comme on l'a fort bien dit, la loi et les prophètes. » C'est le code des Juifs modernes, si différent de celui des anciens Juifs. « C'est là, dit Achille Laurent, que sont renfermées toutes leurs croyances, et quand on a le courage de parcourir cet immense recueil, on y trouve les causes toujours agissantes de la haine des peuples contre les restes dispersés d'Israël. »

D'après ces Commentaires, le texte de la Bible n'est plus un récit historique, un recueil de préceptes et de lois sublimes ; ce n'est plus qu'une allégorie, que la *Gémara* explique de la manière la plus étrange et la plus ridicule.

La *Gémara* est, selon les Juifs modernes, l'accomplissement, la perfection, et c'est même là ce que son nom signifie en hébreu ; mais dans la réalité « ce Commentaire détruit la loi par ses interprétations ridicules ou absurdes et *par les principes de haine qu'il contient pour tous les hommes qui ne font point partie de ce qu'ils nomment le peuple de Dieu.* »

Les *Archives Israélites* elles-mêmes (1864, p. 153) malgré leur habileté talmudique, laissent échapper ces trop significatives paroles :

« Quant au *Talmud*, nous confessons son incontestable supériorité sur le livre de la loi de Moïse. » Voilà au moins qui est clair.

XI

Le pieux talmudiste Rothschild et sa nation.

Le *Talmud* est la nouvelle colonne de feu, ou la nouvelle nuée qui, tour à tour, le jour et la nuit, guident la marche des Juifs à la conquête de la domination universelle.

Devant de si hautes destinées, humbles et puissants rivalisent de courage et de zèle.

Pour l'aristocratie, il suffit de nommer un seul de ces notables qui donne le mot d'ordre aux autres, un Rothschild, par exemple, ou plutôt, la famille des Rothschild, dans laquelle, d'après l'opinion générale, se trouvent les nouveaux Moïse, les Caleb et les Josué appelée à tenir le sceptre de l'univers.

Les Juifs se plaisent à nous montrer à la tête de leurs chevauchées gigantesques à travers les nations, ces nouveaux rois des Juifs.

Weill, à l'occasion de la mort du baron Meyer-Charles de Rothschild, nous fournit des renseignements précieux dans le *Figaro*, 12 octobre 1866 : « La maison de Francfort, écrit-il, fut, durant de longues années gérée par le vieux baron Amschel de Rothschild, le fils aîné de la famille qui était un *talmudiste* distingué, un pieux israélite, et qui, mort sans enfant, a laissé une immense fortune à ses deux neveux : Meyer et Guillaume, ce dernier connu sous le nom populaire de Willi, tous deux, fils du baron Charles.

Willi *suivait et suit encore* religieusement *toutes les prescriptions rabbiniques du Talmud* et de la Bible, même en voyage. »

Remarquons simplement en passant — ce que nous démontrerons incessamment — l'incroyable dose de bonne foi dont les Juifs doivent être pourvus, pour *suivre toutes les prescriptions rabbiniques du Talmud, en voyage*, ou non. Ceci soit dit à la justification des Juifs, autant que cette justification est possible, et pour ne pas être accusé d'hostilité gratuite, ne reposant sur aucune base indestructible.

XII

DISSIDENCE APPARENTE, OU TALMUDISTES ET RÉFORMÉS.

Les divergences apparentes entre Juifs talmudistes et Juifs modernes ou réformés, sont deux manifestations d'un même esprit, deux formes des mêmes aspirations d'Israël Modernes et Réformés partent d'un même principe et tendent au même but.

La ruine matérielle, religieuse et morale, de toutes les nations pour mieux les asservir, par tous les moyens possibles : voilà leur *but commun*.

La mise en œuvre des enseignements du *Talmud* :

1⁰ *ancienne manière*, nous donne les talmudistes ;

2⁰ *nouvelle manière*, c'est-à-dire accommodés à l'esprit moderne, issu du *Talmud*, nous vaut les Réformés ou Modernes, et nous découvre *leurs moyens*.

Cette conclusion ressort de la doctrine professée par les Juifs, dans leur concile œcuménique célébré Leipzig le 29 Juin 1869, où siégèrent avec les Orthodoxes, (ancienne manière) les plus autorisés représentants de la Réforme (nouvelle manière), les rabbins de France, de Russie, d'Allemagne, d'Angleterre, de Turquie, de Belgique, des Pays-Bas, etc.

Les deux camps se reconnurent une fin identique, et approuvèrent, pour l'atteindre, les mêmes moyens. Nous les Juifs, disent-ils, en substance, étant les seuls représentants de l'espèce humaine, les nations étrangères doivent nous reconnaitre et nous laisser pleine liberté d'action : Liberté.

Malgré que nous ne pouvons former qu'une nation à part dans les autres nations ; celles-ci doivent nous accorder des droits au moins égaux à ceux des autres citoyens : Égalité.

Enfin, pour mieux asseoir la domination universelle, à laquelle, seuls nous avons droit, nous devons propager les idées de fraternité et de République Universelle : Fraternité.

Seuls nous sommes *libres*, parce que, seuls nous sommes hommes. Nous avons gémi dans l'esclavage ; maintenant la liberté nous a délivrés de toutes nos entraves,

L'*Égalité* nous arme de tous les droits ; mais, seul, l'homme, le Juif, a des droits ;

La *Fraternité* nous ménage la confiance, nous ouvre les bras et nous livre les cœurs de l'étranger ; mais nous ne pouvons oublier que l'homme, l'Israélite, ne reconnait d'autre frère que l'être de sa race, un autre Israélite.

O Israël ! Notre liberté est faite de l'esclavage du Goy ; (elle n'est complète, pleine et entière qu'à cette condition) notre égalité, de sa déchéance ;

Et notre fraternité, de sa répudiation.

Ce triple lien qui réunira en un seul faisceau indestructible, les titres de notre suprématie, servira en même temps à étrangler nos ennemis.

Tel dût être l'échange de vues entre les Pères dudit Concile ; car après ce résumé des idées *modernes au point de vue juif*, en parfaite conformité d'ailleurs avec celles des Talmudistes, ils tombèrent fraternellement dans les bras les uns des autres et ils votèrent par acclamation cette proposition :

« Le synode reconnait que le développement et la réalisation des idées modernes, constituent la plus sûre ga-

rantie pour le présent et pour l'avenir du judaïsme et de ses enfants. » Textuel.

De tout ce qui précède nous avons le droit de conclure que :

1⁰ L'esprit juif est de nos jours ce qu'il était aux premiers siècles du christianisme et au moyen âge ;

2⁰ Le Juif n'est pas ce qu'il est par un effet de la législation mosaïque ; cette législation il l'a reniée dans son esprit, dans son cœur et dans sa conduite ;

3⁰ Le Juif est ce qu'il est, par les instincts de sa race auxquels il s'est livré éperdument, hypocritement, obstinément ;

4⁰ À la différence de l'Évangile qui a formé le chrétien, le *Talmud*, à l'origine n'a pas formé le Juif.

Le chrétien n'a pas créé l'Évangile le Juif a créé le *Talmud*, qui est encore aujourd'hui la règle de sa conduite. Nous l'avons prouvé.

Le Juif est le *rara avis discolor* dont parle Jérémie au chapitre 12 de sa prophétie : il a pondu le *Talmud*.

Le *Talmud* à son tour, est l'œuf d'où sort cet oiseau rare, cet oiseau de proie sans pareil. Engendré par le Juif, il fait plus réciproquement que de le conserver. Il est sa matrice et son principe générateur, il le reproduit fidèlement.

Essayons de pénétrer, de deviner cet être redoutable, analysons sa psychologie et donnons la formule, la définition de son essence.

En tête de cette étude nécessairement sommaire quant aux détails, mais complète dans la définition qu'elle nous donnera du Juif, nous plaçons comme préambule, l'appréciation sur les Juifs, de la *Revue Maçonnique*, août-septembre 1895. Cette Revue est rédigée par des

Francs-Maçons qui, bien qu'exploités et dupés par Israël, sont jusqu'ici, quand même, ses amis dévoués.

« II ne faut pas oublier, à propos de la morale publique, une cause spéciale et réelle de dépression. On ne peut nier les progrès lamentables de ce qu'il faut appeler le puffisme politique, électoral, financier, industriel et commercial. Il a été en partie, l'œuvre de l'esprit israélite.

« L'israélite n'est pas né flâneur. Il court en badaud sans l'être. De plus il a la foi, une foi intrépide dans le succès.

« En même temps il s'affranchit volontiers des scrupules délicats. Flatteur à froid, abondant en promesses perdues, il englue et attire, *n'ayant qu'un but et qu'une morale*, le succès, *le succès, subordonné à toutes les antres considérations*.

« Cet esprit règne et se maintient, parce que l'Israélite refuse le croisement et reste d'instinct, au milieu des peuples, à l'état de vigie pour des fins bibliques.

« Or, l'Israélite a conquis l'influence en France.

« La politique, la banque, le commerce, la légion d'honneur, les fonctions publiques, les journaux surtout, tout cela est devenu dans une mesure extraordinaire son domaine.

« Il y laisse nécessairement son empreinte et y répand sa psychologie, si opposée au fond naturel, rempli de franchise, du caractère français.

« Nous devons à ces maîtres habiles, nos progrès dans l'art de parer nos pensées et notre marchandise, de remporter des victoires incessantes sur la crédulité et d'enfoncer l'électeur.

« Malheureusement le génie israélite est imprévoyant, il ne généralise pas dans le temps, il est impropre à, la synthèse, il lui suffit du triomphe présent et il ne voit pas au bout du chemin l'abîme ouvert, dans lequel du reste il est toujours tombé, comme en témoigne son histoire. »

Tout cela est exact, mais quelle est la raison de cet esprit et de cette tactique du Juif ? Nous développerons bientôt ce point complètement. Il nous suffira donc d'avancer ici :

Que si la psychologie juive est si opposée au fond naturel, rempli de franchise, du caractère français, c'est que :

1⁰ d'après le *Talmud* « si nous connaissions ce qu'Israël enseigne sur nous, nous aurions bientôt fait (en quoi il se trompe) de mettre à mort tous les Juifs » ;

2⁰ C'est que nos vices sont ses vertus, et nos vertus, ses défauts ;

3⁰ C'est que, ce qui pour nous est une défense, est un droit pour lui ; à moins toutefois que l'injustice qu'on lui défend, ne tourne au détriment soit d'un Juif, soit de la nation juive s'il passait outre.

Enfin, si le génie israélite est si insouciant, si imprévoyant du lendemain, si le triomphe présent lui suffit et n'il ne voit pas au bout du chemin l'abîme ouvert dans lequel il est toujours tombé, c'est que :

1⁰ en travaillant notre corruption, il supprime un obstacle : le sentiment de l'honneur, du devoir et de la justice ;

2⁰ En nous dépouillant, il prend son bien, dit-il ; et enfin ;

3⁰ c'est que chaque jour il se croit à la veille de ce grand triomphe universel et définitif — la domination universelle — qui doit être le terme, la fin glorieuse et toujours imminente, des évolutions, des vicissitudes et des destinées de sa race.

XIII

Le Juif au point de vue religieux.

Malgré quelques incursions nécessaires, pour la compréhension du sujet, sur le terrain religieux, nous faisons remarquer que nous ne considérons le danger juif, qu'au point de vue de la race et nullement au point de vue religieux. Si nous examinons le rabbinisme actuel, c'est *uniquement* parce qu'il contribue à nous faire connaitre la race.

Le judaïsme est purement et simplement dans le sens technique du mot, l'expression des instincts, des tendances, des aspirations et de l'esprit d'une race à part, contraires aussi bien au droit naturel, qu'au droit divin.

En 1320, le pape Jean XXII renouvelait en ces termes les plaintes des siècles passés, dont les causes existaient toujours :

« Nous n'avons pu apprendre sans nous affliger, que les Juifs mettant de côté l'ancienne loi que Dieu leur avait donné par son serviteur Moïse, *aient adopté une autre loi qu'ils prétendent tenir du Seigneur, ce qui est une fausseté, et qu'ils nomment Talmud*.

« Tissu d'innombrables indignités, cette œuvre énorme contient une multitude d'abominations, de malédictions et des imprécations horribles, que les Juifs perfides et ingrats envers les Chrétiens, profèrent chaque jour contre eux dans leurs prières et leurs exercices de dévotion. »

Ces plaintes, ainsi que les conclusions qui s'en dégagent, il est extrêmement facile de les justifier. Ce que nous allons affirmer maintenant est très grave. Nous demandons au lecteur, pour dégager notre bonne foi, notre

impartialité et notre responsabilité, de peser les preuves que nous produisons comme base solide et preuve indéniable de ce que nous avançons.

Le rabbinisme, soutenons-nous, peut être à la rigueur, suivi et pratiqué de bonne foi par ses fidèles ; mais nous faisons abstraction des pensées intimes et des secrets des mœurs ; nous ne jugeons point l'homme, le rabbiniste, mais l'œuvre, le rabbinisme.

Or le rabbinisme ou judaïsme est, dans son ensemble, un ramassis d'impiété, de blasphèmes et de pratiques plus outrageantes les unes que les autres contre la divinité. C'est un traité complet d'autolâtrie, ou, en d'autres termes, il est la substitution, inconsciente je veux bien, du Juif en général et tout spécialement du rabbin, à Dieu.

XIV

Preuves.

Excellence du rabbin. — Son autorité. — Sa sagesse. — Dieu à l'école. — Malédiction et puissance du rabbin. — Pauvre Moïse. — La crainte du Juif.

Le rabbin s'est forgé un Dieu à son image ou plutôt, Dieu, c'est le rabbin lui-même et non point le vrai Dieu.

Au rabbin appartiennent en concurrence avec Dieu, la suprême autorité, l'infaillible sagesse et la toute-puissance.

Avec cela évidemment Dieu est détrôné, il est le docile disciple, l'humble serviteur. Le Maître, c'est le rabbin,

c'est-à-dire que, pour parler français, le rabbin et son rabbinisme ne sont rien, car qui prouve trop, ne prouve rien.

Dans le *traité* v, *Moedkatan*, 16, a., on lit ceci en toutes lettres : « Les rabbins ont la souveraineté sur Dieu ; ce qu'ils veulent, Dieu doit le faire. »

Voici l'équivalent :

Le rabbi Chanina était plus grand que Dieu (*Tr. Chullin* XXXI, 7, h.)

Autre : « Tout ce que les rabbins décident sur la terre est une loi pour Dieu. » (*Tr. Rosch haschana*, 8, b.)

Voilà pour l'autorité et la grandeur.

Pour la sagesse, la palme est encore au rabbin.

« Dieu, est-il dit dans le *Tr. Magilla*, 21, a., dans le ciel étudie le *Talmud* en se tenant debout, tel est son respect pour le Livre ! »

Mais ce Livre, fruit de la sagesse rabbinique, dépasse, ses facultés. C'est ce qu'il nous reste à prouver par le *Talmud* lui-même.

« Dieu dans le ciel, avait un jour une querelle avec les rabbins sur un passage du *Talmud*, Dieu fit de la terre monter au ciel le rabbin, fils de Bachmenis qui, comme Dieu le prétendait, comprenait mieux le *Talmud* que lui-même. Il donna raison aux rabbins et Dieu reconnut son erreur. » On voit qu'il n'était pas trop entêté. (*Tr.* XXI, *Baba Mezia*, 86, a.)

La preuve que les rabbins jouissent de prérogatives supérieures à celles de la Divinité, et que par conséquent leur Dieu n'est pas Dieu, c'est que, quand celui-ci commet la bévue de se lier par un serment imprudent, seul le rabbin peut l'en relever.

« Je vins un jour à la montagne de Sinaï ! (c'est un rabbin qui parle) et j'entendis la voix de Dieu qui disait, Malheur à moi ! Malheur à moi ! D'avoir juré de détruire mes enfants ; si j'avais au moins un rabbin qui me dégage de mon serment ! »

« Lorsque je vins à la maison et communiquai cela à mes collègues, ils sautèrent en l'air, et me dirent : tu es un âne ! Si au moins, comme rabbin tu l'avais délié de son serment ! » (*Tr. Baba Bathra*, 74, a.)

Maintenant, goûtez ceci sans frémir, si vous le pouvez : « La malédiction d'un rabbin, même si elle n'est pas fondée, s'accomplit toujours. » (*Tr.* XXVI, *Makkoth*, II, a.) *Brrr !* Jupiter tonnant n'est qu'un frêle bambin à côté de ces êtres terribles.

Pour le rabbin, faire pleuvoir à son gré, par exemple, ce n'est qu'un amusement.

Pour faire pleuvoir, le rabbin Chamma n'avait qu'à dire : « Toi, ciel insolent ! Couvre ta face de honte ! » Et l'averse tombait incontinent (*Tr.* XII. *Taanith*, 25, a.)

Si le rabbin Jehuda voulait avoir de la pluie, il n'avait qu'il jeter son soulier en l'air, comme signe de mécontentement envers Dieu.

« Un jour qu'il avait lancé son soulier et que même il se disposait à en jeter le second, on frappa à sa porte ; puis, le prophète Elie entra et le supplia instamment de ne pas faire cela, sans quoi, toute la terre serait inondée. » (*Tr.* XII. *Taaoith*, 24, b.) Voila à quoi nous sommes exposés.

« Siri acheta un âne, et lorsqu'il arriva au bord de l'eau, l'âne se changea en pont ;

« Rabbi Janaï donna quelque chose à boire à une femme : elle fut changée en âne et il l'enfourcha. » (*Tr.* XXII. *Sanhedr.* 67, b.)

Terminons cette trop rapide ébauche de l'incroyable excellence des rabbins par cette mémorable parole du rabbin Jochanan :

« Les rabbins seront tous dieux et s'appelleront Jéhovah. » (*Tr.* XXII, *Baba Bathra*, 75, a.)

Puisque nous y sommes, nous demanderons la permission d'ajouter cette variante : les rabbins sont tous dieux et si, par modestie, ils ne prennent pas encore le nom de Jéhovah ou de Jahvé, le vrai est que, en fait de Jéhovah, il n'y en a pas d'autres qu'eux.

Dans le Mosaïsme ou ancien judaïsme, Dieu était Dieu, et Moïse, Isaïe, Ézéchiel, etc., étaient ses prophètes. Les choses ont un peu changé dans le rabbinisme.

La preuve que le Judaïsme actuel (car nous avons prouvé que le *Talmud* fait toujours loi) n'a rien à voir avec la vraie loi de Dieu, donnée aux Israélites sur le Sinaï par l'intermédiaire de Moïse, c'est que ni Moïse, ni Dieu même n'y entendent rien.

En effet, le *Traité Menachoth* 29, b., nous apprend que :

« Lorsque Moïse arriva au ciel, il entendit lire le *Talmud*, *mais il n'y comprit rien*. De chagrin, il tomba en faiblesse, de sorte que Dieu dût lui venir en aide. »

Quant à Dieu, nous venons de voir, qu'en fait de science talmudique, il n'était pas précisément très fort.

De nombreux rabbins, en outre affirment avec rabbi Menachem (*Commentaires du Pentat.*) que : « fréquemment, Dieu consulte les rabbins encore en vie, avant de décider sur les sujets les plus épineux. »

Après tout, Moïse avec sa loi, n'est qu'un esclave, tandis que l'homme libre, c'est le sectateur du *Talmud*.

Le *Sohar* I, 438, a., proclame en effet que : « Tous ceux qui étudient les lois des rabbins sont libres de tout dans ce monde, *libres de toutes les prescriptions dont sont chargés tout le reste des peuples, les Akum*. »

Par conséquent, ces points restent acquis :

« Les talmudistes sont libres de toutes les prescriptions qui nous obligent légitimement, en conscience, devant Dieu et devant les hommes ;

« Les rabbins sont supérieurs à Dieu, commandent à Dieu ;

« Moïse est un esclave. Ce point d'ailleurs, Moïse le reconnut de bonne grâce dans le ciel en présence de Dieu qu'il n'osa pas même saluer, à cause de son état d'esclave. » (II. *Tr. Sabbath*, 89, a.)

Ici, nous croyons qu'il est de notre devoir d'avertir avec le *Talmud*, nos chers concitoyens, sur un point dont ils ne se doutent guère et qu'il ne serait pas charitable ni rassurant de leur laisser ignorer plus longtemps et c'est que :

« II faut craindre les rabbins comme Dieu ;

« Donner un soufflet à un Israélite, c'est comme si on en donnait un à Dieu lui-même ;

« Un non-Juif qui frappe un Israélite est digne de mort ;

« Quiconque méprise les paroles des rabbins mérite la mort. » (*Tr.* IV, *Pesachim*, 22 ; *Erubin*, 21 ; *Sanhed*, f. 58.)

Arrêtons-nous là sur cette question. Encore une fois nous faisons sans parti pris, une étude impartiale de l'Israélite au point de vue de la race, même en étudiant sa religion ; nous l'avons prouvé. Se rencontrera-t-il quelqu'un pour oser crier à la calomnie ? Et les preuves ?

Qu'on appelle religion, le culte rendu à cet être que les rabbins nous montrent s'instruisant à leur école, soumis à leurs ordres, délié par eux des engagements contractés dans un moment d'étourderie, soit ! Puisqu'il est entendu qu'il s'agit vraiment de Dieu. Mais qu'on ne nous donne pas cette religion comme étant de droit divin, ou même simplement conforme aux lumières naturelles de la raison.

Point n'est besoin d'avoir des grades sorboniques, ni même d'avoir salué un *traité de Théodicée* pour comprendre que, Celui qui de telle façon est cause, qu'il n'est pas effet ; et dont l'essence est l'Être absolu, en un mot, que Celui qui, est Celui qui Est, possède nécessairement non pas l'être relativement parfait, mais l'Être nécessaire et absolu avec sa perfection infinie ;

Celui-là, affirmons-nous, n'a pas besoin d'aller à l'école des rabbins, puisqu'il est la vérité même et ne saurait rien ignorer ;

Il ne dépend de personne, puisque comme cause première indispensable, tout dépend de lui ; et nous ajoutons que le culte judaïque dont les notions sur Dieu sont diamétralement contraires aux données de la raison, reflet de la lumière de Dieu, ne peut pas être de droit divin, c'est-à-dire un enseignement, des préceptes, donnés aux hommes (aux Juifs au moins) par Dieu.

XV

Distinction entre le sujet et l'objet.

Qu'on ne dise pas que ce langage est hostile aux Juifs et contraire à la fraternité naturelle qui doit unir tous les hommes. Car, si personne n'est juge des consciences et ne connaît les secrets des cœurs ; si tous, nous devons respecter les personnes et les convictions intimes et sincères ; d'autre part il est parfaitement malhonnête de respecter *l'objet* de ces mêmes convictions, *quand cet objet est une turpitude ou une erreur.*

Signalez-nous donc ces prétendues erreurs et ces turpitudes dans le judaïsme, me sommera-t-on. Je demande de patienter un moment ; comme on dit ordinairement, on ne perdra rien pour attendre.

Non, on ne doit jamais cesser d'aimer l'homme, fut-il notre ennemi ; mais on doit toujours haïr l'erreur : *Aminus Plato, sed magis amica veritas*.

Cela soit dit pour témoigner de nos sentiments plutôt bienveillants pour Israël.

Nous n'aurions rien à redouter de lui, nous le laisserions parfaitement en paix, si tout se réduisait dans la question juive, au culte dont il entend honorer Dieu. Il était cependant nécessaire de démontrer, aux pires persécuteurs du catholicisme, que le Dieu de leur culte n'est, d'après l'enseignement talmudique, ni le Dieu de la raison, ni celui de la révélation (qui est le même d'ailleurs) mais le produit des prétentions et des conceptions insensées de cette race dévoyée. Mais ce n'est pas là, répétons-nous, que gît la difficulté.

XVI

Dogme Juif sur l'humanité, ou : le Juif au point de vue de sa race et des autres races. — Base de l'Antisémitisme.

La difficulté, l'impossibilité pour ainsi dire, de l'accord entre Juifs, et non-Juifs, consiste dans le dogme exclusif aux Juifs sur l'humanité.

De même que par son atavisme intellectuel et moral, le Juif, selon que nous venons de le prouver par sa loi, a renversé Dieu pour s'en arroger la souveraineté et se placer au-dessus de la conscience humaine : ainsi, par ce même instinct ancestral, il a confondu le reste du genre humain étranger à sa race, avec les simples animaux, pour se réserver sans partage, la nature, la dignité et les droits de l'homme.

Le voilà le point capital, le principe et le fondement de la question juive, la base granitique sur laquelle est bâtie et organisée l'inassimilable et exclusive nationalité juive. C'est là ce qui sépare radicalement le Juif du non-Juif ; l'astre d'Israël qui le guide dans sa marche et dans ses évolutions à travers le temps et l'espace ; le secret et la source de sa science dans sa tactique et dans tous ses rapporte avec les étrangers.

Ce qu'il y a de plus extravagant là dedans, c'est que, ce principe, produit monstrueux de l'aberration et de l'orgueil d'Israël, et source de ses prétendus droits sur tous les êtres de la création visible, nous y compris : ce principe ne lui suffit pas ; ses droits et ses privilèges il les fonde, en outre, sur le droit divin.

Il s'applique à lui-même ces paroles du *Psaume* 2. qui : concernent uniquement l'empire spirituel et universel de N.-S. Jésus-Christ, sur les âmes : « Demande-moi et je te donnerai les nations pour héritage et la terre pour empire. »

Cette conception propre à la race juive, ce dogme suréminent d'où découlent toutes les conséquences pratiques, toutes les applications du droit et de la justice (du juif, bien entendu), est simple et résume tout le Juif. Nous le trouvons formulé de différentes manières.

« De par les infaillibles rabbins, l'infaillible *Talmud* et la non moins infaillible tradition rabbinique : les Juifs seuls sont des hommes ; les autres nations ne sont que des variétés d'animaux. » (*Baba, m. fol.* 114. 2.)

« Descendants d'Abraham : le Seigneur vous a désignés par la bouche d'Ézéchiel : Vous êtes mon troupeau, c'est-à-dire, vous êtes des hommes, tandis que les autres peuples du monde ne sont pas des hommes ; ce sont des bêtes. » (*Tr. Baba Metzigna, fol.* 114.)

« Les Juifs sont de la substance de Dieu, comme un enfant est de la substance de son père. » (*Schelfa Talm. fol.* 4, etc.)

« La semence du non-Juif, est de la semence de bétail. » (*Talm. Ketuboth*, 3, b.)

Nous l'avons dévoilé enfin le fameux secret d'Israël, le dogme de sa rapace cupidité et de son méprisant et tyrannique orgueil, ce dogme dont l'abjuration ne pourrait être obtenue des Juifs, même à la condition que Fichte exigeait pour leur accorder les droits du citoyen.

« Il faudrait, pour leur accorder ces droits, disait-il, en une nuit leur couper la tête à tous, et leur en remettre une autre sur les épaules, dans laquelle il n'y aurait pas une seule idée juive.« (*Berichte*, etc. p. 191.)

— Non, cela ne suffirait pas il faudrait avec la tête, leur changer aussi le cœur. Ne savons-nous pas en effet, d'après le *Talmud*, que non seulement les rabbins, mais tous les Juifs sans exception, « naissent avec le *Talmud* dans leur ventre ? ». (*Tr.* XII. *Taanith*, 4, a.)

Afin d'obvier à toute fausse interprétation, le *Talmud* a soin de traduire de mille manières cette infériorité essentielle des non-Juifs à l'égard des Juifs. Les expressions n'ont rien de délicat, cependant nous sommes obligés de les reproduire si nous ne voulons pas être traités de faussaires ou de traducteurs infidèles.

Voici donc, pour bien nous convaincre encore une fois, comment s'y prend le *Talmud* pour faire notre éloge :

« La chair des peuples de la terre (des Goyim) est de la chair d'âne, et leur semence, de la semence de bête. » (Cité par Rohling, *Polem,* p. 19.)

« Les enfants d'un non-Juif et d'une esclave (une non-Juive) n'ont avec leurs parents aucun rapport de parenté, car ils sont égaux aux ânes. »(*Ib. d.* p. 72.)

« Le peuple élu est digne de la vie éternelle, les autres peuples sont pareils aux ânes. » (*Tr. Berach*, 4, f. 230,4.)

« C'est une semence de cheval que la semence d'un étranger. » (*Tr. Jebam*. f. 94.)

« Il n'est pas permis de donner de la viande au non-Juif, mieux vaut la jeter aux chiens ; car le chien est meilleur que lui. »

« Le non-Juif n'est pas supérieur à l'immonde cochon. »

« La femme qui sort du bain, doit se laver de nouveau, si la première chose qu'elle voit est un objet impur, comme un chien, un âne, un fou, un non-Juif, un chameau, un cochon, un cheval, ou un lépreux. » (Radenhausen, *Esther*, *Etc.*, x. p. 13.)

Comment s'étonner après cela, si le *Talmud* déclare que, « le non-Juif qui frappe un Israélite est digne de mort, tandis que celui-ci a le droit et le devoir (autant que la chose est impunément pratique) d'étrangler le meilleur des chrétiens ? » (Raschi, *Comment. de l'exod*. 7.1.)

« Le Seigneur nous a laissé la faculté de verser, sur une pierre sèche (*zechiach selah*) le sang des non Juifs, devant Dieu, c'est-à-dire devant les tables de la loi qui se trouvent dans les synagogues. »(*Hachajim* p. 33.)

XVII

Le Juif Considéré Individuellement et dans ses rapports envers Dieu et envers les étrangers à sa race.

En résumé, le sémitisme, l'esprit juif ou le Juif, c'est le maintien de la Divinité, en la rendant dépendante du rabbin, inférieure même au rabbin, par conséquent celui-ci est à lui-même son propre Dieu. Nous pouvons en dire autant de tout le peuple juif, attendu que, étant de la substance de Dieu, ni plus ni moins comme l'enfant est de la substance de son père, il possède la nature divine et est l'égal de Dieu.

Ce côté religieux, nous le rappelons uniquement pour mémoire, car ce n'est pas une polémique religieuse que nous avons engagée. Les Juifs vont réellement trop loin dans cette voie en proclamant d'après leur code religieux que Notre-Seigneur Jésus-Christ et les Chrétiens nous sommes destinés à brûler, « à être bouillis éternellement dans une chaudière immense remplie de … matières odoriférantes, et que la Vierge immaculée, Mère du Sauveur et la plus sublime des créatures, n'est que du fumier. » (*Tr.* XVI. *Gittin*, 57, a.) Preuve :

Dans le livre des *Nombres*, XVII, 8, nous lisons :

« Moïse ayant déposé dans le tabernacle du témoignage les bâtons de tous les princes des tribus, revint le jour suivant, et trouva que le bâton d'Aaron avait germé en la maison de Lévy, et des boutons avaient paru, et des fleurs étaient sorties, et les feuilles s'étant ouvertes, des amandes s'étaient formées. » Se rapportant à ce texte, le *Nizzachon vetus*, page 47, écrit :

« Les hérétiques (Chrétiens) disent que ceci concerne cette *Charja* (*stercus*, fumier), Marie, qui serait restée vierge en donnant le jour à Jésus puisse leur esprit crever ! »

Nous en avons assez de ces outrages et des persécutions incessantes dont nous sommes l'objet, mais nous ne répondrons pas à l'insulte par l'insulte, ni à la persécution par la persécution ; loin de là, accordant aux Juifs pleine et entière liberté dans l'exercice de leur culte, nous faisons absolument abstraction de leur religion, dans nos revendications. Mais passons.

Au point de vue social et humain, l'esprit juif, c'est l'exclusion de tous les peuples, de la famille humaine, réduisant celle-ci à la seule race juive !

En haut, Dieu est détrôné, le rabbin est Maître, c'est l'ôte-toi de là pour que je m'y mette.

Maître dans le ciel, seul, homme, et tyran sur la terre où tout est sa chose, ses congénères exceptés, tel est le Juif.

Placé par nature, au sommet de l'échelle des êtres, Seigneur de toute la création, il est le Dominateur universel. D'où, déchéance de tous les peuples, et perte de leurs droits et de leur dignité. Car, en fait d'hommes, il n'y a que les Juifs : seule la juiverie est l'Humanité. En dehors d'elle il n'y a que des animaux.

La définition du Juif repose sur deux affirmations et sur deux négations. La première négation et la première affirmation regardent Dieu ; les deux antres se rapportent à l'homme.

Par rapport à Dieu, le Juif est la négation du vrai Dieu, pour se substituer à lui et ne reconnaitre d'autre loi que sa propre volonté.

Par rapport à l'homme, le Juif est la négation de la nature humaine aux autres races différentes de la sienne, pour rester seul, homme, en avoir seul les fruits et pouvoir agir envers les étrangers comme à l'égard de simples animaux.

Donc, à l'égard de Dieu, le Juif prétend être libre. Il fera ce qu'il voudra.

Mais les autres hommes, c'est-à-dire les non-Juifs, n'auront pas le droit de faire ce qu'ils voudront : ils feront ce que le Juif leur permettra. Ainsi Israël ne fera pas la volonté de Dieu, mais les non-Juifs se conformeront à la sienne.

XVIII

Définition du Juif.

Par rapport à Dieu, le Juif est l'individu de cette race unique, parasite de l'humanité (par conséquent cosmopolite, exclusive et inassimilable) qui, par instinct érigé en principe, non moins que par hérédité et surtout pratiquement, substitue son autorité et son jugement, au jugement et à l'autorité de Dieu dans les choses de la justice et de la morale, pour se soustraire aux obligations et aux remords de la conscience.

Par rapport aux autres hommes étrangers à sa race, le Juif est :

L'individu de cette même race unique, parasite de l'humanité (par conséquent cosmopolite, exclusive et inassimilable) qui, par instinct érigé en principe, non moins que

par hérédité et surtout pratiquement, s'arroge à l'exclusion des individus des autres races, la nature et les droits d'homme, dans le but d'exploiter, de dominer despotiquement et de faire sa chose des sociétés et des individus non-Juifs, par tous les moyens savamment organisés, par la ruse surtout et rarement par la violence.

Donc, le Juif seul est homme. Si vous objectez que des êtres considérés par les Juifs comme étant d'une nature essentiellement inférieure à la leur, leur ressemblent furieusement et qu'ils leur sont même supérieurs au double point de vue intellectuel et moral ; que, puisqu'il n'y a point d'effet sans cause, ces êtres faisant des découvertes et des inventions, créant des chefs-d'œuvre d'art, écrivant de savants traités, etc. (ce que ne font pas les animaux) ne sont plus de la semence de bétail, mais des hommes en chair et en os, composés d'un corps et d'une âme spirituelle, la réponse du Juif est toute prête.

Il vous explique, avec la sagesse rabbinique que :

« Les non-Juifs n'ont été créés que peur servir les Juifs jour et nuit sans qu'ils puissent quitter leur service. Dieu les créa sous forme d'homme en l'honneur des Juifs ; car il ne conviendrait pas à un prince — et tous les Juifs sont princes, comme tous les rabbins sont rois — d'être servi par un animal ayant la forme d'animal, mais bien par un animal ayant une forme humaine. » (*Sepher Midrasch Talpioth*. Édition de Varsovie 1815, page 255).

Ce n'est là, dira peut-être quelqu'un, qu'une pure théorie, mais où sont les faits qui la confirment ? —Ah ! plut à Dieu que la réalité des actions ne justifiât pas cette sincère analyse psychologique et cette définition exacte, philosophique, que nous avons données du Juif. Les faits et gestes de la nation juive et de ses sujets sont tous marqués au coin de l'esprit juif tel que nous l'avons expliqué.

Le Juif nous fait un crime de la revendication de nos droits, tandis qu'il se croit tout permis contre nous. Pour s'en convaincre nous n'avons qu'à le voir agir et à l'entendre parler.

Prenons un exemple récent, reproduction du passé et modèle pour l'avenir. Écoutons M. Strauss au lendemain de sa douteuse élection de conseiller municipal pour le quartier de Rochechouart. C'est M. Drumont qui porte ses paroles à notre connaissance.

« À peine échappé au péril, dit Drumont, le bon Juif Strauss pousse un cri de triomphe contre Loyola Tartufe, et les Sœurs de Charité qui, parait-il, sont responsables de tous les méfaits, de tous les scandales et de toutes les trahisons des Dreyfus, des Reinach, des Arton, des Cornelius Herz, des Hugo Oberndœrhoffer, des Eugène Mayer et autres Israélites fameux. »

Vienne, en se débarrassant, dans un magnifique élan de patriotisme, de la bande d'aigrefins, de flibustiers hébreux et d'organisateurs de flibusteries financières qui l'opprimaient depuis tant d'années « s'est livrée aux revenants du moyen âge et de l'inquisition. » Comme aplomb, ce n'est pas mal. Il vaut mieux, comme on dit, entendre cela, que d'être sourd. C'est l'ordinaire verbiage de ces gens-là. Il est toujours amusant, d'ailleurs, de voir revendiquer les droits de la liberté de conscience, par ces intrus, qui ont fait des catholiques français autant de parias. Dans un pays, où certaines municipalités refusent les secours du bureau de bienfaisance à des parents coupables d'avoir fait élever leurs enfants chez les Frères, il est tout simplement énorme d'entendre un Strauss se plaindre « qu'on veuille mettre hors la loi toute une classe de citoyens français frappés d'ostracisme ou d'interdit, à cause de leur origine ou de leur religion. » *Libre Parole*, 8 mai 1896.

Or M. Strauss, s'il a des droits chez nous, n'est pas plus citoyen français que les Français de France. Il a tout simplement ceci de plus que nous qu'il est inaliénablement citoyen et membre de la nation juive et en même temps citoyen français. Pour nous, nous ne sommes que Français et membres d'une seule nation, la France, cela nous suffit. Il est difficile d'ailleurs d'être à la fois, excellent citoyen de deux nations ennemies ou d'intérêts contraires. Personne ne peut servir deux maîtres, dit l'Évangile.

D'autre part, que viennent faire soit la religion catholique soit la religion judaïque dans nos revendications sociales, nationales et économiques anti-juives ? M. Strauss ne nous donnera pas le change. Si nous sommes contraints de nous défendre contre l'influence et la puissance de la Juiverie, c'est à cause de ses instincts, de ses principes, de ses pratiques et de ses aspirations.

Ce ne sont ni la race, ni la religion qui nous déplaisent chez l'Hébreu, mais son code civil, son esprit et ce qu'il est convenu d'appeler le système juif. Voilà ce que nous détestons, ce que nous combattons et dont nous voulons nous débarrasser pour notre honneur et notre prospérité ce n'est là que l'exercice du droit de légitime défense.

Cet antisémitisme ne diffère pas de celui de Drumont. « L'antisémitisme, écrit-il, tel que nous le concevons, n'est pas un parti, un syndicat de politiciens avides, c'est un grand mouvement national qui doit rendre la France à elle-même, qui doit régénérer et transformer ce pays, l'arracher au joug des cosmopolites qui en ont fait leur proie. Dans la phase actuelle, l'antisémitisme est surtout une prédication d'ordre général, une propagande individuelle et collective à la fois. Il faut avant tout que l'idée gagne de proche en proche, qu'elle s'impose par l'évidence des faits, par la constatation faite par chacun, des vols ou des injustices dont il a souffert par le système juif.

« Il faut que les petits propriétaires terriens, les paysans, les employés, les voyageurs de commerce, les officiers viennent peu a peu à nous, comme ils y viennent, en nous disant simplement : « Décidément vous avez raison. »

« Tous les Français finiront par faire partie en quelque sorte d'une même conspiration, d'une conspiration insaisissable, parce qu'elle est publique et qu'elle sera bientôt universelle, dont le mot d'ordre sera la haine des mœurs, des pratiques du Juif et de toutes qui s'inspire de lui.

« Quand le moment sera venu, la poussée se produira quand même, le mouvement aboutira par la force des choses. »

Malgré tout, le conflit pourrait probablement être évité, si le Juif n'agissait que par instinct ; les principes d'une saine philosophie et l'exemple des vertus chrétiennes pratiquées chaque jour sous ses yeux auraient tôt ou tard raison de ses propensions instinctives. Mais le Juif a des principes, un dogme et une doctrine.

Ces dogmes, issus des instincts juifs, comme la conséquence découle logiquement des prémisses vraies ou fausses, constituent le secret d'Israël (secret que nous avons percé à jour) et sont les éléments de sa définition.

Cette définition nous l'avons donnée. Elle n'est pas arbitraire. Elle a été tirée des faits (et ce point nous avons encore à le confirmer), du *Talmud* et des instincts de la race juive.

Pour connaître le Juif, pour comprendre sa conduite, pour surprendre le secret des événements, de la corruption et de l'abaissement du non-Juif, ainsi que de la mainmise du Juif sur tous nos droits, sur nos personnes et sur nos biens, il faut constamment faire appel à cette définition. Elle est la clé des grandes questions sociale, po-

litique, commerciale, financière, etc. etc. qui agite les différents partis. Tant qu'on juge la Juiverie uniquement par ses dehors, par les phénomènes qu'elle détermine et par les actions qu'elle accomplit, on reste dans la description.

Pour formuler sa définition essentielle, il est nécessaire de donner le principe et le dogme d'où procèdent ces phénomènes, ces actions et ces dehors.

Une bonne définition doit résulter de l'union de l'élément générique et de la différence spécifique.

Par rapport à nous :

L'élément générique, ou genre, chez le Juif, c'est l'ennemi cupide et tyrannique, parasite de l'humanité qui en veut à nos biens et à notre indépendance, c'est-à-dire, à nos droits et à notre dignité d'homme.

La différence spécifique qui, ajoutée à l'élément générique détermine l'espèce et parachève la définition, est, dans le cas présent : ennemi essentiellement supérieur aux non-Juifs, qu'il considère comme n'étant que de simples animaux. D'où la définition que nous avons donnée.

Par rapport à Dieu (afin d'embrasser l'être dans son ensemble, car les deux rapports se complètent mutuellement) :

L'élément générique est : ennemi de Dieu, ou rebelle à Dieu pour abolir les droits de la conscience et étouffer ses remords ;

L'élément spécifique est : égal de Dieu, pour justifier sa révolte. Ce qui concorde avec notre définition.

Telle est la formule philosophique du Juif, la définition de son esprit, l'expression de son être en même temps que son dogme et le mystérieux (jadis) secret de force.

Bien des auteurs éminents ont défini le Juif, mais la plupart ne donnent que des définitions descriptives.

Celle que donne dans le n⁰ du 20 août 1896, le très compètent M. Kimon, est si belle que je ne puis résister au plaisir de la reproduire ici.

« L'Israélitisme, nous dit-il, est un sémitisme, c'est-à-dire un parasite perfectionné, composé d'une *seule* race ou plutôt d'une seule espèce, répandue dans l'univers entier, s'acclimatant dans toutes les régions, parlant toutes les langues, se mêlant avec tous les peuples sans craindre de se confondre et de s'absorber, se déguisant avec le costume de toutes les nations, mais formant ensemble une vaste armée, admirablement organisée par la nature, la puissance héréditaire et par la religion hébraïque, avec ses princes, ses généraux, ses officiers, ses émissaires, ses espions, ses soldats : avec ses institutions du vice et de l'immoralité, de la corruption et du mensonge, et ne poursuivant qu'un seul but : la désagrégation des sociétés civilisées et laborieuses, pour les dominer, les exploiter et les détruire. »

Comme description, on ne peut mieux dire.

Parasite ! C'est l'un des traits essentiels du caractère juif, qui a le plus frappé tous ceux qui se sont occupés de psychologie sémitique.

« Les Juifs, écrit Herder, dans son célèbre ouvrage *Ideen zur geschichte der Menscheit*, 3. 91 et 4, 38., les Juifs préfèrent vivre parmi les autres nations, trait particulier de leur caractère *national* contre lequel Moïse combattait déjà de toute sa force. »

Depuis des siècles, et presque depuis sa naissance, le peuple de Dieu (peuple de Dieu avant J.-C.), est une plante parasite sur la souche des autres nations.

Ils sont la plante parasite qui s'est attachée à toutes les nations européennes et qui a tiré à elle plus ou moins de sa substance.

Le célèbre philosophe Schopenhauer dans ses articles sur *le droit et la politique*, ne s'exprime pas autrement :

« Aujourd'hui encore, ce Jean sans Terre vit en parasite aux dépens des autres peuples et sur leur sol, mais n'en est pas moins animé du plus vif patriotisme *pour sa propre nation*, comme le montre clairement le parfait ensemble avec lequel tous tiennent pour chacun, et chacun pour tous. »

Le caractère d'*hostilité* que revêt à l'égard des autres peuples, cette nation de parasites, n'a pas échappé aux observations des penseurs.

Un seul témoignage nous suffit, celui de Fichte, ce point étant évident.

« Sur presque tous les pays de l'Europe, s'étend *un état puissant et ennemi*, qui vit en guerre continuelle avec tous les autres et pèse effroyablement sur les citoyens c'est le judaïsme.

« Je ne crois pas soit si terrible uniquement parce qu'il forme un état isolé, séparatiste et étroitement enchaîné, mais bien parce que cet état est *fondé et bâti sur la haine du genre humain tout entier.* » *Berichte zur Berichtigung der Urtheiler*, etc. p. 186.

Le côté de la prétendue *supériorité essentielle* des Juifs à notre égard n'est pas moins mis en relief par les mêmes écrivains ; tous établissent par des textes péremptoires l'existence de cette croyance en Israël. Voici les paroles de Klüber, *Uebersicht der diplomatischen Verhandlungen*, etc., 3, 375 :« Les Juifs s'imaginent qu'ils sont le peuple élu de Dieu, élevé par lui au-dessus de ceux qui ne sont pas les Juifs, dont ils sont physiquement et moralement différents et qui doivent être entièrement exterminés. » Expressions bénignes et qui ne présentent le vrai sens de l'opinion qu'elles exposent, qu'autant qu'on les inter-

prète conformément aux textes que nous avons cités et à ceux que nous lisons dans *Le Juif selon le Talmud*, etc., de Rohling et en particulier p. 91, 2 :

« Une âme de Juif est plus chère et plus agréable à Dieu que toutes les âmes des autres peuples de la terre, car les âmes de ceux-ci sont des âmes semblables à celles des animaux et des brutes, ni plus, ni moins, tandis que celles des Juifs ont le privilège d'être une part de Dieu même ; elles sont, comme nom l'avons montré plus haut, de la substance de Dieu, de la même façon qu'un fils est de la substance de son père. » (*Schefa tal., fol.* 4 ; *Schene luch. hab. fol.* 262. etc. *Schefa, t. fol.* 4, 2 ; *Menachem* p. 53. fol. 221,4.)

Qu'ils veuillent *nous priver de tous nos droits*, c'est incontestable. Pas d'ouvrage antisémite où cette particularité de l'esprit sémitique ne soit victorieusement prouvée. Comme échantillon, nous ne citerons que cette page mémorable où Fichte nous montre les Israélites en train de consommer cette spoliation à leur profit :

« D'un tel peuple, on devrait attendre autre chose que ce qui arrive et que l'on voit tous les jours : c'est-à-dire que, dans un état où le roi le plus absolu ne peut pas me prendre la chaumière de mes pères, où je maintiens mon droit contre le ministre le plus puissant, le premier Juif venu peut, quand il lui plaît, me dépouiller impunément.

« Ils veulent avoir *les droits de l'homme* encore bien qu'ils nous les refusent à nous. » *Berichte*, etc.,

Cette spoliation ils veulent, avons-nous affirmé, la mener à bien *par tous les moyens*.

Comme information nous avons l'honneur, de vous présenter, cher lecteur, le Juif d'après le signalement de M. Bernard Lazare. Il est bien différent, dit-il, (ce dont personne n'a jamais douté) de l'Israélite, indigné de se voir

confondu avec cet être infâme, à l'esprit et aux mœurs juifs, objet de son mépris.

« Le Juif, c'est celui qui est dominé par l'unique préoccupation de faire une fortune rapide qu'il obtiendra plus facilement par le vol, le mensonge et la ruse. Il méprise les vertus, la pauvreté, le désintéressement. La bête qu'érigèrent jadis dans le désert les tribus infidèles est restée son unique adoration. »

Quand le Juif est journaliste, le journal est pour lui un moyen de lucre, et il l'exploite de toutes les façons. Il a le particulier talent qui consiste à découvrir les plus obscures passions et il les sait flatter, satisfaire, encourager, et du dévergondage de tous il fait sa gloire. Il sait être obscène et il sait être chauvin, tour à tour ; il exploite la populaire tendance à se retirer des hauts esprits qui effrayent, et il met la langue à la portée des plus bas ; il remplace l'esprit par le calembour inepte, l'éloquence, par la phraséologie, l'enthousiasme par l'épilepsie. Le journaliste alors ment, affole, dérègle, et quand les quotidiennes colonnes ne lui suffisent plus il s'installe au théâtre on il abêtit.

Quand le Juif est banquier, il possède pour le mal une puissante organisation, un sombre génie. Il est orgueilleux, cupide et faux. Il accumule les tromperies qui vont de la filouterie adroite et même banale, au vol audacieux : perpétuellement il songe à des machinations subtiles, à des manœuvres hardies. On le trouve partout, car partout il puisera de l'or : auprès des gouvernants qui empruntent, près des inventeurs naïfs qui n'ont pu que créer, à la tête des sociétés innombrables qu'il soutient du mensonge de son éloquence fascinatrice. Si des désastres arrivent, il sera à l'abri ; que servirait l'habileté à conquérir la fortune, si elle ne pouvait préserver des suites fâcheuses ? Pour que l'apparente justice se puisse toujours attester, il y a les

faibles et les simples, ceux qu'on nourrit de miettes, qu'on engraisse, qu'on abandonne, et qui sauvent.

Quand le Juif est politicien, il arrive par le charlatanisme, le tapage et la flatterie. Il est intrigant, fécond en supercheries, et dans la politique il ne verra le plus souvent que la possibilité de payer ses dettes, de s'enrichir par l'agio et la spéculation.

Sous ces traits, d'après M. Bernard Lazare, il est impossible de découvrir L'ombre même d'une ressemblance avec le vrai Israélite. C'est possible. Mais entendons-nous une fois pour toutes.

Les Juifs s'arrogent les droits que nous avons mentionnés d'après des principes qui ont force de loi à leur égard.

Ces droits ne font pas de doute et sont sacrés, inadmissibles pour les Juifs ; et, les possédant, ils sont, en les exerçant, au dessus de toute disqualification.

De même, de notre part, si nous reconnaissons les dits droits aux Juifs, nous les sacrons Israélites ; si nous les leur nions (et nous ne pouvons pas moins faire) nous les laissons Juifs, tout simplement.

Toute la différence est là.

Encore une fois, nous ne jugeons pas des consciences ; nous faisons le procès d'une doctrine.

Si les Juifs agissent de bonne foi, et nous devons le croire jusqu'à preuve du contraire, ils sont, subjectivement exempts de toute souillure, de toute faute morale : ce sont de vrais Israélites. Mais s'ils reconnaissent que ces droits en question sont *tant soit peu exagérés*, et si malgré cela ils les revendiquent soit en principe, soient pratiquement, dans ce cas ils sont de vrais Juifs.

M. Edmond Picard, dans sa *Synthèse de l'Antisémitisme*, p. 89, ne me parait pas si indulgent ; à M. Bernard Lazare de justifier sa thèse auprès de lui.

« Voudriez-vous d'une armée juive, dit le savant avocat belge, d'un Sénat juif, d'une magistrature juive ?

Non. Vous sentez ce que de telles forces en ces mains étrangères amèneraient de malentendus, d'excès même non voulus, de déviations, de dangers. Et vous ne vous émouvez point quand ils ont à leur disposition des forces autrement puissantes : l'Argent, la Bourse, la presse et ce qu'elles contiennent de poisons ! Comment ne pas s'effrayer de cette nation opulente, habile, avide de domination :

« Israël ! Deux cent mille Anglais exploitent dans l'Inde, deux cent millions d'êtres de race brune. Il ne faut pas que nous devenions une Inde exploitée par une minorité *israélite*.

« Pillage méthodique, disions-nous. Oui, au moyen de notre droit commun détourné de son but et employé à des œuvres funestes. Et c'est ici que surgit tout à coup la question juridique, cet inévitable de tous les problèmes sociaux. L'instinct pillard de la race se produit ainsi sous une forme nouvelle. C'est l'activité employée à dépouiller autrui, seule manifestation de l'activité sémitique dans l'histoire. Ce n'est plus la razzia, la piraterie, la conquête à main armée. C'est l'usure, l'agiotage, l'accaparement obtenant, plus surement et hypocritement, le même résultat. On rançonne par le prêt à intérêt et la commission, par l'usage adroit et hypocrite des contrats du code civil, comme autrefois on rançonnait en mettant le couteau sur gorge. On prend les fortunes à l'abordage au moyen des coups de Bourse. On envahit une industrie par le monopole, comme jadis le Sarrasin envahissait et ravageait une province ou un littoral.

« Pour le monde Aryen, se pose la question de savoir si les guerres Médiques et les guerres Puniques, les

Croisades et la lutte de cinq siècles contre les Turcs auront été utiles, et si après avoir, dans tant de batailles vaincu et repoussé les Sémites, nous nous laisseront, rendant tout ce passé glorieux, douloureux et sanglant, inutile, subjuguer par surprise.

« Dans toute l'Europe contemporaine, l'âme aryenne a répondu : Non ! En soulevant le néo-mouvement antisémitique ».

Enfin, et nous terminons par là, la justification de notre définition, nous avons dit que le Juif était l'individu de cette *race unique* ouvertement violente par exception, mais organisant avec ruse, ses moyens de destruction.

En effet, le Sémitisme, en général, est un parasite. Il se manifeste sous deux formes essentiellement distinctes : l'Islamisme et Israélitisme.

L'Israélitisme, est par les raisons que nous avons présentées, une race unique inassimilable et exclusive ou, pour employer le langage de M. Kimon : « un Sémitisme, c'est-à-dire un parasite perfectionné, composé d'une *seule* race où plutôt d'une seule espèce », *rusée*, etc., organisant dans le secret et le mystère son armée et ses moyens de combat ; tandis que « l'Islamisme —nous citons Kimon, — est un Sémitisme ou un parasite bâtard. *Il se compose de plusieurs races* ou de plusieurs espèces très différentes les unes des autres : Arabe, Turc, Mogol, Tartare, Kurde, Persane, Hindoue, Malaise, Nègre, etc., occupant la zone la plus riche et la plus fertile de la terre, absorbant, *par la pratique violente*, tous les peuples qu'il rencontre sur son passage, ne parlant qu'un seul langage, le dialecte Koranique, et jouissant, sans labeur, du bien et du travail du voisin.

« C'est une société de fauves pareils aux tigres royaux de l'Inde, qui s'attribuent, chacun, une portion de territoire dans les forêts ou autour des fermes, vivant du bétail ou du gibier de leur rayon. »

D'après tout ce qui précède nous pouvons hardiment conclure que :

Israël est cette race unique, parasite de l'humanité, par instinct et par le faux dogme de sa supériorité essentielle sur les non-Juifs, destructrice à son profit des droits des autres ruses, par tous les moyens combinés par la ruse et très rarement par la violence.

En juxtaposant aux principes fondamentaux de l'Israélitisme, les agissements des Juifs qui en sont la perpétuelle affirmation, nous reconnaissons la vérité de cette parole du *Talmud* que :

« Toutes les plaies de ce monde proviennent des Juifs. » (*Isbamoth*, 63, a.) et que d'après saint Paul (1er *Épître aux Thessaloniciens*, 2, 15,) ils sont ennemis de tous les hommes : « O Thessaloniciens, vous avez souffert les mêmes persécutions que les églises de Judée ont eu à supporter de la part des Juifs, qui ont mis à mort le Seigneur Jésus, et les prophètes, qui nous ont persécutés, qui ne plaisent point à Dieu et qui *sont ennemis de tous les hommes.* »

XIX

Impudence Juive. Joseph Reynach.

Avant d'exposer les conséquences des droits que les Juifs s'attribuent en leur qualité d'êtres supérieurs à nous, notons le sans-gêne avec lequel il les exercent.

Schopenhauer nous fait remarquer que tous ceux qui ont étudié le caractère national des Juifs ont été frappés de cette absence prodigieuse de tout ce que nous appelons *« verecundia »*, (modestie, retenue) qui est le vice le plus saillant de tous et qui leur sert plus dans le monde que les plus belles qualités.

Pour mon compte cependant je ne vois rien d'étonnant au cynisme judaïque, je le trouve très naturel et le contraire serait surprenant, inexplicable même.

Quoi ! Vous gênez-vous, vous, devant votre chien ? Eh bien, le Juif n'a pas plus à se gêner devant nous. Ne sommes-nous pas des chiens, de simples animaux à ses yeux ?

Cette impudence d'ailleurs ils ne cherchent nullement à la nier, au contraire, ils s'en font une gloire. Ce qu'une personne bien élevée n'oserait point dire, le *Talmud* s'empresse de nous l'annoncer, sans ambages, comme étant la chose la plus simple du monde.

« Tous les prêtres juifs, affirme-t-il, sont éhontés. » (XV. *Tr. Kidduschim*, 70, b.)

Puis, croyant sans doute les flatter, il adresse non sans emphase, à tous les Juifs en bloc, le même éloge. C'est très délicat : qu'on en juge.

« Trois êtres sont effrontés, enseigne-t-il, les chiens parmi les quadrupèdes, le coq parmi les oiseaux et Israël parmi les peuples. » Ou encore :

« Les trois espèces de créatures les plus éhontées et les plus impertinentes sont : parmi les quadrupèdes les chiens ; parmi les animaux domestiques, les chèvres et parmi les peuples, les Juifs. » (*Tr. V. Betza*, 6, b.)

M. Weill, ce panégyriste des Rothschild dont nous avons déjà fait la connaissance, peut nous donner une idée de ce tact, de ce bon ton et de cette haute éducation qui, d'après le *Talmud* distingue le Juif.

En fait de compliments, voici ceux qu'il nous adresse dans sa *France catholique et athée* : « Brutes humaines (les chrétiens nos ancêtres). — Tas de nigauds. — Peuple bête. — Crétins catholiques, —Brigands de grand chemin. — Bois pourri. — Gredins. — Gueux aryens. — Crottin. — Catin. — Sots barbares. — Gredins de la pire espace. — Brigands enrégimentés. — Crétin. — Il n'y a pas de véritables justes parmi les Chrétiens. »

C'est encore une amabilité de son cru, que ce petit mot qu'il nous consacre, page 16 : « D'ordinaire, dit-il modestement en parlant de lui-même, il ne brandit son fouet de prophète enflammé que pour claquer de la mèche sans frapper : puis se rapportant à nous il ajoute ; mais pour les brigands et les assassins chrétiens il se servira du manche. »

Ils sont rares les Israélites qui ne réalisent pas dans leurs personnes ce type de l'*inverecundia* juive. Il en est un cependant que le lecteur me permettra de lui présenter s'il n'a pas encore eu l'occasion de l'admirer dans le portrait suivant qu'en a tait l'éminent directeur de *La Libre Parole*. Il s'agit de M. Joseph Reinach.

Ce pudibond Israélite (car il n'est pas Juif) avait publié une brochure sous le titre de *Histoire d'un idéal*. Sa condition de neveu, gendre et héritier de l'infâme baron Von Reinach, lui conseillait de chercher l'oubli dans la retraite et le silence. Mais non. Inconscient probablement de sa situation, ou considérant peut-être comme des peccadilles les torts immenses de Von Reinach envers notre pays, il évoque, par une publication signée de son nom, la mémoire du grand corrupteur, il éprouve le besoin d'entretenir le public de son idéal républicain, de ses sentiments poétiques tendres et délicats. Mais Drumont le rappelle au sentiment de la réalité et de l'incongruité que, sans s'en douter, il commet : « l'existence de l'oncle est une des plus curieuses existences de bandit cosmopolite qui se puisse imaginer.

« Né à Hambourg, créé baron italien, puis baron prussien, le misérable a fait moralement plus de mal à la France que les Allemands qui nous ont envahis les armes à la main.

« Il a tout avili, tout corrompu, tout sali chez nous. Un Français qui serait le neveu et le gendre d'un tel coquin, qui aurait été mêlé à toutes les saletés qui ont constitué la vie de Von Reinach, n'aurait qu'une pensée : se faire oublier, aller cacher dans quelque retraite discrète, un nom chargé des anathèmes et des mépris de tous.

« Joseph Reinach n'a aucun de ces scrupules, il vous raconte tranquillement qu'il a des peines de cœur, qu'il a été froissé dans son sentiment délicat de l'idéal et qu'il regrette que la République n'ait pas répondu à son rêve poétique. »

Comme si nous pouvions en douter, Reinach tient à nous persuader qu'il possède un idéal, une poésie, un rêve de tout ce qui est grand, la poésie de tout ce qui est beau. Drumont s'en doutait bien, aussi il ajoute :

« La poésie de la République c'est signé : Joseph Reinach, député. Est-ce beau ? est-ce complet ? est-ce monumental ? est-ce désarmant, dirais-je volontiers, par une sorte d'indécence presque inconsciente comme celle des singes ! Cela vous donne-t-il bien l'idée de ce que c'est que le vrai Juif, non point étranger seulement à toute *verecundia*, à toute pudeur, à toute notion de l'honneur, mais fermé même à toute appréhension du ridicule, ne soupçonnant même pas l'énormité de ce qu'il ose ! »

Conclusion :

Envisagé au point de vue, je ne dis pas chrétien, mais simplement humain, naturel, le Juif est cynique ; au point de vue juif, il ne l'est pas ; l'animal, quelle que soit sa perfection n'est pas susceptible, est radicalement incapable d'avoir avec l'homme des rapports moraux : le respect proprement dit, ne peut, en aucun cas lui être dû ; on n'a pas à se gêner avec lui. Or simple animal est le non-Juif, foi d'an… Israël.

Pour Israël, notre dignité d'homme à laquelle nous croyons à tort, est annulée, au moins pratiquement, par un vice d'origine. N'est-il pas révoltant pour nous d'avoir à reproduire, pour ne pas être traité de calomniateurs, des outrages comme ceux-ci : « Les non-Juifs sont le produit d'un accouplement entre animaux.

Le mariage entre chrétiens est une union semblable à celle des chevaux qui vivent ensemble ; il n'est pas obligatoire. Les parents et les enfants chrétiens, n'ayant aucune parenté humaine entre eux, le fils peut se marier avec sa mère… etc., etc. » (*Talm. Icbamoth*, p. 22.)

***Discussion sur le Talmud* — Scène hébraïque**
Carl Schleicher

– **Gomment voui bite ki chapell ?**
– **Lenculus !**
– **Guoi ! ti m'inchultes !**
– **Voye nan, ché chon nom cha !**
– **On va lui baire conètre akoi cha cher un brou di kul !**
– **Voy, voy voy ! Mi frires abissan le voile noir, soufflon li bougie, lanssant l'anataime !**
– **Que la grande colique s'abatte sur son ventre ! ...**

CHAPITRE VII

Conséquences logiques et pratiques de l'esprit juif contre les autres races sans distinction.

I

Première conséquence de l'esprit Juif.

La première conséquence de cet état de choses dont le Juif nous a révélé l'existence, est que nous n'avons pas le droit de fonder une famille ou d'en faire partie. Si ce droit fictif existe de fait, le Juif a le pouvoir et le devoir de l'abroger, ou de lui en substituer un autre qui, en réalité, n'en sera pas un.

1

Principes généraux.

Pour ne pas faire ici un cours de droit naturel, social, commercial, etc., etc., nous ne serons pas pour cela superficiels.

Sans doute, l'étude approfondie du droit, selon ses différentes divisions, sert admirablement pour en comprendre jusqu'aux plus petits détails, et pour en juger avec certitude les applications et les conséquences les plus distantes des principes ; mais nous n'avons pas la prétention de faire des avocats.

Nous rappellerons simplement les principes essentiels du droit naturel, commun et universel. Leur lumière nous suffira pour confondre les absurdités des conséquences pratiques du droit talmudique d'Israël.

Notre raison est forcée de reconnaître que l'Auteur de l'univers, en tirant le monde du néant par l'action propre de sa toute-puissance, la création, a dû nécessairement à cause de son infinie sagesse qui préside toutes ses œuvres, se proposer une fin.

Il est cependant plus exact de dire que cette fin, il ne se l'est pas, à proprement parler, proposée de lui-même, mais aux êtres de la création, chacun selon sa nature.

Dieu, en effet, est la perfection même, infinie, personnifiée ; la plénitude de tout bien excluant positivement toute limite ; tout dépend de lui, il ne dépend de rien ; il peut répandre les trésors de sa bonté, communiquer sa propre vis aux êtres intelligents et aimants et les rendre participants à sa nature et à sa félicité mais ni sa félicité, ni sa nature, ni sa vie, ni sa bonté, ni aucune de ses perfections ne peuvent recevoir d'accroissement : il est à lui-même sa propre fin, sa propre félicité.

Il est donc impossible à Dieu de tendre à une fin, dont l'obtention pourrait le modifier sous n'importe quel rapport, ajoutant à sa perfection, à son bonheur ou à sa gloire.

Mais Dieu aime nécessairement l'ordre, le bien, et ne peut pas ne pas l'aimer. Il hait nécessairement le désordre, le mal, et ne peut pas ne pas le haïr.

Or les créatures, selon les différents degrés de leur perfection essentielle ou accidentelle, sont nécessairement aussi subordonnées les unes aux autres et conspirent toutes à une même fin universelle, les inférieures par les moyennes, les moyennes par les supérieures et celles-ci par Dieu : c'est dans cet ordre qu'elles tendent vers la fin universelle de la création.

Quel est donc le but final, la fin dernière à laquelle Dieu a coordonné le monde visible ? Car c'est de cet univers que nous contemplons et dont nous faisons partie qu'il s'agit.

Il n'est, et il n'a pu être autre que la glorification de Dieu, la gloire de Dieu extérieure, par l'homme, le chef-d'œuvre et le roi de la création visible.

« Comme le Créateur, dit Taparelli d'Azeglio dans son *Cours élémentaire de droit naturel*, page 18, comme le Créateur n'a pu agir que pour sa propre gloire qui ressort de la manifestation qu'il fait de lui même, et que cette manifestation est en soi de l'ordre moral, puisqu'elle ne peut se faire qu'a des êtres intelligents et aimants, il en résulte que tout l'univers est dirigé vers l'ordre moral et lui est subordonné. »

La connaissance et l'amour des brutes ne dépassant pas l'ordre sensible et n'atteignant pas l'ordre spirituel, l'homme qui admire en elles la bonté la sagesse, et la toute puissance de Dieu, supplée à leur incapacité et à leur impuissance et glorifie Dieu pour elles.

Tendez au plaisir, tel serait le premier principe moral de la philosophie morale des simples animaux, si l'on pouvait en composer une à leur usage ; leur *connaissance* n'allant pas au delà de la sensibilité dont l'idéal est le plaisir, leur *tendance* doit lui être proportionnée.

Au contraire le premier principe moral appliqué la vie présente de l'homme se formule ordinairement ainsi : *tendez à l'ordre* ; or l'ordre est un bien, et puisque le bien est la perfection, le *tendez à l'ordre*, se réduit à : *tendez à la perfection*.

Notre perfection consiste donc dans l'ordre, connu et librement accepté dans nos actions ; ou en d'autres termes, elle consiste dans la moralité.

Qu'est-ce donc que la moralité ?

C'est la proportion librement voulue qui existe entre l'acte humain et la fin dernière de l'homme.

Et l'ordre moral n'est autre chose que l'ordre physique librement ordonné et dirigé par l'être intelligent vers sa propre fin.

Cette proportion qui doit régner entre nos actions et notre fin dernière n'est pas chose indifférente ou facultative. C'est une loi indéclinable, Dieu même ne peut pas l'abroger puisqu'elle est fondée sur l'essence immuable des choses.

Considérée en Dieu, cette loi porte le nom de *loi éternelle* : C'est la volonté de Dieu, constante et nécessaire, guidée par sa suprême sagesse, d'ordonner toutes choses à leur fin.

La raison de cette loi, éternelle en Dieu est l'*essence* même de l'être divin (et l'essence des choses en rapport avec elle), la bonté de Dieu, son infinie sagesse, son amour nécessaire de l'ordre et de la justice. « Je constate, dit Cécéron, que l'enseignement des plus grands savants

a toujours été, que la loi (la loi par excellence fondement de toute autre loi) n'est pas une découverte du génie humain, ni une connaissance quelconque commune à tous les peuples, mais quelque chose d'éternel qui dirige et gouverne tout l'univers, avec la suprême sagesse d'ordonner et de défendre.

Hanc video sapientissimorum fuisse sententiam, legem neque hominum ingeniis exogitatam, neque scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret, imperandi prohibendique sapientia (*L.* II, de Legibus).

Cette loi, Dieu ne pourrait l'abroger qu'en se reniant lui-même, ce qui est impossible, Dieu étant l'Être nécessaire.

Tous les êtres, doués ou non de liberté, lui sont soumis ; c'est d'elle que dérivent toutes les autres lois, et à qui elles empruntent leur équité et leur pouvoir obligatoire.

Elle est promulguée à l'homme par sa raison, et elle prend dès lors le nom de *loi naturelle*. Constituée dés l'éternité par l'auteur de la nature, elle est non seulement directive, mais coercitive.

Dieu nous l'impose ; il ne peut pas ne pas nous l'imposer. Nécessairement il en approuve, aime et récompense la fidèle observation ; nécessairement aussi il en réprouve, hait et punit la transgression. Il n'en peut être autrement. Jamais donc il ne sera indifférent à cet égard.

De notre part, nous devons toujours compter avec cette bonté, cette sagesse et cette justice souveraines ; c'est-à-dire avec Dieu ; car, aucune de nos actions ne pouvant être pratiquement indifférente, elles seront toujours ou conformes ou en désaccord avec cette loi, et, par le fait même, agréables ou désagréables au Législateur éternel, et inévitablement dignes de récompense ou de châtiment.

La loi naturelle, il n'est personne qui puisse l'ignorer.

Le grand docteur des nations nous enseigne, que les gentils qui n'ont point reçu de Dieu, comme les Juifs d'abord, et puis les Chrétiens, de loi positive (ou écrite) font naturellement les choses que la loi naturelle commande. « N'ayant point cette loi positive, ils sont à eux-mêmes la loi, et ils font voir que ce que la loi naturelle ordonne, est écrit dans leurs cœurs, par le témoignage que leur rend leur propre conscience ». (*Aux Rom.* II, 14,15.)

« Cette loi qui est gravée dans les cœurs par l'auteur de la nature, ajoute saint Jérôme, *Lettre à Algas*, question 8, contient en germe toutes les notions de la morale, et il n'est personne qui puisse l'ignorer ». Et saint Ambroise, *lettre* 71, « cette loi, dit-il, n'est pas écrite, elle est innée dans l'homme ; ce n'est pas la lecture qui noua l'a manifestée, mais elle est exprimée dans chacun de nous par la puissance intellectuelle de notre raison ».

Terminons par ces deux définitions, l'une de la *loi éternelle* comme règle des actes humains, empruntée à saint Augustin ; l'autre de la *loi naturelle* d'après saint Thomas d'Aquin.

La loi éternelle est la raison divine ou la volonté de Dieu, par laquelle il nous commande d'observer l'ordre naturel de la création, et nous défend de le transgresser : *Lex æterna est ratio divina vel voluntas Dei, ordinem naturalem conservari jubens, perturbari vetans.*

La loi naturelle est la participation de la loi éternelle dans l'homme, créature douée de raison. *Lex naturalis est participatio legis æternæ in rationali creatura.*

En marchant dans cette voie nous aboutissons à Celui qui nous l'a tracée ; nous édifions notre perfection ; nous thésaurisons les plus hauts mérites qu'il nous soit donné d'acquérir.

En suivant cet ordre, nous atteignons Celui qui nous l'a prescrit, nous parvenons à notre fin, nous obtenons notre félicité, Dieu, qui seul en est l'objet.

En dehors de Dieu rien ne peut pleinement nous satisfaire ; aucun objet ne peut égaler et combler notre puissance cognoscitive et affective ; nous connaissons et nous aimons mieux, nous aspirons et nous avons droit à mieux, nous sommes obligés de chercher mieux, il nous faut absolument mieux.

Notre perfection et notre bonheur dans cette vie qui est la voie consistent :

La perfection, dans l'accord de nos actions avec leur règle, la loi naturelle, reflet de la loi éternelle, et avec les autres lois qui en dérivent, promulguées, soit par Dieu, soit par ses légitimes représentants ;

Et le bonheur, dans la possession de Dieu, parfaite de droit, imparfaite de fait, car ici-bas nous connaissons Dieu qu'imparfaitement, cette connaissance étant purement abstractive et non intuitive.

Malgré cela, le bonheur dérivé de la connaissance abstractive parfaite, serait notre bonheur parfait, dans l'ordre naturel. Notre capacité naturelle, en effet, se borne là ; nous n'avons pas de droits supérieurs.

Cependant, quoiqu'il n'y ait rien de positif dans notre nature pour un bonheur surnaturel, propre uniquement et exclusivement de Dieu, infiniment supérieur à celui qui nous est dû, rien ne s'oppose à l'élévation purement gratuite de la nature humaine à cet ordre incréé, infini, surnaturel. Ce qui était possible, Dieu l'a fait. C'est Dieu, vu intuitivement, qui sera après l'épreuve victorieusement subie, notre récompense et l'objet de notre bonheur, dans la vie future. Bonheur et vie qui sont la participation de la vie et du bonheur de Dieu lui-même.

Mais pour les besoins de la vie matérielle et surtout pour la perfection de son intelligence et de sa volonté, l'homme a besoin du secours de ses semblables. Seul, il n'obtiendrait ni la perfection à laquelle il doit aspirer, ni sa fin dernière, (moralement parlant).

Aussi est-il naturellement sociable, c'est-à-dire qu'il (tous les hommes) est obligé par la loi naturelle de vouloir pour ses semblables, le bien qu'il veut pour lui-même et par conséquent, de le leur procurer selon ses moyens, positivement, en favorisant leurs droits, négativement, en ne les lésant pas. Cette obligation qu'il ne peut décliner ni en principe, ni pratiquement, le conduit de fait à la Société, dans le sein de laquelle, et pour en faire partie, il est par sa nature, appelé à vivre.

« Nous appellerons *sociabilité*, dit Taparelli, cette impulsion raisonnable par laquelle l'homme est obligé de vouloir le bien pour les autres hommes, et d'y coopérer avec eux. » La sociabilité (faites le bien à autrui) est l'application du premier principe moral (tendez à l'ordre, tendez à la perfection). Elle est le premier principe de tous les devoirs sociaux.

Puisque l'ordre est le plus grand des biens auxquels l'homme aspire sur la terre, la sociabilité a principalement pour but de communiquer aux autres le bien de l'ordre ; et elle lui subordonne tout autre amour.

Ces principes immuables peuvent de prime-abord paraître étrangers à notre sujet. On verra, au contraire, qu'ils sont très nécessaires pour comprendre et réfuter les théories d'Israël.

2

Carpentras Ier

La première des sociétés, unie dans ses fondateurs par un lien naturellement indissoluble, base et pépinière de toutes les autres sociétés, c'est la société conjugale, la famille, ou société domestique.

C'est parce que l'institution naturelle de la famille est pour nous une force et une protection, en même temps qu'une école où nous recevons la formation physique et morale pour les luttes de la vie, qu'elle devient un obstacle pour le développement et le libre exercice du droit Juif.

L'homme, par conséquent (le Juif) attaquera l'animal (nous) dans son simulacre de famille humaine.

Il inventera et fera imposer par une loi, le divorce (un divorce genre juif), qui brisent le lien matrimonial, détruit en même temps la stabilité, la prospérité et l'amour du foyer domestique et de l'union conjugale.

L'enfant n'arrivera même pas, dans bien des cas, à connaître l'obéissance et le respect, dus aux auteurs de ses jours, et, après avoir été étranger a sa famille, il sera encore traité en étranger dans le pays de ses pères, par ces mêmes Juifs cosmopolites, naturalisée d'hier, dont il sera devenu l'esclave.

Le promoteur de ce genre de divorce, c'est Carpentras Ier, cette ébauche mal achevée.

Voici comment ce *chand* d'orviétan pour la régénération de la race, a formulé le plus bel argument qu'il a tiré de sa bosse ; « *Le mariage est la cause de la dégénérescence de la race.* »

Est-il cocasse ce Juif biscornu, moitié proboscidien, moitié dromadaire, parlant de régénération par le divorce !

Il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu. Te croirais-tu donc le rival d'Apollon ! Pour la réalisation de ce beau rêve tu aurais dû attendre au sixième divorce (quelle régénération alors !) de papa pour faire ton entrée dans ce monde. Va donc infection des écuries de la République, on ne pouvait pas moins attendre de toi.

Le voilà l'Israélite (car c'en est un) professeur de divorce à l'usage des Chrétiens, de nos mères, de nos filles, de nos sœurs.

Ce n'est pas dans nos institutions, ni dans notre tempérament d'être comme ces nomades de la patrie, les nomades du mariage.

Pour eux ils n'ont rien à perdre, ne considérant dans le mariage que l'usage et la prolifération. Dés que l'objet ne plait plus, ils le changent contre un autre : « Oh ma bédite Répecga, ma jère Rajel ! Fulez-fus gue nous nus aimions bour guelgues années, bur guelgues mois, bur guelgues churs beut-être ! — Fui, mon tous Apraham ! »

Pour quel motif peut-on divorcer demande le *traité* XVI, *Gittin*, 90, a. ? Et il répond :

« Si votre femme a laissé brûler les légumes ; si vous en avez trouvé une plus belle ; ou si elle n'est pas honnête. »

Le don de soi-même à l'être bien-aimé sans réserve et sans retour, l'amour éternel, le sacrifice, sont pour eux chose inconnue.

Qu'il trafique donc de la poudre sans fumée, ce patriote sans pareil, capable de rester huit jours caché dans une malle au moment du danger, ou bien qu'il nous débite son boniment sur son merveilleux *Macassar*, régénérateur de la chevelure :

CHANGEMENT DE DOMICILE

MACASSAR NAQUET

Huile végétale, seule reconnue infaillible
Pour embellir Et régénérer les cheveux.

I, place de l'Opéra, ci-devant Palais-Royal, 132.

mais qu'il cesse de profaner nos familles chrétiennes et nos légitimes amours.

Son patriotisme n'a pas dégénéré avec le temps ; il n'a rien perdu de sa pureté.

Voici en effet deux lettres publiées par la *Libre Parole* du 13 décembre 1896. C'est M. Naquet qui écrit à M. Louis Martin, publiciste franc-maçon, et dans lesquelles l'apôtre du boulangisme étale au grand jour ses sentiments anglophiles.

Première lettre :

Paris le 8 octobre 1896

« J'ai lu *Jeanne d'Arc*. C'est parfait. Vos idées sont conformes aux miennes. Quel grand peuple *nous* ferions, l'Angleterre et *nous*, unis en une seule nation si Jeanne d'Arc n'avait pas existé. »

Il ne dit pas la France et l'Angleterre, l'Angleterre passe avant. Naquet a déjà oublié Floquet et son ; Vive la Pologne, monsieur ! Vraiment, on ne comprend pas.

Le même jour.

Naquet à Louis Martin :

« … Je terminais en vous adressant tous mes compliments sur *Jeanne d'Arc*. Je partage entièrement votre manière de voir et je ne puis songer sans tristesse au grand peuple que nous ferions si l'Angleterre et la France

constituaient une seule nation dont, par suite, pendant six siècles, les efforts se seraient confondus au lieu de se neutraliser. Mais je vous prie de ne rien imprimer de ces compliments ; nous vivons dans une époque où tout est dénaturé et où l'on ne manquerait pas de m'accuser de manquer de patriotisme à cause de ces sentiments éminemment patriotiques que l'on ne comprendrait pas. En ma qualité d'homme politique visé, depuis le boulangisme, par toutes les mauvaises volontés, je dois me garder contre la calomnie. »

Aucun Français ne pense à attaquer M. Naquet par la calomnie. Le vrai calomniateur ici n'est-ce pas M. Naquet qui se calomnie lui-même ? Car d'un côté il est animé, dit-il, de sentiments éminemment patriotiques (ce dont nous ne doutons pas) et d'autre part en lisant ses lettres sans les dénaturer — il n'y aurait aucun avantage à cela — ne semble-t-il pas qu'il en veut à l'indépendance de la France ? ne dirait-on pas qu'il regrette même que la noble héroïne qui l'a délivrée du joug de l'Anglais ait existé ? Je le répète, le besoin de dénaturer ses lettres ne se fait pas sentir, mais si elles ne sont commentées par N. Naquet lui-même, peut-on comprendre ce que signifient ces sentiments éminemment patriotiques ? Et à notre tour ne devons-nous pas regretter qu'il n'ait été contemporain de Jeanne d'Arc pour lui conseiller de ne pas bouter les Anglais hors de France ? M. Naquet se rapporte probablement au temps de Charles VII, car de nos jours, il ne voudrait pas du joug anglais. Mais en 1430 les ancêtres de Naquet n'étaient pas citoyens français. De quel droit donc ces citoyens du ghetto auraient-ils pu dire : *nous* : quel grand peuple *nous* ferions si, etc.… Naquet d'ailleurs s'il avait existé alors, n'aurait pas osé tenir ce langage qu'il cherche à tenir secret même aujourd'hui ; non seule-

ment on ne l'aurait pas compris ; mais on l'aurait pris en mauvaise part et le premier Français venu aurait envoyé Naquet et sa bosse et ses sentiments éminemment patriotiques rouler dans le ruisseau.

Il se rencontre des gens pour soutenir que l'asservissement de la France à l'Angleterre est le but poursuivi par la Juiverie cosmopolite. Pour les Juifs, disent-ils, le catholicisme avec sa doctrine de charité, d'héroïsme et de sacrifice, le catholicisme, c'est l'ennemi. Voilé pourquoi concluent-ils, les Juifs voudraient la France protestante sous le talon de John Bull. Mais en voilà assez de M. Naquet, de son divorce et de ses sentiments.

Quant à la guerre acharnée contre la famille et le mariage chrétiens et qui doit se poursuivre sans trêve ni merci, tous les Israélites sont d'accord. Les Juifs eux-mêmes nous apporteront leur témoignage pour prouver cette si grave assertion.

Sir John Readclif, dans son ouvrage intitulé : (*Compte rendu des événements politico-historiques survenus dans les dix dernières années*) porte à notre connaissance, le discours d'un grand rabbin, dans lequel sont dévoilés la tactique, le plan d'attaque, et les conseils adressés à tous les Israélites de l'univers dans des circonstances extrêmement solennelles.

Ce discours débute ainsi :

« Nos pères ont légué aux élus d'Israël le devoir de se réunir, au moins une fois chaque siècle, autour de la tombe du grand maître Caleb, saint rabbin Symeon-ben-Jhuda, dont la science, livre aux élus de chaque génération, le pouvoir sur toute la terre (excusez du peu) et l'autorité *sur tous les descendants d'Israël*. Voilà dix-huit siècles (il n'y a qu'une dizaine d'années qu'eut lieu cette réunion), voilà dix-huit siècles que dure la guerre du peuple d'Israël

contre cette puissance qui avait été promise à Abraham, mais qui lui avait été ravie par la Croix. »

Au sujet de la haine qui anime Israël contre la famille du non-Juif en général, et spécialement centre la famille catholique, il s'exprime en ces termes :

« Il serait désirable que les Israélites s'abstinssent d'avoir pour maîtresses des femmes de notre sainte religion, et qu'ils les choisissent pour ce rôle parmi les Vierges chrétiennes.

« *Remplacer le sacrement du mariage à l'Église par un simple contrat devant une autorité civile quelconque, serait pour nous d'une très grande importance*, car alors les femmes chrétiennes affluераient dans notre camp. »

Préservez d'abord, M. le rabbin, le monde féminin de la Juiverie, dans lequel se recrute la première aristocratie de la prostitution.

« Une fois maîtres absolus de la Presse nous pourrons changer à notre gré les idées sur l'honneur, sur la vertu, sur la droiture de caractère, et *porter la première atteinte et le premier coup à cette institution sacro-sainte jusqu'à présent, la famille, et en consommer la dissolution.* » Concubinage légal et prostitution, tel est le sort rêvé pour les non-Juives, par Israël.

3

Cas dans lesquels le mariage légitimement contracté, peut être annulé.

Nous disons donc, conformément à la doctrine de l'Église, que le mariage est indissoluble, de droit naturel et que, aucune autorité purement humaine ne peut, en au-

cun cas, empêcher que l'union matrimoniale qui suivrait celle quelle prétendrait avoir annulé, ne soit un adultère.

Cependant, comme le droit naturel sur lequel est basée l'indissolubilité du lien conjugal est un droit dit *secondaire*, Dieu, qui est l'auteur du mariage, peut pour de justes et de graves raisons, déclarer cette indissolubilité, non existante.

Le droit naturel primaire ne souffre jamais d'exception ; par exemple, le mariage entre les parents et leurs enfants, nul en vertu du droit naturel primaire, ne peut être légitimé dans aucun cas ; tandis que le droit secondaire peut être abrogé, selon que nous l'avons indiqué plus haut.

Dans le passé, le mariage pouvait être annulé par le *libelle de répudiation* que Moïse accorda aux Juifs, selon le pouvoir que Dieu lui avait communiqué.

Ce privilège n'existe plus depuis que Dieu, a abrogé la loi mosaïque par la loi évangélique.

À l'égard des infidèles, c'est-à-dire, de toute personne mariée qui se convertit à la foi chrétienne, il existe pour l'annulation de leur mariage contracté avant leur baptême, ce que l'on appelle, *le privilège de la foi chrétienne.*

Voici quelles sont les conditions de l'annulation du mariage des infidèles devenus chrétien :

Toute personne mariée, non baptisée, Juifs, Musulmans, etc., etc. , peul se marier :

1⁰ Si l'autre partie reste dans l'infidélité et ne veut pas cohabiter ;

2⁰ Ou si elle ne veut cohabiter sans offense du Créateur ;

3⁰ Après son baptême ;

4⁰ Avec une personne chrétienne (16 janvier 1863, *sacr. congr. de Propag. Fide*)

Dans ces conditions la partie convertie peut se remarier ; *par ce nouveau mariage* le lieu ancien est brisé et dès lors même le conjoint resté infidèle peut convoler en secondes noces.

Pour les chrétiens :

Tout mariage *consommé* est toujours indissoluble. Quant au mariage *non consommé*, il peut être cassé :

1⁰ Par la profession religieuse *solennelle* de l'une des deux parties ; si les vœux ne sont pas solennels la dispense accordée par le Pape est nécessaire. Dans ces cas également, l'autre consort peut se remarier ;

2⁰ Les raisons pour lesquelles le Souverain Pontife peut encore dissoudre le mariage non consommé doivent être toujours essentiellement graves, par exemple :

Le danger de l'incontinence, auquel donne lieu :

Le refus, par l'une des parties d'accomplir les devoirs intimes du mariage ;

L'emprisonnement à perpétuité, ou de longue durée de l'un des conjoints ;

Un empêchement physique, etc.

Par elles-mêmes, ces causes ne suffisent pas ; la dispense papale est toujours nécessaire.

II

Deuxième conséquence de l'esprit juif.

Les non-Juifs n'ont pas le droit de propriété.

1

Le Code rabbinique et les biens des non-Juifs.

D'extraction plus ou moins noble, êtres doués de raison ou non, toujours est-il qu'il nous faut vivre et nous procurer les moyens d'existence.

Mais ce serait encore-là, ne pas compter avec le Roi de la création, « Israël, à qui Dieu, a donné toute puissance, sur les biens et le sang de tous les peuples. » (*Talm. Seph.* J. K. F. 25.)

Aussi, clame-t-il, le Goy est mon bien, ma chose, il ne vivra que par mon bon plaisir.

« Les biens des non-Juifs sont comme les choses abandonnées, comme le sable de la mer, comme un désert ; le premier occupant en sera le véritable propriétaire. » (*Baba Baria*, dans *Pfefferkorn. Dissert. phil.* p. 11.)

À plus forte raison il est permis de s'approprier tout ce que perd le non-Juif ; « lui restituer ce qu'il a perdu, ce serait se rendre indigne du pardon de Dieu. » (*Talm. Baba Koummah.* f. 29.)

Car « rendre au Goy ce qu'il a perdu, c'est commettre un péché ; l'erreur de compte qu'il fait à son détriment, rentre dans le même cas que ce qu'il perd. » (Maïmonide, *de la Rapine*, etc. chap. XI.)

M. Bernard Lazare exposant la doctrine du *Talmud* sur ce point, écrit : « Les autres hommes sont placés au-dessous des Hébreux ; ils n'ont droit que par pitié à la munificence divine, puisque, seules, les âmes des Juifs descendent du premier homme.

« Les biens qui sont délégués aux nations, appartiennent en réalité à Israël, et nous voyons Jésus, lui-même, répondre à la femme grecque :

« Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants pour le jeter aux petits chiens. » (*L'Antisémitisme*, etc., p. 9.)

Autant de mots, autant d'erreurs colossales.

Dans quelle philosophie les auteurs du *Talmud* ont-ils trouvé que l'âme humaine, substance spirituelle, est communiquée à l'homme par la génération ?

Et les petits chiens, dont les biens appartiennent en réalité à Israël ? *Et nous voyons Jésus, lui-même*, faire aux apôtres ce commandement : Prêchez l'Évangile à toutes les nations. Or, il est à croire que pour *Jésus, lui-même*, ce ne sont pas des chiens, ceux qui embrassent sa foi, mais bien ceux qui ne croient pas en lui : *Foris canes*, à la porte les chiens, dit saint Jean apôtre, se référant à eux. Continuons.

Par conséquent, la question est nettement tranchée : Autant de propriétés des Français, autant de biens mal acquis, illégitimes, défraudés à Israël, et au contraire autant de vols commis par les Juifs au préjudice des Français, autant de biens rentrés en la possession de leurs seuls et véritables propriétaires.

« Les richesses dont Israël ne s'est pas encore emparé, dit le *Talmud*, retardent l'accomplissement de ses inénarrables destinées, en fortifiant la main des esclaves. » Nous voila esclaves maintenant.

« Tous les moyens sont licites pour dépouiller les in-

justes détenteurs des biens terrestre, à la seule condition de ne pas compromettre la bonne réputation du peuple élu. »

De là ces crimes, d'une perversité si consommée, dont l'Israélite Cerfbeer fait l'énumération : « L'escroquerie, le faux, l'usure, la captation, la banqueroute frauduleuse, la contrebande, la fausse monnaie, la tromperie en matière de recrutement, le stellionat (1), la concussion, la fraude, le dol enfin sous toutes les formes et avec toutes les aggravations. » Il faut rendre cette justice à l'Israélite Cerfbeer que, pour être un bon panégyriste d'Israël, il est un bon panégyriste d'Israël.

Inutile d'ajouter ici des faits, chaque jour apporte son contingent. On n'a qu'à lire principalement les ouvrages de Drumont, *La libre Parole*, *La Gazette des tribunaux*, les *Chroniques judiciaires*… On y trouvera le secret des immenses fortunes juives et de la rafle, aussi bien des millions du capitaliste que du modeste pécule du petit épargniste français.

Aux autres titres peu flatteurs qui conviennent, hélas ! à la période de ces vingt-cinq dernières années et qui devraient exciter en nous, le regret et la honte de notre grandeur, de notre prospérité et de nos libertés perdues, (n'y aurait-il que la loi scélérate) on pourrait ajouter celui-ci :

Histoire des fabuleuses razzias financières et de la tonte jusqu'à l'os opérées impunément par Israël sur l'État et sur les citoyens français.

---

1. — Note de Lenculus — Concept juridique recouvrant sous ses termes l'aliénation du bien d'autrui ou la constitution d'une hypothèque sur le bien d'autrui, ou, lors d'une vente, le fait de cacher à l'acquéreur l'existence d'une hypothèque grévant l'immeuble. Le stellionat est un délit civil sanctionné par la nullité de l'opération.

2

Le *Kahal* ou tribunal d'expropriation des biens des non-Juifs et d'exploitation de leurs personnes.

La description du *Kahal* (Kalixt de Wolsky, *La Russie juive*) nous initie plus intimement aux secrets du droit israélite et nous montre ce que sont partout, pour Israël, non seulement les biens, mais même les personnes des étrangers à sa nationalité.

Ces détails sont tirés du *Livre sur le Kahal* publié en langue russe, à Vilna, en 1870, par Brafmann, Israélite converti.

Ce *livre sur le Kahal*, dit l'auteur de *La Russie juive*, a jeté une telle perturbation parmi les Juifs qui habitent la Russie, par la révélation de leurs plus intimes secrets, que, en très peu de temps, tous les exemplaires de la première édition ont été achetés par les Juifs eux-mêmes, et par eux détruits, ou brûlés, ou cachés.

Cependant, de Wolsky a pu préserver l'un de ces volumes, de l'autodafé auquel il était destiné.

« C'est un recueil d'extraits traduits de différentes langues (donc le *Kahal* fonctionne dans tous les pays, du moins ne pourrait-on pas le croire ?) et de différentes époques ce qui fait son mérite et garantit sa sincérité. »

« On a beaucoup écrit, nous a dit de Wolsky, sur une corporation très nombreuse, très puissante, par les capitaux dont elle dispose, et qui, à la faveur du droit d'asile et des droits civils dont elle jouit partout s'est constituée en un État à part, dans chaque État. Fractionnée dans chaque localité, en population autonome, elle obéit à une sorte de gouvernement occulte, tant administratif, que judiciaire, représenté, l'un par le Kahal, ou commission administrative, et l'autre, par le Bet-dine ou tribunal judiciaire. »

Cette corporation, c'est tout Israël, disséminé de corps, mais uni d'esprit, de but et de moyens.

Le *Kahal* est investi partout, d'un double droit incontesté, droit sur les personnes, droit sur les biens et propriétés des non-Juifs.

« Dans les actes et documents cités du *Livre sur le Kahal* on verra que le Kahal, dans chaque district qu'il gouverne despotiquement, vend aux Juifs, *Hazaka* et *Meropiié*, c'est-à-dire le droit d'exploiter non seulement la propriété mobilière, appartenant à des individus qui ne sont pas des Juifs, mais encore les personnes elles-mêmes. » Brafmann.

Le Kahal, par conséquent, s'attribue le droit de vendre et vend en réalité aux Juifs, des propriétés appartenant à des étrangers. Mais dans quel sens ?

L'Israélite vous répondrait, s'il pouvait trahir les secrets du *Talmud*, que pour des raisons connues de lui seul, ces propriétés sont assimilées à un désert libre, appartenant à Israël, ou bien à un grand lac libre dans lequel, celui-là seul, peut jeter ses filets, qui en a acheté le droit du Kahal.

« À qui n'est pas initié aux secrets ténébreux, au machiavélisme du Kahal, cette vente, dit de Wolsky, peut sembler une énigme inexplicable.

« En effet, continue-t-il, supposons que le Kahal, selon les attributions qu'il s'est données, vend au Juif $\mathcal{A}$, la propriété d'un individu non-Juif $\mathcal{B}$, propriété qui, selon les lois du pays, appartient inviolablement à ce dernier.

« Cette vente a été faite, cela va sans dire à l'insu, et sans le consentement du véritable propriétaire.

« Ici se présente cette question : quel profit peut tirer le Juif $\mathcal{A}$, du droit sur la propriété que lui a vendue le Kahal, droit pour lequel il a payé ?

« Le non-Juif $\mathcal{B}$, ne cédera pas sa propriété au Juif $\mathcal{A}$ par cette seule raison, que le *Kahal* a investi ce dernier

d'un prétendu droit de propriété, et le Kahal, de son côté, n'a pas le pouvoir d'exproprier le non-Juif *B*…

« Qu'a donc acheté le Juif *A*, et pourquoi a-t-il versé à la caisse du Kahal, le montant de l'acquisition de la propriété appartenant au non-Juif *B* ? C'est le *Hazaka*, que le Juif *A* a acheté du Kahal, c'est-à-dire le droit exclusif d'exploiter la propriété de l'individu *B*, de pouvoir lui seul louer la maison et y exercer un commerce quelconque, de sous-louer lui seul aux autres Juifs les parties de la propriété dont il ne saurait faire l'emploi ; d'avoir le droit exclusif de prêter à usure au propriétaire ainsi qu'aux autres locataires de la maison ; enfin (comme le spécifie l'acte de vente effectué par le *Kahal* au profit du juif *A*), *d'employer tous les moyens possibles et imaginables, de se rendre le plutôt qu'il pourra, le véritable maître de la propriété, dont il a acheté le droit d'exploitation*. Lorsque le *Kahal vend le droit de Meriiopé* (individu non-Juif) c'est-à-dire l'exploitation de l'individualité d'une personne non-Juive qui ne possède point de propriété, il est dit dans l'acte de vente que :

« L'acheteur seul, a le droit de prêter à usure à l'individu non-Juif, dont l'exploitation lui a été vendue ;

« Il est défendu aux autres Juifs d'entrer, de quelque façon que ce soit, en affaires avec cet individu ;

« L'acheteur seul, peut et doit inventer tous les moyens d'embrouiller la situation de cet individu afin de le conduire plus sûrement et le plus vite possible à la ruine, voire même au déshonneur ; car les propriétés des Goyim, ainsi que les Goyim eux-mêmes, sont, selon les lois juives, *Hefker* (libre exploitation) jusqu'à la ruine.

Les nombreux actes et documents que Brafmann cite à l'appui de ces déclarations, lèvent le rideau qui, depuis tant de siècles, cachait aux yeux du monde, le secret im-

pénétrable du royaume d'Israël ; ils éclairent cette obscurité profonde dont se voile la juiverie, et, pour la première fois, *Heder Kahal* (la chambre du Kahal) sort des ténèbres souterraines et révèle les actions de ce tribunal secret *auquel, dans tous les temps et dans tous les pays, la population juive a été et reste aveuglément soumise.* » De Wolsky.

Sur ces matières, ne nous fions pas aux consultations et aux avis des professionnels de l'économie politique. Nous ne savons que trop que ces faux pontifes d'une science illusoire, ne font guère qu'envelopper sous des mots spécieux, l'immorale et cynique théorie de cette académie des sciences morales et politiques, qui a pour Dieux, Mammon et Malthus.

« Le Juif les paye pour maximer les malfaisantes pratiques d'Israël ; ils obéissent et on les décore.

« Cet immense système d'escroqueries, de mensonges et de fraudes, ce n'est que la continuation des brigandages des premiers âges, des razzias de Bédouins, des rapts de troupeaux, des enlèvements d'hommes libres que l'on transformait en esclaves.

« Présidant à cela, on aperçoit le vieil Israël qui, avec une implacable persévérance, avec l'inexorable universalisme dont parlent les *Archives israélites* poursuit la promesse de la domination universelle qui lui fut faite par ses prophètes, en oubliant que le crime du Golgotha a tout effacé, pour imprimer sur le front des Maudits, le signe de la réprobation. » Drumont, *Libre Parole*, 28 févr. 96.

III

Troisième conséquence qui découle de l'esprit Juif ou de la définition du Juif.

Exclusion du Goy d'une destinée éternelle.

1

La vérité et la vertu, ennemies du Juif.

Pas plus que pour la famille et pour le droit de propriété, le non-Juif n'est constitué pour une fin immortelle son âme ne survit pas à son existence terrestre

Bipède perfectionné ; supérieur au singe par sa forme extérieure, il est permis de dire de lui, comme de tout autre sujet du règne purement animal : morte la bête, mort le venin. Ainsi l'ont décrété les enfants de Jacob.

Connaissant les instincts du Juif, son insatiable cupidité, sa lâche arrogance d'être soi-disant supérieur et sa rage de domination tyrannique et universelle, ce dogme se comprend. Issu des entrailles de la race (rien de la raison), c'est une pièce sur un vieux vêtement, cousue de fil blanc.

« Voilà l'obstacle dit Juda : Si nous permettons aux Goyim, de tendre à un bonheur éternel, fait de l'agrégation de tous les biens, et répondant aux exigences d'une âme spirituelle, aussi bien qu'a la justice et à la bonté de Dieu ; s'ils conforment leurs actes aux prescriptions de la Sagesse et de la Justice éternelles, dont la loi naturelle est la promulgation ; si, distinguant entre la lumière et les ténèbres, entre le bien et le mal, ils aiment la vertu et ré-

prouvent le crime, ils seront tentés *de croire que c'est arrivé* ; qu'ils sont véritablement des hommes ; qu'ils doivent jouir chez eux, au moins des mêmes droits et privilèges qu'Israël ! Autant vaudrait brûler le *Schulchan Aruch*.

« Non, cela ne sera pas. À la niche le chien ! L'os que je voudrai bien te jeter, ô Goy, moi Israël, ton maître : voilà ton bonheur, et quand tu auras cre…cessé de vivre, tout ce qui est de toi, avec ta folie d'immortalité, d'éternité et de grandeurs célestes, sera enfoui sous quelques pieds de terre. À mort le meilleur des Goyim ! »

Ils voudraient faire de nous autant d'esclaves à leur merci, ou même, nous exterminer jusqu'au dernier, pour se conformer aux prescriptions de leurs législateurs, mais, renvoyant, et pour cause, la réalisation de ce désir, à la venue du Messie, prochaine d'ailleurs, à les en croire, ils sont obligés en attendant, d'user de ménagements, de ruses et de manœuvres hypocrites, dans des pays où ils ne sont que quelques centaines de mille, comme en France, sur une population dont les 95 % sont chrétiens.

Leur situation est donc celle-ci :

Malgré que leur loi formelle est : « qu'ils doivent exterminer le meilleur des non-Juifs ; qu'il n'est pas juste (à leur point de vue) d'user de miséricorde envers nous, il leur est permis d'être hypocrites à notre égard, quand l'homme (le Juif) le juge nécessaire, ou bien, s'il a peur. (*Tr. Sota*, f. 41.)

M. Bernard Lazare lui-même, dans son *Antisémitisme*, p. 291, plaidant le pour et le contre, nous dit. « Chez les Juifs, dit-on, ces préceptes de férocité inouïe, du *Talmud*, ne représentent que des opinions personnelles, on trouverait à côté d'eux, des formules morales, aussi humaines, aussi fraternelles (oui Monsieur, mais exclusivement en faveur des hommes, des Juifs, encore une fois) aussi pitoyables que les formules chrétiennes. C'est exact, et dans

l'esprit des Pères qui écrivirent ces sentences, réunies dans le *Pirké Ahoth*, ces sentences humanitaires eurent un sens général, mais le Juif du moyen âge, qui les trouva dans son livre, leur attribua un sens restreint ; il les appliqua à ceux de sa nation. » M. Bernard Lazare ne veut pas remarquer, que ce ne sont pas les Juifs du moyen âge, mais le *Talmud* lui-même qui, depuis des siècles avait fait cette restriction, en faveur *« du peuple élu, de la nation divine. »* M. Bernard Lazare en donne lui-même la preuve.

« Pourquoi, continue-t-il, pourquoi cette restriction ? Parce que ce livre, le *Talmud*, contenait (contient) aussi des préceptes égoïstes, féroces et nationaux dirigés contre les étrangers. Conservés dans ce livre, dont l'autorité fut (est) immense, dans ce *Talmud* qui fut (est) pour les Juifs un code, expression de leur nationalité, un code qui fut leur âme et le créateur de leur race, (malgré que c'est la race qui a créé le *Talmud*) ces affirmations, cruelles ou étroites, acquirent une force sinon légale, du moins morale. Le Juif talmudiste qui les rencontra leur attribua une valeur permanente, il ne les appliqua (applique) pas seulement aux ennemis grecs, romains et minéens, il les appliqua à tous ses ennemis, il en fit une règle générale vis-à-vis des étrangers à son culte et à sa loi, à ses croyances. Un jour vint où le Juif en Europe n'eût qu'un ennemi : le chrétien, qui le persécutait, le poursuivait, le massacrait, (pour ses crimes) le brûlait, le martyrisait (en guise de représailles). Il ne put donc pas éprouver pour le chrétien un sentiment bien tendre, d'autant plus que tous les efforts de ce chrétien tendaient à détruire le judaïsme, à abolir cette religion (les meurtres rituels, l'usure, etc., etc.) qui était désormais la patrie juive. Le goy des Macchabées, le minées des docteurs, devint le chrétien, et au chrétien on appliqua (applique) toutes les paroles de haine, de colère, de désespoir furieux qui se trouvaient (se trouvent) dans

le livre. Pour le chrétien, le Juif fut l'être abject, (ses principes et sa conduite) mais pour le Juif, le chrétien fut le Goy, l'abominable étranger (chez lui), celui qui ne craint pas les souillures, (il craint et fuit le vol, l'usure, les monopoles, les coups de bourse, etc.) celui qui maltraite la nation élue, *celui par qui soufre Juda*. (Et Judas ?) Ce mot Goï renferme toutes les colères, tous les mépris, toutes les haines d'Israël persécuté, (traître et voleur) contre l'étranger (chez nous), et cette cruauté du Juif vis-à-vis du non-Juif est une des choses qui montre le mieux combien l'idée de nationalité était vivace chez les enfants de Jacob (vivant parmi les nations qui n'étaient pas la leur). Ils croyaient, ils crurent toujours être un peuple. Le croient-ils encore aujourd'hui ? »

En effet, M. Bernard, toute la question est là. Comment vous y prendrez-vous pour établir le contraire, malgré l'évidence des faits ? Comment ferez-vous pour nous prouver, ne serait-ce que par quelques exceptions, que les Français, n'importe à quelle époque, et de nos jours plus que jamais, ont fait, ou font autre chose que d'user *du droit de légitime défense à l'égard des Juifs*, ou Israélites, comme il vous plaira ?

Inutile de faire remarquer que les mots entre parenthèses, ne sont pas de M. Bernard Lazare. Nous en avons démontré la vérité dans le paragraphe qui a pour titre : Le *Talmud* fait toujours loi pour la nation juive.

Pour ce qui le concerne, Israël, a obtenu d'abord avec les droits du citoyen, la confirmation de la liberté de son culte. Mais après, Tartufe de la liberté, et sous le prétexte de la liberté de conscience, par la plus odieuse des contradictions, le franc-maçon aidant, il a proscrit toutes les manifestations, sur la voie publique, du culte de la presque totalité des Français, contrairement à la cou-

tume, très louable, très aimée, et au droit, confirmé par quatorze siècles d'exercice.

Vous qui prenez des mesures d'exception contre les catholiques, devrions-nous dire aux Juifs, inspirateurs et fauteurs de ces persécutions, ne profanez pas la liberté, en les édictant en son nom. Ces actes, dans un pays catholique comme la France, peuvent-ils être appelé : un développement du principe de liberté ? Ne ressemblent-ils pas plutôt à un abus de pouvoir ? Si, d'après vos propres paroles, il s'agit réellement de liberté, promenez votre bœuf gras, déployez vos bannières, chantez vos professions de foi, dans les rues et sur les places publiques, mais laissez-nous libres. Puisqu'il est prouvé qu'il n'y a dans notre culte ou dans sa libre et publique manifestation, chez nous, dans notre France, ni conspiration contre l'État, ni insulte aux croyances des autres citoyens français, nos frères que nous respectons et que nous aimons, nous prétendons être libres, comme vous, dans l'exercice de notre droit, n'empiétant en rien, sur celui de nos voisins. Vous tenez, vous, à votre libre pensée et à sa publique manifestation : Nous sommes, sur ce terrain, au moins vos égaux.

Hélas ! Il parait que notre culte n'est qu'une idolâtrie fondée sur l'ignorance.

Il a le tort d'être fondé sur l'accomplissement, à la lettre, des prophéties messianiques, c'est-à-dire, sur des *prédictions certaines* (puisqu'elles se sont réalisées) qui ne peuvent avoir que Dieu lui-même pour auteur.

Elles avaient, en effet, pour objet, des faits futurs dépendants d'agents libres (et nullement, des faits, dont la cause est un agent nécessaire, comme par exemple, la prévision d'une éclipse, etc.) dépendants, dis-je, d'agents libres, et qui ne devaient exister que plusieurs siècles après la prédiction.

Il a fait son temps notre culte, puisque sa vérité est confirmée par des miracles opérés en sa faveur. Or le miracle, Dieu seul, peut le produire, il ne peut avoir que Dieu pour auteur, puisqu'il est en effet supérieur aux causes, à leur manière d'agir, et à l'ordre de toute la création.

Enfin le culte catholique est agonisant, même mort, peut-être, à cette heure. Et les causes de son décès ? Ces causes sont, outre celles énumérées plus haut ;

1° la vérité de sa doctrine reconnue par l'élite des savants, des artistes, des grands hommes ;

2° la justice et la sainteté théorique et pratique de ses lois et de ses conseils, suivis par les grands saints, l'honneur du genre humain.

Rien n'y fait. Ils voudraient qu'un même tombereau enlevât avec les ordures et la boue des rues, nos crucifix et nos images de la sainte Vierge et des saints. Nos écoles communales, disent-ils, nos casernes, nos prisons, nos hôpitaux, ne seront plus déshonorés par la présence des prêtres et des sœurs. À ceux-là, malgré leur ministère de miséricorde, de paix et de pardon, ils leur ont mis l'arme au bras, le sac au dos. À celles-ci ils leur prennent des mains le pain des pauvres. Nos Lacordaire, nos Bourdaloue, nos nouveaux Vincent de Paul, ils les ont expulsés de leurs maisons, dans leur pays.

Pour faciliter leur œuvre de progrès et de civilisation, c'est-à-dire la domination du Juif, ils voudraient, s'ils le pouvaient, nous donner pour chefs spirituels, cette espèce de chiens muets dont, parle l'Écriture, qui, loin de nous donner l'éveil à leur approche, lécheraient la main de ceux qui les tiendraient en laisse. En un mot, à la mitre, ils voudraient bien ajouter encore la muselière, comme cadeau de joyeux avènement. Est-ce M. Dumay qui me démentira ?

2

Résultats de la persécution religieuse à l'instigation du Juif.

Cela nous a valu, dans les quinze dernières années, plus de deux cents décrets, lois, et actes administratifs principaux, par lesquels, le gouvernement de la troisième République, véritable machine dans la main des Juifs (Herz, Arton, Reynach, etc.), a laïcise, ou détruit, les institutions, coutumes et droits religieux, les plus respectables et les mieux fondés. Il se trouve ainsi, que, en fait de persécution religieuse, il n'y a en France, que les Juifs et leurs valets, les francs-maçons qui la pratiquent, tandis que nous les laissons bien tranquilles dans l'exercice de leur culte dont nous rétribuons les ministres, rabbins, etc., sans qu'ils aient pour cela aucun droit, n'ayant point été lésés dans leurs biens, comme le clergé catholique.

Le pouvoir, l'enseignement public, l'armée, la famille, l'assistance publique, l'atelier, etc., ont été laïcisés, ce qui équivaut à : athéisme officiel, suppression de la sanctification du dimanche, de toute prière, de tout signe, de tout acte public de religion, d'enseignement du catéchisme, des maîtres religieux, de l'aumônerie ; introduction du divorce, expulsion des sœurs des hôpitaux, et de plus de dix mille religieux français, de leurs maisons ; confiscation de centaines de chapelles, service militaire de trois ans imposé aux religieux, même prêtres, tandis que le droit d'enseigner leur est enlevé, et, impôt inique pour les ruiner et les détruire ; suppression de plusieurs droits épiscopaux, suppression de traitement, et souvent, poursuites judiciaires contre les prêtres et les évêques les plus fidèles ; service militaire sacrilègement imposé au clergé, promiscuité des cimetières, réduction, et, pour bien des points,

suppression du budget du culte catholique, tandis que ceux des cultes protestant et juif, sont ou maintenus ou augmentés ; prohibition des processions, empiétement de l'État sur le culte divin lui-même, etc. , etc.

Telles sont les suites de la haine la plus atroce et la plus implacable du Juif, de sa haine contre le nom chrétien.

Serpents, race de vipères ! Le père dont vous êtes nés est le démon, leur disait Jésus-Christ, et vous voulez accomplir les désirs de votre père, père du mensonge et homicide dès le commencement. Pourquoi voulez-vous me tuer ?

Saint Jean-Baptiste les appelait aussi, race de vipères, et, saint Étienne, le premier chrétien qu'ils ont tué, les interpellait en ces termes : « hommes de cou raide, à la tête dure, incirconcis de cœur et d'oreilles ! Vous résistez toujours à Dieu. Il en est de vous comme de vos pères, lesquels ont porté le tabernacle de Moloch, et l'astre de leur Dieu Rempham, idoles qu'ils avaient faites pour les adorer. Quel est le prophète que vos pères n'aient persécuté ? Ils ont tué ceux qui ont prédit l'avènement du Juste, envers qui vous avez été traîtres et homicides ! »

L'union qui peut régner entre cette race de vipères, entre ces enfants du diable et les enfante de Jésus-Christ, est la même qui existe entre Jésus-Christ et le diable.

Ce qui exaspère le Juif contre les autres peuples, surtout contre les chrétiens, c'est que, depuis l'origine du christianisme les rôles sont intervertis : lui, Israël, l'élu de la loi du Sinaï et de l'ancienne promesse, n'est plus que le Déicide, le Déchu, le Maudit, sans vouloir jamais ni le reconnaître, ni le comprendra.

Il a vu les Goyim, convertis à la loi de Jésus-Christ, devenir le véritable Israël, l'Israël de la nouvelle alliance, dont lui, Juif, n'était que la figure. Il voit les bénédic-

tions célestes, oubliant la synagogue, tomber en pluie fécondante sur l'Église catholique, ce peuple de la loi de grâce, héritier du Testament éternel dont l'ancien était l'image, et, depuis ce temps, Israël réprouvé, a sur le cœur, ce fiel recuit par les feux de la jalousie et de la haine, dont parle Drumont, et, là où il vomit une goutte de ce fiel, c'est la dévastation.

3

La Franc-Maçonnerie ou l'armée de mercenaires dupés par Israël.

L'or et le pouvoir occulte, mais très réel, sont pour Israël ; les miettes, la parade et les responsabilités sont pour le Maçon, Car nos malheurs, le Juif ne les consomme pas immédiatement par lui-même. Il opère dans le secret et dans la nuit, car, qui fait le mal, hait la lumière. Il recrute des adeptes, nommés Francs-Maçons, parce qu'ils démolissent à l'avantage du Juif, tout ce qui ferait leur prospérité et leur gloire. D'abord il leur fait subir à plusieurs reprises une espèce d'envoûtement de paillasse, saugrenu et idiot ; il leur pétrit le cerveau à sa façon, et puis, il leur impose ses programmes dont les principaux articles, sont l'athéisme, la haine et la destruction du Christianisme, en commençant par le Catholicisme.

À la condition de travailler à la réalisation de son plan (la domination universelle) qu'il promet de leur révéler, mais qu'il tient toujours secret, et qu'ils obéiront aveuglément à ses ordres y compris, dit-on, l'assassinat politique, ils auront fortune et honneurs la dignité sénatoriale, le mandat de député, un portefeuille dans le futur ministère, un poste élevé dans la Magistrature, dans l'Administra-

tion, etc., etc.

Point n'est besoin, avec ce système, d'être un aigle, pour se percher au sommet de l'échelle sociale : à défaut de capacité, une vaine faconde, l'emballement stupide du sectaire, etc., sont une garantie suffisante ; la réalisation méthodiquement progressive des aspirations d'Israël, n'en avancera pas moins sûrement.

M. Bernard Lazare (*L'Antisémitisme*, etc., pages 232 et suivantes) résume, concernant l'origine de la Franc-Maçonnerie, l'opinion (qui est la vraie), des grands auteurs catholiques qui ont traité cette très importante question.

« On conçoit, écrit-il, qu'après les bouleversements produits par la Révolution française, les conservateurs aient été appelés à rendre les Juifs responsables de la destruction de l'ancien régime. Lorsque, la tempête passée, ils jetèrent un coup d'œil autour d'eux, une des choses qui dut le plus les surprendre, fut assurément la situation du Juif. Hier le Juif n'était rien, il n'avait aucun droit, aucun pouvoir, et aujourd'hui il brillait au premier rang ; non seulement il était riche, mais encore, comme il payait le cens, il pouvait être électeur et gouverner le pays. C'était lui que le changement social avait le plus favorisé. Aux yeux des représentants du passé, de la tradition, il parut qu'un trône avait été renversé et des guerres européennes déchaînées, uniquement pour que le Juif put acquérir rang de citoyen, et la déclaration des Droits de l'Homme, sembla n'avoir été que la déclaration des droits du Juif. »

Tout ceci est très bien dit ; c'est la constatation d'un fait matériel. Mais quelle est la raison de ce fait dont les conséquences toutes favorables aux Juifs ont pris contre les Français de si terribles proportions !

M. Lazare va nous répondre par l'examen qu'il fait de la doctrine des auteurs déjà mentionnés.

« Il fallait cependant expliquer comment ce Juif, méprisé et haï, considéré comme une chose, avait eu le pouvoir d'accomplir de telles actions, comment il avait disposé d'une aussi formidable puissance. Ici intervient une théorie, ou plutôt une philosophie de l'histoire, familière aux polémistes catholiques. D'après ces historiens, la Révolution française, dont le contrecoup fut universel, et qui transforma toutes les institutions de l'Europe occidentale, ne fut que le résultat et l'aboutissant d'une séculaire conspiration. Ceux qui l'attribuent au mouvement philosophique du dix-huitième siècle, aux excès des gouvernements monarchiques, à une transformation économique fatale, à la décrépitude d'une classe, à l'affaiblissement d'une forme du capital, à l'inévitable évolution des concepts de l'autorité de l'État, à l'élargissement de la notion de l'individu, tous ceux-là, d'après les historiens dont je parle, se trompent lourdement. »

Effectivement, puisque toutes ces transformations, toutes ces évolutions c'est le Juif qui les a préparées, fait éclore, et menées à l'état actuel par l'action des sociétés secrètes, fondées, inspirées et dirigées par lui. Suivons.

« Ce sont des aveugles qui ne voient pas la vérité : la Révolution fut l'œuvre d'une ou de plusieurs sectes, dont la fondation remonte à la plus haute antiquité, sectes poussées par un même désir et un même principe : le désir de dominer et le principe de destruction. Ces sectes ont procédé suivant un plan nettement déterminé, implacablement suivi, à la destruction de la Monarchie et de l'Église ; par leurs ramifications innombrables, elles ont couvert l'Europe d'un filet aux mailles serrées et, à l'aide des moyens les plus ténébreux, les plus abominables, elles sont parvenues à saper le trône qui est seul défenseur de l'ordre social et de l'ordre religieux. »(Remarquez que le

trône ou la royauté ne sont pas nécessaires pour le règne de l'ordre social ou de l'ordre religieux ; toutes les formes de gouvernement sont bonnes, il n'y a que de mauvaises lois.)

« La genèse de cette conception historique se peut facilement trouver. Elle prit naissance sous la Terreur même. La part que les loges maçonniques, les Illuminés, les Rose-Croix, les Martinistes, etc., avaient pris a la Révolution, avaient vivement frappé certains esprits, qui furent portés à grossir l'influence et le rôle de ces sociétés. Une des choses qui avait le plus surpris ces observateurs superficiels (!) avait été le caractère international de la Révolution de 1789, et la simultanéité des mouvements qu'elle avait engendrés. Ils opposèrent son action générale à l'action locale des révolutions précédentes, qui n'avaient agité — ainsi en Angleterre — que les pays dans lesquels elles étaient nées et, pour expliquer cette différence, ils attribuèrent l'œuvre des siècles (des Juifs durant les seize siècles précédents) à une association européenne, ayant des représentants au milieu de toutes les nations, plutôt que d'admettre : *« qu'un même stade de civilisation, et de semblables causes intellectuelles sociales, morales et économiques avaient pu produire simultanément les mêmes effets. »*

Le caractère de la Révolution ne fut pas international, il ne produisit pas hors de France les même effets. La preuve en est dans la coalition de tous les principaux États d'Europe contre les révolutionnaires français. De plus ce *même stade de civilisation* fut localisé dans notre pays, et si, graduellement il s'est étendu un peu partout pendant le siècle qui a suivi, c'est uniquement grâce au système juif, soutenu par l'action des loges maçonniques. Il n'y a pas d'autre créateur de l'état de choses actuel, que celui qui en

est le directeur et le maître à peu prés absolu. Or ce maître c'est Israël.

« Les membres mêmes de ces loges, de ces sociétés, contribuèrent à répandre cette croyance. Ils exagérèrent eux aussi leur importance et ils affirmèrent que non seulement ils avaient, au dix-huitième siècle, travaillé au changement qui se préparait, ce qui était la vérité, mais encore ils prétendirent qu'ils en étaient les lointains initiateurs. » La simultanéité du mouvement révolutionnaire sur différents points de l'Europe prouve que Juda cosmopolite et parasite universel, donna simultanément partout, le signal de l'assaut aux troupes (aux dupes plutôt) qu'il avait enrégimentées et imbues de ses principes d'extermination contre tout ce qui résiste à son omnipotente domination. Mais si Juda enveloppé dans le mystère des loges, dirigea l'attaque (sans s'exposer aux coups), il en avait aussi conçu le plan et préparé la réalisation.

« Les premiers écrivains qui exposèrent ces idées, se bornèrent à constater l'existence d'une nation particulière (la nation juive) qui a pris naissance et s'est agrandie dans les ténèbres, au milieu de toutes les nations civilisées, avec le but de les soumettre toutes à sa domination, ainsi que veut le démontrer le chevalier de Malet. Des hommes comme le P. Barruel, comme Eckert, comme Dom Deschamps, comme Claudio Janet, comme Crétineau Joly, développèrent cette théorie et la systématisèrent, ils essayèrent même d'en démontrer la réalité. » Et ils la démontrent victorieusement, car la vérité n'est qu'une, de même qu'il n'y a qu'un Père, qu'un Directeur et qu'un Maître suprême de la Maçonnerie, le Juif.

Continuez M. B. Lazare « En toutes leurs œuvres, ils furent conduits à examiner quelle avait été la situation des Juifs dans ces groupes et dans ces sectes et, frappés des

analogies que présentaient les rites mystagogiques (c'est-à-dire mystificateurs) de la Maçonnerie avec certaines traditions judaïques et Kabbalistiques, illusionnés ! par tout ce décor hébraïque qui caractérise les initiations dans les loges, ils en conclurent que les Juifs avaient toujours été les inspirateurs, les guides et les maîtres de la Maçonnerie, (il en est toujours ainsi) bien plus même, qu'ils en avaient été les fondateurs, et que, avec son aide, ils poursuivaient tenacement la destruction de l'Église depuis sa fondation. » Cette destruction, les Juifs la poursuivent toujours. « On alla plus loin dans cette voie, on voulut prouver que les Juifs avaient gardé leur constitution nationale, qu'ils étaient encore gouvernés par des princes, des *Nassi*, qui les menaient à la conquête du monde, et que ces ennemis du genre humain étaient en possession d'une organisation et d'une tactique redoutable. » Tout ce que nous avons dit jusqu'ici prouve l'indiscutable vérité de ce que M. Bernard Lazare ose traiter de préjugé. Mais ses paroles basées sur des assertions purement arbitraires, le vent les emporte, parce qu'elles ne résistent pas à l'examen, tandis que la vérité de nos textes et de nos arguments pleinement confirmés par les faits, reste.

Gougenot des Mousseaux, Rupert, de Saint-André, l'abbé Chabauty, ont soutenu ces assertions, et nous les prouverons plus longuement à notre tour.

Concluons donc avec ce même auteur, que *le Juif est antichrétien par définition et parce qu'il est Juif*, et ajoutons, qu'il dirige tous les efforts des sociétés secrètes contre l'enseignement, les principes, les institutions et l'existence même de l'Église, pour en consommer la ruine autant qu'il est en son pouvoir, sans jamais se relâcher dans l'accomplissement de ce rôle antisocial et inhumain. Parmi des milliers de preuves que nous pourrions produire, nous n'en citerons qu'une.

Le 11 juin 1879, l'Assemblée générale des Loges décrétait ce qui suit :

« Choses à faire en France et du Nord : déchristianisation par tous les moyens, mais surtout, en étranglant le catholicisme, peu à peu, chaque année, par des lois nouvelles contre le clergé. » Après avoir, développé l'esprit, les actes et les agissements des Maçons. Léon XIII n'exagérait pas en proclamant à la face de l'univers, que la Franc-Maçonnerie est le cloaque infect où se sont amassées toutes les impuretés, toutes les pratiques sacrilèges et toutes les formules blasphématoires des sectes antérieures les plus infâmes. (*Encycl. Misari vos.*) Voilà comment sont qualifiés par le très saint et très savant Pontife, les sectaires qu'a formé et que dirige Israël.

Sans le Juif comme inspirateur et directeur de la guerre contre la plus divine et la plus humaine des institutions, l'Église, qui est capable d'expliquer qu'un catholique attaque son coreligionnaire, uniquement parce qu'il est catholique ! Comment comprendre qu'un Chrétien, devenu Franc-Maçon renie sa foi sous le magistère et par l'exigence d'un Juif, inviolablement attaché à la sienne ? Comment lui, catholique et français vote-t-il des lois d'exception contre les fidèles de son culte, à l'instigation d'un Juif étranger, alors que ce même Juif, ne cesse de mendier des privilèges, au point de vue religieux,(témoins les longs congés des soldais Juifs à l'occasion de leurs solennités religieuses) pour ses rabbins, pour les fonctionnaires, en un mot pour tous les sectateurs du Judaïsme, ou simplement appartenant à la nation cosmopolite juive ?

Le catholicisme combat l'erreur et le crime sous toutes leurs formes et à tous leurs degrés : il est la plus haute école de justice et de vertu.

Au contraire, le Juif, nous l'avons vu, prétend que tout lui est permis contre nous, qu'il appelle l'étranger, d'où,

son cri de guerre poussé par le sémite Gambetta : « Le cléricalisme, c'est-à-dire l'Église, c'est-à-dire le citoyen français catholique, voilà l'ennemi ! » Ignoble farceur, quelle union peut-il exister entre un honnête citoyen de race française et un Juif comme toi, tyran de ses croyances ?

La politique enjuivée croyait arriver à l'anéantissement de la religion du vrai Messie, crucifié par Israël, en inventant l'Union italienne avec l'annexion des États pontificaux et Rome pour capitale. C'est par un effet de cette même politique, que l'Autriche a d'abord été affaiblie par l'Italie alliée et la France, puis par la Prusse, et enfin, elle a été enjuivée jusqu'aux moelles de sorte que sa Majesté Apostolique est, par certaines personnes appelée irrespectueusement, Empereur des Juifs.

La triple alliance et l'anglomanie de quelques-uns de nos diplomates myopes font encore partie du plan juif contre le catholicisme. Car par cette union dirigée coutre nous, entre l'Italie, l'Allemagne protestante et l'Autriche menée par Juda, Rome n'est pas à la veille d'être restituée au souverain Pontife, son légitime Seigneur.

Enfin, par les intrigues et le pouvoir des talmudistes, les plus hautes fonctions de l'État en France, ont pour titulaires, des Juifs, des francs-maçons et des protestants, et nos colonies, l'Algérie et Madagascar par exemple, sont livrées aux prédicants du pays et de la religion de John Bull. Et voilà comment tout cela se tient, car, comme l'affirme M. Bernard Lazare : *c'est l'esprit juif qui triompha avec le protestantisme*.

Donc point de religion pour nous ; d'après le Juif, nous sommes des animaux religieux, à la manière et avec les mêmes droits que ce petit coléoptère appelé vulgairement *la bête au bon Dieu*, que l'on peut, à volonté, écraser impunément sous son talon.

IV

Quatrième conséquence de la définition du Juif.

Le Goy est essentiellement incapable de posséder les droits de citoyen et d'avoir une patrie.

1

Simple animal, donc sans patrie.

Dépouillés de notre immortalité, sans Dieu, sans patrie céleste, aurons-nous au moins le droit de posséder une patrie sur cette planète que nous habitons ? Non. Nous ne sommes pas des êtres constitués en société : pour la défense et la prospérité de la vie présente, vivant sur un sol conquis par nos pères ou par nous-mêmes, et dont nous conservons et nous défendons solidairement l'autonomie et l'indépendance. Et cela pour deux bonnes raisons :

1⁰ En notre qualité d'êtres essentiellement inférieurs à l'homme, nous n'avons pas des droits. Nous sommes la chose de l'homme, la propriété du Juif.

2⁰ Serions-nous, par hypothèse, véritablement des hommes, que nous ne serions pas moins dépossédés du droit d'avoir, à proprement parler, une patrie à nous, ou au moins les droits de citoyen, et de nous gouverner, indépendamment des autres nations conformément à nos lois, le Juif ayant reçu de Dieu toutes les nations en héritage.

Il est de toute nécessité d'admettre, par conséquent, qu'il n'y a pas *des nations* sur la terre, mais *une seule*

nation, la nation juive. Les Juifs d'Allemagne, d'Angleterre, de France, des cinq parties du monde en un mot, ne sont ni français, ni anglais, ni allemands, etc. ils sont citoyens d'une seule patrie, l'univers, ou, si l'on veut, ils sont simultanément citoyens de deux patries, dont l'une, la France par exemple, est restreinte, l'autre universelle, c'est l'univers.

L'idée du droit et de l'autorité d'Israël sur tous les peuples, inspire tout le discours du grand rabbin, dans la réunion des grands chefs et des notabilités du judaïsme, autour de la tombe du grand-maître Caleb Syméon-ben-Jhuda, « dont la science livre aux élus de chaque génération *le pouvoir sur toute la terre* (persuadons-nous bien qu'il disait cela sans rire, et qu'il n'y a que dix ans qu'il s'exprimait, ainsi) et l'autorité *sur tous les descendants d'Israël*. » Parler donc, Seigneur, Israël vous écoute. « Voila déjà dix-huit siècles que dure la guerre du peuple d'Israël, contre cette puissance qui avait été promise à Abraham, mais qui lui avait été ravie par la Croix. Si notre peuple s'est dispersé sur toute la surface de la terre, c'est que *toute la terre doit lui appartenir.* Dix-huit siècles ont appartenu à nos ennemis, mais *le siècle actuel et les siècles futurs doivent nous appartenir, à nous, peuple d'Israël et nous appartiendront sûrement.* Les temps de persécutions et les humiliations — ces temps sombres et douloureux — (à qui la faute ?) que le peuple d'Israël a supporté avec une si héroïque patience, sont fort heureusement passés pour nous, grâce au progrès de la civilisation chez les chrétiens (vous l'entendez ce grand rabbin dont l'autorité, d'après sa propre déclaration s'étend sur tous les descendants d'Israël : le progrès de la civilisation chez les chrétiens consiste à avoir notre tête sous le talon du Juif) et ce progrès (consistant dans notre esclavage d'après les idées israélites) et ce progrès, donc, est le meil-

leur bouclier derrière lequel nous puisions nous abriter et agir, pour franchir d'un pas rapide et ferme l'espace qui nous sépare encore de notre but suprême. Notre unique but est celui-ci : régner sur la terre, comme cela a été promis à notre père Abraham. »

Par conséquent, le doute n'est plus permis : les habitants des différentes nations du globe, n'ont aucun droit de citoyen, dans leur pays, ces pays et toute la terre étant, sinon de fait, au moins par un droit imprescriptible, la propriété du Juif.

Je ne doute pas qu'Israël n'admette l'existence de Dieu et de sa justice, l'immortalité de l'âme et la double sanction :

1⁰ d'un bonheur éternel comme récompense des bonnes actions d'une conscience pure ;
2⁰ celle d'un châtiment non moins éternel contre le crime.

Mais à entendre les Juifs, on serait porté à croire que toute leur croyance se réduit à ce dogme de leur supériorité essentielle par rapport à nous, et aux droits de propriété et de domination universelle qui en sont l'inévitable conséquence.

Le Juif n'abdiquera jamais ces droits que lui confère sa nationalité, bien plus, comme nous le prouverons bientôt, ces droits, il ne peut même pas les abdiquer ; il fera bon marché de tout le reste, mais renoncer à cela, jamais.

Que chaque Juif vive mille ans, mais on les exterminerait tous, que tous emporteraient cette foi dans l'autre monde avec l'espoir de la voir réalisée un jour. Oh les braves enfants d'Abraham ! *Contra spem, in spem !* Que la bonne foi les sauve !

2

Tout l'univers est la patrie juive ; domination universelle du Juif.

Les Goyim exclus, restent les Juifs qui, seuls, selon le vrai sens du mot, forment un peuple, peuple à part par conséquent, État dans les autres États et nation dans les autres nations et, qui travaillera de toute son ardeur et par tous les moyens à la conquête de la domination universelle.

Ici principalement, les témoignages des Juifs, sont précieux à recueillir.

M. l'abbé Leman, de race juive, nous apprend :

« Qu'on ignore presque généralement de quelle manière les Israélites, sont entrés dans la société moderne, pour en devenir les membres et bientôt les maîtres. Deux phénomènes gigantesques sont devant tous les yeux : la prépondérance croissante de la race juive, et la crise attristante des États chrétiens. Les Israélites forment une nation à part, impénétrable, réfractaire à toutes les fusions, qui depuis dix-huit siècles, avait traversé les peuples sans s'y mêler.

« Était-ce prudent d'introduire *cette nation armée et hostile*, dans une nation désarmée et confiante ? En entrant ainsi dans une société toute imprégnée de christianisme, le Juif gardait le pernicieux *Talmud*, caché sous ses vêtements. » Nation à part, impénétrable, réfractaire à toute fusion, hostile, voilà ce que sont les Juifs, d'après le témoignage d'un Juif ; de plus cette nation est armée contre nous, et ses armes, de fabrication rabbinique, car ni Dieu, ni Moïse, n'en ont jamais permis l'usage, c'est le *Talmud*.

Remarquons en passant, que la race déicide fait sonner bien haut l'épithète d'*ennemi* qu'elle nous décerne, et celle de victime qu'elle s'accorde à elle-même. Cependant, s'il existe une haine de races, entre Chrétiens et Juifs, elle n'a pas pris naissance dans un sentiment d'hostilité gratuite de la part du chrétien,

Ah ! Il y a beau temps que pas un de ces Youtres qui dévalisent et trahissent la France, ne souillerait plus notre pays, si nous les avions traités selon leurs mérites en leur rendant la monnaie de leur pièce.

« Quel peuple a été plus sanguinaire dans ses vengeances, lisons-nous dans Toussenel, plus persévérant dans sa haine et dans son mépris pour le reste de l'humanité que le peuple Juif ? Où que vive cette race, nous défions qu'on nous la montre occupée à une fonction utile et productive, occupée à, autre chose qu'à gruger et à dépouiller la nation qui l'a reçue dans son sein. » « Ce sont les Juifs, ajoute Jean de Ligneau *(Juifs et Antisémites)* qui ont plutôt cette haine de race contre les chrétiens, et elle leur est fournie par leur *Talmud*. C'est pourquoi, la race judaïque, en tant que nation, vit éparse parmi les autres peuples, sans jamais se mêler avec eux. » Ils n'ont pas d'organisation politique, publique ou tout au moins apparente et avouée, nous l'admettons *en partie*, mais cette organisation, bien qu'occulte, n'en existe pas moins, Le *Kahal* nous on a donné une idée. J'ai dit *en partie*, car qui pourra nier que ce ne soient les Juifs qui gouvernent en réalité, lorsqu'ils nous imposent comme gouvernants, les hommes de leur choix, pour légiférer selon l'esprit du *Talmud* et les aspirations d'Israël ?

Le Juif peut avoir des préférences pour Jérusalem et pour la Judée, comme on en a pour sa capitale, ou pour une province de son pays, car, pour lui, la patrie, c'est le monde entier.

Le P. Olivier soutient que le Juif n'a jamais compté au nombre des éléments de la vie sociale. Cela doit s'entendre, de la vie propre de la société chrétienne, ou de toute autre étrangère au Juif ; car, pour ce qui est de la société israélite, où qu'il soit, nationalisé anglais, allemand, français ou turc, il travaille toujours pour sa nation, pour Israël parasite universel, répandu sur toute la surface du globe, partout *un*, et destiné dans son unité éparse partout, à posséder et à gouverner toutes les nations.

Tous les auteurs qui ont traité cette question, arrivent à la même conclusion, et l'expriment à peu près dans les mêmes termes.

« Ce Jean sans Terre des peuples, a dit Schopenhauer, on le rencontre partout sur notre globe : nulle part il n'est chez lui, nulle part il n'est étranger, et avec une opiniâtreté sans exemple, il sait conserver sa nationalité. » Avant lui, Schiller avait déjà remarque que les Juifs se sont constitués en État dans les États, et M. Claudio Janet, s'écriait, dans la dernière séance du Congrès d'Angers en 1890, que s'il fallait écarter les Juifs de notre Société française, ce serait surtout parce qu'ils conservent, *malgré tout*, une nationalité spéciale, indélébile, incapable de se fondre avec aucune autre nationalité, à tel point que, selon l'ingénieuse remarque du *Das Volk*, si on marche sur le pied, d'un Juif en Russie, c'est un Juif de l'Amérique du Nord qui crie.

M. B. Lazare dans l'*Antisémitisme*, etc., ouvrage où règne le souffle du *Talmud*, l'esprit rabbinique le plus subtil, écrit à ce propos que, « au milieu de toutes les nations de l'Europe, les Juifs existent comme une communauté confessionnelle (il n'est pas question de culte M. Lazare, toute la question est dans ce que vous ajoutez) communauté croyant à sa nationalité, ayant conserve un type particulier, des aptitudes spéciales et un esprit propre. »

On chercherait en vain dans cette description, l'ombre même de quelque chose qui rappellerait, ne serait-ce que vaguement, la France ou les Français.

Après cette déposition d'un Juif français, écoutons celle d'un Juif allemand, à laquelle nous pourrions ajouter celles des Juifs de toutes les parties du monde, car partout ils sont d'accord sur ce point : « Vous voyez que Dieu nous a suscité des frères nouveaux qui comprennent parfois mieux que nous mêmes, ce miracle unique dans la vie du monde, d'un peuple tout entier, dispersé depuis dix-huit cents ans, dans toutes les parties de l'univers, sans se confondre, ni se mêler nulle part, aux populations au milieu desquelles il vit. » Lévy Bing aux *Archives Israélites*, Mars 1864.

Seulement, ni ce Lévy, ni ses congénères des cinq parties du monde ne se doutent même pas que cette dispersion est l'accomplissement à la lettre de la malédiction divine, tant de fois prédite dans l'Écriture, et dont Dieu a frappé les Juifs à cause de leur déicide, et l'une des preuves les plus frappantes de la divinité du christianisme, De sorte que, de cette malédiction, ils en font une bénédiction qui, si nous n'y mettons bon ordre, ne serait autre chose que le droit de main mise sur toutes les richesses du monde et la prise de possession de la domination universelle, et tout cela de droit divin. Israël, après avoir tué le Messie, se croit le droit de tuer l'humanité, c'est-à-dire d'en accaparer tous les droits, partout où elle n'est pas représentée par cette nation, à laquelle ce même Messie qu'ils ont sacrifié, donnait le nom de : race de vipères.

En 1860, les Juifs expulsés de plusieurs villes d'Allemagne, envahirent la Roumanie qu'ils mirent bientôt à sac. Pour conjurer le péril juif, 31 membres de l'Assemblée législative des États roumains, rédigèrent un manifeste,

dans lequel entre autres choses d'une importance capitale, nous lisons : « Les Juifs, forcés par le besoin, se soumettent extérieurement à l'autorité des États non-Juifs, mais jamais ils ne peuvent consentir à en devenir une partie intégrante… Ils sont surtout l'expression de certaines particularités indélébiles de race, et de certaines croyances invincibles de nationalité. C'est pourquoi le Juif de l'Espagne, de l'Angleterre ; de la France, de la Pologne, n'est ni Polonais, ni Français, etc., il reste toujours Juif, comme ses ancêtres des temps bibliques. Car la fusion entre les peuples ne s'opère pas simplement par les simples relations de séjour et de commerce : elle s'opère par le mélange du sang et par le rapprochement des sentiments : *chose impossible avec les Juifs*… ils sentent qu'ils ne peuvent pas faire cause commune avec les peuples chrétiens (ni avec aucun autre peuple, et nous savons pertinemment pourquoi), *car ils sont diamétralement opposés.* »

M. de Portalis s'exprime dans le même sens, pour la France. Il est dans le vrai en affirmant qu'Israël ne se confond pas avec les autres nations, mais il s'en éloigne totalement par ignorance de la doctrine juive là où il prétend que chez nous, le Juif « ne croit vivre que sur une terre étrangère. » L'étranger, ici, c'est lui Portalis, et nous tous, ses compatriotes. L'univers n'est-il pas une immense Judée ? Si le Juif ne se fusionne pas avec nous, c'est uniquement parce qu'il ne veut pas, ne peut pas devrions-nous dire, faire participer ceux qui ne sont pas de sa race, aux droits sur l'univers que, seul, il possède.

3

Le fin mot de la supériorité d'Israël.

L'explication de ce séparatisme exclusif et irréformable du Juif, consiste comme nous l'avons maintes fois développé avec preuves à l'appui dans la notion qu'il se fait de l'humanité.

D'après cette notion, le Juif possède des constitutifs essentiels, différents et spécifiquement supérieurs à ceux des non-Juifs.

Il n'est question, dans celle supériorité, ni de religion, ni de patrie, ni de privilèges extérieure : c'est même plus qu'une question de race : il s'agit de la nature, de l'essence, de l'espèce.

Autant le végétal l'emporte sur le minéral : autant l'animal est supérieur au végétal, autant le Juif l'emporte sur nous, qui sommes des êtres essentiellement inférieurs à l'homme, et par conséquent étrangers par nature, à l'humanité, représentée uniquement par le Juif.

Je n'invente pas : c'est là la doctrine des sages d'Israël, docteurs et conducteurs de toutes les juiveries, selon que par leurs propres paroles, par leurs témoignages et leurs enseignements nous l'avons prouvé, dans le chapitre de la doctrine du *Talmud*, et de son autorité parmi les Juifs de tous les temps et de tous les pays, surtout à partir de l'ère chrétienne.

Pour en finir avec ces faux philanthropes, pour fermer la bouche à ces Tartufes pharisaïques, rappelons-leur que cette doctrine, est publiquement et solennellement professée par l'organe le plus autorisé de la science talmudique.

Toute question religieuse et politique à part, *Les Archives Israélites* de 1864, nous disent *que le Juif n'est pas*

Juif, c'est-à-dire, homme à l'exclusion de tous les autres êtres à figure humaine qu'en raison de ses constitutifs essentiels et de sa nature, par laquelle il diffère des non-Juifs, comme l'homme diffère de l'animal : « Israël est une *nationalité* » Nous sommes nés Juifs *« natu »* parce que nous sommes nés Juifs. Voilà l'affirmation de la supériorité essentielle, au point de vue naturel *« natu »*.

« L'enfant issu de parents israélites est israélite. La naissance lui fait incomber tous les devoirs d'un Israélite. »

Maintenant, voici comment est exclue toute supériorité purement accidentelle venant du dehors et non fondée sur l'essence même de l'être.

« Ce n'est pas par la circoncision que nous recevons la qualité d'Israélites. » (1) Donc, rien de la religion.

Voici comment ils confirment cette prétendue vérité :

« Non, la circoncision n'a aucune analogie avec le baptême chrétien. Nous ne sommes pas Israélites parce que nous sommes circoncis, mais nous faisons circoncire nos enfants parce nous sommes Israélites. Nous acquérons le caractère d'Israélites par notre naissance, et nous ne pouvons jamais perdre ce caractère, ni nous en dé-

1. — Note de Lenculus. À cette affirmation, nous ne pouvons qu'orienter notre lecteur averti sur le cruel rituel de la circoncision et de ses effets sur les glandes endocrines. Nous vous invitons à lire deux auteurs qui ont magistralement démontrés la véritable nature de ce rituel, subi au huitième jour de la naissance. Nous citerons : Gautier Jean, *L'enfant ce glandulaire inconnu* et les ouvrages de Dommergue Polacco de Ménasce Roger, *Dossiers secrets du XXIème siècle* et suivant. Ces documents se trouvent facilement sur Internet et sont gratuit car faisant l'objet d'une recension Lenculus. Boycotter ceux qui revendent ces ouvrages à prix fort, sauf, si il s'agit de leurs ayant-droit.

mettre ; même l'Israélite qui renie sa religion, même celui qui se fait baptiser, ne cesse pas d'être Israélite (*risum teneatis*). Tous les devoirs d'un Israélite continuent à lui incomber ! » Que dirait-on de ce raisonnement : Nous ne sommes pas chrétiens parce que nous sommes baptisés ; mais nous faisons baptiser nos enfants parce que nous sommes chrétiens. Nous acquérons le caractère de chrétiens par notre naissance, etc., etc. Autant d'absurdités monumentales.

Cependant si nous nous souvenons que le mot *Israélite* est le synonyme et le *seul synonyme d'homme*, toute ambiguïté disparaît : la clé de l'énigme est là ! Les devoirs du catholique et du Français ne continuent plus à incomber au Français catholique, qui a renié sa patrie et sa foi religieuse, c'est-à-dire au Français catholique devenu (de bonne foi) protestant, musulman, etc. et citoyen allemand, turc, etc. Ces droits incomberont bien moins encore à ses descendants de la troisième ou quatrième génération. Pourquoi donc les devoirs du Juif obligent-ils toujours le Juif devenu catholique ou musulman ? Parce que *Juif* est l'unique synonyme d'*homme*, et que l'homme ne peut pas se soustraire à ses devoirs essentiels, ni les abdiquer, vis-à-vis de lui-même, de Dieu et de son prochain. Mais cette conception n'existe, et ne peut exister que dans la cervelle névrosée d'Israël. Faisons-en une rapide et sommaire mais concluante analyse.

« L'Israélite est Israélite exclusivement par sa naissance » : si par là on veut dire que le Juif a réellement par sa naissance : les droits qu'il s'attribue, c'est une absurdité, et un ignoble outrage contre les non-Juifs, sans exception. Cependant, si par ces mots, on veut signifier que, par instinct héréditaire de sa race, sans aucune autre raison, le Juif s'arroge les dits droits (souveraineté universelle, etc., etc.), fondée sur sa prétendue supériorité, dans le sens

que nous avons expliqué, dans ce cas, et en entrant ainsi dans la peau du personnage, l'absurdité disparaît, mais la race apparait dans toute sa splendeur : oui, le Juif vient au monde avec ces prétentions, et, comme au fond, elles constituent le Juif, il est éminemment vrai de dire, qu'il est Juif par nature, par sa naissance, *natu*.

Et maintenant, ô Français *intelligite*, fiez-vous aux déclamations sur le progrès, sur la fraternité et sur la philanthropie d'Israël. Vous voyez les droits qu'il accapare, et à quel rang il nous relègue.

D'après lui, sa supériorité sur nous, n'est pas acquise, de même que notre déchéance, n'est pas non plus la conséquence de nos actes. C'est par nature, *natu*, que le Juif est le roi de la création, et hélas c'est par nature aussi, *natu*, que nous sommes sa proie, sa chose. À cet état de choses, il n'y a rien à changer ! La tentative, d'ailleurs, serait folle et inutile. On ne fait pas un animal avec un végétal, un chien par exemple, avec un chêne ; on ne fait pas un animal raisonnable, avec une simple brute, un homme par exemple, avec un chien. Ne soyez donc pas ingrats envers moi, nous dit Israël ; envers moi qui, par ma haute philosophie, tout en me faisant connaître, je vous ai révélés à vous-mêmes voilà ce que je suis, voila ce que vous êtes, restons chacun ce que nous sommes : c'est Israël qui vous y convie : hors de cette voie, plus de progrès.

LE VRAI PORTRAIT DU JUIF-ERRANT

Est-il rien sur la terre
Qui soit plus surprenant
Que la grande misère
Du pauvre Juif-Errant?
Que son sort malheureux
Paraît triste et fâcheux!
Dans Paris la grande ville,
Des bourgeois en passant,
D'une humeur fort docile,
L'accostèrent un moment :
Jamais ils n'avaient vu
Un homme si barbu.
Un habit très-difforme
Et très-mal arrangé,
Leur fit croire que cet homme
Était fort étranger,
Portant comme ouvrier
Un simple tablier.
Ils lui dirent : Bonjour, maître,
De grâce accordez-nous
La satisfaction d'être
Un moment avec vous :
Ne nous refusez pas,
Retardez donc vos pas.

Messieurs, je vous proteste
Que j'ai bien du malheur,
Jamais je ne m'arrête
Ni ici, ni ailleurs :
Par beau ou mauvais temps
Je marche incessamment.
Entrez dans cette auberge,
Vénérable vieillard,
D'un pot de bière fraîche
Vous prendrez votre part :
Nous vous régalerons
Du mieux que nous pourrons.
J'accepterais de boire
Plus d'un coup avec vous,
Mais je ne puis m'asseoir,
Je dois rester debout :
Je suis, en vérité,
Confus de vos bontés.
De savoir votre âge,
Nous sommes tous curieux,
A voir votre visage,
Vous paraissez fort vieux :
Vous avez bien cent ans,
Vous montrez bien autant.

La vieillesse me gêne,
J'ai bien dix-huit cents ans,
Chose sûre et certaine,
Je passe encore trente ans :
J'avais douze ans passés,
Quand Jésus-Christ est né.
N'êtes-vous pas cet homme
De qui l'on parle tant,
Que l'Écriture nomme
Isaac, Juif-Errant?
De grâce, dites-nous,
Si c'est sûrement vous?
Isaac Laquedem,
Pour nom me fut donné,
Né dans Jérusalem,
Ville bien renommée :
Oui, c'est moi, mes enfans,
Qui suis le Juif-Errant.
Juste ciel! que ma ronde
Est pénible pour moi!
Je fais le tour du monde
Pour la cinquième fois :
Chacun meurt à son tour,
Et moi je vis toujours.

Je traverse les mers,
Les rivières, les ruisseaux,
Les forêts, les déserts,
Les montagnes, les côteaux,
Les plaines et les vallons,
Tous chemins me sont bons.
J'ai vu dedans l'Europe,
Ainsi que dans l'Asie,
Des batailles et des chocs
Qui coûtaient bien des vies :
Je les ai traversés
Sans y être blessé.
J'ai vu dans l'Amérique,
C'est une vérité,
Ainsi que dans l'Afrique,
Grande mortalité :
La mort ne me peut rien,
Je m'en aperçois bien.
Je n'ai point de ressource,
Je n'ai maison ni bien,
J'ai cinq sous dans ma bourse,
Voilà tout mon moyen :
En tous lieux, en tous temps,
J'en ai toujours autant.

Nous pensions comme un songe,
Le récit de vos maux,
Nous traitions de mensonge,
Tous vos plus grands travaux :
Aujourd'hui nous voyons
Que nous nous méprenions.
Vous êtes donc coupable
De quelque grand péché,
Pour que Dieu tout aimable
Vous ait tant affligé :
Dites-nous l'occasion
De cette punition.
C'est ma cruelle audace
Qui cause mon malheur;
Si mon crime s'efface,
J'aurai bien du bonheur :
J'ai traité mon Sauveur
Avec trop de rigueur.
Allant sur le Calvaire,
Jésus, chargé de sa croix,
Me dit en débonnaire,
Passant devant chez moi :
Veux-tu bien, mon ami,
Que je repose ici?

Moi, cruel et rebelle,
Je lui dis sans raison,
Pars, âme criminelle,
De devant ma maison :
Avance et marche donc,
Car tu me fais affront.
Jésus, la bonté même,
Me dit en soupirant :
Tu marcheras toi-même
Pendant plus de mille ans :
Le dernier jugement
Finira ton tourment.
De chez moi, à l'heure même,
Je sortis bien chagrin,
Avec douleur extrême
Je me mis en chemin :
Dès ce jour-là je suis
En marche jour et nuit.
Messieurs, le temps me presse,
Adieu la compagnie,
Grâces à vos politesses,
Je vous en remercie;
Je suis trop tourmenté
Quand je suis arrêté.

Propriété de l'éditeur. (Déposé.)

Fabrique de PELLERIN, Imprimeur-Libraire à EPINAL.

CHAPITRE VIII

Moyens employés par les Juifs pour réaliser les conséquences analysées plus haut et pour arriver à la domination universelle.

J'avoue ici, que je ne comprends pas comment il se trouve encore des Français pour pousser le cri de ralliement : *La France aux Français*, nous qui détenons des terres usurpées, un sol qui ne nous appartient pas, une patrie qui, pas plus que toute autre, ne saurait jamais être la nôtre. Hélas ! Mes chers concitoyens, nous sommes en pays juif. Le Juif en poursuivra la conquête par tous les moyens.

Il suscitera des guerres entre les nations, ce qui lui permettra, entre temps, d'en drainer l'or par les emprunts : il fomentera des révolutions, il sera espion, il sera traître, assassin, incendiaire, chef de conspirateurs ; il renversera toutes les barrières de nos lois ; il légiférera, en vue de sa tyrannie, au nom du progrès et de la liberté des peuples (c'est-à-dire, de sa liberté et pour enterrer la nôtre). Il ne s'arrêtera que lorsque sur les ruines des peuples désorganisés et abrutis, des constitutions abolies, des légitimes pouvoirs publics renversés :

« Une Jérusalem de nouvel ordre, capitale de la domination juive universelle, saintement assise entre l'Orient et l'Occident sera substituée à la double cité des Césars et des Papes. »

Ainsi s'exprimait, en 1861, le pseudo-Français, le pseudo-patriote Crémieux.

En 1860, un autre citoyen de la nation juive, nommé Stamm, né en Allemagne, publia, à Amsterdam, un ouvrage dans lequel, pour que personne n'en ignore, il annonçait *urbi et orbi* la bonne nouvelle que :

« Le royaume de la liberté universelle sur la terre, serait fondé par les Juifs. »

Ce pharisien mystificateur, n'oublie que ce mot : *pour*, mais cet oubli, mutile gravement son évangile libertaire. Il aurait dû, pour être dans le vrai, s'exprimer comme il suit : ledit royaume sera fondé par et *pour les Juifs seuls*.

Dès 1858, le Juif francfortois Staub, nous avait déjà initié à ce grand secret :

« Rome, disait-il, qui, il y a dix-huit cents ans, a foulé aux pieds le peuple juif, doit tomber par les forces réunies de ce même peuple qui, par là, répandra la lumière sur tout le monde entier, et rendra à *l'humanité* un service éminent. »

Qui pourrait donc en douter ? A la faveur de cette lumière, on nous fera entendre que l'humanité à laquelle ce service éminent sera rendu, ne peut être que la Juiverie, puisque, pas de Juif, pas d'homme, et, *hors de Juda, hors de l'Humanité*.

On comprend maintenant pourquoi tous les sentiments que le Juif nous témoigne, la haine et le mépris exceptés, sont faux et ont toujours l'air d'une grimace, la sincérité en étant nécessairement exclue.

— A quand donc l'inauguration de la domination universelle d'Israël ?

— A la venue du Messie.

— Et qu'est-ce que ce Messie ?

Les Juifs vont nous l'apprendre.

Après de si longs siècles, depuis la venue de Notre-Seigneur Jésus Christ, les Juifs désespérant de voir un autre Messie personnel, en chair et en os, substituent au vrai Messie qu'ils ont trahi, renié et crucifié, le peuple Juif.

Donc le peuple juif : voilà le Messie.

— Mais l'avènement du Messie ?

— Le fait de la domination universelle par les Juifs, voilà la venue du Messie.

Ainsi l'entend le pseudo-prophète Crémieux quand il annonce ce :

« Messianisme des nouveaux jours qui doit éclore et se développer » éclosion et développement qui ne sont autre chose que la domination universelle, que gratuitement, sans preuves il promet à sa race.

Les Juifs croient également avec la même assurance que avant cette ère de prospérité sans fin, la corruption parmi les autres peuples sera générale ; en conséquence, pour hâter l'arrivée de ces siècles désirés, ils se font un devoir de s'employer à la dépravation et à la corruption de la doctrine et des mœurs, par tous les moyens.

N'oublions pas non plus que, des guerres d'extermination, pour déblayer la scène du monde, doivent précéder, entre Gentils et Chrétiens, avant cet âge d'or ; d'où l'obligation pour Juda de fomenter les discordes, les conflits et les guerres parmi tous les peuples.

**Moyens : La République,
l'accaparement de la richesse.**

Dans le gouvernement des peuples, ils affectionnent de préférence, la forme républicaine, comme moyen très efficace pour la réalisation de leurs espérances. Cette forme de gouvernement qui ouvre à tous les citoyens l'accès du pouvoir et des hautes charges de l'État, leur offre des moyens de corruption plus faciles, et plus nombreux a l'égard des mécontents, et des ambitieux.

La conversation entre M. Edm. de Goncourt et M. Gaston Mery, *Libre Parole*, 7 mars 96, nous donne une idée de ces moyens. « Je n'ai pas la haine des individus, dit M. de Goncourt, mais j'ai peur de la race, de cette race qui a incontestablement des aptitudes très supérieures aux races aryennes, pour *gagner* de l'argent (*gagner* est un joli euphémisme de M. de Goncourt), pour conquérir le capital… et l'argent, en ce XIXe siècle, en ce temps où il n'y a plus de foi aux choses spirituelles, l'argent est, n'est-ce pas, le facteur du gouvernement, du mode social, de la paix, de le guerre, de tout ; il est le pouvoir tout-puissant. Or, si depuis un siècle, les Juifs ont pris cette influence dans le gouvernement, ont pu prendre possession de toute la grande propriété seigneuriale, ont acquis la plus grande partie du capital mobilier, qu'est-ce qu'ils seront à la fin du XXe siècle ? Ils seront les Marquis de l'argent de la France, au-dessus d'une population de catholiques miséreux, qu'ils tiendront dans l'asservissement. »

Ce n'est pas le grand rabbin de sir John Readclif qui s'inscrira en faux contre la puissance de l'argent redoutée par de Goncourt comme moyen efficace de l'asservissement de la France, dans les mains des Juifs.

« Depuis plusieurs siècles, nos savants (les auteurs et professeurs du *Talmud*, sans doute) luttent courageusement, dit-il, et avec une persévérance que rien ne peut abattre contre la Croix. Notre peuple s'élève graduellement, et chaque jour sa puissance grandit.

À nous appartient ce Dieu du jour, qu'Aaron nous a élevé au désert, ce Veau d'Or, cette divinité universelle de l'époque.

« Lors donc que nous nous serons rendue les uniques possesseurs de tout l'or de la terre, la vraie puissance passera entre nos mains, et alors s'accompliront les promesses qui but été faites à Abraham.

« L'Or, la plus grande puissance sur la terre, l'Or qui est la force, la récompense, l'instrument de toute la jouissance, tout ce que l'homme craint et convoite. (Par quels moyens t'en empares-tu de cet or, Juif cupide et tyrannique, sans entrailles !) Voilà le grand mystère, la profonde science de l'esprit qui régit le monde ! Voilà l'avenir ! Chaque fois, le nouveau Sanhédrin a proclamé et prêché la lutte sans merci avec ses ennemis, mais, dans nul des précédents siècles, nos ancêtres n'étaient parvenus à concentrer entre leurs mains autant d'or, conséquemment de puissance, que ce que le XIXe siècle nous en a départi. Nous pouvons donc nous flatter, sans téméraire illusion, d'atteindre bientôt notre but, et porter un regard assuré sur notre avenir. »

Il n'est pas nécessaire de faire un grand effort pour comprendre que, par cet or mal acquis et pour une telle fin, les votes des Assemblées législatives, les élections, etc… seront le plus souvent le résultat de la corruption. Les manœuvres financières du Juif, et la puissance de son or, joueront le premier rôle, et ses arguments seront des arguments sonnants et trébuchants. Juda, en homme

pour qui les scrupules n'eut pas de raison d'être, imite ce semeur qui jette un grain de blé pour récolter un épi : lui, il jette, s'il le faut, un million qui lui en rend cent, et fait, des représentants du pays, ses esclaves. Qu'on se souvienne des Juifs du Panama et d'autres rafles et razzias semblables.

Quels sont, au point de vue social, les résultats de ces opérations frauduleuses des Juifs, pour s'emparer des finances de tous les étrangers, comme ils nous appellent ? Ces résultats, tout le monde les constate, mais il est intéressant d'en entendre développer le bilan par les chefs du Judaïsme. « Jetons seulement les yeux sur l'état matériel de l'Europe, dit ce même grand rabbin, et analysons les ressources que se sont procurées les Israélites, depuis le commencement du siècle actuel, par le seul fait de la concentration entre leurs mains des immenses capitaux dont ils disposent… en ce moment… Ainsi à Paris, à Londres, à Vienne, à Berlin, à Amsterdam, à Hambourg, à Rome, Naples, etc.… et chez tous les Rothschild, partout, les Israélites sont malices de la situation financière, par la possession de plusieurs milliards ; sans compter que dans chaque localité de second et troisième ordre, ce sont eux encore, qui sont les détenteurs des fonds en circulation, et que partout, sans les fils d'Israël, sans leur influence immédiate, aucune opération financière, aucun travail important, ne peuvent s'exécuter.

Aujourd'hui, tous les Empereurs, Rois et Princes régnants sont obérés de dettes contractées pour l'entretien d'armées nombreuses et permanentes, afin de soutenir leurs trônes chancelants.

La Bourse cote et règle ces dettes, et nous sommes en grande partie, maîtres de la Bourse sur presque toutes les places. C'est donc à faciliter encore, de plus en plus les emprunts, qu'il faut nous étudier, afin de nous rendre

seuls régulateurs de toutes les valeurs, et autant que faire se pourra, prendre en nantissement des capitaux que nous fournissons aux pays, l'exploitation de leurs lignes de fer, de leurs mines, de leurs forêts, de leurs grandes forges et fabriques, ainsi que d'autres immeubles voire même l'administration des impôts. »

Loi sur la banqueroute.

N'oublions pas au milieu de ces milliards, l'une des ruses les plus fécondes en spoliations, ou plutôt, le couteau dont se servent les Juifs pour couper, sans risques, les cordons des bourses des non-Juifs et s'en emparer.

« Ce qu'il importe d'obtenir, continue ledit grand rabbin, ce qui doit être l'objet de nos incessants efforts, c'est une loi moins sévère sur la banqueroute. Nous en ferons une mine d'or, bien plus riche (oh ! les belles intentions !) que ne firent jamais les mines de Californie. »

Ainsi les États vivent sur les capitaux empruntés aux Juifs ; les sujets payent aux Juifs les intérêts de ces emprunts, et ils deviennent de la sorte les vassaux de Juda.

N'est-ce pas un coup d'une habileté rare que de dévaliser quelqu'un, et de lui faire payer les intérêts, de ce qu'on lui a si adroitement enlevé ?

Quand c'est le gouvernement du peuple, la République qui crée un tel état de choses, te peuple n'a à récriminer contre personne, puisque par ses mandataires, c'est lui-même, parait-il, qui commande. Mais quand l'augmentation des impôts est le fait d'un caprice impérial ou royal, comme les Juifs l'insinuent pour masquer leur opération, alors la stabilité des souverains sur leurs trônes devient problématique. On voit par là que Juda préfère les Républiques et qu'il sape sourdement les trônes. Que s'il consent à ce qu'il y ait des monarques, c'est que le pays

n'est pas mûr pour la République et qu'elle compromettrait son œuvre.

C'est ainsi qu'après la prise de Rome en 1870, on a conservé la monarchie en Italie, toute dévouée d'ailleurs et enchaînée aux sociétés secrètes dirigées par les Juifs. La République à cette époque n'offrait pas les garanties jugées nécessaires pour conserver sous sa griffe la capitale usurpée du catholicisme.

D'ailleurs, si l'on en excepte la Russie, les formes de gouvernement en Europe, ne diffèrent guère que de nom, et on travaille à supprimer même cette différence nominale.

Il suffirait d'un petit ouragan révolutionnaire pour renverser les trônes d'Espagne et d'Italie, au profit de la République.

La révolution espagnole de 1869 qui a détrôné Isabelle II, n'a eu d'autre but que d'ouvrir l'Espagne aux *Youddim*, par la liberté des cultes ; puis le simulacre de République qui a suivi a été pour tâter le pouls aux Espagnols et vérifier par là où ils en étaient de leurs sentiments dynastiques. Le progrès, c'est-à-dire le recul et la ruine de l'esprit catholique, n'en fait pas moins son chemin.

On ne peut pas dire que, en Autriche, la maison des Habsbourg n'est pas sûre du lendemain, ni qu'elle est la victime ridiculisée d'Israël qui la mènerait à l'abîme, et à qui elle obéit aveuglement, mais qui pourrait apprécier les maux que les Juifs lui ont causés ?

L'Allemagne est à la veille d'une révolution qui fera des institutions monarchiques un amas de ruines, sur lesquelles les socialistes, genre juif, aux ordres de Judas qui les mène, assoira son pouvoir.

L'Angleterre avec sa puissance navale et son empire colonial est le convoyeur d'Israël à travers les océans et les mers ; il lui jette quelques bribes de ses rapines et avec son or, il lui facilite ses conquêtes. Que Sa Gracieuse Majesté Victoria, que le prince de Galles ou tout autre du même tempérament règnent *ad multos annos !* C'est toujours Abraham, Isaac and C°. Au fond, c'est le Juif qui gouverne dans le Royaume-Uni et ses dépendances. John Bull est fait pour s'entendre avec tous les Juifs présents et à venir. Sir Isaac, lord Beaconsfield, Disraëli, lord Rosebery, les grands tenanciers et financiers Juifs ou enjuivés d'Angleterre en sont la preuve indiscutable : l'accord est parfait en tout.

Le Grand Turc, par son fanatisme et ses instincts sanguinaires, l'ennemi le plus redoutable et le plus redouté des Juifs, n'est plus que *l'homme malade* légendaire : ils l'ont réduit à l'impuissance et à la misère. Le lapin que le baron Hirsch lui posa était de belle taille. Les souscripteurs français ont payé pour en savoir quelque chose. Les puissances européennes s'apprêtent à se partager les dépouilles de ce lâche massacreur de nos frères catholiques d'Arménie.

Que si des résistances se produisent, le Juif a pour les vaincre, je ne dis pas le poignard et le poison ni l'assassinai politique, mais le cléricalisme sot des sociétés secrètes. Il a les Révolutions, et le dernier mot doit rester à son inflexible opiniâtreté.

Toutes les formes de gouvernement sont bonnes par elles-mêmes et la meilleure pour un pays est celle qui répond le mieux à ses aptitudes et à ses besoins ; mais, une république avec des Juifs jouissant des droits de citoyen, est ouverte aux ambitions les plus illégitimes et à toutes les corruptions. Qu'on se souvienne tout simplement de l'exemple de Cornelius Herz qui, par ses

infâmes corruptions, par ses trahisons, tient encore pas mal de monde sous sa menace ; et par ses petits papiers qu'il pourrait avoir livré à Albion, celle-ci disposerait de bien des influences, dans notre malheureux pays. En définitive, on ne doit tenir qu'aux gouvernements honnêtes et justes, quelle que soit leur étiquette, mais, en général au moins, il est vrai de dire que les rois n'ont pas à faire fortune, que le chèque n'a pas été inventé pour eux, et qu'il ne leur reste d'autre ressource que la justice et l'honneur pour transmettre, héritage glorieux, le trône à leurs descendants. Or la justice, le droit et l'honnêteté, comme l'entendent les Français, sont l'ennemi du Juif ; et, l'absence du chèque, la suppression de la fraude et de la corruption, sont sa ruine.

Il lui faut, à Juda, un système où ses instincts puissent se donner libre carrière et produire leurs fruits.

Ces fruits sont, pour le Juif, l'or et le pouvoir manifeste ou occulte et pour le non Juif, la ruine et le déshonneur : c'est la tache que s'est imposée Israël. En résumé, ce système, il est persuadé de le voir prospérer dans les Républiques. L'expérience, du moins en France, lui a toujours donné raison.

Les révolutions

Donc, pour Israël, les rois sont l'ennemi. À ce grand mal de la Monarchie, mal d'autant plus grand que ses lois sont plus rigoureuses contre la banqueroute frauduleuse, l'accaparement et les monopoles, le vol, l'immoralité et la trahison, à ce mal, disons-nous, Israël appliquera les grands remèdes, la révolution, par exemple, d'aucuns énumèrent même l'assassinat politique par la main du franc-maçon à ses ordres, etc.

Pourquoi ? Afin de remettre les rênes du gouverne-

ment à des hommes selon son cœur, à des vendus, à ses esclaves, qu'il brisera comme verre dès qu'ils voudront s'écarter de son programme ou de ses fins.

« Chaque guerre, chaque révolution, chaque ébranlement politique ou religieux, arrivé dans le monde chrétien, rapprochent le moment où nous atteindrons le but suprême vers lequel nous tendons… Il faut, autant que possible, entretenir le prolétariat, le soumettre à ceux qui ont le maniement de l'argent (aux Juifs). Par ce moyen nous soulèverons les masses, quand nous le voudrons ; nous les pousserons aux bouleversements, aux révolutions, et, chacune de ces catastrophes avance d'un grand pas nos intérêts intimes, et nous rapproche rapidement de notre unique but : celui de régner sur la terre. » Ainsi s'exprime l'un de ces notables Israélites dont l'autorité s'étend sur tous les descendants d'Israël, Readclif.

Dans ces matières, dès qu'on a entendu les Juifs eux-mêmes s'attribuer et assumer de si formidables responsabilités ; dès qu'on est informé par leur code social, du principe d'où ils partent, et du but auquel ils tendent ; dès qu'on voit, partout et toujours leur doctrine confirmée par les faits ; certainement, la cause est entendue, et il ne nous reste plus qu'à prendre contre eux, les conclusions que notre dignité et notre droit nous prescrivent. Malgré cela, en des matières si graves, il me parait convenable de ne pas présenter un jugement isolé, mais de le corroborer par le témoignage des hommes éminents par leur désintéressement, leur génie et leur patriotisme à toute épreuve. Je suis heureux de me trouver en parfait accord avec ces grands Français, qui sont, en même temps, de grands penseurs.

Israël donc est conspirateur et révolutionnaire, dans le but de balayer, serait-ce le droit lui-même personnifié,

si ce droit lui est légitimement hostile, et, d'introniser ce qui sert les intérêts de sa race, dont le but suprême nous a été révélé par lui-même. Jacques de Biez, dans son chef-d'œuvre, *La Question juive*, met très bien en relief, ce trait du caractère juif. « Le Juif, dit-il, ne sait qu'un métier au monde, mais il le sait bien. Il sait à merveille le métier de conspirateur. Il ne fait rien à visage découvert. Lorsqu'il vient à vous affichant de la sincérité, tenez pour certain qu'il ne s'est jamais senti plus garanti par le masque dont il se couvre le visage. Ce masque est celui d'une sincérité criarde, la sincérité de l'agent provocateur. Le Juif est d'ailleurs— tous les hommes d'État sont d'accord là-dessus — le plus habile et le plus employé des agents provocateurs. Quoi qu'il fasse, qu'il chante dans le chœur des socialistes, aux réunions publiques, ou qu'il concentre l'attention publique sur d'autres que sur lui, en soulevant la question des princes, au moment où on ne pensait qu'aux Juifs, ne doutez pas qu'il est en plein dans sa fonction. Il se met à l'abri, se fabrique une couverture. Il est toujours la taupe qui ravage le champ sous le petit tas de terreau qui la cache aux yeux. En un mot, le Juif cherche sans cesse à faire passer entre lui et son interlocuteur, un écran qui causera une diversion dans le dialogue, ou au besoin, deviendra la cible de tous les feux de salve, qu'il pourra provoquer. Lorsque le Juif vient à l'ennemi en face, c'est en ami, les pieds emmaillotés d'ouate, le rictus de Judas aux lèvres, la coiffe en main, l'air bonnasse du nigaud inoffensif. Aussi, se méfier toujours des avances de la stratégie juive, surtout lorsqu'ils ont des airs de parlementaires et de pacification. C'est au moment où le Juif parle le plus du bien public, et de l'intérêt qu'il lui porte, qu'il lui veut et lui fait le plus de mal. S'il fait une marche de flanc, cette marche nous échappera et nous tournera ; ça sera une marche couverte, derrière un rideau de col-

lines ou dans un déblai. De toutes parts, le Juif enveloppe, car il ne sait que cela. Ce qu'il nous propose, ce qu'il nous demande, ce qu'il obtient, c'est toujours par des procédés dont la perfidie nous déroute. L'attaque du Juif est toujours le coup de feu du braconnier, tiré de derrière une haie. Le coup porte, le projectile touche, mais le tireur reste invisible. Pour l'apercevoir, ce combattant qu'on ne voit jamais, il faut être eu mesure d'éventer l'éternel complot du Juif. Pour cela, il est bon de savoir et de dire, que le Juif est un conspirateur, soumis à une morale contraire à la nôtre, qu'il est un hypocrite sans honte, sans notre honte, un corrupteur sans nos scrupules, un traître qu'on ne peut atteindre dans le principe de sa corruption spéciale, qu'en démasquant sa formule attentatoire. Il suffit d'examiner d'un peu plus près le jeu de la balistique du Juif pour se convaincre qu'aujourd'hui tous les complices du Juif (complices ou victimes, dans ce cas, c'est tout un), républicains ou monarchistes, catholiques ou protestants, jouent un jeu de dupes. Le Juif a neuf cartes en main, ils n'en ont que huit. La neuvième c'est la trahison que le Juif porte sur lui. Lier partie avec lui, c'est perdre à coup sûr, c'est livrer la France à l'adresse d'un joueur qui sait les tours de cartes et les sauts de coupe, c'est, en un mot, prendre pour une réalité tangible, la projection illusoire d'une lanterne magique. »

Avec son universalité inexorable, le Juif n'épargne aucun pays. L'Allemagne et la Russie ne sont pas mieux partagées que la France, elles sont minées par l'action révolutionnaire des futurs dominateurs du monde. Certes, s'il est un homme qui, au sujet de l'Allemagne, puisse émettre son opinion en parfaite connaissance de cause, c'est le Juif anglais Lord Beaconsfield. Dans la page 183 de *Coningsby*, il nous affirme que la puissante révolution qui

se prépare en Allemagne se développera sous l'influence des Juifs. C'est ce que, dès 1841, Rougeyron exposait aussi en ces termes : « il y a en Allemagne des éléments révolutionnaires effrayants, et, le plus puissant est la juiverie, laquelle avec ses publicistes, ses philosophes, ses poètes, ses orateurs, ses banquiers est révolutionnaire du tout au tout et fera naître un jour terrible pour l'Allemagne, auquel succédera probablement, un jour qui sera terrible pour elle. » (p. 48, *l'Antéchrist*.)

Quant à l'élément révolutionnaire qui agite la Russie, une correspondance de Saint-Pétersbourg, 26 juillet 1899, nous fournit ces indications : En arrivant à Peterhof, retour de Finlande, la première chose que fit l'empereur Alexandre fut de mander auprès de lui le ministre de l'intérieur et le comte Fabien, ancien ministre de la justice sous le règne du précédent tsar, et aujourd'hui Président de la fameuse Commission juive. L'empereur a été frappé de ce fait que, parmi les révolutionnaires 90% au moins appartiennent à la religion juive.

On les trouve dans tous les complots, dit J. de Ligneau, dans son ouvrage déjà cité. Dans des conciliabules tenus dans des petits restaurants de Saint-Pétersbourg, le Juif Godenberg, s'offrait de tuer l'empereur Alexandre II en 1879. C'est un Juif qui, le 4 mars 1880, attenta à la vie de Louis Mélikof, ministre de la police il s'appelait UlodeSky. Dans un des derniers complots contre le tsar on trouve des Juifs allemands : Rappafort, Mendelsohn, Lavionus, Bomberg, Rheinsten. En 1880, Hessa Helfman fut condamnée comme complice de la mort de l'empereur de Russie. Hessa Helfman était d'origine juive, etc.

Le Nihilisme est une secte ou société secrète qui a été fondée par les Juifs. Ils y sont nombreux, mais ils font peu de chose par eux-mêmes, étant d'un naturel capon,

quoique sachant très bien pousser les autres dans des aventures dangereuses.

Sociétés secrètes.

Nous avons déjà montré l'origine judaïque de la Franc-Maçonnerie dont les membres les plus influents sont liés à l'obéissance du Juif par de terribles serments. C'est dans les Loges que s'élaborent sous l'inspiration et le contrôle du Juif, les plans des révolutions, des persécutions contre le catholicisme, contre ses œuvres, ses ministres, ses religieux, etc.

Gougenot des Mousseaux, *Le Juif*, nous a transmis ce jugement d'un homme d'État prussien, sur le rôle des Juifs dans les conspirations : « Pour les temps présents, je crois les Juifs très actifs à ruiner les fondements de notre société et à préparer les révolutions. » Il justifiait son opinion particulièrement par ce fait que depuis la recrudescence révolutionnaire de 1848, s'étant trouvé en relations avec un Juif, celui-ci par vanité trahissait le secret des sociétés auxquelles il s'était associé, et il l'avertissait huit à dix jours d'avance de toutes les révolutions qui allaient éclater sur un point quelconque de l'Europe. « Je lui dois l'inébranlable conviction, poursuivait-il, que tous ces grands mouvements des peuples opprimés, etc., etc., sont combinés par *une demi douzaine d'individus qui donne leurs ordres aux sociétés secrètes de l'Europe entière*. Le sol est tout à fait miné sous nos pieds, et les Juifs fournissent un large contingent à ces mineurs. »

Le franc-maçon Blaetter lui-même reconnaît avec indignation cette puissance que les chevaliers du triangle donnent aux Juifs. Dans son *Histoire politique*, page 430, nous lisons : « La puissance que Juda s'est acquise au moyen de la franc-maçonnerie est maintenant à son apo-

gée. Elle est présentement aussi redoutable pour le trône que pour l'autel. Quoiqu'exclus de certaines loges, les Juifs siègent dans toutes les loges du monde.

« Il y a à Londres des loges juives qui réunissent dans leurs mains les fils de tous les éléments révolutionnaires existant dans les loges chrétiennes : c'est Juda qui constitue la tête de toutes les loges, et les loges chrétiennes ne sont que des marionnettes aveugles qui sont mises en mouvement par Juda et qui, la plupart du temps, n'en ont pas le moindre soupçon.

« Une loge dirigeante, entièrement composée de Juifs, existe à Rome ; elle est également un des tribunaux suprêmes de la révolution et gouverne les autres loges au moyen de têtes inconnues.

« À Leipzig, la loge juive secrète fonctionne en permanence au temps de la foire : pas un chrétien n'en a l'accès.

« À Hambourg et à Francfort, les émissaires secrets sont seuls admis.

« Puissent les grands comprendre enfin, que les loge ne travaillent à semer la révolution que dans l'intérêt du judaïsme ! Puissent-ils comprendre la parole de Burke ! Il vient un temps où les princes seront forcés d'être des tyrans, parce que leurs sujets seront rebelles par principes. »

Ce Blaetter, sans connaître peut-être le premier lot du *Talmud* a eu l'intuition de ses principes et du but poursuivi par Juda, par le simple examen de ce qui se passait sous ses yeux, malgré le voile mystérieux, les réticences, les mensonges et les secrets derrière lesquels ce même Juda les dissimule.

La Presse.
La trahison. Les fraudes électorales.

La Presse a été de tout temps, moyennant des trafics honteux, l'auxiliaire dévouée des mouvements révolutionnaires, et de l'action antisociale du Juif. Le grand rabbin et les Princes des Juifs dont l'autorité s'étend sur tout Israël, lui reconnaissent une puissance, si efficace, si universelle, qu'elle ne le cède qu'à celle de l'or.

« Si l'or, disent-il, est la première puissance de ce monde, la seconde est sans contredit la Presse. Mais que peut la seconde sans la première ? — Comme Israël ne peut régner définitivement sur tout l'univers sans le secours de la Presse, il faut que les nôtres président à la direction de tous les journaux quotidiens dans chaque pays. La possession de l'or l'habileté dans le choix de l'emploi des moyens d'assouplissement des capacités vénales, nous rendront les arbitres de l'opinion publique, et nous donneront l'empire sur les masses. En marchant ainsi, pas à pas, dans cette voie, et avec la persévérance qui est notre grande vertu, nous repousserons les chrétiens, et rendrons nulle leur influence. Nous dicterons au monde, ce en quoi il doit avoir foi, ce qu'il doit honorer et ce qu'il doit maudire. Peut-être quelques individualités s'élèveront-elles contre nous, et nous lanceront-elles l'injure et l'anathème ; mais les masses dociles et ignorantes nous écouteront et prendront notre parti. »

Puis, ces Messieurs avec une noblesse bien propre à leur aristocratique race, daignent descendre dans les détails et appeler l'attention sur un point, oh ! sur un seulement, contre lequel doivent converger les attaques de la Presse. C'est un grand rabbin qui parle au nom de l'aristocratie et de la classe dirigeante d'Israël. Ils ne cessent de crier et de faire crier à la persécution religieuse, dès

que la Presse honnête dénonce les fraudes, les rafles financières, les escroqueries et les accaparements de Juda. Cependant, jamais, dans aucun pays, les Juifs n'ont été inquiétés à cause de leur culte. Les souverains spirituels et temporels l'ont toujours toléré. Oyez maintenant comment ces Messieurs, entendent se montrer reconnaissants et bien élevés.

« Il faut greffer, autant que possible, dans les intelligences de ceux qui professent la religion chrétienne les idées de libre pensée, de scepticisme, de schisme, et provoquer les disputes religieuses, si naturellement fécondes en divisions et en sectes dans le christianisme.

« Logiquement, il faut commencer par déprécier les ministres de cette religion (oh l'honnête Youtre !) ; déclarons leur une guerre ouverte, provoquons les soupçons sur leur dévotion, sur leur conduite privée, et, par le ridicule et le persiflage, nous aurons raison de la considération attachée à l'état et l'habit. »

Représentez-vous un Pape, un évêque, un simple prêtre, recommandant de semblables moyens à l'égard de la religion juive et de ses rabbins : ils seraient désavoués par tous les chrétiens sans exception. Mais la Presse vendue aux Juifs, ne s'apercevant pas du rôle odieux qu'ils lui ont imposé, vomit des flots d'ordures contre tout ce qui est chrétien, crée contre le clergé catholique les plus ignobles publications pornographiques, invente les insinuations les plus calomnieuses, etc. Nous laissons aux Juifs le monopole et l'exploitation de l'insulte surtout, si elle devait s'adresser, (comme ils en ont l'habitude envers nous) aux croyances religieuses de ceux qui ne pensent pas comme nous. Ils nous ont dévoilé eux-mêmes le but auquel ils tendent par ces campagnes de presse ; elles sont encore une ruse de guerre pour détourner l'attention de la

vraie question entre Israël et les Français. Cette question est toute autre qu'une question religieuse. Personne ne s'occupe de leur *Yom Kippour* de leur *Pourim*, etc., ni de ce qu'ils brûlent dans leurs encensoirs, ni du nombre de génuflexions, etc., qu'ils font dans leur synagogue. Nous ne demandons pas compte au Juif de ses rapports envers Dieu, mais il n'a pas le droit de blasphémer contre nos croyances religieuses. Nous l'avons fait notre égal, mais nous ne voulons pas être dépouillés par lui des droits de l'homme et du citoyen que nous lui avons reconnus. Il ne désarme cependant jamais, et, aux moyens qui s'étalent au grand jour il ajoute ceux qui ne réussissent qu'à la faveur des ténèbres. Il propage le mensonge et la corruption par la Presse, il est révolutionnaire et… *traître*.

Pour le triomphe de son parti, le Français, dans la discussion, par la parole ou par la presse, pourra aller au delà ou rester en deçà de la vérité, il sera révolutionnaire, il combattra ouvertement le pouvoir légitimement établi, mais il ne sera jamais traître à son pays, et, s'il se trouvait un pareil monstre, ce serait là presque incroyable exception ; il serait l'objet de la malédiction de tous ses concitoyens.

Le Juif seul fait exception ; c'est le propre de son tempérament de conspirateur et de révolutionnaire, d'être doublé d'un espion. En cela il est dans son rôle, le contraire serait un état anormal. Ayant l'univers pour patrie et pour héritage, et l'asservissement de tous les peuples à son pouvoir pour but, l'espionnage et la trahison, rentrent dans ses moyens d'affaiblissement progressif, et de destruction des pouvoirs existants, sans compter les gros bénéfices qu'il tire d'un si noble métier. « Encore une fois, dit Drumont, *France juive* I. p. 66, il ne faut pas juger les Juifs d'après nos idées. Il est incontestable que tout Juif trahit celui qui l'emploie. Cavour disait de son secrétaire, le Juif

Artom : cet homme m'est précieux pour faire connaître ce que j'ai à dire. Je ne sais pas comment il s'y prend, mais je n'ai pas plutôt prononcé un mot, qu'il m'a trahi avant même de sortir de mon cabinet. » « Pourquoi Dieu aurait-il crée le Juif, dit à son tour Bismarck, si ce n'était pour servir d'espion ? »

Sédécias empoisonne Charles le Chauve ;

Le Juif Meïre empoisonne Henri III de Castille ;

Le Conseil des Dix, discute le 9 juillet 1477 La proposition du Juif Salomoncini et de ses frères qui offrent de faire empoisonner Mahomet II, par le médecin juif Valcho ;

Le Juif Lopez, médecin d'Elisabeth, est pendu pour s'être vendu à Philippe II ;

Le Juif Lewis Goldsmith, sert d'espion à Talleyrand en Angleterre pendant le premier Empire ;

Le Juif Michel est guillotiné pour avoir livré à la Russie des documents militaires ;

Un autre Goldsmith dérobe, il y a trois ans (1886) les plans du grand état-major prussien ;

Ou sait le rôle qu'a joué la Païva avant la guerre. Qui ne se rappelle les tentatives faites par la Juive Kaulla pour surprendre nos plans de mobilisation ?

Qui a oublié Esther Guimont et son fameux salon politique ?

Le Juif Gustave Klootz dont les parents ou les homonymes, avaient je crois, éprouvé quelques désagréments judiciaires à Paris vers 1869, trahit le général Hicks qui est égorgé avec ces troupes par les soldats du Mahdi, Klootz reçoit une forte somme d'urgent et il est nommé général ;

Krajewski se confie au Juif Adler qui le vend à la Prusse et le vieux poète polonais, est jeté dans une forteresse.

Devant ces faits qu'il serait facile de multiplier à l'infini, il est visible qu'il s'agit non d'un cas isolé, qui ne prouverait rien contre une collectivité, mais d'une vocation spéciale à une race, la vocation de Dreyfus, de Von Reinach, de Cornélius Herz…

Il en a toujours été ainsi ; l'histoire nous les représente comme ayant été les agents, et les complices de toutes les invasions : à Babylone, en faveur des Perses ; en Europe, en Afrique, en Asie, pour les Musulmans ; en France, surtout pendant la guerre de Cent Ans, au service de l'Angleterre, et en 1870 à la solde de l'Allemagne ; l'Espagne leur doit aussi en grande partie d'avoir subi le joug des Maures et des Arabes durant près de sept cents ans.

Les fraudes électorales sont aussi pour Israël, l'un de ses grands chevaux de bataille, ou si l'on veut, elles sont pour lui comme une échelle pour monter à l'assaut du pouvoir. Sur ce terrain il remporte d'étonnantes victoires : tous les moyens lui sont bons, promesses, menaces, ordres imposés aux moutons de Panurge des sociétés secrètes, arguments sonnants et trébuchants, etc., etc.

Personne n'a oublié le Kohn des élections toulousaines de frauduleuse mémoire, ni le salarié de Rothschild pour étrangler, sinon M. Drumont, au moins son élection comme député d'Amiens. Que chacun rappelle ses souvenirs… mais jusqu'ici, la terre classique de l'intrusion et de l'escamotage électoral, pour le Juif, a été l'Algérie. Je cède la parole sur ce chapitre à M. Millevoye, l'ardent citoyen, l'éloquent orateur sans peur et sans reproche. « Les scènes violentes dont la ville de Bône a été le théâtre, marquent bien le degré de décadence et de faiblesse où est descendue cette administration française qui fut jadis l'instrument inexorable des pouvoirs forts. Des étrangers, rebut de l'émigration du Maroc et de la Tunisie,

indûment inscrits sur les listes électorales, frauduleusement investis de ce droit de suffrage qui est l'attribut de la souveraineté populaire, protestent avec fureur contre les mesures bien timides encore, qui tendent à les ramener à l'observation des règles communes. Ils s'insurgent contre la loi. Toute cette tourbe de cosmopolites, non naturalisés, de faillis, d'usuriers et de pillards, place à sa tête deux hommes déjà convaincus d'avoir traîtreusement vendu aux agents d'une puissance rivale, les richesses du sol national. Et cette bande ainsi constituée, met en échec la France, la République, les représentants de l'État. Ils ne sont ni le droit, ni le nombre, ni la force ; ils sont l'impudence longtemps tolérée par des complicités qui n'ont pas encore reçu le châtiment qu'elles méritent ; ils sont l'usurpation qui ne veut pas céder devant les réparations légitimes ; ils sont la trahison qu'on a trop tardé à frapper, et qui longtemps insinuante, aujourd'hui se fait factieuse. Pour un grand nombre de ces peu recommandables pseudo-citoyens, l'usurpation des droits électoraux était patente, cependant la justice ayant été saisie de l'affaire, de la vente visée plus haut, a prononcé un non-lieu en faveur du prévenu.

Dés que par des moyens plus ou moins corrects les Juifs et leurs valets sont au pouvoir, ils réalisent cette partie du programme recommandé à tout Israël par le grand rabbin de Readclif : « Tous les emplois publics doivent être accessibles ans Israélites, et une fois devenus titulaires, nous saurons, par l'obséquiosité et par la perspicacité de nos facteurs, pénétrer jusqu'à la première source de la véritable influence et du véritable Pouvoir. Il est entendu qu'il ne s'agit ici que de ces emplois auxquels sont attachés les honneurs, le pouvoir et les privilèges ; car pour cour qui exigent le savoir, le travail et la peine, ils peuvent et doivent être abandonnée aux chrétiens, La magistrature

est pour nous une institution de première importance. La carrière du barreau développe le plus la faculté de civilisation et initie le plus aux affaires de nos ennemis naturels, les chrétiens, et c'est par là que nous pourrons les réduire à notre merci.

Pourquoi les Israélites ne deviendraient-ils pas ministres de l'instruction publique, quand ils ont si souvent eu le portefeuille des finances ? Les Israélites doivent aussi aspirer au rang de législateurs en vue de travailler à l'abrogation des lois faites par les Goyim. »

Puis ce saint homme préconise la mainmise sur toutes les associations, quelle que soit leur nature ; le monopole et l'accaparement des objets de première nécessité, pour ruiner le peuple, aussi bien que des hautes influences et des honneurs, pour se substituer à la noblesse et à la classe dirigeante ; il propose même la création et la consécration de faux grands hommes Juifs, avec la même facilité que s'il s'agissait d'écouler de la fausse monnaie. « La production d'une pièce musicale, par exemple, dit-il, ne fut-elle que très médiocre, fournira aux nôtres, une raison plausible d'élever sur un piédestal et d'entourer d'une auréole, l'Israélite qui en sera l'auteur. »

Voilà pour les arts. Quant aux sciences, médecine et philosophie, elles doivent aussi faire partie de leur domaine intellectuel. Un médecin est initié aux plus intimes secrets de la famille, et a, comme tel, quoi ô homme de Dieu ? — « il a entre ses mains, la santé et la vie de nos mortels ennemis (?) les chrétiens. »

Corruption. Achat des consciences. Proxénétisme. Prostitution.

Dans le *traité* XIX, *Talm. Sota*, 49, b. il est écrit :« Avant l'arrivée du Messie, corruption et dépravation des chrétiens. » Et les Juifs se sont dit : Attendu que de par nos saintes *Lettres talmudiques*, le Précurseur du Messie n'était pas Jean-Baptiste cet austère pénitent du désert, prédicateur de la pénitence, et ministre d'un baptême de pénitence, mais, que le vrai Précurseur sera la corruption de tous les Goyim ; dans la suprématie de notre dignité, et dans la plénitude de notre droit unique et incommunicable, Nous décrétons Le devoir du Juif est de hâter l'Avènement du Messie par la corruption des non-Juifs. Que cette parole impérative vole sur les ailes des quatre vents du ciel et trouve un fidèle écho dans la race élue, **pour l'extermination du Goy**.

Quand il s'agit du Juif comme corrupteur, le mot *corruption* doit être pris dans toute son universalité, car le Juif n'épargne, ni personnes, depuis le miséreux jusqu'au potentat et au monarque ; ni moyens, depuis les plaisirs les plus dégradants, jusqu'aux trônes, en passant par tous les degrés de la fortune.

De tous temps, ils ont été célèbres comme acheteurs de consciences. Ce marché n'est d'ailleurs qu'une annexe de la trahison, dont, comme de tout le reste, (l'honnêteté exceptée, si nous devons nous en tenir au *Talmud*) ils ont le monopole. De nos jours, on les connaît ces contrats ; on peut nommer et les acheteurs et les vendus ; ce ne sont pas, comme on dit, les gros bonnets qui sont rares parmi ces derniers.

Le Juif est en outre un spécialiste de l'impudicité. Il en est le pratiquant, le prédicant et le pourvoyeur. Il n'a pas dû se faire violence, pour inoculer aux étrangers, des

pratiques et des sentiments libidineux. Dès sa plus tendre enfance, à l'école, il lui a été confié, pour sa formation morale, un Recueil de torpides et d'obscénités, décoré du titre de *« Commentaire de la Genèse. »* C'est la genèse du sadisme judaïque. Après cette initiation, la pudeur de la femme et le respect qui lui est dû, sont traités de préjugés.

« L'homme peut user de sa femme comme il lui plaît. C'est comme s'il achetait un morceau de viande à la boucherie ; selon qu'il lui plaît, il le mange rôti, ou bouilli, ou cuit sur la braise. » (*Talm. Traité Calla*.) Qu'une non-Juive, non mariée habite sous le même toit en qualité de concubine à côté de la femme légitime, celle-ci trouve cela tout naturel ; Ramban aussi, cette colonne de la Synagogue, trouve que « c'est certainement chose licite, et il ne peut pas concevoir, comment on peut en douter. » Cela ne suffit pas au Juif ; la sodomie est son droit. Il ne conçoit pas davantage comment on pourrait en douter. En effet, une Juive, soumise par son mari, aux mœurs sodomitiques, reçut cette réponse de son rabbin auquel elle se plaignait : « Ma fille, je ne puis rien faire pour vous, car la loi (fameuse loi) le *Talmud*, vous a livrée en pâture. » Est-ce là encore une calomnie ? (Voir le *Talmud*, édition d'Amsterdam, 1644 ; de Sulzbach, 1765 ; enfin de Varsovie, 1864.)

Si peu respectueux de lui-même et de la vraie femme (celle de sa race) le Juif ne saurait reconnaître d'obstacles à ses débordements contre nature, quand il s'agit de la non-Juive qu'il place au même rang avec dame Aliboron : « Il n'y a pas de péché à transgresser le sixième commandement avec une non-Juive, celui qui se permettrait cette fantaisie s'oublierait tout simplement avec une ânesse », dit le *Talmud*. De sorte que pour cet évangile du Judaïsme, la bestialité n'est pas un pêché aussi, qu'arrive-t-il ? Ce que J. Cross Hoffinger a constaté à Vienne parmi l'élite

d'Israël, n'a-t-il pas lieu un peu partout, surtout dans les grandes capitales livrées à l'exploitation juive ? « Leurs propres femmes leur paraissent trop bonnes pour être sacrifiées au plaisir, dit cet auteur, ils les tiennent à l'abri et se gardent de les séduire et de les déshonorer. Ils cherchent parmi les races qu'ils regardent comme destinées à leur être asservies, les jeunes filles les plus pures et les plus intactes. Et quand toute l'aristocratie juive de l'argent s'est rassasiée de l'innocence de ces victimes, elle les rend à la chrétienté et les jette dans les abîmes de la plus basse prostitution… »

Avec de tels principes et de telles pratiques dans les familles de ceux qui, par leur haute situation, sont appelés à donner l'exemple, on ne doit pas s'étonner si le monde féminin juif laisse tant à désirer au point de vue des mœurs. Les *Archives israélites*, sont forcées de l'admettre : « Depuis un quart de siècle, disaient-elles en 1867, et nous ne pouvons choisir une date plus éloignée (pourquoi ?) les moralistes se demandent avec raison, d'où vient que dans toutes les grandes villes de l'Europe, on remarque parmi les femmes de mauvaise vie, un plus grand nombre de juives que de chrétiennes, Cette question est malheureusement motivée ; car, à Paris, à Londres, à Berlin, à Hambourg, à Vienne, à Varsovie, à Cracovie, dans ce qu'on est convenu d'appeler le demi-monde, sur les places publiques et même dans les maisons de prostitution, on rencontre plus de juives que de chrétiennes, en tenant compte de la proportion qui existe entre les deux populations. Il est très fâcheux de constater un fait semblable ; mais, si douloureux qu'il soit, il est vrai, et si nous n'avons pas hésité à le signaler, c'est parce que nous voulons qu'on essaie d'y apporter remède, comme on l'a déjà fait avec succès pour d'autres plaies de cette nature. » — Lesquelles ? — L'exemple dans les Juiveries, comme par-

tout, est contagieux, le Juif commence et la Juive lui rend la pareille. Puis, ne faut-il pas dévaliser, ruiner, pervertir le Goy ? Donc la femme juive est le puissant auxiliaire du Juif : ceux que celui-ci n'a pu que blesser, celle-là les achèvera par la débauche et la folle prodigalité.

Si les Juifs sont les aristocrates de la luxure, ils en sont aussi les pourvoyeurs. Le proxénétisme, la traite des blanches sont des exploitations, et les maisons Tellier des fiefs qu'ils ne dédaignent pas, si tant est qu'ils ne les accaparent. Les faits à l'appui de ces affirmations sont innombrables ; je demande au lecteur de m'en faire grâce, car, je n'en doute pas, il a hâte comme celui qui écrit ces lignes, de sortir de ce milieu infect. — Mais le Juif qui vit dans cet élément, me dires-vous ? — Le Juif ? Souvenez-vous seulement qu'on lui a donné les noms de peste et de vermine du genre humain. Or, la vermine n'a rien à redouter de la corruption : elle en vit, et, la peste ne tue pas son microbe.

Il nous serait très facile d'augmenter indéfiniment la liste des moyens de destruction adoptés par Israël contre nous. Cela n'est nullement nécessaire. Il nous suffit de savoir que lui qui, à tout propos, nous traite d'ennemis, sans que nous le soyons, étant lui-même notre plus perfide et plus mortel ennemi, sans que, en réalité nous le traitions comme tel, puisque, au fond, et après tout, nous ne faisons que nous défendre : Israël, disons-nous, dans ses relations avec nous, emploiera toujours des moyens attentatoires contre nos personnes et contre nos droits les plus sacrés, et, par conséquent, tout rapport avec lui nous sera fatalement funeste.

Après tout ce que nous avons dit jusqu'ici, il est temps de nous rendre compte des immenses progrès de la Juiverie dans le monde entier, par les moyens que nous venons d'énumérer. Nous pourrions tout résumer, en af-

firmant qu'Israël s'avance à marches forcées pour prendre définitivement possession du trône de la domination universelle qu'il s'est promise et dont il ne se croit éloignés que par une insignifiante distance.

En France, et nous pourrions en dire autant de tous les autres pays, les principales sources de revenus, comme banques, industrie, commerce, mines, chemins de fer, navigation, etc., sont dans leurs mains. Ils occupent les postes les plus influents, les mieux rétribués et les plus honorifiques, dans la Magistrature, la Police, le Conseil d'État, les Préfectures, etc. Quant au Gouvernement, il est sous leur dépendance dès que les portefeuilles sont confiés à des Francs-Maçons. Voici en effet la prépondérance que les fils de la veuve (les humbles serviteurs de la nation d'Israël, la grande veuve, veuve de son Dieu, Jésus-Christ le vrai Messie, veuve de son temple et de ses rois) reconnaissent, aux Juifs dans la direction des affaires du pays, malgré qu'ils se l'attribuent à eux-mêmes.

En la solennité de la fête solsticiale d'hiver, de la loge « La Justice », dimanche 1er' mars 1896, présidée, par M. Rocher, vénérable, le F ∴ Nicolas, chef adjoint du cabinet du ministère des finances, nous ouvrit son cœur de F ∴ M ∴ « M. Doumer, disait-il, est retenu au ministère de l'intérieur par des travaux profanes, je me trompe, car ce sont presque des travaux maçon ∴ . » M. Gadaud disait un jour que la République était la F ∴ M ∴ découverte, et la F ∴ M ∴, la République couverte. Je crois que cette formule n'a jamais été plus vraie qu'en ce moment. Il suffit pour s'en convaincre, de lire la liste des ministres, et de se rappeler que l'on a vue affichée sur tous les murs de France, une déclaration ministérielle, qui contenait les premiers articles de notre programme maçon ∴ .

Puis, le F ∴ Vinière, renchérissant sur le précédent orateur nous apprenait que « la situation est exception-

nelle pour les M ∴ et que l'on pourrait fonder une L ∴ à l'Élisée ; le nombre des maîtres serait suffisant ; le Vén ∴ serait tout indiqué. »

Nous n'avons qu'à bien nous tenir, le Vén ∴ Séver stigmatises « les forces de la réaction coalisées pour donner un dernier assaut à la République et à notre Ordre, qu'elles confondent dans la même haine, et il est urgent d'instituer un Parlement maçon ∴, siégeant à coté de l'autre Parlement, et prêt à parer à tous les dangers. »

« Et dire que Mgr Gouthe-Soulard a été traîné dans la boue par toutes les feuilles plus ou moins dévouées au Grand-Orient pour avoir dit que la France était, non en République, mais en Franc-Maçonnerie. Les hommes qui proclamaient ainsi le triomphe de leur coterie, représentent 20.000 individus environ, parmi lesquels quelques centaines d'ambitieux plus ou moins habiles, et des milliers d'imbéciles et d'abrutis, comme on en chercherait vainement autre part ; et c'est par ça, que des millions de catholiques français se laissent traiter, comme planteurs n'auraient pas osé traiter leurs nègres. » de Boisandré, *Libre Parole*, 3 mars 1896. Je crois aussi que c'est Drumont qui a écrit que à l'aide des Loges dont les Juifs ont la haute direction, les faux démocrates qui nous gouvernent, les faux libres penseurs et les vrais noceurs du Palais-Royal, ont donné une nouvelle investiture à la persécution de tout ce qui élève l'âme, à l'abaissement de tout ce qui est grand, à la glorification des instincts les plus vils, *et un ordre préfectoral dans la corruption, l'ignominie et la débauche*.

Lord Beaconsfield, ce Juif qui, pour s'élever au pouvoir, avait endossé l'habit anglican, généralise la puissance d'Israël : « le monde, dit-il, est gouverné par tout autres gens que ne se le figurent ceux qui ne voient pas derrière les coulisses. » La diplomatie russe toute pleine de

mystères et devant laquelle l'Europe frémit, qui est-ce qui l'organise et la mène ? Les Juifs. En Espagne, à Paris et ailleurs, *il en est absolument de même*.

Enfin, M. Michelet, noue montre avec amertume, le chemin parcouru par le Juif depuis qu'il lui a été permis de donner libre cours à ses procédés. « Au moyen âge, écrit-il, celui qui sait où est l'or, le véritable alchimiste, le vrai sorcier, c'est le Juif, ou le demi-Juif, le Lombard ; le juif, l'homme immonde, l'homme qui ne peut toucher denrée ni femme, qu'on ne les brûle ; l'homme d'outrages sur lequel tout le monde crache, c'est à lui qu'il faut s'adresser ! Sale et prolifique nation ! Mais ils ont résolu le problème de volatiliser la richesse. Affranchis par la lettre de change, ils sont maintenant libres, ils sont maîtres ! De soufflets en soufflets, les voilà au trône du monde. » Au trône du monde ! Non, ils n'y sont pas, et y seraient-ils, qu'il s'agit de savoir si cette royauté leur donnera tout le bonheur qu'ils se promettent. Ils ont pu s'emparer de notre or, ils n'aboliront jamais ni notre liberté, ni nos droits.

Nous aussi, nous prenons au sérieux les titres qui nous font au moins leurs égaux, au point de vue de l'humanité. C'est donc une guerre de races qui est engagée. Lord Beaconsfield cet éminent docteur en *Schulchan-Aruch* nous la déclare formellement : « Aucune loi pénale, aucun tourment physique, nous dit-il ne pourra jamais faire qu'une *race supérieure* (la race juive) soit engloutie par une race inférieure (la nôtre). La race bâtarde et persécutrice, disparaît, mais celle qui est de pur sang, la persécutée (!) règne et dure. C'est en vain qu'ils frappent sur nous, Juifs, en nous souillant (!) et nous humiliant sous leurs ruines pendant des siècles et des décades de siècles, l'âme du Juif se relève, va devant, et de nos jours, a déjà exercé sur l'Europe une influence dont le prodige est merveilleux. » Nous la connaissons cette supériorité : la no-

blesse, la charité et l'héroïsme de la vraie vertu lui sont étrangers. Mais supériorité, tout de même, par l'emploi de leurs moyens habituels. II est évident qu'à valeur égale, entre un Français et un fripon juif, ce sera toujours le Français loyal qui sera la victime.

Et qu'on ne nous dise pas : Faites comme eux, car la chose est moralement impossible. L'homme de bien préférera son honnêteté au succès, et son honneur aux honneurs. Supposez cependant que, par impossible, le Français ait carte blanche sur l'emploi des moyens ; m'est avis que le plus fin ne serait pas celui qu'on pense en Israël. Pourquoi, l'emportant sur tout le reste, serions-nous inférieurs au Juif en roublardise et en canaillerie, si ces sublimes vertus étaient, pour les Français, à l'ordre du jour contre les Juifs en général et contre le Juif citoyen français. Mais ces procédés nous répugneront toujours : il existera toujours une différence essentielle que nous ne franchirons pas entre la vérité et le mensonge, le bien et le mal, le crime et la vertu ; nous distinguerons toujours entre un scélérat et un juste.

Nous respecterons *les hommes* à convictions sincères, mais nous répudierons *l'objet de ces convictions*, si cet *objet* est une turpitude ou un mensonge. Il s'agit de la moralité des actions dans les rapports entre citoyens français, de race juive ou non. « Il s'agit de la reprise de notre nation par elle-même, dit Drumont, des efforts de la terre de France toute entière pour rejeter loin d'elle, tout ce qui n'a pu s'assimiler avec le génie de notre race. » Je comprends cela des principes, mais point n'est besoin de parler d'expulsion, à l'égard du Juif citoyen français. La France *à tous les Français*.

Réfutations des erreurs Juives et de leurs conséquences

Est-il nécessaire de prouver que les personnages que nous allons citer et dont les noms sont synonymes de génie et de grandeur morale, étaient ce qu'on peut appeler *véritablement des hommes*, malgré qu'ils n'étaient pas de race juive ? Démosthène, Bossuet et Cicéron ; le Dante et Homère ; Shakespeare et Corneille ; saint Thomas d'Aquin et Aristote ; saint Louis, sainte Geneviève, Jeanne d'Arc ; saint François d'Assise, saint Benoît, saint Ignace de Loyola, saint Vincent de Paul, etc., possédaient un principe spirituel créé pour le bien infini. Ce principe immortel (puisque ses actes, ses idées, ne sont ni limitées par le temps, ni circonscrites par l'espace) c'est l'âme humaine, associée comme celles des Juifs à un corps pour former substantiellement avec lui, la nature mixte de l'animal raisonnable, ou en d'autres termes, la nature humaine.

Nous connaissons le bien infini, personnifié dans cette cause première dont parle M. Jules Delahaye (*Libre Parole*, 12 mars 1896) là où il dit : « Ma raison ne peut comprendre qu'un seul législateur de tous ces mondes : Celui qui, étant pour être, Cause éternelle des causes finissantes, soleil infini, dont le soleil est l'ombre, ami ne lutte pas pour la Vie. » Ce bien infini, nous devons l'aimer librement, et il ne fixera nécessairement notre volonté, que lorsqu'il lui sera présenté intuitivement, et non par un acte de l'intelligence purement abstractif. Tant que nous sommes sur la voie, la marche vers notre terme final exigeant des sacrifices, nous pouvons dévier par un abus de notre liberté en cédant à la fascination et au désordre des passions. Pour être responsable du mal moral, du vrai désordre, la liberté est nécessaire ; mais il n'est pas indispensable que le sujet, pour être libre, puisse transgresser l'ordre moral, car du

contraire, Celui qui crée les êtres libres serait lui-même privé de liberté. Il suffit que celle-ci porte sur des objets imparfaits ou indifférents quoique dans l'ordre. Voici l'explication des actes libres de la volonté ici bas, rien de ce qui fait l'objet d'un commandement ou d'une prohibition, ne nous offre le bien voulu pour combler toute notre tendance et toute notre capacité pour le bonheur. Dans ces objets imparfaits, ou imparfaitement parfaitement offerts (comme Dieu lui-même connu abstractivement), il y a du bon, et nous pouvons les vouloir librement ; il y a des défauts, et nous pouvons librement les rejeter. Rien en eux ne nous entraînant nécessairement, nous pouvons les accepter ou les refuser à notre choix c'est en cela que consiste la liberté. — De plus, le bonheur final ne peut nous être accordé qu'à titre de récompense il ne peut en être autrement. Mais sans la liberté, le mérite n'existe pas.

Les droits de l'homme sur sa fin dernière, personne n'a le droit ni de les entraver ni de les supprimer. Pour en arriver là il faudrait supprimer ;

1⁰ l'autorité absolue du Créateur qui nécessairement les maintient ;
2⁰ la nature même de l'homme dont les droits à ce sujet sont essentiels, inaliénables et imprescriptibles, et
3⁰ changer la nature de toute autorité créée qui n'a été constituée que pour favoriser ces mêmes droits.

Or, qui a droit à la fin, a droit aux moyens. Notre fin dernière place au-dessus de tout droit qui voudrait la contester. Le moyen suffisant d'atteindre cette fin est, à la rigueur, l'exercice libre de notre volonté. Les moyens extérieurs peuvent, par un abus de pouvoir ou par la violence, nous être soustraits ou interdits, mais, l'amour du bien

ne saurait jamais être endiablé ; du contraire, la liberté ne serait plus la liberté. À cela, Juda n'y peut rien.

De nos droits et de nos devoirs envers notre fin immortelle découlent nos droits aux moyens, droit à notre propre conservation et par suite, droit de propriété sur ce qui est nécessaire à la conservation de la vie ; droit sur le fruit de notre labeur exercé, sans léser les droits de nos semblables.

Nés sociables, par nécessité d'abord, et puis, par cette propriété et par ce devoir inhérent à notre nature qui nous porte à aimer et à secourir notre frère, possédant une nature semblable à la nôtre, objet de la providence et de l'amour d'un même Dieu, et destiné à jouir éternellement avec nous, d'un même bonheur, nous avons naturellement droit à la société domestique et à la société civile, régies par des lois, conformes à leur nature et aux principes de l'immuable justice. — Aucun pouvoir civil n'a le droit de s'immiscer dans les affaires privées des familles, tant que celles-ci ne s'écartent pas des règles de l'équité ; ni de leur prescrire telle direction, telle éducation, etc., pour les membres qui les composent, pourvu qu'elles ne contreviennent pas aux saines lois de la morale naturelle, ni à celles qui ont été promulguées pour la prospérité temporelle de la patrie.

L'homme n'est pas même tenu d'obéir aux lois de l'État, si ces lois blessent ses droits naturels sur sa famille. Quant à la société civile, elle nous est prescrite par notre inclination naturelle, par notre indigence, notre sécurité, notre prospérité temporelle, etc., ect. Nous possédons une patrie investie d'un pouvoir et de droits sacrés, qui sont notre bien à tous et la garantie de nos droits publics et privés. Ni individus isolés, ni factions civiles, ni puis-

sances étrangères ne peuvent attenter à nos droits de citoyens out ceux de la patrie et se promettre, en même temps l'impunité.

Pour le futur dominateur universel, ces droits ne comptent pas. Cela est dans ses instincts, cela lui a été propiné avec le lait, par le sein qui la nourri, il l'a appris par les exemples des siens, s'est infusé dans son être par ses yeux, par ses oreilles, par tous ses sens, et s'est amalgamé dans son cerveau et dans son cœur. Tous nos efforts pour nous l'assimiler ont toujours eu des résultats négatifs : Juif il était, Juif il est, en reviendra-t-il ? Certainement. Aussi nous ne sommes pas, sur ce point, avec certains de nos compatriotes qui, à l'exemple de la Russie et selon ce qui a eu lieu anciennement en France, voudraient bannir le Juif, pour le reléguer dans tel coin du l'univers, où l'on n'entendrait plus parler de lui, et, où, comme le scorpion qui, entouré d'un cercle de feu, tourne son dard empoisonné contre lui-même, il répandrait son aise sa corruption héréditaire et pratiquerait se aberrations morales sur les siens.

En attendant Lenculus — Scène hébraïque ; Brian Shapiro
En attendant le 10e homme pour être en mesure de démarrer les services du matin

La prière Kadisch (cette prière commence par les mots : *«Ithgadal Vejthkadasch»*, c'est-à-dire «Elève et sanctifie», d'où lui vient le nom de prière Kadisch, ne peut être dite que lorsque dix Juifs sont ensemble, et encore faut-il qu'ils soient ensemble sans qu'une chose impure les sépare, comme par exemple un excrément ou un Akum.

Schulchan aruch. Orach Chajjim, § 55, 20.
Tiré du *Tosaphoth - Talmud Pesachim,* p. 85.

CHAPITRE IX

MOYENS PRATIQUES CONTRE LES FAUX PRINCIPES ET CONTRE L'ACTION MALFAISANTE D'ISRAËL

Nous savons que, en proposant ces moyens de légitime défense et de salut public, les rabbins et les plus ardents parmi les talmudistes dénonceront *urbi et orbi* que nous persécutons leurs croyances religieuses, que la France doit rester le pays de la liberté et de la justice, etc., etc. comme si notre œuvre n'était pas absolument étrangère à la question du culte, et comme si ce n'était pas uniquement par motif de justice et de liberté que nous poussons le cri de guerre Justice et liberté pour tous les Français ! La France *à tous les Français !*

Nous attaquons les voleurs au nom de la justice, qu'a donc à voir avec cela l'accusation d'intolérance portée contre nous ? Nous engageons tous nos compatriotes, Juifs ou non-Juifs, à être fidèles à leur culte et leurs convictions religieuses s'ils sont de bonne foi ; (ce que noue devons supposer toujours) celui qui dans ce cas manque à cette fidélité, n'est pas un honnête homme.

Pour des raisons bien moins graves que celles qui sont contenues dans ce petit volume, M. Zadoch Khan, grand rabbin de France, publia dans un journal la lettre qu'on va lire.

Paris, le 20 janvier 1890.

Monsieur le directeur,

« Je considère comme un devoir de protester avec la dernière énergie, contre ce qui s'est dit samedi dernier, dans la réunion électorale de Neuilly. Sans prendre part dans une lutte politique qui échappe à mon appréciation, il me paraît impossible de ne pas repousser, *au nom de mon culte* (que diable vient faire le culte ici ?) des attaques aussi violentes que peu justifiées qui sont un appel direct à toutes les mauvaises passions (les mauvaises passions nous les combattons ; nous ne demandons que la justice). Comme Juif (donc vous l'êtes) je m'en afflige, comme Français, j'en rougis. La France ne serait plus la France, c'est-à-dire le pays des traditions libérales, des idées de justice et d'équité, si des paroles comme celles qui ont été prononcées l'autre jour pouvaient y éveiller le moindre écho.

C'est déjà trop que *cent ans après la Révolution de* 89, *il puisse se produire dans des réunions publiques de telles excitations, contre toute une catégorie de citoyens, qui sont d'aussi bons Français que qui que ce soit*, qui, depuis un siècle, ont servi la France avec un dévouement passionné et versé leur sang pour sa défense sur tous les champs de bataille, notamment au cours de la guerre de 1870 (Vous ne répondez pas, vous sortez de la question, ce n'est pas de cela qu'on a parlé). J'en appelle pour faire justice de ces prédications haineuses, aux gens honnêtes (à Cornelius Herz et à Reinach, par exemple) et de bonne foi, de tous les cultes et de tous les partis. C'est chez moi une conviction absolue, que pas un des membres du Clergé catholique (et le Grand Rabbin de Sir Readclif ?) et du Clergé protestant, dont j'admire les vertus, l'élévation de cœur et d'esprit, le patriotisme éclairé, ne voudraient souscrire à un langage

qui n'est ni français, ni chrétien, ni humain. » Ces Français dont le langage vous déplaît tant, *flétrissaient des agissements juifs*, tout en restant justes, équitables et même cléments, *pour les personnes*. Ils ne haïssent ni Dreyfus, ni les autres fripons de votre race, ils n'ont de haine que contre leur conduite et contre les moyens qu'ils emploient pour nous dévaliser et nous asservir.

Avez-vous protesté, vous, comme l'ont fait dans le passé les Papes et les Évêques, chaque fois que vos ancêtres étaient attaqués par des moyens illégaux, avez-vous protesté lors des expulsions des religieux et des lois d'exception, œuvre de la Franc-Maçonnerie, dirigée par les vôtres ?

Ces mesures, direz-vous, sont légales, cela tout le monde le sait, mais sont-elles moins, malgré cette légalité, des mesures d'exception. Les Juifs, ajouterez-vous ne dirigent pas la Maçonnerie. Demandez compte de cette accusation alors, aux auteurs qui la soutiennent.

Que dites-vous Monsieur le grand rabbin de cette lettre de l'escroc juif Eugène Mayer publiée par *La Lanterne*, le 4 décembre 1883 : « Et vous concluez qu'on a eu tort de fusiller les pauvres calotins en 1871 ! Nous sommes d'un avis contraire, nous estimons même qu'on a usé de trop de ménagements vis-à-vis d'eux. Ils ne l'avaient pas volé (comme tu n'as pas volé la caisse) : cela ne pouvait faire des martyrs, et cela effectivement, n'en a fait aucun. » Il ne s'agit pas de cela, s'ils sont ou s'ils ne sont pas des martyrs, mais s'ils avaient commis des crimes entraînant la peine de mort.

Que dites-vous de ceci encore, Monsieur le grand rabbin. « Comment s'assainir de cette infection (le clergé catholique et français), se débarrasser de cette vermine ? Demandez aux conventionnels terroristes, leur recette !

C'est la seule efficace (la guillotine, Monsieur le grand rabbin.) Nous disons, nous, que la place du prêtre (et celle du rabbin s. v. p. ?) n'est nulle part, pas plus à la chaire de l'église, qu'a la tribune des réunions publiques. Qu'il se défroque et vive en loyal citoyen, ou qu'on le chasse !… » (Nous n'en demandons pas autant pour Messieurs les rabbins). « Dans une république de libre discussion et de développement intellectuel (sait-il seulement ce qu'il dit ce malheureux !) il n'y a place ni pour lui, ni pour la peste. » C'est *La Petite République française* qui, il n'y a que quelques mois *et cent ans après la Révolution de* 89, *publiait ces excitations contre toute une catégorie de citoyens qui sont d'aussi bons Français que qui que ce soit*, etc.…

À la page 82, nous avons rappelé sommairement les plaintes qui, dès les premiers siècles de notre ère, s'élevaient de toutes parts contre les Juifs. Les plaignants, pour ne citer que quelques-uns des principaux, cinquante conciles de tout l'univers chrétien, plus de vingt papes et grand nombre de souverains des plus puissantes nations d'Europe, aux prises avec la criminalité toujours croissante des Juifs, furent contraints de la prévenir et de la réprimer par de justes lois dont voici les plus importantes :

Mariage. — Défense aux chrétiens de contracter mariage avec des personnes de race juive. Nullité de ces unions.

Fréquentation. — Défense aux chrétiens, d'habiter, de manger, de jouer, d'aller se baigner avec des Juifs et de leur vendre ou louer des maisons.

Marque distinctive. — L'obligation pour les Juifs, de se distinguer des autres nations par un signe ou marque visible, existait depuis Moïse. Cette obligation en Europe leur fut imposée par le quatrième

Concile de Latran, en 1215. Les Perses avaient pris cette précaution plusieurs siècles avant nous.

Emplois publics. — Interdiction aux Juifs d'exercer des fonctions civiles ou militaires, surtout celles qui les auraient autorisés à décerner des peines contre les chrétiens. Celui qui confiait de telles charges aux Juifs était sévèrement puni et le Juif était révoqué et obligé à distribuer aux pauvres tout l'argent qu'il avait perçu à l'occasion de cet emploi.

Religion. — Liberté du culte accordée aux Juifs. Interdiction de faire des prosélytes, de donner de leur pain azyme aux chrétiens, ceux-ci ne devaient ni leur vendre, ni leur acheter des calices ou autres objets du culte ils n'assisteront pas à leurs cérémonies religieuses, etc.

Service. — Interdiction aux Juifs d'avoir des esclaves, des domestiques, des nourrices chrétiennes. Le chrétien doit repousser « les fétides services des Juifs » ; il n'aura recours ni aux sages-femmes, ni aux médecins Juifs ; il n'acceptera d'eux ni cadeaux, ni présents de fête ; il n'achètera pas de la viande chez les bouchers juifs, etc.

Affaires d'argent. — Défense aux chrétiens de certains pays d'emprunter de l'argent aux Juifs : Défense d'exiger des intérêts exagérés, à peine d'être privés de tout rapport avec les chrétiens ; de poursuivre par voie judiciaire le recouvrement d'un intérêt usuraire, et obligation de restituer ce qu'il aurait extorqué par usure, etc.

On peut, en peu de mots, avec saint Thomas d'Aquin, résumer tous les moyens de défense sociale, en vigueur coutre la Juiverie au moyen âge. Ces moyens étaient compris dans les quatre points suivants :

Les Juifs étaient :

1⁰ *Serfs* à perpétuité ; par conséquent,

2⁰ *taillables* à volonté, dans l'intérêt commun ;

3⁰ obligés à un *travail honnête*, comme moyen d'existence ;

4⁰ contraint à porter ostensiblement un *signe distinctif*.

Pour nous, c'est-à-dire pour l'immense majorité des Français, que nous reste-t-il donc à faire pour anéantir la néfaste puissance juive, dans ce XIXe siècle, où les rois de la haute finance, les Juifs, ont réduit l'innombrable armée des prolétaires (sans compter les autres victimes), à la misère et à l'esclavage, par une exploitation sans merci ?

Les moyens à prendre pour obtenir un si heureux résultat, sont les suivants :

1⁰ Assimilation.

2⁰ Expulsion.

3⁰ Lois préventives et répressives selon toute la rigueur de la justice, contre toute injustice en général, et spécialement contre toute propagande contraire aux vrais principes de la morale, et contre tout délit ou crime portant atteinte aux intérêts d'autrui. Nous optons pour ces dernières.

I. — Les partisans de l'*Assimilation* proposent ces deux moyens ;

1⁰ Fusion par la conversion à la foi catholique et, pour préparer à celle-ci ;

2⁰ mélange des races par le mariage. Le premier de ces moyens, la conversion à la foi chrétienne, ne dépend pas de nous, mais du Juif seulement. Elle sera un jour un fait accompli, étant certainement prédite dans les saintes Écritures. Par

cette conversion, les Juifs n'étant plus Juifs, ils ne seraient plus nuisibles ; ils deviendraient des hommes nouveaux, des hommes de la nouvelle et éternelle alliance. Par la pratique des commandements de Dieu et des conseils évangéliques, nous verrions en eux des modèles de toutes les vertus, qu'ils se hâtent cependant, car, si leur entrée dans le giron de l'Église, doit être encore longtemps différée, elle n'est pour nous qu'un moyen illusoire.

Le *mélange des races* par les unions matrimoniales, contribuerait pour une large part, à abolir les prétentieux préjugés de la nationalité juive *sui generis* qui font de tous les membres de cette nation, les parasites aux droits absurdes, que nous avons vus.

II. — Les tenants de l'*Expulsion*, raisonnent à peu près ainsi :

La conversion ? Mais elle n'est pas en notre pouvoir. Ce moyen qui dépend uniquement de lui, le Juif ne l'admet pas, et l'admettrait-il, qu'il nous a autorisés à n'y compter que comme sur un nouveau baiser de Judas. L'histoire nous a démontré que les Juifs d'Espagne, du Portugal, de Bordeaux etc., convertis librement au Christianisme, n'étaient pas plus chrétiens que le *Talmud* n'est l'Évangile.

D'autre part, comment remédier au séparatisme et à l'exclusivisme de la nation israélite ? Sera-ce par une loi prohibant les mariages entre Juifs ? — D'abord cette loi serait injuste, et ensuite, les Juifs s'uniraient sans recourir aux formalités matrimoniales de l'État.

Quoi encore ? Pas de contrat, pas de pacte, pas de rapport avec eux, pas d'achat chez eux ? Interdiction de tout trafic, de tout métier pour leur propre compte ? Abolition du décret de 1791 qui leur a donné les droits de citoyen français ?

— Aucun de ces moyens, répondent-ils n'a le pouvoir de faire que le Juif ne soit plus Juif. Sans le bannissement des Juifs de France, l'histoire d'hier, serait malgré tout, l'histoire de demain et les faits et gestes d'Israël dans les siècles futurs, seraient, chez nous, la reproduction authentique de ses faits et gestes dans les siècles passés. Malheur donc aux nations qui gardent Israël dans leur sein, quels que soient les moyens qu'elles prennent contre lui ! Donc l'*expulsion*, c'est le salut.

Cette expulsion, cependant, ils la voudraient légale c'est-à-dire, votée par les deux Chambres, et promulguée par le chef de l'État.

III. — Moyens préventifs et répressifs justes, mais extrêmement rigoureux ou, en d'autres termes ; autant qu'il est humainement possible, par des lois sages et fortes, empêcher le mal de se produire, et là où il se produit, le réprimer immédiatement, rigoureusement et en général, impitoyablement. Il est bien entendu que, en même temps, on mettrait en vigueur en les favorisant, les lois les plus aptes au vrai progrès matériel, et moral du peuple français.

Mais d'abord, puisque nous avons démasqué le secret de la force de Juda, fixons bien aussi notre attention, sur le *moyen universel*, qui lui permet d'exploiter ce même secret partout et sous tous les rapports, lui confère de fait, la domination universelle (Juda se trouvant partout), fait de toutes les nations du globe, autant de pays de protectorat juif, et nous rend ses esclaves misérables et déshonorés.

Ce moyen efficace et universel qui, au service de la vraie fraternité et de la vraie république démocratique, serait l'un des plus puissants facteurs du bonheur et de la prospérité publique et privée, mais qui, dans les mains d'Israël est l'agent le plus actif du malheur et du déshon-

neur des nations et des individus non-Juifs, ce moyen, c'est l'or.

Le fait est évident, il est la justification de ces paroles, recueillies par sir Readclif, et qu'un grand prince d'Israël adressait à sa nation parasite : « Notre peuple s'élève graduellement et, chaque jour, sa puissance grandit.

« À nous appartient ce dieu du jour qu'Aaron nous a élevé au désert, ce Veau d'Or, cette divinité universelle. Lors donc que nous nous serons rendus les uniques possesseurs de tout l'or de la terre, la vraie puissance passera entre nos mains, et alors s'accompliront les promesses qui ont été faites à Abraham. L'or, la plus grande puissance sur la terre, — l'or, qui est la force, la récompense, l'instrument de toute jouissance, tout ce que l'homme craint et convoite, — voilà le grand mystère, la profonde science de l'esprit qui régit le monde ! Voilà l'avenir… Le siècle actuel et les siècles futurs doivent nous appartenir, à nous, peuple d'Israël, et nous appartiendront sûrement… Nous sommes sur le point d'atteindre notre unique but : celui de régner sur la terre, comme cela a été promis à notre père Abraham. »

Ce droit à la domination universelle, par tous les moyens, et aux conditions pour les autres peuples que nous avons exposées, est une folie de la race juive, mais elle n'en croit pas moins que *c'est arrivé*.

Anciennement, l'autorité suprême était le droit des souverains. Elle était partagée par l'aristocratie de la science et de la vertu et par la Noblesse, acquise par le dévouement à toute épreuve à la cause publique et par le sacrifice du sang versé pour la patrie, sur les champs de bataille. Depuis la grande Révolution, le pouvoir est, de fait, l'apanage des aristocrates de l'argent, des barons de la finance, dont la fortune a été édifiée, le plus souvent,

par des procédés qualifiée de vol légal et d'escroquerie, par M. Demachy, *Les Rothschild*, très compétent dans ces matières. Au siècle dernier comme toujours, le pouvoir s'appuyait sur la fortune, mais, celle-ci puisait sa force dans la propriété foncière, et ses favoris, (qui étaient par conséquent aussi ceux du pouvoir) étaient les nobles, seigneurs de ces châteaux historiques et de leurs immenses domaines, dont les Juifs, et des enjuivés, pour la plupart, sont devenus les maîtres.

Aujourd'hui, la puissance de la fortune réside dans le capital, dont les Juifs de tous les pays, sont les grands et à peu près les seuls possesseurs. La tribu des Rothschild à elle seule, serait affligée, d'après M. Demachy, de quelque vingt milliards, dont cinq, au minimum pour les Rothschild de Paris. Aux Juifs par conséquent appartient le pouvoir : comme au temps de Toussenel, ils sont toujours les rois de l'époque.

La puissance de l'or, et, par une conséquence aussi logique qu'inévitable, *l'autorité*, occulte ou manifeste, de fait ou de droit, mais l'autorité réelle en tout cas, étant dans la main des Juifs, dont les instincts, le but et les moyens d'y arriver, nous sont parfaitement démontrés ; par quels moyens, en dehors de l'assimilation et du bannissement, la France pourra-t-elle jamais s'affranchir de leur joug ?

Moyens politiques. — Les principaux chefs du Pouvoir, et les législateurs, devant être élus par le suffrage universel, le *vote* est *obligatoire*, sous peine d'une forte amende à déterminer.

Élections du chef de l'état, des Députés et des Sénateurs, par le suffrage universel ; le premier par tous les électeurs de la nation, les seconds par leurs circonscriptions respectives.

Élection de Députés représentants des différentes corporations, par les membres desdites corporations.

Référendum pour toutes les questions d'intérêt général supérieur.

Prescription de la responsabilité ministérielle après dix ans.

Moyens financiers. — Suppression absolue de tout intermédiaire dans tout ce qui concerne les dépenses des Communes et de l'État. De la sorte, les bénéfices que devraient réaliser, dix, vingt, cent intermédiaires, etc., resteraient à l'État et à la Commune. Or l'État et la Commune, dans ces cas, ce sont tous les citoyens français. Donc, autant de ressources, que ni l'État, ni les Communes n'auraient pas à nous demander.

Accaparement par l'État de tout ce qui est de première nécessité, dans le but d'établir une juste proportion entre le bénéfice du producteur et la dépense du consommateur. Prix le plus élevé possible à payer au producteur, en rapport avec le meilleur marché possible, pour le consommateur : tel est l'idéal à réaliser par une République vraiment démocratique. Bénéfice pour tous, privilège pour personne. Par ces moyens, l'intermédiaire étant supprimé, l'écumeur juif, l'est du même coup.

Entente avec les autres pays pour l'adoption des mêmes étalons d'or et d'argent contre l'agiotage. Obligation à vie (par les retenues sur les salaires ou les bénéfices) de restituer le montant du vol, ou la valeur du dommage causé à autrui.

Forte diminution du taux de l'intérêt de l'argent, et proportion plus équitable à établir, entre le bénéfice du patron et la main-d'œuvre de l'ouvrier.

Toutes les maisons sont assurées par l'État. Les propriétaires ne pourront percevoir qu'un très faible revenu,

40 % par exemple de la valeur de leurs immeubles. Peines les plus rigoureuses contre les incendiaires.

Carrières, fonctions, emplois. — Enseignement gratuit et obligatoire jusqu'à 14 ans exclusivement ; gratuit et facultatif pour l'enseignement supérieur jusqu'à 16 ans accomplis. Un second échec sur le même examen, supprime le droit à la gratuité, et celui de se représenter une troisième fois. Emplois, fonctions, au concours dans toutes les carrières. Pour les fonctions supérieures, seuls les agrégés-docteurs pourront concourir ; pour les secondaires, les agrégés ; pour les inférieures, les docteurs, et, à leur défaut, les licenciés. Et autres moyens analogues, comme associations, conférences, etc., et surtout, retour à la pratique des principes chrétiens.

D'ailleurs voici l'ordre du jour antisémite, voté par acclamation, au Congrés de Lyon du 25-30 novembre 1896, par 6.000 personnes, et que je n'accepte qu'autant qu'il serait ratifié par un plébiscite.

« 1⁰ Le décret de 1791, qui a donné les droits de citoyens français aux Juifs, doit être aboli, ainsi que le décret Crémieux sur l'Algérie ;

2⁰ En attendant, les Juifs doivent être exclus de l'enseignement public, de la magistrature, des emplois administratifs et des grades dans l'armée ;

3⁰ Pour ce qui est de l'opinion, le Congrès remercie M. Drumont de sa campagne incomparable et exprime le désir que les journaux catholiques ou simplement patriotiques mènent vigoureusement la campagne antisémite et que cette campagne soit aidée par des brochures et soutenue par une agence d'information et de publicité ;

4⁰ Pour les affaires, le Congrès demande la réforme des lois sur les Sociétés anonymes, sociétés sous lesquelles se cache l'action juive.

Il réclame l'application intégrale des lois pénales contre les monopoles et les accaparements, et demande que la lutte contre les accaparements du commerce juif, soit organisée par l'Union fraternelle, par les ligues locales, par la publication des listes des commerçants juifs.

Dans l'intérêt de la sécurité nationale, le Congrès demande l'expulsion des Juifs du commissariat de l'armée, des adjudications des fournitures, qui sont pour eux un moyen d'espionner et de trahir la France. »

Donc, l'esprit juif, en vertu duquel les Israélites qui en sont animés forment par instinct et par principe, une nation et un État parasite, dans toutes les nations du globe, pour les désagréger, les corrompre et les détruire, afin d'établir en les privant de tous les droits, leur domination universelle, par tous les moyens au service de la ruse : Voilà la race de vipères.

Les lois que nous avons proposées et d'autres mesures analogues : tel est le rameau d'olivier.

Qu'Israël ne le foule pas aux pieds, car dans ce cas il ne nous resterait plus, pour notre légitime défense, que le glaive de la loi, et peut-être, si celui-ci demeurait inefficace, l'expulsion. L'Appel au peuple que nous réclamons en vertu des principes d'équité et du droit du suffrage universel qui nous régissent, nous aurait bientôt fixés sur cette question.

Mais nous tenons à le répéter une dernière fois : ce ne serait qu'après avoir épuisé en vain tous les moyens de conciliation, que nous en appellerions au peuple en poussant avec M. Demachy, ce cri de détresse et d'alarme : « Malheur au pays qui, sous le vain prétexte d'obéir à des principes imbéciles, sacrifiera ses enfants au bénéfice d'une race étrangère en réchauffant *la vipère juive* dans son sein. »

« Ce que l'on apprend au berceau
Dure jusqu'au tombeau. »
(Proverbe francais.)

« Enseigner convient aux enfants…
Ce qui est de faire quand ils seront grands. »
(Gabriel MEURIER, *Trésor de sentences,* XVIe siècle.)

AUTEURS CITÉS DANS CET OUVRAGE

Daudet Léon. *Voyage de Shakespeare* ;
Charpentier, éditeur, Paris.
de Ligneau, Jean. *Juifs et antisémites en Europe* ;
Tolra, libraire éditeur, Paris.
de Wolski, Kalikst. *La Russie Juive* ;
A. Savine, éditeur, Paris.
Demachy, Edouard. *Les Rothschild* ; chez l'auteur.
Desportes, Henri. *Le Mystère du sang.* ect. ;
A. Savine, éditeur, Paris.

Drumont, Edouard. *La France Juive*, 2 vol. ;
Marpon & Flammarion éditeurs.
— . *La Dernière bataille* ;
Dentu, éditeur, Paris.

Gayraud, H. Abbé. *L'Antisémitisme de saint Thomas d'Aquin* ; E. Dentu, Paris.
Kimon, Daniel. *La Politique israélite* ;
A. Savine, Paris.
Lazare, Bernard. *L'Antisémitisme, son histoire et ses causes* ;
L. Chailley, éditeur, Paris.
Leclercq Julien. *La Physionomie, d'après Eugène Ledos* ;
Larousse Paris.
Martinez, Docteur. *Le juif voilà l'ennemi* ;
A. Savine, éditeur, Paris.
O'Thouma, Goré. *L'Esprit juif*, 1888 ;
imprimerie de J. Mazeyrie, Tulle.
Picard, Edmond. *Synthèse de l'Antisémitisme* ; A. Savine, éditeur, Paris, & Vve Ferd. Larcier, Bruxelles.
Rohling, Auguste (Abbé). *Le juif selon le Talmud* ;
A. Savine, éditeur, Paris.
Séverin Jules. *Médecine antijuive et française* ;
A. Savine, éditeur, Paris.
Swedenborg. *Les Arcanes célestes* t. I., p. 130.
Taparelli d'Azeglio. *Cours élémentaire de droit naturel* ;
Librairie international catholique, Paris.

TABLE DES MATIÈRES

Préface 7

Un mot sur le titre de cet ouvrage 11

Chapitre PREMIER

D'où vient le juif ? 15

Servitudes et Juges du peuple hébreu. — Schisme. — Tableau chronologique des rois de Juda et d'Israël. — Fin du royaume d'Israël. — Samaritains. — Fin du royaume de Juda. — Retour de la captivité de Babylone – Les soixante-dix semaines de Daniel. — Distribution chronologique des semaines de Daniel. — Grands-Prêtres des hébreux. — Après le retour de Babylone. — Grands-prêtres et princes machabées. — Grands-prêtres des juifs après la perte du pouvoir civil.

Chapitre II

Conservation de la race d'Israël 37

Chapitre III

Qu'est-ce que le juif ? Moralité du juif en général 43

La chair. — Caractère sanguinaire du Juif. — Inquisition juive. — Extermination, assassinats politiques. — Molochisme Juif.

Chapitre IV

Les juifs après Jésus-Christ 71

Leur dispersion. – À la recherche des tribus perdues. — Quelques plaignants contre les Juifs dès les premiers siècles du Christianisme. — Crimes reprochée aux Juifs. — Principaux bannissements des Juifs. — Rentrée des Juifs.

Chapitre V

Qu'est-ce que le juif depuis Jésus-Christ 97

Ethnographie. Physiognomonie. Le libre arbitre toujours sauf. — Le Juif de Midi, le Juif d'Allemagne, littérateur, savant, médecin etc., M. Kif-Kif. — Juifs galiciens et polonais. — Juifs opérant en France. — Nosologie Juive. — Gale, ulcéras, anémie, scrofules, plique, flux, etc. — Langue. Couleurs Juives. Drapeau de la domination universelle d'Israël. — Le Juif pue. — Les bains de propreté de la femme juive de Russie d'après Kalixt de Wolski. — La littérature et le fumet juif.

Chapitre VI

Explication de l'esprit juif 123

Difficulté de déchiffrer l'esprit juif. –Le secret juif. — Le *Talmud*. — Légitimité du mensonge et du parjure. — Légitimité du mensonge réel ou par les faits, c'est-à-dire par les fausses conversions religieuses. — Le Juif ment dans la traduction du *Talmud*. — But dans lequel le Juif s'arroge le droit au mensonge. — Pourquoi le *Talmud* doit rester toujours un mystère pour les non-Juifs. — Le *Talmud* est toujours le livre de la loi de la nation juive. — Composition du *Talmud*. — Le *Talmud* code civil ACTUEL de la nation Juive. — Le pieux talmudiste Rothschild et sa nation. — dissidence

apparente, ou *talmud*istes et réformés. — Le Juif au point de vue religieux. — Preuves. — Excellence du rabbin. — Son autorité. — Sa sagesse. —Dieu à l'école. — Malédiction et puissance du rabbin. — Pauvre Moïse. — La crainte du Juif. — Distinction entre le sujet et l'objet. — Dogme Juif sur l'humanité, ou : le Juif au point de vue de sa race et des autres races. — Base de l'Antisémitisme. — Le Juif Considéré Individuellement et dans ses rapports envers Dieu et envers les étrangers à sa race. — Définition du Juif. — Impudence Juive. Joseph Reynach.

Chapitre VII

Conséquences logiques et pratiques de l'esprit juif contre les autres races sans distinction 201

Première conséquence de l'esprit Juif. — Deuxième conséquence de l'esprit juif. — Troisième conséquence qui découle de l'esprit Juif ou de la définition du Juif. — Quatrième conséquence de la définition du Juif.

Chapitre VIII

Moyens employés par les Juifs pour réaliser les conséquences analysées plus haut et pour arriver à la domination universelle 253

Chapitre IX

Moyens pratiques contre les faux principes et contre l'action malfaisante d'Israël 289

Auteurs cités dans cet ouvrage 303

Table des matières 305

« Demain à Jérusalem ! »

RETROUVER TOUTES

LES PUBLICATIONS

recension d'ouvrages rares ou interdits au format numérique

The Savoisien & Lenculus

Livres et documents rares ou introuvables

- Wawa Conspi - Blog
  the-savoisien.com/blog/
- Wawa Conspi - Forum
  the-savoisien.com/wawa-conspi/
- Free pdf
  freepdf.info/
- Aldebaran Video
  aldebaranvideo.tv/
- Histoire E-Book
  histoireebook.com
- Balder Ex-Libris
  balderexlibris.com
- Aryana Libris
  aryanalibris.com
- PDF Archive
  pdfarchive.info

Toutes les recensions où rééditions numériques
de Lenculus *sont gratuites, et ne peuvent faire l'objet d'aucun profit.*
On retrouvera toutes ses publications sur le site

http ://the-savoisien.com

SAINT MICHEL
TERRASSANT LE DÉMON

Michel est une orientalisation du mot grec μάχή signifiant *« La guerre »*. Les deux voyelles ά et ή ont été transposées pour faire μήχά *« Mikha »* avec le *el* hébraïque, *Mikha-el*, Michel.

L'archange Michel représente le génie chrétien au moment psychologique de la victoire. Le démon représente le Judaïsme au corps souple de reptile, aux yeux de serpent, au bec de vautour, à la grimace convulsive de singe.

Ses cornes de bouc figurent son immoralité. Sa queue de dragon symbolise sa force destructive et ses dévastations innombrables : agiotages de Bourse, krachs, accaparements, emprunts de gouvernements véreux, spéculations frauduleuses {Sociétés, Panama, etc.), où s'engloutit l'épargne, ruine des nations par les Révolutions et les Guerres.

Ses griffes peignent sa cruauté de bête fauve à la fois violente et raffinée. Il porte des ailes étranges, d'une structure particulière, ailes d'un oiseau de Ténèbres, instruments de crime pour pénétrer nuitamment au sein des pouvoirs publics et crocheter sans bruit les consciences. C'est sur ces ailes qu'il tente d'escalader le ciel.

Mais le génie chrétien, ayant étudié, en tous sens, ses mouvements rapides, engage la lutte, le terrasse et le foudroie. Telle sera, jusqu'à la consommation des siècles la destinée de l'Israélitisme.

DOMINUM DEUM TUUM ADORABIS ET ILLI SOLI SERVIES MATH 4
NON SERVIAM

GRATIS

L'AUTRICHE JUIVE

F. TROCASE

L'AUTRICHE JUIVE

L'AUTRICHE CONTEMPORAINE

Telle qu'elle est : Politique, Économique,
Militaire et Sociale

PARIS

PAUL DUPONT
Imprimeur
4, rue du Bouloi 4

A. PIERRET
Éditeur
37, rue Étienne Marcel 37

PRÉFACE

En 1899 parut un livre étonnant, resté cependant jusqu'ici inconnu : *l'Autriche Juive*, de F. Trocase, ouvrage de format in-8 raisin, édité chez A. Pierret, 37, rue Étienne Marcel, Paris.

Ce livre dont l'intérêt croît avec le recul des ans est marqué d'un caractère tellement prophétique qu'on serait tenté d'apparenter son auteur aux grands visionnaires de l'histoire, si le terme n'était pas foncièrement inexact.

Quand on parle de visionnaire, on s'imagine un être plongé en extase et prévoyant l'avenir par la seule force d'une intuition surnaturelle. Tel n'est certes pas le cas de Trocase, bien au contraire : c'est un observateur lucide et froid, mais clairvoyant, terriblement clairvoyant.

Il examine en 1899 la situation intérieure de l'Autriche et ses répercussions sur la politique internationale ainsi que sur l'avenir de l'Europe. En termes calmes, mesurés, mais d'une rigueur implacable, il nous dépeint sa décomposition intérieure par la lente infiltration du judaïsme.

Comme pourrait le faire un clinicien, il diagnostique la maladie et montre l'infection gagnant progressivement tous les rouages intérieurs du pays. Par sa clarté, sa précision et son absence de passion, cette description est hallucinante : Nous voyons le virus juif proliférer sous nos

yeux, s'infiltrer partout, corrompre et finalement détruire un empire au passé de grandeur sept fois séculaire. Solennel avertissement jeté à l'Occident contre la vieille corruption juive, trois fois millénaire, mais partout identique, partout présente, partout redoutable.

C'est bien d'ailleurs à titre d'avertissement pour la France que Trocase avait conçu son ouvrage... Passons!

Telle est donc la première partie de l'oeuvre de Trocase : il observe, il constate, il décrit. Mais ce n'est pas tout, ce n'est même pas le principal ; partant des constatations qu'il expose, Trocase prévoit ce qui arrivera non seulement en Autriche, mais en Europe et plus particulièrement en France. Du coup, nous nous élevons au drame historique ; mieux que n'importe quel militaire, diplomate ou politicien de carrière, ce Français obscur a tout vu, tout prévu, tout annoncé, rien ne lui a échappé et pas une fois il ne s'est trompé. À quarante années de distance, son œuvre apparaît comme une de plus étonnantes prophéties qu'ait jamais recelé vieux grimoire des temps jadis.

Trocase annonce comme inéluctable l'agonie prochaine de l'Empire austro-hongrois, il prévoit que François-Joseph sera le dernier des Habsbourg, il annonce l'échec de la ruée juive sur l'Allemagne et par contrecoup la vague antisémite du troisième Reich ; il décrit à l'avance le racisme nationaliste hitlérien, il nous parle de l'*Anschluss* comme pourrait le faire un témoin de 1938, il prédit le bolchevisme judéo-russe et sa sinistre terreur rouge ; il s'inquiète pour la France et pose cette angoissante question :

Après l'Autriche, sera-ce la France qui apparaîtra comme la victime désignée des maximes rabbiniques ? Est-ce l'histoire de notre belle France qui s'est inscrite en lettres de feu dans les annales de la monarchie des Habsbourg ?

Mais nous n'en finirons pas d'énumérer tout ce que Trocase a prévu. Rarement, en effet, écrivain au monde a vu ses prédictions aussi totalement réalisées. *L'Autriche Juive* mérite de ce fait une notoriété équivalente à celle des mystérieux *Protocoles* sur lesquels il a l'avantage d'une authenticité qui ne souffre aucune discussion. Tous ceux qu'inquiète à juste titre le péril juif devraient connaître cet ouvrage, l'apprendre par cœur, s'en imprégner ligne à ligne car les « Grandes Démocraties Occidentales » suivent trait pour trait le chemin qui a mené l'Autriche au tombeau et la France au désastre de 1940.

Son auteur est resté parfaitement obscur, comme cela arrive habituellement à ceux qu'Israël ne voit pas d'un œil favorable, et, malgré nos recherches, nous ne savons de lui que ce que nous en disent ces quelque lignes de la préface :

Nos lecteurs se demanderont comment un publiciste français a su pénétrer ainsi au fond des choses...[1]

L'imprimeur Paul Dupont, chez qui nous avons poussé nos investigations, existe toujours à la même adresse, 4, rue du Bouloi, à Paris, mais ayant composé ce livre pour un éditeur aujourd'hui disparu, il n'a pu nous donner aucun renseignement sur la personnalité de F. Trocase.

Peu importe, après tout, car le texte parle de lui-même. Nous allons en reproduire les pages essentielles, nous contentant de faire ressortir en caractères gras les passages les plus frappants et d'y ajouter quelques notes comparant le passé d'alors à l'actualité d'aujourd'hui[2].

---

[1] . Les lecteurs de la présente édition trouveront plus loin, *in extenso*, l'avant-propos de Trocase, dont le fragment cité par Léon de Poncins, pag. 12 (note de l'éditeur)

[2] Léon de Poncins écrivait ces lignes comme préface à son livre *Israël destructeur d'Empires, un document prophétique de 1899*, qui, en

Rappelons-nous que ce livre a été écrit il y a quarante ans, et, à la lueur de catastrophes historiques annoncées par ce prophète, écoutons maintenant parler Trocase.

LÉON DE PONCINS - [1943]

1943, reproduisait à peu près un tiers de *l'Autriche juive* [1899], tout en lui rajoutant un certain nombre de notes et de considérations quant au troublant aspect prophétique du livre de Trocase et aux ressemblances avec les années d'agonie de la troisième République, sous la baguette d'un certain Président de Conseil connu sous le nom de Léon Blum... Plus de cent ans après la première édition de *l'Autriche juive*, nous avons jugé utile, d'un côté, de le restituer intégralement à l'actuelle génération de Français, tout en coservant, de l'autre, la plupart des remarques de Léon de Poncins. (note de l'éditeur)

AVANT-PROPOS

L'heure approche où résonnera lugubrement, au milieu de l'attention anxieuse des peuples et des gouvernements, le glas funèbre qui sonnera l'agonie de l'Empire austro-hongrois. Qui ne comprend qu'il se produira alors, au centre de notre continent, une lutte acharnée entre les puissances qui se croiront appelées à recueillir les dépouilles de ce vieil empire pour accroître leur propre domination ? Si, à l'heure décisive, la France, au lieu de concentrer ses forces comme il convient, tourne distraitement ses regards d'un autre côté, cette minute d'oubli pourrait lui coûter cher. Son avenir, son rôle en Europe, ses destinées en un mot, peuvent dépendre de l'attitude qu'elle prendra le jour où s'achèvera l'évolution en cours d'accomplissement, des populations austro-hongroises. Question d'équilibre européen, question d'influence politique, question d'intérêts matériels : tout concourt pour lui démontrer l'importance qu'ont pour elle les problèmes irritants qui se débattent actuellement sur les bords du Danube.

Ceux qui seraient tentés de croire que nous exagérons n'ont qu'à voir avec quel soin minutieux l'Allemagne, l'Italie et la Russie observent les commotions politiques de l'Autriche-Hongrie, et se renseignent sur les moindres faits et gestes susceptibles de dicter leur conduite.

Pour bien préciser la profondeur et la véritable portée des questions vitales qui s'agitent autour de l'Empire d'Autriche, nous faisons remonter nos recherches jusqu'aux causes essentielles des courants populaires qui s'y manifestent avec une force sans précédent. Nous groupons de notre mieux les synthèses qui s'offrent à nos yeux, afin de dégager de l'état actuel des choses l'origine et le caractère des événements que la logique des faits permet de prévoir.

Ainsi conçue, la tâche que nous avons entreprise est, à proprement parler, celle-ci : faire connaître la vérité tout entière sur l'Autriche, la montrer telle qu'elle est, et mettre l'opinion publique française en mesure d'apprécier la gravité de la situation pour l'Europe en général, pour la France en particulier.

Profondément convaincus qu'en agissant ainsi nous remplissons un devoir impérieux, nous n'avons eu d'autre souci que de dire la vérité tout entière, sans demander conseil à personne, sans nous préoccuper de ce que l'on en pourra penser.

Quelques-uns de nos lecteurs se demanderont peut-être comment un publiciste français a pu pénétrer ainsi au fond des choses et se rendre un compte rigoureusement exact de ce qui se passe en pays étranger. L'explication est bien simple. L'auteur de ce livre, est né de parents français dans la capitale de l'Autriche. Il y a exercé pendant vingt-deux ans la profession de journaliste, défendant avec énergie les intérêts de son pays dans la presse, après avoir occupé une chaire de professeur dans un collège de Vienne. Il a été ainsi tout naturellement initié à tous les détails de l'existence politique, économique et sociale de l'empire des Habsbourg. Il a vu de près les hommes et les choses, et a été en mesure, en sa qualité de Français, de les juger avec une entière impartialité.

F. TROCASE - [1899]

L'AUTRICHE JUIVE

L'AUTRICHE CONTEMPORAINE TELLE QU'ELLE EST
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, MILITAIRE ET SOCIALE

I

LES DESTINÉES D'UN EMPIRE

APERÇU GÉNÉRAL, L A DYNASTIE, L'AGONIE

Il n'est rien, dans cette fin de siècle pourtant si rempli d'événements, qui soit plus profondément triste, mais en même temps plus digne d'attirer l'attention, que la lente agonie de l'Empire austro-hongrois, qui meurt de l'impuissance de vivre après avoir, pendant plusieurs siècles, rempli le monde du bruit de sa grandeur et de sa renommée. Comment se défendre d'une vive et profonde émotion, lorsqu'on se reporte par la pensée au rôle dominant qu'a joué en Europe la monarchie fondée en 1283 par Rodolphe de Habsbourg, et que l'on considère l'état de désarroi au milieu duquel elle en est réduite à se débattre aujourd'hui ? Qu'est-il advenu des splendeurs d'autrefois ? Quel contraste avec l'époque glorieuse où se trouvaient réunies, sur la tête d'un seul homme, les couronnes d'Autriche-Allemagne, des Pays-Bas, d'Espagne et de Naples !

Ce qu'avaient déjà commencé les guerres d'Italie, la bataille de Sadowa l'a achevé. L'Autriche, exclue de la Confédération germanique, n'est plus aujourd'hui qu'une vaste agglomération de peuples qui se montrent aussi désolés les uns que les autres d'être accouplés, et dont les luttes incessantes ébranlent chaque jour un peu plus les bases de l'État polynôme. L'ardeur avec laquelle se manifestent et s'affirment les grands courants populaires fait d'autant plus ressortir l'impuissance du Gouvernement à les dominer. Une seule race, la nation juive, profite de ces divisions irréconciliables pour accomplir un véritable travail de taupe qui finira, si l'on n'y prend garde, par jeter bas l'ordre social tout entier.

Dans cette monarchie qui succombe sous le poids des siècles, ce qui frappe surtout les imaginations, au dedans comme au dehors, c'est le tumulte parlementaire. On entend les bruits précurseurs des plus graves événements, sinon de façon immédiate, du moins à bref délai. Il est visible que tout ce tapage n'est autre chose que le signe extérieur d'une existence tourmentée, l'écho de dissentiments intimes, la preuve manifeste que l'état actuel des choses est condamné par les peuples autrichiens comme une institution du passé. La logique des aspirations modernes rend de plus en plus difficile le rétablissement de l'entente entre les nationalités groupées sous le même sceptre. Les luttes politiques n'auraient pas cette âpreté, les partis en présence ne mettraient pas cette passion à s'entre-déchirer si les hommes politiques de l'Europe entière n'avaient proclamé à tour de rôle, comme un dogme indiscutable, le principe des nationalités. L'Histoire contemporaine est là, avec ses enseignements récents, pour nous éclairer sur les causes immédiates de la passion avec laquelle Slaves et Allemands luttent les uns contre les autres. Ce qui les anime, les touche au vif de leur être, c'est la volonté de se constituer à leur tour en États indépendants, ou de s'unir à leur mère-patrie.

Les agitations nationalistes trouvent un aliment trop naturel dans la haine des institutions existantes ; et cette haine est fondée sur les plaintes plus ou moins justifiées, provoquées par la façon dont sont dirigées les affaires intérieures, par l'état économique et social, par l'administration, et d'autres choses encore. Il est, à vrai dire, difficile qu'il en soit autrement. Comment veut-on gouverner, par le système parlementaire, des groupes de populations aussi diverses, des races si distinctes, si peu en harmonie les unes avec les autres, sans qu'il se produise des tiraillements de cette nature ? Ce que l'on fait pour une nationalité, dans un simple esprit de justice et de loyauté, les autres nationalités, jalouses, le trouvent mauvais. Le même mode d'administration ne peut pas leur plaire à toutes ; c'est fatal. Puis, la plupart des hommes politiques autrichiens, même parmi ceux qui passent pour les plus éminents, hésitent à prendre l'initiative, de façon décisive, en matière de réformes d'ordre administratif. Ils se contentent de se conformer à la routine. Ils manquent de courage dans la crainte de se compromettre vis-à-vis de leur parti, et pratiquent, pour se tirer d'embarras, la dangereuse maxime du laisser-faire.

Montesquieu le disait déjà de son temps. Un État doit être basé sur des principes fermes et bien suivis, qui assurent à chaque citoyen en particulier, en même temps qu'à l'ensemble des populations, la protection nécessaire, la satisfaction aussi complète que possible. Pour y parvenir, il faut que les chefs de l'État soient animés d'une volonté ferme, rationnelle et attentive à découvrir en toutes choses l'intérêt général. Or, par malheur, en Autriche il ne faut s'attendre à rien de semblable. L'opinion publique est, au contraire, déconcertée le plus souvent par l'étrange attitude de ceux qui devraient gouverner. Le peuple ne se sent pas dirigé ; les choses vont quelque peu à la dérive. Il en est résulté, à la longue, que nul ne prend au sérieux la mission de l'État autrichien, que nul ne songe à ce qui pourrait servir utilement la patrie

commune. Ce n'est qu'en second lieu, et en quelque sorte de façon accessoire, que les ministres se rattachent à telle ou telle opinion en dehors des programmes nationalistes. Ils arrivent ainsi, tant bien que mal, à se faire mutuellement contrepoids.

Au début de l'ère constitutionnelle, lorsque la patente d'Octobre 1861 eut mis fin à la période de réaction qui suivit la révolution de 1848, le parti auquel on donnait le nom usurpé de parti libéral, et qui en réalité ne poursuivait d'autre but que celui de centraliser l'hégémonie allemande au détriment des Slaves et des Hongrois, sembla tout d'abord disposé à entrer dans la voie des réformes et à rechercher le progrès. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que ses actes n'étaient nullement d'accord avec son programme, et que sa popularité reposait sur une erreur. Son libéralisme consistait surtout à faire des coups de Bourse avec le concours des Juifs ; et parmi ses principaux représentants figuraient quelques-uns de ces agioteurs sans vergogne qui ont amené, par leurs fondations mal conçues, le krach financier dont l'Autriche a si longtemps souffert. Le dégoût qui s'est emparé du pays, à cette découverte, a été tel que la plupart de ces faux libéraux, plus autoritaires et plus exclusifs que les pires despotes, ont disparu de la scène politique à tout jamais. Le parlement actuel en compte très peu sur ses bancs.

Depuis la chute du parti libéral, la Chambre autrichienne a pris une physionomie toute nouvelle. Issue d'une réforme électorale qui répond mieux que l'ancien mode d'élection aux intérêts généraux du pays, elle renferme dans son sein des hommes bien pénétrés de la mission qu'ils ont à remplir. L'élément nationaliste y prédomine, ce qui est tout naturel dans l'état actuel des choses. Les Polonais, sur lesquels le gouvernement peut compter en toute circonstance, siègent à côté des grands propriétaires et d'autres groupes conservateurs. À droite et à gauche de cette minorité sont les socialistes-chrétiens, les catholiques conservateurs-populistes, et le parti dit du

progrès. Sur les bancs de la montagne se pressent les pangermanistes radicaux et une quinzaine de socialistes, élus par diverses nationalités.

De nombreux orateurs se font remarquer par la violence et la rude franchise de leur langage impétueux. L'obstruction est à l'ordre du jour ; la véhémence, et l'on pourrait dire la grossièreté des expressions semble être un signe de supériorité, ou en tout cas de popularité. Dans les cercles conservateurs et sur les bancs des ministres on s'en montre absolument effrayé.

Rien n'est plus contraire, en effet, aux vieilles traditions de l'empire des Habsbourg ; rien n'est plus éloigné, des coutumes du temps jadis qui enseignaient aux diplomates à ne mettre dans leurs rapports que ce qu'on voulait savoir, aux députés à ne dire que ce qui était agréable à entendre.

Quelles que soient, néanmoins, les violences des partis radicaux, quelles que puissent être les attaques qu'ils dirigent contre l'état de choses existant, ce n'est pas par leur fait que le régime parlementaire a eu le plus à souffrir. Ce qui l'a déshonoré, ce qui l'a affaibli et lui a enlevé tout prestige, c'est l'attitude vénale de certains partis vis-à-vis du pouvoir. Il est malheureusement connu de tout le monde qu'à la veille de chaque vote décisif, les grands partis, disposant de la majorité parlementaire, ont rivalisé entre eux d'empressement et de bassesse auprès du gouvernement, en vue de trafiquer des voix dont ils pouvaient disposer. Il en est résulté que le vote des lois les plus importantes a été le produit de scandaleux marchandages. C'est ainsi que se décident, au sein des Chambres, les affaires de l'Autriche.

Dans ces luttes d'intérêts contradictoires, le plus souvent incompatibles, que deviennent les destinées de l'Empire ? Qui donc y songe sérieusement ? Et comment ne pas se demander avec angoisse si les choses peuvent longtemps continuer de la sorte ?

On a cru trouver un remède dans la modification du système électoral ; mais ce n'est toutefois qu'à la suite de violents débats et même de démonstrations populaires sur les places publiques, que l'on s'est décidé à élargir les bases du droit de suffrage, après la retraite du comte Taaffe. On sait que cet homme d'État, qui avait réussi à se maintenir longtemps au pouvoir, dut finalement donner sa démission, en 1893, se sentant impuissant entre la coalition des partis conservateurs et la poussée des peuples. C'est alors que, pour donner un commencement de satisfaction aux vœux de la population, l'on a introduit certaines modifications dans la loi électorale. Il ne s'agissait que d'une réforme partielle qui a augmenté, dans une faible mesure le nombre des électeurs. C'était une concession accordée de mauvaise grâce pour sauver d'anciens privilèges qui continuent à subsister. Après comme avant, le droit d'électeur est basé sur le cens et s'exerce par catégories ou plutôt par classes de citoyens. La seule différence, c'est qu'il y a aujourd'hui une nouvelle classe d'électeurs, la cinquième curie, comprenant certaines catégories d'ouvriers qui ne paient pas d'impôts directs. Les chiffres feront mieux comprendre la situation exacte des choses sous ce rapport.

Lors des élections générales qui eurent lieu en 1891, les grands propriétaires, au nombre de 5 402, élurent 85 députés, soit 1 sur 63 électeurs. Les Chambres de commerce et d'industrie, comptant ensemble 583 membres, en élurent 21, soit 1 député pour 27 électeurs. Les 338 500 électeurs des villes en nommèrent 118, soit 1 député sur 2 868 électeurs. Enfin, les 1 387 572 électeurs dans les campagnes prirent part, indirectement, à la nomination de 129 députés, soit 1 sur 10 756 électeurs. Donc, dans la balance des votes, un grand propriétaire équivaut, à lui seul, à 45 électeurs des villes, ou à 170 électeurs ruraux. Or, si l'on calcule qu'il y avait en Autriche à cette date cinq millions et demi d'hommes ayant plus de vingt-cinq ans, on voit que sur 100 citoyens il n'y en eut que 31 admis à

voter et 6 seulement qui prirent part directement à la nomination des représentants du peuple.

Vers la fin du ministère Taaffe, une campagne électorale des plus vives fut mise en scène, en vue d'obtenir la réforme de ce système ; et ce furent les soi-disant libéraux, c'est-à-dire les Allemands ralliés aux grands propriétaires, qui résistèrent le plus énergiquement à la pression populaire. Ils défendirent avec acharnement ce qu'ils appelaient, sans pudeur, leur "avoir politique". Mais enfin, grâce aux instances des gouvernants qui comprenaient la nécessité de céder quelque chose, les représentants de la première curie se décidèrent à accepter le principe de la réforme, et entraînèrent les autres curies par leur exemple. On fit valoir à leurs yeux que, dans le budget de l'État pour 1892, le montant des impôts directs ne figure que dans la proportion de 30,28 %, tandis que les contributions indirectes, y compris les droits d'entrée, entrent dans la composition du budget pour 64,62 %. C'est donc la question d'impôt, ce sont des considérations d'ordre fiscal qui ont tranché la question en faveur de ceux qui, jusqu'alors, étaient privés de leurs droits politiques, sous prétexte qu'ils ne payaient pas de contributions.

La réforme accomplie, comme nous venons de le dire, a laissé subsister intacts les privilèges des catégories anciennement existantes. Mais elle a créé une nouvelle classe d'électeurs, comprenant les ouvriers et autres travailleurs, qui sont désormais admis à voter, à certaines conditions, comme par exemple de faire partie d'une corporation, contrainte à payer les primes pour l'assurance obligatoire contre les accidents ou les maladies.

La Chambre actuelle, élue en 1896, a tout naturellement une physionomie tout autre que celles qui l'ont précédée. Les nouveaux électeurs ont fait largement usage de leurs droits en envoyant siéger au parlement des députés antisémites et socialistes, en nombre assez important. De

là des mœurs parlementaires nouvelles, des excès de langage qui étaient inconnus jusque là.

Le calme n'a donc pas été rétabli dans les esprits, comme on l'espérait en 1896 ; bien au contraire, les querelles nationales, l'antisémitisme et les revendications socialistes ont tout envahi.

D'autre part, les différends avec la Hongrie mettent sans cesse en question l'union entre les deux moitiés de la monarchie ; ils menacent de détruire les conditions vitales de son existence. Et pendant ce temps, la partie cisleithane de l'Empire s'effondre sous le poids de ses divisions intestines. Les choses en arrivent au point que le régime parlementaire a paru à certaines heures vouloir se suicider avec éclat, et que l'on s'est demandé si l'empereur François-Joseph n'en serait pas réduit à faire, dans ses vieux jours, un véritable coup d'État pour mettre fin à des scandales incessamment renouvelés.

Peu à peu tous les rouages gouvernementaux s'usent et s'affaiblissent dans la malheureuse Autriche. Le principe d'autorité, base essentielle de tout État bien organisé, semble être détruit. La haute trahison s'étale publiquement avec une sorte d'orgueil ; les appels à la domination de l'étranger retentissent publiquement sans être réprimés. La désagrégation est partout ; les éléments les plus divers, fatigués sans nul doute d'être juxtaposés, tendent à se séparer les uns des autres. On en est à ne plus savoir, en Autriche, en quoi consiste le patriotisme. Celui des Allemands les pousse vers l'Empire germanique ; celui des Tchèques les pousse vers l'autonomie nationale ; et les autres s'agitent vers l'inconnu. Le sentiment profond de la patrie, qui fait tout braver pour la servir, n'existe plus que comme un souvenir d'autrefois.

On a dit souvent, de certains côtés, que les choses changeraient de face le jour où l'on se déciderait à rompre définitivement avec le passé, et à doter l'Autriche du suffrage universel. Dans les sphères gouvernementales on

estime, au contraire, qu'une modification aussi radicale du mode électoral en vigueur accentuerait les conflits qui existent entre les diverses nationalités, et leur imprimerait une allure plus vive que jamais. Le suffrage universel, en effet, donnerait aux Slaves d'Autriche une puissance de plus en plus grande, en raison du nombre des électeurs appartenant aux races non allemandes. Or, contre cet accroissement de puissance, les Allemands, qui ne veulent pas s'incliner devant le nombre, protesteraient avec une violence dont on redoute les effets.

La principale objection que l'on puisse faire à l'introduction du suffrage universel dans la monarchie des Habsbourg, c'est l'état actuel de la civilisation et de la culture intellectuelle dans certaines provinces. Il faut relever le niveau moral des populations avant de leur donner des droits qu'elles ne seraient probablement pas capables d'exercer convenablement. En l'absence d'un corps électoral doué d'un caractère suffisamment élevé, le suffrage universel ne constituerait pas plus un remède à la situation que ne l'a fait jusqu'ici le cens exigé des électeurs. Et d'ailleurs, aucune des nationalités existant dans l'Empire n'a pour elle la majorité absolue dans le pays, en dehors du parlement. Ce serait donc, tout comme aujourd'hui, le tumulte à la Chambre par suite de l'absence forcée d'une majorité stable.

Les minorités, à quelque parti qu'elles appartiennent, continueraient à voir leurs réclamations étouffées par le silence et la force brutale, comme elles le sont déjà depuis trop longtemps. Les adversaires résolus de ces minorités possédaient jusqu'ici tous les droits ; ils se dressaient devant le pays comme un rempart insurmontable. Le temps seul a eu raison en partie de cette oppression. L'hégémonie allemande, qui avait réussi pendant des siècles à courber sous son joug les autres nationalités, n'a pu résister au réveil de l'idée nationaliste. Bref, l'Autriche actuelle, telle qu'elle est, avec ses restes d'organisation féodale et centraliste en face des peuples qui aspirent à

vivre de leur vie propre, ne représente plus, au milieu de l'Europe moderne, que la caricature d'un État. Tout ce que les gouvernements ont mission de protéger chez d'autres peuples, la sécurité des personnes et des biens, la liberté, l'honneur, la culture intellectuelle, est mis en doute et combattu avec acharnement. La nationalité autrefois dominante n'admet le droit et le progrès que pour elle, au détriment des autres.

C'est dans ces circonstances que le parlement autrichien nous a conviés à des spectacles que l'on n'avait encore vus nulle part. Ministres et députés, comprenant que les arguments étaient impuissants à convaincre les adversaires, ont eu recours à la force physique, au pugilat. Et lorsque, pour rétablir un semblant d'ordre, on a fait conduire au poste les combattants trop exaltés, le peuple est venu les délivrer. C'est là ce qui n'avait encore eu lieu nulle part. Cromwell avait dissous le Parlement anglais ; la Convention, en France, avait livré les Girondins au bourreau. À Stuttgart, les Chambres avaient dû se retirer devant la force des baïonnettes. Mais, dans tous ces pays, l'appel à la violence était au moins accompagné d'une sorte de grandeur tragique. À Vienne, pour la première fois, on a vu un parlement se mutiler lui-même dans des conditions qui touchaient au grotesque.

Que l'on juge de l'attitude observée au *Reichsrath* dans ces derniers temps par la façon dont il a été répondu aux interpellations, lorsqu'on a daigné y répondre. Durant la dernière session, en effet, il a été déposé sur le bureau de la Chambre cent quatre-vingt-quinze demandes d'interpellation et dans ce nombre il ne s'en est rencontré que trente-trois qui aient obtenu une réponse. Tout en étant les représentants officiels d'un parti, d'un groupe d'opinions, les ministres évitent soigneusement de prononcer des paroles qui pourraient les brouiller irrémédiablement avec les autres fractions parlementaires.

L'article 14 de la Constitution les autorise, il est vrai, à gouverner sans l'assistance des pouvoirs législatifs. Toutefois, à bien examiner la question, cet article 14 ne leur permet pas de faire grand chose d'utile ni même de bien sérieux. Une fois engagé dans cette voie, qui est celle du coup d'État, on ne peut se soutenir que par des excès d'autorité, des abus de pouvoir. Et, comme la logique le veut, un excès en amène un autre ; l'on finit par perdre le sentiment de la réalité pratique. Or, l'absolutisme, de nos jours, ne peut s'imposer, en Autriche, que par la terreur. Aussi les partis opposants ne semblent-ils nullement s'effrayer lorsqu'on leur parle de gouverner en vertu de ce fameux article 14.

D'autre part, s'il est tout naturel que les partis placent au premier rang le développement de l'esprit nationaliste, il ne faut pas s'attendre à ce que le gouvernement s'inspire des mêmes idées et fasse des efforts analogues. Pour éviter les crises, il essaie de délimiter un terrain commun sur lequel les partis les plus opposés, les nationalités les plus ennemies puissent à certaines heures se rencontrer dans la pensée du bien-être général. Or, si cet accord est déjà à peu près impossible à obtenir lorsqu'il s'agit de questions d'ordre administratif, à plus forte raison on ne peut guère l'espérer dès que l'on se place sur le terrain des nationalités. L'on a afaire, en effet, à dix nationalités, hostiles les unes aux autres, qui ont à se démêler entre elles et à régler leurs différends comme elles peuvent. Aussi la tâche des divers cabinets qui ont successivement gouverné l'Autriche est-elle devenue, d'année en année, plus difficile. Après les expériences que l'on a faites avec les cabinets parlementaires ou même à moitié parlementaires, l'on a cru devoir tenter l'épreuve de ministères choisis en dehors du parlement.

Ce qu'on appelait jadis la politique administrative a fait son temps. Les peuples d'Autriche n'en veulent plus entendre parler. Ils veulent désormais, non plus être simplement administrés, mais gouvernés chacun selon ses

besoins nationaux. En un mot, et pour tout résumer, l'impossibilité absolue de gouverner l'Autriche cisleithane avec un parlement central, organisé comme il l'est en ce moment, s'affirme de jour en jour avec une force irrésistible. Si l'on veut porter un remède efficace à la confusion qui règne dans tous les rapports économiques, politiques et nationaux, il n'existe qu'un seul moyen ; c'est de réviser franchement la Constitution dans le sens nationaliste, c'est-à-dire fédéraliste. De cette façon, l'on donnerait peut-être à l'État autrichien une base plus solide et plus conforme aux réalités pratiques. Au lieu d'user leurs forces, comme elles le font aujourd'hui, dans des combats sans trêve et sans issue, les diverses nationalités pourraient enfin les utiliser dans leur propre intérêt, et en retirer des avantages sérieux. Qu'on ne s'y trompe pas. Pour faire quelque chose de vraiment utile, il faut se résoudre à une réforme fondamentale, et renouveler de fond en comble les bases de l'organisation actuelle. L'autonomie des nationalités devrait en être l'objectif.

Ce serait, il est vrai, courir au devant d'un danger incontestable. Le fédéralisme ne serait, en fin de compte, qu'un nouveau pas vers la détérioration de l'Empire cisleithan. Ce serait le début de la concentration effective sur leurs territoires respectifs, selon les affinités de langue et de nationalité, des peuples aujourd'hui groupés autour du trône des Habsbourg. Or, une telle transformation donnerait, sans contredit, aux questions extérieures, vis-à-vis de l'Allemagne surtout, un caractère de plus en plus aigu. C'est le danger d'une Constitution fédéraliste, qui cependant s'impose, quoi qu'on puisse en penser, comme le seul palliatif à un mal pressant.

À s'en tenir à ce qui existe, on voit l'Autriche à l'état chaotique, déchirée entre les Allemands nationaux ou plutôt prussophiles, les Tchèques, qui se montrent plus ardents que jamais dans leur revendications, les autres nationalités, les partis féodaux, les socialistes et les antisémites. Le grand malheur (on ne saurait trop le répéter)

c'est que, dans l'état actuel des choses, les citoyens n'ont pas le sentiment d'une entente possible sur un terrain commun et que nul gouvernement centraliste, quel qu'il soit, n'est en mesure de leur présenter cet idéal comme facilement réalisable. Ce n'est pas aux personnalités politiques qu'il faut s'en prendre ; c'est au système de gouvernement adopté, qui contraint les ministres à recourir à l'emploi de la force et à donner satisfaction, dans la mesure du possible, aux intérêts locaux. Quant à la volonté nationale, divisée qu'elle est dans sa complexité, le gouvernement central est dans l'impuissance de s'en préoccuper. Les parlementaires ont peur du pouvoir central, et le pouvoir a peur des parlementaires. C'est la négation absolue de tout ce qui est la marque indispensable d'un État bien organisé.

Sous le poids de ces fatales circonstances, le peuple impute aux divers gouvernements qui se succèdent tous les maux dont il souffre. N'ayant pas confiance dans l'avenir d'un état social aussi peu équilibré, il rend les gouvernants responsables de tout ce dont il est, ou se croit affligé. Dans ses souffrances réelles et palpables, le paupérisme joue un rôle important, par suite de l'accaparement de toutes les forces vives du pays au profit des Juifs. Aussi l'action écrasante de la population sémite, et les haines ardentes qu'elle engendre dans les couches profondes de la société autrichienne, sont-elles au nombre des grandes causes qui ont donné naissance au mouvement révolutionnaire. Ajoutons que la crainte des Juifs, en raison de ce qu'ils ont déjà fait et de ce qu'ils sont susceptibles de faire encore, a pénétré jusque dans les hautes sphères et les a portées à se soumettre, sans résistance, au joug d'Israël.

Ce n'est pas seulement, d'ailleurs, sous le rapport économique et social que la néfaste influence des passions politiques exerce ses ravages. Après avoir répandu la corruption dans l'administration, elle a amoindri le respect des lois et provoqué une répression dont les excès

démontrent, par leurs résultats, que les hommes de violence ne réussissent jamais à rien d'utile.

On a voulu parfois accuser le protestantisme, et lui attribuer, dans tout ce qui se passe, une part de responsabilité. En effet, aux causes anciennes d'agitations est venue se joindre, en ces derniers temps, une propagande acharnée faite en sa faveur par les pangermanistes autrichiens, dans un but de séparatisme politique. En s'attaquant aux croyances religieuses du pays, ils ont pensé qu'il leur serait plus facile d'ébranler ensuite l'édifice tout entier. Mais leur propagande n'a rencontré jusqu'ici qu'un faible écho au sein des masses populaires. Le nombre des renégats est de 10 à 12 000. Il faut donc reconnaître que le mouvement n'a pas, à beaucoup près, l'importance que l'on semblait disposé à lui attribuer. Les protestants sont peu nombreux en Autriche, et ne favorisent guère les agitations socialistes. Sous ce rapport il faut en revenir au mot de Karl Marx : « Au point de vue économique, la réforme luthérienne est par dessus tout l'adaptation des doctrines au besoin de la bourgeoisie capitaliste. »

Ce sont plutôt les grands événements politiques que notre génération a vu se dérouler devant elle qui ont eu prise sur l'esprit des Allemands d'Autriche. Les succès militaires de l'Allemagne et la puissance qu'ils ont donnée à l'Empire germanique ont contribué, comme il fallait s'y attendre, à préparer le sol sur lequel ont germé depuis les agitations populaires et les tendances séparatistes.

La note consolante, dans ce triste spectacle, c'est l'attitude patriotique et vraiment édifiante du clergé autrichien. Pas le moindre relâchement dans ses rangs. Partout l'exemple de la sagesse, de l'obéissance aux lois, du respect pour tout ce qui doit être respecté. Dans bien des luttes, le clergé s'est rangé du côté des opprimés, soit pour les guider, soit pour maintenir en eux les vertus civiques. Toutefois, au milieu du tumulte des passions déchaînées, son influence n'a pas été assez puissante pour extirper le

ver rongeur qui s'est attaché de façon indestructible à l'organisme de l'État. En dépit de ses nobles efforts, cet attachement profond à leur pays que professaient jadis les Autrichiens, a disparu dans les villes ; et, même au sein des campagnes, il ne laisse plus que de faibles traces.

LA DYNASTIE

Au milieu des flots déchaînés qui l'entraînent à la dérive sur une mer orageuse, le navire qui porte la fortune de l'Autriche a-t-il du moins cette ressource suprême d'apercevoir un phare dont les clartés puissent lui indiquer de loin la direction du port ? A-t-il encore la force de manœuvrer, avec l'habileté nécessaire, vers un point du rivage où il pourrait trouver le salut ? Au premier abord on serait tenté de le croire, en apercevant, debout sur la grève, l'auguste personnalité de l'empereur, qui, faisant noblement abstraction de ses douleurs intimes et de ses deuils réitérés, veille avec un dévouement infatigable sur les destinées de l'Empire. C'est là, en effet, l'espérance dernière de beaucoup d'esprits attristés qui, voyant le navire prêt à sombrer, se rattachent désespérément à cette lueur brillant encore dans la nuit. Dans quelle mesure cette espérance est-elle fondée ? Que peut, dans la situation présente, le chef de la maison des Habsbourg, déjà si cruellement frappé lui-même, et placé par les événements dans une des plus terribles épreuves qui se puissent imaginer ?

S'il était le premier de sa race au lieu d'en être probablement le dernier, l'empereur François-Joseph, entouré comme il l'est si légitimement des sympathies universelles, pourrait rallier autour de lui les éléments qui tendent aujourd'hui à se désagréger. Il rendrait à la monarchie l'unité nécessaire et lui donnerait la force de remonter le courant. Mais qui oserait affirmer que le passé de la dynastie et les tristes incidents survenus au début de son

règne, n'ont pas atteint, dans une assez forte mesure, l'autorité dont il aurait besoin pour accomplir l'œuvre de salut ? C'est là le problème difficile qui se pose devant l'historien, et qu'il serait peut-être trop audacieux de prétendre trancher de façon absolue.

Trop souvent il arrive, pendant les orages révolutionnaires, que les peuples qui combattent pour leur indépendance ressentent des haines peu justifiées vis-à-vis de ceux dans lesquels ils voient, à tort ou à raison, les auteurs des maux dont ils ont souffert. La fièvre du combat les aveugle. Elle les empêche de discerner nettement les enseignements de l'Histoire, et de se souvenir que l'éducation des peuples ne peut se faire qu'au prix de douloureuses expériences. Dans cet Empire polyglotte qu'on appelle l'Autriche-Hongrie, parmi ce fouillis de populations diverses groupées sous le même sceptre, il avait surgi un peuple, plus conscient que les autres de son avenir et du but à atteindre, plus ambitieux et plus résolu, qui a longtemps dominé les autres et exerce encore, dans une certaine mesure, une réelle domination. Jusqu'à nos jours, les Allemands, s'appuyant sur l'ancienneté, disons même franchement sur la supériorité de leur civilisation, se sont arrogé le droit de gouverner l'Empire. Ils ont affiché la prétention d'être seuls capables de le faire, et d'avoir seuls les moyens de veiller à l'intérêt général.

Les princes de la maison de Habsbourg, s'inspirant eux-mêmes de leur qualité de princes allemands, se souvenant que Vienne avait été pendant des siècles, la capitale de l'Empire germanique, ne songèrent pas à arrêter les progrès de cette avant-garde teutonne qui cependant contraria par sa marche incessante les autres nationalités. Ils n'avaient ni le pouvoir de le faire, ni la pensée qu'en s'opposant à la suprématie exclusive d'un seul peuple, ils auraient travaillé à la satisfaction du plus grand nombre. Au pied de leur trône, rayonnant encore de l'éclat d'un passé glorieux, ils n'apercevaient que des populations trop peu organisées encore, trop peu unies,

trop peu disciplinées pour secouer un joug que rendait d'ailleurs en quelque sorte légitime la constitution historique de la monarchie. Ce n'est qu'à la suite des défaites subies en 1866, lorsque l'Autriche se vit exclue de la Confédération germanique, que la maison de Habsbourg dut renoncer à l'appui qu'elle tirait de l'ancien état de choses. La nation allemande lui avait paru jusqu'alors non seulement plus vivace et plus forte que les autres, mais en quelque sorte prédestinée à les initier aux bienfaits de la civilisation. Elle voyait en elle la source féconde de la prospérité de l'Empire.

Pendant plusieurs siècles, les monarques autrichiens, en s'appuyant sur cette nationalité qui leur semblait avoir un rôle privilégié au sein de leurs États, se sont efforcés de constituer, avec les éléments disparates qu'ils avaient sous la main, un État unitaire, une puissance centralisée. Il en fut ainsi pendant le règne de Marie-Thérèse [1740] et de ses successeurs, Joseph II [1780], Léopold II [1790], François 1er [1792] et Ferdinand 1er [1835]. Tous ces souverains, fidèles à la tradition de leur famille, se sentant princes allemands, cherchaient avant tout à évincer la Prusse pour la reléguer au second rang. Ces luttes, dont les incidents ont rempli l'Histoire de l'Europe centrale, devaient aboutir, on le sait, à la bataille de Sadowa, en 1866, et à la réorganisation de la Confédération germanique sur des bases toutes nouvelles.

Alors se produisit en Autriche, par une conséquence imnévitable, un mouvement nationaliste qui se manifesta tout d'abord par une protestation contre la suprématie de l'élément germanique. Tous les peuples de la monarchie cédèrent à la poussée formidable qui les entraînait vers l'émancipation. L'empire d'Autriche devint la monarchie dualiste austro-hongroise ; et l'héritier des Habsbourg, l'auguste souverain auquel la Providence avait imposé la tâche de procéder à cette transformation, François-Joseph 1er, apparut dès lors, comme il apparaît encore aujourd'hui, l'arbitre suprême entre les partis et les natio-

nalités, le trait d'union entre les groupes prêts à en venir aux mains, le chef commun et respecté qui seul pouvait apaiser les conflits par sa bienveillante intervention. Rendons un éclatant hommage à la vérité, reconnue d'ailleurs par tous les hommes de bonne foi. François-Joseph a rempli avec la conscience la plus absolue, avec la bonne volonté la plus entière, avec le zèle le plus infatigable, ce rôle d'arbitre et de conciliateur. Loin d'opposer des obstacles aux efforts des nationalités non allemandes, il s'est montré constamment préoccupé d'une seule chose, à savoir de faire triompher partout, et dans toute circonstance, le droit et la justice. Protecteur de tous les sujets sans distinction, il a manifesté envers et contre tous la volonté de faire respecter la stricte légalité.

Cette noble conduite a été comprise et appréciée comme elle méritait de l'être. L'empereur a conquis ainsi une popularité que nul revers n'a pu entamer, que nul incident, si douloureux qu'il ait été, n'a pu diminuer. Il a semblé, au contraire, que la main du malheur, en s'abattant sur le monarque avec une incroyable persistance, ait ajouté à sa popularité un reflet plus brillant, un éclat plus ineffaçable. Jamais, cependant, la fatalité ne s'est acharnée sur un empire, sur une famille souveraine, sur le représentant d'une dynastie, avec une sorte de fureur aussi continue, aussi mystérieuse dans sa source et dans ses résultats. Les drames les plus effroyables de la Némésis antique n'ont rien offert de comparable à cette succession ininterrompue de deuils et de catastrophes. Ce n'est pas seulement comme chef d'État, c'est aussi comme père, comme époux, comme frère, comme homme en un mot, non moins que comme souverain, que l'empereur François-Joseph a été frappé par des douleurs sans nom.

Nul n'a oublié à la suite de quels événements l'empereur Ferdinand prit la résolution d'abdiquer en faveur de son neveu, l'archiduc François-Joseph, alors âgé de dix-huit ans. La monarchie des Habsbourg, secouée, comme la plupart des États européens, par la tourmente

de 1848, avait besoin d'une main plus jeune et plus vigoureuse à la fois pour la diriger au milieu des écueils que rencontre toujours un État déjà vieilli lorsqu'il se transforme et se modifie sous l'action du temps. Le jeune souverain se mit résolument à l'œuvre avec cette conscience, cette loyauté chevaleresque, cette absolue bonne foi qui ont toujours caractérisé son attitude, et lui ont conquis à juste titre de respectueuses sympathies. Mais les événements ne devaient pas tarder à le mettre en présence d'inéluctables difficultés. En 1859, Napoléon III amenait, dans les plaines de Lombardie, une armée française au secours de Victor-Emmanuel. La défaite de Novare était vengée par les victoires des troupes franco-italiennes. La paix de Villafranca enlevait à l'Autriche les provinces lombardes, l'une de ses plus belles possessions.

Sept ans après, en 1866, se produisit à Sadowa la terrible catastrophe qui exclut à tout jamais la maison des Habsbourg de la Confédération germanique, c'est-à-dire de l'Allemagne en train de s'unifier sous le sceptre des Hohenzollern, sa rivale longtemps dominée. Ce fut le coup le plus rude qu'eût subi dans le cours des âges la dynastie impériale, qui perdait les plus solides assises de son trône six fois séculaire. Et, par contrecoup, la bataille de Sadowa entraîna comme conséquence immédiate l'indépendance de la Hongrie, qui se constitua en État autonome, ayant son parlement spécial, ses ministres responsables, sa constitution libérale, et ne conservant avec l'Autriche que des relations déterminées par un compromis longuement discuté. La désastreuse campagne de 1866 devint ainsi le point de départ des luttes qui ont depuis lors déchiré la monarchie et infligé au souverain de si cruelles, de si constantes préoccupations.

C'était encore trop peu, semble-t-il. À cette part douloureuse qu'il prenait aux maux de la patrie devaient se joindre des infortunes personnelles dont la grandeur tragique a vivement frappé l'imagination populaire. L'invisible main de la destinée avait tracé au fronton du

bourg impérial ces mots fatidiques que nous a transmis la tradition antique : « *Mane, Tecel, Pharès.* » Le glaive, suspendu au-dessus de la tête du chevaleresque empereur, s'abattit successivement autour de lui, frappant ses proches avec une inconcevable persistance et ne se relevant un moment que pour retomber encore. L'archiduc Maximilien, frère de l'empereur, le vrai fondateur de la marine autrichienne, ceint un moment la couronne du Mexique. Après un règne de courte durée, il est fusillé à Querétaro ; et sa veuve, l'impératrice Charlotte, rendue folle par l'excès du malheur, traîne péniblement, comme une nouvelle Ophélie, sa pénible existence dans un château du roi des Belges (son frère), aux environs de Bruxelles.

Ce fut là le début. Vint ensuite l'effrayante tragédie de Meyerling, où l'archiduc Rodolphe, héritier du trône, entouré de l'affection populaire comme son auguste père, perdit la vie à la suite d'un sombre drame qui causa, d'un bout à l'autre de l'Empire, une véritable impression de terreur. Que d'autres catastrophes devaient se grouper autour de celle-là, et grossir démesurément cette liste funèbre que l'on n'ose examiner sans un profond serrement de cœur ! L'archiduchesse Mathilde, brûlée vive dans le palais de son père ; l'archiduc Johann perdu en mer, et dont la destinée réelle est toujours demeurée incertaine ; la reine de Naples, sœur de l'impératrice Élisabeth, détrônée après une héroïque défense sous les murs de Gaète ; la duchesse d'Alençon mourant victime de son dévouement aux pauvres dans l'incendie du Bazar de la Charité, à Paris ; l'archiduc Guillaume succombant, à Baden, aux suites d'une chute de cheval. Est-ce tout ? Et sommes-nous enfin au bout ?

Non. La plus noble, la plus douce, la plus malheureuse de toutes ces illustres victimes, l'impératrice Élisabeth, tombe à Genève sous les coups d'un lâche assassin. Le poignard d'un anarchiste tranche des jours déjà assombris par un voile de deuil. Cette noble souveraine, qui ne se

souvenait de son rang suprême que pour faire le bien sur une plus large échelle, cette mère inconsolable qui cherchait dans les voyages et dans l'exercice de la charité des distractions à ses douleurs, cette femme depuis longtemps frappée au cœur, qui ne parvenait pas à trouver le repos, semblait sacrée pour tous les gens qui savent ce que c'est que le chagrin poussé à l'extrême comme il l'était chez elle. Elle aurait dû échapper à toute haine, à toute tentation criminelle de la part de qui que ce soit, attendu qu'elle était constamment demeurée étrangère à la politique, et n'avait signalé son passage dans le monde que par des bienfaits.

Plus vivement impressionné que jamais par la fin tragique de celle qui avait été l'ornement de son trône et la compagne de sa vie, l'empereur François-Joseph, voyant tout s'écrouler autour de lui, reste néanmoins debout, soutenu qu'il est par le sentiment profond de la mission que lui a imposée la Providence. Il trouve heureusement un appui moral dans les sympathies légitimes qui entourent plusieurs des membres de la famille impériale. L'archiduchesse Stéphanie, veuve du prince héritier Rodolphe, par exemple, est littéralement l'idole de la population viennoise, ainsi que sa fille, la princesse Élisabeth, née en 1883. Dès qu'elles paraissent en public, elles sont saluées par les acclamations les plus sincères et les plus empressées. L'archiduc Joseph, fils de l'ancien palatin de Hongrie, est de son côté adoré des Hongrois qui voient en lui l'ami dévoué de leur pays. L'archiduc Régnier, enfin, s'est acquis une haute réputation dans le monde scientifique par suite de ses recherches dans le domaine des chartes et inscriptions.

Depuis la mort du prince Rodolphe il n'existe plus, comme on le sait, d'héritier présomptif de la couronne dans la ligne directe. Ce sont les neveux de l'empereur, fils de son frère Charles-Louis, qui sont devenus ses héritiers, puisqu'il n'a pas de descendant mâle susceptible de monter sur le trône après lui. L'aîné de ces deux neveux, l'archiduc

Ferdinand, âgé de trente-huit ans, ceindrait de droit, en cas de mort de l'empereur, la double couronne d'Autriche et de Hongrie. Toutefois son état de santé inspire des craintes sérieuses, et l'on se demande parfois s'il survivra au souverain. Son frère Othon, né en 1865, n'a pas été élevé pour le trône. C'est contre lui que les champions du pangermanisme, n'osant pas s'attaquer à l'empereur lui-même, dirigent leurs attaques en vue de détruire les liens qui attachent les peuples d'Autriche à la dynastie.

Quoi qu'il en soit, la personnalité respectée de François-Joseph donne seule aujourd'hui aux peuples austro-hongrois une apparence de cohésion. Que le monarque vienne à disparaître, et l'esprit particulariste des diverses nationalités se fera jour sans doute avec une violence telle qu'il sera extrêmement difficile de les maintenir groupées sous le sceptre impérial. Demander à ces nationalités, que le pilon de l'absolutisme n'a pas réussi lui-même à agglomérer en un tout compact, de se sacrifier pour le salut de l'Empire, c'est espérer l'impossible. Attendre tout de l'initiative impériale, et vouloir que d'elle seule vienne le salut, c'est s'exposer à rester enfermé dans une véritable impasse. François-Joseph, en effet, parvient encore à maintenir unis ces éléments disparates, par suite du grand courant d'affection respectueuse qui l'entoure. Mais, lui disparu, la désagrégation de l'Empire se fera à grands pas. La poussée nationaliste envahira tout, laissant derrière le rideau apercevoir clairement le but anti-dynastique que poursuivent les meneurs des partis nationalistes intransigeants.

L'empereur a exprimé lui-même, sans ambages, les préoccupations que lui causent les mouvements nationalistes qui, exploités avec une dangereuse habileté, poussent au démembrement de l'Empire. L'amertume avec laquelle il en a parlé à diverses reprises est d'autant plus significative que personne n'ignore la force d'âme avec laquelle il a l'habitude de renfermer en lui-même ses impressions les plus vives. C'est, vraiment, un spectacle

des plus émouvants que de voir ce souverain, qui, après une existence aussi agitée, ne parvient pas à jouir du calme et de la tranquillité au déclin de sa vie. François-Joseph, à tout bien considérer, n'a pas eu de jeunesse. À l'âge où les autres hommes se livrent sans le moindre souci au seul plaisir de vivre, il a dû accepter le rude fardeau de l'Empire et le porter sur ses juvéniles épaules. Et depuis cinquante ans, le travail sans relâche, la fatigue, les préoccupations de toute nature, ont été son lot uniforme. Un demi siècle consacré sans succès à ce pénible labeur du gouvernement de l'Empire. Quelle destinée pour un souverain si animé d'excellentes intention !

À l'heure actuelle, le diadème des Habsbourg se transforme peu à peu en une couronne d'épines. Ses fleurons s'écartent les uns des autres comme autant de branches que le vent disperse dans toutes les directions, et que le souffle des aspirations modernes tend de jour en jour à séparer de leur tronc. La sève les maintient encore ; mais déjà leur coloris se fane. La marche des idées tend à substituer aux droits du monarque les vœux et les aspirations des peuples.

L'AGONIE

L'antagonisme inévitable entre les intérêts de la dynastie et les volontés des différents peuples a créé pour l'Empire une sorte d'impossibilité de vivre dans des conditions normales. Qui donc pourrait avoir l'idée de résister à ces grands courants populaires que nous venons de signaler ? Ce serait vouloir se briser, sans rémission, sans espoir de retour. Des courants de cette nature ne naissent pas facilement. Pour les déterminer, il faut une unanimité de sentiments et d'aspirations qui ne peut résulter que de la nature même des choses, et à laquelle aucun esprit sincère ne saurait se soustraire. On ne crée pas artificiellement de semblables entraînements. Mais

aussi rien ne peut les détruire ; ils ne s'apaisent que lorsqu'ils ont reçu pleine satisfaction.

Les nationalités autrichiennes ne veulent plus admettre de solidarité entre elles ; elles ne songent qu'à briser les liens qui les unissent. Les agitateurs les plus ardents appellent de tous leurs vœux une rupture de plus en plus décisive, espérant trouver au milieu d'une guerre étrangère ou de luttes intestines la réalisation plus rapide de leurs désirs.

Les vieux patriotes autrichiens contemplent ces tendances avec tristesse. Ils arrivent tous à cette conviction qu'ils ne peuvent rien pour empêcher cette désagrégation voulue, cherchée, absolument désirée par certains chefs de partis et leurs électeurs. On avait pu croire un moment que la haute aristocratie autrichienne, encore si puissante aujourd'hui, en possession, comme elle l'est toujours, de riches domaines et d'une grande influence sur tout ce qui l'entoure, aurait la force de défendre le trône et de protéger l'État contre l'assaut des masses populaires. On avait pensé que cette vieille noblesse séculaire, habituée pendant si longtemps à regarder le gouvernement de l'État comme son affaire personnelle et son privilège exclusif, saurait se souvenir que ses intérêts les plus immédiats lui commandaient une conduite énergique. Par malheur, ceux qui raisonnaient de la sorte oubliaient que la noblesse avait elle-même à se défendre. C'est contre elle, en effet, contre son organisation féodale, contre sa situation dans l'État que sont dirigées les attaques des novateurs. Au lieu de pouvoir protéger le trône, l'aristocratie autrichienne aurait besoin d'être elle-même protégée.

On avait espéré, d'autre part, que le développement de l'activité sociale serait un des titres essentiels que l'État aurait conquis à la reconnaissance des populations. C'était, encore là, malheureusement, une généreuse illusion. Quand le peuple, en effet, a vu les juifs accaparer à leur profit exclusif le produit de son travail et de ses efforts, il a

senti gronder en lui des ferments de révolte ; et ses appétits surexcités sont devenus menaçants pour toutes les classes possédantes. L'on a vainement essayé de l'apaiser en faisant appel aux sentiments religieux. De même que l'Empire russe a pris l'orthodoxie pour base de sa politique, de même que l'Allemagne s'appuie sur les doctrines protestantes, on a pensé que l'Autriche catholique pourrait trouver dans le catholicisme un facteur puissant pour sa politique intérieure, voire pour sa politique étrangère. C'eût été peut-être bien raisonnable si l'on s'y était pris plus tôt ; mais lorsqu'on y a songé, il était déjà trop tard. L'esprit franc-maçonnique avait miné le terrain sur lequel aurait pu renaître la force morale. En proie désormais aux influences délétères du judaïsme et de la franc-maçonnerie agissant de concert, la malheureuse Autriche est condamnée à dépérir, à moins d'un véritable miracle.

D'autres circonstances fâcheuses viennent encore, d'ailleurs, corroborer celles-là. Les Autrichiens sont mécontents de l'état actuel des finances, qui fait peser sur eux des charges sans cesse croissantes. L'abus du favoritisme et la corruption, qui se manifestent à certains degrés de l'échelle administrative, ont affaibli tous les ressorts de la vie sociale. Le peuple sent qu'il n'a plus dans les fonctionnaires des amis et des protecteurs ; il ne voit plus en eux que des étrangers qui l'oppriment ; et dans sa logique trop rigoureuse, il en fait remonter la responsabilité jusqu'au principe de la monarchie polyglotte. Il enveloppe tout l'ensemble de l'organisation politique dans une même condamnation, mettant à part sans nul doute certaines personnalités qu'il entoure d'une affection légitime, mais se disant que tôt ou tard il faudra que l'édifice croule pour être reconstruit sur de nouveaux fondements. Comment lutter contre ce mécontentement universel ? Ce n'est pas l'affaire d'un jour ; ce n'est pas un mouvement passager que puisse comprimer la police ; c'est un mouvement lent, continu, incessant, qui se traduit

par l'explosion de la pensée publique bien plus que par des désordres matériels.

Un contraste des plus heureux, au milieu de ce navrant tableau, se trouve dans ce fait que la vie intellectuelle, à Vienne comme dans les grands centres provinciaux, est extrêmement développée. Le culte des arts et des sciences n'a rien perdu de son ancienne splendeur ; l'Autriche contemporaine, en un mot, tient dignement sa place dans le monde de l'intelligence. Le fait est d'autant plus saillant, d'autant plus digne de remarque, que les relations sociales sont forcément altérées, nous pourrions dire empoisonnées, par suite des haines de race et des jalousies de caste. À part cette activité réconfortante de la vie intellectuelle et artistique, il est triste de n'avoir à signaler que les progrès de la décomposition dans l'empire des Habsbourg. Nous étions heureux, il y a quelque temps, de noter dans une brochure intitulée *le Règne de l'empereur François-Joseph* les efforts accomplis par le souverain lui-même, ainsi que par un certain nombre de ses conseillers, des patriotes dévoués, pour arrêter les progrès du mal. Nous conservions alors l'espoir que tant de bonne volonté ne serait pas témoignée en pure perte. Malheureusement on n'arrête, pas les flots d'un torrent. Tout ce qui s'est passé depuis lors a achèvé de nous enlever tout espoir. À l'heure qu'il est, la Providence seule, par une de ces mystérieuses interventions qui tiennent du prodige, pourrait sauver l'Empire danubien. Humainement parlant, il est à l'agonie, et l'œuvre de mort fait d'effrayants progrès.

De graves événements se préparent ; et c'est encore une consolation de penser que cette crise redoutable a été amenée, moins par les erreurs et les fautes des hommes, que par un ensemble de fatalités irrésistibles.

Vainement les esprits superficiels détournent leurs regards de tout ce qui pourrait les troubler dans leur optimisme, et, désireux d'écarter toute préoccupation trop immédiate, persistent à ne vouloir attribuer aux courants

populaires qu'une importance restreinte. Il convient au contraire d'envisager dès à présent toutes les éventualités probables, telles que peuvent aisément les discerner les hommes réfléchis. Ils ne sauraient marcher devant eux les yeux volontairement fermés à la lumière, sans aucun souci de ce qui touche à de si nombreux intérêts.

La phrase banale des "luttes de partis" n'est plus, en ce qui concerne l'Autriche-Hongrie, qu'un euphémisme trompeur, disons même un sophisme capable d'égarer l'opinion. Ce ne sont ni en Cisleithanie, ni en Hongrie, des meneurs de profession qui font seuls de l'opposition au système actuel ; ce sont les peuples eux-mêmes subissant la loi des évolutions politiques que favorise un ensemble de circonstances d'ordre économique et social. Il est hors de doute que leurs efforts soit pour sortir de l'édifice vermoulu où ils sont assemblés, soit pour en modifier le mode de construction, réclament, de la part du gouvernement, des moyens d'action énergiques, des mœurs politiques bien différentes des allures que les Metternich et les Schmerling imprimaient jadis à l'État. On jette aux peuples autrichiens des promesses de réformes administratives. Et l'on conserve quand même les traditions, les procédés, les tendances de la monarchie unitaire, sans se rendre compte que la nouvelle ligne de conduite de ces peuples, tendant à refuser le paiement des impôts et le vote des lois sur le recrutement de l'armée, rend nécessaire l'application de principes nouveaux.

Comme on l'a dit justement, il y a dans notre vieille Europe deux catégories d'États : les États vivants, pleins de force et d'énergie, tournant avec confiance leurs yeux vers l'avenir ; et les États mourants. Les premiers constituent des groupements de citoyens réunis en vertu d'un consentement mutuel, ayant conscience de l'identité de vues et d'intérêts qui forme la base essentielle de leur existence. Chez eux l'unité nationale, dont les aspirations populaires ont soudé les éléments de façon indissoluble, se manifeste dans toute sa splendeur, dans toute sa vérité. La commu-

nauté absolue d'idées, l'absence complète des discussions en ce qui concerne l'idéal auquel aspirent tous les citoyens, leur donne une force irrésistible d'attraction vis-à-vis de leurs frères séparés d'eux par une ligne de frontière au-dessus de laquelle ils se tendent la main. D'autre part, l'entente avec laquelle ils marchent vers la réalisation de leurs communs désirs les rend aptes à comprendre les lois économiques sur lesquelles repose la prospérité des nations. À leurs forces matérielles, qui grandissent et se développent chaque jour, viennent se joindre les forces éthiques que leur fournit le sentiment de la solidarité nationale. En fin de compte, ces États, que l'on appelle les États vivants, apparaissent au monde ce qu'ils sont réellement, c'est-à-dire pourvus à la fois de forces créatrices à l'intérieur, et de forces destructives vis-à-vis du dehors.

À côté d'eux végètent les États mourants, qui se débattent perpétuellement contre les incertitudes d'une période de transition dont ils ne parviennent pas à sortir, si ce n'est pour tomber dans une complète désorganisation. À l'inverse des premiers, ils ne connaissent ni le sentiment de l'unité nationale, ni la force d'impulsion qui résulte du parfait accord entre les membres d'une même famille humaine. Ce sont des fractions hétérogènes et rendues ennemies par des divergences d'intérêts qui entrent en lutte pour vider leurs querelles intestines. Groupées au hasard sous la même bannière par le sort des combats ou par les conséquences de mariages habilement contractés entre les familles régnantes, ces groupes si distincts les uns des autres n'ont au fond rien de commun, si ce n'est le contrat qui les lie au même souverain. La respectueuse affection pour la personne de ce souverain parvient à maintenir pendant un certain temps la cohésion entre les morceaux disparates d'un groupement artificiel. Mais ce sont là des facteurs dont le temps finit par avoir raison. Il suffit dès lors, à un moment critique, du moindre grincement dans la façon dont fonctionnent les rouages gouvernementaux pour que le mécanisme se détraque de

façon irrémédiable. Des convulsions de plus en plus fréquentes se déclarent ; et plus les États moribonds se cramponnent à ce qui leur reste de vie, plus les crises se multiplient et s'aggravent. C'est l'agonie dans tout ce qu'elle a de terrible et de douloureux. Ainsi mourut Tibère, rongé par les vers.

Or, rien ne s'anéantit, dans le sens absolu du mot, au sein du vaste Univers. Tout se transforme d'après une loi naturelle que le Créateur a établie à l'origine du monde. Quand un État se désagrège, d'autres États, d'autres formations recueillent ses dépouilles. Les nationalités qui souffraient d'être unies vont rejoindre, chacune de leur côté, les États plus jeunes, plus vigoureux, plus vivaces, vers lesquels les attirait depuis longtemps la loi de l'attraction ; ou bien elles établiront des communautés nouvelles. Sur les ruines du passé se dresse, brillante et radieuse, l'auréole de l'avenir.

II

L'ADMINISTRATION

LE FONCTIONNARISME - CHOSES ET AUTRES - LA JUSTICE - LA POLICE D'ÉTAT - LES BASTILLES - LES JOURNALISTES

Dans un pays comme l'Autriche, où se croisent tant de mouvements contradictoires, les uns nationalistes, les autres révolutionnaires, socialistes ou antisémitiques, le rôle de l'administration est forcément très difficile. Quelque chose qu'elle fasse, de quelque côté qu'elle se tourne, elle se voit en butte à des plaintes incessantes, à des reproches exagérés qui n'ont souvent d'autre but que d'ameuter l'opinion publique contre son œuvre. C'est ainsi que se font jour, avec les accusations les plus extravagantes, avec des calomnies dont on cherche vainement la raison d'être, les manœuvres naguère tenues secrètes des chefs de partis, désireux avant tout d'alarmer le public, de tenir son attention en éveil, et bien convaincus qu'ils donnent satisfaction, de la sorte, aux rancunes de la foule.

Décidés quand même à maintenir intacts, autant que possible, les rouages administratifs, et à faire fonctionner l'organisme social, les pouvoirs publics deviennent eux-

mêmes, par le seul fait qu'ils existent, l'une des causes les plus palpables du trouble qui s'est emparé de tous les esprits. Qu'il fassent résolument leur devoir ou qu'ils agissent avec mollesse, sous le coup de l'entraînement général, ils n'en sont pas moins le point de mire de toutes les attaques et la preuve vivante de la lente agonie de l'Autriche.

Où trouver d'ailleurs, dans cet État composite, des caractères assez fermes, des natures assez cuirassées contre les séductions du pouvoir, contre les suggestions de la vanité, contre la passion des partis, contre les entraînements de la haine ou de l'intérêt personnel, pour demeurer incorruptibles, et n'agir jamais qu'au nom de la justice, du droit et de l'équité ? Pour réaliser un tel idéal, il faudrait qu'il fût possible à un fonctionnaire slave, par exemple, d'oublier, vis-à-vis d'un de ses administrés de nationalité allemande, tous les sentiments dont il est animé depuis son enfance, et de mettre de côté toute pensée autre que celle du droit le plus strict, de la plus impartiale équité. Il faudrait supposer qu'un employé du fisc, imbu de doctrines antisémitiques, se trouvant appelé à taxer les revenus d'un contribuable juif, aura la force morale suffisante pour renoncer, dans la circonstance, à ses convictions les plus intimes, les plus enracinées. Or, sans nul doute, de tels faits peuvent se produire. Il peut se rencontrer des hommes assez énergiques, assez consciencieux pour mettre de côté toute considération de parti, toute passion personnelle ; mais, au milieu du chaos où vit l'Autriche, il faut bien reconnaître que ce sont des exceptions. Étant donnée la nature humaine, étant donné le pêle-mêle des influences venant du choc de tant de nationalités diverses contraintes d'obéir à des lois uniformes, rien d'étonnant à ce que des abus se produisent, à ce que des dénis de justice aient lieu, à ce qu'en un mot l'homme se retrouve sous le fonctionnaire avec toutes ses faiblesses et ses misères. Dans un tel état social, tout le monde croit avoir à se plaindre de tout le monde ; et comme les

intérêts personnels ne sont pas abstracteurs de quintessence, il apparaît, de temps à autre, des couches poussiéreuses qui obscurcissent tout dans ce vieil organisme. Il se révèle des corruptions qui achèvent de le ronger jusqu'à la moelle.

On ne saurait méconnaître, sans nul doute, qu'il existe de mâles exemples d'une vertu civique à toute épreuve. Dans de nombreuses branches d'une administration aussi compliquée, le mal n'a pas encore pénétré. Là, le fonctionnaire autrichien a conservé intact le sentiment de l'honneur. C'est notamment le cas pour les employés des ministères à Vienne. Le personnel de ces administrations centrales se montre pénétré des graves responsabilités qui lui incombent et témoigne d'un véritable attachement à ses devoirs. Par malheur, il n'en est pas toujours de même pour les fonctionnaires subalternes, et beaucoup de ceux qui sont en contact immédiat avec le public. Dans les rangs de ce personnel exécutif, les actes sont trop souvent inspirés, non par la pensée de sauvegarder et de défendre les intérêts généraux du pays, mais par le désir de satisfaire les rancunes, les besoins personnels ou simplement les caprices. Les grands principes de l'autorité se trouvent ainsi sacrifiés à de vulgaires questions de personnes ; et les luttes politiques aidant, le respect de l'autorité, si indispensable dans tout État bien assis, a été livré en proie aux appétits des éléments turbulents. La critique des abus du pouvoir est devenue de la sorte l'enjeu des partis aux prises, jusqu'au jour où les peuples, pour se soustraire à un régime aussi dissolvant, se sont habitués à chercher leur salut au dehors des frontières de l'Autriche.

De tout ce qui se passe sous ce rapport, l'Empereur, nous n'avons pas besoin de le dire, n'a jamais connaissance. Sévère lorsqu'il le faut, mais avant tout ami de la justice, profondément loyal et animé des sentiments les plus humains, François-Joseph, s'il était instruit de ce que nous venons de dire, aurait vite fait de mettre un terme aux abus. Malheureusement, la volonté du souverain

rencontre, comme premier obstacle très difficile à briser, les habitudes invétérées, les traditions en quelque sorte immuables de la chancellerie impériale, dont le chef, Monsieur le baron de Braun, semble un peu trop accessible à certaines influences qui tendent à éloigner du chef auguste de la dynastie tout ce qui pourrait le renseigner utilement. Cette volonté, que l'on devrait croire toute puissante, a également contre elle la terreur policière, qui porte de si hauts fonctionnaires à subir les pires solidarités.

Quelques faits autour desquels il s'est fait un grand bruit suffiront à donner une idée juste de l'état des choses, tel qu'il s'est dégagé de l'effarement général, soit comme cause de la désagrégation de l'État, soit comme conséquence immédiate de cette désagrégation. En les plaçant sous les yeux de nos lecteurs, nous n'entendons nullement dire qu'il ne s'en passe pas de plus graves. *Ab uno disce omnes.*

CHOSES ET AUTRES

Parmi les nombreux faits absolument odieux, parmi les choses inavouables dont le député Daszynski a apporté les preuves irrécusables à la tribune du parlement, l'opinion publique a notamment retenu les actes d'un procureur impérial, attaché au tribunal de l'une des grandes villes de l'Empire. Ce magistrat avait fait représenter, sur le théâtre de la ville, une comédie dont il était l'auteur, et dans laquelle les classes laborieuses étaient fortement malmenées. Il se produisit, comme il était naturel de s'y attendre, de vives protestations. Les ouvriers ne voulurent pas accepter les qualificatifs qui leur étaient décochés. Tapage, scandale, arrestations faites par la police, tel fut le résultat de cette fête théâtrale. L'un des ouvriers, uniquement coupable de ne pas être satisfait d'une pièce dirigée contre lui et ses camarades, a été condamné à quatre mois et demi

de prison. Or, le même jour, des Juifs, qui faisaient ostensiblement le métier de vendre des jeunes filles, et qui avaient expédié une forte cargaison de cette marchandise humaine en Orient, n'ont été condamnés par le même tribunal qu'à deux mois de prison. Le fait d'avoir protesté contre l'œuvre dramatique d'un procureur impérial a donc été jugé plus coupable que celui d'avoir fait le trafic de la prostitution et de l'immoralité.

En signalant cette audacieuse atteinte à toutes les règles de l'équité, le député Daszynski n'a pas hésité à en faire connaître également beaucoup d'autres : des perquisitions faites à domicile par la police, sans autre motif que de misérables chicanes, l'arrestation d'une fillette de treize ans pour agitations socialistes, des livraisons pour l'armée faites secrètement par un sous-préfet, les procédés étranges d'un haut fonctionnaire politique pratiquant l'usure sur une grande échelle, à des taux dignes des fils d'Israël. Ces révélations, et d'autres qui s'y rattachaient, relativement à des faits recueillis dans une seule province, ont produit tout naturellement une impression profonde. Elles ont servi de thème aux réformateurs pour réclamer une modification à l'état de choses existant.

Tous les journaux viennois ont raconté l'histoire de ce sous-préfet (*Bezirks-Hauptmann*) qui s'est fait raser pendant plusieurs années sans jamais donner aucune rétribution au malheureux barbier de sa localité. Le jour où celui-ci, n'osant pas réclamer son argent, déclara tout simplement qu'il se refusait à continuer son office, le fonctionnaire lui annonça qu'il le ruinerait. Et, en effet, il tint parole. Le malheureux coiffeur fut tellement accablé d'impôts que ses meubles furent vendus par le fisc, y compris probablement le rasoir qui avait rendu tant de services au représentant de l'autorité.

Un autre député a relaté des cas assez nombreux où des gens qui n'avaient commis aucune faute, mais qui simplement avaient eu de la peine à établir leur identité, ont été

tenus longtemps en prison sans le moindre jugement. Il a montré des tziganes retenus sous les verrous pendant quatorze et quinze mois, jusqu'à ce qu'un geôlier complaisant soit venu leur ouvrir les portes. En réalité, le droit de séjourner dans le pays et le droit de circuler librement, bien qu'ils soient inscrits dans la Constitution, n'existent pas pour tous les citoyens. Pour une grande partie de la population, ils sont absolument illusoires. La loi relative au changement forcé de résidence (*Schubwesen*) a reçu une si grande extension que chaque année, à Vienne, près de 9 000 personnes en sont atteintes. Environ 5 000 sont expulsées de la capitale et 4 000 contraintes de quitter leur domicile pour venir y résider. Dans une seule année, parmi la population de la Basse-Autriche, 36 000 personnes ont été frappées en vertu de cette loi et ont reçu l'ordre de changer de localité. Il est vrai que cet ordre n'a reçu son exécution, dans la moyenne des dernières années, que pour 15 000 personnes.

On pourrait multiplier à l'infini les récits de ce genre ; et, pour la honte de l'humanité, leur véracité ne peut pas être mise en doute. Les auteurs de ces actes de violence font tout pour éviter que la publicité soit donnée à leurs méfaits ; ils s'efforcent d'empêcher qu'ils ne soient révélés à la tribune du parlement. Mais en dépit de tout, la vérité se fait jour par la voie de la presse et par les récits des spectateurs involontaires de telles horreurs. Le règne de l'arbitraire a répandu partout la désolation.

Il ne déplaît pas, d'ailleurs, aux meneurs des partis séparatistes qu'il en soit ainsi. L'indignation qu'inspire à toutes les consciences honnêtes une pareille conduite leur semble de nature à augmenter le succès de leurs efforts, à hâter le triomphe de leurs aspirations. Les grandes révolutions politiques, en effet, ne s'accomplissent pas par le simple jeu des forces actives, si puissantes qu'elles puissent être. Il y faut encore la révolte des consciences. On a pu voir en plus d'une circonstance, on a même vu trop souvent de mauvais serviteurs couverts, soutenus,

protégés jusqu'à la dernière limite, tandis que ceux qui ne demandaient qu'à faire leur devoir étaient traités comme des trouble-fête, tenus à l'écart, et même, si incroyable que cela puisse paraître, persécutés. Et rien ne paraît plus étrange que d'entendre ces fonctionnaires si peu scrupuleux exposer leurs théories avec une tranquillité parfaite, avec une espèce de satisfaction. Le peuple, pendant ce temps, ouvre l'oreille en songeant peut-être qu'il serait bien naïf d'avoir des égards pour des gens qui lui en témoignent si peu.

Il faut cependant montrer que l'ordre règne à Vienne et ailleurs. L'on édicte alors des règlements de police des plus sévères. Quiconque jette des ordures sur la voie publique, ou laisse errer son chien dans les rues, quitte sa voiture sans tenir les brides du cheval, ou joue de la guitare en public sans autorisation, est arrêté sans pitié.

LA JUSTICE

Le plus grand malheur qui puisse arriver à un État est sans contredit de voir la justice du pays se mêler à la politique et se mettre en quelque sorte à sa remorque. Jusqu'en ces derniers temps, la magistrature autrichienne avait une renommée d'intégrité qui la plaçait très haut dans l'estime publique. On était même parfois disposé à la trouver trop clémente dans la répression des crimes et des délits. La première atteinte qu'elle ait portée elle-même à sa réputation l'a été à propos de la condamnation infligée à Monsieur Schœnerer, le chef du parti nationaliste allemand. Pour avoir commis des actes de brutalité vis-à-vis d'adversaires qui l'avaient insulté journellement pendant de longues années, il a été condamné à six mois de prison, à la perte de ses droits civiques et de ses titres de noblesse. On l'avait, en effet, déclaré coupable de voies de fait commises en public.

Tout le monde a compris immédiatement qu'il s'agissait bien moins, dans la circonstance, de l'application d'une loi pénale que de la proscription que prononçait contre lui la justice. L'essentiel était de lui enlever son mandat de député et de le déclarer incapable d'être candidat aux élections pendant un délai de cinq ans. Le mauvais exemple donné par les juges en cette affaire n'a pas tardé d'ailleurs à porter ses fruits. Sous le banal prétexte que tout mouvement oppositionnel doit être réprimé, pour cela seul qu'il trouble la sécurité de l'Empire, il est devenu facile de justifier tous les abus de pouvoir, toutes les usurpations et toutes les violences d'une administration démoralisée. L'on peut, au nom de l'ordre, dont on se sert si volontiers comme d'un manteau, étendre à l'infini les empiétements de la force contre tout droit et toute justice.

Il s'est cependant rencontré des hommes courageux qui n'ont pas craint de protester hautement contre cette nouvelle orientation de la justice autrichienne. Les antisémites notamment ont élevé la voix contre les agissements regrettables des magistrats israélites, très nombreux en Autriche, surtout dans les tribunaux correctionnels des villes de provinces. L'opinion s'est émue de leurs accusations ; et la confiance que l'on avait autrefois dans les magistrats a fait place au doute. Or, le doute, c'est déjà le premier pas vers l'absence complète des croyances et du respect ; et rien ne révèle un état de choses mauvais, contraire à la nature et à la logique, comme l'ombre même d'un doute sur la façon dont les juges s'acquittent de leur mission dans un État civilisé. Malheureusement les choses en sont là en Autriche. La loi constitutionnelle a doté les juges de toutes les conditions qui peuvent assurer leur indépendance, aussi bien vis-à-vis du pouvoir central que vis-à-vis du public. Elle les a placés dans une sphère où nulle influence étrangère ne peut trouver accès, et a voulu que leurs décisions ne fussent dictées que par le respect des lois et par la voix de leur conscience.

En réalité, dans la pratique, il n'en est pas ainsi. De deux côtés surtout il se produit des influences qui démentent absolument les prémisses que nous venons de poser. Souvent, on peut lire le récit de réunions publiques dans lesquelles les jugements de la magistrature, en tant qu'ils ne répondent pas aux intérêts de certains partis, sont blâmés en termes peu mesurés, où les juges eux-mêmes sont voués aux gémonies. D'autre part, on adresse trop souvent aux magistrats le reproche opposé, on les accuse de servir trop fidèlement des intérêts de parti et de se laisser diriger dans leurs décisions par des préoccupations auxquelles ils devraient rester soigneusement étrangers. D'un côté l'on se plaint que les jugements ne tiennent pas assez compte des opinions dominantes et des tendances populaires. De l'autre on blâme les magistrats en leur reprochant, au contraire, de trop se laisser influencer par le courant des opinions. C'est ainsi que l'on traite la justice, qui devrait, théoriquement parlant, se tenir à une hauteur inaccessible, au-dessus de tous les partis et de toutes les influences.

Jusqu'où peut aller un député, parlant à la tribune, de la magistrature judiciaire et de ceux qui l'exercent ? C'est ce que démontrent les paroles suivantes, que nous reproduisons textuellement :

« Si Son Excellence a voulu parler de juges indépendants, je lui déclare formellement qu'il faut ne pas connaître ces juges pour croire à leur indépendance. Mais quiconque sait de quelle façon la justice se rend en Autriche, ne croit pas et ne peut pas croire à l'indépendance des juges. »

(docteur Lueger, le 27 février 1895)

Dans une séance de la Diète de la Basse-Autriche, en date du 23 janvier 1891, ce même docteur Lueger avait déjà dit de façon plus précise encore :

« Il y a des lois en Autriche, mais quant au droit, il n'y existe pas. »

Il semble, d'ailleurs, que les gouvernants eux-mêmes aient eu à cœur de justifier une opinion aussi sévère. Le ministre de la Justice a adressé, le 30 septembre 1898, aux présidents des tribunaux une longue circulaire dans laquelle il commence par avouer lui-même que les magistrats prennent part trop souvent aux agitations politiques, et termine en invitant les chefs de la magistrature à soumettre les juges, placés sous leurs ordres, à une surveillance incessante, afin de pouvoir lui rendre compte de chaque cas qui leur paraîtrait digne d'être relaté. Voici le résumé de cette circulaire :

« L'administration supérieure a dû constater depuis un certain temps déjà, avec le plus vif regret, que des membres de la magistrature se mêlaient aux agitations politiques et aux intrigues des partis, dans des conditions trop susceptibles de nuire au prestige de leurs fonctions et d'ébranler la confiance que l'on devrait avoir en leur impartialité. Quelle impression ne doit pas éprouver la partie raisonnable et intelligente de la population, lorsqu'elle voit les hommes que leur carrière doit tenir éloignés des partis, prendre part, au contraire, aux luttes et aux agitations de ces partis ! Et quelle force nouvelle n'est pas donnée aux appréciations de la masse ignorante, incapable de juger par elle-même, et dirigée le plus souvent par des déclamations et des grandes phrases sans portée, lorsqu'elle voit les efforts des factions, même parfois les plus radicales, ouvertement soutenus par les fonctionnaires qui ont pour tâche essentielle, pour mission exclusive, de se tenir strictement aux prescriptions du droit, d'assurer l'obéissance aux lois.

« Il doit suffire – continue le ministre – de donner sommairement ces indications, pour montrer aux présidents des hautes-cours judiciaires le danger que de telles façons d'agir peuvent faire courir au prestige de la magis-

trature, voire à la notion du droit. Plus les juges se mêlent aux agitations des partis, plus est grand le danger qu'ils courent de voir leur impartialité soupçonnée, quelque précaution qu'ils puissent prendre pour la démontrer, quelque soin qu'ils aient de se décider d'après leur conscience. Je dirai même, plus est grand le danger qu'ils ne se laissent guider, sans s'en rendre compte, par les passions politiques, sinon dans la forme, au moins dans l'esprit. »

Ainsi que nous l'avons dit, la circulaire en question se termine par l'invitation adressée aux présidents des cours et tribunaux de surveiller activement les magistrats placés sous leurs ordres, et d'adresser un rapport détaillé au ministre sur chaque cas qui leur paraîtrait bon à être relaté. Voilà donc bien la magistrature mise en suspicion par son chef le plus élevé, et placée littéralement sous la surveillance la plus active, de peur qu'elle ne se laisse envahir par la politique.

LA POLICE D'ÉTAT

En Autriche, il faut soigneusement distinguer entre la police générale, qui est un service organisé dans l'intérêt public, et la police politique dite secrète, qui est connue sous le nom spécial de *Staats-Polizei* (Police d'État).

Les attributions de la première sont dans tous les pays les mêmes. L'exécution des lois, la protection des citoyens, la sauvegarde des propriétés, la surveillance et la poursuite des malfaiteurs, la sanction matérielle donnée aux arrêts de justice, telles sont les tâches qu'elle a à remplir.

Quant à la police politique, à la police d'État, elle a de tout autres attributions. Son rôle est de sauvegarder l'État, de veiller à la sécurité de son existence, d'assurer le soin de son avenir. On ne saurait contester qu'une pareille tâche

lui donne des moyens d'action hors de pair, et lui confère une puissance qui, dans la capitale de l'Empire, est certainement plus considérable que celle des ministres eux-mêmes. La police d'État agit de façon absolument indépendante. N'étant jamais désavouée, elle suit son propre chemin et n'a ni bornes ni contrôle.

Parfois il arrive que l'action de cette police se fasse sentir dans des décisions très susceptibles d'avoir de sérieuses conséquences à l'insu même des ministres. À ce propos, l'on se rappelle souvent un incident des plus typiques qui s'est produit à la suite du Congrès de Vienne, en 1815. Cette assemblée diplomatique avait terminé son œuvre, et ses membres se préparaient à quitter la capitale de l'Autriche. Or, l'attitude de l'un des princes qui était venu à Vienne à cette occasion, avait, nous ignorons pour quel motif, inspiré certains soupçons à la police autrichienne. Que fit-elle ? Craignant sans doute qu'une fois de retour dans son pays il ne conspirât contre l'Autriche, elle voulut s'opposer à son départ. Il fallut qu'une volonté suprême lui intimât l'ordre formel de se départir d'une telle attitude.

Le mouvement révolutionnaire qui s'accomplit actuellement en Autriche et désagrège, les unes après les autres, toutes les parties du vieil édifice, ne pouvait manquer d'attirer de façon toute spéciale l'attention de la police d'État. À mesure que ce mouvement grandissait et que les tendances séparatistes s'accentuaient, tout l'arsenal des mesures préventives d'abord, des mesures répressives ensuite, a été mis à contribution. L'on a fini par recourir à des procédés absolument inouïs jusqu'ici dans les annales policières.

Ce déploiement d'activité produira-t-il les effets attendus ? Nous ne le croyons pas, étant entendu qu'on n'a jamais réussi à arrêter un torrent. On peut l'endiguer à sa source ; mais lorsqu'il a pris son cours, rien ne saurait s'opposer à son passage. Toutefois nous n'irons pas,

comme on le fait de certains côtés, jusqu'à contester complètement son utilité. Ne fît-on que retarder l'explosion à peu près inévitable, ce serait déjà un immense service rendu à l'Empire. Il est tout naturel d'ailleurs, dans un pays où l'annexion à l'étranger, c'est-à-dire en définitive la haute trahison, est le but avoué de nombreuses et bruyantes agitations, que les influences conservatrices se fassent valoir pour soutenir ce qui peut être sauvé. L'Autriche est arrivée à l'un de ces tournants de l'Histoire qui font date dans la vie d'un État. C'est le devoir de la police de se mettre en travers des agitations pour tenter de s'opposer à la chute des institutions et d'empêcher le désordre social. Dans de telles circonstances, la police d'État remplit un rôle de haute préservation vis-à-vis de la société tout entière, C'est la paix du pays, c'est l'avenir de la dynastie et des institutions, c'est l'existence même de l'Autriche qu'elle défend.

Tout autre, en revanche, est la question de savoir à quelles mains est confiée la mission de veiller à d'aussi graves intérêts. Sans nul doute, la police d'État, à Vienne, compte dans son sein des hommes de haute valeur intellectuelle, d'une loyauté à toute épreuve, d'une moralité au-dessus de tout soupçon. Dans l'ensemble de ses actes, elle n'a visiblement en vue que les intérêts de la dynastie, et ne se laisse guider par aucune autre considération. Mais, par malheur, certains faits qui se sont produits dénotent l'existence de quelques fonctionnaires policiers dont la conduite forme un contraste regrettable avec celle du plus grand nombre de leurs collègues et de leurs chefs. Auprès de ceux-là, Machiavel et César Borgia étaient de petits saints. C'est uniquement par le régime de la terreur qu'ils entendent empêcher les choses de suivre leur cours ; et lorsque leurs collègues témoignent quelque étonnement en présence de pareils procédés, ils les regardent avec une sorte de commisération. Pour assurer la sécurité de l'État, lorsqu'ils la considèrent comme mise en cause, ou pour des motifs d'intérêt privé, tout leur

semble permis ; tous scrupules s'évanouissent ; les atrocités les plus incroyables leur apparaissent comme des nécessités qui ne sauraient effrayer à leurs yeux un policier autrichien vraiment digne de ce nom. Les brusques disparitions d'hommes, ayant eu l'imprudence de vivre seuls, ne sont pas rares, et permettent de conclure à de graves méfaits.

L'action souterraine de ces hommes est souvent plus meurtrière encore qu'un coup de couteau. Elle a une telle puissance que, dans bien des cas, l'on se refuse à croire véridiques et justifiées les plaintes formulées contre elle. On aime mieux croire que celui qui oserait formuler de telles plaintes est atteint de folie. C'est précisément sur cette tendance d'esprit, sur cette prévision, que tablent ces dépositaires de l'autorité ; et ainsi s'explique, de façon trop naturelle, la continuité de leurs actes, basée sur une longue impunité.

Pour ces serviteurs trop zélés ou trop corrompus, tout ce que l'interlopie, le délire, la lâcheté, la trahison peuvent produire semble s'amalgamer pour former comme une infernale mixture. Leurs actes méritent toutes flétrissures ; et le gouvernement autrichien, qui a si souvent révolté les nations civilisées par son despotisme cruel, ne saurait se laver de la lourde honte qui lui revient dans ces lâches et sanglants exploits. Il pourrait dépendre de lui, en effet, d'y mettre fin par un acte d'énergique volonté. Par une sorte de consentement tacite, d'indolence fataliste, peut-être aussi tout simplement faute de se renseigner de façon assez sérieuse, il laisse faire et endosse aussi de graves responsabilités devant la conscience du genre humain. Non seulement tout ce que *les Mémoires du temps*, et certains ouvrages justement célèbres nous ont transmis relativement aux souffrances des Italiens de la Lombardie avant 1859 se reproduit de nouveau aujourd'hui en Bohème, en Moravie, voire à Vienne et dans les pays allemands de l'Autriche. Mais on peut dire, sans rien exagérer, que les horreurs commises en Lombardie il y a

trente et quarante ans, sous la protection des baïonnettes autrichiennes, sont dépassées aujourd'hui. Et ceci n'est pas exclusivement exact pour ce qui concerne l'Autriche cisleithane ; les choses ne se passent pas de façon plus douce et plus civilisée en Hongrie ni dans les pays occupés en vertu d'un mandat européen. Les Roumains en Hongrie, eux aussi, en savent quelque chose. Qu'on se rappelle les persécutions de la Sainte-Alliance, après 1815 ; qu'on évoque aujourd'hui encore sous nos yeux.

Si du moins cette façon d'agir avait pour elle l'excuse du succès, l'État, envisagé comme partie bénéficiaire, pourrait à la rigueur s'en réjouir et prendre le mal en patience. Mais il n'en est rien. L'excès de la répression, et surtout le zèle soi-disant préventif déployé mal à propos ont exaspéré l'esprit de résistance, qui a fini par l'emporter. D'un bout à l'autre du pays, du fond des Carpates aux Alpes juliennes, le mouvement révolutionnaire (ou tout au moins réformateur) a redoublé d'intensité. Et, dans l'échauffement de la lutte, la police d'État, ne voulant pas s'avouer vaincue, redouble, elle aussi, d'efforts souterrains. Certains de ses adeptes, absolument convaincus de la bonté de leur cause, en arrivent à croire et à dire à qui veut les entendre que leur puissance ne s'arrête pas aux frontières du pays. Ils ont la prétention d'atteindre jusqu'en pays étrangers tous les Autrichiens, et même tous les censeurs appartenant à d'autres nationalités, qui sont susceptibles de les gêner dans leur action.

LES BASTILLES

L'un des moyens traditionnels les plus employés en Autriche pour se débarrasser des gêneurs, c'est-à-dire des hommes que l'on redoute, c'est de les faire passer pour fous et de mettre tout en œuvre pour les priver de leur liberté, en les faisant interner dans des asiles d'aliénés. Les tentatives faites en ce sens par la police se heurtent

heureusement à la haute honorabilité des médecins préposés au service d'observation pour les personnes internées à l'hôpital général de Vienne. C'est là la note consolante au milieu du chaos. Quelle que soit la puissance de la police, elle n'a pas réussi à franchir l'enceinte réservée de la science. C'est un fait des plus heureux qui mérite d'être mis en relief.

Il est vrai, en revanche, qu'il existe en Autriche un certain nombre de maisons de santé, dirigées pour la plupart par des Juifs, et dont les portes s'ouvrent avec la plus grande complaisance devant tous ceux que l'on y amène, pour peu qu'ils aient des ressources pécuniaires suffisantes. Soit que les agissements policiers trouvent des complicités dans la famille des internés, soit que ceux-ci n'aient personne pour les défendre, les maisons de santé dont il s'agit les admettent et les conservent à l'abri de tous les regards. Ce sont là, dans toute l'acception du mot, les Bastilles modernes.

C'est surtout aux hommes seuls, veufs ou célibataires, que l'on s'attaque de cette façon lorsqu'ils s'occupent des affaires publiques, comme journalistes ou comme hommes politiques. Aussi nous permettons-nous de leur adresser un sage conseil en leur disant : « Mariez-vous, ce sera votre sauvegarde. » Il est malheureux, sans aucun doute, qu'à la fin d'un siècle qui a mérité le nom de siècle des lumières, après toutes les promesses libérales inscrites dans les Constitutions et après toutes les révolutions faites au nom des droits de l'homme, il soit possible d'enfermer, et parfois pour toute leur vie, des hommes intelligents, honorables, parfaitement sains d'esprit et de corps, et dont la conduite n'a pas donné lieu au moindre reproche. Cependant les cas d'internements, accomplis dans ces conditions, ne sont pas rares en Autriche. Le citoyen autrichien qui a le malheur d'être victime d'une arrestation arbitraire soit par excès de zèle de la police, soit par suite d'une vengeance privée dont elle se fait l'instrument, n'a rien à réclamer, rien à espérer de personne. Il sort de la

Bastille (s'il a la chance d'en sortir) la rougeur au front et trop souvent la ruine dans sa maison, sans avoir eu la consolation de servir sa cause, sans conserver même l'espoir de se venger un jour ou l'autre.

La législation en vigueur, dans l'empire des Habsbourg, relativement aux maisons de santé, aurait besoin d'être réformée de façon radicale. Elle date de la première moitié du dix-neuvième siècle ; et il est profondément regrettable que, dans l'état actuel des choses, personne ne semble songer qu'elle est dangereuse pour la sécurité publique et privée. Les prescriptions de date quelque peu récente, destinées à compléter sur certains points cette législation vieillie, n'ont pas été l'objet d'une discussion publique. Elles émanent du ministère de l'Intérieur, et sont basées sur les règlements des établissements publics d'aliénés. Or, d'après ces instructions, il est possible, en Autriche, de priver la première personne venue de sa liberté, sous prétexte d'un danger public, et de la faire conduire dans une maison de santé. Il n'est dit nulle part dans quel délai doit avoir lieu la visite médicale pour décider si l'arrestation peut ou non être maintenue ; et par suite, quand la personne ainsi privée de sa liberté est une fois enfermée dans l'établissement, l'on n'a plus besoin de se hâter pour faire appeler le médecin officiel.

Les séquestrations de ce genre sont, répétons-le, le fait d'une petite poignée de fonctionnaires, vieillis dans l'atmosphère du crime et ne songeant qu'à satisfaire leurs brutales passions ou leurs intérêts personnels. Le but qu'ils poursuivent souvent en accomplissant ces actes arbitraires est très simple. Ils veulent dégager leur responsabilité en faisant passer pour fous ceux qui pourraient leur demander compte des procédés mis en œuvre contre eux. C'est peut-être très commode ; mais c'est profondément inique et immoral. N'est-ce pas le cardinal de Retz qui a dit quelque part que l'effronterie des impostures doit voiler la perfidie des intrigues ?

LES JOURNALISTES

Tout publiciste soucieux de sa dignité, lorsqu'il réside en Autriche, est forcément atteint d'un sentiment de tristesse. D'une part il est contraint de se souvenir que ce pays n'a pas été le berceau des libertés de la presse ; il ne les a acceptées au contraire, qu'à son corps défendant, et lorsqu'elles lui ont été imposées par les événements. D'autre part il constate qu'il est traité plus sévèrement que ne le sont ses confrères dans les autres pays. À moins qu'il ne soit un écrivain officieux, il se sent la victime de tracasseries aussi malveillantes qu'ingénieuses et réitérées de mille façons différentes. Il serait trop long d'énumérer dans tous ses détails la surveillance dont il est l'objet et les ennuis qu'il a à supporter. Ces détails sont variés d'ailleurs à l'infini, selon le genre de vie, selon qu'il s'agit soit d'intimider simplement, soit de perdre tout à fait. Selon les cas, on attaque les journalistes dans leur fortune, dans leur santé ou dans leur honneur.

Au milieu des nombreux exemples que nous pourrions citer, nous nous contenterons d'en choisir deux qui nous semblent absolument typiques. L'un des deux hommes dont nous esquissons le douloureux calvaire est un journaliste autrichien nationaliste ; l'autre a la nationalité française ; il a habité Vienne pendant de longues années, en qualité de correspondant de journaux français.

Le premier n'était pas de ceux que l'on peut considérer comme dangereux pour un État. La police s'exagérait sans doute la portée de ses articles et l'étendue de son influence. Sur la foi de rapports émanant d'indicateurs peu sincères, elle voyait en lui, paraît-il, le Danton de l'avenir, bien qu'il n'ait aucunement en lui l'étoffe d'un révolutionnaire. Quoi qu'il en soit, pour calmer l'ardeur qu'il mettait à défendre la cause des nationalités, on répandit, partout où il allait, le bruit qu'il était un cambrioleur de marque. Et, chose singulière, qui pouvait donner une certaine vraisemblance à de telles rumeurs, il se commettait effectivement,

dans tous les milieux qu'il fréquentait, des vols à la tire dont les personnes de son entourage étaient victimes. À sa grande stupéfaction, il découvrit plus d'une fois dans ses poches, en rentrant chez lui, des objets appartenant à plusieurs personnes, qui avaient été volées le même jour. Effrayé tout d'abord de tant d'audace, il conçut pendant quelque temps des idées noires et ne songeait à rien moins qu'à jeter sa plume aux orties. Mais, sur les conseils de ses amis, il prit le sage parti de rire de ce qui lui arrivait, et poursuivit droit son chemin, sans s'inquiéter des manœuvres policières.

Quant au journaliste français, l'existence qui lui fut créée à Vienne fut plus mouvementée, plus féconde en épisodes saisissants. Dans les premiers temps de son séjour en Autriche, il sentait peser sur lui une lourde surveillance, occulte d'abord, et qui finit par recourir ostensiblement à des procédés dangereux pour sa sécurité ou sa liberté personnelle. Pour plus de clarté, nous lui laissons la parole à lui-même :

« Certes – dit-il en propres termes – je n'ai jamais songé à réclamer à aucun titre le droit d'abuser de l'hospitalité autrichienne, en blâmant, dans des termes excessifs, ce qui pouvait me paraître blâmable. En pays étranger, l'on est tenu à plus d'égards, à plus de modération ; je ne l'ai jamais oublié. Mais il me semblait légitime, du moment où je me conformais aux lois autrichiennes, de pouvoir librement circuler dans les rues sans être insulté par des inconnus, sans me heurter à des pièges qu'il fallait constamment déjouer, comme si une main fatale, et malheureusement insaisissable, eût dirigé contre ma personne tout un ensemble de machinations. Or, j'en étais arrivé à ne plus avoir la faculté de vaquer à mes affaires sans être l'objet d'une gênante surveillance et même d'attaques dangereuses.

« J'ai cependant conscience de n'avoir jamais oublié les règles de modération, de prudence nécessaire, imposées

par les convenances et par le respect d'eux-mêmes aux journalistes établis en pays étranger. Je me suis toujours souvenu que la liberté d'écrire était pour eux en quelque sorte le résultat d'une tolérance de la part des autorités du pays où ils résident, et qu'ils devaient le reconnaître par la dignité de leur langage, en s'abstenant soigneusement de dépasser certaines limites. Mon seul tort, en admettant que c'en soit un, serait d'avoir parfois répondu, bien que de façon assez modérée, aux incroyables violences de langage que certains organes de la presse autrichienne ont pris la regrettable habitude de déverser sur la nation française et ceux qui président à ses destinées. J'ai tenté, en maintes circonstances, et toujours avec la modération qui convenait à ma situation, de démontrer à l'Autriche que nulle cause sérieuse de dissentiment n'existait entre elle et la France. On m'a fait payer bien cher l'indépendance de ces déclarations. Qu'on en juge par les faits suivants. Je fais, sans commentaires, l'exposé pur et simple de la vérité.

« Pendant quelque temps j'avais été, de la part d'agents recrutés Dieu sait où, l'objet d'une surveillance occulte. Je ne m'en étais pas inquiété. Mais à partir de l'année 1890, cette surveillance commença à s'exercer de façon ostensible et dans des conditions absolument intolérables. J'étais alors attaché, comme professeur, à un collège communal de Vienne. Chaque jour les agents me suivirent pas à pas, depuis mon domicile jusqu'à la porte de cet établissement scolaire, où ils finirent même par pénétrer sous divers prétextes. Comprenant que le sentiment de ma dignité personnelle ne pouvait s'accommoder d'un tel état de choses, je me démis de mes fonctions de professeur, après huit ans et demi de service.

« De 1891 à la fin de 1896, le système employé à mon égard ne se modifia pas. Été comme hiver, je fus suivi matin et soir partout où j'allais. De nombreuses personnes en ont eu connaissance. À peine étais-je installé, l'été, en villégiature, que ma présence était signalée au public et que tous les regards étaient tournés vers moi. Ma femme elle-

même, déjà atteinte à cette époque de la maladie de cœur à laquelle elle a succombé, était suivie également. L'on voulait sans doute savoir à qui étaient adressées les lettres qu'elle mettait à la poste. Elle a eu beaucoup à souffrir de cette brutale obsession qui a certainement contribué à aggraver sa maladie.

« Le 26 mars 1897 survint notamment un incident qui faillit la tuer. Ce jour-là, comme cela m'était déjà arrivé plusieurs fois, j'avais été grossièrement insulté dans la rue par des individus que je ne connaissais pas et qui se sauvaient à toutes jambes après m'avoir provoqué. Perdant patience, j'allai porter plainte à la Préfecture de police et demander protection dans les termes les plus polis. Pour toute réponse, on me fit conduire à la clinique des aliénés, comme atteint de la manie de la persécution. Je n'avais eu le temps de prévenir personne. Mais heureusement l'examen médical auquel je fus soumis ne tarda pas à démontrer à la police officielle à quel point elle s'était trompée. Grâce à la haute expérience des docteurs, à leur esprit franchement humanitaire, et grâce surtout peut-être au sang-froid qui ne m'avait pas abandonné un seul instant, je fus rendu à la liberté au bout de trente-six heures. Mais que l'on s'imagine les angoisses que ressentit, pendant ce délai, ma femme déjà malade du cœur et alitée.

« Cet incident, qui aurait dû, semble-t-il, amener une détente dans la situation, devint au contraire le point de départ de nouveaux ennuis. L'on n'avait pas réussi à m'écarter définitivement ; l'on résolut de s'y prendre d'une autre façon. Pour tenter de remettre ma pauvre femme et goûter moi-même un peu de repos, j'étais allé passer l'été de 1897 dans la Haute-Styrie. Le bruit fut aussitôt répandu qu'un fou français était logé dans l'hôtel de la bourgade où je m'étais installé et je vis tous les habitants s'enfuir à mon approche. Je quittai le village et louai un petit castel situé à proximité. Mais les mêmes effets s'étant reproduits, je me retirai dans une petite

propriété que je possède sur les bords du Danube et j'y terminai la belle saison sans sortir de mon jardin.

« Rentré à Vienne, je fus immédiatement en butte aux tentatives d'un agent provocateur, qui tenait en ma présence des propos compromettants contre l'Empereur d'Autriche et le gouvernement, afin de pouvoir me les attribuer. Je lui interdis formellement l'entrée de ma maison ; et c'est alors qu'en désespoir de cause on eut recours aux intrigues les plus dangereuses et les plus étonnantes.

« Un après-midi d'octobre, je lisais tranquillement les journaux dans un café du boulevard. Un monsieur placé à côté de moi attira mon attention sur une note que publiait une feuille viennoise. Il y était parlé d'un vol commis dans un bureau de tabac. " C'est très intéressant. " me disait mon interlocuteur. Or, en sortant, je vis deux sergents de ville, postés devant un bureau de tabac, et qui fixaient les yeux sur moi avec une attention soutenue. Pour rentrer chez moi, je dus passer devant plusieurs bureaux de tabac. Devant chacun d'eux étaient postés des sergents de ville qui me fixaient au passage d'un air inquisiteur. Le même fait s'est renouvelé pendant plusieurs semaines. Il fut suivi de celui-ci :

« Une ancienne amie de ma femme, qui était dans la gêne, et que j'avais secourue plus d'une fois, vint un jour me dire en pleurant qu'elle avait perdu son porte-monnaie. Nous vînmes de nouveau à son aide. Mais le lendemain, quand je sortis, plusieurs individus, disséminés de distance en distance, au nombre d'une quinzaine peut-être, me montrèrent chacun un porte-monnaie qu'ils agitaient d'un air narquois. Cet étrange exercice, destiné sans doute à provoquer de ma part un nouvel accès de colère, se renouvela journellement pendant plusieurs mois.

« Voici qui est plus grave, et pouvait faire poursuivre un homme imprudent sous l'inculpation de détournement

de mineure. En me promenant au mois d'octobre dans le parc de la ville, je vis une demi-mondaine qui me faisait signe en souriant. Sa toilette et ses allures pouvaient, au premier abord, la faire prendre pour une jeune femme de dix-huit à vingt ans. Mais, en m'approchant, je reconnus vite à sa voix et aux traits de son visage, que c'était une enfant mineure, ainsi habillée pour me faire tomber dans un piège.

« Rien de tout cela n'ayant réussi, l'on en vint à ourdir une machination des plus audacieuses, et des plus étranges. Pendant plusieurs jours de suite, je rencontrai dans une rue que j'avais l'habitude de traverser pour me rendre au centre de la ville, six à sept officiers qui me regardaient d'un air mécontent. Surpris au plus haut point, je cherchai à me rendre compte de ce qui se passait ; et je vis qu'un homme, qui marchait presque à côté de moi, crachait bruyamment à terre chaque fois qu'un officier passait, de façon à ce que celui-ci pût m'attribuer cet acte de lâche grossièreté. Pour couper court à cette intrigue, je restai enfermé chez moi, ne sortant plus qu'une fois la semaine pour aller à l'imprimerie, où ma présence était indispensable. Au surplus, je me fis toujours accompagner par mon secrétaire, un jeune homme qui venait de terminer ses études. Je disais d'ailleurs que, n'ayant jamais insulté personne, on ne pouvait m'attribuer des intentions de cette nature. Je savais aussi que des officiers austro-hongrois, pénétrés au plus haut point, comme ils le sont tous, du sentiment de leur responsabilité, ne s'engageraient pas à la légère dans une intrigue contre un journaliste français.

« Cependant, si rares que fussent mes sorties, je dus m'apercevoir qu'à chacune d'elles les officiers, en passant auprès de moi, me regardaient tous avec une colère visible. Ce fut un ami qui me révéla le mot de l'énigme. En me rendant visite, un jour que je n'étais pas sorti de chez moi, il me dit qu'il croyait m'avoir vu, avant midi, à l'entrée du café M..., fréquenté surtout par des officiers.

Quelques jours plus tard, une enfant, la fille de ma servante, me dit qu'il venait d'entrer dans ma maison un monsieur qui me ressemblait tellement qu'elle l'avait pris pour moi. C'est là en effet ce que l'on avait imaginé. Ne pouvant m'amener à commettre personnellement la moindre imprudence, on avait déterré un individu de la même taille que moi, ayant le type français, portant la même coupe de barbe, et vêtu de la même façon, à tel point que l'on pouvait aisément nous prendre l'un pour l'autre. Mon sosie avait pour mission de commettre sur le pavé de Vienne des actes d'impolitesse et de grossièreté qui m'étaient attribués, pendant que je restais tranquillement à travailler chez moi. Il entrait même, pour que l'on ne pût pas s'y tromper, dans la maison que j'habitais et où demeuraient également une vingtaine de locataires.

« C'est ce qui permet de comprendre comment les officiers autrichiens se sont laissés prendre à une pareille intrigue et ont pu être induits en erreur pendant plusieurs mois. Toutes les précautions avaient été prises pour qu'il ne leur restât pas le moindre doute ; et la machination avait été exécutée par les commissaires Karl Jerabek et Polt, chefs du bureau des agents secrets, avec une habileté peu commune. Si, d'ailleurs, les officiers n'ont pas découvert la vérité, c'est selon toute apparence qu'ils n'ont pas cru devoir prendre la peine de la chercher, ne pouvant pas supposer qu'on les considérât comme insultés par des actes semblables à ceux de mon sosie. Au surplus, ils ont fini par s'apercevoir de la supercherie ; et à la suite de cette découverte, fin Novembre 1897, le Préfet de police, Monsieur de Steyskal, donna sa démission. Malheureusement, les promoteurs de l'intrigue étaient restés dans la place ; et quelques jours après, les choses recommencèrent comme avant. Les officiers semblaient, cette fois, avoir été convaincus, Dieu sait par quels arguments.

« Je ne continuerai pas plus longtemps – dit en terminant le journaliste français dont nous parlons – à énumérer les pièges qui m'ont été tendus, ni les désagré-

ments que j'ai subis. Tout n'a pas été tragique dans ces aventures. Dans quel but, par exemple, m'a-t-on photographié dix ou douze fois, pendant que j'étais assis à ma fenêtre ou dans un jardin public ? De tout cet ensemble de faits il ressort clairement, aussi clairement que possible, que par ces procédés dignes du Moyen-Âge, on a cherché à me perdre, et que l'on s'y est attaché avec persistance. »

Tel est le récit que nous avons cru devoir reproduire textuellement, malgré son étendue. Il est, comme on le voit, des plus tragiques. L'écrivain, qui a été victime de ces incroyables procédés s'est demandé d'où était venue l'initiative de tels actes d'hostilité. Il a cherché à découvrir le mot d'ordre auquel obéissaient les auteurs de cette série d'infamies. Au premier abord on aurait pu croire à une vengeance personnelle, à laquelle quelques gros bonnets de la police auraient prêté leur concours. Mais comme le journaliste en question avait la conscience de n'avoir jamais rien fait qui pût lui créer des ennemis à Vienne, force lui a été de chercher ailleurs. L'esprit qui règne, comme nous l'avons dit plus haut, dans certains cercles policiers de la capitale de l'Autriche, lui est apparu comme la seule explication plausible. Il en a été victime comme tant d'autres.

Il n'y a qu'une seule conclusion possible à tirer de la situation dangereuse que crée en Autriche l'excès de la répression. Par ses violences stériles, la police d'État achève de jeter elle-même la population dans les voies révolutionnaires. Il s'opère une scission dont les conséquences peuvent aisément devenir très redoutables ; d'un côté l'Autriche politique tout entière ; de l'autre, la police. N'est-ce pas le signe le plus certain de la dégénérescence d'un pays que de voir de telles énormités devenues possibles dans un empire qui ne peut vivre, au milieu de voisins envieux et hostiles, qu'en gardant soigneusement le feu sacré du patriotisme, qu'en entretenant dans les cœurs de la population l'ardeur des vertus civiques.

Quiconque se permet de faire de l'opposition, si modérée qu'elle soit, au pouvoir, a les mains liées par la terreur lorsqu'il s'agit de se défendre contre des agresseurs qui ont les leurs parfaitement libres et bien armées. Les actes de ces derniers ont un caractère antisocial diabolique, d'autant plus accusé qu'ils se savent assurés de l'impunité. Il faudrait, pour les diriger dans une voie digne du but qu'ils ont mission d'atteindre, une volonté énergique, une conscience supérieure capable de dominer cette agitation anarchique. L'accomplissement strict et honnête du devoir est encore la meilleure de toutes les habiletés.

III

L'ÉTAT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

LA GRANDE PROPRIÉTÉ - L'INFLUENCE POLITIQUE DES GRANDS PROPRIÉTAIRES - LES DETTES FONCIÈRES - L'ÉTAT SOCIAL - L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE - LES FINANCES PUBLIQUES - LE SYSTÈME MONÉTAIRE - LE COMMERCE EXTERIEUR

Au milieu des gigantesques événements qui ont renouvelé dans ce siècle la carte de l'Europe, l'Autriche a forcément subi, comme tous les États de notre continent, de profondes et radicales transformations. Elle a été fortement secouée aussi bien sur le terrain économique et social que sur le terrain constitutionnel. Mais il ne faut pas s'y tromper. En dépit des apparences, en dépit de ses libertés parlementaires et de ses industries florissantes, la monarchie des Habsbourg n'est pas devenue un État moderne dans le sens démocratique que donnent à ce mot les pays d'Occident. Ce serait s'exposer bénévolement à de graves erreurs que de vouloir la juger d'après les mêmes bases d'appréciation que la France ou la Belgique, par exemple.

En Autriche, les transformations accomplies ne portent qu'à la surface ; elles n'ont pas encore pénétré, tout au moins pour ce qui concerne certaines provinces, jusqu'aux couches sociales inférieures. Les bénéfices réalisés par le travail national n'ont pas répandu l'aisance dans les classes laborieuses, pour cette raison bien simple qu'ils sont demeurés entassés de façon exclusive dans les mains d'un petit nombre de personnes. L'Autriche actuelle est un véritable anachronisme dans l'Europe du dix-neuvième siècle. Son état social est encore basé, en partie, sur une organisation féodale que rien n'a pu entamer. Et d'autre part, il existe dans l'ensemble de la monarchie une infinie diversité d'aspirations populaires souvent contradictoires, qui ne trouvent pas en elles les éléments concentrés d'une action suffisamment énergique, faute de vues communes, en rapport avec les besoins économiques du pays.

En effet, tandis que certaines nationalités autrichiennes sont à peu près arrivées au terme de leur évolution politique et n'ont plus rien à redouter de l'avenir, d'autres en sont encore à se débattre contre la destinée pour affirmer leur existence nationale, étouffée par les ambitions et les attaques incessantes de leurs voisines comme de leurs rivales. De là, l'éparpillement, inévitable sans nul doute, mais profondément regrettable au point de vue humanitaire, des forces sociales ; et de cet éparpillement il faut tenir grand compte si l'on veut juger sainement le progrès accompli. Il n'y a pas de fusion possible, par exemple, entre les Allemands et les Tchèques ; l'événement l'a assez démontré. Il n'y en a pas davantage entre les Polonais et les Ruthènes. Chaque nationalité suit sa voie propre et songe à ses intérêts. Il n'y a nulle part un effort commun, une action d'ensemble.

L'organisme social est, encore aujourd'hui, sous bien des rapports, ce qu'il était il y a plusieurs siècles et l'on y voit la grande cause qui s'oppose au développement du bien-être matériel et moral, dans le pays. Il y a là un mal inhérent à la nature des choses, et contre lequel se sont

brisés jusqu'ici tous les efforts des socialistes les plus ardents, aussi bien que ceux des hommes désireux de voir le progrès s'accomplir sans secousse. C'est la constitution sociale elle-même qui rend si inégale, si disproportionnée la répartition des richesses. C'est elle qui tend à perpétuer le paupérisme en dépit du développement de l'industrie, en dépit de l'extension que prend chaque jour la fortune mobilière. La culture intellectuelle a beau se répandre ; les classes indigentes continuent à être courbées sous le joug d'un petit nombre. Les grandes fortunes territoriales se maintiennent, se perpétuent à l'abri d'une législation qui est basée sur les us et coutumes d'antan. Les progrès de la civilisation n'ont pas encore réussi, jusqu'à ce jour, à modifier les bases de cet édifice gothique. En dépit d'efforts réitérés avec une persistance digne d'un meilleur sort, rien n'est changé. L'on a beau nous dire, avec emphase, que l'avenir appartient à la science, au progrès, à la civilisation triomphante ; il semble que ces prédictions ne doivent pas se réaliser en Autriche. Ce qui est partout ailleurs la loi inéluctable de l'humanité demeure de nos jours encore lettre morte pour la monarchie polyglotte. Toutes les institutions existantes sont d'accord, en effet, pour arrêter court le développement de l'aisance du bien-être.

LA GRANDE PROPRIÉTÉ

L'organisation de la fortune est telle que la population ne peut trouver dans la mise en valeur de ses biens que des moyens d'existence tout à fait insuffisants. Environ un tiers de la propriété foncière se trouve entre les mains de la noblesse féodale et des Juifs. Étrange alliance ! Son existence est le signe des temps nouveaux. Vainement les représentants du peuple protestent avec énergie au sein du parlement contre la création de nouveaux fidéicommis destinés, comme on le sait, à rendre inaliénables et indivisibles les biens de telle ou telle famille aristocratique.

Le gouvernement est toujours assuré de trouver à la chambre une majorité pour le vote de semblables projets de lois. Ainsi l'ancien état de choses non seulement se maintient, mais se renouvelle de façon incessante.

Nombre de propriétés fidéicommis ont une étendue telle que des milliers de familles pourraient y trouver à vivre convenablement du produit de leur travail ; et le mal est porté à son comble par l'absorption successive, au profit des grands seigneurs, de ce qui reste de petits paysans. Dans certaines contrées, de nombreuses vallées, des chaînes de montagnes entières, sont devenues absolument inaccessibles, étant réservées pour les chasses.

Bien qu'il soit à peu près impossible de se faire une idée complètement exacte de la valeur totale de ces fidéicommis transformés en quelque sorte en biens de mainmorte, on peut cependant les évaluer de façon approximative. Les statistiques officielles, même en les complétant à l'aide de certains travaux faits consciencieusement par des particuliers, ne fournissent à cet égard que des données incomplètes, disséminées dans les publications relatives aux diverses provinces. Mais, ce que l'on sait, en s'appuyant sur ces moyens d'information, donne certainement l'idée d'une fortune colossale et qui tend à s'accroître chaque année. Les grandes propriétés accaparent peu à peu les terres voisines et s'arrondissent sans cesse. La moitié cisleithane de l'Empire est divisée en 791 cantons ayant chacun une administration fiscale. Or, il n'y en a, sur ce nombre, que 82 (10,37 %) où la grande propriété ne soit pas enregistrée. Même dans les cantons où ils ne possèdent pas des domaines taxés à plus de 1 000 florins d'impôts (ce qui est le minimum de la grande propriété), les grands propriétaires ont cependant pris pied. Dans 382 cantons (près de la moitié), il se trouve deux ou trois grands propriétaires qui exercent forcément une énorme influence au point de vue politique, social et économique ; et certains d'entre eux (environ 40 %) possèdent d'importants domaines sur plusieurs points du

pays. En Bohème, en Moravie, en Silésie et dans la Basse-Autriche, il n'existe pas un seul canton qui n'ait ses grands propriétaires. Le développement de l'industrie pourrait seul contribuer à les refouler un peu, comme cela commence à se produire sur les confins de la Bohème, au nord, et de la Moravie.

Les listes électorales dressées pour le renouvellement des assemblées législatives fixaient, en 1891, à 5 402 le nombre des grands propriétaires, qui n'étaient que 4 931 en 1873 ; dans l'intervalle, leur nombre s'est donc accru de 9,5 %.

La grande propriété est d'ailleurs répartie de façon très inégale selon les provinces. La Silésie, par exemple, a une contenance totale de 514 685 hectares. Sur ce chiffre, trente-six grands propriétaires possèdent 134 226 hectares, soit 26,07 % ; l'un d'eux paye à lui seul 60 000 florins d'impôt foncier. Si l'on y ajoute les biens épiscopaux, les grands propriétaires possèdent ensemble plus de 35 % du sol de la Silésie.

La Bohème a une superficie de 5 196 700 hectares. Chez elle, 362 grands propriétaires paient plus de 1 000 florins d'impôt foncier et possèdent ensemble 1 448 638 hectares (37,88 %). Le revenu cadastral en est fixé à 12 millions de florins, pour une valeur foncière de 244 millions de florins environ. En moyenne, chaque grand propriétaire possède 4 000 hectares de terre d'un revenu net de 33 000 florins.

Le tableau revêt des couleurs bien plus accentuées encore si nous jetons les yeux sur les domaines possédés en Bohème par certains magnats. Trente-trois d'entre eux paient annuellement plus de 20 000 florins d'impôt foncier. Ils possèdent ensemble 846 181 hectares, c'est-à-dire 17,28 % de la superficie de la Bohème. La valeur vénale de l'ensemble de leurs domaines est de 138 millions de florins en chiffres ronds. Le plus riche de ces magnats possède à lui seul une fortune territoriale qui dépasse des trois quarts

celle de tout le clergé de Bohème, qui est propriétaire de 2 % seulement du territoire de ce royaume.

La Galicie (Pologne autrichienne) a une superficie de 13 640 000 jochs. Le trait caractéristique de cette province est que la moyenne propriété n'y tient qu'une place minime. Tout est absorbé par la grande et la très petite propriété : 32,64 % en ce qui concerne la première, et 61 % pour la seconde. La grande propriété se rencontre surtout dans le nord et le nord-est de la Galicie. La petite propriété y a si peu de valeur que la plupart de ceux qui la possèdent n'en tirent pas un revenu annuel de plus de 5 florins. Quant à la moyenne propriété, elle ne représente pas plus de 6,31 % de la surface totale du pays. Aussi la Galicie est-elle la province qui fournit chaque année le plus fort contingent à l'émigration. D'après les révélations qui ont été faites au Parlement autrichien, de nombreuses personnes y meurent de faim.

La grande propriété a pris une énorme extension également dans la Haute et la Basse-Autriche, en Styrie et en Moravie. Les autres provinces de l'Empire cisleithan sont pauvres ; mais la propriété rurale y est répartie de façon moins inégale. La Basse-Autriche a une superficie de 3 454 593 jochs dont 52 826 constituent le domaine de l'État, 64 115 appartiennent à des sociétés industrielles, 34 841 à la famille impériale, 24 549 aux communes, 94 882 au clergé (y compris ce qui est attaché aux cures), et le surplus à des propriétaires privés. Sur l'ensemble, la grande propriété détient un peu plus de 16 % de la totalité, le clergé 2,74 %, et les communes 0,71 %. Si l'on entre dans les détails, les chiffres prennent une éloquence plus saisissante encore. Quatre familles possèdent chacune de 5 à 10 000 jochs ; trois autres en possèdent de 10 à 20 000. Il en est deux qui possèdent, l'une 36 000 jochs, l'autre 54 000.

La superficie de la verte Styrie est de 3 906 300 jochs. Quelques personnes, en très petit nombre, en possèdent à

elles seules environ le cinquième. En Moravie, la grande propriété représente, en valeur moyenne, un capital de 137 millions de florins produisant ensemble un revenu de 6 840 000 florins.

Dans cet état de choses l'on comprend aisément que les conditions de l'existence doivent être déplorables. Les petits domaines finissent peu à peu par être entièrement absorbés ; ils se réuniront aux grandes propriétés. C'est une question de temps. Les petits paysans se transforment peu à peu en valets. Les prairies des Alpes deviennent la possession de magnats, qui en exigent un prix de fermage si élevé qu'on ne peut pas le leur payer, et que par suite les troupeaux disparaissent. Dans une seule année, près de vingt petites propriétés ont été achetées par un grand propriétaire ; le sol en a été, utilisé pour faire des parcs de sangliers. Dans beaucoup d'endroits les journaliers ne gagnent que de 35 à 40 kreuzers (70 à 80 centimes) par jour (sans nourriture). Ceux qui ne consentent pas à travailler à ce prix n'ont droit ni au bois mort ni aux feuilles sèches que les autres sont autorisés à emporter.

Ces intéressantes données, que nous empruntons aux savants travaux de Monsieur Prochazka et à ceux de la Commission de statistique ne donnent cependant qu'une idée incomplète de l'état des choses. Comme nous l'avons dit plus haut, une importante partie de la grande propriété est absolument inaliénable. En l'année 1883, il y avait, en Autriche, 292 fidéicommis comprenant ensemble 880 propriétés d'une contenance totale de 1 140 000 hectares, soit 4,07 % de la superficie du pays, abstraction faite de la province de Salzbourg et de la Bucovine, où il n'existe pas encore de propriétés inaliénables. En Bohème et en Moravie, l'on calcule respectivement à 15 % et 8 % des grandes propriétés qui sont l'objet de fidéicommis.

Depuis un siècle la population de l'Autriche a à peu près doublé. Dans certaines régions de la Basse-Autriche, de la Bohème, de la Moravie et de la Silésie, elle a même

plus que doublé. La plus grande partie de cette population est occupée aux travaux de l'agriculture. Or, les petits paysans n'ont pas, comme les grands propriétaires, les ressources nécessaires pour agrandir leurs domaines. Aussi la partie de terrain qu'ils occupent, par rapport à l'étendue de l'Empire, a-t-elle plutôt diminué qu'augmenté. Il s'en suit tout naturellement que le nombre des prolétaires agricoles s'est accru, attendu que les petites propriétés ont toujours été en diminuant jusqu'au moment où par suite des partages et des ventes, on en est arrivé à la limite extrême où le lopin de terre attribué à une famille ne suffisait plus à la nourrir. Pour éviter les dettes qu'il n'aurait pu rembourser, le paysan a vendu, volontairement ou involontairement, sa parcelle de terre ; il est venu dans la ville, avec sa famille, augmenter fatalement le nombre des prolétaires.

Ce serait, d'ailleurs, une grosse erreur que de voir dans la possession de grands domaines l'unique source de richesse des magnats. L'on pourrait dire, en toute sincérité, que la grande propriété n'est que le signe extérieur, le signe ostensible de leur puissance économique. Un grand propriétaire est, en même temps, un industriel qui se livre même à plusieurs branches d'industrie. Il est brasseur, fabricant de glaces et de verreries, raffineur, fabricant de spiritueux ; il possède des moulins, des scieries mécaniques, des forges, des fabriques de sucre, des charbonnages, des ardoisières, des fours à chaux ; il fabrique du papier, des douves et des caisses de bois aussi bien que des machines à vapeur. Par dessus tout, il s'entend aux affaires de Banque. Les exploitations industrielles de diverses natures fournissent ainsi un aliment naturel aux gros capitaux dont disposent les grands propriétaires. À la tête des établissements qu'ils exploitent sont constamment placés des hommes spéciaux, instruits, intelligents, qui sont au courant de toutes les découvertes scientifiques et les font servir à la prospérité de leur maître.

En Moravie, par exemple, pour ne pas chercher ailleurs, un groupe de grands propriétaires qui occupent ensemble 11,78 % du sol de cette province exploite en outre quarante-deux fabriques de bière, quinze autres fabriques, vingt-huit distilleries, trente et un moulins dont plusieurs à vapeur, quarante et une scieries mécaniques, quarante-huit ardoisières, des charbonnages, des fours à chaux, ce qui ne l'empêche pas de posséder, en outre, soixante-douze châteaux.

Sur l'ensemble des grandes propriétés, 62,05 % appartiennent à l'aristocratie, 20,72 % aux juifs et à la bourgeoisie, 9,25 % au clergé ou aux congrégations religieuses. Pour le surplus, les grands domaines appartiennent, à 4,49 % aux communes, à 1,83 % aux fondations pieuses, et à 1,66 % aux sociétés industrielles. Les fidéicommis sont tous propriétés de la noblesse.

L'INFLUENCE POLITIQUE DES GRANDS PROPRIÉTAIRES

La puissance économique et territoriale des grands propriétaires, aristocratiques ou autres, est notoirement la source de leur influence politique, qui atteint un tel degré que toute la législation, l'on pourrait dire aussi toute l'administration, est imprégnée de leur esprit. La statistique officielle nous fournit à cet égard de curieux renseignements. La Chambre des seigneurs, à Vienne, se compose de 202 membres, dont 19 princes de la famille impériale et 68 membres héréditaires. Parmi les seigneurs nommés à vie figurent 60 princes, comtes ou barons, 32 chevaliers ou bourgeois, et 24 ecclésiastiques. Il y a (sans compter les chevaliers) 72 nobles sur les cent membres de la Chambre des seigneurs. La Chambre des députés compte de son côté dans son sein, 66 princes, comtes et barons, soit environ un cinquième de ses membres. Les privilèges électoraux attachés à la grande propriété sont tels que, en

1891, on vit 63 grands propriétaires nommer à eux seuls un député. Dans certaines parties de l'Autriche la proportion est encore plus saillante. Dans la Basse-Autriche certains députés ont été élus par 25 grands propriétaires, en Bohème et en Moravie par 19, en Silésie par 18.

L'administration centrale et provinciale de l'Empire compte également dans ses rangs de nombreux représentants de la noblesse. L'aristocratie considère, encore aujourd'hui, la possession des plus hautes fonctions comme un droit qui lui est réservé.

LES DETTES FONCIÈRES

Malgré le régime des fidéicommis, si conservateur en réalité, les dettes hypothécaires qui pèsent sur la propriété foncière augmentent chaque année. Elles atteignent déjà des proportions énormes et vraiment inquiétantes. D'après les travaux récents de la Commission centrale de statistique, le montant des dettes hypothécaires, abstraction faite de la Dalmatie, dépassait 4 milliards de florins (8 milliards 1/2 de francs) à la fin de l'année 1891. Il était exactement de 4 090 387 626 florins, et depuis cette date il a encore augmenté. En douze années, de 1882 à 1893, l'augmentation a été de 1 milliard 942 millions de florins. De 1885 à 1888, l'on a calculé que la dette hypothécaire s'est accrue, en moyenne, de 270 millions par an. Depuis lors, la proportion est devenue encore plus forte. En 1894 seulement, l'augmentation a été de 331 159 331 florins. Est-il nécessaire d'ajouter que les intérêts de cette énorme dette sont dûs en grande partie aux juifs et viennent chaque année grossir le contenu de leur escarcelle.

Il est remarquable, d'ailleurs, que la catégorie la plus nombreuse de la dette hypothécaire est celle des petites dettes inférieures à 500 florins. Cette catégorie constitue à elle seule 70 % de l'ensemble, et malheureusement elle est

en général le résultat d'une nécessité absolue ; elle représente les emprunts contractés par de petits propriétaires qui en arrivent tôt ou tard à être expropriés par la voie judiciaire. Elle a donc une importance considérable au point de vue économique et social, en ce sens qu'elle donne un tableau vraiment navrant de la petite et de la moyenne propriété en Autriche.

L'ÉTAT SOCIAL

Dans les sphères rurales peu fortunées, la terre change souvent et rapidement de mains. On vend volontairement son domaine pour échapper à l'expropriation ; l'on cherche à éviter les ennuis qu'éprouvent des héritiers lorsqu'ils entrent en possession d'un bien surchargé de dettes au delà du possible. Enfin, et c'est là peut-être la plus grande cause du mal, il arrive souvent que, malgré tout, on ne puisse pas éviter l'expropriation, ne fût-ce que par suite des charges trop lourdes que font peser sur la terre les impôts et les droits de succession. De tout cet ensemble de causes il résulte que chaque année 140 000 personnes émigrent hors de la monarchie, et que sur celles qui restent, 35 % de la population cisleithane se voient contraints d'aller vivre ailleurs que dans leur lieu de naissance. Ajoutons que, par suite des changements continuels de propriétaires, la terre est trop souvent possédée par des gens qui ne connaissent même pas les premiers éléments de la culture agricole.

À l'absorption partielle, par la grande propriété, des moyens d'existence que procure le travail, ainsi qu'à l'occupation des hautes fonctions publiques par l'aristocratie, vient s'ajouter ce fait que l'activité industrielle et commerciale est en quelque sorte l'apanage exclusif de 1 200 000 juifs que contient l'Autriche cisleithane. Et si l'on réfléchit, en outre, que la situation pécuniaire des classes laborieuses est des plus misérables, on arrive à se faire une

idée à peu près exacte de l'état économique et social dans son ensemble. Notons, d'ailleurs, que les juifs, dans l'exploitation de leurs affaires industrielles et commerciales, réservent toujours les postes les plus importants à leurs coreligionnaires et ne laissent aux autres que les places tout à fait subalternes.

Le taux élevé de l'intérêt de l'argent et le peu d'importance des salaires finissent forcément par concentrer tous les capitaux dans les mains d'un petit nombre de personnes, comme le sont déjà les grandes propriétés foncières. Une liste complète des actionnaires des principales sociétés industrielles et financières d'Autriche serait des plus instructives à cet égard. On verrait clairement, par là, que, dans la plupart des sociétés, ce sont toujours les mêmes personnes qui possèdent les actions et prennent part aux assemblées générales. Ce sont toujours les mêmes qui sont intéressées dans les diverses entreprises, et l'on serait étonné de voir combien est petit le nombre de ceux qui encaissent des dividendes. De cette façon l'on arriverait à s'expliquer que la population se subdivise en trois castes qui n'ont rien de commun entre elles : tout en haut, une qui est très peu nombreuse, mais très puissante ; tout en bas une autre qui est très profonde, très étendue, mais réduite à une véritable impuissance ; et entre les deux, la bourgeoisie israélite opprimant les prolétaires et les paysans, et n'estimant, n'appréciant les hommes, que d'après le contenu de leur sac.

Le mot demeuré proverbial du docteur Kronawetter, disant que les hommes luttent les uns contre les autres comme des animaux carnassiers, comme des bêtes féroces, n'est malheureusement davantage justifié nulle part qu'il ne l'est à Vienne. Le combat pour l'existence atteint ici les proportions d'une guerre de cannibales. Chacun s'efforce, dans toute la force du terme, d'arracher le pain de la bouche de son voisin, et personne ne paraît se souvenir que la vie n'est supportable pour l'ensemble de la population qu'autant que chacun contribue à l'effort

commun. La conséquence de cet état de choses est qu'à Vienne la situation sociale défie toute description et apparaît aux yeux des observateurs comme absolument impossible à la longue. L'ennui le plus formidable pèse sur la capitale de l'Autriche. En dehors des classes élevées, des cercles aristocratiques et des comités juifs, pas de vie, pas d'air, rien qui embellisse l'existence. Ce que l'on nommait autrefois la bonne humeur des Viennois a disparu sans retour ; l'envie de plaisanter n'existe plus. Vienne est mécontente.

Par l'effet naturel du paupérisme sans cesse croissant, les doctrines plus ou moins révolutionnaires trouvent aisément un écho dans les classes inférieures de la société. De là l'intensité du mouvement nationaliste, de l'antisémitisme et des agitations socialistes. L'on y songe. En Autriche, plus de la moitié de la population masculine ayant dépassé l'âge de vingt-quatre ans, est si peu fortunée qu'elle ne paie même pas 5 florins d'impôts. Cela suffit déjà à dépeindre la situation. Les registres de l'impôt locatif permettent en outre de constater que plus de 11 millions d'habitants, c'est-à-dire à peu près la moitié de la population, n'occupent que des logements d'une ou deux pièces au plus ; et cela sans parler des prolétaires qui souvent logent on ne sait au juste ni où, ni comment. Dans de telles conditions, l'on comprend la haine véhémente qui s'allume dans l'âme de beaucoup d'hommes aigris par le malheur. Que doivent penser, par exemple, le commerçant ruiné par suite d'une législation économique trop sévère, l'ouvrier sans pain, le paysan expulsé de sa ferme, le petit industriel sans ouvrage, nous ne disons pas seulement à l'égard des auteurs de leurs malheurs, mais à l'égard de la société tout entière ? De plus en plus, la petite bourgeoisie tombe au prolétariat ; et l'incertitude qui plane sur les conditions de l'existence, l'insécurité du lendemain provoque dans les esprits des sentiments de désespérance.

Ce n'est pas à d'autres causes qu'à l'absolutisme des misères sociales qu'il faut attribuer, en fin de compte, le

grand nombre de suicides et d'autres sinistres qui affligent journellement la société. Le chiffre annuel des suicides est monté en Autriche, de 1 677 en 1872 à 2 648 en 1877. L'année suivante, en 1878, la crise économique étant moindre, il est tombé, à 2 578. Mais les circonstances qui avaient amené cette crise étant passées à l'état chronique, le nombre des décès volontaires a de nouveau augmenté en cinq années, de 1879 à 1883, de 18 %. Depuis lors il est resté à peu près stationnaire. L'affaiblissement graduel de l'esprit religieux a certainement contribué à développer cette épidémie meurtrière. Nous serions tenté d'en ramener les causes à deux facteurs principaux, à savoir : les souffrances physiques et l'irréligion. L'absence de croyance provient de la disparition de ces sentiments de fraternité humaine que le christianisme avait répandus au milieu des masses, dans tous les pays civilisés. La misère conduit à l'anarchie de l'esprit, et ensuite à la mort volontaire tous ceux qu'une saine éducation religieuse n'a pas préparés à supporter les assauts de la vie.

C'est aux mêmes causes qu'il faut faire remonter aussi le développement de la prostitution. L'influence néfaste de la misère est ici d'autant plus puissante qu'elle est en quelque sorte doublée par le spectacle des grandes fortunes juives qui font étalage de leur luxe. Partout où la fortune et la misère sont ainsi côte à côte, la prostitution augmente. La richesse engendre des loisirs qu'on emploie volontiers à mal faire. La pauvreté engendre d'autre part des tentations. Mais il convient de ne pas oublier qu'à Vienne la pauvreté est trop souvent la conséquence forcée de l'état social tel que l'a créé l'absorption des forces productives par les Juifs.

Ce qui n'est pas moins significatif sous ce rapport, c'est le nombre considérable des couples illégitimes. En Carinthie, notamment, bien que ce soit un pays montagneux, le nombre de ces faux ménages dépasse 50 %. La statistique criminelle projette également un triste rayon de lumière sur les conditions morales dans lesquelles vit la

population de l'Autriche ; et ces données sont d'autant plus concluantes que les lois pénales actuellement en vigueur reposent sur les mêmes bases immuables depuis le commencement du siècle. De 1874 à 1889, le nombre des condamnations prononcées judiciairement a augmenté de 86,7 %, alors que l'accroissement de la population n'était que de 13,5 %. De 1881 à 1889 la majeure partie des condamnations (63 %) a été prononcée pour détournements, vols ou abus de confiance. Sur l'ensemble des condamnés, 90,5 % étaient pauvres; 9,1 % avaient une certaine aisance, et seulement 0,4 % possédaient de la fortune.

En Autriche, beaucoup moins qu'en France et en Allemagne, la richesse ne remplit aucune fonction économique suffisamment déterminée et encore bien moins une fonction morale. L'on se croit obligé de donner l'instruction aux enfants pour qu'ils puissent se faire une carrière ; mais nul ne paraît songer qu'il faudrait surtout leur donner l'éducation morale ; nul ne se préoccupe de former par l'exemple et le raisonnement des générations meilleures. L'on reconnaît bien, théoriquement, qu'il est de l'essence de la richesse d'avoir une fonction spéciale, d'exercer des effets particuliers sur le développement social, en un mot de jouer dans les rapports entre les hommes ce rôle à la fois économique et moral qui lui appartient. Mais de la théorie à la pratique il y a un immense intervalle. L'emploi que font de leur fortune les détenteurs de gros capitaux est entaché d'un caractère très peu en rapport avec les principes élémentaires de la dignité humaine ; et des fonds énormes demeurent entièrement soustraits à l'activité sociale.

De récents incidents ont révélé sous ce rapport une plaie qui demeure ouverte et produit de véritables ravages. Les antisémites ont lancé dans la circulation le grand mot "d'accapareurs". Les ligues des producteurs de pétroles et des fabricants de sucre, l'entente des spéculateurs sur les blés et autres produits nécessaires à l'alimentation ont déchaîné de violentes colères de la part des petits paysans,

des consommateurs et des contribuables. Lorsqu'on a vu, par suite de leurs agissements, les prix s'élever au point de devenir absolument ruineux, le mécontentement est devenu général et a malheureusement été justifié. De son côté, le gouvernement s'est ému ; il a préparé un projet de loi contenant des pénalités sévères contre les exploiteurs. Mais il est arrivé de ce projet comme de tant d'autres qui n'ont jamais vu le jour. Il est resté dans les cartons ministériels et, selon toute apparence, il n'en sortira pas. Le jeu des cartels, des ententes entre fabricants, continue. Il faudrait une main de fer pour faire tout rentrer dans l'ordre. Où la trouver, alors que les gouvernements qui se succèdent en Autriche ont avant tout à maintenir l'existence politique de l'Empire ?

On est fondé à dire avec raison qu'en Autriche, il n'y a pas de démocratie financière. L'épargne, telle qu'elle est constituée en France et dans d'autres pays d'Occident, y est à peu près inconnue. Ce qui surnage au-dessus de tout, c'est une féodalité ploutocratique, en possession de tous les biens, de tous les monopoles. Rien d'étonnant dès lors à ce que les meneurs nationalistes trouvent dans une telle organisation sociale des éléments tout prêts pour semer l'agitation. La création des sociétés industrielles ne pouvait pas produire dans la monarchie les mêmes effets que dans d'autres pays. Elle se produisait sur un sol mal préparé, et ne pouvait aboutir qu'à créer, comme elle l'a fait, une aristocratie d'argent à côté de l'aristocratie de naissance. Tandis que de grandes fortunes s'élevaient, la lutte pour l'existence continuait, plus pénible que jamais ; les classes laborieuses demeurent mécontentes, payant plus cher qu'autrefois les objets nécessaires à la vie. Les choses en sont arrivées à ce point que tous, bourgeois et ouvriers, paysans et fonctionnaires, tendent les mains vers le gouvernement pour lui demander aide et protection.

Des gens qu'on accuse d'être pessimistes, et qui n'ont peut-être pas d'autre défaut que d'y voir plus clair que les autres, affirment que l'Autriche est à la veille d'une

véritable catastrophe économique qui pourra être reculée, mais qui ne sera pas évitée, quoique l'on puisse faire pour l'empêcher. Ils disent d'autre part (et en cela nous sommes de leur avis), que le gouvernement, auquel on s'adresse de toutes parts, ne peut rien, par sa seule initiative, pour modifier une semblable situation. Ce qu'il faudrait, en effet, c'est modifier les mœurs et remanier de fond en comble le vieil édifice féodal. Mais rien n'indique que les temps des réformes soient proches, bien que les esprits soient préparés pour cette œuvre de rénovation.

Plus le champ de la lutte économique s'élargit en laissant les moyens d'action limités, plus la lutte elle-même devient forcément âpre et violente. Les relations des concitoyens entre eux ne respirent plus que la haine. Les sentiments haineux ont passé du théâtre politique dans la vie du monde, où ils exercent leurs effets délétères.

L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

N'ayant pas trouvé dans l'industrie toute la prospérité qu'elle se croyait en droit d'espérer, l'Autriche-Hongrie n'a abouti jusqu'ici qu'à voir diminuer son ancienne importance comme pays agricole. Il y a d'ailleurs une distinction à établir sous ce rapport entre la Cisleithanie et le royaume de Saint-Etienne. La Hongrie commence seulement à se transformer en pays industriel ; elle est restée jusqu'ici plus attachée aux travaux agricoles. En Autriche, le mouvement de transformation a été plus rapide. Cependant, sur une population de 24 millions environ, l'on compte encore 13 millions, soit 54 %, qui s'adonnent aux travaux des champs; 6 millions seulement, soit 25 %, se consacrent à l'industrie, 2 millions au commerce ; et le surplus est occupé soit au service militaire, soit aux fonctions publiques, soit dans les professions libres.

En ce qui concerne spécialement la Hongrie, la vente du blé était encore, il y a vingt ans, la grande ressource du pays. Une bonne récolte suffisait pour répandre la joie dans toutes les classes de la société. Il est vrai que si la récolte était mauvaise, chacun en ressentait également les regrettables effets. Depuis un certain temps, les choses se sont beaucoup modifiées sous ce rapport. L'étranger ne s'adresse plus, comme autrefois, de façon régulière à la Hongrie pour avoir le blé qui lui manque. La concurrence des blés d'Amérique, de Russie, de Roumanie, a porté une rude atteinte à cette sorte de monopole pour l'exportation des céréales, et contraint le gouvernement à chercher d'autres ressources.

Est-ce à cet état de choses qu'il faut attribuer le développement du socialisme agraire qui s'est greffé, dans certains comtats hongrois, sur l'organisation agricole, au point de devenir un véritable danger social ? Les tendances socialistes gagnent peu à peu, au surplus, la classe des travailleurs agricoles en Cisleithanie ; et cela se comprend, du reste. La situation des ouvriers attachés à l'agriculture en Autriche est plus misérable qu'on ne peut se le figurer. C'est là le grand reproche que les juifs, les défenseurs de la fortune mobilière, adressent aux grands propriétaires de biens ruraux.

Par malheur ce reproche, pour être fondé, n'est pas spécial à ceux à qui on l'adresse. Il est mérité par les grands industriels aussi bien que par les propriétaires terriens. Les ouvriers de l'industrie ne sont guère mieux payés, relativement, que les travailleurs agricoles. Dans certaines branches du travail industriel, qui nécessitent une plus grande habileté de la part des ouvriers, ou qui procurent de plus gros bénéfices aux entrepreneurs, le travail est un peu mieux rétribué.

De façon générale, la misère est grande parmi eux. Pour arriver à soutenir la concurrence à l'étranger et dans le pays même, l'industrie autrichienne, renonçant à gagner

du terrain par la bonne qualité de ses produits, s'efforce de se maintenir par le bas prix des marchandises. Ce sont les salaires des ouvriers qui en pâtissent. Courbés sous le poids de la misère, les pauvres travailleurs n'ont plus cet amour-propre que l'on rencontre dans les milieux ouvriers en France, en Angleterre et en Belgique. Ils n'ont pas le désir d'exceller dans leur métier et deviennent absolument apathiques.

LES FINANCES PUBLIQUES

Pour juger sainement la situation des finances autrichiennes, il ne faut pas se borner à envisager le montant des budgets dressés chaque année par les ministres des Finances. Ce qu'il faut surtout examiner, ce sont les moyens auxquels on a recours pour faire face à des dépenses qui vont sans cesse en croissant. Les embarras augmentent d'année en année, parce qu'on n'a jamais eu le courage de regarder la situation en face et que l'on s'est toujours borné à rechercher des palliatifs. On n'a jamais voulu, surtout, diminuer les dépenses militaires, qui pèsent d'un poids si lourd dans la balance et menacent d'épuiser, si l'on n'y prend garde, toutes les forces vives du pays. Bref, là où il aurait fallu un remède radical, on s'est contenté d'expédients. À l'heure actuelle, les impôts sont arrivés à un chiffre qu'il serait souverainement imprudent de dépasser. La population ne pourrait pas en supporter davantage.

Sans nul doute, considérées dans leur ensemble, les contributions directes et indirectes n'atteignent pas le même chiffre qu'en France, par exemple. Mais toute comparaison de ce genre pèche par la base et ne supporte même pas l'examen. La différence est trop grande entre le montant des richesses privées dans les deux pays et la façon dont elles sont réparties. L'Autriche, nous l'avons dit ci-dessus, est un pays relativement pauvre. Les biens

mobiliers et immobiliers n'y sont pas, comme ailleurs, disséminés dans des millions de mains. Ils sont concentrés en la possession d'un petit nombre de familles. Aussi n'est-ce un secret pour personne que l'accroissement incessant des impôts est devenu une source de mécontentement général. Les agitateurs ont là sous la main un puissant levier : ils sont en droit de faire ressortir le contraste entre le régime fiscal et la véritable situation économique. À ce point de vue, Slaves et Teutons sont d'accord. Devant la mauvaise humeur causée par l'exagération des impôts, toute distinction de race et de nationalité disparaît. En moins de vingt-cinq ans, en effet, l'Autriche a trouvé moyen de doubler presque les impôts, d'avoir une dette aussi considérable que de grands États en possession d'une véritable richesse et elle se voit, en outre, dans l'obligation de recourir sans cesse à de nouveaux expédients. De 479 millions de florins en 1881, le budget des dépenses a passé à 640 millions en 1894 ; le service des intérêts et des dettes consolidées, de 125 millions de florins en 1880, s'est élevé à 173 millions en 1896. Pour l'exercice 1899, les recettes sont évaluées à 760 millions de florins, les dépenses à 760 millions, en augmentation de 37 millions d'une année à l'autre. Loin de s'éclaircir, l'horizon, on le voit, ne fait que s'obscurcir de façon inquiétante. Avec des budgets en apparence bien équilibrés, la dette augmente sans cesse ; et c'est là un gros point noir dont s'émeuvent les esprits clairvoyants. La façon dont les budgets sont dressés en rend l'examen très difficile, pour ne pas dire impossible, pour les gens non initiés. La seule chose que la population comprenne très nettement, c'est que la dette augmente, et que les charges qui pèsent sur les contribuables deviennent de plus en plus lourdes. Ce qui n'empêche pas les ministres des Finances d'affirmer que l'équilibre du budget est réalisé. « Les chiffres – disait un célèbre orateur – ne gouvernent pas le monde, mais ils montrent de quelle façon il est gouverné. » Or, en Autriche, il n'y a qu'à ouvrir les yeux. Les chiffres des dépenses et des dettes grossissent chaque année.

En vertu d'une loi du 24 décembre 1867, l'État est autorisé à émettre des titres de rente, dont le montant est destiné à couvrir l'amortissement de dettes, notamment des emprunts à lots et des obligations domaniales. Ces émissions ont lieu chaque année en dehors du budget. Les emprunts amortissables se trouvent ainsi, en réalité, convertis en emprunts perpétuels dont le total augmente sans cesse. L'Autriche a beau suivre l'exemple des États occidentaux et diminuer le taux de l'intérêt payé à ses créanciers, il n'en résulte pas moins que la rente, par suite des emprunts émis en vue de l'amortissement, nécessite de plus lourds intérêts aujourd'hui que lors de sa création.

On pourrait relever, dans les budgets autrichiens, d'autres pratiques encore qui, en se développant, finiront par faire des finances de l'État un fouillis inextricable. Citons notamment les dépenses dites d'investition (pour travaux publics ou autres emplois du même genre). C'est encore une somme de 20 à 30 millions de florins qui sont émis chaque année en rentes, en dehors du budget ordinaire. Pourquoi maintenir ainsi une double source de dettes ? Évidemment pour faire illusion aux naïfs, pour ne pas montrer que le soi-disant équilibre budgétaire est en réalité un bel et bon déficit, grossissant chaque année. Ce sont là des procédés enfantins, des fictions de comptabilité qui ne trompent pas un œil éprouvé. Et de temps à autre éclatent des faits qui démontrent le peu de sincérité du budget. Le ministre de la Guerre, on s'en souvient, a déclaré, en 1898, devant les délégations, que les crédits accordés pour 1897 avaient été dépassés de 30 millions de florins, à la suite de dépenses imprévues. Ces 30 millions avaient été prélevés sur les disponibilités de caisse des autres départements ministériels. Que dirait-on en France d'un ministre de la Guerre qui emprunterait au ministère de l'Intérieur ou des Affaires étrangères le moyen de se livrer à des dépenses non autorisées par les Chambres ?

En examinant de près cette seule année 1897 sur laquelle l'attention s'est trouvée ainsi appelée, l'on

découvre aisément la vérité telle que nous venons de l'indiquer. Le soi-disant équilibre dont le ministre des Finances se montrait si fier, était en réalité un déficit de 60 millions de florins, qui ont grossi d'autant la dette de l'Autriche cisleithane. Quelle valeur convient-il donc d'attribuer en pareille occurrence aux brillants exposés dont les représentants officiels du Trésor public se sont fait une spécialité ? Ils prononcent d'éloquents discours ; mais au fond de cette éloquence, qu'y a-t-il ? Une accumulation d'erreurs, des assertions inexactes, des contrevérités qui font sourire ceux qui ont mission d'émettre les rentes pour l'amortissement et les dépenses dites extraordinaires. Les hommes sincères, ennemis des aventures, se préoccupent à juste titre d'un tel état de choses. Ils savent tous que l'exposé de la situation financière n'est qu'un trompe-l'œil, que l'amortissement apparent se traduit en réalité par l'incessante augmentation des dettes, que les dépenses extraordinaires avouées se montent en moyenne à 20 ou 30 millions par an, et que le déficit budgétaire est ainsi à l'état permanent, depuis nombre d'années.

En présence d'une telle situation, l'on ne craint pas d'affirmer, de certains côtés, que c'est faire preuve d'un manque de patriotisme que de chercher la vérité. On oublie qu'il est impossible de dissimuler longtemps une situation de ce genre, et qu'en la révélant publiquement on aurait chance d'y trouver un remède.

Comme partout en Europe, l'exagération des dépenses provient surtout, en Autriche, du budget de la Guerre. Malheureusement, si certains pays riches et prospères peuvent à la rigueur les supporter, l'Autriche-Hongrie est loin d'être dans le même cas. Quels que puissent être les motifs patriotiques invoqués pour les continuer et les grossir, le devoir commande de les réduire à de plus étroites proportions. On a beau présenter ces augmentations aux délégations par petites sommes (disons par petits paquets pour employer l'expression courante) ;

elles finissent par faire masse et constituer un total insupportable.

En dix ans, le budget de la guerre a augmenté de 35 millions de florins, soit environ 30 %. Or, dans ces chiffres ne sont pas compris les 72 millions dépensés en 1887 et 1888 pour l'armement, ni les excédents de dépenses qui se renouvellent sans cesse par rapport aux évaluations primitives. Chaque année, au sein du parlement, des voix s'élèvent pour signaler les dangers de cet état de choses. Sans méconnaître la nécessité qui s'impose de maintenir la monarchie en mesure de résister aux attaques du dehors le cas échéant, des députés vraiment patriotes expriment la crainte trop fondée qu'il ne soit pas possible à l'Autriche de supporter à la longue des charges aussi lourdes.

On le sait bien dans les sphères ministérielles ; mais au lieu de reconnaître que l'on faisait fausse route, on s'est obstiné jusqu'ici à recourir à la politique des emprunts à jets continus. Par moments on avait paru reconnaître qu'il y avait autre chose à faire que de vivre au jour le jour en accumulant les dettes ; mais jamais on n'a eu le courage d'aller franchement jusqu'au bout. Les contribuables protestent. On risque de les amener à n'avoir plus de pain ; on s'en console en pensant qu'on a des cartouches.

Le rapport publié périodiquement par la Commission de surveillance de la dette publique nous fournit des détails précis sur l'état financier, tel que l'ont créé les circonstances que nous venons d'indiquer.

L'ensemble de la dette publique autrichienne dépassait à la fin de 1897 un total de 4 milliards 1/2 de florins, dont 2 milliards 766 millions de dette dite générale, et le surplus en dettes diverses. De 605 millions en 1881, celles-ci s'élèvent actuellement à plus de 1 milliard 1/2.

En présence de l'énormité de cette dette, eu égard aux ressources limitées de l'Autriche cisleithane, on ne peut s'empêcher de rappeler cette règle fondamentale que, si

les États ont le devoir de convertir leurs dettes quand ils le peuvent, ils ont aussi le devoir de les amortir. Quand ils l'oublient, ils chargent l'avenir d'un poids écrasant et s'acheminent vers une banqueroute inévitable. Les déficits proviennent surtout de ce manque d'élasticité des impôts qui est la caractéristique la plus regrettable de la situation.

Autrefois, on comptait sur des plus-values d'impôt, à la suite de la réforme fiscale qu'avait imaginée le docteur Steinbach, ministre des Finances. L'un de ses prédécesseurs, Monsieur de Dunajewski, avait réussi à obtenir l'équilibre budgétaire en ne demandant des ressources nouvelles qu'aux taxes sur les objets de consommation. Mais bientôt cela devint insuffisant. C'est alors que le docteur Steinbach, appelé au poste auquel lui donnaient droit d'incontestables aptitudes, entreprit de mettre un terme à la situation embarrassée des finances. Sa subite élévation lui donna le vertige. La vanité aidant, il se crut prédestiné à accomplir des miracles, à réaliser de véritables tours de force. Son plan de réforme des impôts directs comprenait l'impôt progressif sur le revenu, qu'il présentait aux naïfs comme étant dégressif pour les petites cotes. Mais en réalité l'impôt sur les riches était perçu sans que les petits contribuables fussent dégrevés ; et par suite les recettes grossissaient. Il y avait certainement dans cette réforme une idée juste et féconde, celle de répartir les charges publiques de façon plus équitable. Mais les administrés ne tardèrent pas à s'apercevoir que dans la pratique cette réforme devenait intolérable et odieuse par la façon dont elle était appliquée. L'inquisition fiscale à laquelle ils se virent soumis ne tarda pas à provoquer des protestations unanimes. Le mathématicien abstrait avait établi ses prémisses avec une rigoureuse précision ; mais en sa qualité de socialiste illuminé, il avait oublié de tenir compte de l'esprit de rébellion forcément soulevé par l'accroissement exagéré des charges.

Aujourd'hui, il semble bien établi que le rendement des impôts tend à diminuer, de même que le patriotisme

autrichien ; et l'on ne peut nier qu'il y ait entre ces deux ordres d'idées, si distinctes en apparence, une corrélation incontestable, comme entre la cause et l'effet. En fin de compte la réalité se traduit par la permanence des déficits provenant de l'accroissement immodéré des dépenses publiques. Non seulement dans la pratique on considère les dépenses comme incompressibles, mais on les gonfle de plus en plus sans la moindre réflexion ; l'on s'habitue à cette sorte de phénomène d'accroissement que l'on affiche l'étrange prétention d'assimiler à une loi naturelle. L'on ne tient pas compte de ce fait que si l'accroissement des dépenses est supportable chez les nations dont la population est riche et prospère, il devient au contraire absolument intolérable chez celles dont la population est pauvre. Il y a là un danger très réel. Quoiqu'il dépasse le niveau des préoccupations ordinaires des financiers, peut-être feraient-ils bien de s'en préoccuper. Le gouvernement est allé jusqu'au bout dans toutes les directions fiscales. Il a épuisé toutes les ressources. Les emprunts contractés dans des buts spéciaux, comme ceux qui ont été effectués pour entreprendre la réforme monétaire, ont eux-mêmes contribué à aggraver les charges des contribuables, sans profit réel pour le bien public.

La série des expédients fiscaux épuisée, l'idée de continuer à augmenter indéfiniment les dépenses et de faire fond sur les augmentations d'impôts doit être définitivement abandonnée, en présence de la résistance acharnée des populations, qui finira à la longue par dégénérer en véritable désobéissance. La méfiance, trop justement motivée par l'esprit révolutionnaire qui caractérise la situation à l'intérieur, a remplacé la confiance de l'épargne. Le salut ne peut venir que d'un retour sincère à l'unique système qui fasse les bonnes finances et les budgets sincères ; à savoir la recherche du revenu normal et la diminution de toutes les dépenses qui ne sont pas absolument indispensables.

LE SYSTÈME MONÉTAIRE

L'une des principales critiques que l'on puisse adresser à l'Autriche-Hongrie a trait au système monétaire dont elle ne parvient pas à se débarrasser. Pour sortir du papier-monnaie ayant cours forcé et rétablir la circulation métallique, on a entrepris, en 1891, l'œuvre connue sous le nom de réforme monétaire. Mais peut-on, en bonne conscience, affirmer que les capitaux empruntés par les deux États, sous prétexte d'accomplir cette réforme, soient vraiment attribués à ce but spécial, et que la réforme soit susceptible de pouvoir s'effectuer dans des conditions durables ?

Rarement une opération de ce genre a été glorifiée avec une telle surabondance de mots ronflants. Les exagérations et les mensonges de toute nature ont été mis en œuvre tour à tour, pour accumuler les nuages devant les yeux du public et le rendre incapable de discerner la véritable situation. Lors de l'enquête qui a eu lieu à Vienne en 1891, un seul des experts a eu le courage de dire franchement que les fonds d'emprunt seraient en réalité destinés à former un trésor de guerre. Depuis lors, d'autres voix se sont élevées dans la presse ; mais elles se sont bornées à se montrer très sceptiques relativement au rétablissement de la circulation métallique. Le but indiqué ne peut être atteint, en effet, aussi longtemps que le bilan général des paiements ne se liquiderait pas de façon active. Or les papiers autrichiens et hongrois, rentes et valeurs, qui se trouvent placés à l'étranger nécessitent chaque année, pour le paiement des coupons, une somme de 180 millions de florins en or. Par contre, le bilan commercial ne fait ressortir, depuis quelques années, qu'un excédent insignifiant des exportations sur les importations ; en 1898 il y a eu même déficit ; de sorte que, de ce côté, il n'y a aucun espoir de gagner ce qu'il faut pour payer les coupons au dehors. Dès lors, comment établir l'équilibre du numéraire ? En réalité, l'or emprunté a été soustrait jusqu'ici à sa

destination ; il s'entasse dans les caves de la Banque et du Trésor, sans emploi, alors qu'il a fallu se livrer à d'énormes dépenses pour le réunir au taux de 4 %. Sans nul doute l'on a retiré de la circulation des florins de papier ; mais on les a remplacés par des pièces d'argent en valeur de couronnes, et de fortes quantités de monnaie de nickel, ainsi que par des billets de la Banque. Or, il faut bien le reconnaître, remplacer la monnaie de papier par des pièces divisionnaires d'argent ou de nickel, cela n'a aucune importance au point de vue de la circulation métallique. Aussi longtemps que l'or reste enfoui dans les caves de la Banque, l'œuvre entière reste à accomplir.

Le peu d'empressement que met le gouvernement à mettre l'or en circulation est, du reste, très compréhensible. En présence de cette masse de titres autrichiens et hongrois qui sont entre les mains de l'étranger, pour une somme de 9 milliards de francs, on serait à tout moment menacé de voir émigrer hors de la monarchie l'or réuni avec tant de peine. Qu'arriverait-il, en effet, si, pour une cause quelconque, politique ou autre, la dixième partie seulement des titres placés au dehors était brusquement présentée au remboursement ? Le trésor métallique de l'Autriche-Hongrie y passerait tout entier ; il ne suffirait même pas à satisfaire les demandes. D'autres éventualités se présentent. Que les spéculateurs cosmopolites tentent un de ces coups de Bourse qu'ils excellent à pratiquer, la circulation métallique, en la supposant rétablie, en subirait forcément une rude atteinte. L'organisme financier, tel qu'il existe aujourd'hui, est trop faible pour opposer une digue au drainage de l'or. Le taux de l'escompte à Vienne est déterminé par celui de la Banque d'Allemagne ; et l'on voit aisément qu'il ne peut plus être question d'une sérieuse tendance à la baisse du taux de l'intérêt en Autriche. Nombre de valeurs austro-hongroises classées à l'étranger reprendraient ainsi, en cas d'alerte, le chemin de leur lieu d'origine, au détriment des cours du change.

Sous ce rapport il n'est pas sans intérêt d'emprunter aux tableaux statistiques officiellement publiés quelques chiffres concernant les variations des cours sur les monnaies étrangères et les devises métalliques. Ces variations, on le sait, ont été assez importantes de 1893 à 1895. Peu de temps après la promulgation de la loi monétaire, l'agio supplémentaire a dépassé 6 %. Il y a, en effet, une foule d'éléments très divers qui influent sur les cours des changes, notamment ceux qui proviennent des apports et des retraits de capitaux étrangers. Ces apports et ces retraits laissent souvent un solde, que doit payer le pays qui en est redevable. Or, comment le payer ? Suivant que cette question est facile ou difficile à résoudre, le taux du change varie. Trop souvent on pose mal la question à propos de ces variations ; on est disposé à ne s'occuper que des relations commerciales entre les États, et l'on s'en prend uniquement au solde provenant de l'échange de leurs marchandises. C'est là une grave erreur. Le commerce extérieur était autrefois un élément prédominant quand les rapports financiers étaient moins importants. Aujourd'hui la question des dettes d'un pays de l'étranger et de l'ensemble de ses relations financières a une tout autre influence sur les cours des changes que le commerce extérieur lui-même. La monnaie des pays qui n'ont pas de circulation métallique effective peut donc varier de valeur à chaque instant, et parfois dans des proportions énormes. Il est même impossible de prévoir avec quelque certitude l'avenir qui lui est réservé, ce qui est vrai aujourd'hui en matière de changes ne l'étant plus demain. La loi monétaire de 1892 a bien essayé de mettre un terme aux fluctuations du change, en décrétant que le florin de papier valait 2 couronnes, soit 2,10 francs. Pour établir ce rapport, le législateur a pris pour base la moyenne des cours du change sur les places étrangères, de 1879 à 1891. En s'engageant sur ce terrain, il ne pouvait faire autre chose que de demander à l'expérience du passé les probabilités de l'avenir. Néanmoins, étant donnés les multiples facteurs qui influent sur la valeur de la monnaie fiduciaire par

rapport à celle de l'or, on comprend sans peine qu'il est très difficile d'établir, par un texte de loi, la tournure que prendront les événements, politiques et autres, qui déterminent cette valeur. Il y a plus. Bien des personnes compétentes en la matière contestent au législateur le droit de s'en occuper. Il est démontré par l'expérience, en effet, que l'agio sur l'or, dès qu'il existe, a en lui-même une force qui le pousse à s'accroître. Les causes devenant multiples, l'effet s'aggrave en raison de leur complexité. Le législateur ne saurait les prévoir.

L'exposé des motifs joint à la loi sur le calcul obligataire en couronnes a soulevé diverses questions que n'a tranchées aucune disposition législative. La plupart des articles de cette loi ne font que reproduire le texte de la patente du 27 avril 1858, ayant trait également à l'essai d'une réforme monétaire. La principale question soulevée est celle de savoir de quelle façon doivent être exécutés les engagements qui sont expressément spécifiés devant être réalisés en espèces sonnantes. Le gouvernement autrichien a voulu avoir à ce sujet l'avis des professeurs Grunhut, Pfaff et Schey, dont l'opinion fait autorité à l'Université de Vienne. Le docteur Pfaff fut d'avis que les engagements dont il s'agit peuvent être, au choix du débiteur, exécutés en or ou en argent, indifféremment, aussi longtemps que la monnaie d'argent circule en quantité illimitée.

On ne pourra, selon lui, exiger le paiement en or que le jour où les florins d'argent seraient complètement retirés de la circulation. Encore le législateur, même en pareil cas, serait-il en droit de distinguer si les intérêts légitimes du débiteur ont à souffrir ou non de l'obligation du paiement en or. Ce sont là, on en conviendra, des distinctions dignes de la casuistique du Moyen-Âge. C'est cependant en s'appuyant sur cet avis que le gouvernement prétend être autorisé, dans tous les cas où le texte formel des titres spécifie le paiement en espèces sonnantes, à remplir ses engagements à sa convenance, en or ou en argent. Les paiements stipulés en monnaie d'or, florins, francs, marks

ou livres sterling, doivent être effectués de la façon indiquée ; ils n'ont en aucune façon à souffrir du change. Mais l'expression "espèces sonnantes" n'indique pas, en Autriche-Hongrie, l'obligation de payer en or. Quand on voudra que les paiements soient faits en or, il faudra le spécifier expressément.

On peut juger comment l'honnêteté financière s'accroît par cette ingénieuse manière de procéder. De ces dispositions et de bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, il résulte que le gouvernement cherche à tenir les promesses qu'il a faites en faisant appel au crédit ; il tient à réaliser la réforme monétaire, la reprise des paiements en espèces, mais à la condition que le trésor métallique ne soit pas mis en circulation. Les beautés de cet étalon d'or sont donc imaginaires. Comme nous l'avons dit, la majorité des témoignages ne pensent pas qu'une circulation d'or, même dans le sens restreint du mot, soit possible. Nous passons sous silence les particularités des comptes-rendus de la Banque d'Autriche-Hongrie ; il n'est pas chose aisée de les débrouiller. Sa politique est fatalement celle du gouvernement qui est d'avis que l'étalon d'or peut aller sans une circulation d'or effective.

La provision du jaune métal a été fournie presque en entier par l'épargne française, avec l'intermédiaire des banquiers juifs. Or, étant donnée la constellation politique européenne à l'époque où le fait s'est produit, ce concours des capitaux français était tout au moins un acte d'insouciance.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Dans les pays dont l'unité politique est consommée et qui sont entrés dans la phase économique, il a été reconnu que les principales chances d'avenir ne se trouvent plus en Europe, mais dans les contrées lointaines avec lesquelles on peut faire du trafic sur une échelle plus ou moins

grande. Aussi s'est-on mis de toutes parts à pratiquer avec ardeur la politique coloniale. L'Autriche n'a pu entrer dans cette voie. La faiblesse de sa flotte et les inconvénients inhérents au système dualiste ne le lui ont pas permis. La constitution de la monarchie austro-hongroise rend tout au moins douteux le succès des tentatives qui pourraient être faites en ce sens. Les défectuosités de l'organisme dualiste ont placé la partie cisleithane de l'Empire dans une véritable dépendance vis-à-vis du royaume de Saint-Etienne au point de vue du commerce extérieur, à ce point que la Hongrie est en mesure de rendre plus ou moins illusoires les précautions prises et les mesures adoptées dans l'intérêt du commerce d'exportation autrichien.

Malheureusement pour la monarchie dualiste, les efforts tentés par ses divers peuples, en pareille matière, sont forcément empreints du caractère qu'ils empruntent aux circonstances politiques. Absorbées qu'elles sont par leurs luttes et leurs rivalités sur le terrain national, les populations austro-hongroises ne trouvent pas dans leur constitution actuelle les éléments d'une énergique expansion. Les intérêts purement politiques l'emportent sur les intérêts économiques et maintiennent l'activité sociale dans un champ d'action forcément restreint où elle tourne sur elle-même sans faire un pas en avant. D'autre part, par suite de l'intervention incessante de l'État dans tous les actes de la vie publique, l'éducation économique du pays n'est pas, à beaucoup près, aussi développée qu'elle devrait l'être. La population autrichienne a trop pris l'habitude d'en rendre responsable le gouvernement qui, lui-même, a assez à faire de défendre sa propre existence et de sauvegarder son avenir. Dans un récent discours, le ministre des Affaires étrangères, comte Goluchowski, a déclaré franchement lui-même qu'il était temps de rompre avec ces fâcheuses habitudes. « L'histoire de chaque jour – a dit entre autres choses le ministre – nous démontre que l'initiative privée, l'esprit d'entreprise sont les éléments essentiels dans la lutte internationale pour la conquête de

débouchés à l'étranger. » Il était bon que de telles vérités fussent hautement proclamées par une bouche aussi autorisée. Il importait que les commerçants autrichiens fussent une bonne fois bien et dûment avertis qu'il dépend d'eux seuls d'étendre au loin le cercle de leur action.

L'on invoque à Vienne l'exemple de l'Allemagne. Que l'on sache au moins le comprendre et méditer les enseignements qu'il comporte. L'Autriche, en effet, voit aujourd'hui dans l'Allemagne sa plus redoutable rivale. Pour juger sainement la situation, l'on n'a qu'à se souvenir de l'enquête qui a eu lieu récemment à Vienne, par les soins du Club industriel, à l'effet de rendre compte de l'état des exportations autrichiennes. Les résultats de cette enquête, on ne le sait que trop, ont été peu flatteurs pour l'Autriche. Les consuls en sont encore à l'ancienne méthode et considèrent comme au-dessous d'eux de s'occuper d'affaires. Les commerçants autrichiens à l'étranger, l'enquête l'a révélé, sont souvent contraints, pour obtenir quoi que ce soit, de se mettre sous la protection de l'Ambassade allemande.

Quant aux relations commerciales entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, elles jouent tout naturellement un rôle très important dans la vie économique de la monarchie ; et même au point de vue politique, elles ne sont pas dépourvues d'intérêt, Le tableau suivant, qui représente à peu près la moyenne des dernières années, indique, en millions de florins, les chiffres du trafic de l'Autriche-Hongrie avec les divers pays. (le signe + indique l'excédent des exportations, le signe – celui des importations)

	Importation	Exportation	
Allemagne	257	350	+ 93
Italie	47	62	+ 15
Russie	46	26	– 20
Suisse	21	34	+ 13
Turquie	15	19	+ 4
Roumanie	13	24	+ 11
Serbie	17	9	– 8
Grande-Bretagne	75	63	– 12
France	25	30	+ 5
Indes anglaises	40	6	– 34
États-Unis	37	16	– 21
Brésil	34	2	– 32

En présence de tels chiffres et de l'écrasante supériorité qu'ils assurent au trafic avec l'Allemagne, on conviendra que l'Autriche-Hongrie est tributaire de sa voisine. Les traités de commerce conclus entre les deux Empires n'ont rien changé à cet état de choses ; ils n'ont en aucune façon répondu aux espérances qu'ils avaient fait naître à Vienne. Dans toute cette affaire, il y a eu, d'ailleurs, certaines habiletés de la part de l'Allemagne. Celle-ci cherchait à obtenir des tarifs favorables pour l'écoulement de ses produits sur les marchés de l'Autriche-Hongrie, tandis que les délégués austro-hongrois se préoccupaient surtout d'assurer aux produits de leur agriculture des chances de vente. Après de longues et laborieuses négociations, on finit par tomber d'accord et l'entente fut réalisée à l'aide de concessions réciproques. Seulement, les délégués autrichiens avaient consenti des tarifs avantageux à l'Allemagne sur la foi d'un pacte en quelque sorte confidentiel, en raison duquel ils pouvaient croire que les tarifs allemands favorisant les blés de Hongrie ne seraient accordés qu'à

l'Autriche-Hongrie seule. Ils étaient d'autant plus fondés à le croire que les avantages devenaient illusoires s'ils étaient accordés dans la même proportion à un autre pays exportateur de blés. Or, qu'en est-il arrivé ? Peu de temps après la conclusion des traités, en 1891, l'on apprit à Vienne, avec une véritable stupéfaction, que le traité conclu entre l'Allemagne et la Russie contenait exactement les mêmes faveurs pour les blés russes.

C'est ainsi que certains articles allemands s'écoulent avec une réelle facilité, et s'écouleront jusqu'en 1903 dans les mêmes conditions, sur les marchés austro-hongrois, tandis que les produits de Hongrie doivent supporter la concurrence des blés de Russie. Cet incident a dû fixer les Autrichiens sur la valeur de la prévoyance en matière politico-économique. Il est juste de reconnaître, d'ailleurs, que la faveur exclusive dont il était question n'était pas inscrite dans le traité. C'était un espoir dont on avait leurré les Autrichiens. En définitive, ceux-ci auraient mauvaise grâce à s'en plaindre, puisque, tous comptes faits, ils vendent à l'Allemagne plus qu'ils ne lui achètent : 350 millions de florins de ventes contre 257 millions d'achats.

Les rapports commerciaux existant entre les grands États présentent tous, d'ailleurs, de véritables anomalies. La moitié du commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie (environ 600 millions de florins) se fait sur les frontières d'Allemagne, de telle sorte qu'une rupture commerciale entre les deux pays serait pour la partie faible le signal d'une véritable catastrophe. Vis-à-vis de la Russie les choses sont encore plus singulières. L'Allemagne vend annuellement à l'empire des tsars pour plus de 500 millions de francs de marchandises. La France ne lui en vend que pour 25 millions et lui en achète pour 200 ou 250 millions. En somme, le commerce franco-russe représente à peine le quart des transactions russo-allemandes. D'autre part, le chiffre des affaires commerciales entre la France et l'Autriche-Hongrie est de très minime importance, 50 à 60

millions de francs de part et d'autre. Depuis nombre d'années il est stationnaire.

L'anomalie la plus frappante qui se dégage de ces données est encore celle des rapports commerciaux entre la Russie et la France. Au banquet que la Russie économique offre au monde des affaires, son alliée et amie, la France, n'occupe qu'un petit coin au bout de la table, bien après l'Autriche-Hongrie. Comment les choses en sont-elles arrivées à ce point ? Faut-il accuser la négligence des Français ou admirer l'activité infatigable de l'Allemagne ? Toujours est-il que, selon la parole si judicieuse d'un économiste français, les choses n'ont qu'à continuer ainsi pendant quelques années encore pour rendre inutiles toutes les armées du continent. L'Allemagne, dont le commerce extérieur dépasse déjà 10 milliards, aura vaincu sans combat la France et la Russie.

Le développement extraordinaire du commerce allemand est à Vienne l'objet de nombreux commentaires. En le comparant à celui de l'Autriche-Hongrie, l'on est contraint de constater l'inégalité des résultats, bien que les deux États soient entrés en même temps dans les voies protectionnistes.

Une autre considération encore mérite de fixer l'attention. L'Autriche est demeurée un pays pauvre au point de vue de l'activité sociale, tandis que l'Allemagne s'est promptement enrichie. Or, cette prospérité exerce une puissante attraction sur la population allemande de l'Autriche. Tout Allemand autrichien compare involontairement avec un sentiment de tristesse sa situation matérielle avec celle de ses frères au dehors de l'Empire ; et les réflexions auxquelles il se livre constituent, dans leur ensemble, un danger réel qui rentre dans le ressort de la politique.

À tort ou à raison, les antisémites viennois affirment que le commerce austro-hongrois s'est laissé déloger des débouchés qu'il avait autrefois, surtout à l'est de l'Europe,

et ils croient devoir attribuer ce fait à la mauvaise qualité des produits. Il faut se hâter d'ajouter que l'Autriche, malheureusement pour elle, ne possède qu'un seul port de mer un peu important au point de vue commercial, celui de Trieste. Les ports de Dalmatie sont sans importance. C'est ce qui explique l'ardeur de convoitise avec laquelle la monarchie jette les yeux sur Salonique, dont la possession lui ouvrirait de nouvelles perspectives.

La colonie française à Vienne, se tient soigneusement en dehors du mouvement qui agite la société autrichienne. Avec un tact parfait et une correction irréprochable, elle respecte les devoirs que lui impose l'hospitalité d'un pays étranger. Cette colonie est d'ailleurs peu nombreuse. Parmi les personnalités les plus marquantes, il convient de citer les membres du comité de la "Société d'assistance pour les Français indigents". L'ambassadeur de France en est le président, et l'honorable Monsieur Albert Laurans le trésorier.

La partie stable de la colonie se compose de trois personnalités du monde financier, de quelques anciens entrepreneurs de chemins de fer, d'une dizaine d'employés de diverses administrations privées, de deux ou trois journalistes et d'un petit nombre de professeurs de langue. Le surplus comprend des cuisiniers, des gens de service, des jardiniers. Les femmes exercent, pour la plupart, les fonctions de gouvernantes dans les familles riches ; quelques-unes sont modistes. On n'évalue pas, d'ailleurs, à plus de 400 le nombre des Français établis soit à Vienne, soit dans toute l'étendue de l'Autriche.

IV

LE SOCIALISME

LES AGITATIONS SOCIALISTES - LE SOCIALISME D'ÉTAT - LE SALAIRE DES OUVRIERS - LE TRAVAIL DES FEMMES - LES FONCTIONNAIRES PUBLICS ET LA PETITE BOURGEOISIE - LE SOCIALISME ET LES JUIFS

En dépit de toutes les causes qui auraient pu les provoquer plus tôt, les agitations socialistes, en Autriche, ne sont pas de date bien ancienne. Elles ont été beaucoup plus longues à s'y produire que dans d'autres pays où les nouvelles doctrines ont depuis longtemps leurs apôtres et leurs théoriciens. C'est seulement sous le ministère Taaffe, un peu après l'année 1880, qu'elles y ont fait leur apparition. Il est vrai qu'elles y ont pris, dès le début, le caractère violent des revendications sociales luttant contre une oppression séculaire. Le socialisme autrichien, brisant du premier coup toutes les digues et mettant de côté toute considération susceptible de le modérer, a immédiatement dégénéré en anarchie et s'est livré à des actes d'une extrême violence. La conséquence immédiate a été ce qu'elle devait être : la proclamation de l'état de siège à

Vienne, où il a dû être maintenu pendant plusieurs années. Des punitions sévères furent infligées aux auteurs des actes criminels qui avaient effrayé la population, et les attentats anarchistes ont cessé ; mais le socialisme n'en a pas moins continué à couver sous la cendre.

Abstraction faite des tendances cosmopolites et autres que lui ont imprimées les meneurs juifs, le mouvement socialiste est le résultat naturel, inévitable, de l'état économique et social que nous avons décrit dans le précédent chapitre. Ceux qui marchent sous sa bannière s'accordent à dire que l'antisémitisme ne répond qu'à un socialisme purement théorique, tandis que le problème réel consiste à rechercher les moyens efficaces de mettre un terme aux abus des exploiteurs, quels qu'ils soient. Du reste, les meneurs ne parviennent que difficilement à rallier les éléments du parti. L'unité fait défaut. On trouve dans les rangs socialistes toutes sortes d'hommes mécontents, et même des antisémites soucieux d'élargir les bases de leur programme.

Il est malheureux, en tous cas, que les masses socialistes aient cédé à des entraînements irréfléchis en abandonnant la conduite de leurs intérêts à l'ambition des Juifs. Avec les meilleures intentions du monde, elles ne se doutent pas du mal qu'elles font à la cause de l'humanité tout en croyant la défendre. Aussi importe-t-il de ne pas confondre les agitateurs juifs avec les vrais socialistes autrichiens. Ceux-ci ne sont nullement des destructeurs aveuglés par la haine ; ce sont, pour la plupart, des hommes imprégnés de principes humanitaires. Ils ne savent peut-être pas au juste comment ils organiseraient la société nouvelle le jour où ils auraient le pouvoir. Aussi la plupart se rallient aux doctrines centralistes et autoritaires de Karl Marx. Ils confondent volontiers la liberté avec la tutelle du pouvoir central, qu'ils jugent nécessaire, et le raisonnement avec la force. L'abdication de l'individu, qu'ils feraient absorber par l'État, est le dernier mot de leurs théories.

Entrés en lutte contre la féodalité, qui existe encore comme au Moyen-Âge, et contre l'organisation capitaliste à laquelle tous les gouvernements, depuis bientôt quarante ans, ont donné libre carrière, ils cherchent à supprimer la misère et croient à l'action suprême de l'État-providence. D'autre part, il faut le dire, les hommes qui ont jusqu'ici détenu le pouvoir, très honnêtes pour la plupart dans leur vie privée, avaient eu le tort de tolérer trop souvent un système de corruption et d'immoralités qui devait forcément provoquer une réaction de la part des classes laborieuses, qui travaillent toujours et ne spéculent jamais. Il n'y a rien là qui soit spécial à l'Autriche, si ce n'est que la misère sociale y est plus intense qu'ailleurs et l'ignorance, en matière économique, plus grande, dans les masses populaires, qu'en France et en Allemagne.

Le socialisme autrichien est d'origine germanique. Aussi s'est-il manifesté d'abord à Vienne, ville allemande, et dans les provinces allemandes de l'Empire ; les ouvriers de nationalité slave n'ont emboîté le pas que beaucoup plus tard. Il était naturel qu'il en fût ainsi, car la solidarité nationale des Allemands n'a pas été étrangère aux causes qui ont occasionné la transplantation du socialisme d'Allemagne en Autriche. Il y en a deux surtout qui ont contribué à répandre ces tendances parmi les ouvriers austro-allemands, et ces deux causes se sont produites en dehors du monde des travailleurs. D'une part, la science allemande, dans le domaine du droit et de l'économie politique, à quelques exceptions près, consacre depuis vingt ans des trésors d'érudition à démontrer qu'il n'y a pas de lois économiques permanentes. Elle s'ingénie à répandre des négations et à prouver que l'ordre social repose simplement sur des catégories de phases transitoires, qui feront place à d'autres. Puis, par une singulière contradiction, après avoir mis en doute tout ce qui existe, tout ce qui est respectable, elle place au sommet de cet édifice l'État, dont elle fait un Dieu, et auquel elle accorde tous les attributs de la Providence. Or, les ouvriers autrichiens,

grâce à leur éducation première, ont accueilli d'abord avec enthousiasme ces théories allemandes qu'on avait répandues à profusion dans leurs bibliothèques populaires ; et nombre d'entre eux ont cru y voir l'instrument de la fortune publique. La seconde cause qui a favorisé le développement du socialisme parmi les Allemands d'Autriche est peut-être encore plus étrange. Quelques hommes d'État autrichiens, notamment le comte Belcredi et le docteur Steinbach, ancien ministre des Finances, sont en coquetterie réglée avec le socialisme allemand. Ils ont adopté, dans de savantes dissertations, une partie de ses doctrines. L'on a vu le docteur Steinbach, dont la réforme fiscale n'a pas répondu aux espérances des socialistes, accepter théoriquement un certain nombre des revendications proclamées par eux. En même temps on laisse professer, dans les chaires publiques, les doctrines hégéliennes, qui demeurent ainsi à la surface, en Allemagne comme en Autriche. Dans de telles conditions, il y a lieu de s'étonner que le socialisme ne fasse pas encore plus de ravages.

LE SOCIALISME D'ÉTAT

Désireux de remédier, dans la mesure du possible, au triste sort des classes ouvrières, et probablement aussi de montrer aux populations allemandes de l'Empire qu'il marchait sur les traces de l'Allemagne, le gouvernement autrichien a fait voter et a mis en vigueur, il y a une dizaine d'années, tout un ensemble de lois ouvrières. De l'avis de certains politiciens viennois, l'impulsion, à cet égard, aurait été donnée par le discours du trône qu'a prononcé, en Novembre 1881, l'empereur d'Allemagne. Dans ce discours il était dit en toutes lettres : « conformément aux intentions du souverain défunt qui a légué ses généreuses idées comme un impérissable souvenir à la nation allemande, il convient de chercher le remède aux

souffrances du peuple dans l'amélioration du sort des travailleurs. Il faut aussi que ceux qui sont rendus, par l'âge où les infirmités, incapables de travailler, aient un droit incontesté à la sollicitude et au secours de l'État. C'est une des principales tâches du gouvernement de mettre en pratique les doctrines du christianisme et de baser son action sur les moyens les plus justes et les plus conformes au bien. »

C'est à la suite de ces déclarations faites solennellement, à Berlin, du haut du trône, que le gouvernement autrichien, suivant l'exemple donné par l'Allemagne et imitant même, dans certains cas, les lois allemandes, commença par organiser l'assurance obligatoire contre la maladie et les accidents. Puis, il fixa par voie législative à onze heures par jour la durée du travail dans les manufactures, édicta le repos du dimanche, et publia des règlements relatifs à la salubrité dans les établissements industriels, au travail des enfants, au contrat de louage, etc. Pour veiller à l'exécution stricte et intégrale de ces nouvelles mesures, des fonctionnaires d'État furent spécialement nommés. Toute une catégorie d'inspecteurs reçut mission de vider à l'amiable, autant que possible, les différends entre patrons et ouvriers, et de rédiger périodiquement des rapports aux ministres pour leur permettre de se rendre compte des effets de la législation ouvrière.

Le but avoué des lois destinées à mettre en scène le socialisme d'État est de protéger les faibles contre les forts, et de mettre obstacle aux abus, toujours possibles, qui constituent la violation des droits les plus élémentaires de l'homme libre. Sous ce rapport on ne peut évidemment qu'approuver les intentions du législateur et battre des mains à son initiative. Il a démontré aux faux libéraux l'insanité de leur thèse favorite d'après laquelle les mesures de prévoyance en faveur des humbles travailleurs devraient être abandonnées à l'initiative privée. L'on pourrait, en effet, à la grande rigueur, se placer sur ce

terrain dans un pays démocratique, comme la France par exemple, où la confiance dans les intentions humanitaires des classes riches et dirigeantes serait fondée, dans une certaine mesure, sur une apparence de raison. Mais dans une contrée comme l'Autriche, où les mœurs féodales sont encore en vigueur, où les masses abruties par la misère ne comptent pas plus que des troupeaux de bêtes de somme aux yeux des maîtres habitués à en exiger l'obéissance passive, comment pourrait-on songer à voir les choses au même point de vue ? Autant on repousse l'idée socialiste lorsqu'elle veut subordonner toute l'activité sociale aux caprices de l'État, ou qu'elle veut aplanir la voie au règne d'Israël, autant on considère comme dangereux et inhumain le système qui livrerait l'ouvrier sans défense aux juifs et à leurs adhérents. Étant données les circonstances que nous avons fait connaître, l'État ne devait pas laisser grossir le flot révolutionnaire sans chercher à lui imposer des digues. Suivant l'expression si juste de Bastiat, l'État est la force commune organisée, non pour favoriser l'oppression et la spoliation, mais, au contraire, « pour garantir à chacun le sien et faire régner partout la justice et la sécurité ». Il a donc tout au moins le devoir de contrôler, dans leurs grandes lignes et dans leur ensemble, les actes de ceux qui détiennent entre leurs mains les ressorts de la prospérité publique. Quand il s'est décidé à agir en Autriche, il était grand temps. Le découragement causé par les longues souffrances, l'abrutissement qui résulte de l'esclavage chez les classes inférieures, auraient fini par amener la dégénérescence des races autrichiennes. Les ministres l'ont compris, et il faut leur rendre cette justice qu'ils n'ont pas dépassé les bornes raisonnables. L'agitation est telle qu'ils auraient pu être tentés d'aller trop loin ; mais ils se sont arrêtés en temps utile sur la pente glissante qui aurait pu les entraîner. Ils ont senti, par exemple, l'extrême difficulté d'aborder, comme l'avait désiré le comte Belcredi, la question, peut-être insoluble, du *justum pretium laboris*.

Le pouvoir central s'est heurté, d'ailleurs, à de graves mécomptes dans l'application de ses lois humanitaires. L'assurance contre la maladie, organisée sur la base de cotisations mutuelles de la part des patrons et des ouvriers, a fait beaucoup de bien et rendu d'incontestables services. Mais l'assurance contre les accidents a causé de très vives déceptions. En calquant trop fidèlement sa législation sur celle de l'Allemagne, le gouvernement autrichien a commis de graves erreurs. Chaque année, les dépenses progressent dans des proportions inquiétantes ; et les industriels se demandent où s'arrêtera la somme des sacrifices qu'on leur demande. De leur côté, les administrateurs des caisses ouvrières ont dû avouer que la déception avait été complète, les dépenses effectives dépassant notablement le chiffre des cotisations recueillies. Bref, ces établissements d'assurances obligatoires sont en mauvaise situation ; et le mal, qui dure déjà depuis plusieurs années, ne paraît pas à la veille de s'atténuer. Entre l'accroissement continuel du nombre des accidents auxquels il faut remédier et l'insuffisance notoire des cotisations, il se creuse sans cesse un gouffre difficile à combler. L'on a eu le grand tort de calculer, au début, sans base sérieuse, l'importance des primes à verser. Les tableaux statistiques avaient fait défaut. La nécessité de réformer la loi, de calculer plus exactement les primes et les indemnités, apparaît de plus en plus nettement dans chaque compte-rendu annuel.

Les lois socialistes ont, d'ailleurs, l'inconvénient de ne s'appliquer qu'aux ouvriers de fabriques, et non à ceux qui travaillent chez les petits patrons, bien moins encore aux ouvriers agricoles. L'activité des inspecteurs chargés de veiller à l'exécution de ces lois, est l'objet de sérieuses critiques, Trop souvent on a pu reconnaître que, pour des raisons d'éducation ou autres, leurs sympathies étaient moins acquises aux travailleurs qu'à ceux qui les exploitent. Dans la plupart des cas, l'utilité sociale et politique de leur rôle est détournée de son but. Pour savoir, aussi

exactement que possible, ce qu'il en est à cet égard, il n'y a qu'à citer ce passage significatif d'un discours prononcé à la tribune parlementaire par le député Kaunic : « Dans une des provinces de la monarchie – a dit l'orateur – il est arrivé à ma connaissance qu'un inspecteur, chargé de surveiller l'exécution des lois dans de grands centres industriels, a voulu imposer certaines mesures indispensables à un grand seigneur, propriétaire de fabriques. Celui-ci s'est adressé au ministre et a obtenu de telles concessions que le pauvre inspecteur, malade d'épouvante, est resté plus d'un an sans pouvoir travailler. Son successeur fut avisé d'avoir à rendre visite, en entrant en fonctions, au personnage. qui avait causé tout cet émoi ».

Quant aux autres lois ouvrières, il y a lieu d'établir une distinction importante. Celle qui règle le maximum des heures de travail (onze heures) n'est pas rigoureusement appliquée ; le texte de ses articles donne lieu à des interprétations trop variées. Celles, au contraire, qui règlent le travail des enfants, la salubrité dans les fabriques et le repos du Dimanche, ont produit beaucoup de bien. Il n'est pas permis d'employer des enfants au-dessous de quatorze ans, en raison de la loi sur l'instruction publique.

LE SALAIRE DES OUVRIERS

Les déclamations des socialistes internationaux contre le capital ont si bien troublé tous les esprits que la violence de leurs réclamations a inspiré, à un certain moment, des craintes sérieuses pour l'ordre social qu'ils s'efforçaient de bouleverser. En Autriche, toutefois, il faut convenir qu'à part quelques exagérations, la réalité est trop souvent d'accord avec le tableau que présentent les orateurs socialistes de la condition malheureuse des travailleurs. Lorsqu'on pénètre dans les centres ouvriers, l'on y voit littéralement le Shylock de Shakespeare réclamant à son

débiteur une livre de chair humaine. C'est uniquement par la faim que la généralité des ouvriers autrichiens demeure attachée à l'atelier. Pour bien comprendre la véritable portée des renseignements que nous allons placer sous les yeux de nos lecteurs, il importe, tout d'abord, de savoir que le prix des vivres (pain, viande et autres denrées alimentaires) est en général assez élevé. Dans les provinces cisleithanes, ce prix n'y est inférieur que de 10 à 12 % à celui que l'on paie en France. À Vienne, en comparaison avec Paris, la différence en moins peut être évaluée à environ 20 %. Mais ce meilleur marché, comme nous allons le voir, est tristement compensé par la minimité du salaire. Le vin ordinaire est plus cher qu'en France ; le prix le plus bas est de 48 kreuzers (un franc deux centimes) le litre. Les vêtements et les logements reviennent à peu près au même prix à Vienne qu'à Paris.

L'unité monétaire est le florin argent ou papier. Il vaut au maximum 2,10 francs et se divise en 100 kreuzers. Le franc vaut donc, au change normal, 47,5 kreuzers . La comparaison entre les prix de France et ceux d'Autriche devient donc facile. L'on se rendra un compte exact de ce que doit payer l'ouvrier autrichien pour faire face aux conditions les plus essentielles de l'existence journalière.

À l'occasion de l'application des lois sur les assurances obligatoires, l'on a dû dresser, dans toute la monarchie, le tableau des salaires payés aux travailleurs de diverses catégories. En voici les principaux chiffres, tels que nous les trouvons alignés dans le livre de Monsieur Teifen : *la Misère sociale en Autriche*. Ajoutons que le gouvernement lui-même considère un revenu annuel de 600 florins comme étant le minimum strictement nécessaire à l'existence, puisqu'au-dessous de cette somme on est exempt de tout impôt sur le revenu.

Or voici les salaires que reçoivent en moyenne les bons ouvriers :

	PAR JOUR	PAR AN
Dans 64 districts 13,9 % de l'Empire	au plus 60 kr.	au plus 180 fl.
Dans 229 districts 49,7 % de l'Empire	de 60 kr. à 1 fl.	de 180 à 300 fl.
Dans 152 districts 32,9 % de l'Empire	de 1 fl. à 1 fl. 50.	de 300 à 450 fl.
Dans 16 districts 3,5 % de l'Empire	de 1 fl. 50 à 2 fl.	de 450 à 600 fl.

C'est-à-dire que les ouvriers les plus capables ne parviennent que dans une fraction infiniment petite de l'Empire à toucher annuellement ce que l'État considère comme le minimum nécessaire à l'existence. Mais dans 293 districts (63,6 % de l'ensemble) leur salaire annuel tombe à la moitié, voire à peine au tiers de ce minimum, en calculant l'année de travail à trois cents jours. Encore faut-il qu'ils n'aient ni chômage ni maladie, et travaillent sans la moindre interruption.

Les ouvriers ordinaires, quand ils ont dépassé l'âge de la majorité, reçoivent en moyenne :

	PAR JOUR	PAR AN
Dans 192 districts 34,2 % de l'Empire	au plus 50 kr.	au plus 150 fl.
Dans 362 districts 64,4 % de l'Empire	de 50 kr. à 1 fl.	de 150 à 300 fl.
Dans 8 districts 1,4 % de l'Empire	au moins 1 fl.	plus de 300 fl.

Ainsi, dans 99 % des districts cantonaux de l'Autriche, l'ouvrier ordinaire ne gagne pas plus de 300 florins par an ; et dans un tiers du pays, son salaire annuel atteint au plus 150 florins (315 francs).

Quant aux ouvriers qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité, les salaires sont les suivants :

	PAR JOUR	PAR AN
Dans 200 districts 51,9 % de l'Empire	au plus 30 kr.	au plus 90 fl.
Dans 176 districts 29,5 % de l'Empire	de 30 à 40 kr.	de 90 à 120 fl.
Dans 87 districts 14,6 % de l'Empire	de 40 à 50 kr.	de 120 à 150 fl.
Dans 24 districts 4 % de l'Empire	au moins 50 kr.	plus de 150 fl.

Dans certains cantons, le salaire de cette catégorie de jeunes travailleurs n'est que de 10 à 12 kreuzers (de 20 à 25 centimes) par jour.

Les ouvrières sont encore beaucoup moins payées. Or, elles constituent un facteur très important, puisque dans certaines contrées il y a des industries où les femmes sont plus nombreuses que les hommes, quelques-unes même où elles sont employées de façon exclusive. Or, voici, en ce qui les concerne, la statistique officielle, puisée à la même source que la précédente. Les ouvrières qui sont majeures reçoivent :

	PAR JOUR	PAR AN
Dans 116 districts 21,6 % de l'Empire	au plus 30 kr.	au plus 90 fl.
Dans 420 districts 78,4 % de l'Empire	de 30 à 50 kr.	de 90 à 150 fl.

Et celles qui sont encore mineures, savoir :

	PAR JOUR	PAR AN
Dans 173 districts 30,9 % de l'Empire	au plus 20 kr.	au plus 60 fl.
Dans 387 districts 69,1 % de l'Empire	de 20 à 30 kr.	de 60 à 90 fl.

En résumé, comme on le voit, la moyenne des salaires est tout à fait inférieure au chiffre des besoins, même réduits à la plus extrême limite. C'est là, on en conviendra, le signe d'une civilisation très peu avancée. Les travailleurs autrichiens seraient littéralement réduits à mourir de faim le jour où ils ne voudraient plus que leurs femmes et leurs enfants contribuent, par leur travail, à augmenter les recettes de la maison. Quant à atteindre par eux seuls le minimum strictement nécessaire à l'existence, c'est là pour eux un idéal à peu près irréalisable. Sous ce rapport, la comparaison entre les diverses provinces est des plus instructives.

En Bohème, en Moravie, en Silésie et en Galicie, les salaires des ouvriers sont, dans toute la force du terme, des salaires de famine. Dans 147 districts cantonaux de Bohème, le salaire des meilleurs ouvriers atteint à peu près la moitié du nécessaire ; dans 30 d'entre eux, il ne dépasse pas 60 kreuzers par jour ; et dans quelques-uns même il tombe à 30 kreuzers et au-dessous. Quant à toucher plus de un florin cinquante, personne ne doit l'espérer. Il n'y a que 26 cantons où les ouvriers tout à fait capables arrivent à ce prix. Parmi les ouvriers ordinaires, aucun ne touche plus d'un florin par jour, et ce maximum n'est atteint que dans 204 cantons. Le minimum du paiement journalier est de 20 kreuzers. Les conditions. sont les mêmes en Moravie.

En Silésie elles sont plus mauvaises encore. Ce sont les meilleurs ouvriers, les plus capables qui touchent seuls un florin par jour au plus. Les ouvriers ordinaires ne reçoivent que 65 kreuzers. En Galicie, la moyenne s'abaisse de nouveau. Un excellent travailleur touche ordinairement 90 kreuzers par jour, rarement un florin. Un ouvrier ordinaire ne touche que 50 kreuzers et parfois même 30. Les enfants gagnent, dans certaines parties de cette province, 10 ou 12 kreuzers ; à Sanok, ils n'en gagnent que 5 (11 centimes).

C'est encore dans les pays alpins que le minimum des salaires est le plus élevé. Mais il n'y dépasse cependant pas 300 florins par an ; et ce n'est qu'à un petit nombre, d'ouvriers que l'on donne ce salaire.

L'exactitude des chiffres ci-dessus, relevés dans les statistiques officielles et vérifiés par les autorités compétentes, a été parfois contestée. Elle l'a été notamment par la Chambre syndicale du commerce de Reichenberg, l'un des centres industriels les plus importants de l'Autriche, pour ce qui concerne les étoffes, les draps et les tissus. Mais, en acceptant comme rigoureusement exactes les rectifications émanant de cette source, on arrive néanmoins à ce résultat final que, d'après les chiffres des salaires les plus élevés, 94 ouvriers sur 100, avec un travail ininterrompu, ne peuvent pas arriver annuellement à 500 florins (1050 francs). La moyenne des salaires hebdomadaires, dans le canton de la Chambre syndicale de Reichenberg, est, d'après les chiffres fournis par la Chambre elle-même, de 4,96 florins par semaine, soit 82 kreuzers 1/2 par jour de travail. En calculant sur toute l'année, y compris les dimanches et fêtes, la moyenne est de 70 à 71 kreuzers (environ un franc cinquante par jour).

Les ouvriers des mines ne sont pas plus heureux. D'après le rapport du docteur Verkauf, qui a été à même d'étudier les choses sur place, les mineurs ne touchaient avant le conflit qui s'est produit pour la fixation des salaires, que un florin vingt par jour ; les monteurs et les porteurs de charbon, de 90 kreuzers à un florin ; les femmes, de 50 à 60 kreuzers. La moyenne annuelle variant de 150 à 360 florins. Leurs efforts pour être augmentés n'ont pas abouti. Le conflit s'est terminé, au contraire, par une diminution des salaires. Les mineurs proprement dits ne touchent, en grande majorité, que 90 kreuzers pour une descente, les monteurs et porteurs, au plus 80 kreuzers ; et les journaliers, 70. Quant aux femmes, leur salaire ne dépasse pas 45 ou 50 kreuzers. Encore les patrons trouvent-ils moyen de réduire sous divers

prétextes ces maigres appointements, soit par des amendes exagérées, soit par des retenues faites pour diverses causes. De 4 à 5 kreuzers, par exemple, pour la caisse du compagnonnage, 8 à 10 kreuzers pour l'huile et la poudre. L'huile, surtout, est le prétexte d'une exploitation incroyable, attendu que les administrations minières vendent l'huile aux ouvriers plus cher que ne le ferait un marchand. Les mineurs doivent payer un kilogramme d'huile 43 kreuzers à leur administration, tandis qu'ils pourraient se la procurer pour 34 kreuzers chez le marchand. Ce sont là de petites exploitations vraiment incroyables et qui se pratiquent dans toutes les mines.

Si l'on croyait toutefois que ce sont les entreprises privées qui abusent le plus des travailleurs, on se tromperait étrangement. La fiscalité du Trésor public est encore bien plus impitoyable. L'État est le plus grand entrepreneur de l'Autriche. Il a des forêts, des arsenaux, des manufactures, des fabriques de toutes sortes. Il exploite les postes et télégraphes, administre dix mille kilomètres de chemins de fer. Il possède le monopole des tabacs. Or, à tous les points de vue, il est certainement l'entrepreneur le plus dur et le plus inhumain qui se puisse concevoir. Le député Kaunic a présenté au Parlement une pétition de laquelle il résulte que nulle part la condition des ouvriers n'est aussi déplorable que dans les mines d'argent et de plomb de Pribram. En dépit de la modicité des salaires fixés par le tarif, l'administration de ces mines de l'État paie aux ouvriers, à l'aide de procédés des plus blâmables, environ 20 % de moins que le prix des tarifs. Le salaire moyen, pour une couche qui nécessite huit heures de travail, est de 68 kreuzers. Pour dix heures de travail, il ne dépasse pas 81 kreuzers. Un chef machiniste reçoit un florin et 8 kreuzers. Quiconque a visité Pribram et vu les mineurs à l'œuvre, conserve longtemps l'impression pénible que lui causent ces visages pâlis par la fatigue et la misère. Les gens les plus réfléchis, les plus éloignés de

toute idée socialiste, ne peuvent s'empêcher de le dire bien haut.

Aux travailleurs des manufactures de tabacs, l'État paie encore des prix plus dérisoires. Ce sont vraiment, comme nous venons de le dire plus haut, des salaires de famine. En 1891, l'on comptait 3 310 ouvriers mâles, et 29 290 femmes dans les vingt-huit manufactures autrichiennes de tabacs. La fabrication des cigares en occupait à elle seule 20 445. Or, le salaire était de 40 kreuzers à un florin vingt par jour pour les hommes, de 35 kreuzers à un florin vingt-quatre par jour pour les femmes, et de 20 à 50 kreuzers pour les débutants.

Dans l'industrie privée, des irrégularités se produisent à chaque instant pour ce qui concerne le paiement des salaires, et forment l'objet de nombreuses plaintes. Sous les prétextes les plus divers on rogne les gages déjà si minimes des ouvriers. Tantôt on leur retient la première semaine à titre de cautionnement, tantôt on diminue le salaire quotidien sans avertissement préalable ; ou l'on retient l'argent des travailleurs pour payer des créanciers. Il arrive fréquemment aussi que des entrepreneurs fournissent à leurs ouvriers des vêtements, des restes d'étoffe ou autres objets de première nécessité, à des prix exagérés, et se paient eux-mêmes sur les salaires. S'il advient qu'un ouvrier manque au travail, les autres ne reçoivent pas la totalité de ce qui leur a été promis. On leur fait subir une retenue, sous prétexte de compenser la portion de bénéfices que fait perdre à l'entreprise l'ouvrier absent. Tout cela semble incroyable au premier abord. Mais l'inspecteur principal de l'industrie constate lui-même que les jours où les ouvriers assistent aux funérailles d'un de leurs chefs ou de leurs camarades, on leur retire le salaire pour le temps qu'ils ont passé à l'enterrement.

Or, d'après ce même inspecteur, un ouvrier célibataire a besoin, pour vivre, d'une somme variant entre 300 et 520 florins. Une famille de travailleurs, composée de huit

personnes, ne peut pas vivre à moins d'un revenu allant de 624 à 870 florins. Qu'on le compare aux chiffres des salaires que nous venons d'indiquer. L'on aura une idée de l'effroyable misère qu'augmente encore le sentiment d'incertitude qui plane constamment sur l'avenir.

Dans la capitale de l'Autriche, à Vienne, les ouvriers sont un peu mieux payés. Mais comme, en revanche, le prix des choses nécessaires à la vie est aussi plus élevé, leur situation se trouve finalement être la même. Les ouvriers auxiliaires de la petite industrie, à Vienne, sont à peu près, sous le rapport matériel, les égaux des travailleurs de la grande industrie en province. Dans le rapport quinquennal adressé à la Chambre de commerce de Vienne par ceux de ses membres qu'elle a chargés de cette mission, se trouve un tableau détaillé des salaires de 97 000 ouvriers viennois. Sur la totalité, 71 243 gagnaient par semaine de 6 à 15 florins, soit 1 à 2,5 florins par journée de travail, ou par an, 300 à 750 florins.

En les classant par catégories, on arrive aux résultats suivants :

– Les bons ouvriers (29 200) touchaient par semaine, de 9 à 15 florins ou de 450 à 750 par an.

– Les moyens (28 699), par semaine, de 7 à 12 florins ou de 350 à 600 par an.

– Les mauvais (43 341), par semaine, de 6 à 9 florins ou de 300 à 450 par an.

Or il faut tenir compte de la morte saison, où l'activité industrielle est notablement diminuée, sinon réduite à néant. On peut calculer que dans 10 des 64 corporations viennoises, 11 029 ouvriers sont sans ouvrage pendant deux ou trois mois ; et que dans 48 d'entre elles, 86 457 ouvriers sont trois mois sans travail. Qu'arrive-t-il alors ? De deux choses l'une : ou les patrons congédient ceux qu'ils ne peuvent plus occuper ; ou l'on réduit le temps du travail journalier. Parfois on combine ensemble les deux

procédés. Prenons une moyenne, et fixons la morte saison à douze semaines (soixante-douze jours de travail). Nous trouvons qu'alors les bons ouvriers gagnent de 342 à 570 florins par an, ceux de la seconde catégorie de 270 à 456, et les mauvais de 190 à 340.

LE TRAVAIL DES FEMMES

D'après les statistiques que nous venons de passer en revue, il appert que le travail des femmes est extrêmement peu rétribué dans les provinces autrichiennes. Un rapport officiel, relatif à l'une des contrées les plus industrielles de l'Autriche, constate que le taux des salaires, en ce qui concerne les femmes, varie de 33 à 83 kreuzers par jour, c'est-à-dire entre 2 et 5 florins par semaine, ou entre 104 et 260 florins par an. Appliquons à un ménage ouvrier le taux moyen des salaires sus-indiqués ; l'on trouve qu'à eux deux, le mari et la femme peuvent arriver à gagner ensemble 450 florins (945 francs) par an. Personne n'ose soutenir qu'un tel revenu puisse suffire à l'entretien d'une famille. L'on doit convenir au contraire que tout semble se réunir pour rendre la vie de famille à peu près impossible, dans les classes ouvrières.

Il a été fait à Vienne une enquête approfondie, en vue de connaître exactement les conditions dans lesquelles s'effectue, dans la capitale de l'Autriche, le travail des femmes. La Commission d'enquête, réunie dans ce but, s'est entourée de tous les renseignements désirables. Elle s'est efforcée de rechercher consciencieusement tous les éléments susceptibles de l'éclairer. Elle a tenu en un mot à jeter une pleine lumière sur les conditions de l'existence morale et matérielle des ouvrières. Cette enquête n'avait d'ailleurs aucun caractère officiel. Elle émanait exclusivement de l'initiative privée, et avait été organisée par quelques personnalités imbues d'idées humanitaires.

Pour être en mesure d'être exactement renseignés sur ce qu'ils désiraient savoir, les membres de la Commission ont fait comparaître devant eux deux ouvrières intelligentes, choisies dans chaque branche où s'exerce à Vienne l'activité industrielle. Ils leur ont posé, ainsi qu'aux patrons ou chefs d'industrie, des questions aussi multiples qu'habilement combinées, de façon à être complètement éclairés sur l'ensemble de ce problème délicat. Les données qu'ils ont ainsi recueillies ont reçu dans la presse quotidienne la plus large publicité. Notons d'ailleurs que les organisateurs de cette enquête n'étaient nullement imbus de tendances socialistes. C'étaient, nous venons de le dire, des hommes généreux, qui poursuivaient honnêtement un but civilisateur et humanitaire.

Pour chaque branche d'industrie, la Commission a cru devoir interroger avant tout un ouvrier du sexe masculin, pour connaître tout ce qui concerne la technique de cette industrie spéciale. La plupart du temps, en effet, il arrive que les femmes ne soient pas en état de donner une idée suffisamment nette de l'ensemble, n'ayant à accomplir qu'un travail partiel et de détail. La déposition de ces ouvrières a donc toujours été complétée par celle des travailleurs qui étaient appelés à renseigner la Commission relativement à leurs occupations journalières et aux conditions de leur existence. Ce sont les conclusions tirées de leurs dires par les membres de la Commission qui ont servi de base aux questions adressées plus tard aux patrons et entrepreneurs. Une tentative avait même été projetée pour mettre en présence, dans un entretien contradictoire, les patrons et leurs ouvrières. Mais on y a renoncé ; et, en effet, par suite des relations de dépendance existant forcément entre les ouvrières et leur chef, une telle épreuve eût été le plus souvent peu concluante.

Les dépositions des ouvrières ont présenté, en général, un grand caractère de sincérité. Elles ont paru dignes de foi, et ont été d'ailleurs, à de très rares exceptions près, confirmées par les patrons eux-mêmes. On peut donc s'en

rapporter absolument aux données qu'elles ont permis de recueillir.

Les points les plus importants parmi tous ceux qu'a abordés l'enquête ont été ceux qui ont trait aux chômages forcés à certaines dates et à certaines époques. Nul, à moins d'être initié à ces détails, ne peut se faire une juste idée de la façon irrégulière dont fonctionne le travail, avec des temps de repos tout à fait involontaire. Il y a notamment des industries très importantes où les travaux ne battent leur plein que pendant trois ou quatre mois de l'année. Dans d'autres parties, il y a, pendant de longs mois, plusieurs jours par semaine où l'on ne travaille pas. Or, à ces interruptions forcées de travail correspondent naturellement des pertes considérables de salaires. Cet état de choses crée entre patrons et ouvrières des relations spéciales qui jouent un grand rôle en Autriche, et qui cependant, par une étrange singularité, ne sont pas inscrites dans la loi. Il existe par exemple des contrats de travail qui conservent leur force alors même que le travail est suspendu et fait momentanément place au chômage. De la déposition d'un patron, il résulte que les ouvrières (de même au surplus que les travailleurs du sexe masculin) continuent à être tenues de prévenir le patron quinze jours à l'avance si elles veulent le quitter, alors même que pendant ce délai de quinzaine il ne leur donne ni travail ni salaire. Dans nombre de fabriques viennoises les jeunes filles doivent attendre de longs jours, sans toucher la moindre indemnité jusqu'à ce qu'il y ait du travail à leur donner.

Ce n'est donc pas d'après le taux du salaire, quotidien ou hebdomadaire, que l'on peut juger, de la situation réelle des ouvrières. Pour s'en faire une idée tout à fait juste, il faut calculer ce qu'elles gagnent annuellement. C'est le montant qui doit être mis en ligne de compte.

Quant à la durée de la journée de travail, la loi autrichienne l'a fixée à onze heures dans les fabriques. Mais les

dispositions légales ne sont nullement exécutées à cet égard ; on a recours à diverses manœuvres pour les tourner. Au lieu de travailler, par exemple, dans l'atelier qui doit être fermé à midi, à l'heure du repas, on travaille dans le corridor. C'est d'une simplicité enfantine ; et d'autres moyens du même genre sont également mis en œuvre pour éluder la loi.

En ce qui concerne le salaire, on peut tenir pour certain que la moyenne ordinaire ne dépasse pas 4 ou 5 florins (8 francs cinquante ou 10 francs cinquante) par semaine, au maximum ; 5 à 6 florins (10 francs cinquante à 12 francs cinquante) pour certaines branches absolument privilégiées. Encore ce salaire n'est-il payé, bien entendu, qu'autant qu'il a du travail à donner aux ouvrières. C'est trop peu, nous ne saurions trop le répéter, pour qu'elles puissent vivre à Vienne, où le prix des denrées alimentaires et celui des logements sont proportionnellement beaucoup trop élevés. Le plus souvent, d'ailleurs, on paie le travail à la pièce, au fur et à mesure de la livraison des objets fabriqués. Il serait facile de suivre en quelque sorte pas à pas cette manière de procéder. Elle a pour but et pour résultat inévitable de mettre à la charge de l'ouvrière la perte de temps occasionnée par la nécessité d'aller chercher le travail et de le reporter, sans parler de celle qui résulte de la mauvaise qualité des matières premières.

Les ouvrières qui travaillent chez elles et sont payées à la pièce reçoivent aussi moins qu'elles ne recevraient pour le même travail si elles l'exécutaient à la fabrique, quoiqu'elles aient beaucoup plus de dépenses à supporter. Mais il semble convenu que le travail fait à la maison a davantage le caractère d'un travail accessoire, fait à loisir et en quelque sorte à temps perdu.

Au surplus, la tendance à remplacer le travail des hommes, considéré comme trop onéreux, par le travail des femmes, devient en Autriche de plus en plus répandue. Bien des choses qui, il y a quinze ou vingt ans, étaient

faites par des hommes, le sont aujourd'hui par des femmes soit comme conséquence de l'emploi des machines qui en rendent la confection plus facile, soit plus souvent encore sans qu'il n'existe aucun motif technique de ce genre. C'est surtout dans l'emploi de caissières, teneuses de livres, sténographes et autres du même genre que les femmes non mariées prennent peu à peu la place des hommes. La transformation à cet égard se fait, à Vienne et même dans les villes de province, avec une rapidité surprenante. Bien des motifs, d'ailleurs, se réunissent pour la favoriser et la rendre générale. Ce n'est pas seulement le prix moins élevé des salaires qui joue le rôle déterminant à cet égard. L'on tient compte aussi de la docilité plus grande des ouvrières, du peu d'attention qu'elles accordent, en général, à l'organisation des forces impulsives, et de bien d'autres causes encore. Que peuvent, au surplus, les entrepreneurs chrétiens et les chefs d'industrie ou commerçants, considérés isolément, individuellement ? Trop peu nombreux, pour s'opposer à ce mouvement. Ils y assistent sans pouvoir y mettre obstacle, sous peine d'être vaincus par leurs concurrents juifs, qui parviendraient aisément à travailler à meilleur compte et à vendre, par conséquent, dans des conditions plus avantageuses, en diminuant le prix de la main-d'œuvre à l'aide du travail des femmes.

Relativement à l'apprentissage, l'enquête n'a que trop confirmé les plaintes souvent formulées à cet égard. Rarement, en effet, l'on se fait un devoir d'apprendre complètement aux apprenties le métier qu'elles doivent savoir. Par suite de l'extrême division du travail, même dans la petite industrie, les jeunes filles, mises en apprentissage, n'apprennent le plus souvent qu'une partie de ce qu'elles auraient intérêt à savoir, en supposant même qu'on ne les emploie pas uniquement à faire des courses, à porter des paquets et à ranger la maison. Il en résulte que le temps d'apprentissage (de deux à quatre ans en moyenne) se

passe tout entier sans que les apprenties soient en mesure de fabriquer seules un article quelconque.

Les conditions d'existence des ouvrières ont donné lieu, dans l'enquête, à de très sérieuses réflexions. Il a été révélé, entre autres choses, que, dans certaines fabriques, elles sont contraintes, sous peine d'assez fortes amendes, de garder le silence le plus rigoureux. Chaque mot prononcé leur attire une amende. Dans, d'autres endroits, elles sont punies si elles mangent un morceau de pain pendant les cinq heures d'après-midi que dure leur travail, sans la moindre interruption. À midi, elles ont généralement une heure pour leur repas. Mais bien peu d'entre elles peuvent en profiter pour aller chez elles. Chez les petits fabricants, cette pause de midi se passe, d'habitude, dans le local consacré au travail. Dans beaucoup de grandes fabriques, elles doivent sortir de l'atelier pendant ce temps ; et comme il n'y a pas de local spécialement préparé pour les abriter, elles sont obligées, quelque temps qu'il fasse, de rester dans les cours ou même dans la rue. En définitive, il arrive que la clôture de la fabrique pendant une heure, qui a été ordonnée pour leur permettre de prendre de la nourriture et de se reposer, devient pour elles un véritable supplice dans la plupart des maisons où elles travaillent. Ce repas de midi consiste d'ordinaire en un peu de soupe et de légumes (sans viande) ou en un bol de café au lait. Elles l'apportent le matin en venant ou l'envoient chercher dans le voisinage. Avant de venir au travail, le matin, elles prennent du café. Le souper du soir (quand elles soupent) se compose de pain, de beurre (margarine) ou de saucisses. Mais beaucoup de ces malheureuses n'ont pas le moyen de vivre de la sorte. Avec les 60 ou 70 kreuzers qu'elles gagnent par jour, quand elles ont du travail, elles ne prennent, pour toute nourriture que du café au lait et du pain blanc.

Les plus fortunées, celles qui sont mariées et dont le mari apporte son salaire à la maison, mangent le soir et à midi un peu de viande. Sinon, c'est l'éternel recommence-

ment du café au lait, du pain beurré ou des saucisses. Pour les ouvrières mariées, le dimanche n'apporte pas, d'ailleurs, le repos désiré. Au lieu de se reposer, elles doivent coudre, laver, repriser les effets, veiller un peu à leur ménage.

Au point de vue de la moralité, en ce qui concerne les relations entre patrons et ouvrières, l'enquête a révélé des façons d'être absolument déplorables. On a découvert certains industriels qui groupent dans leurs ateliers de jeunes apprenties, ayant en moyenne de quatorze à seize ans, aussi nombreuses que les fameuses amazones de l'ancien roi du Dahomey. Quand l'apprentissage était fini, ils ne remettaient le livret d'ouvrières qu'à celles qui leur avaient livré ce qu'une femme devrait garder pour son futur mari. À la suite des honteuses révélations de l'enquête à cet égard, la partie saine de l'opinion publique a réclamé à grands cris l'intervention immédiate du législateur. Puis le silence s'est fait et les choses continuent comme par le passé.

LES FONCTIONNAIRES PUBLICS ET LA PETITE BOURGEOISIE

On a souvent parlé, en France, de la misère en habit noir, mille fois plus douloureuse encore que celle qui se dissimule sous la blouse ou le bourgeron. C'est en Autriche, bien plus encore, que l'on a sous les yeux de navrants spectacles sous ce rapport. L'État ne paie pas mieux ses fonctionnaires que les ouvriers de ses manufactures. Et cependant il sait que les gens instruits, quand ils arrivent à un certain degré de pauvreté, sont plus dangereux pour la société que les prolétaires sans instruction. La grande majorité des jeunes gens qui fréquentent les écoles travaille pour arriver à gagner un morceau de pain et n'y parvient ensuite qu'à grand peine. Partout il y a abondance de candidats pour faire un travail intellectuel ou manuel,

peu lui importe ; l'État en profite pour diminuer la rémunération de ce travail.

Les renseignements officiels que nous fournit une statistique dressée à propos de la réforme de l'impôt personnel, nous édifient suffisamment sur sa générosité. Bien que les employés, très nombreux, qui ne gagnent pas plus de 600 florins par an ne soient pas compris dans le tableau dressé à cette occasion, nous apprenons cependant que plus d'un quart des fonctionnaires de l'État (26,08 %) ne touche pas annuellement 700 florins. Un peu plus de la moitié (55 %), déjà arrivés à ce qu'on appelle des postes d'avancement, reçoivent environ 1 000 florins (2 100 fr.) par an ; et pour le surplus (près de 6 %) les appointements atteignent 9 000 florins (4 200 fr.). Et dès le début cependant, lorsqu'on n'est admis qu'à titre d'auxiliaire et qu'on ne touche qu'une somme infime, il faut accomplir le travail exigé plus tard des employés déjà formés.

L'administration des chemins de fer de l'État n'est pas beaucoup plus généreuse. Sur 5 242 employés, il y en a 3 000 au moins qui ne touchent que 800 florins par an, tout en ayant une responsabilité énorme, un travail écrasant.

Les employés, dans les entreprises privées, les banques, les grandes maisons de commerce, ne sont pas, au surplus, mieux traités. Leur traitement est en général mesuré d'après le calcul rigoureux de ce qui est strictement nécessaire pour ne pas mourir de faim. Or, si l'on tient compte des obligations auxquelles ils sont assujettis, de la tenue propre et convenable que l'on exige d'eux, du logement qu'ils doivent payer, l'on doit reconnaître qu'ils sont beaucoup plus malheureux que les ouvriers, toujours au travail, et n'étant pas assujettis à avoir des vêtements présentables. La grande mortalité des enfants dans les sphères dont nous parlons le démontre suffisamment. Les parents ne peuvent pas les élever.

Tout ce qui concerne la petite bourgeoisie autrichienne se rattache, d'ailleurs, au même ordre d'idées. Toute une

série de motifs trop connus rend l'existence des petits industriels très précaire et fait que leurs ouvriers en pâtissent forcément. Le nombre toujours croissant des faillites fournit de tristes indices à cet égard. La perception des impôts nous édifie également de la façon la plus triste. En 1881, il a fallu procéder à 14 017 saisies judiciaires pour recouvrer une somme de 493 796 florins d'impôts ; et depuis, le chiffre de ces recouvrements forcés à encore augmenté. Le nombre des contribuables contre lesquels il a fallu procéder judiciairement est monté à 30 698 (augmentation de 119 %) et le total des impôts ainsi recouvrés, à 1 094 838 florins (augmentation de 122 %). Parmi les 118 704 contribuables qui étaient en retard pour leurs impôts, il y en avait, en 1890, plus de la moitié (67 013) qui n'avaient pas pu payer à temps l'impôt de la patente.

Il est hors de doute que la ruine de la petite bourgeoisie autrichienne est le résultat de l'accaparement du commerce et de l'industrie par les Juifs, dont les procédés rendent impossible toute concurrence loyale de la part des plus faibles. C'est ce qui explique les rapides progrès de l'antisémitisme en Autriche. Il a marché beaucoup plus vite que le socialisme.

LE SOCIALISME ET LES JUIFS

Le socialisme autrichien avait à lutter, au début, contre la résistance et l'opposition déclarées de la presse tout entière, qui était alors exclusivement entre les mains des publicistes juifs. Aux moindres apparences de troubles dans la rue, les Israélites se levèrent comme un seul homme et réclamèrent l'intervention de la force armée pour mitrailler les mécontents. L'antisémitisme vint se greffer sur les agitations socialistes. Alors les Juifs se rendirent un compte exact de la situation des esprits. Les socialistes furent traités par eux avec indulgence ; et quelques-uns de leurs coreligionnaires vinrent même se

ranger du côté des nouvelles doctrines. Malgré ces efforts, et aussi malgré l'énergique répression de la part des pouvoirs publics, l'antisémitisme continua à gagner du terrain. Le gouvernement dut céder devant la pression toute puissante du courant populaire auquel rien n'a pu résister.

C'est alors, après l'élection du docteur Lueger comme maire de Vienne, que le socialisme devint en faveur parmi les Juifs effrayés. Tous, dans la sphère qu'ils occupent, financiers ou docteurs, publicistes ou entrepreneurs, crurent qu'ils trouveraient là le moyen d'égarer, en semant la division dans ses rangs, le peuple affamé. L'on vit apparaître au premier rang des meneurs socialistes des Juifs dont les talents, comme écrivains ou orateurs, donnaient aux théories du parti une force nouvelle. Le coup a réussi dans une certaine mesure.

Aujourd'hui, les agents secondaires des meneurs socialistes autrichiens sont pour la plupart passés à la solde des Juifs, dont ils sont devenus les mercenaires. Ce que les Juifs n'osent pas faire ou dire eux-mêmes, ils le font dire et faire par leurs alliés, leurs feudataires ; ils n'hésitent pas à révolutionner de plus en plus le pays qui cherche à échapper à leur domination. La démocratie sociale n'est plus aujourd'hui, en ce qui concerne son personnel dirigeant, qu'une troupe d'entrepreneurs juifs, de spéculateurs qui, par des promesses insensées, des mensonges et des actes de mauvaise foi, parviennent à aveugler une partie du peuple. La masse abusée n'est plus en état de discerner ce qu'il y a d'odieux dans cette attitude indigne d'hommes libres. Elle travaille, sans s'en douter, pour le triomphe des oppresseurs.

Malgré leurs allures en apparence conciliantes, et tendant à tout niveler, les socialistes juifs ont au fond des idées fécondes en dissentiments de toute sorte, et faussent de la façon la plus complète les vues et les aspirations de toutes les autres classes de la société. Aussi, un cri de stupéfaction est sorti de la poitrine de tous ses sincères

adeptes en voyant le socialisme ainsi jeté en pâture à la juiverie cosmopolite.

Le devoir, pour tout homme de cœur, consiste à montrer au peuple les réalités, telles qu'elles sont, sans chercher à les dissimuler ni à les embellir. Lui parler de systèmes réformateurs que l'on sait pertinemment être impossibles, lui dire que les Juifs sont des philanthropes désireux d'assurer le bonheur des autres, exagérer ses droits sans l'entretenir en même temps de ses obligations inéluctables, lui cacher en un mot que dans l'exercice bien compris de la liberté, chaque citoyen est lui-même l'arbitre de sa destinée et que l'État ne lui doit pas autre chose que la sécurité et la justice, c'est tout simplement le tromper de la façon la plus odieuse.

En Autriche, nous ne l'avons pas dissimulé, la situation est toute spéciale. Le socialisme y est le résultat d'un grand nombre de causes tenant à l'état économique du pays. Cependant il n'y a un développement si intense, et surtout si rapide, que parce qu'il a plu à la juiverie, dans un but essentiellement égoïste, de pousser la population aux agitations révolutionnaires, par tous les moyens en son pouvoir. La situation actuelle dans la monarchie des Habsbourg, en cette matière, ressemble en vérité à une sanglante ironie. Ce sont les Juifs qui ont construit, pierre par pierre, une bonne partie de l'édifice social ; et ce sont eux qui se mettent aujourd'hui à démolir ce qu'ils ont édifié. La seule existence d'une pareille contradiction, d'un pareil démenti donné à un passé encore tout récent, constitue à elle seule la subversion du mouvement socialiste. Aussi périlleuse en politique que monstrueuse en morale, l'intervention judaïque ne peut que devenir une cause de divisions continuelles et retarder toute amélioration sérieuse. Aussi, de l'avis de bien des personnes réfléchies, les Juifs jouent là un jeu des plus dangereux, pour eux-mêmes aussi bien que pour la société tout entière.

Les colonnes de chiffres que nous avons fait passer sous les yeux de nos lecteurs, relativement aux salaires des ouvriers autrichiens et à leurs conditions d'existence, démontrent suffisamment à quel degré de misère est arrivée la population ouvrière salariée par les fabricants juifs. Les socialistes français ne pourraient-ils pas, eux aussi, en faire leur profit ? Peut-être ne lisent-ils pas avec assez d'attention les statistiques étrangères. Ce sont, cependant, les chiffres qui servent de matériaux pour la solution des problèmes complexes que soulèvent, dans notre siècle, les rapports sociaux.

Les données que nous avons empruntées aux travaux de Monsieur Teifen indiquent, au surplus, que les conditions du travail en Autriche sont semblables, sur beaucoup de points, à celles d'autres pays industriels. Avec un peu de bonne volonté, on pourrait y découvrir les causes principales de la décroissance du commerce extérieur de la France. La concurrence est telle, dans cette lutte acharnée, que la victoire demeure fatalement à ceux qui peuvent fournir au meilleur marché les meilleurs produits. Or, dès maintenant, le prix trop élevé de la main-d'œuvre empêche l'industrie française de remplir ces conditions et de prendre part utilement à l'activité qui se reporte sur l'ensemble des contrées accessibles à la civilisation.

Les progrès intellectuels satisferont-ils peu à peu en Autriche les revendications populaires ? Ce qu'il faudrait pour cela, c'est la modification de l'esprit public qui règne dans ce pays. Les lois sont impuissantes pour modifier, à elles seules, l'état social, si les mœurs ne s'y prêtent pas. Le vrai remède, et peut-être le seul, comme on l'a dit souvent, c'est la conscience que doit avoir de la dignité humaine tout être civilisé, tant pour lui-même que pour les autres. Les luttes nationales en Autriche, l'égoïsme des Juifs, les passions féodales et d'autres influences d'ordre divers en retardent malheureusement la compréhension.

V

L'AUTRICHE JUIVE

APERÇU GÉNÉRAL - LA CONQUÊTE DE L'AUTRICHE PAR LES JUIFS - EXPLOITEURS ET EXPLOITÉS - LES SÉDUCTIONS - LE MOUVEMENT ANTISÉMITE - LES PLAIDOYERS POUR LES JUIFS - LES JUIFS SERONT-ILS LES MAÎTRES DE L'EUROPE ?

Les Juifs n'étaient rien en Autriche avant 1848. Actuellement ils jouent dans l'empire des Habsbourg un rôle dominant. L'on peut dire, sans exagération aucune, qu'ils en ont fait la conquête. Ce sont les seuls auxquels ait profité la révolution qui a fait couler tant de sang dans les rues de Vienne ; il semble que ce soit pour eux seuls qu'ont été sacrifiées de nobles victimes et qu'ont été proclamés les droits de l'homme.

Avec cette patience et cette merveilleuse habileté qui semblent être l'apanage exclusif de leur race, ils ont organisé l'exploitation de l'Autriche, et ont réussi à mettre complètement la main sur la population chrétienne, dont

l'insouciance native a singulièrement facilité leur tâche. Cet envahissement absolu d'un empire en cinquante ans est sans contredit l'un des faits les plus caractéristiques de l'Histoire contemporaine. Dans cette société aristocratique et féodale dont nous avons retracé le tableau, les Juifs se sont infiltrés avec la plus étonnante facilité ; l'Autriche est aujourd'hui, incontestablement, le pays où leur domination se fait le plus vivement sentir dans toutes les branches de l'activité économique, sociale et politique.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que cet envahissement de l'Empire, cette mainmise sur la population chrétienne, ait pu s'accomplir sans soulever de véhémentes protestations. Dès le mois de Mars 1848, un chroniqueur du temps s'écriait que « la capitale de l'Autriche s'était roulée dans la boue en se laissant gouverner par une douzaine de polissons juifs auxquels obéissait la fameuse légion académique ». Mais des phrases, même éloquentes, ne constituent pas, pour une race aussi entreprenante, un obstacle suffisant. Trouvant à Vienne et dans les provinces autrichiennes une terre bien préparée, ils l'ont cultivée à leur profit. La révolution, nous venons de le dire, n'a profité qu'à eux seuls. Il a semblé vraiment que les Viennois, en construisant des barricades et en bravant la mitraille des soldats impériaux, n'avaient en vue que de détruire les digues élevées par la prévoyance du passé contre les flots envahissants de la peste sémitique. Ouvriers et étudiants massés ensemble pour la lutte ont tout simplement édifié le pont sur lequel Israël est passé, marchant la tête haute à la domination de l'Empire. Pour les remercier de lui avoir donné la liberté, le peuple juif les a conduits au servage.

L'idéal que l'Autriche avait proclamé si haut durant les tristes journées de la guerre civile s'est englouti dans un amas de ruines et de misères. Nous ne sommes pas au bout, d'ailleurs. Le régime du faux libéralisme, après avoir si longtemps dominé sous l'égide des lois dites constitutionnelles, vient de faire une faillite complète. Succombant

sous le poids des fautes accumulées, des hontes et des infamies de toute nature, il est sur le point de céder la place à la dictature, au rétablissement du pouvoir personnel. On dirait vraiment que l'*Autriche juive* dépose son bilan, que l'indignation des masses ébranle l'édifice élevé par le mensonge, exactement un demi-siècle après la révolution accomplie pour acquérir les libertés parlementaires. Les Autrichiens sont contraints de reconnaître que le sang versé a été stérile, que des torrents de larmes ont été versés au profit des Juifs, mais au grand détriment du pays tout entier.

Tel est l'enseignement inexorable de l'histoire. Tel est le cri vengeur de la conscience humaine.

Le 4 mars 1849, le gouvernement octroya aux peuples d'Autriche, par une proclamation impériale, une Constitution qui comportait, entre autres choses, la liberté de conscience, l'indépendance absolue de toutes les confessions religieuses, la liberté de la presse, le droit de réunion. Cette constitution ne fut pas longtemps en vigueur. La patente du 31 décembre 1851 lui enleva toute force légale en laissant subsister cependant certaines concessions libérales qu'elle avait proclamées. L'Empire fut ainsi gouverné pendant plus de huit ans.

Les Juifs prirent une part active aux luttes politiques qui aboutirent finalement au rétablissement du régime constitutionnel, remis en vigueur par le diplôme du 20 octobre 1860. Ce diplôme lui-même leur parut bientôt insuffisant. À la suite d'une campagne vigoureuse de la presse quotidienne, dont ils s'étaient déjà emparés, il fut modifié au bout de quelques mois, et le 26 février 1861, une patente impériale consacra de façon définitive l'avènement de ce faux libéralisme qui a dominé depuis plus de trente ans toute l'histoire de l'empire d'Autriche. Le triomphe des Juifs était assuré ; leur action reposait désormais sur des bases légales. Ce triomphe était dû surtout à la naïve illusion des gens de bonne foi qui crurent

en toute sincérité voir dans la Constitution de 1861 le point de départ d'une ère de progrès, d'égalité et de fraternité.

Au début, il faut le reconnaître, les vainqueurs firent preuve d'une réelle habileté. Sentant bien que leurs véritables aspirations provoqueraient l'horreur et l'antipathie, ils eurent grand soin de les dissimuler, de les mettre provisoirement sous le boisseau. Ils firent, avec une sage prudence, l'usage le plus raisonné, le plus froidement calculé de leurs facultés, de façon à ne pas effrayer les Autrichiens qu'ils avaient entrepris de réduire en servage. Par des considérations humanitaires proclamées bien haut, par des paroles mielleuses, ils endormirent si bien l'attention qu'à l'heure du réveil on fut littéralement stupéfait du chemin qu'ils avaient parcouru.

Les Slaves, les Hongrois, les Roumains de Transylvanie tout comme les Allemands d'Autriche, sont devenus leur proie, et se courbent devant leur insolente domination. Un demi-siècle a suffi pour anéantir chez les Autrichiens l'idée même de la patrie. En lisant les faits écœurants que nous allons résumer l'on verra clairement la misère de plus en plus générale éteindre toute ardeur patriotique, au profit exclusif de la race juive, qui a réussi à absorber à elle seule toutes les sources de l'activité sociale. C'est surtout aux sémites, astucieux et envahisseurs, qu'est dû l'état de décomposition sociale où se débat aujourd'hui l'Autriche. C'est à leur action, d'autant plus dangereuse qu'elle a été souterraine, qu'il faut reporter l'origine de l'anarchie au milieu de laquelle sombre la vieille monarchie six fois séculaire. Comme le joueur qui cherche à griser son partenaire pour le gagner plus aisément, ou plutôt pour le dépouiller sans vergogne, ils ont hypnotisé les peuples austro-hongrois et leur ont enlevé leurs biens, leurs libertés, leurs droits, leur honneur. Aujourd'hui encore ils ne se tiennent pas pour satisfaits. Ce qui reste encore debout d'institutions vraiment humanitaires, gêne leur action démoralisante, leur œuvre de destruction. Ils

s'efforcent de les saper par la base et d'accumuler à leur place des ruines où le laboureur pourra passer sa charrue. Toute autorité doit être anéantie pour qu'ils puissent triompher à l'aise ; ils s'acharnent à détruire tous les éléments de résistance ou de vitalité qui permettraient aux Autrichiens de se défendre.

Aucun obstacle ne les décourage ; ils conservent à travers le monde, à travers les siècles, l'unité de leur race. Le *Talmud* leur a donné une organisation puissante à laquelle le progrès moderne n'a rien pu changer. La haine profonde, indéracinable de tout ce qui n'est pas juif, les anime dans le combat qu'ils livrent aux sociétés chrétiennes, trop divisées pour pouvoir lutter avec l'énergie nécessaire.

Le judaïsme, invariable sous le rapport de la race, de la nationalité, s'est en partie transformé de nos jours au point de vue des croyances. Les doctrines mosaïques ont fait place au rabbinisme ; et nombre de Juifs habitant les grandes villes ont passé du rabbinisme au nihilisme. Les Juifs prétendus réformés professent l'athéisme le plus absolu, la libre-pensée ou plutôt la négation la plus complète de toute confession religieuse. Le dernier mot de leurs théories est le matérialisme, qui se manifeste dans la capitale de l'Autriche avec une audace inouïe, avec une absence en quelque sorte inconsciente de toute retenue et de toute pudeur. Sous la pression de ces doctrines, toute notion du bien et du mal s'efface dans les âmes ; il ne reste rien de ce qui pourrait dicter au peuple des mœurs plus austères, des actes plus conformes à la dignité humaine. Ce n'est pas uniquement sous le rapport religieux que ce nihilisme de date récente produit ses ravages. Dans le domaine de la science, des arts, de la politique, voire dans les relations sentimentales, les doctrines avilissantes de la négation, du doute matérialiste font sentir leur influence. Et c'est en dépassant toutes les bornes du possible que les Juifs ont eux-mêmes provoqué en Autriche la réaction

antisémite. Ce sont eux qui, par leurs propres excès, y ont créé la question juive.

Au point où en sont les choses, cette question, à laquelle personne ne pensait il y a trente ans, prime aujourd'hui toutes les autres. Elle domine les manifestations populaires, nationalistes ou sociales. L'aversion des peuples autrichiens contre les Sémites ne provient pas, quoi qu'on en puisse dire, d'influences cléricales. C'est une haine de race engendrée par tout ce qui peut créer des dissentiments entre les hommes : une origine toute différente, un sang tout autre, des mœurs et des coutumes absolument dissemblables. Les haines se sont réveillées avec une ardeur dont l'Occident ne saurait se faire l'idée.

LA CONQUÊTE DE L'AUTRICHE PAR LES JUIFS

Comment la catholique Autriche a-t-elle pu subir à ce point le joug israélite ? Comment cette population, habituée à respecter le trône, la religion et les lois s'est-elle laissée dominer par les fauteurs des idées révolutionnaires, de l'athéisme et du niveau égalitaire ? La liste des péchés d'Israël est si longue qu'elle suffirait, à elle seule, à remplir des volumes. Des cris d'angoisse s'élèvent de toutes parts vers le Ciel. Les hommes les plus paisibles, les plus amis du repos, s'inquiètent et s'agitent. Les partisans aveugles de la tolérance et d'une fausse humanité secouent leur apathie. Ils commencent à sentir vivement leur responsabilité dans ce désastre universel ; ils sentent que leur adhésion aux doctrines soi-disant libérales des Juifs devient un acte de haute trahison à l'égard de la patrie autrichienne, une véritable malédiction pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

De tous côtés l'on s'est donc mis à réfléchir ; on a cherché à s'expliquer la facilité incroyable avec laquelle s'est opérée la conquête de l'Empire par les Juifs. Le

premier soin des israélites (on ne l'avait pas assez remarqué au début) a été de s'attaquer à la foi chrétienne, par la voie de la presse, qu'ils avaient tout d'abord monopolisée entre leurs mains. En lui prodiguant des attaques, en jetant sur elle le ridicule, ils avaient, à un moment donné, obtenu un tel succès que, pendant un certain temps, les églises de Vienne restaient désertes, et que de dignes prêtres n'osaient plus s'aventurer dans les rues, de peur d'être insultés. Puis est venue l'exploitation de la population par les grands industriels juifs, qui a détruit le palladium de l'humanité, la famille, enlevant aux travailleurs ce qui les soutenait dans leurs peines, ce qui les consolait dans leurs misères. Ayant ainsi sapé toutes les bases de la société chrétienne, les Juifs n'avaient plus à dissimuler. Ils se sont montrés ce qu'ils sont réellement et ont mis en scène l'usure sous toutes les formes. Ils se sont approprié l'activité sociale presque tout entière, et n'ont pas eu, d'ailleurs, un seul moment, la pensée généreuse de faire de leur fortune un instrument de libération pour les classes souffrantes. Ils en ont fait, au contraire, le plus puissant instrument d'oppression qui se puisse imaginer. Enfin, dégagés du souci des préoccupations matérielles, ils ont déployé une énergie considérable pour dominer l'opinion publique, pour tenir les hauts emplois, les postes importants. Avec l'impudence des gens enorgueillis par un succès trop complet, ils se sont mis à l'œuvre pour démolir de façon définitive tout ce qui leur faisait encore obstacle.

Tout le commerce en gros est entre leurs mains ; à peine ont-ils laissé aux Viennois quelques petites maisons de détail ; encore sont-ils en train de les leur enlever également. Il serait oiseux et superflu d'énumérer toutes les branches de commerce qu'ils se sont appropriées. Mieux vaut dire, en deux mots, qu'ils ont tout pris dans le domaine commercial. Faisant ensuite un pas de plus, ils se sont tournés vers l'activité industrielle, la fabrication des articles les plus répandus. Sur ce terrain également, ils sont

devenus les maîtres de la situation dans tous les pays autrichiens. Ce que voyant, un grand nombre de Juifs de Hongrie, de Pologne, de Russie et de Roumanie, jaloux des succès que leurs coreligionnaires obtenaient à Vienne, se sont abattus sur la capitale de l'Autriche. En peu de temps, ils ont réussi à déloger les petits marchands comme les petits industriels des positions qu'ils occupaient. Rue par rue, ils se sont infiltrés partout, ne laissant plus subsister à côté d'eux qu'un très petit nombre des anciens commerçants et industriels.

Dès le début, il avait été difficile aux Autrichiens de lutter contre eux, en raison de la solidarité qui est le premier principe entre Juifs. Ils n'avaient ni l'habileté ni les capitaux nécessaires pour soutenir la lutte. Aujourd'hui il ne peut plus même être question de tenter la concurrence. Là où les uns ont tout et les autres rien, la lutte n'est plus possible.

Les petits patrons, qui travaillaient chez eux, sont devenus des manœuvres ; ils travaillent pour le compte des juifs, moyennant un salaire dérisoire.

On en voit beaucoup, de ces anciens petits patrons, artisans ou marchands, stationnant au coin des rues de Vienne, faisant, avec leurs plaques numérotées, le service de commissionnaires ; on les voit occupés à de pénibles travaux de portefaix ou à d'autres emplois similaires, à moins qu'ils n'aient préféré émigrer ou chercher dans le suicide un terme à leurs souffrances. Pauvres Viennois, jadis si gais, si insouciants, si aisément contents de peu, et ayant toujours le mot pour rire ! Qu'est-il advenu d'eux ! Dans certains arrondissements, l'on peut affirmer à l'avance que tous ceux qui, hommes ou femmes, sont convenablement vêtus, sont des Juifs. L'habit râpé est devenu, à Vienne, le signe extérieur auquel se reconnaissent, au moins de façon générale, les chrétiens. Partout sont venus prendre place des gens qui sont intimement convaincus qu'en dehors d'eux et de leurs intérêts

personnels il n'existe rien, que tout a été créé pour leur avantage exclusif.

Ce n'est pas seulement à Vienne que les choses se passent de la sorte ; il en est de même dans les provinces. La ville de Gablonz, par exemple, dans la vallée de l'Iser, est l'un des centres les plus importants pour la fabrication des verreries et cristaux ; mais c'est en même temps le centre d'une véritable colonie juive, plus nombreuse que dans aucune autre ville de Bohème. Sur 70 maisons d'exportation pour les verreries il y en a 60 qui sont juives. Les 8 ou 10 maisons chrétiennes qui existent encore sont tout au plus de second ordre ; et elles tendent peu à peu à tomber au rôle de fournisseurs pour les grandes maisons. Il y a en outre à Gablonz 12 avocats, dont un seul est chrétien. La proportion est la même pour les médecins.

La transformation s'est accomplie de la même manière qu'à Vienne et dans tous les autres grands centres commerciaux et industriels. Les Juifs sont venus s'abattre, comme une nuée malfaisante, sur cette cité autrefois si florissante, pour y fonder des maisons d'exportation. Les fabricants, contraints de subir leurs prix, s'appauvrirent peu à peu de la façon la plus complète. Les ouvriers, forcément exploités à leur tour, ne tardèrent pas à tomber dans la plus affreuse misère. À l'heure actuelle, ils gagnent par semaine 3 florins (6 francs) au plus. Comment peuvent-ils vivre avec des gains si minimes ? C'est ce qu'on ne peut comprendre qu'en pénétrant dans les demeures de ces pauvres gens. En voyant ce que devient une pauvre famille dont le père ne reçoit que 6 francs par semaine, on recule effrayé devant les conséquences de cette invasion juive. Il en est de même à peu près, dans tous les centres industriels d'Autriche. Gablonz n'en est qu'un exemple typique.

Est-ce à dire, d'ailleurs, que les Juifs se soient bornés à accaparer le commerce et l'industrie, à tous les degrés de l'échelle ? Est-ce là que s'est limitée leur œuvre de

conquête et d'invasion ? Se sont-ils contentés d'administrer la presque totalité des entreprises industrielles ou financières, maisons de banque, assurances, caisses d'épargne, exploitations de toute nature, et d'encaisser chaque année la plus grosse part des revenus distribués aux actionnaires de ces entreprises ? Se sont-ils déclarés satisfaits lorsqu'ils ont vu dans leurs caisses la plupart des titres de la dette formidable de l'État autrichien et des dettes hypothécaires, le tout se chiffrant par milliards de florins.

Il n'en a rien été. Bien loin de là.

De telles ressources, si énormes qu'elles soient, n'ont pas paru suffisantes aux fils d'Israël, marchant à la conquête de l'Autriche. Il a fallu que la terre leur appartînt également, que les forêts fussent leur domaine, que l'influence politique que donne la propriété devînt leur apanage. Les chiffres recueillis par les statistiques nous fournissent de précieux enseignements à cet égard.

Tout d'abord, quel est, d'après les tableaux mis sous nos yeux, le nombre des Juifs dans la monarchie dualiste ? On nous dit que, sur 24 millions d'habitants, l'Autriche cisleithane compte 1 142 000 juifs, et que la Hongrie en a 780 000 sur 17 millions et demi d'habitants. Autrement dit, en Autriche, il y aurait 48 juifs sur 1 000 habitants, ce qui est le pourcentage le plus élevé qui existe en aucun pays du monde. Tels sont, du moins, les renseignements que nous fournissent les tableaux statistiques dressés en 1894 par le professeur Jurascheck. Mais, quelle que soit notre confiance dans les lumières de l'honorable statisticien, nous croyons que ces chiffres ne sont pas complètement exacts. Ils ne comprennent, en effet, que ceux qui se sont franchement déclarés juifs, ceux qui ont fait ostensiblement acte d'adhésion au mosaïsme.

On sait, au surplus, que le peuple d'Israël a peur des recensements officiels. Aux termes d'une vieille prophétie, il doit lui arriver de grands malheurs le jour où l'on

connaîtra exactement le nombre de ses enfants. C'est ce qui explique l'opinion, très répandue, d'après laquelle il y aurait, dans l'Empire austro-hongrois, environ 3 millions de Juifs. À Vienne, dans la capitale de la monarchie cisleithane, il y en a 120 000, soit environ 10 % de la population. Il y aurait donc dans l'Empire polyglotte huit à dix fois plus de juifs qu'en France, bien que le chiffre total de la population et la superficie soient à peu près les mêmes dans les deux pays. Peut-être y a-t-il un peu d'exagération dans ce calcul ; cependant nous sommes fondés à le croire sensiblement exact, et tel quel il suffit à donner une idée de la façon rapide dont la race s'est multipliée. Dans cet État, qui, d'après ses origines et son histoire, est aryen et catholique, où la grande masse de la population professe des idées monarchiques, les Israélites semblent constituer aujourd'hui la population indigène. Les habitants nés chrétiens et autrichiens n'y sont plus que des ilotes.

Voilà ce qu'a valu à ce peuple honnête et débonnaire son amour loyal pour la liberté. Les Juifs sont déjà propriétaires de plus de la moitié des maisons de Vienne. À ne consulter que les titres de propriété, il y en a 40 % qui leur appartiennent. Mais, si l'on consulte l'état des créances hypothécaires, qui peuvent aisément aboutir à une expropriation, il y en a 70 %.

Quant à la propriété foncière, il leur était interdit, jusqu'en 1849, d'en devenir acquéreurs. Depuis lors, ils ont singulièrement rattrapé le temps perdu. Le baron de Rothschild possède, à lui seul, environ le quart de la grande propriété en Bohème (sept fois autant que la famille impériale), sans parler de ce qu'il possède également dans les autres provinces, dans la Basse-Autriche, en Moravie, en Silésie, ainsi qu'en Hongrie.

L'interdiction faite aux Juifs de Galicie (Pologne autrichienne) de posséder la terre a duré jusqu'en 1867, au moins pour ce qui concernait les terres labourables. À

cette date de 1867, il n'y avait, dans toute la Galicie, que 38 propriétaires fonciers de race juive. Or, trois ans après la levée de cette interdiction, en 1870, il y avait déjà, dans la province, 68 grands propriétaires juifs ayant le droit de vote. En 1873, ils étaient au nombre de 289, ayant par conséquent quadruplé ; et en 1880, d'après les renseignements officiels, les grands propriétaires juifs étaient au nombre de 680 sur 3 700. Les chiffres relatifs à la petite propriété sont malheureusement plus significatifs encore. Dans l'espace de dix-huit ans, de 1874 à 1892, on a calculé que 43 000 petites propriétés étaient passées aux mains des juifs. Ils possèdent actuellement les terres les plus fertiles du pays ; et plus de 2 millions d'habitants qui étaient autrefois propriétaires eux-mêmes servent comme domestiques des Juifs sur les anciens domaines de leurs parents.

La décadence des classes rurales depuis vingt ans est absolument indéniable dans l'empire d'Autriche ; et la cause essentielle de ce déplorable état de choses est la transformation économique qui a fait d'un pays agricole un pays capitaliste. La terre est devenue une simple marchandise, qui change de propriétaire à tout moment. Le capitalisme juif a bouleversé l'agriculture comme l'industrie. L'activité, le travail, l'économie ne comptent plus en matière agricole ; le capital est tout. La spéculation s'est emparée du sol, comme elle s'était déjà emparée des produits agricoles ; et le pauvre paysan est devenu impuissant à lutter. Chaque jour, en moyenne, dans l'Autriche cisleithane, trente paysans environ, écrasés sous le poids des dettes, sont contraints d'abandonner leurs propriétés. Rien de plus triste que le spectacle des ruines, multipliées dans les contrées où les Juifs sont nombreux. Il y a des localités où les paysans n'ont même pas un meuble à eux, à plus forte raison pas un morceau de terre. Depuis leur lit jusqu'à leurs chariots et à leurs faux, tout appartient aux Juifs ; et ils vont chez le Juif acheter la farine pour faire leur pain. Qu'adviendra-t-il des classes rurales d'ici une vingtaine d'années ? Il est permis de se le demander

lorsqu'on voit, en une seule année, 12 000 fermes autrichiennes passer entre les mains des usuriers.

L'indicible misère que révèle une telle situation a permis à un marchand de bestiaux israélite de dire, avec quelque vraisemblance, qu'il lui suffirait de faire un signe de la main pour que la plus belle fille de tout un canton rural vînt solliciter chez lui une place de servante. D'après des calculs de probabilité reposant sur des bases très sérieuses, les terres arables et les forêts de certaines provinces seront, d'ici vingt ans, en très grande partie, la propriété des Juifs, en tant qu'elles n'appartiennent pas à l'aristocratie.

En même temps qu'ils entassaient des richesses, mobilières et immobilières, les Juifs ont également aspiré aux fonctions et aux honneurs. Ils se sont glissés dans les plus hauts emplois publics et sont entrés au parlement. Ils siègent dans les assemblées provinciales et communales. Ils prennent part à la confection des lois. Dans les arts, dans la musique, dans tout ce qui touche au théâtre, ils ont une situation dominante. Comme ils ont monopolisé la critique, nul ne peut aspirer à fixer l'attention du public sans leur concours, on pourrait presque dire sans leur consentement. Hommes et femmes leur paient le tribut qu'ils réclament...

Ils ont mis la main sur tout. La sécurité publique, à Vienne, est confiée à des policiers juifs. Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'il se produise dans la capitale autrichienne des choses qui seraient absolument impossibles ailleurs. La politique intérieure et extérieure semble être également de leur ressort. On en rencontre dans toutes les carrières publiques, et souvent au sommet de ces carrières. La place importante qu'ils y occupent est absolument disproportionnée à leur nombre, si élevé d'ailleurs. À l'Université de Vienne, par exemple, dès l'année 1887, il y avait déjà 17 professeurs juifs (docents) à la faculté de droit. Depuis cette date, il doit y en avoir au moins une douzaine de

plus. Les étudiants en droit ou en médecine appartenant à la race israélite sont les plus nombreux. Tous les Juifs qui ont achevé leurs études classiques se jettent dans les carrière libérales. Ils se font avocats, journalistes ou médecins. Ces trois professions sont en quelque sorte leur domaine exclusif. Le nombre de ces avocats est si considérable que beaucoup d'entre eux, faute de clients, s'adonnent à des occupations louches et méritent ainsi les attaques dont ils sont l'objet, mais qui doivent être fort pénibles pour les hommes sérieux de la corporation. On les considère à Vienne comme l'incarnation du mal, les méphistos de la société civile. Nous pouvons citer d'ailleurs un détail typique. Un certain nombre d'étudiants Juifs en droit fréquentent aussi l'école de médecine, afin de s'endurcir le cœur en disséquant les cadavres.

Les belles-lettres, et surtout le journalisme, sont littéralement inondés de Juifs. Tout ce qui a aujourd'hui un nom, à Vienne, parmi les rédacteurs politiques ou littéraires, est d'origine juive. Sur les 16 grands journaux quotidiens qui paraissent à Vienne, 10 appartiennent aux Juifs et sont rédigés et administrés par eux. Les autres sont des organes de partis. Ils ont également accaparé presque toute la presse hebdomadaire.

Et les médecins juifs à Vienne ? En 1893, on comptait, dans la capitale de l'Autriche, 794 médecins chrétiens et 763 médecins juifs. Le nombre de ces derniers augmente chaque année ; il dépassera bientôt celui des docteurs chrétiens. Des plumes autorisées ont publié d'horribles détails sur les abus que commettent ces médecins sémites vis-à-vis des femmes qui viennent les consulter. En face de leurs pratiques, on a rappelé avec une haute raison les paroles prononcées par des célébrités médicales : *Hæc ars viros dedecet*. La colère des Viennois s'est donné libre carrière, il y a quelque temps, lorsqu'on a appris que les jeunes filles qui venaient à une clinique juive se faire soigner, ne fût-ce que pour un mal de gorge ou une blessure au doigt, étaient contraintes de se déshabiller

complètement, en présence d'une trentaine d'étudiants de race sémite. De tels faits, on en conviendra, sont absolument typiques pour dépeindre le caractère juif. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs que dans les services publics, les médecins israélites sont en grande majorité. Tous ceux qu'emploie la police, à très peu d'exceptions près, sont Juifs, et même parmi les chirurgiens militaires les Juifs sont extrêmement nombreux.

Voici d'ailleurs qui achève de révolutionner la face de l'Autriche et de modifier l'aspect de la société autrichienne. Nous voulons parler des lettres de noblesse accordées aux Juifs, avec une sorte de prodigalité. Les cercles nobiliaires se remplissent de parvenus juifs. Il ne se pouvait rien imaginer qui fût de nature à ébranler davantage la confiance du peuple dans les classes dirigeantes. Il ne se pouvait non plus rien imaginer de plus dangereux pour la dynastie. L'on cherche parfois l'origine des idées révolutionnaires en Autriche. En voilà une des plus puissantes !

Il est clair qu'un État, divisé par les querelles des nationalités comme l'Autriche, affaibli par d'autres motifs encore, offre aux Juifs un champ d'activité des plus fertiles. Au milieu de ces luttes à mort, ils manœuvrent tout à leur aise. À Vienne, ils ont pris part au mouvement germanique ; à Prague, ils luttent en apparence pour l'autonomie des Slaves ; à Trieste, ils se montrent ostensiblement irrédentistes. Partout ils prennent une part importante aux luttes des partis et des nationalités qu'ils poussent à l'extrême, pour en profiter selon leur habitude. En Hongrie, ils animent et excitent les Magyars contre l'Autriche ; en Cisleithanie, ils prêchent aux Autrichiens la haine contre la Hongrie. Au fond, ils détestent tout le monde, aussi bien les Allemands que les Magyars et les Slaves, les protestants autant que les catholiques, et ne songent qu'à mettre le pays en coupe réglée. Le gouvernement autrichien en a peur ; il n'ose pas s'interposer,

sachant parfaitement que de nombreux députés sont à leurs gages.

C'est surtout sur le terrain des questions sociales, chose singulière, que le peuple d'Israël exerce son action politique. Pénétré de sa puissance, le Juif autrichien se place ostensiblement au premier rang parmi les combattants pour la cause socialiste ; il se fait aussi le chef et le guide de ce qu'on appelle les "intellectuels" ; et pour conquérir plus aisément la direction du mouvement, il se dit patriote. Mais son patriotisme ressemble fort à l'attachement du paysan pour sa vache.

Ce que nous venons d'exposer suffirait à la rigueur pour donner une idée exacte des progrès qu'ont accomplis les Juifs en Autriche depuis cinquante ans, et de l'influence dominante qu'ils ont su prendre sur les destinées d'un empire dans lequel, il y a un demi-siècle, l'accès de toutes les fonctions publiques leur était interdit. Pour achever de montrer aux moins clairvoyants le danger de cette invasion sans cesse croissante, revenons en quelques mots sur ce que nous n'avons fait qu'indiquer plus haut, à savoir le nombre croissant des étudiants juifs dans toutes les hautes écoles. La fortune des Juifs leur permet de faire donner à leurs enfants l'instruction la plus complète, et de les hisser de plus en plus jusqu'aux situations les plus en vue. L'Université de Vienne, cette institution d'origine essentiellement catholique, est devenue, dans toute l'acception du mot, une école juive. Dans l'année scolaire 1863-64, elle ne comptait que 382 étudiants israélites ; en 1885-86, elle en avait déjà 2 095. Dans les Universités de Vienne et de Prague, les auditeurs autour des chaires de la faculté de médecine appartiennent pour plus de moitié à la nation juive. Les étudiants en droit israélites forment plus d'un quart sur la totalité de ceux qui suivent les cours. (A Budapest, la proportion est encore plus grande à l'avantage des Juifs.)

Or, pour se rendre compte de ce que signifient de tels chiffres, il ne faut pas perdre de vue la proportion numérique entre la population chrétienne et la population juive. Sur un chiffre total de 24 millions d'habitants, les 1 200 000 Juifs (pour adopter les données officielles), représentent 5 %. Si nous adoptions un chiffre plus en rapport avec l'opinion générale, nous ne pourrions en tout cas arriver qu'à la proportion de 8 %. Or, les étudiants juifs aux Écoles de médecine de Vienne figurent dans la proportion de 57 %. Que les lecteurs formulent eux-mêmes la conclusion.

Cette proportion de 57 % tend d'ailleurs à s'accentuer encore, si l'on en juge d'après le nombre des élèves qui fréquentent les collèges et d'autres établissements scolaires préparant aux études universitaires. À Vienne, les Juifs y figurent, dans le nombre total, pour une quantité énorme. À Prague, les quatre lycées supérieurs allemands, les trois écoles réales et le lycée à quatre classes de Smichow comptaient ensemble, à la fin du dernier exercice scolaire, 2 460 écoliers. Sur ce chiffre global, il y avait 1 049 juifs (41,2 %), 857 Allemands (36,7 %), 523 Tchèques (21,3 %) et 22 élèves appartenant à d'autres nationalités. Au collège d'État à Brody, sur 481 élèves, il y a 137 Catholiques romains, 121 Catholiques grecs et 223 Juifs.

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que nombre des écoliers juifs sont les fils de cabaretiers établis en Galicie, de marchands de chiffons et vieilles ferrailles, d'usuriers et de marchands ambulants. Les fils de ces gens, qui occupent aujourd'hui un rang si infime dans le monde, seront un jour magistrats, jurisconsultes ou médecins. Ils seront appelés par leurs fonctions à décider du sort de leurs concitoyens.

On en trouve de tristes exemples dans la façon dont les médecins juifs profitent des lacunes que présente la législation autrichienne concernant le régime des aliénés. Rien n'est plus facile, avec leur complicité, que de faire séques-

trer un homme riche dont on convoite l'héritage ou un homme politique devenu gênant pour une cause ou une autre. L'on comprend dès lors à quel point est répandue en Autriche la funeste habitude d'interner des gens qui n'ont aucun titre à cette indignité. Il s'agit là, dans la plupart des cas, d'un emprisonnement à perpétuité, sans que le pauvre détenu ait enfreint aucune prescription des lois pénales et sans qu'il puisse se défendre. Presque tous les médecins attachés aux commissariats de police des dix-neuf arrondissements de Vienne sont d'origine juive ; ce sont eux qui se prêtent à de si horribles besognes dont la pratique rend illusoires toutes les lois constitutionnelles sur lesquelles repose la sécurité des citoyens. Pas n'est besoin d'ajouter que les propriétaires-geôliers des maisons de santé privées sont pour la plupart millionnaires, comme presque tous les Juifs, du reste, quand ils se livrent à des occupations que l'oubli du devoir peut rendre lucratives.

Ce n'est nullement par patriotisme, ni par esprit de dévouement, que le Juif se glisse ainsi dans les fonctions publiques ; ce n'est même pas toujours par ambition pécuniaire. On le voit souvent occuper des emplois non rétribués, que négligent les autres citoyens, mais qui lui permettent de servir la cause du judaïsme, de la favoriser dans la mesure du possible et pour aider ses coreligionnaires. Pas de népotisme comparable à celui des Juifs ; pas de solidarité plus étroite. Partout l'élément juif se pousse en avant ; partout il exploite la situation à son avantage exclusif ; et, par suite de cette lente infiltration dans toutes les ramifications de l'ordre social, la vie de l'Autriche est de toutes parts infestée de l'esprit judaïque. Que l'on porte ses regards où l'on voudra, on trouve un Juif.

Les relations mondaines sont partout dominées par les Juifs. Allez au parc de la ville, sur les boulevards, au Prater : des Juifs en majorité ; ouvrez les journaux pour lire les chroniques des fêtes, les annonces de mariage ou de naissance : les Juifs, toujours les Juifs. Dans les villes d'eaux, à Karlsbad, à Baden, dans vingt autres endroits,

toujours et partout des Juifs. Les plus belles villégiatures dans les environs de Vienne, au Semmering, au Kahlenberg, à Brühl, leur appartiennent. L'entassement de la fortune entre leurs mains, la soif des jouissances qui les dévore, ont produit un complet renversement de toutes les habitudes sociales.

Ce n'est pas cependant par le travail ni par l'exercice d'aucune vertu spéciale que les Juifs sont ainsi arrivés au sommet de l'échelle. Ce n'est pas le talent, ce n'est pas la science, ni l'activité productive qui ont mené la population juive au premier rang. C'est exclusivement l'intrigue, l'audace, la ruse, l'habileté à exploiter le prochain, la rapacité insatiable, et l'absence de tout scrupule. En s'appropriant sans vergogne le fruit du travail et de l'activité de leurs concitoyens, les Juifs sont arrivés rapidement à réunir entre leurs mains la richesse, l'influence, les éléments de domination. De rien ils sont devenus, en cinquante années, tout dans la monarchie des Habsbourg.

EXPLOITEURS ET EXPLOITÉS

En dépit des plaintes amères qui s'élèvent contre eux de toutes parts, les Juifs continuent à se poser comme les défenseurs de toutes les libertés. Comme au début de l'invasion, dont nous venons de signaler les rapides progrès, l'on parle dans les feuilles israélites des principes humanitaires, de la marche de la civilisation qui fournira – dit-on – des remèdes pour toutes les souffrances, des conseils salutaires dans toutes les perplexités, du lait pour l'enfance et un vin généreux pour la vieillesse. Mais cette verbeuse logomachie ne parvient plus à tromper personne. Chacun sait désormais, en Autriche, à quoi aboutissent ces doctrines soi-disant libérales et humanitaires, qui ont conduit la population à une si dure servitude. Il n'est plus au pouvoir de personne de dissimuler la vérité, ni même de l'atténuer. L'on n'a qu'à ouvrir les yeux pour

voir que l'Autriche est livrée à une féodalité sans scrupules, sacrifiant impitoyablement la fortune du pays à la voracité de ces "amis de l'humanité".

Ce n'est pas sans raison qu'on leur reproche également l'usure pratiquée sur les objets d'alimentation. Il y a des époques où le prix du blé tombe à la moitié de ce qu'il était l'année précédente ; et cependant la population ne paie pas le pain moins cher ; elle le paie plutôt un prix plus élevé. Les Juifs s'arrangent pour gagner des deux côtés. Ils accaparent tout le grain disponible, et une fois en possession de la presque totalité, ils règlent les cours à leur guise, au gré de leurs intérêts. Personne n'en profite en dehors d'eux. L'ouvrier des villes continue à payer le pain cher ; mais les agioteurs se sont enrichis.

L'on essaie d'objecter, il est vrai, que la cote des blés doit s'adapter à la cote internationale. C'est possible. Mais cela prouve uniquement qu'il y a des Juifs partout, et que ce sont eux qui dominent sur les grands marchés internationaux. Au surplus, dans un pays agricole comme l'Autriche-Hongrie, c'est la cote locale qui devrait seule influer sur le prix du pain. La cote internationale des blés n'a de raison d'être qu'autant qu'elle constitue une sorte de moyenne entre les prix des divers pays producteurs. Malheureusement le jeu s'introduit dans toutes les cotes, en Hongrie ou en Cisleithanie comme ailleurs. On a vu, à Budapest, au printemps de 1897, le prix du maïs tomber à 3 florins trente le quintal. Puis, quand les cultivateurs eurent vendu leurs stocks à ce taux dérisoire, le prix se releva dans une forte proportion. Cette même spéculation se reproduit à peu près chaque année, sur toutes les catégories de céréales,

Pour bien comprendre la gravité du mal dont souffre l'Autriche agricole, il faut se souvenir que sur 24 millions d'habitants, en Cisleithanie, l'on compte 13 millions environ, soit 54 %, qui s'adonnent aux travaux des champs. En Hongrie, par suite de la nature du sol et du caractère de la

population, l'agriculture a été de tout temps le principal élément d'activité. Or, des deux côtés de la Leitha, la misère est indicible dans les villages. Le paysan ne mange de la viande qu'une fois la semaine, le dimanche, et encore pas toujours. Le pain même lui fait souvent défaut. En Hongrie, la détresse est plus grande encore que dans l'Autriche cisleithane. Il faut voir de près de tels spectacles pour les croire possibles.

Nombre de propriétés hongroises, en tant qu'elles n'appartiennent pas encore aux Juifs, sont affermées par eux, comme cela se fait également en Galicie ; on peut voir les fermiers juifs, la cravache à la main, surveiller les laboureurs ou les faucheurs, les traquant dès qu'ils font mine de prendre une minute de repos. Pendant ce temps, les femmes juives assistent leurs maris en parcourant la chaussée en carrosse à deux chevaux, pour voir si l'on travaille ; et leurs fils, armés de longs fouets, trottent à cheval à travers les sentiers. Quel navrant spectacle ! Il faut l'avoir contemplé dans la puszta hongroise ; il faut avoir vu le paysan polonais tomber de fatigue, un morceau de pain noir à la main, contemplant tristement ses enfants qui n'ont qu'une chemise pour tout vêtement. Quiconque a vu ces épouvantables tableaux, indignes d'un siècle qui se prétend civilisé, peut comprendre l'intensité de la haine qui a donné naissance à l'antisémitisme.

En Galicie et dans certains cantons de la Hongrie, le Juif tient des auberges et des débits d'eau-de-vie ; il exploite un petit commerce d'épicerie ou de mercerie. C'est là, pour les classes inférieures, ce qu'il y a de plus dangereux. Ces usuriers, marchands au détail, vendent l'eau-de-vie à crédit aux paysans ; ils calculent à l'avance qu'ils seront payés l'année suivante sur le produit du travail agricole. De cette façon, et moyennant des intérêts exceptionnellement élevés, ils enlèvent au peuple ses dernières ressources, l'amènent à perdre la raison par l'abus des spiritueux, et réduisent les femmes et les enfants à tendre la main pour mendier. Les paysans ruinés s'adonnent à la boisson pour

s'étourdir ; et c'est, comme toujours, le Juif seul qui triomphe au milieu du désarroi universel.

Ce qu'il fait pour l'accaparement des blés, il le fait également pour tous les objets nécessaires à la vie. Sous le nom de *Cartels*, il organise le monopole pour le pétrole, le sucre, les charbons, etc. Pour ce qui concerne la viande de boucherie, dont le commerce en gros, dans les grandes villes, est également entre les mains des Juifs, le prix de la vente au détail est absolument exorbitant, bien que Vienne et Budapest soient entourées de localités agricoles. Bref, l'exploitation de la classe laborieuse et indigente par des spéculateurs sans vergogne ne saurait être poussée plus loin. Jamais un peuple honnête et travailleur n'a été mis ainsi en coupe réglée pour enrichir une seule race. Jamais les faits n'ont démontré aussi clairement à quel point est profondément déplorable l'esprit spéculateur des Juifs. Pour eux, il n'a jamais été question de limiter la production à l'aide des cartels, – ce qui pourrait avoir son utilité. Il s'est toujours agi de maintenir les prix à un niveau surélevé ou de les faire hausser encore.

Les ouvriers de l'industrie sont-ils plus heureux ? Les lois ouvrières, dont nous avons parlé dans un précédent chapitre, ont, il est vrai, quelque peu amélioré leur triste condition. Non pas que leur sort soit devenu bien digne d'envie, mais avant le vote de ces lois, il était absolument intolérable. L'exploitation des enfants surtout était poussée à l'extrême. Dans les centres d'industrie textile, les enfants devaient travailler même pendant la nuit, et remplacer, de temps à autre, les tisserands qui s'arrangeaient tant bien que mal dans un coin de l'atelier pour dormir trois ou quatre heures, et revenaient ensuite continuer leur travail. Or, ces enfants, appartenant à des familles de paysans, arrivaient chaque lundi des villages les plus éloignés, apportant dans un sac la nourriture de la semaine. Ils gagnaient au maximum 2 florins (environ 4 fr.) par semaine ; et quand il leur arrivait de succomber à la fatigue, de s'endormir, le

patron juif les aspergeait d'eau froide pour les remettre sur pied.

Les salaires des ouvriers ont été tellement réduits, les prix de tous les produits mécaniques ou industriels ont tellement baissé, qu'il est devenu presque impossible de vivre honnêtement de son travail. La misère sociale et le mécontentement ont atteint un tel degré, que l'on peut redouter à tout instant des rixes sanglantes entre exploiteurs et exploités. Par la férocité dont elle fait preuve, et qui dépasse vraiment celle des animaux carnassiers, la juiverie autrichienne provoque l'indignation lorsqu'elle ose parler de civilisation et de progrès, En réalité, elle est demeurée sauvage ; elle sème la mort par la famine et le travail excessif ; elle n'est accessible à aucun sentiment humain. Sa plus grande jouissance est de dévorer les vaincus, pourvu qu'ils appartiennent à une confession chrétienne. Pour la satisfaction exclusive de ses intérêts, elle est prête à broyer tous ses adversaires, sans le moindre souci de ce dogme de la fraternité humaine qu'elle a proclamé si haut en 1848. Elle va jusqu'à oublier le droit imprescriptible de l'humanité : le droit de vivre.

Sous le rapport de l'activité financière, les Juifs n'ont pas été moins désastreux pour l'Autriche. Non pas que leurs établissements soient mal dirigés ; bien au contraire. Ce qu'on leur reproche par dessus tout, avec grande raison, ce sont les coups de Bourse qui enlèvent périodiquement à l'épargne le peu qu'elle avait réussi à amasser et à garder. Il s'est écoulé plus d'un quart de siècle depuis le terrible krach de 1873 ; et cependant les épouvantables abus de confiance que cette catastrophe a mis au jour ne sont pas encore oubliés. Le krach de 1873, œuvre des Juifs, a été sans contredit l'un des désastres économiques les plus effroyables qu'ait enregistré l'Histoire ; et nul de ceux qui en ont été témoins ne pourra jamais l'oublier.

Il n'était pas rare, à cette époque néfaste, de voir deux ou trois jeunes gens israélites, encore imberbes, se consti-

tuer en "société par actions", rédiger des statuts, répandre des titres dans le public, sans avoir d'autres ressources, d'autre fortune, d'autre mise de fonds qu'une table recouverte d'un tapis vert et quelques chaises, dans une chambre au rez-de-chaussée ou au premier étage d'une belle maison. C'était l'époque de ce qu'on appelait des "fondations" ; l'on y brassait de nombreuses affaires ne reposant sur rien de sérieux, et n'ayant d'existence que dans l'imagination de leurs inventeurs. Comment s'étonner dès lors des ruines qui se sont accumulées ? Comment s'étonner surtout de l'influence néfaste qu'elles ont exercée sur l'ensemble de la situation et des haines profondes qu'elles ont provoquées ? La désorganisation politique, en Autriche, date de 1873, comme la désorganisation économique. L'une est la conséquence fatale de l'autre.

Si les grands exploiteurs ont laissé des traces aussi durables de leur passage, il en est des milliers de petits dont l'influence journalière a modifié radicalement les mœurs publiques. Dans une province autrichienne habitée par près d'un million de Juifs, c'est chose habituelle de constater les faux témoignages apportés devant la justice. Il existe dans cette contrée des gens qui font le métier de témoins. Moyennant un ou 2 florins, ils comparaissent dans tous les procès, et font serment devant Dieu qu'une personne (qu'ils n'ont jamais vue, qu'ils ne connaissent pas) a reçu d'un Juif qu'ils désignent par son nom, et qui est présent à l'audience, 100 ou 200 florins et s'est engagée à les rendre dans le délai de six mois. Heureusement, le nouveau Code de procédure civile laisse à la conscience des juges une plus grande latitude d'appréciation. Il leur devient possible de récuser de tels témoignages. Autrefois, sous l'empire de l'ancienne loi de procédure, ces témoignages étaient valables ; ils devaient être admis comme véridiques ; et de la sorte, des milliers de familles ont été réduites à la plus extrême pauvreté.

D'après le dernier recensement opéré en 1890, les Juifs étaient en Autriche dans la proportion de 4,8 % de la population ; ils figuraient dans la proportion de 62,9 % parmi les gens qui y ont été condamnés pour usure.

La plus épouvantable forme qu'ait revêtue jusqu'ici la cruauté des Juifs est celle qui a trait à l'exploitation du corps humain, de ce qu'ils appellent la "bête humaine". Nous reparlerons de ce point spécial dans les pages suivantes. Disons seulement ici que, d'après les récits de témoins oculaires, la façon dont les juifs traitent les paysans en Galicie dépasse absolument toute imagination. Elle semblerait incroyable si elle n'était attestée par des témoins dignes de foi. Il a été cité des cas où les cultivateurs polonais, en guise d'intérêts pour une dette peu importante, devaient livrer leurs enfants à des créanciers juifs, qui avaient le droit de les garder à leur service sans leur donner aucun salaire jusqu'à l'extinction de la dette.

C'est uniquement, exclusivement par l'exploitation que le Juif autrichien s'est enrichi. Il n'a pas travaillé ; il n'a fait preuve d'aucun mérite spécial. Il n'a jamais pris en main ni une aiguille, ni une alêne, ni une hache. Il n'a jamais manié la charrue, ni ensemencé les champs, ni fauché les prairies. Quelle œuvre féconde a-t-il accomplie ? Tout pour lui, et pour lui seul. Il est devenu riche, infiniment plus riche que les Chrétiens, et aux dépens des Chrétiens. Tout ce que ceux-ci avaient amassé par leur travail, grossi par leurs économies, et conservé avec mille soins minutieux, il les en a dépouillés.

Qui pourrait s'étonner que l'amour de la patrie ait disparu, que des haines ardentes se soient amoncelées au fond des cœurs contre un état de choses qui protège les exactions juives, et leur livre pieds et poings liés d'honnêtes et honorables gens ?

Le mouvement d'opinion qui s'est produit en Autriche confirme ainsi de tous points les enseignements de l'Histoire. Les secousses sociales naissent de la constata-

tion irritante d'un excédent de parasitisme dans la communauté, et surtout de ce fait, reconnu par la foule, qu'une certaine classe coûte plus qu'elle ne rapporte.

LES SÉDUCTIONS

Le cri de la conscience humaine, justement indignée, a vivement impressionné l'Autriche tout entière, en présence d'un spectacle plus honteux, plus dégradant, plus douloureux encore que tout ce que nous venons de dire. Les vastes couches populaires se sont émues en voyant les hécatombes de milliers de jeunes filles chrétiennes, sacrifiées au Minotaure sémitique. Dans le sentiment d'unanimes douleurs, de commune réprobation, les haines nationalistes ont été oubliées. Allemands, Slaves, Hongrois ou Italiens s'étaient sentis précédemment la rage au cœur en voyant les Juifs absorber les forces vitales de leur pays, et accumuler entre leurs mains toutes les ressources de la monarchie. Toutefois, de guerre lasse, ils avaient fini par s'y habituer. Ils s'étaient résignés à ramasser les miettes tombées de la table de leurs hôtes. De même, ils avaient protesté énergiquement contre l'influence néfaste exercée par les Juifs sur les destinées de l'État, contre la vénalité qu'ils introduisaient dans les mœurs publiques ; et malgré tout, ils avaient fini par s'accoutumer également à voir tout devenir vénal, les emplois, les dignités, les titres, les noms et prénoms, l'honneur même.

Mais en revanche, des clameurs retentissantes se sont élevées jusqu'au Ciel, des sanglots ont soulevé toutes les poitrines lorsqu'on a dû reconnaître et constater les ravages causés par la vénalité de l'amour. Par la toute-puissance de l'argent et l'influence démoralisante de leurs goûts immondes, les Juifs ont amené, dans l'esprit des jeunes femmes, des conceptions de la vie qui étaient inconnues des générations anciennes. En Autriche plus que dans tout autre pays de l'Europe, le respect de la

femme a diminué ; et la population tout entière s'est sentie humiliée de ce changement.

Les Juifs ont inculqué à la jeunesse féminine, en Autriche, des mœurs dissolues, des habitudes déplorables, une démoralisation inouïe. La bassesse native de leurs sentiments, l'argent et leur manque absolu de conscience les prédisposent singulièrement au rôle de séducteurs. Aussi la prostitution guette-t-elle, à chaque porte, les jeunes filles qui dans les grandes villes deviennent en si grand nombre les servantes des Juifs. On ne risque guère de se tromper en disant que le plus grand nombre des malheureuses filles qui se corrompent et se prostituent dans les grandes cités autrichiennes, doivent aux Juifs leur première chute.

Il faut se souvenir, en effet, que la plupart de celles qui viennent de province se placer comme servantes, à Vienne et à Budapest, sont contraintes d'entrer au service des familles juives, attendu que beaucoup de familles chrétiennes ne sont plus en situation de payer des domestiques. On peut admettre comme certain que les 2 millions et demi de Juifs établis en Autriche et en Hongrie ont à leur service autant, sinon plus de servantes que n'en ont les 38 millions d'Autrichiens et Hongrois appartenant aux confessions chrétiennes. Ajoutons que les neuf dixièmes des jeunes filles en service sont chrétiennes ; il y a très peu de servantes juives. Or, les habitudes constantes et bien connues des familles israélites vis-à-vis de leurs servantes n'exercent que trop souvent sur ces dernières une influence néfaste. Il n'est pas rare de voir des mères juives prendre comme bonne à tout faire, selon l'expression si répandue, des jeunes filles qui ont pour mission spéciale, à côté de leur travail ordinaire, de satisfaire les caprices des fils de la maison. Non seulement la mère le sait et le tolère ; mais elle désire le plus souvent elle-même qu'il en soit ainsi. Dans sa pensée, il s'agit d'éviter que les jeunes gens ne soient malades avant leur mariage. Nous ne parlons, bien entendu, que des mères juives et des familles

juives. En dépit de cette attribution spéciale, le salaire des bonnes n'est pas augmenté. Il est généralement de 10 florins (21 francs) par mois. Et trop souvent, quand la jeune fille est renvoyée pour faire place à une autre, elle est contrainte par les habitudes qu'elle a acquises, de se réfugier dans une des maisons hospitalières, si nombreuses dans les deux capitales de la monarchie, qui sont tenues par les coreligionnaires de ses anciens maîtres.

Si quelques-unes de ces malheureuses échappent à une telle destinée, c'est que les conseils salutaires de leurs parents parviennent à les en préserver, et que, de leur côté, les curés des paroisses rurales, en Bohème tout comme dans l'Autriche allemande, font les plus louables efforts pour que leurs jeunes ouailles, quand elles quittent leurs villages, soient bien préparées à lutter contre les dangers qui les menacent en voulant gagner honnêtement leur vie. À ces efforts méritoires se joignent actuellement les réquisitoires antisémites, si bien que finalement, au point où en est arrivée cette propagande morale, les dames juives ont parfois quelque peine à trouver des servantes. Pour en avoir, elles consentent bien souvent à ce que leurs bonnes passent, deux fois par mois, la nuit du dimanche au lundi hors de la maison. C'est bien, on le voit, un remède qui ne vaut pas mieux que le mal. On peut juger que la moralité des futures épouses, des futures mères de famille, ne s'accroît guère par cette généreuse libéralité.

Les rapports entre patrons juifs et ouvrières chrétiennes ressemblent beaucoup à ceux des jeunes gens juifs avec les servantes de leurs mères. Ils sont malheureusement entachés du même caractère d'immoralité. En parlant du socialisme en Autriche, nous avons relaté les faits qui ont été constatés dans l'enquête sur le travail des femmes. On a mis à jour, avons-nous dit, les façons d'agir d'un industriel qui occupait dans ses ateliers de nombreuses apprenties de quatorze à seize ans. Lorsqu'elles avaient terminé leurs deux années d'apprentissage sans le moindre salaire, elles ne pouvaient obtenir de lui le livret

d'ouvrière, auquel elles avaient droit, qu'à la condition de lui sacrifier ce que Dumas appelait leur "capital". Les exploits accomplis en ce genre par un autre Juif ne sont pas moins typiques. Il exploitait à lui seul mille quatre cents métiers de tissage dans diverses localités de la Silésie autrichienne. Or, il se vantait publiquement d'avoir reçu dans son comptoir, au cours des années, la visite intime de plus de mille de ses ouvrières, femmes ou jeunes filles, mariées ou célibataires, qu'il avait invitées, à tour de rôle, à venir elles-mêmes lui demander du travail. Ces visites intimes, il les qualifiait effrontément de "commissions" à prélever sur les salaires.

La profonde misère qui règne dans les classes laborieuses, le manque de pain, dans toute la force du terme, explique trop bien ces procédés d'un usage très fréquent en Autriche. Comme l'a dit publiquement Monsieur Gregorig, député de Vienne, on en est arrivé à admettre comme un fait avéré que les ouvriers autrichiens n'épousent généralement que des filles précédemment déflorées par les Juifs. Monsieur Gregorig emploie même une expression plus forte. Il dit : « les filles mises de côté par les Juifs comme une marchandise qui n'a plus de valeur » (*von Juden abgelegte Waare*).

Le mariage entre chrétiens n'est d'ailleurs nullement une garantie contre les appétits sensuels des Juifs. Le *Talmud*, paraît-il, ne défend l'adultère que quand il s'agit d'une femme juive. La défense ne s'applique pas à la femme d'un chrétien ; car quiconque n'est pas Juif, selon la doctrine rabbinique, n'est pas légalement marié. C'est le commentaire vivant de cette parole du *Talmud* : « Les Juifs seuls sont des hommes ; les autres, tous ceux qui ne sont pas juifs, ne sont que de la semence de bétail. » C'est net, c'est formel ; aucune union légale, aucun pacte matrimonial n'est considéré, à leurs yeux, comme possible entre des bestiaux, c'est-à-dire entre tous les êtres humains qui ne sont pas des juifs. De là, les rabbins concluent tout naturellement qu'un adultère avec une

femme qui n'est pas juive ne constitue pas un crime. Ils demandent seulement que les relations soient tenues secrètes, afin de ne pas appeler le mépris et la malédiction sur le judaïsme.

De cette façon d'envisager les "droits de l'homme" il est résulté à Vienne que l'on voit dans les rues de nombreuses personnes, soi-disant nées de chrétiens, qui ont des types juifs très accentués, et qui forment ainsi un contraste frappant avec les autres membres de leur famille. Le nez crochu, l'ensemble du visage, révèlent aux yeux les moins observateurs une paternité israélite. Le même fait se reproduit également dans tous les endroits de villégiature où les habitants louent des demeures pour l'été à des locataires juifs.

D'autres incidents, moins connus, mais plus atroces encore, ont fait souvent frémir les cœurs autrichiens. Elles mettent au jour un état de choses dont ailleurs on n'a même pas l'idée, et montrent à quel point d'audace, d'impudence, de mépris de l'humanité sont arrivés, dans ce malheureux pays, les Juifs en un demi-siècle. En Bucovine, par exemple, en Galicie et dans d'autres provinces pauvres, lorsqu'un paysan ruiné ne peut pas payer les intérêts de sa dette, ce sont ses filles qui donnent leur corps en paiement. Le don forcé de leur virginité a seul le pouvoir d'empêcher le père d'être jeté misérable sur la grande route.

Quel est, au surplus, à Vienne et dans les autres grandes villes de l'Autriche, le sort des jeunes filles chrétiennes, quand elles n'appartient pas à une famille aisée ? C'est ce que nous apprennent les décisions des tribunaux ; c'est ce que nous révèle la subite disparition de tant de jeunes filles encore mineures. C'est enfin ce que déclare en ces termes Monsieur Gross-Hoffinger : « Les Juifs millionnaires, les spéculateurs de Bourse, recherchent de préférence les jeunes filles les plus pures et les plus innocentes. Puis, quand l'aristocratie juive a abusé à son aise de ces

malheureuses, alors seulement les victimes chrétiennes sont abandonnées à leur misère et tombent dans l'abîme de la prostitution. Quant aux Juifs pauvres, à ceux des classes inférieures, ils excellent à exploiter le rôle d'entremetteurs. Ils savent trouver des jeunes filles pour les harems turcs et les maisons mal famées du monde entier. »

Ainsi, plus on va, plus on s'enfonce dans cette fange juive d'où se dégage une odeur infecte qui a fini par empester l'Autriche tout entière. Certes, parmi tous les crimes qu'éclaire le soleil, les chrétiens ont trop souvent aussi leur part ; mais jamais encore on n'a eu, en Autriche, à leur reprocher de faire le commerce d'exportation des vierges chrétiennes. Cette honteuse spécialité qui déshonore notre siècle appartient aux Juifs seuls et de façon exclusive. Il faut leur en laisser l'infamie. Pendant longtemps on en a ignoré les détails. On voyait des jeunes filles, en grand nombre, disparaître mystérieusement, sans savoir ce qu'elles devenaient. Ce fut le procès jugé en 1892 dans la capitale de la Pologne autrichienne, à Lemberg, qui nous l'a finalement appris.

Vingt-huit Juifs étaient accusés de rapt et de trafic de jeunes filles. Ces misérables avaient attiré dans un piège savamment préparé un grand nombre de jeunes chrétiennes dont la plupart fréquentaient encore les écoles. Ils leur avaient promis les conditions les plus brillantes pour les décider à aller à l'étranger. Aussitôt qu'elles eurent franchi la frontière, on les traita comme des esclaves et toute tentative de fuite fut rudement réprimée. Arrivées en Turquie, elles furent vendues à des maisons de prostitution à raison de mille marcs chacune en moyenne. Or, quels sont les propriétaires de semblables maisons en Turquie ? Les Juifs seuls ; pas d'autres. Celles de ces pauvres victimes qui voulurent résister furent enfermées dans des cachots souterrains et rendues dociles à force de mauvais traitements. Lorsqu'enfin la police se décida à intervenir, soixante de ces jeunes filles furent délivrées.

On put les arracher aux griffes de ces barbares. Mais hélas ! elles étaient entièrement perdues de corps et d'âme.

Le procès dura dix jours. Il mit en lumière des détails monstrueux. Il fut clairement établi que des centaines de jeunes filles avaient été entraînées par cette bande de Lemberg dans la honte, le désespoir, la maladie et la mort. Par suite des lacunes de la législation, les coupables ne furent condamnés qu'à des peines insignifiantes. Le chef de la bande, Isaac Schafenstein, en fut quitte pour un an d'emprisonnement. Tous les autres firent seulement quelques mois de réclusion et recommencèrent leur sinistre commerce en y mettant seulement un peu plus de ruse et de mystère. Ce qu'il y eut de plus révoltant dans cette triste affaire, c'est que le signataire des contrats de vente et de livraison eut l'audace de proclamer hautement, au début du procès, sa non-culpabilité. « Vous n'avez pas à vous occuper de moi – dit-il aux juges. Que je vende des habits, des fruits, des veaux ou des femmes, peu importe. Je fais du commerce ; et personne n'a rien à y voir. » En parlant ainsi, l'accusé, nous le savons, se tenait exactement sur le terrain de la morale juive, qui permet de pratiquer, vis-à-vis des êtres humains, toute affaire qui n'est pas interdite par le *Talmud* à l'égard des animaux.

En vertu de ces maximes, qu'ils mettent trop fidèlement en pratique, les vampires sucent le sang le plus précieux. Ils déchirent le corps et avilissent les jeunes filles, qu'ils prennent lorsqu'elles sont à peine sorties de l'enfance. Tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, ils en font leur proie, leur butin et les vendent comme n'importe quelle autre marchandise. « Des habits, des veaux ou des femmes, qu'importe », pour employer de nouveau leur langage. On les surveille un peu plus, il est vrai. Les arrestations de ces marchands de chair humaine deviennent assez fréquentes La police les saisit en compagnie de filles de paysans encore mineures, auxquelles ils ont promis des places bien rétribuées, comme servantes dans de bonnes maisons a l'étranger. Des filles de la

bourgeoisie sont elles-mêmes entraînées par la perspective des places de gouvernantes. Il y a une dizaine d'années, les Juifs ne se livraient à de telles opérations qu'en Galicie, en Bohème, en Bucovine, et dans certaines parties de la Hongrie. Depuis quelque temps ils opèrent aussi dans les provinces allemandes de l'Autriche, surtout en Styrie et en Carinthie. Au commencement du mois de Juillet 1898, la direction de la police à Prague, reçut une liste de marchands de femmes appartenant à la race juive, qui se préparaient à venir de Constantinople faire des "affaires" en Bohème. À la même date, le gouvernement de la Galicie fut également informé par le consulat autrichien à Buenos-Aires que cinquante de ces trafiquants de jeunes filles étaient en voyage pour l'Autriche, où ils voulaient se procurer de la marchandise fraîche pour les lupanars argentins.

Ce sont là des faits que tout le monde connaît à Vienne. Par suite de la nature même des choses, il ne parvient à la connaissance du public qu'une partie minime de ces affreux crimes, – soit que les familles des jeunes victimes préfèrent garder le silence, pour éviter la honte, soit que, poussées par la misère, elles prennent leur part du prix versé par les marchands, prix qui varie entre 50 et 600 florins par tête, ou plutôt par corps, soit enfin que les pauvres filles, une fois arrivées à destination, n'aient plus le courage de renseigner leurs parents sur le sort qui leur est fait. Il est certain, en tout cas, que beaucoup d'entre elles, pour une cause ou pour une autre, ne donnent plus signe de vie.

L'extension qu'a prise cet odieux négoce indique, à n'en pas douter, que des milliers de Juifs riches prêtent leur concours à ceux qui l'exercent de façon suivie. Dans aucun journal israélite on ne trouve aucune critique, aucun mot de blâme à l'égard de ce trafic, si profondément criminel. Les coupables ne sont pas exclus de la communauté juive, ni même désavoués. Il en résulte que leur conduite est, sinon approuvée formellement, tout au moins regar-

dée comme licite. Il faudrait appliquer des remèdes radicaux à un tel état de choses ; mais il paraît que les grands principes libéraux proclamés en 1848 s'y opposent. La liberté commerciale avant tout...

Les méfaits sensuels, que la loi ne peut punir, paraît-il, et, de manière générale, les abus que les Juifs commettent contre les femmes ont puissamment contribué à l'explosion des colères qui ont donné naissance à l'antisémitisme autrichien. Quand on en parle à Vienne, les regards prennent une expression de haine indicible. C'est là, il faut le reconnaître, un sentiment trop naturel auquel l'homme ne peut pas se soustraire, et que partagent toutes les races, civilisées ou barbares, blanches ou noires, pour peu qu'elles aient le sentiment de l'honneur et de la dignité humaine. Dans la circonstance, l'Autrichien a subi le sort des nègres du Congo, dont les révoltes, au début de l'invasion des blancs, ont eu pour principal mobile, on le sait, le traitement irrespectueux que les envahisseurs infligeaient à leurs femmes et à leurs filles. Toutefois, si les nègres sont contraints, sur la terre africaine, de se soumettre au régime que leur imposent les vainqueurs, les Autrichiens, revenus des idées de 1848 et ramenés par de tristes expériences à la réalité des choses, entendent défendre ce que l'homme a de plus cher au monde, son honneur, sa femme et ses enfants. L'opinion des honnêtes gens dans tous les pays, le concours d'écrivains de grand mérite, leur sont acquis sur ce terrain. Le docteur Grebbert dit notamment : « Quels pièges de vulgaires larrons juifs tendent aux jeunes filles chrétiennes ! Que d'embûches ils sèment sous leurs pas pour leur ravir l'innocence ! Quels sacrifices ils s'efforcent d'accomplir, par ce moyen, sur les autels de leur Dieu caché ! Il y aurait là-dessus de longs chapitres à écrire ; et malheureusement, à la lumière des faits la morale du *Talmud* nous apparaît sous d'étranges couleurs. »

LE MOUVEMENT ANTISÉMITE

Devant le danger juif sans cesse grossissant, l'Autriche resta longtemps inactive et, en quelque sorte, hypnotisée par une sorte de terreur mystérieuse. Pendant que la ruche juive, s'agitait bourdonnante et multipliait ses attaques, les autruches gouvernementales et parlementaires cachaient leurs cous sous leurs ailes, cherchant ainsi à écarter les troublantes visions de l'avenir. Ce fut l'initiative courageuse de quelques citoyens qui se substitua finalement à l'action gouvernementale en organisant la résistance. Des hommes de cœur et d'énergie, soucieux de la dignité humaine et justement inquiets du sort de leurs enfants, se placèrent sans hésiter sur le devant de la scène pour tenter l'œuvre de salut.

Ils étaient peu nombreux au début ; et leurs efforts parurent tout d'abord destinés à se briser contre l'inertie des masses et le mauvais vouloir du pouvoir central, dont les principaux organes les combattaient vigoureusement. D'autre part, ceux qu'ils attaquaient avaient eu pour eux la force que donne une longue possession de la richesse et de l'influence. Cependant l'antisémitisme, en dépit de ses faibles débuts, a fait depuis lors des progrès considérables ; il a trouvé au sein des assemblées délibérantes de puissants échos.

La réforme électorale, accomplie après la chute du ministère Taaffe, en 1893, le réveil du nationalisme et l'ardeur des discussions socialistes ne pouvaient pas demeurer sans influence sur son développement. C'est à cette date, en effet, que le mouvement a pris une extension toute nouvelle. La révolte de la conscience publique a surpris les Juifs, qui prenaient le long silence pour un acte de résignation. Ils se croyaient sûrs de la dégénérescence en Autriche et espéraient continuer sans obstacles à diriger à leur guise les destinées de ce malheureux pays. Ce fut avant tout l'instinct de conservation qui provoqua de toutes parts de nombreuses et énergiques protestations.

En voyant qu'après leur avoir enlevé leurs terres et leurs maisons, après les avoir dépouillés de leur argent, les Juifs prenaient leurs femmes et vendaient leurs filles, les Autrichiens ont compris qu'il était grand temps de relever la tête, et de serrer les rangs pour faire reculer l'ennemi de leur repos. Ils se sont mis à l'œuvre pour mettre un terme à de trop longues souffrances. La lutte qui s'est engagée était ainsi inévitable : d'une part, des nationalités unies par un danger commun ; de l'autre, la nation juive, ambitieuse de dominer, jalouse d'accroître encore sa puissance, exaltée par ses succès au point de devenir absolument despotique, et portée par ses instincts à ruiner tous ceux qui subissaient son contact.

Lorsque les Juifs prétendent que l'antisémitisme est le produit d'une haine religieuse poussée à l'extrême, ils commettent un mensonge et s'en rendent très bien compte. C'est parmi les indifférents en matière de religion, en effet, que se rencontrent les antisémites les plus ardents et les plus décidés. En revanche, ce qui est incontestable, c'est que la presse juive, de complicité avec les gouvernements soi-disant libéraux de 1861 à 1879, avait organisé une guerre acharnée contre le christianisme. Elle attaquait en termes violents l'Église et ses prêtres ; mais, ayant conscience du rôle décisif que joue la foi religieuse par rapport à la conservation des races, elle s'abstenait de porter atteinte à la confession mosaïque.

Les Juifs en répandant leur poison littéraire dans tous les rangs de la société, avaient audacieusement entrepris la déchristianisation de l'Autriche. La guerre religieuse dont ils se plaignent aujourd'hui a été déclarée par eux-mêmes. Ils ont voulu enlever aux chrétiens leur foi et leurs croyances pour les affaiblir, pour leur enlever toute force de résistance en face de la corruption. Il était impossible que les Viennois ne finissent pas par s'en rendre un compte exact ; aussi, pour réagir contre la démoralisation des masses, la fraction la plus nombreuse des antisémites

s'est-elle organisée, sous la conduite du docteur Lueger, en un parti socialiste-chrétien.

Ce parti, sur lequel la personnalité de son chef a vivement attiré l'attention en ces derniers temps, et dont certains membres pourraient être qualifiés aujourd'hui d'antisémites opportunistes, a conservé, au moins en apparence, un véritable patriotisme autrichien. Il possède quelques organes de publicité importants, et oppose ouvertement les masses qui s'y sont ralliées à la phalange socialiste qui obéit au mot d'ordre des meneurs israélites. Le parti socialiste-chrétien compte de nombreux représentants au sein du parlement, et dispose de la majorité au Conseil municipal de Vienne. Il a enrégimenté dans ses rangs des membres très populaires du clergé, des représentants éminents de la science moderne, ainsi que les survivants de l'ancienne bourgeoisie viennoise, de très nombreux étudiants et une partie du corps pédagogique. La grande majorité des masses ouvrières suit également son drapeau.

Les Autrichiens, et plus particulièrement les Viennois, aiment à comparer le docteur Lueger, chef des socialistes-chrétiens, avec Monsieur Édouard Drumont, l'éminent écrivain français. Il y a certainement de nombreux points de ressemblance entre les deux tribuns de l'antisémitisme. La sincérité absolue des convictions explique, pour l'un comme pour l'autre, l'influence qu'ils ont exercée dès le début et qu'ils exercent encore sur l'esprit des populations. Poursuivant le même but, ils procèdent forcément des mêmes principes, et ont également conquis par leur amour de la patrie des droits incontestables à l'estime publique. Mais, en examinant de plus près les deux modèles, le portraitiste trouve des dissemblances qu'il convient de mettre en relief.

L'auteur de *la France juive* saisit, à travers les âges, le fil de l'action souterraine des Juifs, qu'il analyse et décrit de la façon la plus précise, en séparant soigneusement la ques-

tion religieuse de la question de race, qui prime toutes les autres. Il a le mérite incontesté d'avoir montré à la France insouciante la néfaste influence des juifs, dans son origine et dans ses résultats. Tout autre est le docteur Lueger. Avec une verve en quelque sorte empirique, sans trop se préoccuper du *Talmud*, il s'est rué sur les Juifs autrichiens, en leur assénant des coups de massue qui ont fait les délices des bons Viennois. Il a mis à jour le fond de l'arrière-boutique où s'est accomplie la ruine de leur pays. Bref, il s'est appuyé, dans sa propagande antisémitique, sur les faits palpables, qu'il a su développer avec une fougue oratoire peu commune, de façon à les rendre évidents pour tous. Il a parfois la faiblesse de recourir à des saillies, en jargon viennois, d'un goût douteux. Quant à de savantes recherches, il ne semble pas qu'il se soit jamais donné la peine d'en faire.

Monsieur Drumont a réveillé la France endormie. Il a soulevé dans son pays la question juive, qui n'existait pas avant lui. Monsieur Lueger, à Vienne, s'est simplement mis a la tête des masses qui étaient déjà en mouvement. Comme l'avait fait jadis Mirabeau, il a pris la direction d'un ordre de choses qu'il avait trouvé existant, mais au sein duquel il a apporté l'ordre et la clarté, à la place de la confusion antérieure. Psychologiquement parlant, c'est là le secret de son immense popularité ; c'est d'ailleurs le secret de tous les grands remueurs de foules.

Si l'on veut pousser plus loin l'étude des ressemblances et des dissemblances entre les deux tribuns, et rechercher ce qui a provoqué l'entraînement des foules, on se trouve amené à signaler encore un fait caractéristique d'un ordre tout particulier, mais qui a peut-être joué un rôle décisif dans la carrière si mouvementée du bourgmestre de Vienne. Ici Monsieur Drumont a le désavantage. Les Viennoises, jeunes ou vieilles, pauvres ou riches, se sont rencontrées dans un même sentiment de sympathie à l'égard du docteur Lueger. Elles l'ont surnommé d'un commun accord "le beau Charles" (*der schœne Karl*).

Les admiratrices du bourgmestre antisémite sont elles-mêmes connues à Vienne sous le nom de *Lueger-Amazonen* ; et ce régiment d'un nouveau genre comprend la presque totalité de la population féminine dans la capitale de l'Autriche.

Il est inutile d'insister longuement sur les conséquences d'une telle popularité. « Ce que femme veut, Dieu le veut » dit un proverbe bien connu. En politique comme en tout autre matière, on a souvent eu l'occasion de vérifier à quel point ce dicton est véridique. Que de choses en ce monde sont arrivées par les femmes, et uniquement par elles ! La destinée du docteur Lueger et, par suite, les progrès de l'antisémitisme en fournissent une nouvelle preuve. Les femmes, enrôlées sous la bannière du "beau Charles" ont sonné le tocsin de la libération. Grâce à elles, le mouvement a pris toutes les apparences d'une révolution sociale dont les signes précurseurs se révèlent déjà, et que leurs enfants sont préparés à accomplir. C'était à prévoir, au surplus. Dans la lutte engagée contre la société tout entière, les femmes ne pouvaient rester indifférentes. Elles devaient forcément prendre un parti.

Presque toutes, elles voyaient leurs maris, leurs fils, leurs frères courbés sous le joug oppresseur. Elles voyaient d'autre part le prix de toutes les denrées nécessaires à la vie exagéré dans d'incroyables proportions. Elles ont énergiquement protesté contre cette hausse des prix, ainsi que contre la falsification des vivres, en un mot contre tous les maux qui atteignaient et atteignent encore aujourd'hui le foyer domestique. Peut-être aussi (car il faut tout dire), le luxe insolent déployé par les femmes juives a-t-il provoqué des sentiments d'envie, et n'est-il pas étranger au développement de l'antisémitisme. Nous pourrions même ajouter que de fâcheuses expériences d'ordre plus intime encore y ont également contribué, selon toute probabilité. Toujours est-il que l'adhésion à peu près unanime des Autrichiennes au mouvement

libérateur est de nature à susciter de généreuses espérances. Il y a là, en quelque sorte, des garanties d'avenir qu'on ne saurait méconnaître. On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que la plupart des femmes qui se tiennent à l'écart cèdent en cela aux cruelles nécessités de la vie. Elles sont antisémites de cœur ; mais elles craignent de perdre leur pain quotidien ou de compromettre tout au moins la situation de leurs maris, attelés au joug sémite. Quelques-unes d'entre elles sont tout simplement des névrosées, n'ayant au cœur que le culte du veau d'or ; ce sont là, d'ailleurs, des exceptions. De façon générale, les femmes d'Autriche se sont ralliées à l'antisémitisme et ont travaillé de tout leur pouvoir à le faire triompher.

Ajoutons, d'ailleurs, que le mouvement de résistance au sémitisme n'est nullement confiné dans l'enceinte de la capitale autrichienne ; il s'étend dans tout l'Empire, et fait des progrès bien sensibles dans toutes les provinces. L'action des Juifs n'ayant négligé aucune localité, la réaction s'est produite partout. A côté des bourgeois ruinés, des paysans chassés de leurs cabanes, il y a les fonctionnaires antisémites et les maîtres d'école. Aussi, malgré la forte pression d'en-haut, ce n'est plus une foule de trembleurs terrorisés, parmi lesquels personne n'osait naguère avoir une opinion. Ils se sont tous insurgés ; et les jours de vote, ils marchent au scrutin avec une véritable discipline, pour accomplir le devoir que leur impose la nécessité de relever le sort du peuple dont ils font partie. Dans ces rangs, tout esprit de servitude a disparu. Là, du moins, au lieu de dégrader l'homme, le fléau sémite l'a relevé.

Ce qui s'était déjà produit à diverses reprises dans le passé de l'humanité, se renouvelle aujourd'hui avec plus de vigueur et d'animation. Il n'est pas besoin, dans ce livre, de remonter jusqu'aux temps antiques pour montrer que le péril juif a toujours existé, pour voir l'antisémitisme se développer dans les villes grecques et dans le monde romain, en Asie mineure, en Égypte, en Cyrénaïque et

ailleurs ; mais lorsque des populations aussi diverses d'origine et d'aspirations que celles de l'empire d'Autriche s'unissent sous nos yeux, d'un commun accord, en vue d'une lutte pour la vie ou pour la mort, on doit forcément admettre qu'un tel fait a des causes profondes qui valent la peine d'être recherchées, d'être bien connues du monde menacé tout entier.

Que deviennent, nous le demandons, en présence d'un fait aussi grave, toutes les déclamations des Juifs, de leurs acolytes et de leurs salariés ? La résistance énergique des peuples affamés leur donne un éclatant démenti, dont devrait s'émouvoir le philanthrope le moins attentif. L'on comprend aisément, dès lors, le succès qu'a remporté à Vienne l'idée chrétienne socialiste. Placée sur un terrain aussi bien préparé, elle devait nécessairement germer et prospérer comme elle l'a fait. L'on reproche de certains côtés à ce parti populaire de se montrer intolérant. Mais à quoi donc a servi cette fameuse tolérance qui était autrefois le mot d'ordre des réformateurs soi-disant libéraux ? Quels fruits a-t-elle produits ? Quels ravages n'a-t-elle pas causés en Autriche sous prétexte d'établir l'égalité entre tous les citoyens ?

Le Juif, nous l'avons suffisamment établi dans les lignes qui précèdent, ne comprend pas la doctrine de l'amour du prochain. Le prochain, pour lui, c'est exclusivement son coreligionnaire. Quiconque n'est pas juif est à ses yeux l'ennemi, et en le considérant ainsi, il obéit fidèlement aux préceptes de ses livres sacrés. C'est pour cela que, après avoir été émancipé, y a un demi-siècle, il n'a profité des libertés qui lui étaient données que pour se retourner contre ses libérateurs et les opprimer de façon brutale. Quant à se montrer tolérant vis-à-vis d'eux, il n'y a pas songé un seul instant.

Lorsqu'on a assisté aux ignobles spectacles qui se sont déroulés en Autriche depuis quarante ans, on ne saurait s'étonner de voir la fureur des peuples dépasser parfois

toutes limites. Les hommes généreux s'en affligent, mais ils se sentent impuissants à s'y opposer ; comprenant l'indignation populaire, qu'ils partagent, ils sentent que tout serait compromis si les Juifs croyaient voir chez leurs adversaires le moindre signe de faiblesse. L'on a applaudi avec enthousiasme à l'œuvre d'émancipation accomplie au début du dix-neuvième siècle pour briser les chaînes des peuples. L'on a approuvé les sanglantes révolutions qui ont eu pour résultat de donner à toutes les classes de la société des droits politiques. Ne soyons pas trop sévères à l'égard des actes de violence qui se commettent de temps à autre sur tel ou tel point de l'empire d'Autriche ; ils ne sont malheureusement que la conséquence fatale de la protestation soulevée par des actes bien autrement odieux, bien autrement contraires à toutes les lois divines et humaines.

Au cours de l'année 1898, les paysans polonais, exaltés par le sentiment de leurs souffrances, exaspérés surtout par l'élévation exorbitante du prix du pain, se sont rués sur les Juifs et en ont maltraité un certain nombre. L'autorité est intervenue ; la loi martiale a été proclamée dans trente-trois districts du royaume. Les paysans ont été prévenus, au son du tambour, que toute agression de cette nature serait immédiatement punie de mort ; et le bourreau s'est préparé à faire son office. La justice a fait fonctionner l'arme que la loi a mise à sa disposition. Nous n'essaierons pas de décrire les scènes d'horreur qui ont désolé Neu-Sandec et ses environs. Toute la contrée était en feu ; la flamme de l'incendie rougissait l'horizon tout entier, éclairant le théâtre de la destruction. Les maisons, les auberges surtout étaient la proie du fléau ; les magasins tenus par les Juifs étaient pillés et démolis. L'armée et la gendarmerie faisaient de vains efforts pour mettre un terme à ces scènes de sauvagerie. L'on aurait vraiment cru assister à la révolte des nègres contre les planteurs d'Amérique ; et au fond, c'était en effet la même cause produisant les mêmes

effets. C'était la guerre civile dans toute son horreur, avec ses conséquences les plus terribles.

L'ordre a été rétabli. De nombreux insurgés sont tombés morts dans la lutte ; d'autres, en grand nombre, ont été condamnés aux travaux forcés par les tribunaux ; et les Juifs, dont aucun n'a perdu la vie, ont repris tranquillement leur œuvre néfaste de spoliation, d'usure et d'infamie.

L'on a dit parfois qu'en ce qui concerne les Juifs d'Autriche, ce sont les petits, les faibles, les misérables qui paient pour les autres. C'est absolument faux. Chacun paie pour son propre compte, attendu qu'il n'y a pas un seul Juif, parmi ceux auxquels s'en prend la colère du peuple, qui n'ait contribué, dans la mesure de ses moyens, à l'œuvre d'accaparement. Les revendications des socialistes-chrétiens d'Autriche contre les grands exploiteurs qui se sont enrichis de façon scandaleuse, s'appliquent également aux petits juifs qui ont moins gagné, moins profité, mais qui n'en ont pas moins pris part à l'œuvre de dévastation. Et s'il s'agit d'établir de façon équitable les responsabilités, l'on doit reconnaître qu'il en revient une grosse part aux membres de l'aristocratie autrichienne qui, dans leurs rapports avec les grands ont toujours agi de façon à les encourager, en acceptant leur fastueuse hospitalité, et en recherchant des alliances avec leurs filles.

Il y a, dans la capitale de l'Autriche, nombre de millionnaires juifs qui, presque tous, ont quitté leur village natal sans autre fortune que le prix d'une botte d'oignons. Pour la plupart, ils sont originaires de Pologne ou de Hongrie. Quant à ceux qu'on appelle les "grands juifs", il n'y en a que trois : Rothschild, Gutmann et Reitzes. Les deux derniers ont commencé leur carrière un vendant des boites d'allumettes dans les brasseries de Vienne. Chacun d'eux possède à lui seul plus que ne possèdent ensemble les 1 012 couvents (*Klœster*) qui existent en Autriche. Monsieur Gutmann a accumulé des richesses si considé-

rables en monopolisant dans la capitale le commerce des charbons. Quant au juif Reitzes, il doit sa renommée exclusivement, à ses coups de Bourse. Un quatrième juif autrichien, que l'on a aussi qualifié de "grand", le baron Hirsch, n'est plus de ce monde. C'est lui qui a dépouillé la Turquie de ses dernières ressources, sous prétexte de construire les chemins de fer d'Orient. Les Viennois en ont gardé un triste souvenir, pour avoir subi des pertes énormes sur l'achat des titres connus sous le nom de *lots turcs*. Il serait néanmoins injuste et puéril, répétons-le, de leur attribuer à eux seuls la ruine de l'Autriche. Ils en ont eu leur part, c'est incontestable ; mais leurs coreligionnaires dans l'Autriche cisleithane, au nombre de 1 200 000, se sont partagé le reste et ont ainsi parachevé leur œuvre.

Le parti des socialistes-chrétiens a commencé par s'attaquer aux gros capitalistes juifs ; il a détruit le premier anneau de cette chaîne de fer, et imposé en même temps silence aux cris de triomphe des feuilles soi-disant libérales en réalité judéocratiques. Mais là ne s'est pas arrêtée son action bienfaisante. Pour faire œuvre utile, il devait aller plus loin. Plus on s'était montré, en effet, généreux et vraiment libéral à l'égard des Juifs, plus ils devinrent audacieux, insolents et brutalement despotiques. Ce que voyant, les antisémites ne pouvaient pas faire autrement que de recourir aux grands moyens. Déjà, au Conseil municipal de Vienne, les antisémites disposent d'une majorité qui atteint presque les deux tiers ; il ne leur manque plus que quelques voix pour être les maîtres absolus de cette assemblée. Mais aussi les scènes qui se répètent presque chaque jour à l'hôtel de ville de Vienne défient toute description. Les injures ne suffisent plus aux adversaires irréconciliables qui se trouvent en présence ; on en est arrivé au pugilat. Au parlement, la tendance des esprits est la même et les discours des antisémites sont tout aussi violents ; mais les voies de fait sont moins fréquentes. Les députés réservent toute leur passion, toute leur ardeur, pour les conflits entre les nationalités. Il n'est pas besoin,

d'ailleurs, de la tribune parlementaire, ni de la salle des séances du Conseil municipal pour propager la doctrine antisémitique. Les réquisitoires contre les Juifs se donnent également libre carrière dans les réunions publiques, où d'éloquents agitateurs, habitués à remuer les foules, prêchent l'évangile de la Rédemption. Il est vrai qu'ils sont souvent troublés, au milieu de leurs discours, par l'invasion des socialistes qui, obéissant à un mot d'ordre, s'introduisent dans les salles de réunion pour y porter le désordre. Mais il est rare qu'ils se laissent troubler sérieusement et ne finissent pas par avoir le dessus.

Il se publie du reste à Vienne, des écrits antisémitiques de toute sorte. Sous les formes les plus diverses, cette littérature pénètre jusqu'aux couches les plus profondes de la population, pour la convaincre que la société a le droit absolu de répudier ceux qui sont nuisibles à ses intérêts intellectuels, moraux ou matériels. En aucun pays du monde, sans contredit, les interprétations du *Talmud* ne sont placées, autant qu'en Autriche, sous les yeux du public et soumises à son appréciation. Le savant professeur Rohling, qui a donné l'exemple à cet égard, à eu de nombreux et très habiles disciples. Il y a plus. Tout antisémite autrichien quelque peu lettré sait qu'il existe deux *Talmud*, celui de Babylone et celui de Jérusalem, et que la doctrine israélite peut s'enseigner de deux façons, l'une plus douce et plus humaine, l'autre plus dure et plus sévère. Le *Talmud* de Babylone émane, comme on le sait, du rabbin Aschi, recteur à l'école de Sora, sur l'Euphrate.

L'ardeur avec laquelle plusieurs savants ont disserté sur les doctrines talmudistes les a amenés à s'occuper tout spécialement des rites d'après lesquels les Juifs procéderaient à des sacrifices humains pour employer à leurs usages religieux le sang de jeunes chrétiens. A l'appui de cette thèse que propagent de nombreux écrits, et qui a été développée dans de gros volumes, les disciples du docteur Rohling invoquent comme preuves qui leur semblent concluantes :

1) les déclarations faites devant les tribunaux par des Juifs accusés de meurtres, notamment des meurtres d'enfants accomplis dans un but religieux, et qui ont avoué les faits qu'on leur reprochait ;

2) les révélations volontaires de rabbins juifs, convertis au christianisme ;

3) les documents historiques ;

4) enfin les témoignages que nous a transmis la tradition.

La propagande faite au moyen de ces accusations a porté ses fruits. À l'approche de la pâque juive les parents chrétiens surveillent leurs enfants ; et de nombreuses servantes, effrayées par la perspective de semblables sacrifices, aiment mieux braver la misère, voire la faim, plutôt que d'entrer en service chez des Juifs. Cependant, en dépit de toutes les précautions prises, il est arrivé souvent que des enfants chrétiens ont disparu à l'approche de la pâque. Est-il bien certain que se soit des Juifs qui les aient enlevés ? Pourrait-on affirmer que ce ne sont pas des antisémites trop zélés qui les font disparaître momentanément, afin de rendre plausible la thèse des infanticides commis par des Hébreux ? Certes, quand on connaît le fanatisme religieux des Juifs orthodoxes, on se sent enclin à accorder aux faits allégués par le docteur Rohling, ses disciples et ses prédécesseurs, sinon une foi entière et absolue, tout au moins le bénéfice du doute. Mais, nous devons le dire en toute franchise, l'accusation nous paraît tellement monstrueuse que, pour notre part, nous nous refusons à la croire fondée en fait.

D'après tout ce qui précède, on comprend aisément l'animosité qui règne en Autriche contre les Juifs. Les meilleurs patriotes, les gens les plus instruits et les plus éminents partagent absolument les sentiments hostiles. Et nul raisonnement ne peut les en détourner. La haine contre les Juifs, telle qu'elle existe en Autriche, et l'aver-

sion dont ils sont l'objet dans d'autres pays, sont de tristes épisodes de la lutte pour la vie. Mais, par sa nature même, une lutte de ce genre est la plus ardente, la plus acharnée qui se puisse concevoir. Ceux qui la poursuivent s'inquiètent peu du choix des moyens, mais uniquement de leur efficacité. Et du moment que le besoin d'un changement radical dans la situation se fait impérieusement sentir, il faut que l'on aille jusqu'au bout. Des demi-mesures n'aboutiraient à rien, ne remédieraient à rien. L'opinion publique le comprend ; une fois soulevée, elle ne s'arrêtera plus. Elle sait que pour combattre efficacement la corruption des mœurs et le désordre moral dont souffre le pays, c'est aux auteurs de ce mal qu'il faut s'en prendre. S'il n'en était pas ainsi, le génie du mal, favorisé par l'indifférence des citoyens, continuerait ses orgies. Or, c'est là une de ces dégradations qui équivalent à la mort, et contre lesquelles proteste la volonté des peuples. Les hommes qui se sont mis à la tête du mouvement anti-sémite sont devenus l'idole de la population ; leurs instructions sont suivies avec une ponctualité de bon augure. À côté du bourgmestre docteur Lueger, citons le prince Aloïs Lichtenstein, les docteurs Pattai, Gessmann, Psenner, le chanoine Scheicher et Messieurs Vergani, Gregorig, Schneider, Schlesinger et le savant Deckert. À ces hommes qui tiennent énergiquement la tête du mouvement, se sont ralliées de nombreuses personnalités, députés et simples particuliers, que, d'un commun accord, les suffrages du peuple ont portés au premier rang dans la mêlée ; chacun a voulu s'associer, dans la mesure de ses forces, à l'œuvre de réparation. Dans un vigoureux effort, l'âme du peuple tente de se ressaisir. Elle s'affirme vivante et cherche à reconstruire le faisceau des forces vives si nécessaire à l'avenir du pays.

Il s'est produit, toutefois, une scission déplorable au sein de ce vaillant parti de la résistance. Quelques-uns de ceux qui s'y étaient ralliés n'ont pas su rester fidèles au programme initial. La politique s'en est mêlée ; les ques-

tions de nationalité, qui compliquent tout en Autriche, ont trouvé dans le mécontentement populaire un élément favorable à leurs vues. Nombre d'antisémites ont déclaré hautement qu'à leur avis, c'était la race juive qu'il fallait combattre, et non la religion israélite. Les fonts baptismaux, disent-ils, n'ont rien à voir avec le mouvement antisémite. Le Juif, même quand il abjure et se fait baptiser, reste toujours Juif. Il faut combattre le judaïsme et les mœurs qu'il comporte. – Voilà l'opinion d'une fraction radicale connue à Vienne sous le nom de *Rassen Antisemiten.*

Nombre de dissidents ne se sont pas arrêtés là. Pour des motifs d'ordre politique, la scission qui s'est opérée a pris une tout autre portée. Les socialistes-chrétiens ont conservé, dans l'ardeur de la lutte, avec plus ou moins de dévouement, les traditions du patriotisme autrichien, basées sur l'attachement à la maison régnante. Les nationalistes allemands, en revanche, s'en sont ostensiblement détachés. Trouvant l'occasion favorable pour étaler au grand jour leurs visées jusque là tenues secrètes, ils ne sont entrés d'abord dans la ligue antijuive que pour tenter de rallier sous la bannière germanique tous les mécontents. C'est l'allure qu'a prise notamment dès la première heure Monsieur Schœnerer, le chef des nationalistes allemands. Les antisémites ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils marchaient, sans l'avoir voulu, sous le drapeau de la Grande-Allemagne-Unie, à côté des séparatistes autrichiens. Beaucoup d'entre eux, ayant constaté cette méprise, se rallièrent aux socialistes-chrétiens et abandonnèrent franchement les nationalistes de l'école Schœnerer. Mais de nouvelles recrues vinrent les remplacer, et ainsi se forma ce parti bruyant, turbulent, des nationalistes allemands, dont l'intransigeance rend impossible le fonctionnement du parlementarisme et ramène peu à peu l'Autriche à la nécessité d'une dictature. Ces antisémites, qui sont avant tout partisans du pangermanisme, ont pris pour devise : « Par la pureté de la race à l'unité. »

La scission ainsi établie dans le sein du grand parti de la protestation ne fit, du reste, que rendre plus étroit et plus serré encore le cercle formidable des animosités contre le peuple israélite. Les dissidents ne se montrent nullement gênés lorsqu'on leur reproche d'avoir modifié leur opinion primitive. Ils répondent hautement, au contraire, que l'homme loyal s'honore en avouant sans honte et sans feinte son changement d'opinion. Pour se tirer d'embarras, ils essaient de rejeter sur les gouvernants la responsabilité des méfaits commis par les Juifs. « Vous les avez favorisés – disent-ils – en ne vous opposant pas dès le début à leurs exploits. Le silence fait toujours un peu l'effet d'un acquiescement. »

L'antisémitisme des Autrichiens pangermanistes ne diffère d'ailleurs des doctrines de l'antisémitisme pur qu'en ce qu'ils ne regrettent nullement de voir les Juifs porter le désordre dans l'État. Cette confusion profite à leurs vues. On les voit partout agir de concert avec les fauteurs de troubles révolutionnaires, surtout dans les pays où les Juifs ont réussi à atteindre rapidement à la prospérité matérielle. On les accuse même, à tort ou à raison, de pactiser avec les Juifs pour hâter le triomphe de leur cause.

Quoi qu'il en soit, l'antisémitisme est dans toute la force de son expansion, et le nombre de ses adhérents grossit de jour en jour. Jusqu'ici cependant, il n'a pas obtenu des résultats bien décisifs. Il a simplement endigué l'influence des Juifs et rendu leur séjour en Autriche peu agréable. Mais il n'est pas parvenu encore à entamer sérieusement leur position. Bien des gens qui, dans toute autre circonstance, expriment fièrement leurs idées et protestent de leur indépendance, ne peuvent se soustraire à un véritable mouvement d'effroi lorsqu'il s'agit d'affirmer ouvertement cette indépendance vis-à-vis des Juifs. Il s'en faut de beaucoup, en dépit de tous les efforts déjà tentés, que l'on touche à la réalisation du programme antisémite : « Destruction de l'influence juive dans toutes

les phases de la vie sociale. » On pourrait même dire que, par suite des incidents qu'a provoqués la lutte des nationalités, le terrain conquis a été en partie reperdu.

Le côté le plus étrange dans cette situation, c'est que les Juifs, en dépit de la domination incontestable qu'ils exercent partout en Autriche, malgré les monopoles dont ils se sont emparés, en sont encore à se plaindre, dans leurs organes de publicité, des persécutions dont ils prétendent être victimes. L'un d'eux a eu l'incroyable audace de dire, tout récemment encore, que les Juifs ne peuvent pas se contenter de jouir des biens matériels qu'ils ont acquis. « Il leur faut encore l'estime des peuples qui les entourent .»

Dans la lutte engagée depuis une vingtaine d'années, le dilemme se pose nettement comme suit : Ou ce sont les aryens qui doivent renfermer leurs oppresseurs dans des ghettos comme au Moyen-Âge, ou bien ce sont eux qui y seront renfermés par les sémites. L'égalité de situation ne peut pas exister entre Juifs et Chrétiens ; l'expérience l'a démontré. Lorsqu'on se trouve au bord d'un précipice, ce serait un acte de folie ou d'imprudence que de marcher en avant. Le recul est le seul moyen de salut. De même lorsqu'on a commis une faute, il n'y à pas à hésiter ; il faut réparer le plus vite possible le mal qu'on a causé à soi-même et aux autres.

Comment résoudre définitivement la question juive en Autriche ? C'est la grosse difficulté de l'époque actuelle. Bien des solutions ont été proposées. Certaines d'elles sont trop peu chrétiennes, celle qui est patronnée par le député Schneider, par exemple, et ses farouches adhérents. Il s'élève des voix qui recommandent de résoudre la question conjointement avec les problèmes orientaux, et de rapatrier les israélites dans le pays qu'ils habitaient autrefois. À cette race, et à elle seule appartiendrait alors le soin de démontrer qu'elle peut vivre de sa vie propre. Tout naturellement il faudrait, pour arriver à un tel résultat, une entente préalable entre toutes les grandes puis-

sances, entre tous les États européens. Parviendra-t-on à réaliser cette entente, et à mettre de côté, pour le bien de l'humanité, toutes les rivalités d'intérêts ? Qui oserait l'affirmer ? L'on a pu réaliser déjà sur divers points des accords internationaux. Le pourra-t-on dans une circonstance aussi grave ?

L'opinion est à peu près unanime, parmi les antisémites, à considérer comme une condition essentielle et primordiale de l'émancipation des chrétiens d'Autriche, aujourd'hui asservis, l'accomplissement des deux réformes suivantes :

1) défense absolue à tous les Juifs étrangers d'entrer dans le pays ;

2) vote d'une législation spéciale pour ceux qui y sont déjà établis. Ce sont là les deux points fondamentaux du programme antisémitique ; et l'on est généralement d'accord à reconnaître que rien de sérieux ne pourra être fait tant qu'ils ne seront pas réalisés. Enlever aux Juifs l'égalité des droits qui leur a été accordée en 1848, les soumettre à un impôt spécial, supprimer la Bourse des grains, interdire les associations de cartels, exclure les Juifs de tous les emplois publics et de tous les journaux, ne les admettre dans les hautes écoles qu'en nombre proportionnel au chiffre total qu'ils représentent par rapport à la population autrichienne, telles devraient être les bases de la nouvelle législation, réclamée par les antisémites, comme seule susceptible de résoudre la question.

Les Juifs, il faut le dire, s'effraient peu de cette perspective dont la réalisation ne leur semble pas devoir être prochaine. Monsieur Hertzka[3], qui reconnaît sincèrement l'impossibilité d'une assimilation complète entre chrétiens

---

[3]. Il s'agit de Theodor Herzl et son livre *Der Judenstaat, Versuch einer modernen Lösung der Judenfrage* (L'Etat juif) 1896. (Note Samizdat).

et juifs, a plaidé dans un livre fortement documenté la cause d'un exode volontaire de ses coreligionnaires d'Autriche. Son éloquent appel a trouvé peu d'adhérents, même au sein des sionistes. Les Juifs préfèrent s'appuyer sur les arguments formulés en leur faveur en dehors de l'Autriche. Ils ont pleine confiance dans la durée de leur domination et comptent surtout sur le concours précieux de la franc-maçonnerie et du socialisme.

LES PLAIDOYERS POUR LES JUIFS

Les attaques véhémentes dont ils sont l'objet de la part des antisémites ne pouvaient pas laisser les Juifs indifférents. Leur silence aurait pu être pris pour un aveu ; or, s'avouer coupables, c'eût été renoncer volontairement à l'ascendant qu'ils ont pris dans la monarchie autrichienne. Ils ont, en conséquence, confié aux puissants organes de publicité dont ils disposent le soin de repousser avec énergie les reproches qui leur sont adressés de toutes parts ; et ces journaux ont le plus souvent recours à des moyens séditieux pour attaquer sous prétexte de se défendre. Le langage qu'ils tiennent chaque jour n'a pas seulement en vue, en effet, de faciliter et de continuer l'œuvre d'absorption juive ; il tend surtout à jeter l'odieux sur les organisations de la résistance, qui sont attaquées avec la plus grande violence dans de longues et ardentes diatribes.

Cette façon d'argumenter, il faut le reconnaître, a produit jusqu'ici très peu d'effet. Les convictions sont trop accentuées de part et d'autre pour être susceptibles de se modifier. Il s'est rencontré cependant des chrétiens qui se sont ingéniés, sans succès d'ailleurs, à défendre les Juifs. Peut-être ont-ils été impressionnés par l'humeur batailleuse des journaux en question. Probablement aussi ont-ils tremblé devant la menace permanente de l'état de siège, tel qu'il a été établi en Galicie, pour en donner un exemple terrifiant.

Il se comprend donc qu'on hésite à recourir à des actes de violence qui seraient si rudement réprimés ; mais de là à se laisser convaincre par les arguments de la presse juive, il y a loin. Ceux sur lesquels les cosmopolites insistent le plus ne sortent d'ailleurs pas du domaine des banalités. « Les Juifs – nous dit-on notamment – sont après tout des êtres humains ; or, quels que soient les hommes, il faut tâcher de vivre avec eux. » Il y a incontestablement quelque chose de vrai dans cette philosophie du sémitisme ; seulement elle a l'inconvénient de ne répondre à rien. Personne ne songe à inaugurer vis-à-vis des Juifs des mœurs d'anthropophages ; on leur demande simplement de ne pas martyriser les autres, de ne pas les exploiter avec tant de férocité.

Peut-être pourrait-on ajouter, à l'appui de cet argument, que les Juifs jouent dans notre société moderne un rôle que déterminent les desseins secrets de la Providence. Certains pisciculteurs, par exemple, mettent dans leurs étangs des brochets en proportion déterminée, 8 à 10 % environ, afin qu'ils fassent la chasse aux autres poissons, carpes et truites, et les maintiennent ainsi dans un état permanent d'agitation, de mouvement indispensable à toute conservation. Il est, en effet, démontré par l'expérience que, dans les étangs non pourvus de brochets, les carpes et les truites perdent toute vivacité et arrivent à un tel état de torpeur qu'elles oublient même la loi de la reproduction. Leur chair n'est pas mangeable. Qui sait ? Peut-être les Juifs remplissent-ils dans le monde le rôle des brochets dans les étangs. Ils en font en tous cas la besogne.

Personne ne songe à contester, d'ailleurs, que, parmi les Juifs autrichiens, il se rencontre des hommes sincèrement imbus des principes humanitaires, et pratiquant sans la moindre arrière-pensée toutes les vertus viriles qui sont la gloire des peuples honnêtes, des populations dignes de respect. Mais il est constaté, par l'expérience des siècles, que chez les Juifs, les tendances mauvaises, les goûts de

rapine et d'exploitation constituent la règle, tandis que chez les chrétiens, ou pour mieux dire, chez tout ce qui n'est pas juif, on ne les retrouve au contraire que de façon exceptionnelle. On peut même affirmer que les exceptions seraient encore plus rares si le contact des Juifs ne devenait pas contagieux. Ceux-là seulement peuvent renier leurs idées et leurs habitudes caractéristiques qui n'ont jamais eu de rapports avec eux.

Un des traits inhérents au caractère juif est notamment de chercher à tourner les lois, à côtoyer le Code, de façon à pouvoir commettre impunément tous les méfaits. L'on objecte cependant, pour leur défense, que les lois pénales, comme les lois civiles, en Autriche, sont applicables à tous les citoyens, quels qu'ils soient, sans distinction de caste, de religion ou de nationalité. Comment donc – ajoute-t-on – pourraient-ils commettre tout ce qu'on leur reproche, sans tomber sous le coup des lois pénales ? Ceux qui parlent de la sorte oublient volontairement l'habileté, cependant notoire, avec laquelle certains hommes échappent à tous les dangers. Comment veut-on faire admettre, par quiconque réfléchit, que les Juifs, habitués à marcher sans s'émouvoir sur des cadavres, pour arriver à leur but, se laisseraient arrêter par de simples paragraphes insérés dans une loi pénale ? C'est pour eux, neuf fois sur dix, la ruse qui l'emporte ; et c'est précisément là ce qui leur permet de faire remarquer triomphalement que la statistique autrichienne, en matière criminelle, ne leur est nullement défavorable. De ces statistiques ils font grand étalage ; et cependant, en dépit de tout ce qu'ils déploient d'habileté pour ne pas se laisser prendre en faute, les enseignements qui découlent de ces tableaux officiels ne sont pas aussi concluants qu'ils le prétendent.

Sans nul doute, les données statistiques semblent parfois indiquer que le nombre des Juifs condamnés pour crimes présente une moyenne inférieure à celle du nombre des chrétiens. Mais la différence est minime ; il s'agit d'une fraction infinitésimale d'un pour cent. Encore ne se

produit-elle pas tous les ans. Il y a des années où la proportion est à leur désavantage, dans des conditions aussi minimes, il est vrai, que pour le cas contraire. On peut dire que la balance s'établit, à cet égard, entre Juifs et Chrétiens, sur les mêmes bases que le chiffre de chacune des races dans le montant total de la population autrichienne. Mais cette conclusion ne permet pas de formuler une moralité définitive ; elle n'a qu'une valeur très restreinte. Chacun sait, en effet (et c'est l'un des traits les plus caractéristiques de notre civilisation mensongère), que les crimes de lèse-humanité, sous leurs formes les plus diverses, échappent, par leur continuité même, à l'action du législateur. Ce sont précisément les méfaits les plus odieux qui ne sont pas atteints par la main vengeresse de la Justice.

Une autre considération, qui est de nature à amoindrir singulièrement la satisfaction que manifestent les Juifs en présence des statistiques pénitentiaires, est tirée d'ailleurs de la classification des faits punissables et de la façon dont ils sont qualifiés par la loi. Les actes répréhensibles commis le plus fréquemment par eux, ont pour mobile la fraude, l'acquisition du bien d'autrui par des procédés illicites ; parmi ceux qui sont commis par les Chrétiens, au contraire, il faut faire entrer en ligne de compte, dans un pourcentage assez élevé, les fautes causées par les passions humaines. Dans certaines provinces cisleithanes, dans la Haute et la Basse-Autriche, par exemple, il n'est pas rare de voir toute la jeunesse masculine d'un village traduite devant la justice à raison de coups de poings ou coups de couteaux échangés dans une salle ou à la fin d'une kermesse – des scènes de violence qui ont leur épilogue devant les tribunaux. Tous ces jeunes gens sont condamnés pour crimes. Mais, en bonne conscience, leur culpabilité globale peut-elle être comparée à celle d'un seul banqueroutier qui a ruiné des milliers de personnes en abusant de leur confiance ? Voilà pourtant à quoi aboutit l'étude comparative des statistiques. Quelles conclusions peut-on sérieusement en tirer ?

Dans le même ordre d'idées, il ne faut pas oublier que 69 % des crimes de droit commun sont occasionnés par la misère, et que, par suite des circonstances que nous avons indiquées, cette cause déterminante est beaucoup plus fréquente chez les Chrétiens que chez les Juifs. Encore convient-il de faire remarquer que les violations de la loi commises par les Juifs ont trait le plus souvent aux questions d'argent, et constituent des actes que les Codes autrichiens qualifient de délits (*Vergehen*), non de crimes. Au surplus, dans un pays tel que l'Autriche, où la race israélite exerce une incontestable suprématie, où la justice se met si aisément au service de la politique, la législation se prête à tout quand le pouvoir sait en user avec une réelle habileté.

Ce sont là des considérations dont il faut tenir compte, et que cependant les Juifs ont grand soin de mettre de côté lorsqu'ils font étalage des statistiques pénitentiaires. Nous ne pouvons entrer ici dans une foule de détails qui échappent, pour la plupart, à notre compétence ; toutefois, lorsque nous voyons invoquer des documents qui, à notre avis, ne peuvent pas servir de preuve convaincante, il n'est pas inutile de les discuter. L'un des auteurs les plus célèbres parmi ceux qui ont traité ces matières, Lombroso, est particulièrement sympathique aux enfants d'Israël. Mais, si Lombroso a émis beaucoup d'idées originales, il n'a jamais pu être considéré comme un profond penseur. Les observations auxquelles il s'est livré ont été parfois très superficielles et dictées par des théories tout au moins discutables. Pour lui comme pour un certain nombre de ses confrères, la criminologie s'appuie sur des signes physiques. Il est d'avis que le génie, la folie et les tendances criminelles ont des liens mystérieux qui les rattachent à une cause analogue, qu'il nomme la dégénération. C'est peut-être très ingénieux et très savant. Mais quelle conclusion tirer de là pour ou contre une catégorie d'hommes tout entière ? Lombroso expose souvent des faits dont il ne déduit aucune conclusion ; et, d'autre part, il lui arrive

parfois de formuler des conclusions qui ne reposent sur aucun fait précis.

Ce n'est pas sur le terrain criminaliste seulement que les Juifs entendent triompher. Ils s'attribuent volontiers toutes sortes de vertus, au premier rang desquelles ils placent l'attachement à la vie de famille. Il est incontestable que l'on trouve chez eux plus d'intimité familiale que chez nous. Mais l'explication en est bien simple. L'attitude hostile qu'ils prennent contre le reste de l'humanité, et l'aversion qu'ils inspirent par une telle attitude, les contraignent tout naturellement à chercher dans leur intérieur un refuge, une compensation nécessaire. L'intimité au sein de la maison les aide à supporter l'inimitié qu'ils provoquent au dehors.

Pour défendre leur cause, les Juifs autrichiens invoquent encore les services financiers qu'ils ont rendus à l'Autriche. Ils font valoir le travail de pionniers qu'ils ont accompli alors que toutes les ressources économiques faisaient défaut ; ils insistent sur ce fait que ce sont eux qui ont fondé le crédit autrichien, faisant preuve en cette circonstance d'un véritable courage en raison du peu de prestige dont l'Autriche jouissait alors au dehors. Ils ajoutent qu'aujourd'hui encore ils favorisent de tout leur pouvoir l'esprit d'initiative et les entreprises industrielles. C'est exact, mais mille voix s'élèvent à la fois pour leur répondre que c'est bien plus dans leur intérêt personnel que dans celui du pays qu'ils ont fait tous ces efforts et accompli tous ces travaux. Ils en ont tiré plus de profit que la généralité des citoyens autrichiens. Comment donc ceux-ci devraient-ils leur en savoir le moindre gré ?

L'antisémitisme n'aurait pas des racines si puissantes, s'il n'existait pas de sérieux motifs pour l'expliquer et le justifier. Qui donc achète les maisons et les meubles des gens après les avoir ruinés ? Qui donc chasse le paysan de la chaumière de ses pères ? Qui excite les jeunes gens à la débauche ? Qui fait des banqueroutes frauduleuses ? Qui

enlève à l'ouvrier les bénéfices de son travail ? Qui possède le talent de s'appuyer sur les passions politiques pour réaliser ses propres désirs et satisfaire ses intérêts ? Qui fait les coups de Bourse ? Qui donc, enfin, rêve le désordre et l'anarchie et pousse les partis à s'entre-déchirer par tous les moyens ? Le Juif, toujours le Juif, que l'on retrouve partout où il y a du mal à faire.

Il se vante d'avoir fondé le crédit de l'État autrichien. Mais quelle dignité a-t-il laissée aux gouvernants ? Qui ne se souvient que Monsieur de Plener, prenant possession du ministère des Finances, a cru devoir faire à Monsieur de Rothschild sa visite d'installation ? Si l'État autrichien a du crédit, les contribuables de cet État sont devenus en grande partie les esclaves, les salariés des Juifs. Ils sont réduits à mendier dans leurs propres cités, à leurs foyers, dans leurs sillons, le droit de vivre. Au surplus, si les Juifs ont réussi à relever le crédit de l'Autriche, c'est que la masse toujours croissante des capitaux disponibles cherche partout un emploi. Depuis leur fondation, les consolidés anglais ont haussé d'environ vingt pour cent, les rentes allemandes de seize pour cent, les rentes autrichiennes de quinze à vingt pour cent. Ces dernières n'ont donc fait que suivre le mouvement universel. Il s'est produit, dans le domaine de la fortune mobilière, une transformation énorme en un délai relativement très court. Les circonstances se sont rapidement modifiées : le capital, grossi par le travail, lutte en quelque sorte contre lui-même.

Mais que gagne à cela le peuple autrichien ? Quel profit la population en a-t-elle recueilli ? Le pays se trouve dans un état d'épuisement qui justifie les craintes les plus vives. Et, dans cet amas d'existences ruinées, au milieu de tous ces hommes affamés, les Juifs vieillissent, entourés de tout ce qui rend l'homme heureux et bien portant, de tout ce qui contribue surtout à doubler son arrogance. Les Juifs autrichiens, qui évitent tout travail régulier dans les manufactures, vivent beaucoup plus longtemps que les

chrétiens. La durée moyenne de la vie, en Autriche, est pour les Chrétiens de vingt-six ans, et pour les Juifs de trente-six. L'idée fondamentale, innée chez tous les Juifs et vigoureusement enracinée chez eux, qu'ils font partie du peuple élu par Dieu, cette conviction qu'ils sont plus que des hommes, leur donne une audace à l'aide de laquelle ils éblouissent les gens à courte vue. Mais aussi c'est là ce qui a fini par provoquer tant de haines. Les Autrichiens n'ont pu supporter, à la longue, le mépris qu'on leur témoignait en les traitant comme des êtres inférieurs.

Dans les congrès socialistes, les Juifs et leurs acolytes affirment hautement que l'antisémitisme n'est qu'une des formes de la réaction. « Il suffit pour s'en convaincre – disent-ils – de constater que, partout où il se produit, l'antisémitisme a des origines exclusivement cléricales et féodales. » Partant de là, et tout en repoussant avec énergie la guerre de race faite aux juifs, ils proclament l'existence d'une classe exploitante et d'une classe exploitée ; puis ils concluent à la nécessité de la lutte entre les classes. C'est d'une logique peu serrée, puisque les classes exploitantes sont celles qui s'enrichissent sans travailler, et dont les Juifs sont les principaux représentants. C'est un affreux mensonge que de représenter le mouvement antisémite comme n'étant pas dirigé contre les plus dangereux et les plus insatiables des exploiteurs. En présence de ce qui s'est passé en Autriche, et de ce qui s'y passe tous les jours, c'est nier l'évidence.

On est en droit de s'étonner que cette évidence soit parfois contestée. À quelles illusions, il est vrai, s'adonnent ceux qui ont le courage d'exprimer. de telles idées ! « Le jour où le Juif se résignera – disent-ils – à n'être qu'un homme comme nous, il deviendra notre frère. Ouvrons-lui nos bras ; réalisons, dans toute sa vérité, l'égalité sociale et politique proclamée par la loi, embrassons le Juif pour nous fusionner avec lui. Enrichissons-nous de ses qualités, et mettons fin à la guerre de race. L'antisémitisme n'a jamais été dans les pays où il a une signification quel-

conque, autre chose que l'arme d'un parti politique ou le résultat d'une mauvaise situation économique".

Voilà en quels termes s'expriment ceux qui croient à la réconciliation des races. Comme les Juifs doivent rire de grand cœur en lisant de pareilles déclamations ! Ils aiment cependant à être jugés de cette façon. Mais la vérité est tout autre. Le Juif, quoi qu'il fasse, ne peut pas modifier sa nature ; et de même que les nègres ne peuvent pas blanchir la couleur de leur peau, il ne peut pas se métamorphoser de façon à prendre la manière de penser, d'agir et de sentir d'un aryen.

Les Autrichiens judéophiles se divisent en plusieurs catégories. La plus nombreuse est celle des ouvriers socialistes, habitués à suivre aveuglément ceux qui crient le plus fort. À eux viennent se joindre tous ceux qui se laissent prendre par des phrases. Une troisième catégorie se compose des gens timorés et craintifs, qui n'osent pas résister face aux attaques et aux fourberies d'Israël, ou qui, ne connaissant pas encore par eux-mêmes les dangers du judaïsme, pensent qu'ils n'ont pas besoin de s'en préoccuper. Ils agissent en cela comme celui qui croirait n'avoir rien à redouter de l'incendie, parce qu'il n'est déclaré que dans la rue voisine. Enfin viennent les gens sans conscience qu'on a ralliés pour de l'argent ou des sinécures, auxquels on a fait entrevoir un avantage personnel. Le clan des judéophiles se complète par la fraction des hommes de bonne foi, sincèrement pénétrés des sentiments de la solidarité humaine.

Pour que leurs efforts réunis puissent aboutir à un résultat, pour que l'antisémitisme disparaisse en Autriche, il faudrait avant tout que les Juifs renoncent à la haine insensée qui les anime contre tous ceux qui ne leur ressemblent pas ; il faudrait qu'ils se résignent à respecter les lois de la nature défendant l'usure, l'abus de confiance, le vol, la fraude. S'ils ne veulent pas reconnaître la loi du Christ, qu'ils renoncent au moins à suivre les prescriptions

rabbiniques pour revenir aux enseignements du mosaïsme. Alors, mais seulement alors, ils cesseront d'être un danger pour les peuples chrétiens, une véritable plaie pour les nations qui leur ont donné asile et conféré les droits de citoyens.

LES JUIFS SERONT-ILS LES MAÎTRES DE L'EUROPE ?

Il a plu aux Sémites, dans leurs agitations incessantes, de saper les bases de la vieille société. Ils ont créé de toutes pièces la question sociale et l'ont posée sous son aspect le plus effrayant. Le judaïsme travaille actuellement avec tant de force et tant l'ardeur, il s'efforce d'imprimer avec tant de zèle une nouvelle direction à la civilisation moderne, que certaines couches sociales se laissent peu à peu pénétrer inconsciemment par son esprit. On assiste à une lutte sourde entre deux courants, celui de l'ordre, basé sur les mœurs chrétiennes, et celui d'un bouleversement qui mettrait le monde en face de l'inconnu. L'on peut, en effet, envisager de deux façons différentes la solution de la question sociale : soit par la réforme progressive et pacifique à l'aide de législations préventives, soit par la révolution. Qui l'emportera, du développement pacifique de l'humanité ou de la poussée des puissances du mal, provoquant de sanglantes, d'interminables orgies ?

Le socialisme, tel qu'il se dessine aujourd'hui à l'horizon des destinées humaines, n'est, sous certains rapports, qu'une habile combinaison des préceptes rabbiniques, des aspirations que le *Talmud* a léguées à ceux qui en professent les croyances. La juiverie s'est sentie menacée par la divulgation de ses doctrines favorites, jusque-là tenues secrètes ; elle s'est sentie menacée dans sa domination, dans ses richesses, peut-être même dans son existence. Elle a cherché un dérivatif en dirigeant indis-

tinctement contre la propriété en général les plaintes et les revendications populaires. *Divide et impera.*

Déchaîner les passions contre la noblesse, le clergé et la bourgeoisie chrétienne en s'efforçant de démontrer à quel point est inégale la répartition de la fortune ; présenter ainsi la richesse juive comme ne formant qu'un anneau dans la chaîne des iniquités sociales : là gît la tactique du socialisme juif. Tout naturellement, il s'est empreint, à cette occasion, de l'esprit de domination tendant à réaliser les vieilles prophéties qui ont annoncé le règne d'Israël. C'est ainsi que les Juifs, pour arriver à leurs fins, ont été conduits à chercher dans les masses aveuglées, fanatisées, un contre-poids à la puissance incontestable de l'esprit chrétien. C'est ainsi qu'ils ont tenté de lutter contre l'organisation de l'État, tel que l'avait constituée l'expérience des siècles. Que les nations se déchirent entre elles, c'est là le rêve du Juif, qui veut les faire aboutir à un cataclysme social. En se rattachant à la démocratie sociale, il a cru que c'est de ce côté qu'il trouverait le mieux sa voie, et qu'avec son aide il parviendrait plus sûrement à la domination du monde. Dans cet aperçu psychologique réside l'idée maîtresse qui anime et dirige de nos jours les plus redoutables révolutionnaires.

La question qui se pose peut donc se formuler en ces termes : les Juifs deviendront-ils les maîtres de l'Europe ? Pour ceux qui savent, pour ceux qui pensent, les scènes dont nous sommes témoins prennent un sens tout autre, quand elles apparaissent sous leur jour exact, avec leur physionomie véritable.

Reconnaissons-le, d'ailleurs ; les circonstances politiques et sociales au milieu desquelles se débat la vieille Europe offrent aux Juifs des moyens d'action hors de pair. Le terrain de la lutte semble avoir été préparé exprès pour eux dans les conditions les plus favorables. Aussi, avec les ressources dont ils disposent, deviennent-ils aisément les maîtres de la situation. L'Alliance israélite veille ; elle a dans

tous les pays des agences et des succursales qui enlacent la Terre entière dans un réseau aux mailles serrées. L'influence de cette merveilleuse organisation est tellement puissante que "l'Alliance" est instruite des moindres incidents qui se produisent, dès qu'ils peuvent avoir pour elle un intérêt quelconque.

Bref, dans son ensemble, la situation est telle que l'un des Juifs les plus modérés de Vienne, le docteur Louis Ernst, n'a pas hésité à écrire textuellement, dans une brochure qui, d'ailleurs, n'a pas été confisquée : « Les Juifs, pour peu qu'ils sachent demeurer unis, sont assez forts pour que personne ne puisse les empêcher de ruiner les États, d'arrêter le commerce, de suspendre toutes les affaires ; et, comme ils sont répandus sur toute la surface du globe, ils peuvent jeter sur un État quelconque un tel discrédit qu'il soit absolument entravé dans son action. Les gouvernements les plus puissants ne seraient pas en situation de résister vingt-quatre heures s'ils avaient contre eux toute la race juive. »

En présence de pareilles affirmations, qui n'ont pas été démenties, n'est-il pas trop aisé de comprendre l'audace et l'arrogance de certains membres de la communauté israélite ? Que l'on réfléchisse à l'effet que doivent produire de tels exposés de situation qui proclament à la face des nations civilisées la toute puissance des Juifs à l'égard des États les plus forts, et qui sont cependant tolérés. Puis, que l'on se souvienne, en lisant cette déclaration de guerre si peu déguisée, que l'Église catholique, signalée comme la principale ennemie des Juifs, a été au contraire, durant tout le Moyen-Âge leur seule protectrice, les a seule plus d'une fois sauvés d'une complète extermination.

De nos jours encore, l'on est certain de se heurter contre les résistances du Saint-Siège et de porter atteinte à ses traditions lorsqu'on se place, dans la lutte contre le judaïsme, sur le terrain de la diversité des races. Les chefs

de l'Église condamnent résolument les doctrines israélites ; mais ils ont toujours protesté contre les guerres de race. Il n'en est pas moins vrai, cependant, que dans tous les écrits émanant des Juifs, qu'ils rentrent dans le domaine de la littérature proprement dite ou dans celui du journalisme quotidien, l'on retrouve constamment la tendance à étouffer le christianisme pour mettre le judaïsme au premier plan. L'instinct de la domination est si fort chez les enfants d'Israël qu'il leur fait mettre en oubli le souvenir des services rendus. Ils ne songent plus qu'à écarter tout ce qui peut leur faire obstacle.

Pourquoi, en effet, ces attaques continuelles contre les principes régénérateurs de la religion chrétienne, pourquoi ces assauts livrés à l'autorité civile et bien plus encore au militarisme, pourquoi ces excitations continuelles adressées aux classes laborieuses contre les sphères élevées de la société ? Tout cela, bien évidemment, rentre dans un plan préconçu. C'est un système savamment étudié pour substituer le règne de l'argent à celui des idées religieuses, conservatrices des bases sociales. Les Juifs mettent le feu à la maison, espérant qu'au milieu de la conflagration générale, un nouvel ordre de choses prendrait naissance, et qu'ils seraient seuls à en profiter.

Leur raisonnement est celui de tous les révolutionnaires : « Renversons d'abord ce qui existe ; nous verrons après. » Leur attitude vis-à-vis des partis en Autriche s'inspire du même point de vue. Peu leur importe le but final, le programme, l'idéal des partis. Ce qui les intéresse, c'est de savoir s'ils peuvent ou non en tirer une utilité quelconque. Ils spéculent en outre sur ce fait, constaté par une longue expérience, que les épidémies morales ont toujours été plus contagieuses que les épidémies physiques, et se sont toujours développées beaucoup plus rapidement.

Que l'on parcoure l'histoire de la franc-maçonnerie en Autriche, de 1743 à nos jours. L'alliance entre les maçons

et les Juifs s'est affirmée dès le début. Ce sont les Juifs qui ont joué, dès la première heure, le rôle dirigeant dans la franc-maçonnerie, de même que dans le faux libéralisme qui en est l'allié. Quand aura sonné l'heure de l'épreuve suprême, quand le fruit sera mûr, le peuple d'Israël trouvera sans doute moyen d'affirmer plus que jamais son unité de race. Les juifs libres-penseurs d'aujourd'hui nous ont déjà prévenus que, pour eux aussi, au moment décisif, les leçons du *Talmud* seront sacrées. Mais qu'ils y prennent garde. Il ne surgira peut-être pas alors de nouveau Josué pour arrêter, non plus cette fois la marche du soleil, mais l'explosion de la colère des peuples.

C'est, nul ne l'ignore, la croyance à la venue d'un Messie qui sépare surtout les croyances israélites des doctrines chrétiennes. N'ayant pas voulu confesser la divinité du Christ, ils attendent, comme ils attendaient déjà il y a deux mille ans, un rédempteur qui ne devrait d'ailleurs venir que pour eux et n'accomplir l'œuvre du salut qu'à leur profit. Ce qu'ils espèrent, ce qu'ils croient devoir attendre, c'est la fondation d'un empire messianique sur la Terre.

Dans cet empire, ils seraient naturellement les maîtres ; et tous les peuples "impurs", c'est-à-dire non juifs, leur seraient soumis. C'est ainsi qu'ils comprennent et expliquent les prophéties. Dans leur aveuglement volontaire, ils oublient que tout ce qui a été prédit autrefois par les prophètes s'est accompli lors de la venue du Christ. Ils se refusent à le croire, et persistent à attendre "le vrai Messie". Cette croyance dans l'apparition d'un homme puissant, qui les mettrait au pinacle, soutient leur espoir et leur donne une confiance absolue dans l'avenir. En attendant, ils essaient de préparer les voies à leur Messie en s'efforçant de déblayer le terrain.

Le peuple d'Israël, qui se glorifie d'être "le peuple élu", emploie de singuliers procédés pour justifier la faveur dont il fut l'objet à une certaine heure. Après un passé de

quatre mille ans, il se place aujourd'hui à la tête de l'aristocratie d'argent, de l'Internationale d'or, et en même temps de l'Internationale rouge. Comment expliquer cette étrange coïncidence ? Existe-t-il un rapport quelconque entre les deux choses ? Que signifie cette conduite à double entente ? Ainsi que le fait remarquer Monsieur Cheliel dans une savante dissertation sur le mosaïsme à travers les âges et dans les temps modernes, il y a là une saisissante contradiction.

L'Internationale d'or s'efforce d'entasser des richesses incalculables. Elle ne veut la santé et la culture intellectuelle que pour elle seule. De la bonté d'âme, il n'est pas question.

L'Internationale rouge, au contraire, se propose pour but le bien-être, l'instruction et la santé pour tout le monde ; elle veut élever les masses populaires au niveau des autres classes : son point de vue est également matérialiste de façon exclusive.

L'incompatibilité des intérêts en vue d'atteindre le but final, la réalité vraie, on l'entrevoit avec une évidente netteté : l'égoïsme des uns, la plus vile de toutes les passions, est le dissolvant le plus actif de l'organisation sociale ; la philanthropie des autres est l'antithèse de ce vice bestial.

Si donc les deux Internationales parvenaient à s'entendre, si celle que nous avons désignée d'abord sous le nom d'aristocratie d'argent pouvait se servir de l'Internationale rouge pour arriver à son but ; si, en d'autres termes, il lui était possible, en s'appuyant sur les classes laborieuses, de faire réellement des huit millions de Juifs les maîtres du monde, la logique des événements indique trop clairement que la joie et le triomphe d'Israël ne seraient que de courte durée.

L'Histoire nous démontre, en effet, comment les peuples, dans leurs poussées en avant, s'entendent à faire

sortir de l'ornière le char qui porte leurs destinées, et que des mains usurpatrices ou indignes tenteraient d'embourber. L'élection d'un Juif comme président des "États-Unis d'Europe" dont parlent les Juifs autrichiens n'est pas une éventualité assez probable ni assez prochaine pour que l'antisémite le plus vigilant ait lieu de s'en émouvoir. Ce n'est pas là qu'est le danger. Le Juif veut devenir maître du monde. Il aspire à la domination. Une ambition de ce genre dans la Grèce antique ou dans la Rome de temps anciens menait droit à l'exil. Les hommes les plus orgueilleux et les plus forts devaient s'en aller au loin, dès qu'ils étaient soupçonnés d'aspirer à la domination.

On a vu de tout temps les Juifs abuser, vis-à-vis des autres hommes, de ce qu'ils croient être leurs droits, et nous vivons dans une époque où l'absence d'idées générales, le manque de l'esprit de vérité, poussent au déchaînement des intérêts personnels. Les duels d'égoïsmes en démence n'ont malheureusement plus rien qui puisse nous surprendre. Mais on a le droit d'être étonné lorsqu'on voit avec quelle étrange indifférence les gouvernements laissent de semblables théories s'implanter dans l'esprit des peuples. Sous prétexte de lutter pour le progrès de l'humanité, et sous le couvert du progrès des sciences techniques, les Juifs poursuivent avec leur ténacité habituelle l'œuvre de destruction qu'ils ont entreprise. Ils sont constitués, vis-à-vis des Chrétiens, à l'état d'ennemis irréconciliables et acharnés qui ne songent qu'à détruire leur foi, à corrompre leurs mœurs, à sucer le sang des peuples, afin de pouvoir les réduire à la misère, les dominer plus aisément ensuite et en faire des légions d'ilotes. Ils s'engagent dans cette voie sous le couvert du mouvement socialiste... Le cœur saigne au spectacle de cet immense mensonge.

Le devoir de l'État est de veiller à ce que le développement des facultés intellectuelles n'entre pas en contradiction avec les destinées de l'humanité. C'est pour lui, tout à la fois, un devoir moral et un devoir politique ; il ne

saurait se soustraire ni à l'un ni à l'autre. Les gouvernements, qui ont au fond le même intérêt que les peuples, devraient s'en rendre compte en temps utile. L'expérience leur a appris que ce n'est pas à l'aide de mesures sévères, à l'aide de lois d'exception que l'on peut anéantir ce qu'il y a de légitime et de vraiment fondé dans les aspirations de la démocratie. On ne peut pas plus les supprimer que la Rome des Césars n'a pu anéantir le christianisme en livrant les chrétiens aux bêtes féroces. Quant au programme absolument insensé, pratiquement inexécutable du parti socialiste et de ses meneurs Juifs, on ne saurait s'y opposer d'une façon trop énergique. Il n'aboutirait à rien moins en effet, qu'à une véritable boucherie humaine. C'est là une de ces tentatives monstrueuses que la conscience réprouve avec une véritable horreur.

La race juive qui a survécu à tant de peuples disparus de la surface du monde sans laisser aucune trace, se compose aujourd'hui, pour la presque totalité, de. dégénérés qui sont au fond de véritables malades. Leur état moral se caractérise tout spécialement par un sentiment exclusif de tous les autres, par une pensée constamment tendue vers les mêmes préoccupations. L'esprit de gain, le désir de domination chasse de leur intelligence toute autre pensée, toute autre affection, ce qui est, comme on le sait, le signe caractéristique d'une idée obsédante. Les troubles secondaires qui s'en dégagent, comme la passion obscène pour les jeunes filles chrétiennes, la cruauté envers les pauvres, l'esprit vindicatif, sont les symptômes épisodiques de leur état maladif. Les efforts accomplis en vue de mettre la main sur le monde entier, de se rendre les maîtres de l'Europe, sortent pareillement de ce fond, et complètent l'ensemble des manifestations de la dégénérescence morale.

Les Juifs ne tiennent pas compte des avertissements qui leur arrivent de toutes parts. L'orage gronde parfois longtemps avant d'éclater. L'Autriche, le seul pays qu'ils aient réussi à dominer de façon complète, n'a pu résister à

leur contact ; elle est en pleine dislocation. Cependant la réaction se produit. Il a suffi qu'un certain nombre d'hommes courageux, dévoués à la grande cause de l'humanité, montrent à ces malheureux peuples le chemin du salut pour qu'ils se sentent l'énergie de secouer leur torpeur et de marcher vaillamment à la délivrance. Le réveil du sentiment nationaliste, coïncidant avec la révolte contre l'oppression dont le pays souffre depuis si longtemps, achèvera de les guider vers des destinées plus prospères.

Après l'Autriche, sera-ce la France qui apparaîtra comme la victime désignée des maximes rabbiniques ? Est-ce l'histoire de notre belle France qui s'est inscrite en lettres de feu dans les annales de la monarchie des Habsbourg ? La plupart des Juifs que l'on rencontre dans les rues de Paris sont des types d'israélites autrichiens ou polonais. Le nombre de ces envahisseurs d'un nouveau genre augmente sans cesse ; et, ce que personne n'aurait cru possible il y a peu de temps encore, ils ont trouvé moyen d'ameuter une partie de la nation contre l'armée sortie de ses entrailles. C'est oublier trop aisément ce que le sentiment populaire a si bien compris, à savoir que la désorganisation de l'armée serait la fin de la France. Mais cette œuvre néfaste – espérons-le – ne s'accomplira pas jusqu'au bout. La France se ressaisira en temps utile sous l'impulsion bienfaisante de tous ceux qui considèrent comme un devoir sacré d'éclairer l'opinion. Si l'Autriche, dès le début de l'invasion juive, avait eu, pour se guider sur le terrain de la résistance, des écrivains aussi éloquents, aussi patriotes que les antisémites français, elle ne nous offrirait pas aujourd'hui le triste spectacle de 38 millions de chrétiens absorbés par un travail assidu pour nourrir ou enrichir 2 millions de Juifs qui ne travaillent pas. C'est ce qui nous fait espérer que les Français ne seront pas réduits au même sort que les Autrichiens.

La destinée sociale des peuples européens dépend, selon toute apparence, de l'attitude que prendra la Russie

dans la question juive. Le nombre des Juifs domiciliés en Russie s'élève à plus de 4 millions et demi, soit environ les deux tiers de la population israélite en Europe. Réunis à ceux de l'Autriche-Hongrie, ils constituent environ les trois quarts des Juifs européens. Le jour où ils seraient émancipés et où, par conséquent, la Russie serait révolutionnée par le libéralisme, ce serait le renversement absolu de l'ordre des choses actuel ; ce serait la fin d'un monde. En se jetant en effet sur l'Europe, ces millions de juifs opéreraient enfin le cataclysme qu'ils préparent depuis si longtemps. C'est là précisément ce qui explique les efforts que l'on fait, surtout à Vienne, pour arriver à l'émancipation de ceux qui restent, en Russie, soumis à des lois d'exception.

Lors de l'avènement au trône du fils d'Alexandre III, la presse juive de Vienne s'est évertuée à scruter le caractère du jeune souverain, pour tenter de prévoir ses décisions. « Une nature comme celle de Nicolas II – s'est-elle demandée – est-elle bien celle qui convient sur un sol tel que celui de la Russie ? Correspond-elle à toutes les tâches humanitaires qui incombent à un tsar montant sur le trône ? Pour l'instant, le trait saillant de son caractère suffit pour lui faire lourdement sentir la responsabilité que fait peser sur lui le sort de tant de millions d'hommes oppressés. Dans l'avenir, Nicolas II aura besoin de plus de force encore. Il devra faire appel à toutes ses facultés intellectuelles. Prince ! Élève ton esprit. Lève tes yeux en haut. La destinée place entre tes mains un pouvoir presque sans exemple. Tu es en quelque sorte un Dieu sur la Terre. Fais appel à toutes tes forces pour le salut de ta patrie. »

C'est en ces termes que le principal organe autrichien de l'Alliance israélite interpellait l'Empereur de Russie, lors de son avènement. Un tel langage démontre suffisamment à quel point cette association est pénétrée de l'importance du but qu'elle poursuit et de la gravité des intérêts qui s'y rattachent.

Dans l'empire d'Allemagne, les Juifs sont relativement peu nombreux. Ils ne sont que 600 000. Comme partout où ils ont reçu les droits de citoyens, ils y ont accaparé en peu de temps l'activité sociale. Toutefois, les choses sont loin d'être aussi avancées en Allemagne qu'elles ne le sont en Autriche-Hongrie. La discipline nationale des Allemands oppose aux Israélites, dans les limites du possible, une digue formidable qu'il n'est pas aisé de franchir.

Après les détails dans lesquels nous venons d'entrer, est-il besoin d'insister davantage ? Tout le monde comprend que les peuples autrichiens, au fur et à mesure qu'ils prennent conscience de leur condition réelle, cherchent à se débarrasser des superfétations qui se sont greffées sur l'organisme social. La question juive mérite ainsi une place importante dans les méditations de ceux qui veulent comprendre à quels sentiments obéissent les masses populaires en se désintéressant du sort de l'État. C'est incontestablement celle qui a puissamment contribué à pousser la vieille Autriche vers un de ces détours de l'Histoire qui font date dans la vie des peuples.

VI

LE MOUVEMENT NATIONALISTE

LES COURANTS POPULAIRES - LA PROPAGANDE PANGERMANIQUE - SLAVES ET TEUTONS (LES TCHÈQUES) - LES SLOVENES - L'ITALIA IRREDENTA

Le mot de *révolution nationaliste*, souvent employé pour caractériser les actes et les tendances manifestes des peuples autrichiens, n'a rien d'exagéré. Ce n'est pas une désignation arbitraire ; c'est une expression qui répond à la vérité. Il n'est pas téméraire, en effet, d'affirmer que la situation actuelle de la monarchie polyglotte présente la plus complète analogie avec celle qui a précédé le démembrement de l'Empire ottoman. Les masses populaires, qui, au début, étaient quelque peu retenues par la crainte de se laisser entraîner trop loin, ne gardent plus aujourd'hui aucune mesure. L'ardeur de leurs revendications, la véhémence avec laquelle elles les font valoir, défient absolument toute description. Ce ne sont plus, comme autrefois, de petits groupes de sectaires ameutant les nationalités les unes contre les autres et s'efforçant de les surexciter par des prédications enflammées ; ce sont les peuples eux-

mêmes qui sont entrés en lice avec un enthousiasme irrésistible. Le consentement populaire a donné aux exigences nationalistes un essor à peu près impossible à arrêter désormais.

De toutes parts on veut la lutte, dans la mesure des moyens dont on dispose : soit la lutte à outrance, soit celle que justifie et facilite l'opportunité. En tout cas, aucune nationalité ne veut plus entendre parler de compromis. Elles sont irrévocablement disposées, de façon unanime, à repousser des institutions qui ne donnent pas satisfaction à leurs aspirations, et qui sont d'ailleurs impuissantes à résoudre les difficultés de la situation. Aussi s'est-il constitué, en présence d'un tel état de choses, des partis extrêmes qui parlent ouvertement de se séparer de l'Autriche pour se réunir à leur mère-patrie. Les Allemands, les Italiens, les Roumains de Hongrie, voyant en dehors de l'Empire une grande Allemagne qu'entoure le prestige du succès, un État italien qui a réussi à réaliser son unité nationale, un royaume de Roumanie ayant à sa tête un Hohenzollern, convergent tout naturellement vers ces centres de puissante attraction. Leurs regards sont tournés constamment au nord, à l'ouest, à l'orient, au midi, partout, en un mot, ailleurs qu'en Autriche.

D'autres groupes, plus isolés et n'ayant pas les mêmes éléments d'attraction, tels que les Tchèques, les Slovènes, les Ruthènes, les Serbes, les Slovaques et les Croates, se débattent au milieu d'une agitation quelque peu incohérente, mais avec des programmes nettement arrêtés, tendant tous à une autonomie complète ou partielle. Ils basent leur conduite sur cette conviction enracinée que l'idée nationale n'est point du tout, comme on l'a parfois prétendu, un simple mot d'ordre qui ne tardera pas à être laissé de côté comme tant d'autres idées modernes. C'est, à leur avis, l'unique condition d'existence et de durée pour un peuple. Quiconque – disent-ils – renie sa nationalité ou simplement néglige de la soutenir, se rend méprisable, et ne peut plus que servir d'engrais à l'ambition des autres

peuples. Agir avec indifférence en pareil cas, c'est se condamner volontairement à la décadence, à la paix des tombeaux.

N'est-ce pas, en définitive, d'après ces principes que se sont formées les grandes nations européennes ? La France et l'Angleterre ont été les premières à réaliser le rêve idéal de toute nationalité vivace. D'autres peuples ont suivi leur exemple et sont arrivés au but. Pourquoi le mouvement en ce sens qui se poursuit depuis le quinzième siècle, devrait-il s'interrompre actuellement ? Pourquoi les nationalités qui ne sont pas satisfaites de leur sort ne devraient-elles pas espérer comme les autres ? Le courant entraîne les peuples à se concentrer sur leurs territoires respectifs. Ce n'est donc pas, à vrai dire, un phénomène d'ordre politique qui se dessine à l'horizon de l'empire d'Autriche. Ce qui se passe sous nos yeux est l'application d'une loi naturelle qui a présidé, de la façon la plus constante, à la formation de tous les États civilisés. Et comme cette loi apporte à ceux qui l'invoquent la force et l'énergie, comme elle leur donne tout à la fois l'impulsion vers l'avenir et le courage de la résistance, il en résulte que les peuples autrichiens font de leurs aspirations si ardemment poursuivies une entité puissante, devant laquelle plient et doivent plier de plus en plus, quoi qu'il arrive, les traditions centralistes du vieil Empire danubien.

Cette constatation, faite par tous les hommes de bonne foi et de sens rassis, a, dans la circonstance, une importance capitale. Elle suffit amplement à réfuter les affirmations superficielles de ceux qui ne voient dans les luttes passionnées des nationalités austro-hongroises que l'effervescence provoquée par les politiciens exaltés. Elle démontre que si l'on s'en tenait, comme on a trop souvent des tendances à le faire, au seul exposé des faits contemporains, sans prendre la peine de rechercher leurs rapports fondamentaux avec l'évolution historique des peuples, on risquerait fort de se méprendre sur leur véritable caractère.

Ces considérations primordiales nous amènent à examiner, en quelques mots rapides, la part que prend la presse juive aux événements actuels. Ses principaux organes ont puissamment contribué, nul ne l'ignore, à exciter les haines, en versant, selon l'expression vulgaire, de l'huile sur le feu. Maintenant encore ils continuent à exploiter les efforts des partis en présence, en vue d'en tirer des avantages pour le "peuple élu". C'est ainsi que l'on rencontre les Juifs dans le deux camps, dans celui des pangermanistes, où ils sont les plus nombreux, comme dans celui des Slaves. On en compte également parmi les irrédentistes italiens. Ayant à leur service des journaux riches et puissants, ils ne sauraient évidemment se résoudre à l'effacement et à l'indifférence. Leur humeur batailleuse ne s'en accommoderait pas. Toutefois il serait ridicule de prétendre que le mouvement nationaliste est l'œuvre des révolutionnaires israélites. Les Juifs en subissent l'effet, tout en contribuant à le pousser à l'état aigu ; mais ils ne l'ont pas créé. Au surplus, de nombreux adeptes du nationalisme, et des plus convaincus, principalement parmi les Allemands d'Autriche, considèrent bien plutôt l'antisémitisme comme l'une des pierres fondamentales de la pensée nationale, comme l'un des principaux moyens d'action dont puissent se servir les revendications populaires, et par conséquent comme l'une des grandes conquêtes nationales de ce siècle.

Les embarras que causent ces luttes ardentes à l'Empire en détresse communiquent à ses agresseurs des forces toutes nouvelles. La réconciliation, l'entente entre les diverses nationalités serait peut-être le meilleur procédé pour améliorer l'état des choses en Autriche. Mais personne ne veut en entendre parler, attendu que chacun comprend à quel point l'incompatibilité des intérêts rendrait précaires les chances d'une réconciliation sincère, le jour où l'on voudrait la tenter. L'erreur que commettent ceux qui rêvent une entente entre les nationalités consiste précisément à ne pas apprécier assez justement le facteur

principal des courants populaires, à ne pas tenir suffisamment compte de l'essor qu'a pris le réveil national. Le reproche souvent adressé aux gouvernements viennois d'être hostiles à la constitution de l'Empire sur une base fédéraliste, pourrait être retourné contre ceux qui cherchent à rétablir le calme dans les esprits. « Le remède radical – disent volontiers ceux qui sont animés de telles intentions – serait de séparer de bonne grâce ce qui est hétérogène, de ne plus chercher à maintenir dans un moule uniforme des nationalités différentes, mais de donner à chacune d'elles un cadre approprié à son caractère propre. Il faudrait, en un mot, non pas le fédéralisme des provinces historiques, mais le fédéralisme des unités nationales. »

Avec d'excellentes intentions, ceux qui parlent de la sorte aboutiraient probablement, après un temps d'arrêt assez court, à produire la désagrégation qu'ils veulent éviter. L'excès des agitations et leurs causes réelles ne permettent pas d'entrevoir d'autre résultat. On peut voir à la rigueur, dans une ménagerie, le lion vivre dans une promiscuité touchante avec la gazelle, le loup avec l'agneau, l'aigle avec la perdrix. Mais on ne fera pas vivre en bonne intelligence des nations groupées par des circonstances fortuites dans un espace restreint, et qui hurlent d'effroi de se voir accouplées. C'est bien, nous ne saurions trop le redire, une révolution nationaliste qui s'accomplit à l'intérieur de l'Autriche, avec toutes les conséquences qu'elle comporte. Nul ne peut s'y tromper.

L'empire d'Autriche comprend les pays suivants :

Les archiduchés de Haute et de Basse-Autriche ; les royaumes de Bohème, de Galicie et de Dalmatie. ; les duchés de Styrie, de Carinthie, de Carniole, de Salzbourg, de Bucovine et de Silésie ; les margraviats de Moravie et d'Istrie ; les comtés de Tyrol, de Gorice et de Gradisca ; le pays de Vorarlberg ; la ville de Trieste et son territoire.

Le royaume de Saint-Etienne comprend :

La Hongrie ; le grand-duché de Transylvanie ; la ville libre de Fiume et son territoire ; les royaumes de Croatie et de Slovénie.

Le tableau suivant donne l'étendue de ces divers pays et chiffre de leur population, d'après le recensement de 1890.

AUTRICHE

Pays	Superficie en km²	Population
Basse-Autriche	19 8232	661 799
Haute-Autriche	11 985	785 831
Salzbourg	7 152	173 510
Styrie	22 427	1 282 708
Carinthie	10 327	361 008
Carniole	9 955	498 958
Gorice et Gradisca	2 917	220 308
Istrie	4 953	317 610
Trieste et son territoire	94	157 466
Tyrol	26 685	812 696
Vorarlberg	2 602	116 073
Bohème	51 948	5 843 094
Moravie	22 221	2 276 870
Silésie	5 146	605 649
Galicie	78 496	6 607 816
Bucovine	10 451	646 591
Dalmatie	12 832	527 426
Total :	300 024	23 895 413

HONGRIE

Pays	Superficie en km²	Population
Royaume de Saint-Etienne	279 486	15 232 159
Fiume et son territoire	19	30 337
Croatie et Slovénie	42 535	2 200 977
Total :	322 041	17 463 473

La population totale de l'Empire est donc, en chiffres ronds, de 41 360 000 habitants, non compris les militaires hors du pays (en Bosnie-Herzégovine) au nombre d'environ 25 000.

Les nationalités y sont ainsi représentées :

Allemands	10 852 000
Hongrois (Magyars)	7 540 000
Tchèques, Slovaques	7 440 000
Polonais	3 740 000
Ruthènes	3 486 000
Serbes et Croates	3 275 000
Roumains	2 825 000
Slovènes	1 271 000
Italiens	740 000
Autres	190 000

Les Juifs, répartis sur toutes ces nationalités, sont au nombre de 1 922 000 dont 1 142 000 en Autriche et 780 000 en Hongrie (chiffres officiels).

LA PROPAGANDE PANGERMANIQUE

Pendant près de vingt ans, de 1879 à 1898, la presse viennoise a été à peu près unanime à vanter les mérites de l'alliance austro-allemande. Elle applaudissait des deux mains à la résolution, prise en haut lieu, de relier la fortune de l'Autriche à celle de l'Allemagne. On affichait hautement la conviction qu'en dehors de ce lien si intime entre les deux pays, il n'existait aucune chance de salut. Le prestige de la Germanie unifiée rayonnait seul sur tout le centre de l'Europe. L'opinion publique ne se développait à Vienne qu'au contact de Berlin. La législation même s'inspirait des lois votées sur les bords de la Sprée. Il en fut ainsi jusqu'au jour où la propagande, poussée à l'extrême, voulut substituer complètement l'idée pangermanique au patriotisme autrichien, et la fortune des Hohenzollern à celle des Habsbourg.

Quand les choses en furent à ce point, l'esprit de résistance à ces tendances prussophiles se développa dans les sphères dirigeantes. Les conseillers de la Couronne s'émurent de cette propagande par trop accentuée et s'efforcèrent de réagir. Il est bien peu d'hommes politiques, cependant, qui aient nettement compris, en temps utile, à quel sentiment obéissait la grande majorité des Allemands d'Autriche en se ralliant aux idées des nationalistes intransigeants. Bien peu d'entre eux ont vu clairement les conséquences fatales de ce mouvement d'opinion, et se sont rendu compte des tendances séparatistes poursuivies par les meneurs. À voir cependant les polémiques du moment, à envisager, par exemple, celles qui sont soulevées par l'emploi des langues dans les pays de population mixte, il est aisé de voir que, du côté des Allemands, le débat se poursuit avec acharnement entre le gouvernement et des groupes politiques factieux, qui poursuivent le triomphe exclusif de leurs visées et cherchent à ameuter les masses contre le pouvoir, sans

songer un seul instant à cet intérêt collectif des populations dont l'État est le représentant autorisé.

Si la question des langues n'était venue à point pour servir de prétexte, il est certain que la lutte se serait engagée quand même ; elle aurait été portée sur un autre terrain. De là, l'obligation de combiner certains éléments demeurés fidèles quand même à la cause autrichienne, et de tenir compte des divergences d'intérêts en intervenant dans les rivalités entre Slaves et Teutons pour les diriger autant que possible dans un sens favorable à l'Autriche, puisqu'on ne peut pas les supprimer. Mais dès le début on aurait pu, avec un peu plus d'attention, comprendre la gravité de la faute commise le jour où l'on s'est jeté dans les bras de l'Allemagne. Il est désormais impossible de poursuivre sérieusement, en Autriche, une action patriotique ; le consentement intime des masses fait défaut. Dans de nombreuses couches populaires, et surtout dans la plus grande partie des sphères intellectuelles du pays, le mouvement qui semblait d'abord nationaliste allemand, est devenu ostensiblement antidynastique. Ce n'est pas seulement à Vienne et dans les pays riverains du Haut-Danube que cette tendance s'est développée au sein des masses surchauffées par une propagande méthodique. De proche en proche, il s'est étendu aux provinces alpines, en Styrie et en Carinthie. Son point culminant a été atteint dans les provinces du nord, en Bohème et en Moravie, là où cohabitent, le long des frontières d'Allemagne, les deux races irréconciliables.

Bien qu'à un degré moindre, les manifestations du nationalisme allemand irréductible se révèlent également vivaces dans le nord du Tyrol, où elles se heurtent, à l'irrédentisme italien. Qui donc eût pu croire, il y a quelques années, que le radicalisme germanique prendrait racine parmi les fidèles populations du Tyrol ? En Silésie également, la population, très compacte, dirige constamment ses regards vers les frontières de l'Empire voisin. Bref, les Allemands d'Autriche, au nombre de plus de 9

millions, sont à peu près tous unis dans le culte passionné de la nationalité germanique, les uns en revendiquant la suprématie au sein de l'Empire ; les autres, en aspirant hautement à la séparation des provinces allemandes de la monarchie et à leur réunion avec l'Allemagne, qu'ils proclament leur mère-patrie. Dans des temps ordinaires, un telle attitude soulèverait la réprobation générale ; on y verrait un crime de haute trahison. Mais, au milieu de la désorganisation politique et sociale de l'Empire, c'est tout simplement l'affirmation de la volonté du peuple.

Les projets séparatistes de ces adeptes de la *Germania irredenta* ont fait, en ces derniers temps, d'immenses progrès. D'innombrables adhésions, de la part de groupes politiques influents et de personnalités marquantes, sont venues fortifier, avec un éclat inattendu, le parti des apologistes de la Grande-Allemagne-Unie ; et, comme la foule a toujours besoin de cristalliser en quelque sorte ses sentiments dans un homme qui lui semble incarner ses désirs et ses aspirations, elle acclame le chevalier de Schœnerer comme le représentant le plus autorisé de l'idée pangermanique. Monsieur Schœnerer, en effet, a su le premier contraindre les gouvernements et les majorités parlementaires, en Autriche, à compter avec les aspirations séparatistes, qui ne semblaient naguère qu'une vaine et dangereuse théorie. Il en a fait un corps, une entité vivante et agissante dont la puissance croissante inquiète vivement l'entourage du souverain. C'est à Vienne même, sous les yeux du pouvoir central, que le mouvement a pris naissance. On a cru l'étouffer en faisant condamner l'agitateur, en l'excluant du Parlement. Mais la semence avait déjà germé. L'œuvre a continué de grandir quand même.

Le parti extrême de ces nationalistes qui reconnaissent l'empereur Guillaume II pour leur chef, ne compte cependant que cinq députés à la Chambre. Mais à côté d'eux se trouvent plus de quarante représentants populistes-allemands (*Deutsche Volkspartei*), et dont les idées, au fond, ne diffèrent guère des leurs. Devant ces

radicaux austro-allemands, les autres partis, dans les provinces allemandes de la monarchie, doivent s'incliner ou disparaître. Dans la Bohème allemande, les quatre cinquièmes de la population se tiennent solidement groupés derrière les intransigeants qui mettent l'idée allemande au-dessus de tout. Les anciens progressistes ont cessé de compter. Or, parmi les populistes allemands, il en est quelques-uns qui se montraient d'abord enclins à des compromis, à une sorte de réconciliation. Mais leurs électeurs les désapprouvent les uns après les autres, si bien que l'un des organisateurs du mouvement pangermanique a pu dire tout récemment, avec l'approbation unanime de son auditoire : « Aux prochaines élections, notre parti comptera 60 à 70 représentants à la Chambre. La Bohème du Nord doit s'attendre à être le théâtre des premiers combats et à jouer le rôle principal dans le mouvement. Alors seulement viendront de meilleurs jours, quand le centre de notre activité politique sera transféré aux frontières du la Prusse et de la Saxe. »

Nul ne doute de la réalisation de ces espérances ; et l'on ne saurait, en effet, en douter, lorsqu'on voit, à certaines occasions, des villes autrichiennes pavoisées tout entières du drapeau tricolore allemand. Comme on l'a dit à la tribune du Parlement : « La crise, qui domine tout en Autriche pour le moment, n'est pas, comme on affecte parfois de le dire, exclusivement causée par une simple question de langues. C'est un mal profond qui a ses racines dans le cœur de la nation et menace d'ébranler les fondements de l'État. Aucun palliatif ne saurait être de mise. Le Parlement que nous avons sous les yeux n'est plus qu'une ombre vaine. Il est mort en réalité. »

Ce sont bien là les idées de la majorité des populations de l'Empire. Elles sont toutes d'accord sur un point capital, si elles se divisent sur beaucoup d'autres. Slaves, Italiens, Allemands, quels qu'ils soient et quel que soit leur nombre, mettent l'idée nationale, c'est-à-dire en somme l'idée séparatiste, au-dessus de l'idée autrichienne, qui se

trouve reléguée absolument à l'arrière-plan. Ceux qui, parmi les Allemands, ont tenté de concilier ces deux points de vue si divers, risquent de plus en plus, nous venons de le dire, de se mettre en contradiction avec la plus grande partie de leurs électeurs. La grande propriété elle-même se rattache en partie au radicalisme national ; et dans les rangs du parti catholique, le sentiment des nationalités tend également à s'éveiller. Le parti socialiste-chrétien, qui a toujours des tendances de plus en plus accentuées à se rapprocher du peuple, a beaucoup de peine à maintenir les masses, auxquelles l'antisémitisme semble déjà infructueux, sur le terrain patriotique. L'impossibilité absolue, constatée par beaucoup de personnes, de secouer le joug pesant du judaïsme par des moyens légaux pousse la plupart de ceux qui ont reconnu cette situation inextricable à se déclarer les adversaires de l'État. Qui aurait pu penser, il y a quelques années, que les choses en viendraient là ? Qui aurait pu s'imaginer que les citoyens les plus paisibles, les plus habitués au respect de l'autorité, que les partis qui avaient été jusque-là conservateurs et gouvernementaux, depuis l'Elbe jusqu'aux bords de l'Inn et tout le long du Danube, prendraient part à la lutte, et que nul ne demanderait la fin du combat ? Sans nul doute, un État ne va pas brusquement aux abîmes par suite de crises intérieures : mais la révolution à l'état latent fait des progrès continuels. Quiconque a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre est frappé de la rapidité avec laquelle elle s'accomplit. Au sein de l'administration et même de l'armée, on en aperçoit visiblement les traces.

Pour arriver à leurs fins, les pangermanistes autrichiens ont recours à tous les moyens et déploient une fécondité d'imagination extraordinaire pour varier les formes de leur propagande. Ils trouvent à cet effet de puissants facteurs dans les association scolaires (*Deutsche Schulverein*) dont une a été dissoute par ordre supérieur. Ils ont su rattacher à leur cause une bonne partie de la presse israélite de Vienne dont l'attitude, en cette occurrence est tout au

moins étrange. Sans se rallier ouvertement au programme du pangermanisme radical, les principaux organes quotidiens luttent en faveur de la suprématie des Allemands sur toutes les autres nationalités, et maintiennent ainsi, de parti pris, une situation révolutionnaire. Comme le fait si volontiers la presse radicale, les journaux judéo-allemands proclament chaque jour que le premier devoir de tous les citoyens est de combattre sans relâche pour le bien-être et la puissance de la race allemande, pour la sécurité et le développement de la nationalité germanique en Autriche. Les expressions qu'ils emploient dans ce but sont empruntées au vocabulaire militaire. « Les Allemands d'Autriche – disent-ils – notamment, sont tenus de rester au poste (*Wacht an der Donau*) qui leur est assigné contre les Slaves. »

Dans ces conditions, le nationalisme germanique apparaît partout. L'on a pu mesurer, au moment du décès de Bismarck, les progrès qu'il a faits dans le pays depuis quelques années. À cette occasion, les nationalistes ont décidé, dans leurs comices, « que l'année 1898 (d'après leurs calculs l'année 2011, en remontant à la première apparition des Cimbres et des Teutons, l'an 113 avant Jésus-Christ) serait considérée comme une année de deuil national et que les Autrichiens de race allemande devraient, en conséquence, s'abstenir de paraître à aucune fête, à l'exception de celles qui seraient données dans un but de propagande. Les conseillers municipaux de Vienne sont invités à proposer au Conseil que le nom de Bismarck soit donné à une rue de la capitale, et qu'une plaque commémorative soit placée sur la façade du palais Pallfy, où Bismarck a habité pendant son dernier séjour à Vienne. Enfin le comité directeur des associations d'étudiants a décidé de prendre le deuil à l'occasion de la mort du chancelier. »

Aux yeux des Allemands autrichiens, le prestige et la puissance de l'empire d'Allemagne doivent passer bien avant le prestige et la puissance de l'Autriche. « Que l'on

ose toucher aux prérogatives parlementaires des Allemands, – s'écriaient-ils – que l'on place la nationalité germanique sous la domination des Tchèques ! Que l'on ait recours à l'absolutisme ou au fédéralisme. Le gouvernement verra alors combien il aura à lutter, dans toute l'Autriche, contre les désordres de la rue. Et s'il croyait par hasard pouvoir se fier à l'intervention de l'armée, et faire diriger contre le peuple les fusils à répétition, qu'il se souvienne des révoltes qui ont eu lieu dans les casernes de Prague. Qu'il n'oublie pas qu'à un moment donné les soldats tchèques et les soldats allemands ont tiré les uns sur les autres. »

Rien de plus clair, à coup sûr, mais en même temps rien de plus effrayant que de semblables déclarations. Malheureusement elles ont pour elles la force toute puissante de la logique nationaliste, si puissante dans notre siècle, en Autriche comme partout. C'est l'idée dominante de notre époque, depuis que le second Empire français a si fortement contribué à la mettre à la mode. Les radicaux viennois, pour ce qui les concerne, n'hésitent pas à pousser cette logique irrésistible jusqu'à ses dernières conséquences. De leur propre aveu, ils ne trouvent avoir intérêt à être Autrichiens qu'autant que l'Autriche aura un caractère allemand. Ils sont prêts à répudier leur qualité d'Autrichiens le jour où la majorité slave, à laquelle ils dénient tout droit parce qu'ils la considèrent comme étant de race inférieure à eux, viendrait à prendre le dessus, comme la règle dirigeante de toutes les majorités lui en donne la faculté. C'est pour cela probablement, c'est pour affirmer cette prédominance germanique que les mauvais patriotes autrichiens chantent, dans leurs réunions, l'hymne des Habsbourg (le *Gott erhalte*) sur l'air de l'hymne national allemand, (*Deutschland, Deutschland über alles* : l'Allemagne, l'Allemagne au-dessus de tout). Chaque fois que le fait s'est produit, le représentant du gouvernement qui assistait aux réunions a fait évacuer la salle, et de nombreux assistants, choisis parmi ceux qui se

sont montrés les plus ardents à chanter l'air allemand, ont été mis en prison pendant plusieurs jours. Mais ni la perspective d'un semblable traitement, ni les fusillades n'ont pu jusqu'ici effrayer personne.

Ce n'est pas seulement par la voie de la presse politique que se poursuit activement la propagande pangermanique. Elle est aussi des plus vives sur le terrain purement littéraire, et de façon générale dans le monde intellectuel. Outre le mouvement entretenu par les journaux, à Vienne comme dans les provinces, la propagation des livres et des écrits de toute sorte est organisée en vue de dévoyer l'esprit de la jeunesse et de lui inculquer le mépris pour la dynastie des Habsbourg. Des statistiques savamment combinées sont dressées avec soin pour démontrer à qui veut l'entendre que, sous tous les rapports, l'Autriche est inférieure à l'Allemagne. Les sciences, les arts, le commerce, l'instruction publique, sont, à en croire cette littérature colportée à grands frais, absolument inférieurs dans l'empire des Habsbourg. C'est là, il faut le dire, un moyen des plus efficaces. Aucune arme plus terrible ne pouvait être imaginée. Il existe, en effet, une connexité évidente entre la prospérité matérielle de l'Allemagne et le rôle actif que cette prospérité, d'ailleurs incontestable, assigne aux Allemands autrichiens, sur lesquels elle agit visiblement avec une puissance d'attraction des plus grandes.

Tous les ouvrages dont nous parlons, écrits de main de maître, véritables chefs-d'œuvre d'érudition, sont propagés activement par les sociétés littéraires du pays. Ils sont, bien entendu, édités en Allemagne ; mais ils se trouvent en Autriche dans toutes les bibliothèques privées, et souvent même dans les bibliothèques populaires, aussi bien au sein des campagnes qu'au sein des grandes villes. Le zèle des acolytes les fait pénétrer partout.

Des idées du même genre, bien que peut-être un peu moins avancées (disons des idées germanophiles sinon pangermaniques) ont trouvé également accès à l'Univer-

sité de Vienne, où certains professeurs, de nationalité allemande, mettent de préférence entre les mains de leurs élèves des ouvrages traitant les thèses historiques au point de vue de leurs sentiments intimes. Aussi la jeunesse universitaire, qui est elle-même en grande partie allemande, est-elle notoirement adonnée au pangermanisme. Dans son ardeur, elle livre volontiers de sanglants combats soit aux étudiants slaves, soit aux étudiants juifs, soit même aux jeunes condisciples allemands qui sont restés dévoués à l'Autriche. C'est la guerre civile sur les bancs de l'école. Mauvais présage pour le sort des générations à venir ! On peut affirmer, sans crainte d'être accusé d'exagération, que, dans le monde intellectuel austro-allemand, la tendance prédominante consiste à considérer comme une absurdité géographique l'existence de provinces allemandes en dehors de l'empire d'Allemagne. Bien des fonctionnaires autrichiens subissent eux-mêmes l'influence de ces idées. Un argument qui a son importance, au point de vue économique, est souvent invoqué à l'appui de la thèse. On fait remarquer que la population allemande en Autriche ne représente que 35 % de la population totale en Cisleithanie, et que cependant elle paie chaque année, au Trésor, sous forme d'impôts, 20 millions de florins de plus que toutes les autres nationalités ensemble. Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger un tel argument.

Parallèlement avec la propagande pangermanique, celle qui a été faite en ces derniers temps en faveur du protestantisme vient corroborer la première et tend finalement au même but. Ceux qui patronnent la religion protestante prennent pour prétexte, un effet, que L'Église catholique romaine n'est pas nationale. Elle admet comme principe l'égalité entre tous les Autrichiens, et ne reconnaît pas la supériorité des Allemands.

Le catholicisme autrichien est sorti triomphant de l'épreuve, bien que la presse maçonnique ait favorisé le mouvement anticatholique. Cela devait être. Ce que l'instigateur du *Kulturkampf* n'a pu obtenir, au temps de sa

toute puissance, dans l'Allemagne luthérienne, ses imitateurs ne peuvent pas l'espérer dans la catholique Autriche. Mais toujours est-il que cette propagande en faveur du protestantisme a contribué à exciter les passions. C'est le résultat auquel tendent constamment les agitateurs. Comme telle, elle fait partie, tout naturellement, du programme tracé en 1882 par les pangermanistes, et qui a subi depuis lors diverses modifications, mais qui est demeuré, dans l'ensemble, l'Évangile de leur foi politique.

Ce programme pangermanique, qui est d'ailleurs des plus fourni, peut se résumer comme suit :

« Suppression de l'union actuellement existante entre l'Autriche et la Hongrie, incorporation de la Dalmatie et des provinces de Bosnie et Herzégovine dans le royaume de Hongrie, devenant ainsi tri-unitaire ; séparation absolue entre l'Autriche allemande et la Galicie d'une part, la Bucovine de l'autre. Adoption, dans l'Empire cisleithan ainsi réduit à d'étroites limites, de la langue allemande comme seule langue d'État ; extension du droit électoral ; loi sur l'incompatibilité de certaines fonctions publiques accumulées ; développement de l'instruction publique, réforme de l'économie budgétaire ; service militaire de deux ans obligatoire pour tous les hommes sachant lire et écrire ; réorganisation du système d'impôts directs et indirects. »

Venait ensuite, comme si le but à atteindre n'était pas assez transparent, la partie du programme à laquelle les pangermanistes ont apporté depuis 1882 d'importantes modifications :

« Consolidation de l'alliance avec l'Allemagne par un traité, non plus à terme comme la Triple Alliance, mais éternel ; création d'une union douanière avec l'Empire germanique, remplaçant l'union douanière austro-hongroise ; construction du canal du Danube à l'Oder. »

Le surplus a trait à des questions sociales ou d'ordre politique purement intérieur :

« Organisation des classes ouvrières en syndicats professionnels ; création d'un Conseil d'État librement élu, ayant pour tâche d'examiner les projets de loi d'ordre économique ; exploitation des chemins de fer par l'État et réforme des tarifs ; loi sur les sociétés par actions ; lois contre la falsification des objets d'alimentation et des produits industriels, poids et mesures ; réforme judiciaire ; tarification des frais de procédure et des honoraires des avocats ; création de colonies pénitentiaires pour les vagabonds ; mesures contre l'endettement et les dépréciations de la petite propriété rurale ; loi garantissant aux paysans un minimum de biens à l'abri des ventes forcées ; sauvegarde de l'influence autrichienne dans les pays riverains du Bas-Danube ; anéantissement définitif de l'influence juive sur tout ce qui tient à la vie publique. »

L'on a déjà remarqué, à la première lecture, les points essentiels qui ont été modifiés depuis 1882, et qui montrent par là à quel point les idées marchent vite en Autriche. Il n'est plus question aujourd'hui de l'alliance "éternelle" avec l'Allemagne, qui semblait suffisante il y a quelques années à peine. Ce vœu, si hautement exprimé en 1882, a été remplacé par une déclaration qui n'a jamais paru dans les programmes imprimés, mais qui n'en est pas moins l'essence et le fondement rationnel, à savoir que l'annexion à l'empire d'Allemagne des provinces allemandes de l'Autriche doit être considérée comme un droit absolument imprescriptible. Quant à l'union douanière, il est à remarquer que les deux Empires s'en sont écartés en inscrivant d'un commun accord, dans le traité de commerce austro-allemand, des clauses ultra-restrictives. En ce qui concerne les autres points du programme, ce n'est pas ici le lieu de les examiner en détail. Bornons-nous à faire observer que les radicaux allemands, comme les socialistes, veulent tout soumettre à l'ingérence souveraine de l'État, et préconisent l'absoption complète, par le

pouvoir central, de toutes les initiatives individuelles, de toutes les forces vives de la nation.

La partie sociale du programme y a été visiblement insérée pour le rendre populaire, et lui attirer l'adhésion des classes inférieures. Au fond, ce que veulent les auteurs de ces déclarations, les propagateurs du mouvement, ils ne se donnent plus la peine de le dissimuler : c'est la séparation complète, absolue, entre les éléments divers dont se compose l'Empire. Voilà leur vrai programme, aussi net que possible ; on le dit assez haut pour que tout le monde l'entende.

Il résulte de cet état des esprits que l'atmosphère politique est chargée d'électricité, comme en témoigne le conflit qui a récemment éclaté à Gratz, capitale de la Styrie, entre la société civile et la garnison, composée de troupes bosniaques. Cette grave affaire a provoqué des débats passionnés au parlement viennois. Toutes les personnes soumises à la discipline militaire, et qui avaient pris part aux démonstrations, ont été soumises à une enquête des plus sévères ; un certain nombre des cadets de réserve, qui attendaient leur nomination au grade d'officier, n'ont pas été compris dans la promotion qui a suivi ; enfin, trente-sept officiers de réserve ont été, par décision du tribunal d'honneur de Gratz, déclarés déchus de leur grade. Quelques-uns d'entre eux, bien qu'étant de nationalité allemande, ont été incorporés comme simples soldats dans des régiments slaves ou hongrois. Il en est résulté que, parmi les étudiants viennois appartenant au parti national-allemand, la résolution a été prise de renoncer volontairement aux fonctions d'officiers de réserve. Mais il n'a pas été donné suite à ce projet. Les jeunes gens dont il s'agit ont déclaré finalement que non seulement leur démission n'aurait aucune utilité politique, mais qu'elle serait maladroite et nuisible. Faut-il conclure de là qu'en cas de guerre, il pourrait se rencontrer dans le pays une avant-garde de complices, de conspirateurs et de traîtres, tout prêts à favoriser l'ennemi ?

L'on peut, en tous cas, conclure de ce fait, comme de beaucoup d'autres qu'il serait trop long de rappeler ici, que le mouvement est antidynastique dans son but et dans ses moyens. L'Autriche, simple expression géographique, est un État formé de pièces et de morceaux. Dès lors, les efforts des nationalistes tendent à démontrer que les aspirations unitaires de la partie austro-allemande de l'Empire se heurtent aux intérêts des Habsbourg, qui se confondent – disent-ils – avec ceux des nationalités slaves. Il est entré ainsi dans l'esprit des Allemands d'Autriche qu'il s'agit d'une lutte décisive entre les Allemands et les Slaves de la monarchie. Ils puisent leur force dans la conviction que "les frères allemands" ne les abandonneront pas. « L'Empire allemand – disent-ils – ne laissera pas les Allemands d'Autriche tomber dans la détresse ; car, au moment critique, à "l'heure du danger" l'on se souviendra en Allemagne qu'il ne s'agit pas seulement du sort des sujets autrichiens, mais du prestige et des intérêts de l'Allemagne tout entière. »

C'est là, sans contredit, le point le plus délicat de la situation des choses. Les Allemands d'Autriche comptent sur l'appui de l'Allemagne contre le Gouvernement autrichien. Le prince Aloïs de Lichtenstein a même affirmé, dans une réunion publique, à Vienne, que les subsides nécessaires à la propagande pangermanique viennent de Berlin ; il a cru devoir insinuer que c'est sur les rives de la Sprée qu'il faut aller chercher l'explication des actes de haute trahison qui s'accomplissent sur les bords du Danube. On ne se fait pas faute, en outre, de colporter force détails sur de prétendus tripotages qui serviraient de base aux menées secrètes. Ces dires seraient établis sur des faits palpables et apparaîtraient comme l'histoire actuelle, l'histoire vivante. Or, nous croyons qu'il y a là tout au moins beaucoup d'exagération.

En raison de l'importance des faits, de la lumière qu'ils peuvent jeter sur la question nationaliste en Autriche, et, en dehors même de toute autre considération, par respect

pour la vérité, il y a lieu de tenir pour certain que le gouvernement impérial allemand ne s'est jamais immiscé, tout au moins depuis que le mouvement nationaliste tend à s'accentuer, dans les affaires intérieures de l'Autriche. Son attitude à cet égard a toujours été absolument correcte. Qu'il existe des rapports suivis entre les chefs des partis autrichiens et les pangermanistes allemands, personne ne l'ignore ; que les agitateurs berlinois fournissent des subsides en argent, c'est fort possible, bien que les journaux pangermanistes autrichiens aient à lutter contre des vicissitudes administratives. Mais il faut bien s'entendre, et pour cela s'expliquer nettement. En admettant que des subsides viennent du dehors, il importe d'en bien préciser la provenance.

Il s'est établi, dans l'Autriche allemande, un fort courant populaire, poussant ses flots du dedans au dehors de la monarchie. Il a fait naître, par une conséquence logique et facile à prévoir, un autre courant, plus puissant encore, agissant du dehors au dedans. Nous ne voulons en indiquer comme preuve que l'activité de l'association pangermanique connue sous le nom de *All-Deutscher Verband*. La plupart de ses publications sont interdites en Autriche, attendu qu'elles constituent, au point de vue autrichien, des actes de haute trahison. C'est cependant sous les auspices de cette association que les pangermanistes autrichiens se réunissent périodiquement, en ayant soin d'ailleurs de se rendre sur le territoire allemand, tantôt dans une localité, tantôt dans une autre. Étant donnée l'organisation de l'*All-Deuscher Verband*, qui s'étend sur l'Allemagne entière et tous les pays allemands du dehors ; étant données les personnalités qui la patronnent dans le monde littéraire et le monde scientifique ; étant donné enfin le puissant ascendant que cette association a pris sur la vie nationale de l'Allemagne, on peut la considérer comme la cheville ouvrière de la *Germania irredenta*. Mais comme elle ne contrevient à aucune loi de l'Empire germanique, le Gouvernement allemand est désarmé vis-à-vis d'elle ; il est

sans pouvoir pour s'opposer à son action. Il ne protège pas cette association, mais il ne lui crée pas d'obstacles. Il ne l'encourage pas ; il se borne à laisser faire.

Au surplus, si l'on reproche à l'*All-Deutsher Verband*, qui n'a aucune attache officielle, de s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Autriche, que faut-il penser de la démarche faite en Juillet 1899 auprès de l'empereur de Russie par un certain nombre de professeurs de l'Université de Vienne, qui ont cru devoir protester, dans une note collective, contre les soi-disant persécutions dont seraient l'objet les Allemands de la Finlande ? De quel droit des professeurs viennois, que leurs fonctions devraient, semble-t-il, astreindre à une extrême réserve, se permettent-ils des actes semblables qui constituent, dans toute la force du terme, une véritable impertinence ? N'y a-t-il donc pas assez à faire à l'Université pour rétablir l'ordre dans les milieux qui les touchent de plus près ?

Il n'est pas moins vrai que l'action de l'*All-Deutscher Verband* a créé, dans les sphères gouvernementales de Vienne, un malaise évident qui s'est traduit tout d'abord par une série de vexations policières, de mesures préventives et de mesures répressives, qui ont eu leur contrecoup fatal en Allemagne. On a expulsé, de part et d'autre, un certain nombre d'ouvriers venus de Berlin à Vienne, ou de Vienne à Berlin, pour cause d'agitation socialiste au autres motifs de ce genre. À la suite des troubles qui ont eu lieu à l'Université de Vienne, le préfet de police, agissant évidemment avec l'autorisation préalable du ministère, a procédé d'un trait de plume, au mois de Mai 1896, à la dissolution de vingt corporations d'étudiants, savoir :

1) les étudiants allemands de la Moravie du Nord ;
2) la société allemande académique l'*Amicitia* ;
3) les étudiants allemands de Silésie (société *Opparia*) ;
4) les étudiants allemands de Bohème (*Herodnia*) ;
5) l'association *Hilaritas* ;
6) l'association technique académique *Libertas* ;

7) la société allemande académique de la Silésie orientale ;

8) la table ronde académique des étudiants allemands de Nikolsbourg (*Turoldia*) ;

9) la société technique académique des étudiants de Salzbourg ;

10) l'association allemande académique *Normania* ;

11) la société allemande des hautes études *Philadelphia* ;

12) l'association allemande académique *Cheruscia* ;

13) l'association allemande académique *Rabenstein* ;

14) la société allemande *Campia* ;

15) l'association allemande des hautes études *Ostmark* ;

16) la table ronde allemande académique *Eisen* ;

17) la société, allemande académique des techniciens ;

18) la société allemande des hautes études *Gothia* ;

19) la société allemande de l'Académie des beaux-arts *Athenaia* ;

20) enfin, la société académique de la Haute-Autriche, la *Germania*.

En avril 1899, des mesures plus radicales encore ont été prises. Cette fois, il ne s'agissait plus d'associations entre étudiants, mais de sociétés ayant un caractère ouvertement pangermanique et poursuivant un but politique bien déterminé. Il s'agissait de réprimer le mouvement en faveur du protestantisme. Quatre associations de cette nature ont été dissoutes par un seul et même arrêté. En même temps, au surplus, le ministre de l'Intérieur chargeait les fonctionnaires placés sous ses ordres d'interdire le séjour en Autriche aux étrangers « qui tiennent dans les assemblées un langage anti-autrichien ou qui ont l'intention de prendre part aux réunions politiques, lorsque leurs antécédents peuvent faire craindre que leur participation à ces réunions soit de nature à aggraver l'effervescence nationale et à causer un danger public. »

L'on n'a pas oublié qu'à cette occasion des dissentiments ont été à la veille de se produire entre les deux

gouvernements de Vienne et de Berlin. La critique acerbe que se permettaient, au sujet des affaires autrichiennes, certains journaux allemands des plus répandus, l'état d'animosité qui en est résulté, et par dessus tout les innombrables détails du mouvement séparatiste, ont fini par mettre en cause, à un moment donné, l'alliance des deux Empires, ou tout au moins leurs relations amicales. D'autres motifs, d'ordre diplomatique, sont venus aussi ébranler l'alliance. Les pangermanistes autrichiens ont tenté les premiers d'y porter atteinte. Après s'en être servis, dans les premières années de son existence, comme d'un moyen d'attraction sur le peuple austro-allemand par le mirage enchanteur de la puissance germanique, ils se sont ensuite montrés tout disposés à y renoncer, et, à approuver sa disparition. L'un des leurs (disons mieux : un de leurs chefs) a dit en plein parlement, à propos d'un incident récent : « Dans les circonstances actuelles, il ne peut que nous être agréable de voir les rapports quelque peu tendus entre les deux Empires. Si l'alliance venait à cesser d'exister, les forces qui aujourd'hui se considèrent, au sein de l'empire d'Allemagne, comme enchaînées par ce lien amical, redeviendraient entièrement libres. Elles interviendraient alors, avec toute leur puissance, dans les luttes décisives que soutient actuellement en Autriche la cause nationale allemande. »

Prévoyant déjà et escomptant à l'avance l'effet que ne manquerait pas de produire l'isolement de l'Autriche, les Allemands de Cisleithanie parlent ouvertement du démembrement de la monarchie comme d'une chose toute naturelle. Ils considèrent son effondrement comme inévitable et abordent sans vergogne la question de savoir de quelle façon il s'accomplira. L'on paraît avoir rènoncé, dans ces milieux, à l'idée primitive d'une annexion en bloc par l'Allemagne de tous les pays allemands de l'Autriche, estimant qu'une absorption immédiate de si vastes territoires accroîtrait par trop la puissance de la maison des Hohenzollern au détriment des autres États de la Confé-

dération germanique. On a considéré qu'un événement de ce genre ferait naître de vives jalousies au sein de l'Allemagne unie. Ceux qui professent cette manière de voir désapprouvent donc l'idée d'une annexion en masse, qui leur apparaît comme une combinaison trop ambitieuse des hommes d'État prussiens. Ils affirment, avec grande apparence de raison, qu'en agissant de la sorte, on mettrait en péril l'autorité de toutes les autres dynasties allemandes.

En présence de ces objections, et obéissant probablement à un mot d'ordre de l'*All-Deutscher Verband*, les pangermanistes croient actuellement à la nécessité de procéder au partage de l'Autriche allemande (y compris ses annexes slaves) entre les États allemands voisins des diverses provinces. C'est en vue d'une solution de ce genre que l'on a déjà dressé des cartes géographiques où sont indiquées à l'avance les conditions du partage.

La Bavière reprendrait Salzbourg, le Vorarlberg et le Tyrol, qu'elle a déjà possédés au quinzième et au seizième siècle. La Prusse aurait la Silésie et la Moravie. La Saxe s'annexerait la Bohème. De cette façon les Tchèques de Bohème, au nombre de 3 millions environ, seraient aisément majorés par les 4 millions de Saxons, réunis aux 2 millions d'Allemands qui habitent la Bohème. En outre, les Tchèques se trouveraient coupés en deux tronçons. La Prusse n'aurait à réduire que ceux de Moravie, les autres étant livrés à la Saxe. Resteraient, dans l'Autriche du Sud, les provinces de Styrie, de la Carinthie et de la Carniole, qui pourraient constituer un État indépendant gouverné par un prince allemand qui résiderait à Gratz, et qui aurait vite fait, sans nul doute, de subjuguer les Slovènes de la Carniole.

Ce sont là des combinaisons qui peuvent être fort ingénieuses, mais qu'il n'en est pas moins d'une souveraine impudence d'étaler au grand jour pendant que l'empire d'Autriche subsiste encore, ayant à sa tête un souverain résidant à Vienne. Le seul fait que des cartes semblables

puissent s'étaler librement à la vitrine des libraires allemands démontre le peu de cas que l'on fait en Allemagne de l'alliance autrichienne. La maison des Habsbourg se trouverait, d'après les pangermanistes, réduite à la possession des provinces cisleithanes dont la population est essentiellement slave, comme la Galicie et la Bucovine. On daignerait lui laisser également la Hongrie, en lui accordant toute latitude pour accroître sa puissance aux dépens de la Turquie, du côté des frontières bosniaques.

Ceux qui admettent dès aujourd'hui la possibilité de semblables remaniements de la carte de l'Europe centrale semblent croire que la Germanie n'aura qu'à ouvrir la bouche, à la mort de l'empereur François-Joseph, et que les fruits y tomberont tout mûrs des branches de l'arbre autrichien, sans qu'il soit besoin de le secouer. Il nous sera permis de dire qu'à notre avis les choses n'iront pas aussi vite ni surtout aussi facilement. La lutte engagée entre les Habsbourg et les Hohenzollern pour la suprématie en Allemagne dure déjà depuis un siècle et demi. Il semble probable qu'elle ne se terminera pas ainsi, de façon brusque, comme par l'effet d'un coup de baguette magique. Il faudra, pour y mettre fin, une grande guerre, dont les résultats seuls auront la puissance de modifier ainsi l'aspect de la configuration européenne. D'autre part, les adeptes de la Grande-Allemagne-Unie oublient trop volontiers que la Germanie n'est pas seule en Europe. Le démembrement du vieil Empire danubien touche vivement aux intérêts vitaux de tous les États qui l'avoisinent de près ou de loin. Autrement, que signifierait ce que l'on appelle l'équilibre européen ?

SLAVES ET TEUTONS (LES TCHÈQUES)

Il est démontré, par des faits incontestables, que le parti centraliste allemand est totalement impuissant à diriger le vaisseau de l'État, en dépit des "innombrables capacités" qu'il prétend compter dans ses rangs, mais qui ne veulent

rien apprendre ni rien oublier, selon le mot historique si connu, et ferme volontairement les yeux à la réalité. Ce parti, longtemps dominant sans conteste, se refuse à toute concession. Il entend conserver son ancienne situation, alors que tout s'est radicalement modifié en Autriche. La logique toute puissante des faits et l'enchaînement des tendances naturelles, ont fait de l'État centralisé, que dirigaient les Allemands, un État composite où toutes les nationalités possèdent les mêmes droits et réclament une complète égalité.

Les nations slaves de l'Autriche sont arrivées à s'émanciper ; elles ont secoué la tutelle germanique et travaillent, chacune de leur côté, à constituer leur unité. La mission civilisatrice que s'était attribuée, vis-à-vis d'elles, leurs anciens dominateurs, a décidément pris fin pour toujours. L'avant-garde germanique, installée dans les pays slaves, ne peut plus continuer son œuvre. C'est aux Slaves autrichiens eux-mêmes qu'il appartient désormais de développer la civilisation dans les contrées qu'ils habitent ; et nous assistons aujourd'hui aux efforts qu'ils multiplient, avec une patience infatigable, pour faire surgir, de chaque nationalité, un gouvernement conforme aux exigences les plus légitimes, qui les dirigera vers le but que leur assigne le génie de leur race.

La nation tchèque, plus qu'aucune autre peut-être, a conservé fidèlement son caractère propre et son cachet d'originalité. Elle a sa littérature, son histoire. Elle est fière de ses écrivains et se serre autour des hommes qui maintiennent ses traditions. À toute époque, elle ne s'est imprégnée de la civilisation allemande que dans la mesure nécessaire pour en tirer des principes généraux. Elle ne s'est pas laissée entamer dans ses idées essentielles, dans ses convictions fondamentales, même à l'époque où elle était asservie par les gouvernements centralistes de Vienne. C'est ainsi que se heurtent en Bohème deux courants qui, sans jamais se rencontrer, déterminent un antagonisme absolument inévitable, absolument irrécon-

ciliable, entre les institutions autrichiennes, dans lesquelles prédomine l'exclusivisme allemand, et les aspirations nationales tchèques. Or les compatriotes de Palacki, de Rieger et de tant d'autres hommes éminents, ont le culte inné de leurs droits historiques ; ils veulent, quoi qu'il arrive, faire de leur pays un État autonome, ayant son gouvernement indépendant, sa vie propre, ses représentants autorisés. En un mot, ils réclament une situation analogue à celle de la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche.

C'est sur ce terrain d'une constitution bohème, basée sur le droit historique, que se perpétue la lutte entre Tchèques et Allemands. Les premiers veulent être chez eux dans leur pays ; les autres entendent se prévaloir de prétendues prérogatives que leur auraient léguées la tradition acquise dans les carrières bureaucratiques, les relations nombreuses qui résultent forcément du maniement des affaires publiques, et d'autres avantages encore qu'ils tirent, s'il faut les en croire, d'une soi-disant supériorité de la civilisation germanique. Les Allemands, en vertu de ces prétentions, contestent à la langue tchèque le droit que lui a concédé récemment une ordonnance ministérielle d'être employée dans les matières administratives, au même titre que la langue allemande. De leur côté, les Tchèques entendent répudier de façon définitive un système politique qui ne répond plus à leurs aspirations. Ils opposent à toutes les tentatives de rapprochement, en tant qu'elles sont basées sur l'inégalité entre les races, une barrière infranchissable. Et, comme leur résistance est dirigée contre des institutions oligarchiques et surannées, ce sont eux qui défendent la cause du progrès et de la démocratie dans l'Autriche cisleithane. La constitution d'un État tchèque, dans les conditions où ils la demandent, équivaudrait à la victoire du bon droit et des idées libérales.

Les ordonnances sur les langues, si violemment attaquées par les pangermanistes, ont posé le principe de l'égalité entre les peuples autrichiens. Si elles venaient à être

abrogées, les Tchèques se verraient contraints de recourir à des moyens extrêmes. Avec l'aide des radicaux, des démocrates-socialistes, des Ruthènes, des Slaves du Sud, ils mettraient en scène une agitation des plus vives en faveur du suffrage universel et des élections directes, qui feraient entrer à la chambre une majorité slave. Les choses en sont donc arrivées à un degré d'acuité inexprimable. Le ministère de la coalition a démontré que l'on ne peut pas gouverner l'Autriche contre les Tchèques ; et le sort de ses successeurs a démontré, d'autre part, que l'on peut encore moins la gouverner contre les Allemands. Or, il est absolument certain qu'il serait insensé de vouloir recourir à un absolutisme démodé, totalement impuissant aujourd'hui, pour gouverner à la fois contre les Allemands et contre les Tchèques. Il faut donc chercher autre chose. La volonté unanime d'un peuple vaillant, aspirant à son indépendance, ne peut désormais être mise de côté. Il faudra tôt ou tard, quoi que l'on veuille ou que l'on fasse, lui donner satisfaction. La grosse question est de savoir de quelle manière et dans quelles conditions.

Le parti connu sous le nom de *Jeunes-Tchèques* ne voit, quant à lui, aucun danger. Mécontent du présent, il rêve à un avenir plus prospère et s'agite pour le préparer. C'est là, d'ailleurs, le devoir impérieux des générations peu satisfaites, qui veulent aboutir à un sort meilleur. Malheureusement, les efforts de ce parti avancé, qui s'est grossi par l'adjonction d'une fraction plus radicale encore, ne sont pas aussi énergiquement soutenus qu'il l'avait espéré. L'aristocratie bohème ne lui prête pas le concours qui seul pourrait hâter l'accomplissement de la volonté nationale. Elle craint de voir disparaître, par le développement naturel des faits, les prérogatives féodales que lui assure encore le régime actuel.

En attendant, l'idée nationaliste frappe vivement aux portes du vieil empire des Habsbourg. Les Tchèques marchent à l'avant-garde du mouvement qui, à une certaine heure, s'est manifesté dans l'Europe entière, et qui,

après avoir reçu satisfaction en Orient, en Italie, en Allemagne, doit forcément aboutir aussi dans les contrées slaves du Centre autrichien. De toutes les aspirations qui se font jour en Europe, de toutes les agitations politiques dont se préoccupent à juste titre les gouvernants, il n'en est pas de plus puissante, de plus active, de plus actuelle surtout. Les nationalités opprimées veulent à tout prix être reconnues et constituées en pleine indépendance ; elles veulent constituer leur autonomie. Pour ce qui concerne les Tchèques, cette tendance se fait jour en Moravie, où ils sont cependant plus disséminés, tout comme en Bohème. Le docteur Forscht l'a dit un jour au parlement de Vienne :

« La seule raison d'être de l'empire d'Autriche est la mission qui lui incombe de donner satisfaction aux besoins inéluctables des nationalités. Les luttes que nous soutenons actuellement, et celles que nous aurons à soutenir encore, ne sont autre chose que le symptôme et l'avant-coureur d'un avenir plus heureux. Tout ce qui est viable doit, nous ne l'ignorons pas, avant de se révéler en pleine lumière, souffrir et supporter la douleur. Nous devons donc espérer, après tant de malheurs, que pour l'Autriche aussi surgira bientôt une ère nouvelle, une époque de renaissance politique. C'est dans cet espoir que nous supportons courageusement les luttes actuelles. Si les pilotes qui dirigent le vaisseau autrichien (nous ne disons pas les hommes d'État qui gouvernent, mais les facteurs bien connus qui détiennent en réalité la puissance politique) savent comprendre comme il convient l'importance du mouvement actuel, il est fort possible que le navire aboutisse heureusement au port. Sinon, tout serait compromis de façon irrémédiable. »

Il est impossible d'échapper à ce dilemme. Quiconque a du cœur, quiconque observe consciencieusement la situation, comprend que les Slaves doivent résister jusqu'au bout. Ils doivent se maintenir avec fermeté là où ils sont demeurés inébranlables depuis mille ans. La

Bohème a pris dans le monde slave une situation exceptionnelle, une place d'honneur qu'elle ne quittera pas. Toujours la première au danger, elle revendique le droit d'y rester. Il en était déjà de même du temps de Charlemagne, alors que l'élément germanique a conquis en Europe une influence qui semblait devoir tout absorber. Ce furent à cette date, les empereurs byzantins qui songèrent aux moyens d'organiser la résistance contre le germanisme. C'est le même esprit dont s'inspirent aujourd'hui les Tchèques. Ils savent que les luttes futures pour la domination du monde ne seront pas livrées uniquement à l'aide des armées et des flottes mais aussi, et surtout peut-être, par le développement intellectuel des peuples. Le progrès des lumières qui, chez eux, cimente et fortifie la discipline nationale, leur rend d'autant plus pénibles à supporter les excès du fonctionnarisme autrichien. Comme l'a dit récemment un de leurs chefs, le docteur Hérold : « Si le spectacle dont nous avons été témoins à Eger devait se renouveler, nous serions en droit de nous demander si de tels scandales appartiennent aux mœurs asiatiques ou à la civilisation européenne. Jamais une telle lâcheté, jamais une telle bassesse n'ont été aussi cyniquement étalées par les employés de l'administration et les fonctionnaires judiciaires. »

Ce qui contribue par-dessus tout à donner à cette lutte un caractère de gravité, c'est que le parti des *Jeunes-Tchèques* s'efforce de déloger les fonctionnaires allemands des postes qu'ils occupent en si grand nombre. Les Tchèques se sont rendus maîtres des municipalités à Prague et partout où il leur a été possible de le faire. Toutefois ce n'est encore qu'un début. La statistique des administrations centrales révèle qu'à Prague, 90 % des fonctionnaires sont Allemands. Voilà pourquoi, dans toutes les assemblées délibérantes, on parle hautement de la nécessité d'une lutte sans merci, d'un véritable combat pour l'existence. Il ne s'agit, en effet, de rien moins. Si triste que soit la constatation d'un tel état de choses, les

deux peuples réunis sous le même sceptre, et vivant dans le même pays, en sont arrivés à considérer comme un principe vital l'obligation de lutter avec acharnement les uns contre les autres. Prague était, il y a deux siècles, une ville entièrement slave ; ce n'est qu'à la suite de circonstances douloureuses pour la nationalité tchèque qu'elle a été germanisée. « Depuis le réveil de cette nationalité – disent aujourd'hui les Tchèques – tout ce qui est allemand à Prague doit à tout prix être mis de côté. Pareil développement historique a été accompli antérieurement dans d'autres villes, telles que Budapest, Agram, Trieste, Lemberg. La capitale de la Bohème se doit à elle-même de suivre le même exemple. » En somme, comme on le voit, cette lutte, qui a l'apparence d'une lutte politique, est en même temps et avant tout peut-être une lutte sociale.

Quant aux conséquences qu'elle peut entraîner, elles apparaissent trop clairement, pour laisser place au moindre doute. De même que les Allemands d'Autriche dirigent leurs regards vers Berlin, de même les Tchèques tournent les yeux vers Saint-Petersbourg, voyant dans la Russie leur protectrice naturelle. Toutefois, les sphères dirigeantes, dans l'empire des tsars, ne se montrent nullement pressées d'en finir à cet égard. L'on veut, dans le grand Empire du Nord, éviter autant que possible tout conflit avec les Gouvernements de Vienne et de Budapest. On tient à ce que les Slaves d'Occident se tiennent provisoirement tranquilles. Le panslavisme est plus patient que le pangermanisme. Il n'abdique pas ; il attend son heure. L'on estime que la situation a besoin de mûrir encore et de se dessiner plus nettement. On veut laisser aux nationalités slaves le temps de se développer de façon plus complète, afin que, le moment venu, ceux qui viendront à leur aide trouvent en elles un appui vraiment efficace. La Russie se recueille vis-à-vis de cette question austro-slave.

Il manque d'abord au royaume de Wenceslas, tel que voudraient le rétablir les Tchèques impatients, un prétendant national sur le front duquel ils puissent poser la

couronne. À défaut de ce prétendant, les Tchèques demeurent jusqu'ici fidèles, au moins en très grande majorité, à la maison de Habsbourg. À leur point de vue, la constitution d'un État tchèque autonome n'est nullement inconciliable avec leurs sentiments dynastiques. Ils demandent seulement au Chef de la maison d'Autriche de venir à Prague se faire couronner roi de Bohème. Les appels à la protection de la Russie se renouvellent sans cesse ; mais ils ne sont peut-être, au fond, que la manifestation des colères et des mécontentements provoqués par l'attitude des Allemands. Derrière les menaces de séparation se cachent simplement des démonstrations antigermaniques. La nation bohème ne veut pas disparaître dans l'océan du panslavisme. Elle veut subsister en pleine indépendance, avec sa langue, son histoire, sa littérature propres. Beaucoup de Tchèques, sans rompre en aucune façon la solidarité slave, et tout en étant prêts à faire partie d'une confédération slave sur des bases analogues à celles de l'ancienne confédération germanique, appréhendent que la Russie ne veuille les patronner que pour les rattacher à la grande patrie russe. Ils appréhendent la demande qui pourrait leur être faite de sacrifier leur langue et leur littérature tchèques pour adopter la langue russe. Or, c'est là un sacrifice – disent-ils – au-dessus de leurs forces ; et si la dynastie des Habsbourg les débarrassait des fonctionnaires allemands, si elle constituait un royaume de Bohème comme elle a constitué un royaume de Hongrie, ils ne demanderaient pas mieux que de reconnaître l'empereur d'Autriche comme roi de Bohème.

D'autre part, cependant, il est aisé de comprendre que les Tchèques, comme tous les Slaves d'Autriche, ont senti se développer en eux un sentiment de légitime orgueil quand ils ont vu la Russie atteindre un degré de puissance inespéré. Ce n'est donc pas seulement le désir de l'autonomie, c'est aussi la conscience intime de la solidarité des intérêts slaves qui inspire et dirige leur résistance contre ceux qui les ont si longtemps traités et les traitent encore

comme appartenant à une race inférieure. À la force brutale, à l'arrogance immotivée, ils opposent résolument le droit. Dans ce contraste gît pour l'Europe entière la vraie signification des luttes engagées en Autriche. À l'heure décisive, on l'espère dans certains milieux, la Russie ne saurait demeurer inerte ni insensible ; elle ne pourrait pas permettre le triomphe de l'iniquité.

Complications multiples, de diverses natures, et se contrecarrant les unes les autres, voilà l'image fidèle de la question tchèque. Le grand point hors de conteste, c'est la guerre civile qu'elle provoque en Bohème à l'état permanent.

Pour tenter d'y mettre fin, certains pangermanistes opposent aux tentatives faites pour constituer un État slave de Bohème, l'idée de diviser le royaume en deux parties, dont l'une au moins, celle où les Allemands sont les plus nombreux, puisse se réunir plus tard à la Grande-Allemagne. C'est folie pure, avons-nous besoin de le dire, qu'une tentative de ce genre, à une époque où le sentiment de la nationalité est assez puissant pour faire craquer toutes les institutions d'un empire six fois séculaire. Les luttes soutenues par l'Autriche allemande contre la Bohème slave ont tout aussi peu de chances de succès que celles qui furent soutenues autrefois contre la Hongrie. Les frontières historiques, créées par la nature et confirmées par une Histoire qui se perd dans la nuit des temps, ne peuvent plus être modifiées de façon arbitraire. En examinant la situation sans parti pris, sans idée préconçue, la Cour de Vienne reconnaîtra elle-même qu'elle a tout intérêt à laisser l'influence allemande s'affaiblir en Bohème. De cette façon elle enlèverait à la Prusse toute espérance de pouvoir revendiquer un jour ce pays comme une dépendance de l'empire d'Allemagne.

En ce moment, la question qui se pose est celle-ci : l'Empire germanique laisserait-il, sans y mettre obstacle, constituer à ses portes un État tchèque ? Géographique-

ment parlant, cet État s'enfoncerait comme un coin entre les pays austro-allemands et l'empire d'Allemagne. Mais il compterait dans son sein de fortes minorités allemandes qui ne reculeraient pas devant les horreurs de la guerre civile. L'Allemagne se borne, quant à présent, à observer d'un œil attentif les commotions intérieures de cette partie de l'Autriche ; mais elle les suit avec passion, sans laisser sa surveillance s'endormir un seul instant ; c'est précisément ce qui rend la situation si grave pour l'empire d'Autriche.

LES SLOVÈNES

Bien qu'ils soient très peu nombreux, les Slovènes semblent néanmoins appelés à jouer un rôle important dans le groupement des peuples, tel que le font prévoir les probabilités de l'avenir. Ce n'est que depuis quelques années seulement que cette petite nation, après avoir longtemps mené une existence assez tourmentée, après avoir végété sous le joug allemand tout en conservant sa vitalité intacte, a repris assez de forces pour repousser les efforts que fait le germanisme en vue de l'étouffer entièrement. Habitant en groupe compact dans la Carniole, plus disséminée dans la Basse-Styrie et l'Istrie, elle représente, au sein de l'Autriche cisleithane, l'élément sud-slave, isolé dans cette partie de l'Empire. Mais de là elle tend la main aux Slaves méridionaux des bords de l'Adriatique, et se présente ainsi comme le poste le plus avancé de 25 millions d'hommes. C'est là, en effet, le chiffre exact auquel s'élève cette population de Slaves méridionaux, dont on ne saurait méconnaître l'importance pour l'organisation de l'Europe future.

Les divers gouvernements qui se sont succédé à Vienne ont pris l'habitude de considérer le peuple slovène comme quantité négligeable, et quelques-uns d'entre eux ont même poussé l'aveuglement jusqu'à ne pas comprendre la tâche que ce peuple a à remplir au sein de la monar-

chie. Ils ont oublié que, souvent, ce sont les petits peuples qui font l'Histoire. Avant tout, il importe d'apprécier la tâche qu'assigne aux Slovènes la situation géographique des pays qu'ils occupent ; c'est-à-dire qu'il leur appartient de contribuer à défendre les abords de l'Adriatique contre la poussée de l'Allemagne pangermanique, dont le programme comprend la possession d'une contrée ayant accès à cette mer, objet perpétuel d'envie de la part des Germains. Que viendrait faire l'Allemagne dans ce pays dont les habitants sont en majorité Slaves, et dont les côtes sont peuplées d'Italiens ?

La nation slovène n'est que de 1 270 000 têtes ; mais elle peut devenir un jour d'une réelle importance pour les destinées de l'Autriche. C'est le sentiment très net de la solidarité slave qui lui donne la force de résister comme elle le fait à l'action centralisatrice des Allemands, vivant côte à côte avec eux dans la Basse-Styrie et une notable partie de la Carniole.

En raison de leur petit nombre, les Slovènes s'opposent résolument à l'autonomie réclamée de divers côtés par les pays autrichiens. Ils sentent qu'elle les étoufferait. Ce qu'ils demandent, c'est l'autonomie des nationalités. Ils ont grand soin d'établir une différence, un peu subtile d'ailleurs, entre ces deux conceptions. Quant au but qu'ils poursuivent actuellement, il est basé sur l'idée nationaliste, qui les conduit à désirer l'union avec les Croates, sur la base historique d'un État croate.

C'est là ce que demandent aujourd'hui, avec ardeur, leurs hommes politiques. Tous les chefs écoutés de la nation slovène se font sans hésiter les apôtres de l'union avec la Croatie. Ils estiment qu'une action commune des deux populations est chose indispensable pour organiser, dans le sud de l'Autriche et en Hongrie, une ligue puissante des peuples sud-slaves, en situation de défendre et de protéger efficacement leurs intérêts.

En ce qui concerne les Croates, leurs visées touchent plus particulièrement aux agitations qui se font jour en Hongrie. Nous en reparlerons dans un chapitre spécial de façon plus explicite.

L'ITALIA IRREDENTA

Il est une autre nationalité qui a été la première à lutter contre la domination des Allemands, et qui aujourd'hui encore fomente au sein de la monarchie des Habsbourg de perpétuelles agitations. Pendant des siècles, l'Histoire a enregistré ce que les écrivains, dans leur langage imagé, appelaient la descente des Germains dans la Péninsule italique. Puis un jour, l'armée française a franchi les Alpes, et est venue prononcer la grande parole d'affranchissement si longtemps attendue. Nous n'avons pas à revenir ici sur des événements qui sont encore dans toutes les mémoires. Nul n'a oublié que les deux campagnes de 1859 et 1866 ont coûté à l'Autriche les possessions de la Lombardie et de la Vénétie. Cependant quelques Italiens sont encore restés, dans les provinces méridionales de l'Autriche, sous la domination des Habsbourg ; et depuis un quart de siècle, ils ne cessent de réclamer leur autonomie, en attendant mieux. De Trieste et du Trentin, le mouvement s'est propagé dans tous les districts habités par des Italiens. Le courant populaire a pris à cet égard des tendances de plus en plus accentuées. L'*Italia irredenta* a formulé son programme dans les termes les plus intransigeants, réclamant son annexion pure et simple à la mère-patrie.

Les revendications formulées par les députés italiens au sein du parlement sont d'ailleurs des plus instructives. Elles montrent à quel point les plaintes de la population qu'ils représentent sont justifiées. Il est impossible de ne pas s'étonner de la négligence avec laquelle ont été sacrifiés les intérêts de ceux qui avaient cependant les mêmes

droits que tous les autres citoyens de l'Empire, mais qui avaient le tort de n'être pas les plus nombreux. Dans la partie septentrionale du Tyrol et dans l'Istrie, diverses nationalités bien distinctes se sont longtemps heurtées les unes contre les autres, sans que le pouvoir central ait songé à intervenir pour empêcher les plus faibles d'être odieusement opprimés par les autres. Les Croates et les Slovènes ont abusé de leur force dans les localités où ils dominent par le nombre, tout autant que les Allemands dans le nord du Tyrol. C'eût été le rôle naturel du gouvernement viennois de faire régner le calme, en imposant à tous le respect de la loi et la tolérance mutuelle. Il n'a pas su le comprendre ; lui-même, en Dalmatie, ne tient aucun compte de l'existence des Italiens, parce qu'ils y sont peu nombreux. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que des revendications légitimes se produisent avec une violence trop compréhensible.

C'est dans le Trentin surtout que la situation des Italiens est vraiment intolérable. Depuis une série d'années, leurs députés s'abstiennent de prendre part aux délibérations de la Diète du Tyrol. Quelques-uns d'entre eux ont demandé que la législation relative aux Diètes provinciales soit modifiée, que des commissions indépendantes siègent à Innsbruck et à Trente, ne laissant à la Diète que les rares affaires qui sont communes aux deux parties du pays. D'autres vont plus loin. Ils veulent que le Tyrol soit divisé en deux parties, et que le Tyrol italien ait sa Diète spéciale, ses tribunaux italiens, ses administrations autonomes. Ils font observer que les Hongrois jouissent d'une complète autonomie, que les Polonais ont su obtenir une situation qui leur a permis un certain temps de dominer dans les régions gouvernementales, et que les Tchèques à leur tour sont parvenus à tenir en échec la suprématie allemande dans les pays qu'ils habitent. Il s'agit, dans le midi de l'Autriche également, de réparer une injustice qui dure depuis des siècles ; et l'énergie même avec laquelle est soutenue cette lutte témoigne suffisamment de la force

d'une fraction isolée qui n'entend pas renoncer a son existence nationale.

« Pourquoi – demandent les Italiens – nous contraint-on de subir, dans les écoles, devant la justice et dans toutes les administrations, l'emploi d'une langue étrangère ? Depuis longtemps nous demandons des lycées, des écoles normales et des écoles de hautes études en langue italienne, dans les districts italiens. » Or, en dépit de ces incessantes réclamations, ils le constatent avec regret, rien n'a été fait sous le rapport de l'enseignement, pour la population italienne du Trentin. La population, devenue méfiante, en est à se demander si, en Autriche, l'égalité existe entre les citoyens. La création d'une Université italienne leur semble un desideratum légitime, au même titre qu'une administration nationale ; ils la réclament comme un moyen de faire cesser la situation fausse qui a été faite aux Italiens et de les indemniser des traitements injustes qui leur ont été infligés.

En Dalmatie, les Italiens, nous l'avons dit, sont très peu nombreux. Là, ils souffrent du mal général, c'est-à-dire de l'abandon dans lequel le gouvernement autrichien laisse cette province. Il ne s'est rencontré jusqu'ici aucun homme d'État à Vienne qui ait songé à s'occuper d'elle un peu sérieusement. Elle ne possède encore aucun chemin de fer qui la mette en communication avec le centre de l'Empire, aucune route en bon état. Les cours d'eau ne sont pas régularisés. Tout y est encore dans l'état déplorable où l'ont laissé les Vénitiens et les Turcs. Au point de vue politique et national, les choses vont plus mal encore. À chaque élection, les fonctionnaires se livrent à des actes de pression vraiment inouïs et commettent les illégalités les plus scandaleuses. Ce ne sont pas les lois constitutionnelles qui président au gouvernement de ce pays : c'est l'arbitraire pur et simple. Les citoyens qui se permettent d'entonner des chansons italiennes sont brutalement jetés en prison ; les émigrations se produisent sans cesse. La

Dalmatie est la seule province de l'Empire qui ait un gouvernement militaire.

En somme, les plaintes et les doléances des Italiens d'Autriche n'ont rien d'immotivé, rien d'excessif, même en ce qui concerne le Tyrol, c'est-à-dire la province où ils sont relativement le moins malheureux. L'unité du Tyrol est une véritable fiction, étant données les différences fondamentales entre les deux parties très distinctes de ce pays, dont chacune est occupée par une population très homogène et très compacte. Le Tyrol italien devrait avoir depuis longtemps son administration à part, son existence indépendante de celle du Tyrol allemand. La séparation administrative pourrait s'accomplir sans soulever la moindre difficulté. Elle mettrait fin à bien des tracas. Si l'on veut que la paix règne dans la province du Tyrol, il faut éviter avec grand soin tout ce qui peut éveiller les susceptibilités de l'une des deux races qui y vivent côte à côte. Il faut que ni l'une ni l'autre ne puisse se dire opprimée, et que dans aucun cas la force n'y prime le droit.

Le Gouvernement autrichien se montre jusqu'ici très réservé dans son attitude vis-à-vis des Italiens. Dans une récente conférence avec le président du Conseil, les députés nationalistes lui ont déclaré, sans ambages, que le club italien passerait ouvertement à l'opposition ; ce à quoi le comte Thun, tout en prenant acte de cette déclaration, a répondu en exprimant l'espoir que les passions séparatistes s'apaiseraient, ou tout au moins prendraient une forme plus adoucie. Mais les députés italiens lui ont fait observer, de leur côté, que l'on avait sans doute agi de façon peu adroite, puisque l'on amenait des gens qui, jusque-là, n'avaient nullement été irréconciliables, à se révolter contre de véritables persécutions et à se déclarer franchement opposants.

Et de fait, le côté caractéristique des revendications italiennes est d'avoir pour appui le mécontentement général qui se révèle dans les aspirations irrédentistes. Si,

contrairement à ce qui se passe dans les rangs de la *Germania irredenta*, ces aspirations n'ont eu que d'assez faibles retentissements, la faute en est exclusivement imputable à l'indifférence de leurs compatriotes de l'autre côté des Alpes. Les Allemands font grand bruit autour des réclamations de leurs congénères autrichiens ; les Italiens laissent au contraire sans écho celles qui sont formulées par les Italiens d'Autriche. Au surplus, toutes les réclamations qui viennent de ce côté sont vigoureusement réprimées par le gouvernement viennois. L'action des autorités autrichiennes se fait bien plus rudement sentir à Trieste que partout ailleurs, et surtout dans les villes allemandes. C'est de cette répression par trop énergique qu'est résultée la singulière façon dont sont traités en Autriche les travailleurs italiens. Bien qu'ils soient, en définitive, des Autrichiens, on les considère de toutes parts, dans l'Empire, comme des étrangers. Lorsqu'on dit qu'il existe une lutte économique entre travailleurs allemands et travailleurs italiens, attendu que ces derniers ont moins de besoins, et par suite se contentent de gages inférieurs, on ne dit qu'une partie de la vérité. L'ouvrier italien travaille mieux et abat beaucoup plus de besogne que l'ouvrier allemand. Mais, en même temps, il faut bien se rendre compte d'une chose : c'est que les attaques violentes auxquelles les travailleurs italiens sont en butte en Autriche ne sont pas faites pour vivifier en eux l'idée de la patrie autrichienne. À l'automne, quand le travail manque à Vienne, ils s'en retournent chez eux la rage dans le cœur.

Au parlement de Vienne, les députés italiens sont peu écoutés. Leur groupe est trop peu nombreux pour forcer l'attention. Mais dans les provinces austro-italiennes on signale de temps à autre de vives agitations nationalistes organisées par le parti de l'*Italia irredenta*. Les chefs du mouvement font ressortir la nécessité, pour les Italiens, de se réunir en faisceau pour se défendre. Dans une de ses premières séances de 1899, le Conseil municipal de la capitale de l'Istrie a décidé de faire poser dans la salle du

Conseil une plaque commémorative avec l'inscription suivante :

Le 15 janvier 1899,
les députés et maires de l'Istrie,
de Trieste et du Frioul oriental,
réunis dans cette salle, ont affirmé
à l'encontre des prétentions d'autres races,
le caractère italien, indélébile depuis mille ans,
de la région comprise entre les Alpes juliennes et la mer.

Les manifestations italiennes, bien que l'on affecte à Vienne d'y attacher peu d'importance, révèlent ainsi quelque chose de plus qu'une simple explosion des colères locales. Elles indiquent qu'au moment voulu les provinces austro-italiennes se donneront à l'Italie sans résistance. Ce serait en méconnaître la gravité que d'y voir simplement un mouvement organisé par quelques agitateurs. C'est le soulèvement de toute une population dont les sentiments présentent pour l'Autriche des symptômes peu rassurants. La politique du Quirinal, qui la délaisse avec une incroyable indifférence, ne lui fait cependant pas oublier ses haines séculaires contre l'oppression.

Ainsi de quelque côté qu'on se tourne, on ne voit en Autriche que des nationalités mécontentes de leur sort et, par une conséquence naturelle, des voisins hostiles à côté de ses frontières. Elle n'en a pas un seul qui lui soit vraiment sympathique, vraiment amical. Tous sentent que le moment viendra où ils songeront sérieusement à se partager ses dépouilles ; et, s'ils ne cherchent pas à hâter ce moment, du moins ils se tiennent prêts à ne pas le laisser échapper. C'est ce qu'il ne faut jamais oublier si l'on veut se reconnaître au milieu des évolutions qui s'accomplissent au sein des populations austro-hongroises.

VII

LES POLONAIS ET LES RUTHÈNES

L'EXCLUSIVISME POLONAIS DANS L'EMPIRE - LES RUTHÈNES - L'INSTRUCTION PUBLIQUE - RÉMINISCENCES - COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE

Les Polonais occupent depuis longtemps en Autriche une situation tout à fait exceptionnelle. La Galicie a beau être nominalement une province de l'Empire, ayant un gouvernement qui obéit aux ordres des ministres viennois, et envoyant ses députés siéger au Parlement cisleithan. Elle n'en constitue pas moins, dans toute la force du terme, un pays à part, jouissant d'une véritable autonomie. Les habitants de la Galicie ont constamment en vue la réalisation de leurs aspirations nationales polonaises. C'est là pour eux le premier et le dernier mot de la sagesse politique, le but suprême et en quelque sorte exclusif de tous leurs efforts.

Le Gouvernement autrichien, au surplus, n'a jamais rien fait pour lutter contre cette tendance, qu'il a semblé, au contraire, à une certaine époque, encourager de tout son pouvoir, comme s'il y avait vu un moyen de travailler

à l'affaiblissement des deux Empires voisins. Peut-être aussi, au milieu de la lutte acharnée à laquelle se livrent les autres nationalités de la monarchie, a-t-il jugé prudent de s'attacher les Polonais, croyant pouvoir compter sur leur reconnaissance. Toujours est-il que l'empereur François-Joseph a donné personnellement, en toute circonstance les témoignages les plus flagrants de sa sympathie pour la cause polonaise. Par un décret spécial, qu'il n'a même pas fait contresigner par les ministres, afin de bien montrer que c'était son œuvre et le résultat de sa seule initiative, il a rendu aux Polonais de Galicie l'usage de leur langue dans les écoles, dans l'administration, dans les tribunaux. Les actes publics sont rédigés en polonais ; la justice est rendue dans la langue nationale du pays ; les enfants sont élevés comme au temps où la Pologne avait ses rois. Ils parlent à l'école tout comme dans leurs familles, l'idiome de Sobyeski et de Kozciusko. La presse polonaise, qui compte de nombreux et importants organes, achève d'entretenir dans tous les cœurs le sentiment de la nationalité.

Comme s'il avait craint que ce ne fût pas encore assez, François-Joseph a fait, en 1880, au sein des provinces de la Pologne autrichienne, un voyage qui a été pour lui un véritable triomphe, et qui a fourni aux journaux mal renseignés de l'Europe entière l'occasion de comparer la situation de la Pologne autrichienne avec celle du duché de Posen et du grand-duché de Varsovie. C'est là ce qui donne à la question une importance toute spéciale. Par le fait seul que la Pologne autrichienne jouit de l'autonomie la plus absolue et que ses hommes politiques siègent dans les conseils du souverain, les deux Empires copartageants, l'Allemagne et la Russie, sont tenus de veiller attentivement à l'état des esprits, s'ils veulent éviter les progrès que pourrait faire, à certaines heures, l'idée d'une Pologne reconstituée en royaume, sous le sceptre d'un archiduc d'Autriche. C'est là, nul ne l'ignore, un rêve que la Cour de Vienne a longtemps caressé et à la réalisation duquel

s'étaient ralliés, au moins en apparence, beaucoup de Polonais influents.

Les choses ont, sous certains rapports, changé de face depuis l'avènement de l'empereur Nicolas II en Russie. Le successeur d'Alexandre III a fait acte de libéralisme ; il s'est montré conciliant vis-à-vis des Polonais, a laissé rentrer dans leurs foyers un grand nombre d'exilés. Il a rompu, en un mot, avec le système de sévérités et de vexations qui avait pesé si longtemps sur les relations entre le Gouvernement russe et les habitants du duché de Varsovie. Lui aussi, il a accompli, comme François-Joseph, un voyage dans les provinces polonaises de son empire ; et, par son attitude chevaleresque, par la confiance qu'il a témoignée dans la loyauté polonaise, il a provoqué l'enthousiasme des populations.

Quel est l'avenir réservé à la nationalité polonaise ? Si la Pologne devait être un jour reconstituée, il semble peu probable que ce soit au profit d'un membre de la famille des Habsbourg. La politique a, de nos jours, des retours imprévus qui déconcertent souvent les prévisions de la sagesse humaine.

Constatons-le franchement d'ailleurs. La Galicie n'est nullement constituée ni administrée conformément aux traditions démocratiques de nos temps modernes. L'aristocratie polonaise y joue un rôle dominant. Les idées sociales, telles qu'on les comprend dans les pays occidentaux, y sont totalement reléguées à l'arrière-plan. La noblesse, riche et puissante, exerce sur toute la province une influence incontestée, contre laquelle il serait difficile de lutter. C'est là ce qui explique, en grande partie, l'attitude des députés polonais au sein du Parlement autrichien, et ce qui justifie les critiques dont cette attitude a été l'objet. L'indifférence qu'ils ont constamment témoigné, lorsque des questions de liberté politique intérieure se sont trouvées en jeu, leur a été assez souvent reprochée. L'on s'est ému également de l'opposition qu'ils ont faite

avec persistance à tous les projets de réforme électorale, susceptibles de faciliter aux classes populaires l'expression de leurs vœux et de leurs aspirations. Il a fallu constamment compter avec la tactique hostile du Club polonais lorsqu'on a voulu soulever au *Reichsrath* autrichien des projets de réforme dans le sens démocratique. Les fraudes si souvent commises, si souvent signalées dans les opérations électorales, leur semblent chose naturelle, dont il n'y a pas lieu de se préoccuper. Toujours imbus des souvenirs du passé, les représentants de la noblesse polonaise seraient sans nul doute tout prêts à monter à cheval, aujourd'hui encore, et à se réunir, le sabre au poing, pour élire un monarque, comme aux jours les plus brillants d'un passé qui ne s'efface pas de leur mémoire.

Que leur importe dès lors ce qui se passe en Autriche ? Ils ne s'en occupent qu'autant que les décisions prises ou les événements accomplis peuvent avoir une influence véritable sur l'avenir de leur nationalité. Par tendance instinctive, ils appartiennent au parti conservateur. En réalité, dans la pratique, ils ont toujours soutenu le gouvernement autrichien, quels que fussent les hommes qui occupaient le pouvoir. N'était-ce pas le vrai moyen d'être toujours favorisés et d'obtenir pour la Galicie ce qu'ils désiraient ? On les a même vus plus d'une fois consentir à voter certaines lois qui n'avaient pas leur approbation, pourvu qu'elles ne fussent pas applicables à la Galicie. Ils voulaient bien qu'elles fussent mises en vigueur dans le reste de l'Empire, à la condition que leur pays en fût exempté.

C'est la ce qui donne, en définitive, une véritable unité à leur conduite. On leur a reproché amèrement d'être versatiles, de s'allier un jour au parti allemand, le lendemain aux Tchèques, de se déclarer hostiles au parlementarisme et d'en user cependant à leur profit avec une réelle habileté. C'est bien mal les connaître et mettre en oubli le sentiment de leur nationalité, qui dirige tous leurs actes. Ils ne veulent pas rester Autrichiens ; mais, pourvu qu'ils ne

conspirent pas contre la monarchie qui leur a accordé leur franchise, leur conscience ne leur fait aucun reproche. Que les Tchèques et les Allemands se combattent et s'entre-déchirent, c'est leur affaire. Les Polonais, eux, n'ont qu'à profiter de ces querelles intestines pour affermir de plus en plus les bases de leur autonomie. Ils savent que le parti victorieux, quel qu'il soit, aura besoin de leurs voix. Dans l'intérêt supérieur de la cause polonaise, ils pratiquent la politique de l'opportunisme. C'était aux hommes politiques allemands ou tchèques de savoir à l'avance à quoi s'en tenir. Les Polonais n'ont aucun intérêt à faciliter ni aux uns ni aux autres l'établissement de leur prépondérance nationale. Leur rôle utile consiste à s'appuyer successivement sur tous les partis sans en favoriser aucun de façon exclusive. C'est la conduite qu'ils ont constamment tenue depuis qu'ils siègent au Parlement ; c'était la seule qu'ils dussent tenir, à leur point de vue, pour être dans le vrai. Là où l'on a voulu voir de certains côtés une sorte de trahison, il n'y avait au contraire qu'une fidélité digne d'attention à la cause polonaise. Sous ce rapport, ils n'ont pas varié un seul instant. Ce qu'ils étaient il y a quarante ans, ils le sont encore aujourd'hui, ils le seront encore demain.

La colère témoignée par les parlementaires allemands ou tchèques est la meilleure preuve qu'ils ont atteint leur but et que nul ne s'y trompe. À toute occasion, il se manifeste contre eux, dans les rangs du Parlement, une véritable hostilité, qui va parfois jusqu'à une explosion de véritable rage, mais qui a cependant le mérite de provoquer des vœux d'une franchise absolument significative. Les nationalistes allemands demandent à grands cris que les Polonais soient séparés du reste de l'Empire. Cela suffit pour établir nettement l'incompatibilité absolue des sentiments et des aspirations entre la population allemande et la nationalité polonaise. Elles peuvent vivre momentanément l'une à côté de l'autre, tant que les circonstances l'exige-

ront ; au fond elles auront toujours au cœur le même désir, à savoir de n'avoir rien en commun.

Il y a autre chose, d'ailleurs, qu'il faut constater au grand honneur des Polonais. Quels que soient leurs défauts, dont ils ont eu plus à souffrir que personne, ils possèdent une qualité incontestable, à laquelle rendent volontiers hommage leurs adversaires les plus acharnés. Ils sont d'une solidarité à toute épreuve, d'une communauté d'idées témoignant d'une bonne discipline politique. On les sait incapables d'une vilenie, de tout ce qui pourrait ressembler à une trahison. Les partisans de l'annexion à l'Empire germanique ne peuvent compter sur eux à aucun prix pour les aider à réaliser leurs projets. De là aussi la confiance qui leur est témoignée dans les hautes sphères gouvernementales de Vienne.

À une certaine heure, il n'y avait pas moins de quatre ministres de nationalité polonaise au sein du Cabinet autrichien ; et les avantages, d'ailleurs modestes, qu'ils ont su obtenir pour leur pays ont tout naturellement motivé la jalousie des autres nationalités. Ce n'est pas à Vienne seulement, que les Polonais sont parvenus à prendre place dans les sphères dominantes. Habiles à se pousser en avant, intelligents et adroits, ils savent prendre partout une réelle influence ; et il n'est pas rare de les voir siéger, sur divers points du globe, dans les postes les plus élevés.

LES RUTHÈNES

Il est regrettable que les Polonais ne semblent nullement disposés à comprendre chez les autres le sentiment du devoir national qu'ils professent eux-mêmes à un si haut degré. On peut appliquer à leur conduite vis-à-vis des Ruthènes, par exemple, ce qu'on dit souvent des Hongrois vis-à-vis des Roumains et des Croates. Il y a en Galicie et en Bucovine 3 millions et demi de Ruthènes

contre 3 740 000 Polonais. Il semblerait donc naturel qu'une certaine place fût accordée aux Ruthènes dans l'administration du pays. Or, il n'en est rien. L'élément ruthène est complètement relégué au second plan ; les Polonais seuls gouvernent et administrent comme s'ils étaient les seuls habitants de la contrée. Les Ruthènes n'arrivent que très difficilement, et au prix de patients efforts, à faire valoir parfois quelques-unes de leurs prétentions. Cela s'expliquait, pendant longtemps, par la haine ardente des Polonais contre les Russes, dont les Ruthènes se rapprochent beaucoup au point de vue des mœurs et des tendances, et vers lesquels sont visiblement dirigées leurs sympathies. Dans l'état actuel des choses, après l'espèce de rapprochement qui s'est opéré entre Polonais et Russes, cette partialité n'a rien perdu de son caractère absolu.

En Galicie, tout comme dans les autres provinces à populations mixtes, la question des langues joue un rôle prépondérant et introduit dans les relations publiques un élément perturbateur. Les choses en sont arrivées à ce point que les Ruthènes patronnent ostensiblement un projet de division administrative de la monarchie sur de tout autres bases que celles qui existent aujourd'hui. Au lieu de la division actuelle en provinces, répondant aux anciens royaumes ou duchés groupés dans l'Empire, il leur semblerait plus naturel d'introduire la division basée sur la communauté de langue et de nationalité (les individualités nationales, pour employer leur expression favorite). Ce sera seulement – disent-ils – quand les choses en seront arrivées là qu'il sera possible de faire en Autriche une loi sur l'emploi des langues et de créer entre les peuples des relations pacifiques. C'est une idée qui a, il faut le reconnaître, quelque chose de séduisant à première vue.

La question des langues en Galicie n'est pas seulement, en effet, une question nationale ; il semble que ce soit aussi et surtout peut-être une question sociale. La langue polonaise est celle des hautes classes, de l'aristocratie

nobiliaire, du gouvernement ; la langue ruthène est celle d'une peuplade assez nombreuse, mais composée de prolétaires. Or, les peintres polonais ont beau nous montrer, dans des tableaux célèbres, un grand seigneur et un homme du peuple se donnant la main. Pareille fraternité peut se produire à une époque critique, dans un moment de soulèvement général et de grande espérance. Dans la pratique de la vie, les Ruthènes et leur langue sont traités avec un certain mépris par les Polonais ; et même dans certaines communes exclusivement ruthènes, l'influence des inspecteurs du Gouvernement a été assez grande pour faire donner l'enseignement en polonais aux enfants du peuple. C'est pourquoi les Ruthènes réclament la division de l'Autriche en provinces organisées d'après les individualités nationales. Ils veulent, selon l'expression d'un de leurs députés, constituer, dans l'État autrichien, une province ruthène, entièrement distincte de la Galicie.

Peut-être, au point de vue autrichien, serait-il sage d'accéder à leurs désirs, de leur accorder une certaine autonomie. Peut-être de cette façon arriverait-on à provoquer en eux un véritable patriotisme autrichien, et surtout à atténuer leurs vives sympathies pour la Russie. L'épreuve mériterait d'être faite. Elle ferait, en tous cas, cesser un état de choses que les Polonais affirment être basé sur le droit historique. À l'époque du gouvernement absolu, sous la domination d'un gouvernement central viennois, les Ruthènes se trouvaient bien plus heureux que sous le régime actuel ; et tant que les choses ne se modifieront pas de façon radicale, ils n'espèrent aucune amélioration à leur sort.

L'aristocratie polonaise, si habile sous d'autres rapports, nous paraît mal inspirée dans la circonstance. Elle aurait besoin d'aide à l'intérieur pour lutter contre le péril juif, qui est l'un des points noirs de la situation. Elle sera bientôt impuissante, si elle n'y prend garde, à effectuer le relèvement social du pays. Que faire dans certaines localités où les Juifs sont en majorité ? Il existe une ville, par

exemple, peuplée par 94 % de juifs et seulement 6 % de Chrétiens. Est-il nécessaire d'ajouter que le corps social tout entier s'en ressent ? Grâce à la funeste activité déployée par les Juifs, l'alcoolisme fait des ravages inouïs. La plupart des auberges dans les villages polonais sont prises à bail par eux. Ils achètent aux paysans leur blé en herbe, en échange de l'eau-de-vie qu'ils leur fournissent ; ils ont mis peu à peu la main sur tout le commerce et toute l'industrie. La conséquence de cet envahissement ne s'est pas faite attendre. La misère est générale, dans le pays ; la population déserte en masse ; l'émigration prend d'énormes proportions ; et beaucoup de ceux qui restent dans le pays se livrent à des actes de désespoir. On a vu récemment des paysans ruthènes se jeter sous les roues de la locomotive, parce que les autorités les empêchaient d'émigrer.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dans de telles conditions, on le comprend sans peine, la constitution d'un tiers-état puissant, sur lequel la noblesse puisse s'appuyer avec confiance pour relever le niveau moral du pays, est devenue extrêmement difficile. La tâche est d'autant plus ardue que le grand moyen d'action en pareille occurrence, à savoir le développement de l'instruction publique, est extrêmement négligé. De tristes aveux ont été faits à cet égard par un député galicien, Monsieur de Gniewosz, exerçant les fonctions de rapporteur du budget de l'Instruction publique, lors de l'une des dernières sessions parlementaires ; et ses aveux sont d'autant plus graves qu'ils s'appuient tous sur les documents officiels que l'honorable rapporteur a communiqués à la Chambre. Or, il en résulte que la Galicie est sans contredit l'une des provinces de l'empire d'Autriche où l'état de l'enseignement laisse le plus à désirer. Il existe dans le pays 700 000 enfants inscrits comme devant aller à l'école, et qui sont dans l'impossibilité matérielle de s'y rendre, parce que dans 21 500 communes il n'y a aucune

école. En outre, 400 écoles autrefois existantes ont dû être fermées parce que les instituteurs faisaient défaut ; enfin dans 1 000 de celles qui fonctionnent aujourd'hui, l'enseignement est donné par des maîtres qui n'ont que des connaissances insuffisantes et ne sont pas diplômés. Cette grève de maîtres d'école est causée par l'exiguïté des appointements.

C'est là un état de choses des plus déplorables. En le signalant publiquement comme il l'a fait, Monsieur de Gniewosz a pensé qu'il rendrait un véritable service à son pays. Il a voulu provoquer un mouvement d'opinion qui pût devenir le point de départ d'utiles mesures pour porter remède au mal. En tout cas, l'on doit s'étonner que les gouverneurs de la province, qui sont eux-mêmes des Polonais, des membres de la Diète, des députés, aient laissé les choses arriver à ce point. Le Gouvernement central de Vienne se serait certainement montré disposé à agir s'il y avait été invité en temps utile. Certes, il semble difficile d'admettre que les choses seraient en si mauvais état si l'on avait tenu, dans les hautes sphères polonaises, à ce qu'il en fut autrement.

Laisser 2 500 communes sans écoles, être contraint de fermer les écoles de 400 autres, faute d'instituteurs, c'est vraiment là un fait qu'il eût été possible d'empêcher, sinon totalement, du moins dans une certaine mesure. Et lorsqu'on voit la Diète, au lieu de songer à l'enseignement du peuple, décréter que les enfants qui fréquentent les lycées auront un brillant uniforme, assez coûteux, on ne peut s'empêcher de se demander s'il n'y a pas là précisément un contraste voulu, pour établir une distance de plus en plus grande entre les fils de la *Szlachta* (petite noblesse campagnarde) et les rejetons des classes populaires. La Galicie a trouvé des fonds pour édifier et entretenir des musées, des universités, des académies. Elle se montre très fière de ces organes attitrés d'une civilisation avancée. Comment souffre-t-elle que son nom figure au premier rang parmi les pays illettrés, attendu que 90 % de sa

population ne savent ni lire ni écrire ? Comment supporte-t-elle la honte d'être une des provinces où la loi sur l'enseignement primaire n'existe pas ?

Les conséquences funestes en retombent cruellement sur elle, au surplus. Ce ne sont plus seulement les paysans, ce sont aussi les petits propriétaires qui sont entre les mains des usuriers. Inhabiles à se défendre contre les manœuvres des juifs, ils se sont livrés pieds et poings liés aux prêteurs qui les exploitent sans scrupules et qui réduisent peu à peu le pays tout entier au désespoir, à la misère, plaçant le peuple dans la triste alternative de choisir entre la mort ou l'émigration. Faut-il s'étonner que de temps à autre des explosions se produisent, que l'indignation populaire dépasse les bornes ? Sans nul doute il faut blâmer aussi sévèrement, aussi énergiquement que possible les jacqueries antisémites lorsqu'elles se traduisent par des massacres, des violences, des effusions de sang, et semblent le prélude d'une véritable guerre civile. Sans nul doute il faut apprendre au peuple à respecter la loi et à ne pas se faire justice lui-même. Mais le véritable remède consisterait par dessus tout à arracher les populations galiciennes au joug de l'alcoolisme d'une part, des prêts exagérés de l'autre. Il conviendrait que toutes les forces vives du pays consentissent à s'unir dans l'accomplissement de cette œuvre de salut. Ce n'est qu'en donnant aux paysans galiciens, aux ouvriers des villes et des campagnes, à toutes les classes laborieuses du pays, le sentiment de leur dignité humaine, par l'instruction et le bon exemple, que l'on pourrait régénérer un pays qui possède, en définitive, toutes les qualités nécessaires pour atteindre au progrès.

Jusqu'ici l'on s'est trop exclusivement préoccupé de la question polonaise au point de vue extérieur ; et l'on s'est efforcé d'amoindrir autant que possible l'influence germanique dans les localités où elle pouvait exister encore. Partout où l'on a pu remplacer les ouvriers allemands, qui s'étaient infiltrés en Pologne, par des ouvriers polonais, on

l'a fait avec empressement. Peut-être arrivera-t-on peu à peu, de cette façon, à doter la Galicie d'une classe moyenne qui jusqu'ici lui a fait défaut. Les ouvriers, en devenant patrons à leur tour, en acquérant une certaine instruction, finiront, on doit l'espérer du moins, par constituer un tiers-état dont l'absence se fait trop vivement sentir pour ne pas avoir été remarquée depuis longtemps par les véritables amis du pays. Ce serait un énorme service rendu à la cause polonaise.

RÉMINISCENCES

Le sentiment national des Polonais s'est maintenu vivace à travers toutes les épreuves, et a constitué la véritable unité de leur histoire. À l'appui de cette appréciation, il convient d'insister sur les intéressantes conclusions qui se dégagent d'un livre que Monsieur Kozmian, publiciste polonais, a consacré aux événements de 1863. Les Polonais de Galicie ont d'abord beaucoup hésité à se joindre à leurs conationaux de Russie. Ils comprenaient qu'il ne pouvait rien résulter de bon de ce soulèvement pour la cause polonaise ; ils le blâmaient au fond de l'âme ; et ce ne fut que sur un télégramme chiffré reçu de l'hôtel Lambert par Monsieur Kozmian lui-même que la noblesse galicienne donna finalement son adhésion à un mouvement qu'elle trouvait absolument prématuré et insuffisamment préparé. Comment expliquer ce revirement ? Comment justifier aux yeux du monde et de l'Histoire ce démenti que se donnait à elle-même cette aristocratie galicienne, si profondément patriote, et en même temps si intelligente et si réfléchie ? De façon bien simple. Elle a été, sinon poussée en avant, tout au moins, tacitement encouragée par le Gouvernement autrichien, en qui elle a cru voir l'appui bienveillant dont la Pologne avait besoin. Et d'autre part, elle a cru pouvoir compter sur la France.

C'est cette double illusion, compréhensible, d'ailleurs, en raison des circonstances, qui a dicté sa conduite.

Monsieur Kozmian cherche à expliquer les erreurs qui furent commises à cette époque. « Elles peuvent – dit-il – être consignées par les écrivains du temps ; mais les faits qu'elles ont produits ne méritent guère de fixer l'attention de l'Histoire. » De part et d'autre, en effet, il apparaît qu'on s'est épuisé en vains efforts pour connaître des pensées qui sont toujours restées mystérieuses. Les Polonais, par l'intervention du prince Czartoriski, multipliaient leurs tentatives pour décider l'empereur Napoléon III à embrasser leur cause. L'empereur, de son côté, attendait que les événements prissent une tournure décisive, et que l'occasion s'offrît pour lui d'intervenir utilement. Il avait laissé entendre que son attitude dépendrait de celle de l'Autriche et de l'Angleterre, auxquelles il avait demandé ce qu'elles comptaient faire et qui n'avaient pas répondu de façon suffisamment claire. Cependant, avec ses habitudes de ne rien brusquer, voulant toujours se réserver le droit de se décider à son heure, il évitait de décourager les Polonais. Ses ministres, ses conseillers, notamment Messieurs Walewski et Drouyn de Lhuys, avaient été sondés ; et ceux-ci avaient, sans s'engager à rien, prodigué des témoignages de sympathie qui avaient été pris au sérieux. C'est, nous l'avons dit, d'après une dépêche de l'hôtel Lambert que les Galiciens s'associèrent définitivement à l'insurrection, afin de lui enlever ce qu'elle pouvait avoir de trop local, et de lui donner le caractère d'une lutte nationale.

Il paraît certain que la Pologne compta, jusqu'au bout, sur une intervention de la France, de même que sur l'appui de l'Autriche. Elle espéra que l'insurrection de 1863 provoquerait une guerre européenne, et par suite un congrès où il serait décidé de son sort. Personne n'ignore à quel point les événements ont trompé son attente. L'Empereur Napoléon III ne bougea pas ; et quant à l'Autriche, elle se borna à échanger avec la Russie des

notes diplomatiques qui ne servirent qu'à démontrer son embarras. Le prince Gortschakoff, dans une de ses réponses, crut devoir lui rappeler, en effet, qu'en 1849, lorsque la Hongrie s'était soulevée, c'était une armée russe qui avait sauvé le trône des Habsbourg, à la bataille de Villagos. Le chancelier russe demandait si l'Autriche ne croyait pas le moment venu de témoigner sa reconnaissance en aidant le tsar à rétablir l'ordre a Varsovie. Cette invitation, adressée à une puissance qui avait ostensiblement favorisé l'insurrection, qui avait laissé les comités polonais se réunir publiquement à Vienne sans mettre aucun obstacle à leur action, démontrait qu'à Saint-Petersbourg on n'était pas dupe du double jeu joué par le Cabinet de Vienne. Quoi qu'il en soit, celui-ci sentit vivement l'ironie cachée sous les paroles courtoises du prince Gortschakoff.

Pour donner une apparence de satisfaction au grand Empire du Nord, le Gouvernement autrichien prit certaines mesures de précaution qui, arrivant tardivement, ne pouvaient aboutir à rien. On procéda à quelques arrestations isolées qui ne furent pas maintenues ; et croyant sans doute avoir ainsi suffisamment sauvé les apparences, on laissa se former tranquillement sur les frontières des bandes armées qui pénétrèrent sur le territoire russe au vu et su de tout le monde. Les autorités autrichiennes fermèrent les yeux et firent semblant de ne rien entendre. En agissant de la sorte, elles obéissaient à un mot d'ordre venu d'en-haut. Ce qui était irréalisable en 1863 pouvait, dans l'opinion de certaines personnalités influentes, devenir possible plus tard. Il fallait, en conséquence, laisser croire aux Galiciens que l'Autriche deviendrait tôt ou tard la libératrice de la Pologne.

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE

La noblesse galicienne a fort habilement profité, en ce qui la concerne, des dispositions d'esprit prédominant à

Vienne. Elle a su y constituer un groupe puissant qui a pris une part dominante dans le gouvernement de l'Autriche. Si elle n'a pas reconstitué le royaume de Pologne, elle a su tout au moins faire de la Galicie un véritable pays indépendant, où l'on vit des souvenirs du passé et des espérances de l'avenir. Les Polonais de Galicie n'ont rien à envier à personne sous le rapport de l'autonomie politique. Mais, on ne saurait trop le redire, ils ont beaucoup à gagner au point de vue de la véritable civilisation ; et pour y parvenir, il faudrait avant tout qu'ils modifient l'état social reposant sur des prérogatives qui ne sont au fond qu'un vieux regain des mœurs du Moyen-Âge. Le travail du peuple est la proie des Juifs, en tant qu'il n'est pas absorbé par la noblesse. La constitution sociale et économique d'un pays n'est pas, il est vrai, chose arbitraire, variable au gré des désirs d'une caste ; en Galicie et en Bucovine plus que partout ailleurs, elle est déterminée par un ensemble de circonstances dont il faut tenir grand compte. Toutefois, au fur et à mesure que l'instruction publique relèverait le niveau intellectuel des peuples polonais et ruthène, ils prendraient conscience de leur condition réelle et recueilleraient les éléments indispensables à l'amélioration de leur sort. Si donc la caste ambitieuse qui domine à Lemberg et à Cracovie se montre rebelle à toute action où l'avenir du peuple est en jeu, c'est parce que son intervention se heurterait à de nombreux intérêts, dérouterait des convoitises, qui tous se liguent pour faire obstacle à la marche du progrès. Qu'en résulte-t-il ? À défaut d'une impulsion énergique émanant de l'élite du pays, les causes qui ont amené jadis le partage de la Pologne subsistent dans leur intégrité.

VIII

LA HONGRIE

APERÇU GÉNÉRAL - L'UNION DE LA HONGRIE AVEC L'AUTRICHE - LA HONGRIE JUIVE - LES LUTTES NATIONALES - LES ROUMAINS - LES CROATES

Le royaume de Saint-Etienne offre à l'observateur impartial le même spectacle de troubles et d'agitations politiques que l'empire d'Autriche, bien qu'à un degré un peu moindre. Si les dissensions intestines n'ont pas atteint la même intensité des deux côtés de la Leitha, il faut en chercher exclusivement la cause dans l'extrême sévérité avec laquelle sont réprimés, en Hongrie, tous les mouvements qui seraient de nature à contrarier l'œuvre de "magyarisation". Tout ce qui n'est pas hongrois de race ou de tendances doit le devenir quand même ; telle est la loi ; tel est le but poursuivi avec un acharnement sans exemple. La sévérité à cet égard devient promptement excessive quand il s'agit de combattre la moindre velléité de porter atteinte à la domination juive. La caste judéo-libérale est toute-puissante dans le royaume de Saint-Etienne, plus encore qu'en Autriche.

Les Magyars, si fiers de leur nationalité, semblent cependant avoir oublié leur origine. Qu'ils soient de race finnoise ou ougrienne, proches parents par conséquent des Vogoules sibériens, ou bien que Vambéry ait raison en affirmant qu'ils sont de race turque, il est certain qu'ils ne vivent plus, comme autrefois, de leur vie nationale, mais qu'ils ont épousé en toutes choses les vues et les désirs des Juifs. Ces derniers, avec leur habileté ordinaire, se sont magyarisés pour devenir les maîtres du pays, qui malheureusement n'en a guère profité. Le peuple hongrois, dans ses larges couches inférieures, est resté à un degré de culture très peu élevé, bien inférieur à celui des autres peuples du Bas-Danube, tels que les Roumains et les Bulgares. La misère est grande dans les plaines de Hongrie. La population, adonnée presque entièrement à l'agriculture, montre peu de goût pour le travail industriel, auquel le gouvernement cherche à l'initier. De l'aveu général, la province hongroise est en souffrance. L'ancienne source de richesse qui a semblé longtemps inépuisable, l'agriculture, doit subir la rude concurrence que lui font les produits étrangers.

En présence de cette misère dans les campagnes, l'agrandissement rapide et incessant de la capitale, Budapest, forme un contraste saisissant. Il y a lieu d'en être d'autant plus frappé que, de façon générale, tous les travaux qui ont été exécutés, travaux publics et travaux privés, l'ont été à l'aide d'emprunts. Les ressources du pays auraient été complètement insuffisantes. Il a fallu faire appel au crédit. Peu à peu, d'ailleurs, le gouvernement s'efforce de développer l'industrie, afin de suppléer à la décroissance des revenus agricoles ; mais la transformation désirée ne s'effectue que bien lentement sur ce terrain.

Les choses vont plus vite en revanche sur le terrain politique. Comme partout où dominent les Juifs, les passions de parti ont pris, en Hongrie, une effervescence malsaine qui se traduit le plus souvent en luttes ardentes et passionnées au sein du parlement. Un changement aussi

radical que celui qui s'est accompli depuis 1848, et surtout depuis 1867, n'a pu, en vérité, être réalisé sans l'emploi de la force, qui laisse toujours derrière elle, un désir de représailles. Il n'est donc nullement étonnant que les Hongrois aient aujourd'hui la réputation d'être enclins à la violence et à l'arbitraire dans l'exercice de l'autorité. N'oublions pas cependant de rendre hommage à la vérité en plaçant l'excuse à côté de l'énoncé brutal des faits. Toute transformation accomplie dans un État où l'homogénéité fait défaut froisse forcément certains intérêts, certains sentiments, pour en satisfaire d'autres. Elle ne peut pas concentrer les éléments d'une unité difficile à constituer sans provoquer le mécontentement et la contradiction. Or, ce mécontentement, les Magyars s'efforcent d'en étouffer la manifestation ; et à la contradiction, ils opposent la violence, c'est-à-dire le droit de ceux qui n'en trouvent pas d'autres.

Comme le font les Allemands en Autriche, les Hongrois, bien qu'ils soient réellement en minorité dans le pays, s'efforcent de faire peser une suprématie absolue, sans contrepoids, sans contrôle, sur tous les autres peuples rangés sous les mêmes lois. Lors des dernières élections en Hongrie, il s'est produit des actes vraiment horribles. Jamais la pression politique et la violence n'ont été poussées aussi loin. Le parti catholique-populaire a été en quelque sorte refoulé dans le sol. Les Slaves, les Roumains et autres Hongrois non Magyars, ont été, à peu de chose près, privés de représentants à la Chambre. Plus de cent personnes ont été blessées pendant la période électorale ; cinquante à soixante ont été tuées ; il a fallu faire appel à l'armée pour rétablir l'ordre. Les régiments autrichiens sont venus en Hongrie, par ordre des ministres hongrois, prêter main-forte pour que la volonté du pays soit mise dans l'impuissance de se faire entendre.

L'UNION DE LA HONGRIE AVEC L'AUTRICHE

Nous n'avons pas besoin de rappeler dans quelles circonstances fut constitué, sous sa forme actuelle, le royaume de Hongrie. Aucun de ceux qui sont tant soit peu au courant de l'histoire contemporaine ne l'a oublié. Lorsque la vieille Autriche fut écrasée sur le champ de bataille de Sadowa, les Hongrois, qui avaient contribué au désastre par l'attitude de leurs troupes vis-à-vis de l'ennemi, voulurent profiter de la crise que traversait l'empire des Habsbourg. Ils voulurent être indépendants. Toutefois, l'État hongrois resta lié à l'Autriche par un certain nombre d'institutions communes aux deux moitiés de l'Empire, telles que l'armée, l'union douanière et commerciale, l'unité monétaire, la Banque austro-hongroise, et d'autres points de moindre importance, Ce pacte, conclu en 1867, et connu sous le nom de *Compromis austro-hongrois*, fixe l'importance des contributions mises. à la charge de chacune des parties contractantes pour l'entretien de l'armée et les autres dépenses communes. Or, quand il s'est agi récemment de renouveler ce compromis pour une période de dix années, il s'est manifesté des deux côtés des colères telles qu'on aurait pu croire que deux adversaires irréconciliables étaient en présence, au lieu de deux États ayant au fond le même avantage à rester unis. L'on a vu, en Hongrie, des groupes politiques très puissants, croyant que leur pays serait lésé dans ses intérêts au profit de l'autre, demander, en termes d'une violence extrême, la séparation complète des deux moitiés de l'Empire, qui n'auraient plus conservé d'autre lien que celui, purement honoraire, d'une union personnelle sous le même souverain.

Dans le cadre étroit où nous sommes contraint de nous mouvoir, nous ne pouvons qu'esquisser à grands traits les causes de ces divergences passionnées. Les haines traditionnelles entre Allemands et Hongrois y jouent naturellement un grand rôle ; mais il faut tenir également grand

compte du désir manifesté, dans les milieux antidynastiques, d'affaiblir la puissance de l'Empire. Toujours est-il que dans ces tendances à une séparation absolue, il ne faut voir que l'effervescence d'une agitation artificiellement entretenue, à laquelle se mêlent certains principes politiques d'ordre spécial.

Les hommes d'État hongrois présentent comme une condition indispensable du dualisme austro-hongrois, qu'il y ait, aussi bien d'un côté de la Leitha que de l'autre, une nationalité dominante ; la nationalité allemande en Cisleithanie, la nationalité hongroise en Transleithanie. Or, peut-on dire en toute sincérité que la population allemande joue actuellement en Autriche le rôle dominant ? Il serait plus exact de dire qu'elle a perdu peu à peu son individualité dirigeante et que la politique intérieure de l'Autriche consiste aujourd'hui dans une lutte à mort entre les Germains et les Slaves. Ce n'est pas seulement, dans l'état actuel des choses, une question spéciale à l'Autriche cisleithane ; c'est une question d'une extrême gravité qui peut, à un moment donné, exercer une influence décisive sur le sort du compromis. Les Hongrois ne veulent à aucun prix envisager l'éventualité d'un triomphe des Slaves en Autriche. Dans ce cas, en effet, le dualisme austro-hongrois, tel qu'il existe aujourd'hui, pourrait se trouver transformé en trialisme. Ils n'y consentiraient pas. La constitution d'un royaume tchèque, indépendant, qui serait sanctionnée par le couronnement de l'empereur comme roi de Bohème, leur semble incompatible avec les bases sur lesquelles a été édifiée, en 1867, l'union entre les deux parties de l'Empire. De l'avis des Hongrois, si la constitution d'un royaume tchèque venait à aboutir, il ne leur resterait plus d'autre parti à prendre que de réclamer l'indépendance absolue de la Hongrie, complètement séparée de l'Autriche.

Le système gouvernemental suivi en Hongrie a, dans les vingt dernières années, commis deux grosses fautes. D'une part, on a dépensé des milliards pour donner à ce

royaume polyglotte un pompeux vernis national-magyar ; et les charges qui en résultent pèsent lourdement sur la masse du peuple voué à l'agriculture, à tel point qu'en dépit des droits protecteurs poussés à l'extrême, une partie de la population est littéralement menacée dans son existence. D'autre part, on a fait tout ce qu'il était possible d'imaginer pour jeter dans l'opposition, voire dans une hostilité préconçue, la majorité non magyare du pays, au lieu de la conquérir à des sentiments sympathiques. La Hongrie ne possède pas les moyens d'action nécessaires pour avoir une armée indépendante ni pour suivre une politique extérieure indépendante. Une armée hongroise-croate contiendrait à peine un tiers de soldats magyars. Les deux autres tiers seraient des ennemis déclarés.

La politique anti-slave a-t-elle eu du moins pour résultat de réconcilier les Allemands d'Autriche avec les Magyars ? Pas le moins du monde. Les Allemands, en tant que nationalistes, ne voient, dans l'union avec la Hongrie qu'un moyen d'ameuter l'opinion, de présenter le royaume de Saint-Etienne comme un parasite, rongeant depuis des siècles l'État autrichien. Les antisémites autrichiens se rallient aux nationalistes pour donner libre carrière à leur haine contre l'État qu'ils qualifient de judéo-magyar. C'est dans ces conditions que le compromis austro-hongrois a été renouvelé en 1899, c'est-à-dire deux ans après l'échéance du pacte, avec l'approbation du parlement hongrois, dont les membres, presque tous Magyars, font toujours preuve de sentiments dynastiques. Mais, en ce qui concerne l'Autriche cisleithane, les divisions du parlement et l'obstruction faite par les Allemands n'ont pas permis que le compromis soit voté par les députés. Le renouvellement a été décrété par l'empereur, en vertu de l'article 14 de la Constitution, qui autorise le pouvoir exécutif à agir au besoin, lorsque l'intérêt du pays l'exige, sans l'assentiment des corps législatifs.

En somme, malgré ce pacte d'union, la haine continue à subsister entre les deux moitiés de l'Empire.

LA HONGRIE JUIVE

Le rôle important que jouent les Juifs en Hongrie ne peut être comparé qu'à celui qu'ils jouent en Galicie, la province la plus soumise à leur influence qui soit en Autriche. Les Juifs hongrois sont au nombre de 800 000 environ. Ils ont absorbé à peu près toute l'activité sociale du pays, et sont également arrivés à exercer une prépondérance absolument incontestée dans la vie publique, même en dehors des intérêts matériels. L'effet inévitable de cette domination est celui qu'il était naturel d'attendre. Il est le même partout où les enfants d'Israël atteignent à ce degré de puissance, Les paysans dans les campagnes, les bourgeois dans les villes, sont absolument ruinés. L'argent est concentré dans les coffres des Juifs. Les châteaux et les fermes sont passés par milliers entre leurs mains. L'usure a tout détruit, tout ruiné, tout attiré à elle, comme une lèpre inguérissable.

Le docteur Horsky écrivait tout récemment : « En 1862, les Juifs ne possédaient pas un pouce de terrain en Hongrie ; actuellement le tiers du sol de tout le royaume leur appartient. Le comtat de Nytra est tout entier à eux. Trois Juifs possèdent à eux seuls 100 000 hectares. D'après les statistiques officielles il y a, en Hongrie, 3 192 grandes propriétés. Sur ce total, les Juifs ont trouvé moyen, en trente ans, d'en acquérir un tiers ; ils en possèdent 1 031. Lorsque deux adversaires sont aux prises – dit le proverbe – survient un troisième larron qui rit à leurs dépens. Les Magyars étaient aux prises avec les Allemands et les Slaves. Ils se disputaient pour la suprématie de la langue et la domination politique en Hongrie. Le Juif est passé entre eux et a tout pris. »

Que deviennent, au milieu de cet envahissement progressif, les aristocrates hongrois ? Certes, il y a encore des nobles opulents, qui ont pu conserver leurs propriétés patrimoniales. Mais leur nombre diminue d'année en année. Beaucoup d'entre eux ont dû vendre leurs terres et

leurs châteaux. Or, quel est l'acheteur ? Neuf fois sur dix c'est le Juif. D'autres, pour se sauver de la ruine, se décident à contracter de riches mariages ; et qui épousent-ils ? Une fille d'Israël. C'est là le côté le plus saillant de la vie moderne en Hongrie. Les mariages entre aristocrates ruinés et Juives se multiplient au delà de toute expression. C'est ainsi que la Hongrie se judaïse. À l'activité financière se joint l'habileté mondaine. Le Juif enrichi fait abjurer sa fille, pour qu'elle épouse un noble chrétien.

Il faut reconnaître que les lois civiles, en Hongrie, facilitent singulièrement la tâche des israélites. La législation hypothécaire surtout, habilement exploitée par les détenteurs du capital, leur a permis de dépouiller les paysans et les petits bourgeois, et de leur enlever les terres et les boutiques qui les faisaient vivre. Les pauvres gens se trouvent ainsi à la merci de maîtres juifs dont ils ne sont plus que les locataires, et qui leur font subir toutes sortes d'humiliations. En outre, moyennant une simple demande écrite sur papier timbré de 50 kreuzers, il est loisible de changer un nom juif contre un nom chrétien. Les Juifs, pour donner le change, se magyarisent ainsi, et croient faire acte de patriotisme. Le nombre de ceux qui ont pris de cette façon des noms hongrois se chiffrent par milliers.

La pratique de l'usure sous toutes les formes et dans toute les conditions est passée à un degré dont nul ne peut se faire idée. Elle n'a absolument pas de bornes. Pour agir avec cette audace, avec ce sans-gêne effrayant, il faut bien que les Juifs aient, plus que partout ailleurs, l'idée bien enracinée qu'ils ont affaire à des êtres de race inférieure. Le mépris qu'ils témoignent aux habitants hongrois les pousse à croire que tout est permis à leur égard et qu'ils n'ont rien à ménager. On se demande comment un peuple aussi fier que les Hongrois ait pu se laisser dominer, maîtriser à ce point. Peut-être est-ce simplement l'effet de la misère qui lui a enlevé toute force de résistance.

C'est à la même cause qu'il faut imputer les progrès du socialisme agrarien que les Juifs ont créé au sein des campagnes hongroises. L'activité étant beaucoup moindre dans les fabriques de ce côté de la Leitha, il n'y avait pas lieu de s'occuper du socialisme ouvrier. Le catholicisme a vainement essayé de lutter contre ces doctrines en se mettant, lui aussi, à la tête d'un mouvement populaire qu'il a voulu diriger. Le socialisme plus audacieux dans ses moyens d'action, plus habile à flatter les mauvaises passions du peuple, l'a facilement emporté.

Par la propagande politique faite à cet égard, par les prêts usuraires, par l'activité industrielle et financière, les Juifs sont devenus les maîtres incontestés en Hongrie. Les gouvernements eux-mêmes sont tombés sous leur domination, à la suite d'opérations financières habilement menées. Ils dépendent complètement des Juifs, et le peuple n'a aucune aide à attendre de leur part. L'antisémitisme a tenté de s'opposer à cette absorption des forces vives du pays. Mais il a été écrasé par la force brutale, à l'aide de moyens inouïs. Vainement il a été soutenu par le parti dit parti du peuple, au sein du Parlement hongrois. Les hommes courageux enrôlés sous cette bannière sont beaucoup trop faibles pour faire entendre leurs voix, d'autant plus que la presse de la capitale est entièrement monopolisée par ceux qu'ils voudraient combattre. Rien n'indique, dans la situation actuelle des choses, que la Hongrie ait la possibilité de se soustraire de sitôt au joug d'Israël. Sans nul doute on compte un certain nombre d'hommes d'élite parmi les élus du peuple. La nation magyare, prise dans son ensemble, est foncièrement honnête et possède de remarquables qualités. Elle est travailleuse, héroïque au jour du danger, accessible à toutes les nobles idées. Mais elle n'a pas eu la force de caractère suffisante pour repousser le flot de la corruption juive qui a tout envahi ; et surtout elle serait impuissante à dominer les autres nationalités si les Juifs se déclaraient contre elle.

LES LUTTES NATIONALES

Les Magyars, qui sont au nombre d'environ 7 millions, et par conséquent ne forment qu'une minorité dans l'État hongrois, gouvernent un pays de plus de 17 millions. Ils prétendent arriver à magyariser les autres nationalités, c'est-à-dire à leur faire abandonner leur langue, leurs habitudes, leur vie nationale. De là des luttes ardentes, des résistances passionnées, un état de choses absolument chaotique. Ces luttes nationales n'ont cependant pas, il faut le dire, l'âpreté qui les caractérise en Autriche. En effet, les Allemands de Hongrie, les Serbes, les Slovaques, si jaloux qu'ils puissent être de leur nationalité, sont en réalité trop peu soutenus, et surtout trop isolés les uns des autres pour que leur résistance à la domination judéo-magyare ait quelque chance d'aboutir à un résultat appréciable.

Restent les Roumains et les Croates. Ces derniers forment un royaume de Croatie-Slovénie dont l'administration est soustraite à l'influence des Magyars, et dont la situation, vis-à-vis du Gouvernement de Budapest, est à peu près identique à celle de la Hongrie elle-même vis-à-vis de l'empire d'Autriche. Quant aux trois millions de Roumains, qui habitent les plaines de Transylvanie, du Banat au pied des Carpates, ils possèdent trois villes d'une certaine importance, Hermanstadt, Clausenbourg et Kronstadt. Dans ces trois centres, l'agitation nationaliste roumaine est d'autant plus vive que la population tient ses regards fixés au delà des Carpates, frontière entre la Hongrie et le royaume de Roumanie.

LES ROUMAINS

L'autonomie de la Transylvanie a été supprimée par les Magyars, de telle sorte que la population roumaine a été, par ce seul fait, privée de ce qui constituait la meilleure protection de son existence nationale. Actuellement les

Roumains sont victimes d'une oppression vraiment intolérable. Par suite, il s'est formé parmi eux un courant d'idées tendant à l'annexion de la Transylvanie à la mère-patrie, c'est-à-dire au royaume de Roumanie. C'est la conséquence inévitable de l'oppression dont ils sont victimes. Cette tendance séparatiste a pris de telles proportions qu'un député autrichien a pris tout récemment l'initiative d'une interpellation en ce sens au sein des délégations austro-hongroises. Force était bien d'agir ainsi, puisque ni les Roumains, malgré leur nombre respectable de trois millions, ni les Slovaques, n'ont de représentants légaux au Parlement de Budapest.

Il n'en résulte pas moins que ce fait, de voir une nationalité de 3 millions d'hommes, qui est englobée dans l'État hongrois, contrainte de s'adresser à des Roumains autrichiens pour faire entendre ses doléances, est suffisamment caractéristique pour l'état de choses existant en Hongrie. Ce fait démontre que les peuples non magyars n'exagèrent rien en disant qu'il ne saurait être question d'une égalité véritable entre les diverses nationalités. La fiction, si chère aux Magyars, d'un État unitaire hongrois, conduit fatalement à de telles violences, à de tels abus du pouvoir. Jamais les Roumains, ni les Serbes, ni aucune autre des nationalités qui constituent la majorité en Hongrie, ne renonceront volontairement à leur individualité nationale. Les Magyars le savent très bien. Il ne leur reste d'autre ressource que la force brutale et ils en font largement usage.

On ne se préoccupe nullement, à Budapest, de savoir si, en agissant de la sorte, on ne nuit pas de la façon la plus sérieuse aux intérêts généraux de la monarchie. Nul n'ignore, par exemple, au point de vue des relations internationales, quelle importance on attache, à Vienne, au maintien des bonnes relations avec la Roumanie ; et cependant les Hongrois, par la brutalité avec laquelle ils oppriment les Roumains, travaillent sans interruption à détruire les liens de bon voisinage avec le jeune royaume

de Roumanie. Toutes les occasions leur sont bonnes pour accentuer leur façon d'être à cet égard. C'est ainsi qu'en voisins pointilleux, ils opposent toutes les difficultés imaginables à l'importation, en Autriche-Hongrie, des produits roumains.

Les Roumains-Moldaves forment vraiment une nation vaillante, et digne d'une réelle sympathie. Depuis que les deux principautés de Roumanie et de Moldavie, réunies de fait en 1859, ont vu leur union légalement consacrée en 1861, et qu'elles ont commencé à avoir pleine conscience de leur vie nationale, elles sont constamment demeurées fidèles à la mission qui leur incombe de veiller à l'ordre et à la liberté, à l'Est de l'Europe. Sous le rapport intellectuel comme sous le rapport matériel, ils ont fait de rapides progrès, pendant le règne du roi Charles 1er. Ce jeune peuple latin, descendant des colons établis en Dacie par Trajan, pourrait servir d'exemple, à plus d'un point de vue, à certains de ses frères plus âgés et plus puissants de l'Occident. Il mériterait de réaliser ses rêves d'unité nationale, en rappelant à lui ceux de ses frères qui gémissent sous le joug hongrois.

LES CROATES

Les Croates, comme nous l'avons indiqué plus haut, jouissent des bienfaits d'une administration qui échappe à l'influence des Hongrois. Ils possèdent une autonomie assez étendue au sein du royaume de Hongrie. Pourtant, sur certains points encore, ils subissent la tutelle des Magyars, dont ils abhorrent le drapeau. À l'occasion des fêtes célébrées pour le millième anniversaire de la prise de possession du pays par les Magyars, les étudiants croates de l'Université de Prague ont publié une protestation contre la célébration de ces fêtes. « Nous ne pouvons y voir – disaient-ils – entre autres choses, qu'un hommage rendu au triomphe de la force brutale sur la justice, de la sauva-

gerie sur la culture intellectuelle, du mensonge sur la vérité. Aujourd'hui encore, après mille ans écoulés, la force et le mensonge sont les seules bases du pouvoir exercé par l'hégémonie magyare sur les peuples slaves de la Hongrie. Comme Croates, comme Slaves, comme hommes, nous condamnons cette fête de la violence et de l'immoralité. L'Europe, nous en sommes convaincus, possède à un assez haut point le sentiment du droit et de la justice, pour accueillir comme il convient cette protestation de la jeunesse croate. »

À l'exemple des Tchèques en Autriche, les Croates invoquent des droits historiques incontestables en faveur de l'indépendance absolue qu'ils réclament. Ils ne sont pas Hongrois ; ils n'ont jamais voulu l'être, et si faible que soit le lien qui les rattache à la monarchie de Saint-Etienne, ils entendent le briser. La politique croate poursuit un but nettement déterminé. La Croatie, la Slovénie, l'Istrie, la Dalmatie, la Bosnie et l'Herzégovine doivent, d'après le programme adopté, être réunies un jour sous le même étendard, et former un seul et même État, au sein de la monarchie des Habsbourg. Cet État unitaire, ayant le caractère national croate, aurait son centre à Agram, qui est déjà actuellement le centre de la vie intellectuelle en Croatie. Il conserverait certaines affaires communes avec les autres parties de la monarchie, et les résoudrait d'un commun accord avec elles. Les délégués slovènes se sont déjà ralliés à ce programme d'unification ; et les demandes qu'ils ont formulées n'ont d'autre but que de briser les liens qui soumettent les contrées habitées par les Slovènes à la domination des Allemands d'Autriche. De droit incontestable, les pays autrichiens habités par les Slovènes appartiennent à la Croatie.

Les questions nationales posées sur les bords de l'Adriatique sont d'ailleurs trop complexes pour que l'on puisse espérer les résoudre longtemps à l'avance. Dans ces régions maritimes, les agitations politiques et nationales tendent à des buts souvent contradictoires, et se com-

pliquent d'ailleurs de questions religieuses. Pendant que les Croates d'Agram aspirent, comme nous venons de le dire, à la formation d'un État sud-slave sous le sceptre des Habsbourg, un mouvement en sens contraire se dessine depuis quelque temps déjà dans la partie méridionale de la Dalmatie, en faveur du prince de Monténégro et d'un royaume de Grande-Serbie. De Raguse à Cattaro, notamment, toute la population serbe lutte contre l'administration autrichienne et appelle de tous ses vœux la proclamation du prince de Monténégro comme roi, ainsi que la réunion de tous les pays serbes orthodoxes à un royaume unitaire.

Les efforts que font les Slaves du Sud pour s'unir ont cependant un point commun. Ils veulent tous mettre fin à leur émiettement, à leur éparpillement, qui est le résultat de la domination hongroise. Ce sont en effet les Magyars qui, par leur apparition en Europe, ont changé le cours des destinées de la race sud-slave, en s'enfonçant, comme un coin, au milieu des populations qu'ils ont soumises à leur joug. La fondation d'un Empire slave semblait tout indiquée entre la mer Adriatique et les plaines du Bas-Danube. C'était la solution tout indiquée avant l'arrivée des Hongrois il y a mille ans. Les Slaves méridionaux cherchent actuellement à se dégager des conditions contraires à leur destinée que le passé leur a faites.

IX

L'ARMÉE AUSTRO-HONGROISE EN CAS DE GUERRE

LA RÉORGANISATION MILITAIRE APRÈS SADOWA - LES MANŒUVRES - LES JUIFS DANS L'ARMÉE - L'ARMÉE AUSTRO-HONGROISE PEUT-ELLE SE SOUSTRAIRE AUX INFLUENCES DES LUTTES NATIONALISTES ?

L'armée active, en Autriche-Hongrie, s'élève, sur pied de paix, à 385 210 hommes dont 24 538 officiers. En y joignant les cadres de la réserve et de la *Landwehr* (armée territoriale), non compris dans le *Landsturm*, l'effectif total, sur pied de guerre, serait d'environ 1 872 000 hommes, officiers et soldats. Comment se recrute cette armée ? Quelle a été son attitude dans le passé ? À quelles influences pourrait-elle être accessible en cas de guerre ? C'est ce que nous avons à examiner rapidement.

LA RÉRORGANISATION MILITAIRE APRÈS SADOWA

Ce fut seulement après la désastreuse campagne de 1866, et lorsque les bases sur lesquelles repose aujourd'hui

l'édifice dualiste eurent été fixées, que l'on songea sérieusement à mettre à profit les expériences des années précédentes pour réorganiser les forces militaires de la monarchie. Avant tout on s'efforça de réaliser la pensée souvent émise par le vieux maréchal Radetzki, en constituant une armée vraiment populaire, et organisée d'après le système moderne. Le service militaire obligatoire fut décrété ; il devint la base du recrutement de l'armée. En même temps on créa la *Landwehr* des deux côtés de la Leitha. Puis, l'activité réformatrice, déployée à cet effet dans les hautes sphères, s'étendit à toutes les branches de l'administration militaire.

Au milieu de ce travail de reconstitution survint à l'improviste la guerre franco-allemande. Les diverses péripéties de cette lutte entre deux grandes nations révélèrent à l'Europe entière des points de vue en grande partie nouveaux, en tous cas très surprenants pour la plupart. Les événements démontrèrent, avec une clarté saisissante, l'influence décisive qu'exerce sur le sort de la guerre la rapidité de la mobilisation, ainsi que la concentration immédiate de l'armée à la frontière. On vit, à la lumière des faits, combien il importe de tenir les forces militaires d'une nation toujours prêtes à combattre au premier signal, et de préparer en quelque sorte le succès à l'avance. Des expériences tactiques, relatives à la façon de diriger de grandes masses armées et d'assurer leur ravitaillement, les mesures à prendre pour les réunir à l'heure voulue sur un même point et les utiliser dans les meilleures conditions possibles, vinrent provoquer tout naturellement l'intérêt universel.

Les grandes leçons, fournies par les événements de 1870-71, furent mises à profit en Autriche. On les utilisa pour continuer le travail de réorganisation militaire commencé après 1866.

Avant tout on s'occupa de l'armement et de l'équipement. À l'artillerie l'on donna des canons de

bronze-acier, qui semblaient alors répondre à toutes les exigences modernes. Mais comme il a été apporté depuis, en France et en Allemagne, de grandes améliorations à la construction des canons, l'artillerie autrichienne n'est plus aujourd'hui à la hauteur des progrès accomplis dans d'autres pays. La nécessité d'un nouvel effort se fait vivement sentir. Le canon à tir rapide, actuellement à l'étude, et qui a chance d'être adopté, est le calibre de 75 millimètres 10 ; la matière de fabrication est un amalgame de bronze et d'acier. La réfection complète de l'artillerie est prévue au budget pour une somme de 40 millions de florins, à répartir sur plusieurs exercices. L'infanterie a été dotée de fusils à répétition, d'après le système Manlicher ; son armement semble être très digne d'entrer en parallèle avec celui des autres États. L'on a eu soin de tenir compte, pour cet armement, des expériences faites en 1870-71, et d'établir dans toute l'armée l'unité du calibre. Enfin l'adoption de la poudre sans fumée est venue, provisoirement du moins, clore la série des améliorations pour ce qui concerne l'infanterie.

Toutes les questions relatives à l'équipement des troupes et au transport des vivres furent également étudiées avec un soin minutieux. L'on se préoccupa surtout d'organiser l'approvisionnement de façon aussi complète que possible et de créer des moyens de transport peu encombrants.

En même temps que s'accomplissait ce double travail, de grands soins étaient donnés à l'instruction pratique des corps d'officiers ; et les résultats ont répondu jusqu'ici à l'attente des hautes sphères gouvernementales. L'Autriche-Hongrie possède un corps d'officiers qu'anime au plus haut point le sentiment de l'honneur. Ils font tous, avec un zèle infatigable, ce qui dépend d'eux pour former les soldats à leur image, en leur inculquant l'idée de dévouement et de sacrifice. Tous les officiers de l'armée active, à quelque grade qu'ils soient parvenus, sont

instruits, sérieux, simples dans leur manière de vivre, d'une correction absolue de mœurs et de caractère.

Les défaillances qui ont eu lieu en ces derniers temps se sont produites parmi les officiers de la réserve et de la *Landwehr*, où l'esprit militaire subit fatalement la contagion des querelles qui divisent les nationalités autrichiennes. Cette constatation a une grande importance pour quiconque connaît l'organisme de l'armée austro-hongroise, dont les cadres, en temps de paix, sont relativement peu importants. Or, il est un fait certain, avéré. Nombre d'officiers de la réserve renoncent volontairement à leur grade, soit pour une cause, soit pour une autre. Le nombre de ces démissions atteint et dépasse même parfois deux cents par an. D'autres faits encore viennent corroborer les indications qui se dégagent de ces tendances. La population de Gratz ayant cru devoir protester récemment contre la présence, dans cette ville allemande, des troupes bosniaques, un certain nombre de jeunes gens, qui étaient officiers dans la réserve, prirent part aux manifestations. Ils furent traduits devant le Conseil de guerre au nombre de trente-sept ; mais il est certain que le nombre de ceux qui avaient manifesté était bien plus considérable. Les discussions qui ont eu lieu à ce sujet au sein du parlement ont fait vivement ressentir les étranges conditions physiologiques et surtout psychologiques d'une armée hétérogène comme celle de l'Autriche-Hongrie. Elles ont clairement établi qu'il n'est aucun moyen préservatif, aucune prophylaxie morale susceptible d'éviter la contagion forcée qui atteint des militaires faisant en même temps partie de la société civile.

Aux yeux des officiers de l'armée active, celle-ci, en dépit de la diversité de ses origines, n'en reste pas moins l'école du patriotisme et de la discipline. Tous leurs efforts (on doit leur rendre cette justice), tendent à lui donner ce noble caractère, en perfectionnant l'éducation morale des hommes placés sous leurs ordres. Et d'autre part, si l'on tient compte, en outre, de l'exiguïté des ressources pécu-

niaires dont peut disposer l'administration militaire, il faut reconnaître que les résultats obtenus dénotent un sage emploi des fonds. Le budget ordinaire de la guerre s'élève à environ 150 millions de florins, celui de la marine à 14 millions seulement. Il est vrai que les prévisions budgétaires sont généralement dépassées par les comptes définitifs de fin d'année. Mais, tout bien considéré, l'on arrive à faire beaucoup et à obtenir de grands résultats avec de faibles moyens.

LES MANŒUVRES

Parmi les dépenses ordinaires, celles qui sont affectées chaque année aux manœuvres collectives de plusieurs corps d'armée ont une réelle importance. Ces manœuvres constituent, en effet, une épreuve décisive pour constater le degré d'instruction de l'armée. Or il est incontestable que de sérieux progrès ont été accomplis à ce point de vue. L'étranger en a été frappé et n'a pas été sans en retirer certains enseignements. Les manœuvres autrichiennes ne sont nullement des exercices de parade ; elles ne sont pas destinées à frapper l'imagination. Ce sont vraiment des sujets d'étude sérieuse, reposant sur des données techniques bien appropriées à la possibilité d'une guerre ; et elles fournissent à chaque commandant de corps d'armée l'occasion de montrer ses capacités réelles en lui laissant la pleine liberté de ses mouvements. La direction suprême des manœuvres s'efforce d'introduire dans ces exercices une grande variété, soit en choisissant des localités spécialement intéressantes au point de vue militaire, soit en imaginant des suppositions diverses comme point de départ des opérations, soit enfin en groupant de façon différente les troupes qui prennent part aux opérations. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que c'est l'armée austro-hongroise qui a inauguré la première la manœuvre de plusieurs corps d'armée réunis, mettant du même coup à l'épreuve l'intendance militaire chargée d'alimenter de grandes masses de soldats ; c'est elle aussi qui la première a

mis en scène des simulacres de siège, l'attaque et la défense des forteresses nécessitant l'emploi des canons de gros calibre, créant ainsi d'intéressants sujets de travaux et d'études à continuer en temps de paix. De grandes manœuvres de cavalerie ont également eu lieu, tant pour exercer les troupes au service d'éclaireurs sur le front de l'armée que pour les habituer à la marche tactique des cavaliers réunis en masses nombreuses. Pour les troupes qui n'ont pas pu prendre part aux grandes manœuvres finales, des exercices spéciaux ont lieu d'après le même système.

LES JUIFS DANS L'ARMÉE

De divers côtés, à Vienne, on signale comme un danger public le nombre considérable d'officiers israélites existant dans les cadres de l'armée. Il y a quelques années, l'on en comptait 2 179, sur un total de 25 897. Depuis lors, leur nombre a dû s'accroître dans une proportion considérable, à en juger par le chiffre toujours grossissant des élèves qui, à la sortie des écoles, passent l'examen donnant droit au volontariat d'un an. Or ce sont, comme on le sait, ces volontaires d'un an qui fournissent le principal contingent de jeunes officiers pour les cadres de la réserve.

Bien que l'on s'accorde généralement pour admettre que la bravoure n'est pas précisément le côté saillant du caractère israélite et que, d'autre part, la constitution physique de la race juive se prête peu à l'endurance des fatigues et des privations de toute sorte qu'entraîne forcément le métier des armes, il paraît bien difficile d'apprécier avec pleine impartialité jusqu'à quel point sont fondées les assertions que formulent à cet égard les nationalistes autrichiens. La bravoure, notamment, est une qualité toute personnelle. Pour se prononcer à cet égard de façon équitable, il faudrait individualiser au lieu de généraliser comme on le fait d'habitude.

Au surplus, les inconvénients signalés sont bien moindres dans l'armée active que dans la réserve. Contrairement à ce qui a lieu en France et en Italie, les grades d'officiers supérieurs, en Autriche-Hongrie, ne sont pas accessibles aux israélites. Il n'y a que de très rares personnalités qui, pour des motifs spéciaux, fassent exception à cette règle. Et même dans les grades d'officiers subalternes, ils sont relativement très peu nombreux dans l'armée active, tandis qu'au contraire, comme nous l'avons dit, ils pullulent dans la réserve.

Tout autre est la gravité du rôle qui incombe aux Juifs dans le service si important du ravitaillement de l'armée. Ce sont eux, on le sait, qui réunissent entre leurs mains toutes les sources de l'activité commerciale en Autriche, et qui doivent conséquemment fournir à l'armée, en temps de guerre, ce qui lui est indispensable. Or, on a déjà fait à diverses reprises, sous ce rapport, de tristes expériences. À quel point l'État a été volé par les fournisseurs israélites pendant la guerre d'Italie, en 1859, tous ceux qui sont au courant de l'histoire contemporaine le savent depuis longtemps. Des usuriers, d'accord avec les fournisseurs attitrés de l'armée, s'étaient fait payer des sommes énormes pour ne rien livrer au commandement militaire. On apprit plus tard que des troupeaux entiers de bœufs, des provisions considérables de pain et de vin, avaient été en partie vendus à l'ennemi. Le surplus n'avait pas été livré à qui de droit. Le Juif Moïse Basevi et ses associés s'estimèrent trop heureux de chercher leur salut dans la fuite.

L'ARMÉE AUSTRO-HONGROISE PEUT-ELLE SE SOUSTRAIRE AUX INFLUENCES DES LUTTES NATIONALISTES ?

La grosse question, celle qui prime toutes les autres en matière militaire, est celle de savoir si l'armée austro-hongroise subit l'atteinte des luttes des nationalités qui

s'accentuent de plus en plus dans la monarchie des Habsbourg. Par suite de son mode de recrutement, cette armée est-elle en mesure de pouvoir résister aux influences nationalistes ? Et, si l'on arrive à conclure qu'elle leur est forcément soumise, de quelle façon, dans quelle mesure ces influences se font-elles sentir ? Tel est le grave problème qui se pose devant nous.

Pour tenter de le résoudre, en pleine connaissance de cause, à l'aide de faits reconnus exacts, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de recourir à un mémoire publié à Munich par Monsieur Karl Schwarzenberg, dont la haute compétence ne saurait être mise en doute par personne. Nous ne faisons nos réserves que sur un point capital. L'auteur croit devoir chercher le remède aux maux qu'il signale dans un retour à la suprématie allemande. Nous ne saurions, bien entendu, nous associer à de telles conclusions. Mais, quant aux faits et aux détails, nous les empruntons à Monsieur Schwarzenberg. Voici un extrait succinct de son intéressant travail :

« Dans aucune armée de l'Europe – dit notamment l'auteur – les différences de nationalité ne créent d'aussi graves et aussi nombreuses difficultés qu'en Autriche-Hongrie. On ne parle pas, en effet, moins de onze langues diverses dans cette armée : l'allemand, le hongrois, le tchèque, le polonais, le ruthène, le croate, le slovène, l'italien, le serbe, le roumain et le slovaque. Les Allemands forment le tiers de l'armée. Mais depuis longtemps déjà la lutte contre le germanisme est engagée sur tous les points de la monarchie. Elle se poursuit d'après un plan nettement tracé, et qui a déjà conduit à des résultats très appréciables. Or, il se trouve cependant (et c'est là le côté singulier de la question) que la langue allemande seule peut fournir à toutes ces nationalités en contact sous le drapeaux un moyen de s'entendre.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement, d'ailleurs, que se remarquent dans l'armée les effets désastreux de ces

luttes nationalistes. De 1820 à 1840, à l'époque où il fallut dompter les insurrections en Italie, en Galicie, en Croatie, l'on fut contraint de constater, dans tous les régiments qui n'appartenaient pas à la nationalité germanique, des signes non équivoques d'agitation et de dissentiments politiques. C'étaient déjà les préludes de l'orage qui devait éclater en 1848 et qui ébranla la monarchie jusque dans ses fondements. De toutes parts le mouvement nationaliste se développait avec une rapidité qui entraîna aussi dans son cours diverses parties de l'armée. Il ne fut même plus possible à l'État, en 1848, de recourir au moyen qui avait précédemment réussi à diverses reprises, savoir de tenir l'Italie en échec par les Polonais, la Bohème par les Italiens, la Hongrie par les Tchèques. Tout ce qui n'était pas allemand tendait visiblement à sévir contre la nationalité germanique. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce qui se produisit alors, par suite de la méfiance universelle vis-à-vis de l'administration centrale. Parmi les troupes qui, à Vienne, refusèrent d'obéir, il s'en rencontra que l'on était habitué à compter au nombre des meilleures et des plus solides. En Italie, dans l'armée de Radetzki, plusieurs bataillons de nationalité italienne passèrent à l'ennemi, savoir : deux bataillons du régiment de l'archiduc Albert à Crémone ; une compagnie et demie du régiment Haugwitz à Brescia ; les garnisons entières de Trévise, d'Udine et de Palma-Nuova, et enfin le corps des matelots à Venise. Tout compte fait, 20 000 hommes (un tiers de l'armée) abandonnèrent leur drapeau au mépris de leurs serments.

« Ce fut, à Schwechat (près de Vienne), en 1848, que des troupes impériales se trouvèrent pour la première fois amenées à entrer en lutte les unes contre les autres. Vingt-six bataillons d'infanterie et cinquante-neuf escadrons de cavalerie étaient allés grossir les rangs des insurgés. Le seul régiment hongrois qui demeurât fidèle à son devoir, en Transylvanie, malgré le désaccord existant entre son amour de la patrie et l'obéissance à ses chefs, fut le régiment d'infanterie Archiduc Charles-Ferdinand, n° 51.

Tout le surplus de l'armée, de cette armée qui jusque là avait été si disciplinée, si fidèle au drapeau, avait passé à l'ennemi. 70 000 hommes, avec leurs généraux et leurs états-majors en tête, firent ainsi volte-face et refusèrent de défendre le Gouvernement viennois. Le patriotisme local, l'amour de la nationalité, que l'on avait réussi à comprimer jusque là, firent brusquement explosion. La fidélité à la dynastie, qui dominait tout autrefois, fut reléguée au second plan.

« Ce n'est pas tout. Les conséquences de cet état d'esprit ne tardèrent pas à se révéler aussi dans les luttes engagées contre l'étranger. Les sympathies des Tchèques et des Slaves du Sud pour la Russie, si vivaces dans la Carniole, la Carinthie, la Croatie, la Slovénie et la partie hongroise de la Serbie, se firent jour de façon très nette en 1854, lors du déploiement de troupes qui eut lieu en Galicie. Les régiments issus des provinces que nous venons de citer ne dissimulèrent pas leurs sentiments, sans se préoccuper de savoir s'ils étaient ou non à la frontière.

« En 1859 également, pendant la campagne d'Italie, les dispositions d'esprit des diverses nationalités exercèrent une sérieuse influence sur l'attitude de l'armée. L'enthousiasme, qui constitue si souvent l'un des principaux éléments de succès, le dévouement qui porte les hommes à sacrifier jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour l'honneur militaire, firent presque totalement défaut. La plupart des nationalités autrichiennes étaient visiblement hostiles à l'Autriche en cette circonstance ; et, de 61 000 soldats, 12 000 seulement prirent part à la bataille de Magenta. L'attaque dirigée contre la ville par la brigade Kintzel échoua par la faute du régiment Sigismond, composé en grande partie d'Italiens. Deux régiments hongrois prirent la fuite dans les rues, un troisième fut fait prisonnier, sans avoir tiré un seul coup de fusil. Les Autrichiens avouèrent eux-mêmes 4 000 disparus à Magenta, et 7 000 à Solférino. En ce qui concerne cette dernière bataille, le régiment Wasa n° 60 fut la cause

principale de la défaite de l'armée autrichienne. Le traité de paix de Villafranca, par un article spécial, décréta l'amnistie pour les soldats qui s'étaient laissés faire prisonniers de guerre sans s'être battus sérieusement. Par l'application sincère de cet article, qui leur assurait un libre retour dans leur foyer, on sut que des milliers de soldats autrichiens s'étaient rendus en quelque sorte sans se défendre.

« Dans les districts croates voisins de la frontière, l'opinion était tellement hostile au gouvernement, que des officiers furent surpris prenant part à des manifestations russophiles. Dans les anciens confins militaires de Slovénie et de Dalmatie, le gouverneur a, en quelque sorte, provoqué lui-même des sentiments de même nature. Le peuple et les soldats glorifiaient, sous la protection de l'Église grecque, le grand Empire slave, dont le chef politique et militaire devait être naturellement le tsar de Russie. Il fallut, pour apaiser les troubles en Dalmatie et en Galicie, substituer aux troupes slaves, qui y tenaient garnison, des régiments hongrois et allemands.

« Est-il surprenant, dans de telles circonstances, que la guerre austro-allemande, en 1866, ait fourni l'occasion de constater les mêmes symptômes qu'en 1859, et de retrouver, au sein de l'armée, les mêmes dispositions nationalistes ? Dans les combats livrés du 26 au 30 juin, 40 000 hommes, dont aucun n'avait reçu la moindre blessure, furent faits prisonniers ; à Kœniggraetz (Sadowa) 18 000 furent également emmenés en captivité dans les mêmes conditions. À l'armée du Main, les régiments italiens, notamment lors du combat d'Aschaffenbourg, passèrent, musique en tête, avec armes et bagages, à l'ennemi. Dans la Haute-Silésie, il se forma, à l'aide des déserteurs, une légion hongroise sous les ordres de Klapka, toute prête à envahir sa propre patrie.

« En un mot, dans la plupart des guerres où se trouvaient engagés l'honneur et les intérêts de l'Autriche, la plupart des nationalités ont démontré, en abandonnant le

drapeau des Habsbourg, à quel point elles tenaient peu à la prospérité de la monarchie. Elles ont prouvé, du même coup, que les sentiments populaires des diverses provinces trouvent leur fidèle écho dans les rangs de l'armée. À combien plus forte raison de telles tendances ne sont-elles pas répandues aujourd'hui parmi les soldats, aujourd'hui que le service militaire se réduit à une durée de trois ans. Évidemment un si court séjour à la caserne ne peut modifier chez personne des convictions politiques aussi enracinées. Étant donnée une telle haine de tous ces groupes nationalistes contre l'élément germanique, y a-t-il lieu d'être surpris que le maintien de la langue allemande comme langue officielle de l'armée, leur fasse l'effet d'un épine dans l'œil ? Cependant, si l'allemand demeure la langue du commandement, chaque régiment a, en outre, sa langue spéciale. Dans tous les régiments de l'armée commune austro-hongroise, on commande en allemand ; mais pour l'instruction militaire, le service de campagne, le tir, ou dans toute circonstance étrangère au service régulier, l'on s'exprime dans la langue du régiment. Au surplus, les régiments se recrutent dans certains districts déterminés, toujours les mêmes. De là vient que dans les uns la majorité des soldats est allemande, dans un autre elle est slave. Il se trouve aussi certaines recrues, en assez grand nombre, qui ne connaissent que leur langue maternelle, italienne, croate etc. D'après la langue du régiment l'on parle vulgairement d'un régiment allemand, ou d'un régiment tchèque, galicien, hongrois ou croate. Tout naturellement, ces différences de langage entraînent de nombreuses et assez grandes difficultés. Il peut très aisément arriver, par exemple, que dans une manœuvre, les cavaliers ne puissent pas s'entendre avec les fantassins ; il n'est pas non plus possible de choisir le premier soldat venu pour faire le service d'estafette ou d'ordonnance en dehors de la fraction de l'armée dont il fait partie.

« À quel point un tel état de choses rend difficile l'exécution des ordres pendant les grandes manœuvres

d'automne, à quel point la direction suprême de ces manœuvres se heurte à des complications sans cesse renaissantes, on s'en aperçoit chaque année de plus en plus. Un spectateur des manoeuvres de 1885, en Bohème, raconte des choses curieuses de cette confusion des langues. Une patrouille de cavalerie, notamment, s'était approchée d'une batterie à laquelle elle transmit un avis en langue tchèque. Le commandant de la batterie lui fit, de son côté, une question en allemand. Il reçut pour toute réponse ce mot: *nerozumim* (je ne comprends pas). Vinrent ensuite des uhlans polonais, chargés de transmettre un autre avis, ce qu'ils firent naturellement en polonais. Et comme le commandant de la batterie leur demandait s'ils ne comprenaient pas l'allemand, ils lui répondirent à leur tour : *neznam* (je ne comprends pas). Finalement arrivèrent des hussards hongrois, qui semblaient apporter une nouvelle visiblement importante, et qui s'exprimèrent en langue magyare. De nouveau il leur fut adressé des questions en allemand, et la réponse fut une troisième fois identique : *nemtudok* (je ne comprends pas).

« Des expériences plus désastreuses encore sous ce rapport avaient lieu en novembre 1897, à Totis, sous les yeux de l'empereur Guillaume II. Le service des rapports fut dans l'impossibilité absolue de fonctionner, par suite de l'ignorance absolue de la langue allemande, même de la part d'officiers d'état-major. Les *honveds* (territoriale hongroise) tout spécialement, ne comprenaient pas un mot des ordres donnés en allemand.

« Pour tenter de détruire le caractère spécial d'un régiment l'on s'efforce actuellement d'y mélanger, dans une certaine proportion, les diverses nationalités. C'est ainsi que le régiment d'infanterie n° 73 (*Egeraner*) caserné à Prague, et composé jusque-là presque uniquement d'Allemands, a reçu en ces derniers temps de nombreuses recrues polonaises. L'on ne tient pas compte de ce que par de tels mélanges on ne fait que surexciter les haines

nationales ; à la moindre occasion, entre des gens dont l'éducation première a le plus souvent laissé à désirer, se soulèvent de vives discussions ; il n'est même pas rare que l'on en vienne aux coups. C'est profondément regrettable. On s'en apercevait dans des circonstances sérieuses ; et récemment encore on l'a vu lors des désordres à Prague. Non seulement le sang a coulé à l'intérieur des casernes ; mais certaines compagnies, auxquelles on avait commandé de marcher contre les Tchèques, refusèrent absolument de le faire. À Sistow, un lieutenant d'un régiment tchèque, voyant que des fenêtres des maisons on lançait des pierres, des meubles, des morceaux de fer, sur la troupe, voulut recourir à la force pour rétablir l'ordre. Après avoir menacé à diverses reprises de tirer, sans obtenir aucun résultat, il commanda le feu. Deux coups seulement partirent. Il commanda une seconde fois de faire feu ; tous les soldats, sans exception, tirèrent en l'air. Que de fois n'a-t-on pas vu, aux heures les plus critiques, les soldats tchèques chargés de barrer les rues, fraterniser avec le peuple sous les yeux de leurs officiers ! Ce qui démontre le mieux à quel point le gouvernement compte peu sur les troupes dans les moments difficiles, c'est que, pour réprimer les troubles qui ont lieu dans une partie du pays, il a constamment recours à des régiments parlant une autre langue. À Gratz, par exemple, où avaient lieu des troubles à peu près insignifiants, l'on a fait marcher contre le peuple des bataillons bosniaques. Ce fait, ainsi que d'autres plus graves, tels que le meurtre de sous-officiers allemands par des réservistes tchèques, et l'exécution de plusieurs soldats en vertu de la loi sur l'état de siège, a fait l'objet de bruyantes réclamations, de la part du député Wolf, à la Diète de Bohème.

« Quant aux officiers, la plupart de ceux qui ne sont pas de nationalité allemande s'entretiennent plus volontiers dans leur langue maternelle, et ne se servent de l'allemand en quelque sorte qu'à contrecœur. Que dirons-nous des officiers de la réserve, qui, dans leur carrière civile,

expriment tout haut leurs vœux pour la nationalité à laquelle ils appartiennent, et relèguent au dernier plan l'idée d'une Autriche grande et prospère ? Quelle influence de tels hommes peuvent-ils exercer sur les soldats en temps de guerre ! L'administration militaire s'efforce, depuis quelques années, de veiller à ce que les commandants de troupes et les officiers d'état-major n'appartiennent pas à la nationalité des soldats placés sous leurs ordres. On n'a qu'à consulter l'annuaire militaire. D'après les noms des officiers, on verra qu'en effet cette règle est généralement observée. En ces derniers temps on s'est efforcé également de ne placer les officiers sortant des écoles militaires et les cadets que dans des régiments appartenant à une autre nationalité que la leur. On étend même cette précaution aujourd'hui aux officiers de réserve. Ce qui démontre clairement que la direction suprême de l'armée a compris à quel danger l'on serait exposé si le chef d'un régiment, ses officiers et ses hommes appartenaient tous à la même nationalité. Mais, d'autre part, il en est résulté que la camaraderie, autrefois légendaire, dans les corps d'officiers, tend à diminuer. On en parle encore dans les toasts officiels, en ajoutant qu'elle est animée de l'idée dynastique. En réalité, les aspirations nationalistes l'ont tuée. L'ancienne camaraderie, dans le sens le plus noble du mot, n'existe plus guère que parmi les vieux officiers, qui appartenaient déjà à l'armée avant 1866.

« Lors de l'introduction du service militaire obligatoire en Hongrie, en 1868, les Magyars obtinrent, à leur grande joie, l'organisation d'une *Landwehr* exclusivement transleithane et employant le hongrois comme langue de service. Ils obtinrent aussi, également à leur grande satisfaction, un ministère hongrois de la défense nationale ; l'emploi de la langue croate pour les régiments croates fut également accordé. La *Landwehr* hongroise, qui porte dans le pays le nom de *honved* d'après les souvenirs de 1849, comprend toutes les recrues qui ne sont pas admises

dans l'armée commune. En outre, tous les soldats de nationalité hongroise ayant fait partie de l'armée commune en font partie après dix années de service ; et alors, au lieu d'avoir l'allemand comme langue officielle du commandement, ils ont immédiatement le hongrois ou le croate. Les *honveds* ont une situation spéciale et tout à fait à part dans l'armée. Ils ont des drapeaux aux couleurs hongroises. Ils ont leurs propres établissements d'instruction militaire. Les officiers d'origine magyare entrent avec prédilection dans les rangs des *honveds*, tandis que leur nombre est relativement très petit dans l'armée commune. Si l'on ajoute à tout ce qui précède que l'armée des *honveds* ne peut être appelée à un service quelconque qu'avec l'autorisation spéciale des Chambres hongroises, on reconnaît sans peine combien une telle façon de comprendre les relations communes aux deux moitiés de la monarchie correspond peu aux idées et aux aspirations de ceux qui rêvent l'unité d'une armée dynastique.

« Jetons maintenant un regard sur l'avenir. Jusqu'ici l'Allemagne et l'Autriche étaient unies par des liens historiques si étroits que la bataille de Kœniggraetz elle-même n'y a, sous certains rapports, rien pu changer. Mais plus l'influence des Allemands cède le pas, en Autriche, à celle des Slaves et des Magyars, plus l'ancienne unité de l'État tend à disparaître dans la monarchie des Habsbourg, et plus se relâchent tout naturellement les liens existant entre les deux Empires. Plus aussi diminue l'importance de la fraternité d'armes avec des troupes animées d'un esprit tel que celui de l'armée austro-hongroise. Aucun homme sérieux, et surtout aucun officier autrichien, n'est en mesure d'affirmer que les tendances opposées des partis politiques ne dominent pas dans l'armée et n'y exercent pas une action dangereuse pour la discipline. Si un tel état de choses n'a pas pu être empêché à l'époque où les soldats restaient de longues années sous les drapeaux et où l'activité intellectuelle était loin d'être ce qu'elle est devenue depuis, comment pourrait-on songer à

y mettre obstacle, aujourd'hui que la durée du service est beaucoup moindre, et où la culture de l'esprit s'est généralisée, même parmi les classes inférieures ? Ainsi que nous venons de le dire plus haut, les événements qui se sont produits en 1848, en 1859, en 1866 peuvent faire prévoir ceux qui seraient susceptibles de se produire de nouveau dans l'avenir.

« En présence de l'ardeur avec laquelle chaque nationalité poursuit exclusivement l'accomplissement de ses désirs ; en présence des relations intimes entre le peuple et l'armée, et des complications de la politique internationale, il est visiblement impossible de compter avec certitude sur l'armée. Des manifestations significatives auraient lieu de la part des Tchèques et des Magyars en faveur de la France, et de la part des Slaves du Sud en faveur de la Russie, dans le cas où l'Autriche serait engagée dans une guerre avec l'un ou l'autre de ces États. Ce sont là des considérations avec lesquelles les alliés de l'Autriche ont à compter tout autant qu'elle-même. Que l'on songe aux sentiments qu'éprouveraient les Tchèques, avec leur haine enracinée contre tout ce qui est allemand, le jour où l'Autriche enverrait ses armées sur le champ de bataille, à côté de celles de l'Allemagne. Prêter aide et assistance à l'Empire allemand, ce serait un véritable crime aux yeux des Slaves et des Magyars. Bien plus encore que cela ne s'est vu lors des grandes manœuvres, la bravoure individuelle des soldats serait en quelque sorte annihilée, en cas d'une nouvelle guerre, par le manque d'entente qui pèserait si lourdement sur les décisions du commandement suprême. Le résultat ne serait malheureusement pas douteux.

« Il faut le reconnaître et le confesser hautement. Aucun État en Europe ne possède une armée aussi difficile à diriger que l'armée austro-hongroise. Sur aucun point du monde il n'est aussi difficile, en présence de la lutte des nationalités qui ne songent qu'à s'entre-déchirer, d'organiser une armée qui soit animée d'un seul et même esprit

et ne songe qu'à maintenir haut et ferme l'honneur du drapeau ».

Voilà l'opinion de Monsieur Schwarzenberg.

En cas de guerre, il y aurait lieu de tenir également compte des sentiments et de l'attitude des populations autrichiennes vis-à-vis de l'armée ennemie. Certaines contrées seraient disposées à fraterniser avec elle. Dans les autres, on rencontrerait une indifférence à peu près absolue relative aux destinées de l'État. D'autre part, le gouvernement aurait le devoir de protéger les 2 millions de Juifs contre les colères du peuple, qui voudrait sans nul doute profiter de l'absence des troupes retenues aux frontières pour saccager tous les établissements israélites. Il serait indispensable de conserver à l'intérieur un ou deux corps d'armée ayant mission de maintenir l'ordre et d'empêcher la guerre civile d'éclater en même temps que la guerre étrangère.

X

L'AUTRICHE SUR L'ÉCHIQUIER EUROPÉEN

L'AUTRICHE ET LES NATIONALITÉS - L'AUTRICHE ET L'ALLEMAGNE - L'ALLEMAGNE - L'INFLUENCE DE LA POLITIQUE INTÉRIEURE DE L'AUTRICHE SUR SA POLITIQUE ÉTRANGÈRE - LA FRANCE ET LA RUSSIE - L'ITALIE - L'AUTRICHE ET LA FRANCE - LA RUSSIE ET L'AUTRICHE - L'ORIENT CHRÉTIEN

Tout se tient dans la logique implacable, qui préside aux destinées d'un peuple ; et l'histoire intérieure d'un État composite comme l'Autriche-Hongrie explique clairement, aux yeux de l'observateur impartial, les phases les plus étranges, en apparence, de son histoire extérieure. Si agitées qu'aient été, sous ce dernier rapport, les destinées de la monarchie des Habsbourg depuis un demi-siècle, elles offrent dans leur ensemble un caractère d'unité qu'il est impossible de méconnaître. Les guerres désastreuses qu'elle a soutenues contre l'Italie et l'Allemagne n'ont été, en effet, que la résultante nécessaire des grands principes qui dirigent, de nos jours, les mouvements et les aspirations des peuples, sur tous les points de l'Europe.

Les courants populaires, que nous avons signalés dans les précédents chapitres, et dont nous avons essayé de décrire la force irrésistible, peuvent se résumer en deux idées bien simples, – unité ethnique et concentration des races sur leurs territoires respectifs. Telles sont, en réalité, les bases du mouvement qui entraîne les peuples civilisés au milieu de leurs incessantes transformations. Que des erreurs aient été commises dans l'application de ces principes fondamentaux, que des fautes nombreuses en aient faussé parfois le sens et la portée, c'était à peu près inévitable dans une période de tâtonnements et d'incertitudes. Mais cela ne change rien au fond des choses ; et l'on est contraint de reconnaître qu'il est bien peu d'événements, parmi ceux que l'Histoire a enregistrés dans la seconde moitié du XIXe siècle, qui ne trouvent leur explication dans la force irrésistible des courants nationalistes. Le désir de se concentrer dans leurs limites naturelles pousse en avant tous les peuples ; il les inspire dans la constitution de leur état social, et marche en définitive de concert avec les intérêts les plus immédiats des dynasties nationales. Après les commotions violentes des premières années de ce siècle, le progrès des lumières a fourni aux divers groupes de commune origine les moyens de se reconnaître et de se rapprocher. Le sentiment du droit à l'existence, c'est-à-dire à la vie nationale, s'est infiltré dans les couches profondes de l'humanité. Le centre de l'Europe s'est ébranlé, sous cette impulsion puissante, en même temps que l'Orient chrétien. L'Italie et l'Allemagne ont voulu procéder à la constitution de leur unité, tout comme la Grèce et les peuples riverains du Bas-Danube. Et comme, de nos jours, ce sont les nations elles-mêmes qui tracent, tout au moins dans les grandes lignes, la direction de leur politique étrangère, les hommes d'État n'ont pu accomplir de grandes choses qu'en suivant les tendances que leur révélait, au fur et à mesure de ses progrès, la marche de la civilisation.

Sadowa, Sedan, le Congrès de Berlin, ne sont que des étapes dans cette marche ininterrompue. Sans nul doute il y a eu, comme nous venons de le dire, des fautes commises ; il y a eu des oscillations, des tâtonnements inévitables, des retours en arrière. La question de l'Alsace-Lorraine par exemple, demeurera longtemps encore, pour l'Allemagne et pour l'Europe entière, une cause de sérieux embarras. Ethniquement parlant, les Alsaciens ne sont pas Allemands ; l'Histoire est là pour le confirmer. Mais il s'agissait bien moins, en 1870, d'une véritable question de nationalité pour Monsieur de Bismarck et les Hohenzollern, que du triomphe de l'idée germanique. En parlant bien haut de réunir à la mère-patrie de prétendus "frères" soumis à la domination de l'étranger, l'on cherchait avant tout une cause pour entraîner "l'âme allemande" dans un courant de pangermanisme plus ou moins diffus. Il fallait grouper les forces et concentrer les aspirations de tous les pays teutons de façon à diriger leurs efforts communs vers un but unique par l'effet moral et matériel de l'annexion des deux provinces enlevées à la France. On méditait dès lors de faire déborder plus tard cette passion de l'unité germanique sur les pays vraiment allemands en dehors des frontières du nouvel empire. (*Deutschland in den Sattel heben ; reiten wird es dann schon selber.*)

Mais, jusque dans les erreurs volontaires que signale l'impartiale Histoire, jusque dans les excès d'un chauvinisme artificiellement surexcité, l'on retrouve les caractères distinctifs de la politique nationaliste qui domine, depuis cinquante ans, les événements contemporains. Ce n'est plus le hasard ni l'ambition des rois qui président aujourd'hui à la direction des États, pas plus qu'à leur formation. Les aspirations unitaires des nations ont en elles une force d'impulsion qui brise toutes les résistances ; elles se confondent généralement avec celles des maisons régnantes, et achèvent ainsi de sceller le pacte tacitement conclu entre les peuples et leurs souverains. Le rôle des

dynasties est, au fond, le même que celui des démocraties nationales. Il consiste à réaliser l'unité des groupes et de leurs territoires. Il y a là, en quelque sorte, une loi naturelle, déterminée elle-même par un ensemble de circonstances ethniques et de grands courants civilisateurs que nul ne peut faire disparaître, ni modifier à son gré. Toute l'histoire contemporaine est là, pour ce qui concerne notamment le centre et le sud-est de l'Europe. Elle constitue le trait d'union nécessaire entre les faits du passé et le programme de l'avenir.

La direction des Affaires extérieures était jadis le monopole de quelques diplomates. De nos jours, c'est une science austère, un art délicat et difficile qui ne peut dévier de ses voies naturelles. Grâce à son action, l'organisation du monde contemporain est plus savante, plus complexe qu'autrefois. Nous ne sommes plus au temps où des mariages princiers, adroitement combinés, suffisaient à grossir les possessions d'un État, où les combinaisons les plus étranges et souvent les plus déloyales tenaient lieu de principes dirigeants, où régnaient en maîtresses l'intrigue et la duplicité. La politique a cessé d'être une œuvre mystérieuse réclamant l'ombre et le silence. Elle se fait au grand jour, sous la pression de l'opinion publique. Les intérêts des peuples ont, de nos jours, plus de poids dans la balance des destins que l'action des diplomates les plus éprouvés.

Le grand art, en politique, est d'agir de façon à inspirer confiance. C'est, lorsqu'on y parvient, un succès d'autant plus grand que, selon l'expression vulgaire, la confiance ne se commande pas. Elle résulte plutôt d'une impression, d'un sentiment, que d'un raisonnement ou même d'un fait quelconque. Elle se conquiert difficilement ; et cependant un rien suffit pour l'ébranler, lorsque la réalité des choses, l'incompatibilité des intérêts, rendent son maintien trop difficile. L'Autriche en a souvent fait l'expérience dans ces dernières années.

L'AUTRICHE ET L'ALLEMAGNE

S'il est vrai de dire qu'il était malaisé de scruter les "pensées de derrière la tête" de ce terrible homme d'État qui fut le fondateur de l'empire d'Allemagne, il n'est pas moins vrai que l'Autriche-Hongrie a appris à ses dépens ce que coûte une politique oublieuse des leçons du passé, contraire à la raison, et laissant de côté, l'appréciation la plus élémentaire des éventualités de l'avenir. Pour bien juger les faits et les circonstances qui ont fait naître l'alliance austro-allemande, il n'est pas sans intérêt d'examiner les rapports qui existaient, après le Congrès de Berlin, entre la Russie et l'Allemagne.

En l'année 1879, l'empereur de Russie, à propos d'une simple question de régularisation de frontières, écrivait à son oncle, l'empereur Guillaume, trois lettres, toutes plus violentes les unes que les autres. Guillaume 1er transmit ces lettres à Monsieur de Bismarck, qui faisait alors une cure à Gastein, et lui demanda conseil. Le chancelier répondit que, si l'on devait considérer ces lettres comme ayant un caractère officiel, il n'y avait qu'une seule réponse à y faire, à savoir d'ordonner la mobilisation. Mais, ajoutait-il, elles ne portent la signature d'aucun ministre ; ce sont des lettres personnelles de souverain à souverain. L'avis du chancelier était donc de prier le tsar de s'abstenir d'écrire de pareilles missives, ou, dans le cas contraire, de les expédier à leur adresse par la voie ordinaire et régulière. Guillaume 1er, qui tenait avant tout à maintenir la paix, partit aussitôt pour la Russie, où il eut avec son impérial neveu un entretien confidentiel. L'on n'a jamais su ce que s'étaient dit les deux empereurs ; mais le résultat de leur entrevue fut que par la suite Alexandre III n'écrivit plus de lettres semblables à celles qui avaient causé une si grande émotion.

À la même époque le chancelier d'Allemagne entreprit, lui aussi, un brusque voyage. Mais ce ne fut pas en Russie qu'il se rendit ; ce fut à Vienne. Il mit le comte Andrassy

au courant de tout ce qui venait de se passer et lui fit observer que, d'après le ton des lettres de l'empereur Alexandre, il semblait évident que la Russie se préparait à conclure une alliance avec la France, si elle ne l'avait déjà conclue. Le comte Andrassy fut du même avis et se déclara prêt à signer le traité d'alliance austro-allemande que lui présentait Monsieur de Bismarck. Les signatures du projet préliminaire, hâtivement rédigé, furent échangées le 24 septembre 1879, à Schœnbrunn. Et quelques jours plus tard, le 7 octobre, le traité définitif fut signé par l'ambassadeur d'Allemagne, prince de Reuss.

Ce qu'il y eut de plus caractéristique dans cette affaire, c'est que ni l'empereur d'Allemagne ni l'empereur d'Autriche ne se montrèrent fort enthousiastes des actes de leurs ministres. Ils ne mirent ni l'un ni l'autre aucun empressement à y accéder, et ne manifestèrent aucune joie d'être alliés. Andrassy eut même beaucoup de peine à convaincre l'empereur François-Joseph de l'excellence du traité. Le vieil empereur Guillaume, comme en témoigne une lettre adressée par le chancelier allemand à son collègue de Vienne, l'eut de son côté péniblement affecté d'être contraint de choisir entre ses deux voisins ; il se refusa le plus longtemps possible à croire que le moment d'agir était venu. « L'habitude – ajoutait Monsieur de Bismarck – a chez nous une énorme puissance, qui grandit avec l'âge. Il en résulte qu'on hésite à penser qu'un changement soit nécessaire. »

Les alliances conclues entre monarques n'ont souvent, comme l'a démontré l'expérience, qu'une valeur restreinte. Il faut, pour leur donner la force et la durée, le consentement des peuples, s'inspirant d'un ensemble de causes circonstanciées. Dans quel état d'esprit fut conclue l'alliance austro-allemande du mois d'Octobre 1879 ? De la part de Monsieur de Bismarck, qui en fut le promoteur, la décision ne fut évidemment prise que par l'effet d'un profond calcul. De la part du comte Andrassy, au contraire, il y eut un plus grand empressement, une plus

grande satisfaction. En mettant sa main dans celle du chancelier allemand, Andrassy se souvint surtout qu'il était Hongrois, et que la Hongrie avait été vaincue par la Russie sur le champ de bataille de Villagos. C'est dans ce sentiment de chauvinisme magyar que l'impartiale Histoire trouvera la véritable origine du pacte austro-allemand. Aujourd'hui encore, après tant d'années écoulées et d'événements survenus, les Hongrois n'oublient pas que ce furent les 100 000 soldats russes envoyés au secours de l'armée impériale autrichienne, en 1849, qui décidèrent du sort de la révolution dans le royaume de Saint-Etienne. Le ressentiment qu'ils en ont éprouvé ne s'est jamais effacé ; et le comte Andrassy, qui avait pris une part si importante à la lutte nationale de 1848-49, en a subi l'influence trente ans après, peut-être sans s'en rendre compte lui-même. S'il n'eût pas été aussi aveuglé par les passions magyares, s'il n'avait pas eu l'esprit aigri par les souffrances de l'exil qui lui avaient été imposées, il aurait certainement mis moins d'empressement à signer le traité d'alliance. Sa perspicacité, mise en éveil, lui aurait signalé le danger de la force d'attraction que l'Allemagne devait fatalement exercer sur les populations allemandes de l'Autriche. Il aurait compris que le conseiller de Guillaume 1er avait fait entrer, selon toute apparence, cette éventualité dans la sphère de ses calculs et se serait tenu pour averti. L'Histoire, en pesant froidement toutes ces considérations, assigne au comte Jules Andrassy la place prépondérante qui lui est due parmi les patriotes hongrois ; mais elle le juge sévèrement comme ministre des Affaires étrangères de la monarchie des Habsbourg.

Il faut reconnaître d'ailleurs que l'alliance des deux Empires a eu pour base, dès le début, un esprit extrêmement pacifique. C'est tellement exact que l'accession ultérieure de l'Italie au pacte austro-allemand n'a pu modifier les tendances qui lui avaient été imprimées par l'empereur François-Joseph. La Russie ayant hautement décliné l'invitation de servir de tremplin à l'agrandissement de la

puissance germanique, l'Allemagne, désireuse de consolider ses conquêtes et de jouir enfin du repos dont elle avait besoin, cherchait tout naturellement à s'appuyer sur un autre allié. D'autre part, l'Autriche venait de s'engager dans la péninsule des Balkans ; elle avait réalisé l'occupation de la Bosnie-Herzégovine, que le Congrès de Berlin lui avait donné mission de civiliser. L'Italie avait fait à Tunis une expérience peu encourageante. Dans de telles conditions, l'entente diplomatique entre les trois puissances était, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'œuf de Christophe Colomb. Elles avaient toutes les trois besoin de se recueillir à l'abri de la paix.

Ce n'était là, cependant, qu'un côté de la question. L'Autriche-Hongrie, pour sa part, ne s'était pas rendu compte des funestes résultats qu'une telle politique devait exercer sur le développement de ses affaires intérieures. L'idée fondamentale qui a présidé à la conclusion de l'alliance austro-allemande, loin de favoriser la puissance et la prospérité de l'Autriche, a été féconde, au contraire, en conséquences absolument désastreuses pour elle. La première et la plus grave de ces conséquences a été, nul ne l'ignore, le réveil de l'esprit nationaliste et particulariste chez les Allemands comme chez les Slaves d'Autriche. Le traité de 1879 est venu jeter une essence inflammable entre les deux foyers des courants nationalistes qui se croisent en sens contraire. Les signataires de l'alliance croyaient pouvoir s'appuyer l'un sur l'autre pour servir leurs projets. C'était difficile, attendu que la tache à remplir était double : les Allemands voulaient surtout prévenir les effets d'une entente franco-russe, et en même temps empêcher la France et l'Autriche de revenir sur les faits accomplis. Les Autrichiens, tout en montrant moins de clairvoyance, se sont surtout préoccupés de déblayer la route vers l'est.

Les effets de ces tendances contradictoires n'ont pas tardé à se révéler. Les Allemands d'Autriche ont d'ailleurs contribué eux-mêmes à rendre l'alliance impopulaire par

l'exagération et l'étrange exubérance avec lesquelles ils ont glorifié, pendant de longues années, tout ce qui s'y rattachait de près ou de loin, notamment les entrevues des empereurs. Le bon goût et le tact politique auraient exigé que l'on mît une sourdine à la bruyante phraséologie des organes officieux et des agences télégraphiques. Dans le même ordre d'idées, l'on ne saurait passer sous silence l'imprudente, l'étrange générosité dont fit preuve le gouvernement autrichien vis-à-vis de tous ceux qui voyaient dans l'alliance avec l'Allemagne la seule planche de salut pour l'Autriche. De 1879 à 1896, c'est-à-dire pendant dix-sept ans, il suffisait, pour obtenir les faveurs gouvernementales à Vienne, de se pâmer d'admiration devant un casque prussien ou de courber le dos sous les verges berlinoises. Quiconque, en revanche, se permettait d'exprimer un doute sur l'excellence de cette orientation diplomatique, se voyait exposé immédiatement aux foudres administratives. Celui qui écrit ces lignes, par exemple, bien qu'il n'ait été toute sa vie qu'un humble publiciste, a dû se résigner, pendant de longues années, à vivre en Autriche sous la haute surveillance de la police, parce qu'il avait eu le tort impardonnable de ne pas aimer la Triplice.

Le grand tort de la politique étrangère austro-hongroise, c'est, en définitive, de n'avoir pas pris, comme elle l'aurait dû, en très sérieuse considération, les conséquences possibles d'une victoire éventuelle remportée par la Triple Alliance sur l'Empire des tsars et la France. La diplomatie autrichienne, en quelque sorte hypnotisée par les influences berlinoises, a cru devoir dépenser toute son habileté pour disputer à l'Empire moscovite la tutelle des petits États de l'Orient chrétien. Bien qu'ils soient en majorité orthodoxes, elle s'est efforcée de les placer sous son influence et de les enlever à celle des tsars. Dans la voie fausse où elle s'était engagée, elle s'est gonflée d'orgueil en savourant les glorieux pronostics que prodiguaient, au sujet des victoires futures, des augures

plus ou moins sincères. Or, lorsqu'on y regarde de plus près, rien n'est épouvantable, dans son horreur grandiose, comme le tableau d'une guerre européenne et surtout de ses conséquences, telles que les esquissaient les écrivains attitrés de l'alliance austro-allemande. « En admettant, par exemple – dit le baron de Sacken – que la France et la Russie alliées soient complètement battues par les forces armées des deux Empires du centre, et que les capitales (Paris, Saint-Petersbourg, Moscou) soient occupées, ce triomphe serait-il suffisant pour l'avenir ? Non ; il faudra veiller à ce que les armées russes et françaises ne puissent jamais être réorganisées. Il faudra occuper militairement les deux pays de manière à ne pas leur permettre un réveil offensif, et pour l'empêcher, placer des garnisons dans toutes les villes de quelque importance, dans tous les centres commerciaux et industriels, anéantir les flottes, détruire les arsenaux, tarir en un mot toutes les sources de vie et de résurrection. »

Si jamais les choses en arrivaient là, quels avantages y trouverait l'Autriche ? Croyait-elle, par hasard, que l'Allemagne, devenue toute puissante en Europe, la laisserait triompher à côté d'elle, et n'aurait pas à tâche de la réduire, elle aussi, à néant ? Si l'on y avait mieux réfléchi, au *Ballplatz*, on aurait reconnu que l'Autriche n'a, en définitive, aucun intérêt à vaincre la France et la Russie de concert avec l'Allemagne. Son véritable intérêt serait de rester neutre, de maintenir l'équilibre entre les deux grands Empires qui l'avoisinent.

Peu à peu, sous l'influence du temps et des circonstances, l'idée primitive qui avait dicté la conduite du comte Andrassy se transforma de façon visible. Dans les provinces allemandes, la propagande pangermanique engendra des tendances à la haute-trahison. Dans les provinces slaves, à l'exception de la Galicie, l'occasion parut propice pour applaudir la Russie à propos de son entente amicale avec la France. Ce fut, alors, quand ce double courant d'idées se révéla dans toute sa netteté, que la politique de

l'Autriche apparut avec son caractère véritable, ses illusions et ses dangers. L'inspiration l'avait emporté sur le raisonnement ; elle s'était placée, avec une incroyable légèreté, dans une situation des plus aléatoires. Elle avait méconnu les règles invariables du bon sens et de la logique pour se livrer à des combinaisons que l'expérience n'a nullement justifiées.

C'est ce que ne manquèrent pas de faire observer les voix courageuses qui s'élevèrent dans la presse autrichienne et à la tribune du parlement. Les défenseurs de l'alliance invoquèrent, il est vrai, à l'appui de leur thèse, le souvenir de ce qui s'est passé en 1866, lors de la conclusion de la paix. Guillaume 1er et son entourage voulaient enlever à l'Autriche le nord de la Bohème et la Silésie. Le chancelier seul s'y opposa, en faisant observer qu'il ne fallait pas trop humilier l'Autriche, qu'il était plus sage et plus habile de lui accorder une paix assez douce.

Cette évocation des souvenirs de 1866 ne parvint pas, malgré tout, à réchauffer l'enthousiasme à son déclin. La conduite tenue par l'Allemagne à l'occasion de son traité de commerce avec la Russie contribua puissamment à rendre plus aigus encore les ressentiments de l'Autriche. Ainsi que nous l'avons déjà dit dans le chapitre consacré à l'état économique, l'Allemagne a accordé aux blés de Russie les mêmes faveurs qu'à ceux de l'Autriche-Hongrie, alors que la monarchie dualiste croyait avoir obtenu de son alliée une faveur qui lui serait exclusivement réservée. Or, à peine s'était-on consolé à Vienne de cette déception, que survint la révélation publique de la grande pensée "de derrière la tête" de l'homme d'État allemand. Il avait conclu avec la Russie un traité de réassurances diplomatiques à l'insu de ses alliés. Dès qu'on le sut, l'indignation, à Vienne, ne connut plus de bornes. Toutes les colères longtemps contenues se déchaînèrent avec une violence inouïe, aussi bien dans le camp des officieux que dans les sphères indépendantes. Quant aux sphères de la

Cour, elles en avaient déjà eu vent depuis quelque temps, non pas, il est vrai, par les voies diplomatiques ordinaires.

Un membre d'une famille régnante, apparenté, avec le souverain d'un des royaumes allemands, en avait donné connaissance à l'empereur d'Autriche. Ainsi François-Joseph apprenait que sa loyauté avait été mal récompensée, et qu'il avait été loisible à la Russie de nuire aux intérêts les plus immédiats de l'Empire austro-hongrois, avec l'assentiment et la bienveillante neutralité de l'Allemagne.

Quelles étaient au juste les clauses et stipulations de ce traité secret ? Pendant combien de temps est-il resté en vigueur ? Dans quelles circonstances a-t-il été dénoncé ? Nous ne trouvons aucune réponse précise aux deux premières de ces questions, ni dans les déclarations officielles faites à Berlin en 1896, ni dans les débats parlementaires qui ont eu lieu à Vienne et à Budapest, ni dans les organes autrichiens soudoyés par les chancelleries étrangères.

De l'examen minutieux des circonstances il semble résulter que l'entente secrète n'a pas eu une longue durée. Elle ne paraît avoir réellement existé que de 1887 à 1890. Ce qui est absolument certain, c'est que, si elle n'a pas été renouvelée, c'est parce que le gouvernement de Saint-Petersbourg, comprenant ce que la situation avait d'étrange, a catégoriquement refusé de la prolonger. Les déclarations officielles qui ont été faites, à la tribune germanique, à l'époque où le fait fut divulgué, tendaient à dissiper les nuages que cette double attitude de l'Allemagne pouvait jeter sur la nature des relations austro-allemandes. Elles n'ont pu y parvenir qu'en désapprouvant hautement la conduite du prédécesseur de Monsieur de Caprivi. À cette occasion, le gouvernement de l'empire d'Allemagne a formellement promis d'être à l'avenir fidèle à ses engagements vis-à-vis de l'Autriche. C'était en effet la seule manière de rassurer son alliée.

Sous le coup de la déception causée par la découverte de cette indélicatesse, et en présence de la propagande pangermanique, c'est-à-dire antidynastique, dans les provinces allemandes de l'Empire, l'on a dû reconnaître, dans les hautes sphères autrichiennes, que l'on avait fait fausse route. On parut déconcerté par cet échec. La Triple Alliance, si longtemps célébrée comme la base inébranlable de la politique austro-hongroise, a cessé d'apparaître au premier plan dans les allocutions officielles. L'empereur François-Joseph, dans le discours prononcé le 11 mai 1898, à l'ouverture des délégations, n'y a pas fait la moindre allusion. Il s'est borné à dire que les relations de la monarchie avec toutes les puissances, et notamment avec les États voisins, étaient des meilleures. Pas un mot de plus. Et d'autre part, l'empereur Guillaume, à la clôture du Parlement germanique, a également observé la même réserve, gardé le même silence dans le discours qu'il a prononcé.

D'autres faits, assez nombreux, et dont quelques-uns remontent à une date antérieure, ne sont pas moins significatifs. L'on a beaucoup remarqué, par exemple, que lors d'un voyage de l'empereur d'Allemagne en Hongrie, l'on s'est arrangé de façon à ce qu'il se rende directement de Berlin à Budapest, sans passer par Vienne. (C'était pour éviter les démonstrations germanophiles de la population viennoise.) Nous ne nous arrêterons pas à enregistrer tous les incidents qui ont suivi le refroidissement des relations entre les deux empereurs et entre les deux Cabinets. L'on n'hésite pas, à Vienne, à rendre l'Allemagne responsable des difficultés contre lesquelles s'est heurtée, dans ces dernières années, la politique intérieure de l'Autriche. Un personnage politique, fort au courant de ce qui se passe, n'a même pas hésité à dire : « La première guerre que l'Autriche aura à soutenir désormais sera dirigée contre l'empire d'Allemagne. »

Tel est l'épilogue, paraît-il, d'une alliance qui, pendant dix-sept ans, a rempli le monde du bruit de son importance.

L'ALLEMAGNE

Les considérations qui font agir les hommes d'État allemands sont d'une nature telle qu'il ne peut y avoir aucun doute sur la conduite à suivre. Trouvant dans la constitution actuelle de l'Allemagne les raisons déterminantes d'une politique réaliste, ils poursuivent des vues d'ensemble en rapport avec les aspirations nationales et les besoins pratiques du pays. L'Empire germanique nous offre ainsi le rare exemple d'un État qui entre résolument dans la phase économique au moment même où le peuple, évoluant vers l'unité nationale, se prépare visiblement à une guerre de conquêtes contre le voisin de l'Est. Il s'apprête à disputer à l'Angleterre la suprématie commerciale, envahit la plupart des marchés européens, étend son domaine colonial et trouve en même temps dans son organisation militaire des forces suffisantes pour maintenir le peuple dans une sorte d'éréthisme à l'endroit des luttes extérieures. Il veut, en un mot, faire grand, trop grand peut-être ; car les chances de succès sont évidemment moindres aujourd'hui que par le passé. Le revirement qui s'est fait à son égard dans les milieux diplomatiques est aussi radical qu'il serait difficile à commenter, si l'on ne tenait compte des notions plus précises qu'ont acquises l'Autriche et la Russie sur la force d'expansion germanique. La façon dont a été comprise la conduite de leurs Affaires étrangères, dans ces dernières années, le prouve surabondamment.

Le rapide développement de la puissance allemande tient à ce que la nation tout entière contribue à l'effort commun en vue de réaliser le but poursuivi avec tant de constance. Les Hohenzollern se rencontrent, aujourd'hui encore, avec les masses populaires dans un même désir,

dans une même tendance. Ils ont compris que leurs intérêts dynastiques se confondent avec ceux de la nation ; et la mission qu'ils remplissent, poursuivie avec des moyens d'action formidables, constitue au centre de l'Europe le grand problème dont la solution appartient à un avenir plus ou moins prochain.

Les circonstances, il est vrai, ont servi la politique germanique tout autant pour le moins que les talents et l'énergie des hommes d'État de Berlin. On croit souvent pouvoir expliquer la subite grandeur de l'Allemagne en mettant uniquement en jeu le profond machiavélisme de Bismarck. Il y entre certainement pour beaucoup ; mais à lui seul, il eût été certainement insuffisant. La nation allemande avait en elle-même une force d'impulsion soumise à des lois d'une rigueur absolue. Le chancelier s'est appuyé sur cette force.

L'Autriche ne fut en réalité qu'une marionnette entre ses mains et il sut amener l'Italie, comme la Russie elle-même, à agir de façon à corroborer ses plans. Avec une merveilleuse habileté, il avait réussi à isoler complètement la France, à détourner le continent tout entier de lui porter secours, sans qu'aucune puissance ait jamais été récompensée des services qu'elle lui a ainsi rendus. En présence de tels faits, il est trop compréhensible que divers États, en laissant à l'Allemagne le soin de monter la garde en Alsace-Lorraine, aient voulu tenter de tirer d'autres avantages des événements accomplis. Les façons d'agir du diplomate allemand ont fini par donner à réfléchir à tout le monde. Seulement, lorsqu'on s'est mis à réfléchir, il était déjà bien tard. Les succès du célèbre homme d'État, depuis 1864 jusqu'à sa chute, ont tenu en grande partie à la faiblesse, à l'insuffisance de ses adversaires.

L'unité allemande, malgré tout, n'en demeure pas moins la pierre angulaire de l'histoire contemporaine, l'une des bases sur lesquelles repose actuellement l'édifice européen. On l'a dit un jour à Francfort : une Prusse qui

renierait l'héritage de Frédéric II ne mériterait pas d'exister en Europe. Il convient de rappeler à ce propos que les véritables effets produits par le génie des hommes ne sont le plus souvent reconnus et constatés qu'après leur mort. Les pensées de Frédéric II et de Stein-Hardenberg n'ont été réalisées que de 1850 à 1890. À cette époque seulement il a été possible de les apprécier à leur juste valeur, parce qu'elles sont alors passées dans le domaine des faits. Quant à ce qui concerne l'avenir, il est certain qu'en Allemagne devra dominer, pendant le vingtième siècle, l'esprit des promoteurs de l'unité germanique.

De temps à autre, cependant, il surgit certains incidents qui pourraient faire supposer que l'unité allemande repose sur des bases moins solides qu'on ne le croit généralement. Les princes confédérés de l'Allemagne sont jaloux de leur souveraineté ; ils veillent soigneusement à ce qu'elle soit respectée. La Bavière, notamment, ne s'est jamais montrée bien enthousiaste ni bien affectueuse pour la Prusse. Elle occupe d'ailleurs une situation toute spéciale, et en quelque sorte privilégiée, dans le nouvel empire. C'est la plus grande Puissance de l'Allemagne du Sud ; elle a visiblement mission d'empêcher que l'Empire germanique ne devienne prussien, d'autant plus que la Prusse est en somme l'État le moins allemand de tout l'Empire, puisqu'elle compte dans son essence ethnique beaucoup d'éléments slaves.

Mais de là à conclure que l'unité allemande soit menacée ou même risque de l'être, il y a loin, très loin. Le principe de l'unité ne repose ni sur la volonté des souverains ni sur l'ambition qu'ils peuvent avoir d'étendre leur autorité. Ce principe subordonne, au contraire, toute considération personnelle ou particulariste à l'idée de la solidarité nationale. Le courant unitaire est devenu trop puissant, trop uniforme, dans tous les pays confédérés, pour pouvoir être arrêté dans sa marche.

Ajoutons que quiconque a eu l'occasion d'approcher l'Empereur Guillaume II et de le connaître personnellement, a toujours reconnu en lui un souverain dont la noblesse d'esprit et le caractère élevé ne peuvent pas être méconnus. Il faut, on ne saurait trop le redire, savoir apprécier impartialement ses adversaires et reconnaître leurs qualités. Peut-être viendra-t-il un jour où la question d'Alsace-Lorraine, si grosse de dangers qu'elle paraisse actuellement, sera résolue par le triomphe de l'esprit pacifique qui anime ce monarque. L'esprit d'initiative de l'Empereur d'Allemagne, l'indépendance de ses conceptions, la largeur de ses vues, ne sont un secret pour personne.

Nous voyons arriver peu à peu l'Allemagne à cette communauté de vues, à cette concentration de pouvoir qui paraissent devoir précéder, dans les confédérations plus ou moins homogènes, l'accomplissement d'une nouvelle oeuvre d'organisation unitaire. L'excès de sa vitalité, que n'absorbe pas le travail économique, semble ranimer dans les profondes couches populaires le mouvement qui l'entraîne vers le développement national. Puisant en elle-même les éléments de sa force, l'Allemagne s'adonne de plus en plus au pangermanisme. Or cette politique, que lui impose la volonté du peuple, comporte fatalement des dangers pour la tranquillité de ses voisins. Elle contraint les diplomates à veiller sur le maintien d'un certain équilibre entre les nations pour empêcher qu'aucune d'elles menace la sécurité commune. En cet état, les conditions de ses futures tentatives d'expansion doivent être appréciées à leur juste valeur, sous peine d'exposer l'Europe entière à de graves mécomptes, dont les conséquences seraient plus fatales, dans la constellation politique actuelle, que tous les événements qui ont précédé et préparé la constitution de l'Empire germanique. Sans parler ici du développement de sa puissance économique, il suffit de constater l'augmentation continue de ses forces militaires pour voir que la

France ne peut pas rivaliser avec elle sur ce terrain. Cette augmentation est, en effet, le résultat naturel de l'accroissement de la population. L'Allemagne compte actuellement 53 millions d'habitants, qui s'augmentent chaque année de 500 000. La France n'en a que 38 millions qui restent stationnaires. Il est indispensable de tenir compte, et grand compte, de ce double phénomène pour bien comprendre l'orientation de la politique européenne. Si d'ailleurs, l'Allemagne, veut pouvoir un jour faire une guerre dans laquelle elle soit en mesure de déployer toute sa force, il faudra que ce soit une guerre à laquelle tous les Allemands donneront leur assentiment ; autrement dit une guerre vraiment nationale.

L'INFLUENCE DE LA POLITIQUE INTÉRIEURE DE L'AUTRICHE SUR SA POLITIQUE ÉTRANGERE

Parmi les luttes si nombreuses que l'Empereur François-Joseph a eues à soutenir pendant son règne cinquantenaire, l'une des plus décisives fut, comme on le sait, celle qui se produisit entre la Prusse et l'Autriche, relativement à la suprématie en Allemagne. Dans le passé, cette suprématie avait appartenu sans conteste à la maison des Habsbourg. En chassant l'Autriche de la Confédération germanique, le ministre de Guillaume 1er modifia profondément, du coup, la situation au centre de l'Europe. Et lorsque, treize ans plus tard, il vint lui-même, à Vienne, tendre à l'Autriche une main amie, en lui proposant l'alliance de l'empire d'Allemagne, ce fut, pour beaucoup d'Autrichiens, une cruelle épreuve que de mettre en oubli les souvenirs de Sadowa pour rendre hommage à la grandeur du nouvel Empire germanique.

La politique extérieure d'un État ne peut, sans graves inconvénients, être indépendante de ses commotions intérieures. Autant vaudrait essayer de faire marcher une montre dont les ressorts seraient brisés. On l'a cependant

essayé longtemps à Vienne. On a cru qu'en face d'une situation intérieure tout à fait anormale, on pouvait suivre une politique étrangère à l'abri des contrecoups. Mais à la longue il est devenu évident pour les moins attentifs que les dissentiments intimes entre les diverses fractions de l'Empire exercent forcément une influence directe, nous devrions dire fatale, sur ses relations avec les pays voisins. Ils les rendent difficiles, et parfois même dangereuses.

Qui donc peut compter sérieusement, au dehors, sur l'alliance et l'amitié d'un État si divisé, et au sein duquel le désarroi fait chaque jour de nouveaux progrès ? Et d'autre part, quelle valeur peut avoir pour l'Autriche l'alliance de l'Allemagne, alors que ce sont les Allemands indigènes eux-mêmes qui poussent de toutes leurs forces, de tout leur pouvoir, au démembrement de l'Empire cisleithan ? D'autre part, la puissance croissante de l'élément slave, dans la monarchie des Habsbourg, a complètement faussé les ressorts de l'alliance austro-allemande. Le consentement de la masse ne la soutient plus, ni d'un côté ni de l'autre. Le pacte semble déchiré par l'attitude mutuelle des deux pays.

Dés le début, nous venons de le dire, la grande majorité des populations austro-hongroises s'est montrée peu sympathique, et même sur certains points résolument hostile à l'orientation qui a été donnée, en 1879, à la politique étrangère de la monarchie. Quant aux Austro-Allemands qui y ont applaudi au début, de deux choses l'une : ou ils reconnaissent qu'ils se sont trompés en approuvant le traité signé par le comte Andrassy ; ou ils ont pris l'habitude de considérer l'empereur d'Allemagne comme leur souverain ; et ils le proclament bien haut.

Une telle conduite constitue sans contredit un acte de trahison vis-à-vis de leur patrie autrichienne ; toutefois il faut reconnaître qu'ils sont dans la logique la plus absolue, au point de vue des idées modernes. Pour chaque État qui a suivi une mauvaise direction, qui a laissé ses forces

s'éparpiller et se diviser, sonne tôt ou tard l'heure des punitions inévitables. Pour justifier cette manière de voir, dans son application à l'Autriche, il suffit de constater que, dans nombre de ses provinces, l'esprit de résistance aux intérêts dynastiques a fini par l'emporter. Les forces dont le pangermanisme dispose en Autriche sont assez puissantes pour créer le désordre au moment voulu. Dès lors, une action extérieure active n'ira pas sans de très graves difficultés à l'intérieur. Les peuples austro-hongrois, que séparent les uns des autres de si nombreuses différences d'idées, de caractère et de sympathies, ont trop le sentiment que leur destinée n'est pas aujourd'hui d'épuiser leurs forces dans des guerres contraires à leurs intentions, pour obéir à des impulsions en dehors des mouvements qui les entraînent. C'est là le fait capital ; et c'est pourquoi se manifeste, menaçante, la crainte d'une crise qui pourrait devenir mortelle.

On se demande si la monarchie des Habsbourg pourra s'appuyer longtemps sur une majorité parlementaire qui, ostensiblement, n'a refusé aucun sacrifice pour la Triple Alliance mais qui a, en réalité, joué un double jeu ; car elle est acquise de cœur et de dévouement à la cause franco-slave. Elle a soutenu financièrement l'entente amicale avec l'Allemagne ; mais elle caresse, au fond de l'âme, un idéal tout autre. Les Tchèques de Bohème et de Moravie, tout comme les Polonais, les Ruthènes, les Croates et les Slovènes, ont au cœur une haine indéracinable contre les Allemands. C'est là le danger, et en même temps le scandale de la politique suivie au *Ballplatz* pendant une vingtaine d'années.

Tous les hommes d'État qui ont dirigé en ce sens la politique extérieure de l'Autriche, le comte Kalnoky comme le comte Andrassy, et le comte Goluchowski à son tour comme les deux premiers, ont eu à lutter contre des difficultés qui, à certaines heures, ont menacé plus d'une fois de devenir insurmontables. La lutte des nationalités, qui, d'année en année, redouble de violence,

leur a rendu souvent bien pénible la tâche qu'ils s'efforçaient de remplir. Les premiers ministres cisleithans, en effet, notamment le comte Taaffe et bien plus encore le comte Badeni, se sont plus d'une fois montrés plus préoccupés de satisfaire les majorités slaves et cléricales que de répondre aux exigences de la diplomatie.

Certains partisans de l'alliance austro-allemande, ne comprenant rien aux répugnances qu'éprouvent les Slaves à s'engager dans une politique anti-russe, les ont blâmés trop souvent de leur opposition sans se rendre suffisamment compte des motifs qui l'inspirent. Il ne leur est jamais venu à l'idée, ce semble, d'examiner si les conditions nouvelles créées en Allemagne par la substitution des Hohenzollern aux Habsbourg à la tête du peuple allemand ne comportaient pas forcément une autre manière de voir. N'y avait-il pas lieu de prévoir qu'un moment viendrait où le soin de leurs intérêts placerait, par la force même des choses, la dynastie des Habsbourg et celle des Hohenzollern en face l'une de l'autre, et en ferait des adversaires fatalement irréconciliables ?

LA FRANCE ET LA RUSSIE

Les victoires allemandes, en 1870, avaient placé au centre de l'Europe l'axe de la politique internationale. Elles l'avaient fait passer par Berlin et Vienne. La sagesse et la haute raison du tsar Alexandre III l'ont déplacé ; il va maintenant de Paris à la capitale du monde slave. À l'heure où l'Europe subissait sans conteste la suprématie de l'Allemagne, la Russie n'a pas voulu que tous les peuples du continent prissent l'habitude de recevoir le mot d'ordre à Berlin ; et elle a franchement tendu sa main à la France. La Russie entrait en scène avec ses 110 millions d'hommes, obéissant aveuglément à la volonté de leur souverain. La France, de son côté, avait déjà réorganisé ses forces militaires ; et entre les deux, les peuples slaves

formant une ligne non interrompue du nord-est au sud-est de l'Europe, s'étaient ralliés volontairement, dans leur autonomie nationale, autour du grand foyer de la famille slave. Il était impossible que le monde ne fût pas frappé du spectacle imposant que présentait cet ensemble de forces. On a compris immédiatement que l'un des plus grands événements de l'histoire moderne venait de s'accomplir ; et la perturbation la plus profonde a été jetée dans la politique austro-allemande.

Alexandre III, le tsar pacifique, n'était pas seulement un grand souverain, soucieux du bonheur et de la prospérité de ses peuples. C'était avant tout un homme honnête et loyal. Or, on connaît le contenu de son testament politique : l'entente et l'amitié avec la France doivent à l'avenir être la base fondamentale de la politique russe. En dépit de tous les changements de ministères en France, en dépit de tous les obstacles qui pourraient survenir, cette base doit être invariablement maintenue aussi longtemps que la politique française, à l'intérieur, répudiera le socialisme révolutionnaire et maintiendra les principes essentiels de l'ordre social. Tant qu'il a vécu, Alexandre III s'est fait un devoir de rester fidèle à cette ligne de conduite. Or, aujourd'hui, rien n'est changé à cet égard. Le tsar Nicolas II suit la même politique que son père, dont il s'est déclaré à diverses reprises l'admirateur convaincu. Au milieu des incertitudes et des périls qui préoccupent, à d'autres points de vue, le monde entier, le jeune souverain, d'accord avec le sentiment populaire en Russie, maintient comme la garantie la plus haute de la paix européenne, la puissante alliance de l'Empire russe avec la France.

En dehors même des multiples intérêts que la Russie est contrainte de défendre sur le terrain de la politique proprement dite, la hardiesse avec laquelle l'Allemagne a tenté, à une certaine heure, de faire peser sur elle une sorte de vassalité financière aurait suffi pour ouvrir les yeux à ses gouvernants. Quelles que soient les objections formulées

par certains moralistes au sujet de l'intervention de l'épargne française, il importe de ne pas se laisser séduire par les habiles manœuvres des ennemis de l'alliance franco-russe, qui comprennent trop bien leur impuissance en face de ces deux grands pays étroitement unis,

L'emploi de capitaux français en Russie n'est pas, au surplus, le seul reproche que les adversaires autrichiens de l'alliance aient formulé à diverses reprises contre la France. « Comment – se sont-ils écriés – la démocratie française n'éprouve-t-elle pas un sentiment de honte en mettant sa main dans celle d'un autocrate? Comment une république peut-elle s'allier avec un empire despotique ? Et de là à conclure que la France se repentirait tôt ou tard d'une telle alliance, il n'y avait qu'un pas. On l'a naturellement franchi, sans se demander si l'Allemagne n'avait pas, elle aussi, éprouvé la première quelque honte à s'allier avec l'empire autocrate de Russie, alors que l'alliance des trois empereurs a constitué, de 1871 à 1878, la base de la politique allemande. On ne s'est avisé de trouver le Gouvernement russe trop despotique que le jour où il s'est éloigné de l'Allemagne pour se rapprocher de la France. Vérité d'un côté, erreur de l'autre, avait déjà dit Pascal en son temps. Ce qui est parfait au centre de l'Europe devient mauvais à l'occident. Telle est la logique des passions humaines. N'insistons pas. À Berlin comme à Vienne on se montrait heureux de l'alliance russe. Pourquoi n'en serait-il pas de même à Paris ?

Pour tenter de rendre leurs arguments plus acceptables et leur thèse plus saisissante, les mêmes critiques affirment que les Français se sont habitués peu à peu à jouer sur la scène internationale le rôle que leur attribue la Russie. Dans l'Orient européen, disent-ils, l'Allemagne se tient froidement à l'écart pour ne pas éveiller les susceptibilités de la Russie ; et c'est l'alliance franco-russe qui dicte son attitude dans ces contrées. Les Russes, par conséquent (c'est là la conclusion à laquelle aboutissent les adversaires de l'alliance), savent très bien à quoi leur sert l'amitié de la

France ; mais les Français n'ont reçu jusqu'ici que des promesses. À l'appui de cette opinion, ils affirment que la Russie ne soutiendra jamais la France contre l'Allemagne et qu'elle n'a vraiment marché d'accord avec la République que le jour où il s'est agi de contrecarrer l'Angleterre. Il n'est pas moins vrai – ajoutent-ils – que la Russie a su jouer habilement son jeu entre l'Allemagne et la France, de façon à les immobiliser toutes les deux, pendant qu'elle faisait un pas immense en avant sur la route de l'Asie.

À bien considérer les choses, il ne nous semble pas douteux que les considérations qui précèdent contiennent une part de vérité au milieu de quelques erreurs. Dans son principe, comme dans ses traits généraux, l'alliance entre la Russie et la France est pour leurs adversaires ce que l'alliance austro-allemande a été pour elles-mêmes au temps où elles étaient isolées. On peut en conclure que, mettant à profit les leçons de l'Histoire, les deux États ont contracté une alliance tout à la fois conservatrice et défensive, ayant pour but l'équilibre des forces en Europe. Pour peu que l'accord puisse être durable, pour qu'il ne fasse pas naître des illusions dangereuses, il faut de toute nécessité qu'en principe il soit pacifique. Tel est l'enseignement que déterminent les intérêts immédiats des deux puissances. Au premier rang des intérêts dont nous parlons compte naturellement la résistance aux appétits inquiétants de l'Angleterre qui ne demanderait, si on la laissait faire, qu'à s'approprier une partie importante du monde connu. L'alliance franco-russe se dresse tout naturellement devant ses usurpations et ses convoitises. Tôt ou tard, l'Allemagne, se rangeant, comme elle l'a déjà fait une première fois, du côté des deux États alliés, comprendra, elle aussi, le danger que fait courir à la liberté des transactions, des échanges, du commerce et de la navigation, cette tyrannie que l'Angleterre à l'aide de ses flottes puissantes, s'efforce d'exercer sur l'univers entier.

Il serait fort à désirer, à cet égard, que l'accord de la France avec la Russie ait le caractère d'une combinaison plus efficace, délibérée, corroborant la convention militaire sans lui donner une allure menaçante pour qui que ce soit. Il y gagnerait en dignité et en solidité. Aussi conviendrait-il de ne pas oublier que les liens commerciaux ont toujours beaucoup influé sur la durée et la solidité des liens politiques et diplomatiques, et par conséquent de rattacher plus étroitement qu'ils ne le sont aujourd'hui les intérêts matériels des deux pays.

L'ITALIE

La France et l'Italie, quels qu'aient été leurs différends à diverses époques, sont au fond deux nations sœurs qui, pour mille raisons toutes plus concluantes les unes que les autres, devraient constamment viser à s'entendre. Sous ce rapport, le traité de commerce qui a été conclu entre elles à la fin de l'année 1898 est d'un excellent augure. Il permet d'espérer que l'avenir sera tel qu'on doit le désirer. La politique russe avait toujours tendu à favoriser l'entente franco-italienne ; et, s'il faut en croire des informations dignes de foi, la conclusion du traité de commerce dont nous venons de parler est due en grande partie aux efforts de l'ambassadeur russe, Monsieur de Nelidow, qui a travaillé vivement, à Rome, à amener un rapprochement entre les deux nations latines.

À Vienne, l'éventualité d'une entente plus intime entre la France et l'Italie est envisagée comme un événement qui mériterait au plus haut point de fixer l'attention ; l'on a toujours considéré, en effet, l'adhésion de l'Italie à la Triplice comme étant sujette à caution et destinée à ne pas durer. Dans les possibilités qui se rattachent à cette question délicate, les allées et venues des membres de la dynastie napoléonienne sont observées par les diplomates autrichiens avec un soin minutieux. Les sympathies de la

Cour d'Autriche sont en effet exclusivement acquises à la famille d'Orléans.

Ne remontons pas jusqu'aux incidents qui ont motivé, dans une certaine mesure, le reproche d'ingratitude adressé à l'Italie vis-à-vis de la nation qui l'a aidée à conquérir son indépendance sur les champs de bataille. Ne nous arrêtons pas non plus à relater les conséquences multiples de la politique anti-française au point de vue économique. Contentons-nous d'affirmer, comme on peut le faire en toute assurance, que la constellation actuelle de l'Europe, considérée dans ses grandes lignes, conseille à l'Italie de revenir franchement à l'amitié pour ceux qui ont été, à l'heure décisive, ses frères et ses soutiens contre des ennemis séculaires. Un illustre homme d'État anglais, Cobden, tout à fait désintéressé dans la question, a lui-même donné ce conseil aux Italiens.

Il s'agit, en effet, pour les deux nations, de l'avenir des races latines, si menacées par le monde germanique et le monde anglo-saxon. Le programme de la Grande-Allemagne-Unie tend, nul ne l'ignore, à prendre pied sur l'Adriatique ; et l'affaiblissement graduel de l'Autriche lui aplanit malheureusement les voies. Or, Trieste est bien près de Venise ; et les Lombards sont de souche teutonique. Rien ne semblerait donc plus facile à réaliser que ce rêve de l'Allemagne si rien ne venait y mettre obstacle. Quant à la coopération de l'Italie avec l'Autriche, bornons-nous à dire ce que tout le monde comprend sans peine. Elle est absolument contraire à tous les précédents historiques, ainsi qu'à l'essence même des choses qui s'accomplissent au sein de l'Empire polynôme.

Reste un grief tiré du domaine colonial de la France ; mais, à bien l'examiner de près, ce grief lui-même est loin d'avoir la gravité que l'on a tenté de lui attribuer de certains côtés. L'Italie n'a aucun intérêt à s'opposer, de parti pris, à l'œuvre de civilisation entreprise par la France,

à Tunis, de même que la France ne saurait être jalouse de voir les Italiens s'établir sur la Mer Rouge.

Tout bien considéré, il n'existe, entre l'Italie et la France, non seulement aucun motif de guerre, mais même aucun motif de querelle ou de froideur. L'on aperçoit, au contraire, dès que l'on examine la situation avec impartialité, de nombreux motifs qui commandent l'entente aux deux pays, au nom de leurs plus chers intérêts. Après un certain temps où l'influence étrangère avait fait prévaloir d'autres vues, l'opinion publique, à Rome comme à Paris, tend, à ce qu'il semble, à s'engager de nouveau dans cette voie.

L'AUTRICHE ET LA FRANCE

La monarchie des Habsbourg a-t-elle, de son côté, un intérêt quelconque à voir s'affaiblir la puissance de la France ? Et, par réciprocité, la France a-t-elle un motif sérieux de se réjouir d'un amoindrissement quelconque dans la puissance de l'Empire austro-hongrois ? En d'autres termes, la politique de Richelieu serait-elle encore opportune aujourd'hui ? Nous ne le pensons pas ; et nul homme politique de bonne foi ne le pensera non plus. Cependant, les luttes nationales qui se poursuivent à l'intérieur de l'Autriche ne peuvent manquer d'exercer une influence sur la politique étrangère de la monarchie dualiste ; et cette influence est de telle nature que la France ne saurait s'en désintéresser.

Le Cabinet de Vienne, sous l'inspiration de Monsieur de Bismarck, a coopéré, dans la mesure de ses forces, à l'effacement de la France. Il ne s'est pas rendu compte des malheurs qu'il pouvait, par cette conduite, attirer sur son pays ; et il est permis de s'en étonner. Comment n'a-t-il pas compris que, si la France venait à être écrasée dans une nouvelle guerre, l'Autriche deviendrait forcément la vassale du puissant Empire germanique, qui n'aurait plus alors aucun contrepoids dans l'Europe centrale ? La

constellation actuelle de l'échiquier européen n'a pas modifié l'état des choses à l'avantage de la monarchie des Habsbourg. Bien au contraire ; les dangers que créent à cette monarchie, déjà si souvent éprouvée, les probabilités de l'avenir, n'ont fait que grandir au lieu de diminuer. L'on a fini par s'en apercevoir au *Ballplatz* ; et en présence du péril, l'on s'est efforcé d'en atténuer la gravité en fixant, au moins dans leurs lignes essentielles, les bases d'une nouvelle action à l'extérieur.

L'intervention du chevaleresque souverain de l'Autriche, si justement entouré de l'affection universelle, entretient, nous ne l'ignorons pas, dans quelques esprits, l'espoir d'une entente avec l'empire des tsars, et fait croire à la possibilité d'une nouvelle Triple Alliance entre la France, l'Autriche et la Russie. Il est même, à l'heure actuelle, à Vienne, des hommes politiques qui travaillent à établir cette alliance sur les bases d'une entente permanente et non éventuelle.

Il nous semble, à vrai dire, que c'est aller un peu vite et un peu loin. Tout d'abord, l'alliance franco-russe se suffit parfaitement à elle-même ; pas n'est besoin d'y admettre de nouveaux adhérents. Puis il est bien difficile de croire que l'Autriche puisse se séparer ostensiblement de l'Allemagne, au moins à bref délai. Trop d'intérêts lient ensemble les deux Empires ; et ces intérêts, pour être d'un ordre économique, n'en sont pas moins dignes d'une sérieuse attention. La moitié du commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie se fait par les frontières de l'Allemagne ; une partie très importante de ses fonds d'État et de ses valeurs cotées se trouve entre les mains de l'épargne allemande. Or, le total de ces placements faits au dehors se chiffre par 4 milliards de florins. Il en résulte que l'Allemagne, en cas de rupture ouverte entre les deux Empires, disposerait de moyens très puissants pour affamer son ancienne alliée, ce qui contribuerait encore, par contrecoup, à rendre de plus en plus aiguës les difficultés intérieures au milieu desquelles se débat l'Autriche.

D'un autre côté, la France ne pourrait s'entendre, en vue d'une action commune, avec un pays tel que l'Empire moribond, qu'autant que la Russie prendrait l'initiative de cette entente à trois.

Dans l'éventualité d'une guerre entre l'Autriche et l'Allemagne, la France aurait à suivre une ligne de conduite très précise que déterminerait l'attitude de l'Empire slave. Sans la coopération des armées russes, elle devrait se résigner à une stricte neutralité. En comptant sur les régiments allemands de l'armée autrichienne, en pareil cas, on compterait à Paris sur ce que Carlyle appelle des "apparences ludificatoires"; on aurait pour alliées des ombres qui s'évanouiraient aux sons de l'hymne du *Lieb' Vaterland* ou d'autres chants de guerre allemands. Au demeurant, la France n'a nul besoin de s'immiscer dans les complications du litige qui existe à l'état permanent à l'est de l'Europe. Quoi qu'il puisse arriver dans ces régions orientales, que des États autonomes s'agrandissent ou se constituent à nouveau, elle n'en est directement touchée ni dans son influence politique, ni dans son commerce ou dans son industrie.

LA RUSSIE ET L'AUTRICHE

L'ancien antagonisme qui existait entre l'Autriche et la Russie, alors qu'elles se disputaient avec acharnement l'influence dominante en Orient, a-t-il entièrement disparu, par suite des efforts communs tentés dans ce but par les deux souverains ? A-t-il fait place à une véritable unité de vues ? Qui pourrait l'affirmer ? La Russie, par le traité de San Stefano, qu'elle avait habilement préparé, a montré de façon très nette ce qu'elle veut. Son but est d'avoir des débouchés sur les mers méridionales, ainsi que d'exercer un protectorat incontesté sur tous les peuples slaves appartenant à la religion orthodoxe. Sur bien des points, ses aspirations se croisent, dans cette voie, avec celles de

l'Autriche, qui cherche à retrouver, dans le monde slave, entre le Bas-Danube et l'Adriatique, ce qu'elle a perdu au centre de l'Europe.

Pour tenter de grossir l'importance de ce qu'on appelle l'entente austro-russe, l'on se plaît à citer la note collective par laquelle les deux Empires félicitaient, d'un commun accord, les gouvernements de Belgrade, de Sofia, de Bucarest et de Cetinje, en raison de leur sage attitude pendant la guerre gréco-turque. Est-ce bien la voie dans laquelle pourraient marcher longtemps ensemble l'Autriche et la Russie pour s'entendre sur tout ce qui touche aux affaires de l'Europe orientale ? Bien des esprits réfléchis en doutent.

Dans ces dernières années, il est impossible de le méconnaître, l'attitude de la Russie vis-à-vis de la monarchie des Habsbourg a constamment été exempte de toute tendance hostile, par égards sans doute pour l'auguste personnalité de François-Joseph 1er. Il y a d'autant plus lieu de s'en réjouir que précédemment la presse des deux pays ne négligeait aucune occasion pour tenter d'aigrir les rapports austro-russes. La plupart des organes de la presse autrichienne avaient semblé se complaire à créer, par les violences de leur langage, un véritable malaise entre Vienne et Saint-Petersbourg. Sans tenir compte des désirs pourtant bien connus de la grande majorité de la population, qui aspire au maintien de la paix, ils s'efforçaient à chaque jour de créer des causes de conflit. Par suite de cette déplorable intervention de la presse juive, l'antagonisme austro-russe qui en était résulté avait pour objectif principal, beaucoup moins les intérêts de l'État austro-hongrois que l'émancipation des Juifs en Russie. Cet antagonisme, aujourd'hui en grande partie disparu, a également été alimenté, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, par les ressentiments des Hongrois vis-à-vis de la Russie, en souvenir de l'intervention de cette puissance en 1849. Or il semble que cette intervention à l'une des heures les plus critiques de l'histoire d'Autriche aurait dû

inspirer de tout autres sentiments aux patriotes fidèlement attachés à la maison régnante de Habsbourg. Par quel étrange oubli de toute notion généreuse, cet empire, qui avait été sauvé par les armes de la Russie, n'a-t-il rien eu de plus pressé que de révolutionner la Pologne, en 1863, afin de la détacher de l'empire russe ? Et comment peut-on arriver à comprendre qu'au moment du décès d'Alexandre III, l'un des hauts fonctionnaires du ministère autrichien des Affaires étrangères, Monsieur de Doszy, ait fait répandre dans la presse dirigée par ses coreligionnaires les injures les plus violentes contre l'auguste père de Nicolas II ?

Pour expliquer une telle inconséquence, nous devrions dire une telle inconvenance, il faut se souvenir de l'une des maximes célèbres de La Rochefoucauld, disant que : « Les hommes ne sont pas seulement disposés à perdre le souvenir des bienfaits et des injures. Ils en viennent à haïr ceux qui les ont obligés, et à cesser de haïr ceux qui leur ont fait des outrages. L'application à récompenser le bien et à se venger du mal leur paraît une servitude à laquelle ils ont peine à se soumettre. » Pendant un certain temps, la conduite de l'Autriche n'a paru que trop conforme à cette désolante sentence. Si, actuellement, la diplomatie austro-hongroise a pour principal souci, comme il est rationnel de le supposer, la délimitation amiable des sphères d'influence à l'est de l'Europe, il convient de reconnaître que les moyens conciliants auxquels elle a recours font grand honneur à la souplesse de ses talents.

L'ORIENT CHRÉTIEN

Si le calme semble aujourd'hui rentré dans l'esprit de ceux qui dirigent les destinées des peuples au sein de la péninsule des Balkans et au sud-est de l'Europe, cet heureux résultat s'explique peut-être moins par une patiente résignation de leur part que par cette conviction

que la Russie dirige actuellement ses regards, de façon presque exclusive, du côté de l'Asie. En ce qui concerne les pays des Balkans, elle paraît momentanément s'en désintéresser ; elle a relâché quelque peu la surveillance qu'elle exerçait autrefois sur eux. Elle est certaine, du reste, que rien ne contrebalancera, chez ces peuples slaves, le sentiment national qui les entraîne dans l'orbite de son influence. En Serbie même, les tendances populaires n'ont rien perdu de leur vivacité dans cette direction. Parfois, sans nul doute, à Belgrade, dans un cercle assez étroit, des sympathies plus ardentes se font jour en faveur de l'Autriche, surtout depuis que la reine Nathalie n'est plus en situation d'exercer, comme autrefois, une influence dominante sur l'esprit du jeune roi. L'on se souvient, à Belgrade, que la Serbie actuelle est une création de l'Autriche. Un de ses anciens régents qui vient de mourir racontait volontiers à qui il s'est adressé, au Congrès de Berlin, pour faire proclamer l'indépendance de la Serbie et donner au pays les limites qui lui ont été assignées. Son protecteur à Berlin, son défenseur devant le Congrès, était le comte Andrassy. L'ex-roi Milan, de son côté, peut dire à son fils quelles auraient été pour la Serbie les conséquences des défaites qu'il avait subies, si le comte Khevenhüler, envoyé par l'empereur d'Autriche, n'avait pénétré dans le camp du vainqueur, et n'avait fait entendre au prince de Battemberg des paroles qui l'ont arrêté dans sa marche victorieuse. Non seulement la couronne royale a été posée sur la tête des Obrenovitch par l'Autriche, mais c'est elle qui a maintenu cette dynastie au milieu des crises qui ont failli plus d'une fois l'emporter. Il est donc compréhensible que la famille royale de Serbie et la Cour elle-même se souviennent des services rendus par l'Autriche. Mais la masse de la population n'en est pas moins animée de sentiments russophiles que rien ne peut déraciner ; et il est profondément regrettable qu'une dynastie régnante se mette ainsi en opposition avec le sentiment national.

Quant à la Bulgarie, qui doit sa liberté, voire son existence, à la Russie, et exclusivement à elle, on a pu croire un moment qu'elle renouvellerait, en face de l'Europe, le spectacle donné par la monarchie autrichienne, le jour où l'un de ses ministres les plus influents n'a pas craint de dire qu'elle étonnait le monde par son ingratitude. Le prince Ferdinand de Cobourg, qui est gentilhomme des pieds à la tête, a eu cependant la sagesse de comprendre les aspirations de son peuple et de leur donner pleine satisfaction. Avec une intelligence parfaite de la situation, il a franchement replacé la Bulgarie sous l'influence russe, quelque sacrifices personnels qu'il ait dû s'imposer dans ce but.

Il est, d'ailleurs, un motif puissant qui, en dehors même de toute question religieuse, de toute affinité de race, suffirait à jeter tous les peuples des Balkans dans les bras de la Russie. C'est la haine profonde qu'ils ont tous pour les Hongrois. Bien que les États de la péninsule soient les voisins de l'Empire danubien et que la nature des choses les invite à écouler leurs produits de ce côté, la politique ultra-protectionniste de la Hongrie en matière commerciale les contraint à faire d'énormes dépenses, à contracter des dettes pour construire des voies ferrées qui les mettent en communication avec la mer. C'est par la mer qu'ils écoulent leurs productions. De telles façons d'agir de la part de leurs voisins leur rendent naturellement et leur rendront toujours de plus en plus précieuse l'amitié de la Russie.

La paix de l'Orient semble assurée, d'après toutes les prévisions humaines, aussi longtemps que l'Autriche et la Russie s'entendront pour la protéger et pour empêcher qu'il soit porté atteinte aux principes sur lesquels elle repose. L'Autriche ne veut pas admettre qu'une puissance quelconque acquière à l'est de ses frontières une trop grande prépondérance, qui serait incompatible avec l'indépendance des petits États. Malheureusement il existe pour elle un point noir qui pèse sur sa politique et motivera ses préoccupations pendant de longues années

encore. La possession de Salonique lui paraît indispensable pour la consolidation de son pouvoir problématique en Bosnie et en Herzégovine. Le flot de l'invasion austro-juive se porterait ainsi sur le centre commercial au sud-est, puis irait rayonnant sur le monde sud-slave. Or, Salonique est également convoitée par les Serbes, les Bulgares et les Grecs, qui sont disposés à engager dans ce but une lutte à mort. Le combat qui se livrera un jour pour la possession de Salonique allumera au sein des Balkans un terrible incendie que tout l'art des diplomates aura beaucoup de peine à éteindre. Combien cette solution, inévitable, aurait pu être hâtée, et définitive, au moment du traité de San Stefano, libérant les Slaves de la mer Égée au Danube !

L'on s'est étonné du rôle joué par la monarchie austro-hongroise dans la question de Crète. Au début, à l'exemple des autres grandes puissances, elle a envoyé ses vaisseaux dans les eaux crétoises, pour démontrer qu'en toute circonstance elle est prête à défendre ses intérêts dans la Méditerranée. Mais elle n'a pas voulu les y laisser le jour où la Russie a proposé la nomination du prince Georges de Grèce comme gouverneur de Crète. Ce jour-là, elle s'est retirée du concert européen et n'a pas donné suite aux tendances russophiles qu'elle avait précédemment affichées.

En dehors des légitimes revendications de l'hellénisme, au surplus, que de choses le Congrès de Berlin a laissées en suspens, ou mal résolues ! Que d'erreurs ont été commises par les plénipotentiaires des grandes puissances en 1878 ! À ne considérer que l'Autriche-Hongrie, par exemple, que de sang et d'embarras auraient pu lui être épargnés si elle n'avait pas accepté le mandat d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine au nom de l'Europe. Ces deux provinces turco-slaves, elle les a conquises à l'aide des plus lourds sacrifices ; et cependant elles ne lui appartiennent pas. Elle n'y est installée que comme mandataire des puissances européennes. D'autre part, quelques fragments de territoire avaient été attribués au Monténégro ; il a dû, lui aussi,

les conquérir. Le sang a coulé de nouveau ; à Dulcigno il a fallu que les flottes européennes interviennent. Vint ensuite le tour de la Grèce. On lui avait accordé, comme compensation de ses demandes repoussées par le Congrès, la Thessalie et une partie de l'Épire. Nouvelles luttes, nouveaux combats. Quant à la séparation contre nature de la Roumanie orientale et de la Bulgarie, elle a donné naissance, d'abord, à la guerre entre la Serbie et la Bulgarie, puis, à la révolution bulgare. Ce n'est pas tout. Les réformes votées par le Congrès pour ce qui était laissé à la Turquie ont abouti aux sanglants massacres d'Arménie, au soulèvement de la Crète, à la guerre gréco-turque. Bref, en vingt ans, le Congrès soi-disant pacifique de Berlin a fait rouler plus de larmes et verser plus de sang que la guerre, cependant si meurtrière, entre la Russie et l'Empire ottoman en 1877.

Il a divisé de façon arbitraire et illogique des contrées qui étaient faites pour rester compactes et homogènes. Il a séparé en deux parts une partie de l'Albanie, qui est habitée par une population d'origine serbe. La plus petite de ces deux parts a été attribuée au Monténégro ; le surplus est demeuré sous la domination ottomane. De là des troubles continuels. Les populations serbes et albanaises sont victimes des erreurs et des fautes de la diplomatie, qui a voulu trancher les questions orientales sans connaître assez à fond les conditions sociales, confessionnelles et ethnographiques qu'il s'agissait de ménager. L'œuvre accomplie en 1878, par le traité de Berlin, est entièrement à refaire.

La constitution des petits États autonomes, telle qu'elle s'est en partie accomplie sous l'action du temps, est l'indice visible de ce qui reste à accomplir, à mesure que la civilisation progresse. Indispensables à l'équilibre européen, les petits États amortissent les chocs, inévitables à un moment donné, entre les grandes puissances. Par leur nombre, par leur esprit national, ils rendront plus difficiles

les coalitions qui pourraient trop aisément devenir la cause de troubles sérieux.

La situation de l'Autriche, au point de vue de la politique étrangère, est, il faut le reconnaître, des plus délicates. Les peuples de l'Empire, divisés à peu près sur toutes les questions, peuvent malaisément se trouver d'accord pour agir au nom de l'intérêt général. L'Autriche, en un mot, est arrivée à l'un de ces moments psychologiques où elle aurait besoin du dévouement de tous ses enfants ; et cependant il est certain qu'elle est condamnée à l'immobilité par le fait de ses divisions intestines.

La situation actuelle de l'Europe amènerait promptement la disparition d'un État dont la moitié, en cas de conflit avec l'étranger, songerait tout d'abord à étrangler l'autre moitié avant de se préoccuper de la défense du territoire. L'Allemagne, l'Italie et la Roumanie d'une part, la Russie de l'autre, exercent sur les nationalités autrichiennes et hongroises une action centrifuge qui, montant des couches profondes de la population à la surface, finit par percer le manteau des traditions historiques, dont chaque jour emporte un lambeau. Dans ce péril extrême, la monarchie dualiste doit se renfermer dans une réserve absolue, dans une prudente circonspection. Une guerre, quelle qu'elle soit, provoquerait dans son sein une crise dont il serait puéril de méconnaître la gravité.

Il viendra cependant un moment où, selon toute apparence, la monarchie ne pourra pas se soustraire à l'éventualité d'une lutte à main armée. Ce moment, chacun le prévoit. L'action de la politique internationale saura le mettre à profit. Dans la crise européenne qui s'ouvrira alors, la France et la Russie auront forcément leur rôle ; et la ligne de conduite qu'elles suivront apparaîtra avec ce caractère particulier que les événements tirent des circonstances.

XI

LA POUSSÉE VERS L'EST

LES AGITATIONS DANS LES ÉTATS BALKANIQUES - LES JUIFS À SALONIQUE - LA BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE

Après avoir dominé tout le centre de l'Europe, la monarchie des Habsbourg en est aujourd'hui réduite à se demander si elle sera noyée dans l'océan slave et le pangermanisme, ou si elle pourra réussir à se tailler, au milieu du conflit des nationalités, un nouvel empire à l'est du continent. Ou puissance allemande ou puissance slave, il n'y a pas d'autre alternative pour sortir du chaos actuel. Or, la constitution de l'Europe, telle qu'elle doit forcément résulter de l'évolution des peuples modernes, est assez avancée pour qu'on puisse en définir les grandes lignes. L'Autriche n'a plus aujourd'hui la ressource de se rejeter vers l'Occident ; elle y rencontrerait le pangermanisme, qui veut se débarrasser d'elle, afin de supprimer le principal obstacle à son expansion.

Trop faible pour s'opposer au développement de la puissance allemande, la monarchie dualiste cherche à retarder l'heure du triomphe de la cause slave, tel qu'on le comprend à Moscou. Au surplus, il lui faut, sous peine

d'étouffer, s'assurer des débouchés du côté de l'Est ; et par nécessité de situation, elle s'efforce d'exercer son influence, dans une certaine mesure, sur les conditions dans lesquelles les peuples riverains du Bas-Danube, et ceux du Sud-Est européen, entendent affirmer désormais leur existence nationale.

À qui appartiendra, dans un prochain avenir, l'influence dominante au sein des populations chrétiennes de l'Orient ? C'est là le gros problème à résoudre ; c'est là ce qui trouble le sommeil des diplomates autrichiens lorsque leur pensée se porte dans cette direction. L'Autriche et la Russie rivalisent d'efforts pour tenter de maintenir tant bien que mal un équilibre factice. Mais les idées marchent plus vite que les hommes et les solutions de l'avenir se réaliseront en quelque sorte d'elles-mêmes, par la seule action du temps et de la logique d'un mouvement qui a pour base les intérêts immédiats des peuples.

Les préoccupations orientales de l'Autriche ont commencé à se révéler dès l'année 1854-55, lorsque ses troupes ont occupé la Roumanie pour résister aux empiétements des Russes dans ces contrées. Dès ce moment, elle obéissait au courant qui l'entraîne aujourd'hui. « *Drang nach Osten !* » avait dit en 1878 le chancelier allemand ; il était dans le vrai.

On se mit provisoirement d'accord, au Congrès de Berlin, en confiant à l'Autriche-Hongrie le soin d'occuper et d'administrer deux contrées sud-slaves, la Bosnie et l'Herzégovine. C'était tout à la fois amoindrir l'Empire turc sans le dépouiller tout à fait, et pousser la monarchie dualiste dans cette voie que lui assignait la politique prusso-allemande. La poussée vers l'Est se trouvait ainsi commencée ; le premier pas était fait.

Le monde politique, à Vienne, ne se méprit pas sur la portée de cet événement. Le parti allemand, soi-disant constitutionnel, qui était au pouvoir, voulut s'opposer à cette introduction de nouveaux pays slaves dans l'Empire

polyglotte. Mais c'était se heurter à des résolutions bien arrêtées dans les cercles de la Cour. Il était dès lors évident que l'Autriche était un État où les nationalités non allemandes devaient satisfaire leurs aspirations au même titre que les Allemands eux-mêmes. Le Cabinet Auërsperg (centraliste allemand) donna sa démission, et le comte Taaffe fut chargé de constituer un nouveau ministère. Il s'opéra donc un revirement simultané dans la politique intérieure et dans la politique extérieure.

L'heure ne pouvait être mieux choisie, d'ailleurs. Partout, en Orient, des questions de la nature la plus grave sollicitaient l'attention ; et si l'Autriche-Hongrie voulait tenter d'asseoir son influence dans les pays balkaniques, le moment était venu de prendre position. Il est vrai qu'elle n'avait rien fait pour justifier cette influence à laquelle elle prétendait si ouvertement. Tandis que la Russie avait versé des flots de sang et prodigua ses trésors pour affranchir les peuples slaves, l'Autriche-Hongrie, toujours tiraillée en mille sens contraires par les tendances contradictoires de ses sujets, n'avait su s'arrêter à aucune résolution. Elle n'avait pas eu l'énergie de défendre l'intégrité de l'Empire ottoman, qui, au point de vue réaliste, au point de vue pratique, constituait, en définitive, sa meilleure sauvegarde. Elle n'avait pas su non plus prendre résolument en main le drapeau libérateur et se mettre à la tête du mouvement pour affranchir les peuples chrétiens de la péninsule balkanique. N'ayant donc rien fait ni pour la Turquie ni pour les chrétiens, que venait-elle réclamer en 1878 ? Elle prétendait s'opposer à ce que la Russie devînt trop puissante, en groupant sous sa protection le monde sud-slave tout entier.

C'était compter beaucoup sur l'ingratitude des hommes, c'était convier ceux que la Russie avait délivrés à se retourner contre leur bienfaitrice. C'était surtout (et c'est là le grand moyen d'action dont elle s'est servie jusqu'ici) spéculer sur les jalousies et les rivalités entre les petits États nouvellement fondés à l'Est européen. Ce jeu

lui réussit au début mieux qu'elle ne pouvait l'espérer: à Belgrade, le roi Milan, par reconnaissance sans doute pour les banquiers viennois qui lui avaient ouvert des crédits personnels en même temps qu'au royaume de Serbie, favorisait de son mieux les efforts de la diplomatie autrichienne. Il faisait, suivant une expression consacrée, entrer la Serbie dans la sphère d'action de la politique austro-hongroise, sans se préoccuper de savoir si l'opinion publique, à l'intérieur du pays, ratifiait cette déviation apportée à la ligne de conduite suivie par les héros de la grande lutte pour l'affranchissement.

En même temps, et par les mêmes procédés, l'influence autrichienne tentait de s'implanter à Sofia, avec l'assentiment tacite du prince de Battemberg, tandis que la route qui conduit de la mer à Cetinje semblait bien faite pour faciliter les rapports amicaux entre la Cour de Vienne et celle du Monténégro. Et comme, sur la rive gauche du Danube, le roi Charles de Roumanie, en raison de l'alliance austro-allemande, ménageait lui aussi l'Autriche-Hongrie, il semblait que celle-ci eût pour le moment tous les atouts dans son jeu, et que tout dût contribuer, momentanément du moins, à la réussite de ses plans.

Par malheur pour elle, ses plans sont trop faciles à percer à jour. On voit par trop l'idée qui la guide ; et ses intérêts sont en opposition trop directe avec ceux des populations auxquelles elle prétend imposer son influence. Allez donc persuader aux Slaves des Balkans, aux Grecs de Macédoine, aux habitants des Montagnes Noires, qu'ils ont un intérêt quelconque à subordonner leurs destinées à celles de la maison de Habsbourg. Avant tout ils vous demanderont ce qu'elle a fait pour eux dans le passé, ce qu'elle est en mesure de faire pour eux dans l'avenir. Dans leur réaction instinctive contre la tortueuse politique austro-hongroise, tous les peuples d'Orient ont conscience que l'Empire polyglotte, impuissant à maintenir l'union et l'entente à l'intérieur, n'a pas le prestige nécessaire pour faire établir l'équilibre au dehors. Ils compren-

nent qu'il n'a nullement mission de s'interposer entre eux, et que c'est à eux de savoir régler leurs affaires en famille. Les Bosniaques eux-mêmes, on peut en être sûr, si leur voix n'est pas étouffée, et si la solidarité slave parvient encore à faire quelque progrès, n'hésiteront pas à réclamer leur admission dans la grande famille slave avec la même insistance que les Français mettent à réclamer pour leurs frères d'Alsace-Lorraine le retour à la patrie française, ou que les Allemands d'Autriche, mettent à demander le droit de s'asseoir au foyer de la famille germanique.

Avant tout, en effet, au-dessus de toutes les petites rivalités, de toutes les querelles d'influence, il y a une nécessité qui s'impose à tous ces peuples. Pour être en mesure d'affirmer leur nationalité de façon énergique, il faut qu'ils se dégagent de tous les apports étrangers qui voudraient tenter de se greffer sur leur organisme national. Ils n'ont pas secoué le joug des Turcs pour retomber sous la direction des Autrichiens et des Hongrois.

LES AGITATIONS DANS LES ÉTATS ET LES PAYS BALKANIQUES

Jusqu'ici, la diplomatie autrichienne, dans les tentatives qu'elle a faites pour étendre la main vers l'est, s'est vue contrainte de dissimuler ses visées. Elle a invoqué tantôt le soin de ses intérêts matériels, la nécessité d'ouvrir des débouchés à son commerce, tantôt les exigences de sa défense politique. En réalité, elle s'est constamment trouvée dans l'obligation de ménager les susceptibilités de la Russie. Obligée qu'elle est de reconnaître qu'il n'y a pas de place pour elle en Allemagne à côté de la Prusse triomphante, elle a toujours essayé de démontrer qu'il y a place en Orient pour elle et pour la Russie. Mais ici encore ne rencontre-t-elle pas comme adversaires des peuples luttant pour leur indépendance nationale ? Il est de plus en plus évident que les aspirations des peuples placés entre la

mer et le Bas-Danube tendent à un état social tout différent de celui des nations groupées sous les lois de l'Empire polyglotte des Habsbourg. La force des choses viendra donc probablement réduire à néant toute visée de l'Autriche-Hongrie vers l'Orient orthodoxe. Mille raisons de sentiment, de religion, d'instinct, d'intérêts, poussent ces peuples vers la Russie. Aucune, si ce n'est peut-être la crainte de mécontenter un puissant voisin, ne pousse vers l'Autriche-Hongrie des populations qui n'ont avec elle rien de commun.

Ne parlons pas, pour l'instant, de celles dont la nationalité est nettement accentuée. Il en est d'autres où la question de l'avenir national se pose sous la forme d'un point d'interrogation. Que deviendra, par exemple, la Macédoine, où cohabitent ensemble trois nationalités à peu près d'égale force ? C'est là que s'amoncellent des nuages annonçant la tempête. L'Albanie constitue également un centre d'agitation susceptible de devenir le point de départ de sérieuses complications. La partie méridionale du pays est considérée par les Hellènes comme faisant partie de la *Græcia irredenta*. Ses habitants se sentent attirés vers la Grèce, non seulement par la langue et les usages, mais par une communauté de souvenirs. Le Nord et l'Est, au contraire, appartiennent à la race slave ; et pour compléter la confusion, il se produit en Albanie un mouvement analogue à celui qui a préludé à l'indépendance de la Serbie et de la Bulgarie. L'on demande de divers côtés la création d'une province albanaise autonome, ou plutôt d'un nouvel État national sous la souveraineté du sultan. Or, que pourrait espérer l'Autriche-Hongrie pour le développement de son influence au milieu de telles complications ? S'il est difficile de concilier les intérêts divers, de mettre d'accord les tendances opposées que nous venons d'indiquer, il est en revanche un point sur lequel tout le monde est d'accord, en Macédoine comme en Albanie. Personne ne veut entendre parler d'une intervention de l'Autriche-Hongrie.

Personne ne comprendrait que l'empire des Habsbourg songeât à exercer une influence quelconque sur les destinées de ces pays. Si les Albanais croyaient avoir besoin d'un protecteur, ils se tourneraient de préférence vers le prince de Monténégro. Il leur semblerait naturel de le voir combattre à leurs côtés et embrasser leur cause.

Les peuples qui habitent la péninsule des Balkans ont tous le même amour pour l'indépendance. C'est pour le satisfaire qu'ils affirment hautement leur nationalité. Ce n'est pas pour aller la noyer ensuite dans un océan de nationalités diverses, sous le sceptre d'une dynastie allemande. L'avenir, qu'on le veuille ou non, appartient à la formation de nouvelles communautés nationales. Les résultats obtenus dans celles qui existent aujourd'hui sont assez encourageants, en définitive, pour que l'on persévère dans cette voie.

Les Serbes seuls sont toujours agités, peut-être parce qu'ils sont en contact plus immédiat avec l'empire d'Autriche et qu'ils sont plus exposés par conséquent à voir se renouveler les luttes d'influence entre les tendances russes et les tendances austro-hongroises. La maison d'Obrenovitch se plaît, paraît-il, à jouer va-banque.

Sur le sommet des Montagnes Noires, on ne connaît pas les hésitations, les alternatives énervantes. Instruit par une expérience déjà longue, inspiré par un héroïsme que le temps n'a pas refroidi, le prince Nicolas fait entendre sans cesse le cri de ralliement. Si ses conseils étaient suivis, si ses projets patriotiques étaient réalisés, tous les Slaves habitant les contrées situées entre la mer Noire et l'Adriatique formeraient un groupe compact, assez fort pour résister à tous les empiétements, assez puissant et peut-être assez homogène pour enlever à qui que ce soit l'envie de porter la moindre atteinte à l'existence de ces nationalités vivaces.

C'est une sympathique figure que celle de ce prince Nicolas, que l'Europe a à peine entrevu à diverses reprises,

et dont l'activité littéraire a beaucoup plus fixé l'attention que ses qualités de soldat et de patriote. Ses sympathies n'ont jamais varié ; jamais on ne l'a vu vaciller entre Vienne et Saint-Petersbourg. De toute éternité il a compris, avec le patriotisme ardent qui fait le fond de son caractère, que la Russie seule était la véritable amie des Slaves, que seule elle avait à la fois la puissance et la volonté de faire des sacrifices réels pour leur cause, et qu'à elle seule ils devaient leur émancipation. Jugeant d'ailleurs avec sang-froid, et sans la moindre illusion, l'état de choses actuel, il se rend parfaitement compte de ce qui fait le perpétuel danger de la question d'Orient. C'est pourquoi il voudrait grouper, sous une forme ou sous une autre, de façon à créer ainsi une force de résistance suffisante, tous les pays émancipés de la domination turque. La clef de la question des Balkans serait ainsi dans les capitales balkaniques elles-mêmes.

S'il est vrai, comme on l'affirme, que le prince Michel de Serbie a professé jadis, lui aussi, des idées analogues, il en résulterait que la pensée fondamentale de ce qu'on a nommé la *Ligue des Balkans* se présenterait sous le patronage de deux personnalités d'un caractère politique très prononcé. C'était aussi, de façon indirecte, l'opinion d'un savant allemand, Monsieur Mommsen, qui a exprimé l'idée, d'ailleurs très contestable, qu'il n'y a pas de place, dans nos sociétés modernes, pour les petits États. Le jour où l'indépendance de ceux qui existent aujourd'hui à l'est de l'Europe serait sérieusement menacée, ils n'auraient d'autre ressource que de s'unir, de contracter entre eux des liens puissants, de se prêter un mutuel appui, en un mot d'opposer à l'agresseur des ressources militaires et financières dignes d'un grand État.

La Russie se borne à exercer vis-à-vis d'eux une protection bienveillante et amicale, sans songer à constituer encore cette unité du monde slave qui est un des problèmes de l'avenir. Comment se réaliseront, à l'heure du péril, les groupements des peuples disséminés sur

l'immense espace qui s'étend du nord au sud, de la Néva aux bords de la Mer Noire, des Balkans à l'Adriatique ? Comment s'opérera la concentration des forces slaves, le jour où les circonstances l'exigeront ? C'est le secret de la Providence. On ne pourrait, en ce moment, formuler à cet égard que de vagues hypothèses. Ce qui est certain, ce qui échappe à toute discussion, c'est que Serbes et Bulgares, Monténégrins et Albanais, Slaves du midi et Slaves du nord, ont tous au fond de l'âme les mêmes aspirations, au fond du cœur les mêmes espérances. Serait-ce, dans ses germes, la solidarité réelle du monde slave ? Il y a là un de ces mouvements contre lesquels se briseraient tous les efforts contraires. L'Autriche-Hongrie n'a rien à en espérer.

LES JUIFS À SALONIQUE

Que l'on songe à la somme d'efforts que la monarchie austro-hongroise a déjà déployée pour prendre pied dans les Balkans ; que l'on réfléchisse surtout aux révoltes qui se sont produites en Bosnie-Herzégovine dès les premières heures de l'occupation, et aux conséquences que pourrait entraîner dans l'avenir l'invasion des anciennes provinces turques par les Juifs que l'armée austro-hongroise a traînés après elle ! On y trouvera, avec ses effets accessoires, le début de cette orientation politique que détermine la poussée vers l'est, le *Drang nach Osten*. Qu'elle le veuille ou non, la monarchie dualiste a désormais son état social indissolublement lié au judaïsme. Les enfants d'Israël, non contents d'avoir étendu leur sphère d'activité dans toutes les provinces de la monarchie, cherchent encore à l'entraîner vers des rivages où elle implanterait les idées et les aspirations qui ont fait sa grandeur dans les siècles passés. Ils veulent lui faire planter son drapeau sur les bords de cette mer où elle retrouverait en face d'elle tous les souvenirs de l'antiquité grecque, mais où rien ne lui rappellerait ce qui fut autrefois le Saint Empire romain.

Certes, au point de vue israélite, le calcul est habile, et ne peut qu'être profitable à l'extension du judaïsme. La prise de possession de Salonique, en accentuant de plus en plus le cosmopolitisme austro-hongrois, équivaudrait à un échec incontestable de l'influence russe en Orient. Les 2 millions de Juifs austro-hongrois, auxquels viendraient se joindre les Juifs de Roumanie, tenteraient résolument de mettre obstacle à la formation définitive et au développement des nationalités bulgare, hellénique, serbe, monténégrine. Le soin de leurs intérêts les absorberait au point de les rendre hostiles à toute idée de respect pour l'existence nationale de ces petits peuples slaves. Ils se sentiraient trop puissants, d'ailleurs, pour songer à s'arrêter désormais devant aucune considération autre que celle du gain à tout prix. Au sein de ces populations, chez lesquelles la prospérité n'a pas encore eu le temps de se développer, ce serait un jeu pour eux de briser tous les obstacles, d'effacer toutes les susceptibilités nationales, et de ne laisser d'autre rôle aux indigènes que celui d'instruments aveugles et inconscients. C'est ce qu'ils ont fait depuis cinquante ans dans les pays austro-hongrois.

Sans nul doute le sentiment populaire se soulèverait contre eux s'ils voulaient le heurter de front trop rapidement. Mais qui peut affirmer qu'à la longue, sous le coup de tentations incessantes, le souci des préoccupations matérielles ne parviendrait pas à éteindre, dans le cœur de nations non encore mûries par les épreuves de la vie, tout sentiment de dignité, sans même qu'elles s'en soient rendu compte ?

C'est cette œuvre néfaste qu'accomplirait infailliblement le cosmopolitisme juif, caché derrière l'étendard austro-hongrois, s'il se sentait soutenu et encouragé comme il le serait par la possession de Salonique. L'on s'est trop habitué à ne voir dans la question d'Orient que le côté purement politique. On n'a pas assez observé le travail souterrain auquel se livre à cet égard le peuple qui se dit supranational. La Russie seule semble l'avoir compris.

Mais qu'elle ne s'y trompe pas. Elle le rencontrera sans cesse dans les rangs de ses adversaires ; et la lutte qu'elle aura encore à soutenir pour jouer en Orient le rôle qui lui appartient ne sera pas seulement d'ordre militaire ou diplomatique ; ce sera plus encore une lutte sociale : la guerre du cosmopolitisme sans foi ni loi contre le patriotisme national.

Quand on l'envisage sous ses divers aspects et que l'on ne craint pas de l'aborder sous son vrai jour, on en arrive à conclure que la question d'Orient réside principalement dans le fait de savoir si les Juifs austro-hongrois, rendus audacieux par leurs succès passés, seront refoulés par l'explosion du sentiment national slave, ou s'ils étendront la main sur ces peuples nés d'hier à la civilisation. De la solution qui sera donnée à cette question dépend, on peut l'affirmer, le salut ou la ruine de l'Orient chrétien. Tandis que des prétentions rivales s'affirment au sein des Balkans, que la Grèce cherche à étendre le domaine du panhellénisme, que les nationalités s'agitent dans le bouillonnement de leur jeune effervescence, le Juif austro-hongrois se glisse sur cette terre où il aspire à régner quelque jour en maître. Là est le danger que l'on semble trop oublier, et auquel on ne saurait exposer ces pays sans ouvrir pour eux l'ère des aventures et des désillusions.

Qu'est-ce, en définitive, que la conscience nationale ? Ce n'est pas autre chose que l'affirmation de droits et d'intérêts communs à tous les hommes groupés sur un même territoire et parlant la même langue. Or, le jour où cette conscience serait noyée dans les vagues houleuses du cosmopolitisme, comment serait-il possible d'entamer ou de poursuivre avec quelque chance de succès une action quelconque, basée sur le sentiment unanime des masses ? Pour rendre durables, pour rendre solides et définitives les heureuses transformations que la seconde moitié du dix-neuvième siècle a vu s'accomplir au sein des peuples balkaniques, il importe que rien ne vienne troubler ces jeunes États dans l'organisation de leur vie sociale. Il est

indispensable qu'ils puissent vaquer, solidairement et en toute liberté, à l'œuvre de paix et de progrès qui réclame toute leur attention, tous leurs soins les plus empressés. Or, c'est précisément le sentiment de solidarité, ce lien puissant qui doit unir dans la même voie des peuples frères, que détruirait dans son germe l'action délétère des juifs austro-hongrois.

Ils ont aujourd'hui des tendances envahissantes qui leur font trouver trop étroites les frontières dans lesquelles ils sont momentanément enfermés. D'instinct ils portent leurs regards de l'autre côté de ces frontières. Or, où aller ? Dans quelle direction porter leur activité ? À l'ouest de l'Europe, rien à faire pour eux. L'Allemagne a ses 600 000 Juifs qui disposent de capitaux supérieurs à ceux que possèdent les israélites d'Autriche-Hongrie. Au nord, la Russie tient sa porte obstinément fermée. Un seul débouché leur reste : l'Orient. Depuis que la monarchie austro-hongroise a mis le pied dans les provinces bosniaques, ils lui suggèrent l'idée d'aller jusqu'à Salonique. Ils lui en font en quelque sorte un devoir patriotique, tellement ils sont ingénieux à lui exposer les motifs qui doivent la pousser de ce côté. Un mémoire récemment adressé aux délégations austro-hongroises par l'association des industriels viennois, nous édifie pleinement à ce sujet. « La possession de Salonique par une puissance étrangère – est-il dit dans ce mémoire – fermerait notre débouché naturel vers la mer Égée. Elle nous enleverait tout espoir de nous rapprocher des routes commerciales conduisant au canal de Suez et entraînerait forcément pour nous la perte de toutes relations politico-commerciales avec les pays des Balkans. Nous serions confinés, en quelque sorte parqués pour toujours dans notre situation peu avantageuse au fond d'un golfe sur l'Adriatique. Or, pour que l'Autriche puisse elle-même prendre possession de Salonique, aussi bien que pour empêcher toute autre puissance de s'en emparer, le seul moyen efficace, c'est d'avoir une flotte suffisamment forte. C'est en même

temps le moyen le moins coûteux. Une attaque à main armée par la voie de terre nécessiterait une campagne très dispendieuse. Une marche militaire dans une zone étroite, sans route tracée, avec l'Albanie sur le flanc de nos colonnes, serait une entreprise périlleuse et peut-être sans résultat possible. Pour s'emparer d'Apona, c'est-à-dire d'une position éminemment stratégique, qui nous servirait de point de départ pour le commerce de l'Albanie, la possession d'une flotte puissante serait également indispensable. Si nos voisins de l'Est s'emparaient de cette position, l'Autriche-Hongrie serait pour toujours condamnée à demeurer une puissance continentale et devrait renoncer à toute expansion maritime. »

Au point de vue spécial de l'Autriche, il faut reconnaître que ce mémoire est admirablement raisonné. Les industriels qui l'ont rédigé ont parfaitement envisagés toutes les faces de la question ; ils en ont compris et fait toucher du doigt la véritable portée. Le comte Andrassy, au moment de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, avait déjà fait entrevoir qu'un jour ou l'autre la monarchie pourrait étendre ses possessions jusqu'à Salonique. Ne voulant pas soulever d'opposition trop accentuée, il s'est borné à faire construire des voies ferrées dans cette direction.

Tant que l'Autriche n'accentuera pas davantage ses ambitions, personne ne songera à s'y opposer. Que la monarchie s'efforce de prendre pied sur les bords de la Mer Égée comme puissance commerciale, qu'elle cherche à obtenir ainsi un débouché pour ses productions, c'est là un but auquel nul ne fera obstacle de vive force. Mais quant à s'y installer comme dominatrice souveraine, c'est une rude tâche à laquelle elle ferait sagement de ne pas s'attacher de sitôt.

Elle se heurterait non seulement à l'opposition du dehors, mais même à celle qui se manifeste à l'intérieur. La prise de possession des provinces bosniaques a déjà fait de

l'Autriche-Hongrie un État balkanique. Et les conséquences de cette occupation provoquent souvent des incidents significatifs. Les libéraux austro-allemands n'ont jamais complètement abdiqué la résistance qu'ils opposèrent aux décisions du Congrès de Berlin, lorsqu'elles furent communiquées au Parlement cisleithan. Tout récemment encore, des troubles se sont produits à Gratz, où la population protestait avec énergie contre la présence des troupes bosniaques en garnison dans cette ville. Une notable partie de la population allemande, dans toutes les provinces, blâme ouvertement cette recrudescence de l'élément slave dans l'Empire.

LA BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE

Le courant d'opinions hostiles à l'occupation de la Bosnie-Herzégovine s'est heurté, dès le premier jour, ainsi que nous l'avons dit, à un parti pris bien arrêté, de la part de la Cour d'Autriche. Les hautes sphères ont toujours manifesté la volonté la plus formelle de garder à main armée, sous le sceptre des Habsbourg, les deux pays détachés de la Turquie. Le comte Andrassy n'a été, dans la circonstance, que le porte-parole du souverain. Peut-être, en sa qualité de Hongrois, ne tenait-il pas beaucoup à l'occupation des deux provinces. Mais, si influent qu'il fût à cette date, il a compris que s'il manifestait la moindre résistance aux désirs d'en-haut, il serait remplacé sans retard au ministère des Affaires étrangères. Un diplomate plus soumis, ou peut-être même un général, serait venu siéger au palais du *Ballplatz* et tout aurait été dit. Qu'on se souvienne d'ailleurs de la campagne qui a été faite alors, non seulement dans la presse officieuse de Vienne, mais aussi dans celle de Berlin. Les feuilles à la dévotion de l'Allemagne avaient l'ordre de montrer à l'Autriche, sur le chemin qui conduit à Salonique, l'orientation naturelle, nécessaire de la politique austro-hongroise. C'était, il faut

le reconnaître, merveilleusement raisonné ; et la politique allemande, en cette occurrence, a fait preuve d'une implacable logique. Une fois l'Autriche-Hongrie engagée dans l'engrenage oriental, en effet, il lui devenait de plus en plus difficile, disons même franchement impossible, d'opérer un revirement et de chercher à reprendre en Allemagne un rôle de quelque importance. A mesure que les Habsbourg avancent vers l'est et s'implantent dans le monde slave, il devient clair pour tout le monde qu'il n'y a plus de place pour eux dans le monde germanique. Les Hohenzollern apparaissent seuls au sommet de l'édifice.

Le fameux mot du diplomate allemand au sujet de la poussée vers l'est (*Drang nach Osten*) n'a pas eu et ne pouvait pas avoir d'autre signification. La Bosnie s'est trouvée à propos sous la main des diplomates pour servir d'appât à une famille régnante qui cherchait par tous les moyens à compenser, dans une certaine mesure, les pertes territoriales subies précédemment. Le territoire de l'Empire ayant été diminué, les Habsbourg tiennent à l'agrandir d'un autre côté. Ainsi que l'a dit le comte Andrassy aux délégations : « Pour une fois que l'Autriche-Hongrie acquiert deux nouvelles provinces au lieu d'en perdre, il ne faut pas le lui reprocher. » Voilà le fond du raisonnement. C'est là l'idée qui a décidé l'empereur, en 1878, à accepter le mandat que lui a confié le Congrès de Berlin. Et, nous devons le reconnaître, au point de vue de la dynastie, l'agitation pangermanique qui s'est produite depuis à Vienne même et dans tous les pays austro-allemands n'est pas faite pour modifier sa manière de voir.

Les incidents qui ont précédé l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche-Hongrie ont d'ailleurs été commentés de façon très contradictoire à diverses reprises; en Allemagne, on a reproché à Monsieur de Bismarck d'avoir froissé la Russie sans motifs suffisants, d'avoir provoqué la mauvaise humeur du grand Empire à l'égard de l'Allemagne. « Pourquoi – lui a-t-on demandé – avoir donné ces deux provinces à l'Autriche ? Pourquoi

enlever si résolument à la Russie les avantages que pouvait, que devait lui procurer la guerre entreprise pour délivrer la Bulgarie, et précisément, à la même heure, combler les ambitions territoriales de l'Autriche ? Quelles raisons le chancelier d'Allemagne a-t-il pu donner au prince Gortschakoff pour expliquer cette conduite ? » Or, pendant que l'on s'exprimait ainsi, à Berlin, les officieux viennois affirmaient que l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche-Hongrie était chose convenue avec la Russie elle-même, lors de l'entrevue des empereurs à Reichstadt. Les diplomates russes y auraient consenti, assurait-on, pour obtenir la neutralité de l'Autriche pendant la guerre engagée contre la Turquie. C'était la récompense de sa non-intervention. Et la preuve qu'il en était ainsi, ajoutent ceux qui ont donné cette explication, c'est que les représentants de la Russie au Congrès n'ont fait aucune objection lorsqu'il a été question de confier à l'Autriche-Hongrie le soin d'administrer les deux pays.

Ces assertions ne sont pas fondées. Il a pu être question à Reichstadt de l'occupation projetée dès cette époque. Mais rien n'a été conclu qui puisse engager le droit international. Les arrangements conclus sous ce rapport à Berlin n'ont jamais eu qu'un caractère essentiellement provisoire. La diplomatie autrichienne se renfermerait-elle, depuis vingt ans, dans une si prudente réserve si elle ne croyait pas devoir obéir à des obligations internationales de premier ordre ? En effet, il n'a été question, au Congrès de Berlin, que de l'administration des deux provinces par la monarchie des Habsbourg, non pas d'une annexion définitive. Et ce qui semblerait prouver que c'est bien ainsi que l'empereur de Russie lui-même l'a compris à Reichstadt, c'est la réponse faite, il y a quelques années, par Alexandre III, à un diplomate autrichien qui avait été envoyé en mission à Saint-Petersbourg pour sonder ses dispositions en vue d'une annexion définitive. « Ce serait fatal. », a simplement répondu le tsar.

Tant il est vrai que c'est une erreur absolue de croire qu'on ait stipulé précédemment les termes d'une entente basée sur le droit de possession.

L'arrangement de 1878, considéré à Vienne, malgré tout, comme définitif, s'est métamorphosé à la longue en une véritable annexion de fait. L'Autriche-Hongrie agit comme si la Bosnie et l'Herzégovine lui appartenaient en propre. Elle en tire de beaux régiments bien disciplinés qu'elle incorpore dans son armée. Mais cette annexion est illégale ; la question demeure toujours ouverte. L'administration de ces pays continue d'ailleurs à être absolument distincte de celle du reste de la monarchie. Ils n'envoient de délégués ni au Parlement cisleithan, ni au Parlement hongrois, et sont placés sous l'autorité directe de l'Empereur, qui les fait administrer par un membre du ministère commun de l'Empire. En ce qui concerne le budget des "pays occupés" (c'est le nom officiel qu'on leur donne), il est également réglé à part. On le communique aux délégations austro-hongroises à titre de simple renseignement.

Quant â la population, elle comprend des éléments qui rendraient certainement très difficile une véritable assimilation à l'Autriche-Hongrie : 571 900 chrétiens orthodoxes et 492 710 musulmans, soit plus d'un million appartenant à une religion différente de celle de la Cour et de la majorité de la population d'Autriche. Il n'y a que 265 788 Catholiques et 5 805 Juifs. L'élément orthodoxe joue donc un rôle considérable dans ces pays ; et, par suite, leurs tendances les portent beaucoup plus vers la Russie et le monde slave que vers le monde germanique ou hongrois.

Il y a plus. Au point de vue purement autrichien, les vingt années d'occupation ont coûté à la monarchie 500 millions de florins, sans compter les frais faits en 1878 pour la guerre d'occupation. Or, en dépit des sommes énormes qui ont été ainsi dépensées, on n'a pas même abouti, depuis vingt ans, à faire disparaître les traces de la

domination ottomane. On peut donc se demander à bon droit si le résultat obtenu est à la hauteur des sacrifices qui ont été faits. L'Autriche n'a pas encore appliqué en Bosnie et en Herzégovine le même mode d'impôts que dans les provinces austro-hongroises. Le système de la dîme, si éloigné des mœurs financières modernes, continue à être en vigueur à Sarajevo.

Il s'en faut de beaucoup, d'ailleurs, que ce soit là le seul vestige du passé qui subsiste encore en face de la civilisation actuelle. D'après les chiffres du budget officiel, le peuple, en Bosnie, ne paie à l'État autrichien que 19 500 000 florins, soit environ 12 florins et 50 kreuzers par habitant. Mais cette charge fiscale, qui serait relativement peu importante, est plus que doublée par suite du l'usage qui s'est maintenu, après vingt ans d'occupation, au profit des begs, des agas et autres grands propriétaires terriens. Les paysans doivent leur remettre le tiers de leurs récoltes ; et dans les plus mauvaises années, cette redevance revient encore, en totalité, à 20 millions environ. Telle est la situation du pays au point de vue des charges imposées à la population. C'est dans les journaux serbes et italiens de Dalmatie qu'il faut se renseigner sur cette situation. Les journaux viennois, quand ils parlent des provinces occupées, se livrent généralement à de véritables dithyrambes sur les bienfaits de l'administration autrichienne. Ce n'est pas là qu'il faut chercher la vérité vraie. L'Autriche s'illusionnerait fortement si elle croyait avoir conquis les sympathies de ces peuples.

Les fonctionnaires ne sont pas, en général, assez au courant des désirs et des besoins réels de la population. D'après les dernières statistiques, l'Autriche-Hongrie entretient en Bosnie et en Herzégovine 2 586 employés et fonctionnaires. Or, sur ce nombre, 560 seulement sont des indigènes, qui encore n'occupent que les fonctions inférieures. Les 2 000 autres viennent de tous les points de l'Empire, et parmi eux on n'en compte que 12 appartenant à la religion orthodoxe, qui est, comme nous l'avons dit,

celle de la grande majorité des Bosniaques. Les étrangers sont venus aussi en grand nombre s'établir dans le pays, avec le désir évident d'exploiter ses richesses naturelles. Sur 23 habitants, il y a un étranger. Enfin (dernier trait qui complète le tableau), le régime policier est extrêmement sévère dans les deux provinces. Les gendarmes y règnent en maîtres et la moindre critique contre l'état de choses actuel est sévèrement punie.

Ces détails suffisent pour donner une idée assez exacte des difficultés auxquelles se heurte l'œuvre civilisatrice que l'Autriche-Hongrie a entreprise en Bosnie et en Herzégovine. Sans nul doute il a été accompli des progrès considérables depuis vingt ans, de 1879 à 1899. L'agriculture s'est améliorée ; il y a un commencement de succès au point de vue de l'activité industrielle ; et l'enseignement public est en progrès incontestable. Mais il s'en faut que ce soit suffisant. Non seulement l'œuvre d'assimilation proprement dite n'a pas fait un pas ; les idées, les mœurs, les aspirations, les plans d'avenir, tout reste différent. Les Bosniaques et les Herzégoviniens peuvent se soumettre à la domination autrichienne ; ils peuvent même reconnaître quelle a profité au pays ; ils n'en seront pas pour cela plus disposés à entrer de façon définitive dans ce chaos de peuples qui constitue l'Empire danubien. Ils savent que le vieil édifice de cette monarchie tremble sur ses bases, et qu'un jour ou l'autre il se produira des déchirements qui remettront tout en question. Sans dire précisément qu'ils attendent ce moment avec impatience, on peut affirmer qu'ils le verront s'approcher sans chagrin. Était-ce bien la peine de tant désirer des provinces qui se détacheraient de l'Empire au premier signal venu du dehors, et sans le moindre espoir de retour ?

XII

LA PRESSE AUTRICHIENNE

HISTOIRE DE LA PRESSE AUTRICHIENNE - LA PRESSE JUIVE - LA PRESSE ANTIJUIVE - L'ATTITUDE ACTUELLE DE LA PRESSE VIENNOISE - LE RÉGIME ADMINISTRATIF

L'histoire de la presse autrichienne est tellement liée à l'histoire de la monarchie depuis quarante ans qu'il serait impossible de séparer l'une de l'autre. Pour retracer de façon complète les diverses phases qu'elle a parcourues, il faudrait du même coup résumer toutes les péripéties de la vie publique dans l'empire des Habsbourg, rappeler toutes les modifications qu'a subies la Constitution, ainsi que tous les actes de quelque importance qui ont été accomplis sur le terrain politique, économique et social.

Or, au tableau, déjà si gigantesque, qu'évoque une semblable tâche pour un pays unitaire et centralisé comme la France, ou l'Angleterre, opposez celui que doit forcément offrir un empire où tant de peuples parlent des idiomes absolument dissemblables, manifestent des aspirations opposées, professent des religions différentes et envisagent l'avenir sous des couleurs entièrement distinctes les unes des autres. Jetez, pour tenter de vous

en faire une idée, un coup d'oeil rapide sur l'ensemble des journaux qui se publient dans l'Autriche cisleithane. Vous y retrouverez non seulement toutes les langues parlées dans la monarchie, mais surtout l'écho fidèle de toutes les tendances nationalistes ou religieuses qui se disputent l'influence, et le miroir où se reflètent, avec une merveilleuse exactitude, toutes les aspirations qui se font jour dans l'étendue de ce vaste territoire.

Ce ne sont pas exclusivement les Allemands d'Autriche qui expriment leurs opinions par la voie de la presse et publient des journaux dans un but de propagande. Les autres nationalités, qui réclament si justement leur place au soleil dans la monarchie des Habsbourg, ont également leur presse éloquente et dévouée qui fait connaître leurs pensées, leurs désirs, leurs regrets, leurs plaintes et leurs légitimes ambitions. Les Tchèques, dont la politique mérite au plus haut point de fixer l'intérêt, ont leurs journaux, écrits dans l'idiome national bohème, dont Palacki et Rieger ont remis l'emploi en honneur de façon si brillante. Les Polonais ont également leurs organes de publicité qui entretiennent chez eux, avec la continuité inaltérée de l'idiome polonais, les grands souvenirs historiques du passé, les espérances de l'avenir. Les Ruthènes ont aussi leurs journaux comme ils ont leurs églises. Dans les provinces du midi de l'Empire on trouve des feuilles italiennes et croates qui se font l'écho des aspirations politiques de ces pays, si peu autrichiens en réalité.

Et, pour en revenir à la presse du centre de l'Empire, à celle qui affiche la prétention de représenter toute l'intelligence et toute la sagesse de la monarchie, quelle infinie diversité d'opinions ne reflète-t-elle pas dans ses colonnes ! Depuis le soi-disant libéralisme vague et indécis du milieu de ce siècle jusqu'au socialisme le plus avancé, depuis la libre-pensée dans son expression la plus franche et la plus audacieuse jusqu'aux convictions catholiques les plus ferventes, depuis le dévouement à la dynastie jusqu'aux tendances séparatistes de ceux qui travaillent

pour l'annexion à l'Allemagne, toutes les nuances politiques, nationalistes, révolutionnaires, trouvent dans la presse allemande de Vienne un écho retentissant.

C'est bien là le spectacle ondoyant et divers de cette monarchie à deux têtes, regardant à la fois vers l'Orient mystérieux et vers l'Occident. État-frontière qui a pu sauver l'Europe à une certaine date en opposant une digue à l'invasion musulmane, mais qui semble actuellement impuissant à se sauver lui-même d'une dissolution dont il porte les germes dans son propre sein. La presse autrichienne est bien le kaléidoscope le plus exact et le plus complet de ce chaos, de cet amas de peuples au milieu desquels bouillonnent et s'entrechoquent les passions les plus opposées.

Les origines de cette presse polyglotte sont de date récente. Parmi les organes de publicité qui ont aujourd'hui une réelle importance aucun ne peut se glorifier de remonter à plus de trente-cinq ou quarante ans. Ce n'est, en effet, qu'à partir de l'année 1861 que les journaux se sont multipliés en Autriche et que la presse a pris un véritable développement. Quelques journaux circulaient cependant en Autriche à une date antérieure, mais en très petit nombre. Encore ne pouvaient-ils écrire que ce qui était toléré par la censure. Quant à dire la vérité, il n'y fallait pas songer, sous peine de s'exposer aux plus graves embarras, ainsi qu'en fit l'épreuve à ses dépens le *Wanderer*, le seul journal (ou à peu près) qui osât, à cette époque, exprimer avec franchise les sentiments du public. Enfin, après 1859, les événements firent comprendre à Vienne qu'il fallait chercher ailleurs l'appui que ne pouvaient plus offrir à elles seules les classes privilégiées. Les bases constitutionnelles furent encore une foi remaniées ; et Monsieur de Schmerling devint président du Conseil.

C'est de ce moment que date véritablement en Autriche l'établissement du régime constitutionnel ; c'est de ce moment aussi que date la liberté de la presse. Or, la

presse autrichienne s'est attribuée à elle-même des missions très différentes, selon la nationalité à laquelle elle appartient. Elle était à la fois, dans toute la force du terme, le flambeau qui éclaire et la torche qui allume l'incendie. Les journaux tchèques, polonais et autres ont réveillé et encouragé l'esprit d'autonomie chez les populations de Bohème, de Pologne, de Moravie. Ils ont empêché l'usage de la langue allemande de devenir général, comme le voulaient les ministres centralisateurs de Vienne. Cette presse nationaliste et locale a fait, en général, son devoir avec une conviction profonde. Il nous semble qu'au point de vue des grands intérêts de la civilisation et de la liberté, leur action a été bienfaisante et féconde. Mais, en raison même de la langue dans laquelle sont rédigés ces journaux, leur influence ne s'est pas étendue au dehors de l'Autriche. Ils n'ont pas été lus et commentés à Paris, à Londres, à Berlin, comme ceux qui sont publiés en allemand dans la capitale de l'Autriche. De ceux-là nous devons nous occuper de façon plus spéciale.

LA PRESSE JUIVE

Pendant vingt-cinq ans, de 1861 à 1886, la presse viennoise a appartenu de façon presque exclusive au parti soi-disant libéral, c'est-à-dire au parti centraliste allemand; elle a été dirigée par des juifs. Tous les grands journaux de Vienne, tous ceux qui comptaient, non seulement en Autriche, mais dans le monde, se qualifiaient eux-mêmes de libéraux. Ils ne se faisaient pas faute de critiquer amèrement les tendances réactionnaires qu'ils attribuaient à leurs adversaires politiques ; et, disposant de ressources pécuniaires considérables, ils étaient arrivés à exercer un véritable monopole en ce qui concerne la direction de l'opinion publique. Ils en ont abusé en faussant la pensée populaire, pour lui inculquer les idées les plus regrettables. Sous un seul rapport, ils se sont montrés fidèles à leur origine : ils

ont énergiquement lutté pour empêcher toute tentative de retour au régime qui existait en Autriche avant 1848. Mais on peut dire en toute sincérité que c'est là le seul service réel qu'aient rendu à la cause de la civilisation et du progrès des feuilles qui auraient pu faire tant de bien à l'aide des puissantes ressources pécuniaires mises à leur disposition.

Qu'est devenue, en Autriche, sous leur influence, cette grande image de la Patrie qui, pour les coeurs bien nés, devrait être l'objet d'un culte affectueux ? Le patriotisme autrichien a beaucoup diminué ; et l'action de la presse juive n'est pas étrangère à ce résultat.

Au début, il s'est rencontré quelques hommes de grand courage et de grand talent qui se sont jetés dans la mêlée littéraire à côté des Juifs et ont tenté de lutter contre la toute-puissance qu'ils les voyaient en train de conquérir. L'histoire de cette presse a enregistré les noms de O.-F. Berg, Antoine Langer et quelques autres écrivains qui avaient entrepris cette tâche méritoire. Malheureusement, ces valeureux champions n'ont pu soutenir la lutte. Attaqués sans merci par des adversaires coalisés entre eux, accablés d'injures, abreuvés de dégoûts et surtout mollement soutenus par l'indifférence populaire, ils se sont sentis impuissants à lutter contre les entraves de toute nature qui leur étaient opposées. Ils ont disparu, les uns pour terminer leurs jours dans des maisons d'aliénés, les autres pour succomber finalement à la misère et au désespoir. Se sentant entourés d'une atmosphère impure, trop difficile à respirer, ils ont été brisés dans une lutte inégale.

Aussi, après ces premières tentatives, il a fallu attendre que le sentiment public se révoltât de lui-même, que les familles chrétiennes fissent entendre une violente protestation contre le despotisme brutal et intolérant des journalistes juifs. Sous le ministère du comte Taaffe seulement, vers 1885, ainsi que nous le verrons plus loin, la lutte a pu être reprise et l'antisémitisme arriver à une

véritable puissance. Mais, pendant un quart de siècle, les Juifs ont été, exclusivement, absolument maîtres du terrain. Ils ont dirigé l'opinion publique avec une habileté consommée, ont fait entrer leurs élus au parlement, et ont présenté à l'Europe une Autriche qui ne ressemblait plus par aucun trait à celle d'autrefois.

La presse juive s'était constituée comme une véritable armée sans cesse prête à lutter contre les populations autrichiennes, sans se demander si du même coup elle n'attaquait pas les bases de l'Empire. Elle avait organisé, pour la défense de ses intérêts, une association littéraire, la *Concordia*, dont l'accès était à peu près impossible aux journalistes chrétiens ; et, pour mieux assurer son influence sur les esprits, la presse politique avait eu soin d'accaparer également la représentation des intérêts matériels du pays, en donnant des renseignements très développés sur les établissements financiers, sur les compagnies des chemins de fer, les associations industrielles, les sociétés d'assurances et autres du même genre. Elle s'est fait peu à peu une véritable spécialité de donner au public des conseils souvent judicieux, souvent très motivés, sur les affaires qui pouvaient être de nature à l'intéresser. Dans une certaine mesure, c'eût été faire œuvre utile. Mais sous ce rapport aussi la presse juive a dépassé les bornes et a fait un usage néfaste de son influence. En prenant part à tous les coups de Bourse, elle a ruiné les gens qui avaient été assez mal inspirés pour suivre ses conseils.

A-t-elle mieux rempli sa mission sous d'autres rapports ? A-t-elle servi les intérêts de l'Autriche au point de vue des relations internationales ? A-t-elle mis à profit son ascendant incontestable pour créer à l'Autriche d'utiles relations, pour lui attirer des sympathies, pour tenter de lui faire en Europe une situation digne de son passé ? C'est là le rôle qu'aurait eu à cœur de remplir une presse vraiment patriote et dévouée aux intérêts du pays. Elle aurait tenté de se faire pardonner sa suprématie abusive et son despotisme audacieux par de grands services

rendus au pays. Or, son activité, au point de vue des relations internationales, a été au contraire absolument néfaste. La Russie avait sauvé la monarchie en 1849, et ne demandait qu'à vivre en bonne intelligence avec ses voisins. La presse autrichienne l'a mal récompensée. Nous ne saurions mieux faire ressortir les conséquences de son attitude qu'en rappelant la tension qui s'est produite dans les rapports entre les deux pays et qui faillit compromettre la paix du monde. Et quel était le vrai motif de cette guerre de presse ? L'Alliance israélite avait décidé qu'il fallait travailler avant tout à la libération des Juifs de Russie. La presse autrichienne tout entière suivit le mot d'ordre en publiant de véhémentes déclamations contre les horreurs de la Sibérie et les abus du pouvoir bénévolement attribués aux sphères dirigeantes de l'Empire russe. On ne songea pas à se demander pourquoi ces mêmes tsars, qui avaient de leur propre initiative affranchi les serfs et protégé les paysans, se montraient sévères à l'égard des Juifs. On établit volontairement dans tout l'empire d'Autriche, à grands renforts d'articles éloquents, la croyance aux légendes qui représentaient la Russie comme un pays sauvage, où tout le monde était livré, pieds et poings liés, à la volonté d'un petit nombre de tyrans.

À cette occasion, plus que jamais, la presse juive de Vienne démontra sa toute-puissance sur l'opinion publique. Elle parvint à créer un tel courant d'animosités contre la Russie, que personne n'osa lutter contre ces tendances néfastes. Bon gré mal gré, la monarchie des Habsbourg, sans même conserver, dans les organes officieux, les bienséances diplomatiques, se trouva pendant quinze ans constituée à l'état d'hostilité latente contre l'Empire. Jusqu'au décès de l'empereur Alexandre III, aucun effort ne fut tenté dans les sphères dirigeantes de Vienne pour arrêter les torrents d'injures dirigés contre lui par les journalistes juifs.

Si la presse viennoise a joué un tel rôle, malfaisant et délétère, en ce qui concerne les relations entre l'Autriche-

Hongrie et l'Empire du Nord, à plus forte raison devait-elle agir de même vis-à-vis de la France. Tantôt par voie de fausses nouvelles, tantôt par des insinuations calomnieuses, tantôt enfin par des philippiques enfiévrées, l'on se mit à déverser sur elle la haine et l'injure, sans le moindre souci de la vérité. Le silence dédaigneux qu'opposa la presse française, dans son insouciante indifférence, à ce débordement de méchancetés, ne parvint pas à y mettre un terme. Au lieu de comprendre ce qu'il y a de noble et de généreux, après tout, dans une telle attitude, les juifs viennois et pesthois ont redoublé de haineuse ardeur dans leurs attaques. Critiquer avec fiel, avec excès, tout ce qui se passe en France, déverser le venin de leur bave fangeuse contre la nation française et ceux qui président à ses destinées, cela leur semble tout simple, à l'abri de toute réplique. Et, chose singulière, ce ne sont pas, comme on pourrait le croire, les journaux nationalistes allemands en Autriche qui se font de ces critiques passionnées une spécialité. Ce sont les journalistes juifs qui se livrent à de telles attaques. C'est pour eux, paraît-il, un trop lourd fardeau que celui de la reconnaissance. Le souvenir des services que la France a rendus à leur cause, il y a plus d'un siècle, pèse trop lourdement sur leurs épaules ; ils le secouent comme un écrasant fardeau et s'en vengent à leur manière, comme les esprits mesquins et les coeurs racornis se vengent sur leurs bienfaiteurs. Ces mêmes hommes, jadis traités en ilotes, qui auraient dû vouer à la France une éternelle reconnaissance, sont les premiers à lui prodiguer l'insulte, et à répandre sur son compte les mensonges les plus odieux.

En revanche, toute prétention d'un journaliste français d'examiner, ne fût-ce que dans une simple note télégraphique, ce qui se passe chez eux, leur semble absolument monstrueuse. Quelle que soit la forme calme et même indulgente dont cette note soit rédigée, ils la regardent comme absolument inconvenante, du moment où elle est dirigée contre eux. La liberté n'existe à leurs yeux, que

pour les journalistes juifs. Quiconque ne rentre pas dans cette catégorie ne mérite pas les moindres égards. Un journaliste étranger à Vienne est un paria dans toute la force du terme. Les correspondants des journaux français surtout, dans la capitale de l'Autriche, ne jouissent d'aucune tolérance. De deux choses l'une : ou ils doivent mettre leur plume au service du bureau ministériel de la presse, ou ils risquent chaque jour, non d'être expulsés, mais d'être en butte aux avanies les plus graves, et de se trouver dans l'impossibilité de vivre. Servilisme ou persécution, il n'y a pas de milieu. Ainsi l'a décidé, avec l'appui de la police d'État, la caste judéo-viennoise.

Dans ces conditions, l'on comprend que les journaux d'Allemagne sont à peu près les seuls qui soient exactement renseignés sur les affaires d'Autriche. Grâce à l'identité de la langue et au grand nombre de collaborateurs autrichiens, anonymes et inconnus, qui se mettent si volontiers à leur service, ils arrivent tout au moins à ne rien ignorer de ce qui se passe, sauf à penser ce qu'ils veulent des appréciations qui leur sont transmises.

À ne considérer que le point de vue du métier, la presse viennoise est merveilleusement organisée. Elle possède des correspondants partout et leur fournit les subsides nécessaires pour qu'ils lui expédient des télégrammes précis, détaillés, chaque fois que l'occasion s'en présente. Les organes les plus importants de Vienne se sont fait ainsi une spécialité des discussions sur la politique internationale, qu'ils connaissent à fond et qu'ils traitent parfois de façon vraiment remarquable. Par malheur, toutes ces qualités incontestables, mais de pure forme, sont gâtées par le parti pris de traiter toutes choses exclusivement au point de vue des intérêts juifs.

Revenons à l'action de la presse à l'intérieur, au rôle qu'elle a joué, dans son propre pays. Ici encore, nous sommes contraints de le dire, on se trouve en présence d'une action dissolvante, d'un rôle néfaste et antipatrio-

tique. Très ardente et très passionnée dans l'attaque dirigée contre certaines classes, contre certaines catégories de citoyens, elle a toujours paru incapable de ressentir un de ces élans généreux comme en a parfois la presse dans d'autres pays et qui groupe tous les organes de l'opinion publique dans une action commune, dans une entente pour le bien public. Ne demandez rien de semblable aux journaux juifs d'Autriche. La critique, la négation, la haine, voilà leurs moyens d'action. Quelle que soit l'éloquence dont sont remplies les pages consacrées à la glorification de leur cause, quel que soit le talent incontestable de quelques-uns des rédacteurs de la presse judéo-viennoise, on sent, en la lisant, que le feu sacré fait absolument défaut. De belles périodes savamment alignées, des raisonnements à perte de vue, des considérations humanitaires et philosophiques, tant qu'on en voudra. Mais ce sont des déclamations qui laissent le lecteur froid et indifférent. Il sait que le culte exclusif des intérêts juifs guide seul tous ses actes, toutes ses réflexions, tant au point de vue des relations internationales qu'au point de vue des faits économiques et de la politique intérieure du pays.

La presse juive de Vienne a tout vendu, tout mis à prix, la renommée artistique aussi bien que la fortune dans les affaires. Aucun produit intellectuel, aucune œuvre d'art n'a pu voir le jour et parvenir à la connaissance du public sans passer par le creuset de la presse juive, sans avoir à subir sa critique ou à payer son approbation. Qu'un artiste ait voulu obtenir les suffrages du public, il lui a fallu de toute nécessité, s'incliner devant la toute-puissance des journalistes hébreux. Qu'une jeune actrice, une musicienne, une cantatrice de talent ait voulu faire ses débuts et se risquer devant une salle plus ou moins bien garnie, elle n'a osé le faire, le plus souvent, qu'après avoir payé son tribut aux désirs d'Israël. Sinon elle eût craint d'échouer de façon à peu près certaine. C'était la tyrannie despotique rétablie cette fois au profit des juifs, et brutalement exercée par eux dans toute sa plénitude. Rien ne pouvait échapper à

leur caprice, à leur omnipotence sans contrôle et sans limites. De même que Warwick était devenu en Angleterre le faiseur de rois, ils étaient, eux seuls, à Vienne, les faiseurs de réputations. Dans quelque situation que l'on se trouvât, à quelque carrière que l'on voulût demander le succès ou la fortune, il fallait passer par leurs fourches caudines. Hommes politiques ou danseuses de cafés-concerts, écrivains ou artistes dramatiques, peintres ou compositeurs de polkas, nul ne pouvait prétendre à la célébrité s'il n'avait reçu de la caste dominante le permis de circulation. Nul n'avait le droit d'avoir du talent, de le faire connaître au public s'il ne s'était humblement prosterné tout d'abord devant le dieu d'Israël. Quiconque à Vienne ne payait pas le tribut devait s'attendre pour le moins à voir ourdir contre lui la conspiration du silence. « Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis. »

Telle qu'elle s'est révélée par ses résultats, la presse viennoise, dominée par le judaïsme, a été absolument désastreuse. C'est une œuvre de mort qu'elle a accomplie. Autour d'elle, en dehors d'elle, le vide. Dans toutes les classes de la population, les germes de haine, les semences de la discorde et de la jalousie, la dissolution, la décomposition. Il n'a fallu rien moins que la confusion des esprits, brusquement réveillés après un sommeil séculaire, pour faciliter la durée d'un monopole qui s'est exercé aussi audacieusement durant un quart de siècle, et qui, même aujourd'hui, n'est pas encore détruit, quelle que soit la violence du mouvement déchaîné contre lui.

LA PRESSE ANTIJUIVE

L'avènement au pouvoir, en 1879, du comte Taaffe, auquel on attribuait dès lors, à tort ou à raison, des tendances antisémitiques, a porté le premier coup à ce despotisme illimité, et a donné aux discussions publiques une tournure toute nouvelle. On comprenait instinctive-

ment que le charme était rompu, que les dominateurs allaient se voir réduits à disputer la place à d'autres, qu'en un mot la toile se levait sur de nouveaux spectacles. La presse juive fut la première à le comprendre ; elle s'efforça d'y puiser, en accentuant son attitude opposante, en criant à la réaction, en prêtant à ses adversaires politiques des idées qu'ils n'avaient jamais eues, un regain de popularité. C'était avouer qu'elle se sentait menacée, qu'elle luttait pour la conservation de ses privilèges abusifs.

De toutes parts, en effet, comme par le résultat d'une entente tacite, et en tous cas par le contrecoup d'un retour absolument inévitable, l'antisémitisme prenait naissance. On en avait assez de cette muette adoration à laquelle on avait consenti sans mot dire pendant plus de vingt-cinq ans. On était décidé, sinon encore à briser l'idole, tout au moins à démolir quelque peu son piédestal. Les Juifs, après tout, n'avaient pas à se plaindre. D'habitude, le règne d'un parti, quel qu'il soit, ne dure pas si longtemps. Leur domination avait été plus longue et surtout moins contestée, lorsque le sentiment public viennois, voyant avec stupeur les résultats purement négatifs d'un si long règne, se réveilla de sa torpeur et se mit en tête qu'il était temps de chercher autre chose.

Il s'écoula cependant quelques années encore avant que ce mouvement prît un corps et acquît une forme tangible par la fondation de journaux destinés à combattre le monopole des Juifs. Ce ne fut qu'en 1888 que furent faites sérieusement les premières tentatives à cet égard. Le sentiment populaire avait eu le temps de s'affirmer, de se développer ; il ne lui manquait que des organes susceptibles de lui donner une impulsion vigoureuse en rendant la presse juive responsable de tous les maux dont souffrait la population. C'était une exagération opposée à une autre. Mais en politique, qui veut la fin veut les moyens. Si l'on veut avoir quelque chance de frapper juste, il faut, avant tout, frapper fort.

Ce fut Monsieur Vergani, député de la Basse-Autriche, qui entra l'un des premiers dans cette voie en fondant en 1881 le *Deutsches Volksblatt*, journal antisémite, paraissant deux fois par jour. Énumérer les attaques auxquelles il fut en butte dès la première heure, dépeindre la violence furieuse des passions qui se firent jour contre lui, serait chose difficile. On ne compte pas les flots de la mer ; on n'essaie pas de décrire les combats que se livrent les vents déchaînés un jour de tempête. Sur la tête de ce premier adversaire qui entrait bravement en champ clos, la visière découverte, s'accumulèrent toutes les foudres judaïques. Mais le mouvement dont il avait pris l'initiative augmentait chaque jour d'importance et de vivacité ; son exemple rencontra de nombreux imitateurs. On vit se déchaîner, au sein de la population autrichienne, toutes les colères accumulées depuis vingt-cinq ans contre un monopole d'autant plus odieux que son unique résultat, de l'avis général, avait été de confisquer au profit exclusif de la juiverie toutes les conquêtes que le peuple, en 1848, avait scellées de son sang. Après avoir été, dans toute la force du terme, les maîtres du pays, les juifs se virent tout à coup chargés de tous les péchés du monde. Et à l'abri du drapeau antisémite se firent jour les théories de certains chefs de partis antidynastiques qui ne trouvaient pas de meilleur moyen pour faire triompher leur cause. C'est ainsi que les journaux qui sont aujourd'hui les organes avérés du parti national-allemand ont commencé par se montrer antisémites, afin de flatter les passions populaires et de se mettre à même d'en tirer avantage. Chose étrange ! Les Juifs avaient préparé le terrain ; mais par une sorte de pudeur qui avait encore après tout quelque dignité, ils n'avaient pas osé formuler nettement cette idée que les provinces allemandes de l'Autriche devraient se rattacher à l'Empire germanique. Ils s'étaient bornés à semer dans les esprits les germes dissolvants du scepticisme et de l'indifférence à l'égard du trône des Habsbourg, mais ils avaient reculé devant les conséquences de leurs propres doctrines. Il était réservé à leurs adversaires de déduire nettement les

conclusions des prémisses posées par eux ; et l'antisémitisme, qui, dans d'autres circonstances, aurait pu accomplir exclusivement une œuvre d'ordre moral et d'ordre économique, s'est trouvé ainsi associé à une œuvre de haute politique internationale.

Les Juifs, de leur côté, voulant regagner le terrain perdu, prirent une attitude nouvelle en face de leurs contradicteurs. En vue d'exploiter à leur façon les appétits menaçants des classes inférieures, et de donner satisfaction aux passions des masses, ils créèrent plusieurs organes chargés de plaider, avec toute l'éloquence désirable, la cause du socialisme. Ce n'était encore là, tout comme l'ancien abus du monopole littéraire, qu'une conséquence de leur esprit de domination.

Quoi qu'il en soit, la presse antisémite est aujourd'hui en faveur, aussi bien dans les provinces cisleithanes, où elle compte de nombreux organes, que dans la capitale de l'Autriche. L'esprit public s'est habitué à y voir l'instrument indispensable pour combattre la corruption, l'arme la plus puissante pour défendre les droits de la société chrétienne, et le moyen d'arriver à la solution de la question juive en portant la lumière sur tous les points qu'elle soulève. Il est vrai que d'autres y virent avant tout le moyen de perpétuer l'agitation politique et de hâter ainsi la dissolution de l'Empire.

Pour une raison ou pour une autre, probablement même par suite d'un ensemble de causes diverses, la presse antisémite a pris ainsi sur l'opinion publique un ascendant qu'elle ne perdra plus. Toutefois, pour dire la vérité en toute franchise, en toute impartialité, nous devons reconnaître qu'elle doit son succès beaucoup plus aux circonstances qui ont accompagné sa naissance, et peut-être aussi à l'ardeur de conviction de ceux qui la rédigent, à leur sincérité, qu'à l'ampleur des renseignements qu'elle contient. Sous ce rapport, elle est incontestablement en état d'infériorité vis-à-vis des grands

journaux juifs, qui ont trouvé moyen, jusqu'ici, d'être et de demeurer beaucoup plus intéressants. Cet avantage incontestable n'est pas dû, d'ailleurs, à la supériorité du talent ou de l'intelligence. Les Juifs y prétendent volontiers, nous ne l'ignorons pas ; mais les hommes sincères ne sont pas de leur avis. S'ils ont dans leurs rangs des écrivains de grand mérite, leurs adversaires ne leur cèdent en rien sous ce rapport. La différence provient exclusivement de l'importance des ressources pécuniaires dont dispose la presse juive, et qui lui permettent d'être promptement, exactement renseignée sur tout ce qui se passe sur n'importe quel point du monde, d'organiser des services télégraphiques sur une vaste échelle, de s'assurer le concours d'illustres collaborateurs, de tenir toujours, en un mot, la tête du mouvement.

Depuis sa fondation, la presse juive a toujours disposé de capitaux considérables et cet état de choses ne s'est pas modifié depuis. Bien au contraire, devenue l'organe attitré de riches banquiers, de puissantes sociétés financières, elle a vu constamment ses ressources s'accroître et ses moyens d'information grandir. Les journaux antisémites, au contraire, ont eu pour la plupart à lutter contre la gêne financière, à subir des vicissitudes de toute sorte, d'autant plus qu'ils devaient renoncer volontairement à certaines sources de revenus qui avaient enrichi leurs concurrents. D'autre part, le mouvement commercial et industriel étant toujours dominé par les Juifs, les annonces, qui sont si rémunératrices pour les feuilles cosmopolites, échappaient neuf fois sur dix aux organes antisémites. Les commerçants et industriels préféraient naturellement s'adresser à leurs coreligionnaires, qu'à ceux qui les combattaient. Bref, si l'on tient compte des difficultés à vaincre et qu'ils connaissaient à l'avance, les journaux antisémites ont accompli, par le fait seul d'avoir vécu et d'avoir assuré les bases de leur existence, un véritable miracle. Ils ont le droit d'en être fiers.

L'ATTITUDE ACTUELLE DE LA PRESSE VIENNOISE

En voyant les nationalistes et les antisémites mépriser les outrages, et suivre tranquillement la voie qu'ils se sont tracée, nombre de journalistes juifs ont compris qu'ils devaient renoncer au ton arrogant et hautain dont ils avaient pris l'habitude. Ils ont assoupli leur style et modifié la note de leurs polémiques. Si l'on y retrouve trop souvent encore des violences et des exagérations déplorables, on y sent du moins la préoccupation de répondre à des adversaires qui ont à leur service de sérieux arguments. Les personnalités ne sont plus aujourd'hui un mode de discussion suffisant ; il faut des raisonnements, des faits, des preuves. De cette façon, du moins, le journalisme viennois se trouve ramené à sa tâche essentielle, de renseigner le public, de l'instruire, et non de lui imposer, au nom d'une autorité absolument contestable, des dogmes tout faits, contraires à ses idées.

Les Viennois, par habitude, et certains provinciaux par dilettantisme, lisent encore les journaux juifs qui ont conservé, comme nous l'avons expliqué, une réelle importance. Mais ils ne les lisent plus avec les mêmes yeux, avec la même tendance d'esprit ; et après en avoir pris connaissance, ils mettent en présence de ces opinions, pour les contrôler et les faire passer au crible d'une saine critique, celles des journaux de nuance opposée. Sur toutes les questions, il y a désormais débat contradictoire.

Il y a pourtant une catégorie de lecteurs, en Autriche, pour lesquels la presse juive a encore conservé en quelque sorte le monopole de l'influence qu'elle exerçait autrefois. Nous voulons parler de certains fonctionnaires allemands pour lesquels la presse juive est demeurée avant tout l'antagoniste des Tchèques, des Italiens, des Polonais et autres opposants. Nourris, depuis leur entrée dans la carrière, de cette lecture qui leur a toujours semblé réconfortante, ils ne se sont pas suffisamment rendu compte des

modifications qui se sont accomplies au sein de l'opinion publique. Habitués à voir les grands journaux israélites de Vienne jouir des privilèges qu'ils partagent maintenant avec d'autres, mais dont ils ont longtemps joui seuls et sans partage, ils ont conservé pour eux une sorte de respect superstitieux. C'est à cet ordre d'idées qu'il faut rapporter le mot connu du docteur de Gautsch, qui a été un moment président du Conseil après avoir eu longtemps le portefeuille de l'Instruction publique : « Sans le concours de la *Nouvelle Presse Libre* on ne peut pas gouverner en Autriche. » Monsieur de Gautsch, il est vrai, a dû reconnaître que, même avec ce concours, on n'est pas toujours assuré de pouvoir gouverner longtemps. Mais son opinion n'en reste pas moins significative.

Au point de vue spécial du métier, s'il est permis d'employer ce terme, la presse viennoise, dans son ensemble, est d'une réelle habileté. Elle sait s'y prendre comme il convient pour séduire le lecteur et fixer son attention. Les principaux organes, à quelque nuance qu'ils appartiennent, excellent dans l'art de la mise en page, à laquelle se prête merveilleusement d'ailleurs le format qu'ils ont adopté. Pour exposer leurs idées et développer leurs arguments, ils aiment à faire de longs articles, le plus souvent sans signature. Ajoutons que dans les deux camps il se rencontre d'éminents écrivains, dont la plume éloquente et incisive sait jeter sur tous les sujets qu'ils touchent un puissant intérêt.

L'information pure et simple, le renseignement donné en style lapidaire ou télégraphique, ne tient que peu de place dans les colonnes des journaux viennois. Le public autrichien est enclin aux luttes politiques ; il veut en trouver l'écho dans les organes qui sont mis à sa disposition. La passion qu'il apporte lui-même dans ses appréciations sur les hommes et les choses, et qui au fond est très compréhensible dans un Empire où se passent des choses si invraisemblables, doit donc tout naturellement se refléter dans les journaux.

Aujourd'hui, les journaux juifs de Vienne, à quelques exceptions près, se sont enrôlés dans les rangs de ceux qui combattent pour la suppression des abus et s'efforcent de porter la lumière sur la véritable situation des classes laborieuses. En même temps, leur langage est devenu plus modéré à l'égard de la Russie. La configuration actuelle de l'échiquier européen inspirant aux diplomates autrichiens de salutaires réflexions, il était tout indiqué que la presse, à son tour, pour ne pas se mettre en opposition avec les désirs manifestés au *Ballplatz*, devait cesser de se montrer agressive et violente, comme autrefois, vis-à-vis du puissant Empire devenu l'allié de la France. Il était bien plus habile, au surplus, de se soumettre de bonne grâce, en apparence du moins, aux faits accomplis, sauf à miner sourdement, par des attaques déguisées, un état de choses contre lequel on ne peut plus rien de façon ostensible. C'est pourquoi la modification du langage à laquelle nous faisons allusion, est manifeste, même parmi les organes viennois qui sont soupçonnés, à tort ou à raison, d'être en relations suivies avec la chancellerie de Berlin.

Contraint de nous résumer, pour ne pas sortir du cadre que nous nous sommes tracé, contentons-nous d'énumérer les principaux journaux quotidiens qui paraissent à Vienne, en dehors du journal officiel, la *Wiener Zeitung*. Chacun de ces journaux, à une ou deux exceptions près, publie chaque jour deux éditions, l'une le matin, l'autre vers trois heures de l'après-midi. Sur les seize feuilles dont il s'agit, dix sont juives, toutes plus ou moins gallophobes, savoir :

1) La *Nouvelle Presse Libre* (*Neue Freie Presse*), le plus important des journaux autrichiens et sans contredit l'un des mieux rédigés qui soient en Europe ; La *Nouvelle Presse Libre* doit son importance non seulement au talent de ses collaborateurs et à la célébrité de quelques-uns d'entre eux, mais surtout à l'ampleur et à la variété de ses renseignements politiques, littéraires, artistiques, financiers, commerciaux et agricoles. Dévouée à la cause de ce

qu'on appelle la Triple Alliance, comme la plupart des grands journaux viennois, la *Nouvelle Presse* soutient à l'intérieur l'hégémonie allemande contre les aspirations slaves. Tirage : 38 000 exemplaires.

2) Le *Fremdenblatt*, en raison de ses relations suivies avec le ministère des Affaires étrangères, s'occupe de préférence des questions de politique internationale, qui y sont traitées, d'ailleurs, en un style diplomatique très apprécié des hautes sphères. Le *Fremdenblatt* a su également s'entourer de collaborateurs qui ont une véritable autorité en matière artistique. Il s'est fait ainsi une double clientèle, étant très lu à la fois dans l'aristocratie autrichienne et dans le monde artistique. Tirage : 10 000 exemplaires.

3) Le *Neues Wiener Tagblatt*, qui recrute surtout ses lecteurs dans la petite bourgeoisie, paraît parfois avec soixante pages, dont douze ou quinze sont consacrées aux articles de la rédaction. Le surplus est rempli d'annonces. Ce sont en effet les annonces (surtout les petites annonces) qui ont facilité son succès au début. Certaines d'entre elles sont très en faveur dans le monde galant. Tirage : 36 000 exemplaires.

4) Le *Wiener Tagblatt* se fait remarquer par la violence de langage que l'on signale surtout dans les articles dus à la plume de son rédacteur en chef, Monsieur Szeps, dont la famille est alliée, comme on le sait, à celle de Monsieur Clemenceau.

5) Le *Volks Zeitung* (ancien *Vorstadt Zeitung*) suit la même ligne de conduite que le *Neues Wiener Tagblatt*. Assez répandu dans la Basse-Autriche.

6) Le *Reichswehr*, journal officieux, qui s'occupe spécialement des questions de politique intérieure et des choses militaires, a pris la succession de la vieille *Presse*, fondée jadis par Monsieur Zang. Son but est de rallier les

forces conservatrices autour du principe de la monarchie unitaire.

7) Le *Wiener Journal* s'adresse plus particulièrement, comme son nom l'indique, à la population viennoise. Ses chroniques locales, son attitude indépendante, ses revues mondaines et judiciaires, toujours très soignées, lui ont valu un succès qui se traduit par un tirage relativement important, 30 à 32 000 exemplaires.

8) L'*Extrablatt* est très répandu dans les classes peu fortunées. Il paraît matin et soir avec une illustration à la première page, reproduisant l'événement du jour.

9) L'*Arbeiter Zeitung* (Journal des Ouvriers), dirigé par le docteur Victor Adler, est l'organe principal des socialistes autrichiens. Son langage véhément est de nature à produire une vive impression sur certains de ses lecteurs.

10) La *Wiener Allgemeine Zeitung* s'occupe plus particulièrement d'affaires financières et de polémiques contre les antisémites.

À côté de ces dix journaux juifs paraissent six autres organes appartenant à des nuances nationalistes, conservatrices ou antisémites, savoir :

1) Le *Vaterland*, qui joue le rôle de l'*Univers* à Paris, avec des tendances plus accentuées encore au point de vue politique. C'est l'organe clérical et féodal par excellence.

2) Le *Deutsches Volksblatt*, organe antisémitique, dirigé par Monsieur Ernest Vergani, qui fut le véritable initiateur du mouvement antijuif en Autriche, sur le terrain de la publicité.

3) Le *Deutsche Zeitung*, autrefois organe juif libéral, a été acquis par quelques membres du parti nationaliste allemand ; antisémitique modéré.

4) L'*Ost Deutsche Rundschau* (Revue de l'Allemagne de l'Est), organe pangermanique très prononcé. Chose singulière ! Quoique paraissant à Vienne, ce journal porte au-dessus de son titre l'aigle prussienne.

5) La *Reichspost*, journal clérical, antisémitique, défend la cause des Allemands de l'Autriche sur le terrain patriotique.

6) Le *Weltblatt*, journal volumineux, publiant de préférence des nouvelles locales à sensation, mitigé de cléricalisme et quelque peu frotté de socialisme. Comme l'*Extrablatt*, que nous venons de nommer plus haut, le *Weltblatt* publie à la première page une illustration. Il est très répandu dans les villages de l'Autriche allemande.

Après cette nomenclature de la presse quotidienne, ajoutons quelques mots relatifs à la presse viennoise hebdomadaire. Les feuilles politiques hebdomadaires sont nombreuses. Citons parmi elles la *Sonn und Montags Zeitung* (journal du dimanche et du lundi), et la *Wochenschrift* (feuille de la semaine), dirigées, l'une par Monsieur Scharf, l'autre par le rabbin M. Bloch. Elles se distinguent toutes deux par la violence de leurs attaques contre les meneurs du parti antisémitique.

Mentionnons aussi les *Unverfaelschte Deutsche Worte*, organe radical bimensuel des Allemands nationalistes de la nuance la plus avancée. Cette publication, dirigée par Messieurs Wolf et Iro, députés du parti extrême qui veut la réunion à l'empire d'Allemagne, est souvent confisquée par ordre du Parquet. C'est, dans toute la force du terme, un organe de haute-trahison au point de vue autrichien. Très apprécié à Vienne et surtout dans la Bohème allemande comme dans les deux provinces alpines.

Les journaux spéciaux sont nombreux, la plupart des corporations en Autriche ayant leur organe, quelquefois plusieurs. Presque toutes ces publications sont dirigées par des publicistes juifs, ainsi que les journaux mondains

illustrés. Ceux-ci, pour employer une expression typique qui rendra notre pensée, font grand dans la pornographie ; et l'on est en droit de s'étonner que de telles choses soient permises dans un pays aussi policé.

La satire politique est surtout incarnée à Vienne par le *Kikeriki*, fondé par O. F. Berg, et dont les saillies, en prose et en vers, jargon viennois, font les délices des antijuifs des faubourgs.

Les publications viennoises en langue française sont destinées à renseigner les journaux étrangers sur ce qui se passe en Autriche. Il est démontré par l'expérience qu'un journal français indépendant, à Vienne, s'adressant au public, ne peut absolument pas exister, faute d'un nombre de lecteurs suffisant pour couvrir les frais. La *Correspondance politique* (édition française de la *Politische Correspondenz*) est éditée par Monsieur Schiel, chef de section à la présidence du Conseil des ministres. Cet organe d'informations, à l'usage des feuilles étrangères qui s'inspirent à des sources officieuses, s'est tout spécialement distingué, pendant de longues années, par des attaques contre la Russie, sous Alexandre III.

Notons en terminant que tous ceux qui se sont occupés à Vienne de publicité française, depuis une trentaine d'années, à l'exception du fonctionnaire que nous venons de nommer, ont tous péri dans la misère, ou ont jugé à propos de quitter l'Autriche pour échapper aux ennuis sans nombre qui leur avaient été insidieusement créés.

La presse hongroise n'a pas échappé au sort de la presse autrichienne. À Budapest, la publicité est, aujourd'hui encore, presque exclusivement juive, et s'est mise au service de la cause dite libérale. Les tentatives faites à Budapest pour opposer à la phalange israélite des organes indépendants ont échoué.

LE RÉGIME ADMINISTRATIF

Le développement qu'a pris le journalisme autrichien est d'autant plus merveilleux qu'il a eu à lutter contre de pénibles obstacles. Il a semblé, pendant un certain temps, que tout ce qui pouvait nuire à la liberté de la presse eût été réuni à dessein pour tenter de la museler. Au point de vue financier, le timbre et le cautionnement ; au point de vue administratif, la confiscation ; au point de vue judiciaire, de nombreux procès ; tel était pendant un certain temps, le régime auquel était soumise la presse, et sous l'empire duquel elle a cependant trouvé moyen de prospérer quand même.

Le cautionnement a disparu le premier, il y a quelque années seulement. Jusque-là, tous les journaux qui s'occupaient de questions politiques, religieuses ou sociales, y étaient astreints. Les feuilles spéciales d'agriculture, d'industrie, d'économie financière, etc., en étaient seules dispensées, et encore à la condition que leur caractère d'organes spéciaux fût dûment reconnu et constaté par les autorités.

Quant au timbre, il continue à être imposé à la presse autrichienne ; c'est une lourde charge, attendu que chaque exemplaire doit être frappé d'un timbre d'un kreuzer (2 centimes environ). Un journal tirant à 10 000 exemplaires, par exemple, a donc chaque jour 200 francs à verser au timbre, soit 400 francs pour les deux éditions. Quant aux journaux étrangers, considérés sans doute comme une marchandise nuisible dont on désire empêcher l'importation, ils sont soumis au timbre de 2 kreuzers à leur entrée sur le territoire de l'Empire. Cet ensemble de mesures fiscales a si bien un but politique que le timbre ne fut jamais envisagé en Autriche comme un impôt proprement dit. « Ce n'est pas un impôt – avait-on coutume de dire – c'est une sorte de cautionnement. »

Un dernier mot avant de terminer ce chapitre. Il nous reste à parler des mesures administratives et disciplinaires qui existent encore dans la législation autrichienne sur la presse, à savoir : la saisie préventive ou confiscation, applicable aux brochures tout comme aux journaux, et la défense du colportage. La saisie n'implique pas forcément une poursuite judiciaire, bien qu'elle en soit parfois le prélude. Il arrive, dans la plupart de ces cas, que l'autorité veut simplement empêcher un journal d'être distribué à ses lecteurs ordinaires ou répandu dans le public. Alors, par ordre du parquet ou simplement par ordre de la police, l'édition entière est saisie à l'imprimerie ou au bureau du journal. Cela n'entraîne pas d'autres suites que d'empêcher la mise en vente des exemplaires saisis. Parfois l'administration du journal ainsi confisqué croit devoir protester. Elle s'adresse à la justice pour faire lever la saisie. Mais quel avantage en retire-t-elle ? Le jugement n'est rendu qu'au bout de quelques semaines, voire de quelques mois, quand l'incident est oublié. Alors même que les plaignants obtiennent gain de cause, ils n'en ont pas moins subi une perte considérable.

À une certaine date, les confiscations étaient si fréquentes qu'on en compta jusqu'à trente dans une même journée. À la suite des plaintes qui s'élevaient de toutes parts, un ministre de la Justice, le comte Gleisbach, avait promis au parlement que nulle saisie n'aurait plus lieu sans être accompagnée d'une action judiciaire. Cette promesse n'a pas été tenue. L'on a compris, sans doute, que les procès de presse provoquaient toujours une sorte de scandale qu'il valait mieux éviter. Quant à l'interdiction du colportage, l'on a tenté maintes fois, de la part de l'opposition parlementaire, d'amener les ministres à y mettre un terme. Jusqu'ici ces tentatives sont demeurées infructueuses.

XIII

LES CAPITAUX FRANÇAIS EN AUTRICHE

L'IMPORTANCE DES PLACEMENTS - LA BOURSE DE VIENNE - LES RENTES ET LES VALEURS DIVERSES

La France a, en Autriche-Hongrie des intérêts financiers beaucoup plus considérables qu'on ne le croit généralement. Sur les neuf milliards de francs en titres austro-hongrois classés à l'étranger, il s'en trouve au moins la moitié, c'est-à-dire quatre milliards et demi entre les mains des Français. L'on est même d'avis, dans les cercles compétents de Vienne, que ce chiffre ne doit être considéré que comme un minimum. Tel qu'il est, en tous cas, il suffirait amplement à expliquer l'attention inquiète avec laquelle la France suit les événements qui se déroulent dans ce pays. Elle y a, comme on le voit, un intérêt énorme, plus considérable, sous ce rapport, que celui de l'Allemagne. Une notable partie des capitaux français, ainsi placés en Autriche-Hongrie, sont engagés dans les rentes autrichiennes ou hongroises, ayant pour garantie le crédit de l'État. On comprend dès lors que la solution qui sera donnée aux problèmes politiques posés par les événe-

ments au sein de la monarchie dualiste, soit examinée avec autant d'attention en France qu'en Allemagne.

Pour ne parler que des faits les plus récents, sans parler des phases pénibles qu'a traversées antérieurement le crédit public, certains incidents ont éveillé à juste titre la suspicion des capitalistes français. Il a semblé, à diverses reprises, en effet, que le gouvernement autrichien se montrait hésitant, à l'heure où se produisirent en Autriche des manifestations hostiles au capitalisme. Les projets bien connus en vue de s'emparer des grands réseaux ferrés au meilleur compte possible, la loi qu'il a présentée relativement aux valeurs à lots, les promesses faites à l'occasion des emprunts destinés à la réforme monétaire, et bien d'autres choses encore ont permis de penser et de dire que, sciemment ou inconsciemment, certains ministres autrichiens étaient eux-mêmes animés de tendances anticapitalistes.

Est-il étonnant que le public se soit ému en présence du projet qu'avait préparé le gouvernement pour le rachat des chemins de fer, et qu'il a dû retirer par suite des protestations soulevées de toutes parts? Le caractère inique de ce projet était d'autant plus évident que les conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les rachats des réseaux sont clairement inscrites dans les actes de concessions. Pouvait-on admettre que des dispositions législatives viennent ébranler les bases du droit, à une époque où les partisans du socialisme révolutionnaire s'efforçent déjà, sur tous les points de l'Europe, d'attaquer les principes essentiels de la propriété ? Le projet de loi en question à été retiré sous la pression de l'opinion publique.

Le projet de loi relatif à la propriété des sommes provenant du tirage des valeurs à lots et non réclamées par les détenteurs des titres constituait une véritable confiscation ; il était aussi critiquable au point de vue de la morale qu'au point de vue du droit strict. Jusqu'à présent, les lots non réclamés demeuraient la propriété des débiteurs. Or,

voici qu'un beau jour l'État vient déclarer que les compagnies émettrices de valeurs à lots ont déjà assez de privilèges, et qu'il lui semble bon de leur enlever à son profit ces recettes extraordinaires. Il s'agissait, en réalité, de mettre la main sur 30 millions de florins représentant la somme des valeurs sorties au tirage et non réclamées par les détenteurs. Fût-il vrai que les sommes disponibles de ce chef appartiennent au public tout entier, ce n'est en tous cas que par un accord avec les émetteurs des valeurs que l'État pouvait y prétendre, et non par une simple confiscation, du fait seul de son désir illégal. La prétention ainsi exprimée était absolument sans précédent.

Que dire encore de la façon dont le gouvernement a donné suite à la loi monétaire votée en 1892 ? Les titres émis en valeur de couronnes sont théoriquement payables en or. Dans la pratique, ils ont été jusqu'ici payés en blanches couronnes, en florins d'argent ou de papier. L'agio sur l'or est donc à la charge des détenteurs de ces titres, de telle sorte que le nouvel étalon monétaire ne diffère en rien, au point de vue de l'aléa, de l'ancienne valeur austro-hongroise reposant sur le cours forcé de la monnaie fiduciaire. (voir de plus amples renseignements au chapitre sur l'état économique et social).

Les tendances hostiles au capital semblent prêtes à enfoncer les portes et à pénétrer dans les conseils du pouvoir. En d'autres temps, des mœurs législatives comme celles dont nous venons de parler auraient simplement provoqué l'étonnement. Aujourd'hui elles produisent une véritable perturbation parmi les intéressés. Grâce à l'allure ambiguë de divers ministères qui se sont succédé, la lutte sociale continue avec acharnement sans rencontrer d'autres obstacles que la résistance des capitalistes eux-mêmes.

LA BOURSE DE VIENNE

Si l'on veut juger sainement ce qui se passe à la Bourse de Vienne et à celle de Budapest, que l'on considère comme étant du domaine exclusif des Juifs, il faut bien se garder de procéder par comparaison avec le marché de Paris ; les conditions sont différentes sous bien des rapports et le point de vue doit être modifié. À Vienne il existe toujours des influences assez fortes pour fausser la situation et rendre illusoire la loi naturelle de l'offre et de la demande. Encore faut-il signaler cette particularité du marché viennois, qu'une valeur spéciale, l'action d'un établissement de crédit mobilier, est reconnue par tout le monde comme étant le véritable régulateur du marché. Il est donc facile au groupe financier qui représente cette valeur de faire la pluie et le beau temps selon ses besoins. Au surplus, quelques spéculateurs sont devenus les maîtres du marché de Vienne ; on peut dire qu'ils y constituent une spécialité peu favorable aux intérêts du pays. L'influence de ces spéculateurs ne s'exerce, il est vrai, que sur un nombre restreint de valeurs dont ils s'occupent à tour de rôle de façon exclusive.

Sous certains rapports, la Bourse de Vienne est une Bourse éminemment politique. Lorsque la Russie, il y a quelques années, a contracté de gros emprunts à Paris, un mouvement de baisse générale se produisait régulièrement à Vienne quelques jours avant l'émission. Nombre de spéculateurs viennois considéraient, à ces époques, un engagement à la baisse comme une sorte de prime gratuite. Ils voulaient s'efforcer de prouver au monde que les autres marchés européens ne participaient en aucune façon à l'engouement du public français. On a pu, à cette occasion, constater l'existence d'une véritable organisation obéissant à un mot d'ordre venu de Berlin et de Londres. Or, si l'on veut bien réfléchir que, dans certains cas, la marche des affaires financières peut avoir une influence sérieuse sur la marche des affaires politiques, et qu'il peut

aisément se présenter des circonstances où il existe une connexité réelle entre les intérêts financiers et les grands intérêts nationaux, on comprendra le danger d'une organisation dans laquelle, à côté des questions financières, évoluent des influences politiques étrangères aussi prononcées.

L'influence des banquiers allemands sur les affaires financières de l'Autriche-Hongrie n'est pas sans présenter de graves inconvénients. Leur action est caractéristique pour la situation économique de l'Autriche. Pour un assez grand nombre de valeurs autrichiennes, les cours sont dictés à Berlin. Nous avons dit au début de ce chapitre que la France possédait environ la moitié des titres austro-hongrois placés à l'étranger. L'autre moitié, représentant plus, de quatre milliards, se répartit entre l'Allemagne, la Suisse, la Hollande et la Belgique ; mais la plus grosse part, les deux tiers au moins, est placée en Allemagne.

Dans bien des cas, les juifs allemands ne sont, comme on le sait, que dépositaires de capitaux étrangers, se souciant moins du classement des valeurs que des occasions de les revendre avantageusement. Il serait d'ailleurs injuste de dire que leur intervention dans les affaires d'Autriche soit dépourvue de toute utilité. Le contrôle qu'ils exercent, dans leurs organes de publicité s'est affirmé en maints cas dans l'intérêt général. On a remarqué, notamment, le refus des marchés allemands, en ces derniers temps, d'absorber les rentes autrichiennes à 3,5 % en valeur de couronnes, en raison des aléas que présentent les variations du change.

LES RENTES ET LES VALEURS DIVERSES

En thèse générale, et abstraction faite des considérations politiques, on peut dire que l'épargne française n'a pas eu trop à regretter d'avoir placé ses capitaux dans les affaires d'Autriche et de Hongrie. En ce qui concerne spécialement les rentes d'État, les résultats acquis sont dus,

en grande partie, à cette ère de paix qui dure depuis plus de trente ans. Les cours des rentes ont haussé dans des proportions inespérées.

Nous croyons devoir reproduire ici la liste des principales affaires, autrichiennes et hongroises dont les titres sont placés en France pour une notable partie :

– rente autrichienne à 4 % en or ;
– rente dite commune à 4,20 % ;
– rentes à 4 % et à 3,5 % en valeur de couronnes ;
– domaniales d'Autriche ;
– rente hongroise 4 % en or ;
– titres de chemins de fer autrichiens et hongrois convertis en rentes d'État ;
– valeurs à lots d'État ;
– actions et obligations du chemin de fer Sud de l'Autriche (anciens Lombards) ;
– actions et obligations de la Compagnie des chemins autrichiens (*Staatsbahn*) ;
– actions du chemin de fer Lemberg-Czernowitz-Jassy ;
– actions du Crédit foncier d'Autriche ;
– actions de la Banque des pays autrichiens ;
– actions de la Banque centrale de crédit foncier autrichien ;
– actions du Crédit foncier de Hongrie ;
– actions de la *Wiener Bank Gesellschaft* ;
– actions de la Banque des pays hongrois ;
– actions de la Société franco-hongroise ;
– actions et obligations de la Société minière des Alpes autrichiennes (l'Alpine) ;
– actions et obligations de la Société minière de *Trifail* et de la Société des charbonnages d'*Urikany* ;
– actions d'une dizaine de compagnies d'assurances.

Le montant des rentes d'État autrichiennes et hongroises, classées dans les portefeuilles français, est évalué à 950 millions de florins, soit environ 2 milliards de

francs. C'est dans ces rentes, des types les plus divers, que l'épargne française a engagé le plus de capitaux. Le 4 % or autrichien, dont les titres en circulation représentent environ un milliard de francs, à son principal marché à Paris ; il est classé en presque totalité en France. Le 4 % or hongrois, dont les émissions se montent à 682 millions de florins, a également trouvé place dans les portefeuilles français. Pour ce motif sans doute, ce type de rente a été choisi pour les émissions faites sous le prétexte de rétablir la circulation métallique en Autriche-Hongrie; à l'époque où furent émis ces emprunts, l'alliance austro-allemande battait son plein ; c'est donc avec l'or de la France qu'ont été forgés, dans les arsenaux autrichiens, les obus alors destinés à massacrer ses enfants sur les champs de bataille. Le succès de ces emprunts fut le triomphe et le chef-d'œuvre de la juiverie internationale. Comme l'a dit si justement un orateur dans une récente séance de la Société d'économie politique à Paris : « On ne peut pas se désintéresser complètement de ce que font ou ne font pas les capitalistes de son pays, surtout lorsqu'ils confient leurs épargnes à des étrangers notoirement hostiles à ses intérêts nationaux. Dans de pareilles circonstances, on a pu se rendre compte de l'attitude des gouvernements étrangers vis-à-vis de la France, attitude franchement hostile chez les uns, peu sympathique chez les autres. Ceux qui ne s'efforcent pas de nous être nuisibles ne s'efforcent nullement, en tout cas, de se montrer favorables à nos intérêts. Nous devons donc faire en sorte, si l'argent est, comme on le dit, le nerf de la guerre, que le nôtre ne serve pas à équiper les armées ou à accroître les influences qui peuvent combattre les nôtres. »

Le résultat négatif de la réforme monétaire a eu pour effet, en revanche, de rendre difficile l'acclimatation en France des nouveaux titres à 4 % et à 3,5 % en valeur de couronnes, dont la création, risquée en partie à un taux qui était jusque-là inconnu en Autriche-Hongrie, a provoqué de violentes discussions. On n'ose pas, en effet, procéder à

la conversion du 4 % en or, dans la crainte que la réduction du taux de l'intérêt n'ait pour conséquence le déclassement de la valeur ; mais on a jugé à propos de créer un type de 3,5 % en valeur de couronnes, c'est-à-dire payable en argent ou en papier. La logique de ces faits est contestable, on en conviendra ; elle n'est pas de nature à donner une haute idée de la puissance de conception de l'honorable ministre qui a pris en main la question du taux de l'intérêt et s'en est fait, en quelque sorte, une spécialité. Aussi ne circule-t-il en France qu'une très petite quantité de titres de cette rente, pas plus que de la rente, dite commune à 4,2 %, également payable en argent ou en papier.

L'absence de sincérité se révèle d'ailleurs dans l'ensemble de l'économie financière. La réforme monétaire, nous l'avons dit, est une fiction ; la couronne d'or n'existe pas en réalité. Quant à l'équilibre budgétaire, rien de plus contestable que les arguments destinés à en prouver l'existence. En dépit de l'accroissement énorme des recettes fiscales, le Gouvernement a recours à de nouveaux emprunts à jet continu, même dans les années où les budgets ordinaires se liquident en excédents de recettes. Les émissions de rentes effectuées des deux côtés de la Leitha, depuis une dizaine d'années, dépassent un milliard de couronnes.

Si l'on veut, au reste, examiner à fond la question de savoir jusqu'à quel point les rentes autrichiennes et hongroises peuvent être considérées comme valeurs de placements, il faut se bien convaincre de l'influence décisive qu'exerceront forcément sur leur avenir les péripéties de la politique internationale. Le sort des rentiers est indissolublement lié à celui de l'État débiteur, attendu qu'ils n'ont d'autre garantie que le maintien de sa puissance et de son intégrité. Or, on ne saurait nier que l'Autriche est l'État européen le plus menacé.

L'épargne française détient la presque totalité des domaniales d'Autriche émises en 1866 sous forme d'obligations à 5 %. Elle n'a jusqu'ici qu'à s'en féliciter. Cette valeur a pour garantie certains domaines des deux États d'Autriche et de Hongrie, ainsi que tout l'actif de l'établissement émetteur, le Crédit foncier d'Autriche. Il résulte de diverses consultations judiciaires que les domaniales ne sont pas convertissables. Le plan d'amortissement primitif a été modifié par suite d'une entente entre le "curateur" des créanciers et le Crédit foncier, en vue d'assurer l'observation des délais fixés pour le remboursement que l'établissement émetteur avait voulu hâter.

L'une des entreprises les plus malheureuses auxquelles aient jamais pris part des actionnaires français, c'est le *Chemin de fer Sud de l'Autriche* (anciens *Lombards*). La valeur nominale du capital social s'élève à 375 millions de francs, répartis en 750 000 actions de 500 francs chacune. Or, le cours de ces titres est tombé à 150 francs ; pour l'exercice 1898 il leur a été attribué un dividende d'un franc, représentant 0,2 % du capital. Encore ce dividende ne peut-il être obtenu qu'à l'aide de manipulations de toutes sortes, et au détriment d'une bonne exploitation. La cherté des transports, sur les lignes de la *Südbahn*, est telle que le mouvement commercial en a beaucoup à souffrir dans les provinces méridionales de l'Autriche, et que des débats orageux ont eu lieu plus d'une fois à ce sujet dans les Diètes provinciales comme au sein du parlement. C'était cependant, au début, une entreprise qui semblait devoir être fructueuse et prospère, en raison du monopole qui lui était assuré pour les communications entre la capitale et Trieste, le grand port maritime de l'Empire. D'autre part la puissance financière d'une société où la maison Rothschild avait dès le début une influence dominante ne faisait de doute pour personne. Les actions étaient cotées à des cours extrêmement élevés ; il était distribué des dividendes de 6 à 8,5 %, nécessitant l'emploi de 108 millions de francs en quelques années. Mais la

vérité se fit forcément jour. Alors les dividendes varièrent de la façon la plus étrange. Pendant quelques années ils ne furent plus que de 1,5 % puis, en 1875, ils cessèrent tout à coup ; pendant six ans il n'en fut distribué aucun. Les obligations de priorité ne trouvèrent plus que difficilement des preneurs ; elles tombèrent, en France, à 50 % de leur valeur nominale et même au-dessous. La Compagnie tenta un nouvel effort ; en 1865 et 1866 elle émit des bons à 6 %, mais qui rapportaient en réalité 10 %. Par suite du taux de l'intérêt très élevé à cette époque, les émissions d'obligations se sont effectuées dans des conditions absolument onéreuses. La Compagnie n'a retiré de tous ses emprunts qu'une faible partie de leur valeur nominale.

Dans l'intervalle avait eu la cession du réseau lombard-vénitien à l'Italie ; et cette cession avait été faite dans de mauvaises conditions. La somme de onze millions, que paie annuellement le gouvernement italien, est insuffisante pour couvrir les intérêts du capital engagé.

Les fautes commises au début se font durement sentir aujourd'hui ; et leurs conséquences déplorables seront portées au comble quand il s'agira de vendre le réseau à l'État. Pour assurer le service des obligations à 3 %, et bien que les obligataires aient à supporter l'impôt de 10 % sur les coupons, la Compagnie s'est vue contrainte de constituer un fonds spécial en faveur duquel il est prélevé chaque année un tantième par action sur le montant des bénéfices. En outre, il a été apporté de graves modifications aux statuts pour l'amortissement des actions. Jusqu'ici l'on procédait à cet amortissement par voie de tirage au sort ; et de cette façon il se rencontrait du moins un certain nombre d'actionnaires dont les titres étaient remboursés à leur valeur nominale. Actuellement, au contraire, la Compagnie est autorisée à racheter en Bourse les titres qu'elle doit amortir jusqu'à concurrence de la moitié du capital social. Elle les rachète à des cours dépréciés ; sous prétexte d'être en mesure de payer un

dividende aux actionnaires, elle les prive de leur chance d'être remboursés aux cours d'autrefois.

La situation est donc, en réalité, absolument désastreuse, et l'on s'étonne que les choses aient pu en arriver là. Un réseau de chemins de fer qui mesure 2 200 kilomètres, qui possède le budget d'un petit État et encaisse en moyenne 100 000 florins par jour, devrait donner à ses actionnaires des revenus d'autant plus assurés que son trafic grandit sans cesse. Mais que faire lorsqu'on a une dette de 2 milliards 200 000 francs, et qu'il faut, sous peine de perdre définitivement tout crédit, songer d'abord à satisfaire les créanciers avant de songer aux actionnaires ? Ce sont en réalité les obligataires qui sont propriétaires du réseau. C'est à eux que reviendra la grande partie du prix d'achat le jour où le Gouvernement se décidera à faire usage de son droit.

C'est bien l'or français qui a servi à construire le réseau mais à la suite des innombrables coups de Bourses auxquels ces valeurs ont donné lieu depuis nombre d'années, les porteurs français s'en sont défaits ; ce sont des actionnaires allemands et quelques spéculateurs viennois qui possèdent aujourd'hui les titres.

Il est juste de reconnaître, d'autre part, que l'épargne française a fait de bonnes affaires en acquérant les obligations qui lui ont procuré des revenus suffisants. C'est au profit des obligataires précisément que les actionnaires ont été sacrifiés.

La Société austro-hongroise des chemins de fer de l'État (*Staatsbahn, Autrichiens*) a été, dès le début, très prospère ; et cette excellente situation ne s'est pas démentie. Cette Société a pris naissance en 1855, lorsque l'État, pressé par des besoins d'argent devenus urgents, se vit contraint de renoncer, après une expérience de treize années, au système d'exploitation directe des voies ferrées. La Société, dont les fondateurs étaient pour la plupart des capitalistes français, ne paya guère à l'État plus de la moitié

de ce qu'il avait dépensé pour la construction et l'installation des réseaux.

Nous venons de le dire, cette entreprise a toujours été prospère ; et cette prospérité est toujours allée en croissant par suite de la construction de lignes supplémentaires, notamment en Bohème. Le capital-actions, qui est de 275 millions de francs, divisés en titres de 500 francs, a produit des revenus à peu près réguliers. Les obligations sont devenues, comme les actions elles-mêmes, des titres de tout repos, occupant une bonne place dans les portefeuilles français. La Société, outre son réseau ferré, possède encore un domaine privé (mines, forêts, usines) qui figure au bilan pour une valeur totale de 30 600 000 florins. L'exploitation du réseau a toujours fonctionné à la satisfaction générale.

Français et Autrichiens vivaient en parfaite intelligence, au sein du Conseil d'administration, lorsque soudain, en 1890, se produisit un mouvement, en apparence basé sur les droits des Autrichiens, et tendant à faire de la *Staatsbahn* une société autrichienne, en diminuant les droits et prérogatives du comité de Paris. Ce mouvement d'opinion aurait pu à la rigueur se justifier de certaine façon s'il n'avait appelé à son aide, pour passionner les esprits, les calomnies les plus extravagantes. Il eut en outre le tort impardonnable de s'appuyer sur les spéculations les plus éhontées. Il s'agissait surtout, avant tout, d'expulser le président français, bien que son attitude, vis-à-vis de la Compagnie eût toujours été d'une correction absolue. On eut recours à une odieuse campagne de dénigrement qui devait, bien entendu, aboutir à un coup de Bourse d'une audace peu commune. Les meneurs de cette campagne mirent en vente, à découvert, de fortes quantités de titres et produisirent ainsi une baisse énorme sur les cours. Les journaux viennois s'en mêlèrent, avec leurs haines habilement entretenues, et n'hésitèrent pas à dire que la fortune des actionnaires était perdue par la faute de la France, et que la situation des obligataires même était sérieusement

compromise. Tous les spéculateurs de Vienne se mirent de la partie, et profitèrent de l'affolement des actionnaires français pour faire venir des titres de Paris.

Le coup si habilement préparé finit par réussir. Le président du Conseil d'administration donna sa démission et fut remplacé par Monsieur de Taussig, directeur du Crédit foncier d'Autriche. Immédiatement, le but étant atteint, les choses rentrèrent dans l'ordre ; et les gens de bonne foi purent se rendre compte de la fausseté des accusations proférées si haut. Non seulement il fut distribué cette année-là comme à l'ordinaire un acompte de 12 francs cinquante aux actionnaires ; mais la nouvelle administration jugea à propos de répartir aux actionnaires un dividende complémentaire. Aucun coupon n'était resté en souffrance. L'entreprise n'avait pas cessé d'être prospère.

Que l'Autriche ait désiré s'approprier la direction de ce grand réseau, cela se comprend sans peine ; mais elle n'aurait pas dû oublier que, sans le secours de capitaux français, ses lignes ferrées les plus importantes n'auraient pu être construites en temps utile. En conséquence, elle aurait pu, dans la revendication de ce qu'elle considérait comme un droit, user de procédés honnêtes et recourir à des formes amicales. Cela n'eût rien gâté.

L'organisation de la Compagnie est d'ailleurs demeurée à peu près ce qu'elle était avant : Monsieur de Taussig préside à Vienne le Conseil d'administration. Mais il y a toujours à Paris un comité dont Monsieur Charles Mallet est président, et Monsieur Henri Germain, vice-président.

Peu après le coup de Bourse dont nous venons de parler, eut lieu, à la suite de négociations longues et difficultueuses, la séparation des lignes autrichiennes et des lignes hongroises. La Hongrie, pour demeurer propriétaire de son réseau, paie chaque année une rente fixe à la Compagnie.

Le chemin de fer Lemberg-Czernowitz-Jassy est, comme la *Staatsbahn*, une entreprise très prospère. Les actions de cette Compagnie ont été introduites en France, il y a quelques années, par la Banque des Pays Autrichiens, à des cours qui ont, depuis, progressé d'environ 40 %. La Compagnie touche du gouvernement roumain une indemnité annuelle en or, pour prix de la ligne de Moldavie, dont il a pris possession par un coup de force. Tout récemment, elle a perdu un procès contre le fisc autrichien pour une question d'impôts arriérés. Elle a payé à l'aide de ses seules réserves, la somme réclamée, un million de florins, sans que le revenu des actionnaires ait eu à en souffrir. Le réseau de Lemberg-Czernowitz est actuellement exploité par l'État, pour le compte de la Compagnie. La seule objection qu'on puisse formuler à l'égard des titres, c'est que les lignes ferrées sont situées dans les contrées les plus exposées en cas de guerre.

L'État autrichien semble avoir, pour le moment du moins, renoncé à ses projets antérieurs de racheter les grands réseaux privés. Il attend l'heure propice pour la réussite de ses plans ; et il peut d'autant mieux attendre que pour les deux réseaux les plus étendus (autrichiens et lombards) la condition primordiale du rachat est dès à présent réalisée. Les pouvoirs publics sont en droit de traiter la question du rachat. Seulement ils sont gênés par les clauses contenues dans les actes de concession. Dans les cahiers des charges, les conditions financières du rachat ont été clairement indiquées. Le calcul du prix doit avoir pour base, comme on le sait, le revenu net des sept dernières années, déduction faite des produits réalisés pendant les deux années les plus faibles. Or, sous prétexte de grouper dans un seul texte de loi les stipulations contenues dans les divers actes de concession, le gouvernement avait préparé, il y a quelques années, un projet de loi qui les modifiait par trop en sa faveur. Il avait voulu, disait-il, interpréter certaines clauses un peu douteuses ; par le fait, il préparait une œuvre de spoliation. Mais la

seule annonce de ce projet souleva de toutes parts, à Berlin comme à Vienne, de telles protestations que ses auteurs n'osèrent pas le soumettre au parlement. Ajoutons que, pour ce qui concerne le rachat des *Autrichiens* et du *Nord-Ouest*, les conditions ne peuvent être que favorables, dans l'état actuel des choses. Quant à la *Südbahn*, diverses influences contraires sont en lutte ; et l'issue de la question est douteuse. Le capital-actions peut, en tous cas, être considéré comme perdu en grande partie.

Quand sonnera l'heure propice pour les rachats, il ne semble pas douteux que les titres actuels seront remplacés par d'autres, émis au nom de l'État, et garantis par des inscriptions hypothécaires sur leur avoir, contrairement à ce qui s'est passé en Hongrie. Dans le royaume de Saint-Etienne, en effet, le Gouvernement a racheté quelques lignes privées, et a simplement donné, dans certains cas, en échange, des titres de rente hongroise, sans la moindre garantie spéciale.

En dehors des chemins de fer autrichiens, l'épargne française est encore intéressée dans de nombreuses affaires dans l'Empire dualiste. Elle a notamment absorbé une grande partie des titres de l'emprunt hongrois des chemins de fer, en 1887. Cet emprunt, au capital de 455 millions de francs, rapporte 4,5 % par an d'intérêt, payables an or. En présence des énormes opérations financières qu'a faites le royaume de Saint-Etienne depuis une douzaine d'années, il serait difficile de préciser la valeur réelle des titres dont il s'agit.

Parmi les établissements de crédit autrichiens et hongrois dont les titres circulent en France, il faut citer en première ligne, comme l'un des plus anciens et des plus solides, le *Crédit foncier d'Autriche*. Cet établissement a été crée, à l'aide de capitaux français, par quelques administrateurs du *Crédit foncier de France*. Après une certaine période de prospérité, il faillit sombrer dans la crise de 1873. Heureusement il s'est rencontré, à cette heure

critique, un homme qui eut à la fois le courage et l'habileté de remettre l'affaire à flot. Ce fut Monsieur Moser, l'ancien gouverneur du *Crédit foncier*, qui, à son décès, n'a laissé à ses héritiers qu'une fortune médiocre. Plusieurs années furent consacrées par lui au relèvement de ce grand établissement, et notamment à la nécessité de réparer les pertes considérables qu'il avait subies. Pendant tout ce temps, les actionnaires ne touchèrent aucun dividende. Quand l'œuvre d'assainissement fut achevée, Monsieur de Taussig vint prendre la direction des affaires. Il a fait du *Crédit foncier autrichien* un établissement d'une prospérité exceptionnelle.

N'oublions pas, d'ailleurs, que dans les énormes réserves de cet établissement figurent, autant qu'on peut en juger, les provisions indispensables pour la prime de remboursement des obligations, lesquelles provisions, analogues à celles du *Crédit foncier de France*, ne sauraient constituer un boni pour les actionnaires. D'autre part, les affaires foncières ne rapportent à la société que le quart environ de ses bénéfices annuels. Le surplus de ses revenus lui provient des opérations de banque régulières, et d'émissions ou conversions. Les titres sont des mieux classés.

La *Banque des pays autrichiens*, fondée en 1880, a maintenu sa situation intacte et a su conquérir en Autriche une place importante qui lui semble définitivement assurée À Vienne, on avait tout d'abord cru voir en elle l'instrument destiné à mettre fin au monopole des capitaux juifs, surtout en ce qui concerne les affaires avec l'État. Telle fut peut-être un moment l'intention de son créateur. Mais il fallut bientôt y renoncer ; il était devenu impossible de donner à la *Banque* une tendance, politique ou religieuse, quelconque. Elle dut se borner à devenir ce qu'elle est restée, ce qu'elle est encore aujourd'hui, un établissement de crédit jouissant d'une réelle prospérité. Les actions ont touché, sans la moindre interruption, des dividendes de 6,25 % en moyenne. Grâce à l'ascendant

qu'elle a pris dans le monde commercial, à Vienne, notamment sur les marchés des blés, des sucres et des fers, la presque totalité de ses revenus provient de ses affaires courantes. Ses succursales à Paris, à Prague, à Bucarest, à Salonique, sont des plus prospères. C'est elle qui a mené à bien, pour le compte du Gouvernement autrichien, le rachat du grand réseau de l'Ouest autrichien, et a contribué, dans une forte mesure, à l'établissement, en Autriche et en Orient, de réseaux de chemins de fer très importants.

Elle a eu pendant de longues années sous son patronage la *Banque centrale autrichienne de crédit foncier*, dont les actions étaient presque en totalité dans son portefeuille. C'est en 1894 seulement qu'elle a introduit ces actions sur le marché français, où elles ont trouvé des acheteurs à des prix qui ont beaucoup haussé depuis. L'activité de la *Banque centrale* dont nous nous occupons a toujours été limitée aux affaires de crédit foncier, à l'exclusion de toutes autres entreprises. Les obligations qu'elle a émises dépassent la somme totale de 30 millions de florins. L'essence des affaires de crédit foncier étant, comme on le sait, le revenu progressif, la situation de cette société nous semble à l'abri de tout aléa. Mais on peut lui adresser un reproche très justifié : aucun actionnaire français ne figure dans son Conseil d'administration, bien que l'épargne française représente la plus grande partie des capitaux dont elle dispose.

Le *Crédit foncier de Hongrie* (Banque hypothécaire hongroise) doit également son existence aux capitaux que ses fondateurs sont venus chercher en France. Cet établissement jouit d'une bonne réputation et n'a pas subi, depuis 1880, de déboires sérieux.

Nous ne parlerons que pour mémoire de trois entreprises qui ont disparu de la scène financière : la *Banque des pays hongrois*, la *Wiener Bank Gesellschaft*, et la *Société d'assurances franco-hongroise*. Les péripéties qu'ont

traversées ces établissements ont occasionné des pertes importantes aux détenteurs des titres.

Arrivons maintenant à deux grosses affaires industrielles dans lesquelles les capitaux français sont fortement engagés, savoir : la *Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes* (l'*Alpine*), et la *Société houillère de Trifail*. L'émission des actions de l'*Alpine* a donné lieu à un agiotage effréné. Le capital social, souscrit pour la plus grande partie à Lyon, est de 30 millions de florins, divisés en 300 000 titres. Il est arrivé, cette fois encore, ce qui s'est produit tant de fois en Autriche. Tandis que les actionnaires français, découragés de ne toucher aucun dividende, vendaient leurs titres à bas prix, des spéculateurs viennois et juifs s'en emparaient, se faisaient élire membres du Conseil d'administration et profitaient seuls de la hausse des cours, habilement provoquée à l'heure choisie par eux. Quelques capitalistes français seulement, mieux inspirés que les autres, ont pu saisir le moment favorable pour vendre leurs titres dans de bonnes conditions.

La *Compagnie de Trifail*, dont les principaux charbonnages sont situés dans les provinces méridionales de l'Autriche, a été fondée par quelques. personnalités françaises et autrichiennes de la *Südbahn*, au temps où Monsieur Bontoux dirigeait cette société. Ses débuts ne furent pas heureux, par suite de fautes assez graves qui furent commises dans l'administration ; et pendant quelques années, les cours des actions, sur lesquelles il n'y avait aucune transaction, ne figuraient même pas à la cote. L'entreprise a pu être relevée vers 1889 ; des dividendes de sept à neuf florins furent distribués aux actionnaires, et aujourd'hui les titres sont bien classés. Les obligations, qui représentent dans leur ensemble environ 6 millions de florins, sont presque toutes entre les mains de capitalistes français. Le capital-actions, qui était de sept millions au début, a été ramené, à 4 900 000 florins. Les propriétés sociales se sont accrues en ces dernières années de

nouveaux charbonnages, notamment de ceux de Gran, en Hongrie. Mais ces charbonnages ont été vendus depuis à une société hongroise, qui a donné en paiement un certain nombre d'actions qu'elle avait émises et que le public avait refusées en raison du discrédit qui pèse sur l'affaire.

En 1891, l'épargne française a été conviée, par des réclames retentissantes, à souscrire aux titres d'une entreprise de charbonnage à Urikany, en Hongrie. Le capital initial, qui était de trois millions, a été fourni entièrement, en effet, par des actionnaires français. Mais l'affaire fut d'abord mal gérée par ses fondateurs, qui semblaient n'avoir songé qu'à établir des majorations à leur profit. Heureusement, des renseignements précis et sincères furent publiés par la presse française ; et, en 1891, le Conseil d'administration fut renversé. Le nouveau conseil, composé de gens honnêtes et capables, s'occupe de réparer les fautes commises ; et, dans ces conditions, l'affaire ne semble pas dépourvue, à l'avenir, de chances de succès.

D'importants capitaux français sont engagés, en Autriche, dans diverses sociétés d'assurances, telles que l'*Alliance-Vie*, le *Danube*, les deux *Phénix*, la *Générale*, la *Foncière* et autres. Ces sociétés ont eu des destinées très diverses. Quelques-unes n'ont jamais donné à leurs actionnaires le moindre sujet de déboires ; d'autres, au contraire, ont eu une existence agitée.

Si maintenant, arrivé au terme de ce chapitre spécial, nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur l'ensemble des affaires autrichiennes ou hongroises dans lesquelles sont engagés des capitaux français, nous sommes contraint, pour rendre hommage à la vérité, de reconnaître que le bien l'emporte de beaucoup sur le mal. Pour ce qui concerne les obligations, les placements ont, en général, été très fructueux ; à côté de leurs revenus assurés, les porteurs de titres ont bénéficié de plus-values considérables, qui peuvent se chiffrer par centaines de millions. Les détenteurs d'actions ont eu, au contraire, une destinée

moins enviable. Sans parler des entreprises qui ont sombré, beaucoup d'autres, même de celles qui sont aujourd'hui prospères, ont traversé des heures critiques où les actionnaires, affolés, jetaient leurs titres sur le marché à des cours dépréciés. En est-il beaucoup, parmi eux, qui aient eu le courage ou les moyens pécuniaires d'assister sans s'émouvoir aux crises nombreuses qu'a subies le marché viennois ? Ceux qui ont eu le sang-froid d'attendre et de conserver leurs titres n'ont qu'à s'en féliciter ; car, dans la plupart des cas, ils ont pu réaliser également de sérieux bénéfices. C'est à chacun de comparer les conditions présentes à celles du passé, et d'apprécier, dans chaque cas spécial, les chances réelles d'avenir. Elles semblent, pour le moment, favorables aux titres hypothécaires et aux valeurs diverses qui ont eu l'occasion de faire preuve de vitalité.

XIV

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Malheureuse Autriche ! Malheureux Empire ! En comparant sa situation actuelle avec celle qu'il occupait en Europe il y a trente ans, il est aisé de voir, dès le premier coup d'œil, à quel point il est tombé, et de mesurer tout ce qu'il a perdu en prestige, en puissance réelle, en cohésion. Qu'est devenu son droit à l'existence au milieu des États qui l'entourent et qui sont tous fondés sur le principe des nationalités ? Tout s'est réuni pour l'affaiblir : causes politiques, causes économiques, protestations contre des abus et des spoliations sans nom, telles sont les origines du grand mouvement qui se produit dans l'empire des Habsbourg. Tout cela se mélange, se confond ; et la résistance des peuples contre le pouvoir central provoque une crise assez grave pour que l'on y puisse voir, sans la moindre exagération, les symptômes d'une véritable révolution politique et sociale.

Les garanties que les nationalités, groupées sous le sceptre des Habsbourg, devaient trouver dans les lois constitutionnelles, n'ont jamais été qu'un leurre, un trompe-l'œil. Appliquées et surtout interprétées comme elles l'ont été, ces lois fondamentales sont demeurées à l'état de fiction ou plutôt de fable. L'opinion publique,

émancipée de la tutelle juive, les a soumises à son libre examen ; et l'échafaudage des promesses chimériques, des grands principes demeurés dans le domaine des illusions, s'est écroulé comme une montagne de sable. Qui pourrait songer actuellement à le réédifier ? Mille circonstances bien connues s'y opposent. Le régime actuel, comme un vieux bâtiment sans cesse démantelé, sous prétexte de réparation, cède peu à peu la place à l'absolutisme.

Les rouages administratifs se désagrègent. La veulerie des consciences est telle que le sentiment le plus élémentaire du devoir fait totalement défaut. La confiance dans la justice est ébranlée. Le respect de l'autorité a disparu. Les colères accumulées se déchaînent contre la police d'État, soi-disant secrète, dont l'activité, mise au service des passions et des haines privées, a dégénéré en une véritable chasse à l'homme, organisée sur la plus vaste échelle. La police impériale, entraînée par les passions, encouragée par une longue impunité, n'a plus même l'instinct de chercher au moins à faire œuvre utile. C'est trop souvent par simple frivolité ou pour gagner de l'argent, qu'elle se livre à de criminelles machinations, même en territoire étranger. Son activité oligarchique est sans contredit l'une des grandes causes qui ont motivé l'affaissement des mœurs politiques, et contribué à la décadence de l'État par la révolte des consciences.

Si les peuples autrichiens, sentant que l'honneur et même la vie des citoyens ne sont plus en sûreté, se désintéressent de l'existence et de la grandeur de l'État polyglotte, il y a à cela, d'ailleurs, d'autres raisons innombrables qui n'échappent pas à leur saine appréciation. L'état économique et social du pays est un des principaux facteurs qu'il faut faire entrer en ligne de compte si l'on veut déterminer avec exactitude le mécontentement qui s'est emparé des esprits. La grande propriété, comme nous l'avons dit, occupe environ le tiers du sol autrichien ; et grâce au système électoral en vigueur, l'influence politique des propriétaires féodaux s'oppose forcément à

tout progrès dans le sens démocratique. Toutefois il y a là un élément conservateur dont l'intervention, en maintes circonstances, est d'une réelle utilité. Le grand mal, en revanche, et qui est sans remède, c'est que le produit du travail s'accumule presque exclusivement dans un petit nombre de mains. L'épargne n'existe pas dans les classes inférieures ; elle n'apporte le bien-être et l'aisance qu'à une petite minorité de la population, aux juifs, qui ont fini par absorber presque entièrement l'activité sociale.

Par suite de circonstances multiples, parmi lesquelles figurent en première ligne l'importance des dettes foncières, grevant surtout la petite et la moyenne propriété, ainsi que l'énormité des charges fiscales, le nombre des petits paysans, comme celui des petits bourgeois, diminue d'année en année dans des proportions inquiétantes. Le paupérisme exerce ses ravages au sein de la population, avec toutes ses conséquences matérielles et morales. L'agriculture, impuissante à lutter contre la concurrence des blés étrangers, voit s'amoindrir notablement les revenus qu'elle réalisait jadis ; et la fortune industrielle, basée sur le bon marché des produits, s'édifie au grand détriment des ouvriers. Le déficit des finances de l'État, déguisé vainement sous des formes variées, a passé à l'état permanent. La réforme monétaire n'a abouti jusqu'ici qu'à substituer des pièces d'argent ou de nickel à la monnaie fiduciaire ; et quant aux emprunts faits en monnaie d'or, ils semblent n'avoir eu d'autre but que de constituer une réserve en cas de guerre. Le commerce extérieur, bien que la balance s'établisse tant bien que mal entre les exportations et les importations, cause à tous les gens sensés de sérieuses appréhensions, la moitié des échanges s'effectuant aux frontières d'un seul pays.

Or, précisément parce que la lutte se poursuit sur le terrain économique comme sur le terrain politique, le mouvement socialiste, qui s'accentue de plus en plus en Autriche, offre tous les symptômes d'un malaise général et dénote dans toutes les classes une surexcitation fiévreuse.

Les agitations tendent avant tout, en effet, à relever les salaires des ouvriers, que les juifs ont réduits à la plus extrême misère. Le tableau est tellement navrant que le socialisme d'État est venu à point nommé pour arrêter, dans la mesure du possible, la déperdition des forces ouvrières du pays. Aujourd'hui, nous assistons au singulier spectacle que nous donnent les Juifs en se plaçant à la tête de ce mouvement socialiste motivé par leurs pratiques révoltantes, et s'efforçant de le diriger pour empêcher les revendications sociales d'aboutir utilement. C'est là, il faut bien le reconnaître, que gît la gravité de la situation économique. D'une part, la facilité avec laquelle les Juifs se sont emparés de l'Empire austro-hongrois, où leur domination, longtemps incontestée, est encore aujourd'hui à son apogée, demeure un sujet d'étonnement pour les observateurs impartiaux ; de l'autre, les moyens mis en œuvre par eux, avec une habileté infernale, pour agir sur les passions des prolétaires à l'aide des agitations socialistes, révèlent suffisamment de quels efforts ils sont susceptibles pour conquérir l'empire du monde.

Étape par étape, les Juifs, depuis 1848, ont suivi leur marche progressive ; ils ont concentré entre leurs mains toutes les ressources matérielles de l'Autriche et de la Hongrie. La finance, la presse, les influences politiques, tout leur appartient. Le commerce en gros et la grande industrie constituent pour eux un domaine incontesté, de même qu'une partie très notable du commerce de détail et de la petite industrie. Les terres labourables, les chasses, les pêches, les forêts, tombent peu à peu entre leurs mains. Ils ont pris hypothèque sur les immeubles qu'ils n'ont pu encore acheter. Ce sont eux qui encaissent la plus grosse part des intérêts de la dette d'État ou des valeurs privées. Ils font et défont, à l'aide de leurs journaux, les réputations littéraires, artistiques et autres ; ils encombrent toutes les carrières libérales et les fonctions publiques. Ils parviennent à faire mettre sous les verrous, souvent à perpétuité, dans leurs asiles d'aliénés, des personnes dont la santé

physique et morale ne laisse en rien à désirer. Ils exercent sur ceux des Autrichiens qui ont su résister à leurs attaques une sorte de boycottage économique, en les privant de toute clientèle et de tout crédit. Ils fixent le prix de tous les objets alimentaires, falsifient les vivres, favorisent l'alcoolisme. Chaque année ils expulsent, en moyenne, 10 a 12 000 paysans de leurs fermes ou de leurs cabanes, excitent le public au jeu de Bourse et font aboutir toute chose à leur seule divinité, l'argent. Enfin ils ont porté atteinte aux sentiments religieux du peuple, et ont couronné leurs exploits en détruisant la famille, en anéantissant le patriotisme.

Dans cette patrie autrichienne qui n'est pas la leur, ils ont dépouillé leurs hôtes de tous leurs biens, de toutes leurs jouissances, et n'ont jamais donné aux travailleurs que ce qui leur était littéralement indispensable pour ne pas mourir de faim. Il était temps que l'antisémitisme levât son étendard pour tenter de mettre un terme à de telles horreurs. Mais, d'autre part, en opposant à l'infâme domination juive une résistance énergique, il provoque de nouvelles explosions de haine et fait toucher du doigt l'abîme vers lequel l'Autriche se trouve entraînée par cette guerre civile à l'état latent.

L'horreur qu'a inspirée aux populations le lamentable spectacle des ruines amoncelées par tant d'excès les a rendues d'autant plus accessibles aux suggestions de ceux qui lui présentent le culte du nationalisme comme le seul moyen d'arriver à un avenir plus prospère. La puissance juive n'avait pu grandir qu'à l'abri des luttes intestines qui, en émiettant les forces vives du pays, avaient laissé le champ libre aux auteurs des troubles économiques. Du jour où ces forces éparpillées ont tenté de se réunir, la bataille s'est engagée, terrible et sans merci. Actuellement elle met en présence sur tous les points du territoire, les races ennemies. Les Slaves, submergés pendant des siècles par le flot germanique, réclament leur autonomie ; et de leur côté les Allemands, voyant la suprématie gouver-

nementale leur échapper, se tournent vers leurs frères du dehors, qui leur tendent les bras. Les Italiens et les Roumains de la Bucovine s'inspirent de sentiments analogues.

Au Nord, les choses changent de face. Les Polonais autrichiens, jouissant d'une autonomie complète dans leur royaume de Galicie, n'ont aucun motif de prendre part au mouvement qui entraîne les autres peuples autrichiens à la conquête de l'autonomie nationale. Ils restent provisoirement fidèles à la dynastie, mais conservent l'espoir de rétablir la Pologne, qui séparerait la Russie du centre européen. L'influence politique qu'ils exercent à Vienne est contrecarrée, dans une faible mesure, par l'attitude des Ruthènes, qui protestent contre la situation créée à leur détriment par les Polonais en Bukovine, et professent ouvertement des sympathies pour la Russie.

La constitution de l'Empire cisleithan sur des bases fédéralistes, comportant l'autonomie des unités nationales, apparaît à certains hommes politiques comme ayant tous les caractères d'une solution désirable, d'un principe salutaire. Tel n'est pas notre avis. Selon nous, le lien qui unirait à la dynastie les peuples ainsi fédérés ne tarderait pas à être rompu soit par suite des conflits antérieurs sur des points qui nécessiteraient une entente commune (tels que les conflits soulevés par le compromis austro-hongrois, par exemple), soit dans une guerre contre un ou plusieurs États voisins.

La Hongrie, de son côté, n'échappera pas plus que l'Empire cisleithan à ce souffle nationaliste dont les effets se font chaque jour sentir plus vivement. Les éléments hétérogènes dont elle se compose sont agglomérés dans des conditions peu favorables pour un certain nombre d'entre eux. La résistance des Roumains de Transylvanie et l'attitude hostile des Croates ne témoignent pas autre chose. Selon la loi fatale de l'évolution politique, la Hongrie

est acculée à la nécessité d'une crise qui la mettra enfin en harmonie avec les aspirations de l'esprit moderne.

Il est juste de constater, d'ailleurs, que c'est en Hongrie, ou, pour parler plus exactement, parmi les Magyars, que l'on rencontre encore le plus d'attachement pour la maison régnante. C'est là que l'esprit dynastique est resté enraciné. Dans d'autres parties de la monarchie austro-hongroise, le sentiment qui domine est un profond respect pour l'auguste personnalité de l'empereur François-Joseph. Mais ce lien personnel qui relie le souverain à ses peuples n'exclut pas les inquiétudes au point de vue de l'avenir. Qu'adviendra-t-il lorsque François-Joseph ne sera plus là, comme un trait d'union entre les peuples ? Les appréhensions qui se font jour à cet égard sont parfaitement justifiées.

Heureusement, les excitations politiques de toute nature n'ont pu réussir à affaiblir, dans les rangs de l'armée permanente, le respect pour la discipline et l'obéissance aux règlements militaires. Il est cependant admis, de façon générale, qu'il lui a été impossible de se soustraire à l'influence délétère des luttes nationalistes. À tort ou à raison, chacun espère rencontrer, à l'heure décisive, des adeptes fervents au sein de l'armée. Les Allemands, plus encore que les Slaves russophiles, se rattachent à cet espoir.

L'alliance entre l'Autriche et l'Allemagne a produit, en effet, des conséquences que les hommes d'État viennois n'ont su ni prévoir, ni empêcher. L'Autriche subit en cela l'effet inévitable des tendances actuelles de la politique internationale ; elle est entraînée par les grands courants populaires. L'avenir, qu'on le veuille ou non, est au triomphe du nationalisme. Or, cette idée, universellement dominante dans toute l'Europe, est directement contraire dans son essence même, à celle qui a présidé, il y a des siècles, à la constitution d'un Empire de l'Est, à la formation de l'État autrichien. Ce groupement de peuples divers sous un même drapeau n'a plus de raison d'être le jour où

les nationalités demandent à être autonomes. L'on ne s'est avisé que l'Autriche et l'Allemagne pourraient être unies par des liens d'amitié qu'au lendemain du Congrès de Berlin. C'est à la suite des premiers pas faits par l'Autriche sur la route de l'Est, et lorsque se révéla la tension des rapports russo-allemands, que l'idée de l'alliance entre l'Autriche et l'Allemagne passionna certains hommes d'État. L'on sait aujourd'hui que l'événement n'a pas justifié leurs prévisions.

L'entente franco-russe est venue, en effet, encourager les Slaves d'Autriche à lutter contre l'influence prépondérante des Allemands. Elle les a décidés à se mettre résolument en travers du courant pangermanique qui constitue, pour l'Autriche, un danger permanent et peut devenir, tôt ou tard, une source de très graves complications. Depuis lors, aussi, divers incidents sont venus altérer les rapports amicaux entre l'Autriche et l'Allemagne. Le symptôme le plus caractéristique en ce sens réside dans les efforts tentés à Vienne pour aboutir à une entente avec la Russie, en vue de délimiter la sphère d'influence des deux Empires dans les pays sud-slaves, et tout spécialement dans la péninsule des Balkans. Cette nouvelle orientation de la politique autrichienne se heurte tout d'abord contre le peu de sympathie que trouve l'Empire polyglotte au sein de ces populations slaves, qui veulent avant tout vivre de leur vie nationale. Elle rencontre aussi, en Autriche même, une vive opposition et soulève des protestations nombreuses. Ainsi, de quelque côté qu'elle se tourne, la diplomatie autrichienne, poursuivant exclusivement des buts dynastiques, est assurée de ne jamais obtenir l'approbation unanime du parlement.

Quoi qu'il en soit, la poussée de la monarchie dualiste vers Salonique, c'est-à-dire aux portes de l'Orient orthodoxe, ajoute dans cette fin de siècle un élément nouveau aux anciens éléments de troubles et de discordes. Ce n'est plus seulement l'émancipation du monde slave qui est en jeu. Les intérêts du judaïsme cosmopolite se trouvent liés

de façon déplorable à ceux de l'État austro-hongrois ; et la question d'Orient devrait, sous ce rapport, s'appeler de son vrai nom, la poussée des juifs vers l'est. Cela replacerait les aspirations actuelles de l'Autriche sur le terrain des faits réels. Cette poussée atteindra-t-elle son but ? C'est là la grosse question. La politique étrangère de l'Autriche rencontre trop d'écueils pour qu'il lui soit possible de prendre résolument l'initiative d'une action quelconque. En le faisant, elle provoquerait les représailles de ses adversaires à l'intérieur et au dehors. Ainsi qu'on l'a dit à la tribune du Parlement, l'Autriche n'a pas, parmi ses voisins, un seul État qui ne lui soit profondément hostile (*spinnefeind*). Ne pouvant donc se risquer à une guerre aventureuse qui ferait éclater au grand jour la révolution latente, elle est forcément réduite à l'abstention.

Ses divisions intérieures paralysent son action au dehors, ainsi que le démontrent les violentes discussions de la presse autrichienne. Les influences contradictoires qui se dégagent des luttes d'intérêts entre nationalistes, judaïstes, socialistes et autres, sont arrivées à un tel degré d'intensité que, dans un moment critique, il sera absolument impossible de grouper les suffrages, par les soins de la presse, vers le salut de l'État, qui, dans un pays autrement constitué, devrait être le but unique.

La France a à protéger et à défendre, en Autriche-Hongrie, des intérêts financiers beaucoup plus considérables qu'on ne le croit généralement. Le montant des capitaux français engagés dans les titres autrichiens et hongrois doit être évalué à plus de 4 milliards de francs, dont plus de la moitié, heureusement, en titres hypothécaires et valeurs diverses. Or, le sort des rentes autrichiennes est indissolublement lié à celui de l'État, attendu que, comme partout ailleurs, elles ont pour unique garantie le maintien de sa puissance.

Comme institution gouvernementale, l'État autrichien est en pleine décadence. Un pays envahi peut se relever ;

nous l'avons vu maintes fois au cours de ce siècle. Un pays divisé par des luttes intestines, et donnant à des ennemis bien disciplinés le spectacle de ses discordes, joue son existence, tout en conservant cependant quelques chances de salut. Mais un pays ainsi divisé doit fatalement périr quand il est en même temps poussé au désespoir par la faim, et que le peuple, privé de tout, se demande, dans l'éventualité d'un appel aux armes, au profit de qui ou de quelle cause on voudrait lui prendre sa vie. Le changement qui s'est opéré à cet égard en Autriche-Hongrie est aussi radical que possible. À l'heure actuelle, le pays se trouve dans un état de malaise et d'excitation ; même dans les couches les plus profondes des populations, chacun est mécontent ; et l'on ne vit plus que d'espérances incompatibles avec la sûreté de l'État. Le mal dont souffre la monarchie, dont elle périt lentement, ne comporte pas de remède. C'est la décomposition.

INDEX

A

Adler Victor : 362

Adultère : 151-152,

Albanie : 321, 328-329, 331, 335

Alcoolisme : 247-249, 391,

Alençon, duchesse d' :20,

Alexandre III : 192, 241, 291-292, 307-308, 317, 338, 349, 364

Allemagne : 88-90, 95-97, 99,

Allemands : 2, 8, 9, 12, 14, 16, 58, 96, 126, 137, 139, 148, 193, 196, 201, 205, 207, 208, 210, 214, 222, 243, 258-259.

Alliance israélite : 185, 192, 349

Alsace-Lorraine : 289, 301, 303, 327

Amérique : 74, 164,

Amis de l'humanité : 142,

Amour du prochain : 163,

Andrassy Jules, comte : 291-293, 305-306, 318, 335, 336

Angleterre : 75, 89, 197, 251, 310, 343, 353

Animaux carnassiers : 145,

Antisémites, antisémitisme : 72, 117-118, 143, 156-162, 166, 168-171, 173-174, 179, 181-182, 198, 260, 263, 347, 353-358

Apprentissage professionnel : 113-115, 150,

Aryens : 172, 182,

Aristocratie autrichienne : 24, 135, 165,

Aristocratie de l'argent : 188,

Aristocratie juive : 152,

Arts : 135,

Asie mineure : 162,

Associations scolaires : 206, 216,

Athéisme : 127-128,

Auërsperg (prés. du Conseil) : 325

Autriche cisleithane : 73-74, 78, 80, 87, 101, 132-134, 137, 142, 166, 199-200, 210-211, 218, 220, 222, 229, 305, 344, 392.

Autriche juive : 125,

B

Badeni (comte) : 307.

Balkans : 294, 317-318, 320, 325-326, 329, 331, 333, 334, 394.

Banat : 264.

Bastiat (Frédéric) : 98.

Battenberg (Prince de) : 318,326

Bavière : 219, 302.

Belcredi comte de : 96, 98,

Belgique : 75, 371.

Belles-lettres : 136,

Berg O. F. (journaliste) : 364.

Bismarck, Otto von : 207, 289, 291-292, 301, 313.

Bloch (rabbin, leader philosémite) : 363.

Blum (Léon) : IV.

Bohème : 62-64, 66, 104, 131, 133, 150, 155, 199-200, 203, 205, 217, 219, 222, 224-228, 259, 277, 281-282, 297, 346, 363, 378.

Bontoux (industriel) : 384.

Borgia, César : 43,

Bosnie-Herzégovine : 201, 211, 267, 294, 320, 323-324, 327, 331, 335-338, 340-341.

Bourgeoisie : 65, 68-69, 93, 115, 117,155, 159, 184, 361.

Bourse : 83, 145, 165, 173, 180, 370-372, 379

Bourreau : 164.

Braun baron de : 34,

Bucovine : 63, 152, 155, 199-200, 211, 220, 244, 253, 392.

Buenos-Aires : 155,

Bulgarie : 256, 319-321, 328, 331, 338.

C

Caprivi (Léo) : 291.

Carlyle (Thomas) : 315.

Cobden (Richard) : 312.

Canal de Suez : 334.

Carinthie : 155, 199, 203, 219, 278.

Carniole : 199, 219, 229-230, 278.

Cartels : 144,

Catastrophe économique : 73,

Charlemagne : 225,

Chaos de peuples : 341.

Charles Ier (Roi de Roumanie): 266.

Charles Ferdinand (Archiduc) : 277.

Charles, Louis (archiduc) : 21,

Charlotte (emperatrice) : 20,

Cheliel : 188,

Chomage : 111,

Chrétiens, christianisme : 97, 113, 124, 127, 129-131, 136-139, 145, 147, 149-153, 156, 158, 172-175, 177-178, 181, 184, 186, 187-190, 210-211, 247, 288, 295, 339.

Christ : 183-184,

Civilisation mensongère : 177,

Clergé : 14, 159, 184,

Cobourg (Ferdinand de, Roi de Bulgarie) : 319.

Compromis austro-hongrois : 258.

Concordia (loge de presse réservée) : 348.

Confédération germanique : 17, 19, 227,

Congrès de Berlin : 289, 291, 294, 318, 320-322, 336-337.

Constitution : 4, 11-12, 17, 19, 38, 36, 46, 57, 59, 87, 124-126, 140, 199, 222, 227, 234, 247, 253, 259-260, 270, 274, 288, 300, 303, 321, 324, 343, 345, 387, 392-393.

Convention (la) : 10,

Corruption : 158, 169,

Crète : 320.

Crime de lèse-humanité : 177.

Croates : 196, 230, 232, 244, 266, 277, 278.

Croatie : 200-201, 230-231, 255, 267; 277-278.

Cromwel, Oliver : 10.

Czartoriski (Prince de) : 262.

D

Dacie : 266.

Dalmatie : 66, 92, 199-200, 211, 232-234,

Danton : 48,

Daszynski (député) : 34-35,

Décomposition : 25, 396.

Déchristianisation : 158,

Deckert (leader antisémite) : 169,

Dégénérescence morale : 190,

Dette publique : 79,

Deutschland über alles : 208.

Dignité humaine : 157, 249.

Doszy (fonctionnaire autrichien) : 317.

Droits de l'homme : 46, 123, 152.

Drouyn de Lhuys : 251.

Drumont, Edouard : 159-160.

Dunajewski (ministre des Finances) : 80.

Dupont Paul (Imprimeur) : III.

E

Eglise catholique : 129, 158, 185-186, 210, 279, 344.

Egypte : 162.

Elisabeth (impératrice) : 20, 21.

Elisabeth (princesse) : 21.

Emancipation des Chrétiens : 173.

Emancipation des Juifs : 316.

Empire (monarchie) polyglotte : 15, 25, 59, 312, 326, 328, 388.

Empire moribond : 315.

Enfants-enfance : 71, 97, 100, 104-106, 113, 115-116, 128, 136, 141, 143-144, 147, 149-150, 152-157, 168, 190, 247, 248.

Enseignement-instrction : 70, 96, 247-248, 250, 253.

Epargne : 70, 81, 84.

Epire : 321.

Equilibre européen : 1, 220, 321.

Ernest Louis : 185.

Esclaves-esclavage : 98, 153, 155, 180.

Estime des peuples : 172.

Etats mourants : 27-28.

Etats vivants : 27-28.

Etats-Unis : 89.

Etats-Unis d'Europe : 189.

F

Faillites : 117, 125.

Famille : 46, 71, 107, 129, 131, 133, 149-150, 179.

Fédéralisme : 12, 199.

Femmes : 92-93, 103-106, 109-115, 130, 135-136, 143, 148-156, 158, 160-162.

Féodalité plutocratique : 72-73, 95, 98, 124, 142.

Ferdinand (Archiduc) : 22.

Ferdinand I : 17-18.

Fidéicommis : 60, 63, 65.

Fiume : 201.

Franc-maçonnerie : 25, 174, 187.

France : 75-76, 78, 89-90, 92, 95, 98, 101, 115, 120, 191, 197, 250-251, 271, 275, 295,-296, 304, 307-315, 322, 343, 350, 368.

Français en Autriche : 92.

François Joseph : II, 8, 15, 17-18, 21-23, 26, 33, 240, 292-293, 298-299, 316, 393.

François Ier : 17.

Fraternité : 145.

Frédéric II : 302.

G

Galicie : 62, 104, 134, 139, 143, 147, 152, 155, 174, 199-200,

211, 220, 239-242, 245, 247-248, 250-253, 261, 277-279, 296, 392.

Gautsch (prés. du Conseil) : 359.

Gendarmerie : 164.

Georges de Grèce : 320.

Germain Henri (banquier) : 379.

Germania irredenta : 204, 216, 235.

Gessmann Dr. (leader antisémite) : 169.

Ghettos : 172.

Girondins : 10.

Gleisbach (comte, ministre de la Justice) : 366.

Gniewosz (député galicien) : 247-248.

Goluchowski comte (ministre des Affaires étrangères) : 88, 306.

Gortschakoff : 252, 338.

Grande-Allemagne-Unie : 170, 204, 220, 228, 312.

Grande-Serbie : 268.

Grands Juifs : 165.

Grebert (Dr.) : 156.

Grèce : 189, 288, 320-321, 328, 333.

Gregorig (leader antisémite, députe de Vienne) : 151, 169.

Gross-Hoffinger : 152.

Grunhut (spécialiste en Finances) : 85.

Guerre civile : 164.

Guerre de race : 182, 186.

Guerre religieuse : 158.

Guillaume (Archiduc) : 20.

Guillaume Ier : 291-293, 297, 299, 304.

Guillaume II : 96, 204, 281, 303.

Gutmann : 165.

H

Harems : 153.

Hérold Dr. : 225,

Hertzka (Theodor Herzl) 173,

Hirsch, baron de : 166,

Hongrois : 4, 126, 137, 148, 201, 232, 244, 257-261, 264-268, 283-285, 316, 327, 393.

Hollande : 371.

Honneur : 156.

Honveds : 280, 281, 283-284.

I

Immoralité : 150.

Importations : 88-89.

Impôts : 75, 80-81, 101, 117, 173.

Indes anglaises : 89.

Innocence : 152.

Inquisition fiscale : 80.

Internationale de l'Or : 188.

Internationale rouge : 188.

Internements psychiatriques : 45-47, 140.

Iro (député nationaliste) : 363

Istrie : 236, 267.

Italia irrédenta : 195, 198, 231, 235-236.

Italie : 89, 224, 275, 277, 288, 294, 301, 312, 322, 358.

Italiens : 148, 196, 205, 230-231, 234, 277, 278, 392.

J

Jeunes Tchéques : 223, 225,

Jeunesse croate : 267.

Johann (Archiduc) : 20.

Joseph II : 17.

Joseph (Archiduc) : 21.

Josué : 187.

Journalisme : 136, 186.

Judaïsme : 1, 25, 27, 140, 152, 170, 182-183, 186, 206, 331-332, 353, 394.

Judéophilie : 182.

Juifs : 68, 70, 94, 117-120, 123, 125-127, 131-133, 137-143, 146-158, 162-166, 168-171, 175, 180, 182-183, 193, 261-263, 274, 316, 339, 390.

Jurascheck (statisticien) : 132.

Justice : 18, 31-33, 37-41, 98, 146, 164, 177-178, 212.

K

Kalnoky (comte de) : 306.

Kaunic (député) : 100, 106.

Khevenhüler, comte de : 318.

Kœniggratz : 284.

Kozciusko : 240.

Kozmian (journaliste) : 250-251.

Krach : 145.

Kronawetter (Dr.) : 68.

Kulturkampf : 211.

L

Landsturm : 269-270.

Landwehr : 269-270, 272, 283.

La Rochefoucauld : 317.

Laurans Albert : 92.

Léopold II : 17.

Liberté commerciale : 156.

Lichtenstein, Aloïs de, Prince : 169, 214.

Ligue des Balkans : 330.

Lombardie : 231.

Lombroso : 178-179.

Lueger Charles Dr., Leader antisémite, Maire de Vienne: 159-161, 169.

Lupanars : 155.

M

Macédoine : 326, 328.

Machiavel : 43.

Magenta : 278.

Magistrature : 37-41.

Magyarisation : 255-257, 264-265.

Maîtres de l'Europe : 123, 183, 190.

Mallet Charles (banquier) : 379.

Manlicher : 271.

Mariage : 151.

Marie-Thérèse : 17.

Marx Karl : 14, 94.

Matérialisme : 127.

Mathilde, Archiduchesse : 20.

Maximilien, empereur : 20.

Mayerling : 20.

Médecine, médecins : 136, 139-140

Messie : 187,

Metternich : 27,

Michel d Serbie : 330.

Milan (Obrenovitch) : 318, 326.

Minotaure sémitique : 148,

Mirabeau : 160, 346.

Moldavie : 266.

Mommsen (Theodor) : 330.

Montenegro : 268, 320-321, 326, 328, 331.

Montesquieu : 2,

Moravie : 44, 61-66, 104, 133, 199-200, 203, 216, 219, 224, 306, 346.

Mosaïsme : 132, 158, 183, 188.

Moser (banquier) : 382.

Moyen-Age : 185, 253

N

Napoléon III : 19, 251.

Nathalie (Reine de Serbie) : 318.

Nationalisme : 72, 170-171, 191, 196, 198-199, 202-203, 206-208, 215, 222, 229-230, 260.

Navare : 19.

Nelidow (ambassadeur) : 311.

Népotisme : 140.

Nicolas II : 192, 241, 308, 317.

Nihilisme : 127.

Noblesse féodale : 59.

O

Othon (Archiduc) : 22.

Orléans (famille d') : 312.

Obrenovitch (les) : 318, 328.

P

Pain (blé) : 143-144, 151, 164.

Pascal (Blaise) : 309.

Palacki (homme politique tchèque) : 222, 344.

Pangermanisme : 14, 22, 170-171, 198, 202, 206-207, 209-211, 214-220, 225-226, 230, 289, 303, 306, 323.

Panslavisme : 226-227.

Parti catholique : 206, 257.

Parti socialiste-chrétien : 159, 163, 165, 170, 206.

Patrie, patriotisme : 126, 128, 138, 140, 147, 159, 235, 262, 272.

Pattai, leader antisémite : 169.

Paysan, paysannerie : 134, 138, 142-144, 147, 152, 162, 164, 179, 212, 247, 249, 261, 340, 349.

Péril juif : III, 162, 246.

Peste sémitique : 124.

Pfaf (spécialist en Finances) : 185.

Plener (ministre des Finances) : 180.

Police, policiers : 135, 137, 140, 153-155.

Polonais : 58, 164, 201, 233, 239, 240-248, 251-253, 277, 306, 344, 358, 392.

Pologne : 130, 133, 153, 165, 249-250, 252-253, 346, 392.

Poncins, Léon de : III, IV.

Presse antijuive : 353-358.

Presse juive : 198, 346-352.

Procès de Lemberg : 153-154.

Prochazka (statisticien) : 63.

Programme antisémitique : 173.

Prolétariat : 69.

Prostitution : 35, 70, 115, 135, 149, 152-154,

Protestantisme : 14, 137, 210-211, 217,

Protocoles (des Sages de Sion) : III.

Prusse : 205, 219, 229, 302, 304, 327.

Psenner Dr., leader antisémite : 169.

Pureté : 152.

Q

Querétaro : 20.

Question juive : 128, 160, 173, 192-193.

Question sociale : 183.

Question des Balcans : 330.

Question d'Orient : 330, 394-395.

R

Radetzki Joseph (comte von) : 270, 277.

Rabbin, rabbinisme : 127, 151, 168, 183, 191.

Race : 124, 126-128, 133-134, 136-137, 144, 155-156, 158, 160, 170, 172, 177-178, 182, 185, 187, 190, 207-208, 236, 274.

Recensement : 147.

Réforme monétaire : 82.

Régnier (Archiduc) : 21.

Reitzes : 165.

Retz (Cardinal de) : 47.

Reuss (prince de) : 292.

Révolution nationaliste : 195, 199.

Richelieu, Cardinal de : 313.

Rieger (homme politique tchèque) : 222, 344.

Rodolphe (Archiduc) : 20-21.

Rohling Auguste : 167-168.

Rome : 189-190.

Rothschild (baron de) : 133, 165, 180, 375.

Roumains : 45, 126, 196, 201, 244, 255-257, 264-266, 392.

Roumanie : 74, 89, 130, 196, 264-266, 322, 324, 326, 332, 392.

Royaume de Saint-Etienne (Hongrie) : 73-74, 87, 130, 133-134, 142-143, 155, 165, 220, 252, 255, 258-265, 283, 294, 337, 379, 381.

Royaume tchèque : 259.

Russie (Empire russe) : 25, 74, 89, 130, 192, 226-228, 230, 240-241, 246, 250-251, 279, 285, 291-298, 300-301, 308-311, 316, 318-322, 325, 328, 337, 339, 349, 392.

Ruthènes : 58, 196, 201, 223, 239, 244-247, 306, 344, 392.

S

Sacken (baron de) : 296.

Sacrifice humain : 167.

Sadowa : 2, 17, 19, 258, 269, 279, 289, 304.

Saint-Siège : 185.

Salaire : 100-111, 116, 145, 147, 150.

Salonique : 92, 320, 323, 332, 334-336, 383, 394.

Salzbourg : 199, 217, 219,

San-Stefano : 315, 320.

Sarajevo : 340.

Saxe : 205, 219.

Schafenstein Isaac : 154.

Scharf (leader philosémite) : 363.

Schei (spécialiste en Finances) : 85.

Scheicher (leader antisémite) : 169.

Schiel (journaliste) : 364.

Schlesinger (leader antisémite) : 169,

Schmerling : 27,

Schneider (député, leader antisémite) : 169,

Schœnerer (chef du Parti nationaliste allemand) : 37, 170, 204,

Schwarzenberg Karl : 276, 286.

Sécurité : 98, 135, 140.

Sedan : 289.

Sémites : 126, 128, 172, 183.

Serbes : 264-265, 268, 320-321, 329.

Serbie : 89, 318, 321, 326, 328.

Shakespeare : 100.

Sibérie : 349.

Silésie : 61, 64, 66, 104, 133, 151, 199, 200, 203, 217, 219, 279, 297.

Slaves : 2, 4, 9, 76, 126, 137, 148, 198, 203, 205, 207, 210, 213-214, 221-223, 257, 259, 261, 268, 278, 284-285, 307, 320, 326, 391.

Slovaques : 201, 264, 265.

Slovènes :195-196, 201, 219, 229-230, 232, 267, 306.

Slovénie : 200-201, 230, 264, 267, 278-279.

Sobyeski Jean : 240.

Socialisme : 93-100, 117-120, 150, 159, 167, 174, 183, 189, 263, 356, 368, 389, 390.

Stein-Hardenberg : 302.

Steinbach (ministre des Finances) : 80, 96.

Stéphanie (Archiduchesse) : 21.

Steyskal (préfet de police) : 54.

Styrie : 62, 155, 199-200, 203, 213, 219, 229.

Suicide : 70.

Suffrage universel : 8-9.

Suisse : 89, 371.

T

Taafe (comte, président du Conseil) : 6-7, 93, 157, 307, 325, 347, 353.

Talmud : 127, 151, 154, 156, 160, 167, 183, 187.

Taussig (banquier) : 379, 382.

Tchèques : 8, 12, 58, 139, 195-196, 201, 208, 219, 221-228, 233, 242-243, 267, 277-278, 282, 285, 306, 344, 346, 358.

Teifen (écrivain, sociologue) : 101, 200.

Teutons : 75, 195, 203, 207, 221.

Thessalie : 321.

Thun (comte, président du Conseil) : 234.

Tibère (empereur) : 29.

Trafic de filles : 35, 153-154.

Trajan (empereur) : 266.

Transylvanie : 126, 200.

Trentin : 233.

Trieste : 92, 137, 199-200, 226, 231, 235-236, 312, 375.

Triple Alliance (Triplice) : 211, 295, 299, 306, 311, 314, 326.

Tunis : 294, 313.

Turquie (Empire ottoman) : 89, 153, 166, 195, 220, 233, 321, 324-326, 336, 338.

Tyrol : 199-200, 219, 232, 234.

U

Université (hautes écoles) : 135-136, 138, 173, 210, 216, 233, 266.

Usure, usuriers : 129, 135, 139, 143, 165, 182,

V

Vampire (vampirisme) : 154,

Veau d'Or : 162,

Vénétie : 231, 233,

Verkanf Dr. (sociologue) : 105,

Vergani Ernest (député, leader antisémite) : 169, 355.

Victor-Emmanuel : 19.

Villafranca : 19, 279.

Villagos : 252, 293.

Vogules : 256.

Vambéry (ethnologue) : 256.

W

Wenceslas : 227.

Walewski (ministre) : 251.

Wolf (député nationaliste) : 282, 363.

Z

Zang (journaliste) : 361.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRES

I **Les destinées d'un Empire** : Aperçu général ; La dynastie ; L'agonie.

II **L'administration** : Le fonctionnarisme ; Choses et autres ; La justice ; La police d'État ; Les bastilles ; Les journalistes.

III **L'état économique et social** : La grande propriété ; L'influence politique des grands propriétaires ; Les dettes foncières ; L'état social ; L'agriculture et l'industrie ; Les finances publiques ; Le système monétaire ; Le commerce extérieur.

IV **Le socialisme** : Les agitations socialistes ; Le socialisme d'État ; Le salaire des ouvriers ; Le travail des femmes ; Les fonctionnaires publics et la petite bourgeoisie ; Le socialisme et les Juifs.

V **L'Autriche juive** : Aperçu général ; La conquête de l'Autriche par les Juifs ; Exploiteurs et exploités ; Les séductions ; Le mouvement antisémite ; Les plaidoyers pour les juifs ; Les juifs seront-ils les maîtres de l'Europe ?

VI **Le mouvement nationaliste** : La propagande pangermaniste ; Slaves et Teutons (les Tchèques) ; les Slovènes ; L'Italia irredenta.

VII **Les Polonais et les Ruthènes** : L'exclusivisme polonais dans l'Empire ; Les Ruthènes ; L'instruction publique ; Réminiscences ; Coup d'œil d'ensemble.

VIII **La Hongrie** : Aperçu général ; L'union de la Hongrie avec l'Autriche ; La Hongrie juive ; Les luttes nationales ; Les Roumains ; Les Croates.

IX **L'armée austro-hongroise en cas de guerre** : Aperçu général ; La réorganisation militaire après Sadowa ; Les manœuvres ; Les Juifs dans l'armée ; L'armée austro-hongroise peût-elle se soustraire aux influences des luttes nationalistes ?

X **L'Autriche sur l'Échiquier européen** : L'Autriche et les nationalités ; L'Autriche et l'Allemagne ; L'Allemagne ; L'influence de la politique intérieure de l'Autriche sur sa politique étrangère ; La France et la Russie ; L'Italie ; L'Autriche et la France ; La Russie et l'Autriche ; L'Orient chrétien.

XI **La poussée vers l'Est** : Aperçu général ; Les agitations dans les États et les pays balkaniques ; Les juifs à Salonique ; La Bosnie et l'Herzégovine.

XII **La presse autrichienne** : Coup d'œil rétrospectif ; La presse juive ; La presse antijuive ; L'attitude actuelle de la presse viennoise ; Le régime administratif.

XIII **Les capitaux français en Autriche-Hongrie** : L'importance des placements ; La Bourse de Vienne ; Les rentes et les valeurs diverses.

XIV **Résumé et conclusions.**

L. VIAL

LE JUIF SECTAIRE

ou la

TOLÉRANCE TALMUDIQUE

LES MYSTÈRES DU KAHAL — DOCUMENTS AUTHENTIQUES —

LA TRAHISON ET LA CORRUPTION,

PRINCIPE ET MOYEN DE GOUVERNEMENT.

« Nous autres juifs, avec notre esprit mercantile, nous savons que chaque mot écrit en notre faveur nous rapporte des intérêts usuraires.

« *Aussi ne négligeons-nous aucun sacrifice pour le répandre, pour encourager l'auteur et récompenser l'éditeur.*

« Si, au contraire *il apparaît un livre qui nous soit hostile, nous ne l'achetons pas et l'édition ne tarde pas à passer de la maculature au pilon...*

« ... *Le publiciste n'est plus rien, nous n'avons qu'à organiser contre lui la conspiration du silence.* »

(LE JUIF SAULUS, *Wücherpille*, journal de Mayence, janvier 1895.)

EN VENTE :

CHEZ M. FLEURY

16, RUE RAVIGNAN, 16

PARIS

LE JUIF SECTAIRE

ou la

tolérance Talmudique

Ce livre est libre de droit

Cet ouvrage nous a pris beaucoup de temps en recherche et pour sa reprise numérique.
Son auteur mérite notre estime et le respect dans le travail de mise en page de cette édition numérique. Nous nous sommes efforcés de ne point dénaturer le travail de typographie, comme savent le faire certains repreneurs de livres.

Nous n'hésiterons pas à mettre en ligne tous les livres de l'éditeur quelconque qui utilisera notre travail, ainsi que nos autres reprises antérieures, à des fins commerciales. Nous ne travaillons pas pour que ceux-ci face du profit sur ce travail à l'usage des plus démunis. Contactez nous avant d'agir ainsi...

Cela est dit et sera, car il suffit...

Jean Lagrange (1831~1908)
Le Semeur

C***eux qui trouvent sans chercher, sont ceux qui ont longtemps cherché sans trouver.***
Un serviteur inutile, parmi les autres

Mai 2011

Scan
Bibliothéca Judaïca Frankfort
ORC, mise en page
LENCULUS

Pour la **L**ibrairie **E**xcommuniée **N**umérique des **CU**rieux de **L**ire les **US**uels

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE

PRÉFACE

La prophétie du juif Mirés XIII
L'Antisémitisme n'est pas une guerre religieuse XIV
Le sémitisme est une guerre religieuse XV
Le sémitisme est une guerre de race XVI
L'antisémitisme accepte la guerre de race XVIII
Nous devons soutenir l'antisémitisme XVIII
Le juif sectaire XX

PREMIÈRE PARTIE

LE JUIF SECTAIRE DANS SA DOCTRINE

CHAPITRE PREMIER

LES JUIFS ET LE TALMUD

Le Talmud n'a jamais été désavoué 3
Le Talmud est préconisé 4
Le Talmud est enseigné 4

CHAPITRE II

LE TALMUD ET JÉSUS-CHRIST

L'âme de Notre-Seigneur 9
Le nom de « Jésus » 9
Le mépris de Notre-Seigneur 9
Insultes diverses 9

CHAPITRE III

LE TALMUD ET LA SAINTE-VIERGE

CHAPITRE IV

LE TALMUD ET LA RELIGION CHRÉTIENNE

L'Évangile est « une hérésie » 13
La religion chrétienne est « la religion de la folie » 13

CHAPITRE V

LE TALMUD ET LES SACREMENTS

Le Talmud et le Baptême 15
Le Talmud et l'Eucharistie 15
Le Talmud et les cérémonies de l'Église 15

CHAPITRE VI

LE. TALMUD ET LES CHRÉTIENS

« Les Nazaréens » 17
« Les chrétiens sont des idolâtres » 17

CHAPITRE VII

LE DEVOIR DES JUIFS ENVERS LES CHRÉTIENS

Il faut leur faire violer le Dimanche 19
Il faut les maudire trois fois par jour 20
Il faut les voler 20
Il faut les traiter comme des brutes 20
C'est un devoir de les tuer 20
C'est un sacrifice agréable à Dieu 20

CHAPITRE VIII

LA RÉCOMPENSE DES JUIFS TALMUDISTES

Ils habiteront le « 4e palais du Paradis » 23
Et le 5e commandement du Décalogue ? 23

CHAPITRE IX

DÉFENSE AUX NON-JUIFS DE LIRE LE TALMUD SOUS PEINE DE MORT

L'excommunication juive 25

DEUXIÈME PARTIE

LE JUIF SECTAIRE DANS SA CONDUITE

CHAPITRE PREMIER

LES JUIFS AUX TEMPS APOSTOLIQUES

Les juifs et Jésus-Christ 33
Les juifs et les Apôtres 33
Les juifs et saint Étienne 34
Les juifs et saint Paul 34
Les juifs et les premiers chrétiens 36

CHAPITRE II

LES JUIFS AUX TEMPS DES PERSÉCUTIONS

Les juifs sous Néron (54-68) 37
Les juifs sous Domitien (81-96) 37
Les juifs sous Antonin le pieux (138-161) 38
Les juifs sous Marc-Aurèle (161-180) 38
Les juifs sous Caracalla (211-217) 38
Les juifs sous Dioclétien (285-305) 38

CHAPITRE III

LES JUIFS AU MOYEN AGE (475-1453)

Les meurtres rituels 42
Les profanations Talmudiques 43

CHAPITRE IV

LES JUIFS DANS L'HISTOIRE MODERNE

Le juif docteur de l'incrédule 47
Père de Voltaire et de la libre-pensée 47

CHAPITRE V

LES JUIFS ET LA RÉVOLUTION

la Révolution est juive dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen 51
La Révolution est juive dans le « Décret de naturalisation des juifs » 52
« Le droit de cité, refusé à Dieu, accordé aux juifs » 53
Aveux officiels des juifs 53

CHAPITRE VI

TOUTES LES RÉVOLUTIONS SONT JUIVES

La Révolution de 1848 a été juive 55
« Les idées modernes sont l'avenir du judaïsme » 55
La Révolution internationaliste sera juive 56
Les révolutions sont la revanche du Talmud sur l'Évangile 56

CHAPITRE VII

LES JUIFS AU XIXE SIÈCLE

Le gouvernement secret des juifs, « le Kahal » 59
Le Code du Kahal 61
Le pouvoir universel et absolu du Kahal 61
La lettre d'un grand rabbin 61
Derjawine maudit dans toutes les synagogues du monde 62
Un million de roubles dépensés pour le faire expulser de la Commission 62
La tête de Derjawine mise à prix 62
En attendant, embrouiller la question juive 62
Le monde entier mis en branle 62
Dernières manœuvres 62
Défense de dénoncer le Kahal aux autorités chrétiennes 63
Défense d'insulter un membre du Kahal 63
La Magistrature du Kahal 64
Défense de dénoncer le tribunal juif aux autorités chrétiennes. 65
Contre les récalcitrants 65
Le Persécuteur secret 66
La police secrète du Kahal 67
Les impôts du Kahal 69
L'impôt sur les opérations commerciales, etc. 69
L'impôt sur la viande caschère 70
Le droit de propriété universelle du Kahal 71
Le droit de séjour 72
Le droit d'exploiter la propriété d'un non juif ou de « Hazaka » 72
Vente du droit d'exploiter un hôpital appartenant à des moines catholiques 73
Vente du droit d'exploitation des magasins du chrétien Baïkoff 74
De la suppression du droit d'exploitation des biens d'un chrétien 74
Pour soutenir des cabaretiers juifs contre des fournisseurs chrétiens 76
Pour ruiner les fournisseurs chrétiens 76
Pour corrompre une municipalité chrétienne 76
Pour corrompre le secrétaire chrétien d'un préfet (ou d'un gouverneur) 77
Pour corrompre un tribunal chrétien 77
Pour corrompre les agents chrétiens de la police 77
Pour corrompre des fonctionnaires chrétiens 77
Pour adoucir les effets d'une revision désavantageuse aux juifs 78
Pour échapper à une statistique qui pourrait être défavorable 78

Pour corrompre un empereur et conjurer un décret impérial menaçant ;
Premier impôt 78
Pour corrompre un Empereur ;
Deuxième impôt 79
Contre les juifs récalcitrants à ces levées d'impôts extraordinaires ;
Troisième ordonnance 80
Pour couronner le succès de la corruption de l'Empereur ;
Quatrième ordonnance 81
Le Kahal en France 81
Consistoire central des Israélites de France 84

I

LES PAROLES DE HAINE DES JUIFS

« Le crime est ordinaire chez les chrétiens, extraordinaire chez les juifs » 85
« Les petits pains qu'ils appellent leur bon Dieu » 86
« La saleté qu'ils mettent là-dedans » 86
« Cléricafards, pierrots d'église » 87
Le docteur juif Lombroso et l'Évangile 87
Les médecins juifs et le baptême 88
Comment le juif Bernheim juge Bernadette et Jeanne d'Arc 88
Bernheim et les miracles de Lourdes 89
Le docteur juif Herzl et l'hospice des incurables 90
« Vous êtes un clérical » 91
« Les Jésuites dans la grève » 92
« L'idée antisémitique vient de Rome » 92
« La persécution contre Dreyfus vient de l'Eglise » 93
« Tous ceux qui n'y croient pas sont des cléricaux » 93
« M. Brunetière le missionnaire du Pape » 93
« Le juif Dreyfus et le catholique Bazaine » 94
« Les antisémites sont des esprits égarés » 95
L'arme juive est usée 97
« Jésuites et antisémites » 97

II

LES ACTES DE HAINE DES JUIFS

La triplice judéo-maçonnico-protestante 98
Les aveux du grand rabbin Astruc 99
Les aveux du grand rabbin Isidor 99
Les aveux du f ∴ Yves Guyot 101
Les aveux de l'« Univers israélite » 101
Les aveux de la « Lanterne » juive 101
Les aveux du Grand-Orient 102

Les aveux du f ∴ Brisson, président du conseil 102
« Juifs, protestants et francs-maçons forment l'ossature du parti républicain » 102
« Ils veulent tous la revision » 103
« Il faut la leur accorder » 103
Le IXe arrondissement quartier général de la Triplice 103
Le juif généralissime de la Triplice 104
Le juif Crémieux généralissime 105
L'Alliance israélite universelle 105
Le juif Adriano Lemmi généralissime 108
Résidence des Rothschild 110
Le Grand-Orient de France obéit au juif généralissime Lemmi 111
Le f ∴ Brisson, président de la Chambre, obéit au Gr ∴ Or ∴ 112
La franc-maçonnerie universelle aux ordres du juif généralissime 114
Les deux loges juives de Londres 114
La loge juive de Rome 114
Les loges juives d'Allemagne 114
« Les juifs gouvernent le monde » 115
Le Juif à l'assaut des libertés catholiques 117
La théorie juive « du prêtre à la sacristie » 118
Le juif et le clergé catholique 119
Le juif Reinach et « les lois existantes » 122
Les juifs contre le repos du dimanche 123
Les juifs et la loi scolaire 125
Le juif Camille Sée et les lycées de filles 130
Le juif Naquet, et la loi du divorce 130
Les juifs et la dépopulation 131
« Il faut se créer des besoins plus raffinés » 133
« Il faut jouir en pleine liberté » 133
« Il faut réhabiliter le capital » 133
« Il faut occuper de somptueuses demeures » 133
Cette doctrine est pratiquée 133
Quatre millions et demi de ménages sans enfant ou à fils unique 135
La France au dernier rang de la natalité 136
La France au cinquième rang de la population aujourd'hui 136
La France au dernier rang de la population, demain 137
La disparition prochaine de la France 137
Que répondent les juifs ? 138
Le système juif 139
« Prêtres récalcitrants, rabbins obéissants » 140

III

Les privilèges des juifs en france

Episcopat français et Grand Rabbinat 141
Rabbins et prêtres catholiques 142
Églises et synagogues 143
Oratoires juifs et oratoires catholiques 143
Fabriques et consistoires israélites 143
Séminaires juifs et séminaires catholiques 143
Soldats juifs et soldats catholiques 144
La loi pour les juifs et la loi pour les catholiques 146
Première hypothèse
« La loi juive gouverne » 147
Deuxième hypothèse
« La loi, sans être juive, est favorable aux juifs. » 147
Troisième hypothèse
« La loi n'est ni juive, ni favorable aux juifs » 148

IV

jusqu'ou va la tolérance talmudique

Les juifs voleurs des chrétiens 149
« Crois ou meurs » 149
Les juifs massacreurs des chrétiens 151

V

les meurtres rituels au XIXE siècle

Meurtre d'un enfant russe en 1831 153
Meurtre du P. Thomas en 1840 154
Quelques meurtres contemporains 155
Meurtre d'Esther Solymosi 155
Meurtres les plus récents 157

VI

Tolérance juive à l'égard des chrétiens français

Morts inexpliquées 163
L'Association « morte la bête, mort le venin » 163
Valses de la mort 164
La mort de Félix Faure 166
Un prophète de malheur 167
Est-ce « la tragique surprise » ? 167
Est-ce « le coup de tonnerre » ? 168

CHAPITRE VIII
COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

CHAPITRE IX
CONCLUSION

« Que faire ? » 175
Si nous faisions de la diplomatie ! 176
l'ordre d'évacuer Fachoda. 177
Et si le juif est un fléau de Dieu ? 178
« Pourquoi en vouloir surtout au juif ? » 179
« Que ferions-nous sans le juif ? » 179
« Et la conversion des juifs ? » 180
« Pousser à la guerre, les citoyens les uns contre les autres ? » 182
Le terrain d'union 183
Victoire ! ! ! 184

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des noms contenus dans le volume 187

DÉDICACE

Ce volume est l'esquisse, à grands traits, de la tolérance des juifs, à travers dix-neuf siècles, à l'égard des chrétiens, spécialement des chrétiens français qu'il est de mode aujourd'hui d'accuser tous les jours d'intolérance à l'égard des juifs[1].

La tolérance — ou l'intolérance — des uns à l'égard des autres ressortira avec éclat, croyons-nous, de la situation faite aujourd'hui par une minorité d'environ cent cinquante mille juifs à une majorité de trente-huit millions de Français, catholiques à tous les degrés[2], pour avoir poussé la tolérance, il y a cent ans, envers ces étrangers, jusqu'à les admettre sur le pied de la plus stricte égalité, parmi les membres de la grande famille française.

A la clarté aveuglante des événements contemporains, résultats inévitables d'un siècle d'expérience, une première conclusion s'impose :

La France est perdue si elle ne brise et bref délai le réseau des tyrannies cosmopolites où elle étouffe et se débat dans les étreintes de l'agonie !

— Par quel moyen ?

— *Par l'union* ACTIVE *de tous les Français sans distinction sur le terrain, seul pratique en ce moment, du patriotisme, c'est-à-dire de* l'ANTISÉMITISME.

Ce sera notre conclusion dernière.

Nous dédions ce travail à Édouard Drumont comme un hommage affectueux du disciple au Maître, comme un tribut d'admiration à l'initiateur du mouvement providentiel en voie de sauver l'Algérie et qui sauvera la France, si, dans le secret dessein de Dieu, la France doit être sauvée !

L. VIAL.

Paris, 2 *juin* 1899.

---

1 — Nous lisons dans l'*Annuaire des archives israélites* (1895-1896), sous la signature de M. Prague, directeur : « L'*intolérance* religieuse dirige sur Israël, son séculaire adversaire, le feu roulant de ses calomnies et de ses injures, etc. »

C'est une simple note au milieu du concert de malédictions dont les juifs assourdissent tous les jours nos oreilles chrétiennes ! Malheureusement, il n'y a pas que des juifs dans ce concert !

Un *comité* (soi-disant catholique) *pour la défense du droit*, s'est fondé ; en mars 1899, sur un programme, fulminant, lui aussi, « contre l'esprit d'intolérance ». Il ne s'agit pas de « l'intolérance *juive* », bien entendu ! Tant mieux ! Nous nous expliquerons une fois pour toutes !

2 — Les catholiques de baptême, de première communion et de mariage, qui sont le grand nombre, s'ils ne pratiquent pas assidûment leur religion, du moins ne l'ont jamais reniée et sont heureux, la plupart, d'y revenir à l'heure de la mort, comme nos regrettés présidents Carnot et Félix Faure !

Ils seraient même fiers d'y vivre, ainsi que nos pères d'avant voltaire (qui demanda cependant, mais en vain, un prêtre à son lit de mort), ainsi que les catholiques du monde entier, aujourd'hui, en dehors de chez nous, si le juif n'avait payé l'hospitalité fraternelle qu'il a reçue en France — en France seulement— en imposant aux Français *la honte* de cette religion de charité qui l'a fait accueillir !

Cliché P. Nadar.

ZADOC-KAHN

membre du consistoire centre israélite
grand rabbin de France

PRÉFACE

La prophétie du juif Mirés

« *Si dans cinquante ans vous ne nous avez pas pendus, il ne vous restera pas de quoi acheter la corde pour le faire.* »

— Qui a dit cela ?

— Le juif Mirés, en 1860.

— De qui l'a-t-il dit ?

— De ses coreligionnaires.

— A qui ?

— Au général Turr qui l'a répété au « dîner des Spartiates » chez les Goncourt qui l'ont fidèlement reproduit dans leur journal qui se publie en ce moment[3].

« Dans cinquante ans ! » dit-il en 1860.

Or, nous sommes en 1899 ! Donc en 1910 ! donc dans onze ans l'échéance !

Mais au train dont vont les événements, surtout avec l'affaire Dreyfus, il pourrait bien se faire que la prophétie ne l'attendît pas, pour se réaliser dans un sens ou dans l'autre !

Non pas que nous souhaitions le massacre des juifs ; *nous le réprouvons au contraire de toutes nos forces ; ce n'est point par le crime qu'on doit réprimer le crime* !

Mais nous réprouvons avec non moins de vigueur *la croissante et criminelle audace des juifs qui font tout ce qu'il faut pour expliquer, sinon pour justifier les représailles sanglantes, au cas où elles se produiraient* :

Ce que l'audace juive justifie, en tout cas, ce sont les progrès chaque jour croissants de l'antisémitisme qui, lui, du moins, quoi qu'on en dise, ne réclame point la mort des juifs, mais leur simple amendement[4].

---

3 — C'est le même juif Mirés qui reçut une volée de bois-vert des *Archives israélites* (juin 1867), pour avoir dit qu'« Israël devait de la reconnaissance aux papes ». On sait que les juifs, au moyen âge, appelaient Rome « le Paradis des. juifs ».

M. le député Rouanet incline pour les *Archives israélites* contre le juif Mirés et les juifs du moyen âge, puisqu'il a accusé l'Eglise, à la tribune, le 22 décembre 1898, « *de ne-pas faire son devoir à l'égard des juifs* ».

4 — Jamais M. Drumont, chef de l'antisémitisme, seul qualifié pour parler au nom du parti, n'a *préconisé* la mort violente des juifs !

En revanche, les chefs du sémitisme ont salué avec sympathie,-s'ils ne l'ont pas provoquée, la fondation de la Société « *Morte la bête, mort le venin* » qui « a pour but de lutter par tous les moyens, *quels qu'ils soient*,

En tout cas, cet amendement, il l'exige, bien décidé à ne point capituler devant d'injustes, de criminelles résistances, dussent-elles se réfugier indéfiniment dans le « maquis de la procédure ».

Qu'est-ce donc que l'antisémitisme ?

L'Antisémitisme n'est pas une guerre religieuse

« *L'Antisémitisme,* a dit avec vérité le sympathique député d'Espalion, M. Massabuau, *n'est pas une doctrine, c'est une protestation,* de telle sorte que si, demain, les causes légitimes de protestations antisémitiques venaient à disparaître, il n'y aurait plus d'antisémitisme. »

L'antisémitisme, dans sa forme actuelle, est tout entier dans cette définition.

« Il n'est pas une doctrine. »

S'il était une doctrine, en effet, il combattrait la doctrine juive contenue dans le *Talmud.*

Il flétrirait tes rabbins chargés d'enseigner cette doctrine, au nom de l'Etat, dans les séminaires rabbiniques et dans les synagogues.

Il flétrirait l'Etat qui n'a pas honte de stipendier avec les deniers du peuple français ces docteurs d'une doctrine religieuse hostile à la doctrine religieuse de la grande majorité des Français.

Voilà ce que l'antisémitisme ferait s'il était une doctrine.

Mais il n'est pas une doctrine [5] ; il n'est et ne veut être qu'une protestation contre les abus de

---

contre la tourbe antisémite et son dévoué président ».

De plus, ils rétribuent tous les jours les anarchistes de Sébastien Faure, vulgairement appelés « quarante sous » et que nous appelons, nous, *les chevaliers de la matraque et du revolver*.

5 — Ou plutôt, *il ne veut pas l'être,* bien qu'au fond et quoiqu'il s'en défende, il soit une doctrine :

La doctrine même du catholicisme qui a si bien façonné le tempérament français pendant dix-huit siècles, qu'il est dans la nécessité, s'il veut demeurer *français,* de redevenir instinctivement chrétien contre le juif cosmopolite !

C'est l'idée exprimée à Lille, en mars dernier, par M. Brunetière, dans sa conférence qui peut se résumer ainsi : « *La France ; c'est le catholicisme* ».

C'est l'idée exprimée par le correspondant russe de la *Libre Parole,* qui lui écrivait de Saint-Pétersbourg, le 9 janvier 1899

« Quoi qu'en disent les ennemis de la France, la fille aînée du christianisme a toujours joui chez nous de la réputation d'être *dévouée à la foi divine du Sauveur* et le peuple russe a toujours été touché par les *qualités essentielles du caractère national français*.

« Voilà *pourquoi l'alliance* conclue par notre gouvernement avec la République française *a été chaleureusement approuvée et ratifiée par nos masses populaires*. » (*Libre Parole,* 15 janvier 1899.)

Un récent événement a mis en lumière toute la justesse de cette appréciation.

Le Président de la République française, Félix Faure, venait de mourir *chrétiennement*.

On discutait à la Chambre sur le vote du crédit nécessaire-pour lui assurer des obsèques *religieuses* et nationales, en séance du 20 février 1899.

— « Je proteste, s'écria M. Dejeante, contre le *caractère religieux* de ces obsèques, contraire au sentiment national ! o

— « *Je ne puis laisser dire,* répliqua M. le Président de la Chambre, *que les sentiments de la famille de M. Félix Faure ne soient pas conformes au sentiment de la nation*. »

Il aurait pu ajouter : « ET DE M. FÉLIX FAURE LUI-MÊME » qui « *en pleine connaissance,* alors que sa parole était encore libre et claire, *s'est adressé à moi à deux reprises différentes, me demandant de faire appeler un prêtre* », dit M. Le Gall, chef de cabinet du Président défunt, en une note officielle, le 20 février.

Sans s'en douter, MM. Deschanel et Dejeante venaient tout simplement de manifester, l'un « la qualité

pouvoir d'une minorité oppressive contre une majorité opprimée.

Respectueux de l'article X de la *Constitution des droits de l'homme et du citoyen* :

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions religieuses », les antisémites laissent aux juifs le bénéfice complet de cette clause d'une constitution inspirée cependant et préparée par eux — nous le verrons plus loin — et arrachée de vive force au vote de la Constituante.

Les docteurs juifs peuvent enseigner à loisir leur doctrine de haine contre la doctrine catholique ; les fidèles juifs peuvent s'en instruire à leur gré, tous les jours, dans les séminaires rabbiniques et les synagogues.

Jamais les antisémites, nous parlons des *chefs*, n'ont eu même l'idée d'un projet de loi, tendant ne fût-ce qu'à diminuer cette liberté religieuse, cependant exorbitante, d'une minorité juive.

Les juifs en pourraient-ils dire autant à l'égard de la liberté religieuse de la grande majorité des Français, des catholiques ?

Le sémitisme est une guerre religieuse

Pendant que les juifs pratiquent librement leur religion en France, c'est-à-dire hors de chez eux, comment nous laissent-ils pratiquer la nôtre chez nous ?

Cet article X de la Constitution, dont ils nous imposent le respect quand il s'agit d'eux, comment le respectent-ils eux-mêmes lorsqu'il s'agit de nous ?

Ils le respectent si peu que, dans l'arsenal des lois d'exception forgées depuis vingt ans contre les catholiques, il n'y en a peut-être pas une seule où vous ne découvriez la main secrète du juif.

De telle sorte que si nous, *majorité*, nous respectons leur religion, eux, *minorité*, ne respectent pas la nôtre.

Si nous ne leur faisons pas de guerre religieuse chez eux, où nous ne sommes pas, eux nous font la guerre religieuse chez nous, où ils sont.

Et avec d'autant plus d'acharnement et de succès que, par une sorte d'aberration mentale inspirée et soigneusement entretenue par la presse à leur gage, *sur ce terrain même où ils nous attaquent, nous nous sommes imposé de ne pas nous défendre !...*

Notre condescendance va jusque-là !

Elle est admirablement formulée dans la définition de l'antisémitisme : « Une protestation, non une doctrine[6]. »

---

essentielle du caractère national français », l'autre... le contraire !

Ah ! si nous n'avions pas *peur* de manifester partout et toujours cette qualité !...

Chose curieuse ! cette crainte de s'avouer chrétien inspirée par les juifs dont elle fait si bien les affaires, les juifs la reprochent aux antisémites : « *Vous n'avez pas de doctrine* », *leur a dit M. Rouanet à la tribune*, le 24 décembre 1898, au nom des juifs !...

Mais, si les antisémites s'avouaient chrétiens, les juifs crieraient à l'intolérance religieuse ! A l'Inquisition !... Torquemada !... Allez la musique !

Quoi qu'ils disent, quoi qu'ils fassent, aux yeux d'Israël, les antisémites auront toujours tort.

Ce devrait bien être une raison pour eux de ne pas tant se gêner avec les juifs et d'affirmer crânement leurs sympathies pour la doctrine divine qui a fait, *quoi qu'en dise la synagogue*, la grandeur de la France et donné au monde ce que le monde lui-même s'honore d'appeler « la civilisation française ».

Nous devons à « l'affaire » un retour marqué dans cette voie même et surtout à Paris où jamais l'affluence des hommes n'a été plus considérable que cette année 1899, pour l'accomplissement du devoir pascal.

Faut-il rappeler l'extraordinaire pèlerinage des soixante-dix mille hommes à Lourdes, du 17 au 21 avril ?

6 — Le comte de X., habitant la Pologne russe, non loin de Wilna, a exprimé la même idée dans une *inter-*

M. Brunetière abonde en notre sens quand il montre, dans la *Revue des Deux-Mondes*, mars 1898, la justice des revendications de l'antisémitisme et de ses adhérents.

« *Je conçois bien que l'on s'en fâche, mais non pas qu'on leur en dispute le droit et qu'on crie et l'intolérance.*

« D'autant plus que depuis ces vingt ans *on a comme épuisé contre ces trente-huit millions (de Français) tout ce qu'il y a de mesures de persécution compatibles avec les apparences ou l'hypocrisie de la paix.*

Les lois qu'on appelle « intangibles » sont là pour le prouver, la *loi scolaire* surtout ; ou encore *l'accusation de cléricalisme* qu'on intente à tout gouvernement qui a l'air seulement de moins « persécuter » qu'un autre.

Considérez aussi la manière dont on traite les « ralliés » et demandez-vous ce que l'on défend contre eux !

Je veux bien que ce soit la possession effective du pouvoir, et sans doute elle en vaut la peine !

Mais surtout, c'est un *ensemble d'idées* et, si je l'ose dire, c'est un *anticredo !* »

Un *anticredo !* retenons le mot par lequel l'illustre penseur constate mieux que nous ne le saurions faire que :

Le sémitisme, lui, ne se contente pas d'être une *protestation* — contre nos velléités d'échapper à sa tyrannie — qu'il est bel et bien une *doctrine.*

Nous ajoutons : celle du *Talmud,* ce qui nous permet de le définir : « Un recueil choisi de principes Talmudiques à l'usage du parfait sectaire. »

Oui, le sémitisme est une guerre religieuse, n'en déplaise au professeur universitaire belge Edmond Picard, qui prétend le contraire dans l'introduction du volume, si documenté, d'ailleurs, de notre confrère François Bournand : *Les Juifs et nos contemporains.*

Nous verrons bientôt avec quelle férocité implacable cette guerre est conduite depuis des siècles contre la France, « cette incarnation vivante, parmi les nations, de la pensée de Jésus-Christ, » suivant l'expression de M. Kimon.

Mais le sémitisme n'est pas que cela !

Le sémitisme est une guerre de race

Un des principaux défenseurs de Dreyfus, le juif Bernard Lazare, en fait l'aveu, agrémenté d'un... mensonge, à un journal dreyfusiste, le 9 décembre 1898 :

Je l'ai défendu (Dreyfus), parce qu'en lui, dit-il, *on traquait le juif* et que *je suis juif.* »

---

view à M. de Boisandré, de la *Libre Parole* (5 février 1898) :

Vous me faites rire, vous autres Français, dit-il, quand vous vous laissez accuser par tous ces s... de faire une guerre de religion !

Mais *ce sont les juifs qui vous la font* : l'affaire Dreyfus a été pour eux le prétexte d'une véritable croisade religieuse, à laquelle *tous les juifs du monde entier ont pris part.*

Quand donc vous déciderez-vous à comprendre que le juif est l'homme du *signe retourné* et que sa *tactique éternelle consiste à vous mettre sur le dos toutes les ignominies qu'il commet lui-même* »

Nous ajoutons que c'est partout ainsi : En Autriche-Hongrie, par exemple, où les juifs sont les maîtres comme chez nous, « ils sont les instigateurs, les promoteurs et les instruments de l'anticléricalisme... » *Toutes les lois antireligieuses votées, soit à Vienne, soit à Budapest, sont dues à l'influence juive.* » (Abbé Kannengieser, *Juifs et Catholiques en Autriche-Hongrie*).

La loi du *mariage civil,* par exemple, imposée en octobre 1895. Nous en parlons plus loin.

Parce qu'on traquait le juif », voilà le mensonge ! il le sait bien !...

Parce que je suis juif », voilà la vérité ! Pour bien établir cette vérité, il ajoute : « Ceux d'entre les juifs qui souffrent me tiennent par *mille liens* qui ne se rompront jamais. »

Parmi ces mille liens, ne faut-il pas compter comme les plus solides ceux de la *religion* et de la *race* ?...

Rien de plus naturel, de plus logique.

La religion informe l'âme, comme l'âme informe le corps.

Et cela est vrai des peuples aussi bien que des individus.

La pratique religieuse infuse dans les individus des habitudes bonnes ou mauvaises, suivant la religion, qui, transmises de génération en génération, finissent par devenir des habitudes de *famille*, c'est-à-dire de *race*.

C'est dans la pratique de l'Évangile depuis près de deux mille ans que la famille, c'est-à-dire la *race* française[7], a contracté l'habitude de charité qui la distingue encore aujourd'hui dans le monde entier, malgré ses-défaillances[8].

Qui pourrait dire que deux mille ans de pratiques Talmudiques n'aient point infusé dans la famille, c'est-à-dire dans la *race* juive, ces habitudes de rapine, de vol, de trahison, etc., que le *Talmud* préconise en cent endroits différents, et dont nous sommes tous les jours victimes de toutes les manières[9] ?

Et voilà comment le sémitisme, par le fait qu'il est une guerre *religieuse*, est devenu fatalement une guerre de *race* ; comment, après avoir persécuté *l'âme* de la France dans sa religion, il en est

---

7 — La *famille*, voilà le vrai, l'unique fondement de la *Patrie*, qui n'est que l'*extension de la famille*, comme la famille n'est elle-même que l'*extension de l'individu*.

L'individu fonde une famille, les familles fondent le village ou la ville ; les villages et les villes constituent la province ; les provinces constituent la *Patrie*.

La Patrie ? Mais c'est un arbre dont les provinces sont les *branches*, les villes et villages la tige, la famille la *racine*, l'individu la *graine*.

Voilà pourquoi l'idée de *Patrie* répond si bien à l'idée de *race* : celle-là n'étant que la dernière évolution, le dernier terme de celle-ci ; pourquoi encore la *race juive* n'a pu se mêler à la *race française*.

Ce sont des sèves distinctes, circulant dans des arbres distincts, et dont l'une — la sève juive — refuse absolument de se mêler à l'autre.

Allez donc greffer un buisson sur une vigne !...

Ceci répond à deux choses :

1° Au *desideratum* de « La Patrie française », formulé par son comité, le 1er avril 1899 :

Plus que jamais, disait-il, *il faut définir l'idée de Patrie et ramener à des limites étroites le sentiment de la nationalité*. »

2° A l'erreur, selon nous, de M. Maurice Barrès, affirmant (*Journal*, 12 mars 1899) qu'une patrie est fondée *sur les morts et sur la terre*. »

Les morts et la terre » sont du *patrimoine* de la famille, c'est-à-dire de la Patrie ; ils n'en sont pas le fondement.

8 — Elle s'est soudainement réveillée dans la merveilleuse souscription de 130,000 francs recueillis en quinze jours contre Reinach et les juifs.

9 — M. le grand-rabbin Zadoc-Kahn était de notre avis quand, à l'occasion de Kippour, parlant du Zekhout abot, à la synagogue de la rue de la Victoire, septembre 1895, il s'écriait :

« *Nos tendances, nos aspirations sont un legs du passé. Il y a beaucoup de vrai dans l'idée de l'hérédité morale et par cela même dans celle du progrès moral.* »

Le tout, c'est de s'entendre sur le sens de « progrès moral ». Il y a, comme toujours, le sens *catholique* et le sens Talmudique.

venu à persécuter le *corps* de la France dans son patriotisme et ses intérêts matériels[10].

L'antisémitisme accepte la guerre de race

Mais, ici, tout ne va pas au gré du juif : il rencontre l'antisémitisme.

Libre de persécuter les convictions religieuses de la majorité des Français, il ne l'est plus autant de s'attaquer à la patrie, à ses intérêts matériels.

Cette résistance, pour n'être que partielle et sur un point relativement secondaire, n'en doit pas moins être applaudie, encouragée, soutenue.

Mieux vaut encore résister sur un seul point que de ne pas résister du tout, défendre ne fût-ce qu'un bastion de nos forteresses que de capituler sur toute la ligne ?

Nous devons soutenir l'antisémitisme

Disons plus : ce terrain de lutte n'est-il pas le seul pratique, *pour l'instant*, chez un peuple dont le juif a ravagé la foi ?

Une fois armé de sa *Constitution des droits de l'homme et du citoyen*, le juif s'est dit :

« Ce peuple français est invincible sur le terrain élevé de sa foi religieuse !

« *Il faut l'en faire descendre, l'amener peu à peu sur le terrain des intérêts matériels où, nous autres juifs, nous sommes rois et où, par conséquent, nous le vaincrons sûrement.* »

Tel Napoléon aux Tuileries, étudiant sur une carte le champ de bataille de Marengo « Ce pauvre M. de Mélas, disait-il, se repliera vers Alexandrie... Je le joindrai là, dans la plaine de la Scrivia et je le battrai là... là... »

Le juif, aussi, nous a fait descendre là... là... dans la plaine des intérêts matériels ; il y a trouvé son Marengo et nous, la déroute complète.

Et maintenant que faire ?

---

10 — Voilà sans doute « *les persécutions, les guerres de race et de religion* » auxquelles Mgr le duc d'Orléans s'est déclaré « *fermement opposé* » dans son discours de San-Remo, aux groupes royalistes du Midi, février 1899.

Car il ne serait pas admissible :

Qu'au nom de la *liberté de conscience*, le juif Talmudiste puisse violenter la conscience de trente-huit millions de catholiques ;

Qu'au nom des *droits de l'homme*, le juif cosmopolite puisse les mettre hors de l'humanité ;

Qu'au nom des *droits du citoyen*, le juif étranger puisse les mettre « hors la loi » dans leur propre pays.

Il ne serait pas admissible, dis-je, que le juif puisse commettre de pareils attentats contre trente-huit millions de catholiques français, sans que *ceux-ci aient le droit de se défendre* !

Mais, ce qui serait très admissible, ce serait, pour eux, de céder ce droit *naturel* de légitime défense, à un chef d'État qu'ils verraient *vraiment soucieux de le protéger et de le faire respecter partout et toujours envers et contre tous*.

Et cela serait simplement la protection des droits naturels de la famille française ; ce ne serait ni « une persécution » ni une « guerre de race ou de religion ».

Si c'est là ce que Mgr le duc d'Orléans a voulu dire, il a simplement traduit les sentiments de la grande majorité des Français, que le vaillant et sympathique député du Gers, M. Lasies, résumait en deux mots, au passage de Mgr l'archevêque d'Auch au Houga, le 8 mars 1899

« Monseigneur, dit-il, *tous nous sommes prêts aux extrêmes sacrifices pour la défense de notre foi et de notre race.* »

Remonter à la forteresse ?

Sans doute ! c'est là notre objectif !

Mais c'est momentanément impossible.

Le juif, aidé de ses suppôts obligatoires, le protestant, le franc-maçon et autres « intellectuels », nous barre la route. Il faut déblayer le terrain !

— Comment cela ?

— Par une éclatante victoire, *non pas sur les sommets élevés de la foi, d'où le juif nous a délogés*, et qu'il s'agit précisément de reconquérir, mais *sur la colline du patriotisme, où l'élite de nos soldats résiste encore et dans la plaine, en même temps, des intérêts matériels*, où le juif a perfidement attiré le gros de nos troupes[11].

Au surplus, ce ne fut point sur la montagne que Josué vainquit les Amalécites, ce fut dans la plaine.

Sans doute, pendant ce temps, Moïse priait sur la montagne ! Mais la prière de Moïse ne dispensa nullement Josué de la bataille, et ce fut à l'une aussi bien qu'à l'autre que Dieu accorda la victoire.

De même pour nous, Français.

Les uns, en petit nombre, sont restés, malgré l'assaut du juif, sur la montagne de la foi (la foi pratique).

Qu'ils y fassent comme Moïse ! Même, nous les en supplions ; sans eux la bataille est perdue !

Le Maître l'a dit : « Sans moi vous ne pouvez rien faire ! » (Jean, xv, 5.)

Qu'ils prient ! qu'ils prient ! mais, de grâce ! qu'ils ne s'interrompent pas de prier pour décocher pieusement des traits acérés sur les Français qui ont le malheur, assez grand comme cela, de ne point le faire !

Ceux-ci, hélas ! en grand nombre culbutés de la montagne, n'ont plus d'autre ressource, en attendant l'heure de la grâce, que de combattre comme Josué dans la plaine !

Mais cela aussi est une nécessité voulue de Dieu ! Voilà ce que trop de catholiques oublient !

Que chacun fasse son devoir à son poste de combat !

Dieu verra la bonne volonté des uns et des autres. A tous Il accordera la victoire !

Ajoutons que Dieu, qui aime les humbles, n'accordera cette victoire qu'à ceux dont la préoccupation principale n'est pas de savoir s'il l'accordera plus à la prière qu'à l'action ou plus à l'action qu'à la prière et d'opposer constamment l'un à l'autre deux éléments de combat, *inséparables* dans la pensée divine.

Mais, pour obtenir cette victoire définitive et prochaine, il faut l'espérer, il faut bien connaître notre ennemi — « l'ennemi séculaire », dit l'abbé Lémann — *qui n'a jamais désarmé depuis* 2.000 *ans !*

11 — Admirons ici la justesse de vue de Léon XIII préconisant l'*union des honnêtes gens de tous les partis* sur le terrain du *salut social*, c'est-à-dire ici de la *société*, de la *patrie* française.
On ne peut s'unir, en effet, que *là où on est et non pas là où on n'est plus* !
Si l'on songe que, *sur* 8 *millions* de ménages, plus de 4 *millions et demi sont sans enfant* ou *à fils unique*, qui peut dire que la société française soit *pratiquement* sur les sommets élevés de la foi ?
Mais elle est encore sur la colline moins élevée du patriotisme ! Personne n'en doute aujourd'hui.
Le terrain d'union est donc tout indiqué !
Qu'on ne dise pas que c'est la *République*.
La république n'est qu'un *fait*.
On ne s'unit pas sur un fait, mais sur un *principe* (religieux ou social).
Mais l'*acceptation du fait* peut être une excellente *condition d'union*.
C'est le cas, depuis les directions pontificales.

Un ennemi connu, c'est un ennemi vaincu !

C'est pour le faire connaître que nous allons esquisser un des principaux traits de sa physionomie dans

Le juif sectaire

Nous appelons « sectaire » *le partisan d'une erreur religieuse ou philosophique qui pousse l'amour de son erreur jusqu'au fanatisme et son fanatisme jusqu'à la proscription, la ruine et même la mort de ceux qui refusent de l'embrasser ou de la favoriser*.

C'est dans ce sens que nous appelons le juif « sectaire ».

Il l'est, à l'égard des catholiques, de deux manières : en théorie et en pratique, dans sa *doctrine* et dans sa *conduite.*

PREMIÈRE PARTIE

LE JUIF SECTAIRE DANS SA DOCTRINE

La doctrine du juif est tout entière aujourd'hui, non dans la Bible, comme certains juifs malins ont réussi à le persuader à la naïveté de certains catholiques, mais dans le *Talmud*, ce recueil monstrueux de la doctrine des Pharisiens, tant de fois flagellée par Notre-Seigneur lui-même, recueil que le savant et pieux Gerson, chancelier de l'Université de Paris, appelait au XIVe siècle « *un vaste désert parsemé de quelques herbes inoffensives fort rares et habité par des bêtes féroces et des monstres de toute espèce* », que l'abbé Lémann appelle aujourd'hui « une haie hérissée, impénétrable, favorable aux serpents, aux vols, aux rapines ».

CHAPITRE PREMIER

LES JUIFS ET LE TALMUD

Par rapport au *Talmud*, les juifs se divisent en deux catégories : les *réformés*, les *orthodoxes*.

Les juifs *réformés* n'admettent pas l'inspiration divine du *Talmud* ; ils sont de deux sortes :

Les uns, en petit nombre, le rejettent tout à fait comme un tissu d'erreurs et de mensonges : ce sont les rationalistes de la secte.

Les autres, en grand nombre, moins rationalistes, l'admettent, mais seulement « comme un livre respectable de Juda ».

Les uns et les autres ont pour organe les *Archives israélites* : directeur, Cahen Isidore, 9, rue de Berlin ; rédacteur en chef, Prague, 46, rue Lafayette.

Les juifs *orthodoxes*, eux, admettent la divinité de la *Bible* et du *Talmud*, tout en croyant cependant le *Talmud bien supérieur à la Bible* « autant que le vin est supérieur à l'eau » (Soph. 2).

Ils ont pour organe *l'Univers israélite* : administrateur-gérant, Bloch, 30, rue Victor-Hugo, à Colombes ; rédaction, 13, rue Montyon, Paris[12].

Pratiquement, sinon en théorie, orthodoxes et réformés mettent le *Talmud* au dessus de la Bible, puisqu'ils ne manquent pas, à l'occasion, de jurer sur le *Talmud*, ce qu'ils refusent de faire sur la Bible seule[13].

Les juifs, de n'importe quelle école, sont donc mal venus, quand on leur oppose le *Talmud*, *à* invoquer le petit nombre de ceux qui n'y croient pas.

Pour que leur argument ait de la valeur, il faudrait qu'il exprimât un désaveu officiel, catégorique, complet, des *Ches de la nation !*

Nous les défions bien de le produire.

C'est à M. le grand rabbin Zadoc-Kahn que ce défi s'adresse, comme au chef reconnu du judaïsme en France.

Le Talmud n'a jamais été désavoué

Nous savons que M. Israël Lévy a déclaré, au Congrès des Orientalistes, septembre 1897, « *qu'il ne faut faire aucun fond sur le Talmud* ».

Mais il a parlé du *Talmud* au point de vue *historique* et non aux points de vue *dogmatique* et

12 — Nous ne parlons pas d'une troisième catégorie, trop peu importante pour entrer en ligne de compte : les *Karaïtes*, en Crimée, qui répudient le *Talmud* et suivent la Bible seule.

13 — Les *Archives israélites* disent catégoriquement : « *Quant au Talmud, nous confessons son incontestable supériorité sur le livre de la loi de Moïse* » ;
En pleine conformité avec le Bossuet des juifs, Maimonides, qui a dit : « L'infracteur de la loi de Moïse peut être absous, mais *le violateur des préceptes des rabbins doit être puni de mort*. »

moral sur lesquels il sait bien, et M. Zadoc-Kahn encore mieux que lui, « qu'on fait un grand fond » en Israël.

Non seulement le *Talmud* n'a jamais été désavoué, mais encore...

Le Talmud est préconisé

Il l'est par tous les gros bonnets d'Israël et leur presse officielle ;

Par *l'Univers israélite* qui l'appelle « le *Code civil et ecclésiastique du judaïsme* » et crie aux juifs libres-penseurs qui s'en éloignent : « Moïse et le *Talmud* ne sont plus de votre goût... Vous marchez sur le sol du paganisme, au lieu de veiller près de Jérusalem ; »

Par Théodore Reinach (frère de Joseph) qui, analysant un livre d'apologie des juifs d'Isidore Loeb, admire, sur la foi de l'auteur, « les *belles leçons d'humanité, de charité, de vertu, qui se dégagent presque à chaque page (du Talmud)*. » (*Univers israélite*, 2 oct. 1895) ;

Par le grand rabbin de France, Zadoc-Kahn lui-même, qui s'écriait avec enthousiasme dans la grande synagogue métropolitaine, au Kippour de 1895 :

« Quand on descend des patriarches, de Moïse, de David, quand on a été élevé à l'école des prophètes, *nourri de l'enseignement de ces nobles moralistes qui ont confié leurs doctrines, leurs principes de vie au Talmud...*, on a dû nécessairement profiter de cette action séculaire des plus belles âmes que l'humanité ait produites. » (*Univers israélite*, 9 octobre.)

« Belles âmes ! les patriarches, Moïse, David ! »

D'accord !

Mais « belles âmes » aussi « les nobles moralistes qui ont confié leurs doctrines, leurs principes de vie au *Talmud !* » nous verrons cela plus loin !...

M. Zadoc-Kahn avait des accents plus lyriques encore, le 29 septembre, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du grand rabbin de France, son prédécesseur, M. L. Isidor, au Père-Lachaise écoutez :

« La Thora (dont le *Talmud* fait partie intégrante et principale) est notre force, notre vie, la lumière de nos esprits, la règle de nos consciences.

« Pendant des siècles, elle a été tout pour nous, notre science, notre art, notre philosophie, et, quand nous n'avions pas encore de patrie, notre patrie idéale.

« C'est dans la *Thora* que M. Isidor a puisé les *hautes inspirations* qui ont rendu sa carrière pastorale si belle, si féconde et si honorée...

« C'est là (dans la Thora qu'il avait approfondie) ce qui a donné à cette vie son unité, sa beauté et sa grandeur morale. »

(*Univers israélite*, 2 octobre 1895.)

Il serait difficile, on l'avouera, d'être plus flatteur pour le grand rabbin Isidor et plus élogieux pour le *Talmud !*...

Le Talmud est enseigné

Non seulement il est préconisé, mais il est enseigné. Il l'a été, *hier.*

Le savant rabbin Drach, converti au catholicisme, a écrit depuis :

« Nous avons, par état, *longtemps enseigné le Talmud, après en avoir suivi un cours spécial* pendant de longues années, sous les docteurs israélites les plus renommés de ce siècle. »

(Abbé Lémann, *Prépondérance juive*, Lecoffre, 1894.)

Il est enseigné *aujourd'hui* :

1° Au *séminaire israélite*, 9, rue Vauquelin.

A la liste officielle des *chaires et professeurs*, nous lisons :

Talmud et homélétique : Lehmann (Le grand rabbin au séminaire).

2° Au *petit séminaire*, vulgairement appelé *Talmud Torah*, 9, rue Vauquelin.

A la liste officielle du personnel, nous lisons :

« Directeur : le grand rabbin, Lehmann Joseph[14] ;

« Sous-directeur : le grand rabbin, Cahen Abraham ;

« Professeurs : les rabbins Debré, Kahn et Lambert (Mayer), Bloch, Durlacher, Ernst, Lazard, Le-moine, Salomon, Stein[15]. »

3° A *l'Ecole orientale normale israélite*, qui forme des instituteurs pour les écoles juives d'Orient et d'Afrique : M. Marx, directeur, 50, rue d'Auteuil.

A la liste officielle du personnel, nous lisons :

Lambert, rabbin, enseigne le *Talmud*, etc. »

4° A la Société des études Talmudiques[16], rue Cadet, 10, tout près du Gr ∴ Or ∴ qui est au n° 16[17].

A la liste du personnel nous lisons :

« MM. le docteur Klein, président honoraire (rue d'Hauteville, 94), Lévy (N.) président :

« *Les conférences* Talmudiques *ont lieu tous les soirs*, après l'office, sous la direction de M. le rabbin Weiskopf. »

5° Enfin, en dehors de Paris, le *Talmud* est enseigné, à des degrés divers, dans près de 150 synagogues ou communautés israélites par le *Mélamède* (maître-d'école juif), dans l'*école*, à la fois maison de prière *(Bet-Gamidrasch)*, qui fait partie nécessaire du groupe de bâtiments dépendant de toute synagogue[18].

Il est enseigné notamment :

---

14 — Décoré de la Légion d'honneur, le 1er janvier 1899 (*Journal officiel*).

15 — L'État, qui a supprimé les subventions aux séminaires et aux facultés catholiques, a scrupuleusement maintenu la subvention annuelle de 25,000 francs à ces deux séminaires israélites.

16 — Dans ces *Sociétés* Talmudiques, les membres des communautés juives peuvent puiser la doctrine à la source même, c'est-à-dire au Talmud, sous la présidence et la direction des-rabbins.

17 — Ce qui explique peut-être le choix fait, le 3 décembre 1898, par les manifestants dreyfusards en faveur de M. Picquart, du Grand-Orient, comme quartier général.

18 — Il est enseigné aux hommes et aux femmes par le sermon à la synagogue, les jours de sabbat et de fête, aux enfants dans les cours religieux semblables à nos catéchismes, appelés *Bar Mitzvah*.
Cette initiation religieuse est couronnée, à 12 ans révolus, par un examen dont le résultat, si la science de l'enfant est suffisante, est son admission officielle et solennelle à la synagogue.
Il est enseigné, en outre, *à tous les degrés de l'enseignement juif officiel*, l'école primaire exceptée (où on apprend simplement à lire et à écrire jusqu'à 7 ans) :
1° A l'école dite *Houomuche* où le juif de 7 à 10 ans apprend les cinq livres de Moïse, *avec les commentaires de Raschi* (pour initier au *Talmud*) ;
2° A l'école *Heder*, où l'on apprend, pendant deux ans, le Talmud lui-même, avec les commentaires de Raschi ;
3° A l'école *Heder*, où on étudie le Code *complet* du *Talmud* jusqu'à 17 ans ordinairement, et souvent plus tard, suivant la situation sociale et financière de l'étudiant, car ces cours, surtout à domicile, se paient fort cher ;
4° Enfin, à l'école dite *Talmudor*, qui est l'école publique *des pauvres*, tenue aux frais de la communauté juive.

A Lyon, par les professeurs d'instruction religieuse, Israël Adolphe, 2, rue du Paradis, pour les garçons ; Mme Gerson, 27, rue Sainte-Hélène, pour les-filles ;

A Marseille, par les professeurs de *Talmud*, Barach Eliezer, Sari Moïse, Landeler Maurice ;

A Bordeaux, par le grand rabbin Lévy et Uhry Isaac dans leurs « cours d'instruction religieuse ».

A Besançon, par Lévy Salomon ;

A *Nîmes*, dans les écoles israélites ;

A Nancy, dans les cours d'instruction religieuse, par Blum ;

A *Lille*, par les professeurs Lévy Anselme et Cahen Émile ;

A *Pau*, par Lévy David et Cassid Claire dans l'école dite « du *Talmud* ».

Le *Talmud*, on le voit, est donc copieusement enseigné en France.

Que contient-il ?

Ce que le *Talmud* contient

C'est encore le célèbre rabbin Drach qui va nous le-dire (*Harmonie entre l'Eglise et la synagogue*, t. I, p. 132, 166-8) :

Après avoir rappelé qu'il *a longtemps suivi les cours* du *Talmud*, sous les plus célèbres rabbins, *qu'il l'a longtemps professé* lui-même, il ajoute :

« Or, dans la *Ghemara*, il *y a au moins cent passages des plus outrageants pour les chrétiens* ...

« *Le Talmud défend expressément de sauver de la mort un non-juif, de lui rendre ses effets perdus, d'en avoir pitié, etc.* (Voir traité *Aboda-Zara*, fol. 13, verso.)

Les rabbins disent encore : *Puisque la vie de l'idolâtre est à la discrétion du juif, à plus forte raison son bien…*

Dans l'édition du *Talmud* de Bâle, 1581, les censeurs *supprimèrent les principaux passages que nous venons de signaler*, ainsi que le traité entier *Aboda-Zara*.

Le synode juif, réuni en Pologne en 1631, *prescrit ce retranchement* dans son encyclique hébraïque où on lit :

« Nous vous enjoignons, sous peine d'excommunication majeure, de ne rien imprimer dans les éditions à venir qui ait rapport en bien ou en mal à Jésus le Nazaréen et de mettre à la place un cercle *comme celui-ci* **O**, QUI AVERTIRA LES RABBINS ET LES MAÎTRES D'ÉCOLE D'ENSEIGNER A LA JEUNESSE CES ENDROITS DE VIVE VOIX SEULEMENT. — *Au moyen de cette précaution les savants d'entre les chrétiens n'auront plus de prétexte de nous attaquer à ce sujet*[19]. »

L'injonction du synode de Varsovie fut ponctuellement obéie.

Toutes les éditions du Talmud parues depuis 1631 *sont tronquées*.

Voici les principales :

1° Amsterdam, 1644 ;
2° Sulzbach, 1769 ;
3° Prague, 1839 ;
4° Varsovie, 1863.

Heureusement, une seule édition *complète*, antérieure à 1631, celle de *Venise*, 1550, nous a permis de connaître les passages supprimés que « *les rabbins et* « *les maîtres d'école doivent ensei-*

19 — Il y a eu encore un synode général, en 1866, qui décréta. qu'« aux yeux des chrétiens, on repousserait le *Schulchan-Aruch*, mais qu'en réalité *tout juif devrait s'en tenir à ses lois en tout pays, en tout temps* ». 94 rabbins, 182 avocats, 45 médecins et 11,672 juifs de diverses conditions signèrent ce décret. Le compte rendu en a été imprimé à Lemberg en 1873.

gner à la jeunesse de vive voix seulement ».

Nous les avons parcourus en compagnie d'un savant hébraïsant, le docteur Rohling, de l'Université de Prague (traduction, A. de Pontigny) [20].

Qu'y avons-nous trouvé à l'adresse de tout ce que nous, catholiques, aimons et vénérons ?

Que Notre-Seigneur, la Sainte-Vierge, les Saints nous pardonnent, mais il est nécessaire de divulguer *quelques-uns* de ces blasphèmes Talmudiques pour avoir une explication suffisante de la haine dont le juif nous a toujours poursuivis et nous poursuit plus que jamais aujourd'hui sous le couvert de l'affaire Dreyfus [21].

Nous ajoutons les sous-titres.

---

20 — Les juifs n'ayant jamais pu le réfuter — on ne réfute pas l'évidence — l'ont couvert d'injures, naturellement.

L'*Univers israélite*, 25 octobre 1895, l'appelait un *faussaire* ! tout comme les feuilles juives appellent aujourd'hui l'Etat-Major « un nid de faussaires », mais il s'est bien gardé de relever le défi de Rohling « promettant 1,000 thalers (3,750 francs) à quiconque prouvera la fausseté d'une citation quelconque ».

21 — « *La revision du procès Dreyfus sera le triomphe des juifs* » écrivait en septembre 1898 le *Magyarussag*, journal du ministère hongrois.

Ce triomphe, ils l'ont obtenu le 3 juin à la Cour de Cassation par le renvoi de « l'affaire » devant le Conseil de Guerre de Rennes.

Mais il leur réserve des surprises !

CHAPITRE II

LE TALMUD ET JÉSUS-CHRIST

L'âme de Notre-Seigneur

Le *Talmud*, en pleine conformité avec la croyance des sauvages de tous les siècles, admet la métempsycose, c'est-à-dire le passage des âmes d'un corps dans un autre.

« C'est ainsi, dit-il en substance, que Samson reçut l'âme de Japhet, Job l'âme de Tharé, Isaac l'âme d'Eve, Elie l'âme de Jaël. »

Or, sait-on l'âme que le grand rabbin Abarbanel attribue à Notre-Seigneur dans son *Commentaire sur Jésus* (f. 54,3) ?. .

— L'âme d'Esaü, c'est-à-dire, suivant, le *Talmud*, (Tr. Baba bat., f. 16,2) l'âme « *un meurtrier et d'un adultère* !...[22]. »

Le nom de « Jésus »

Dans le traité *Aboda* (f. 17,1), le texte hébreu du nom de « Jésus » est tronqué de manière à former un autre mot hébreu qui signifie « *que son nom et sa mémoire soient anéantis !...* »

Le mépris de Notre-Seigneur

Les pharisiens de Nazareth appelaient Notre-Seigneur par dérision « le fils du charpentier » (Matth. XIII, 55).

Le *Talmud* (Aboda, f. 50, 20) a précieusement recueilli cette insulte en la modifiant un peu et appelle Notre-Seigneur « le fils du menuisier ».

22 — N'est-ce pas ce rabbin, ministre des finances, vers 1500, de Sa Majesté très catholique Ferdinand de Castille, qui, pour justifier la confiance du roi, expliquait ainsi le prétendu « *droit des juifs de faire l'usure envers les étrangers* » ?

« Les chrétiens, disait-il, ne sont pas étrangers â l'égard du Père céleste. »

Mais il dut se justifier ainsi de cette parole auprès de ses coreligionnaires qui l'en reprirent :

« Je l'ai dite pour *le bien de la paix*, afin que les juifs pussent vivre parmi les chrétiens sans être inquiétés. »

Tout cela est très Talmudique.

Insultes diverses

Les pharisiens accusaient le divin Maître de chasser les démons « au nom de Beelzébub, prince des démons » (Matth. x, 25, xii, 24).

Le *Talmud* l'accuse d'« *avoir pratiqué la magie et l'idolâtrie* » (Tr. Aboda s. f. 27, 2), l'appelle « *une idole* » *(id.)*, « *un fou* » (Tr. Schab., f. 104, 2), « un *impie et un sans Dieu* » (Tr. Sanhédrin, 105, 1), « *un juif apostat* » (Tr. Gittin, 57, 1).

Le rabbin Fabius, de Lyon (un contemporain, 1840), en son *Offrande au Dieu de l'Univers*, s'inspire du *Talmud*, éditions d'Amsterdam .et de Venise, lorsqu'il appelle Notre-Seigneur « *une idole née dans l'impudicité et l'adultère* » (Traité Sanhédrin, fol. 67 et 107).

Si le Fils de Dieu n'est pas épargné, sa très sainte Mère, cela se conçoit, ne l'est pas davantage !

CHAPITRE III

LE TALMUD ET LA SAINTE-VIERGE

La verge que Dieu fit fleurir miraculeusement dans le tabernacle pour confirmer à sa vocation au sacerdoce (Nombres XVII, 8) a toujours été regardée dans l'Église comme la figure de Marie d'où devait sortir la *fleur* du Messie.

Voici comment le vieux rabbin Nizzachon apprécie ce symbolisme, page 47 :

« Les hérétiques (les chrétiens) disent que ceci (le verset 8) concerne cette *Charja* (en latin *stercus)* Marie, qui serait restée vierge en donnant le jour à Jésus : *puisse leur esprit crever* ! »

Luther avait des expressions analogues à l'égard des catholiques.

Les soi-disant « intellectuels » protestants, juifs, francs-maçons devraient bien s'en souvenir lorsqu'ils rappellent les catholiques à « la mansuétude évangélique, à la tolérance humanitaire ».

Mais revenons aux beaux principes de la tolérance Talmudique dont nous aurions tort vraiment de nous éloigner trop longtemps.

CHAPITRE IV

LE TALMUD ET LA RELIGION CHRÉTIENNE

L'Évangile est « une hérésie »

« La doctrine de Jésus, dit le nouveau *Talmud* (traité Aboda, 1 f. 17, 1.), est une hérésie et Jacques son disciple est un hérétique. *(Ibid*, 27, 2.)

Au traité Tchab (116, 1) les Évangiles sont appelés « les livres des hérétiques ».

La religion chrétienne est « la religion de la folie »

En son discours — très Talmudique — du premier jour de l'an juif (1842), le rabbin de Lyon Fabius disait que « la religion juive a sur la religion chrétienne l'immense avantage de n'avoir pas de mystères, car tout en elle est raison et lumière, tandis que celle des chrétiens dit à la raison de se taire et à la folie de parler. »

La folie ? Pourrions-nous répondre à ce fervent Talmudiste, mais elle court les pages de votre *Talmud.* Impossible de feuilleter la partie dogmatique sans se heurter à chaque instant à des absurdités comme celle, par exemple, qui décrit « les amusements de Dieu au Paradis » *(Aboda-Zara f.* 3. 2 ; *Baba b.* f. 74, 1 et 2).

N'empêche que l'argument du rabbin de Lyon a été utilisé bien des fois, depuis, contre les catholiques par la *Lanterne* juive par exemple, et autres feuilles sémitiques[23].

23 — « Les curés n'enseignent que des bêtises », c'est l'argument courant de nombre d'instituteurs à leurs élèves. Ils l'ont emprunté à la loge qui l'a emprunté au *Talmud* :
« Citoyennes, disait le f∴ Colly en une réunion organisée par la loge de Plaisance, janvier 1899, dites à vos enfants qu'il n'y a *pas d'âme*, *pas de Dieu*, que ce sont des *mensonges* que veut leur apprendre le prêtre, cette *néfaste bêta noire*, etc. »
Cela était dit devant des instituteurs, des institutrices laïques, un inspecteur primaire, une rédactrice de la *Fronde*, la directrice des patronages laïques du XIVe arrondissement. (Voir plus loin.)

CHAPITRE V

LE TALMUD ET LES SACREMENTS

Le Talmud et le Baptême

Le prophète Jérémie dit (chap. XXXI, 31 et 32) : « Le temps vient, dit le Seigneur, dans lequel *je ferai une nouvelle alliance* avec la maison d'Israël et la maison de Juda, non selon l'alliance que je fis avec leurs pères au jour où je les pris par la main pour les faire sortir de l'Égypte, *parce qu'ils ont violé cette alliance*. »

Le rabbin Nizzachon, l'insulteur de la Sainte-Vierge, apprécie ainsi ce passage, page 70 :

« Les hérétiques disent que ces paroles sont une prédiction du prophète, qui s'applique à Jésus, lequel leur donna *l'ignominieux baptême (sic)* à la place de la circoncision et institua la célébration du premier jour de la semaine (le dimanche) à la place du sabbat. »

« L'ignominieux baptême » ! retenons cette expression appliquée à un sacrement de l'Église !

Le *Talmud* traite-t-il avec plus de respect le plus grand des sacrements ? nous l'allons voir !

Le Talmud et l'Eucharistie

Dans le traité *Aboda* (f. 21, 1), à la question de savoir si un juif propriétaire peut accepter dans sa maison des locataires païens (catholiques), le *Talmud* répond :

« Oui, car ils n'apportent pas leur *idole* (Notre-Seigneur en viatique) dans les maisons, pour qu'elle y séjourne en permanence, mais seulement quand quelqu'un des leurs va mourir. »

Le *Talmud* ne permettrait donc pas d'accepter un locataire qui voudrait avoir une chapelle où Notre-Seigneur « séjournerait en permanence ». Ce serait accepter « une idole » et se rendre complice d'une idolâtrie ».

Le Talmud et les cérémonies de l'Église

Le même traité (s. f. 14, 2) parlant des « prêtres », des « offices chrétiens », des « calices », « des cierges, etc. », qualifie le tout d'un seul mot : « idolâtrie ».

CHAPITRE VI

LE TALMUD ET LES CHRÉTIENS

« Les Nazaréens »

C'est le nom de mépris sous lequel désigne les chrétiens celui que les juifs regardent comme le plus grand rabbin qu'ait produit la France, Salomon Raschi, de Troyes (1040-1105) :

« Un Nazaréen, dit-il *sur le traité Aboda* (s. f. 61), est celui qui adopte les enseignements erronés de cet homme qui prescrivit aux siens d'observer le premier jour de la semaine (le dimanche). »

Et le *digne* rabbin enveloppe dans le même mépris « cet homme » et ses disciples « les Nazaréens »

« Les chrétiens sont des idolâtres »

L'épithète « idolâtres » devait venir naturellement aux chrétiens, puisque le *Talmud* appelle le Christ « une idole ».

Et c'est le célèbre Kimchi, rabbin de Narbonne au XIIe siècle, qui nous la décerne :

« Les .chrétiens sont des *idolâtres*, dit-il en son *Commentaire sur ObdJ.* (1, 20), parce qu'ils se prosternent devant la Croix. »

L'aigle Moses Maimonides[24], le Bossuet des Juifs, est plus catégorique encore :

Les chrétiens, dit-il sur *Abedu Mischna* (3. f. 78,3), qui suivent les errements de Jésus sont *tous* des *idolâtres*, malgré les différences de leurs doctrines et l'on doit, d'après l'enseignement exprès du *Talmud, en user avec eux comme on en use avec les idolâtres.* »

Eh bien ! veut-on savoir comment « le *Talmud* veut qu'on en use avec les idolâtres (les chrétiens) » ?

Le voici :

24 — Originaire de Cordoue, 1136-1209, fut premier médecin du grand Saladin, est regardé par les juifs comme le premier écrivain de leur nation.

CHAPITRE VII

LE DEVOIR DES JUIFS ENVERS LES CHRÉTIENS

Il faut leur faire violer le Dimanche

Le *Talmud*, qui défend aux juifs d'avoir le moins de rapports possible avec les idolâtres, fait cette exception formelle (Tr. Aboda s. f. 2, 1) :

« Les chrétiens sont des idolâtres, cependant il est permis de faire le commerce avec eux *le premier jour de la semaine* (le dimanche), *qui est leur jour de fête.* »

Ce qui veut dire en bon français : « N'ayez aucun rapport avec les chrétiens quand ces rapports pourraient leur être utiles, mais vous pouvez en avoir avec eux quand ils leur sont nuisibles, qu'ils leur font violer, par exemple, un précepte formel de leur loi. »

Il y a encore une autre raison,

Le dimanche est le jour de *repos* des chrétiens.

Or, le *Talmud* leur dénie expressément le droit de se reposer ce jour-là, *dimanche.*

A propos du passage de *l'Exode* (XII, 16) où Dieu prescrit aux juifs le repos du *dimanche* et du *sabbat*[25], il est dit que *ce repos ne regarde pas les non-juifs*, car « *les fêtes sacrées sont pour Israël, non pas pour les étrangers, non pas pour les chiens.* » (Tr. Megilla, 7, 2)[26].

Le *Talmud* va plus loin.

---

25 — « Le premier jour (*le dimanche*) sera saint et solennel et le septième jour (le samedi) sera une fête également vénérable.

« Vous ne ferez aucune œuvre servile durant *ces jours*, excepté ce qui regarde le manger. »

26 — Le passage « non pour les chiens » se trouve dans l'édition de Venise, antérieure à 1631, il est supprimé dans l'édition d'Amsterdam postérieure à cette date, où le Synode de Pologne décida de supprimer dans le Talmud ce qui est injurieux pour les non-juifs, et « *qu'on enseignerait seulement de vive voix*, à l'avenir ».

Les juifs continuent néanmoins à employer cette expression, avec bonheur, dans leurs polémiques particulières.

A la *Gazette nationale de la Bohème du Nord-Ouest*, qui l'avait attaqué, le juif Herman Heller répondit (oct. 1895) « — Je suis décidé à en appeler aux tribunaux contre de pareils *chiens de chrétiens*. — (Ici des menaces). — Alors vous nous paierez, *chiens que vous êtes*, tout ce dont vous vous êtes rendus coupables envers nous. »

A M. Sapin, de Lyon, qui publiait son *Indicateur des Juifs*, une lettre du 24 novembre 1896 disait : « Je vous jure que si vous publiez mon nom dans n'importe quoi, *je vous tuerai comme un chien*. »

Et c'était signé : *Un Juif de l'Armée française*.

Simple effet de l'éducation talmudique !

Il faut les maudire trois fois par jour

Sixte de Sienne (1520-1569), juif converti, comme les abbés Léman, de Lyon, comme le rabbin Drach et, comme eux, très au courant des choses Talmudiques, de plus prédicateur de grand renom, cite ces passages du *Talmud* :

« Nous *ordonnons que tout juif maudisse trois fois par jour tout le peuple chrétien* et prie Dieu de le confondre et de l'exterminer avec ses rois et ses princes.

« Mais que *les rabbins surtout fassent cette prière dans la synagogue en haine de Jésus*. » (Talmud : Ordin. I, tract. I dist. 4.)

Il faut les voler

« Dieu a ordonné aux juifs de s'approprier les biens des chrétiens autant de fois qu'ils le pourront, soit par la fraude ou la violence, soit par usure ou par vol. » *(Idem.)*

Le commandement du Décalogue « tu ne voleras pas » ne les gêne guère, car, dit le *Talmud*, il signifie : « tu ne voleras pas *ton prochain.* »

Or, il n'y a que le juif qui soit le prochain du juif, puisque « *les juifs seuls sont les hommes et les autres nations ne sont qu'une variété d'animaux* » Baba, m. f. 112, 2) ; aussi :

Il faut les traiter comme des brutes

« Il est ordonné à tous les juifs de regarder les chrétiens comme des brutes et de ne pas les traiter autrement que des animaux. » (*Talmud* cité par Sixte de Sienne.)

C'est un devoir de les tuer

Le traité *Aboda* (s. f. 17, 1) dit formellement :

« Il est *prescrit* de tuer de sa main les traîtres d'Israël et les hérétiques comme Jésus de Nazareth[27] et ses partisans et de les précipiter dans la fosse de perdition. »

Cette prescription Talmudique fut consciencieusement appliquée, avant même le *Talmud*, à l'apôtre saint Jacques le Mineur, que les juifs précipitèrent non « dans la fosse de perdition », il n'y avait pas de fosse à proximité, mais du haut du frontispice du temple sur le parvis où il expira.

Le célèbre Raschi, de Troyes (le plus grand rabbin de France), que nous citions il n'y a qu'un instant, est non moins catégorique :

« *Il faut étrangler le meilleur des chrétiens* », dit-il sur l'Exode (7, 1.), édition[28] d'Amsterdam (1644).

Et le *Talmud* insiste sur cette nécessité de faire mourir les chrétiens :

C'est un sacrifice agréable à Dieu

Celui qui répand le sang des impies offre un sacrifice agréable à Dieu. » (Jalk. Schim., f. 245, 3, sur le Pentateuque.)

— Mais qui faut-il comprendre sous le nom d'« impies » ?

— « Sous ce nom, répond Rabbi Eliézer, directeur de la synagogue de l'île de Naxos

27 — D'autres éditions disent : « Zadok et Baïthos et leurs partisans ».

28 — Dans l'édition de Venise, 1550, on lit : « le meilleur des hérétiques. » Ce qui revient au même, le *Talmud* appelant Notre-Seigneur et ses disciples *des hérétiques*.

(archipel)[29], sous ce nom *on comprend Jésus et ses partisans.* » (Prof. Rohling p. 54, 3.)

Et quelle sera la récompense de ces juifs *vertueux* (!) jusqu'à l'héroïsme pour avoir massacré « Jésus et ses partisans »

29 — Mort à Cracovie, 1586.

CHAPITRE VIII

LA RÉCOMPENSE DES JUIFS TALMUDISTES

Ils habiteront le « 4e palais du Paradis »

Du reste, voici le texte, d'après le docteur Rohling (p. 79, 14)

« Ceux qui auront mis à mort des *chrétiens*, des étrangers, des non-juifs, trouveront leur récompense éternelle dans le 4e Palais du Paradis.

C'est donc au *Talmud* que Mahomet a emprunté son paradis pour les musulmans massacreurs de « roumis » (de chrétiens).

Voilà qui est clair !

Mais il y a une objection :

Et le 5e commandement du Décalogue ?

Ici, c'est le Bossuet des Juifs, le grand Maimonides, qui va répondre :

« Le commandement : « *tu ne tueras pas* » signifie, dit-il, qu'on ne doit pas tuer un *homme d'Israël.*

« Mais ceux qui nient l'enseignement d'Israël, particulièrement les *adeptes du Nazaréen*, *doivent être mis à mort* et c'est toujours une *bonne-œuvre* que de les exécuter.

« Si on ne le peut pas, *on doit tâcher d'occasionner leur mort.* » (Prof. Rohling, p. 56.)

Et voilà quelques-unes des « monstruosités (quelques-unes seulement) dont est parsemé le *Talmud* », suivant l'expression du célèbre et pieux Gerson.

CHAPITRE IX

DÉFENSE AUX NON-JUIFS DE LIRE LE TALMUD SOUS PEINE DE MORT

Au surplus, un texte du même code met toutes ces abominations à l'abri des curiosités indiscrètes.

Défense est faite au *goy* (le non-juif) *de lire* le *Talmud, sous peine de mort.*

« Car, ajoute le texte, il vaudrait tout autant exterminer tous les juifs, car si les non-juifs savaient ce que nous enseignons sur eux, ne s'empresseraient-ils pas de nous mettre à mort[30] ? »

(*Le juif selon le Talmud,* introduction, p. 9.)

Ne pas oublier que le *Talmud* est le code officiel de la religion juive.

Mais s'il est défendu de révéler cet enseignement au goy, il n'est pas défendu de le pratiquer, c'est même un devoir rigoureux imposé sous les peines les plus sévères.

« Est excommunié quiconque *méprise* les paroles d'un rabbin ou de la !loi, quiconque *détourne* les autres de l'observation de la loi D, disent le *Schulchan. Aruch* et le traité *Baba kouma* (113, b.)

L'excommunication juive

Elle est appliquée par le *Kahal* ou *gouvernement secret* des juifs. Nous le décrivons plus loin.

Elle comprend deux degrés : 1° l'*Indouï ou(Chamto))* 2° le *Hérem.*

L'*Indouï* pourrait s'appeler l'*Excommunication mineure* et le *hérem*, l'*Excommunication majeure*.

« Qui lèse le *hérem*, dit le *Talmud, lèse et offense toute la loi.* » (Kolbo, paragr. 139.)

Dans *Indouï*, l'excommunié n'a plus aucun rapport avec ses coreligionnaires, sauf sa femme, ses enfants et ses domestiques, et ne peut ni se laver ni se raser durant toute la peine.

La peine infligée par la communauté sainte (dix hommes), érigée en tribunal, dure trente jours, mais peut être prolongée jusqu'à soixante et même quatre-vingt-dix, si c'est nécessaire, pour amener le coupable à résipiscence.

Et si c'est insuffisant, on lui applique le *hérem* :

30 — En ce qui concerne les chrétiens, le Talmud se trompe. Ils respectent le commandement de Dieu : (tu ne tueras pas », même à l'égard de ceux qui enseignent qu'on peut le violer à leur égard. Mais *ils ont le droit de se défendre* ! Plus que cela : ils en ont le *devoir*. Aujourd'hui surtout où la France chrétienne agonise sous les coups d'Israël.

Le violateur de la loi est alors complètement isolé, même de sa femme et de ses enfants. Un seul homme est admis à le voir : le marchand d'aliments.

La communauté sainte réunie au son de la trompette dans la synagogue fait allumer les cierges et prononce alors la *grande excommunication* dont voici les principaux passages :

« Par le jugement du Seigneur des seigneurs, que N.. fils de N... soit excommunié dans les deux tribunaux, dans le *tribunal suprême* et dans le *tribunal inférieur* (le petit et le grand *Kahal).*

« Qu'il subisse l'excommunication des saints les plus hauts et l'excommunication des séraphins et enfin l'excommunication des petites et des grandes communautés !

« Que toutes les plaies, que toutes les maladies graves et affreuses tombent sur lui !

« Que sa maison soit un repaire de dragons !

« Que son étoile s'assombrisse dans les nuages qu'elle s'irrite et se courrouce contre lui, qu'elle lui soit funeste

« Que son corps soit jeté aux bêtes sauvages et aux serpents !...

« Que son or et son argent soient donnés à d'autres et que ses enfants tombent au pouvoir de ses ennemis !

« Que sa descendance exècre et maudisse son jour !

« Qu'il soit maudit par la bouche d'Addiriron et d'Achtariel, par la bouche de Sandalphon et d'Adraniel, par la bouche d'Ansisiel et de Patchiel, par la bouche de Séraphiel et de Sangasael, par la bouche de Michael et de Gabriel, par la bouche de Raphaël et de Mescharetiel !

« Qu'il reçoive l'anathème de la bouche de Zaphza et de la bouche de Hafhavif qui est le grand Dieu et de la bouche des soixante-dix noms du roi trois fois grand et enfin par la bouche de Zortack, grand chancelier !

« Qu'il soit englouti comme Korée et toute sa troupe !

« Que son âme sorte de lui avec effroi et épouvante !

« Que la sentence du Seigneur lui donne la mort !

« Qu'il soit étranglé comme Achitophel !

« Que sa lèpre soit comme la lèpre de Giezi !

« Qu'il tombe et ne se relève plus !

« Qu'il soit rejeté de la sépulture d'Israël !

« Que sa femme soit donnée à d'autres !...

« Que cette excommunication tombe sur N... fils de N... et qu'elle soit son partage !

« Mais sur moi et sur tout Israël, puissent s'étendre la paix et la bénédiction du Seigneur ! Amen ! »

Puis on éteint les cierges pour marquer que le coupable est exclus de la lumière céleste.

Enfin, si le coupable meurt dans son péché, personne, même ses proches parents, ne peut l'accompagner au cimetière.

On ne porte point le deuil de sa mort et sur sa tombe on place une pierre pour signifier que le mort, a mérité d'être lapidé.

Voilà, on en conviendra, une peine épouvantable qui ne révèle guère cette « tolérance » dont les juifs aiment à faire parade.

Quant à nous — « les intolérants » — nous ne la souhaitons pas même à Dreyfus !

Il est vrai que les juifs ne songent guère à la lui appliquer, puisque ce qui est « *trahison* » pour la conscience catholique française, n'est que le simple accomplissement de la loi Talmudique

pour la conscience juive, avec, en plus, dans le cas de Dreyfus, une nuance d'héroïsme qui en fait un *martyr.*

Mais peut-être, direz-vous, en est-il du *Talmud* pour les juifs, comme du catéchisme pour tant de chrétiens : un enseignement fait pour être reçu, mais non pratiqué.

Nous le souhaiterions pour les juifs !

La vérité est que, si trop souvent le chrétien ne pratique pas son catéchisme, le juif, lui, pratique son *Talmud*, ce qui est bien plus facile, il est vrai !

C'est ce qu'insinue trop charitablement l'abbé Lémann, quand il dit que « derrière la haie du *Talmud*, hérissée, impénétrable, favorable aux serpents, aux vols, aux rapines, *des décisions dangereuses ont pu se prendre* en haine du christianisme ».

« Ont pu se prendre », l'euphémisme est charmant !

Elles se sont prises en effet, nous allons voir jusqu'à quel point ; ce qui prouvera que le juif n'est pas seulement sectaire en *théorie*, qu'il l'est encore et surtout en *pratique.*

DEUXIÈME PARTIE

LE JUIF SECTAIRE DANS SA CONDUITE

Sectaire ? il l'a été de tout temps, depuis le jour où, trompé dans ses espérances de l'avènement d'un Messie glorieux qui devait le rendre Maître du monde, son orgueil lui fit méconnaître l'avènement humilié du Messie prédit par ses prophètes.

Quand nous disons « le juif », nous parlons comme toujours, des *chefs* surtout, des *conducteurs du peuple,* de ceux en un mot qui ont assumé, devant. Dieu, la grosse responsabilité des égarements de ce peuple.

De ces *chefs,* les véritables pères du *Talmud,* quelle a été la conduite à l'égard de Jésus-Christ, de ses apôtres, des chrétiens à travers l'histoire ?

La voici :

CHAPITRE PREMIER

LES JUIFS AUX TEMPS APOSTOLIQUES

Les juifs et Jésus-Christ

Le divin Maître les avait maudits : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui n'entrez pas dans le royaume du Ciel (en refusant la parole de Dieu) et empêchez les autres d'y entrer. »

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites qui, sous prétexte de longues prières, dévorez les maisons des veuves.

Malheur à vous, chefs aveugles, qui craignez d'avaler un moucheron et ne faites nulle difficulté d'avaler un chameau.

Malheur à vous, sépulcres blanchis, beaux au dehors, pleins de pourriture au dedans. (Matth. XXIII.)

Malheur à vous, docteurs de la loi, qui chargez les autres de fardeaux qu'ils ne peuvent porter et que vous ne daignez même pas toucher vous-mêmes du bout des doigts. » (Luc XI).

A ces reproches aussi sanglants que mérités, comment répondirent ces orgueilleux docteurs ?

En envoyant Notre-Seigneur à la mort.

— Au moins purent-ils invoquer un motif ?

— Aucun, si ce ne n'est leur orgueil blessé, leur haine exaspérée par la parole divine :

Vous voulez me faire mourir, leur disait le divin Maître à la veille de sa Passion, *parce que ma parole ne trouve point d'entrée dans votre cœur.* » (Jean VIII, 37.)

Les juifs et les Apôtres

Depuis, elle n'y entra pas davantage.

Quand le Sanhédrin traduisit les apôtres à sa barre pour avoir prêché l'Évangile, malgré la défense du grand prêtre, qu'il entendit la réponse de saint Pierre : « *Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* », quelle fut l'attitude de l'Assemblée ?

A ces mots, disent les *Actes* (v. 33), les pharisiens du tribunal *se consultent pour trouver le moyen de les faire mourir.* »

Ce moyen, ne le trouvèrent-ils pas, en effet, dans Hérode Agrippa, le digne petit-fils et succes-

seur du meurtrier des Innocents, qui, pour savourer le plaisir de son omnipotence, fit passer au glaive saint Jacques le Majeur et, « voyant que cela faisait plaisir aux juifs[31] », fit emprisonner saint Pierre, en vue de le livrer publiquement au supplice, après la fête de Pâques ?

On sait comment l'apôtre fut miraculeusement délivré ; il n'en avait pas moins été l'objet d'une tentative de mort de la part des juifs.

Les juifs et saint Étienne

Lorsque le diacre Étienne leur rappela, en vue de leur conversion, les miséricordes de Dieu à leur égard, qu'il les vit importunés par ce souvenir et leur jeta leurs vérités à la face : « Têtes dures, cœurs incirconcis, les dignes fils de ceux qui ont tué les prophètes, les meurtriers du Messie », comment accueillirent-ils ces reproches ?

En massacrant Étienne à coups de pierre, séance tenante, sans autre forme de procès (Act. VIII, 5 et suiv.) ; Saul était là mêlant ses rugissements à ceux des bourreaux. Mais grâce aux prières d'Étienne, il allait trouver son chemin de Damas ; Saul allait devenir Paul.

Comment les juifs vont-ils traiter l'ancien complice de leur haine contre les chrétiens ?

Les juifs et saint Paul

Paul, converti, prêche la divinité du Christ aux juifs de Damas ; que répondent les juifs ?

— Rien ; mais « *ils décident de le tuer.* » (Act. IX, 23.)

Paul leur échappe, vient à Jérusalem et recommence ses prédications ; que font les juifs de Jérusalem ?

— Comme ceux de Damas : « *ils essaient de le tuer.* » (Act. IX, 29.)

Enfin, pour se faire oublier de tant d'ennemis acharnés, en même temps que pour répondre à l'appel divin, Paul partit semer la parole de Dieu à travers l'Asie et l'Europe, mais non sans trouver les juifs sur son chemin comme :

A Antioche de Pisidie, où ils excitèrent contre lui une émeute de fausses dévotes ». (Act. XIII, 50) ;

A Iconium, où ils essayèrent de le faire lapider par les païens. (Act. XIV, 2) ;

A Lystre, où ils le lapidèrent eux-mêmes, le laissant pour mort sur le champ de l'émeute (Act. XIV, 18) ;

A Thessalonique, où ils mobilisèrent contre lui la lie du peuple (XVII, 5). Aujourd'hui ils mobilisent les anarchistes. Rien de nouveau sous le soleil !

A Bérée, où ils excitèrent encore une émeute (Act. XVII, 13) ;

A Corinthe, où deux fois ils lui résistèrent en face, la menace et le blasphème à la bouche (Act. XVIII, 6, 122) ;

Enfin, dans son trajet maritime d'Europe en Asie, où Paul dut changer d'itinéraire pour échapper aux juifs qui *avaient résolu de le jeter à la mer* (Act. XX, 3)

Paul revient à Jérusalem !

Il y a trois ans qu'il en est parti !

— Les juifs l'ont-ils oublié ?

— Ils le reconnaissent dans le temple, sur les indications des juifs d'Asie venus à Jérusalem pour les fêtes de Pâques et ameutent contre lui la populace *qui réclame son sang.*

Elle l'aurait eu sans l'intervention des troupes romaines, rapidement mobilisées pour le pro-

31 — *Videns quia, placeret judæis* (Act. XII, 5).

téger par le tribun Lysias.

Paul est, admis à s'expliquer sous la protection des lances romaines, les juifs le laisseront-ils parler jusqu'au bout ?

— Non pas ! c'est sa vie qu'ils veulent, non ses explications et les vociférations, *les cris de mort* étouffent sa voix ! (Act. XXII, 22.)

Déjà la tourbe juive se rue sur sa victime qu'elle croit tenir quand le tribun la lui arrache de vive force et, pour la mettre à l'abri d'un coup de main, la fait transporter d'urgence à la forteresse militaire.

— Ces bêtes féroces vont-elles enfin renoncer à leur proie ?

— Ce serait mal les connaître ; après une nouvelle tentative d'émeute, au cours d'un interrogatoire devant le Grand-Prêtre où saint Paul se défendit avec autant d'habileté que de courage, les juifs décidèrent d'en finir :

« Le sanhédrin prierait le tribun de lui amener, pour un dernier interrogatoire, le prisonnier, *qui serait tout simplement massacré pendant le trajet* !

« *Près de cinquante juifs, parmi les plus fanatiques, firent même le serment de ne prendre ni un atome de nourriture, ni une goutte de boisson qu'ils n'aient exécuté le complot* » (Act. XXIII 12 15).

Malheureusement pour les conjurés — ces précurseurs de l'anarchie — le complot transpira et parvint jusqu'au tribun.

Celui-ci, pour mettre sa responsabilité à l'abri, résolut de faire juger Paul, hors de Jérusalem, à Césarée, par le gouverneur de la province, Félix.

Saint Paul y fut expédié à neuf heures du soir, escorté de 200 lances, 70 cavaliers et 200 soldats. .

Une véritable escorte d'empereur, quoi !

Voilà le déploiement de forces auquel avaient obligé la perfidie, la férocité des juifs.

— Enfin saint Paul leur avait-il échappé

— Pas encore !

Le Grand-Prêtre lui-même — un précurseur de Zola — accompagné de l'avocat Tertullus (son Labori), vint accuser le prisonnier devant le gouverneur romain de Césarée.

L'éloquence de l'avocat, pas plus que les violences du Grand-Prêtre, qui appela saint Paul « une peste »[32] n'eurent le don d'émouvoir, paraît-il, le gouverneur, puisqu'il demanda un supplément d'enquête auprès du tribun Lysias.

L'enquête traîna deux ans, au bout desquels Félix, arrivé à la fin de son mandat, fut remplacé, comme gouverneur, par Festus.

Le nouveau juge rendra-t-il enfin la justice, avec la liberté, au prisonnier préventif ?

Non pas ! Les juifs veillaient[33]. Festus, touché de leurs attentions et, sans doute, de leurs arguments sonnants voulut persuader à Paul que son intérêt *était d'être jugé à Jérusalem !*

Il comprit le piège et répondit fièrement :

« Si j'ai commis un crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir ! mais il n'y a rien de vrai dans toutes leurs accusations contre moi, nul ne peut me livrer à eux !

---

32 — Le grave *Temps* parlait le 23 octobre dernier de « *la peste antisémitique* ». C'est une réminiscence !

33 — Comme aujourd'hui (juin 1899) « les délégués de la gauche de la Chambre, constitués en *comité de salut public*, reconnaissent avec M. Dupuy que la situation, *défavorable aux juifs*, comporte une *vigilance* particulière. »

« J'en appelle à César ! » (Act. xxv, 11.)

César, c'était Néron et Néron était à Rome. Saint Paul irait donc à Rome !

Et il y alla

Et voilà comment il échappa à la mort que lui réservaient les juifs de Jérusalem !

N'empêche qu'ils lui avaient infligé — à défaut de la mort — trois ans de prison préventive, pour un délit imaginaire dont il allait être acquitté par Néron lui-même[34] !

Et voici plus de quatre ans, aujourd'hui (1899), que les juifs poursuivent la réhabilitation du traître Dreyfus, sans l'ombre d'une présomption d'innocence.

La ténacité du juif n'a pas changé.

Sa haine du chrétien non plus, nous l'allons voir.

Les juifs et les premiers chrétiens

Les juifs de Rome accueillirent saint Paul par cette parole de défiance :

C'est donc vous qui représentez « cette secte que l'on combat partout » ?

L'apôtre essaya vainement, on le comprend, d'évangéliser des gens en de telles dispositions :

« Vous êtes bien ce peuple, leur dit-il, prédit par Isaïe, qui ferme ses yeux de peur de voir, bouche ses oreilles de peur d'entendre, ferme son cœur de peur de comprendre et de se convertir. » (Act. xxviii, 26-28).

Et ce peuple continua à voir dans les chrétiens la secte que l'on combat partout » et à être lui-même « la secte » que l'on trouve partout à la tête des combattants[35].

Suivons le juif dans l'histoire des persécutions :

---

34 — Parmi les œuvres de bienfaisance d'Israël, il y a, parait-il, une *Fondation Saint-Paul.*
« C'est une bourse de mille francs attribuée au jeune Israélite français ayant obtenu dans l'année le diplôme de docteur en droit, décerné par le Consistoire central. » *(Indicateur des juifs*, p. 22.)
Est-ce en réparation des anciens traitements infligés à l'apôtre du même nom ?

35 — Les premiers missionnaires de la Gaule, les saints Lazare et Maximien, les saintes Marthe et Marie-Magdeleine, venaient de Palestine, d'où ils avaient *été chassés par les juifs* :

CHAPITRE II

LES JUIFS AUX TEMPS DES PERSÉCUTIONS

Les juifs sous Néron (54-68)

Nous ne savons la part que les juifs ont eue dans cette fameuse persécution (64) où Néron jetait en pâture à des chiens furieux les chrétiens enveloppés de peaux de bêtes, où il les enduisait de bitume, les transformant en torches vivantes pour éclairer ses orgies nocturnes.

Ce que nous savons, c'est que Néron, accusé par son peuple d'avoir allumé le fameux incendie de Rome pour se procurer du haut de sa tour l'illusion agréable de l'incendie de Troie, Néron crut très habile d'en accuser les chrétiens et, pour accréditer la calomnie, de déchaîner sur eux la persécution.

Qui lui suggéra cette idée d'accuser les chrétiens ?

Des courtisans, disent les historiens.

Or, on sait que *Néron n'avait pas de courtisans plus assidus que les juifs*[36].

Ils disent aujourd'hui : « Ce sont les cléricaux, c'est le goupillon, c'est la calotte ».[37]

Ils ont bien pu dire alors : « Ce sont les Nazaréens. » Ils ne changent guère de refrain.

En tout cas, les juifs se vantent eux-mêmes d'avoir provoqué les persécutions sous cinq empereurs romains.

Nous allons citer leurs propres témoignages :

Les juifs sous Domitien (81-96)

Le livre juif *Sefer Juchasin* (Amsterdam 1717) rapporte qu'au temps du pape Clément (91-

36 — « Le juif Alitilus dirigeait alors les conseils du folâtre empereur et l'impératrice Poppée était toute dévouée à la synagogue. » (Henri Desportes, *Mystère du sang*, p. 55.)

37 — *L'Univers israélite* affectionne particulièrement l'expression « les cléricaux » pour désigner les catholiques.

Le parti antisémitique vient-il de triompher à Vienne ?

« Coalition de socialistes et de *cléricaux*, » dit la feuille religieuse (9 oct. 1895).

Les catholiques hongrois protestent-ils contre l'importation juive du mariage civil ?

« Vous connaissez les luttes acharnées des *Cléricaux* contre les nouvelles lois », dit son correspondant de Budapesth (*Univers israél.*, 25 oct. 1895).

100), les juifs mirent à mort, à Rome et au dehors, une foule de chrétiens « *innombrables comme le sable de la mer* », dit le texte.

Les juifs sous Antonin le pieux (138-161)

Antonin le pieux, c'est entendu, toléra les chrétiens.

On parle même d'un édit qu'il rendit en leur faveur. Mais cet édit, à supposer son authenticité parfaitement établie, ce qui n'est pas, signifierait tout au plus que cet empereur persécuta moins qu'un autre.

L'édit, en tout cas, ne visant que les *chrétiens d'Asie*, ne détruirait nullement le fait suivant raconté dans le *Seder Hadoroth* des juifs, page 127, concernant seulement les chrétiens de Rome :

Rabbenu Jehuda, y est-il dit, possédait la faveur du monarque (Antonin).

Il lui désigna la malice des Nazaréens comme cause d'une maladie pestilentielle et *obtint la mort de tous les Nazaréens qui se trouvaient à Rome* en l'an 3915 » (155 après Jésus-Christ).

Les juifs sous Marc-Aurèle (161-180)

Le même passage du même livre indique que ce fut sous l'influence des juifs que Marc-Aurèle fit massacrer *tous les Nazaréens qu'il put*, en 177.

De ces « Nazaréens » furent saint Pothin, évêque de Lyon, et 47 de ses fidèles, dont sainte Blandine avec les chrétiens Macturus et Sanctus.

Les juifs sous Caracalla (211-217)

Caracalla est le nom de ce monstre qui égorgea son frère Géta entre les bras de sa mère, puis 20,000 Romains coupables d'avoir pleuré la mort du jeune prince.

Sous le règne de cet empereur, justement appelé par un oracle « la bête féroce d'Ansonie », les juifs purent s'en donner à cœur joie contre les « Nazaréens ».

Le *Seder Hadoroth* dit, en effet, page 125, que :

« En l'an 3974 (214 après Jésus-Christ), « *les juifs tuèrent* 200,000 *chrétiens à Rome et tous les chrétiens de Chypre.* »

Les juifs sous Dioclétien (285-305)

L'édit de persécution promulgué .par cet empereur (303), d'après lequel « toutes les églises devaient être démolies, tous les chrétiens refusant l'adoration aux dieux de l'empire, envoyés au supplice », fit couler à flots le sang chrétien pendant dix ans consécutifs, période sanglante qui fut justement appelée *l'Ère des Martyrs.*

Quelle part y prirent les juifs ?

Leur livre, le *Sefer Juchasin*, va nous le dire page 108

« *Sur le désir des juifs, Dioclétien tua un grand nombre de chrétiens,* parmi lesquels les papes « Caïus, et Marcellinus[38], de même que le frère de Caïus et sa sœur Rosa. »

---

38 — Caïus fut martyrisé en 295 et Marcellin, son successeur immédiat, en 305. Tous deux sont canonisés.

Ce fut sous Dioclétien également que fut martyrisée (308) sainte Eulalie, vierge de Mérida (Espagne).

N'avons-nous pas, dans ces aveux des juifs, la preuve péremptoire que les prescriptions sanglantes du *Talmud* ne sont pas restées lettre-morte pour eux à l'égard des premiers chrétiens [39] ?

L'ont-elles été dans la suite ? Le juif s'est-il un peu humanisé avec le chrétien du moyen âge, par exemple ? Qu'on en juge :

39 — Sous Julien l'Apostat (360-363), les juifs se firent un peu oublier des chrétiens.
Cet empereur n'avait-il pas juré de poursuivre le triomphe du judaïsme sur les ruines du christianisme, par des moyens plus sûrs dans sa pensée que l'effusion du sang chrétien ?
L'année même de sa mort, ne tenta-t-il pas la reconstruction du temple
Ne mit-il pas à la disposition des juifs et le savant architecte Alypius d'Antioche, ancien gouverneur de Bretagne, et les matériaux et les ouvriers et les milliards nécessaires ? (L'ancien temple avait coûté 12 milliards.)
N'alla-t-il pas jusqu'à résister « aux tourbillons de feu jaillissant des décombres, dévorant outils et ouvriers, » raconte Ammien-Marcellin, son biographe.
En un mot, ne donna-t-il pas aux juifs toutes les marques de bienveillance ?
Que leur fallait-il de plus ?
Il leur fallait du sang chrétien ?
Ce qui explique sans doute les émeutes de Palestine par eux provoquées à Ascalon, Gaza, Béryte, etc., sous le règne de l'apostat.

CHAPITRE III

LES JUIFS AU MOYEN ÂGE (475-1453)

La part que les juifs avaient prise dans les persécutions obligea les chrétiens à des mesures de prudence.

Ils ne se souciaient guère de vivre en compagnie de gens qui, loin de regretter leur passé sanglant, ne parlaient que de les voler, de les piller, de les assassiner et ne se gênaient nullement pour le faire à l'occasion.

Saint Cyrille d'Alexandrie (412-450) avait été obligé de les chasser de sa ville épiscopale, parce que « ils avaient comploté le massacre des chrétiens » [40].

Saint Agobard, évêque de Lyon (840), un des plus célèbres prélats du IXe siècle, formula les griefs des chrétiens contre les juifs, en de vigoureux écrits.

Déjà l'Église s'en était émue dans divers conciles particuliers et surtout au deuxième concile œcuménique de Nicée (787) où elle renouvela, par l'organe des trois-cent-cinquante évêques présents, diverses prohibitions concernant les juifs, notamment *celle de manger et de demeurer avec eux.*

Cette bonne mère pouvait-elle, en effet, laisser ainsi ses enfants à la merci des loups ravisseurs ?

Sans doute elle imposa aux chrétiens de ne point se venger, de respecter la vie et les biens (légitimes) des juifs, mais elle imposa en même temps aux juifs de commencer eux-mêmes par respecter la vie et les biens des chrétiens.

De là, pour les juifs, le ghetto où était parquée leur malfaisance et, s'ils en sortaient, l'obligation de porter l'habit jaune et la rouelle qui les faisaient crier gare malgré eux, aux chrétiens égarés sur leur passage.

De là, pour les chrétiens, tout cet ensemble de dispositions canoniques qui, tendant à isoler de plus en plus le chrétien du juif, les protégeait l'un contre l'autre, celui-là de la haine Talmudique du juif, celui-ci, des représailles des chrétiens [41].

---

40 — « *Judæos qui, furore acti, in cædem christianorum conspiraverunt, juxta leges, puniri sategit* », dit le Bréviaire romain au 2e nocturne de la fête du saint (9 février).

41 — La révolution juive a détruit tout cela.

En accordant aux juifs « les droits de citoyen » qu'on ne leur devait pas — pas plus qu'on ne les doit aux Esquimaux du Groënland — elle leur a donné le pouvoir, dont ils usent et abusent aujourd'hui, de nous ôter à nous, Français, même les *droits de l'homme*, de nous traiter, comme le veut le *Talmud*, « en semence

Non pas que le juif renonçât totalement à massacrer les chrétiens, mais il dut le faire discrètement, à la dérobée, et se contenter, au lieu des hécatombes sanglantes des grandes persécutions, des victimes isolées des meurtres rituels.

Les meurtres rituels

Rappelons quelques faits seulement parmi des centaines[42] :

En 1137, le petit Guillaume était apprenti chez un tanneur à Norwich (Angleterre).

Aux avant-veilles de Pâques, les juifs l'attirèrent dans leur ghetto ; le pauvre petit criait ; pour étouffer ses cris, ils lui mirent un bâillon à la bouche.

Puis, racontent les *Petits Bollandistes*, après lui avoir infligé mille outrages, ils le crucifièrent et lui percèrent le côté, en dérision de la mort de Jésus-Christ.

Il fallait maintenant faire disparaître le cadavre : on le porta dans un sac, hors des murs de la ville, pour le brûler.

Déjà il était suspendu à un arbre, au-dessus du bûcher qu'on allait allumer, quand des visiteurs inattendus firent déguerpir les assassins.

Voici maintenant une victime parisienne :

Nous lisons dans le martyrologe français (25 mars) :

« A Paris, saint Richard, enfant de douze ans, que les juifs firent mourir après avoir exercé sur lui des cruautés inouïes ; les prodiges que Dieu a faits par son intercession montrent évidemment le prix et la gloire de son martyre (1180). »

Le R. P. Bivère, S. J. en un ouvrage édité à Anvers (1634), *Sacrum sanctuarium crucis et patientiæ*, affirme que les reliques de notre petit martyr étaient conservées dans l'église des SS. Innocents où elles opéraient de nombreux miracles.

Il affirme, en outre, qu'il fut crucifié par les juifs *cruci suffixus a perfidis judæis*

Il y eut bien d'autres victimes : Et le bienheureux Hugues, enfant crucifié par les juifs en 1255, à Lincoln, « en haine de la religion catholique », disent les *Petits Bollandistes.*

Et le petit Dominique Sancius de Val, à Saragosse, enfant de chœur à la cathédrale, enlevé, au sortir de la messe, par le juif Moïse Albaicet, traîné de vive force à la synagogue où il fut couronné d'épines, crucifié et percé d'une lance ! C'était le jeudi saint, vers l'année 1250. Le petit martyr était né en 1243.

Le corps fut jeté dans une fosse, au bord de l'Èbre qui coule à deux pas de la synagogue.

Il fut miraculeusement découvert et enseveli avec honneur dans l'église Saint-Gilles, avec cette inscription sur le reliquaire : « *Ici repose le bienheureux Dominique de Val, mis à mort en haine de Notre Seigneur Jésus- Christ.* »

Les miracles opérés à son tombeau l'ont fait placer sur les autels. Il convertit son assassin, le juif Albaicet.

Et le petit Simon, de Trente (Tyrol), 19 mois, massacré, lui aussi, par les juifs, aux approches de Pâques, en 1475.

Il fut volé par le juif Tobie, pendant qu'il jouait devant la maison paternelle, emporté à la synagogue où les juifs avaient tramé le coup.

Dans la nuit du jeudi au vendredi-saint, le vieux sacrificateur Moïse dépouilla l'enfant, l'étran-

---

de bétail. » Tr. Jebam, f. 94, 2, Tos.)

42 — Voir *Le mystère du sang*, par H. Desportes, chez Savine ; *Le sang chrétien*, par Job, chez Gautier, Paris. M. Desportes cite plus de 200 cas d'une authenticité incontestable.

gla à demi d'un tour de mouchoir, pour l'empêcher de crier, et, le plaçant sur ses genoux,exerça sur lui des tortures que la pudeur nous défend de décrire[43].

Puis, d'un coup de couteau, ce monstre lui enleva la joue droite, pendant que l'assistance, véritable meute de chacals, lui arrachait des lambeaux de chair et en suçait le sang. (Nous n'ajoutons rien au récit des *Petits Bollandistes.)*

Enfin, un des bourreaux est chargé de tenir la victime les bras étendus en forme de croix et les autres de la percer à coups d'aiguille, des pieds à la tête.

L'innocente victime poussait bien quelques gémissements, mais ils étaient vite étouffés sous les hurlements, en hébreu, de ces forcenés : « *Tuons celui-ci comme Jésus le Dieu des chrétiens, et qu'ainsi nos ennemis soient à jamais confondus* ».

C'est presqu'à la lettre lès expressions du *Talmud* sur le devoir de tuer les chrétiens.

L'innocente victime expirait le 24 mars.

Les parents éplorés recherchaient leur enfant.

— « Cherchez à la synagogue », leur criaient les autres enfants, bien au courant des mœurs du ghetto. Ils y allèrent, mais en vain.

Les juifs avaient caché le cadavre sous des tonneaux de vin.

Mais, craignant la cachette insuffisante, ils le jetèrent dans un ruisseau qui coulait au-dessous de la synagogue, et pour mieux dépister les recherches, allèrent eux-mêmes prévenir la justice qu'« *ils venaient de découvrir le cadavre d'un enfant flottant sur l'eau* ».

La ruse était cousue de fil blanc.

La justice n'eut pas de peine à établir les responsabilités et à châtier les criminels comme ils le méritaient !

Il y avait une justice dans ce pays, quoiqu'au moyen âge !...

Elle ne suffisait pas, hélas ! à réprimer tous les forfaits des juifs, car aux « meurtres rituels » trop éclatants, c'est-à-dire trop dangereux, « ils savaient substituer les profanations Talmudiques », plus faciles à dissimuler.

Les profanations Talmudiques

En voici quelques-unes :

Le martyrologe romain fait mémoire en ces termes, au 9 août, du crime accompli par les juifs à Beyrouth, vers 765 :

« A Béryte, en Syrie, la mémoire de l'Image du Sauveur qui, ayant été crucifiée par les juifs, répandit du sang en telle abondance que les églises d'Orient et d'Occident en furent abondamment pourvues ».

Le récit qui en fut fait au deuxième Concile de Nicée, 787, motiva la défense aux chrétiens, rappelée plus haut, « de manger et de demeurer avec les juifs ».

En voici la traduction par l'évêque Athanase, d'après les *Missions catholiques* (avril 97) :

« Béryte est une ville dépendante d'Antioche, située sur les confins de Tyr et de Sidon.

« Les juifs sont nombreux.

« Or, un chrétien qui avait loué un logement près de la grande synagogue tenait au-dessus de

43 — C'est exactement ce que les juifs ont reproché, sans preuve, bien entendu, au Frère Flamidien, dans la retentissante affaire de Lille, février 1899.
Nous voyons, en revanche, que ces pratiques n'étaient pas inconnues aux juifs du moyen âge ; nous verrons plus loin qu'elles ne le sont pas davantage aux juifs du XIXe siècle !

son lit une image en pied de Notre-Seigneur Jésus-Christ convenablement peinte.

« Au bout de quelque temps, il alla se loger ailleurs, dans la ville, et en emportant son mobilier dans son nouvel appartement, il oublia l'image du Sauveur.

« Le logis abandonné fut loué à un juif.

« Celui-ci s'installa sans prendre garde à l'image.

« Un jour que le juif avait à dîner un de ses coreligionnaires, son hôte, levant les yeux, vit l'image du Nazaréen :

« Comment, s'écria-t-il aussitôt, toi, juif, tu gardes une pareille peinture ! » Et il s'emporta en blasphèmes que nous ne pouvons répéter.

« Au sortir de la maison, il alla dénoncer le fait, aux chefs de la synagogue. Ceux-ci vinrent le lendemain... accompagnés d'une foule de juifs.

« A la vue de l'image, ils entrent en fureur contre celui qui habitait l'appartement et le déclarent exclu de la synagogue (l'excommunication).

« Puis ils descendent le tableau et se disent :

— « *Moquons-nous de ce Jésus, comme nos pères l'ont fait autrefois.*

« Et ils se mettent à cracher sur la sainte image, à lui donner des soufflets, à l'insulter de toute manière.

— « *Nous avons entendu dire que nos pères transpercèrent les mains et les pieds de Jésus avec des clous ; faisons de même à son image.*

Et ils enfoncent des clous dans les mains et dans les pieds.

— « *Nos pères lui ont présenté du fiel et du vinaigre dans une éponge.*

Et ils portent une éponge remplie de vinaigre à la bouche du Christ.

— « *Ils lui ont frappé la tête d'un roseau.*

Et ils frappent la tête de l'image.

— « *Nos pères lui percèrent le côté d'une lance.*

Et, faisant apporter une *lance*, les chefs de la synagogue la donnent à l'un des assistants pour qu'il en perce le saint tableau.

« Mais voici que de la blessure sortent du sang et de l'eau en abondance. Alors les chefs de se dire :

— « Les chrétiens prétendent que Jésus a fait quantité de miracles, portons ce sang et cette eau dans notre synagogue, appelons les malades. Nous les oindrons de ce sang, et alors nous verrons bien si ce que disent les chrétiens est vrai. »

Un vase rempli du sang qui coule par la blessure est par eux porté en *ricanant* à la synagogue, pendant que des témoins, saisis de respect à la vue du miracle, vont chercher des paralytiques, des aveugles, des possédés *qui sont tous guéris* au contact du sang miraculeux[44].

Il y a des profanations moins éloignées de nous : On connaît le miracle dit *des Billettes*, 1290, à Paris, et celui *du Très-Saint-Sacrement à* Bruxelles(XIVe siècle).

Des hosties consacrées, percées par des juifs à coups de couteaux ou de poignards, laissèrent jaillir du sang sur les profanateurs.

---

44 — Les profanateurs eux-mêmes furent convertis par un prodige de la miséricorde divine plus grand que le miracle lui-même. Mais nous n'avons à indiquer ici que les effets de la haine *Talmud*ique des juifs pour le Christ et les chrétiens.
La synagogue où s'opéra le miracle est la mosquée actuelle du sérail où se rend le wali pour les prières officielles.

Les hosties miraculeuses de Bruxelles, conservées clans l'église de Sainte-Gudule, ont été le centre d'attraction du Congrès eucharistique de 1898.

La réparation du sacrilège dit *des Billettes*, se fait depuis 1290. (C'est aujourd'hui en l'église Saint-Jean-Saint-François, au Marais, 6, rue Charlot, le 3e dimanche de l'Avent.)

A Paris, une statue de la Sainte-Vierge, placée dans une niche à l'angle des deux rues actuelles : *Roi-de -Sicile* et des *Rosiers*, dans le voisinage de la *rue des Juifs*, fut mutilée en 1428.

Une statue en argent y fut replacée en grande pompe par François Ier ; elle fut volée en 1545.

Une nouvelle statue de bois, cette fois, la remplaça elle fut brisée en 1551.

Enfin une statue de marbre d'un poids considérable eut le sort de la statue d'argent ; elle fut volée et vendue à des juifs d'Allemagne.

Ce sont quelques faits entre mille !

Etonnons-nous si, dans ces conditions, saint Louis avait éprouvé le besoin de tenir les juifs à de faire saisir tous les exemplaires de leur monstrueux *Talmud*[45] en 1254 et de leur faire restituer les biens qu'ils avaient volés en 1257 ;

Si Philippe le Bel — qui n'était pas un « clérical » puisqu'il fit la guerre au pape Boniface VIII — les chassa en 1306[46] ;

Si Charles VI en fit autant en 1394 ;

Si en un mot les juifs furent chassés sept fois d'Europe depuis le règne de Charles le Chauve, ainsi que l'a affirmé l'abbé Maury à l'Assemblée constituante !

La rouelle et les ghettos n'étaient pas toujours une barrière suffisante à la haine Talmudique des juifs contre les chrétiens.

---

45 — Le pape Grégoire IX, sur la preuve qu'il venait d'acquérir d'une *Association universelle des juifs formée en vue de ruiner les pays chrétiens*, avait ordonné, en 1239, à tout l'Episcopat d'Angleterre et d'Espagne *de faire brûler les livres juifs.*

L'*Alliance israélite universelle*, fondée par Crémieux, a le même but que l'*Association universelle*.

On en trouvera plus loin la preuve péremptoire (Voir la note du sous-titre : *Le juif Crémieux généralissime).*

46 — Hélas ! ils revenaient en 1316, sous Philippe le Long, et en profitaient, disent les historiens, pour faire empoisonner par les lépreux les fontaines publiques.

C'était une manière d'empêcher ce roi *clérical* de faire la croisade qu'il projetait, par un souvenir pratique de la lèpre importée d'Orient par les croisés.

Il y eut, paraît-il, de sanglantes représailles auxquelles le roi prit part. Ce furent les juifs qui eurent le dernier mot ! Le roi mourut à Longchamp peu après (3 janvier 1322), *de mort violente !* Comme Félix Faure ! Il avait 28 ans !

CHAPITRE IV

LES JUIFS DANS L'HISTOIRE MODERNE

Au surplus, si le juif n'a jamais eu qu'une haine telle du chrétien, il a, pour la satisfaire, plusieurs armes à sa disposition dont il varie l'emploi avec les circonstances.

Quand il ne peut verser le sang des chrétiens, il verse le mensonge dans leurs âmes : de boucher, il se fait empoisonneur, voilà tout !

Nous avons encore ici le témoignage d'un juif célèbre, James Darmesteter, professeur de l'État, qui trace le portrait suivant, aussi vrai que peu flatteur, de ses coreligionnaires dans l'histoire moderne.

Le juif docteur de l'incrédule

Nous citons :

« Le juif s'entend à merveille à dévoiler les points vulnérables de l'Église...

« Il est l*e docteur de l'Incrédule*.

« *Tous les révoltés de l'esprit viennent à lui dans l'ombre ou à ciel ouvert*[47].

« Il est à l'œuvre dans l'immense atelier de blasphèmes du grand empereur Frédéric (le vainqueur de Rosbach, ami de Voltaire) et des maisons de Souabe et d'Aragon. »

Père de Voltaire et de la libre-pensée

« *C'est lui* (le juif, nous citons toujours) *qui forge tout cet arsenal meurtrier de raisonnement et d'ironie, qu'il léguera aux sceptiques de la Renaissance, aux libertins du grand siècle.*

« *Et tel sarcasme de Voltaire n'est que le dernier et retentissant écho d'un mot murmuré six siècles auparavant clans l'ombre du ghetto*, et plus tôt encore, au temps de Celse et de Porphyre, au berceau même de la religion du Christ[48]. »

---

47 — « *L'incrédule* » aujourd'hui, le « *révolté de l'esprit* », c'est Jaurès, c'est de Pressensé, c'est Trarieux, c'est ScheurerKestner, c'est Clémenceau, c'est Zola, ce sont « les intellectuels » (tout le syndicat en un mot), tous accourus, en effet, dans l'ombre ou à ciel ouvert », à Dreyfus, à Reinach, à Zadoc Kahn, leurs nouveaux « docteurs ».

48 — Au surplus, ce rôle d'empoisonneur des âmes ne fait point négliger aux juifs la pratique si avantageuse du vol, si bien que, sous Louis XIII, les cahiers des trois ordres des Etats généraux, noblesse, clergé, tiers-état, demandent à nouveau le renvoi définitif des juifs.

Un mot de Voltaire, par exemple, qui a fait fortune : « *Ecrasons l'infâme* », n'est qu'une réminiscence du précepte Talmudique commenté par le grand rabbin Raschi : « ll *faut étrangler le meilleur des chrétiens p* (Sur l'exode 7, 1, édition d'Amsterdam.)

Voltaire ! un vil plagiaire des juifs, voilà, certes, une précieuse découverte, mais qui ne nous surprend pas.

En tout cas, elle explique à merveille l'admiration de tous les « intellectuels », juifs ou enjuivés, pour l'ami du roi de Prusse, détracteur de la grande catholique française Jeanne d'Arc !

Ce qu'elle n'explique guère, par exemple, ce sont les lignes suivantes par lesquelles l'*Univers israélite* (25 octobre 1895), essaie de couvrir la maçonnerie des méfaits à elle imputés trop exclusivement, en effet, selon nous, par les catholiques :

« La franc-maçonnerie, dit-il, est devenue la bête noire du parti catholique et nombre d'évêques lancent à tout propos leurs foudres contre cette secte satanique.

« *Nous n'avons ni à la défendre ni à l'attaquer, car nous avouons l'ignorer* (quelle candeur !)...

« Mais il nous semble bien qu'on prend la question par le petit côté.

« Au lieu de reconnaître que la grande masse du peuple est devenue *voltairienne*... on préfère attribuer cette révolution intellectuelle à une secte dont le mystère prête à toutes les suppositions et frappe facilement l'imagination. ..

« On détruirait la franc-maçonnerie que *la libre-pensée n'en serait guère atteinte*... »

C'est vrai ! il resterait toujours *l'esprit voltairien* pour faire prévaloir *l'esprit de la libre-pensée* et l'esprit du *Talmud* pour entretenir l'esprit voltairien.

Voilà à quoi l'*Univers israélite* n'avait pas pensé !

Lui aussi avait « pris la question par le petit côté ». En ceci il est peut-être excusable.

Il ne l'est sûrement plus, quand il ose ajouter la petite infamie suivante :

« C'est à la libre-pensée et à l'athéisme, *que les juifs ont appris des chrétiens*, qu'il faut s'en prendre des actes qu'on reproche à certains juifs libres-penseurs ou athées. »

S'il avait eu la sincérité du juif Darmesteter, il aurait dit :

« C'est à la libre-pensée et à l'athéisme, que les *chrétiens ont appris de Voltaire et que Voltaire avait appris des juifs*, qu'il faut s'en prendre, etc... »

Et dire que c'est grâce aux arguments juifs de Voltaire que les juifs ont conquis non pas « les droits de l'homme » — que personne ne leur refusait — mais ces « droits de citoyens » français auxquels ils ne pouvaient prétendre, puisque, de leur propre aveu cent fois surpris sous la plume ou sur les lèvres de leurs grands hommes « *les juifs, sont un peuple à part* »

Mais ils avaient besoin, paraît-il, des « droits de citoyens » français, pour dépouiller les Français de leurs « droits de chrétien ».

Et ils y sont arrivés si bien que les catholiques français ne peuvent plus aujourd'hui fonder une école une association, une « ligue » quelconque, ni même organiser une procession, sans la permission des juifs qui, du reste, la leur refusent la plupart du temps [49].

---

49 — Ce n'est pas d'aujourd'hui que les juifs abhorrent les processions.

Au VIe siècle, sous Childebert, fils de Clovis, « ils huaient les fidèles qui y assistaient », raconte M. Raymond Lacan dans son *Histoire des juifs*.

Quant aux « ligues » *antisémitique*, de la *Patrie française*, des *Patriotes*, etc., l'ardeur de M. Dupuy à invoquer contre elles — quand même il y comprendrait la *Ligue des droits de l'homme* — l'article 291 du Code pénal, prouve suffisamment que les juifs, dont il sert la cause en définitive, ne les ont pas-plus en odeur de sainteté que les corporations d'autrefois, « les ligues » de ce temps-là.

Pour être juste envers M. Dupuy, nous devons ajouter qu'il a refusé de poursuivre M. Trarieux, président

Les catholiques français en sont réduits à n'être-plus qu'un troupeau de « parias » obéissant aux injonctions que leur jettent impérieusement les Reinach et autres échappés des getthos de Francfort.

Ce n'est pas le résultat qu'attendait la *Constituante* en octroyant aux juifs « les droits de citoyen ».

Et puisque nous parlons de la *Constituante,* il est temps d'apprécier son œuvre : *la Révolution*

---

de la *Ligue des droits de l'homme,* tout en poursuivant les présidents des autres ligues et qu'il ne poursuit pas du tout la « ligue » illégale de la franc-maçonnerie.

Mais ici, il y a une raison péremptoire : il « en fait partie-comme membre de la loge de Clermont « Les enfants de Gergovie ».

M. Jules Guérin, délégué général de « la Ligue antisémite », le lui a humoristiquement rappelé devant le tribunal qui condamné, pour la forme !

CHAPITRE V

LES JUIFS ET LA RÉVOLUTION

La Révolution est essentiellement juive

Elle l'est dans les deux grands actes qui la constituent essentiellement : *la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et le Décret de naturalisation des juifs*.

Un mot de chacun ;

la Révolution est juive dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Cette déclaration, votée le 12 août 1789, revisée en juillet 1791, soumise aux déclarations de l'assemblée 1e 5 août, présentée au roi le 3 septembre, enfin signée par lui le 13 septembre 1791, porte le titre de

« *Constitution française du* 3 *septembre* 1791 ».

Une seule remarque :

Pourquoi a-t-on choisi cette formule : « *droits de l'homme et du citoyen* », alors que les cahiers des électeurs parisiens portaient « *droits de la nation* » ? Parce que cette dernière formule n'était favorable qu'aux *Français*, tandis que la première était favorable aux *juifs* et préparait le terrain au décret de leur naturalisation.

Pourquoi encore ? parce que la formule « les droits de l'homme et du citoyen » *répondait pleinement à l'idéal social préconisé par le juif franc-maçon Dohm de Berlin, en sa brochure parue en* 1781 : « *De la réforme de la situation des juifs*. »

Et voilà pourquoi cette formule « fut adoptée en séance publique, dit Poujoulat en son *Histoire de la Révolution française*, sous le coup de la menace des tribunes, *bien qu'elle ait été rejetée préalablement par vingt-huit bureaux, sur trente, de l'assemblée*[50]. »

50 — C'est pour le maintien de cette formule juive, qu'à propos de « l'affaire », les juifs ont dépensé près de soixante millions, fondé une douzaine de journaux, dont un « *Les droits de l'homme* », plusieurs associations, dont une « *La ligue pour la défense des droits de l'homme et du citoyen* », ligue juive à ce point que le juif Cohen, de *l'Univers israélite*, la recommande (mai 1898) comme un bon moyen d'unir « la masse de ses coreligionnaires » contre... les autres.
Ce qui n'empêche pas cette ligue, du reste, d'avoir un article premier ainsi conçu :
« *Il est constitué une association exclusivement française* ! »...
Le peuple ne s'y est pas trompé quand il l'a baptisée : « La ligue des droits du juif ».

La Révolution est juive dans le « Décret de naturalisation des juifs »

Voici ce fameux décret, du 27 septembre 1791 :

« *L'Assemblée nationale*, considérant *que les conditions nécessaires pour être citoyen français et pour devenir citoyen actif sont fixées par la Constitution* et que tout homme qui, réunissant les mêmes conditions, prête le serment civique et s'engage à remplir tous les devoirs que la Constitution impose, a droit à tous les avantages qu'elle assure ;

« *Révoque* tous ajournements, réserves et exceptions insérés dans les précédents décrets, *relativement aux individus juifs qui prêteront le serment civique.*

« Mandons et ordonnons... ...

« En foi de quoi nous avons signé ces présentes auxquelles nous avons fait apposer le sceau de l'État.

Signé : *Louis.*

Et scellé du sceau de l'Etat.

(Plus bas) N. L. P. du Port.

Pour être complet, le premier considérant du décret aurait dû être modifié comme il suit :

« ... Considérant que les conditions nécessaires pour être citoyen français et pour devenir citoyen actif sont fixées par la Constitution, que cette *Constitution a été élaborée, que ces conditions ont été imposées par les juifs aux Français qui n'en voulaient pas*, révoque, etc. »

Comment ce décret, repoussé dans treize séances de la *Constituante*, a-t-il été adopté, de guerre lasse, le 27 septembre 1791, deux jours avant le départ de l'Assemblée ?

Il l'a été, sur les suppliques d'abord, les pétitionnements ensuite, puis les menaces, enfin les appels à la Commune, signifiés à la *Constituante* par les juifs Cerfberr et Berr-Isaac-Berr, au nom des cinq cents juifs de Paris.

« *Le droit de citoyen*, disaient-ils impérieusement à l'assemblée récalcitrante, *doit être accordé aux juifs sans restriction et sans retard.* » (Mémoire adressé à l'assemblée le 28 janvier 1790) [51].

Et le droit de citoyen leur fut accordé, car, dit l'historien juif Graetz, « les juifs perdaient patience ».

C'est donc un droit qu'ils doivent à « la menace de chambardement ».

---

51 — Les deux juifs Cerfberr et Berr-Isaac-Berr, à la tête des 500 juifs de Paris, dominèrent alors la *Constituante*, par *les mêmes moyens* que les juifs d'aujourd'hui ont dominé le Parlement, au temps du Panama, qu'ils ont dominé la dernière Assemblée de Versailles (18 février) en lui imposant l'élection de M. Loubet, qu'ils dominent aujourd'hui le ministère Dupuy, la Chambre et le Sénat et s'apprêtent à dominer l'armée... si l'armée leur en laisse le temps ! (Soixante millions sont déjà dépensés et les millions coulent toujours !)

En un mot, Cerfberr fut *l'Arton* de la *Constituante* et Berr Isaac-Berr en fut le *Reinach.*

C'est de celui-là, sans doute, que le duc de Broglie disait à la tribune (19 janvier 1791) d'après le *Moniteur* du 20 janvier

« Parmi eux (les juifs), il y en a un surtout qui a acquis sa fortune immense aux dépens de l'État et qui répand dans la ville de Paris des sommes considérables pour gagner des défenseurs à sa cause. »

En un mot, Cerfberr remplissait le rôle capital de « facteur » que nous allons analyser dans le « gouvernement secret des juifs ».

En ce cas, quelle est sa valeur[52] ?...

« Le droit de cité, refusé à Dieu, accordé aux juifs »

Ici se place la juste remarque de M. l'abbé Lémann :

« Pendant qu'à l'origine de ses délibérations, l'assemblée nationale *ouvre* ses travaux par la « déclaration des droits de l'homme », dans laquelle *elle exclut Jésus-Christ de la législation française*, elle *clôture* ses travaux en octroyant *au juif, son meurtrier et son ennemi séculaire, le droit de cité qu'elle refuse à l'Homme-Dieu*[53]. »

Aveux officiels des juifs

C'est bien ainsi que l'entendent aujourd'hui les juifs qui revendiquent la « Grande Révolution » comme *leur* œuvre, l'œuvre hébraïque par excellence. Nous citons :

L'Univers israélite, organe officiel des juifs *Talmud*istes, dit que : « *La Révolution avec son égalité et sa fraternité est l'étoile d'Israël*[54] » septembre 1867, page 34).

Les *Archives israélites*, organe officiel des juifs réformés, disent, 6 juillet 1889, que : « 1789 est une nouvelle Pâque » et que « *la Révolution française a un caractère hébraïque très prononcé* ».

Zadoc-Kahn exaltait, le 27 septembre 1895, sur la tombe de son prédécesseur le grand rabbin Isidor :

---

52 — Menace appuyée par le souvenir encore frais du « chambardement » du 14 juillet 1789, où l'on vit les têtes de DE LAUNAY, de FLESSELLE, de FOULON et BERTHIER promenées au bout de piques !
Notez que ce « chambardement » préliminaire avait été préparé et exécuté par le même sectaire, homme des juifs dont le nom figure au bas du décret de naturalisation.
Quand, le 21 mai 1789, moins de deux mois avant, du Port présenta son plan de *Constitution juive à* la loge « Les Philalètes », LA FAYETTE lui dit :
— « Voici un très grand plan, quels sont vos moyens d'exécution ?
— « J'en connais de sûrs, dit-il, mais je frémis moi-même rien que d'y penser...
« *Ce n'est que par des moyens de terreur qu'on parvient à se mettre à la tête d'une révolution et à la gouverner*.
« Des instructions furent données aux principaux agents du comité des insurrections. » (Bertrand de Molleville, *Hist. révolut. t.* IV, p. 181.)
Et nous avons eu le chambardement du 14 juillet.
C'est à l'homme qui l'avait organisé, « à ce terrible sectaire, dit Louis Blanc *(Révol. février*, t. II p. 318), que les juifs ont eu recours pour faire violence à la *Constituante* et déduire de la *déclaration des droits de l'homme et du citoyen* ses conséquences logiques », c'est-à-dire *la naturalisation des juifs.*
Pour faire violence à la nation française qui exige. le maintien du châtiment d'un traître, les juifs ont recours aujourd'hui à Sébastien Faure et à Jaurès.
Il y a du déchet dans le choix des hommes ; le système demeure le même.

53 — C'est précisément pour cela qu'à la « *faillite de la science sans Dieu* » constatée par M. Brunetière, nous pouvons ajouter la *faillite de la révolution sans Dieu*, constatée par tout le monde.
Qui ne reconnaît aujourd'hui dans la proclamation des fameux « Droits de l'homme » la consécration officielle des *droits du juif à* piller, à voler, à rançonner tout le monde et surtout les Francais ?
Nous n'avons plus qu'un moyen, *mais infaillible celui-là*, d'échapper au juif
On projette une nouvelle *Constituante* : qu'elle proclame les « *Droits de Dieu* »
Ce sera la ruine immédiate et irrémédiable des *droits du juif* à qui les vrais *droits de l'homme* désormais devront suffire.

54 — Parce que cette « égalité » a consacré sa prétendue « supériorité aristocratique » sur tous les peuples, que cette « fraternité » lui a permis de piller et d'égorger à son gré « le Nazaréen », suivant les prescriptions Talmudiques.

« Cette *glorieuse Révolution* qu'on peut bien insulter et maudire, mais dont on ne saurait détruire *l'œuvre bienfaisante.* »

« Bienfaisante ! » assurément, pour les juifs ! Bernard Lazare écrivait dans le même sens, 9 décembre 1898, à un journaliste dreyfusard :

« Je suis certain, mon cher ami, que nous serons encore côte à côte... *pour défendre la Révolution qu'on attaque et qu'on ne vaincra pas.* »

Les juifs « défendent la Révolution » que « les Français attaquent ». Pourquoi ?

Parce que cette « Révolution » est *antifrançaise*, c'est-à dire *Juive !*

Au surplus, toutes les révolutions ont ce « caractère hébraïque très prononcé », comme disent les *Archives.*

Nous parlons des révolutions faites ou à faire, par la même méthode, celle des anarchistes, nullement de celles qui pourraient et devraient se faire légalement, *à la française*, dans le sens de la vérité et de la justice pour tous.

CHAPITRE VI

TOUTES LES RÉVOLUTIONS SONT JUIVES

Qui fut l'âme de la révolution de Portugal en 1820, d'Espagne en 1830 ? Le juif Mendizabal devenu ministre président d'Espagne.

Qui fut l'âme de la révolution de 1848 ? N'est-ce pas le juif Crémieux, grand maître de la maçonnerie du rite écossais en France, alors que le baron James de Rothschild figurait comme **33e** dans l'annuaire maçonnique de cette année (Annuaire de Pinon p. 85) ?

Et n'est-ce pas parce que Crémieux était l'âme de cette Révolution, qu'elle en fit son ministre de la Justice ?

A ceux qui pourraient douter encore de l'origine juive des révolutions, citons des aveux, *officiels* comme toujours :

La Révolution de 1848 a été juive

« *La puissante révolution qui se prépare en Allemagne* (1848) *se développe sous l'influence des juifs* » a dit le juif anglais Disraëli, en son *Coningsby* (p.183), Londres 1844.

« Les idées modernes sont l'avenir du judaïsme »

En un concile juif tenu à Leipzig, le 29 juin 1869 (à la veille de l'année terrible), où prirent part, au nom de leurs coreligionnaires des divers pays d'Europe, les grands rabbins DE FRANCE[55], d'Angleterre, d'Allemagne, de Russie, des Pays-Bas, de Belgique, de Turquie, etc., l'ordre du jour suivant fut voté, à l'unanimité, sur la proposition du docteur Philipson de Bonn et sous la présidence du professeur Lazarus de Berlin :

« *Le synode reconnaît* que le développement et la réalisation des idées modernes (imprégnées de la haine Talmudique du chrétien) *constituent la plus sûre garantie pour le présent et, pour l'avenir du judaïsme et de ses enfants.* »

Est-ce assez dire que les idées *modernes*, c'est-à-dire *révolutionnaires, au sens juif du mot*, sont exclusivement juives ?

Et cela a été dit et applaudi par les représentants officiels de tous les juifs d'Europe, devant le grand rabbin de France, à la veille de la guerre de 1870 qui devait vider sur la France tous les ghettos d'Allemagne[56].

55 — Lazare Isidor.

56 —Nous y avons gagné Reinach, la cheville ouvrière du syndicat Dreyfus et Mayer, de la *Lanterne.* Ce-

La Révolution internationaliste sera juive

Mais à quoi bon insister ?

Ne voyons-nous pas, au moment où la Révolution, soi-disant socialiste, se prépare sous nos yeux, les juifs allemands Lasalle, Aron, Singer, Friedlander, Packuscher, les gendres français de juifs Guesde et. Lafargue, le fils de juive Millerand de la *Lanterne*, diriger cette révolution, sous le patronage posthume du juif anglais Karl Marx, dans le sens du *Talmud*, qui en sera comme toujours le bénéficiaire ?

Au congrès internationaliste de Stuttgard (octobre 1898) que voyons-nous ?

Le millionnaire juif Singer élu président du bureau, le juif Kloss élu vice-président, le juif Schœnlank, la juive Luxembourg, rédactrice de journal, prendre-une part importante aux débats, auxquels assiste Guesde[57].

Ne voyons-nous pas tous ces juifs du congrès, de concert avec les juifs du syndicat Dreyfus, diriger secrètement la grève des terrassiers qu'ils fomentent d'un côté, avec leur or, tout en accusant, d'un autre côté, les *jésuites* de l'avoir provoquée ?

Oui, la révolution internationaliste se fera au profit du juif.

C'est le sort inévitable de toutes les révolutions Bien aveugle est celui qui refuse de le voir !

Mais pourquoi le juif est-il l'âme de toutes les révolutions ? Le voici ;

Les révolutions sont la revanche du Talmud sur l'Évangile

« C'est l'idée exprimée par l'illustre chef de l'antisémitisme, Edouard Drumont, dans sa lettre à M. de Pontigny, qui sert de préface au *Juif selon le Talmud*, de Rohling (p. **1.1**) **:**

« *Toutes les révolutions*, a dit très justement Proudhon, *sont des révolutions théologiques*.

« La crise générale au milieu de laquelle se débat le monde en ce moment se résume en un mot : *la Revanche du Talmud sur l'Evangile.*

Les grandes phrases sur la philosophie, les droits de l'homme, la régénération de l'humanité, qui, pendant les premières années de ce siècle, ont servi au juif comme de paravent pour opérer à son aise, ne trompent plus personne ; c'est un vieux décor de papier qui se déchire et s'en va en lambeaux... »

« *Les révolutions sont la revanche du Talmud sur l'Evangile* ! »

Retenons ce mot dont voici le commentaire dépouillé d'artifice :

---

lui-ci, on le sait, a filé avec la caisse !

57 — A la séance de l'après-midi (8 octobre), Guesde a apporté les félicitations des socialistes français aux socialistes allemands et affirmé, en terminant « *la solidarité internationale-des socialistes de tous les pays.* » Et ce, au moment où les socialistes allemands venaient d'affirmer qu'« *en cas de guerre avec la France ils marcheraient contre elle comme un seul homme* » ! Voir la presse du 9 octobre.

Deux ans plus tôt (juin l896), chez Marguery où les socialistes français offrirent un déjeuner au « grand socialiste allemand » Liebknecht, M. Jaurès déclara, aux applaudissements de MM. Guesde, Lafargue, Millerand, Jourde, Chamoin, Vaillant, Gérault-Richard, Fournière, etc. que :

« *Français et Allemands, dont les génies respectifs sont faits pour se comprendre, n'ont pas à tenir compte des luttes*. fratricides provoquées par les despotes. »

Deux ans plus tard, au congrès de Stuttgard, les socialistes allemands affirmaient qu'ils en « *tiendraient* » bel et bien « compte », « en cas de guerre avec la France ».

Et M. Guesde applaudissait toujours !

Quoi d'étonnant que ces gens-là aient adopté pour cri de ralliement : « *A bas l'armée !* »

« Après bientôt dix-neuf siècles d'existence aventurière, le christianisme est enfin sur le point de toucher à son terme...

« *En vain la Tiare se débat contre le spectre de la Révolution juive de* 1793, *en vain il (sic) veut se dégager des bras de fer du colosse sémitique qui l'étreint* !

« *Tous ses efforts sont inutiles* !

« Le péril est imminent et *le catholicisme papal se meurt à mesure que le judaïsme pénètre dans toutes les couches de la société,* anime le monde et souffle un *zéphir de vie* dans les *narines* des peuples (sic) ! »

Qui parle ainsi ?

L'*Haschophet,* journal algérien, en un article intitulé *L'agonie de l'Univers romain* (avril 1894) [58].

Cet aveu cueilli dans une feuille de synagogue, dans un pays où la synagogue ne déguise pas sa pensée, n'est-il pas suggestif ?

Ce n'est qu'un avant-goût d'autres aveux plus contemporains qu'on trouvera au cours de notre démonstration.

Elle nous amène pour l'instant aux juifs du XIXe siècle.

58 — De ces expressions de haine, de ces désirs de sauvage destruction, inspirés par le *Talmud*, rapprochons le programme de ce « catholicisme papal » formulé à nouveau par Léon XIII, le jour de sa fête (11 avril 1899) dans un *hymne à la paix* dont voici la conclusion :

« *Ce serait recul et ruine que tenter de soustraire la civilisation au souffle du christianisme qui lui donne sa vie et qui seul peut lui conserver la solidité de l'existence et la fécondité des résultats.* »

D'un côté, *l'amour et la paix* ; de l'autre, *la haine* et le « *chambardement* »

Non, le véritable ennemi, ce n'est pas le protestant, ce n'est pas le franc-maçon, à qui il reste, malgré tout, un peu d'amour au cœur, avec un peu de sang français, c'est-à-dire *chrétien,* dans les veines.

L'ennemi, c'est le juif à qui il ne reste rien, rien dans le cœur que de la haine contre le chrétien, rien dans les veine s que du sang Talmudique, c'est-à-dire cosmopolite, contre le Français.

CHAPITRE VII

LES JUIFS AU XIXe SIÈCLE

Il semblait que le juif une fois admis dans la grande famille française, sa haine contre le chrétien allait enfin désarmer.

C'est bien le résultat que s'étaient promis les commissaires de la Commune, Godard, Bertolio, Duvergier, Fauchet, Mulot président, lorsqu'ils écrivaient, le 24 février 1790, à l'Assemblée constituante :

« ... *Au nom de l'humanité et de la Patrie*[59], au nom des *qualités sociales* des juifs, de leurs *vertus patriotiques*, de leur *vif amour de la liberté*, nous vous supplions de leur donner le titre et les droits dont il serait injuste qu'ils fussent privés plus longtemps »

La qualité *sociale* du juif, nous la voyons s'épanouir aujourd'hui dans sa haine du *chrétien* ; sa vertu *patriotique*, dans sa haine de *l'armée !*

Quant à cette liberté pour laquelle il professait « un amour si vif », il s'en sert au profit de sa double haine contre l'Eglise et la Patrie, contre « le sabre et le goupillon ».

Cette « qualité sociale », cette « vertu patriotique », cet « amour de la liberté », nous allons les apercevoir avec éclat et les apprécier à leur juste valeur dans la description rapide, mais obligatoire, que nous allons tracer ici du *gouvernement secret* des juifs.

Car ils ont un gouvernement, auprès duquel le gouvernement secret de la maçonnerie et le gouvernement officiel de la République, lui-même, ne sont que des hochets !

Le gouvernement secret des juifs, « le Kahal »

Ce gouvernement s'appelle *le Kahal.*

Il est *universel.* Son centre est à Paris, au 44 de la rue de la Victoire, siège de la grande synagogue, et sa circonférence nulle part, car, s'il en avait une, ce ne pourrait qu'être celle d'un des deux hémisphères du globe et il rayonne sur les deux à la fois, par ses prolongements naturels, les *Kahal*s des grandes et petites synagogues qui vont d'un bout du monde à l'autre, de Paris à Sydney par New-York et San-Francisco, et de Sydney à Paris par Alexandrie,

59 — C'est « au nom de *l'humanité* et de la *patrie* » que les communards adressaient leurs adjurations, en 1790 !

C'est « au *nom de la civilisation et de l'humanité* » que le f ∴ Dupuy, le 20 janvier, « au *nom de la liberté et de la justice* », que le f ∴ Barthou, le 20 mai 1899, les adressaient à la Chambre, en faveur des juifs d'Algérie ! Toujours le même refrain !

Constantinople, Vienne et Berlin[60].

Il est *absolu*, d'un absolutisme qui dépasse celui de Louis XIV et Napoléon, puisque Louis XIV et Napoléon laissaient au moins au Parlement le droit de remontrance, que le *Kahal ne reconnaît à personne.*

Il réunit dans ses mains le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

Il a le droit de vie et de mort, ses décisions sont infaillibles et ses arrêts sans appel !

Il a, à ses ordres, toujours discrétionnaires, une *magistrature* pour les imposer, une *police* pour en surveiller l'exécution, un *budget* pour alimenter sa police et ses fonctionnaires, un *impôt* pour alimenter son budget, lequel impôt est voté sans l'avis des-contribuables, réparti sans contrôle et payé sans murmures.

« *Les décisions du « Kahal » ne sont susceptibles d'aucun contrôle et n'ont besoin d'approbation de qui que ce soit* » dit une pièce officielle du *Saint-Bet-Dine* datée de Minsk (Russie), 26 Nisan 5.560 (avril 1800).

C'est le pouvoir des doges de Gênes et de Venise, étendu et exercé par le juif sur le monde entier ; on s'en aperçoit aujourd'hui en France !

Ce gouvernement secret, vieux souvenir du tout-puissant Sanhédrin, au temps de la gloire d'Israël, a toujours fonctionné, depuis sa dispersion à travers le monde, dans la mesure où le lui permettait, bien entendu, ce qu'il appelle aujourd'hui « l'intolérance moyen-âgeuse » et qui n'était que l'usage, bien restreint, du droit de légitime défense.

Napoléon Ier lui rendit sa gloire perdue par la reconstitution, en 1806, du Grand-Sanhédrin de France, qui devait rayonner sur tout le peuple juif, comme lui, Napoléon, rayonnait sur l'Europe et le monde.

Il avait cru se l'asservir, il venait de se donner un Maître.

Du jour où l'Empereur décréta (1808) qu'« il était défendu aux juifs de prêter sur gages ;

« *Que les lettres de change souscrites par les chrétiens au profit des juifs, pour des prêts effectués par ces derniers, devaient être limitées à une certaine somme* ;

« *Qu'il fallait entourer de précautions et de difficultés le changement de résidence des familles juives*, etc. »

Du jour où Napoléon décréta ces *justes restrictions* contre les juifs, le Sanhédrin (le *Kahal*), lui, décréta la chute de Napoléon !

« Dieu enverra à notre ennemi tant de chagrins, dirent les juifs dans leur prière traditionnelle, qu'il ne pourra plus penser à nous tourmenter ! »

Effectivement Napoléon tombait à Waterloo (1815), pendant que le *Kahal* demeurait, plus vigoureux que jamais[61] !

---

60 — Le grand rabbin de France Zadoc-Kahn envoie des circulaires aux juifs *du monde entier* : sa circulaire aux juifs d'Amérique, par exemple, publiée â New-York, le ter juillet 1898.
Le grand rabbin Lazare Isidor, son prédécesseur, agissait de même.
Et sur sa tombe inaugurée en septembre 1895, le grand rabbin de Paris Dreyfus put célébrer « la *toute-puissance de son influence, de son crédit* qui s'affirmait *avec tant de succès dans toutes les sphères, dans tous les milieux* où la personnalité, le nom de M. Isidor étaient entourés de respect et de vénération. »
II exalta « son intervention efficace en faveur de... tous ceux qui, en France, comme dans *le monde entier*, s'adressaient à lui ». *(Univers israélite*, 2 oct. 1895).

61 — « Le tout puissant Empereur avait eu contre lui cette *force mystérieuse de la finance à laquelle on ne résiste pas, même quand on est Napoléon Ier*, dit un jour M. Léon Say à la *Tribune*. » *(France juive*, t. I, p. 327.)

Nous ne le *sentons* que trop, hélas ! dans les événements contemporains. Mais il ne suffit pas de le sentir, il faut le *voir* ; c'est pourquoi nous allons le montrer dans toute *sa hideur.*

Le Code du Kahal

Ce code, nous le connaissons.

C'est le *Talmud !* Nous en avons parlé dans la première partie.

Le *Talmud* est bien la constitution fondamentale du peuple juif, dont il résume la suprême aspiration :

« La conquête par lui du monde entier[62]. »

Mais cette Constitution, en pratique, a besoin d'être interprétée. Elle l'est par les lois du *Kahal.*

Le *Kahal* a beaucoup légiféré, surtout en Russie, de 1790 à 1833.

Un juif russe converti, Brafmann, a eu l'idée de publier toutes ces ordonnances (plus de mille) en son *Livre sur le Kahal,* paru à Vilna en 1870. C'est un résumé fidèle du droit coutumier d'Israël, son code de jurisprudence.

Il émut, à ce point, les autorités russes qu'elles songèrent sérieusement en 1871 à supprimer le *Kahal,* dans les provinces du Nord.

Il émut bien davantage les juifs qui parvinrent à supprimer l'ouvrage et l'auteur.

Cependant un exemplaire parvint aux mains d'un autre Russe, M. de Wolski, qui publia, en français, en 1887, le résumé du *Livre sur le Kahal,* chez Savine, sous le titre : *La Russie juive.*

Les juifs ont réussi à ruiner l'éditeur, M. Savine, qui a déposé son bilan en 1898.

Quant au livre, la grosse part de la première édition est passée aux mains d'un libraire juif pornographe, bien connu à Paris ; une autre part, environ 200, attendent aux mains des juifs du mont-de-piété, avec la fin d'un procès dont ils sont l'objet, l'heure de rejoindre les autres exemplaires chez le juif pornographe, où le pilon à son tour les attend.

Plus heureux, une douzaine d'exemplaires, réfugiés dans une librairie de faubourg, un instant flairés par notre juif, ont pu lui échapper. On en voulait trop cher !

Ils sont en lieu sûr, maintenant ; un d'eux nous est venu dans les mains.

Ce qui nous a valu la bonne fortune de pouvoir, comme nous le faisons, jeter aux quatre vents du ciel les mystères impénétrables de cette caverne de brigands qui s'appelle le *Kahal.*

Nous allons l'explorer ensemble :

Le pouvoir universel et absolu du Kahal

Il est prouvé jusqu'à l'évidence par le fait suivant

L'empereur de Russie (Alexandre II) avait institué une *Commission d'étude de la question juive* dans ses États.

« M. Derjawine, écrivain russe et membre de cette Commission, en a publié le *Compte rendu à* Moscou 1860.

« Il raconte, pages 796 et suivantes :

La lettre d'un grand rabbin

« Une lettre saisie sur un juif de la Russie blanche, écrite par un grand rabbin de ce pays-là et

62 — « Le Messie rendra le sceptre royal aux juifs, *tous les peuples le serviront et tous les royaumes lui seront assujettis.* » (*Traité Schab.*, fol. Z20,1. *Traité Sanhédrin*, f. 88, 2, 99, 1.)

adressée à un juif très influent de Strasbourg, jouissant d'une immense fortune, attestait la puissante organisation du peuple juif et les immenses sacrifices d'argent que les juifs étaient prêts à supporter, afin de paralyser, par tous les moyens possibles et, certes, peu honorables, l'action de la Commission instituée par Sa Majesté l'empereur.

Derjawine maudit dans toutes les synagogues du monde

« *Dans cette lettre*, il était dit que les juifs ont maudit Derjawine comme le plus grand ennemi et persécuteur des juifs, et ont lancé sur lui un *Hérem* (anathème) qui est répété par toutes les synagogues du monde entier, auxquelles ce fait a été communiqué ;

Un million de roubles dépensés pour le faire expulser de la Commission

« Que, pour arranger cette « affaire », c'est-à-dire laisser la question juive dans le statu quo, tous les juifs de toutes les Russies et des autres pays se sont cotisés et ont envoyé 1.000.000 de roubles argent pour suborner tout ce qui est corruptible et pour faire renvoyer de la Commission instituée par l'empereur leur ennemi mortel, le procureur général Derjawine ;

La tête de Derjawine mise à prix

« Que si cependant tous les moyens étaient impuissants pour obtenir son expulsion de la Commission, *le poison ou tout autre moyen devra faire disparaître de ce monde ce grand persécuteur et ennemi du peuple d'Israël* ;

« Que, pour exécuter cet ordre, on assignait *aux juifs de Saint-Pétersbourg chargés de son exécution un laps de temps de six ans* ;

En attendant, embrouiller la question juive

« Qu'en attendant, il fallait mettre en œuvre tous les expédients pour gagner par l'argent — qui ne ferait pas défaut — les hautes influences en vue de faire traîner en longueur la question juive[63], car tout espoir d'une solution avantageuse était illusoire, tant que Derjawine ferait partie de la Commission ou *n'aurait pas cessé de vivre* ;

Le monde entier mis en branle

« Qu'afin d'aider aux efforts du Comité juif de Saint-Pétersbourg pour entraver et embrouiller la question juive, la Commission instituée par *l'empereur recevrait de tous pays des écrits en toutes langues, rédigés par les juifs les plus capables*, traitant la question et démontrant de quelle manière il fallait la résoudre en Russie[64] ; question grave, en effet, pour les juifs, puisqu'il ne s'agissait de rien moins que de leur ôter le droit de débit de l'eau-de-vie dans les cabarets des petites villes et des campagnes, où, pour eux, l'art d'abrutir les paysans par l'ivrognerie, l'abus et la frelatation des boissons alcooliques est devenu la plus productive spéculation. »

Dernières manœuvres

Derjawine raconte ensuite comment « l'empereur fut inondé, en effet, d'un déluge de mé-

63 — Voilà deux ans que dure « l'affaire » chez nous et ce n'est pas fini !...

64 — Les Bjœrnson, les Conybeare et autres juifs « les plus capables du monde entier » ont si bien réussi chez nous à embrouiller *l'affaire*, que bien des Français n'y voient plus clair !
La lumière commence à venir tout de même et éclatante !...

moires, de brochures, etc., en français, en allemand, en anglais ;

Comment le juif Notko, qui s'était insinué dans la confiance de Derjawine, lui offrit 200.000 roubles contre l'engagement qu'il prendrait de ne pas faire d'opposition aux conclusions de ses collègues les commissaires ;

Comment Derjawine avait repoussé du pied ce qu'il considérait comme une trahison ;

Comment, pour le punir, les juifs avaient ruiné son influence auprès de l'empereur ;

Comment enfin ils avaient réussi à *acheter*, par l'intermédiaire du juif influent Péretz, *pour* 30.000 *ducats chacun* (environ 300.000 francs), *le vote de la majorité des membres de la Commission* pour le *statu quo* que les juifs demandaient. »

C'est le pendant de « l'affaire Dreyfus » qui n'aboutira peut-être pas au même succès[65], mais d'où ressort également cet absolutisme du *Kahal* qui ne permet même pas qu'on soupçonne son infaillibilité. Qu'on en juge par les documents officiels suivants :

Défense de dénoncer le Kahal aux autorités chrétiennes

N° 134

Samedi, 25 Sivan 5562 (juin 1802).

Les membres du *Kahal*, après délibération, ont décidé :

Considérant qu'il a été prouvé à la séance précédente[66] que le Rebe Josée, fils d'Aviel, par sa dénonciation contre le *Kahal*, avait exposé cette institution israélite à supporter de très grandes dépenses, afin d'amortir l'effet de ladite dénonciation ;

Considérant que, pour ce motif, le *Kahal* a décrété d'ôter audit Rebe Josée la moitié de place à la synagogue ;

Ayant reconnu que cette punition n'est pas assez forte, le *Kahal*, dans sa séance d'aujourd'hui, voulant l'augmenter, décrète : que ledit Rebe Josée, fils d'Aviel, sera privé pour toujours du titre de *Moreine*[67]. Par conséquent, lorsqu'il arrivera à la synagogue pour faire la prière, on l'invitera à s'approcher de la Tora après tous les autres, et celui qui l'appellera devra faire précéder son nom de Habor (goujat, mal-né).

« En outre, il est interdit à Rebe Josée, fils d'Aviel, de se présenter jamais devant le saint tribunal *Bet-Dine*[68].

Défense d'insulter un membre du Kahal

N° 170

Lundi, 22 Élivat 5562 (octobre 1802).

---

65 — Nous parlons du succès *final.*

Les juifs triomphent momentanément par le renvoi du procès devant le conseil de guerre de Rennes, rendu le 3 juin, par les chambres réunies de la Cour de cassation.

Ce n'est qu'un épisode ; le dénouement ne peut qu'être la victoire définitive des Français !... à moins qu'il ne faille sceller le tombeau de la France et y inscrire le *finis Galliæ* de la désespérance !...

Mais non ! c'est impossible !...

66 — L'acte classé dans le *Livre sur le Kahal*, de Brafmann, sous le n° 132.

67 — Titre de noblesse décerné par le *Kahal*, indispensable pour être élu membre de ce tout-puissant tribunal.

68 — Cela veut dire : livré à toutes les vexations possibles et imaginables de ses coreligionnaires, contre lesquels il n'a plus aucun recours, devant aucun tribunal juif.

Les membres du *Kahal*, considérant que le Rebe *Haïm, fils d'Abraham*, ayant insulté une fois déjà le président du *Kahal*, infraction pour laquelle il a été puni de la perte du titre de Moreïne et d'une amende de 5 *ducats au profit de la caisse du Kahal* ; que ledit Rebe Haïm, au lieu de se corriger, a eu le malheur de nouveau, en s'approchant de la sainte table, d'injurier d'une manière grave, et cela en présence de quelques personnes, plusieurs membres du *Kahal* ;

Le *Kahal* décide, au grand complet, que ledit Rebe Haïm, fils d'Abraham, sera *exclu pour toujours de la confrérie des funérailles*, dont il faisait partie jusqu'à ce jour ; qu'en outre, il est *condamné à* 10 *ducats d'amende qu'il doit verser immédiatement à la caisse du Kahal.* — Quant à son titre de Moreïne, dont il a été déjà privé dans la séance précédente[69], il est enjoint aux notaires de la ville[70] de ne point mettre ce titre, même dans les actes écrits, lorsqu'ils devront mentionner le nom de Rebe Hahn, fils d'Abraham.

La Magistrature du Kahal

Elle se nomme le *Bet-Dine.*

Elle n'est que la section judiciaire du *Kahal* auquel tout juif doit être aveuglément soumis.

Qu'on juge, d'après le *Hoschen-Hamischpat* du code d'Israël, combien elle est *exclusive* dans ses-attributions :

Il est défendu aux juifs d'avoir un procès devant les tribunaux chrétiens, de poursuivre un intérêt devant les instances civiles et administratives des-*goïm, même au cas où les lois juives et celles des goïm s'accorderaient, quand bien même les deux parties réclameraient le jugement de la justice chrétienne.*

Le contrevenant à cette décision sera considéré comme un criminel, car une pareille action serait un blasphème contre la loi de Moïse (ch : XXVI, p. 1).

Dans ce cas, on doit lancer contre le coupable un *Indouï* (l'excommunication mineure) qui pèsera sur lui jusqu'au moment où il annulera sa plainte portée devant les tribunaux *goïm* et s'il persévère dans son crime, il devra être anathématisé par le *Hérem* (l'excommunication majeure).

La même peine sera appliquée à tout partisan du-coupable, et même à celui qui emploierait une autorité non juive pour forcer son adversaire à comparaître devant le *Bet-Dine*.

Dans les temps actuels surtout, où les juifs restent soumis aux lois de la domination étrangère et ne peuvent avoir leurs juges, le tribunal *Bet-Dine doit se mêler de toute affaire, de tout intérêt, de toute question, de toute difficulté qui s'élèvent entre juifs.* Ainsi il doit juger : *les prêts et les emprunts, les contrats de mariage, les donations, les successions, les plaintes concernant des pertes*[71], etc. Il doit fixer les amendes pour les dommages occasionnés au bétail appartenant à un autre individu, etc.

Il poursuit la restitution des vols et des rapines, mais non la punition par les peines corporelles qui n'est pas de son ressort.

Cependant, s'il s'agit de la moralité du peuple juif en général (la moralité Talmudique s'entend), le *BetDine* a le droit de traiter les coupables par l'amende, les peines corporelles et même la mort.

Si le coupable est influent et riche, le *Bet-Dine* doit s'entendre avec le *Kahal*, pour faire surgir une occasion de le livrer aux tribunaux chrétiens.

Sa fortune est déclarée Hefker (à la disposition du premier acquéreur venu), afin d'arriver le

69 — *Livre sur le Kahal*, de Brafmann, sous le n°167

70 — Il s'agit de la ville *israélite*, bien entendu, la ville que les juifs considèrent comme *leur*, s'ils sont en majorité, ou comme devant leur appartenir, s'ils sont en minorité.

71 — Hoschen-Hamischpat, ch. I, p. 1.

plus promptement possible à anéantir complètement et à détruire le désobéissant aux saintes lois du *Talmud* » interprétées par « *Bet-Dine* le saint » et « *Kahal* d'infaillible » .

« S'il s'agit du procès de deux juifs que le *Bet-Dine* n'a pu mettre d'accord, il les renvoie devant les tribunaux *goïm*, non par incompétence de sa part, mais pour châtier deux récalcitrants qui ont mérité cette humiliation.

« En tout cas, l'autorisation qu'il leur donne de comparaître devant ce tribunal étranger *ne doit pas être révélée aux juges goïm*, sous peine, pour le contrevenant, *de payer à la partie adverse* (ch. XXVI, p. 4) *le surplus de l'amende qui aurait pu être prononcée* par application des lois juives, par le *Bet-Dine.* »

« Même en ce cas, le dernier mot reste au *Bet-Dine* et au *Kahal* qui, avant de renvoyer les plaideurs devant le tribunal *goy*, leur ont *fait signer en blanc, à tous deux, des lettres de change*, par lesquelles ils modifieront à leur gré la sentence à intervenir : »

Et malheur au juif qui dénoncerait de pareils procédés !

Défense de dénoncer le tribunal juif aux autorités chrétiennes

C'est pour l'avoir oublié, en 1802, que le juif Meer s'attira la condamnation suivante :

No 146.

« Samedi, second jour du passage de Kouczhi, fête des Tabernacles, 5562 (1802).

« Puisque le Rebbe Meer, fils de Michel, a eu l'insolence de dénoncer le *saint*[72] *Bet-Dine* aux autorités chrétiennes, les représentants du *Kahal* ont décidé de le punir en lui retirant le titre de Moreïne, et dorénavant pour les temps éternels son nom devra être précédé du Havera (malné). »

Contre les récalcitrants

La sanction des jugements du *Bet-Dine* est consacrée par les règlements officiels suivants « discutés et approuvés par la *réunion générale* composée des représentants de la ville, des membres du *Kahal* au grand complet, des membres du *Bet-Dine* et publiés par Brafmann, sous le

N° 148

En voici le résumé :

« 1° Si quelqu'un de la religion juive, cité par le *Samoche* (huissier de la synagogue) pour déposer devant le *Bet-Dine*, n'obéit pas ...

S'il ne se soumet pas au jugement rendu... il sera lancé un *Hérem* contre lui (excommunication majeure). ..

Si le *Hérem* n'avait pas de résultat, le *Bet-Dine* en dresse procès-verbal et l'enregistre ...

Après quoi le *Samoche* devra consulter le *Persécuteur secret* (Feigah-Gamel) sur ce qu'il convient de faire pour amener le coupable à résipiscence et observera scrupuleusement ses indications.

2° Si les persécutions sont inutiles, au bout de trois jours, il est déclaré déchu du titre de membre de la synagogue et de la propriété de tous ses biens mobiliers et immobiliers qui seront vendus pour indemniser le *Bet-Dine.*

72 — Dans le document officiel n° 23, il s'intitule « *l'infaillible et Saint Bet-Dine* » et dans vingt endroits différents..

« Le surplus, s'il en reste, passera dans la caisse du *Kahal.*

3° Si une partie en cite une autre devant le *BetDine*, qu'il n'y ait que *trois juges* présents, ces trois juges, â moins de cas excessivement graves, qui nécessitent la présence du tribunal complet, doivent immédiatement instruire l'affaire et rendre un jugement, *sans appel.*

4° Si une des parties, mécontente du jugement, cite l'autre devant le tribunal chrétien, le *Kahal* et le *Bet-Dine* l'avertissent *qu'elle aura à payer tous les frais du nouveau procès* et encourra de plus le *Hérem* (excommunication majeure).

5° Devant le tribunal chrétien, il est défendu à tout juif de témoigner contre un coreligionnaire ; mais il est commandé à tout juif qui est dans le cas de le faire, de témoigner pour.

6° ...

7° ...

8° Les Samoches doivent une fois par mois se réunir pour élire un persécuteur secret et celui-ci doit jurer solennellement qu'il n'épargnera personne au monde, pas même ses plus proches parent..., qu'il fera tout son possible, en un mot, pour faire respecter le saint tribunal de *Bet-Dine*, institué par le *Talmud*.

Le Persécuteur secret

Voici ses principaux devoirs à l'égard des récalcitrants, d'après la pièce officielle :

N° 149

1° Veiller à ce que l'excommunié par le *Hérem* n'exerce plus aucune fonction dans le *Kahal* ou dans les *Herveïs* (confréries).

2° Veiller à sa complète exclusion des confréries

3° ...

4° Veiller à ce qu'il ne soit invité à aucune réunion générale, à aucune fête particulière, sous peine de *Hérem* pour les invitants.

5° Veiller à ce que personne ne lui loue de chambre à coucher, d'habitation où il puisse exercer un commerce ..., à l'exclusion de sa femme elle-même de la cérémonie de la Purification.

Car il est bien entendu qu'à l'heure suprême et fatale tous les malheurs doivent tomber comme la foudre sur le coupable (Upchito chebeïam pokdaî infkadlolof vasteï).

6° S'il exerce un métier, veiller à ce qu'aucun juif ne lui donne du travail.

7° Au père qui lui aurait promis sa fille en mariage, permettre de ne point tenir sa promesse.

8° Permettre, à la synagogue, à tout le monde, de l'accuser, *même faussement*, d'avoir mangé du *tref* (viande non cachère), violé les jeûnes prescrits, afin d'exciter le fanatisme du peuple juif et mettre le coupable en butte à toutes les persécutions.

« Tout ce qui précède (nos 148 et 149) a été décidé *à l'unanimité* par la réunion générale composée des membres du *Kahal* et du *Bet-Dine* et approuvé par le Grand-Rabbin Garof-Gagadol.

« Et tous ont signé sous prestation du serment exigé, afin que tout cela soit suivi ponctuellement. »

On voit que le *Kahal* et le *Bet-Dine* ne sont pas tendres pour leurs subordonnés, que leur manière de gouverner n'est pas sans analogie avec celle de la Terreur (du reste inspirée par les juifs Cerfberr et Berr-Isaac-Berr).

Mais on frémira à la pensée de voir aux mains d'un tel gouvernement une police comme la suivante :

La police secrète du Kahal

Dans les villes habitées par les juifs, comme Paris, Lyon, etc., vous trouvez à chaque pas, au coin des rues, devant les magasins, les hôtels, les bureaux de police, d'administration, etc., des individus de mine suspecte qui s'empressent de vous offrir leurs services.

Ce sont les policiers du *Kahal,* de leur vrai nom, ses *facteurs.*

Ils sont une fourmilière, lâchée par lui journellement, comme une meute, sur la piste de toutes les affaires.

Ils s'occupent surtout de rechercher les solliciteurs de places, d'emplois, de postes, etc., les lanceurs d'affaires, pour entrer en pourparlers avec eux, sonder le bénéfice qu'ils pourront retirer de leur médiation.

Ce bénéfice est celui de la communauté juive ou le leur et souvent les deux à la fois.

Dans le premier cas, ils sont rétribués par le *Kahal* ; dans le second cas, ils payent au *Kahal* leur droit de médiation ; dans le troisième cas, tout est bénéfice pour eux ; ils n'ont rien à payer au *Kahal* qui les paie au contraire lui-même et leur laisse, en sus, leur part éventuelle de bénéfice dans l'affaire.

Cette médiation s'exerce dans quatre cas principaux :

1° Entre deux *goïm* ;

2° Entre deux juifs ;

3° Entre un juif et un *goy* ;

4° Entre le *Kahal* et les *goïm.*

Et voici les solutions pour chacun d'eux :

1° Entre deux *goïm,* on les roule tous les deux ;

2° Entre deux juifs, c'est plus délicat, obtenir la solution la plus avantageuse pour le *Kahal* ou pour-soi, suivant qu'on est payé par lui ou qu'on l'a payé[73] ;

3° Entre un juif et un *goy* ; c'est le *goy* qui doit être roulé ;

4° Enfin, entre le *Kahal* et les *goïm,* pas d'hésitation possible, le *Kahal* est infaillible, il doit donc avoir raison.

L'affaire Dreyfus nous offre un frappant exemples du dernier cas.

D'un côté, le *Kahal* représenté par Rothschild, président du Consistoire central et le grand rabbin Zadoc-Kahn !

De l'autre, *l'Etat, major* (de l'armée des *goïm).*

Le *facteur* Reinach n'hésite pas, c'est le *Kahal* qui doit avoir raison !... ou gare « le chambardement ! »

Nous venons de nommer Reinach, car il y a des *facteurs à* tous les degrés de l'échelle sociale, depuis les coureurs de champs de foire jusqu'aux distributeurs de chèques dans les couloirs du Palais-Bourbon ! Reinach l'oncle, Arton, Cornélius Herz, étaient des *facteurs !*

---

73 — Nous trouvons le cas dans l'ordonnance suivante du *Kahal* en vue de régler un différend survenu entre lui, *Kahal,* et un *juif,* sur le droit vendu d'exploitation d'un goy.

N° 177.

« En conséquence du différend qui a surgi entre le *Kahal* et les fils de feu Aria, relativement au droit d'exploitation des magasins appartenant à Arbireï (prélat orthodoxe), les représentants du *Kahal* ont décidé d'attribuer le pouvoir des sept représentants de la ville à Rebbe Moïse, fils de Jacques, pour qu'il arrange et plaide les intérêts du *Kahal,* soit devant des experts choisis à cet effet, soit devant le tribunal du saint *Bet-Dine* »

Il y en a à tous les degrés ; il y en a pour toutes les spécialités : agriculture, commerce, industrie, entreprises de tous genres.

Les uns fournissent des domestiques ; les autres négocient les mariages ; ceux-ci corrompent la police des *goïm*, ceux-là les juges, d'autres les députés, etc.

L'opération du *facteur* achevée, il en *doit* faire un rapport minutieux au *Kahal*, qui le classe dans les archives et y trouve, quand il en a besoin :

1° Une leçon de choses excellente pour les apprentis « facteurs » de l'avenir ;

2° Un puissant moyen d'action contre le « goy » qui a utilisé les « bons offices » du juif[74].

Nous signalons ce dernier point aux catholiques qui croient avoir d'excellentes raisons pour ne pas refuser l'argent des juifs, sous prétexte de « bonnes œuvres ».

Quand nous reprochons à ceux-ci leurs persécutions contre l'Eglise, ces pharisiens ne sont pas embarrassés pour répondre comme l'*Univers israélite* (25 octobre 1895) :

« *Notre haine contre l'Eglise est si avérée que dans nombre de paroisses des environs de Paris, les curés n'hésitent pas à recourir à la charité des juifs pour la restauration, l'embellissement ou l'entretien de leurs églises.* »

« Spectacle plus ironique encore ! on voit parfois *nos coreligionnaires quêter dans les églises pour les œuvres catholiques et s'adresser à nous, pour nous demander notre concours.* »

Ce concours nous coûte fort cher, qui décore des dehors de la bienfaisance la main criminelle qui plonge tous les jours le poignard dans le cœur de l'Église et de la France !

Nous excusons la bonne foi des uns ; cela ne nous dispense pas de flétrir l'hypocrisie monstrueuse des autres, de signaler l'audace avec laquelle ils ont réussi à étendre leur système de corruption jusque dans le sanctuaire !

L'or ! mais c'est avec l'or que tous les juifs doivent tous leurs succès décisifs, en Russie, en France, en Pologne, en Algérie ; c'est avec l'or qu'ils vont peut-être avoir raison, tout à l'heure, *seuls*, contre toute la France, dans « l'affaire Dreyfus » !...

C'est que l'or, sagement canalisé de tous les points du monde juif, dans la caisse du *Kahal*, lui assure à perpétuité un budget formidable de fonds secrets, qu'avec ce budget il paye ses facteurs et leur fournit les armes irrésistibles de la corruption.

Mais où puise-t-il cet or ?

Dans les impôts.

---

74 — C'est l'explication d'un passage du fameux programme juif publié par sir John Readclif, attaqué avec tant de violence par *l'Univers israélite*, octobre 95.

Nous comprenons sa fureur !

Voici ce passage :

« Tous les emplois publics doivent être accessibles aux Israélites, et, une fois devenus titulaires, nous saurons, par la *perspicacité* de nos FACTEURS, pénétrer jusqu'à la première source de la véritable influence et du véritable pouvoir. »

Ils y sont aujourd'hui, avec M. Loubet, à la présidence de la République et M. Dupuy à la présidence du Conseil, grâce à la « perspicacité » et aussi à la malhonnêteté du « facteur » Reinach !

C'est ce que M. Quesnay de Beaurepaire a prouvé, sans réfutation possible, dans son livre « *Le Panama et la République* » et dans sa déposition aux assises où comparaissaient MM. Déroulède et Marcel Habert, le 30 mai dernier :

« M. Loubet a été le complice de Reinach dans le procès de Panama », dit-il en substance.

Voilà comment M. Reinach, le neveu, tient M. Loubet ! comment M. Loubet préside la France, sous la coupe du « facteur » Reinach, pour le compte du *Kahal* présidé par M. de Rothschild !...

Les impôts du Kahal

Ils sont de deux sortes : les impôts *ordinaires* et les impôts *extraordinaires.*

Nous ne parlons nullement des droits perçus sur les cérémonies religieuses des juifs : circoncision, purification, pompes funèbres, etc., ces droits étant assimilés, à tort ou à raison, aux revenus des fabriques.

Nous ne parlons que des impôts *secrets* perçus par *le Kahal, à* l'insu du gouvernement français ou du moins sans qu'il lui en soit rendu compte et auxquels il n'a pas un instant songé à appliquer la *loi d'abonnement.*

L'impôt sur les opérations commerciales, etc.

Le *Kahal,* « souverain maître des biens et des personnes des non-juifs »[75], s'en fait encore le dispensateur auprès des juifs. Nous expliquons plus loin l'opération.

Mais en retour du droit cédé à tel ou tel juif d'exploiter tel ou tel bien, telle ou telle personne des non-juifs, il prélève un impôt de *tant pour cent* sur chacune des opérations commerciales, industrielles, etc., etc., de l'exploiteur.

Celui-ci déclare, sous menace d'excommunication (du *hérem),* l'état exact de sa situation financière devant le *Kahal* qui taxe aussitôt ses opérations lucratives : prêts sur gage, lettres de change, billets à ordre, ventes, locations, etc.

Ci-joint une ordonnance du *Kahal* de Minsk, montrant la désinvolture avec laquelle les juifs savent établir un impôt nouveau.

Elle est classée par Brafmann sous le

No 57.

« Jeudi, cinquième jour de la semaine de Pâques, 5558 (1798). A cause des grandes dépenses que le *Kahal* a été obligé de faire dans ces derniers temps, dépenses *dont il ne peut pas rendre compte...* les membres du *Kahal* ont décidé *qu'il sera perçu un nouvel impôt sur le commerce,* calculé sur la même base que celui qui a été institué par le *Kahal* de la ville de Sklow, sans aucune variation dans le mode de perception.

On doit commencer à payer cet impôt depuis le 1er Iva prochain (juin)...

On doit, en outre, ramasser 800 roubles argent, pour combler le déficit qui se trouve dans la caisse du *Kahal.*

La somme que chaque imposé versera, pour la susdite cotisation, sera considérée comme un acompte sur l'impôt dit *impôt de la boîte.*

Si le gouverneur civil de la ville de Minsk n'approuve pas ce nouvel impôt, les membres du « *Kahal* » chargent les répartiteurs de le percevoir malgré l'opposition du gouverneur. »

Ces derniers mots ont besoin d'explication.

En Russie, les juifs ont réduit le gouvernement à choisir ses percepteurs parmi eux.

Il approuve les impôts du *Kahal,* mais à la charge pour celui-ci de percevoir les impôts du gouvernement sur les juifs, ses subordonnés.

Si le gouvernement n'approuve pas les impôts du *Kahal,* le *Kahal,* on le voit, sait se passer de son approbation.

En France, rien de pareil, le gouvernement ignore les impôts du *Kahal,* qui vote ses impôts

75 — « Sa vie (du non-juif) est entre tes mains, à plus forte raison son argent », dit le célèbre Béchai (sur le *Pentateuque,* 214, 1).

comme il l'entend, fait sa perception tout seul et n'a besoin de l'approbation de personne.

L'impôt sur les opérations commerciales et industrielles, etc., est une première et abondante source.

Il y en a une seconde, non moins abondante, dans *l'impôt de la boîte* dont nous venons de parler, autrement dit *l'impôt sur la viande caschère.*

L'impôt sur la viande caschère

On sait que les juifs ne peuvent manger de certains animaux qualifiés *d'impurs* (le porc, par exemple), suivant les prescriptions de la Bible *(Lévitique* et *Deutéronome).*

Ils ne peuvent davantage manger des animaux *purs* qui ne sont pas tués *d'une certaine manière.*

A la description de cette *manière, le SchulchanAruch* (recueil général des lois Talmudiques) consacre 56 chapitres. Nous en faisons grâce à nos lecteurs.

Pour son exécution minutieuse, il faut des instruments *spéciaux,* des bouchers *spéciaux* (les *shochel)* des abattoirs *spéciaux,* lesquels sont sévèrement contrôlés par des agents *spéciaux* du *Kahal.*

A toutes ces conditions, la viande est *caschère* et peut être mangée par les juifs.

Malheur au boucher qui omettrait une seule de ces prescriptions dans la mise à mort de sa bête, malheur au juif qui en achèterait ! les amendes, les excommunications pleuvraient sur eux !

Cela assure au *Kahal* la plénitude de son impôt qui est réparti sur ces quatre points principaux

1. Tant sur *chaque animal abattu* dans l'abattoir juif ;
2. Tant sur chaque volaille tuée ;
3. Tant sur chaque livre de viande vendue ;
4. Tant pour les *amendes* infligées aux infracteurs de la loi.

Il est difficile de se faire une idée précise de la richesse de cette source :

Mais on peut en avoir une idée approximative.

Mettons qu'à Paris, il y ait *dix mille juifs* seulement (ils sont peut-être 50.000) !

Mettons que les *soixante* boucheries (environ) de viande *caschère* leur délivrent à chacun une *livre* de viande par jour en moyenne, taxée à 10 centimes seulement.

Cela ferait exactement : 0,10 x 10,000 = 1,000 fr.

Soit mille francs par jour ou 365,000 *francs par an !* au profit de la caisse du *Kahal.*

Mais nos évaluations sont d'une *infériorité* évidente et excessive. Et il n'y aurait rien d'exagéré à ce que les revenus du *Kahal à* Paris, de ce *seul* chef, se chiffrent par millions ! ...

Nous disons « de ce *seul chef* », car il faut ajouter l'impôt sur la *bête abattue,* l'impôt sur la *volaille tuée,* l'impôt provenant des *amendes !*

Vous voyez d'ici les sommes fabuleuses fournies, chaque année, à la caisse centrale du *Kahal,* par le seul impôt de la viande *caschère, à* Paris.

Que dire si cet impôt est perçu dans toutes les synagogues de France, dans les synagogues du monde entier ?

Voilà qui explique la fureur des juifs d'Alger contre le jeune tribun Max Régis qui a eu l'audace de démolir, d'un trait de plume, comme maire d'Alger, non pas leur abattoir rituel, mais une simple baraque où les rabbins en calculaient les profits !

Pensez donc ! oser toucher, fût-ce indirectement, à un abattoir fournissant le plus gros appoint des deux cent mille francs qui alimentent le *budget* annuel du *Consistoire* d'Alger ! le budget *avoué,* bien entendu !

Notez que tous ces *impôts* sont rigoureusement exigibles et *exigés* en effet.

M. Marchal, député d'Alger, parlant de cet impôt à la tribune, séance du 9 mai 1899, a dit :

Je montrai (au Conseil général) la nécessité de mettre un terme à la prédication rabbinique, *à ces levées d'impôts pratiquées par les Consistoires sur les Israélites.*

Je citai des exemples de *ces juifs punis* pour ne pas manger *kascher,* d'autres inquiétés pour tenir leurs magasins ouverts le samedi.

Sous prétexte de cotisations libres, le Consistoire inscrit sur des listes des taxes dont il est seul luge et il ne ménage guère les Israélites qui prétendent s'affranchir de sa tutelle.

Sans doute, le Consistoire n'a pas *de moyens matériels de coercition* contre le coreligionnaire qui se refuse à payer la taxe, mais on attend le moment propice pour le forcer à l'acquitter.

Quand le juif vient de perdre un de ses parents, le Consistoire qui a la garde des cimetières *l'oblige à l'enterrer dans la partie réservée aux réprouvés.*

Voilà la liberté telle que l'entendent les juifs. »

Complétons ces renseignements, qui confirment, notre thèse, par l'indication d'un moyen merveilleusement employé en Russie — et en France — pour la rentrée des impôts en retard

On attend une fête de famille du retardataire, mariage, circoncision, etc.

Pendant que les invités se livrent aux épanchements de la gaîté familiale, soudain la salle du festin est envahie par deux inconnus de mine sévère !

Ce .sont deux inspecteurs du *Kahal* qui viennent se livrer à une inspection minutieuse des mets étalés sur la table, des ustensiles qui ont servi à les apprêter

Malheur au pauvre amphytrion, s'ils découvrent la moindre trace, si fugitive soit-elle, de poisson ou de viande non *cascher !*

Les amendes pleuvront sur lui en déluge ! un déluge où il finira par être submergé, mais qui roulera l'or, à flots, dans la caisse du *Kahal* !

Parlons maintenant de deux autres mines inépuisables de richesses : les impôts sur le *droit d'exploitation de tel ou tel territoire* où s'installe le juif, *de tel ou tel chrétien* qui y réside.

Le droit de propriété universelle du Kahal

Ces impôts sont la conséquence du « droit de propriété universelle sur les hommes et les choses » que le *Talmud* attribue aux Juifs :

« Dieu donna toute puissance aux juifs sur les biens et le sang de tous les peuples » (Sepher Juchasim, c. f. 25) — (Jalk. Schim. f. 83, 3, n° 563).

Pratiquement cette loi Talmudique est appliquée par la loi dite : Hezkat-Ischub.

D'après cette loi, le *Kahal* s'attribue le haut *domaine* sur les personnes et les choses du district, de la *circonscription où il s'établit.*

Ces *personnes* pour lui ne sont que des « animaux » (Jebam. fol. 94, etc.) habitant des territoires « assimilés à un *désert* ». *(Baba Batra,* p. 59, etc.)

Ou, si l'on préfère, ces personnes sont « des poissons » dans un « immense *lac libre* »

Ces poissons, il a le droit de les pécher, par conséquent de *vendre le droit de pêche* dans telle ou telle partie du lac

Ces « animaux », il a droit de les chasser, par conséquent de *vendre le droit de chasse* dans telle ou telle partie de la forêt ou du désert.

C'est l'impôt dit de : *Meropiié.*

Le lac et la forêt étant à lui, il peut, de plus, vendre des prises d'eau du lac, ou des lots de la

forêt.

C'est l'impôt de *Hazaka.*

Voilà dans sa simplicité les idées qui président à l'établissement d'une colonie juive sur un point quelconque du monde.

Et voilà l'idée que le gouvernement secret de cette colonie s'efforce de réaliser dans la mesure de son pouvoir *absolu, discrétionnaire.*

Ceci posé, on n'aura aucune peine à comprendre ce qui suit :

Le droit de séjour

D'après le *Hezkat-Ischub* :

« Chaque juif qui voudrait quitter sa résidence actuelle en vue d'exercer le commerce dans le lieu de sa naissance ou toute autre ville, se placerait *en vain* sous la protection des lois du pays...

« *Il n'aboutirait pas, s'il n'obtenait préalablement la double permission du « Kahal » de la circonscription qu'il veut quitter, du « Kahal » de la circonscription où il veut venir.*

Le *Hoschen-Hamischpat* (code juif) en donne ainsi la raison :

« Dans les temps présents, surtout lorsque nous sommes obligés de vivre *sous la dépendance des nations chrétiennes* et dans le lieu restreint où généralement sont situées les habitations juives dans les grandes villes, il pourrait arriver que, *quelques troubles survenant dans la ville,* un juif venu d'une autre localité, *n'étant pas au courant des secrets de la communauté,* dénonçât sans le vouloir des *faits* qui devraient être tenus cachés aux chrétiens... chaque *Kahal* a le droit de fermer la porte à tout juif étranger au district, dont il est le représentant et le maître absolu.

« Pour arriver à ce résultat, le *Kahal* peut employer tous les moyens dont il dispose, recourir même à l'influence de l'administration locale des *goïm.*

« Un séjour temporaire est permis aux marchands arrivés dans la ville pour effectuer la vente momentanée de leur marchandise.

« *Mais il est défendu à tout juif de fixer sa résidence dans une ville où il n'est pas né, sans une autorisation formelle du Kahal de cette ville.*

« Une, seule exception à cette règle existe en faveur du *Talmud Hahan* (savant interprète du *Talmud)* auquel il est permis de se fixer où bon lui semble.

Quant aux autres, ils doivent payer *l'autorisation* accordée par le *Kahal.*

C'est le *droit de séjour !* Parlons du droit de « Hazaka » qui s'y rattaché.

Le droit d'exploiter la propriété d'un non juif ou de « Hazaka »

Partant de ce principe qu'« *il est plus facile de prendre un seul poisson à la fois, avec un seul hameçon, que d'en prendre plusieurs avec plusieurs hameçons à la ligne,* exposée ainsi à se rompre sous le poids », le *Kahal* ne délivre jamais au pêcheur juif qu'un *seu*l hameçon et pour un *seul poisson,* à la fois.

Autrement dit, il ne vend qu'à un seul juif le droit d'exploiter une *seule* propriété appartenant à un *seul chrétien,* ou à une *seule famille* chrétienne.

Mais alors, une fois investi de ce droit, ce juif, à *l'exclusion de tout autre,* peut louer la maison, si c'en est une, y exercer un commerce, sous-louer aux autres juifs les appartements disponibles ;

Lui seul peut prêter à *usure* au propriétaire ainsi qu'à tous les locataires de la maison.

En un mot, « *lui seul a le droit d'employer tous les moyens possibles et imaginables de se rendre Maître le plus tôt qu'il pourra de la propriété dont il a acheté le droit d'exploitation.* »

Voici à ce sujet quelques ordonnances officielles fort éloquentes dans leur simplicité, publiées par Brafmann.

Vente du droit d'exploiter un hôpital appartenant à des moines catholiques

N° 261.

« Jeudi, veille de la nouvelle lune Acra 5562 (1802).

« Les représentants du *Kahal* et la réunion générale, composée de toutes les autorités juives de cette ville, ont décidé :

« *Le droit d'exploiter l'hôpital et la place attenante*, propriétés situées à l'une des extrémités de la rue Kaïdany et appartenant aux moines catholiques, *est vendu* au Rabbi Izaack, fils de Guerson. Il est également vendu au même Izaak ; fils de Guerson, *le droit d'exploiter la place appartenant à la municipalité de la ville* et située à .proximité des propriétés ci-dessus nommées.

« Ce droit d'exploitation des propriétés des chrétiens *est vendu audit Rabbi Izaack, à ses descendants ou fondés de pouvoirs, du centre de la terre jusqu'aux plus hauts nuages du ciel, sans que personne puisse jamais lui contester son droit pour l'acquisition duquel Izaak a payé à la caisse du Kahal le prix convenu.*

« En conséquence, ce droit est *inviolable pour l'éternité* et ledit Izaaak peut en disposer à sa volonté, c'est-à-dire le revendre, le mettre en gage, en faire don à qui il lui plaira, en un mot en disposer selon son bon plaisir. Si le Rabbi Izaak s'entend avec les membres de la municipalité de la ville pour obtenir l'autorisation d'élever quelque construction sur la place dont il a acquis du *Kahal* le droit d'exploitation, il pourra construire des maisons ou toute autre espèce de bâtisse, soit en bois, soit en pierres ou briques.

« Si le gouvernement venait à s'emparer de ces places pour y construire des casernes ou tout autre édifice public, *il est sévèrement défendu à tout autre juif de contracter un engagement quelconque avec le gouvernement et, seul, Izaak, fils de Guerson, aura le droit d'entrer en pourparlers avec le gouvernement pour obtenir l'adjudication de tous les travaux.*

« *Il est, en outre, défendu expressément à tout autre juif de prendre à sa charge toute commission et seul Izaak, fils de Guerson, pourra être le facteur soit du gouvernement, soit de la municipalité, pour tout ce qui concerne les places dont Izaak a acheté le droit d'exploitation...*

« *Il est enjoint à chaque Kahal dans le monde entier de protéger ce droit acquis par Izaak, fils de Guerson, pour lui-même, ses descendants ou ses fondés de pouvoir.*

« *Et chaque Kahal et chaque Bet-Dine devra poursuivre tout individu qui voudrait mettre quelque obstacle à l'exercice plein et entier de ce droit, le traiter en ennemi et le forcer à payer tout dommage qui pourrait résulter de son hostile immixtion.*

« Et en cas de négligence de la part du *Kahal* et du *Bet-Dine, à* poursuivre le délinquant et à le contraindre à le dédommager des pertes qu'il aura fait éprouver à Izaak, fils de Guerson, ou à ses descendants, *le Kahal sera tenu de rembourser de sa caisse, dans le plus bref délai,* tous les dommages soufferts par lzaak, fils de Guerson, ses descendants ou ses fondés de pouvoir.

« *La publication de cet acte de vente sera envoyée à toutes les synagogues.* »

Remarquons les expressions : « *l'acte de vente sera envoyé à toutes les synagogues* », « *chaque Kahal dans le monde entier devra protéger ce droit* », qui éclairent singulièrement l'étroite et universelle solidarité de toutes les synagogues, de tous les *Kahals* du monde entre eux d'abord, et avec le *Kahal* central ensuite.

Ce dernier *Kahal* réside aujourd'hui à Paris, 44, rue de la Victoire.

Rapprochons également de la méthode *ancienne* la méthode *contemporaine* pour ruiner les moines : *la loi d'abonnement !*

Voici maintenant la méthode pour ruiner un chrétien :

Vente du droit d'exploitation des magasins du chrétien Baïkoff

No 77

« Samedi, section Émor 5559 (1799).

« Conformément à la décision des représentants de la ville, il a été vendu à *Johel-Mihel, fils d'Aaron, le droit d'exploitation de deux magasins bâtis en pierre, appartenant au chrétien Baïkoff,* qui sont situés sur le haut plateau de la ville. La porte cochère y attenant, ainsi que les caves et le premier étage, c'est-à-dire tout l'espace depuis le centre de la terre jusqu'aux nuages du ciel, est aussi compris dans cet acte de vente.

« L'acte de vente régulier et selon toute forme voulue sera dressé par le *Kahal,* approuvé par le saint *Bet-Dine* et remis entre les mains du susdit Johel-Mihel, fils d'Aaron, *qui doit, pour, cela, verser à la caisse du Kahal la somme de* 200 *roubles argent.* Le tout doit être exécuté sans publication préalable. » Deux cents roubles ! Environ 1,200 francs. Et avec cela on a le droit de ruiner un chrétien !

C'est pour rien[76] !

Disons cependant que le *Kahal* a le droit de supprimer ces droits d'exploitation, par mesure disciplinaire, comme il appert du document suivant :

De la suppression du droit d'exploitation des biens d'un chrétien

N° 239

76 — Voilà .qui explique comment, en France, 80 milliards de la fortune mobilière et immobilière sont passés aux mains de 150,000 juifs ; comment 200,000 hectares de terrain sont devenus la propriété d'un seul juif, M. de Rothschild ; comment M. Morinaud a pu citer les exemples analogues suivants à la tribune, le 19 mai 1899 :

Je trouve dans *l'Écho d'Oran,* qui n'est pas des nôtres, l'exemple d'un indigène qui avait emprunté à un juif 1,000 fr. et lui avait vendu sa propriété **à** réméré.

Le Juif la lui loua pour 200 fr.

L'indigène put rembourser 500 fr. l'année suivante ; bien que ne devant plus que 500 fr., il continua à verser pendant plusieurs années 200 fr., si bien que lors du remboursement, il avait payé 2,115 fr. pour 895 fr. qu'il avait effectivement reçus, et le juif lui réclamait encore un solde important.

Et l'on s'étonne, disait le journal, que les Arabes se révoltent !

Le prêteur dont je viens de parler a acquis ainsi plus de 2,000 hectares ; c'est aujourd'hui un riche capitaliste.

Rappellerai-je le discours prononcé en 1898 par M. Jaurès, quand il signala le rôle inique joué par les juifs dans le démembrement de la propriété, la série de spoliations judiciaires, constatées par l'enregistrement, qui faisaient passer de riches domaines à des porteurs de misérables créances.

C'est, disait-il, ce qui justifie en partie les accusations portées contre les juifs. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)

La famille Zermati, à Sétif, a fait plus de 128 acquisitions et possède aujourd'hui plus de 10,000 hectares ; il est vrai que son Chef est décoré du Mérite agricole !... »

Ce Zermati et tous ces pareils ont du payer bien cher au ***Kahal*** d'Algérie, le droit de déposséder les chrétiens ou les arabes, de ces milliers d'hectares !

« Jeudi, 23 yar 5562 (mai 1802).

« Les représentants du *Kahal* ont décidé que tous ceux qui se montreront désobéissants et rebelles aux décrets rendus par le saint *Bet-Dine seraient privés du droit d'exploitation des propriétés qu'ils avaient acquises du Kahal depuis le commencement de cette année et les actes de vente constatant ce droit qui leur avaient été remis seraient considérés comme non avenus et ressembleraient aux tessons d'un pot brisé.* »

Cela gêne bien un peu les juifs ainsi dépossédés. Mais cela fait toujours les affaires du *Kahal* qui a perçu une première fois les droits de vente et peut les percevoir ainsi une seconde.

Toujours exactement comme dans la méthode contemporaine de dépossession des moines.

Il y a, de plus, cette analogie frappante qu'en France comme en Russie, c'est le gouvernement officiel que *le Kahal a réduit à faire exécuter ses propres ordonnances.*

C'est *au nom de la loi française* que le *Kahal* fait exproprier les moines et les chrétiens, *au nom de la loi française* que les juifs s'en partagent les dépouilles, au nom de la loi *du Kahal, cette fois*, que les juifs en réservent la meilleure part à l'Ogre Talmudique, le *Kahal* central, ou celui *de leur circonscription*[77].

En voilà des sources de richesses !...

A quoi peut-il bien employer ces monceaux d'or ?

A achever la ruine des chrétiens demeurés debout, à compléter sa domination sur les ruines du monde entier.

Qu'on en juge :

---

77 — Nous devons toucher ici un mot des circonscriptions israélites de France.

L'organisation du Grand Sanhédrin, élaborée par l'assemblée des notables en 1806, reconnue par les deux décrets impériaux des 17 mars et 11 décembre 1808, n'eut pendant longtemps, jusque vers la fin du deuxième Empire, que *sept* circonscriptions consistoriales.

Il en a actuellement *douze*, ayant chacune à leur tête leur *Kahal* et leur *grand rabbin*, sous la domination souveraine du Consistoire central, autrement dit, du *Grand Kahal* et du Grand Rabbin de France, 44, rue de la Victoire, et 17, rue Saint-Georges, Paris.

Les voici :

1° Circonscription de *Paris*, grand rabbin : Dreyfuss Jacques, 12, rue de la Victoire.
2° — *Lyon*, grand rabbin : Lévy Alfred, 13, quai Tilsitt.
3° — *Marseille*, grand rabbin : Weyl Jonas, 5, boulevard Notre-Dame.
4° — *Bordeaux*, grand rabbin : Lévy Isaac, 213, rue Sainte-Catherine.
5° — *Lille*, grand rabbin : Cahen Émile, 20, boulevard Victor-Hugo.
6° — *Nancy*, grand rabbin : Bloch Isaac, 18, rue de l'Équitation.
7° — *Vesoul*, grand rabbin : Schul Moïse, à *Épina*l
8° Circonscription de *Besançon*, grand rabbin : Auscher, 6, rue Nodier.
9° — *Bayonne*, grand rabbin : Lévy place Saint-Esprit.
10° — *Alger*, grand rabbin : Honel (vénérable de la Loge).
11° — *Oran*.
12° — *Constantine*.

Le Grand *Kahal* de France est en instance auprès du gouvernement pour la création d'une circonscription *à Tunis*.

Qu'attend-on pour nous donner, sinon une organisation analogue à celle des communautés de France ou d'Algérie, au moins des institutions régulières *placées sous le contrôle des autorités françaises ?* » écrivait un juif tunisien dans *l'Univers israélite* (18 octobre 1895).

Le contrôle des autorités françaises » est, bien entendu, celui du *Kahal* central, qui est la seule autorité *effective* reconnue par les juifs de la France et du monde.

Pour soutenir des cabaretiers juifs contre des fournisseurs chrétiens

N° 260

« Mercredi, section Matat-u-Mese, 28 Tamouz 5552 juillet 1792).

« Les représentants du *Kahal* ont décidé de venir en aide aux débitants d'eau-de-vie dans le cours de leur procès avec les entrepreneurs de spiritueux, *en leur fournissant l'argent nécessaire pour la défense de leurs intérêts.*

« Par conséquent, l'argent nécessaire pour compléter la somme de 100 ducats (400 francs environ) que devait fournir la boite de l'impôt pour les illuminations d'après la loi de Behaltaart, *sera recueilli et remis aux débitants pour leur besoin présent.* »

Pour ruiner les fournisseurs chrétiens

No 284

« Dans la même séance, a été agitée la question des cabarets tenus par les juifs et des fournisseurs de boissons.

« Et il a été décidé que *tout juif* qui entrerait en affaire avec ces fournisseurs *serait à la merci de sept* débitants choisis par le *Kahal* qui le poursuivront de leurs persécutions, lui susciteront malheur, amendes et avanies de tout genre.

« Le pouvoir de ces sept débitants élus aura la même valeur que celui de la réunion générale. »

Cela veut dire qu'il aura autant de pouvoir que le *Kahal* et le *Bet-Dine*, etc., réunis, sur le juif récalcitrant[78] !

Voilà comment on ruine un chrétien !

Mais il s'agit de faire l'opération *à coup sûr*, ce qui n'est pas toujours facile dans un pays gouverné par une administration chrétienne.

Il s'agit donc, pour le juif, d'obtenir le concours, du moins la neutralité des agents chrétiens.

Voici la méthode :

Pour corrompre une municipalité chrétienne

N° 21

« Mardi, section de 5 livres Schelah 5555 (1795).

« Les représentants du *Kahal* ayant reconnu la nécessité de *faire quelques cadeaux aux chefs de la municipalité de cette ville*, ont décidé que *les fonds* qui doivent servir à cette destination *seront fournis par les bouchers* qui sont débiteurs de la communauté juive, par la *contribution qu'ils doivent*, en suite de la *concession à eux faite du droit d'abattage du bétail.*

La somme destinée pour ces cadeaux sera versée au *Samoche* qui doit *tenir compte exact de cette dépense* ».

78 — Voilà l'explication péremptoire de tant de faillites contemporaines apparemment inexplicables.
Les *faillis* ont été boycottés par les juifs !
Ceux-ci parlent aujourd'hui de boycotter la France dans son *Exposition*, en 1900 ! Ils l'essaieront certainement !...

Pour corrompre le secrétaire chrétien d'un préfet (ou d'un gouverneur)

N° 33

« Jeudi, section de 5 livres Noach 5555 (1795).

« Les représentants du *Kahal* ont décidé de consacrer la somme de... 50 roubles argent au secrétaire du gouverneur, en récompense de ses bonnes dispositions envers les juifs[79]. »

Pour corrompre un tribunal chrétien

N° 37

« Mercredi, section de 5 livres Vaicei, 5558 (1798).

« Les représentants du *Kahal* ont autorisé la caisse du *Kahal* à fournir l'argent nécessaire pour fêter, par un splendide déjeuner et les meilleurs vins, les juges du tribunal chrétien qui doivent rendre le verdict, dans l'affaire des ouvriers juifs[80]. »

Pour corrompre les agents chrétiens de la police

N° 4

« Samedi, section Noah, 5555 (1795).

« Les représentants du *Kahal* ont décidé qu'il sera accordé une *gratification aux trois sergents de police* pour tout le temps écoulé, à raison d'un *rouble* (4 francs) argent par jour à chacun.

« Cette somme doit être remise *secrètement*, à chacun *séparément*, par les jurés juifs et prise sur les fonds provenant de l'impôt de la boucherie[81] ».

Pour corrompre des fonctionnaires chrétiens

N° 156

« Samedi, 21 Tèbeth 5562 (décembre 1802).

« En vue des très grandes dépenses qu'exigent les *dons à offrir aux autorités chrétiennes à l'occasion de la fête de Noël*, il est ordonné au percepteur *secret* des juifs d'employer tous les moyens en son pouvoir pour opérer le versement dans la caisse du *Kahal* de tous les arriérés de l'impôt appelé *impôt d'intérêt*. »

Quand on a ainsi râclé les caisses de tous les impôts *ordinaires* pour ruiner les chrétiens, corrompre les fonctionnaires chrétiens, si l'on aperçoit à l'horizon un danger extraordinaire à conjurer, alors le *Kahal* emploie les moyens extraordinaires :

Suppression des dépenses sur un point où cela se peut faire sans danger, pour renforcer le point menacé. Par exemple :

Parce que la revision du procès Dreyfus leur était favorable, les juifs l'ont voulue et obtenue.

---

79 — Voilà une ordonnance dont les préfets ou gouverneurs doivent savourer l'à-propos en période électorale !

80 — Dans « l'affaire » — qui n'était pas celle des ouvriers juifs, mais d'un officier richissime — il y a eu évidemment des pots-de-vin, mais assortis à la qualité éminente des juges, naturellement !

81 — L'installation publique, 130, boulevard Richard-Lenoir, du bureau d'embauchage des anarchistes, pour la manifestation loubettiste du 11 juin, prouve que les juifs, chez nous, ne prennent même plus la peine de se cacher.

Si elle ne l'avait pas été et que nous l'eussions voulue, voici comment ils s'y seraient pris pour l'atténuer :

Pour adoucir les effets d'une revision désavantageuse aux juifs

N° 159

« Lundi, 23 Tèbeth 5562 (décembre 1802).

« Vu le besoin qu'a la société juive d'une *forte somme pour adoucir les conséquences d'une revision* qui doit avoir lieu chez certains juifs par les autorités chrétiennes, le *Kahal* ordonne que cette somme indispensable sera prélevée sur les fonds de l'impôt de la viande *Kaschère* déjà perçu depuis longtemps et actuellement disponible dans la caisse du *Kahal.*

« Les représentants du *Kahal* et du *Bet-Dine* sont d'accord pour interdire l'emploi de cet argent à d'autre usage qu'à la cause dont il est question. »

Enfin, si la cause est grave, et l'or du *Kahal*, si abondant soit-il, insuffisant, on a recours aux *souscriptions générales.*

Un exemple :

Pour échapper à une statistique qui pourrait être défavorable

N° 17

« Par suite de la nouvelle loi qui prescrit le recensement *de la population,* ainsi que le *relevé des comptes des cabarets où se vend l'eau-de-vie*, le *Kahal* et l'assemblée générale ont décidé de choisir *onze membres de confiance qui suivront pas à pas cette opération faite par les chrétiens,* afin de *parer,* le cas échéant, aux dommages qui pourraient s'en suivre pour la cause générale des juifs.

« Il sera pourvu aux dépenses occasionnées *à l'aide d'une souscription générale.* »

Enfin si le danger grandit et devient menaçant, si la souscription générale, *facultative* dans une mesure, ne suffit plus, on déclare la *Patrie juive* en danger et on vote l'impôt *obligatoire.*

Le czar Alexandre Ier, dans l'ardeur de ses vingt-cinq ans, ayant décidé de régler la question juive dans ses États, en 1802, le *Kahal* y répondit, par des levées d'impôts en masse, dans quatre ordonnances, qui se succédèrent en dix jours, avec la rapidité de l'éclair dans une tempête !

Savourez-moi le parfum de *Terreur* qui s'en exhale !

Voici la première :

Pour corrompre un empereur
et conjurer un décret impérial menaçant.
Premier impôt

N° 280.

« Samedi, 1er Tèbeth (décembre). La semaine selon le chapitre Mikoë 5562 (1802).

« A la *réunion générale convoquée extraordinairement,et en présence des membres du Kahal au grand complet,* il a été décidé, — par suite d'inquiétantes nouvelles arrivées de la capitale, annonçant que le *sort des Juifs qui habitent toutes les parties du grand Empire russe a été confié à cinq grands personnages de la cour de Saint-Pétersbourg, avec plein pouvoir de décider ce qui leur semblerait bon en faveur ou en défaveur des Juifs de ce pays,* — qu'une députation composée de quelques Israélites *des plus savants* sera envoyée à Saint-Pétersbourg, avec la mission de *se jeter aux pieds de l'Empe-*

reur, — que sa gloire soit éternelle ! — *pour le supplier de ne point permettre d'introduire aucune innovation clans la vie des Juifs,* qui sont ses plus fidèles sujets.

« Et vu que cette démarche, aussi importante qu'indispensable, occasionnera *d'immenses frais en dons, cadeaux et autres moyens de corruption,* et que, pour subvenir à tous ces frais, il faudra une *très grande somme d'argent,* les membres composant le *Kahal,* comme autorité supérieure juive, ont décidé : *qu'il sera perçu sur tout juif habitant ce pays* un impôt extraordinaire, dit impôt d'intérêt, et qu'il est réglé de la manière suivante :

« 1° Du *capital,* soit en monnaie, soit en marchandises, soit en créances assurées sur hypothèque que possède chaque juif, on doit payer *½ pour* 100.

« 2° De la propriété *immobilière,* chaque propriétaire juif paiera *¼ pour* 100.

« 3° Des différents *autres revenus,* tels que loyers, etc., on paiera 10 *pour* 100.

« 4° Les *jeunes ménages* qui restent auprès de leurs parents paieront 1 *pour* 100 de tous leurs biens.

« Chaque juif doit confirmer par serment l'éva*luation de sa fortune* dont il doit payer tant pour 100 selon le tarif ci-dessus indiqué.

« Si cependant quelqu'un offre 50 ducats pour cet impôt, *il sera dégrevé du serment, sans plus rechercher si l'intérêt exigé de son capital, parle tarif, doit dépasser la somme de* 50 *ducats qu'il verserait immédiatement*[82].

« Parmi les assermentés chargés de percevoir tous les impôts que les juifs doivent payer à la communauté israélite, *six membres auront la surveillance de cet important impôt,* et ces six membres tiendront. du *Kahal le pouvoir d'employer, si besoin en est, tous-les serviteurs du Kahal,* lesquels, dans ce cas, *doivent obéissance aveugle à leurs ordres.*

Ceci fut voté le 1er de Tèbeth (décembre).

Trois jours après, nouvelle réunion du *Kahal* et nouvelle ordonnance.

Pour corrompre un Empereur. Deuxième impôt

No 281.

« Mercredi, quatrième jour du mois Tèbeth, semaine selon le chapitre Vaigah. 5562 (1802).

« Comme les sept députés choisis parmi les plus. grandes notabilités juives doivent bientôt se rendre à Saint-Pétersbourg, à l'effet d'implorer Sa Majesté l'Empereur et de la supplier que rien ne soit changé dans la position actuelle des Juifs en Russie, et comme, *pour cette importante et urgente démarche, il faut de l'argent et encore de l'argent,* la réunion au grand complet des membres du *Kahal* a arrêté ce qui suit :

« *Un nouvel impôt extraordinaire devra être versé dans le Kahal à raison d'un rouble argent par habitant juif sans distinction de sexe, ni d'âge.*

« Les petites villes, ainsi que les villes de districts, doivent verser *dans les caisses de leurs synagogues respectives* l'argent provenant de l'impôt, *dit impôt d'intérêt de tant pour* 100, qui a été ordonné dans la séance de samedi passé, première date du mois Tèbeth, de la semaine selon le chapitre Mikoè, et *les caisses de ces synagogues doivent envoyer cet argent dans la caisse générale du Kahal*[83] en faisant en sorte que la *somme de roubles argent,* envoyée par la caisse de chaque syna-

82 — Ce serment, sous menace du *hérem,* est l'épouvante des juifs. Il n'est pas d'abus de pouvoir qu'ils n'acceptent pour s'en dispenser.

83 — La caisse générale du *Kahal* est aujourd'hui, à Paris, 44, rue de la Victoire, ou, si l'on préfère, dans

gogue, *corresponde au total d'individus de la population juive appartenant à cette synagogue* ; c'est-à-dire que si la population juive se compose de *mille individus*, par exemple, y compris les femmes et les enfants, *la synagogue de cette ville doit envoyer à la caisse du Kahal* 1000 *roubles argent.*

« Quant aux habitants de la ville où *le Kahal* a son siège, ils doivent *scrupuleusement* et *sous la foi du serment* effectuer les versements de l'impôt, dit impôt *d'intérêt de tant, pour cent,* entre les mains du caissier choisi pour encaisser l'argent de cet impôt extraordinaire.

« Lequel caissier est le richissime *rabbin Wolf, fils de Hirsche,* très connu et respecté, assisté pour l'opération de la tenue des livres, ainsi que pour la conservation de tous les actes et documents relatifs à cet impôt, par le *richissime Aïzilc, fils de Judel.*

« Les caissiers et les envoyés de toutes les synagogues des districts, à leur arrivée dans notre ville, pourront, à la réunion générale et du consentement des membres du *Kahal,* changer les sept députés qui auront été choisis pour aller à Saint-Pétersbourg et les remplacer par d'autres, comme aussi changer le caissier et le teneur de livres. »

Mais il fallait une sanction aux ordonnances précédentes.

La voici :

Contre les juifs récalcitrants à ces levées d'impôts extraordinaires. Troisième ordonnance

N° 282

« Samedi, septième jour de Tèbeth (décembre), selon le chapitre de Vaïgah. 5562 (1802).

« A la séance extraordinaire de la réunion générale et des membres du *Kahal au grand complet,* a,été publié l'avis suivant :

« *Tout individu de la population juive qui, jusqu'à mardi prochain, ne versera pas sa quote-part de l'impôt dit impôt d'intérêt de tant pour* 100, *qui a été décrété par le Kahal* pour l'envoi de 7 délégués à Saint-Pétersbourg, afin de paralyser le projet du gouvernement relatif aux juifs qui habitent la Russie, *sera considéré par la société juive comme renégat indigne de toute pitié, et sera persécuté, maltraité par tous les fidèles enfants d'Israël. Il sera passible de différentes amendes d'argent et punitions de toutes sortes.*

« Il a été aussi décidé *qu'on n'entrerait point en pourparlers avec quiconque aurait refusé de prêter le serment relatif à l'évaluation de la fortune,* cette évaluation étant la base de la part que chaque individu doit de l'impôt ordonné par les précédentes décisions, — décisions qui ne libèrent du serment que ceux qui, dès. le principe, ont versé 50 ducats.

« Quant à ceux des propriétaires des maisons *qui veulent en appeler devant le Bet-Dine de la décision du Kahal, relativement à l'impôt de* 10 *pour* 100 dont sont frappés les loyers de magasins ou d'appartements, et qui leur paraît excessif, ils sont prévenus que *les avocats du Kahal seront le richissime Wolf, fils de Hirsche, et Aïzik, fils de Judel*[84], *et que les plaignants doivent comparaître devant le tribunal de Bet-Dine au plus tard dans la journée de demain ; que, passé ce délai, les plaintes et poursuites seront regardées comme non avenues.* »

Un jour de délai ! à prendre ou à laisser !

Enfin, pour emporter d'assaut la victoire, à la corruption dans les grands prix, il faut joindre

l'immeuble y attenant, 17, rue Saint-Georges.

C'est là qu'aboutissent, les souscriptions *obligatoires* des juifs du monde entier pour Dreyfus ; c'est de là qu'elles rayonnent, en pluies bienfaisantes, sur tous les syndicataires.

84 — C'est-à-dire des espèces de *Rothschild,* enfants chéris du. *Kahal,* auxquels par conséquent on ne résiste jamais impunément.

les grands moyens de la *pénitence* et de la *prière*, sans oublier, bien entendu, la *persécution* contre les débiteurs négligents de la caisse du *Kahal*.

De là cette dernière ordonnance :

Pour couronner le succès de la corruption de l'Empereur. Quatrième ordonnance

No 285

« Mardi, dixième date du Tèbeth 5562 (1802).

« Conformément aux ordres des sept délégués, la proclamation suivante a été publiée :

« *Un maigre absolu est ordonné à tous les juifs en général, sans en excepter les femmes et les enfants, savoir : le lundi* 16, *le jeudi* 19, *et le* 23 *du mois Tèbeth.*

« Ce maigre doit être *strictement* observé à l'égal du grand carême Efizy.

« Ce maigre ayant pour but, *la prière pour la réussite des démarches* qui doivent être faites par les sept délégués à Saint-Pétersbourg, *tous les juifs doivent se rendre dans la grande synagogue pour foire en commun cette prière, afin de détourner le projet du gouvernement suspendu sur les têtes des juifs en Russie.*

« Celui des juifs qui, jusqu'à ces jours de prière, *ne se sera pas acquitté de l'impôt destiné à paralyser le projet du-gouvernement* relatif aux juifs, sera *persécuté par tous les moyens* possibles et, outre les *amendes* d'argent qu'il aura à subir en toute occasion, il sera *rejeté du sein de la société juive.*

Remarquez l'aisance avec laquelle ces gens-là savent allier la *férocité* et la *prière* pour le triomphe de leurs appétits.

C'est le pharisaïsme dans sa splendeur !

Mais qu'on ne nous dise pas que c'est « *la tolérance* »

La vérité nous obligerait à répondre qu'il n'y a pas de tyrannie au monde capable de rivaliser avec cette « tolérance-là » !

Des juifs essaieront de dire — si grande est leur audace ! — que ce gouvernement secret, florissant sous l'autocratie des czars, est inconnu sous la République *juive*, dite *française !*

— *Inconnu ?* oui, puisqu'il est *secret*, mais *florissant* aussi, nous allons voir jusqu'à quel point !

Le Kahal en France

Nous avons parlé du partage de la France en douze circonscriptions ou *districts*, sous la dépendance du Grand Consistoire central de Paris.

Ce qui veut dire, d'après la loi *Hezkat-Ischub*, qu'en chacune de ces circonscriptions il y a un *Kahal* qui s'adjuge le souverain domaine des personnes et des biens *non-juifs* de cette circonscription et le droit d'en disposer en tout ou en partie, en faveur de tel ou tel juif, sous l'autorité *souveraine* et *universelle* du *Grand Kahal central* qui s'adjuge, lui, le domaine de la France et du monde[85].

Lisez maintenant ces paroles de M. Laferrière, gouverneur d'Algérie ; en séance de la Chambre du 25 mai dernier.

Répondant à M. Rouanet, avocat de la synagogue, il dit :

« Le 24 mars, j'adressai aux trois préfets d'Algérie une circulaire pour leur prescrire de me

85 — Ce qui explique pourquoi les juifs .ne veulent pas de Patrie *française*. Ils ont fait — ou ils veulent faire — de Paris la capitale de la Patrie *juive*, qui est « le monde entier ».

renseigner au sujet des faits de pression sur les prolétaires juifs dont il était question dans votre demande d'interpellation.

« Je les invitai à interroger au besoin sur ce point les notabilités israélites et *à me transmettre ces renseignements* après les avoir vérifiés personnellement..

« Que pouvais-je faire de plus ? (Très bien ! très. bien !)

« A la suite de cette circulaire, très peu de faits nouveaux m'ont été signalés par les préfets ; aucun ne m'est parvenu d'Oran.

« Pourquoi ? L'explication en est fournie dans les *deux lettres adressées au préfet d'Oran par le président du consistoire israélite et par le grand rabbin*. Il est dit, dans ces deux lettres, que l'*administration centrale israélite a été saisie, en temps opportun, des faits de pression ou autres relatifs aux israélites*.

M. Morinaud. — « Voilà bien l'État dans l'État, le cléricalisme.

M. Laferrière. — « Que penserait M. Rouanet de citoyens français qui, ayant à se plaindre en France de la pression exercée contre eux, au lieu de se plaindre aux autorités administratives ou judiciaires, s'adresseraient à leur curé qui, à son tour, porterait, l'affaire à la connaissance de l'évêque ? (Applaudissements.)

« Pour que nous portions notre sollicitude sur de tels actes, je voudrais tout au moins qu'on laïcisât les dénonciations. (Nouveaux applaudissements).

M. Etienne. — « Il faudrait savoir pourquoi le consistoire et le grand rabbin n'ont pas répondu aux préfets. »

M. Charles Bos, ami des juifs, a répondu :

« Parce que les préfets d'Algérie sont antijuifs. »

C'est faux ! On sait bien que des préfets comme M. Lutaud ne sont pas antijuifs

La vraie raison est celle-ci :

Parce que les préfets sont des serviteurs d'un gouvernement qui NE PEUT RIEN *sans le gouvernement .secret des juifs*.

« Le gouvernement ne peut rien faire sans avertir les grands banquiers juifs » (qui s'identifient ici avec ce gouvernement secret) a dit M. Hérisson, ancien • ministre du commerce, d'après M. Quesnay de Beaurepaire (28 janvier 99).

Le gouvernement *officiel* ne pouvant rien, le Consistoire et le grand rabbin d'Alger se sont adressés au gouvernement *secret* qui peut tout : « *Administration centrale israélite de France.* »

C'est clair !

L'erreur de M. Larerrière est de croire que cette administration, soit purement religieuse, ecclésiastique en quelque sorte.

Elle l'est, sans doute, puisque le grand rabbin de France Zadoc-Kahn, en fait partie.

Mais il n'y tient que le *second* rang *effectif*, bien qu'il soit au premier rang d'honneur.

Le premier rang effectif appartient à M. Alphonse de ROTHSCHILD, Président.[86]

---

86 — Nous aurions donné ici son portrait avec plaisir. Malheureusement ! il nous a été impossible de nous procurer sa photographie chez aucun des dix ou douze grands photographes de Paris à qui nous l'avons demandée.

Deux d'entre eux nous ont même fait cette réponse, identique quant au sens :

« On nous l'a plusieurs fois demandée, mais il parait que M. Alphonse de Rothschild l'a fait retirer de la circulation. » [Note de Lenculus : Nous avons pu nous procurer cette photographie.]

James de Rothschild, fils aîné du baron, il épouse en 1857 Leonora de Rothschild (1837-1911). Le couple aura quatre enfants : Bettina (1858-1892), René (né et mort en 1861), Béatrice (1864-1934) et Édouard (1868-1949).
Naturalisé français, il peut accéder au conseil de régence de la Banque de France (1855), dont la banque Rothschild est le premier actionnaire. Il finance, en 1855, les achats de blé que nécessitent de mauvaises récoltes et parvient, en 1871, à faire réduire l'indemnité de guerre exigée par l'Allemagne et contribue à son règlement en assurant toute l'émission d'un premier emprunt de deux milliards et en participant à l'emprunt complémentaire de trois milliards pour la libération du territoire. Il créa la société «Société commerciale et Industrielle de Naphte Caspienne et de la Mer Noire, Société Anonyme» pour exploiter le pétrole de Bakou, que sa famille dut vendre en 1911 (voir *Archives du Monde du Travail à Roubaix* et *tous les livres sur la Branche française des Rothschild.*)
Il habite d'abord un hôtel particulier construit pour lui au 47, rue de Monceau, avant d'hériter à la mort de son père de l'hôtel de Saint-Florentin où il fait réaliser d'importantes transformations en 1868-1870 par les architectes E. Petit et Léon Ohnet. Il posséda également l'immense domaine de Ferrières (Ferrières-en-Brie, Seine-et-Marne), sur lequel son père fit édifier sous le Second Empire le château le plus luxueux du XIXème siècle.
Grand collectionneur de tableaux de maîtres anciens (de Hooch, Rubens, Rembrandt, Hals), membre du comité de l'Exposition Universelle de 1867, élu à l'Académie des Beaux-Arts, Alphonse de Rothschild fut un important donateur des musées français ; il fit ainsi entre autres, de 1888 à 1904, donation d'une vingtaine de tableaux au musée de Soissons.

Au surplus, voici le personnel complet, suivant l'ordre hiérarchique :

Consistoire central des Israélites de France

- 1° Zadoc-Kahn, *Grand Rabbin*, rue St-Georges, 17.
- 2° Rothschild (baron Alphonse de), membre de l'Institut, délégué de *Bordeaux*, *président*, rue Saint-Florentin .
- 3° Bédarrides, président honoraire de la Cour de Cassation, délégué de *Marseille*, *vice-président*, rue de Montceau, 83.
- 4° Lévy (Maurice), de l'Institut, ingénieur en chef, délégué *d'Alger*, avenue du Trocadéro, 15.
- 5° Lévy (Théodore), ingénieur en chef, délégué de *Nancy*, rue Chauveau-Lagarde, 14.
- 6° Manuel (Eugène), inspecteur général de l'Instruction publique, délégué de *Lyon*, rue Raynouard, 6, à Passy.
- 7° Masse (David), avocat, délégué de *Lille*, rue d'Antin, 19.
- 8° Péreire (Eugène), délégué *d'Oran*, faubourg Saint-Honoré, 45.
- 9° Rodrygues (Ely), ingénieur, délégué de *Bayonne*, boulevard Henri-IV, 2.
- 10° Sée (Léopold), général de division, délégué de *Paris*, place des Ternes, 9.
- 11° Sée (Abraham), avocat, délégué de *Vesoul*, rue Villerséxel, 7.
- 12° Worms (le Dr), de l'Académie de Médecine, délégué de *Besançon*, rue Pierre-Charron, 12.
- 13° Abraham, général, délégué de *Constantine*, boulevard Saint-Germain, 112.
- 14° Cahen (Abraham) ; Grand Rabbin, secrétaire, 9, rue Vauquelin.

Voilà les membres officiels du Grand *Kahal* qui gouverne la France et le monde contre la France elle-même et contre l'Eglise.

Notre description est finie ; c'est le rayon X qui va jeter à flots la lumière dans les ténèbres où s'enveloppe la haine Talmudique qui jaillit, à jet continu, des *paroles* et des *actes* du juif contre le chrétien français. Nous l'allons voir.

I

LES PAROLES DE HAINE DES JUIFS

En tête de ces paroles qui répondent au précepte Talmudique : « il faut maudire les chrétiens trois fois par jour », on peut placer l'aveu officiel de cette haine.

C'est une lettre d'un juif converti, Alphonse de Ratisbonne, à M. Dufriche-Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, datée du collège de Juilly, 12 avril 1842 et publiée dans la *Relation authentique de sa conversion*, par M. le baron de Bussières, page 57 (Retaux-Bray, rue Bonaparte, 82) :

« Il n'y avait qu'un membre de ma famille qui m'était odieux, disait-il, c'était mon frère Théodore. (converti au catholicisme et devenu prêtre).

« Et cependant il nous aimait aussi, mais son habit me repoussait, sa présence m'offusquait, sa parole grave et sérieuse exaltait ma colère .. .

« Il continua ses relations avec le reste de ma famille ; quant à moi, je ne voulus plus le voir ; je nourrissais une haine amère contre les prêtres, les églises, les couvents et *surtout contre les jésuites dont le nom seul provoquait ma fureur...* [87] »

87 — Le petit Jacob Libermann, enfant, avait une telle horreur de l'habit ecclésiastique qu'un jour à la vue d'un curé portant le saint Viatique, il grimpa sur un mur pour s'enfuir à toutes jambes à travers champs. Converti depuis, il est devenu l'un des fondateurs de la congrégation du Saint-Esprit et se nomme aujourd'hui le *Vénérable* Libermann. Qu'on juge néanmoins de l'horreur da nom chrétien, puisée dans son

Cette fureur « Talmudique », nous la retrouvons sous la plume ou sur les lèvres des juifs, sous toutes les formes : la calomnie, l'insulte, le blasphème, le sarcasme, le mensonge scientifique, etc.

Quelques échantillons seulement :

« Le crime est ordinaire chez les chrétiens, extraordinaire chez les juifs »

Nous lisons dans les *Archives israélites*, organe des juifs réformistes, année 1868, pages 199 et 200 :

« Lorsqu'un membre de l'église anglicane ou un anabaptiste, ou un méthodiste, ou un *catholique romain* ou un adhérent d'une secte quelconque, détrousse les voyageurs, ou vole un objet, ou force une serrure, ou bat fausse-monnaie, ou recèle les biens volés, *il accomplit un acte dont on peut dire que plusieurs autres gens de sa croyance sont parfaitement capables.*

« On ne voit en général rien d'extraordinaire dans l'accomplissement d'une fraude ou d'un crime par un chrétien.

« Mais, s'il arrive qu'un assassin ou un brigand professe la *religion juive*, cette circonstance *apparaît comme vraiment extraordinaire.*

« C'est comme telle qu'elle fixe l'attention de l'avocat général.

« Lorsqu'il note que l'accusé est juif, il veut dire qu'il a devant lui une *exception scandaleuse pour la généralité des israélites*[88]. »

Nous verrons bientôt si la feuille juivement et avec quelle impudence !

En tout cas, on ne saurait mieux dire : « Le crime chez nous est une exception, chez vous il est la règle. »

Au point de vue du *Talmud*, rien n'est plus vrai, puisque les crimes les plus abominables interdits par la loi chrétienne sont permis par la loi Suive, comme indifférents, sinon préconisés comme des vertus.

De cette façon, quoi que l'on fasse, on ne peut manquer d'être vertueux, surtout *si l'on ne se laisse pas prendre*, ce qui, pour la loi juive, est l'essentiel.

Car « se laisser prendre », dit le *Talmud* — mais cela seul — « c'est profaner le nom de Dieu » !

(*Baba Kouma* f. 113 ; *Chagiga* f. 16, 1 ; *Kiddusch* f. 40, 1 etc.)

C'est dans cet esprit et d'après cette règle qu'un journal juif, dont nous avons sous les yeux le pros pectus de diffusion, vante « la moralité des ouvrières juives chez qui la natalité illégitime est

---

éducation

88 —Avec la même modestie pharisaïque, le grand rabbin Zadoc-Kahn disait en son sermon de Kippour dans la grande synagogue métropolitaine, en 1895 :

« Les juifs... *qui sont parfois si sévères et avec raison pour ceux des leurs qui sont une cause de scandale*... de qui tiennent-ils donc cette *délicatesse de sentiments, cette haute moralité, cette répulsion pour le mal*, si ce n'est du judaïsme lui-même ? »

Le grand rabbin oubliait Dreyfus ; il est vrai que Dreyfus « n'a pas été une cause de scandale au sens *Talmud*ique du mot ».

« Le scandale » serait, par exemple, qu'on ne parvînt pas à l'innocenter définitivement !

Ailleurs, *l'Univers israélite* (9 octobre 1895) cite avec complaisance ce juge de Melbourne, William Hartby, qui venait de juger « pour la première fois dans sa longue carrière, deux criminels juifs ».

Son code, paraît-il, c'est le *Talmud* !

moindre, dit-il, que chez les ouvrières françaises[89]. »

C'est dans cet esprit et d'après cette règle qu'à l'occasion de l'assassinat, à Damas, en 1840, du P. Thomas, capucin et de son domestique, Ibrahim Amurah, par le marchand juif Harrari et sept de ses complices — qui avouèrent leur crime — le rabbin Fabius, de Lyon, osa imputer ce crime aux *jésuites*, en son discours du premier de l'an juif, 1842 ! Il préciserait davantage aujourd'hui et dirait : « C'est le Père du Lac ! »

C'est dans cet esprit et d'après cette règle que les juifs soutiennent actuellement l'innocence de DreyfusLe traître a avoué son crime ! N'importe, les juifs le proclament innocent — parce qu'il est juif —accusent les « jésuites de l'Etat-major » d'avoir monté le coup et dénoncent « l'alliance du sabre et du goupillon ».

On a beau leur dire : « Ce n'est pas parce qu'il est juif qu'il est innocent », ils ne comprennent pas du tout, mais pas du tout ; ce qu'ils comprennent et crient par-dessus les toits, c'est que la qualité de juif suffit à blanchir de tous les crimes, comme la qualité de chrétien à justifier la présomption des plus noirs attentats.

Le contraste ressort avec éclat dans les deux « affaires » pendantes *Dreyfus* et *Flamidien* ; Dreyfus a beau être coupable, les juifs le proclament innocent ; le frère Flamidien a beau être innocent, les juifs le proclament coupable !

Voilà le juif pris en flagrant délit d'impudence.

Son orgueil va jusque-là, mais il ne s'y arrête pas !

A la calomnie, il joint l'insulte et le blasphème.

Quelques faits, insignifiants en apparence, révéleront mieux que des faits plus éclatants, mais aussi moins spontanés, cet état habituel de haine du juif contre le chrétien.

« Les petits pains qu'ils appellent leur bon Dieu »

On écrit à la *Croix*, février 1897 :

« La fille d'un négociant juif, marchand d'orfèvrerie religieuse, était dernièrement en visite chez les catholiques.

« Voici ce qu'elle disait

« Ce qui est singulier, c'est que *des prêtres catholiques viennent se fournir chez nous*.

« Mais ce qui est plus fort, c'est *qu'ils viennent nous acheter des petits pains qu'ils appellent leur bon Dieu et qu'ils mangent ce que nous fabriquons, nous, de nos mains impures* (textuel).

« La saleté qu'ils mettent là-dedans »

Autre fait qui nous a été raconté par le témoin oculaire :

Un ecclésiastique avait commandé à un orfèvre de Paris une custode livrable le 5 novembre 1896.

Au moment de l'expédition, l'ouvrier catholique de l'orfèvre (qui nous l'a rapporté) lui fait remarquer qu'il manque au vase sacré un petit perfectionnement dont on était convenu :

— « Ce n'est pas convenable, ajoute-t-il, de l'expédier ainsi.

— « Oh répliqua le patron, c'est bien bon pour ces gents-là ! pour la saleté (sic) qu'ils veulent mettre dedans ! ...[90] »

89 — C'est le n° 1, deuxième année de *l'Hygiène usuelle*, répandue, en janvier 1896, un peu partout et notamment dans la Côte-d'Or, en même temps que la brochure juive : « *Anti sémitisme et histoire* ».

90 — A noter cette réflexion dans les listes de souscription de la *Libre Parole* (19 décembre) pour Mme

Ce patron est juif et connaît, on le voit, son *Talmud*.

« Cléricafards, pierrots d'église »

Après le blasphème, le sarcasme :

Le juif peut aller à la synagogue quand il lui plaît, mais malheur au catholique que le juif surprend à entrer à l'église !

Qu'on en juge par cet article d'Edouard DRUMONT du 29 juin 1893 :

Pendant quinze ans, la *Lanterne* (juive) avait traîné dans la boue nos officiers français coupables seulement d'aller à la messe.

Elle les appelait chaque matin : Cléricafards, Pierrots d'église, Polichinelles de sacristie.

Esclaves de la discipline, les malheureux officiers étaient obligés de tout subir.

La *Libre Parole* publia une série d'articles : *Les juifs dans l'armée*, qui n'était guère qu'une étude de statistique dans laquelle personne n'était désigné.

« On sait le reste. Le capitaine Mayer tomba... pour la défense de sa race...

Depuis l'affaire Mayer, pas une attaque chez nous contre un officier israélite à propos de sa religion.

Le résultat, voulez-vous le connaître ?

« C'est que le juif Mayer, voyant que nous n'attaquons plus les officiers juifs, recommence à attaquer dans la *Lanterne* les officiers français catholiques.

« Le 8e de ligne, en garnison à Saint-Omer, vient de célébrer l'anniversaire de la bataille de Solférino.

« On a passé une revue sur l'Esplanade...

« Puis, à dix heures, après la revue, les officiers ont assisté à une messe, célébrée dans l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de ceux qui sont morts pour la France.

« Cela se produit dans tous les pays... Les officiers allemands vont au temple ou à l'église catholique, les officiers russes à l'église orthodoxe, les musulmans à la mosquée.

« Voilà ce que le Mayer de la *Lanterne*, que cela ne regarde aucunement, puisqu'il est né à Cologne et qu'il est juif, appelle une *capucinade* aujourd'hui ; demain il dira *mascarade* et après-demain *chienlit*... »

Mais ce n'est point seulement la pratique religieuse des catholiques que le *juif* attaque, c'est l'Évangile, ce sont les sacrements, c'est Notre-Dame de Lourdes, ce sont nos institutions charitables, ce sont nos gloires catholiques et françaises.

Mais ici, où le sarcasme échouerait, le juif emploie le *mensonge scientifique.*

Le docteur juif Lombroso et l'Évangile

La loi évangélique repose tout entière sur la liberté des actes humains et la responsabilité individuelle.

« Leurs œuvres (bonnes ou mauvaises) accompagnent les chrétiens au tribunal de Dieu », dit saint Jean[91].

« Dieu rendra à chacun selon ses œuvres », dit saint Matthieu[92]. Il s'agit ici de toutes les

---

Henry : « Une employée chez un youtre qui enrage de le voir exploiter le clergé français.

91 — Opera eorum sequuntur illos (Apoc., XIV, 13).

92 — Reddet unicuique secundum opera ejus (Matth., XVI, 27).

œuvres, même les plus secrètes.

Oui, mais cela condamne sévèrement la doctrine Talmudique des Pharisiens juifs qui n'admettent pas qu'une œuvre *cachée* puisse être mauvaise, du moment où elle reste cachée[93] ! D'où cette parole sévère de Notre-Seigneur à leur adresse : « Faites ce-qu'ils vous disent, mais ne faites pas ce qu'ils font. » (Matth., XXIII, 3).

Et cela, le juif ne peut le souffrir ; voilà pourquoi il veut démolir l'Évangile.

C'est dans ce but que le docteur juif Lombroso[94], criminaliste italien, qui fait l'admiration de Zola, a inventé sa théorie du *criminel-né*, qui biffe d'un trait, avec l'Évangile, la liberté humaine, la responsabilité des actes humains, intérieurs ou extérieurs, publics ou privés, cachés ou révélés.

Cette théorie, il est vrai, n'a eu guère de succès au Congrès international d'anthropologie criminelle de Genève, en août 1896, où elle a été repoussée à la presque unanimité des membres, la plupart libres-penseurs !

Notons néanmoins l'intention Talmudique du juif cher à Zola.

Les médecins juifs et le baptême

On sait comment le vieux rabbin Nizzachon, l'insulteur, de la Très-Sainte-Vierge, appelle ce sacrement : « l'ignominieux baptême ».

Voici ce qu'en dit une revue juive, soi-disant médicale, n° 1, deuxième année, 1896, dont nous avons sous les yeux le prospectus :

« La grande mortalité des enfants catholiques a été attribuée par plusieurs médecins et statisticiens à l'usage d'exposer les nouveau-nés, par tous les temps, à l'air extérieur, pour aller à l'église, les faire baptiser. »

Inutile de dire que ces « médecins et statisticiens » sont *juifs*, comme était juif, sans doute, le médecin qui inspirait à un père, des environs de Paris, la remarque suivante (que nous avons entendue) à l'adresse du prêtre qui administrait le baptême à son enfant, le 21 août 1898 :

— « Monsieur, ne lui mettez pas de sel dans la bouche, c'est contraire aux médicaments prescrits par le médecin !...

A quoi le prêtre a répondu fort justement :

— « Monsieur, l'Église est une bonne Mère qui n'a pas l'habitude d'empoisonner les enfants !

Comment le juif Bernheim juge Bernadette et Jeanne d'Arc

Le Dr Bernheim, juif, franc-maçon (démissionnaire depuis quelque temps, parce qu'on a refusé d'admettre un juif à la loge de Nancy), prétendait, dans un numéro, des premiers jours de novembre 1894, du *Figaro*, que :

« Bernadette Soubirous et Jeanne d'Arc étaient des hallucinées, respectables à coup sûr, sublimes même, si l'on veut, mais que, d'ailleurs, leur cas pathologique ne diffère en rien de ceux qu'il a maintes fois observés dans une foule d'autres sujets. »

A quoi un ecclésiastique distingué de Paris a répondu spirituellement dans la *Croix* du 5 novembre :

« Erreur ! cher Monsieur, erreur !...

93 —Prof. Rohling, p. 65. — Tr. Baba-Kouma (f. 113, 1).

94 — Condamné, en 1896, à 500 francs de dommages-intérêts pour plagiat littéraire... pour lui apprendre la responsabilité !

« Il ne faut pas, pour les étudier, faire sortir Bernadette et Jeanne d'Arc de leur milieu, surtout il ne faut pas les séparer d'une série de faits qui projettent sur elles une vive lumière.

« Quand donc vos hallucinées ont-elles fait sourdre de terre une source miraculeuse, comme Bernadette

« Quand donc vos pauvres hystériques ont-elles mené, comme Jeanne d'Arc, les armées françaises à la victoire, en leur traçant un plan de campagne tellement marqué du sceau du génie militaire qu'il fait encore, à l'heure qu'il est, l'admiration de nos plus habiles stratèges ?

« Vos pauvres folles, Monsieur, n'ont jamais rien fait ou n'ont fait que des riens.

« Nos voyantes ont changé la face du monde...

« Nous savons bien qu'il y a des hallucinées à Nancy comme à la Salpêtrière, mais il ne nous vient jamais à l'idée de les prendre au sérieux, parce que nous avons assez de critique pour discerner une pauvre folle d'une âme favorisée du ciel.

« Croyez-moi, Monsieur le docteur, vous devriez faire le même discernement.

« Votre prétendue science n'est pas une raison de vous affranchir du bon sens. »

Hélas ! en bon juif qu'il est, Bernheim n'écoute pas la réponse qui le condamne, mais il poursuit l'idée Talmudique qui lui est chère.

Bernheim et les miracles de Lourdes

Selon lui, « les guérisons obtenues à Lourdes sont d'ordre naturel » .

« Nous guérissons à Nancy les mêmes manifestations morbides que Lourdes guérit. »

Là encore il trouve son spirituel contradicteur :

« Il est facile d'écrire ces choses dans son cabinet, en face d'une feuille de papier devant laquelle on n'a pas à rougir...

« Il serait peut-être un peu plus brave de venir dire ces choses-là bien en face du Dr Boissarie et de quelques autres médecins chrétiens dans une conférence publique.

« Le Dr Bernheim n'a peut-être, et pour de bonnes raisons, qu'une médiocre envie de le faire. N'y aurait-il pas moyen de l'y contraindre ?

« Il y a assez longtemps que les médecins libres-penseurs (et juifs) se moquent de Lourdes ; n'y aurait-il pas moyen de se moquer un peu des médecins (juifs) libres-penseurs ? »

Non, il n'y a pas moyen ! Ils ont plus de haine encore que de peur du miracle.

S'il éclatait à leurs yeux, ils feraient comme les pharisiens leurs ancêtres, ils l'attribueraient à Béelzébub !

Est-ce dans ces dispositions qu'un docteur juif a refusé de prendre la responsabilité du voyage de Lourdes, avec le pèlerinage national de 1898, d'une malade atteinte « d'un ulcère à l'estomac avec anémie considérable[95] » ?

Cette personne, Mme Schèque, 45 ans, rue d'Artois, Paris, est revenue guérie.

Qu'en pense le docteur juif ? Sans doute, ce que pense le docteur Bernheim, ce que pense tout bon juif de la religion catholique, de ses manifestations merveilleuses, de ses résultats : « idolâtrie, superstition, hallucination ! »

Peut-être que les résultats, non moins éclatants et non moins merveilleux, en un sens, de la charité catholique trouveront grâce devant la critique juive.

95 — Il n'eût certes pas refusé, s'il avait su que sa cliente devait faire le pèlerinage en compagnie du célèbre magistrat défenseur de Dreyfus, M. Manau, venu à Lourdes pour en obtenir de la Sainte-Vierge la guérison de sa fille (voir *Libre Parole).*

Nous l'allons voir !

Le docteur juif Herzl et l'hospice des incurables

Ce juif, Directeur de la *Neue freie Presse*, grand journal juif de Vienne[96] et promoteur du mouvement sioniste, apprécie de la manière suivante cette création de la charité catholique, dans la *Nouvelle revue internationale*, 15 janvier 1897, p. 27

« L'hospice des incurables est un des bienfaits les plus cruels qu'ait inventés notre sotte bonté d'âme !

« A l'hospice, le vieillard meurt de honte et de mortification.

« A vrai dire, il est déjà enterré. »

Pour un peu, le juif ajouterait, ce qui est sans doute dans sa pensée : « Ces incurables, il faut les tuer, puisqu'ils n'ont pas de quoi se payer des docteurs à domicile ! »

On ne saurait mieux dire :

La pauvreté est le seul crime dont il faille rougir ; la richesse, la seule vertu dont on doive s'honorer[97]. »

Et, fidèle à ce principe, le juif honore le millionnaire, surtout s'il a volé ses raillions, tandis qu'il méprise l'indigent, même s'il est honnête.

Au pauvre que le divin Maître a béni, « heureux les pauvres ! », la charité chrétienne donne un asile.

Le juif, lui, veut qu'il meure sur la grande route comme un rebut de l'humanité.

Quoi d'étonnant que Notre-Seigneur, qui a béni le pauvre, ait maudit le riche (le mauvais).et enveloppé dans cette malédiction l'orgueilleux pharisien, père du *Talmud* ?

Le pharisien ici, c'est le Dr Herzl, ce sont les juifs, ce sont leurs complices inconscients, « les Intellectuels » de tous les pays qui, en subissant l'influence de l'orgueil juif, qu'ils admirent et imitent au besoin, justifient pleinement cette appréciation du célèbre jurisconsulte et publiciste allemand Kliiber dans ses *Actes du Congrès de Vienne* ('18144815) :

« *L'esprit du Judaïsme se reconnaît, en général, à l'orgueil religieux*[98].

« Les juifs s'imaginent qu'ils sont le peuple élu de Dieu, *au-dessus de ceux qui ne sont pas juifs*, dont ils sont physiquement et moralement différents et qui *doivent être entièrement exterminés.* » (III, 375 et suiv.)

« Exterminés » également, comme détenteurs *injustes des parcelles de richesses dont les juifs « sont les seuls véritables propriétaires »*

En attendant le moment propice de cette extermination des non-juifs — que nous sommes,

---

96 — Il n'avait que des éloges pour la France, en 1870, quand elle laissait Crémieux émanciper les juifs d'Algérie ; il n'a plus assez d'insultes pour elle aujourd'hui qu'elle repousse Dreyfus.

Cependant il est revenu aux éloges, pour l'élection à la Présidence de la République de M. Loubet.

97 — Chose curieuse ! Cet égoïsme aussi féroce que *Talmud*ique déteint sur tous les peuples où le juif vit à l'aise, en Angleterre, par exemple, où juifs et anglicans sont en excellents termes, tous deux également éloignés de la source de la charité : le catholicisme.

De là, ce mot de Nelson : « *Le manque de fortune est un crime que je ne peux pardonner.* »

Et cet autre de l'Amiral Sydney : « *La pauvreté est infâme en Angleterre.* »

On pourrait ajouter : « Elle est infâme partout où l'Eglise de Jésus-Christ n'a point introduit l'amour des pauvres. »

98 — Le *Talmud* l'avoue (*Tr. Beza* 25, 4) quand il dit : « Trois êtres sont effrontés : Israël parmi les peuples, le chien parmi les quadrupèdes, le coq parmi les oiseaux.

nous catholiques français, — ils exterminent, autant qu'ils peuvent du moins, ce qui nous touche de plus près, ce que nous aimons et vénérons par-dessus tout : nos œuvres charitables, nos sanctuaires, nos pèlerinages, nos gloires catholiques, notre foi chrétienne, en un mot, uniquement parce que, tout en jugeant cette foi digne de nous qui sommes « une variété d'animaux[99] », ils la jugent en même temps de cent coudées inférieure à la foi Talmudique, qui est celle des « hommes, c'est-à-dire des seuls juifs[100] ».

Voilà la mesure exacte de « l'orgueil religieux du juif, c'est-à-dire de sa *haine religieuse* du non-juif.

C'est l'explication des jugements insensés de ce peuple, qui, ne voyant rien qu'à travers cette haine, ramène tout, absolument tout, à la question religieuse, même les questions qui lui sont le plus étrangères.

On reproche à M. Drumont de voir le juif partout.

Hélas ! la question Dreyfus prouve surabondamment qu'il ne l'a même pas vu partout où il est, du moins autant qu'il y est.

En revanche, le juif peut se vanter, lui, de dénicher « le clérical », c'est-à-dire le chrétien, le catholique, même et surtout là où il n'est pas. Quelques exemples entre mille :

« Vous êtes un clérical »

M. Boysset, député radical de Saône-et-Loire, en un discours à Chalon (juin 1893), avait flétri.« les hautes spéculations effrontées, les grandioses manipulations financières ».

Pour toute réponse, le juif Dreyfus — encore un — l'a appelé dans le *Courrier de Saône-et-Loire* « *sectaire clérical* ».

M. Denis, député radical des Landes, s'étant avisé de trouver, en 1896, au moment de la mort du baron Hirsch que :

« Un homme qui laisse 750 millions, sans compter « les 100 millions donnés à ses coreligionnaires de « l'Argentine (fortune gagnée dans des opérations « financières que tout le monde connaît), que *cet homme, à lui seul, est plus dangereux au point de « vue social que toutes les congrégations et tous les congréganistes de France*[101]. »

La *Petite Gironde* juive n'a rien su répliquer à M. Denis, si ce n'est : « *Vous êtes un clérical.* »

Au mois de mai 1898, M. Ferrette, antisémite, se faisait élire député à Bar-le-Duc, contre M. Develle, opportuniste ; comment « *l'Indépendance* enjuivée de la Meuse appréciait-elle l'élection

D'un mot « *C'est le triomphe du goupillon.* »

En juin dernier, les internes français de l'hôpital Tenon se plaignaient vivement de la conduite des internes juifs.

Que répondirent les juifs de *l'Écho de Paris ?* — « *Fanatisme, superstition, intolérance... passions religieuses bourdonnant sous la calotte de velours de l'interne*[102]. »

---

99 — Akum (Animaux à visage humain, afin de point révulser d'horreur les yeux de l'élu.)

100 — *Traité Baba* m. f. 114, 2.

101 — M. Drumont écrivait le 9 mars 1899 : « Une des fortes bailleuses de fonds du syndicat de trahison est, paraît-il, la baronne Hirsch.

« L'héritage de Hirsch a été évalué à 800 millions ; en réalité, il est d'un milliard. »

Nous n'avons pas encore entendu dire que les congrégations soient « bailleuses de fonds du syndicat ». M. Denis avait raison.

102 — Cette feuille, qui a soutenu l'armée avec tant d'ardeur et accueilli si bien la prose vengeresse de M. Quesnay de Beau-repaire contre les infamies de la Chambre criminelle, n'a cependant pas réussi à nous

Et M. Drumont ? Quand il se présenta à la députation contre les hauts forbans de la juiverie d'Alger, en reçut-il une averse d'épithètes : « calotin, capucin, bondieusard, etc » !.

Notons celles à lui décernées par une feuille au service d'un comptoir de Kabylie qui prête au 15 quand ce, n'est pas au 20 % : « Réactionnaire, clérical, farceur de jésuite. »

Mais lorsque le candidat eut obtenu le succès colossal que l'on sait, la feuille juive, usant de la permission Talmudique de l'opportunisme, c'est-à-dire de l'hypocrisie, brûla un grain d'encens sous le nez de celui qu'elle appelait la veille « un vil clérical).

C'était de l'encens de ghetto, Drumont détourna la tête comme on fait en passant près d'un châlet de nécessité.

N'empêche que le châlet juif continue à exhaler, dans la métropole comme dans la colonie, des odeurs qui ne sont pas précisément celles de l'encens armons-nous de courage et poursuivons notre exploration.

« Les Jésuites dans la grève »

La fameuse grève des terrassiers vient d'éclater (octobre 1898), vite une feuille du syndicat Dreyfus paraît avec ce titre en manchettes : « *Les Jésuites dans la grève* » et explique, au cours de sa petite exhalaison, que les jésuites mènent la grève comme ils ont mené l'Espagne, à la débâcle, dans la guerre hispano-américaine, etc.

Mais c'est surtout à propos de la campagne antisémitique, spécialement dans l'affaire Dreyfus, que cette rage de tout ramener à la question religieuse éclate avec plus de fureur.

Rien ne l'arrête, ni l'invraisemblance de l'accusation, ni l'abomination de la calomnie.

Nous citons, comme toujours, l'opinion des chefs des conducteurs du peuple.

Voici celle du docteur juif Max Nordau, de son vrai nom Jacob Sudfeld[103], d'après une interview publiée par M. Robert Sherard, publiciste anglais, dans la *Review of Reviews* au commencement de l'année 1898

« L'idée antisémitique vient de Rome »

« **...** Il restait à l'Église catholique, à la fin du XIXe siècle, dit M. Nordau, à diriger la réaction contre nous, à exciter la populace à nettoyer la face de la terre de notre race persécutée par la violence et le fanatisme.

— « Accusez-vous sérieusement l'Église catholique d'être à la tête de cette agitation antisémitique ? demande M. Sherard.

— « Très sérieusement ! Dieu me préserve, moi, dont la personne et la famille ont souffert persécution toute leur vie, de persécuter à mon tour qui que ce soit, en dirigeant contre lui de fausses accusations.

« Mais je ne puis arriver à une autre conclusion en face de ce fait évident que tout ce soulèvement a été préparé et fomenté par Rome. »

Le fait est si peu évident, que M. Nordau, étonné lui-même de son affirmation absolument authentique, lorsqu'il l'a vue publiée, s'est empressé de la rectifier ainsi :

« *Je n'ai jamais songé à accuser l'Église catholique d'un crime aussi monstrueux...*

« Ce que j'ai fait ressortir, en réalité, à M. Sherard, c'est que *les promoteurs du mouvement*,

faire oublier qu'elle a pour directeur le juif Valentin Simond et pour directeurs les juifs Henri Baüer, Alfred Capus.

103 — Bras droit du docteur Herzl dans l'impulsion du mouvement sioniste.

antisémite actuel en France sont des catholiques fanatiques.

« Cela, je l'ai dit, mais pas plus. »

Mais M. Sherard a maintenu, avec *serment* au besoin, l'exactitude de son interview, entendue, du reste, par un autre témoin, M. Frank White, 80, Fleet Street, devant lequel il a posé *plus de six fois* la question au docteur juif :

« *Accusez-vous réellement l'Eglise catholique* »

A laquelle M. Nordau a invariablement répondu par l'affirmative.

« La persécution contre Dreyfus vient de l'Eglise »

Au surplus, M White, du *New-York journal* a complété comme il suit les déclarations du docteur juif dans son journal (31 janvier 1898) :

« J'accuse formellement l'Église catholique du crime d'excitation à un massacre général, a dit M. Nordau,

« ... Je répète que la persécution contre Dreyfus est le commencement d'un effort concerté ;de la part de l'Église catholique pour amener un massacre des juifs en France...[104] »

« Tous ceux qui n'y croient pas sont des cléricaux »

Et voilà les balivernes qu'essaient d'accréditer dans le peuple, par le journal et par l'affiche, les membres du Syndicat Dreyfus.

Ne leur demandez pas la preuve ! Est-ce qu'ils ont besoin de preuve, eux ?

Allons donc ! Ils dogmatisent, ils définissent et leurs définitions sont sans appel, comme leurs jugements sont indéfectibles.

Le peuple doit s'incliner devant les oracles de la trahison !

Malheur à quiconque ne s'incline pas ! Il sera excommunié comme « clérical »

De là les anathèmes tombés sur « le clérical » Rochefort, le « clérical » Drumont, le « clérical » Judet, sur tous ceux en un mot qui ont le malheur, si c'en est un, de ne point partager la foi dreyfusarde dans « l'honnêteté » de Picquart, le « civisme » de Reinach le patriotisme » de Dreyfus[105].

Sur tous ces points le doute même n'est pas permis :

« Tous ceux, dit Me Labori, qui ne marchent pas avec nous, sont des imbéciles ou des coquins (octobre 1898). »

« M. Brunetière le missionnaire du Pape »

M. Brunetière, de la *Revue des Deux-Mondes*, s'étant avisé de trouver « misérables » les raisons apportées en faveur de la revision du procès Dreyfus, a été qualifié par M. Yves Guyot — du syndicat de la trahison — de « missionnaire du Pape ».

A quoi M. Brunetière a répondu fort justement, mais *avec preuves, lui,* qu'il est tout simplement le missionnaire du patriotisme, du bon sens, et des intérêts bien entendus de la France et

104 — M. Fred. C. Conybeare ayant réédité ces mensonges grossiers dans le *Times*, M. de Mun a cru bon d'y répondre par une longue et éloquente rectification dans ce journal, janvier 1899.
C'est bien de l'honneur à un personnage qui en mérite si peu !

105 — M. Dareste, conseiller à la Cour de cassation, s'étant montré peu favorable à la partialité avec laquelle les magistrats Loew, Bard, Manau, Dumas ont instruit la revision du procès Dreyfus, a été récusé comme « clérical » par tous les journaux dreyfusards (30 janvier 1899).

de l'humanité.

Mais la réponse de M. Brunetière, comme toute réponse sensée du reste, ne les devait pas arrêter.

Ils n'écoutent rien et, pour être plus sûrs de ne pas entendre, ils se bouchent les oreilles, tout en continuant d'assourdir ceux qui ne prennent pas la même précaution, de leurs vociférations haineuses contre l'Église, en faveur de Dreyfus.

« Le juif Dreyfus et le catholique Bazaine »

« Même au cas, disent- ils, où Dreyfus serait coupable, ce que nous n'admettons pas, est-ce que tous les juifs devraient être rendus solidaires de son crime ?

« Est-ce que nous avons rendu les catholiques solidaires de la trahison du catholique Bazaine ? »

Cette ineptie a traîné dans toute la presse judéo-maçonnique.

La réponse est facile, la voici :

Le traître Bazaine a été condamné, *quoique catholique, par des catholiques ; et pas un de ces* 36 *millions de catholiques français n'y a trouvé à redire.*

Le traître Dreyfus a été condamné, *quoique israélite,* et *les cent mille juifs résidant en France, de concert avec les juifs du monde entier, mettent la France à l'envers* !

Ce n'est pas nous « qui vous rendons », *c'est vous* « qui *vous rendez solidaires » de la trahison de votre coreligionnaire Dreyfus*[106].

Et cela, parce que le *Talmud* vous y oblige.

Notre loi, à nous catholiques, nous oblige à flétrir le crime partout où il se trouve, même dans un catholique.

---

106 — *L'Univers israélite* l'a avoué (août 1898) :

« Nous avons beau déclarer, dit-il, que nous ne sommes pas solidaires du crime d'un juif quelconque, *nous n'en ressentons pas moins cette solidarité,* quand même les non-juifs ***ne*** *nous l'imposeraient pas.* »

Que veut dire ce jargon *Talmud*ique ? *Si vous « ressentez cette solidarité », ce n'est donc pas nous qui vous l'imposons ».*

Une autre feuille juive, *l'Ibacfira,* de Varsovie, à qui « les non-juifs » n'ont pas « imposé cette solidarité », l'a avouée bien plus catégoriquement, en publiant la prière récitée tous les samedis dans la synagogue, *pour Dreyfus* ; la voici d'après le *Petit Journal* (17 novembre 1898) :

« Dieu, aie pitié du Seigneur connu honorablement de tous, jusqu'aux extrémités de la terre, qui présentement est acca blé, persécuté, courbé comme le roseau au vent, enfermé dans un lieu fort et dont le nom pur est Alfred Dreyfus.

« Notre cœur s'enflamme pour ce cher seigneur — Alfred Dreyfus — qui, depuis longtemps, est emprisonné, écrasé sous des maux effroyables *et en lequel tout Israël est persécuté, opprimé humilié aux yeux des peuples.* »

Une simple réflexion : Est-ce que les catholiques ont fait dans les églises une prière semblable pour Bazaine ou Anastay ? .

A ce propos, un journaliste, dont nous sommes loin de partager toutes les idées, écrivait avec bon sens, il faut bien le reconnaître (2 décembre 1898) :

« Si nous avions cru Dreyfus innocent, nous n'aurions cessé de le répéter ; et si nous supposions Picquart non coupable, nous le crierions sur les toits.

« Les imposteurs du dreyfusisme le savent bien et ils n'ont placé sur le terrain religieux *une question qui n'a rien à* **y** *faire,* que dans l'espoir vague de justifier les motifs inavouables auxquels ils obéissaient !

« Embrasser la cause de Dreyfus parce qu'il est israélite et celle de Picquart parce qu'il ne l'est pas, me parait le comble de l'incohérence ou de la mauvaise foi !

Et nous l'avons flétri dans le mauvais catholique Bazaine, comme nous l'eussions flétri, plus récemment, dans le frère Flamidien, si son innocence n'eût éclaté à tous les yeux.

La vôtre vous oblige, lorsqu'un juif criminel est traîné devant les tribunaux, à nier le crime, « à circonvenir les juges au moyen d'intrigues » *jusqu'à ce que le gain reste au juif* (*Traité Baba Kouma*, f. 113, 1).

Et, en scrupuleux observateurs de la loi, vous avez nié la trahison de Dreyfus et vous avez voulu acheter, sinon ses juges qui étaient hors de vos atteintes, du moins ceux qui devaient juger ses juges, parce que vous les croyiez, bien à tort, plus accessibles à la corruption.

« *Dix mille francs furent promis à chacun des jurés qui voteraient en faveur de Zola contre l'État-major* » avoua le président du jury lui-même, M. Dutrieux.

Le jury ayant refusé vos « présents d'Artaxercès », vous avez amené l'affaire, grâce au f∴ Brisson, devant la Chambre criminelle de la Cour de Cassation, peuplée de vos créatures Lœw, Bard, Manau et, Dumas.

Cette Chambre « dessaisie » pour *suspicion légitime* au profit de la Cour *plénière* de Cassation, d'avance, vous avez suspecté le jugement de cette dernière et affirmé que vous ne l'accepteriez que « sous bénéfice d'inventaire ».

« Si nous échouons sur l'article 443 (sur lequel la procédure est engagée), *l'article* 443, insinuait Reinach le 2 mars (*Siècle*), n'est pas *tout le code d'instruction criminelle*.

Proclamant ainsi, de toutes les manières, qu'en fait de loi, vous n'en reconnaissez qu'*une* :

Le *Talmud* interprété par *Bet-Dine* « le saint » et *Kahal* « l'infaillible » !

Voilà pourquoi, vous proclamez l'innocence de Dreyfus, pourquoi ceux qui ne la proclament pas avec vous — *et comme vous, sans preuves* — ont reçu sur la tête le pot d'ordures que tout bon fils d'Israël tient toujours en main.

Il n'y a pas jusqu'au grand rabbin Zadoc-Kahn, qui ne se crut obligé d'y aller, lui aussi, de son pieux projectile.

« Les antisémites sont des esprits égarés »

Dans une circulaire adressée aux juifs d'Amérique et publiée à New-York, le 1er juillet 1898, sous prétexte de recueillir des aumônes en faveur « des *pauvres* juifs d'Algérie », en réalité pour alimenter la caisse du syndicat[107], le vieux pharisien a cette phrase d'hypocrite tendresse :

107 — N'en serait il pas lui-même le *trésorier ?*
Toujours est-il qu'au domicile particulier de M. le grand rabbin, 17, rue Saint-Georges (immeuble de la Ville de Paris) se trouve, avec la *Société des Etudes juives*, le *Grand Consistoire israélite* (Président : baron Alphonse de Rotschild) ;
Que ce *Consistoire israélite* a pour caissier général le juif Heymann Léon, subordonné du grand rabbin ;
Qu'à la caisse du *Consistoire* « divers individus mêlés à la campagne dreyfusarde touchent régulièrement leur prébende », dit *l'Antijuif* du 16 octobre 1898 ;
Qu'aux dernières élections législatives, dit le même journal, un candidat, G., du XXe arrondissement, gêné pour payer ses affiches, s'en fut, muni d'une recommandation du directeur d'un journal dreyfusard, auprès du grand rabbin Zadoc-Kahn, qui lui remit la somme nécessaire ;
Que la lettre suivante, *paraphée Z. K.* et envoyée *à l'Agence nationale*, est parvenue *à l'Éclair*, qui l'a publiée le 11 mars :

« Ce sera faire œuvre de charité et de patriotisme[108], car il ne faut pas qu'il soit dit « Des hommes, des femmes, des enfants sont condamnés à mourir de faim, parce que des *esprits égarés* leur contestent le droit d'existence *en raison de leur origine et de leurs croyances religieuses !* »

Le mot y est, cette fois, sous la plume du chef du judaïsme en France : les antisémites font la guerre aux « croyances religieuses des juifs ».

Nous reprochons à Dreyfus d'avoir vendu la France : « guerre à la croyance religieuse de Dreyfus ».

Nous reprochons aux juifs d'Algérie d'accaparer la colonie qu'ils mettent au pillage : « guerre à la croyance religieuse des juifs d'Algérie. »

Tout le système de combat du juif est là.

Voilà pourquoi son unique riposte à tous les arguments est toujours : « Vous êtes un clérical.[109] »

L'UNIVERS ISRAÉLITE — *Paris, le* 8 *Mars* 1899.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Fondé en 1844

Paraissant tous les vendredis

RÉDACTION :
13, *Rue Montyon*
PARIS

« Une somme de deux mille cinq cents francs (2,500) sera remise demain à M. Montagne.

« Même somme lui sera envoyée dans le courant de la seconde quinzaine de mars... » (Les points de suspension indiquent un alinéa cabalistique.)

108 — Nouvelle preuve que les juifs d'Amérique, comme ceux de France, ont une *commune patrie, qui n'est ni la France, ni l'Amérique.*

Cela est si vrai qu'à l'occasion de la fête patriotique *juive* par excellence, *Hanouça* (fête des Macchabées, qui combattirent pour l'indépendance du peuple juif), le grand rabbin de France, Zadoc-Kahn, invitait, le 11 décembre 1898, ses ouailles « à venir, en grand nombre, fêter un des anniversaires religieux les plus riches *en leçons de fidélité patriotique...*

Pour bien préciser la patrie dont il s'agissait, aux « leçons de fidélité patriotique » le grand rabbin ajoutait, faisant allusion à « l'affaire », celles de la « *foi persévérante dans la victoire finale du droit, de la justice et de la vérité.* »

Nous ajoutons ce commentaire, assurément dans sa pensée :

« Du droit » *Talmud*ique qui nous a *réservé* la France ;

« De la justice » *Talmud*ique qui nous l'a fait *conquérir*« De la vérité » Talmudique qui nous donne le droit de la *gouverner.*

Ce qui explique ces autres paroles — en apparence contradictoires — du même grand rabbin, deux ans plus tôt, à l'occasion de la même fête, à l'issue d'un bal *dans les salons du Grand-Orient* :

« Ne laissons jamais passer un jour, dit-il, *sans revendiquer le titre de Français* et ne laissons jamais échapper l'occasion de protester et de combattre avec énergie la secte antisémite. » (*Archives israélites*, décembre 1896).

Comme pour dire : « La France n'étant plus aux .Français, mais aux *juifs*, les juifs *seuls* sont Français !

« En conséquence, ceux qui nous combattent (les antisémites) ne sont pas des français, mais de *vils cléricaux !* »

Et voilà !

109 — Le sénateur dreyfusiste, Joseph Fabre, ennemi de l'armée française, des *ligues* françaises qui la soutiennent, invoquait l'argument des juifs à la tribune, le 21 mars 1899, contre la souscription populaire pour le colonel Henry :

« Cette souscription, disait-il, nous faisait descendre jusqu'à l'anarchie qui fut la caractéristique des *guerres de religion du* XVIe *siècle.* »

Il est vrai que M. Papillaud, de la *Libre Parole*, s'est demandé si l'honorable sénateur n'avait pas bu ce jour-

Mais :

L'arme juive est usée

C'est ce que prouve spirituellement le distingué et savant directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Brunetière, dans sa réponse au dreyfusard Yves Guyot, sur la question de la revision :

« Il ne s'agit, en tout cela, Monsieur, ni d'antisémitisme, ni de *cléricalisme*, ni de contre-révolution...« Vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous, si, d'une question purement judiciaire, il vous a plu de faire une question politique et sociale.

Vous y revenez encore, quand vous dites, ce matin :

Et pourquoi trouvons-nous de ce côté la *Croix*, *l'Univers*, la *Vérité*, les *Nouvellistes* de Lyon, Bordeaux, Rouen, Nantes ? »

« — Pourquoi ? Mais, Monsieur, parce que tous ces journaux ne croient pas qu'il y ait lieu de réviser le procès de 1894.

Et vous, si vous voyez autre chose dans ce qu'ils disent à ce sujet, si vous voulez qu'ils fassent « œuvre politique », si vous *solidarisez l'affaire Dreyfus avec l'anticléricalisme*, ne voyez-vous pas enfin que c'est vous qui nous empêchez d'en sortir ? »

Mais cela n'arrête pas un instant Yves Guyot ni les juifs de continuer à « solidariser à outrance l'affaire Dreyfus avec l'anticléricalisme », tout en insinuant que c'est le cléricalisme qui se solidarise.

« Jésuites et antisémites »

Les juifs allemands, eux-mêmes, viennent à la rescousse, comme le prouve l'affiche adressée d'Allemagne au général Lambert, vers le 12 octobre 1898, où on lit :

« *Vient de paraître nouvelle brochure illustrée... Le capitaine Dreyfus sauvé... La victoire de Zola...* LE GRAND KRACH DES JÉSUITES ET DES ANTISÉMITES A PARIS... LE GREDIN DU PATY DE CLAM A FUI A ROME », etc.

Inutile de dire que cette ineptie a été accueillie, en France, par un formidable éclat de rire !

Elle ne clôt pas la série des expressions de la haine, aussi aveugle que Talmudique, des juifs contre les chrétiens !

Il nous reste à voir comment cette haine a su passer des paroles aux actes, du précepte de la *malédiction* à celui de la *persécution.*

---

là. Ç'eût été une excuse !

Malheureusement, la question, venue aux assises, n'a pu être tranchée ! M. Papillaud a été acquitté... Tant pis pour M. Fabre !

Au surplus, ces écarts de raison lui sont communs avec les juifs du monde entier.

Les juifs de Budapest, par exemple, venaient d'imposer le *mariage civil* aux catholiques de Hongrie, en octobre 1895. Les catholiques se récriaient, comme de juste.

Le 25 octobre, *l'Univers israélite* leur décochait l'épithète obligatoire : « Vous avez connaissance des luttes acharnées que les *cléricaux*, etc. »

Quinze jours avant, le 9 octobre, le même journal venait d'apprendre le triomphe des antisémites à Vienne, par l'élection de Lueger au Conseil municipal, et l'avait salué de la même manière :

« Coalition de socialistes et de *cléricaux.* »

II

LES ACTES DE HAINE DES JUIFS

Les juifs savent que, pour attaquer utilement un adversaire, il faut avoir la force à sa disposition : celle du nombre ou celle de l'or.

Le nombre, ils ne l'ont pas, du moins en France, puisque, sur 38 millions d'habitants, ils sont à peine 140.000[110], contre 37 millions de catholiques[111]. Mais ils ont *l'or* : 80 milliards de fortune mobilière et immobilière, rien qu'en France.

Ajoutez les milliards possédés par les juifs du monde entier et qui sont, dans la mesure de la solidarité Talmudique, à l'entière disposition des coreligionnaires, par l'intermédiaire du tout puissant *Kahal*.

Et vous me direz si avec cela il est difficile « d'acheter des concours », pour peu qu'il s'en trouve à vendre ! (Voir plus haut la manière de corrompre un chrétien, un fonctionnaire, un empereur, etc.).

C'est ce qui est arrivé[112].

La triplice judéo-maçonnico-protestante

Il y a en France, en dehors des catholiques et des juifs, 650.000 protestants, luthériens, ou calvinistes, ou huguenots de différentes sectes, et 25.000 catholiques renégats enrôlés dans la franc-maçonnerie ou la libre-pensée.

Le Juif les déteste tous également, les uns comme chrétiens, les autres comme non-juifs, tous comme Français. C'est le *Talmud* qui le veut. C'est le *Kahal* qui l'impose.

Cependant ces Français ont avec le juif un point de commun qui fait qu'il les tolère et même qu'il s'en sert.

Ils veulent tous l'anéantissement du catholicisme en France, même au prix de l'anéantissement de la France[113].

110 — La statistique publiée par le *Matin* donne 71.000 juifs ; mais ce journal subit trop évidemment l'influence juive pour être pris au sérieux.

Nous gardons le chiffre plus impartial de M. Thiébaud, 140.000.

111 — Sous le nom de *catholiques*, répétons-le, nous comprenons même ceux dont la conduite ne répond pas â la foi, mais qui, s'ils n'affirment pas souvent cette foi, ne l'ont jamais reniée, pas plus que le baptême qui la leur a infusée ; c'est-à-dire, ceux qui gardent au moins les principaux signes extérieurs du catholique : la fidélité au baptême et la pratique religieuse dans les grandes circonstances de la vie, la première communion, le mariage et l'heure de la mort.

112 — On sait que M. Henri de Rothschild (époux de Mlle Wesweiller, juive allemande) a versé 250.000 francs au syndicat Dreyfus, de l'aveu même de son grand-oncle, Edmond de Rothschild.

113 — Nous en avons le clair aveu dans ce tableau comparatif des deux programmes officiels de la franc-maçonnerie et de la juiverie :

PROGRAMME MAÇONNIQUE	PROGRAMME JUIF
« Il y a trois assassins infâmes qui sont : la loi, la propriété, la religion.De ces trois ennemis infâmes, c'est la religion (en France *le catholicisme)* qui doit être le souci constant de nos attaques meurtrières, *parce qu'un peuple n'a* jamais survécu à sa reli*gion.* »	« Une Jérusalem de nouvel ordre, saintement assise entre l'Orient et l'Occident, *doit se substituer* à la double cité des Césars (des *patries)* et des Papes (du *catholicisme).* »
(Président du 33e degré (1860), par son fon-	Ce programme était formulé en 1861, à l'usage de l'*Alliance israélite universelle* qui venait de naître juif Crémieux, Grand Maître du rite écossais.

Mais pour cette guerre de destruction, il faut le nerf de la guerre.

Les protestants et les francs-maçons ne l'ont pas. On ne remarque pas les fortunes protestantes.

Quant aux francs-maçons, leur sollicitude à promener « le tronc de la veuve » dans les rangs des FF∴ à chaque tenue de loge, démontre suffisamment leur indigence.

Comment faire ?

C'est là qu'intervient victorieusement le juif.

— « Vous n'avez pas d'or, dit-il, qu'à cela ne tienne ! En voilà !

« Et l'alliance a été scellée ! »

C'est la triplice judéo-maçonnico-protestante d'un million environ d'étrangers et de mauvais citoyens[114] contre trente-sept millions de catholiques français !

A ceux qui désirent les preuves de l'alliance, les voici dans les *aveux officiels* et dans les *faits*[115] :

Les aveux du grand rabbin Astruc

A l'occasion de la mort du juif Bérend, à Bruxelles, en 1866, le grand rabbin Astruc, qui présidait les funérailles, dit sur sa tombe :

« Bérend *a pu devenir libre-penseur en restant israélite...*

Voilà pourquoi la *franc-maçonnerie et aussi la libre-pensée ont pu intervenir sans aucun obstacle à côté du judaïsme*, sur le tombeau d'un frère, d'un ami, d'un coreligionnaire que *tous, israélites, francs-maçons et libres-penseurs, regrettent également.* »

Ils le regrettent tous également, parce qu'il servait également des haines et des intérêts qui sont, en effet, communs à tous.

Et quand il y a communauté de haine et d'intérêts, il y a toujours communauté d'efforts pour les faire prévaloir, c'est-à-dire : *alliance.*

Et voilà pourquoi « la franc-maçonnerie et aussi la libre-pensée ont pu intervenir, *sans aucun obstacte, à* côté du judaïsme sur le tombeau » du juif Bérend.

Mais nous avons des aveux plus contemporains.

Les aveux du grand rabbin Isidor

Le. Comité de l'École professionnelle israélite[116] donnait, 27 décembre 1879, sa distribu-

---

dateur le rite écossais, fondé par les juifs Morin et Franken, d'après Mgr Meurin : *La Franc-Maçonnerie*, p. 333.)

114 — Nous qualifions ainsi surtout les chefs, principaux responsables, et nullement ceux qui les suivent de bonne foi et font avec eux, sans le savoir, œuvre de *mauvais citoyens.*

115 — Cette thèse et la suivante de « l*a prépondérance de l'élément juif sur les éléments protestant et maçonnique.* » sont pleinement confirmées par celle de M. Ernest Renault dans le *Péril protestant*, où l'auteur dévoile le plan suivant des ennemis de la France :

1° Le démembrement des États trop livrés à l'influence catholique ;

2° La domination des États protestants sur les États catholiques ;

3° La domination suprême des juifs sur les Etats protestants.

116 — Directeur : Reblaud, 4 *bis*, rue des Rosiers.

Membres honoraires : Les grands rabbins de France et de Paris, MM. Alphonse et Gustave de Rothschild, Cohn Léon, trésorier payeur général à Mézières ; Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure ; Javal, ancien député ; Manuel, inspecteur général de l'Instruction publique.

tion de prix dans la salle des fêtes du Grand-Orient, 16, rue Cadet.

Or, le grand rabbin Isidor, prédécesseur de M. Zadoc-Kahn, y prononça l'allocution suivante, reproduite dans le *Bulletin du Grand-Orient* (janvier 1880), sur le rapport du F ∴ Dalsace et le vote du Conseil du Gr ∴ O ∴

Le voici sans commentaires, d'après un correspondant du *Moniteur universel*, 22 mars 1899 :

« Écoutez, mes amis, il y a dans cette .réunion une coïncidence qui me frappe et que je tiens à vous communiquer :

« Savez-vous où vous êtes, où nous sommes ?

« Nous sommes dans les salons des francs-maçons. *Ils ont bien voulu les mettre à notre disposition.* Je leur envoie l'expression de ma gratitude.

« Les francs-maçons ! que n'a-t-on pas dit contre eux ? On les a appelés les perturbateurs du repos public, des impies, des athées ! Je ne sais quoi encore !

« On les a abreuvés de misère ! On les a calomniés, persécutés !

« On a essayé de les chasser, de les exterminer *comme nous !*

« Mais ils sont là debout, *comme nous !*

« Ce ne sont, vous le savez, ni des rebelles, ni des athées. J'en connais beaucoup ; il y en a même parmi nous dans cette réunion et je vous affirme que ce sont *des gens de cœur et d'honneur.*

« Ils prêchent, comme nous, *la tolérance et la charité* ; ils prêchent, *comme nous, la fraternité, le travail, la solidarité humaine,* et voilà pourquoi nous vivons *les uns et les autres* et voilà pourquoi nous vivons envers et contre tout. »

Ainsi parla le grand rabbin Isidor[117].

Il est vrai qu'au discours de clôture du Convent de 1881, le F ∴ Bénat sembla démentir le grand rabbin :

Les temples catholiques ou *protestants*, ou *israélites* des religions, dit-il, mais c'est contre eux précisément, *c'est contre l'œuvre sacerdotale de tous les temps et de tous les pays que la franc-maçonnerie s'est fondée. (Compte rendu officiel.)*

Ce Manuel est le même qui envoyait, en mars dernier, à tous les instituteurs de France et de Navarre une circulaire où on lisait :

« *Je descends de ces malheureux que l'on dépouillait, que l'on pourchassait, que l'on brûlait vifs au moyen âge !* » allez la musique !...

Il signalait ensuite, dans les antisémites, « les ennemis de la liberté de conscience » et dans l'antisémitisme, « le réveil des passions religieuses ».

Sa conclusion sous-entendue était celle-ci :

« Faites bon accueil au manuel du conférencier intitulé : « L'affaire Dreyfus », qui vient de vous être envoyé par la *Ligue des droits de l'homme et du citoyen*, sous le patronage de la *Ligue de l'Enseignement* et de *la Société pour l'Instruction élémentaire*, toutes deux protégées par le gouvernement franc-maçon. »

M. Drumont a flétri comme il convenait (1er avril 1899) cet « *Embauchage officiel des Instituteurs* ».

117 — Le grand rabbin Zadoc-Kahn professe exactement les idées du grand rabbin Isidor, sur la tombe duquel il s'écriait, le 27 septembre 1895 :

« Le lendemain du jour (16 septembre 1888) où nous avons eu la douleur de recueillir son dernier soupir, nous avons essayé de payer un légitime tribut d'hommage à la belle existence qui venait de se clore.

« *Nous avons pris alors l'engagement solennel de suivre son exemple, de nous inspirer de son esprit.*

Aujourd'hui (dimanche 27 septembre 1895), grâce à Dieu, après les sept années qui ont passé sur sa dépouille mortelle, *nous croyons avoir le droit de nous rendre le témoignage que nous avons tenu parole.*

« *Les doctrines qu'il a prêchées, nous les prêchons ; les idées qui lui étaient chères, elles nous sont chères.* »

Voilà toute l'explication des sympathies actuelles du Grande Orient pour le grand rabbin, nous voulons dire : de leur alliance.

Mais on verra bientôt que ce démenti était pour la frime.

Notons pour l'instant l'erreur grossière du F ∴ Bénat qui appelle « *œuvres sacerdotales* », deux religions qui *n'ont pas de sacerdoce.*

Les aveux du f ∴ Yves Guyot

Ce membre influent du syndicat dreyfusard écrivait dans le *Siècle* du 29 mai 1897 :

« *Les francs-maçons ayant les mêmes ennemis que les israélites, on ne comprend guère une tactique* qui les met à la merci de leurs adversaires, *au lieu de les unir contre ceux-ci.* »

Et le f ∴ Yves Guyot comprenant, lui, que la véritable tactique est celle de l'union avec les juifs, s'est empressé d'entrer dans le syndicat de trahison comme on entre dans sa famille. Accueilli à bras ouverts !

Après les aveux maçonniques, voici ceux d'une feuille juive :

Les aveux de l'« Univers israélite »

Nous les trouvons dans les appels enthousiastes adressés à diverses reprises, par ce journal, au nom des juifs *Talmud*istes dont il est l'organe, à la coalition tout entière.

« *A nous les juifs, les protestants, les francs-maçons, de nous serrer les coudes* », s'écriait-il en janvier 1898.

Puis, apprenant qu'en juin de la même année, on avait poussé, en pleine Chambre, le cri de : « A bas les juifs ! » après avoir donné libre cours à sa « *légitime* » indignation, il renouvelait son appel « à la solidarité des juifs, à l'esprit de justice et de liberté *des Français, que n'a pas contaminés le souffle empoisonné des haines sauvages, pour s'opposer à la réouverture des guerres de religion* » ...

Ceux « que n'a pas contaminés le souffle empoisonné des haines sauvages » sont naturellement le petit million de juifs, de protestants, de francs-maçons du syndicat anticatholique.

Quant aux autres — les 37 millions de catholiques — ils sont tous contaminés ! ... naturellement !

Les aveux de la « Lanterne » juive

Ce journal, où règne le juif Péreire, dirigé autrefois par le juif Mayer (parti avec la caisse), aujourd'hui par le fils de juive Millerand, publiait, en son éditorial du 17 septembre 1897, les lignes significatives suivantes :

« *Le terrain anticlérical* (lisez : anticatholique) *est peut-être le seul sur lequel puissent aujourd'hui se trouver d'accord tous les républicains,* depuis le parti progressiste jusqu'aux groupes socialistes (lisez : tous les républicains de la république judéo-maçonnico-protestante).

« Mais ce terrain, heureusement, est moins mouvant et plus solide encore que ne se l'imaginent nos adversaires.

« A la première occasion, *ils en pourront faire l'expérience.* »

L'expérience est faite depuis longtemps ; nous savons à quoi nous en tenir sur la parfaite entente des membres de la triplice anticatholique.

Et nous n'avions nul besoin d'une « première occasion » — qui est l'affaire Dreyfus — pour la constater une fois de plus.

Ne pas oublier que la *Lanterne* est le journal officiel populaire de la franc-maçonnerie en

France et se rédige, à cette fin, 18, rue Richer, à deux pas du Gr∴, O∴ 16, rue Cadet[118].

Mais voici des aveux plus officiels encore, ceux du Grand-Orient lui-même.

Les aveux du Grand-Orient

Le Grand-Orient, que rien n'obligeait .à intervenir dans l'affaire Dreyfus, puisque c'est uniquement une affaire patriotique et que le patriotisme ne regarde nullement une société cosmopolite, a tenu à prendre position — nous l'en remercions — par les déclarations suivantes au grand Convent de septembre 1898 :

« Les francs-maçons du Grand-Orient de France représentés par les membres de l'Assemblée générale de 1898...

« Fidèles aux principes de la Révolution qui a proclamé l'égalité des hommes devant la loi, *quelle que soit leur race, quelle que soit leur croyance philosophique ou religieuse,* et promis à tous les garanties d'une égale justice...

« Signalent le complot qui s'est noué *contre la légalité* et qui fait ouvertement appel à la force[119] contre les défenseurs du droit, dénoncent comme artisans du complot les cléricaux et les césariens... »

Relevons le pharisaïsme avec lequel la franc-maçonnerie confond le « droit » avec « la légalité » et reproche aux *Français* « les cléricaux et les césariens » de faire à Dreyfus une guerre « de race » et de « religion », lorsqu'ils lui font la guerre uniquement *parce qu'il est traître.*

C'est l'éternel argument d'Israël qui revient à tout instant comme un refrain d'orgue de barbarie : « Vous êtes un clérical ».

Mais ce retour du refrain de leur commune chanson qui « berce » cette fois, non pas « la misère », mais la bêtise « humaine », est, lui aussi, une preuve de la communauté de leurs idées et des armes déloyales qu'ils emploient pour les faire prévaloir, c'est-à-dire de leur étroite alliance.

Cependant il y a une preuve encore plus éclatante et plus récente que tout cela dans

Les aveux du f ∴ Brisson, président du conseil

On connaît les arguments par lesquels M. Brisson a emporté de vive force, au conseil des ministres, le vote qui devait amener devant la Cour de cassation la revision du procès Dreyfus.

Les voici, sans les larmes authentiques, bien entendu, qui les ont copieusement arrosés ! Nous ajoutons les sous-titres :

« Juifs, protestants et francs-maçons forment l'ossature du parti républicain »

« Le pays est, dans son immense majorité, républicain.

« Mais, si je puis m'exprimer ainsi : l'ossature du parti républicain, depuis 1870, a été constituée par les israélites, les protestants et les francs-maçons.

---

118 — Le caractère nettement dreyfusard des deux principaux organes du protestantisme en France, le *Temps* et le *Signal,* démontrerait suffisamment l'alliance de cette secte avec les deux autres, quand même « le juif Salomon Reinach n'aurait pas payé 1,000 francs le privilège d'être *membre fondateur et abonné perpétuel* de l'organe protestant le *Signal,* du pasteur Chastang. » *(Croix,* 25 mars.)

119 — Les membres du congrès des loges parisiennes, tenu en 1894, émirent le vœu que « toutes les loges... s'organisent afin *d'opposer la force aux manifestations des cléricaux).*

En 1898, ils reprochent aux cléricaux de faire « appel à la force ! »

Farceurs !...

« C'est *avec eux* que les républicains ont combattu sous l'Empire, *avec eux* que nous avons vaincu au 16 mai et au 24 mai, *avec eux* que nous avons accompli les réformes républicaines (lois intangibles contre les *cléricaux*, c'est-à-dire, au sens maçonnique du mot : *les Français).*
« Ils constituent les membres les plus autorisés et les plus influents du parti républicain. »

« Ils veulent tous la revision »

Or, je suis frappé de voir qu'*Israélites, protestants et francs-maçons ont toujours été acquis à la revision du procès Dreyfus et je* sais *que, pour y arriver, ils sont décidés à se porter aux pires extrémités.* »

« Il faut la leur accorder »

« *Est-il possible d'agir contre eux, de leur intenter des poursuites* ?

« *Ce serait le parti républicain se suicidant lui-même.*

« A mes yeux, une transaction est nécessaire et, cette *transaction ne peut être obtenue qu'en transmettant le dossier à la Cour de cassation*[120]. »

Et voilà comment le franc-maçon protestant Brisson, pour complaire à la minorité factieuse d'un petit million d'étrangers et de mauvais Français, leur a sacrifié les droits de trente-sept millions de bons Français, c'est-à-dire de la France elle-même.

Qu'on nie maintenant l'alliance étroite des juifs, des protestants et des francs-maçons !

Qu'on nie surtout leur influence prépondérante sur les destinées de la France, au moins depuis 1870, suivant les aveux du f ∴ Brisson !

On n'osera pas ! surtout si nous ajoutons que les *alliés* ont un état-major qui les couronne et les relie, que cet état-major a un quartier général, au cœur même de Paris, dans *le IXe arrondissement !*

Le IXe arrondissement quartier général de la Triplice

Passons-y la revue.

Au *premier* corps (israélite), nous trouvons :

1. *L'Alliance israélite universelle*, siège central, 35, rue de Trévise, quartier faubourg Montmartre, IXe *arrondissement* ;
2. Le *Consistoire central du culte israélite en France* (Grand rabbin, Zadoc-Kahn ; président, Alphonse de Rothschild), siégeant au domicile particulier de M. le Grand rabbin, immeuble de la ville de Paris, 17, rue Saint-Georges, quartier Saint-Georges, IXe *arrondissement* ;

C'est à ces deux adresses qu'affluent, du monde entier, les millions pour le syndicat, exigés par le *Kahal.*

Au *deuxième* corps (maçonnique), nous trouvons :

1. Le *Grand-Orient de France*, 16, rue Cadet, quartier faubourg Montmartre, IXe *arrondissement.*
2. Le journal officiel du Grand-Orient (propriété des juifs Péreire), *La Lanterne*, 18, rue

120 — Il a eu le cynisme de l'avouer à la tribune, en séance du 19 décembre 1898 :
a M. Cavaignac, dit-il, vint annoncer à ses collègues le faux Henry ; *et dès ce moment, j'ai pris vis-à-vis de moi-même l'engagement de faire la revision.* »
M. Cavaignac a riposté : « Oui, mais *après avoir refusé de prendre connaissance des pièces à conviction du dossier secret.* »
Et M. Brisson n'a pas répliqué !...

Richer, quartier faubourg Montmartre, IXe *arrondissement.*

Au *troisième* corps (protestant), nous trouvons :

1. Une Œuvre de jeunesse protestante, rue de Trévise, près de *l'Alliance israélite universelle*, quartier faubourg Montmartre, IXe *arrondissement.*
2. Le *Journal des missions évangéliques* et le *Petit Messager des missions évangéliques*, dirigés et rédigés par le pasteur Bœgner, 9, rue Laffitte, près de la banque Rothschild, quartier Chaussée-d'Antin, IXe *arrondissement.*

Notez que quatre phalanges de cette armée logent dans la même caserne, nous voulons dire le même quartier : *Faubourg Montmartre.*

Ce sont : 1° l'*Alliance israélite*, 2° le *Grand-Orient*, 3° La *Lanterne*, 4° l'*Oeuvre de jeunesse protestante*. Se peut-il alliance plus intime ?

Le *juif* Strauss, député de l'arrondissement, couronne le tout, comme de juste, puisqu'il symbolise l'unité *juive* de commandement.

Lequel, en effet, des trois partis domine les •deux autres, lequel dirige les opérations de guerre contre l'ennemi commun, le catholique français ?

C'est le juif !

Le juif généralissime de la Triplice

C'est lui qui a scellé l'alliance et tracé le plan de bataille.

C'est donc lui qui doit être généralissime.

Il y a d'autres raisons :

La haine du juif est plus intense que celle du protestant ou du franc-maçon.

Dans le catholique français, le protestant et le franc-maçon détestent le *catholique*, mais on ne peut dire qu'ils détestent positivement *le Français* comme tel.

Le juif, au contraire, déteste également le *catholique* et le *Français*, le catholique maudit par son *Talmud*, le Français qui détient la parcelle de terre que, dans son rêve religieux de domination universelle, il croit lui appartenir.

Sa haine est donc plus intense que celle du protestant ou du franc-maçon.

Sa puissance est également plus grande, car il a la puissance aujourd'hui prépondérante de l'or, que ne possèdent au même degré ni l'un, ni l'autre de ses alliés[121].

---

121 — Il faut qu'elle soit bien prépondérante cette puissance, pour avoir permis au syndicat Dreyfus de consacrer 37 *millions*, a dit M. Judet le 25 octobre, à la réhabilitation du traître !

D'où vient l'argent ?

Des juifs du monde entier qui font, sur tous les points du globe, des collectes comme celle de la juiverie allemande à Strasbourg dont un témoin écrivait (février 1898) à la *Franche-Comté* :

« Depuis quelque temps, les quêtes sont faites chez tous les israélites, en faveur de Dreyfus... *tous donnent suivant leurs moyens* : ils *redonnent* même à de nouvelles sollicitations, pourvu qu'elles soient justifiées par des raisons comme la suivante, dont je certifie l'authenticité : « *Cette affaire engloutit des sommes énormes. On a dépensé jusqu'à présent au moins dix millions.* »

Le correspondant parisien du *Magyar Ussag*, journal officieux du ministère hongrois, rédigé par *des juifs*, disait presque identiquement (septembre 1898) :

« *Les juifs ont dépensé pour la propagande révisionniste et pour Dreyfus des sommes fabuleuses* (Unsummen). » C'était, en février, « *dix millions* ».

En octobre, c'était 37 *millions* !... soit 27 millions en 9 mois, *soit trois millions par mois* !

Combien de millions depuis ? Le calcul est facile !...

Haine plus intense, puissance plus grande, voilà des titres qui le désignent suffisamment aux fonctions de généralissime.

Il l'est, en effet[122]. En voici les preuves matérielles :

Le juif Crémieux généralissime

On dit et on répète un peu partout que c'est la franc-maçonnerie qui a fait la Révolution de 1848.

Ce qu'on oublie d'ajouter, c'est qu'à ce moment-là *le juif Crémieux était Président du Grand-Orient de France* et donnait à ce titre l'impulsion effective au mouvement révolutionnaire, que *le milliardaire lames Rothschild figurait comme* 33e *clans l'annuaire maçonnique de Pinon*[123] et donnait, lui, l'impulsion pécuniaire.

C'était le ministre des finances du généralissime ![124].

Crémieux était généralissime en 1848.

Il l'était également, au moment de nos désastres en 1870, bien qu'il se dissimulât au second plan.

C'est comme tel qu'il s'installait, sans mandat aucun, au Gouvernement provisoire et s'abritait derrière le f∴ Gambetta, pour publier, presque à son insu, ce néfaste décret de naturalisation des juifs, dont l'Algérie se meurt[125].

Décret nul de plein droit, puisqu'*il ne porte que* 4 *signatures sur* 8 *exigées pour constituer la majorité d'un gouvernement de* 14 *membres* ; que sur ces 4 signatures, 2 *sont niées*, avec preuves à l'appui ; qu'enfin, *il est impossible même d'en retrouver le texte*.

Mais un généralissime n'y regarde pas de si près... Parlons maintenant de :

L'*Alliance israélite universelle*

C'est l'œuvre par excellence, où son fondateur (en 1860) Crémieux se survit comme généralissime.

Son but est « d'édifier Jérusalem sur les trônes des Papes et des Empereurs », affirme le juif

---

Nous avons appris, depuis, par un agent de change que : « Les offrandes de la juiverie du monde entier, centralisées chez M. Z. qui en fait la distribution au nom de M. R. dont il est trésorier (pour ses œuvres de bienfaisance), équivalent à *trois millions par mois* environ. »

« Soit, en février 1899 : *à cinquante-quatre millions !* »

Pour savoir comment ces millions s'obtiennent, voir page 119 et suivantes, les Ordonnances du *Kahal*, concernant les impôts nouveaux.

122 — « C'est lui (le juif) qui inspire la secte, *lui qui la dirige* et qui, par elle, révolutionne le monde depuis un. siècle. » (Claudio Jannet, *Les précurseurs de la franc-maçonnerie.)*

123 — Cité par M. Rouyer, *Question judéo-maçonnique*, p. 85.

124 — Cette fonction, sans doute, est héréditaire dans la famille, puisque M. Henri de Rothschild (époux d'une juive allemande) a versé 250,000 francs au syndicat de trahison, d'après son grand-oncle, M. Edmond de Rothschild, lui-même.

125 — Aux délégués algériens protestataires contre le décret Crémieux, présentés par M. Glais-Bizoin à Gambetta, au palais archiépiscopal de Tours, le 23 octobre 1870, celui-ci répondit :

« Que voulez-vous ? J'ai d'autres préoccupations que l'Algérie, en ce moment, *arrangez-vous avec Crémieux.* » (Henri Pujade dans une lettre à un ami, datée d'Alger, le 14 février 1898.)

Que penser de cet homme, ami *du juif Crémieux*, si l'on songe, en outre, qu'il a *fait la fortune politique du juif Beinach ?*

Disraëli. (*Coningsby*, p. 183).

Plus simplement, il consiste, en ces deux points : 1° Établir la république universelle ; 2° Placer cette république sous la domination des juifs.

C'est dans ce but que *l'Alliance* a fondé chez nous la république en 1870 et projette en ce moment la fondation de la république italienne et de la république espagnole.

Mais tout cela s'exécute, bien entendu, sous la haute et infaillible direction du *Kahal* central, 17, rue Saint-Georges (ou 44, rue de la Victoire).

Pour la rapidité de transmission de ses ordres souverains et de leur exécution, dans le monde entier, par *l'Alliance*, celle-ci a établi son siège central, 35, rue de Trévise, deuxième étage, à deux pas du *Kahal* et de son estafette pour la France, la *Lanterne*, et de son fidèle allié, le *Grand-Orient.*

Réunion des chefs de *l'Alliance* : 3 fois par mois, sous la présidence de M. Goldschmidt (6, Rond-point des Champs-Elysées.)

C'est au *Kahal* que s'inspirent et c'est de *l'Alliance* que partent des mots d'ordre comme le suivant, où les juifs démasqueraient complètement leurs batteries, si ce n'était déjà fait.

C'est un appel aux juifs polonais, novembre 1898, ainsi conçu :

« Frères et coreligionnaires !

« Il faut que ce pays (la Galicie) *devienne notre royaume.*

« *Faites en sorte de chasser peu à peu les chrétiens de toutes leurs positions et de concentrer en vos mains tous les facteurs de la puissance sociale* (die gemmasat macht).

« Tout ce qui est aux chrétiens *doit devenir votre propriété.*

« *L'Alliance israélite universelle* vous fournira les ressources nécessaires. On a déjà mis en train de grands appels de fonds qui réussissent au delà de toute espérance.

« Pour *réaliser le plan d'arracher définitivement la Galicie aux chrétiens, tous nos grands et nos riches* ont déjà souscrit des sommes considérables.

« Le baron, HIRSCH donnera (hélas ! le baron et la baronne sont morts, quelle perte !) et les *Rothschild*, les *Bleichroeder*, les *Mendelssonh* et les autres. « Frères et coreligionnaires, *faites tous vos efforts « pour arriver au but que nous vous proposons.* » C'est le même but qu'ils poursuivent dans « l'affaire ».

La trahison de Dreyfus ayant réveillé le patriotisme et le patriotisme déconcertant tous ses projets de domination universelle, *l'Alliance israélite* s'efforce de l'étouffer sous les millions, du moins de l'intimider par les menaces de « chambardement ».

Rien de curieux comme la méthode employée par elle pour percevoir de l'argent dans le monde entier.

Ecoutez ce dialogue authentique entre le comte polonais de x. et son fermier juif ; il sent son *Kahal* d'une lieue !

— « Le rabbin, dit-il, m'a frappé d'un impôt de 25 roubles (100 francs) !

— « Pourquoi, demandai-je ?

— « C'est un impôt extraordinaire levé sur les juifs du monde entier pour subvenir aux frais de la campagne en faveur de Dreyfus.

« *Moi je suis taxé de* 25 *roubles, mais chaque juif est frappé d'une contribution proportionnelle à ses ressources.*

Beaucoup de juifs auraient voulu se soustraire à cette *taille* onéreuse.

Malheureusement c'était impossible : Celui qui aurait refusé de payer aurait encouru les dernières rigueurs du *Kahal.* » (*L'Excommunication*, voir p. 31).

Le comte X. a ajouté qu'à Vilna, capitale de la Lithuanie, il y a 140.000 juifs sur 160.000 habitants Qu'on juge si l'impôt extraordinaire a dû être fructueux ! (Interview de M. de BOISANDRÉ, voir *Préface)*.

Il y a d'autres méthodes que l'impôt direct : la *loterie Picquart*, par exemple, dont « chaque buraliste d'Amsterdam offre un billet à ses clients, pour 25 centimes » ; la quête, chaque samedi, dans tous les *ghettos* de l'Europe en faveur du frère *proscrit* ; les contributions *volontaires* des riches, etc.

Voilà quelques-uns des trucs de l'*Alliance israélite universelle*.

But avoué : « *Prêter un secours efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'israélite*. »

Adhérents : 28.000, parmi lesquels MM. ZADOC-KAHN et REINACH.

Cotisations : 6 francs par an (minimum).

Budget : 1 million (c'est le budget *officiel* ; le budget réel est illimité, à cause des impôts extraordinaires votés arbitrairement par le *Kahal*).

Président : S. H. GOLDSCHMIDT, 6, Rond-point des Champs-Élysées ; Paris.

Trésorier général : P. M. OPPENHEIM, 11, rue Taitbout ; Paris.

Dans le feu de « l'affaire », *l'Alliance* a constaté avec stupeur les vides faits dans les rangs du Comité central.

Les onze membres suivants manquaient à l'appel :

Joseph DEREMBURG (*Paris*), mort.
Edouard KAHN (*Paris*), mort.
Baron de HIRSCH (*Paris*), mort.
G. WOLF (*Paris*), démissionnaire.
Israël COSTA (*Livourne*), mort.
BAMBURGER (*Kœnigsberg*), mort.
A. A. DANIELS (*Amsterdam*), démissionnaire.
Sir Julien GOLDSMID (*Londres*), mort.
Deutsch de VARAN (*Budapest*), mort.
Benjamin LURIA (*Hambourg*), mort.
Joseph PELLES (*Munich*), mort.

Nous avons souligné les membres étrangers.

Mais il fallait, aller vite sur le champ de bataille. A la guerre comme à la guerre ! Le *Kahal* n'a pas hésité.

C'est le comité qui a fait l'élection, en mars dernier, et, au lieu de onze membres, il en a nommé *quatorze* que voici :

Nous soulignons les étrangers comme ci-dessus :

Alfred BECHMANN, banquier, à *Paris.*
DREYFUS-BRISAC, à *Paris*.
Xavier LÉON, directeur de la *Revue de Métaphysique, à Paris*.
Sylvain LÉVI, professeur au Collège de France, à *Paris*.
Camille LYON, conseiller municipal, à *Paris*.
Joseph DEUTSCH de HATVAN, président du *Comité de l'Alliance*, à *Budapest*.
Isaac FERNANDEZ, président du *Comité de l'Alliance*, à *Constantinople.*
M.-H. GOLDSCHMIDT, banquier à *Stuttgart.*
M.- TY. HINRICHSEN, président du *Comité de l'Alliance*, à *Hambourg.*
Claude MONTEFIORE, président de l'« *Anglo-Jewish Association* », à *Londres.*

Vittorio de Rossi, avocat, à *Livourne.*
Samuel, président de la Communauté juive de *Kœnigsberg*.
Alexandre Simon, banquier, à *Hanovre*.
Werner, rabbin, à *Munich*..

Avec une pareille organisation et de pareils moyens, il n'est pas difficile de comprendre ce qu'écrivait la *Libre Parole* (22 mars 1899) : « L'or afflue de Galicie, de Hongrie, d'Allemagne, de Cracovie et spécialement de Mayence, d'Amsterdam, de Londres, d'Odessa et de Genève ».

Parbleu Tous ces cosmopolites de *l'Alliance* sont les percepteurs attitrés des impôts votés par le *Kahal* central !

Voilà l'œuvre de Crémieux, l'œuvre qu'il a qualifiée d'« institution la plus belle et la plus féconde des temps modernes » et où il se survit à juste titre comme généralissime, depuis le 10 février 1880, jour de sa mort.

Néanmoins il a eu un successeur effectif.

C'est le juif Adriano Lemmi (pour la galerie).

Le juif Adriano Lemmi généralissime

Cet escroc, successeur improvisé de Mazzini, le 11 mars 1872, au Pontificat suprême de la maçonnerie universelle, ne pouvait décemment soumettre à un pouvoir de fondation récente[126] Crémieux qui l'avait exercé en fait, et avec éclat, depuis près de cinquante ans, après en avoir gravi tous les échelons comme :

— Avocat, député, sénateur, ministre de la justice ;

— Membre du gouvernement provisoire de 1848 ;

— Fondateur de l'*Alliance israélite universelle* en 1860 ;

— Membre du gouvernement de la *Défense nationale* en 1870 ;

— Vice-président du *Consistoire central des Israélites de France* (Alphonse de Rothschild, 2, rue Saint-Florentin, est président) ;

— Grand Maître de la Franc-Maçonnerie du rite écossais.

Devant de pareils titres Lemmi comprit qu'il devait s'effacer, laisser la scène à Crémieux, se tenir lui-même dans la coulisse.

Mais Crémieux disparu, Lmmi devait apparaître ! C'est ce qui est arrivé !

Voilà comment ce juif pervers est, depuis le 18 février 1880, le généralissime *officiel* de la triplice judéo-maçonnico-protestante.

Nous disons *officiel*, car il y a un autre généralissime qui, pour n'être pas officiel, n'en est pas moins effectif.

Ce qui nous oblige ici à bien définir le rôle de Lemmi.

Crémieux, juif de race, était un véritable généralissime, agissant par lui-même, quoique sous

126 — Il datait de 1870.
Mazzini écrivait de Londres le **22** janvier, à Albert Pike, Président au suprême Conseil de Charleston : « *Créons un rite suprême* qui restera inconnu et dans lequel nous appellerons les hauts maçons de notre choix en leur imposant le plus rigoureux secret vis-à-vis de leurs autres frères des rites ordinaires.
« *Par ce rite suprême, nous gouvernerons toute la franc-maçonnerie* ; en lui sera le centre unique, universel, d'autant plus puissant pour la direction qu'il sera plus ignoré. »
Le rite suprême fut créé le 20 septembre 1870, jour **de** l'entrée de Cadorna à Rome.
Pike eut l'autorité suprême *dogmatique*, Mazzini l'autorité suprême *exécutive.*
Mazzini mourut le 11 mars 1872, en désignant Lemmi pour lui succéder. Mais Crémieux vivait encore !

la haute direction du président du *Kahal*, M. de Rothschild.

Lemmi au contraire, juif de contrebande — il est né catholique italien — n'est qu'un généralissime de parade, destiné surtout à servir de trait d'union entre le juif et le maçon, étant lui-même l'un et l'autre.

Tandis que M. de Rothschild demeure le généralissime effectif qui commande à l'un et à l'autre !

Lemmi envoie le mot d'ordre aux loges du monde entier, mais c'est Rothschild, Président du *Consistoire central des Israélites de France* (du *Kahal*), qui a tracé le plan et qui l'exécute !

Lemmi enjoint au Grand-Orient de soutenir l'innocence de Dreyfus ! (Voir «Les aveux du Grand-Orient.», page 102.)

Mais Rothschild, *membre influent de l'Alliance israélite universelle* (Régent de la Banque de France, Roi de toutes les Bourses des valeurs ou des voleurs), recueille les millions destinés à faire prévaloir cette « innocence » ; Rothschild, président du *Consistoire central*, charge, au moins *officieusement*, Zadoc-Kahn son subordonné de faire la distribution des fonds. (Voir la note «— N'en serait il pas lui-même le trésorier ?», page 95.)

A Lemmi l'influence fugitive du panache ; à Rothschild « cette force mystérieuse de la finance à laquelle on ne résiste pas, même quand on est Napoléon Ier», dit un jour M. Léon Say, à la tribune.

Mais le panache ne peut rien sans l'or, l'or peut tout sans le panache ; de même Lemmi ne peut rien sans Rothschild, Rothschild peut tout sans Lemmi, même et surtout le culbuter de son trône éphémère quand il lui plaira !

Un coup de téléphone à Londres, à Vienne, à Berlin et Lemmi s'effondre avec sa rente et sa monarchie italiennes !

Mais il ne plaît pas, pour l'instant, à Rothschild de renverser Lemmi, parce que Lemmi fait trop bien les affaires de Rothschild.

Rothschild rêve d'une *République universelle* dont, il sera Roi, comme il est Roi, déjà, de la République juive, dite française, fondée avec le concours tout-puissant du juif Crémieux, du petit-fils de juif, Gambetta, dont le grand-père était le juif wurtembergeois Gamberlé.

Or, il se trouve que ce rêve est précisément celui de Lemmi ; c'est même à cette intention qu'il s'est fait juif, pour n'avoir pas à changer, quand le rêve de Rothschild et le sien seront réalisés.

Nous devions ces éclaircissements sur deux rôles en apparence contradictoires, en réalité se complétant l'un l'autre comme le rôle décoratif complète le rôle effectif.

On voit qu'entre ces deux généralissimes, il n'y a d'autre différence que celle qui distingue le maître du valet[127].

A l'abri de ces explications, parlons du généralissime Lemmi.

C'est comme généralissime qu'il a envoyé, le 21 novembre 1894, aux loges de France une circulaire où nous lisons :

« Les éternels adversaires de la raison et du progrès... veulent glorifier une fille *hystérique* [128] dont l'existence fut une fourberie bigote et vicieuse et l'imposer à l'admiration universelle...

« Depuis quelque temps, des Français chauvins se servaient du nom de cette fille comme

127 — On verra dans le plan ci-dessous (pages 186-87), de la résidence du Maître ou généralissime effectif, dans le 8e arrondissement, que sa dynastie rayonne autour du Palais de l'Elysée comme le Pouvoir *exécutif* autour du Pouvoir *représentatif* (section française).

128 — Le juif Bernheim dit « hallucinée ». (Voir «Comment le juif Bernheim juge Bernadette et Jeanne d'Arc», page 88).

d'une bannière...

« Nous invitons les parfaits initiés de France... à réagir contre l'agitation des prêtres sous le nom de cette Jeanne d'Arc.

« *Il faut paralyser ce mouvement par tous les moyens...*

« *Donnez le mot d'ordre partout* et montrez que s'associer à l'exaltation de cette Jeanne d'Arc, sous-prétexte de patriotisme, ce serait tomber dans le *piège clérical (la vieille chanson qui revient)...*

Nous datons cette voûte encyclique du jour anniversaire de l'initiation de l'immortel Voltaire... « Opposons Voltaire à Jeanne d'Arc....

« Ecrit et donné en solennelle voûte et signé avec le calame... le 1er jour de la lune de Nisan[129], 17e jour du 2e mois de l'an *000*.894 de la Vraie lumière. »

« Donnez le mot d'ordre partout », a dit le généralissime juif *italien* en 1894.

Nous allons voir si le mot d'ordre a été donné et suivi[130].

Résidence des Rothschild

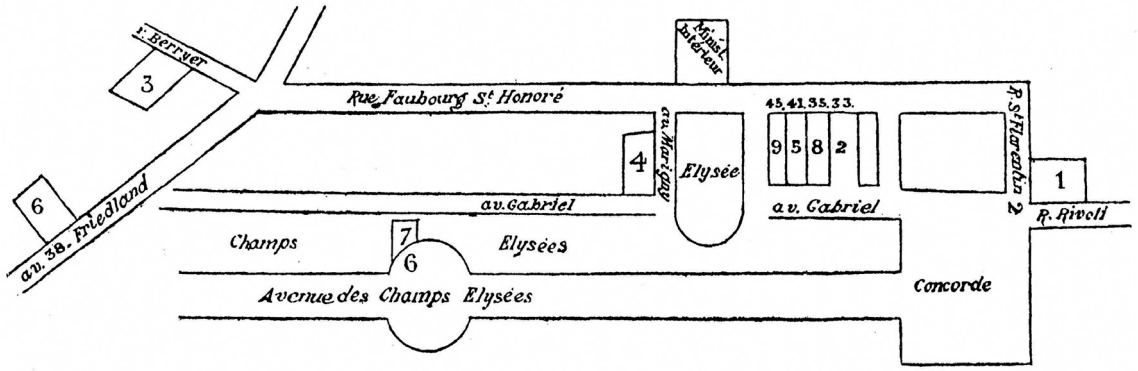

Voici la légende :

1. *Alphonse* de Rothschild, chef de la maison, habite, 2, rue Saint-Florentin, l'ancien palais de Talleyrand-Périgord.
2. *Nathaniel* (mort), sa veuve, mère d'Edouard (mort), grand'mère d'Henri, habite le magnifique hôtel du 33, rue du faubourg Saint-Honoré, avec bois d'agrément sur l'Avenue Gabriel.

129 — Suivant le calendrier juif, adopté par la franc-maçonnerie, preuve de l'ancienneté de l'alliance.

130 — La même année 1894, les loges parisiennes avaient émis le vœu, en congrès, que :
« *Il ne soit institué aucune fête nationale autre que celle du* 14 *juillet.* »
Afin de ponctuer leur obéissance aux ordres du généralissime, elles le reprirent au congrès de 1896 *et « le soumirent à toutes les LL∴ SS∴ pour que semblable résolution soit votée chez elles.* »
Elles ajoutèrent : « Mais cela ne saurait suffire. Devant la mobilisation des forces cléricales, il faut mobiliser les nôtres et empêcher à tout prix les manifestations de la rue...
Il semble donc aux loges parisiennes que *toutes les loges, que tous les francs-maçons doivent s'aboucher immédiatement avec toutes les sociétés républicaines pour leur demander non seulement de se livrer à une propagande énergique pour combattre par la parole et par la plume le mouvement clérical et la fête de Jeanne d'Arc*, mais encore pour *s'organiser* afin *d'opposer la force* aux manifestations des *cléricaux.*
« Nous sommes le nombre (1er mensonge), nous avons le peuple avec nous (2e mensonge)...
« *Finissons-en avec la Jeanne d'Arc des cléricaux.*
« *Pas de fête de Jeanne d'Arc.*
« Vive le 14 juillet, seule fête nationale ! »
Voilà le *factum* que les loges parisiennes adressèrent à toutes les loges de France, au nom du généralissime Lemmi, en 1896, pour empêcher la fête de Jeanne d'Arc.,
Elles se sont réunies le 13 mars 1899, mais cette fois sans doute pour faire « éclater l'innocence du traître Dreyfus », toujours *par ordre* de Lemmi, agissant lui-même par ordre du *Kahal !*

3. *Salomon* (mort), sa veuve habite 11, rue Berryer, hôtel avec jardin pour l'agrandissement duquel elle a fait raser la maison de Balzac.
4. *Gustave* habite l'hôtel princier du 23, avenue Marigny, vrai pendant de l'Elysée, avec lequel il communique par deux portes correspondantes à travers l'avenue, voisin du *ministère de l'intérieur*, chargé de la police *juive* en France.
5. *Edmond* habite,41, rue du faubourg Saint-Honoré, l'ancien hôtel Pontalba, avec bois d'agrément, comme l'hôtel voisin de la baronne Nathaniel.

Ce sont, par ordre de naissance, les cinq fils de James, chef de la dynastie (branche française), mort en 1868.

6. Au 38 de l'avenue Friedland, habite *la veuve d'Édouard* qui s'est suicidé, en 1881, à 37 ans, pour avoir perdu dix millions en jouant contre *l'Union générale* : la vengeance éclatante, que l'on sait, arrivait 6 mois après ! Mme veuve Edouard de Rothschild est la mère d'Henri qui a donné 250.000 fr. au syndicat de trahison.

Est-ce une suite de la vengeance ?

7. Enfin, au 6 de l'avenue royale des Champs-Elysées, *Salomon Goldschmidt* ferme le cercle de la dynastie rothschildienne autour de 1'Elysée et la rattache du même coup à la race juive dans le monde entier par son titre de : *Président de l'Alliance israélite universelle !*

Voilà, dans sa simplicité, la situation de la famille qui gouverne la France et le monde !...

Dans la part, qu'elle s'est adjugée, des plus beaux hôtels dans le plus beau quartier de Paris, elle a taillé une petite part fort aimablement à ses coreligionnaires richissimes les Péreire, qui résident :

8. *Gustave* Péreire, administrateur des chemins de fer Autrichiens et Espagnols (Compagnie du Nord) et du « *Phénix espagnol* », 35, faubourg Saint-Honoré.
9. *Eugène* Péreire, président des « *Compagnies de navigation à vapeur, canaux, ports et docks* », administrateur de la « *Compagnie parisienne d'éclairage et chauffage par le gaz* », président de la « *Compagnie des Transatlantiques* », de plusieurs Sociétés de salines et d'assurances, 45, faubourg Saint-Honoré.

Tous les hôtels des Rothschild et des Péreire, du même faubourg, ont des bois d'agrément donnant sur l'avenue Gabriel, au milieu de Paris, s'il vous plaît !

Le Grand-Orient de France obéit au juif généralissime Lemmi

La veille du jour où devait être discuté à la Chambre le rapport de M. l'abbé Lemire sur les pétitions des femmes de France en faveur de la fête nationale de Jeanne d'Arc, le f ∴ Edgard Monteil, vénérable de la loge *la Clémente Amitié* (une sorte d'annexe du Gr ∴ Or ∴), envoya « à *tous les* ff ∴ *et en particulier aux* ff ∴ *de la Chambre des députés* » une circulaire datée de « *Or ∴ de Paris, 2 février, an* CVI » (1898).

« Nous y remarquons les passages suivants :

« Nous n'avons pas à discuter l'histoire ni *la légende* de cette héroïne ; nous trouvons simplement qu'il est difficile de lui faire incarner l'idée de patrie, puisqu'elle *a vécu à une époque où la patrie n'existait pas....*

« C'est que l'idée de patrie, c'est que la patrie, *dans son unité et dans son indivisibilité, date de la Révolution française*[131].

« Que la Chambre des députés, si elle est républicaine et patriote, institue la fête commémorative des volontaires de 92, mais *qu'elle ne tombe pas dans le piège grossier*, ouvert sous ses sièges par les jésuites (encore le refrain), d'instituer la fête de la monarchie *avec Jeanne d'Arc bientôt canonisée par l'Église.*

131 — On le voit, pour eux la Patrie n'a existé que du jour où les Juifs l'ont envahie !

« *Ouvrez les yeux, Tt ∴ Cc ∴ Ff ∴, à ceux qui ne veulent pas voir.*

« *La Chambre est aujourd'hui saisie d'un rapport sentimental, appuyé sur des pétitions de femmes,* colportées par les curés dans les alcôves.

« Le projet de loi pour une fête de Jeanne d'Arc porte de nombreuses signatures de membres des parlements, aveugles ou complices de la *réaction cléricale* (le refrain).

« Les aveugles, adressez-vous à eux et relevez leurs paupières.

« *Les complices... du Pape et des Jésuites,* c'est notre affaire...

« Mais *nous vous supplions, Tt ∴ Cc ∴ Ff ∴ républicains, sans compromissions sordides, d'empêcher l'Institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc.*

« Déjà à plusieurs reprises, la *Clémente Amitié* s'est élevée énergiquement contre cette fête.

« Elle a crié et elle crie : « *C'est la réaction cléricale.* « *C'est une fête de guerre civile.* »

« Déclarez que la République, a assez d'une fête nationale et que le 14 juillet fête la patrie en même temps que la liberté.

« *Nous comptons sur vous.*

« Salut et Fraternité.

« Par mandat de la L ∴ *Edgard Monteil, vén.*[132] »

Le f ∴ Brisson, président de la Chambre, obéit au Gr ∴ Or ∴

Le Gr ∴ Or ∴ avait dit : « Nous comptons sur vous ! » Le f ∴ protestant Brisson a été fidèle à la consigne[133].

Personne n'a oublié comment le Président de la Chambre, dans une des dernières séances, avant les élections de mai 1898, au moment où il remarquait la majorité acquise à la discussion immédiate du rapport Lemire sur la pétition des femmes françaises, *fit,* à *point, le signe de détresse aux* ff ∴ *députés et obtint le renvoi de la discussion*[134].

C'était le *triomphe définitif du juif Lemmi.* Remarquons la simplicité avec laquelle il l'avait obtenu.

Il avait lancé le mot d'ordre au Gr ∴ Or ∴ en 1894, qui l'avait passé au f ∴ Brisson en 1898, qui

132 — Aujourd'hui préfet de la Creuse, nommé par le f ∴ Brisson.

133 — Le juif Naquet, du Panama (50,000 francs), n'avait pas attendu le mot d'ordre pour l'exécuter.
Un franc-maçon obscur du nom de Louis Martin, ayant publié une brochure contre Jeanne d'Arc, Naquet s'empressa de lui écrire :
8 octobre 1896.
« ... J'ai lu *Jeanne d'Arc.* C'est parfait ! Vos idées sont conformes aux miennes !
« Quel grand peuple nous ferions, l'Angleterre et nous, si Jeanne d'Arc n'avait pas existé. »
Voilà le patriotisme de Naquet, reflet exact du patriotisme juif.

134 — Il a renouvelé le procédé avec le même succès, à la séance du lundi 27 juin.
Il s'agissait d'obtenir la majorité au cabinet Waldeck-Rousseau-Galliffet, qui se présentait devant la Chambre.
M. Mirman venait de le foudroyer d'un réquisitoire, resté-sans réponse.
Sa situation était plus que compromise.
Le f ∴ Brisson monte à la tribune et au cours de ses plus pressantes adjurations aux ff ∴ et amis, on l'a vu *cinq fois* (on les a comptées) *faire le signe de détresse,* permis seulement aux grands chefs et dans les grandes circonstances !...
Les socialistes, qui voulaient voter contre le cabinet, se sont abstenus !...
Il a obtenu 23 voix de majorité !...

l'avait passé la même année à la majorité maçonnique de la Chambre, qui l'avait exécuté, la veille de sa dissolution !

Pas plus difficile que cela.

Ce qui s'est fait dans la question *Jeanne d'Arc* se fait également dans toutes les questions, d'après le mot d'ordre juif.

A la veille des élections de 1889, par. exemple, le même juif Lemmi envoyait sa circulaire aux loges de France, les invitant à une propagande « qui ne manquerait pas, selon lui, d'envoyer à la Chambre 400 francs-maçons ».

Et il les a eus !...

Voilà comment les juifs dominent,la maçonnerie. Un mot de leur domination sur le protestantisme.

La suprématie de l'influence juive sur les éléments maçonnique et protestant n'est-elle pas prouvée, archiprouvée[135] ?

135 — Nous n'aurions rien à dire des deux fractions de l'avant-garde de la Triplice, Jaurès-Millerand-Viviani du parti socialiste, Sébastien Faure du parti anarchiste, se recrutant toutes cieux parmi les juifs, les protestants et les francs-maçons, si l'*Univers israélite* n'avait tenu à leur faire une place à part clans les flatteuses appréciations par lui décernées aux amis d'Israël.
Lors de l'interpellation d'Hugues-Denis, sur la prépondérance juive en septembre 1895, M. Rouanet avait nettement pris position *pour les juifs* contre la *seule prépondérance capitaliste* et M. Jaurès avait applaudi.
L'*Univers israélite* ne se tint pas de joie.
« Au début de la législature actuelle, dit-il (2 octobre), le groupe socialiste semblait en contradiction flagrante *avec ses origines, ses principes et ses visées.*
« L'idée socialiste, du moins dans ce siècle, émane pour une grande part de penseurs juifs.
« Ce sont des juifs, Karl Marx, de Lasalle, qui ont fondé la doctrine, posé les règles et tracé la voie.
« C'est Bœrne, Meissner, etc., qui, en Allemagne, de 1830 à 1850, ont dirigé le mouvement républicain, groupé et organisé les forces du parti.
« Aussi le socialisme allemand s'est-il bien gardé de fraterniser avec l'antisémitisme.
« En continuant à marcher avec les meneurs de l'antijudaïsme français, nos socialistes auraient au *moins failli au devoir de gratitude.*
« Ils *auraient singulièrement manqué de logique.* »
C'est pour n'avoir manqué ni de « logique ni de gratitude » que Jaurès et Rouanet se sont attiré ce formidable coup d'encensoir qui, du même coup qu'il leur a cassé le nez, a éparpillé de lumineuses étincelles sur « les origines, les principes, les visées » *sémitiques* du socialisme, prudemment laissées dans l'ombre par ces soi-disant amis de la lumière.
La satisfaction de l'organe juif est mal dissimulée dans sa conclusion :
« Ceux des Français, dit-il, qui sont *juifs* ne se voient imposer, en cette dernière qualité, *aucune altitude particulière à l'égard du socialisme.*
« Réciproquement, le parti socialiste se déclare indifférent en ce qui concerne leur confession religieuse. »
Nous ajoutons simplement que ce vernis d'« indifférence » pharisaïque entre le socialisme *issu du juif* et le juif *père du socialisme*, dissimule mai l'ardeur de l'affection qui les unit tous deux, à juste titre, comme le père et l'enfant, contre l'objet de leur commune haine, qu'ils appellent « le cléricalisme » et qui n'est autre que le « catholicisme », ou la religion de la France depuis 1.400 ans, la religion aujourd'hui de trente-huit millions de Français !
On voit que les socialistes ont autant de raisons, sinon plus, d'obéir aux ordres du généralissime, que les protestants et les francs-maçons.
Qu'on ne nous oppose pas ici les dissidents clairsemés et souvent obscurs du judaïsme, du protestantisme et de la franc-maçonnerie ! ils ne prouvent qu'une chose, c'est que l'exception confirme la règle.
La règle, c'est que les membres influents du protestantisme ou de la franc-maçonnerie obéissent aux membres influents de la juiverie.

Cependant, il nous manque encore des aveux aussi catégoriques qu'officiels.

Les voici :

La franc-maçonnerie universelle aux ordres du juif généralissime

Nous trouvons dans *l'histoire politique* Blaetter, 1862 (*ouvrage très sérieux*), les aveux officiels suivants d'un franc-maçon, désabusé par la brochure d'Alban Stoz sur la franc-maçonnerie.

Nous ajoutons les sous-titres :

« La puissance que Juda s'est acquise au moyen de la franc-maçonnerie est maintenant à son apogée.

« Elle est présentement tout aussi redoutable pour le trône que pour l'autel.

« Quoique exclus de certaines loges, *les juifs siègent dans toutes les loges du monde*.

Les deux loges juives de Londres

« Il y a, à Londres, deux loges juives qui *réunissent dans leurs mains les fils de tous les éléments révolutionnaires* existant dans les loges chrétiennes.

« C'est *Juda qui constitue la tête de toutes les loges* et les loges chrétiennes ne sont que des *marionnettes aveugles qui sont misés en mouvement par Juda* et qui la plupart du temps n'en ont pas le moindre soupçon. »

Une simple réflexion : *Qu'on s'étonne maintenant de la part considérable prise par l'Angleterre dans l'affaire du traître Dreyfus*.

Reprenons notre citation.

La loge juive de Rome

« Une loge *dirigeante* entièrement composée de juifs existe aussi à Rome.

« Elle est également *un des tribunaux suprêmes de la révolution et gouverne les autres loges, au moyen de têtes inconnues*.

Les loges juives d'Allemagne

« A Leipzig, la loge juive secrète fonctionne en permanence au temps de la foire[136].

« *Pas un chrétien n'en a l'accès*.

Pour prouver dans le sens de ceux qui les invoquent, il faudrait que ces dissidents fussent des chefs de secte, de parti ou de religion ! Ce qui n'est pas.

Voilà qui répond au *Gaulois* du juif Meyer, se plaignant, en décembre 98, de la tendance des antisémites à englober tous les juifs dans la même réprobation ; les protestants et les francs-maçons de bonne foi peuvent utiliser la réponse, en ce qui concerne leurs coreligionnaires.

Puisque la franc-maçonnerie est une *religion !*

136 — Nous trouvons aux *Archives nationales, police générale* (F. 7, 6575) les curieuses observations suivantes d'un policier de Napoléon Ier sur une lettre datée de Francfort du 1er novembre 1811, signée O :: H :: et interceptée à Hambourg :

« On dit que la maison Rothschild a accaparé *pendant la dernière foire de Leipzig*, en septembre 1811, beaucoup de ducats et de frédérics d'or et qu'elle a fait à la même époque différentes opérations par lesquelles elle a tiré pour des sommes considérables sur Paris, au point d'influer sur le change. »,

(Edouard Demachy, les *Rothschild*,
48, rue Pergolèse, Paris)

« A Hambourg et à *Francfort, les émissaires secrets seuls sont admis*[137].

« Puissent les grands comprendre enfin que les LOGES NE TRAVAILLENT À SEMER LA RÉVOLUTION QUE DANS L'INTÉRÊT DU JUDAÏSME[138]. »

Ce qui confirme ce que- nous disons plus haut que : Toutes les révolutions sont juives dans leurs résultats, mais aussi ce que nous disons maintenant, qu'elles sont juives dans leur impulsion.

Nous avons l'aveu officiel d'un franc-maçon. Il ne nous manque plus que l'aveu officiel d'un juif.

Le voici :

« Les juifs gouvernent le monde »

Les juifs ! les juifs ! Est-ce que vous voyez se prononcer en Europe un mouvement *intellectuel*[139] de quelque importance sans que les juifs y figurent pour une large part ? (Cela nous rappelle « la première aristocratie du monde » du juif Isaïe-Levaillant.)

« Lors de mon arrivée à Saint-Pétersbourg, j'eus une entrevue avec le ministre des finances de Russie, le *comte Camcrim* : *c'était le fils d'un juif de Lithuanie.*

« En Espagne, j'avais obtenu une audience du ministre Mendizabal ; ce *Mendizabal, il est ce que je suis moi-même, le fils d'un juif* converti de la province d'Aragon.

« A Paris, je voulus prendre avis du président du conseil ; je me trouvai en présence d'un maréchal de l'Empire qui faillit s'asseoir un jour sur le trône de Portugal, *Soult, le fils d'un juif fixé en France*[140].

« — *Eh* quoi ! me direz-vous : Soult un juif ?

« — Oui, assurément, comme plusieurs autres maréchaux de l'Empire, en tête desquels *Masséna qui, chez nous, se nomme Manasseh.*

« Je quittai Paris pour Berlin et le ministre que j'eus à visiter, le comte *Arnim, n'était autre qu'un juif prussien.*

« En vérité, *le monde est gouverné par de tout autres personnages que ne l'imaginent ceux qui ne voient pas ce qui se passe derrière les coulisses.* »

Qui a dit cela ?

Le juif Disraëli, autrement dit lord Beaconsfield, premier ministre de Sa Majesté britannique, en son roman *Coningsby*, publié en 1844.

137 — *Rothschild*, qui est de Francfort, *devait être émissaire secret, à* en juger par le rapport du même policier que ci-dessus.
Il écrivait, à propos du procès-verbal qu'il demandait d'une visite domiciliaire, faite chez le banquier Rothschild, en avril et en mai 1809 :
Surtout ne rien demander à la police générale de la ville de Francfort avec laquelle *elle* (*la maison Rothschild*) *est affiliée par sa relation aux loges allemandes et françaises.* »

138 — C'est exactement le sens du mot de la *Revue des questions historiques* (1er avril 1882) :
Le judaïsme gouverne le monde et il faut nécessairement conclure ou que la maçonnerie s'est faite juive ou que le judaïsme s'est fait franc-maçon. »

139 — L'auteur ne dit pas : « mouvement *révolutionnaire* », mais l'idée est sous-entendue, si l'on songe que les révolutions pour les juifs sont toujours des mouvements *intellectuels.*
Par exemple, les révolutionnaires meneurs de l'affaire Dreyfus qui ne rêvent que « chambardement » sont classés parmi « les intellectuels »

140 — C'est à ce titre que, le 6 janvier 1842, le baron James de Rothschild « se présenta resplendissant dans son auréole d'or, au milieu des salons du maréchal Soult, en portant sur sa poitrine le crachat de Grand officier de la Légion d'honneur » (*Edouard Demachy*.)

Il venait de décrire le *Kahal*, mais assez confusément pour ne pas le révéler aux yeux des simples... que nous avons été jusque-là, hélas !

Aujourd'hui les temps sont-ils changés ?

Le juif gouverne-t-il moins le monde ? gouverne-t-il moins la France ?

Demandez-le à l'« affaire Dreyfus » dont les juifs occupent la France et le monde, malgré la France.

Demandez-le à la façon dont ils ont su tourner contre la France l'opinion de l'Europe, spécialement de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Russie.

M. Chéradame, lauréat de l'Ecole des Sciences politiques, qui a parcouru ces pays comme chargé de missions en 1897 par le ministère du commerce, en 1898 par le ministère des colonies, fait, dans sa remarquable brochure : *L'affaire Dreyfus à l'étranger*, les douloureuses constatations suivantes :

« *Une puissance mystérieuse a travaillé l'Europe*.

« Il n'est pas possible que, dans des pays si divers, ayant des intérêts si différents, où nous comptions des amis si nombreux, *l'unité d'opinion constatée* soit un résultat naturel.

« Il me paraît certain que les *Agences* de renseignements qui donnent aux journaux leurs nouvelles ont été entre les mains de cette puissance occulte.

« Partout les dépêches ont été triées. *Seules celles dans un sens dreyfusiste ont passé*[141] ; les

141 — Le 28 octobre 1898, un groupe de Français de Buénos-Ayres écrivaient à M. Drumont :

Monsieur,

« Comme vous le savez, à l'étranger on juge très mal l'affaire Dreyfus-Zola ; les journaux argentins mal éclairés nous insultent...

« Nous sommes ici beaucoup de Français, d'anciens soldats...

« En une réunion tenue hier soir, nous avons résolu de vous écrire, vous ferez savoir à Paris de quelle façon une agence française publie les nouvelles qu'elle reçoit de France...

« Le Directeur de *l'Agence Havas* de l'Amérique du Sud est un *juif suisse*, M. Henri Gasser, qui se dit protestant.

« Le Directeur de la succursale de *l'Agence Havas* à Buénos-Ayres est un *juif italien*, M. Daniel Baccani, le même qui donne des banquets au consul d'Allemagne...

« Quand Zola fut condamné, *l'Agence Havas* publia la nouvelle en termes tellement écœurants que l'indignation fut générale...

« Ce matin, 28 octobre, je vous envoie les télégrammes que publie *l'Havas.* C'est une honte !...

« Il y a mieux : Les journaux *français* qui reçoivent les télégrammes *Havas* payent 600 piastres par mois !

« Le journal *allemand* « *Deutsche La Plata Zeitung* » paye-seulement 300 ! »

Et voilà une agence qui s'intitule *française* !

Remarquons la date de cette lettre, 28 *octobre.*

Deux jours après (le 30 octobre), le juif italien Baccani, susnommé, publiait cette dépêche à Buénos-Ayres :

Paris, 30 octobre.

« La presse antisémite s'efforce inutilement d'attaquer et d'accuser les juges de la Cour de cassation...

« *Le peuple est bien plutôt disposé à admettre la culpabilité ou l'imbécillité des chefs de l'état-major*. »

Le peuple a manifesté ses dispositions dans la souscription Henry.

Quant à « la culpabilité ou l'imbécillité des chefs de l'état major », nous savons ce qu'il en faut penser par la déposition du général Roget !

Voilà, sur le vif, la façon criminelle dont les juifs ont ameuté l'Europe et le monde contre la France. Ils nous menacent aujourd'hui d'ameuter la moitié des Français contre l'autre, par la constitution (22 juin), aux applaudissements de la presse dreyfusarde, du cabinet Waldeck-Galliffet-Millerand, en remplacement du cabinet Dupuy, démissionnaire.

commentaires dont elles sont la base ont été nécessairement dreyfusistes et il en est résulté l'unité d'opinon dreyfusiste.

« Je crois donc fermement qu'on a perverti l'opinion étrangère... »

Le *Rovssky Twoud*, de Saint-Pétersbourg, disait dans le même sens, 25 mars 1899, de la presse dreyfusarde :

Grâce aux millions intarissables du Syndicat, le dreyfusisme a trouvé des partisans en Russie comme ailleurs.

Ils insèrent des correspondances... sciemment mensongères de leurs correspondants parisiens.

Ils traduisent des *fragments choisis* des journaux dreyfusards français. »

Voilà comment le juif gouverne le monde et la France ! gouverne-t-il moins le protestantisme ?

Demandez-le aux feuilles huguenotes le *Temps* et le *Signal*, demandez-le aux protestants de Pressensé, Monod, Scheurer-Kestner, Trarieux, etc., tous défenseurs acharnés d'un traître, parce qu'il est juif !

Gouverne-t-il moins la franc-maçonnerie ?

Demandez-le au franc-maçon Pasquier, capitaine d'habillement au 58e de ligne, vénérable de la loge d'Avignon et membre du conseil de l'ordre du Gr ∴-Or ∴, qui en un banquet maçonnique, à ceux qui le félicitaient d'avoir voté l'ordre du jour en faveur de Dreyfus au convent de 1898, a répondu :

« LA RÉUSSITE DE LA RÉVISION EST UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT POUR LA MAÇONNERIE. » (*Courrier du Midi*, nov. 1898.)

Pourquoi une question de vie ou de mort ?

Parce que Dreyfus, c'est-à-dire, dans la circonstance, le judaïsme tout entier, est véritablement *la tête* et *le cœur* de la maçonnerie et que toucher à l'un seulement de ces deux organes essentiels, à bien plus forte raison à tous les deux à la fois, est en effet pour elle *une question de vie ou de mort.*

Donc, ce n'est pas « le maçon qui mène le branle » <comme l'affirmait, le 23 décembre <1898, le juif Meyer du *Gaulois*, dans l'intérêt de sa race ; *c'est bien le juif et le juif seul !*

Lui seul est effectivement le généralissime de l'armée judéo-maçonnico-protestante.

Nous allons voir comment il sait la conduire à l'assaut des libertés catholiquès suivant les inspirations de sa haine dix-huit fois séculaire du « Nazaréen » et sous l'impulsion du *Kahal !*

Le Juif à l'assaut des libertés catholiques

Il y a deux manières d'effectuer un assaut : l'une, ouvertement, crânement, à la française ; l'autre, en rampant dans les sinuosités du sentier qui mène à la citadelle.

On le voit, le juif seul a raison contre tout le monde !

Pourquoi ? A cause de l'un des deux défauts qui nous était signalé il y a cinq ans par le juif Saulus dans le *Wücherpille* de Mayence et que voici :

« C'est de vivre au jour le jour, *sans vues élevées sur les causes et sur les effets, sur le passé ou sur l'avenir.*

« Comment sans cela, disait-il, *nous auraient-ils permis* (à nous juifs) *avec tant d'indifférence, de nous emparer de la presse, ce moyen si important de domination* ?

« Car, c'est du haut de cet *observatoire* que nous pouvons *signaler le moindre phénomène hostile et l'étouffer dans son germe.* » (janvier 1895).

Aujourd'hui « le phénomène hostile » c'est la croyance à la culpabilité de Dreyfus ; « *l'observatoire* » c'est *l'Agence Havas !*

Le juif, n'étant pas Français, n'emploie que la seconde manière[142].

Au lieu de marcher le front haut, dans la voie droite et large, il préfère ramper dans le sentier des embuscades.

C'est sa manière à lui et il n'éprouve nul besoin d'en changer[143].

Voilà comment sous des apparences perfides de modération, si justement appelées par M. Brunetière « l'hypocrisie de la paix », il fait aux catholiques français, depuis 20 ans, une des persécutions les plus meurtrières dont ils aient gardé le souvenir depuis Julien l'Apostat[144] !

Mais cette hypocrisie est tout ce qu'il y a de plus Talmudique. Les iniquités qu'elle abrite ne le sont pas moins.

Qu'on en juge :

La théorie juive « du prêtre à la sacristie »

Le prêtre catholique a pour devoir d'état d'annoncer *partout* la parole de Dieu, de « la prêcher par dessus les toits ». (Matth. x, 27.)

C'est l'ordre du divin Maître, il ne peut s'y soustraire.

Oui, mais cela ne fait point les affaires de la triplice anticatholique qui le lui interdit à coups de dénonciations et de suppressions de traitements, au nom de la théorie admise aujourd'hui, *même en certains milieux catholiques*, du « Prêtre à la sacristie ».

142 — Cela ne l'empêche pas de sonner la charge, mais il a une manière à lui, talmudiquement discrète, assez bien rendue par l'écho suivant d'un appel du Grand Rabbin, claironné dans ses 150 synagogues ou communautés de France.

C'est une lettre de Bayonne en date du 6 et publiée le 9 octobre 95 par *l'Univers israélite.*

Nous y lisons :

« Le premier jour de *Souccot,* notre grand rabbin est monté en chaire et a lu la lettre du grand rabbin Zadoc-Kahn.

« Cette circulaire... recommande *d'armer pour la lutte contre l'ignorance et la calomnie* ceux de nos coreligionnaires, etc.

« Notre pasteur a ensuite déclaré qu'*il est prêt à réunir les membres de la Communauté dans des conférences qui permettront de donner à nos coreligionnaires cette instruction complémentaire*.

« Il a ajouté que, sur sa demande, MM. le rabbin Bloch, de Pau ; le docteur Delvaille, vice-président du Consistoire ; Jacob Lambert et Jules Delvaille, professeurs, le premier au lycée de Bayonne, le second au lycée de Mautauban, lui prêteront leur concours pour ces conférences qui se feront mensuellement, cette année...

« De plus, *pourquoi M. le grand rabbin Zadoc-Kahn n'organiserait-il pas un comité central auquel seraient envoyées les conférences faites sur tous les points du territoire* ? Ce comité en choisirait vingt ou trente qu'il publierait, à la fin de l'année, en un recueil d'un prix accessible à toutes les bourses... »

143 — Cette manière, le juif Reinach nous l'a servie à la perfection, en janvier 1899, dans le procès à lui intenté par Mme Henry.

Sachant la veuve du colonel sans défense, Reinach avait insulté la mémoire de son mari et l'avait mise elle même en demeure de la traduire devant les assises.

Il y fut traduit, en effet, contre son attente ; mais alors le calomniateur ne songea plus qu'à échapper au tribunal qu'il avait sollicité, et à se sauver à toutes jambes dans le « maquis de la procédure » !

144 — Cet empereur (360-363), à qui les juifs ont emprunté leur méthode actuelle de persécution (l'étranglement des catholiques avec des cordons de velours), les combla de faveurs, on le sait : il essaya de reconstruire leur temple détruit pendant le siège de Jérusalem par Titus (70) ; il les déchargea des impôts que leur avaient imposés Constantin et Marc-Aurèle, leur permit de puiser à pleines mains dans le trésor de l'Etat ! etc.

C'est en souvenir de tant de bontés que les juifs du syndicat de trahison ont songé à lui élever une statue devant le palais des Thermes ! C'est logique ! (février 1899).

Disons à ces catholiques que cette théorie ne l'est nullement, catholique, puisqu'elle est juive.

Voici en effet la manière dont le docteur juif Herzl, chef du sionisme, entend le rôle social du clergé, à quelque religion qu'il appartienne :

« Nous ne laisserons point prendre racine aux velléités théocratiques de nos ecclésiastiques.

« *Nous saurons les maintenir dans leurs temples, de même que nous maintiendrons dans leurs casernes nos soldats professionnels*[145]...

« L'armée et le clergé, dans l'état qui les distingue, n'ont rien à dire, car ils provoqueraient des difficultés extérieures et intérieures. » *(Nouvelle Revue internationale*, 15 *janvier* 1897*).*

Ce qui revient à dire : « Pour ne pas troubler la digestion des bourgeois repus de la triplice intérieure, l'armée et le clergé devront subir en paix les avanies dont il plaira à ces messieurs de les abreuver. »

Ou encore : « L'épée ne doit sortir du fourreau que pour la défense du juif et la parole de Dieu, des lèvres du prêtre, que pour protéger les rapines d'Israël. »

C'est bien ainsi que l'entendent aujourd'hui les dreyfusards dans leur campagne contre « le sabre et le goupillon ».

Et, à cette étrange conception juive, M. Drumont a donné la formule populaire quand il écrivait, le 22 février, de M. Loubet obligé d'abriter, derrière l'armée son élection à la Présidence, contestée par le peuple, les lignes suivantes :

« L'idéal de dévoûment des hommes de devoir sert à préserver la peau des hommes de convoitise et de lucre.

« Ce sont des pensées qui viennent en route, aux parvenus de l'intrigue et aux triomphants du Dreyfusisme, surtout lorsque la route est orageuse, difficile et accidentée. »

Mais quand la route « n'est ni orageuse, ni difficile, ni accidentée », qu'il ne s'agit que d'une campagne banale contre « les cléricaux », les juifs retrouvent tout leur courage, négligent l'appel au sabre dont ils subissaient la veille « la protection humiliante » et mettent leur point d'honneur à n'employer que leurs armes habituelles : le mensonge et la boue.

En voici un spécimen :

Le juif et le clergé catholique

Un factum haineux contre la religion et le clergé, mais favorable à Dreyfus, a été distribué, en février. 1897, dans les régions de Lyon et de Lille, et notamment à Roubaix, où il a été glissé sous les portes et collé sur les murs, dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 février.

Sur le placard en papier rouge, on lisait :

« A l'agitation fomentée par les porte-soutane et leurs acolythes opposons l'énergique propagande que nous inspirera la force de nos convictions antireligieuses.

« Que les conférences se multiplient ; que les réunions se succèdent ; que nos manifestes soient sur tous les murs et dans toutes les mains...

145 — Voilà qui explique cette récente et douloureuse constatation de Léon XIII :

« En ces derniers temps surtout on a pris à cœur de dresser comme un mur entre l'Eglise et la société civile.

« Dans la Constitution et l'administration des Etats, on ne compte pour rien l'autorité du droit sacré et divin ; *on a pour but d'enlever à la religion toute influence sur le cours de la vie civile.*

« Comme résultat de cette façon d'agir, on a la *disparition presque complète de la loi du Christ dans la société.*

« Si c'était possible, on chasserait Dieu lui-même de sur la terre. »

(Encyclique sur la *Consécration du genre humain au Très-Sacré-Cœur de Jésus*).

« Ce manifeste est le premier de ceux que le journal le *Libertaire* se propose de publier.

« Le *Libertaire a ouvert une souscription dont le montant sera entièrement consacré à la campagne anticléricale dont il a pris l'initiative...* »

Ce *factum* était signé le *Libertaire* et sortait des presses du *Stéphanois*, *à* Saint-Étienne.

Or, on sait que le *Libertaire* était alors le journal de Sébastien Faure, défenseur officiel du traître Dreyfus et des milliardaires juifs.

Ce qu'on sait moins, c'est que le *Stéphanois* a pour gérant le *juif L. Dreyfus* (encore un !) qui est, par surcroît, un des chefs influents de la loge de Saint-Étienne !

Un autre *factum* contre le clergé et les congréganistes, intitulé « Les écoles du Christ » et surmonté du crucifix de la *Croix*, est sorti à la même époque (février 1897) de l'imprimerie du *Réveil du Nord.*

Au dos du papier on lisait, en lettres rouges :

« N'oubliez pas que l'Église enseigne pour dominer.

« La loge *La Fidélité* a fait distribuer, à Lille, 25,000 exemplaires de la présente circulaire.

Pour donner à cette propagande anticléricale toute l'ampleur désirable, *une souscription est ouverte et un appel est fait à toutes les Sociétés de libre pensée et à toutes les Sociétés de libre-pensée et à toutes les loges maçonniques*.

« Toute Société, toute personne qui enverra un mandat de cinq francs, recevra *franco* un millier de .ces imprimés (10 francs, 2,000 : 15 francs, 3,000).

« Adresser mandat postal à M. *Télidéfi* (Éidélité), 24, rue de Lens, à Lille. »

Cette adresse, biffée dans quelques exemplaires, était remplacée par la suivante écrite au crayon : « Daillet. 28 (rue de) Fives. »

Cette feuille, répandue dans toute la France, à un million d'exemplaires, par l'intermédiaire des ff∴ les plus ardents, a rapporté au *Réveil du Nord* les condamnations suivantes, devant le tribunal correctionnel de Lille (janvier 1897) :

1° 25 francs de dommages-intérêts, 25 francs d'amende et une insertion dans le *Réveil* pour avoir calomnié les Frères de la rue de Fives ;

2° 50 francs de dommages-intérêts, 50 francs d'amen de et une inse· l'ilion, pour avoir calomnié M. Morel, sacristain à Ronchin ;

3° 25 francs de dommages-intérêts, 25 francs d'amende et une insertion dans *l'Égalité* (édition du *Réveil* pour Roubaix-Tourcoing), pour avoir calomnié M. Joly, directeur du tissage de M. Motte, à Roubaix ;

4° 100 francs de dommages-intérêts, 100 francs d'amende et insertion dans cinq journaux au choix du plaignant, pour avoir calomnié M. l'abbé Barjaud, vicaire de Thiviers (actuellement à Aurillac).

Cette dernière condamnation atteignait *indirectement le Réveil* et *directement* son imprimeur Lagrange.

Le *Réveil du Nord*, ainsi amendé, à réédité à 100,000 exemplaires son *factum*, amendé également, à l'occasion de l'affaire Flamidien (février 1899).

Mais son amendement est superficiel, à en juger par les condamnations qu'il invoque, dont quelques-unes vieilles de 25 ans ne verront pas les intéressés, probablement morts, réclamer des dommages-intérêts, dont un bon nombre d'autres sont fausses et s'appliquent à des congréganistes chassés depuis 20 ans de la Congrégation.

A ce compte-là, il pourrait tout aussi bien ajouter à sa liste le nom de l'ancien « porte-soutane » Sébastien-Faure[146] dont le casier judiciaire n'est certainement pas aussi vierge que celui du frère Flamidien[147].

Ce qu'il faut remarquer dans ce *factum*, amendé ou non, c'est qu'il est l'œuvre du *Réveil du Nord* et de la loge la *Fidélité* de Lille.

Or, un homme sert de trait d'union à ce journal dont il est l'inspirateur et à cette loge dont il est le pontife.

C'est le *juif Welhof*, ancien gérant du *Réveil*, orateur de la *Fidélité*, actuellement chef de comptabilité à la Mairie de Lille.

Et maintenant, le résultat de tant de propagande anticléricale, de tant de souscriptions, de tant d'appels aux loges et à la libre-pensée, voulez-vous le connaître ?

Ç'a été de mettre en lumière la statistique officielle de la criminalité en France qui fait resplendir précisément cette moralité du clergé que le juif voulait ternir.

Cette statistique, de M. Tarde, chef du bureau de statistique au ministère de la Justice, a été produite au Congrès international d'anthropologie criminelle à Genève, le même Congrès qui a condamné, en 1896, bien que composé en partie de libres-penseurs, la théorie du *criminel-né*, chère à Lombroso et à son ami Zola.

Voici cette statistique[148] :

CRIMINELS PAR CENT MILLE ÂMES ET PAR PROFESSIONS :

Professions libérales :

Clergé	7,1
Professeurs, instituteurs	15,8
Médecins	18,6
Pharmaciens	37,9
Artistes	40,2
Hommes de lettres, savants	44,9
Sages-femmes	86
Officiers ministériels (Avoués, Notaires, Huissiers)	281,33

146 — On sait que Sébastien Faure a été novice dans une congrégation religieuse.

147 — L'innocence de l'accusé éclate aujourd'hui à tous les yeux.

L'assassin lui-même a consigné, sous l'anonyme, les détails inédits — et reconnus exacts par l'instruction — de l'exécu, tion de son crime, dans trois lettres aux frères de Lille des 18 et 23 mai, du 2 juin 1899. Nous en parlons plus loin.

L'affaire Flamidien s'effondrant, il a fallu chercher autre chose. Ce fut l'affaire de Trouville !

L'abbé Lacroix, vicaire à Notre-Dame des Victoires de Trou-ville, était arrêté pour des faits honteux.

La prévention ne tenait pas debout : la victime des loges et de la synagogue fut rendue à la liberté.

Mais leurs journaux, la *Trouville-Gazette* et le *Radical*, avaient pu étaler aux yeux de leurs naïfs lecteurs (3 et 4 avril) des titres comme les suivants :

« *Le scandale de Trouville... Un émule de Flamidien.... L'abbé Lacroix*, etc.

Voilà leur manière !...

148 —M. l'abbé Bertrain, professeur à l'Institut catholique de Paris, a publié dans *l'Enseignement chrétien* (octobre 1898) une statistique criminelle comparée entre le *clergé et les congrégations en général* et les *principales professions libérales*, d'après les statistiques officielles.

Mais elle est un peu savante et compliquée pour les masses populaires que la statistique plus simple de M. Tarde frappera davantage, outre qu'elle paraîtra plus désintéressée. M. Tarde étant libre-penseur.

Autres professions

Groupe agricole 8,4
Groupe industriel 13,2
Groupe commercial 10

Retenons les chiffres extrêmes : 281,33 d'un côté 7,1 de l'autre,

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Que le clergé tient le bon bout ;

Qu'il est donc injustement attaqué par des juifs qui ne pourraient certainement pas figurer au même rang ;

Qu'il ne mérite donc pas le reproche d'enseigner la vertu et de pratiquer le vice ;

Que ce reproche regarde uniquement les Pharisiens pères du *Talmud* dont le divin Maître disait :

« Faites ce qu'ils vous disent, ne faites pas ce qu'ils font » ;

Que les juifs feront donc bien, à l'avenir, de scruter, si cela leur plaît, la conduite de leurs rabbins, mais de laisser le clergé français tranquille, ainsi que les congrégations religieuses.

Hélas ! ils le laissent si peu tranquille qu'ils le poursuivent, au contraire, de toutes les manières, le traquent comme un gibier de potence, de concert avec leurs valets de pied, les protestants et les francs-maçons.

La manière *illégale*, c'est la calomnie, nous venons d'en parler ; parlons un peu maintenant de la manière *légale* :

Le juif Reinach et « les lois existantes »

Ces fameuses lois ont marqué, sous le ministère Ferry, en 1880, la première étape de la persécution religieuse.

En vertu de ces « lois existantes », près de 50,000 religieux français furent chassés de chez eux, le même jour, le 29 mars ; à la même heure, cinq heures du matin, dans des circonstances de brutalité encore présentes à toutes les mémoires.

Qui avait signalé « l'existence » de ces lois tombées depuis longtemps en désuétude, au ministre crocheteur, valet de la triplice, au franc-maçon Jules Ferry ?

Un juif de Francfort, naturalisé depuis la guerre (26 juin 1871), devenu député par la sottise de quelques électeurs ;

En un mot : Joseph Reinach, neveu[149] du célèbre escroc panamiste du même nom, le protecteur de Dreyfus, le prophète et l'initiateur du « chambardement »

Chose curieuse ! ce Français de fraîche date, qui a commencé la guerre contre « le goupillon », est le même qui la mène aujourd'hui contre « le sabre »

C'est dans l'ordre !

Le même juif, animé de la même haine, devait être au commencement et à la fin de la même œuvre de destruction Talmudique, au premier coup contre la religion, au dernier contre la Patrie[150].

Mais il y a eu des coups intermédiaires qui n'ont pas échappé non plus, croyez-le bien, à l'œil du maître, nous voulons dire à la direction du généralissime.

149 —A la mode de Bretagne, en réalité cousin germain.

150 — Le ministère destiné à sauver Dreyfus du Conseil de guerre de Rennes est l'œuvre personnelle de Reinach. Si bien que des journaux patriotes n'ont pas hésité à l'appeler « *Triumgueusat Waldeck-Galliffet-Reinach* ! »

Passons-les en revue.

Les juifs contre le repos du dimanche

Une loi a été votée en juillet 1880 « abolissant le repos du dimanche pour les travaux publics ».

C'était, chantaient sur tous les tons les feuilles à la solde d'Israël, « la conquête de la liberté du travail » !

En réalité, c'était « l'escamotage de la liberté du repos, » le seul jour où le travailleur en pût jouir.

Et cela *au profit du capitaliste juif qui réalisait un jour de gain de plus par semaine, tout en continuant à jouir, lui, de son repos du jour du sabbat.*

C'était l'application du texte Talmudique qui interdit aux juifs le commerce avec les chrétiens, *sauf le dimanche « où il est permis de les empêcher d'observer leur jour de fête ».* (Tr. Aboda s. f. 2, 1.)

Chose curieuse ! les travailleurs eux-mêmes se sont empressés de gober cette farce grossière !

— Il faut bien, disent-ils, manger le dimanche comme les autres jours !...

— Hé ! sans doute, mais c'est au juif, pour lequel vous travaillez, à vous nourrir ce jour-là sans travail et non à vous à suer un jour de plus dans son escarcelle !

— Le moyen ?

— Il est très simple : l'engagement *à la semaine*, au lieu de *l'engagement à la journée !...*

— Mais le patron juif n'en veut pas, d'engagement à la semaine !...

— C'est précisément en quoi le juif vous a roulés : il vous a imposé l'engagement *à la journée*, au double profit de sa haine et de sa cupidité : de sa haine qui vous ôte le jour de repos, qu'il ne refuse pas aux bêtes de somme de son écurie, de sa cupidité qui s'engraisse de vos sueurs, ce jour-là !...

C'est l'explication des difficultés sans nombre suscitées, dans les Compagnies de chemin de fer, à la suppression, même partielle, du service de petite vitesse dans les gares.

Les membres influents des conseils d'administration sont juifs[151].

C'est l'explication du plaisir qu'éprouvait le juif Maurice Lévy, membre du Consistoire israélite de France (Rothschild président) et professeur universitaire, à faire passer à ses élèves des examens le jour de l'Ascension 1897, contrairement à l'usage immémorial *(Libre Parole*, 31 mai 1897).

Ce jour est « un jour de fête des chrétiens »

C'est l'explication de la réponse faite, en 1893, par M. Lambert de Rothschild[152], tout-puissant actionnaire de l'*Indépendance belge, à* l'ouvrier typographe Magdelyns, venu lui demander, au nom de ses camarades, le repos du dimanche.

En voici des extraits d'après le *Patriote de Bruxelles* (décembre 1893) :

« *J'ai toujours combattu le repos du dimanche et je le combattrai toujours*, parce que (ici des explications qui déguisent mal la vraie).

---

151 — Or, le décret de suppression du service de petite vitesse, le dimanche, obtenu avec tant de difficulté, a failli être rapporté par M. le ministre des travaux publics, sur la demande, le 21 octobre 1898, de M. Viger, ministre de l'agriculture, dans le Cabinet Brisson-Dreyfus, qui désirait plaire aux juifs des Compagnies..

152 — Gendre de M. Gustave de Rothschild, 23, avenue Marigny, dont il a épousé la fille Lucie. (Voir le tableau des Rothschild,) «résidence des rothschild», page 110

« « M. Lambert à déclaré ensuite que *le repos dominical, comme en Angleterre, est odieux* ; il a blâmé *l'Agens Havas* de chômer partiellement le dimanche.

M. Lambert a ajouté :

« « J'ai ici un employé qui est attaché à ma maison depuis quarante-cinq ans.

« Il est entré à notre service quand notre pauvre père vivait encore.

« J'ai quarante-trois ans : je dois donc le considérer comme mon frère aîné.

« Eh bien ! si cet employé me disait : « Mon maître, je suis vieux, usé, je ne puis plus fournir comme par le passé la même somme de travail ; laissez-moi, je vous en prie, commencer le matin plus tard et finir plus tôt le soir », je lui accorderais cette faveur sur l'heure.

« Mais, *qu'il vienne me demander le repos du dimanche, je le lui refuserais absolument* ! »

— Pourquoi ? Monsieur de Rothschild !

— Pourquoi ? demandez-le au *Talmud* (Traité Megilla 7, 2, édition de Venise).

Un fait récent est venu mettre en lumière cette odieuse application du *Talmud.*

Mardi, 28 mars 1899, le Conseil municipal de Paris discutait l'article 7 du règlement sur les étalages, ainsi conçu :

« Les autorisations d'étaler des marchandises contre les devantures des magasins, accordées aux marchands de nouveautés, de confections, de chaussures, lingerie, mercerie, modes, articles de voyage, articles de bazar etc., devront porter que les étalages « *seront seulement tolérés, le dimanche, jusqu'à midi,* et les jours ouvriers, de huit heures du matin à huit heures du soir).

Il s'agissait, au fond, du repos dominical des employés.

M. Veber, socialiste, nous lui devons cette justice, l'a courageusement réclamé pour les excellentes raisons suivantes, qu'il a su faire valoir :

« Nous voulons *le repos dominical pour les employés et non le repos hebdomadaire, laissé au choix des patrons*.

« En outre que les promesses des patrons d'accorder deux jours ide repos par mois ne méritent qu'une confiance limitée, ce repos à jour variable ne satisferait pas les employés.

« *Comme vous, ces hommes ont une famille ; comme vous, ils veulent pouvoir se retremper un jour par semaine dans la vie familiale*.

« Le pourront-ils si le jour de repos accordé à la mère arrive un jour différent de celui accordé au père, un jour autre que celui où se reposera le fils ?

« *Sans repos dominical point de vie de famille*.

« Seul à la maison le jour de son repos, *le chef de famille s'ennuie et va chercher des distractions au cabaret*.

« Il dépense ce qui aurait pu servir à récréer utilement toute sa famille.

« Le repos dominical est *appliqué en Angleterre et en Suisse*.

« La religion le prescrit et en fait une loi divine.

« Les *congrès catholiques de Reims, d'Avignon ont été d'accord avec les Congrès ouvriers pour réclamer le repos dominical... »*

Ici une petite remarque :

Ce sont plutôt les congrès ouvriers *qui ont été d'accord* avec les congrès catholiques, pour revendiquer un droit, *si conforme aux intérêts ouvriers — à* tous — que l'Eglise n'a jamais cessé de le revendiquer pour eux et d'en imposer le respect, voilà dix-neuf siècles, dans la mesure de son pouvoir, aux puissants que leur cupidité poussait à le violer, dans les faibles.

Quoi qu'il en soit, la majorité municipale n'a été de l'avis ni de l'Eglise, ni des socialistes, ni des congrès ouvriers !

Elle a pensé, avec M. de Rothschild qui l'inspire et le *Talmud* qui inspire M. de Rothschild, que « le repos du dimanche n'est pas pour les chiens, » et l'a refusé aux employés du commerce parisien[153].

Les juifs et la loi scolaire

Cette loi dite de « neutralité scolaire », votée le 28 mars 1882, appliquée immédiatement par la suppression du catéchisme et l'enlèvement des emblèmes religieux des écoles officielles d'abord, l'élimination graduelle du personnel religieux ensuite, enfin son exclusion définitive de l'enseignement, le 30 octobre 1886, cette loi, on en connaît aujourd'hui les résultats.

Les voici :

1886

Les enfants criminels (16 *ans et au-dessus*) :

Pour les garçons : 4.937 criminels. Pour les fillettes : 659 criminelles[154].

« Chez les majeurs, la foi religieuse est également mise à une dure épreuve. *Pendant les jours de samedi et de dimanche, les domestiques chrétiens sont mis dans l'impossibilité de fréquenter l'église* : le samedi, parce qu'ils sont obligés de travailler, de faire la vente, attendu que les juifs observent très rigoureusement le repos du sabbat ; *le dimanche et les jours fériés, parce que les juifs ont besoin d'eux et les congédieraient, s'ils s'abstenaient pour les offices* ; de telle sorte que les *chrétiens tombés au milieu des juifs ne fréquentent plus les églises*, se déshabituent de voir les saintes images et d'observer les fêtes chrétiennes et les prescriptions de l'Eglise.

« *Les prêtres entendent avec effroi à confesse les déclarations de ces domestiques, les blasphèmes que les juifs professent contre le christianisme, le Sauveur et la Vierge.*

« Ces blasphèmes passent dans le peuple et détruisent la foi... »

1889

Les enfants criminels (*trois ans après*) :

Pour les garçons : 6.743 (près de 2.000 en plus). Pour les fillettes : 1.097 (près du double).

(*Journal officiel.*)

1893

Les enfants criminels (*quatre ans après*) :

« De 1883 à 1893, le nombre des enfants criminels *s'est accru d'un quart, le chiffre de la population restant stationnaire.* »

(Alfred Fouillée, de l'Académie des sciences morales, dans la *Revue des Deux-Mondes* (libre-penseuse) (15 janvier 1897, p.126).

---

153 — Même intransigeance, en janvier 1899, au Conseil municipal de Francfort.

Sous l'inspiration des gros juifs de la ville, la majorité a repoussé une limitation partielle du travail du dimanche, proposée par le comité exécutif.

En Russie, où les juifs ne dominent pas cependant, même esprit sectaire, comme on en jugera par cet extrait du rapport officiel du président du saint Synode (russe) M. Pobedonotsef à l'Empereur, sur l'année 1894 :

« L'influence des juifs en matière religieuse se fait vivement sentir, surtout chez les chrétiens de l'Eglise russe qui sont employés chez eux en qualité de domestiques.

« *Les mineurs, lorsqu'ils sont restés pendant quelques années en service chez les juifs, ont complètement oublié les croyances chrétiennes.*

154 — « En la seule année 1887, nous avons eu 375 *suicides* de jeunes gens (de 16 à 21 ans) et 87 *d'enfants au-dessous de* 16 *ans.* » (Alfred Fouillée, *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier, p. 426.)

1897

Les enfants criminels (*quatre ans après*) :

« *Sept millions* d'enfants de 7 à 16 ans *commettent presque deux fois plus* de crimes (constatés) que *vingt millions* d'adultes au-dessus de 16 ans. »

(Id. que ci-dessus.)

De quelle école sortent les enfants criminels ?

Le voici pour Paris :

« Sur 100 enfants *poursuivis*, 2 à peine sortent d'une école religieuse, 98 sortent des écoles neutres. »

(A. Fouillée, id. que ci-dessus.)

Le voici pour la Seine :

« Sur 100 enfants *détenus à* la Petite-Roquette, 89 sortent des écoles neutres ; 11 seulement des écoles catholiques. »

(*Statistique du ministère public du tribunal de la Seine.*)

Ces chiffres, ne l'oublions pas, émanent de statisticiens, la plupart libre-penseurs comme M. Fouillée.

Ce qui est vrai de Paris et de la Seine l'est également de toute la France.

D'où nous concluons que *l'Ecole neutre* doit être appelée *l'Ecole du crime*, sinon parce qu'elle l'enseigne, du moins parce qu'elle ne sait pas ou *ne peut pas* le prévenir !

Cela est évident !

Une seule chose retient l'enfant sur la pente du mal qui le sollicite, *comme tout le monde* :

La *croyance* en Dieu « *qui voit tout, qui entend tout, qui punit ou récompense tout* »

Mais cette croyance, l'école neutre interdit de la lui enseigner !

C'est la seule barrière efficace ôtée à ses mauvais instincts et l'on s'étonne qu'il glisse du côté où ils l'entraînent ? Il faudrait s'étonner du contraire !

— Mais que d'enfants, direz-vous, succombent malgré cette foi !

— Eh oui ! « *malgré* cette foi », ce qui prouve non l'inefficacité de cette foi en elle-même, mais son insuffisance dans le cœur où elle ne réside qu'à dose légère.

Le torrent emporte un *fétu*, qui n'aurait pas emporté une *digue !*

C'est précisément le devoir et la sollicitude du maître congréganiste de construire cette digue de la foi au cœur de ses élèves.

Parfois il ne réussit qu'à y placer le fétu, mais le plus souvent c'est la digue solide !

Et alors l'enfant résiste !

L'école laïque, elle, ne veut même pas de fétu ! Et l'on s'étonne que le crime s'y promène, comme en pays conquis ?...

C'est toute l'explication des statistiques criminelles enfantines, si désastreuses pour elle !

— Mais il y a d'autres statistiques criminelles, direz-vous, celles du personnel enseignant et celles-là ne sont-elles pas désastreuses pour l'école religieuse ?

— Elles le sont si peu que nous ne résistons pas au plaisir d'en placer une ici, fournie par les rapports du ministère de l'Instruction publique, qui a eu les honneurs de la tribune du *Journal officiel*, *à* l'occasion de la retentissante affaire de Citeaux.

La voici :

	Laïques criminels	Congréganistes criminels
1867	23	2
1868	21	4
1869	19	6
1872	16	4
1873	19	6
1874	18	5
1875	18	7
1876	25	5
1877	23	3
1878	26	11
1879	22	5
1880	21	8
1881	16	6

En d'autres termes :

73.906 laïques ont encouru, en treize ans, 268 condamnations, soit environ 3 *par an*, sur 10.000 *instituteurs.*

49.745 congréganistes ont encouru, en treize ans, 72 condamnations, soit environ 1 *par an*, sur 10.000 *instituteurs*.

Ce qui veut dire : pour un crime que commettent les congréganistes, les laïques en commettent *trois.*

Chose curieuse ! Au moment même où l'on faisait tant de bruit autour de l'affaire Flamidien (février 1899) cette proportion était gardée.

Pour *une* inculpation *non justifiée* chez les congréganistes, nous en avons eu *trois justifiées* chez les laïques ! Toutes trois du même mois de février.

Ce sont : 1° Attentat sur sa fillette, par l'instituteur laïque de Châtelus (Loire), Henry Albert, 33 ans[155] ; 2° Outrages publics à la pudeur, par Surin, instituteur laïque de Beslé, en Guémené-Penfao (Loire-Inférieure) ; 3° Enlèvement, le 13 février, de son élève Pierre Papin, 12 ans, par Moriceau, instituteur laïque de Pin-en-Mauges.

Il y a eu de nouveaux crimes depuis, une tentative d'assassinat, par exemple, à l'école normale de Clermont.

On le voit, de quelque côté qu'on l'envisage, côté des maîtres ou côté des élèves, l'école laïque demeure toujours *l'École du crime* :

Du crime qu'elle ne réprime pas ou du crime qu'elle enseigne par la leçon de choses de ses maîtres indignes[156].

---

155 — A été condamné, le 14 juin, à six ans de réclusion, aux assises de la Loire.

156 — Cela ne suffit pas à la vassale des juifs, la franc-maçonnerie, qui réclame l'enseignement *direct* du crime, que le *Talmud*, il est vrai, appelle une *vertu !*

Lisez plutôt :

« Dans nos écoles, on enseigne encore l'*existence de Dieu*, de l'*âme*, de la *morale*. *C'est du cléricalisme, il faut que cela finisse* !

« Il faut qu'on enseigne qu'il n'y a pas de Dieu, pas d'âme, pas d'éternité.

« L'école laïque ne peut être neutre, elle *doit être athée !*

« Il faut que nos instituteurs se déclarent tels qu'ils doivent être.

A qui devons-nous cette école du crime ?

Au franc-maçon *Jules Ferry* qui l'a inspirée ? Au ministre protestant *Steeg* qui l'a soutenue à la Chambre comme rapporteur[157] ?

Sans doute ! Mais ne pas oublier que tous deux appartenaient, *l'un à l'aile droite, l'autre à l'aile gauche de la grande armée dont le juif est généralissime* ;

Que le rapporteur de la loi a été *soutenu de tous les juifs de la Chambre, du juif Lisbonne en particulier* ;

Que le père de la loi, Jules Ferry, était lui-même *l'élu perpétuel des juifs de Saint-Dié*, marchant pour lui au scrutin, à chaque élection, comme un seul homme, « en troupeau » comme en Algérie, sous l'œil et le bâton... pastoral, des quatre rabbins des quatre synagogues de son fief électoral : *Saint-Dié, Gérardmer, Sénones, Raon-l'Etape* [158].

Ah ! il aurait bien fallu voir un seul juif se soustraire aux injonctions rabbiniques, je ne dis pas *voter contre* Jules Ferry, mais simplement s'abstenir !

Toutes les *excommunications* du grand et du petit *Kahal* se fussent abattues sur lui en un clin d'œil !

« Citoyennes ! à l'enfant au berceau dites toujours qu'il n'y a pas d'âme, pas de Dieu, que ce sont des *mensonges que veut leur apprendre le prêtre, cette néfaste bête noire* dont la haine est éternelle.

« Et puis, quand ces enfants reviennent de l'école, demandez-leur ce qu'on leur a enseigné' ; s'il s'y mêle quelque erreur, *faites bien voir qu'on ment* et dénoncez les traîtres qui, à l'école laïque, osent enseigner ces vérités d'un autre âge.

« Ne laissez pas baptiser vos enfants ! etc. »

— Qui a pu parler ainsi ? Un anthropophage de l'Afrique équatoriale ?

— Non. Le citoyen Colly, de Paris, devant un auditoire composé d'instituteurs, d'institutrices laïques, de conseillers municipaux de Paris, présidé par le f∴ Bauson, ayant à ses côtés un inspecteur primaire, une rédactrice de *La Fronde*, la directrice des patronages laïques du XIVe arrondissement. (Séance publique organisée par la loge de Plaisance, janvier 1899.)

Il faut croire que cet enseignement est pratiqué, même dans les écoles maternelles, à en juger par le fait suivant que nous avons vu, de nos propres yeux vu, trois fois en quelques semaines, dont une le 25 février 1899, passage du Saumon.

Un petit enfant de 3 ans au plus, suspendu au bras de sa nourrice, rencontre un prêtre.

Il s'arrête, malgré le bras qui l'entraîne et bien en face de l'ecclésiastique lui crie, à pleins poumons, de sa voix enfantine : « Couac ! couac ! couac ! »

Pauvre petit ! Le prêtre est déjà pour lui « la bête noire » !...

157 — C'est Jules Steeg qui a fait voter l'article permettant au clergé protestant et aux *rabbins* ce qu'il interdit aux membres lu clergé et des congrégations catholiques : *le droit d'enseigner dans les écoles officielles.*

L'histoire nous apprend que *Julien l'Apostat « enlevait aux chrétiens le droit d'enseigner dans les écoles. »*

Mais il maintenait ce droit aux rabbins, qu'il comblait de faveurs. Rien de nouveau sous le soleil !

Soulignons ici l'admiration des juifs pour Julien l'Apostat à qui ils veulent élever une statue aux Thermes ! (février 1899).

Comme l'admiration ne va pas sans l'imitation, les juifs ont voulu imiter « le grand homme » qu'ils honorent !

C'est *toute* l'explication de la loi scolaire !

158 — Dans la Seine il y a *sept* synagogues, dont *quatre* à Paris.

Dans le département de Jules Ferry, il y en a *douze* que voici : *Epinal, Saint-Dié, Gérardmer, Sénones, Raon l'Etape, Remiremont* (arrondissement de M. Méline, ami des juifs), *le Thillot, Rambervillers, Bruyères, Charmes, La-marche, Neuf-Château.*

Voilà donc un département entièrement sous la dépendance du *Grand-Kahal*, 44, rue de la Victoire, Paris.

Étonnons-nous des désastres opérés en France par les élus de ce département !

Ce qui explique avantageusement les paroles de M. Marchai à la tribune, le 9 mai 1899 :

Beaucoup d'hommes politiques, venus en Algérie, *n'ont pas vu*, je le constate avec peine, *cet aspect de la question juive ; ils se sont refusés à croire à l'influence politique exercée par les consistoires*.

« *Jules Ferry lui-même a fermé les yeux sur ce point*. »

Je crois bien ! Jules Ferry était leur élu, pour faire prévaloir ces deux points spéciaux de leur programme : *la loi scolaire et la destruction des communautés religieuses.*

Et l'on aurait voulu qu'il combattît en Algérie les juifs dont il exécutait le mandat en France ?

Jules Ferry était plus que leur *élu*, c'était leur *élève.*

C'est à leur école qu'il a appris <le mot prononcé à l'Hôtel de Ville de Senones qui a fait sa fortune et la leur :

« *Il y a trois chancres qui rongent la France : l'armée, la magistrature et le clergé*[159] ! »

La magistrature ayant été épurée des catholiques et peuplée de juifs, a cessé d'être « un chancre »[160].

Grâce à Jules Ferry, le « chancre du clergé » a cessé d'être contagieux pour l'école, victime il est vrai en ce moment d'un autre « chancre » nullement clérical, que nous venons de décrire.

Quant au « chancre de l'armée », les juifs sont en train d'y remédier, Zadoc-Kahn en tête, par l'affaire Dreyfus.

Israël peut être content de lui et de son fidèle valet Jules Ferry[161] !

---

159 — Le frère Bourceret, 33e et rédacteur de la *Lanterne*, a répété le mot au Grand Convent de septembre 1898 :

« Ces hommes-là (les cléricaux) sont pour nous, francs-maçons, d'irréconciliables ennemis, quelle que soit d'ailleurs la forme de leur costume, *qu'ils portent une toge, qu'ils portent une soutane, qu'ils portent même une épée.* » (Tonnerre d'applaudissements.)

(*Discours de clôture. Compte-rendu*, p. 14.)

160 — La loi d'épuration fut enlevée au Sénat le 31 Juillet 1883, savez-vous comment ?

1° Par l'escamotage *constaté* des voix de MM. Martel et Dieudé-Deffly qu'on fit voter *pour* quand ils voulaient voter *contre* ;

2° Par le vote *illégal* du juif Naquet qui n'avait pas le droit de voter au Sénat, comme député non encore démissionnaire et dont le bulletin fut déposé néanmoins par le juif Millaud.

Cela n'empêcha pas le président Humbert, de la *Chaîne d'Union*, de déclarer le vote acquis, le plus simplement du monde

Voilà la loi qui chassa de leurs sièges les magistrats catholiques et y fit monter à leur place la séquelle juive des Beer, des Alphanderry, des Eliacin Naquet, des Léon, des Bloch, des Katz, des Rosenfeld, des Anspach, etc.

Voilà la loi qui a peuplé de juifs la Cour d'Appel de Paris et le Conseil d'Etat, qui a fait monter le juif Durand à la présidence de la dixième Chambre du tribunal de première instance, et le juif Lœw à la présidence de la Cour criminelle de la Cour de cassation !

En province, c'est à l'avenant.

161 — Un mot du projet de loi Levraud, présenté à la Chambre, le 22 novembre 1898, ainsi conçu :

ART. I. — Les membres des congrégations religieuses et du clergé régulier ne pourront en aucun cas s'occuper d'enseignement et notamment d'enseignement secondaire moderne.

ART. II. — Ils ne pourront avoir aucun établissement où seraient réunis, en dehors des heures de classe, des élèves de collèges et de lycées.

MM. de Mun et de Cassagnac ont victorieusement combattu ce projet de loi draconien.

Mais il y a quelqu'un qui a tenu à lui manifester de la sympathie, en lui chantant à la tribune, au moment où il le croyait perdu, le vieux refrain de la « chanson qui berce la bêtise humaine » : *le péril clérical.*

Ce quelqu'un, c'est le fils de juive, Millerand.

Le juif Camille Sée et les lycées de filles

Nous empruntons au juif — conseiller d'Etat — promoteur de la loi qui a créé les lycées de filles, les chiffres suivants, pour l'année 1898 :

1. Lycées et collèges de jeunes filles : 63 ;
2. Professeurs : 809 ;
3. Elèves : 10.413, dont 1.692 pensionnaires et 410 demi-pensionnaires ;
4. Budget : *Quarante-neuf millions, quarante-quatre mille, neuf cent cinquante-sept francs, quarante-deux centimes* (49.044.957,42) ;
5. Coût d'une élève par année : quatre mille sept-cent dix francs (4.710).

Voilà ce que cela coûte et pour quel résultat ?

La statistique suivante du ministère public et de l'Académie des sciences morales « et politiques, concernant les femmes ou jeunes filles munies de brevets plus ou moins supérieurs, pourrait nous l'apprendre :

Cette statistique établit qu'en 1889 ;

Sur 30.000, demandant depuis longtemps à être institutrices officielles :

1. L'Etat n'en put nommer que 400 par an, soit 2.000 en cinq ans ;
2. Les administrations des postes et télégraphes, etc. en recueillirent 3.000 ;
3. L'hôpital, 1.500, qui y moururent de misère.
4. La prostitution, 3.500 ;
5. La corporation des couturières : 5.000 ;
6. Le foyer paternel : 15.000 ;

Est-ce un résultat analogue qu'avait en vue le juif, Camille Sée, en créant les lycées de filles ?...

En tout cas, il a sûrement obtenu celui de préparer des impies, des déclassées, des orgueilleuses, des *femmes savantes* en un mot, dont la France n'a que faire, au lieu d'excellentes mères de famille dont elle a si grand besoin !

Mais qu'importent au juif les besoins de la France, pourvu qu'il mène à bien son œuvre Talmudique de destruction de la famille chrétienne, c'est-à-dire française ?

Au surplus, pour cette œuvre infernale, il a d'autres moyens à sa disposition ; examinons-les :

Le juif Naquet, et la loi du divorce

La loi Naquet a été votée le 14 août 1884.

Suivons ses résultats année par année ; voici les chiffres des divorces obtenus :

Année	1884 (fin d'année)	1 773	(journal officiel).
—	1885	4 227	(diverses statistiques).
—	1886	2 950	(id.)
—	1887	6 505	(journal officiel).
—	1888	6 247	(id.)
—	1889	7 075	(id.)
—	1890	7 456	(id.)
—	1891	5 752	(statist. du ministère de la Justice).
—	1892	5 772	(id.)
—	1893	6 184	(id.)
—	1894	6 419	(statist. du ministère de l'Intérieur).
—	1895		

— 1896 .. .. 7 051 (officiel : direct. office du travail).
— 1897 .. .. 7 460 (officiel : direct. office du travail).

Total. .. .. 74 871 divorces *obtenus !*

Car il ne s'agit pas ici des *demandes* de divorce, beaucoup plus considérables et qui se sont élevées, pour Paris seulement, du 1er janvier 1888 au 1er janvier 1892 au chiffre de 21.000 ! ! !

Ajoutons que dans la seule année 1896, on y a prononcé (à Paris) 1.998 divorces, en chiffre rond 2.000 !

Pour l'année 1895, dont le chiffre officiel nous manque dans la statistique générale, mettons 7.000 divorces.

Cela fait donc, pour une période d'environ treize ans, un total d'environ : 82.000 divorces !

Et il y manque l'année 1898.

Au total nous ne devons pas être loin de 100.000 ! Et ceci, pour quels résultats obtenus ?

Hélas ! résultats absolument *négatifs*, s'il s'agit des bons, douloureusement *affirmatifs*, s'il s'agit des mauvais.

Lisez cette navrante constatation :

On avait cru que la permission de séparer et de contracter une union nouvelle mettrait fin aux violences conjugales, aux drames de jalousie.

« Il *n'en est rien* !

« La statistique criminelle, les faits divers prouvent que le *divorce a été sans influence sur les adultères, sur les suicides, sur la criminalité passionnelle*.

« On ne saurait, non plus, lui attribuer une action sur la population (je crois bien) !

« *Dans la plupart des cas, l'action de la loi Naquet a été plutôt destructive de la famille* ;

« Elle a poussé à l'aventure combien de femmes qui s'en repentent amèrement aujourd'hui !

« Le grand défaut de cette révolution matrimoniale gisait surtout dans ce qu'elle offrait une facilité grande à la dislocation des ménages, une prime légale à la frivolité et à l'inconstance. »

Qui parle ainsi

Un libre-penseur, ancien partisan de la loi, M : Edmond Lepelletier, de *l'Echo de Paris*, dans le journal maçonnique *Lyon Républicain* (février 1898).

« *Dans la plupart des cas*, dit-il, *l'action de la loi Naquet a été plutôt destructive de la famille*. »

Retenons ce mot qui nous amène à la constatation d'un nouveau fléau juif : la *dépopulation.*

Les juifs et la dépopulation

Nous disons : fléau *juif*, car ce fléau était inconnu en France avant l'invasion du juif, par la porte juive de la Révolution.

Avant 1789, nos pères disaient avec l'Eglise : « Le devoir *avant* le plaisir, le plaisir *pour* le devoir, jamais le plaisir *contre* le devoir. »

Et ils élevaient de nombreuses familles qui plaçaient la France au *premier rang de la population*, en Europe.

Depuis 1789, nous disons avec le juif *qui nous l'a appris* : « Le plaisir *avant* le devoir, le plaisir *pour* le plaisir, le plaisir *même contre* le devoir. »

Et toutes les statistiques des derniers recensements s'accordent à placer la France au *premier rang de la dépopulation*, en Europe.

Le mariage aujourd'hui n'est plus que la « course à la dot », qui n'est plus elle-même qu'une forme de l'appétit, la dot n'ayant plus d'autre destination que d'alimenter « la course au plaisir » *inventée par le juif.*

Oui, inventée par le juif, c'est-à-dire élevée par lui à la hauteur d'une doctrine.

De tout temps, il y a eu des hommes de plaisir, mais jamais « ces hommes de plaisir n'ont eu le front de se donner pour modèles aux générations de l'avenir et de leur dire : « *Le bien,* c'est de nous imiter ; *le mal,* c'est de ne point le faire. » Ils se contentaient de jouir, en cachant leur ignominie.

Il était réservé au juif de faire chez nous, avec sa conscience Talmudique, ce que les Français n'avaient osé faire chez eux avec leur conscience catholique :

Réhabiliter le plaisir.

Il s'est avancé et leur a dit avec son habituelle impudence :

Mais à quoi bon vous cacher ? C'est nous, les effrontés du vice, qui avons raison c'est vous, les honteux de la jouissance, qui avez tort.

« La vie n'est qu'une partie de plaisir ; heureux ceux qui savent mettre le plus d'atouts dans leur jeu ! »

Voilà comment le juif a parlé, fidèle en cela aux leçons des Grand Maîtres du *Talmud* qui disent :

Le *Talmud* permet *avec raison* à l'homme (au juif) tourmenté par la tentation de s'abandonner au plaisir et *cela sans péché. » (Rabbi Kroner)*

Il suffit de se cacher « *pour que le nom de Dieu ne soit pas discrédité* », sous-entendu « chez les faibles d'esprit. » (Tr. Berach., f. 17,1. — Tr. Baba b., f. 10,2)

« *On a le droit d'abuser d'une femme dans l'état d'incroyance* », c'est-à-dire, *non juive* (*Maimonides Jad*. ch. 2, 2, Rois, 2, 2)[162].

Par respect pour nos lecteurs nous ne pouvons reproduire les nombreux passages qui autorisent expressément les crimes de Sodome et de Gomorrhe[163].

Voilà la doctrine qui a tué le respect du mariage !

Le mariage autrefois, c'était encore peur chacun, *dans sa sphère sociale,* la recherche d'un grand nom et le souci de le propager dans de nombreux descendants.

C'était, si l'on veut, « la course à l'honneur » qui est encore une des formes du devoir, l'honneur n'étant que l'éclat du devoir accompli.

Comment parlent maintenant les docteurs juifs ?

Voici le langage de l'ennemi des asiles de la charité, du docteur juif Herzl, directeur de la *Neue Freie Presse,* de Vienne, au peuple d'Israël dont il rêve la reconstitution par le *sionisme.*

On y reconnaîtra sans peine l'idéal vers lequel le juif précipite la France depuis cent ans.

Nous ajoutons les sous-titres.

---

162 — Parmi les souscriptions pour Mme Henry, une demi-douzaine au moins, sont accompagnées de réflexions comme la suivante, qui n'est pas la plus catégorique :

« Une institutrice pauvre, trompée par de riches youpins. » (27 décembre 98.)

163 — Disons seulement que les juifs ont de tout temps usé de l'autorisation, spécialement au moyen âge, ainsi qu'en témoigne le jugement historique du tribunal de Trévoux, 25 mars 1429, expulsant les juifs de cette ville (où ils s'étaient réfugiés depuis leur expulsion de Lyon, neuf ans auparavant) « pour avoir avoué, entre autres choses, dit M. Raymond Lacan *(Histoire des juifs)*, que le péché de Sodome leur était permis. »

« Il faut se créer des besoins plus raffinés »

Peu à peu, par l'armée des employés de la Compagnie (de transport des juifs), des *besoins plus raffinés seront importés* (dans la patrie juive reconstituée).

Les besoins raffinés des employés bien placés produiront de nouveau un marché plus riche qui ira en se développant...

Or, le *luxe est ce dont nous avons besoin sous différents rapports*, notamment en vue de l'art, de l'industrie, et, dans un temps plus éloigné, de la décadence des grandes fortunes (à prévenir, sans doute).

« Il faut jouir en pleine liberté »

Car les juifs riches qui, maintenant, sont *obligés de cacher anxieusement leurs trésors et de donner leurs tristes fêtes, les rideaux baissés, pourront « là-bas » jouir en pleine liberté.* »

« Il faut réhabiliter le capital »

« Si cette émigration s'effectue avec leur concours, le capital sera réhabilité chez nous, dans le nouveau pays, attendu qu'il aura montré son utilité dans une œuvre sans précédent.

« Il faut occuper de somptueuses demeures »

« Si les juifs les plus riches commencent à construire « là-bas » leurs châteaux, que l'on regarde déjà d'un œil si jaloux en Europe, il sera bientôt de mode d'y aller occuper de somptueuses demeures. » *(Nouvelle Revue Internationale*, 31 décembre 96, p. 860.)

Inutile de dire que cet idéal de jouissance est depuis longtemps réalisé dans les pays où règne le juif.

Cette doctrine est pratiquée

Qu'on nous pardonne la description suivante, aujourd'hui nécessaire, de l'historien J. Gross-Hoffinger, dans les « *Feuilles historiques et politiques de Munich*, revue très sérieuse et très bien informée ».

II s'agit des juifs d'Autriche

« Leurs propres femmes (des banquiers, des spéculateurs, des rois de la Bourse à Vienne) leur paraissent trop bonnes pour être sacrifiées au plaisir.

« Ils les tiennent à l'abri et se gardent de les séduire et de les déshonorer ; c'est pourquoi ils cherchent, parmi les races qu'ils regardent comme destinées à leur être asservies, les jeunes filles les plus pures et les plus intactes...

« Quant aux classes inférieures du judaïsme, elles excellent dans la pratique de l'entremettage et des négoces semblables, comme on le voit à Hambourg. (patrie de Reinach) [164].

---

164 — Ne sont-ce pas les négoces que saint Paul flétrissait déjà chez les juifs de son temps ?

« Il y en a plusieurs, parmi les juifs... qui séduisent les âmes.

« Il faut fermer la bouche à ces personnes qui pervertissent des familles entières, enseignant, par *un intérêt honteux*, ce qu'il ne faut pas enseigner. » (Tite, ch. I, 10 et 11.)

Les juifs ont progressé depuis ils pratiquent aujourd'hui ce qu'on pourrait appeler « la traite des blanches ».

Le grand procès de Wadowice (1892), où 40 juifs furent condamnés pour ces infâmes négoces, ne les a

Les livres et les gravures les plus obscènes sont mis en vente par les juifs »[165].

En France, sommes-nous mieux partagés ?

On sait que les agents de corruption n'y manquent pas et que les plus actifs sont ordinairement des juifs !

Le juif Henri Meilhac, par exemple, de l'Académie française — il vient de mourir — auteur de pièces démoralisatrices, glorifiées par des critiques d'art juifs et livrées par la *censure*, peuplée de juifs, à des théâtres dirigés par des juifs !

---

pas corrigés. On en arrête de quinze à vingt par an.

Récemment, le 24 mars 1899, on arrêtait encore le juif autrichien Banda, propriétaire à Jaroslaw (Galicie), au delà de la frontière franco-italienne, sur la route de Gênes où il conduisait trois malheureuses victimes, dont une sa propre nièce, à destination de Buénos-Ayres.

Il a été écroué à Vienne, le 26 mars (correspondance particulière de la *Libre Parole*, datée de *Vienne*, 26 mars).

165 — Signalons ici le bonheur particulier que les juifs éprouvent à étaler aux yeux scandalisés des catholiques, les images qu'ils vénèrent le plus, au milieu de nudités scandaleuses !

Le chrétien pieux achète le Christ, l'image de la Sainte-Vierge ou des Saints pour la soustraire à cette honteuse promiscuité.

Et le juif se frotte les mains d'avoir su voler le goy, en insultant à sa croyance !

Nous pourrions citer tel magasin de la rue Etienne-Marcel, de la rue de Valois, ou des galeries du Palais-Royal, où les choses se passent ainsi.

C'est tout à fait *Talmud*ique !

Ce qui ne l'est pas moins, c'est le fait suivant qui se passait à Versailles, vers la mi-avril 1898.

Un juif, détenteur du *Livre d'heures*, absolument authentique, de Marie-Antoinette, se présente chez un libraire, la relique en main.

— Pourriez-vous, lui dit-il, sans endommager la reliure, intercaler ces pages de gravures dans ce petit livre ?

Les gravures étaient tirées de la *Pucelle*, l'œuvre obscène de Voltaire.

— Mais c'est très mal, ce que vous me demandez-là, répliqua le relieur.

— Peu vous importe !

— Pardon ! je ne veux pas être complice d'une mauvaise action. Voudriez-vous donc faire croire que Marie-Antoinette, à l'église, passait son temps à feuilleter de pareilles saletés ?

— Cela ne vous regarde pas, répliqua le juif, du moment que je vous paie !

— Si riche que vous soyez, riposta le Français, vous ne l'êtes pas assez pour acheter ma conscience. Sortez !

Et le juif fut prestement mis à la porte. Ce Français n'était pas à vendre... !

Cette peu édifiante histoire est venue en droite ligne de Versailles à M. Albert Monniot, à qui nous l'avons empruntée.

Voilà qui ne fait pas précisément ressortir « *cette délicatesse de sentiments, cette haute moralité, cette répulsion pour le mal* » attribuées par le grand rabbin Zadoc-Kahn à ses coreligionnaires, le jour du Yom-Kippour, 1895.

Mais elles nous font nous demander pourquoi nos députés catholiques n'imiteraient pas le député de la diète de Galicie Kramarczyk, qui ne craignait pas de déposer, en mars 1899, un projet de loi fortement motivé tendant à interdire aux juifs le commerce des objets de piété.

Il paraît que, là-bas, les juifs pratiquent couramment cette promiscuité lucrative !

Ils en sont même arrivés à vendre, comme des portraits de grands saints, les images de Crémieux, de Dreyfus et de Zola !

Ce sont là, il est vrai, les saints du diable ou, si vous préférez, de l'île du Diable ! Mais ils n'ont guère de rapports, même lointains, avec les saints du bon Dieu que vénèrent les catholiques.

C'est pourquoi il serait bon d'empêcher les juifs de bénéficier de la confusion.

N'est-ce pas le juif Mussay qui dirige le *Palais-Royal*, le juif Nunès qui dirige les *Folies Dramatiques*, dont le secrétaire général est le juif Mayer ?

Ne sont-ce pas des juifs, que Millerand, directeur du théâ*tre de la République* ; Marx, directeur de *Cluny* ; Franck, directeur du *Grand-Guignol* ; Abraham, secrétaire général du *Gymnase* ; Lionel Mayer, secrétaire général des *Nouveautés* ; Lévy, secrétaire général de *l'Ambigu ?*

S'il fallait tout dire, une page n'y suffirait pas ! Ce qui arrache à *l'Antijuif* cette réflexion fort juste « Et l'on s'étonne que l'art français tombe de plus en plus dans la pornographie ! »

« N'est-ce pas le genre spécial des juifs ? N'était-ce pas celui du juif Mayer, qui distribuait les ordures à pleines mains, à ses lecteurs, dans le supplément de sa *Lanterne ?* (13 novembre 1898.)

Et cet organisateur de « vachalcades » scandaleuses de la mi-carême, à Paris, qui eut, il y a quelques années, un procès retentissant, pour avoir détourné les fonds de la caisse des étudiants, n'était-il pas juif[166] ?

Et ces envois à domicile, par la poste, dans la France de prospectus orduriers défiant toute pudeur, qui en a eu l'initiative ? Neuf fois sur dix, des juifs.

Du moins, cette propagande a-t-elle été combattue ?

Hélas ! elle a trouvé des auxiliaires inattendus dans une certaine école d'économistes modernes qui ont prêché, eux aussi avec les juifs, la nécessité « des besoins plus raffinés (la toilette pour les dames), des somptueuses demeures etc. », du luxe en un mot, ce Serment de la luxure, c'est-à-dire du plaisir à outrance.

Certains même sont allés, dans ce but, jusqu'à préconiser contre la loi de Dieu la limitation du nombre des enfants dans la famille !

Le peuple, « qui est un terrible logicien », a tiré les conclusions.

Comme il s'agit de jouir avant tout et que pour jouir il faut des ressources, si les ressources ne peuvent suffire à alimenter le plaisir et le devoir, c'est très simple, on les retranchera au devoir pour les donner au plaisir.

C'est ce qui est arrivé !

Le résultat, le voici :

Quatre millions et demi de ménages sans enfant ou à fils unique

Ce tableau a été publié en mars 1897 par le docteur Bertillon, directeur de la statistique municipale à Paris, d'après le recensement, en 1895, de la population française.

Sur huit millions trente mille ménages français,

166 — Au mardi-gras de 1899, le 14 février, un cortège scandaleux s'est déroulé dans les rues de Valréas (Vaucluse), par l'initiative des juifs de cette ville.
Un autre également ignoble s'est déroulé dans les rues de Roubaix, pour la mi-carême.
Nous ne demanderons pas à la synagogue du 51 de la rue des Champs jusqu'à quel point elle y a été étrangère...
Soixante pères de famille ont invoqué, auprès du procureur général de Douai, la loi du 16 mars 1898 qui punit d'un mois à deux ans de prison et d'une amende de 100 à 5,000 francs l'outrage aux bonnes mœurs, par la vente ou la distribution d'écrits obscènes, par des chants licencieux dans la rue.
Ils ont rappelé également la loi, qui punit le port illégal d'un costume religieux et les outrages aux cultes reconnus.
Nous ne croyons pas qu'ils aient obtenu grand résultat.

il y a :

Ménages	sans enfant..	2.000.000
—	à 1 enfant	2.500.000
—	à 3 enfants	1.500.000
—	à 4 enfants	1.000.000
—	à 5 enfants...	500.000
—	à 6 enfants.	330.000
—	à 7 enfants	200.000[167]

En même temps le chiffre des enfants illégitimes a doublé depuis quinze ans. Il a été de 75.989 en 1897, presque un dixième de naissances totales, d'après le rapport *officiel* du directeur de *l'Office du travail.*

Il est vrai que ces enfants du crime coûtent moins de peine au criminel qu'à ses victimes, la mère et l'enfant.

De tous ces attentats contre la famille, quelle est la conséquence ?

La France au dernier rang de la natalité

Voici le tableau comparatif officiel du mouvement de la population en Europe, publié en août 1898 : Sur mille mariages légitimes, il naît :

En Allemagne	270	enfants
En Écosse	269	—
En Belgique.	261	—
En Angleterre	250	—
En Autriche.	250	—
En Suède	240	—
En Irlande.	240	—
En Suisse	236	—
En France	163	—

La France au cinquième rang de la population aujourd'hui

La France, qui tenait le *premier* rang en Europe en 1789, avec 26 millions d'habitants, ne tient plus que :

1. Le troisième rang, en 1815, avec 29 millions ;
2. Le quatrième, en 1880, avec 37 millions ;
3. Le quatrième, en 1891, avec 38 millions ;
4. Le cinquième, en 1896, avec 38 millions 200.000.

L'Italie, qui occupe le sixième rang, est elle-même en voie de nous supplanter, puisque le chiffre de ses naissances par *mille* habitants est de 36 contre 25, chiffre de la France en 1883, descendu depuis à 24, puis 23, puis 21 en 1890 (peut-être à 20 en 1898)...

167 — Les juifs, eux, ont de nombreuses familles, destinées, suivant leurs espérances Talmudiques, à submerger les non-juifs. C'est l'explication de la contradiction *apparente* entre leur propre conduite et celle qu'ils nous enseignent et que suivent, hélas ! des familles *pratiquement* païennes quoique, *officiellement* chrétiennes. Car *elles ne sont pas chrétiennes* ces épouses, par exemple, oublieuses du devoir que leur indique saint Paul : « La femme *se sauvera* en mettant au monde des enfants. » (Tim. II, 15.)
Celles qui *refusent* d'en mettre ne se sauvent donc pas !

(Recensement pour la période de 1865 à 1883, publié en août 1896.)

La proportion a été de 22,4 en 1897, d'après le rapport du directeur de *l'Office du travail à l'Officiel* (décembre 1898).

La statistique de M. Edmond Théry, parue depuis dans *Europe et États-Unis d'Amérique*, renforce cruellement l'éloquence des précédentes statistiques.

Il en résulte que, de 1875 à 1897 :

1. La Russie d'Europe. . . . . s'accroit de 44 pour 100 ;
2. L'Allemagne. . . . . — 27,3 — ;
3. L'Autriche-Hongrie. . . . . — 21 — ;
4. L'Italie. . . . . — 16,7 — ;
5. **La France. . . . . — 6,7 —** .

D'où : la France, qui occupait le *troisième* rang de la population en 1876, avec 36 millions 102 mille 900 habitants, n'occupe plus que le *cinquième* rang, en 1897, avec un peu plus de 38 millions d'habitants, après l'Angleterre et l'Autriche-Hongrie !...

La France au dernier rang de la population, demain

C'est avec de pareilles statistiques se déroulant d'une année à l'autre, avec une concordance, une logique impitoyables, que l'*Economista*, mai 1898, a pu établir le tableau suivant de la population approximative des divers États de l'Europe, à la fin du XXe siècle :

Russie d'Europe . . . . . : 228 millions d'habitants ;
Allemagne . . . . . : 105 millions et demi ;
Autriche-Hongrie . . . . . : 79 millions ;
Angleterre . . . . . : 65 millions ;
Italie. . . . . : 44 millions, 700 mille ;
France. . . . . : 41 millions, 500 mille.

La disparition prochaine de la France

Ces chiffres arrachent, on le comprend sans peine, ce cri d'angoisse à M. Bertillon (mars 1897) :

« J'y vois, avec une profonde douleur, mais *avec évidence, la preuve de la disparition prochaine de notre pays.*

« L'Allemagne, pour ne parler que d'elle, avait, en 1841, à peu près la même population que la France (je parle du territoire actuel des deux pays).

« Aujourd'hui, l'Allemagne compte 14 *millions d'habitants de plus que la France*.

« Depuis cinq ans ; notamment, l'Allemagne *a gagné trois millions d'habitants* (deux fois l'Alsace-Lorraine) et voilà que le *Journal officiel* nous annonce que pendant ces mêmes cinq années, notre population a diminué de 175.027 habitants.

« Au lendemain de la guerre, en 1873, le nombre des jeunes gens pour le recrutement était presque le même en France et en Allemagne, et la France pouvait espérer de reprendre dans le monde son ancienne situation.

« Aujourd'hui le nombre des conscrits allemands (450.000) est d'environ un tiers plus fort que celui des Français (330.000)[168].

168 — Rien que la loi Naquet (août 1884) nous *a* enlevé plus de 100,000 conscrits dans les 100,000 divorces qu'elle a provoqués.

« LA FRANCE EST PERDUE, SI ON NE RÉVEILLE PAS
PAR DES MESURES ÉNERGIQUES SON PATRIOTISME ENDORMI OU PEU ÉCLAIRÉ.

« Il faut annoncer à tous la grandeur du danger ! » Nous ajoutons : il faut signaler à tous l'ennemi qui nous y a placés, le juif, avec ses subordonnés le protestant et le franc-maçon.

Ceci, en haine du nom catholique, en conformité avec le *Talmud* qui prescrit aux juifs d'« amener les chrétiens à violer leur loi » (Aboda s. f. 2, 1.), pour les amener ainsi à consommer *eux-mêmes* leur propre ruine.

Cette haine en a-t-elle assez entassé de ruines chez nous[169] ?

Pas encore !

Mais il est impossible de les énumérer toutes ; il y faudrait des volumes !

Rappelons rapidement :

Le juif Hérold, préfet de la Seine, emportant dans des tombereaux les Christs enlevés aux hôpitaux, en 1881 ! (mort subitement 8 jours après) ;

La loi des « curés sac au dos » votée par les juifs et par eux accueillie on sait avec quels transports d'allégresse !

Les lois d'accroissement et d'abonnement contre les congrégations religieuses, votées et accueillies par eux, avec non moins de transports, souvent même par eux exécutées !

On se souvient du juif Lisbonne, par exemple, avoué, fils du député qui avait voté la loi, chargé au mois de septembre 1897 de saisir le patrimoine, à Mondragon, des religieuses du Saint-Sacrement de Bollène, de le faire vendre aux enchères devant le tribunal civil d'Orange !

Mais il faut clore ici cette série douloureuse ; si instructive soit-elle.

Que répondent les juifs ?

Et s'il vous plaît de l'étaler sous les yeux du juif, pour le confondre, vous croyez qu'il baissera la tête ?

Il la redressera, plantera son regard dans le vôtre et entonnera un hymne à la gloire du juif « serviteur, de la loi », à la honte du catholique « son contempteur » !

En octobre 1895, M. de Cassagnac s'étant permis, à l'occasion d'une discussion parlementaire sur la *loi d'accroissement*, de constater que « les mêmes athées, « francs-maçons, *juifs*, qui s'imposent comme *représentants d'un peuple catholique*, sont les mêmes « qui *fabriquent des lois contre les catholiques* et en « imposent au gouvernement l'application « M. Léon Kahn lui répondit dans *l'Univers israélite* (25 octobre) :

Nous disons 100,000 conscrits, car ce n'est pas exagéré de supposer qu'avec 100,000 mariages maintenus, nous eussions eu 200,000 enfants de plus, dont 100,000 garçons, c'est-à-dire 100,000 conscrits.

M. Edmond Théry établit que l'Allemagne, qui n'opposait que 41 millions 60 mille 800 habitants, aux 36 millions 102 mille 900 habitants de la France, en 1875, oppose, en 1898, ses 52 millions 279 mille 900 Allemands aux 38 millions 518 mille habitants de la France.

Si bien qu'à l'heure actuelle il y a 100 Français contre 135 Allemands, et qu'à la fin du XXe siècle il y aura 100 *Français contre* 236 *Allemands.*

169 — Pas chez les autres, qui leur ont refusé les *droits de citoyen actif*, comme l'Allemagne, où le juif devient sergent, la Russie, où il devient caporal !

Chez nous il devient général !

Ce qui justifie le mot du poète chansonnier Goudeski :

« Chassés de tous pays, c'est dans la France seule
« Qu'afin de la pourrir ils se sont installés. »

Notez qu'en Allemagne le juif ne peut être fonctionnaire !

« La *plaisanterie* n'est pas nouvelle.

« Elle florissait plus particulièrement pendant la

Révolution, à l'époque où l'Assemblée nationale, défendant son œuvre contre les *prêtres réfractaires*, cherchait à maintenir sous ses lois et à discipliner le clergé.

« Au décret sur *la constitution civile du clergé*, les gazettes religieuses et « monarchiennes » répondirent par de virulentes *attaques contre les protestants qui venaient de rentrer dans leurs biens et leurs droits* ravis par la Révocation de l'Edit de Nantes et *contre les juifs qui avaient obtenu les droits de citoyens actifs.*

« Ce qui exaspérait surtout ces journaux, c'est que les *représentants du peuple* ne cessaient de *mettre en parallèle l'attitude des catholiques et celle des protestants et des juifs*. »

Effectivement, lorsqu'en 1791 les catholiques français se virent mis hors la loi, comme aujourd'hui, par une poignée de sectaires et d'étrangers, ils s'écrièrent comme aujourd'hui :

« *Ce sont les protestants qui chargent de fers les catholiques* ! » (*Journal de Louis* XVI *et de son peuple.*)

« *C'est pour les protestants et les juifs seuls que l'Assemblée semble avoir des entrailles* ! » (L'abbé Th.-Ma. Royou, dans l'*Ami du roi,* 11 janvier.)

Que répondirent les juifs ?

« *Aucun autre culte ne présente ce système de résistance à la loi* ; les protestants, les juifs, etc., ont, des maximes religieuses différentes des nôtres ; mais *ils sont soumis à la loi, mais ils respectent toutes les autorités constituées*. »

Qui parlait ainsi ?

François de Neufchâteau, l'ami de Voltaire, le Clémenceau des juifs d'alors.

Rien de nouveau sous le soleil !

Et nous nous associons entièrement à la conclusion de la réponse de M. Léon Kahn à M. Paul de Cassagnac

« *Les haines sont les mêmes qu'il y a cent ans ; les attitudes sont les mêmes ; les mensonges sont les mêmes*. »

C'est parfaitement exact ! Sauf que « les haines, les attitudes et les mensonges » ne sont pas de ceux que pense M. Léon Kahn !

Le système juif

Voilà le système juif, dans sa simplicité ! Il se réduit à deux points :

1. Au pays *catholique* qui l'a accueilli, *imposer sa législation* Talmudique, par tous les moyens, le mensonge, la corruption, la menace et même « *le chambardement* » . (Voir plus haut, le *Kahal.)*
2. La législation imposée, si ce pays n'en veut pas, *le dénoncer comme « réfractaire » à* côté d'Israël qu'il présente comme un « parangon d'obéissance ».

Le système est connu ! Il y a 1900 ans que le pharisien l'appliquait au publicain, dans le Temple !

Chose curieuse ! Il est appliqué partout aujourd'hui avec le même succès.

En Hongrie, par exemple, où les catholiques vivaient comme nous, avant la révolution juive, sous le régime du mariage *purement religieux,* les juifs, avec leurs moyens habituels, viennent d'introduire dans la législation le *mariage civil.*

La loi était applicable à partir du 1er octobre 1895. Elle fut inaugurée, le même jour, par un mariage de juifs richissimes[170].

En voici la description par dépêche à *l'Univers israélite* :

« Budapest, 2 octobre,

« C'est hier qu'a été célébré à Budapest le premier mariage civil.

« L'officier de l'état civil en grand costume national, culotte avec grandes bottes à glands, écharpe tricolore brodée aux armes de la Hongrie, a donné lecture des dispositions de la loi aux deux conjoints appartenant à la haute société juive de Budapest, etc. ...

« L'assistance très nombreuse a poussé plusieurs fois des *Eljen !* »

Naturellement, les catholiques ont plutôt poussé des gémissements.

Une lettre à l'*Univers israélite* nous dit comment nos « bons pharisiens » leur ont renfoncé leurs sanglots intempestifs dans la gorge ; la voici :

« Budapest, 22 octobre 1895.

« Les nouvelles lois politico-religieuses et principalement l'institution du mariage civil sont entrées en vigueur depuis le 1er octobre.

« Vous avez connaissance des luttes acharnées que *les cléricaux*, qui se sont octroyé le nom séduisant de *Parti du Peuple*[171], ont soutenues contre les nouvelles lois.

« Cette lutte se poursuit et presque chaque jour les autorités se voient forcées de porter des jugements sévères contre *les prêtres récalcitrants.*

« *Les rabbins, au contraire, observateurs respectueux des lois, se sont conformés aux nouvelles institutions.* »

« Prêtres récalcitrants, rabbins obéissants »

C'est une variante du fameux argument : « Vous êtes un clérical ! »

Voilà l'unique argument, répétons-le, avec lequel les juifs ont fait les Révolutions de 1789 et de 1848, avec lequel ils font passer, depuis 20 ans, tout leur *Talmud* dans notre législation, avec leurs lois scolaire, militaire, d'accroissement, etc. !

Voilà le refrain avec lequel ils prétendent sauver leur Dreyfus !

« Tous ceux qui ne croient pas à son innocence sont des *cléricaux* », clame journellement le syndicat dans ses mille et une feuilles de l'île du Diable !

Voilà le refrain, en un mot, avec lequel ils ont démoli légalement la France, sur les ruines de laquelle ils se sont constitué, non moins légalement, toujours avec le même refrain, la situation exceptionnelle et privilégiée dont voici un échantillon :

---

170 — Le lendemain, 2 octobre, *La reconnaissance de la religion juive* en Hongrie, *à l'Officiel*, récompensait les juifs de leur obéissance... *à leur propre loi !...*

171 — Ce titre qu'ils refusent aux Hongrois du sol qui sont, comme chez nous, la majorité, ils ne manquent pas de se l'attribuer à eux, minuscule poignée d'étrangers.
Exactement comme en France aujourd'hui où le parti dreyfusard revendique pour lui seul le titre de *Parti du peuple*, comme en 1789, où un ami des juifs écrivait : « *Les représentants du peuple* ne cessent de mettre en parallèle, etc. » Voir p. «Que répondent les juifs ?», page 138 : *la citation* de M. Léon Kahn.

III

LES PRIVILÈGES DES JUIFS EN FRANCE

Le Concordat passé entre le Pape Pie VII et le premier Consul et par eux signé le 15 juillet 1801, assurait « un traitement convenable » aux *seuls* évêques et curés dépouillés de leurs biens par la Constituante.

C'était une simple restitution faite sous la forme d'un *budget annuel,* dont le total, assez variable jusque là, n'a jamais du reste égalé les simples intérêts des biens dont le clergé avait été dépouillé. •

En tout cas, la *Constituante* n'avait rien pris aux juifs et les avait laissés, comme de juste, à leurs propres ressources, en ce qui concerne leur culte.

N'était-ce pas assez déjà d'en avoir fait, contre toute justice, des citoyens français ?

Non, ce n'était pas assez pour les juifs. En tout cas, ils ne s'en sont pas contentés.

En arrivant au pouvoir, avec Louis-Philippe leur homme-lige, ils obtinrent le décret royal du 8 février 1831, en vertu duquel le *culte israélite était désormais salarié par l'Etat.*

A ce point de vue, quelle est aujourd'hui la situation exacte des juifs en France ? La voici :

Episcopat français et Grand Rabbinat

Le Grand Rabbin de France, qui n'est pas prêtre — il n'y a pas de sacerdoce chez les juifs — a l'autorité souveraine en quelque sorte sur toutes les synagogues ou communautés israélites de France (cent cinquante environ) et du monde.

Les mots d'ordre qu'il leur envoie par circulaire secrète, comme le Grand-Orient à toutes ses loges, sans contrôle effectif du ministre des cultes, acquis d'avance à la cause juive, sont toujours ponctuellement obéis.

Les évêques, au contraire, qui ont reçu la plénitude du sacerdoce, ne peuvent recevoir de leur Chef suprême que le mot d'ordre que voudra bien laisser passer l'ennemi officiel du catholicisme, qui s'appelle aujourd'hui M. Dumay, directeur des cultes, « l'Eminence grise » de tous les *ministres* passés, présents et à venir, *contre le culte catholique.*

Par exemple ! le même M. Dumay qui « condescendra p à laisser passer le mot d'ordre catholique, s'efforcera d'en limiter l'exécution à la mesure de son bon plaisir.

Tandis qu'il lui plaît toujours de laisser la plus complète liberté de circulation et d'exécution aux mots d'ordre d'Israël[172].

C'est dans ces conditions que le premier jour de la fête de *Souccot,* jeudi 3 octobre (15 *Tischri)* 1895, le Grand Rabbin de Bayonne, Lévy Emile, lut en chaire la circulaire du Grand Rabbin de France Zadoc-Kahn « recommandant *d'armer pour la lutte contre l'ignorance et la calomnie ceux de nos coreligionnaires,* etc. » et dont les conclusions immédiatement pratiques furent :

1° *L'organisation par le Grand Rabbin de Bayonne de conférences mensuelles, avec le concours du*

172 — Tous les mots d'ordre ennemis qui circulent en France viennent de deux sources distinctes : 1° de Zadoc-Kahn au nom du *Kahal,* pour les juifs ; 2° d'Adriano Lemmi, par l'intermédiaire du Grand-Orient, pour les francs-maçons et les protestants.
Ce qu'il faut remarquer, c'est que ces mots d'ordre, variables dans la forme, sont toujours *identiques pour le fond.* Pourquoi ?
Les deux sources sont identiques ! Zadoc-Kahn et Adriano Lemmi sont marqués du même signe : la *circoncision,* et pourraient s'appeler tout aussi bien en France, l'un le Grand Rabbin de la franc-maçonnerie, l'autre le Pape des juifs !

rabbin Bloch, de Pau, du docteur Delvaille, vice-président du Consistoire, de Jacob Lambert et Jules Delvaille, professeurs, le premier au lycée de Bayonne, le second au lycée de Montauban ;

2° *Un vœu, tendant à obtenir de M. le Grand Rabbin Zadoc-Kahn l'organisation d'un comité central, auquel seraient envoyées les conférences faites sur tous les points du territoire* et dont ce comité publierait les vingt ou trente meilleures, en un recueil accessible à toutes les bourses.

Univers israélite (9 oct.)

Voit-on d'ici le déchaînement des fureurs ministérielles, si un seul évêque français se fût permis dans son diocèse ce que M. le Grand Rabbin Zadoc-Kahn se permet impunément dans toute la France !... avec le concours des *professeurs de l'État*[173] !...

Rabbins et prêtres catholiques

Le traitement des rabbins, d'après le budget de 1898, varie de 1.750 à 2.500 francs.

Le traitement d'un prêtre catholique varie de 900 à 1.600 francs,, différence moyenne : 825 francs.

Et ce traitement, encore, quoique insaisissable suivant la loi, est souvent supprimé, sous le moindre prétexte.

En revanche, nous n'avons jamais entendu dire qu'on ait supprimé le traitement d'un rabbin, sous un prétexte quelconque, celui du grand Rabbin Zadoc-Kahn, par exemple, pour son intervention odieuse dans « l'affaire »[174].

En outre, d'une proposition de loi déposée à *la* Chambre, le 5 juillet 1898[175], il résulte que les rabbins de Paris (avec les pasteurs) reçoivent de la ville des indemnités de logement, refusées d'ailleurs aux prêtres catholiques.

Ils ont reçu, en 1894, pour près de 500,000 fr. d'indemnités arriérées et en reçoivent annuellement pour 40,000 francs.

---

173 — Avec une logique qu'il faudrait admirer, si elle n'était criminelle, nous voyons le ministre des cultes consteller la poitrine de Zadoc-Kahn de décorations (dont celle d'officier de la Légion d'honneur), qu'il n'a jamais songé à offrir au vénérable cardinal Richard !

Pour accuser davantage le mépris, les deux noms figurent à côté l'un de l'autre, dans *l'Annuaire de l'administration. de la ville de Paris !*

174 — Il est intervenu à la Chambre criminelle pour y prendre communication du dossier, d'après M. de Beaurepaire (3 février).

Il est intervenu auprès du lieutenant juif Cahn, du 74e de ligne (régiment d'Esterhazy), mandait chez lui par carte-télégramme, du 8 janvier, pour en obtenir la réponse à cette question :

« Savez-vous si le commandant Esterhazy est allé en manœuvres d'instruction en 1894 ? »

Il paraît que M. le Président du Conseil a infligé « un blâme », le 17 janvier, au grand rabbin... pour la forme !

Cette intervention, injustifiable dans un ministre d'un culte reconnu par l'Etat, s'explique cependant à la perfection par les affinités de race :

Mile Berthe Zadoc-Kahn, deuxième fille du grand rabbin, est *cousine germaine* de Dreyfus, par son époux M. Henri Bruhl, *cousin germain* de Lucie Hadamard, femme Dreyfus !

175 — Signée des noms suivants peu suspects de « cléricalisme » : Charles Bos, Clovis Hugues, Fournière, Alphonse Humbert, Millerand, Dejeante, Viviani, etc.

Il est vrai qu'alors ces Messieurs n'avaient pas de raison de sympathiser avec le grand rabbin. Il n'en est plus de même aujourd'hui, parait-il, depuis qu'ils connaissent les sympathies du grand rabbin pour Dreyfus !

Églises et synagogues

La municipalité de Paris a-t-elle l'habitude, au moins depuis 30 ans, de fournir des subventions aux catholiques de cette ville, pour y bâtir des églises ?

En tout cas, elle a fourni un *million* pour la synagogue de la rue de Victoire, 44, qui en a coûté deux. Inaugurée le 8 septembre 1894.

Elle a fourni 500,000 *francs* pour la synagogue de la rue des Tournelles, qui a coûté un million. Inaugurée le 30 septembre 1876.

En province, la synagogue de Senones (Vosges) recevait, il y a quelques années, un secours gouvernemental.

A quel titre ?

Senones est de l'arrondissement de Saint-Dié, ancien fief électoral de Jules Ferry.

Oratoires juifs et oratoires catholiques

Les catholiques ne peuvent avoir d'oratoires privés, sous peine de s'en voir expulser par la force armée, même à coups de revolver... Châteauvillain, 5 avril 1815

Pendant ce temps, les juifs ont des oratoires privés tant qu'ils en veulent, à Vichy, par exemple, où célèbre le grand rabbin Zadoc-Kahn, en saison balnéaire ; à Chantilly (dans le voisinage) où M. et Mme Lambert, de Bruxelles, gendre et fille du baron Gustave de Rothschild, viennent prier à leur gré.

Cet oratoire, édifié en 1893, a été inauguré la même année, sans que le gouvernement y vît le moindre obstacle, par le grand rabbin Zadoc-Kahn.

Fabriques et consistoires israélites

On sait que les membres des fabriques paroissiales doivent être agréés par *l'autorité préfectorale*, dans chaque département.

Dans toute l'Algérie, les membres des consistoires israélites sont élus par les juifs, à l'exclusion de toute ingérence préfectorale ou gouvernementale.

Les fabriques ont moins que jamais l'administration personnelle de leurs biens, puisque le gouvernement y a introduit le percepteur à la place du fabricien et menace d'y introduire le franc-maçon, à la place du curé, pour y représenter la « solidarité »maçonnique, à la place de la « charité » catholique.

Dans toute l'Algérie, les Consistoires israélites, jusqu'en août 1898, ont eu la libre disposition de leurs biens (200,000 francs de budget annuel rien que pour Alger).

Et M. Drumont n'a pas eu de peine à s'apercevoir, aux élections de mai, de l'usage peu consistorial qu'avait fait de pareilles richesses le grand rabbin Honel (Vénérable de la Loge d'Alger).

Un décret de M. Laferrière en a réglé l'usage pour l'avenir... en théorie comme toujours

Séminaires juifs et séminaires catholiques

L'Etat juif ne fournit pas de subventions aux catholiques pour bâtir leurs séminaires : la *neutralité* l'y oblige.

En revanche, cette même neutralité l'oblige à en fournir aux juifs ; le séminaire israélite, 9, rue Vauquelin, a été construit en 1881, avec une forte subvention de l'État.

A ce local est annexé le petit séminaire israélite, pour initier la jeunesse à l'étude des sciences Talmudiques.

Les deux ensembles reçoivent une subvention annuelle de l'État de 22,000 francs, toujours au nom de la *neutralité.*

En retour, au nom de la même *neutralité*, le gouvernement a réduit d'abord, supprimé ensuite les subventions analogues aux séminaires et aux facultés catholiques.

Pour couvrir cette partialité révoltante des dehors de la justice, M. Dumay, directeur des Cultes, l'a décorée, à la tribune, le 31 janvier 1899, d'une ingénieuse explication :

« *Nous accordons*, dit-il, *aux grands séminaires catholiques la jouissance des immeubles domaniaux où ils sont installés, et cela représente une subvention considérable.* »

La vérité est que cela représente plutôt une économie pour le gouvernement qui n'a que ce moyen d'utiliser d'anciens monastères volés à l'Eglise, que sont la plupart des grands séminaires, et de s'en épargner souvent l'entretien fort coûteux.

Au surplus, n'est-il pas juste que la jouissance d'un bien volé à l'Église revienne à l'Église ?

A-t-on volé quelque chose aux juifs et aux protestants ?

Non ! en ce cas, pourquoi mettre à leur disposition, en sus des subventions annuelles refusées aux catholiques, des immeubles tout aussi « domaniaux » que nos grands séminaires ?

Le séminaire protestant de Paris, par exemple, qui *appartient à l'État* ; le séminaire rabbinique, 9, rue Vauquelin, construit avec une *forte subvention de l'État.*

On voit que « la subvention considérable » représentée, d'après M. Dumay, par « la jouissance des immeubles domaniaux » concédés aux catholiques, en réalité ne représente rien du tout, qu'une hypocrisie de plus du gouvernement.

Ceci, en pleine conformité avec l'hypocrisie du vote parlementaire du 15 juillet 1889, qui obligeait les séminaristes catholiques à une année supplémentaire de noviciat sacerdotal... à la caserne, mais au nom de l'*Égalité*, cette fois.

Y ont-ils trouvé, du moins, cette égalité, au nom de laquelle on les y envoyait ? qu'on en juge.

Soldats juifs et soldats catholiques

Les soldats juifs ont, pour remplir leurs devoirs religieux, 29 jours de congé par an, qui se répartissent ainsi :

Rosch-Haschanah (nouvel an : commencement de septembre)[176]	2	jours.
Yom Kippour (Grand-Pardon : mi-septembre)[177]	2	—
Souccoth (fête des Tabernacles : fin septembre)	2	—
Schemini Atzereth (fin septembre)	1	—
Simchat Torah (fin-septembre)	1	—
Hanouça (fête des Machabées : commencement de décembre)	8	—
Pourim (fête des Sorts : mi-mars)	1	—
peçah (Pâque : vers la mi-avril)	10	—
Schabodoth (Pentecôte : commencement de juin)	2	—

176 — Ces dates sont approximatives, comme celles de nos fêtes mobiles, qui varient d'une année à l'autre dans le calendrier grégorien.

177 — Sur la demande du grand Rabbin, en 1893, le ministre de la guerre accorda en pleines manœuvres un congé du 10 au 21 septembre à tous les soldats juifs pour la célébration de ces deux fêtes.

Ces congés sont souvent *obligatoires*, ainsi qu'en témoigne la circulaire suivante :

« Paris, le 23 mars 1897,

« MON CHER GÉNÉRAL,

« D'après un avis du *Consistoire central* (Président baron Alphonse) *des israëlites de France*, les fêles de la Pâque israélite auront lieu cette année du 16 avril matin au 25 avril matin.

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, à cette occasion, *assurer* en ce qui concerne les militaires sous vos ordres appartenant à la religion juive, *l'exécution des prescriptions* de la circulaire ministérielle du 10 décembre 1888 — *Bulletin officiel*, partie réglementaire, 2e semestre 1888, page 935 — relatives aux permissions à accorder *lors des fêtes*[178]. »

Signé : « *Billot*. »

Et cette autre circulaire du ministère de la marine, fin février 1899

« Le ministère de la marine adresse aux vice-amiraux, préfets maritimes, une circulaire ayant trait aux permissions accordées à l'occasion des fêtes de Pâques, *aux militaires du culte israélite.*

« Le ministre a décidé que des permissions pour toute la durée ou pour une partie de ces fêtes, *pourront être accordées*, sur leur demande, à ceux des hommes *qui en seront jugés dignes* par leur bonne conduite et si, d'ailleurs, il ne doit en résulter aucune gêne dans le service.

Signé : « *Lockroy*. »

On sait que M. Lockroy est juif ; il pense à ses coreligionnaires, c'est bien mais il a tort d'oublier qu'il est également le ministre des « militaires du culte » catholique.

Pourquoi n'en parle-t-il pas dans sa circulaire ? Parce qu'il ne veut pas leur accorder, à eux, ces congés, même *facultatifs !*

D'où, quand les congés sont *facultatifs* pour les soldats juifs, les soldats catholiques n'en ont pas et quand ils sont *obligatoires* pour les juifs, les catholiques en ont alors de facultatifs[179].

Nous parlons ici des catholiques de l'armée de terre seulement, dont les congés beaucoup plus restreints sont en outre *facultatifs*, c'est-à-dire susceptibles d'être accordés, mais aussi refusés par les colonels qui, en fait, les refusent souvent.

On se souvient de la sévérité avec laquelle fut traité, il y a quelque temps, le colonel Froment, du 27e d'artillerie, à Douai, pour avoir mis à la décision, *suivant la coutume*, que « des facilités devraient être accordées aux soldats de son régiment, qui désireraient suivre l'instruction religieuse pendant une partie du carême ».

Le *Réveil du Nord*, organe de la synagogue de Lille, traita le général Billot, ministre de la guerre, de « vieille baderne ».

Pour échapper à l'épithète, le général de France, du 1er corps d'armée, réprimanda le colonel Froment et le général Billot le releva de son commandement (11 avril 1897).

Enfin ! les soldats juifs peuvent servir à la synagogue, *en tenue*, ce lieutenant d'artillerie, par exemple, qui put, sans émouvoir aucunement la presse juive de Lyon ou de Paris, psalmodier l'Office au lutrin, à la synagogue de cette ville, en août 1893.

---

178 — Il faut remarquer les expressions : « *assurer l'exécution des prescriptions... lors des fêtes* » (de toutes les fêtes ci-dessus) nullement employées pour les permissions à accorder aux soldats catholiques. (Voir le tableau comparatif, page 168).

179 — L'injustice flagrante ressortira de la simple comparaison des deux lettres suivantes.
Nous n'incriminons pas le général Zurlinden qui est en cause, mais la nécessité tyrannique qu'il a dû subir, aussi bien comme ministre de la guerre que comme gouverneur de Paris.
Voici ces lettres :

En juillet de la même année, un séminariste soldat fut condamné à 15 jours de prison, pour avoir servi la messe en uniforme, sur la dénonciation d'une *Lanterne* provinciale.

Il fallut une menace d'interpellation de la droite au gouvernement, pour obtenir une enquête à la suite de laquelle la punition, sans doute, fut levée ; mais nous n'en sommes pas sûrs, il ne s'agissait pas d'un juif[180].

Ajoutons qu'une circulaire ministérielle a formellement interdit aux officiers et aux soldats d'assister en tenue à une simple fête de Jeanne d'Arc.

Jeanne d'Arc, non plus, n'était pas juive.

La loi pour les juifs et la loi pour les catholiques

On voit que la fameuse « Égalité devant la loi », inscrite en tête de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, n'a été, en définitive, que l'application aux catholiques français par les juifs de leur loi de domination Talmudique.

Cependant nous devons avouer que jamais elle n'a été appliquée avec plus de cynisme que dans l'affaire Dreyfus !

Le capitaine chrétien Anastay, convaincu d'assassinat, a été jugé et exécuté ; pas un chrétien français n'y a trouvé à redire !

Le catholique Bazaine, coupable de trahison, a été condamné à la déportation ; pas un catholique français qui n'ait applaudi à la sentence et à son exécution !

Paris, le 4 mars 1899.

« *Le général Zurlinden, gouverneur militaire de Paris à M .l'abbé Binz, au métier militaire, vicaire à Saint- Philippe-du-Roule,* 8, *rue Frédéric-Bastiat.*

« Monsieur l'Abbé,

« En réponse à votre lettre du 24 février courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que *j'ai invité,* comme les années précédentes, les chefs de corps à donner aux hommes de troupe sous leurs ordres, toutes facilités pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux et notamment, à leur permettre de sortir, dès le réveil, *tous les cinq dimanches du temps pascal, du* 19 *mars au* 16 *avril inclus.*

« Veuillez agréer, etc.

« *P.-O.* : *Le cher d'état-major,*
« E. Perboyre. »

« Monsieur le Président du Consistoire des Israélites de France (baron *Alphonse),*

« Par lettre du 15 de ce mois (février 99), vous me demandez que des permissions soient accordées aux militaires du culte israélite, afin de leur permettre de *célébrer en famille...* la fête annuelle de Pâques qui a lieu, pour ce culte, du 25 mars au 3 avril prochain.

« Ainsi qu'un de mes prédécesseurs, le général Zurlinden, vous l'a déjà fait connaître par lettre du 8 septembre 1898, une circulaire ministérielle *a réglé* une fois pour toutes la question...

« Il appartient par conséquent aux militaires du culte israélite de se mettre en instance de permission pour les fêtes spéciales à leur religion.

« Recevez, etc.
« De Freycinet. »

On remarquera : 1° D'un côté 6 *jours* ; de l'autre 9.

2° D'un côté, les 6 jours *s'échelonnant sur un mois*, ne permettent pas le séjour hors de la caserne ; de l'autre, les 9 jours sont *consécutifs* et permettent le séjour « en famille ».

3° Les 6 jours sont *facultatifs*, « les chefs de corps sont *invités*, etc. » ; les 9 jours sont *obligatoires*, « une circulaire l'a *réglé*, il n'y a qu'à se mettre en instance. »

Et si l'on veut ergoter sur le *texte*, on ne peut ergoter sur les *faits* qui le commentent victorieusement !

Voilà l'égalité des cultes au régiment !

180 — A propos de prison, disons que même là, les juifs sont privilégiés !

Par exemple, il y a à Nîmes une maison centrale *pour tous les détenus israélites de France. (Annuaire du Gard* édité â Montpellier chez Fadat et Roche.)

Y a-t-il, en France, des maisons centrales *spécialement affectées aux détenus catholiques* ?...

Le juif Dreyfus est convaincu du même crime ; il fait des aveux ; il est condamné à la peine adoucie de Bazaine, quand il aurait mérité celle d'Anastay ! Et les juifs du monde entier mettent la France et l'Europe à l'envers !

Comment expliquer le mystère ?

Par les règles Talmudiques suivantes à l'usage du magistrat juif :

« Dans les différends survenus entre les juifs et les non-juifs,

« 1° Ou bien la loi juive gouverne ;

« 2° Ou bien, la loi, sans être juive, est favorable aux juifs ;

« 3° Ou enfin, la loi n'est ni juive, ni favorable aux juifs.

« Dans le premier cas, tu fais gagner ton frère en disant : *ainsi le veut* NOTRE *loi* »

« Dans le second cas, tu fais encore gagner ton frère et tu dis à l'étranger : *Ainsi le veut* VOTRE *propre loi.* »

« Dans le troisième cas, *il faut circonvenir les étrangers, au moyen d'intrigues, jusqu'à ce que le gain reste au juif.* »

« Mais *en ces sortes d'affaires*, dit Rabbi Israël, commentant Rabbi Akiba *il faut prendre garde de se laisser prendre, de peur que la religion juive n'y perde de son renom.* » (*Traité Baba Kouma*, fol. 113. 1)

Nous allons voir si ces règles ont été ponctuellement observées dans l'affaire Dreyfus

PREMIÈRE HYPOTHÈSE

« La loi juive gouverne »

Ce n'est pas le cas, puisque la loi est *militaire* et interprétée par des *militaires.* Impossible d'y trouver un magistrat juif pour « faire gagner leur frère » et dire : « Ainsi le veut *notre* loi »[181].

DEUXIÈME HYPOTHÈSE

« La loi, sans être juive, est favorable aux juifs. »

C'est le cas de « cet admirable Code civil romain, s'écrie Zadoc-Kahn enthousiasmé, si bien fait pour plaire à l'esprit fin et pénétrant des auteurs du *Talmud* ! »

Nous ajoutons :

« En si parfaite harmonie avec la Constitution juive des *Droits de l'homme et du citoyen*, surtout s'il doit être interprété par un juif comme M. Lœw ou, ce qui revient au même, par une magistrature *épurée* de catholiques et peuplée de juifs !

Et voilà pourquoi, depuis bientôt deux ans, les juifs ont remué ciel et terre pour établir, sans y réussir, *l'indignité* du tribunal militaire qui. a condamné « leur frère » !

Mais ils ont réussi, grâce à la complicité du f∴ Brisson, à déférer le jugement à la Chambre criminelle de la Cour de cassation. Président M. Lœw

Cette Chambre était acquise à Dreyfus.

Cependant, il fallait tout prévoir.

Afin de la prémunir contre tout accès, même fugitif, de loyauté, les juifs ont entassé les sophismes, pour établir par avance l'incompétence du futur tribunal militaire, la nécessité de tra-

181 — Cependant un officier juif était membre du tribunal militaire qui devait juger Dreyfus ; il eut le bon sens de se récuser, pour assurer l'impartialité du jugement.
Combien M. le Président Lœw a été mal inspiré de ne pas l'imiter à la Chambre criminelle de la Cour de cassation !

duire l'accusé devant une juridiction purement civile, la Haute-Cour, par exemple, « seule compétente, disaient-ils pour juger d'un crime qui *n'est point contre la Patrie*, mais seulement *contre la sûreté de « l'Etat !* » (Voir les journaux dreyfusistes.)

C'est une de leurs trouvailles ! Il est certain qu'avec la Haute-Cour peuplée de Panamistes et présidée par le dreyfusiste Fallières, les juifs auraient eu la partie belle et auraient pu dire à coup sûr de l'acquittement de leur Dreyfus :

« Ainsi le veut *votre* loi. »

Malheureusement pour eux, ils ne prévoyaient pas le vote par la Chambre d'abord, par le Sénat ensuite, le 1er mars 1899, de la loi dessaisissant la Chambre criminelle de « l'affaire », au profit de la Cour de cassation, toutes Chambres réunies.

La Cour suprême, le 3 juin, a renvoyé Dreyfus devant le tribunal militaire de Rennes.

Ce qui nous ramène à la

TROISIÈME HYPOTHÈSE

« *La loi n'est ni juive, ni favorable aux juifs* »

Cette hypothèse, devenue un fait, est le cauchemar des juifs.

A la clarté éblouissante des 60 *millions dépensés* à ce jour (voir plus haut), nous pouvons voir s'ils se sont préparés à lui appliquer le seul moyen de résistance qui lui convienne : « *Circonvenir les étrangers jusqu'et ce quéle gain reste au juif.* »

Le juif Reinach nous l'a clairement signifié. Prévoyant le cas où la procédure engagée en vertu de l'article 443 n'aboutirait pas, il écrivait le 2 mars dans le *Siècle* :

« *L'article* 443 *n'est pas tout le code d'instruction criminelle* ! » Comme pour dire :

« Le maquis de la procédure est vaste, nous ne l'avons pas encore tout exploré !...[182] »

C'est évident, il n'y a pas de loi qui tienne Les lois sont pour les Français, elles ne sont pas pour le juif[183] !

Est-ce tout ? Avons-nous épuisé la série des privilèges juifs ?

Ce n'est qu'un échantillon, mais suffisant tout de même pour établir la réalisation pratique, en plein XIXe siècle, du précepte Talmudique qui ordonne « à tous les juifs de regarder les chrétiens comme des brutes *et de ne pas les traiter autrement que des animaux* ».

Les animaux, en effet, n'ont pas le droit d'être traités sur pied d'égalité avec les hommes[184].

---

182 — Quelques jours après, le 16 mars, le même Reinach, dans le même *Siècle*, avec une désinvolture — nous ne dirons pas *charmante*, puisqu'elle frise l'indécence — affichait son profond respect pour le jugement, quel qu'il soit, à intervenir.

Que s'était-il passé ?

M. Dupuy inclinait visiblement vers le syndicat, par le maintien scandaleux de M. Manau, comme rapporteur devant la Cour plénière de Cassation. Le juif pouvait faire parade d'impartialité.

183 — Un mot du procureur Manau requérant pour la récusation des conseillers MM. Petit, Crépon, Lepelletier, le 24 mars, a souligné cet esprit *Talmud*ique.

Comme M. Desjardins lui faisait remarquer la « confusion » — intentionnelle ou non de sa part — de deux commissions tout à fait distinctes :

— « Que m'importe ? » répliqua M. Manau.

Qu'importent en effet les lois de la logique, comme celles du code, à des gens qui n'en veulent pas ?

La publication *illégale* de l'enquête secrète de la Chambre criminelle l'a prouvé une fois de plus.

Elle n'a pas démontré l'innocence du traître, mais bien le mépris absolu de ces gens-là pour toute législation autre que le *Talmud*, interprété par le *Kahal !*

184 — Nous signalons cette situation à la sollicitude du f∴ Bourceret, rédacteur à la *Lanterne* et « 33e du

Ce n'est pas tout.

Le *Talmud* dit qu'il faut *voler*, *tuer* le chrétien ! Nous allons voir si le juif, même au XIXe siècle, s'arrête à mi-chemin de son devoir Talmudique.

IV

Jusqu'ou va la tolérance talmudique

Les juifs voleurs des chrétiens

Les juifs nous ont-ils volés ?

Demandez-le au Panama, qui a englouti dans leurs poches un milliard et demi de l'épargne populaire (Reinach de Nivillers, Arton, Cornélius Herz) !

Demandez-le aux krachs de l'*Union générale* (Lœw et Rothschild), du *Comptoir d'Escompte* (Rothschild), qui ont semé la ruine et la mort, dans des milliers de familles françaises !

Demandez-le aux *Chemins de fer du Sud* (Reinach) 20 millions d'engloutis !

Demandez-le aux 20 krachs monumentaux, qui ont éclaté en dix ans sur tous les points de la France et dont les juifs ont recueilli les épaves !

Demandez-le à ces souscripteurs pour Mme Henry contre Reinach, qui accompagnaient leur obole de réflexions comme les suivantes :

« De la part d'une famille d'Alsaciens, expropriée et ruinée par les juifs, 1 franc ! » (23 décembre.)

« Trois francs recouvrés sur la somme de 712.000 fr. volés à une famille par les juifs ! » (22 décembre.)

Demandez-le aux quatre-vingt milliards de fortune mobilière et immobilière (le tiers de la fortune totale de la France) possédés par des juifs venus en haillons chez nous, il y a cent ans !

Demandez-le aux 60 châteaux ou hôtels, aux 200.000 hectares de terre française, possédés par le seul M. de Rothschild !

Et que tout cela vous dise si le juif a observé le précepte qui lui commande de voler les chrétiens !

« Crois ou meurs »

Le *Talmud* dit encore de « tuer les chrétiens » (Aboda s. f. 17, 1, etc.).

Les juifs nous ont-ils tués ?

Pour la France chrétienne, c'est à peu près fait. Entendez-la râler, sous leurs pieds, du dernier poison qu'ils lui ont administré dans « l'affaire » Mais ne pourrait-elle pas s'en relever ? Sa vitalité vigoureuse a tant de fois trompé les espérances de ses ennemis I

C'est bien ce que les juifs craignent et dans cette crainte ils ont pensé qu'au poison il ne serait peut-être pas mauvais de joindre la famine.

Grand-Orient de France » qui s'écriait au discours de clôture du convent de septembre 1898 :
« Nous avons pour ennemis les ambitieux et les égoïstes qui veulent dominer leurs semblables, créer des castes et maintenir des privilèges dans la société. » (Compte rendu du Convent, p. 14.)
Qui sont ces « créateurs de castes et de privilèges » ? Les juifs ?
Non, dit le f ∴ Bourceret, ceux qui « portent une toge, une soutane et même une épée ! »
Il répétait, sans le savoir, le mot appris par Jules Ferry dans les synagogues de Saint-Dié : « *Trois chancres rongent la France* : *l'armée, la magistrature et le clergé.* »
Tout ceci pour laisser le champ libre au « chancre » juif dont la France se meurt.

Mais comment ?

C'est très simple :

Elle compte sur son Exposition universelle de 1900.

Elle eût mieux fait, selon nous, de ne compter que sur ses propres ressources, de tout temps suffisantes à ses besoins, plutôt que sur celles des cosmopolites, qui ne lui apportent de l'or qu'à la condition d'emporter des lambeaux de son patriotisme, de son indépendance et de sa gloire !

Mais enfin ! elle y compte et les juifs le savent, eux qui ont réussi à détourner de ce côté ses préoccupations et son activité !

Elle doit aller jusqu'au bout !

Que font les juifs ? Du chantage !... suivant leur habitude.

Vous croyez que j'invente ?

Lisez :

« Les juifs de Broken-Hill (Nouvelle-Galles du Sud) ont tenu tout récemment une réunion pour discuter l'affaire Dreyfus.

« Plusieurs orateurs ont vigoureusement *exprimé l'opinion que Dreyfus avait été injustement condamné*.

« La réunion *a décidé de s'abstenir autant que possible de trafiquer de produits français et de ne pas recommander l'Exposition de* 1900, *à laquelle quelques assistants s'étaient promis d'assister*.

« On a également *décidé de ne pas faire d'affaires avec les Compagnies d'assurances françaises*.

On a proposé *aussi d'engager les juifs des autres colonies à imiter cet exemple*. »

— Qui parle ainsi ?

— Le *South Australian Register*, d'Adélaïde (Australie), 29 septembre 1898.

— Initiative isolée, direz-vous, sans conséquence possible !

— Isolée ? En tout cas, pas des juifs d'Angleterre, d'Amérique, d'Autriche, qui ouvraient *simultanément* une campagne, tendant à éloigner leurs nationaux respectifs de Nice et d'Algérie, au profit de Monaco, San-Remo, Abbazzia « où *on ne connaît*, disait *l'Allgemeine Zeitung* (mars 1899), *ni luttes de partis, ni haines de races* »

— Qu'est-ce que cela voulait dire ?

— Tout simplement qu'ils obéissaient à un mot d'ordre. Le mot d'ordre a été lancé, en effet, par le rabbin Bloch, de Vienne, sous l'inspiration, sans doute, du grand *Kahal* de Paris.

Le voici, d'après une correspondance particulière de la *Libre Parole* datée de Vienne, 5 mars :

« Nous n'avons qu'à nous aider nous-mêmes et cela, en vertu du principe que la meilleure parade est l'attaque.

« Ainsi donc rupture avec la France au point de vue industriel.

« C'est dans son exportation que nous pouvons atteindre le plus sensiblement ce pays.

« Si tous les juifs du globe s'unissent, ils constituent une force puissante, un *facteur*[185], avec lequel il faudra compter dans les relations internationales des peuples.

« *Si nos négociants, si nos femmes mettaient en interdit tous les articles de modes français, ils sentiraient bien vite et jusque dans leurs os les effets de ce boycott, là-bas à Paris* !

« Et quelle juive qui se sent vraiment juive qui n'a pas perdu toute pensée, tout honneur, oserait porter sur son corps *(auf ihrem Leibe tragen)* des dentelles, des étoffes, des tissus, des rubans, des plumes venant de France ?

185 — Le terme lui est familier : il se rappelle les *facteurs* du *Kahal* (voir «La police secrète du Kahal.», page 67).

« *Rupture avec la France, tel devrait être le mot d'ordre.*

« Mais nous connaissons trop bien nos gens.

« Ce Dreyfus est un joli sujet de conversation pour le salon.

« C'est là qu'on tire des soupirs et qu'on montre son petit cœur sensible.

« Mais à frapper ses ennemis, nos ennemis, on n'y pense pas !

« Du moins, *il est une chose que tous les juifs, unis et d'un commun accord, doivent s'entendre pour faire* : *rester chez soi pendant l'Exposition, que pas un seul n'aille à Paris* !

« Du moins on leur prouvera par là qu'on n'est pas une race sans nerfs et sans honneur...

« Qu'ils fassent leurs préparatifs et leurs installations, mais que pas un seul juif n'y aille.

« Qu'ils restent tous chez eux et épargnent leur argent pour des gens meilleurs que les Français. »

(*Israélitische Wochenschrift*).

C'est identiquement le langage du rabbin d'Amérique Fleischer, à la réunion de mars 1899 *(Kahal* et *Bet-Dine)*[186], *à* la synagogue de Boston *Adath Israël,* et dont la *Boston-Post* rend ainsi compte

« Le rabbin Charles Fleischer, présentant l'orateur de circonstance, M. Godefrey Morse, a dit :

« J'avais formé le projet d'aller à Paris pour l'Exposition, mais ce ne sera qu'autant que la France se réhabilitera en rendant justice à Dreyfus.

« Sinon, je m'en priverai et je crois qu'un tel boycottage doit être pratiqué par tous les amis de la liberté et de la justice dans le monde entier.

« Ainsi nous montrerons notre mépris pour ce pays qui a si manifestement foulé aux pieds la droiture, etc. »

« M. Godefrey Morse, répondant, nous a appris que la maison juive Stock, place du Théâtre-Français, Paris, *a publié* 78 *volumes sur l'affaire Dreyfus*[187] et qu'« *un gouvernement qui ne peut pas rendre justice aux citoyens de son pays, n'a pas le droit d'exister, etc.* »

Autrement dit :

« *Vous ne croyez pas à l'innocence de Dreyfus* : *vous n'aurez pas d'Exposition*... pour vous apprendre !... »

C'est l'argument renouvelé du Grand Turc aux chrétiens du moyen âge : « Crois ou meurs ! »

C'est la parfaite expression de la tolérance Talmudique à l'égard de la France !

— Mais pour les chrétiens ? pour les Français ?

— Pour les chrétiens ? nous allons voir si les juifs se sont privés de leurs cadavres !

Les juifs massacreurs des chrétiens

La liste des chrétiens morts victimes des juifs, en notre siècle, serait trop longue

Quelques faits seulement :

On sait qu'aux musulmans « massacreurs de roumis » les juifs ont prêté « le quatrième palais » de leur paradis Talmudique (voir «Ils habiteront le « 4e palais du Paradis »», page 23).

186 — Le *Kivia-Nesseman,* par Fino, recueil des faits historiques de la municipalité de Vilna (1860), donne ce détail de la récente organisation des communautés juives :

« *Tous les trois mois,* dit-il, *les membres de la réunion générale se réunissent en Kahal, pour examiner la situation juive dans le monde et y aviser, suivant qu'elle est en décadence ou en progrès* !

187 — La section rennaise de la *Ligue des droits de l'homme et du citoyen* a inondé le département de ces brochures, en vue d'influencer le Conseil de guerre de Rennes !

Ils leur prêtent encore le moyen d'y parvenir, dans les hécatombes de chrétiens qui en sont le prix et qu'ils les aident à accomplir.

Qui ne connaît l'histoire du massacre de chrétiens plusieurs semaines durant, en 1824, par le féroce Abouloubob, avec le concours des juifs ?

A Naoussa, 600 israélites se mirent à sa disposition et l'un deux se vantait d'avoir à lui seul exécuté 64 chrétiens !

A Salonique, ils ne furent pas moins cruels !

Pour obliger des chrétiennes à apostasier, ils les enfermaient nues dans des sacs, les uns remplis de rats, les autres de chats affamés !

La femme du capitaine Tussos, elle, mourut dans un sac plein de vipères, en invoquant les noms de Jésus et de Marie !

Six femmes condamnées à mourir de faim dans un cachot, ayant eu le malheur d'être retrouvées vivantes au bout de 12 jours de famine et de captivité — elles avaient mangé du charbon ! — en furent sévèrement punies par la privation du charbon d'abord, par des coups de fouet ensuite, jusqu'à ce que la mort s'en suivît !

Ces faits sont racontés par Pouqueville, membre de l'Académie des Inscriptions et consul de France près d'Ali-Pacha de Tébélen (Albanie), en son *Histoire de la régénération de la Grèce* (1825, 4 vol. in-80).

Cela nous reporte, du coup, bien au delà du moyen âge, au temps des férocités néroniennes, auxquelles, du reste, les juifs prêtèrent leur concours.

Mais peut-être, depuis 1824, les juifs se sont-ils un peu humanisés, nous n'osons dire civilisés ?

En 1896, par exemple, pendant le massacre des Arméniens ?

Qui ne se souvient qu'à Constantinople, dans le quartier d'Halidjiaglou, « les juifs espagnols désignaient aux musulmans les maisons habitées par les Arméniens et les aidaient au pillage » ? *(Correspondant d'Agence française, 4 septembre.)*

Que, dans le quartier d'Haskeuy, ils demandaient aux égorgeurs, pour prix de leurs renseignements, le droit de « déménager » les maisons des victimes[188] ?as ont ainsi dévalisé 600 maisons, si bien que le gouvernement a dû imposer le Grand-Rabbinat de la ville d'une indemnité de 600 livres turques (une livre par maison).

A Alep, une lettre particulière inédite du docteur Zakzzenski, à sa sœur Mme W. (janvier 1896), lui apprend que « les rues sont des ruisseaux de sang, *que les juifs font des fêtes et se réjouissent que l'on massacre tous les chrétiens*, que, sous ses yeux, quatre religieux bernardins ont été coupés en morceaux. »[189]

188 — Une lettre de Turquie à la *Croix* (13 octobre) disait :

« Les juifs applaudissent les massacreurs et calculent les profits qu'ils feront dans le pillage.

« *On n'a pas assez flétri l'ignominie de leur conduite dans l'affreuse boucherie de Haskeuy où ils ont conduit les Turcs maison par maison pour avoir le droit de piller après le massacre.*

« Judas a livré Notre-Seigneur à la mort pour 30 deniers ; l'Iscariote vit toujours avec la même haine et la même cupidité. »

189 — Pendant ce temps, un comité parisien envoie à la presse avec « prière instante d'insérer » un chaleureux appel en faveur des chrétiens d'Orient (3 mars 1897).

Nous remarquons parmi les membres du comité : les juifs Bréal, Maspero, H. Pereire, Salomon Reinach (frère de Joseph), H. Veil.

Et parmi les signataires de l'appel : le judaïsant Leroy Beaulieu comme président, le juif Théodore Reinach (autre frère de Joseph), comme secrétaire !...

Il n'y manquait plus que *Joseph !* ....

Mais les juifs ne massacrent pas seulement pour le compte des Turcs, ils massacrent aussi pour leur propre compte. Ce qui nous introduit de plein pied dans la question des meurtres rituels.

V

Les meurtres rituels au XIXe siècle

Quoi ? « Ces pratiques d'un autre âge ! » comme disent les *intellectuels* (parlant des catholiques) ont-elles cours encore, en pleine civilisation, au déclin du *siècle* des lumières, à *l'aurore* du siècle des splendeurs électriques ?...

Le grand rabbin Zadoc-Kahn essaya bien de protester dans le *Temps* ; en 1892, contre cette imputation [190].

Mais que peuvent de platoniques protestations contre des faits dont l'authenticité est aussi incontestable que leur multiplicité ?

On les compte presque par centaines dans ce siècle.

En voici quelques-uns par ordre de date :

Meurtre d'un enfant russe en 1831

Un procès retentissant à Saint-Pétersbourg révéla les circonstances suivantes de l'assassinat du fils d'un soldat russe

1. Deux juges reconnaissent le meurtre accompli par les juifs dans un but superstitieux.,
2. Deux autres juges déclarent les inculpés absolument convaincus du crime, mais avec cette circonstance atténuante qu'« *ils avaient cru servir Dieu* »
3. Un cinquième juge constate que « ces crimes sont en usage chez les juifs », mais n'estime pas la preuve suffisante dans l'espèce.

Le procureur général requiert dans le sens des deux premiers juges.

Résultat : les juifs sont acquittés !...

(*An Klagen der Juden in Russland, aus den Criminalacten, Leipzig, Engelman* (1864).

---

190 — A M. Drumont, qui démontrait par un texte du *Talmud* que les juifs sont coutumiers des sacrifices humains, M. Zadoc- Kahn répondit :

« *Ici je suis un peu plus compétent que vous et j'ai le droit de protester.* »

Cela nous valut les lignes suivantes d'un juif éminent, admis-*à l'École des néophytes* de Rome, mais que ses anciens coreligionnaires réussirent, par leurs intrigues habituelles, à en détourner. Nous en parlons plus loin.

Ce juif polyglotte (il savait cinq langues), nous écrivait de la réponse de M. Zadoc-Kahn à M. Drumont :

« Salonique, 22 juillet 4892.

« Je lis depuis douze ans les journaux hébraïques et je n'y ai jamais vu une ligne du Grand-Rabbin Zadoc-Kahn.

« Ignore-t-il l'hébreu ?

« Certains l'affirment, mais je n'en crois rien et je le prie de vouloir bien m'expliquer ce texte *Talmud*ique du *Mohet-Katan* (17-1). (Ici le texte hébreu) :

« *Depuis seize siècles les chrétiens disent que les juifs ont besoin de leur sang.* »

« Eh bien ! voilà seize siècles que les juifs restent sous le coup de cette accusation, *sans s'être jamais disculpés.*

« Donc *ils sont coupables*, suivant le texte même du *Talmud* : « *Le soupçonné est coupable* » sous-entendu « s'il ne se disculpe pas ».

Il est certain qu'à vouloir disculper ses coreligionnaires, Zadoc-Kahn perdrait son latin, nous voulons dire son hébreu !

C'est pourquoi il se contente de *protester.* C'est peu compromettant !

Meurtre du P. Thomas en 1840

Ce meurtre fit du bruit, en Europe, presque autant que l'affaire Dreyfus !

On en connaît les circonstances ; rappelons-les sommairement :

Le P. Thomas, capucin de Damas, fut attiré dans le quartier juif, le 5 février 1840 et massacré par le marchand Harrari, aidé de plusieurs complices, ses coreligionnaires.

La chair fut détachée des os de la victime, avec un rasoir, par un barbier juif ; les os furent broyés et les chairs jetées en un cloaque où on retrouva un morceau de la mâchoire avec la barbe, une partie de la peau de la tête avec la tonsure.

Cependant le domestique du Père, Ibrahim Amurah, inquiet de ne point voir revenir son maître, partit à sa recherche au quartier juif.

Lui non plus ne devait pas revenir ! il fut assassiné !

La justice s'inquiéta de trouver et de punir les coupables.

Ce fut vite fait : *sept marchands juifs confessèrent le crime*, déclarant qu'ils l'avaient commis sur la demande du grand rabbin « **exigeant du sang chrétien pour la prochaine Pâque** ».

L'aveu était aussi clair que celui de Dreyfus. Que firent les juifs ?

Ils s'indignèrent dans l'Europe entière, comme le grand Rabbin Zadoc-Kahn en 1892, qu'on osât leur supposer d'aussi sanglantes pratiques et *nièrent carrément le crime*, malgré les aveux des coupables, mais sans apporter la moindre preuve d'innocence.

Exactement comme pour Dreyfus !

Ils offrirent des sommes d'argent à tous les membres des consulats français et autrichien : 200.000 piastres à la chancellerie française et 500.000 à un avocat, Toujours comme pour Dreyfus !

Dans l'intervalle, le rabbin de Lyon, Fabius, rejetait l'affaire « sur les jésuites et le juif Crémieux, sur « les chrétiens d'Orient » (*Journal des Débats*, 7 avril 1840).

C'était « le goupillon ! » encore comme pour Dreyfus !

La seule différence, c'est qu'on ne parla pas de « son alliance avec le sabre » .

Quand tout fut reconnu inutile, Crémieux, Vice-président du Consistoire central des israélites de France, Grand Maître de la franc-maçonnerie du rite écossais, futur Père de l'*Alliance israélite universelle* et des juifs d'Algérie, Crémieux partit auprès de Méhémet-Ali dont il obtint une audience, avec l'appui de l'Angleterre[191].

Méhémet-Ali souffrait ; alors d'une maladie assez commune, mais grave pour un souverain : l'impécuniosité.

Crémieux lui donna le remède en billets de banque. Pour prix du médicament, le souverain d'Egypte rendit à son tour l'ordonnance suivante :

« Sur les instances de Crémieux, délégué de tous les sénateurs européens du mosaïsme, nous avons reconnu que ceux-ci *désirent la délivrance des prisonniers.*

« Et comme il ne conviendrait pas de refuser d'accéder aux désirs d'une aussi nombreuse population, nous ordonnons que les prisonniers soient mis en liberté.

Et ainsi fut fait....

Cependant un volume parut en 1846, contenant les pièces relatives au meurtre du P. Thomas : *Affaires de Syrie*, par Achille Laurent, Paris.

---

191 — Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Angleterre fraternise avec les juifs contre nous.

Les juifs l'ont fait disparaître : il est introuvable[192] !

Or en 1897, l'orientaliste archéologue anglais sir Richard Burton, ancien consul à Damas, exprima l'intention de rééditer le récit d'Achille Laurent, chez Hutchinson and C°, à Londres.

Les juifs ont circonvenu l'éditeur. Le livre n'a pas paru.

.1 Voilà trois mois, dit le *Welt*, feuille juive, organe du sionisme en Angleterre, qu'un comité spécialement nommé *s'est efforcé d'empêcher qu'un certain livre antisémite ne* paraisse à Londres et *aux dernières nouvelles on apprend que ce livre va paraître à New-York.* »

C'était au mois d'août 1897.

Or, en juillet 1899, rien n'est paru !

Les juifs ont donc circonvenu ou acheté les éditeurs de New-York comme ceux de Londres !

Voilà comment depuis 59 ans ils ont réussi à étouffer une vilaine histoire d'assassinat !

Ils n'en ont pas encore mis autant chez nous à réhabiliter Dreyfus ! Mais ça viendra... si les Français leur en laissent le temps.

« Il faudra qu'on nous tue ! » A dit M. Clémenceau, le porte-parole du Syndicat.

Mais, revenons à nos moutons, je veux dire aux meurtres rituels qui, d'ailleurs, s'accomplissaient autrefois sur les moutons, dans le temple de Jérusalem, mais que les juifs ont la malheureuse habitude de pratiquer un peu partout aujourd'hui, sur les chrétiens.

Quelques meurtres contemporains

En 1875, Anna Zamba, domestique, 16 ans, est tuée par les juifs à Zboro, comitat de Saroch (Hongrie). Elle put dénoncer les assassins.

En 1877, Joseph Klec de Szalacs, comitat de Bihar (Hongrie), vend aux juifs sa nièce et son neveu qui expirent dans de cruelles tortures.

En 1879, Lidi Sipos, 15 ans, domestique d'un juif à Piros, comitat de Batsch-Brodogher (Hongrie), est assassinée par son maître ; une autre jeune fille a le même sort à Buda-Pesth.

La même année, une fillette de 6 ans, Sarah, est assassinée par quatre plâtriers juifs à Koutaïs (Caucasie).

La même année, meurtres rituels à Tallya, comitat de Zemplin (Hongrie).

En 1880, meurtre rituel à Komorn.

La même année, le fils d'un capitaine de vaisseau de l'île de Chypre est immolé par les juifs, à Alexandrie (Egypte).

En 1881, le petit Evangelio de Fornoraki, un autre enfant de Kaschau, sont assassinés par des juifs.

Dans le même lieu, Steinam-Anger (Brandebourg), quatre jeunes filles disparaissent successivement *à l'époque de la Pâque*, dans les années 1878, 1879, 1880, 1881, raconte M. Onody dans *Tisza-Eszlar.*

En 1882, se produit en Hongrie, précisément, la retentissante affaire dite de *Tiszla-Eszlar.* La voici en résumé :

Meurtre d'Esther Solymosi

Une fillette, Esther Solymosi, de Tisza-Eszlar, disparaissait pendant la Pâque juive (1er avril).

— « Encore un coup des juifs ! cria la voix populaire.

192 — Sauf à la bibliothèque nationale qui en possède un exemplaire. (Gaume, 1846, 2 vol. in-8°)

Et la justice enquêta de ce côté.

Cependant des dépêches venues de tous les points du monde annonçaient et la presse juive y faisait écho, la découverte de l'enfant.

Elles étaient démenties le lendemain naturellement.

Mais les juifs ne perdaient pas contenance.

Forts de leur innocence (ils le sont tous), ils proposèrent cinq mille florins à qui retrouverait Mlle Solymosi.

Et cinq personnes qui avaient reçu un acompte sur les florins, mais n'avaient probablement pas pris la peine de se concerter, déclarèrent *en même temps* abriter chez elle la fillette disparue.

Cinq pour une, c'était trop !

Après l'enquête chez les vivants, l'enquête chez les morts, à l'hôpital de Marmaros.

Parmi les quinze cadavres qui y furent présentés en vingt-quatre jours, un d'eux portait les vêtements de la victime !...

Etait-ce vraiment elle ?

Vain espoir ! On découvrit bientôt que son cadavre avait été volé, que ses vêtements, vendus, devaient servir à lui substituer le cadavre qu'on avait sous les yeux.

Cela fut avoué par les auteurs de la tentative qui furent arrêtés.

Qu'était donc devenue Mlle Solymosi ?

L'enquête minutieusement conduite jusqu'au bout révéla la vérité tout entière que voici :

L'enfant avait été attirée à la synagogue « pour allumer les cierges du sabbath », lui avaient dit les Pharisiens Talmudistes.

Et là ils l'avaient saignée et avaient recueilli son sang dans un vase.

Comment l'a-t-on su ?

Le petit garçon du bedeau de la synagogue, Joseph Scharf, avait vu la veille de Pâques tant de gens se rendre à la synagogue qu'il avait voulu, avec la curiosité naturelle à son âge, en avoir le cœur net.

Il vint jusqu'à la porte, entendit des chuchotements puis des cris étouffés et finalement regarda par le trou de la serrure.

— Que vit-il ?

— Le juif Salomon Schwarz, armé du couteau sacrificateur, en train d'immoler la fillette, solidement retenue par les juifs Abraham Buxbaum et Léopold Braun !...

Écrasé par son secret, il le livra à un voisin qui en informa la justice.

La révélation était foudroyante pour les juifs !

Il fallait étouffer l'affaire à tout prix ! On y mit le prix, en effet, et voilà comment la presse se tut, l'opinion se calma et le crime demeura impuni !...

Il s'agissait d'un rabbin et non d'un « vulgaire » frère Flamidien ![193]

193 — « Le dernier mot de cette affaire fut dit par un haut personnage, touchant de près au ministre de la justice ; au député au Reichstag : « *L'intérêt de l'Etat hongrois et de toute la monarchie autrichienne exige impérieusement que l'on ne puisse dé montrer et constater la vérité de la saignée rituelle, car nous sommes de tous côtés engagés avec les juifs, et sous beaucoup de rapports il nous est impossible de nous passer d'eux.* » (*Le mystère du sang*, p. 256.)

Ne vous semble-t-il pas entendre le ministère Waldeck-Dreyfus dire à son tour ?

L'intérêt de l'*Etat juif*, dans la *République juive*, exige « *impérieusement* que L'ON NE PUISSE DÉMONTRER ET CONSTATER LA VÉRITÉ DE LA TRAHISON DE DREYFUS, *car nous sommes de tous côtés engagés avec les juifs, et sous beaucoup de « rapports il nous est impossible de nous passer d'eux.* »

Mais nous avons hâte de terminer cette énumération sanglante. Achevons par quelques-uns des

Meurtres les plus récents

Le *Moniteur de Rome*, 15 juin 1883, parle de deux meurtres d'enfants, commis par des Juifs de Galata, faubourg de Constantinople, en 1882 ; l'un d'eux a été massacré dans une maison juive où on l'avait attiré.

En 1883, un enfant de bonne famille de Smyrne, disparu aux approches de la Pâque, est retrouvé mort le corps percé de mille coups d'épingle ; c'est exactement le supplice des meurtres rituels du moyen âge (voir «Les meurtres rituels.», page 42).

En 1885, à Mit-Kamar, en Egypte, un chrétien cophte engraisse de son sang le gâteau de la Pâque juive.

En 1886, Agnès Marcus, en Hongrie, est saignée par deux juifs qui la laissent pour morte.

Ravivée contre tout espoir, elle dénonça ses assassins, mais n'obtint pas justice.

En 1889, le 21 février, un candidat rabbin est condamné par la première Chambre du tribunal correctionnel de Breslau à trois mois de prison, pour saignée opérée sur un enfant chrétien de huit ans, dont il a recueilli le sang dans un flacon.

En 1893, des agences annoncent les nouvelles suivantes :

Prague, 18 avril. — « On a découvert, le cadavre d'une femme et le bruit court qu'elle a été victime d'un meurtre rituel.

« On craint que la population ne se porte à des violences contre les juifs. »

D'autre part, le *Wiener Tageblatt*, feuille libérale, c'est-à-dire juive, est forcée d'annoncer pour le jeudi 21 septembre 1893 la venue devant le tribunal de Rahowo de l'affaire du meurtre d'une jeûne fille, commis à Wratza (Bulgarie).

Nous ignorons le jugement intervenu ; nous serions bien surpris qu'il n'ait été favorable aux juifs.

Autre fait raconté dans la *Terre Sainte*, mai 1895 :

« Le 19 mars dernier, à Damas, un musulman, marchand de bois, aperçut un juif dépassant sa boutique et portant un sac sur le dos. (Pâques tombait cette année le 14 avril, donc dans trois semaines de là.)

« S'imaginant que le juif lui avait soustrait quelques bûchettes, il l'appréhende et exige de voir le contenu du sac. Le juif résiste, le musulman tient bon.

« Je n'ai qu'un *petit chien* dans mon sac », dit le fils d'Israël.

« Le sac est ouvert malgré les supplications du juif et le musulman aperçoit un pauvre enfant de 3 ans, un petit Grec évanoui, la bouche remplie de terre.

« Attroupement ! les chrétiens conduisent le juif au chef de police.

« *Ils sont coffrés et le juif est remis en liberté* !

« *Le musulman a ordre de se taire, sous peine d'exil.* »

Retenons le mot Talmudique de l'assassin pris en flagrant délit : « *Je n'ai qu'un petit chien* » dans mon sac.

C'est la réminiscence du passage commentant *l'Exode* où il est dit, à propos du repos du *sabbat*, que ce repos n'est pas pour les *goïm*, car « les fêtes sacrées sont pour Israël et *non pas pour les chiens* ». (Tr. Megilla, 7, 2.)

Ce petit enfant assassiné n'était vraiment pour le juif qu'un petit chien.

Encore deux faits tout récents, publiés dans l'*Antijuif (*7 mai 1899).

« Le samedi saint, 1er avril, on trouvait dans un bois, près de Polna (Bohême), le cadavre d'une jeune fille, disparue depuis quinze jours, Agnès Hruza, couturière, âgée de dix-neuf ans. Toute idée de vol était dès l'abord exclue, car on retrouva près de la morte son porte-monnaie, ses modestes bijoux et tout ce qu'elle avait. La mort était due à une section des artères et à l'hémorragie qui en était résultée. *Le cadavre n'avait presque plus de sang* et le sol à l'entour n'en montrait pas de traces assez appréciables pour admettre l'absorption par le terrain. Il ne restait donc qu'une hypothèse, celle d'un crime rituel, pour lequel on aurait recueilli le sang pour le faire servir au sacrifice d'un chrétien au moment de la Pâque juive.

« Les soupçons se portèrent, d'ailleurs, immédiatement sur un juif, cordonnier de son état, Léopold Hulsner, qui a été arrêté et sur lequel pèsent les charges les plus graves.

« A la suite de cet effroyable assassinat, les juifs de Polna ont été, l'objet de manifestations hostiles fort explicables.

« Le second meurtre rituel a été commis près d'Erzhausen, dans le duché de Brunswick. Là, c'est un petit enfant qui en a été la victime. Le 13 mars dernier, un homme et une femme juifs, ayant avec eux un enfant, se rendirent d'Einbeck, où ils avaient séjourné du 11 au 13 et célébré une cérémonie rituelle chez le boucher juif de la localité, à Erzhausen.

« Entre Freede et Erzhausen, ils furent rencontrés par plusieurs ouvriers revenant de leur travail, vers six heures du soir. En arrivant à Erzhausen, ils *n'avaient plus l'enfant.* On retrouva le petit cadavre dans un ruisseau assez profond qui coupé la route entre Freede et Erzhausen, le 8 avril seulement. Il portait au cou, à l'artère carotide, une incision profonde qui avait amené l'hémorrhagie et la mort par l'épuisement de sang, *comme c'est l'usage pour les meurtres rituels.*

« Moins heureuse qu'à Polna, la justice brunswickoise n'a pu jusqu'à présent retrouver les deux assassins, dont les traces se perdent absolument à partir d'Erzhausen et qui auront, sans doute, trouvé asile chez les coreligionnaires avec lesquels ils ont célébré le sanglant sacrifice. »

Nous sommes loin d'avoir tout dit !

Mais il y a d'autres cas que les *meurtres rituels.*

Le juif ne tue pas seulement pour les besoins de sa liturgie Talmudique, il tue encore pour la pure satisfaction de sa haine, également Talmudique, envers le chrétien.

Ce rabbin, par exemple, de Gitomir (Volhynie), Chleink Berditchewski, qui n'hésita pas à empoisonner par la strychnine, en 1894, sa fille et son gendre Gontcharenko : son gendre parce qu'il était chrétien, sa fille parce qu'elle s'était faite chrétienne pour l'épouser, malgré son père.

Le rabbin avoua ainsi son crime au juge d'instruction : « *J'ai préféré*, dit-il, *tuer ma fille* (et son époux avec) *que de la voir renier la foi de ses pères.*

« Je la maudis et ne regrette pas mon action. »

(Pawloff, correspondant particulier de la *Libre Parole*, 11 juin 1894.)

Ce rabbin avait obéi au commandement Talmudique qui veut que le juif qui se fait chrétien soit traité comme le chrétien, c'est-à-dire « poussé dans la fosse d'où on ne le retire plus ». (*Polemik*, etc., p. 14-15.)

Ici la fosse du cimetière.

Quand ce n'est pas celle du cimetière, c'est celle de la prison ou du cachot.

Témoin l'histoire suivante du jeune juif, B. Mandassy, à l'occasion de sa conversion au catholicisme.

Son protecteur, le père E. Denoy, missionnaire français à Salonique (la ville juive préservée du bombardement de la flotte grecque par les financiers juifs, pendant la guerre gréco-turque), le

père Denoy écrivait le 3 août 1892, du nouveau converti :

« Ce jeune israélite admis au catéchuménat de la *Pia Casa dei neofiti* de Rome, doit s'embarquer de Salonique, le 10 de ce mois, *pour être à Rome le jour même de l'Assomption.*

« Je ne puis rien dire de plus à son sujet, si ce n'est que c'est un véritable élu du Seigneur qu'on peut appeler *un bon israélite, en qui il n'y a point de duplicité.*

« Je ne doute pas qu'il ne soit un jour l'instrument du plus grand bien, là où le bon vent de la Providence le poussera après son baptême. »

Il devait être à Rome, le 15 août !

Or le 16, il écrivait de Smyrne, en une lettre que nous avons sous les yeux :

« Je prends la liberté de vous dire pourquoi je suis à Smyrne et non au séminaire des néophytes de Rome.

« Dieu seul connaît les persécutions dont je suis l'objet depuis quatre ans, au sujet de ma conversion, puisque le missionnaire mon meilleur ami ne sait pas un mot des tortures morales, toutes acceptées pour l'amour du Christ, dont le saint baptême va me rendre l'enfant.

« Cet espoir est toute ma consolation !

« Et cependant c'est la seconde fois que je suis envoyé à Rome et c'est la seconde fois que mes ennemis ont empêché mon départ !

« La première fois, sous la menacé de m'arrêter comme déserteur : c'était à Fiume (Autriche-Hongrie).

« La seconde fois, il y a quelques jours, sur la menace de m'arrêter comme malfaiteur : c'était au Pirée (Grèce).

« Totalement inconnu dans ce pays et sans aucun moyen de défense, je suis venu à Smyrne, où pour comble de malheur, la police turque est aux mains des juifs !

« Ils m'ont volé mon passeport, qui m'assurait du moins une certaine liberté à Salonique, et me voilà à Smyrne, sans ressource aucune, sachant six langues (l'allemand, l'anglais, le roumain, l'espagnol, le français, l'hébreu) et ignorant celles du pays, le grec et le turc, et réduit à vendre mes livres, presque aussi précieux que ma vie, pour soutenir cette douloureuse vie !

« Oh ! comment m'échapper de cette ville ? »

« Au nom de Jésus ! venez à mon aide ! »

Ce cri de détresse, hélas ! devait rester sans réponse !...

Mais il est intéressant de constater comment le juif, volontiers libre-penseur *dans la religion des autres*, devient fanatique envers ceux qui, abandonnent sa propre religion !

Ce fait est loin d'être isolé !

Il n'y a pas si longtemps, c'était le 29 octobre 1898, qu'une jeune israélite de Manchester, par exemple, miss Annie Pattherorkas, pour s'être convertie au catholicisme, fut jetée dans une cave par les juifs Maurice Thomson et Wolf Cohen, qui l'y retinrent cinq jours ! (Correspondance particulière de l'Angleterre à la *Croix*, 22 novembre.)

Ils sont aux mains de la justice, soit ! mais la justice là-bas n'est-elle pas aux mains des juifs, comme à Salonique, à Smyrne ou à Paris ?

— Jamais, direz-vous, de pareils faits ne se produiraient en France, sur des chrétiens français !

— Les chrétiens français, parlons-en !

VI

TOLÉRANCE JUIVE
À L'ÉGARD DES CHRÉTIENS FRANÇAIS

C'étaient des chrétiens français, ces soldats de la Grande Armée que les juifs de Vilna voyant en déroute, en 1812, blessés, manquant de tout, attiraient chez eux, par l'appât d'un soulagement infâme, en réalité pour leur ôter même leurs habits, les jeter ensuite tout nus comme des ordures, par la porte et la fenêtre, dans la neige, où ils venaient encore les torturer jusqu'au dernier soupir !

Ceci est raconté par le général de Ségur, dans son *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée*, livre XII, chapitre III.

Voilà comment les juifs entendaient, envers des chrétiens français, ces « droits de l'homme » que ces mêmes chrétiens venaient de leur reconnaître solennellement en France, en y ajoutant « bêtement » les droits de citoyen !

C'était un chrétien français que Gougenot des Mousseaux, auteur du livre *Le juif et la judaïsation des peuples chrétiens*, chez Pion 1869.

Dans ce livre on lit page 186 :

« On ne peut penser au nombre considérable d'hommes, de femmes et d'enfants qui, dans certaines grandes villes de l'Europe, disparaissent pour toujours, au grand effroi de leur entourage, sans laisser la moindre trace. »

Il fut accueilli, 15 avril 1870, par un article de huit pages d'invectives, *sans un mot de réfutation*, du rabbin Isidor Weil, dans l'*Univers israélite.*

Ce ministre d'une religion soi-disant « de tolérance » débute ainsi :

« L'ouverture du concile (du Vatican) a exalté et bouleversé plus d'une cervelle... »

Il poursuit :

« Ah ! vos ancêtres les chevaliers valaient mieux que vous : eux, juraient de combattre partout l'injustice, mais vous, vous n'êtes que l'instrument aveugle et sans entrailles des fils de Loyola, que le porte-voix de ceux qui ont trafiqué de leur foi et de leur bonne foi... »

Puis, vers la fin de l'article :

« Vous n'êtes qu'un illuminé, un visionnaire, un possédé.

Aussi bien *je ne vous réfuterai pas.* A laver la tête de l'âne on perd sa lessive ! *(sic)*.

« Cependant, prenez garde ! l'arc trop tendu se brise et la flèche rebondit sur celui qui l'a lancée C'était une menace non déguisée !...

Au surplus l'auteur avait transgressé « la défense de lire le *Talmud*, sous peine de mort ». Il devait donc mourir.

« Or, Des Mousseaux, dit Alfred de Pontigny dans son *Introduction* du *Juif selon le Talmud*, p. 10, reçut un dimanche matin avis de sa condamnation et de son exécution prochaine et il mourut subitement le lundi qui suivit.

Quant à son livre, la première édition disparut presque entière dans l'arrière-boutique d'un bouquiniste de la rue Casimir-Delavigne, 5, d'où elle ne ressortit plus. »

Trop favorables aux chrétiens, l'ouvrage et l'auteur avaient disparu[194] !

194 — M. Gaston Méry a donné les détails suivants, 19 mars, d'après un ami intime de Gougenot des Mousseaux :

« Les juifs supprimèrent à l'éditeur Plon la clientèle de la compagnie du Nord...

« En 1871, l'édition fut vendue en bloc à un gros baron de la finance, *qui la fit mettre au pilon.*

« Elle allait être détruite chez le libraire de la rue Casimir-Delavigne, mais je pus en sauver six exemplaires, que je remis le jour même à M. des Mousseaux, rue de la Ferme-des-Mathurins.

C'était un chrétien français que le frère Photius, des Écoles chrétiennes, arrêté comme otage pendant la Commune, quoique muni d'un *laisser-passer* du préfet Raoul Rigault, par le juif Lisbonne, aux griffes duquel il n'échappa que par miracle !

Ancien supérieur du pensionnat de Vaujours (Seine-et-Oise), il est aujourd'hui en retraite à Issy.

Quant au juif communard, il est percepteur à Dunkerque :

— Sa soif de sang chrétien s'est-elle un peu apaisée ?

— Pas bien sûr, à en juger par les paroles suivantes d'un de ses hauts coreligionnaires, au sujet de l'affaire Dreyfus :

« *C'est une lutte*, dit-il, *entre les catholiques et nous*, et si nous arrivons au pouvoir, *la Terreur n'aura été qu'une idylle, en comparaison de ce qui attend les religieux.* » (*Croix*, 1er novembre 1898)[195].

C'est qu'en effet, les religieux sont des chrétiens français !

C'est un chrétien français — quoi qu'en disent les juifs — que le jeune tribun d'Alger, Max Régis, qu'« un journal hébreu récemment créé par le *Consistoire israélite* (200.000 francs de budget) engageait vivement *les juifs d'Algérie à* assassiner », dit une dépêche à la *Libre Parole* du 13 août 1898.

« L'auteur voulut rééditer son livre, mais il se heurta au refus catégorique de M. Plon, qui le justifia par ses droits d'éditeur, suivant le traité passé avec l'auteur ; le fait m'a été confirmé par M. Plon lui-même en 1885.

« En 1876, M. des Mousseaux avait réussi à rééditer son livre en Roumanie et en Autriche.

« La même année, au moment de ses pourparlers, d'ailleurs infructueux, avec M. Plon, le bruit courut néanmoins de la réimpression de son livre.

« Il habitait alors Coulommiers ; il m'écrivit, fin septembre, de venir le voir. J'y fus le 4 octobre.

« Le lendemain, un dimanche, au sortir de la messe et où nous étions allés et où il avait communié suivant son habitude, il me montra, parmi les lettres de menaces qu'il avait reçues, celle-ci qui les confirmait d'une façon sinistre. Elle disait :

« *Vous avez été condamné à mort par une réunion qui a eu lieu hier (du Kahal sans doute). Croyez-en un ami inconnu, ne mangez ni ne buvez rien, sans faire éprouver l'effet de votre nourriture sur votre chien. L'arrêt sera exécuté à bref délai.* »

« M. des Mousseaux ne fit qu'en rire !

« Le lendemain matin, à huit heures (6 octobre 1876), en rentrant de la messe — il *y* allait tous les jours — il tombait mort subitement ! »

D'une « congestion cérébrale », ont dû remarquer les docteurs de ce temps-là !...

Le juif russe converti Brafmann, qui a démasqué le *Kahal*, est mort de la même manière.

195 — Une preuve de plus que « l'affaire » est *avant tout* religieuse.

Elle est le dernier épisode — le dénoûment si l'on veut d'une guerre que nous *subissons*, mais que les juifs nous *font*, eux, depuis cent ans, avec une arme aussi vieille que le fusil à pierre, et pourtant jusque là efficace : *le cléricalisme* ! ! !...

Quant aux menaces, le Dr Rohling, auteur du *Juif selon le Talmud*, en a reçu de semblables :

« Un anonyme juif, dit-il, m'écrivit de Hamm que *je devrais mourir pendu comme Aman.*

« Un autre m'écrivit de Kreuzthal : « Nous regardons comme u*ne œuvre agréable à Dieu de t'ôter de notre chemin ; c'est par nos mains que tu seras enlevé de cette terre.* »

« Des lettres du même genre me parvinrent en masse. »

Qui ne se souvient des menaces de mort, des tentatives d'assassinat dont a été l'objet M. Edouard Drumont pendant sa seule campagne électorale d'Alger de la part des juifs, ou sous leur impulsion ? et encore dernièrement à Grenoble, 16, 17 et 18 mai 1899, au procès Max Régis ?

On n'a pas oublié la manière dont Sébastien Faure, au nom des juifs, prétendait lui imposer, le 16 octobre 1898, une insertion à la *Libre Parole* (d'ailleurs refusée) :

« Les anarchistes, vous ne l'ignorez pas, savent se passer du ministère des huissiers. Mais j'espère que vous ne m'obligerez pas à en arriver là. »

C'était un chrétien français que M. de Méritens, inventeur de ces phares électriques qui préservent aujourd'hui du naufrage tant de milliers de navigateurs sur toutes les mers du globe !

Que n'a-t-il puisé, le 27 octobre 1898, dans ses sentiments chrétiens, la force de résister au suicide, où l'avait acculé ce juif qui « *ne lui laissait à* 65 *ans*, écrivait-il le jour même de sa mort, *ni un lit pour dormir, ni une assiette pour manger !* »

Ce juif dira qu'il usait de son droit.

Sans doute !

Mais quand on use de *tout* son droit, on perd celui de se proclamer ami de la tolérance, sauf, bien entendu, de la tolérance Talmudique dont nous parlons et que ce juif peut revendiquer, en effet, comme tous ses coreligionnaires.

Usait-il aussi de son droit, ce juif d'Alger, Samuel Sudaka, qui, au cours de la période électorale de 1898, tira un coup de fusil sur la maison de M. Riboullaud, capitaine de gendarmerie en retraite ?

Usait-il de son droit ce tribunal juif qui punissait l'auteur de l'attentat, de 6 francs d'amende pour la « projection de corps dur » et infligeait un an de prison au français Tartarin, coupable d'avoir donné un coup de bâton au juif Serron Nathan *(Libre Parole*, 22 novembre) ?

Nous ne parlons pas de trois tentatives d'assassinats, présentes à toutes les mémoires :

- La première, à coups de revolver, de l'anarchiste Lucas sur les Français de la « Ligue des patriotes », le 6 décembre 1898, salle Pré-aux-Clercs, sous l'œil bienveillant du juif Natanson, originaire de Varsovie ;
- La seconde, à coups de matraque, sur M. le député Lerolle, trois jours après, 9 décembre, salle Thomas, avenue de La Bourdonnais ;
- La troisième, à coups de revolver (12 coups tirés) sur les patriotes, le 5 février 1899, à Marseille[196].

Par ces litanies des hécatombes chrétiennes opérées par les juifs, qu'on juge de l'impudence du juif Bernard Lazare exprimant, le jour même de la tentative d'assassinat de M. Lerolle, son désir de défendre les *malheureux* juifs d'Algérie, les juifs de Galatie qu'on tue, ceux de Russie qu'on cloître ».

« Malheureux », sans doute, de ne pas dévorer des chrétiens au gré de leur appétit !

Ce qui n'empêchait pas du reste le franc-maçon dreyfusard Poulain de jeter à M. l'abbé Lemire rappelant, à la tribune, « la sollicitude perpétuelle de l'Eglise à protéger les juifs contre les fureurs populaire », cette sotte interruption : « Parlez-nous de Torquemada ! L'Église a une histoire sanglante ! » (23 décembre 1898.)

« Torquemada » n'était pas l'Église ! mais l'histoire sanglante que nous racontons est bien celle des *juifs !*

Faut-il ajouter y les épisodes sanglants de la *seule* « affaire Dreyfus » ? « Affaire », ne l'oublions pas, de *trahison* exclusivement pour les Français, de *religion* et de *race* exclusivement pour les juifs !

---

196 —Un placard anarchiste signé d'un protestant : *Falœsily*, et de trois juifs : *Natan*, *Alphandéry*, *Lévy*, avait provoqué les coups.
Au cours du procès Jules Guérin-Philibert Roger, aux assises du 13 février 1899 « *on a arrêté, dit la* « Libre Parole », *sept anarchistes porteurs de couteaux et de revolvers* ». Combien y avait-il de juifs !
Enfin le promoteur des bagarres où M. Drumont a failli périr à Grenoble, le 17 mai, était le juif Samuel David, de la maison « *Au bon génie* ».

Morts inexpliquées

Le commandant d'Attel, directeur du Dépôt, faisant fonction d'adjudant de place, à la parade d'exécution, avait reçu les aveux du traître !

Trouvé mourant en wagon le 1er octobre 1895, « vert comme un réverbère », a dit un témoin, à la station d'Ermont, revenant de Triel d'où il était parti en bonne santé.

M. Chaulin-Servinière, député de la Mayenne, avait fait, le 7 février 1898, cette déclaration à *l'Intransigeant* :

Le capitaine Lebrun-Renault me fit savoir qu'il avait recueilli de la bouche du traître les paroles suivantes :

« Si j'ai livré à l'Allemagne des documents, c'était afin d'en obtenir d'autres. »

« M. Lebrun-Renault m'assura aussi que, dès le lendemain du jour où il entendit cet aveu, il adressa au ministère de la guerre une lettre dans laquelle les paroles textuelles de Dreyfus étaient relatées. »

Cette déclaration était faite le **7** février.

Six mois après, le 25 juillet, M. Chaulin-Servinière, était trouvé en morceaux, sur la ligne de Paris à Laval, tout près du Mans où il devait descendre.

Accident ou crime, sa mort est demeurée *inexpliquée.*[197]

L'Association « morte la bête, mort le venin »

Nous lisons dans une feuille du syndicat de trahison, décembre 1898 :

« Nous apprenons qu'une ligue — une association noire plutôt — se forme sous le titre : « morte la bête, mort le venin ».

Elle a pour but de lutter *par tous les moyens, quels qu'ils soient, contre la tourbe antisémite et son dévoué président.*

« Les exécuteurs de la danse, *quelle qu'elle soit,* seront tirés au sort au cours de conciliabules tenus secrets.

« Nous n'avons pas beaucoup de détails sur cette association, mais, à la place de certaines gens, nous nous méfierions. »

---

197 — D'une interview du colonel Deniéport, vieil ami du député :

— « L'hypothèse du suicide est inadmissible, démentez-la de toutes vos forces.

« Sans être riche, Servinière avait une très large aisance.

En outre, il n'avait aucune préoccupation grave. S'il en avait eu, je l'aurais su. Il ne me cachait rien.

Je ne crois pas davantage à un accident. Prudent, circonspect, Servinière n'est certainement pas tombé fortuitement. Très haut en couleur, il a peut-être eu un étourdissement. Je l'admets cependant difficilement. Reste l'hypothèse du crime.

« — Vous paraît-elle vraisemblable ?

« — Vous savez que Servinière a été l'un des confidents du capitaine Lebrun-Renault !... (*Libre Parole,* Gaston Méry, 26 juillet 1898.)

La mort tragique du colonel Henry, au Mont-Valérien, trouverait ici sa place si, à l'appui des insinuations suivantes, que tout d'ailleurs justifie, jusqu'au *silence des intéressés,* nous avions une preuve matérielle :

Le colonel Henry *n'a-t-il pas été invité* par un soi-disant ami, en réalité ami des juifs, à fabriquer ce qu'ils ont appelé un *faux* et qui n'était que la reproduction *populaire* d'un document secret *authentique ?*

La supercherie reconnue, le colonel, désespéré, *n'a-t-il pas été invité,* plus ou moins directement, par des agents du syndicat à mettre fin à ses jours ?

Cela a été dit et écrit et n'a jamais été démenti !...

M. Guérin, « le dévoué président », visé dans cette note, s'est montré prêt à accueillir, comme il convient, les maîtres danseurs », qu'on pourrait tout aussi bien appeler les « maîtres chanteurs ».

Cela ne les a-t il pas décidés à chercher ailleurs des élèves-valseurs moins récalcitrants ?

C'est peut-être l'explication de quelques valses de la mort comme les suivantes :

Valses de la mort

C'était au commencement de février 1899. Le « trio de coquins Lœw-Bard-Manau », chargé de la revision du procès Dreyfus, commençait à fléchir sous la poussée de l'opinion, révoltée par le cynisme qui présidait à la conduite de l'enquête.

D'autre part, un projet de loi « dessaisissant de l'affaire » la Chambre criminelle, paraissait devoir être favorablement accueilli par le parlement. Tout était perdu !

Pour refroidir l'accueil, comme à ce moment-là un scandale clérical eût été bienvenu !

Justement ! le dimanche 5 février, le petit chrétien, Gaston Foveaux, élève des Frères de la rue de la Monnaie à Lille, disparaissait à la tombée de la nuit..

Le mercredi suivant, on trouvait son cadavre au parloir du pensionnat où il avait été jeté subrepticement.

La maison fut aussitôt licenciée, le personnel sévèrement enquêté et gardé à vue pendant trois semaines !

Le frère Flamidien, arrêté, soumis de longs mois à la promiscuité des criminels de droit commun, était finalement reconnu innocent par l'opinion publique-et néanmoins maintenu en prison par le juge d'instruction Delalé[198].

Mais, dans l'intervalle, Sébastien Faure avait pu flétrira « l'infâme cléricalisme » en réunion anarchisté le 11 février ; le dreyfusard Carnaud, déposer à la Chambre, le 12, un projet de loi tendant à « exclure de l'enseignement ceux qui font vœu de chasteté » ; la municipalité dreyfusarde de Lille, les insulter dans des affiches ordurières ; la presse juive, colporter l'ordure jusqu'au dernier hameau du dernier village de France[199] !

198 — Les trois lettres (voir «Le juif et le clergé catholique», page 119) découvertes dans l'établissement des Frères de la rue de la Monnaie sont d'une précision telle, sur les circonstances du crime, qu'elles ne-laissent aucun doute sur leur provenance, l'assassin lui-même.
Le juge d'instruction n'a pu s'empêcher de reconnaître, devant les frères Achille et Adelmir, que ces *lettres sont bien du même style que celui du billet* placé près du cadavre de l'enfant (pour dépister les recherches).
Ce billet, où l'assassin s'accusait avec ostentation, n'est donc pas du frère Flamidien, puisque les lettres de *même style*, récemment trouvées, ont été écrites *depuis qu'il est en prison !...*
M. Delalé a bien envisagé Cette conséquence, mais il n'a-. pas osé tirer la conclusion !...
Serait-elle en contradiction avec les jugements « infaillibles » du *Kahal* de Lille et de celui de Paris ?...
Le frère Flamidien a été mis en liberté, le 10 juillet, par la Chambre des mises en accusation de Douai, plus impartiale et moins esclave de la consigne *Talmud*ique !

199 — Un spécimen des commentaires dont les camelots accompagnaient la vente de l'ordure :
« Pères et mères de famille, vous qui m'écoutez et qui avez des enfants, sachez qu'à Lille un crime épouvantable a été commis chez les Frères !
« Le petit Foveaux, un enfant beau comme un ange (!) a été souillé et étranglé par son professeur, le frère Flamidien ! « Il n'y a plus à le nier !
« Les cléricaux, les jésuites, les frocards et les calotins sont pris la main dans le sac.
« Le frère s'est mis à genoux, il a demandé pardon à son Institut ; il a tout avoué ces jours derniers ; le monstre sera exécuté.
« Oui, pères et mères de famille qui m'écoutez, il est temps que cela finisse !

Vain tapage ! Inutile scandale ! Stérile assassinat ! *La loi dessaisissant la Chambre criminelle était votée à la Chambre, le* 14 *février* !

Mais on pouvait l'empêcher de l'être au Sénat !

Comment ?

Par un nouveau coup d'éclat !

Ce fut la mort subite de Félix Fauré, Président de la République, le 16 *février à* 10 *heures, du soir*[200]

« Gardez-vous ! Gardez-vous de mettre vos enfants à l'école des Frères Gardez-vous de leur faire passer la porte de ces repaires d'hypocrites, de menteurs et de brigands !

« Les Frères et tous ceux qui les soutiennent sont des saligauds et des assassins. »

Ceci a été entendu le 23 mars 1899 (alors que l'innocence du frère était depuis longtemps démontrée), à Xertigny (Vosges), par M. Louis Colin, de *l'Univers*, qui ajoutait en *post-scriptum* :

« On m'affirme, à la dernière heure, que l'homme patibulaire est un vieux *juif*, qui vend du papier au lieu de peaux de lapins. »

Rien d'étonnant ! Les juifs pullulent dans ce département où ils ont douze synagogues (voir «— Dans la Seine il y a sept synagogues, dont quatre à Paris.», page 128).

Le camelot était, du reste, admirablement secondé dans sa campagne par *l'Agence Havas* dont la *Croix* écrivait, le 25 mars, à l'occasion des irrégularités flagrantes, commises dans l'expertise des écritures des Frères de la Monnaie :

« Pourquoi cette *Agence* se borne-t-elle à reproduire les *mensongères informations* (qu'elle sait être telles) du *Grand Echo du Nord*, sans tenir compte des démentis formels et précis de la *Croix du Nord*, de la *Dépêche* de Lille et du *Journal de Roubaix ?* »

Autant lui demander pourquoi elle fausse l'opinions dans le monde entier sur l'affaire Dreyfus !...

Si elle pouvait répondre, elle dirait : « Parce que je suis une *Agence* des juifs et que je prends l'intérêt des juifs. » (Voir la note «— Le 28 octobre 1898, un groupe de Français de Buénos-Ayres écrivaient à M. Drumont :», page 116 et suivantes).

200 — On en connaît les circonstances :

A 4 heures, alors que rien ne laissait supposer la mort *imminente* du président, *qui avait reçu jusqu'à ce moment-là*, ce télégramme était lancé de Paris en Bourse à Bruxelles et reproduit par *tous* les journaux belges « *Démission Faure imminente, élection Loubet assurée.* »

Le même jour, *à* 2 *ou* 3 *heures*, M. Henri Despretz, 24, rue d'Inkermann (Lille), d'après une correspondance particulière de la *Croix* (4 mars), recevait d'Anvers « une communication téléphonique par laquelle on annulait une transaction commerciale, en raison des événements à redouter par suite de la *démission de Président qu'avait donnée M. Faure* ».

Deux autres télégrammes, l'un en anglais, l'autre en français, étaient expédiés de Liverpool à Tourcoing, dit la *Croix du Nord* (10 mars). Les voici

« Liverpool, 16 février, 4 heures du soir.

« *Est-il vrai troubles à Paris* ? *Télégraphiez amples détails.* »

« Liverpool, 16 février, 5 heures 27 du soir.

« *Le marché a subitement baissé par suite de rumeurs de complications à Paris.* »

A *dix heures*, expirait le Président

En pareil cas (mort subite), la loi exige un délai de 48 heures avant la sépulture ou l'embaumement.

M. Félix Faure était embaumé 10 *heures* après (le lendemain, à 8 heures du matin).

On attendait du moins l'autopsie, beaucoup plus que pour M. Carnot ou la reine Elisabeth, autopsiés bien que leur mort ait été sans mystère.

M. Félix Faure n'a pas été autopsié !

La putréfaction même a été si rapide que, *malgré l'embaumement*, il a fallu le mettre en bière sans retard !...

L'embaumement avait-il été mal fait ?

On n'a pu le savoir, puisqu'aucun procès-verbal d'embaumement n'a été publié, contrairement à l'usage !...

La mort de Félix Faure

Quand nous disons « subite », c'est une manière de dire, car elle ne le fut pas pour tout le monde, spécialement pour ce franc-maçon d'Extrême Orient qui l'a connue huit jours à l'avance !... et au sujet duquel un abonné de la *Croix* lui écrivit de là-bas le 22 mars :

« La mort du président de la République française, nous l'avons apprise par les télégrammes le lendemain du jour où elle a eu lieu. Par « nous », je veux dire « *nous lecteurs de journaux sur cette partie du globe* »

« Mais nous (personnellement), nous l'avons apprise *huit jours au moins avant qu'elle n'ait eu lieu.*

« J'étais là quand une *lettre* nous arriva d'un de nos compatriotes français : dans cette *lettre*, on disait en substance et comme nouvelle plus ou moins sujette à caution :

« *Savez-vous bien que le président de la République est mort* ? »

« On en rit et on en « blagua », car le compatriote en question est au fond des terres et les nouvelles par la poste ou par le télégraphe prennent du temps pour lui arriver.

« Aussi, *jugez de notre surprise, quand nous apprîmes quelques jours plus tard la mort, non pas ancienne, mais toute fraîche du président Faure* !

« On écrivit à notre compatriote pour demander un complément de renseignements sur ce qu'il avait écrit.

« Il répondit qu'avant d'écrire sa dernière lettre il avait reçu la visite d'un *Européen ou descendant d'Européen (qu'il nommait)* et que ce *personnage lui avait dit que le président Faure devait être assassiné le jour même.*

« Il parait que le visiteur est franc-maçon.

« Dans tous les cas, *il y a dans les parages une famille juive que le visiteur susdit pouvait avoir rencontrée.* »

Mystère partout ; points d'interrogations de toutes parts !

Et à ces points d'interrogations, nulle autre réponse que les suivantes, que nous donnons pour ce qu'elles valent :

Première réponse

« Alors, c'est le coup de foudre de la mort d'Henry qui a fini par tomber sur leurs têtes de pierre (des patriotes).

« Puis, c'est la *mort plus haute et plus effrayante encore du chef de l'État*, qui a renversé le complot qui se tramait autour de lui, avec son aide, contre la justice et la liberté.

« Si vous ne marchez que par force, sous le coup de la nécessité, il y a comme une *logique fatale des choses qui veut que les coups aillent toujours en augmentant jusqu'à ce que votre obstination soit vaincue.*

« Comme il est absolument nécessaire à la marche des choses du monde que la vérité finisse toujours par prendre le dessus, *il faut bien que ces coups se répètent et s'accroissent, lorsque votre résistance s'obstine. .*

« *Si vous aviez fait justice, il y a un an*, tout le cours des choses était changé et dans un autre enchaînement de circonstances différentes, *aurait pu ne pas se trouver l'occasion fatale*, où ce grand personnage a rencontré sa mort. »

« Tout étant changé dans l'ordre des choses, *cela aussi aurait été changé.* »

Qui parle ainsi ? Un dreyfusard opportuniste, dans une feuille juive, signalée par la *Libre Parole* (26 février).

Deuxième réponse

Nous sommes sauvés ! *Nous n'avions pas de plus grand ennemi que Félix Faure* et Dieu est avec, nous... puisqu'il est mort ! » (*Libre Parole*, 28 février.)

Qui parle ainsi ? Un ancien obligé de Cornélius Herz, ami de Reinach et de Dreyfus, exhalant tout haut sa joie dans un cabaret du boulevard.

Quoi qu'il en soit de ces prédictions lugubres, des regrets unanimes accueillirent la nouvelle de la mort du Président Faure.

Le peuple parisien surtout ne lui ménagea pas ses sympathies !

Huit jours durant, les foules se succédèrent autour de sa dépouille mortelle exposée dans la grande salle de l'Elysée !

Chose curieuse ! au sortir du palais présidentiel, des camelots vous offraient pour dix centimes une superbe photographie du défunt, encadrée de deuil et relatant les épisodes marquants de l'alliance franco-russe, par exemple le toast à bord du *Pothuau*, 26 août 1897 et les appréciations des journaux.

Instinctivement, on cherchait le nom de l'auteur si bien inspiré par son patriotisme !

Et on lisait dans l'angle de droite :

« *Edité par Joseph Aron*, 23, *rue Boileau*, *Montrouge* !... »

Après les funérailles, le 23 février, la fameuse loi de *dessaisissement* venait devant le Sénat.

La lutte fut désespérée ! toute la réserve dreyfusiste donna !

L'article *unique* de loi, il fallut trois séances mouvementées pour le discuter !

De guerre lasse, le Président du Cabinet posa la question de confiance !

Il emportait le vote, mais à 27 voix de majorité seulement ! *le* 1*er mars* 1899.

C'était fini, bien fini, cette fois ?...

Cela ne faisait que commencer.

Un prophète de malheur

Le 3 *mars*, M. de Pressensé écrivait

« Il est trop tard, Monsieur Dupuy, vous vous êtes pris dans votre propre piège.

« Votre loi (de dessaisissement), elle vous discrédite, elle vous couvre d'ignominie, elle ne saurait plus vous servir.

« Et puis, tenez ! *je ne suis pas prophète*, mais laissez-moi vous dire qu'*il y a des moments où l'on s'attend vaguement à quelque chose d'inattendu, oit l'on pressent quelque coup de tonnerre qui balaierait l'atmosphère*.

« Qui sait si, à l'heure où vous tenez les cartes bisautées dont vous avez préparé la partie, ce même destin qui a couché Félix Faure sur un lit de mort, à la veille de décisions peut-être criminelles et sûrement irréparables, ne vous *réserve pas quelque tragique surprise, après laquelle il ne vous restera plus qu'à passer la main à un joueur plus heureux ou plus honnête ?* »

Remarquons bien les deux points de la prophétie : 1° « *une tragique surprise* », 2° « *un coup de tonnerre balayant l'atmosphère.* »

Maintenant poursuivons.

Est-ce « la tragique surprise » ?

M. Laurenceau, préfet du Nord sous le cabinet Brisson, lui avait, à ce titre, signalé l'existence à Bruxelles d'une caisse centralisant les fonds qui affluent du monde entier, pour alimenter la campagne Dreyfus !

Il y perdit son poste ; mais, à l'avènement du ministère Dupuy, il obtint la trésorerie générale de Nîmes !

Or, M. Laurenceau, déjà inscrit parmi les témoins à charge de Mme Henry contre Reinach,

était mandé à Paris par M. Dupuy, désireux de s'éclairer sur la « caisse noire » de Bruxelles !

Sa mission remplie, il s'apprêtait à partir.

Trouvé mort *le* 4 *mars, à* l'Hôtel Terminus où il était descendu !

M. Fédée, ancien chef des brigades de recherches, avait autrefois arrêté des anarchistes (les alliés actuels des juifs) ; avait, de plus, suivi de très près la trame du complot dreyfusard.

Mort subitement, *le* 4 *mars*, le même jour que M. Laurenceau !...

Est-ce la tragique surprise » ?

Tous deux avaient travaillé pour le compte du ministère de l'Intérieur !

Et M. Dupuy était ministre de l'Intérieur[201] !

Est-ce « le coup de tonnerre » ?

Le lendemain, 5 *mars*, à 2 heures 25 du matin, 80.000 kilos de poudre sautaient à la poudrière de Lagoubran (entre la Seyne et Toulon)[202] !

Le coup fut entendu à Nice (200 kilomètres) et la commotion ressentie à plus de dix kilomètres à la ronde !

Quant à l'emplacement de la poudrière, il a été « balayé » comme « l'atmosphère », ne laissant d'autre trace de balayures que les décombres des bâtiments démolis, parsemés des cadavres, presque une centaine, qu'on y a recueillis !....

C'était un beau « coup de tonnerre » !

Etait-il insuffisant ? Il parait !

Puisque le surlendemain mardi, 7 *mars*, « entre six heures et demie et sept heures, six indivi-

201 — Il n'a parlé de la « caisse noire » de Bruxelles, dont il avait les preuves d'existence dans son tiroir, que pour dire qu'il *ne savait rien.*

Il doit peut-être à sa discrétion d'être encore en vie !

M. Krantz, tombé avec lui du pouvoir le 12 juin, a été moins discret.

Il a affirmé, depuis, sa conviction de la culpabilité de Dreyfus !... Or, le jeudi 22 juin, M. Krantz, sa femme et ses enfants étaient victimes d'une tentative d'empoisonnement !...

La presse dreyfusarde n'en a pas soufflé mot !

Seule *l'Agence Havas* a dit de M. Krantz, *pendant que le poison le tordait,* qu'« il présentait (le 23) au général de Galliffet, le directeur du ministère de la guerre ».

C'est tout !...

L'agent Guénée avait déclaré que « *s'il était appelé à dé*poser devant le Conseil de guerre de Rennes, il ferait connaître par le menu le résultat de sa filature de Dreyfus en France et à l'étranger. »

Il ne sera pas appelé à déposer ! Il vient de mourir *subitement* le 5 juillet !

Le journal d'Yves Guyot en a été le premier informé !...

Remarquons seulement que les anti-dreyfusards tombent comme des mouches... juste au moment psychologique !

Dreyfus avait réclamé *trois ans* pour établir son innocence !

Il fallait bien cela pour faire disparaître les témoins de son crime !...

Il n'était pas exigeant !

Le *Kahal* de Russie avait accordé *six ans* pour faire disparaître Derjawine, « ce grand persécuteur du peuple d'Israël » ! (Voir «Derjawine maudit dans toutes les synagogues du monde», page 62.)

202 — Nous tenons d'un secrétaire de l'Etat-major de Toulon, qu'en 1896, des anarchistes, trompant la surveillance des postes, purent s'introduire dans une poudrière et y écrire, en vers, une menace « d'explosion ».

Le *factum* photographié est conservé comme pièce à conviction dans les papiers de l'Etat-Major.

Ne pas oublier qu'à Toulon, Sébastien Faure a obtenu *ses* meilleurs succès de propagande anarchiste.

dus tiraient, deux coups de revolver sur la sentinelle placée au dessus du *magasin de la mélinite*... le soldat Guy du 111e de ligne », dit le *rapport officiel* ;

Que, le matin même, seize paquets de dynamite ont été trouvés à cet endroit !

Voilà où nous en sommes ! ou plutôt où en sont les juifs avec leurs pratiques sanglantes !

C'était au moyen âge, c'est aujourd'hui en dehors de chez nous, les meurtres rituels !

Mais en France, le revolver, la dynamite et le poison seraient, paraît-il, le dernier mot de la civilisation Talmudique !

On voit qu'au XIXe siècle, le *Talmud* a été pratiqué autant et plus qu'en aucun des siècles précédents, qu'il l'a été en France autant et plus qu'en aucun pays du monde !

CHAPITRE VIII

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

Mesurons d'un coup d'œil rapide les ruines accumulées chez nous par les vingt-cinq dernières années de domination Talmudique !

Nous disons *Talmudique*, d'accord cette fois avec le grand-rabbin de Paris Dreyfuss qui l'avouait ainsi sur la tombe du grand-rabbin Isidor, le 27 septembre 1895 :

« C'est sous la direction de M. Isidor, on peut le dire, que notre Communauté *a eu sa constitution définitive*, qu'elle a été *dotée de la plupart de ses organes* qui, par lui et par celui qui a recueilli son pieux héritage, se sont *développés*, *fortifiés sans cesse*, dans ce DERNIER DEMI-SIÈCLE. »

C'est Zadoc-Kahn qui a recueilli le « pieux héritage ! »

Mais à « *la Constitution définitive de la communauté* » juive, à la « *fortification grandissante de ses organes dans ce dernier demi-siècle* » qu'avons-nous gagné ?

Le voici :

— Expulsion de cinquante mille religieux français, de vive force, par les portes enfoncées de leurs couvents, le 29 mars 1880, en vertu des « loi existantes tirées de leur oubli séculaire par le juif de Francfort fraîchement naturalisé, Reinach, l'insulteur du colonel Henry.

— Abolition, en juillet de la même année, de la loi chrétienne assurant aux ouvriers français le repos du dimanche, mais en violation de la loi Talmudique qui le leur interdit : « Le repos des fêtes n'est pas pour les chiens. » (Megilla : 7, 2, édition de Venise.)

— Votes des lois *d'accroissement* (décembre 1880), *d'abonnement* (avril 1895), qui frappent d'un impôt exorbitant *le bien des pauvres*, dans les 500 *millions légitimement acquis de* 200.000 *religieux français* {2.500 francs chacun) et respectent les 80 *milliards*, *mal acquis la plupart*, *d'environ* 100.000 *juifs étrangers* qui en usent et en abusent à leur *profit exclusif.*

— Vote, le 28 mars 1882, sous l'inspiration juive et avec l'appui des juifs de la Chambre et de la presse, spécialement de la *Lanterne*, de la loi *d'Enseignement neutre* du judaïsant Jules Ferry, dont les plus clairs résultats sont au bout de dix ans :

1. « Le chiffre des *enfants* criminels augmenté d'un *quart*, le chiffre de la population restant stationnaire. » (Alfred Fouillée.)
2. « Le chiffre des *crimes* de *sept millions* d'enfants de 7 à 16 ans, atteignant à peu près le *double* des crimes de *vingt millions* d'adultes au-dessus de 16 ans. » (Alfred Fouillée.)
3. Dieu biffé dans le cœur de 10 millions d'enfants passés par l'école sans « Dieu.

4. Ces 10 millions d'enfants préparant cinq millions de ménages sans Dieu, c'est-à-dire sans enfants, c'est-à-dire consommant à bref délai la ruine, aux trois quarts déjà faite, de la famille et de la France !

— Vote, le 27 juillet 1884, de la *loi du divorce* du juif Naquet qui a provoqué cent mille divorces, empêché la naissance de 200.000 Français, privé notre armée de 100.000 soldats !

— Vote, le 15 juillet 1889, de la loi « *les curés sac au clos* » ou « le noviciat sacerdotal à la caserne D, aux applaudissements unanimes du peuple juif en. France !

— En 1892, vote de la *loi des finances* qui maintient des subventions aux séminaires israélites où l'on enseigne, au moins indirectement, avec le *Talmud,* la haine de la France et des Français, et les supprime aux séminaires catholiques où l'on enseigne, avec l'amour de la France, la religion de 38 millions de Français !

— La même année, création à la Sorbonne d'un *cours de positivisme* ou d'irréligion, complété, en 1898, par l'introduction dans l'enseignement officiel, sur l'initiative du f ∴ Bourgeois, ami intime des grands juifs, du *darwinisme* qui enseigne que « l'homme descend du singe »[203].

— Faut-il ajouter la suppression des prières officielles, des processions dans les villes et villages, les poursuites arbitraires contre le clergé, les suppressions cyniques de traitements, les saisies et ventes des biens des congrégations, etc., etc. !

Et, ce qui est bien autrement grave ! la doctrine du *plaisir à outrance* enseignée par des économistes juifs, propagée avec frénésie par le journal, l'affiche, le prospectus ordurier, ordinairement juifs, et courant pervertir, sous la franchise de la poste, jusqu'au dernier hameau du dernier village de France !...

Résultats :

Sur huit millions de ménages français, il y en a :

1° *Deux millions sans enfant* (UN QUART) !

2° *Deux millions* 500.000 *à fils unique* (PLUS D'UN QUART) !

Soit : QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE MÉNAGES FRANÇAIS A FILS UNIQUE OU SANS ENFANT SUR UN TOTAL DE HUIT MILLIONS QUATRE-VINGT MILLE !...

Annuellement : 350.000 CONSCRITS EN FRANCE, contre 450.000 EN ALLEMAGNE ! ...[204].

La France au DERNIER rang de la *natalité* dans le monde !

La France au CINQUIÈME rang de la population aujourd'hui, au dernier rang demain, même après l'Italie, d'après le chiffre rigoureux des statistiques !

Ce qui explique les insolences de l'Angleterre, la joie de l'Allemagne, les impertinences mêmes de l'Italie, la vaincue de Ménélik !

Ce qui arrache aussi à M. Bertillon, le statisticien français, ce cri d'alarme, que tous les échos

203 — Ce qui ne peut que flatter les juifs *Talmud*istes enseignant eux-mêmes que « *les juifs seuls sont des hommes, les autres nations ne sont qu'une variété d'animaux* ». (Tr. Baba. m. f. 114,2.)

204 — Le *Vorwaerts*, organe officiel des juifs et des socialistes,allemands, félicitant les juifs et les soi-disant socialistes français de leur campagne pour Dreyfus contre l'armée, s'écriait avec une joie non dissimulée, le 15 novembre 1898 :

« La France ne peut plus soutenir la concurrence avec l'armée allemande, car l'Allemagne compte aujourd'hui 12 millions d'habitants de plus que la France.

« L'armée française doit donc être transformée en une armée de miliciens ; nos *camarades de France* (Reinach, Jaurès, etc.) ont compris cela et marchent dans cette voie. »

Les Miinchner Neueste Nachriten renforcent ces appréciations, à propos de l'évacuation de Fachoda :

« Marchand est rappelé sans condition ! *La France est devenue un Portugal* n° 2 *!*

devraient promener à travers la France, avec des accents de tonnerre :

« LA FRANCE EST PERDUE, SI ON NE RÉVEILLE PAR DES MESURES ÉNERGIQUES SON PATRIOTISME ENDORMI OU PEU ÉCLAIRÉ[205].

On pourrait en conclure que l'Angleterre ne sait pas seulement montrer le poing aux faibles, mais aussi aux forts, puisque la France est rangée parmi les grandes puissances.

De fait, l'Angleterre n'a pas plus risqué qu'avec les Portugais, car la République française n'a que l'apparence d'une grande puissance. »

Voilà qui souligne cruellement le mot de l'héroïque commandant Marchand à Toulon :

La paix a été maintenue ! mais je crois pouvoir dire que des paix comme celle-là, *il n'en faudrait pas deux à la France par siècle !...* »

En réalité la France est faible ! conclut la feuille allemande. »

C'est pour l'affaiblir encore — c'est le but formel — que le syndicat juif de trahison poursuit sa campagne au cri de : « A bas la France ! »

Le réveiller ? En aurons-nous le temps ? Les juifs-sont en train d'égorger sa gardienne, *l'armée*, qui peut s'écrier, comme autrefois Elie, précisément du peuple juif

« Seigneur ! ils ont tué vos prophètes, démoli vos. autels.

« Je suis demeuré tout seul et ils cherchent à. m'ôter la vie. » (III Reg. XIX, 10, 18.)

Les autels ? ll n'y en a plus guère qu'un seul debout, *l'autel du plaisir, élevé par le juif, où les Français accourent, à son appel, immoler le devoir* !

Pendant qu'à l'horizon de toutes nos frontières grondent déjà les bruits avant-coureurs de la pluie de feu qui doit, comme dans Sodome et Gomorrhe, consumer l'idole et ses adorateurs !...

Une « Sodome et une Gomorrhe » — M. Drumont dit : « Le lupanar de l'Europe », mais un lupanar dont ils tiennent les clés et encaissent les bénéfices, — voilà ce que les juifs ont fait de la France !

Hélas ! ils l'ont faite à leur image, l'image du vice impur, dont saint Paul remarquait déjà les reflets sur leur physionomie[206] !

Du moins, c'est ce qu'ils en ont voulu faire !

Et cela ! nous ne devons, nous ne pouvons plus le souffrir, sous peine d'être un peuple fini, voué à toutes les destructions prochaines du fer et du feu !

---

205 — M. Bertillon a été révoqué le 5 juillet par le Conseil municipal, pour n'avoir pas déposé en faveur du traître.

Son cri de douleur n'en est que plus justifié !

Il nous arrache une réflexion :

— A quoi tient cette épouvantable déchéance, telle que la. France n'en a jamais connue, à aucune époque de son histoire ?

Uniquement et *ce fait, qu'à* AUCUNE ÉPOQUE DE SON HISTOIRE LA FRANCE NE S'EST LIVRÉE AUX JUIFS COMME ELLE S'Y EST LIVRÉE EN 1791, PAR LE DÉCRET DU 27 SEPTEMBRE, QUI LEUR. OCTROYAIT LA NATURALISATION !

Pour un décret analogue accordé à l'Algérie en 1870, *l'Algérie se meurt au bout de trente ans !*

La France peut s'estimer heureuse de n'être point morte au bout de cent ans !

Voilà qui répond au défroqué Loyson, affirmant à Bayonne (novembre 1898), que « le *judaïsme* est la base de la civilisation chrétienne ».

Le judaïsme de la *Bible*, oui, que *les juifs ne suivent plus*, mais non le judaïsme du *Talmud, seul pratiqué aujourd'hui*, et dont la France se meurt !

206 — « Si le Seigneur des armées ne nous avait réservé quelques-uns de notre race (pour leur faire miséricorde), nous serions devenus comme Sodome et Gomorrhe. » (Rom. IX, 29.)

CHAPITRE IX

CONCLUSION

« Que faire ? »

Un Français des « croisades », s'il en était encore, ne « moisirait » pas la réponse !

— Que faire ? Mais enchaîner les mains criminelles qui ont ouvert les écluses à ce nouveau déluge !

— Mais elles sont si puissantes ces mains !

— Oui, puissantes de l'or qu'elles palpent, ce qui n'est rien, mais surtout puissantes de la lâcheté où elles ont réussi à nous réduire avec cet or !

Du temps que les Français n'étaient pas à vendre, l'objection était inconnue [207] !.

207 — A ce propos, M. Rochefort écrivait, fort justement, le 1er juillet :

« Ce qu'ils (les juifs) ont tenu à établir et ce qu'ils ont établi, c'est que depuis la mort de Robespierre l'incorruptible, tous les Français ont cessé de l'être et qu'un certain nombre de millions adroitement distribués ont raison des Chambres, de la magistrature, de l'administration, des ministres, des présidents de République et de la franc-maçonnerie. »

Cela étant, nous ne voyons pas en quoi l'élection par le peuple du Président de la République, suivant l'idée chère au si chevaleresque M. Déroulède, modifierait la situation.

Les juifs, assez puissants aujourd'hui pour acheter l'élection des Chambres par le peuple, *le seraient tout autant pour acheter l'élection présidentielle par ce même peuple.*

Ce qu'il faudrait, ce serait de supprimer le contact entre le juif et l'électeur ; ce qui peut se faire de deux manières :

Ou bien rendre l'électeur capable de résister à l'appât de la pièce de *quarante sous* ;

Ou bien mettre le juif dans l'impossibilité de la lui offrir. Nous ne croyons pas à l'efficacité de la première manière, qui suppose trop d'héroïsme.

Reste la seconde qui serait réalisée en supprimant aux juifs les *droits de citoyen actif !*

Les juifs se proclament eux-mêmes « *une race cosmopolite par nécessité* » (Théodore Reinach).

Nous les prendrions au mot !

Pourraient-ils s'en plaindre ?...

D'autant moins que nous respecterions davantage en eux ces « droits de l'homme » auxquels ils tiennent tant, mais qu'ils respectent eux-mêmes si peu chez les Français, qui, les premiers, les leur ont solennellement reconnus !

Pour nous, voilà la solution, l'unique solution *immédiate* de la crise épouvantable que traverse la France ! Oter aux juifs les *droits de citoyen actif* !

— C'étaient des sabreurs ! Et nous sommes amis de la paix ! N'y a-t-il pas d'autres moyens, en somme ? La *diplomatie*, par exemple !

Si nous faisions de la diplomatie !

La diplomatie ?... parlons-en cela fera toujours plaisir aux juifs !

La diplomatie s'explique entre gens *honnêtes*, uniquement désireux de s'éclairer mutuellement sur leurs droits pour les respecter, sur leurs devoirs pour les remplir !

Mais entre Français et juifs, la diplomatie ne s'explique pas plus qu'entre le voleur de grand chemin et sa victime, pour qui la diplomatie peut alors se dé finir :

L'art de capituler indéfiniment, avec grâce, « en beau joueur qui perd la partie », disait le *Figaro à* propos de Fachoda, devant les injonctions malhonnêtes d'un ennemi, auquel on *ne peut pas*, ou on *n'ose pas*, ou on *ne veut pas* résister.

Quand « on ne peut pas » il faut avouer son impuissance et subir avec résignation les conditions de l'ennemi !

Quand « on n'ose pas », cela s'appelle de la lâcheté !

Quand « on ne veut pas », cela s'appelle de la trahison !

A nous de choisir le qualificatif qui nous convient !...

La diplomatie ? Mais c'est elle qui a allumé l'incendie qui dévore la France !

C'est elle qui en a porté la nouvelle — en se donnant le malin plaisir de charger le tableau — dans le monde entier et jusqu'aux sources inexplorées du Nil où il s'agissait, non plus d'allumer, mais d'éteindre, ici, du même coup, la flamme patriotique au cœur d'un héros et le pur rayon de gloire qu'il venait d'attacher au front de la Patrie !

Cette diplomatie criminelle, masquée suivant son habitude d'oripeaux « humanitaires », un Français l'a percée à jour d'un coup de crayon désormais célèbre.

Ce fut un baume à la blessure du héros qui put alors exhaler sa douleur avec ses remerciements, dans une lettre qu'il faut relire.

La voici :

« *Le Caire, 6 novembre.*

« *A M. Forain, artiste.*

« MON CHER AMI,

« Vous ne me connaissez pas. Nous ne nous sommes jamais rencontrés ; mais comme je viens de sentir étrangement, dans l'acuité pénétrante de votre vision, nos deux patriotismes se croiser, j'ai voulu vous donner ce titre que vous ne dédaignerez pas.

« Voilà un préambule qui doit vous surprendre.

« Maintenant, écoutez :

« Le 21 septembre passé, à Fachoda, il y avait près de dix mois que nous n'avions plus de nouvelles de France ni de l'Europe : depuis 48 heures, l'armée anglo-égyptienne était arrivée d'Omdurman et le sir dar Kitchener allait redescendre sur Khartoum.

« Wingate, par ordre de son chef et dans une intention louable sans doute, me remît, avant le départ, une collection de journaux anglais et... *français, que nous n'avions pas osé demander*, mais que nous reçumes avec reconnaissance.

« Les journaux français étaient des numéros du mois d'août du *Progrès égyptien.*

Ce doit être le premier article de la Constitution révisée !

« Je n'ai plus que deux lignes à ajouter : une heure après avoir ouvert les feuilles françaises, les dix officiers français tremblaient et pleuraient.

« *C'est là que nous apprîmes que l'affaire Dreyfus avait été rouverte avec l'horrible campagne des infâmes.*

« *Et pendant trente-six heures, aucun de nous ne fut capable de rien dire aux autres. — On n'échange pas de pareilles impressions.*

« *Je n'ai rien augmenté, rien exagéré, rien changé... au contraire.*

« Je veux simplement vous dire en regardant le dernier Forain d'Octobre, que pour avoir prévu ce qui est arrivé à 5,000 kilomètres de distance, il faut que vous possédiez une grande âme de fier patriotisme. Ce serait impossible autrement.

« A cause de cela, je vous demande la permission de vous embrasser, si vous voulez bien.

« De tout cœur à vous.

« Commandant Marchand. »

A qui possède une once de patriotisme au cœur, nous ne demanderons pas ce qu'il pense de cette lettre, dont on peut dire aussi qu'« *on n'échange pas de pareilles impressions* ».

Remarquons seulement qu'elle est le résultat de la diplomatie... *anglaise.*

Voici maintenant celui de la diplomatie... *française* :

l'ordre d'évacuer Fachoda.

Quand le capitaine Baratier l'apporta au commandant tout frais cueilli de la bouche de Delcassé, voici la scène poignante qui se passa, d'après un témoin oculaire :

« A ce moment, le spectacle est des plus émouvants. *Baratier est d'une tristesse navrante ; c'est à peine s'il ose regarder Marchand.*

« *Celui-ci a le pressentiment que Baratier apporte de mauvaises nouvelles* ; son regard énergique semble fouiller son cher camarade jusqu'au fond de l'âme...

« *Tout à coup, n'y tenant plus, il se précipite sur lui et l'entraîne à l'écart, au fond du canot* qui l'a amené. Je vois *Baratier laisser tomber ses bras avec découragement.*

« Marchand semble *hors de lui et serre les poings avec rage ; il n'est que trop facile de deviner ce que que lui dit Baratier.*

« A partir de ce moment, Marchand devient *silencieux* ; pendant le dîner, que lui offre M. Thévenet, chef du service de la Compagnie du canal de Suez, le brave officier, dont la figure est bouleversée par le chagrin, ne peut retenir *ses larmes !...*

Voilà les résultats de la diplomatie.... française !...

Voilà la diplomatie avec laquelle les juifs ont forcé, il y a cent ans, les portes de la famille française ! Avec laquelle ils l'ont dominée, avec laquelle ils la piétinent aujourd'hui ! Avec laquelle ils ne désespèrent pas de lui faire signer demain à elle-même son arrêt de mort dans l'acquittement de Dreyfus[208] !...

---

208 — Inutile de dire que cette diplomatie, dont les devises favorites sont : « *La force prime le droit, le mensonge prime la vérité* », n'est ni chrétienne, ni française, puisqu'elle est d'un florentin malhonnête, Machiavel.

A ceux qui l'emploient, juifs ou autres, les Français doivent opposer la seule diplomatie *française* : « *La franchise dans la résistance.* »

C'est pour l'avoir oublié et avoir voulu jouer d'un instrument que la probité française nous interdisait de connaître, avec des ennemis que l'absence totale de scrupules leur permettait de connaître à fond, que

Et voilà la diplomatie que des Français oseraient caresser encore ?...

A ces Français de bonne composition, dédions encore les lignes suivantes

Il s'agissait du Panama, définitivement enterré par le projet voté, au Sénat américain, d'un autre canal interocéanique.

Un journal l'annonçait en ces termes aux Français ruinés :

« *Les* 870.000 *gogos pincés dans l'immense filouterie qu'on appelle le Panama* ont dû éprouver ces jours-ci un dernier serrement de cœur.

« Le télégraphe est venu leur. annoncer brutalement que le Sénat américain avait voté la loi Morgan ; c'est-à-dire la construction d'un canal interocéanique par le Nicaragua. »

— Qui a poussé ce coup de sifflet ?

Le journal *l'Aurore* (28 janvier 1899), du commandité de Cornélius Herz, l'ancien grand flibustier de Panama, de l'ami de Reinach neveu du grand flibustier panamiste du même nom, de Clémenceau en un mot, l'ancien directeur de la *Justice*, qui recommanda plus que tous « l'immense flibusterie » aux 870.000 gogos » qu'il persifle aujourd'hui.

C'est par de pareils coups de sifflets Élue les juifs accueillent depuis cent ans ce que nous aimons à appeler « nos succès diplomatiques » ! Ils ont même créé, dans ce but, un organe spécial : « *Le Sifflet.* »

Et nous voudrions *diplomater* encore ?...

Nous capitulerions devant tout, devant le sifflet ?

Jamais !...

Et si le juif est un fléau de Dieu ?

L'objection a été faite « très sérieusement »

— Faut-il donc résister au « fléau de Dieu » ?
— La peste est un *fléau de Dieu !* faut-il capituler'devant la peste et ne pas appeler le médecin ?
— La famine est un *fléau de Dieu !* faut-il capituler devant la famine et se laisser mourir de faim ?
— La guerre est un *fléau de Dieu !* quand on nous la déclare, faut-il lever la crosse en l'air[209] ?
— Attila était un *fléau de Dieu !* fallait-il que saint Léon le laissât passer sur la ville éternelle ?
— L'Anglais était un *fléau de Dieu*, au temps de Charles VII ! fallait-il que Jeanne d'Arc, pour plaire aux « intellectuels » de l'Université qui demandaient le règne de l'Anglais en

nous en avons mal joué et que nous avons été roulés.

Notre diplomatie avec.les juifs a obtenu exactement les résultats de notre diplomatie gouvernementale avec l'Angleterre, à propos de « Fachoda ».

Nous avons capitulé en Égypte, par la convention franco-anglaise du 21 mars 1899, en sacrifiant la conquête de l'héroïque commandant Marchand.

L'Angleterre nous prépare de nouvelles capitulations, en Chine, au Siam, à Terre-Neuve.

Les juifs, après avoir mis la main sur les biens de l'Eglise, par leur « loi contre les fabriques », sans trouver de résistance *active*, s'apprêtent à chasser les catholiques de leurs églises. La menace a été récemment faite aux fabriciens de Montpellier.

C'est l'exemple, sur un point, de ce qui se passe sur tous les points où les catholiques ont voulu *diplomater* avec les juifs ou leurs représentants.

Ici, comme ailleurs, le châtiment accompagne la faute !

209 — Nos gouvernements juifs l'ont fait trop souvent, c'est pour cela que nous devenons, à tous les points de vue : « *un Portugal n°* 2 », disent les Allemands.

France, comme ils demandent aujourd'hui celui de Dreyfus, fallait-il que Jeanne d'Arc ne chassât point l'Anglais ?

— L'Allemand était un *fléau de Dieu* en 1870 ! fallait—il que notre héroïque et malheureuse armée n'essayât. point de fermer le chemin à l'invasion ?

Et l'on viendrait nous dire qu'il ne faut pas résister au juif, sous prétexte qu'il est le « fléau de Dieu », que l'œuvre de lente mais sûre destruction qu'il accomplit sur nous, depuis vingt ans surtout, est une œuvre voulue de Dieu ?

Allons donc ! il y a quelque chose de plus sûrement voulu de Dieu : c'est *l'instinct de la conservation* que Dieu a mis au cœur des peuples comme des individus et dont on est sûr, quand on en suit l'impulsion, de faire la volonté de Dieu.

Quoi ? Job sur son fumier[210], subissant l'épreuve de Dieu, ôtait les vers de ses plaies !

Et la France n'aurait pas le droit d'ôter la vermine juive de ses blessures ?

— « Eh bien, soit ! oui, nettoyons nos plaies, ôtons la vermine, mais toute la vermine !

« Or, dans la vermine, il n'y a pas que les juifs, il y. a aussi les protestants et les francs-maçons !

« Pourquoi en vouloir surtout au juif ? »

— Faut-il le dire encore ?...

On ne le dira jamais assez !

Mais parce que dans l'armée d'invasion qui nous dévore, plus que les sauterelles ne dévoraient l'Égypte, *c'est le Juif qui tient la tête* par son *gouvernement secret, le Kahal*

Que cette tête commande aux protestants et aux francs-maçons qui obéissent comme des subordonnés à leur généralissime

Que ce généralissime, valet de Rothschild, est le juif Lemmi.

Qu'à ce titre, il a imposé au Grand-Orient de France (pas au Grand-Occident) et par le Grand-Orient au f ∴ protestant Brisson et par le f ∴ Brisson à la Chambre qu'il présidait, de repousser la fête nationale de Jeanne d'Arc !

Parce que ce généralissime a poussé ce cri de haine symbolique : « *J'ai deux haines au cœur : Dieu et la France.* »

Que ce cri de haine est le mot d'ordre aujourd'hui de l'armée dreyfusarde, sous la forme rajeunie de « *guerre au sabre et au goupillon* » ;

« Au goupillon », qui bénit la France au nous de Dieu ; « au sabre » qui s'incline devant Dieu en protégeant la France !

Parce que l'armée dreyfusarde, pour atteindre « le goupillon », frappe le Pape et les Evêques ; pour atteindre le « sabre », frappe l'État-Major ; que l'armée française, pour atteindre l'armée dreyfusarde, à son exemple, doit frapper à la tête, c'est-à-dire sur le juif.

« Que ferions-nous sans le juif ? »

Mais c'est lui qui nous nourrit !

— Oui, comme le cuisinier nourrit le volatile qu'il destine à la broche ; comme le boucher, le bœuf ou le mouton qu'il destine à l'abattoir, mais avec cette différence tout à l'avantage de l'animal de basse-cour ou de boucherie, qu'ils sont nourris l'un avec le grain du cuisinier, l'autre avec le foin du boucher, tandis que nous le sommes, nous, avec le pain, c'est-à-dire l'argent que le juif nous a volé.

210 — Disons en passant à ceux qui paraissent l'ignorer de très bonne toi, que Job n'était pas juif, mais *Iduméen*, c'est-à-dire d'un pays absolument hostile aux juifs.

— En ce cas, vous renoncez à la conversion des juifs ?

C'est l'objection des catholiques fervents, il faut bien y répondre !...

« Et la conversion des juifs ? »

Est-ce le moment, pour le mouton, quand il est dans la gueule du loup, de se préoccuper de la conversion du loup ?

Est-ce le moment, pour nous, moutons de catholiques, de nous préoccuper de la conversion du loup juif, dans la gueule duquel nous sommes jusqu'au cou ?

Nous râlons, et notre dernier bêlement serait : « Pitié pour le juif » ?...

Bêlons plutôt : « Pitié pour nous ! »

— Notre-Seigneur a bien crié : « Pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font »

— Il l'a dit des exécuteurs de la sentence des juifs, qui n'étaient pas juifs puisqu'ils étaient *romains*, et ne savaient pas en effet ce qu'ils faisaient, puisqu'ils exécutaient aveuglément une consigne, à la façon des fonctionnaires subalternes d'aujourd'hui, qui jettent les moines à la porte et les catholiques hors la loi, sur des ordres qu'ils ignorent, la plupart, venir des juifs !

Pour ceux-là aussi Notre-Seigueur implore le pardon, car « ils ne savent pas ce qu'ils font », mais Il ne l'implore pas, Il ne l'a jamais imploré pour les chefs du judaïsme, les Princes des prêtres, les Scribes, les Pharisiens, qui avaient voté sa mort à bon escient, *précisément parce qu'**Il les avait maudits***, qui continuent à la voter tous les jours, parce qu'Il maintient contre eux ses malédictions !

— Cependant à tout péché miséricorde ?

— Oui, à tout péché dont on se repent ! Montrez-nous les signes de repentir du juif !

Sont-ce les menaces de « chambardement » de Reinach ? les promesses de terreur — « auprès de laquelle l'ancienne terreur n'aura été qu'une idylle » — d'un de ses *hauts* coreligionnaires, *s'il arrive au pouvoir ?*

Tant que vous ne nous donnerez d'autres gages de repentir, souffrez que nous songions beaucoup plus à nous défendre contre le juif qu'à lui octroyer un pardon qu'il ne songe pas à mériter, s'il songe à le demander avec son habituelle impudence[211] !

Au surplus, s'il ne faut pas être plus catholique que le Pape, il ne faut pas vouloir être plus miséricordieux que le bon Dieu, sous peine de tomber de la miséricorde dans la bêtise !

Or, que dit le bon Dieu des juifs ?

Qu'ils ne se convertiront en masse qu'à la *fin du monde*[212] !

D'ici-là, ils continueront à crucifier le Christ, suivant la tradition Talmudique, dans ses adorateurs les catholiques, qui compteront par conséquent une illusion de plus à leur actif, s'ils conti-

---

211 — C'est pourquoi nous nous associons pleinement au programme d'une nouvelle ligue (mars 1899) qui, « *réprouvant énergiquement l'esprit d'intolérance, dénonce le mal profond causé au pays par ces deux fléaux* (*qui n'en font qu'un*) : *l'antichristianisme et le sémitisme.* »

— Quelle est cette ligue ?

— Elle s'appelle : Comité catholique pour la défense du droit !

— A la bonne heure !

— Hélas nous avons changé un mot de son programme ! Les deux fléaux qu'elle réprouve sont : « *L'antichristianisme et l'antisémitisme !* »...

212 — « Je vous enverrai le prophète Élie *avant que le grand et épouvantable jour du Seigneur n'arrive* et il réunira les Pères (les patriarches) avec leurs enfants (les juifs existants) et le cœur des enfants avec leurs Pères (Malachie IV, 5 et 6).

nuent à espérer quand même la conversion des juifs[213].

Nous ne parlons pas des conversions individuelles qui continueront à se produire, « *mais en petit nombre* », disait saint Paul aux juifs de son temps[214].

— Faut-il donc sacrifier ce petit nombre ?

— Non, mais nous devons beaucoup moins sacrifier le grand nombre de nos frères catholiques dont les âmes périssent *par millions* sous les coups des juifs !

En somme, quand le loup a envahi la bergerie et dévore les moutons, c'est pour eux le moment de résister, non de bêler.

Ou plutôt, il faut faire l'un et l'autre et *non pas l'un à l'exclusion de l'autre*, sous peine te ne faire que la moitié de son devoir.

Le devoir commence par la prière, mais il finit par l'action.

S'il est vrai de dire que « toute action est *nulle* qui n'est pas soutenue par la prière n, il n'est pas moins vrai de dire que « toute prière est *vaine* qui n'aboutit pas à l'*action* » .

Et chacune doit se faire en son temps.

Quand Jeanne d'Arc fonçait sur les Anglais au cri de « Jésus ! Marie ! » elle n'arrêtait point l'élan de son cheval afin de prier pour ou contre les Anglais.

Elle priait avant, après, mais non pendant l'assaut ; elle mettait son action entre deux prières, disons mieux, elle mêlait son action à la prière, *elle ne mettait point sa prière à la place de l'action !*

Elle savait que de la France aussi il faut dire que « Dieu qui l'a faite sous nous ne la veut pas sauver sans nous ».

Voilà comment, avec l'aide de Dieu, elle mettait en déroute les bataillons anglais !

Voilà comment, avec l'aide de Dieu, nous mettrons en déroute les bataillons de la juiverie !

— Et la charité ?

— La charité nous commande « de haïr » non le juif, mais « *le mal qui est dans le juif et que*

213 — A ceux qui nourriraient cette généreuse illusion, comme les membres, sans doute, du *Comité catholique pour la défense du droit* où figurent des abbés, nous dédions les lignes suivantes d'un juif à *la Croix*, 7 janvier 1899 :

« *C'est notre empire qui se prépare ; c'est celui que vous appelez l'antechrist, le juif redouté par vous, qui profitera de tous les nouveaux chemins pour faire rapidement la conquête de la terre.* »

C'est la justification, à la fin du XIXe siècle, du mot de saint Paul aux Thessaloniciens vers le milieu du Ier siècle (52) :

« Les juifs qui *ont tué le Seigneur Jésus et les prophètes, qui nous ont persécuté, qui ne plaisent point à Dieu et* SONT ENNEMIS DE TOUS LES HOMMES, NOUS EMPÊCHENT (ENCORE) D'ANNONCER AUX PAÏENS LA PAROLE QUI LES DOIT SAUVER, POUR COMBLER SANS INTERRUPTION LA MESURE DE LEURS PÉCHÉS.

« *Car la colère de Dieu est venue sur eux pour jusqu'à la fin* (*du monde*). » (Thess. II, 15 et 16.)

Du mot de saint Paul : « *ils sont ennemis de tous les hommes* », rapprochons le mot d'Edouard Drumont en son magistral article du 28 mars « Notre œuvre :

« *Le juif a été chez tous les peuples et à toutes les époques considéré comme un ennemi public, parce que chez tous ces peuples et à toutes les époques il a été un agent de dissolution, de corruption, de division, de trahison et de ruine.* »

« *Le comité* (soi-disant catholique) *pour la défense du droit* » dira-t-il que saint Paul était intolérant. »

En tout cas, nous savons bien ce que saint Paul dirait du *Comité* !...

214 — « Quand le nombre des enfants d'Israël serait égal à celui des grains de sable de la mer, *il* n'y *en aura qu'un petit reste de sauvés.* » (Rom. IX, 27.)

Au surplus, pour le petit comme pour le grand nombre connu de Dieu seul, nous pourrons toujours faire la prière de l'Eglise, le vendredi saint « *pour les juifs perfides* », en *y* ajoutant l'oraison *contre les persécuteurs de l'Eglise* » et l'invocation des litanies des saints : « *Seigneur ! daignez humilier les ennemis de l'Eglise* ! »

nous fait le juif » [215] avec son *Talmud*, interprété par son abominable *Kahal !*

Si nous ne haïssons pas de toutes nos forces ce *Talmud* et ce *Kahal* qui démolissent la France chrétienne depuis cent ans, nous n'aimons pas la France, nous n'affilons pas nos frères, nous n'aimons pas Notre-Seigneur.

Et si nous les aimons, notre haine du *Talmud* et du *Kahal* sera la mesure de notre amour !

En aucun cas nous ne devons haïr le juif !

Il y a une exception trop oubliée aujourd'hui *presque jusqu'au crime !*

La voici d'après le *doux* saint François de Sales, disciple du *doux* saint Augustin et docteur comme lui :

« *J'excepte, entre tous, les ennemis déclarés de Dieu et de son Eglise,* car ceux-là il faut les décrier tant qu'on peut, comme sont les sectes des hérétiques et des schismatiques et leurs chefs (à vous Messieurs les rabbins et autres docteurs du *Talmud, à* vous Messieurs les membres du *Kahal).*

« c'est charité de crier au loup quand il est parmi les brebis. » (*Introduction à la vie dévote.*)

« La jolie dévotion pour des catholiques !... »

« Pousser à la guerre, les citoyens les uns contre les autres ? »

C'est l'éternelle objection — trop intéressée pour être sincère — des juifs, des protestants, des francs-maçons qui passent leur vie, je ne dis pas seulement « à pousser à la guerre », mais *à la faire,* avec l'astuce du renard, la férocité du loup, aux catholiques qu'ils savent disposés à toutes les capitulations.

C'est toujours la même vieille histoire — vieille comme le diable qui l'a inventée à son profit — du « lapin qui a commencé », du « mouton qui trouble le breuvage du loup ».

Il n'y a qu'une réponse à faire : *Redoubler d'énergie dans la résistance,* dût le loup s'écrier d'un air de pharisien scandalisé :

« Cet animal est fort méchant ! Quand on l'attaque il se défend ! »

Et si « l'animal » *ne se défend pas,* il justifie les lignes suivantes, que nous lui dédions :

« En dépit de tous les philanthropes et des charlatans de libéralisme, nous soutenons que toutes ces nations (qui ont accueilli le juif) *doivent expier cruellement le tort de leur charité pour le juif ;*

---

215 — C'est le mot de saint Augustin : « *Aimons les hommes* qui sont dans l'erreur, *haïssons l'erreur* qui est en eux. »
Ce mot constitue la différence essentielle entre *la tolérance catholique* et la *tolérance Talmudique.*
L'une impose *l'amour de l'homme,* dont on déteste l'erreur !
L'autre impose une *haine égale de l'homme* et de ce qu'on appelle « son erreur ».
Le catholique *aime le juif* dont il *combat le judaïsme* ou pour mieux dire le *Talmudisme.*
Le juif *abhorre également le catholique et son catholicisme,* et cela en pleine conformité avec le *Talmud* qui enveloppe dans la même proscription « le *Christ et les chrétiens, Jésus de Nazareth et les Nazaréens,* qu'il faut voler, dépouiller, massacrer en toute occasion et de toutes les manières ».
Voilà comment le juif ne peut respecter, dans le chrétien, ces vrais « *droits de l'homme* » que le *chrétien respecte dans le juif !*
C'est la preuve flagrante de la tolérance de l'un et de l'intolérance de l'autre.
Livré aux réflexions du *Comité catholique pour la défense du droit.*

« Charité *imprudente*, charité *déplorable*, dont les grands penseurs de tous les siècles leur avaient, à l'avance, signalé les périls ;

« Car *Tacite*, le plus illustre des historiens de l'antiquité, s'élève déjà contre l'indomptable orgueil et l'esprit de fourberie du peuple juif.

« *Bossuet* ne peut s'empêcher d'écrire que les juifs ne sont plus *rien* à la religion et à Dieu, et qu'il est juste que leurs ruines soient répandues par la terre, en punition de leur endurcissement... »

Qui parle ainsi ?

Un vil *clérical ?* un *réactionnaire ?* un allié du « sabre et du goupillon » ?

— Non, un libre-penseur socialiste et phalanstérien : Toussenel, disciple de Fourier, en son livre : *Les juifs rois de l'époque.*

Que va dire M. Jaurès ?

Cependant au loup juif, il y a une autre réponse :

« Guerre des *citoyens* ! » dites-vous ? Pardon ! Monsieur de la Synagogue, pour parler *citoyens*, il faut l'être !

« L'êtes-vous ? A quel titre ?

— « Au titre que confère la naturalisation !

— « Ça ne suffit pas ! Vous pouvez étaler vos parchemins, les porter, si cela vous agrée, sur toutes les coutures de vos habits, cela ne fera pas plus de vous un citoyen français, que la peau de mouton dont se pare le loup n'en fait un mouton !

« Vous n'avez donc pas qualité pour nous adresser le reproche de pousser à « la guerre des citoyens ».

Voilà ce que nous pourrions répondre.

Mais à quoi bon ? A-t-on jamais vu le loup s'incliner devant la raison du mouton ?...

Notre devoir demeure donc entier :

« *Crier au loup juif* !... *qui a envahi la bergerie française* ! »

C'est précisément la charité que nous venons d'accomplir.

Nous la compléterons, en ajoutant au cri d'alarme l'indication du terrain sur lequel nous devons nous unir[216].

Le terrain d'union

Car *il faut s'unir !* suivant le mot de l'héroïque commandant Marchand, au balcon du cercle militaire,

le ter juin : « Mes amis, SOYONS UNIS ! »

Et qu'on ne dise pas que cela n'est possible qu'aux juifs, aux protestants et aux francs-maçons !

Il serait bien surprenant que la charité qui a édifié la France, soit incapable de la réédifier !

Que nos ennemis puissent opérer la concentration de la haine, que nous ne puissions opérer la concentration de la fraternité chrétienne et patriotique !

Que la haine de 100.000 juifs soit plus puissante, pour démolir la France, que l'amour de 38 millions de Français pour la reconstruire !

En ce cas, nous justifierions les paroles suivantes du *Vaterland* de Bavière, juin 1899 :

216 — II s'agit de l'assaut *immédiat*, non de la guerre de longue haleine, dont la méthode est indiquée en détail, dans la 2e partie du *Juif roi*, chez Lethielleux, 10, rue Cassette, et à la librairie Antisémite, 14, boulevard Montmartre, Paris.

« *Si les Français se laissent maîtriser par cette bande de juifs, c'est que leur énergie n'est plus aujourd'hui digne d'un meilleur sort...*

« Mais nous ne pouvons pas croire que le peuple français soit déchu au point de se laisser étrangler par ces gens-là.

« Le chanvre de la corde qui servira à les pendre est probablement déjà hors de terre. »

Nous ne demandons pas à les pendre !

Nous voulons seulement « ne pas nous laisser étrangler par ces gens-là ».

Mais pour cela, encore une fois, *il faut s'unir !*

— Mais enfin, sur quel terrain nous unir[217] ?

— Nous n'avons pas le choix ! Sur le terrain où nos ennemis nous attaquent en ce moment : le terrain du *Patriotisme*, c'est-à-dire de l'Antisémitisme[218] !...

VICTOIRE ! ! !

Sur ce terrain, le seul pratique aujourd'hui, prenons carrément position derrière le rempart menacé par le juif : L'ARMÉE FRANÇAISE, et ouvrons sur l'ennemi un feu aussi nourri que meurtrier, un vrai feu de salve, de toutes nos batteries à la fois :

Batteries de gros calibre, dans la plaine des intérêts matériels !

Batteries légères sur la colline du patriotisme Batteries mystiques de la prière sur la montagne de la foi !

Toutes ces batteries, nous les avons entendues tonner déjà, dans la souscription de la *Libre Parole*, sur la face de Reinach, un des capitaines de l'armée juive.

Redoublons, retriplons le feu sur l'armée tout entière, avec l'énergie désespérée d'un peuple qui veut vaincre... parce qu'il ne veut pas mourir.

Qui pourra tenir devant la vigueur et l'ensemble d'un pareil assaut de trente-huit millions de Français ?Sera-ce le petit million de mercenaires étrangers, juifs, protestants, francs-maçons, même soutenus par la cavalerie de Saint-Georges[219], même galvanisés par l'audace factice de son généralissime juif, Adriano Lemmi ?.

La victoire est au bout !

Français de bonne volonté, ne la sentez-vous pas déjà planer sur nos têtes, promenée par la main compatissante de Dieu, présagée par son Vicaire qui nous dit que : « *La France ne peut pas périr !*

A nous de la saisir en un suprême effort, comme à la pointe de l'épée !

— Et alors ?

217 — Ne pas oublier ce que nous avons dit en commençant, que : La *constitution républicaine* ne peut pas être un *terrain*, une *base* d'union, au sens rigoureux du mot, mais seulement une *condition* d'union, si excellente soit-elle, d'ailleurs, depuis les directions pontificales.
On ne s'unit que sur un *principe*, comme : *la Religion, la Patrie* (qui n'est que l'extension de la *famille)* et nullement sur un *fait* contingent, tel qu'une *constitution*, qui est aujourd'hui et peut ne plus être demain.

218 —Toutes les ligues de « Prières », des « Patriotes », de « La Patrie française », etc., aboutissent fatalement à la « *Ligue Antisémitique* », c'est-à-dire à *l'Antisémitisme* qui est pour nous, au point de vue de *l'action*, la plus haute expression du *Patriotisme*, comme le *Sémitisme* est la plus basse expression de *l'Internationalisme* et de la perversité.

219 — Curieuse coïncidence. Elle est casernée 17, *rue Saint-Georges*, au domicile particulier de M. le grand rabbin Zadoc-Kahn, trésorier du syndicat de trahison, nous voulons dire du *Kahal* central, dont Rothschild est président !

— Alors ! l'ennemi vaincu, le terrain déblayé des débris de sa défaite, trophée de notre victoire, nous regagnerons, la main dans la main et la chanson aux lèvres, la forteresse de notre foi religieuse, rempart de la Patrie, asile de la liberté française, inexpugnable *à l'intolérance du juif*, qui n'essaiera plus, cette fois, de nous en faire descendre !

Adveniat regnum tuum !

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CONTENUS DANS LE VOLUME

A

Aaron 13, 74
Abarbanel 11
Abouloubob 152
Abraham 7, 64, 84, 135
Achille, *Frère* 164
Achtariel 26
Addiriron 26
Adelmir, *Frère* 164
Adraniel 26
Agrippa 33
Aïzik, *fils de* Judel 80
Akiba, Rabbin 147
Akum 91
Albaicet 42
Alexandre Ier 78
Alexandre II 61
Algérie XIII, 59, 68, 74, 75, 81, 90, 95, 96, 105, 128, 129, 143, 150, 154, 161, 162, 173
Ali-Pacha de Tébélen 152
Alphanderry 129
Alphandery
anarchiste 162
Alypius *d'Antioche* 39
Alitilus 37
Ammien-Marcellin 39
Amurah 86, 154
Ansisiel 26
Anspach 129
Antisémitisme XIII, XV, XVI, XVII, XVIII, XX, 56, 97, 100, 113, 180
Antonin le Pieux 38
Apostat, *Julien* l' 39, 118, 128
Artaxercès 95
Astruc 99
Athanase 43
Attel 163
Auch XX
Aviel 63

B

Baïkoff 74
Bâle 8
Bamburger 107
Barach, *Eliezer* 8
Bar Mitzvah 7
Barrès, *Maurice* XIX
Bechmann 107
Bédarrides 84
Beelzébub 12
Berditchewski, *Chleink* 158
Beer 129
Bernheim 88, 89, 109
Berr-Isaac-Berr 52, 66
Bertillon 135, 137, 172
Bertrain 121
Bet-Dine 60, 63, 64, 65, 66, 67, 73, 74, 75, 76, 78, 80, 95, 151
Bet-Gamidrasch 7
Bivère 42
Blandine 38
Bloch 5, 7, 75, 118, 129, 142, 150
Blum 8
Boniface VIII 45
Bourceret 129
Brafmann 61, 63, 64, 65, 69, 73, 161
Brisson 95, 102, 103, 112, 123, 147, 167, 179
Brunetière XVI, XVIII, 53, 93, 97, 118
Brunswick 158
Burton, *Richard* Sir 155

C

Cahen 5, 84
Cahen, *Abraham* 7
Cahen, *Émile* 8, 75
Caracalla 38
Carnaud 164
Cassagnac 129, 138, 139
Cassid, *Claire* 8

Cerfberr 52, 66
César 35, 36
Charles le Chauve 45
Chaulin-Servinière 163
Childebert 48
Circoncision 17, 69, 71, 141
Clémenceau 47, 139, 155, 178
Clovis 48, 142
Constantinople 59, 107, 152, 157
Conybeare 93
Crémieux 45, 55, 90, 98, 105, 108, 109, 134, 154

D

Damas 34, 86, 154, 155, 157
Daniels 107
Dareste 93
Debré 7
Décalogue 22, 23
Dejeante XVI, 142
Delvaille 118, 142
Demachy, *Édouard* 114, 115
Denoy 158, 159
Deremburg 107
Derjawine 61, 63, 168
Deschanel XVI
Deutsch de Hatvan 107
Deutsch de Varan 107
Dieudé-Deffly 129
Dioclétien 38
Disraëli 55, 106, 115
Drach 6, 8, 21
Dreyfus XV, XVIII, 9, 26, 36, 47, 56, 60, 63, 67, 68, 77, 80, 85, 86, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 109, 110, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 122, 123, 129, 134, 140, 142, 146, 147, 148, 150, 151, 154, 155, 156, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 172, 177, 179
Drumont XIII, XV, 56, 87, 91, 92, 93, 100, 116, 119, 143, 153, 161, 162, 165, 173, 181
Dumay 141, 144
Dupuy 35, 48, 52, 59, 68, 116, 148, 167, 168
Durand 129
Durlacher 7

E

Elie, *Prophète* 9, 173
Eliézer, *Rabbin* 22
Ernst 7

F

Fabius, *Rabbin* 12, 86
Fallières 148
Faure, *Félix* XIII, XVI, 45, 165, 166, 167
Faure, *Sébastien* XVI, 53, 113, 120, 121, 161, 164, 168
Fernandez 107
Ferry, *Jules* 122, 128, 143, 149, 171
Fiume 159
Flamidien 43, 86, 95, 120, 121, 127, 156, 164
Fleischer 151
Fornoraki, *Evangelio* de 155
France XII, XIII, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, 5, 6, 8, 19, 22, 25, 55, 56, 60, 63, 68, 69, 70, 71, 74, 75, 76, 81, 82, 83, 84, 87, 90, 91, 93, 94, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 115, 116, 117, 118, 120, 121, 123, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 142, 145, 146, 149, 151, 152, 154, 159, 160, 165, 168, 169, 172, 173, 175, 176, 179, 181, 182, 183, 184
François Ier 45

G

Gabriel 26
Garof-Gagadol 66
Gérault-Richard 56
Gerson 3, 8, 23
Goldschmidt 106, 107
Goldschmidt, *Salomon* 111
Goldsmid 107
Gontcharenko 158
Goudeski 138
Gougenot des Mousseaux 160
Graetz 52
Grégoire IX 45
Guérin 164
Guérin, *Jules* 49, 162
Guerson 73
Guesde 56
Guyot 93, 97, 101, 168

H

Hafhavif 26
Halidjiaglou 152
Harrari 86, 154
Haskeuy 152
Hérem 25, 69, 79
Herz, *Cornélius* 67, 149, 166, 178
Herzl 90
Hinrichsen 107
Hirsch, *Baron* de 106, 107
Honel 75, 143
Hruza, *Agnès* 158
Humbert 129, 142
Hulsner, *Léopold* 158

I

Île du Diable 134, 140
Isidore, *Rabbin* 99

Israël XIII, XV, XVII, 5, 6, 8, 17, 21, 22, 23, 25, 26, 36, 53, 60, 61, 62, 64, 80, 90, 94, 95, 102, 107, 113, 119, 123, 129, 132, 139, 141, 147, 151, 157, 168, 181
Israël, *Lévy* 5
Izaak, *Rabbin* 73

J

Jacques le Majeur 34
Jacques le Mineur 22
Jaurès 47, 53, 56, 74, 113, 172, 183
Jeanne d'Arc 48, 88, 89, 109, 110, 111, 112, 113, 146, 178, 179, 181
Jérémie 17
Jérusalem 6, 34, 35, 36, 98, 105, 118, 155
Jésus 8, 11, 13, 15, 17, 19, 22, 43, 119, 152, 159, 181, 182
Jésus-Christ XVIII, 31, 33, 38, 42, 44, 53, 90
Johel-Mihel, *fils d'Aaron* 74

K

Kahal 25, 26, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 84, 95, 98, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 116, 117, 128, 139, 141, 148, 150, 151, 161, 164, 179, 182, 184
Kahn XIX, 5, 6, 7, 53, 60, 67, 82, 84, 85, 95, 96, 100, 103, 109, 118, 129, 134, 141, 142, 143, 147, 153, 154, 171, 184
Kahn, *Édouard* 107
Kahn, *Léon* 138, 139, 140
Kannengieser XVIII
Katz 129
Kimchi 19
Kimon XVIII
Klec, *Joseph* 155
Klein 7
Kloss 56
Komorn 155

L

Labori 35, 93
Lacan, *Raymond* 48, 132
Laferrière 81, 82, 143
Lambert 7, 97, 118, 123, 124, 142, 143
Landeler, *Maurice* 8
Lasies XX
Laurenceau 167
Laurent, *Achille* 154, 155
Lazard 7
Lazare, *Bernard* XVIII, 54, 162
Lazarus 55
Lebrun-Renault 163
Légion d'Honneur 7, 115, 142
Lehmann, *Joseph* 7
Lémann, *Abbé* XXII, 3, 27, 53
Lemire, *Abbé* 111, 162
Lemmi 109, 110, 111, 112, 113, 141, 179, 184
Le-moine 7
Léon 129
Léon XIII XXI, 57
Lepelletier 131, 148
Lerolle 162
Levraud 129
Lévy, *Anselme* 8
Lévy, *David* 8
Lévy, *Salomon* 8
Libermann, *Jacob* 84
Liebknecht 56
Lockroy 145
Loeb, *Isidore* 6
Lœw 95, 129, 147, 149, 164
Lombroso 87, 88, 121
Loubet 52, 68, 90, 119, 165
Louis XIII 47
Louis XIV 60
Lourdes XVII, 87, 89
Luria, *Benjamin* 107
Luther 13
Lysias 34, 35

M

Macturus 38
Magdelyns 123
Mahomet 23
Maimonides 5, 19, 23, 132
Mandassy 158
Marc-Aurèle 38, 118
Marchai 129
Marcus, *Agnès* 157
Marmaros 156
Martel 129
Marx 7, 56, 113, 135
Massabuau XVI
Maury, *Abbé* 45
Mayer 7, 56, 87, 101, 135
Mazzini 108
Meilhac 134
Mélamède 7
Mendizabal 55, 115
Mescharetiel 26
Michael 26
Millaud 129
Millerand 56, 101, 113, 116, 129, 135, 142
Mirés XV
Mit-Kamar 157
Moïse XXI, 5, 6, 7, 8, 42, 64, 67, 75
Montefiore 107
Moriceau 127
Morse, *Godefrey* 151

N

Napoléon XX, 60, 109, 114, 160
Naquet 112, 130, 131, 137, 172
Naquet, *Eliacin* 129
Natanson 162
Nazareth 11, 22, 182
Néron 36, 37
Nizzachon 13, 17, 88
Nordau 92, 93
Notko 63

O

Onody 155
Oppenheim 107
Orléans, *Duc* d' XX

P

Panama 52, 68, 112, 149, 178
Papin 127
Paris XIII, XVII, 3, 5, 7, 42, 44, 45, 52, 59, 60, 61, 67, 68, 70, 73, 75, 79, 81, 82, 84, 86, 88, 89, 91, 95, 96, 99, 103, 107, 111, 114, 115, 116, 121, 124, 126, 128, 129, 131, 135, 142, 145, 146, 150, 151, 155, 159, 163, 164, 165, 168, 171, 183
Patchiel 26
Pawloff 158
Pelles, *Joseph* 107
Péreire 84, 101, 103, 111
Petit Guillaume 42
Philibert, *Roger* 162
Philippe le Bel 45
Philipson de Bonn 55
Photius 161
Picquart 7, 93, 94, 107
Pirée 159
Pobedonotsef 125
Polna 158
Pontigny 9, 56, 160
Poulain 162
Pouqueville 152

Q

Quesnay de Beaurepaire 68, 82

R

Raphaël 26
Raschi 7, 19, 22, 48
Reinach XIX, 47, 49, 52, 56, 67, 68, 93, 95, 102, 107, 118, 122, 134, 148, 149, 166, 168, 171, 172, 178, 180, 184
Reinach, *Théodore* 6, 152, 175
Rodrygues 84
Rohling 9, 22, 23, 56, 88, 161
Rome XV, 36, 37, 38, 92, 108, 114, 153, 157, 159
Rosenfeld 129
Rossi, *Vittorio* de 108
Rothschild 67, 68, 74, 80, 84, 104, 106, 109, 114, 124, 125, 149, 179, 184
Rothschild, *Alphonse* de 82, 103, 108, 110
Rothschild, *Édouard* de 111
Rothschild, *Edmond* de 98, 105, 111
Rothschild, *Gustave* de 99, 123, 143
Rothschild, *Henri* de 98, 105
Rothschild, *James* de 55, 83, 115
Rothschild, *Leonora* de 83
Rothschild, *Lucie* de 123
Rothschild, *Nathaniel* de 110
Rothschild, *Salomon* de 111
Rouanet XV, XVII, 81, 82, 113

S

Saint Agobard 41
Saint Cyrille d'Alexandrie 41
Saint Étienne 34
Saint Florentin 83, 84, 108, 110
Saint Louis 45
Saint Matthieu 87
Saint Paul 34, 35, 36, 133, 136, 173, 181
Saint-Pétersbourg XVI, 62, 78, 79, 80, 81, 115, 117, 153
Saint Pothin 38
Saint Richard 42
Sainte Gudule 45
Sainte Vierge 9, 17, 45, 88, 89, 134
Scharf, *Joseph* 156
Schwarz, *Salomon* 156
Saladin 19
Salomon 7, 8, 19, 102, 152
Salonique 152, 153, 158, 159
Samuel 108
Samuel, *David* 162
Sancius de Val, *Dominique* 42
Sanctus 38
Sandalphon 26
Sangasael 26
Sanhédrin 35
Saulus 117
Sari, *Moïse* 8
Savine 42, 61
Say, *Léon* 60, 109
Schèque 89
ScheurerKestner 47
Schœnlank 56
Sefer Juchasin 37, 38
Ségur, *Général* de 160
Séraphiel 26
Serron, *Nathan* 162
Sherard 92, 93
Simon, *banquier* 108
Singer 56

Sipos, *Lidi* 155
Sixte de Sienne 21, 22
Solymosi, *Esther* 155
Solymosi 156
Soubirous 88
Soult 115
Stein 7
Steinam-Anger 155
Stock 151
Sudaka, *Samuel* 162
Sudfeld 92
Surin 127

T

Tageblatt, *Wiener* 157
Tartarin 162
Torquemada XVII, 162
Turr, *Général* XV
Tussos 152

V

Viviani 113, 142
Voltaire 47, 48, 110, 134, 139

W

Weiskopf 7
Werner, *Rabbin* 108
Wolf 80, 107, 159
Wolski 61
Worms 84
Wratza 157

Z

Zadoc-Kahn XIX, 5, 6, 53, 60, 67, 82, 84, 85, 95, 96, 100, 103, 107, 109, 118, 129, 134, 141, 142, 143, 147, 153, 154, 171, 184
Zakzzenski 152
Zamba, *Anna* 155
Zaphza 26
Zola 35, 47, 88, 95, 97, 116, 121, 134
Zortack 26
Zurlinden 145

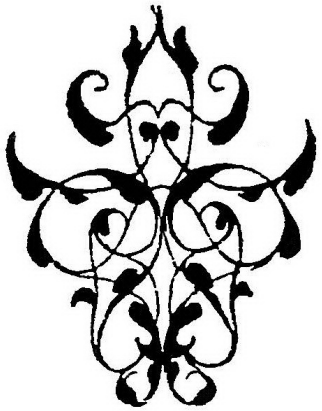

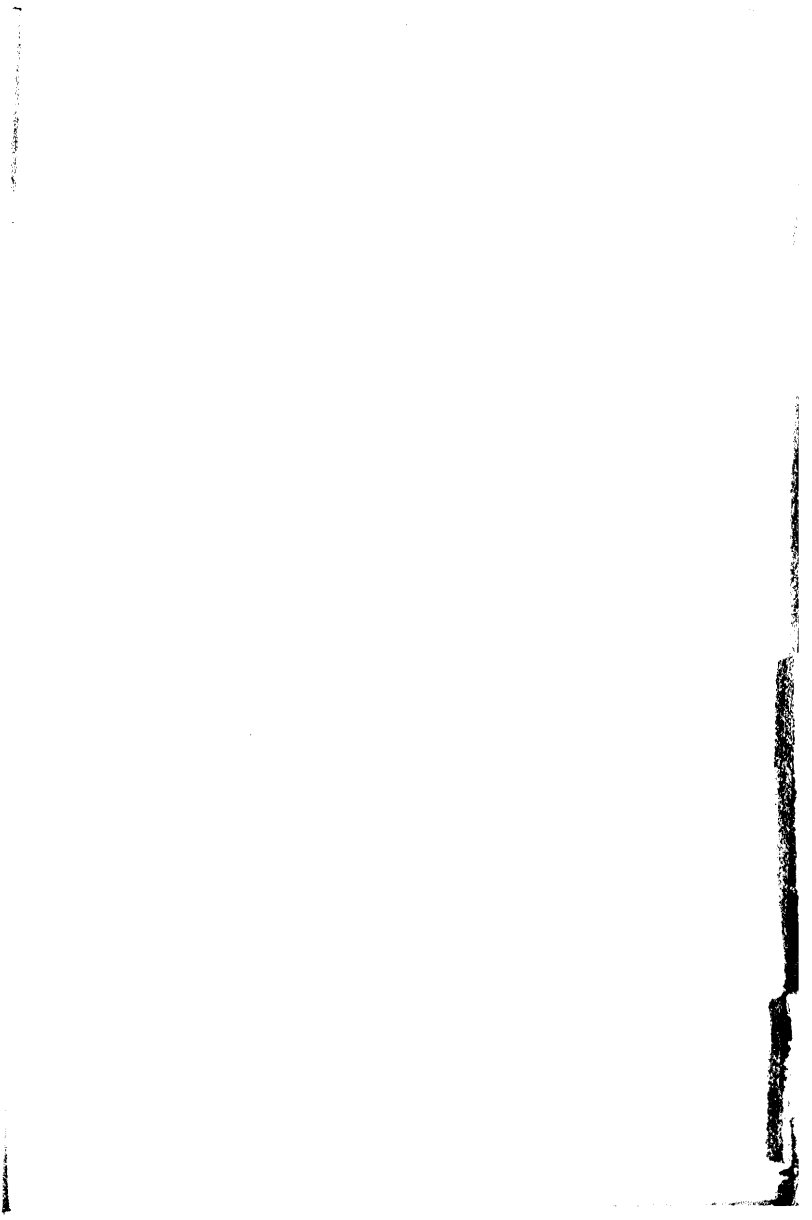

L. VIAL

LE JUIF ROI

COMMENT LE DÉTRÔNER

QUATRIÈME MILLE

« Nous autres Juifs, avec notre esprit mercantile, nous savons que chaque mot écrit en notre faveur nous rapporte des intérêts usuraires.

« Aussi *ne négligeons-nous aucun sacrifice pour encourager l'Auteur et récompenser l'Editeur.*

« Si, au contraire, *il apparaît un livre qui nous soit hostile, nous ne l'achetons pas, et l'édition ne tarde pas à passer de la maculature au pilon...*

« ... Le publiciste n'est plus rien ; *nous n'avons qu'à organiser contre lui la conspiration du silence.* »

(Le JUIF SAULUS, *Wücherpille*, journal de Mayence, janvier 1895.)

PARIS

LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

L 576
12372

LE JUIF ROI

Lb 57
19274

CONCOURS

DE LA

LIBRE PAROLE

145 concurrents

2e PRIX

MÉDAILLE D'OR DE 500 FRANCS

Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en février 1897.

L'auteur et l'éditeur réservent tout droit de reproduction et de traduction.

LE JUIF ROI

COMMENT LE DÉTRÔNER

QUATRIÈME MILLE

1899

« Nous autres Juifs, avec notre esprit mercantile, nous savons que chaque mot écrit en notre faveur nous rapporte des intérêts usuraires.

« Aussi *ne négligeons-nous aucun sacrifice pour encourager l'Auteur et récompenser l'Editeur.*

« Si, au contraire, *il apparaît un livre qui nous soit hostile. nous ne l'achetons pas, et l'édition ne tarde pas à passer de la maculature au pilon....*

« ... Le publiciste n'est plus rien ; *nous n'avons qu'à organiser contre lui la conspiration du silence.* »

(Le JUIF SAULUS, *Wücherpille*, journal de Mayence, janvier 1895.)

PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

EXPOSÉ SOMMAIRE DU CONCOURS

Le Concours, ouvert le 22 octobre 1895 par M. Édouard Drumont, a été clos le 1er juin 1896.

Le jury a été ainsi constitué :

MM.

Maurice Barrès, ancien député.

Colonel comte Gaston de Brémond d'Ars.

Paul de Chamberet.

Théodore Denis, député.

Julien Dumas, député.

Dr Dupouy.

Urbain Gohier, rédacteur au *Soleil* (passé depuis au dreyfusisme).

Vicomte d'Hugues, député.

Bernard Lazare, publiciste (il se retira à partir du 18 juin).

Millevoye, rédacteur en chef de *la Patrie*.

De Montfort, député, auteur d'une proposition de loi relative aux conditions de naturalisation des étrangers.

Nemours Godré, rédacteur à *la Vérité*.

Rouyer, ingénieur des arts et manufactures.

Edmond Turquet, ancien député, ancien secrétaire d'État aux Beaux-Arts.

Charles Vincent, rédacteur à *la Gazette de France*.

Colonel Wilbois.

Conty, ouvrier mécanicien.

Ces messieurs ont eu à juger 145 manuscrits.

Les résultats furent proclamés le 7 novembre 1896, dans *la Libre Parole*.

M. E. Rouyer, président de la Commission du Concours, par lettre en date du 6 novembre, annonçait à l'auteur du présent mémoire qu'il avait obtenu le 2e prix.

Dans *la Croix* du 11 novembre nous lisons cette petite réflexion trop flatteuse :

« Nous n'avons pas mentionné plus tôt ce succès de notre collaborateur par une réserve que l'on comprendra. »

Ajoutons enfin que nous avons mis la dernière main à ce travail depuis la décision du jury.

*
* *

Les infamies du syndicat de trahison mettent au premier plan des livres d'actualité ce petit volume si substantiel.

Les appréciations suivantes de deux Revues parmi

les plus savantes, l'une de France, l'autre de l'étranger, lui donnent sa consécration officielle et définitive de **Manuel de l'Antisémitisme** ; nous citons :

*
* *

« Cette brochure alerte et légère est plus efficace pour conjurer le péril juif qu'un volume hérissé de discussions. »

(*Études*, 5 novembre 1897.)

*
* *

« Parmi les plus récents écrits parus contre cette insupportable arrogance (du juif), mérite d'être étudié le livre de L. Vial.

« **Ce travail est démonstratif et rigoureux au suprême degré...**

« Les moyens indiqués pour abattre la puissance juive paraissent, dans leur ensemble, bien conçus et raisonnables... »

(*Civilta cattolica*, 5 février 1898.)

A ces témoignages, dont l'importance capitale n'échappera à personne, nous ajoutons les suivants parmi des centaines :

*
* *

Paris, 28 juin 1897.

« Mille remerciements pour l'envoi de votre livre.

« Je l'apprécie beaucoup. »

COMTE D'HUGUES,
Député, fondateur du « P.-A.-N. », membre du Jury du Concours.

*
* *

Montpellier, 1er mars 1897.

« Excellente, votre brochure ! Qu'il serait à désirer que Mob ou Lemot mettent en caricature la première partie... *Tout le monde pourrait faire des conférences antisémites avec.*

« J'ai reçu le premier prix du Concours ; j'aime mieux votre travail.

« Bien à vous et vives félicitations ! »

Abbé Fourié.

*
* *

Die, 17 mars 1897.

« Votre volume est très documenté et par conséquent probant.

« Mais ce qu'il démontre le mieux, c'est l'ingéniosité et la ténacité du juif pour parvenir à son but... »

Anatole de Fontgalland,
Président de la Section d'Apiculture
et membre du Conseil de la Société des Agriculteurs
de France.

*
* *

Chambre des députés.

Paris, 31 octobre 1898.

« Votre ouvrage est très intéressant, fortement documenté et bien écrit.

« Je m'en suis copieusement servi au cours de mes dernières conférences. »

Millevoye,
Député, rédacteur en chef de la Patrie.

LE JUIF ROI

INTRODUCTION

« *Servetur Judæis vita,*
auferatur eis pecunia. »
(PIERRE LE VÉNÉRABLE.)

QUESTION

« *Des moyens pratiques d'arriver à l'anéantissement de la puissance juive en France, le danger juif étant considéré au point de vue de la race et non au point de vue religieux*[1]. »

Nous considérerons si peu le Juif au point de vue religieux que nous ne dirons pas un mot du code théolo-

[1] Nous avons un instant regretté que la question fût ainsi posée ; car la lutte que le Juif livre au *goy* est bien, au fond, une lutte religieuse, elle n'est même que cela ; il semblait donc à première vue que c'est sur ce terrain seul que nous devions nous défendre ; mais, réflexion faite, nous nous sommes vite aperçu que ce point de vue est trop élevé pour le peuple matérialisé par la judéo-maçonnerie : parlez-lui de la religion, il vous écoutera, mais sans faire un pas pour marcher à votre suite : le levier de la foi n'a plus

gique des Juifs, *le Talmud*, sur lequel pourtant nous aurions tant à dire.

Du reste, le point de vue de la *race*, qui a inspiré des volumes, — qui en inspirera encore, — à l'illustre chef de l'Antisémitisme, Édouard Drumont, nous suffit amplement : c'est un thème inépuisable à réflexions.

C'est de la *race* juive, non de la religion juive que

de prise sur sa volonté anémiée ; parlez-lui d'intérêts matériels, au contraire, vous surexcitez tout ce qu'il peut y avoir encore en lui d'énergie.

Or la race juive, *en tant que race*, est depuis dix-huit siècles, informée en quelque sorte par le *Talmud*, qui prêche le mensonge et le vol : cette doctrine des pharisiens, transmise de génération en génération et qui, à l'heure actuelle, fait encore le fond de l'enseignement rabbinique dans les séminaires juifs, a infusé à cette RACE des habitudes de vol et de rapine qui se transmettent avec le sang, comme les habitudes chrétiennes se transmettent, dans une large mesure, de génération en génération, avec le sang des parents chrétiens, à leurs enfants.

Or les chrétiens sont victimes des mauvaises habitudes de cette *race ;* c'est donc sur la question de *race* qu'il faut convier le peuple à la bataille, la seule sur laquelle il veuille nous suivre, question qui n'exclut pas le point de vue plus élevé de la religion, mais le suppose, au contraire.

On va dire : « Mais les Juifs convertis : qu'en allez-vous faire ? »

— Ceux-ci par leur conversion ont *renié les habitudes de la race* et s'engagent à en combattre en eux toutes les tendances. Ils sont donc, de fait, avec nous et pour nous, et nous n'avons aucune raison de les envelopper dans la proscription générale. Que tous les Juifs se convertissent : la race se transformera par la grâce de Dieu, avec la pratique du 7e commandement ; alors la race nous laissera tranquilles : nous la paierons de retour. La paix sera faite.

D'ici là elle peut compter que nous la combattrons de toutes nos forces.

Napoléon Ier a dit en plein Conseil d'État, le 6 avril 1806 :

« Nous devons considérer les Juifs non seulement comme une *race* distincte, mais comme un peuple étranger; ce serait une humiliation trop grande pour la nation française d'être gouvernée par la *race* la plus basse du monde. »

C'est de la *race* juive, non de la religion juive, que le *Conseil élu du corps des étudiants de la nation juive* a dit, dans une déclaration publiée à Prague, au mois de mars 1895 :

« Les Juifs ne sont ni des Allemands, ni des Slaves; « ils sont *un peuple à part.* »

Enfin, c'est la *race* juive, non la religion juive, que le juif Théodore Reinach [1], dans son étude sur *les Juifs à Rome devant l'opinion*, appelle « une *race* cosmopolite par nécessité ».

« Une race ! » le mot y est, cette fois, sorti de la plume d'un Juif.

Or, à cette « *race* cosmopolite par nécessité », non à cette religion, nous avons à reprocher aujourd'hui la même influence néfaste que lui ont reprochée partout et toujours tous les peuples anciens, depuis sa dispersion à travers le monde jusqu'à nos jours.

D'où nous inférons que, si les Juifs, — en tant que race, — ont été chassés SEPT FOIS d'Europe, depuis le règne de Charles le Chauve, ainsi que l'a affirmé l'abbé Maury à l'Assemblée Constituante, nous avons encore aujourd'hui des motifs également péremptoires, sinon de les chasser une fois de plus..., du moins d'anéantir leur influence.

Le Juif ne produit rien ; c'est une vérité devenue

[1] Le frère de Joseph, le calomniateur du colonel Henry.

banale, à force de preuves ; mais en revanche il se trouve posté à toutes les avenues de la production pour en sucer le bénéfice ; telle la sangsue !

Le Juif est partout absorbant la vie de la France ; voilà ce que nous prouverons dans une première partie, sous le titre : OMNIPOTENCE JUIVE.

La France ne retrouvera la vie qu'en rejetant le Juif de partout. Mais de quelle manière ?

C'est ce que nous verrons dans la seconde partie sous le titre : MOYEN D'ANÉANTIR LA PUISSANCE JUIVE.

PREMIÈRE PARTIE

OMNIPOTENCE JUIVE

PRÉAMBULE

— Qu'était le Juif en France avant le décret de naturalisation de la Constituante (27 septembre 1791) ?

— Peu de chose.

— Qu'est-il aujourd'hui ?

— Tout.

— Que devrait-il être ?

— Rien !

Quoi de plus naturel ! Les Juifs, d'après leurs statistiques elles-mêmes, sont à peine 150.000, sur 39.000.000 d'habitants. M. Georges Thiébaud parle de 100.000 ; mais soyons généreux, et mettons 130.000 pour simplifier.

Leur part rigoureuse d'influence devrait donc être de :

$$\frac{130.000}{39.000.000} = \frac{10.000}{3.000.000} = \frac{1}{300}$$

Un trois centième ! voilà mathématiquement la part d'influence qui leur revient.

Or, ils l'ont tout entière ! Et ils le savent bien.

Qu'on médite le passage suivant fort suggestif d'un livre récemment paru, de M. Édouard Demachy, sur *les Rothschild*, 1re série, p. 187 :

« La maison Rothschild a fait beaucoup pour l'Égypte ; « elle y a encore de très gros intérêts et a exprimé tout « récemment encore au gouvernement anglais *qu'elle « désirait que l'occupation fût maintenue;* elle ajoutait « que, si la France se permettait de trouver la chose « mauvaise, elle écrirait à la maison de Paris de METTRE « A LA RAISON LA PRESSE, LES MINISTRES ET LE PARLE- « MENT. »

Les ministres! il y a un an à peine que le ministre radical Doumer[1] était à genoux devant le baron Alphonse[2]!

L'omnipotence des Juifs se résume donc à merveille dans cette simple phrase : METTRE A LA RAISON LA PRESSE, LES MINISTRES ET LE PARLEMENT[3]!

— Mais, peut-être, malgré tout, s'illusionnent-ils sur leur puissance!

— Hélas! tout leur donne raison : rien ne prouve comme les faits et les chiffres.

Donnons des faits et des chiffres et prouvons que les Juifs sont les vrais, les seuls, les uniques rois de France.

Parcourons successivement la France *mobilière et*

[1] Le même Doumer envoyé, en 1896, comme vice-roi en Indo-Chine, avec 300.000 francs d'appointements par le ministère soi-disant modéré Méline (note ajoutée depuis le Concours).

[2] Le même baron, dont la fausse nouvelle de la mort, propagée une demi-heure seulement à la Bourse, il y a trois ans, faillit occasionner un désastre national!

[3] Ils l'ont fait à propos de Fachoda, puisque « les Rothschild de Londres ont été informés par les Rothschild de Paris de l'évacuation décidée, avant même le ministre des Affaires étrangères anglais » (*D'après M. Maclean, membre influent du parlement anglais*, 27 *octobre* 1898).

immobilière, la France *militaire*, la France *agricole*, la France *viticole*, la France *commerciale*, la France *industrielle*, la France *minérale*, la France *forestière*, la France *coloniale*, la France *financière*, la France *administrative*, la France *politique*, partout et toujours nous trouverons la main directrice et prépondérante du Juif.

CHAPITRE PREMIER

FRANCE MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE

La propriété mobilière et immobilière (sol et construction) est évaluée à environ 260 milliards au maximum.

« Il n'est pas besoin d'être grand clerc en arithmétique, dit M. A. Robert (*Croix*, 26 février 1896), pour constater que l'actif consolidé de la fortune mobilière et immobilière s'élève en capital brut à moins de 260 milliards. »

Les Juifs en pourraient donc posséder normalement 1/300, soit UN MILLIARD au plus!

Ils en possèdent 80 milliards (quatre-vingts) d'après M. Édouard Drumont (*France juive*, *passim*). Cette appréciation d'ensemble nous dispense d'énumérer les demeures princières et historiques de nos ancêtres aujourd'hui passées aux mains des Juifs, qui continuent, du reste, à en acquérir tous les jours, à Paris et en province [1]. Nous toucherons la question en son lieu.

Pour l'instant, nous avons hâte de passer à la France militaire.

[1] Le baron Gustave de Rothschild a fait l'acquisition (fin mai 1896), pour 495.000 francs, de la propriété de Fraville de M. Anatole de la Forge, avenue de la Grande-Armée.

CHAPITRE II

FRANCE MILITAIRE

Les Juifs la tiennent de quatre manières : 1° *l'envahissement des grades ;* 2° *l'envahissement du ministère de la guerre ;* 3° *l'accaparement des fournitures de l'armée ;* 4° *l'occupation des postes importants des lignes de chemins de fer qui aboutissent à nos frontières.*

1° *L'envahissement des grades.* — Sur 18.000 officiers environ qui commandent l'armée en temps de paix, les Juifs (1/300) n'auraient droit qu'à 60 officiers.

Nous ne croyons pas exagérer en disant qu'on les compte par milliers ;

Reinach, le protecteur de Dreyfus, ancien aide de camp du général de Galliffet, était encore hier officier de réserve et membre de la Commission de l'armée.

Les Dreyfus, les Meyer et autres Juifs encombrent les tableaux d'avancement et les postes enviés de professeurs dans nos écoles militaires.

Chacun se souvient du capitaine Mayer, professeur à l'École Polytechnique, tué en duel par Morès. Aux examens d'admission à cette École, une des sources importantes du recrutement de nos officiers, il n'est pas rare de voir deux examinateurs juifs sur quatre.

Dans ces conditions, rien de plus facile à expliquer que la monstrueuse anomalie suivante :

Une statistique dressée sur l'*Annuaire des anciens élèves de l'École Polytechnique* (1893) établit que de 1876 à 1893, soit en 17 ans, le nombre total et moyen d'élèves entrés à l'École chaque année s'élève à 160.

Les Juifs (1/300) auraient donc droit à UNE entrée tous les deux ans, soit à 9 ENTRÉES en 17 ans.

La statistique relève 110 NOMS JUIFS !...

La protestation suivante dans la souscription Henry, 23 décembre 1898, explique tout:

« Lycée Hoche, groupe d'Élèves de spéciales protestent contre l'*admission souvent favorisée de candidats juifs* à l'École Polytechnique, 11 francs.

A Saint-Cyr, nous n'avons aucune raison de croire que les choses se passent autrement, mais nous en avons d'excellentes de croire qu'elles se passent de la même manière.

Ce fait, par exemple, qu'en 1895, à un examen d'admission pour Saint-Cyr, tous les candidats se trouvèrent unanimement dans l'impossibilité de répondre à une question posée par l'examinateur, tous, un seul excepté !

Ce candidat était juif, l'examinateur aussi. Avec de pareils procédés nous serions bien surpris que nos écoles militaires ne fussent en effet envahies par les Juifs. »

2° *L'envahissement du ministère de la guerre.* — C'est bien le général Riu qui a déclaré à un rédacteur de *la Libre Parole*, à propos du traître Dreyfus, que « ce Juif n'était pas le seul attaché à l'État-Major général, car, depuis longtemps, depuis Freycinet, disait-il, *ils sont en nombre au ministère de la guerre* [1] ».

Le général ajoutait : « Ils aiment mieux être là, naturellement, que dans les garnisons. L'avancement y est plus rapide. Tenez, un exemple : Un juif N... est entré

[1] C'est pour cela sans doute que Freycinet, qui avait introduit Dreyfus à l'État-Major, est redevenu ministre pour le tirer d'affaire !

à l'État-Major général, il y a quelques années, comme capitaine; et, sans en être jamais sorti, il vient d'en repartir colonel » (*Libre Parole*, novembre 1894).

3° *L'accaparement des fournitures de l'armée.* — Tantôt ce sont les *bouchers* qui empoisonnent les troupes avec de la viande avariée et se consolent ensuite de leurs méfaits comme le boucher de Saint-Mihiel, qui disait à un agriculteur, à l'issue de son procès retentissant avec le marquis de Morès : « C'est à vous que Morès *gause* du « tort, vous aviez une vache qui allait *grever*, je vous la « *brenais* pour 50 francs. Maintenant je ne *buis blus* la « *brendre*, puisque je ne *buis blus* la faire manger » (*Croix Meusienne*, mars 1893).

Tantôt ce sont les *selliers* ou les *tréfileurs* comme Sarda, Hermedinger, Cerf et Cie, qui, au moyen de faux poinçons, parviennent à livrer des fournitures avariées aux troupes et les exposent ainsi à des désastres analogues à ceux de nos braves mobiles de 1870, forcés de marcher à la défaite, avec leurs souliers de carton (Voir les débats du procès Hermedinger et Cie dans *la Libre Parole*, fin juillet 1895).

Ici ils accaparent la fourniture des vivres. En octobre 1895, le fournisseur du 69e de ligne était le Juif Gustave Cerf ; celui des 37e et 39e de ligne, le Juif Wormser ; celui du 26e, le juif Salomon Dreyfus.

Le fournisseur d'un des régiments de Toul était le Juif Samuel Worms ; celui de la place de Montmédy, le Juif Maurice Schever (récemment condamné à six jours de prison et 50 francs d'amende pour vol sur le poids des livraisons).

Là un *syndicat de Juifs* (allemands et russes) obtient le monopole des fournitures de foins et d'avoines, se munit en Allemagne et livre à des prix exorbitants une

nourriture dont les chevaux ne veulent pas (Jules Séverin, *Libre Parole*, 9 mai 1893)[1].

4° *L'occupation des postes importants des lignes de chemins de fer aboutissant à nos frontières.* — Les Juifs occupent notamment les lignes du *Nord* et de l'*Est*.

Au point de départ, les barons Alphonse et Edmond de Rothschild occupent l'administration de la Compagnie de l'Est ; les barons Alphonse, Gustave et Arthur résidant à Paris, lord Nathaniel et le baron Alfred résidant à Londres, le baron Lambert, gendre de Rothschild, résidant à Bruxelles, occupent l'administration de la Compagnie du Nord.

Au point d'arrivée, le Juif Gerschel est chef de gare de la station frontière de Pagny-sur-Moselle.

Comme gage spécial de la confiance patriotique que nous pouvons avoir en ce dernier, il faut savoir, dit M. Gaston Méry dans *la Libre Parole*, qu'il a été accusé par le colonel Teyssier, commandant de la place de Bitche, en 1870, en son rapport du 18 décembre 1873, d'avoir abandonné son poste devant l'ennemi, le soir de la bataille de Frœschwiller !...

Supposons que la guerre vienne à éclater soudainement, nous pouvons dormir tranquilles, n'est-ce pas ? Le Juif Gerschel veille !

Et voilà jusqu'à quel point notre vaillante armée est abandonnée aux mains de la juiverie cosmopolite !

Passons à un autre et, hélas ! non moins triste sujet.

[1] Nous lisons dans *la Libre Parole*, du 25 novembre, que la fourniture de viande à l'École Polytechnique vient d'être adjugée à un nommé Lazare.

Quoi d'étonnant ? Le syndicat juif Dreyfus, Erlanger et Cie, propriétaire des fameux moulins de Corbeil, n'est-il pas adjudicataire des fournitures de blés et farines à la place de Paris, en temps de guerre ?

CHAPITRE III

FRANCE AGRICOLE

Les Juifs la tiennent : 1° par l'accaparement des produits agricoles ; 2° par les prêts usuraires aux laboureurs ; 3° par la substitution de la machine à l'homme.

1° *Accaparement des produits agricoles*

Eux qui ne produisent rien, — ils en sont incapables en raison soit de leur inaptitude, soit de l'exiguité de leur nombre (130.000), — ne rougissent pas de se constituer en syndicats pour accaparer la production de 25 millions d'agriculteurs français.

On connaît le fameux syndicat international d'accaparement des blés, ainsi composé [1] :

1° Éphrussi, juif hongrois (d'origine) ;

2° Thalman, Juif prussien ;

3° Négropontes, Juif valaque ;

[1] D'après M. Renault-Morlière, député de la Mayenne, en son discours à la Chambre du 11 juin 1897.

Le même jour, M. Rouanet, passé depuis au dreyfusisme, signala à la tribune « qu'en 1891 une de ces maisons où se « fournit le ministère de la guerre, *avait refusé de lui sou-* « *missionner certaines fournitures qu'elle avait soumissionnées au* « *ministère de la guerre allemand*, dans des conditions plus « avantageuses ».

4° Leduc, Juif naturalisé français ;
5° Waller, Juif prussien ;
6° Bamberg, Juif allemand ;
7° Herkelbout, Juif belge ;
8° Dreyfus frères, Juifs ;
9° Louis Dreyfus, Juif.

Nous avons parlé à la page 20 (Voir la note) du Syndicat Dreyfus, Erlanger et Cie, pour les farines, propriétaire sous le titre de *Société anonyme* des fameux moulins de Corbeil, un des principaux centres de la minoterie française.

Un autre syndicat de Juifs du Rhin fait aussi de fructueuses opérations sur les houblons. Ce syndicat acheta, par exemple, tous les houblons d'Alsace, six mois avant la récolte, en 1893, au prix de 100 francs le quintal, fit lui-même la récolte et la revendit de 250 à 265 francs, soit un bénéfice net d'au moins 150 0/0 !

Blés, farines, houblons, fournitures militaires, rien ne leur échappe ; cela ne leur suffit pas encore ! Il leur faut les moyens de transport.

Un propriétaire français avait fait en Algérie une commande de 40.000 kilogrammes de foin : la commande ne se pressait pas d'arriver, il voulut en savoir la cause et découvrit que « les Juifs avaient accaparé toutes les machines à botteler le fourrage » (*Libre Parole*, 15 novembre 1893).

2° *Prêts usuraires aux laboureurs*

L'agriculteur en général a besoin de crédit pour exploiter son champ.

Le Juif, qui le sait, se trouve là à point pour lui en offrir ; mais il fait ses conditions ; elles sont toujours

dures : 10, 20, 30, quelquefois 50, 100 et même 200 0/0.

« J'ai emprunté à un juif à 200 0/0 écrit un souscripteur pour Mme Henry, le 22 décembre 1898. »

L'agriculteur pense qu'il s'en tirera avec une bonne récolte, il accepte. La récolte manque, le juif ne le manque pas, voilà l'agriculteur réduit à la paille!

Bienheureux encore si le juif consent à le garder comme fermier!

M. Louis Milcent, dans son rapport à l'Assemblée générale de l'*Union des syndicats agricoles et viticoles* de Bourgogne et Franche-Comté, à Dijon, le 24 novembre 1894, sur l'*amortissement de la dette hypothécaire rurale*, a constaté que « la moyenne des *petits propriétaires dépossédés*, tombant par conséquent dans le prolétariat, est d'environ 15.000 *chaque année* ».

Est-ce exagéré de dire que la plupart de ces propriétaires dépossédés sont des victimes des Juifs?

Non, si l'on songe aux paroles de M. Lasies, député du Gers, à la tribune, le 6 décembre 1898 :

« Depuis 1883, il y a eu *quinze millions d'hectares expropriés*, 200.000 *familles jetées hors de leur foyer.*

« Et ces quinze millions d'hectares ont été *achetés par les grands syndicats financiers, derrière lesquels vous trouverez toujours le Juif.* »

3° *Substitution de la machine à l'homme*

Il y a une troisième manière de ruiner l'ouvrier agricole (ou industriel), la substitution de la machine à l'homme.

Nous relevons, à ce propos, un précieux aveu d'un Juif dans *la Nouvelle Revue internationale*, numéro du 31 décembre 1896.

Voici cette perle :

« Nous avons des instruments de travail d'une force inouïe, dont l'apparition dans le monde civilisé A CONSTITUÉ UNE CONCURRENCE MORTELLE POUR LE TRAVAIL MANUEL, CE SONT LES MACHINES.

« Pour mettre les machines en mouvement, les ouvriers, il est vrai, sont aussi nécessaires, mais pour ces besoins NOUS AVONS ASSEZ D'HOMMES, TROP MÊME. » (Dr Herzl, directeur (juif) littéraire de la *Neue Freie Presse.*)

C'est le progrès, disent les Juifs ! assurément, c'est le progrès des méthodes qui font affluer la richesse dans l'escarcelle juive ; mais c'est en même temps le progrès de destruction de l'ouvrier agricole ou industriel, condamné à mourir de faim !

« NOUS AVONS TROP D'HOMMES, » dit le docteur juif.

C'est une parole qu'il faudrait incruster dans la cervelle de l'ouvrier, quel qu'il soit ; cela contribuerait peut-être à l'éloigner du socialisme juif et qui n'est que cela, au fond, malgré les périodes ronflantes dont on le décore pour mieux attraper les badauds.

Le même Juif a écrit, dans la même *Revue* (janvier 97) :

« Le paysan est une catégorie historique.

« Son costume, dans la plupart des pays, est vieux de plusieurs siècles, ainsi que ses outils.

« La question agraire n'est qu'une question de machines.

« *L'Amérique doit vaincre l'Europe, de même que la grande propriété foncière anéantit la petite.*

« *Le paysan est donc un type destiné à disparaître.*

« Veut-on demander au Juif *qui est intelligent* (*sic*) de devenir un paysan de vieille roche ? »

Que d'orgueil méprisant dans ces quelques lignes !

CHAPITRE IV

FRANCE VITICOLE

Si les Juifs possèdent la France agricole, ils n'ont pas négligé davantage de s'installer confortablement dans la France viticole.

Nous avons un *cru* dans le Midi dont les vins exquis firent surnommer son propriétaire, au siècle dernier, M. de Ségur : le *roi des vignes*.

M. Danflou, dans son bel ouvrage sur *le Bordelais*, en parle en ces termes :

« Dans les annales de la viticulture et de l'œnologie « le nom de ce *cru* figure au premier rang. Ce nom est « devenu, pour les gourmets les plus distingués, un point « de rappel, une sorte de drapeau. Qui dit Château-La- « fite dit grand vin par excellence ; la vigne française « n'en connaît pas de plus beau. La nature du sol, l'expo- « sition des coteaux, le choix des cépages, les pro- « cédés de culture et de vinification, tout concourt au « maintien de cette royauté inébranlable! »

Malheureusement cette royauté auréole le front d'un juif, et le « Roi des Vignes » aujourd'hui n'est autre que le roi de la finance, M. de Rothschild, propriétaire de Château-Lafite! (123 hectares !)

CHAPITRE V

FRANCE COMMERCIALE

Les Juifs la tiennent par : 1° l'accaparement des moyens de transport et de communication ; 2° l'accaparement des produits nationaux ou exotiques ; 3° l'accaparement de tout le marché français.

1° *Les moyens de transport et de communication* comprennent : les voies de terre ou *chemins de fer*, les voies de mer ou *transports maritimes*.

Les voies de terre ou *chemins de fer* sont à peu près toutes sous la dépendance des Rothschild. Qu'on en juge par le tableau suivant nécessairement incomplet, mais suggestif tout de même :

Compagnies de chemins de fer

1° NORD

Président du Conseil d'Administration : baron ALPHONSE DE ROTHSCHILD.

Administrateurs : baron GUSTAVE DE ROTHSCHILD, baron ALFRED DE ROTHSCHILD, lord DE ROTHSCHILD (anglais)[1], baron ARTHUR DE ROTHSCHILD, baron EDMOND DE ROTHSCHILD.

[1] Nous voilà en belle posture en cas de guerre avec l'Angleterre ! C'est un anglais tout-puissant qui sera chargé de notre mobilisation !

2° Vassy a Saint-Dizier

Président du Conseil d'Administration : baron Alphonse de Rothschild.

3° Est

Administrateurs : baron Alphonse de Rothschild, baron Edouard de Rothschild.

4° P.-L.-M.

Administrateur : baron Edmond de Rothschild.

5° Grande Ceinture

Président du syndicat : baron Alphonse de Rothschild.

Il ne s'agit là, bien entendu, que des Compagnies *françaises*, car les Rothschild sont à la tête d'autres Compagnies, celles d'Espagne et d'Autriche, par exemple, où ils exercent avec éclat, comme chez nous, leur royauté financière ; mais nous parlons ici seulement des chemins de fer français, sur lesquels le présent tableau nous a suffisamment édifiés. Laissons là main tenant les voies de terre et passons aux voies de mer.

Voies maritimes

Elles appartiennent, non plus aux Rothschild, mais à une famille de la même race, les Péreire, principaux actionnaires de la *Compagnie générale Transatlantique*.

Le canal du Panama, en projet toujours, hélas ! ayant le même objet que les chemins de fer et les transports

maritimes, avait aussi la même destination : ressortir à la féodalité juive.

Nul doute qu'il ne fût aujourd'hui, — s'il avait réussi, — aux mains des Arton, des Reinach, des Cornélius Herz, des Oberndœrffer !

Mais il a échoué ; les Juifs n'y ont rien perdu, le Juif ne perd jamais !

Au lieu d'un bénéfice s'échelonnant sur de longues années d'une exploitation régulière, le Juif et ses amis ont englouti en une seule fois un milliard et demi de l'épargne populaire, voilà tout !

Les chemins de fer du Sud ont eu le même sort. Livrés à l'exploitation régulière, Reinach était là pour en recueillir les profits : demeurés en panne, 20 millions y ont été engloutis, nul n'a pu dire précisément dans quelles poches, pas même l'instruction judiciaire commencée, jamais achevée ; mais nous le soupçonnons tout de même.

2° *Accaparement des produits nationaux ou exotiques*

Pendant que le syndicat Ephrussi accaparait les blés, que le syndicat Erlanger-Dreyfus accaparait les farines, d'autres les houblons, d'autres les machines à botteler le fourrage, etc., pendant ce temps :

Le syndicat Rothschild, Deutsch et Cie accaparait les mines de pétrole d'Amérique et du monde [1].

[1] Ce syndicat fit en 1895, au mois d'avril, une petite opération du genre de celle que nous allons signaler ci-dessous à propos de la Bourse de Commerce et qui devait quadrupler le prix du pétrole en Belgique.

Les journaux belges jetèrent feu et flamme, ce qui nous a

Le syndicat des sociétés financières, l'*Anaconda*, sous les auspices de Rothschild de Londres, accaparait les cuivres, pour les faire monter de 46 livres 1/2 sterling à 80 livres, ce qu'elle appelait poétiquement *régulariser la production et le prix du métal.*

Enfin le Juif Schwob accaparait au Havre (1887) tous les cafés du monde, du présent et de l'avenir : 70 MILLIONS DE SACS, alors que la production moyenne d'une année ne dépasse pas 12 millions et que cette année-là, 1887, la récolte n'avait été que de 2.500.000 sacs ! d'après M. Aristide Dody.

On sait la catastrophe qui en est résultée en mai 1893 : des centaines de commerçants ruinés pour un... Juif qui s'est enrichi.

valu l'inappréciable avantage de connaître enfin les membres de ce syndicat *dit* « russo-américain ».

Les voici d'après *le Moniteur belge* (avril 1895) :

« MM. de Rothschild, frères, à Paris ;

1° A. Deutsch et ses fils, à Paris ;

2° Maurice Ephrussi, à Paris ;

3° Léon Lambert (gendre des Rothschild), à Bruxelles;

4° A. Gansl, à Amsterdam ;

5° P. Tambour, à Paris;

6° J. Aron, à Paris.

« Tous ces messieurs sont Juifs. Sauf M. Lambert-Rothschild, qui est inscrit à l'état civil comme Belge, tous sont étrangers.

« Le capital est de 2 millions, sur lequel la moitié a été versée.

« Les Rothschild de Paris ont souscrit les trois quarts du capital. » Nous ajoutons cette simple réflexion : Pour Ephrussi, gendre de Rothschild, le bénéfice de l'opération devait sans doute servir à payer les frais des mariages de chiens, usités dans la famille.

3° *Accaparement du marché français*

Ce n'est un secret pour personne que les Bourses du commerce de Paris, du Havre et des principales villes de France sont aux mains des Juifs, qui y font à leur gré la hausse ou la baisse : la hausse quand ils veulent vendre, la baisse quand ils veulent acheter.

Ils se trompent quelquefois, rarement. Mais alors si un Juif succombe, c'est un autre Juif qui triomphe de la débâcle, comme dans l'affaire des cafés du Havre, dont nous parlions à l'instant, où le Juif Schwob succomba, mais en abandonnant la victoire à un Juif de Hambourg, qui avait accaparé tous les contrats d'un mois pour étrangler le marché. Schwob, cette fois, avait trouvé plus fin que lui[1].

[1] Ceci était écrit au mois de mai 1896.

Or voici ce qui se passait au mois de septembre de la même année à la Bourse de Commerce de Paris. Cela nous donnera une idée des tripots scandaleux qui ont lieu non pas une fois par hasard, mais des centaines de fois par an sur les grands marchés de France et de l'étranger.

Il s'agissait pour les Juifs d'une opération à coup double : 1° accaparer le stock de farines; 2° faire monter les cours. Comment s'y prirent les Juifs? Suivons l'opération jour par jour.

9 SEPTEMBRE

Il y a à la Bourse du Commerce un STOCK DE 34.000 SACS DE FARINES dites : douze marques, au prix variable de *40 fr. 90 à 41 francs.*

Une part importante appartient aux moulins de Corbeil, c'est-à-dire est aux mains des Juifs (chargés de l'approvisionnement de la place de Paris en temps de guerre).

Il faut que le reste passe aux mains d'autres Juifs. Voici le truc :

Les Juifs ne dédaignant aucune source de bénéfices accaparent non seulement les grands marchés, mais encore les petits, on les trouve dans toutes les foires de villes ou de villages, sous les formes et sous les noms

10 SEPTEMBRE

La maison L... (de connivence avec eux) vend à une maison juive 50.000 SACS (il n'y en a que 34.000) à 41 fr. 75. La hausse s'accentue.

Mais avec faculté, pour la maison juive, de *se désister du marché* moyennant une prime de 20 centimes par sac, soit, en tout, 10.000 francs pour 50.000 sacs.

La maison juive donnera à la maison L... une réponse définitive le 20 septembre.

12 SEPTEMBRE

La maison L... vend encore 20.000 sacs de farine à une autre maison juive, au prix de 42 francs, sans condition suspensive, cette fois. La hausse progresse. Cela fait 70.000 sacs de vendus sur un stock de 34.000 sacs.

16 SEPTEMBRE

Il y a une liquidation de 14.000 sacs environ. Une part demeure aux moulins de Corbeil, l'autre passe aux deux maisons juives, auxquelles une troisième s'était adjointe.

14.000 ôtés de 34.000, il reste 20.000.

Il y a donc un stock de 20.000 SACS DE FARINE pour faire face, à l'échéance du 20 septembre, à un engagement de 70.000 SACS.

Des paris s'engagent sur la possibilité de cette opération miraculeuse et font monter les cours à 42 fr. 25.

19 SEPTEMBRE.

L'*Agence Havas* s'enquiert auprès d'un commissionnaire et apprend que le règlement de l'affaire a été remis à une date ultérieure.

20 SEPTEMBRE

Les Juifs se recueillent : c'est dimanche.

les plus variés : marchands de vaches, de lorgnettes, de nouveautés, de chiffons ou de peaux de lapins.

Après le commerce ambulant, le commerce fixe ;

21 SEPTEMBRE

Les Juifs apprennent de grand matin aux parieurs que le marché de 50.000 sacs, du 10 septembre, *avait été défait secrètement, 4 heures après avoir été conclu.* Les 20.000 sacs du stock passaient à la maison juive qui les avait achetés le 12 septembre.

Ce n'est pas plus malin que cela.

Premiers résultats

POUR LA MAISON L... : 1° 10.000 francs de *boni* sur le marché *fictif* de 50.000 sacs ; soit 10.000 + 20.000 (1 franc de bénéfice par sac vendu) = 30.000 francs de *boni.*

POUR LES MAISONS JUIVES : Elles ont payé 10.000 francs pour un marché *fictif*, qui ne leur a rien rapporté : en retour, il les a rendues propriétaires de tout le stock de 34.000 sacs. A la nouvelle de la résiliation du marché fictif, les cours tendirent à baisser.

Les Juifs maîtres du marché les maintinrent solidement et les firent monter, le même jour, de 42 à 43 francs.

MARDI 22 SEPTEMBRE

Les Juifs qui possèdent les 34.000 sacs affichent un stock de 40.000 et ne cèdent pas de farines à moins de 43 fr. 75.

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

Les farines sont à 44 fr. 25.

JEUDI 24 SEPTEMBRE

Elles atteignent 44 fr. 50.

Épilogue

Les Juifs gagnent 4 francs par sac sur 34.000 sacs de farine, soit 136.000 francs en moins de quinze jours : tout cela, grâce à un marché *fictif* sur des marchandises *fictives.*

aucune branche n'est négligée. Après les foires, voici les grands et les petits magasins.

On connaît ceux de Paris, qui étendent leur filet sur la France entière.

A Lyon, sur 15.000 maisons de commerce, environ un bon millier appartient aux Juifs, nous affirmait, il y a quelque temps, un commerçant lyonnais. Nous voilà loin du trois-centième (1/300) d'influence commerciale qui leur revient!

Encore quelques traits de mœurs, pour finir ce chapitre, sur l'honnêteté commerciale des Juifs.

Des agents juifs du Syndicat des Engrais chimiques de Paris se répandaient dans le Nord et la Somme pour écouler leur marchandise, raconte *le Progrès agricole* (mai 1896).

(D'après *le Messager du Commerce*, dont M. Hervé Breton, de *la Libre Parole*, a contrôlé par lui-même les renseignements.)

Au mois d'octobre, les Juifs font une opération analogue sur les blés qui montent de 19 à 22 francs.

Un gros meunier des environs de Lille, dont la maison existait depuis plus de cinquante-huit ans, y a perdu 500.000 francs et a déposé son bilan.

(*H. B...*, *Libre Parole*, 16 novembre.)

Une autre maison de Paris, H..., était menacée de liquidation par les Juifs (qui venaient de lui faire subir une perte considérable), si elle ne consentait à payer, en sus de sa dette, une somme de 400.000 francs.

Un autre Juif, chez qui cette même maison perdait 800.000 francs, exigeait intégralement cette somme et refusait de se contenter du 9 0/0 qu'elle pouvait donner.

Mêmes opérations quotidiennes d'accaparement et de ruines sur les sucres, les alcools, les huiles de colza, etc. (Hervé Breton).

Voilà le Juif de la Bourse du Commerce!

A Bavay, ils firent accepter des commandes et signer des engagements.

Les destinataires reçurent quelques jours après des engrais tout autres que ceux qu'ils avaient commandés.

Réclamations !

Riposte audacieuse des agents, menaçant les agriculteurs de procès s'ils maintiennent leurs réclamations !... N'est-ce pas sur le vif le système d'opération du Juif ?

Ce syndicat parisien n'aurait-il pas de relation d'intimité avec le syndicat de juifs belges dont *la France du Nord* racontait ainsi les malheurs (après notre concours) en son numéro du 29 juillet 1896 :

« Le tribunal correctionnel de Courtrai vient de s'occuper de l'affaire de falsification d'engrais dont nous avons à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs.

Dix-neuf prévenus, presque tous juifs ; ce sont :

Élie Vermeyen, fabricant à Bruxelles ; Théodore Duchâteau, id. ; Lévy Kortenhout, photographe ambulant à Bruxelles ; David Kortenhout, id. ; Adolphe Kalkoen, commis voyageur, à Bruxelles ; Herman Loodsteen, id. : Abraham Pypendorp, id. ; Léonard David, id. ; Marcus Demarck, id. ; Abraham Velleman, id. ; Moïse Kortenhout, id. ; Jacob Kortenhout, id. ; Moïse Goldstein, id. ; Jacob Davids, id. ; Joë Polak, id. ; Henri David, id. ; Abraham Vastenbond, id. ; Hartog Kortenhout, id. ; Salomon Baruch, id.

Les témoins sont pour la plupart des cultivateurs du canton de Vaerehem. Ils déclarent que les courtiers en engrais se sont présentés à eux munis d'une petite bouteille de véritable guano... Ils se disaient envoyés par le gouvernement ; quelques-uns ajoutent que les prévenus ont fait usage du nom de M. le ministre De Bruyn,

dont ils faisaient les compliments aux agriculteurs ; ils affirmaient que l'engrais n'était payable qu'en cas de réussite de la récolte et les engageaient à prendre quelques sacs de guano à l'essai ; puis ils faisaient apposer ou apposaient eux-mêmes le nom de l'acheteur sur un contrat en blanc qu'ils remplissaient après coup ; la plupart des quantités achetées ont été majorées par les courtiers et la date du payement était postposée ; quand l'engrais acheté parvenait aux agriculteurs, ils constataient qu'il n'était en rien conforme à l'échantillon : c'était du gravier, déclarent quelques-uns d'entre eux.

L'auditoire s'amuse beaucoup de la façon dont, d'après les témoins, ceux-ci étaient abordés par les courtiers de Vermeyen. Les uns traitaient les paysans en vieilles connaissances ; d'autres demandaient à voir leurs chevaux ; l'un d'entre eux même commençait par acheter le chien d'un cultivateur à un prix exorbitant avant d'aborder la vente d'engrais.

L'affaire a pris plusieurs jours.

Tous les prévenus ont été condamnés à des peines variant de six ans à quinze jours de prison.

Un seul a été acquitté. »

Terminons par cette anecdote authentique de *la Croix du Nord*, 7 mars 1896 :

« Un Juif richissime, marchand de grains, paraît-il, toujours directement informé par téléphone de toutes les variations du marché de Paris, apprit un jour que le blé avait subi une baisse de un franc par hectolitre.

Que faire ? Car chez lui le blé ne manque pas.

Vite, sans prendre même le temps de dîner, il court chez un meunier.

— Ché fiens fous offrir une avaire magnifique, lui dit-il ; foulez-vous m'ajeter quatre cents hectolitres de blé ?

Dame ! Une bonne affaire ne se refuse pas. Le bon meunier se laisse convaincre, et le marché est conclu.

Le *Pon Chuif*, débarrassé de son blé, retourne chez lui tout joyeux. Le lendemain on apprend par le *Bulletin des Halles* qu'il y a une baisse de 1 franc par hectolitre.

Le meunier avait perdu 400 francs.

Il jura qu'on ne l'y prendrait plus ; mais, hélas ! trop tard.

Avis aux amateurs.

Voilà les procédés avec lesquels les Juifs ont conquis la France commerciale.

CHAPITRE VI

FRANCE INDUSTRIELLE

Les Juifs la tiennent par l'accaparement de nos plus grandes industries nationales. En voici quelques échantillons concernant, par exemple, les *raffineries* de *pétrole*, de *sucre*, de *tafia*, la *fabrication des allumettes*, les *usines à gaz*.

1° *Raffineries de pétrole*

Il y en a vingt principales en France :

1° Les Juifs Deutsch en possèdent trois : celles de Pantin, Rouen, Saint-Loubès ;

2° Des Juifs, sous la marque *Pluche et Cie*, possèdent celles de Balaruc-les-Bains ;

3° Le Standard oïl et Cie (où règne Rothschild), marque *Belford et Cie*, possède deux raffineries, une à Rouen, une autre à la Palisse.

En tout six raffineries appartiennent aux Juifs qui n'auraient même pas droit à une seule (1/300).

2° *Raffineries de sucre*

Ce mot évoque naturellement le nom des Lebaudy, bien connus pour être sinon juifs eux-mêmes, du moins les amis, les associés des Juifs.

Rien à en dire que nos lecteurs ne sachent déjà.

3° *Raffineries de tafia*

Le procès du juif Péreire avec M. Val-Roger à Villers-sur-Marne (août 1894) nous a révélé que celui-là, pour

n'être pas le propriétaire de la raffinerie de tafia, n'en est pas moins le grand bénéficiaire. Ce procès a prouvé que M. Péreire obtient des gains exorbitants.

Le Juif récoltant annuellement 600.000 litres de tafia à Saint-Domingue, lui coûtant :

0,45 valeur vénale
0,29 de préparation

Total : 0,74

en retire : 3,20 en entrepôt, soit un bénéfice par litre de 2 fr. 46 et par an de 1 million 1/2.

4° *Fabriques d'allumettes*

Il y a en France six grandes fabriques d'allumettes.

Les Juifs, avec leur trois-centième d'influence, n'auraient pas droit à une seule; ils les ont toutes.

1° A Aubervilliers règne le Juif Cahen ;
2° A Pantin règne le Juif Brandéis ;
3° A Marseille règne le Juif Carvalho ;
4° A Aix règne le Juif Weil ;
5° A Saintines règne le Juif Mayer ;
6° A Trélazé règne le Juif Bloch.

On emploie, dans ces usines, un phosphore qui engendre la nécrose et la mort des ouvriers.

La Libre Parole, rendons-lui cette justice, a mené une vigoureuse campagne pour obliger les directeurs à employer un phosphore inoffensif.

Nous ne croyons pas qu'elle ait obtenu un grand résultat.

Le phosphore employé est moins cher ; on en a des stocks qu'il faut épuiser ; cela lui fait pardonner bien des défauts, même celui d'empoisonneur, aux yeux des bons directeurs juifs !...

5° *Usines à gaz*

Bordeaux a une usine à gaz; c'est son droit.

Malheureusement cette usine à gaz a un Conseil d'administration composé comme il suit :

1° Ed. Kohn, président ;
2° P.-M. Oppenheim ;
3° Halphen ;
4° Ed. Romberg ;
5° J. Propper ;
6° Georges Kohn, commissaire ;
7° Adolphe Oppenheim, commissaire.

Tous les sept sont juifs, bien entendu...

Ne pas oublier que Bordeaux est la quatrième ville de France.

CHAPITRE VII

FRANCE MINÉRALE

Il semble que les seules mines de *nickel* que possède la France, les mines de la Nouvelle-Calédonie, devraient être à des Français !

Elles sont au baron de Rothschild ! Au moins paye-t-il généreusement les mineurs ? Le compte rendu officiel va nous le dire ; nous y lisons :

« A la Nouvelle-Calédonie, où l'on exporte les forçats, « la maison Rothschild s'est fait adjuger la concession « des mines. Et pour l'exploitation de ces mines elle a « obtenu que des milliers de transportés seraient affec- « tés à ce travail pour une redevance insignifiante « (*54 centimes environ par journée de travail !*). »

Cinquante-quatre centimes ! Pauvres forçats !

M. Henri Le Charlier, ancien secrétaire de l'amiral de Pritzbuer, alors gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, nous a confirmé ces détails, au commencement de 1898, en y ajoutant les suivants :

« Les 54 centimes se répartissent ainsi : 25 centimes de paye, le reste pour la nourriture.

« Depuis, M. de Rothschild et son gendre Ephrussi ont passé les mines de nickel à un syndicat de *juifs anglais !* »

Nous avons en Algérie des mines de phosphate si riches qu'elles pourraient féconder la France pendant 500 ans ! il n'y en a pas de pareilles au monde !

— Ce sont des Français, cette fois, qui ont obtenu les concessions ?

— Oui, comme pour les mines de nickel, des Français soi-disant, des Juifs en réalité, des Bertagna, des Thompson, etc., qui n'ont rien eu de plus pressé que de vendre, comme Rothschild, leurs concessions aux Anglais.

Grâce à *la Libre Parole*, en particulier aux vigoureuses dénonciations de M. Jean Drault, ces concessions et sous-concessions ont été annulées.

Mais à quoi bon ? si, comme on nous l'assure, les Juifs intéressés n'ont pas encore lâché prise...

Rappelons pour mémoire, au sujet des mines de cuivre dont nous avons parlé, — non françaises, mais où s'alimente la France, — la transformation de l'*Anaconda* qui fait passer aux mains des Rothschild, sous prétexte « de régulariser le marché », les mines de cuivre du Rio-Tinto et leur permet de faire, à leur gré, monter le cuivre de 46 livres, prix actuel, à 80 livres sterling, prix de leur désir.

On devine qui payera la différence ? les mineurs, les consommateurs, tout le monde, excepté la Société, qui empochera les bénéfices.

Mais laissons l'étranger pour revenir à la France. N'est-elle pas le plus beau lot de l'exploitation juive ?

CHAPITRE VIII

FRANCE FORESTIÈRE

Les plus belles forêts de France sont:

1° Fontainebleau (22.000 hectares) ;
2° Saint-Germain-en-Laye ;
3° Compiègne ;
4° Chantilly ;
5° Rambouillet (15.000 hectares) ;
6° Orléans (45.000 hectares) ;
7° La Grande-Chartreuse.

Or : 1° Fontainebleau, dont jouissait hier le Juif Ephrussi, est devenue aujourd'hui la jouissance des Lebaudy, amis des Juifs ;

2° Saint-Germain est l'apanage des Juifs Bamberger, Hirsch, Oller, Raphaël Cahen ;

3° Les principaux lots de Compiègne reviennent au Juif Louis Cahen d'Anvers ;

4° Rambouillet ressort à Arthur de Rothschild.

Seules les forêts d'Orléans, de Chantilly, de la Grande-Chartreuse ont échappé aux Juifs jusqu'ici.

Ils jouissent donc de 4 sur 7 de nos plus belles forêts, soit de *plus de la moitié* de la France forestière !

Nous pourrions citer le château de Ferrières et ses dépendances à Alphonse de Rothschild ; la forêt du Lys, à Henri de Rothschild ; le château royal de Champs et

ses dépendances, à Louis Cahen d'Anvers ; le château de la Marche et ses dépendances (800.000 francs), à Michel Bloch ; la chasse de la forêt d'Hallate, à Gustave de Rothschild.

Mais il faut se borner.

Disons, en un mot, que la seule famille Rothschild possède à Paris une cinquantaine d'hôtels, et en France une douzaine de châteaux avec 200.000 hectares de terrain !

Les autres grands Juifs marchent à l'avenant !

CHAPITRE IX

FRANCE COLONIALE

Elle est tout entière aux mains des Juifs, sauf peut-être Madagascar et le Tonkin; mais, patience! cela viendra comme pour l'Algérie par exemple, où le Juif règne en souverain incontesté; qu'on en juge par le tableau suivant de la ville d'Oran, emprunté à l'*Étoile africaine* de décembre 1894 :

ORAN

	Juifs	Non Juifs
Nouveautés et tissus.....	41	20 environ
Meubles.....	13	7
Représentants de commerce et agents.....	87	55
Tissus indigènes.....	12	0
Merciers.....	22	13
Tanneurs.....	2	0
Tapissiers.....	15	8
Négociants en céréales....	27	13
Chaussures.....	10	4
Brocanteurs.....	3	0
Banquiers.....	3	2
Totaux.....	235	122

De plus, *un sixième* (au lieu d'*un trois-centième*) des fonctionnaires est juif.

De même à Alger, Constantine, Philippeville, Bône, etc.

En outre, chacun sait cela, ce sont les Juifs qui font l'appoint nécessaire des majorités dans les élections ; la députation précédente est sortie d'un scrutin formé par des inscriptions électorales illégales pour les *trois quarts!*

D'après les récentes rectifications, 1.127 sur 1.600 inscriptions juives étaient irrégulières. Les listes, heureusement, ont été remaniées, ce qui a déjà produit des résultats pour les élections municipales : la liste antisémite a passé complètement à Constantine, Oran, Philippeville, etc...

Aux élections législatives de mai 1898, Alger, et on peut dire l'Algérie, a été conquise par M. Drumont : du moins la victoire initiale a été complète.

Le mouvement antisémite ne peut s'arrêter en aussi bonne voie et doit aller jusqu'au bout du balayage qui nettoiera pour longtemps l'Algérie des Juifs qui la salissent et la déshonorent.

A eux, disions-nous, le monopole des falsifications électorales !

Ce n'est pas le seul dont ils jouissent. Ils monopolisent aussi les blés comme dans la métropole. Exemple : ces deux Juifs, cités au tribunal de Blidah, dit *l'Étoile africaine* (janvier 1895), pour vol commis envers la commune de Djelfa, dans la livraison qu'ils s'étaient engagés à lui faire de 12.000 *quintaux de blé*.

Ils monopolisent les machines à botteler le fourrage (Voir *France agricole*).

Ils monopolisent surtout les capitaux, ce qui leur permet naturellement de monopoliser les prêts usuraires aux colons et aux Arabes.

M. Chabry, l'illustre promoteur, en France, de la cam-

pagne bimétalliste, nous assure, après une enquête personnelle qu'il a faite en Algérie, que les Juifs prêtent aux Arabes à des taux qui varient de 12 0/0 à 600 0/0, — « de 450 à 800 0/0 » ! a dit à la tribune, le 23 décembre 1898, M. Firmin Faure, député d'Oran.

Voilà pour l'Algérie. Dans les autres colonies, on remarque également l'invasion malfaisante du Juif ; les simples comptoirs eux-mêmes n'y échappent pas.

Au Brésil, notamment, on a beaucoup remarqué le comité soi-disant français, qui s'est constitué en 1895 pour célébrer l'anniversaire de la mort du Président Carnot et qui était composé des noms suivants :

1° Arthur Kahn, Juif allemand ;
2° Maillet, Juif cosmopolite ;
3° Léon Dreyfus, Juif allemand ;
4° Pierre Bloch, Juif italien ;
5° Jules Cahen, Juif allemand ;
6° Armand Lévy, Juif allemand.

Le Juif Albéric Neton est chef du secrétariat de M. le ministre des Affaires étrangères, Delcassé.

Le Juif Dreyfus est vice-président au Cambodge.

Le Juif Brunschwig est représentant commercial de la France au Maroc.

Le Juif Hirsch, à Lourenzo-Marquez ; le Juif Lévy (Henri), à Tripoli ; le Juif Lévy (Lucien), à Glascow (Angleterre).

Enfin le Juif Meyer est représentant de la France à Haïti. Le même qui a mis le pavillon français en berne pour la mort de Bismark !

Nous en oublions !

Encore un petit trait :

Nous avons à Berlin un collège exclusivement destiné aux huguenots *français*.

On y compte 165 protestants et... 152 Juifs !...

Parlez-moi du Juif pour personnifier l'idéal du patriotisme français... à Berlin !

Voilà ceux qui s'intitulent à l'étranger les représentants de la France !...

CHAPITRE X

FRANCE FINANCIÈRE

C'est là surtout que le Juif nage comme le poisson dans l'eau, là qu'il règne, non pas en roi constitutionnel, mais en roi *absolu*.

A la *Bourse*, il élève ou abaisse les cours à son gré, reçoit les hommages empressés des gouvernements dont il tient le sort en ses mains ; n'avons-nous pas vu un jour le ministre des finances Doumer supplier à genoux et mains jointes S. M. Rothschild de vouloir bien élever des cours dont la dépression devenait menaçante pour le gouvernement.

La prière, étant humble, devait être exaucée : elle le fut : les cours se relevèrent peu à peu, mais en soulignant dans la même mesure notre croissante abjection[1]. Voilà pour la Bourse !

Pour les *Banques*, elles sont également aux mains des Juifs, depuis la Banque de France, où le baron Alphonse est régent, jusqu'à la dernière banque de province, ordinairement tenue par un de ses coreligionnaires, pardon ! de *sa race* ; il ne s'agit pas ici de religion.

[1] Nous devons ajouter, avec M. le député Denis, que, « sur « 97 maisons de coulisse en valeur, il y en a *53* entre les « mains d'*étrangers*, *la plupart juifs* ; que, sur 368 comman- « ditaires de coulisse en valeurs, *225 sont étrangers, la plu- « part juifs* ».

Rien qu'à Paris, il y a 102 banquiers juifs sur 282 : presque la *moitié*, au lieu du 1/300 réglementaire !

En province, c'est à l'avenant.

Rien à ajouter sur les banquiers juifs d'Algérie, dont nous venons de parler.

Que dire des *Compagnies financières*, dites d'intérêt général ? Naturellement qu'elles sont d'intérêt privé, la plupart, et que les Juifs y figurent comme partout dans des proportions scandaleuses.

Nous voyons par exemple :

COMPAGNIES

1° *Caisse d'épargne et de prévoyance à Paris :* Directeur : ALPHONSE DE ROTHSCHILD !

2° *Assurance générale contre l'incendie :* Vice-président du Conseil d'Administration : BARON ALPHONSE !

3° *Assurances générales maritimes :* Vice-président du Conseil d'Administration : BARON ALPHONSE !

4° *Assurances générales sur la vie :* Vice-président du Conseil d'Administration : BARON ALPHONSE !

5° *Nationale-Incendie :* Administrateur : GUSTAVE DE ROTHSCHILD !

6° *La Nationale-Vie :* Administrateur : GUSTAVE DE ROTHSCHILD !

Un mot de la *Roulette* de Monte-Carlo, qui n'est pas en France, mais qui a déjà tant fait de victimes françaises qu'un journal français proposait récemment d'y établir un nécrologe spécial.

Cette maison de jeu, qui n'est en réalité qu'une maison financière, au profit du propriétaire et au détriment *nécessaire* des joueurs, qui en est le bénéficiaire et le protecteur ?

Le prince de Monaco, époux d'une Juive!

A propos de jeux, *le XIXe Siècle* lui-même signalait à *la Libre Parole* (novembre 1893) le cercle de Neuilly, « juif, disait-il, à faire pâlir celui de l'Escrime ».

Il ajoutait : « Le commissaire des jeux est un nommé *Albert* Lévy; le changeur, à la fois prêteur, s'appelle Lévy également, mais *Lucien*, pour distinguer. »

Assez comme cela des Compagnies financières et des tripots, et passons à l'administration.

CHAPITRE XI

FRANCE ADMINISTRATIVE

M. de Marcère, en mai 1895, a relevé le fait suivant du haut de la tribune, qu'à la fin du gouvernement de juillet « il y avait 150.000 *fonctionnaires*, tandis qu'aujourd'hui il y en a 900.000[1] ».

Ce chiffre est exagéré, mais on ne peut nier qu'il ne soit à l'avantage des Juifs : plus il y a de fonctionnaires et moins le nombre de fonctionnaires juifs paraît exorbitant. Faisons donc au Juif la part belle et mettons : 900.000.

Cela donnerait exactement droit au Juif à 3.000 fonctionnaires.

Sans en dire le nombre précis, nous ne croyons pas exagérer en disant qu'ils sont peut-être *cinquante mille*. On les trouve partout, qu'on en juge :

A Aix (Provence), où les Juifs sont exactement 300 sur 30.000 habitants et n'auraient même pas droit à une fonction, ils en ont 13, que voici :

1° Le maire : Benjamin Abram (culbuté aux dernières élections) ;

2° Le procureur général : Éliacin Naquet ;

3° L'avocat de la ville : Adrien Crémieu ;

4° Conseiller à la cour : Valabrègue ;

[1] D'après le budget de 1896, le chiffre exact est de : 416.000 fonctionnaires.

5° Conseiller à la Cour : Lyon ;

6° Président du Syndicat agricole d'Aix : Naquet ;

7° Conseiller près le tribunal de commerce : le Juif Lionel ;

8° Conseiller près le tribunal de commerce : le Juif Bédarrides ;

9° Juge suppléant : le Juif Gabriel Milhaud ;

10° Président du Syndicat des Négociants en huile : le Juif Lunel ;

11° Vice-président de la Commission administrative des hospices : le Juif Lisbonne[1] ;

12° Président du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne d'Aix : le Juif Laroque ;

13° Président de la Chambre des arts et manufactures : le Juif Laroque.

A *Avignon*, nous lisions, en août 1895, sur une lettre de faire-part d'une famille juive, dit *la Croix d'Avignon*, 12 noms parmi lesquels nous remarquions *huit* fonctionnaires ou membres honorés de distinctions honorifiques, savoir :

Un contrôleur des contributions directes ;

Un ancien président de la Chambre du commerce ;

Deux juges d'instruction ;

Un officier d'artillerie ;

Un président honoraire de la Cour de cassation ;

Un chevalier de la Légion d'Honneur ;

Un commandeur de la Légion d'Honneur.

A *Issy* (Seine), il n'y a pas une demi-douzaine de juifs ; l'un, Mayer, était, avant les élections de mai, maire de la commune.

A *Mouriès* (Bouches-du-Rhône), il y avait *deux* juifs

[1] Nommé, en mars 1896, juge au tribunal par M. Ricard.

sur 1.900 habitants, en 1894 : l'un, Millaud père, privé de ses droits civils ; l'autre, Millaud fils, maire du pays (*Libre Parole*, 25 mars 1894).

A Paris, le roi de l'or, M. Alphonse de Rothschild, 2, rue Saint-Florentin, cumule les fonctions et les titres suivants :

1° Commandeur de la Légion d'Honneur [1] ;

2° Régent de la Banque de France ;

3° Président du Conseil d'administration des Chemins de fer du Nord ;

4° Président du Conseil d'administration du Chemin de fer de Grande Ceinture ;

5° Administrateur des Chemins de fer de l'Est ;

6° Directeur de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Paris ;

7° Trésorier de l'Institut Pasteur [2].

Son frère, le baron Edmond, 41, faubourg Saint-Honoré, est plus modestement :

1° Administrateur du Chemin de fer du Nord ;

2° Administrateur du P.-L.-M.

Mais ce sont là les petits côtés de la question. Passons en revue les ministères, c'est là que nous verrons la véritable situation administrative des Juifs.

Nous avons vu plus haut qu'ils encombrent le *ministère de la Guerre*, qu'ils sont maîtres absolus au *ministère des Finances*, où règne Rothschild.

[1] Décoré par le tsar du Grand Cordon de l'*Aigle blanc*, septembre 1896.

[2] Ce qui explique la récente générosité de Mme Hirsch à l'Institut Pasteur ; les millions changeaient seulement de caisse ; mais la caisse restait toujours juive. Même explication pour l'enthousiasme de M. Duclaux, directeur de l'Institut, pour la cause de Dreyfus.

Nous devons ajouter qu'au même ministère des Finances il y a, en dehors du roi de l'or, ou plutôt sous sa dépendance, vingt-sept HAUTS fonctionnaires juifs.

On connaît la nomination, en février dernier, de l'ancien préfet juif Cohn au poste de trésorier-payeur général des Ardennes, la nomination en avril, par le Juif Lockroy, à la sous-direction de la comptabilité générale et aux appointements de 12.000 francs, du Juif Tréfen, qui a bénéficié d'un tour de faveur après *six mois de service seulement*. Que voulez-vous ? Pourquoi aussi les autres ne sont-ils pas Juifs ?

Ne pas oublier cependant que les Juifs fonctionnaires ne sont pas toujours des modèles de délicatesse dans l'accomplissement de leurs fonctions : à preuve, le Juif Jacob Veil, ancien trésorier-payeur général de Belfort, révoqué pour indélicatesse. Du reste, voici la note publiée par *la Vérité* (14 août 1894) :

« M. Jacob Veil est depuis quinze jours suspendu de ses fonctions, disgracié pour ses coupables manœuvres à l'occasion du dernier emprunt de la Ville de Paris.

« Il avait reçu, pour les répartir entre les souscripteurs, huit cents certificats irréductibles; au lieu de les mettre en circulation, il s'est attribué six cent quarante de ces certificats, la part du Juif.

« Ce sont les employés eux-mêmes qui ont apposé de fausses signatures sur les souches des récépissés.

« A 30 francs par titre, M. Veil a réalisé, au détriment du public, une bonification de 20.000 francs en une seule journée, et sans avoir couru le moindre risque.

« On peut regretter pour les Finances de l'État que le droit d'accroissement, si dur pour les congrégations, épargne ces lucratives opérations. »

La Croix ajoutait ce mot :

« On voit que ce Juif mérite plus qu'une révocation.

« C'est le même Juif, qui, dans un banquet que lui offraient ses coreligionnaires religieux et politiques, se plaignait amèrement de *la Croix*, qui avait dénoncé l'envahissement du territoire de Belfort par les fonctionnaires juifs.

« N'avions-nous pas raison ? »

Au *ministère de la Marine* trône le Juif Lockroy, avec, pour chef de cabinet, le Juif Ignace, décoré de la Légion d'Honneur, le 1er janvier 1899.

Sous la dépendance du *ministère des Cultes*, nous remarquons, parmi les Juifs de la synagogue, le Grand Rabbin Lehmann Joseph, directeur du Séminaire *Talmud Torah*, décoré également de la Légion d'Honneur, le 1er janvier 1899.

Au *ministère de l'Intérieur*, où les Juifs auraient droit à un tiers de préfet (1/300) suivant l'expression de M. Denis, député, ils sont plus de *trente*, préfets et sous-préfets. On connaît les Isaac de Fourmies, les Torrès du Blanc, les Vel-Durand du Nord, les Cohn de la Loire, les Strauss de la Drôme, les Hendlé de Rouen, les Salmon du Havre, les Weil de Meaux, etc.

Hendlé fils est secrétaire général de la préfecture du Calvados ; Edmond Aaron Cahen est commissaire du gouvernement près le conseil de préfecture de la Seine.

On connaît les policiers juifs Grumbach à Paris, Schramech à Marseille.

Au *ministère de la Justice*, le nombre des Juifs devient réellement encombrant ; il y en a des multitudes comme Dreyfus, juge d'instruction au Havre ; Naquet Éliacin, procureur d'Aix ; Carcassonne, juge suppléant à Alais ; Durand, président de la 9e chambre au tribunal

de première instance de Paris ; Lisbonne, juge au tribunal d'Aix[1]. Ce Lisbonne était l'ami de Crémieux, l'auteur du décret de naturalisation des Juifs d'Algérie. Voilà son principal titre aux faveurs ministérielles !

Enfin, il y a 10 Juifs conseillers à la Cour d'appel de Paris, 9 Juifs au Conseil d'État[2], et le Juif Lœw à la Cour de cassation.

Au *ministère de l'Agriculture*, il y a 11 Juifs, à peu près aussi agriculteurs que M. de Rothschild, l'ancien trésorier des Agriculteurs de France.

Au *ministère des Travaux publics*, il y a 30 juifs, plus huit inspecteurs généraux des Ponts et Chaussées. C'est l'ingénieur Juif Cohen qui présida à la construction de la fameuse digue de Bouzey. « C'est le froid, disent les camarades juifs de Cohen, qui a occasionné la rupture de la digue ! » Connu !

A la *Direction des Postes et Télégraphes*, il y a 21 Juifs.

Au *ministère de l'Instruction publique*, ils sont 30, sans compter bien entendu les Juifs qui peuplent les dépendances de ce ministère. Par exemple : le Juif Weill, directeur du collège Chaptal ; Moïse Petit, professeur au lycée Janson et inspecteur général de l'Instruction publique (enseignement primaire) ; Cahen Albert, professeur au collège Rollin ; Charles Salomon, au lycée Condorcet ; Dauriac, à la Sorbonne : ces trois derniers professeurs en même temps au *Séminaire rabbinique*, 9, rue Vauquelin ; etc.

Le collège Jacques Amyot, à Melun, est tenu par des Juifs.

[1] Nommé en mars dernier par le ministère radical Bourgeois.

[2] Un de plus, depuis la récente nomination du juif Vel-Durand, ex-préfet du Nord.

L'école Monge est un établissement juif[1].

Un grand nombre de professeurs de philosophie dans les lycées ou les facultés sont Juifs : par exemple, le Juif Milhau à Montpellier.

Au *ministère des Beaux-Arts*, nous trouvons le Juif Salomon Reinach, conservateur du musée de Saint-Germain. C'est lui qui proposait au gouvernement, en 1893, de faire raser, sous prétexte de fouilles archéologiques, le couvent et la cathédrale du cardinal Lavigerie, à Carthage[2].

Ce couvent abrite, on le sait, l'illustre religieux, archéologue, correspondant de l'Institut, le P. Delattre, que le Congrès des Sociétés savantes vient de faire décorer de la Légion d'Honneur, pour ses précieuses découvertes dans l'Afrique du Nord.

Découvertes pour découvertes, le Juif Reinach eût préféré les siennes... naturellement, fût-ce au prix de la ruine d'une de nos gloires africaines. Évincé, le Juif, cette fois.

A ce nom peu sympathique, nous pouvons ajouter ceux de Juda, dit Colonne, célèbre par ses « concerts spiri-

[1] Nous lisons dans *la Croix* (31 octobre 1896) :

« On vient de créer, à Marseille, une faculté communale de droit.

Elle a douze professeurs.

Trois sont juifs : MM. Bédarrides, Alphandéry et David.

Le quart des Juifs, comme si les Juifs formaient le quart de la population marseillaise (ils sont 5.000) ; de quel droit ?

Du droit de l'omnipotence avec laquelle ils nous écrasent méthodiquement depuis un siècle.

C'est un tour de plus à la vis, voilà tout. »

[2] Son frère Joseph est l'inventeur des lois existantes en vertu desquelles 50.000 religieux français furent expulsés en 1880. Quelle famille néfaste !

tuels du Vendredi Saint », la cabotine Sarah Bernhard (juive de race), de Catul e Mendès, critique d'art ;

Des directeurs de théâtre : Mussay du *Palais-Royal*, Nunès des *Folies dramatiques* avec Mayer pour secrétaire général, Millaud du *théâtre de la République*, Marx de *Cluny*, Franck du *Grand-Guignol* ;

Des secrétaires généraux de théâtre : Abraham du *Gymnase*, Lionel Mayer des *Nouveautés*, Lévy de l'*Ambigu*, etc.

A propos d'art, disons tout de suite que la critique juive n'est judicieuse qu'à la condition, bien entendu, d'éliminer toute pièce artistique qui n'est pas à la gloire d'Israël.

M. Edmond de Goncourt en a su quelque chose, à l'occasion d'une pièce littéraire nettement antisémite, que les critiques d'art juifs ont discréditée de tout leur pouvoir.

L'auteur, confiant à M. Gaston Méry le chagrin de sa petite mésaventure, ajoutait (*Libre Parole*, 7 mars 1896) :

« Oh! je ne demande pas qu'ils soient pendus, fusillés, — un jour seulement, j'ai demandé, en plaisantant, que la famille Rothschild fût habillée en jaune, — mais je voudrais qu'il fût pris des mesures, des lois, pour les empêcher d'arriver à l'accaparement de toute la richesse nationale... Mais ça, ce n'est pas mon affaire; je ne puis que combattre avec la plume du romancier et de l'auteur dramatique. »

Nous faisons ici comme M. Edmond de Goncourt, sans plus d'espoir que lui de nous attirer les sympathies des critiques d'art en Israël; mais nous aurons, en revanche, celles de tous les bons Français, et elles nous suffisent. Sur ce, nous passons au chapitre suivant.

CHAPITRE XII

FRANCE POLITIQUE

Elle est formée du *Pouvoir exécutif* et du *Pouvoir législatif*.

Nous avons vu, dans la France *administrative*, le pouvoir *exécutif* aux mains des Juifs. Reste à examiner le *pouvoir législatif*, formé de la Chambre des députés (580 membres environ) et du Sénat (300 membres).

Rigoureusement, les Juifs (1/300) n'auraient droit qu'à UN *sénateur* et à DEUX *députés* au maximum.

Les élections de 1898 ont éliminé Reinach et Naquet. Mais nous comptons encore Raynal, Thompson (soumis à l'enquête), Lockroy et Klotz. Encore un de trop!

Ils ont, du reste, la direction des partis politiques dans les deux Chambres. M. Loubet, protecteur officiel d'Arton et de tous les Juifs du Panama, préside le Sénat! M. Brisson, l'éteignoir de l'enquête sur les *Chéquards*, couvrait hier de sa protection les Juifs de la Chambre.

On dit : la Franc-Maçonnerie, voilà l'ennemi! c'est possible, c'est même certain! ce qui est tout aussi certain, c'est que la Franc-Maçonnerie n'est pas l'unique ennemi, ni même le plus puissant.

Elle n'est que le pantin dont la juiverie tient en mains les ficelles.

Celle-là manœuvre sur les tréteaux, pour la galerie,

Celle-ci demeure dans la coulisse et lui donne l'impulsion[1].

Au surplus, le chef de la Maçonnerie universelle, l'inspirateur de la Maçonnerie en France est Juif.

Cet homme qui a dit : « Si je n'étais Italien, je voudrais être Prussien ; j'ai deux haines au cœur : Dieu et la France », cet homme n'a pas cru la Franc-Maçonnerie suffisante pour symboliser cette double haine, et, de catholique qu'il était, il s'est fait Juif...

Nathan, chef de la Maçonnerie italienne, est Juif, comme en France tous les Juifs sont francs-maçons. C'est, du moins, ce que nous apprend la petite note suivante, fort suggestive :

« Un de nos amis nous racontait naguère qu'un jour, en causant avec un juif qu'il connaissait, celui-ci posa cette question : Pourquoi ne feriez-vous pas, vous aussi, partie de la Franc-Maçonnerie ? Vous iriez plus commodément votre chemin ; *on vous protégerait.* »

Notre ami lui répondit : « Vous savez que je suis chrétien : je ne veux pas apostasier. Mais vous, Monsieur, vous êtes donc franc-maçon ? »

« Oui, reprit son interlocuteur, je suis franc maçon ; tous les Juifs le sont également. »

(*Croix de l'Isle de Groix*, numéro de décembre 1894.)

[1] Un *factum* calomnieux contre le clergé a fait le tour de la France pendant six mois dans tous les journaux de la secte.

La Croix du Nord (4 février 1897) nous a révélé l'auteur de cette initiative : le JUIF WELHOF, pontife de la loge lilloise « La Fidélité ».

Un nouveau *factum* anticlérical, aussi menteur que celui du Juif Welhof, mais plus impie, est sorti des presses du *Stéphanois*, où Sébastien Faure imprime ses blasphèmes.

Or ce journal a pour gérant le JUIF L. DREYFUS, un des chefs de la loge de Saint-Étienne (*Croix du Nord*, 7 février 1897).

Et voilà comment les Juifs tiennent la Maçonnerie!

Ils tiennent également le socialisme par Jules Guesde et Lafargue, tous deux gendres de Juifs, comme ils tiennent tous les partis politiques ou religieux.

« A l'époque du Boulangisme, écrivait M. Édouard Drumont (25 février 1896), ils tenaient les cartes dans tous les jeux :

« Reinach représentait la *République opportuniste*, Naquet la *revision*, Arthur Meyer la *monarchie* et le *catholicisme*...

« Il en est de même du mouvement socialiste qui prend son mot d'ordre du Juif Singer de Berlin. »

Voilà pourquoi les socialistes de France [1] refusent de marcher contre le Juif, et, quand vous leur demandez pourquoi, ils vous donnent cette reponse à laquelle ils

[1] Nous ne parlons ici que des chefs et *nullement des soldats* qui les suivent, la plupart de bonne foi et en toute sincérité. Rendons hommage à cette sincérité, cela nous met à l'aise pour mieux flétrir ceux qui en abusent à leur profit.

Le tableau suivant, de *la Croix du Dauphiné* (1er mai 1896), est la peinture fidèle des chefs socialistes :

Les Juifs Singer, Adler, l'enjuivé Liebknecht et autres gros bonnets du socialisme austro-allemand sont des millionnaires. Singer est même un grand usinier qui fait crever de faim ses ouvriers et déclare hautement qu'il trouve tout naturel que ses ouvrières demandent au vice le supplément de pain qui leur est nécessaire pour vivre.

Le citoyen Vollmar possède une villa splendide sur les bords des lacs alpins de la Haute-Bavière.

Le citoyen Bebel, député de Strasbourg, vient d'acquérir une propriété splendide sur le lac de Zurich et va faire construire devant sa villa une magnifique terrasse sur les bords du lac.

Le père du socialisme contemporain, l'allemand Karl Marx, — un Juif encore, — fut assez riche pour vivre rentier en

ne croient pas eux-mêmes : *Nous attaquons uniquement le capital sans examiner s'il est juif ou catholique.*

Comme si le capital avait une religion, comme si le mot *Juif* ne désignait pas uniquement la *race*[1], comme

Angleterre et pour y écrire tout à l'aise ses prétendus livres scientifiques. Son neveu et disciple, le Juif Lasalle, n'était pas moins renté que son oncle...

En France, aussi, les *amis du peuple* sont à l'abri de la misère, qu'ils ne connaissent que par les romans d'un autre bon ami du peuple, l'archi-millionnaire Eugène Suë.

Le citoyen Jaurès est gros propriétaire dans le Tarn, s'il vous plaît ! Le citoyen R... est assez cossu pour consacrer sans peine des centaines de mille francs à l'achat de vieux tableaux.

Mieux que ça ! Un des plus farouches députés socialistes, le citoyen Berteaux, député de Paris, est non seulement millionnaire, proprio, capitaliste, repu, etc., etc., mais, le malheureux ! il vit même de l'*agio :* il est l'un des principaux agents de change à la Bourse de Paris et, en cette qualité, chevalier de la Légion d'Honneur.

Je vous assure que celui-là doit peu se soucier des Fourneaux économiques et qu'il se préoccupe beaucoup plus de la baisse de l'*Italien* et du *Pampelune*, de la hausse du *Suez* et du *Transatlantique* que des *Trois-Huit*.

Le dernier élu socialiste, le citoyen Louis Sautumier, député de Neuilly, est un bon gros garçon, paraît-il, gras, dodu et très fêtard... (Il est mort chrétiennement depuis : paix à sa mémoire !)

On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Ceux-là suffisent pour montrer au peuple ces fantoches qui peuvent si généreusement dépenser un louis pour récolter une *banknote*, en faisant crier à tue-tête : « *Vive la sociale !* Mort aux riches !... »

[1] Le juif Dr Herzl, dans son article magistral : *l'État Juif* (31 décembre 1896), émet bien des erreurs favorables aux Juifs ; mais il a néanmoins cette phrase significative, à propos des mariages mixtes de Juifs et de non-Juifs :

« UN JUIF BAPTISÉ a épousé une Juive. »

si cette race n'était pas l'éternelle ennemie de la race française qu'elle supplante partout, qu'elle vole et ruine de toutes les manières depuis cent ans !

— Vous n'attaquez que le capital, dites-vous; ayez au moins la pudeur d'attaquer d'abord celui qui est mal acquis.

Voyez, parmi les fortunes mal acquises de 38 millions de Français, s'il en est une seule qui égale les milliards détenus dans les mains d'un seul Juif.

Au point de vue de l'ensemble, voyez ensuite s'il est juste que 130.000 Juifs possèdent en France le tiers (80 milliards) de la fortune mobilière et immobilière dont ils laissent les deux autres tiers seulement à 38 millions de Français?

Le Juif tient tous les partis en France : maçonnerie, socialisme, monarchisme, etc. ; il tient le parlement, il tient le gouvernement, il tient le pouvoir en un mot, par cette raison très simple que le pouvoir vient de l'opinion, que l'opinion est faite par la presse, QUE LA PRESSE EST A PEU PRÈS TOUT ENTIÈRE AUX MAINS DES JUIFS.

Donc on peut être *Juif* et *baptisé* en même temps. Et il y a beaucoup de Juifs en effet baptisés.

Or le baptême est le *reniement de la religion* des Juifs.

Donc le mot *Juif* ne *signifie pas la religion*, sans quoi on ne pourrait être Juif et baptisé à la fois.

Et, s'il ne signifie pas la religion, ou il ne signifie rien du tout, ou il signifie : LA RACE.

CHAPITRE XIII

LA PRESSE

La presse ? C'est l'instrument nécessaire de la domination politique, voilà pourquoi nous lui devons une place à part dans la *France politique*.

Que seraient les Juifs en France sans la presse ? *Rien, nulle part.*

Que sont-ils avec la presse ? — *Ils sont tout, partout.*

Ah ! comme il avait raison le Juif Crémieux lorsqu'il disait, il y a 50 ans, à ceux de sa race : « Regardez tout « le reste comme rien, l'argent comme rien, la consi- « dération ou le mépris comme rien, les places comme « rien ; *regardez la presse comme tout, parce qu'avec la « presse nous aurons tout le reste !* »

Aujourd'hui, ils ont la presse... et tout le reste.

Ils tiennent la presse de trois manières : 1° par les *propriétaires, directeurs, rédacteurs* ou *administrateurs de journaux ;* 2° par les *annonces commerciales ou financières ;* 3° les *subventions* (ou mensualités).

1° *Par les propriétaires, directeurs, rédacteurs, etc.* — Le Juif Bernard Lazare, publiciste, rédige des brochures menteuses en faveur du traître Dreyfus.

Hier encore le Juif Mayer administrait *la Lanterne*. Le Juif est parti. Son esprit est demeuré. *La Lanterne* n'y a rien perdu, sauf la caisse.

Le Juif Reinach collabore, au choix, à *l'Aurore*, au *Siècle*, aux *Droits de l'homme* et au *Figaro*.

Les Juifs Arthur Meyer et Ferdinand Block dirigent et rédigent *le Gaulois*.

Les Juifs Camille Dreyfus, Paul Dreyfus et Bernheim règnent à *la Nation*.

Les Juifs Valentin Simond, Henry Baüer rédigent *l'Écho de Paris*.

Le Juif Franck, suicidé (13 août 1898), dirigeait *la Liberté* des Juifs Péreire, où collabore le Juif Cohen.

Les Juifs Strauss et Klotz sont au *Paris*.

Les Juifs Abraham et Rosenthal étaient hier, les Juifs Wolf et Emile Berr sont aujourd'hui au *Figaro*.

Abraham Dreyfus est au *Gil Blas*, Bernheim au *Journal;* Schwob Lazare et Cerfberr sont à *l'Événement ;* Strauss est au *XIXe Siècle*, Crémieux à *la Petite Presse*, Hément au *Rappel;* Victor Simond et Hirsch sont au *Radical;* Hément collabore au *Temps*, Klotz au *Voltaire*, Singer à *la Vraie Parole*, Weil aux *Débats*, enfin Strauss à *l'Agence nationale* (ancienne *Agence Dalziel*); etc.

L'Agence Havas est juive dans bon nombre de ses correspondants.

Le National, journal du Juif Weill, a été loué à M. Bourgeois et au parti radical (mai 1896).

La Petite République n'a peut-être pas un personnel Juif, mais ses rédacteurs subissent ouvertement l'inspiration juive, M. Jaurès surtout.

Le socialisme n'est-il pas par excellence *une idée juive ?* L'école socialiste *allemande* n'est-elle pas *juive* avec les Juifs Lasalle, Aron, Singer, Frie Ilander et Packuscher ? avec son organe juif le *Worwaerts*, qui eut pour collaborateur le Juif Cronheim, qui a pour rédacteur le juif Schœnlank ? L'école socialiste *française* n'est-elle

pas juive avec son chef le *Juif Karl Marx*, avec ses principaux champions Guesde et Lafargue, tous deux *gendres de Juifs ?*

Guesde a pris part au Congrès internationaliste de Stuttgard (octobre 1898), présidé par le Juif Singer, à côté des juifs Kloss, vice-président, Schœnlank, etc.

En travaillant pour l'idée socialiste, les rédacteurs de *la Petite République* travaillent donc, en France, comme le *Worwaerts* en Allemagne, pour une idée exclusivement juive et se rangent par là même, peut-être à leur insu, dans la catégorie des journalistes juifs ou domestiqués par la juiverie. Mais les Juifs ont une autre manière de tenir un journal à leur dévotion :

2° *Par les annonces financières ou commerciales.* — On sait comment cela se fait. Un journal a besoin de vivre, et quelquefois le pain manque à la rédaction. A l'affût de ce besoin fort légitime, le Juif se présente : « Tenez ! voilà de l'or, mais... *insérez cette annonce !* » L'annonce est insérée, les lecteurs *gogos* s'empressent de vider leur porte-monnaie dans la poche du Juif, qui s'empresse, lui, de la vider dans son coffre-fort, et tout le monde est content : le *gogo* de « sa bonne affaire » ! le Juif de son or, le journaliste de son morceau de pain.

Et voilà comment les Juifs tiennent *par l'estomac* le grand nombre des journaux qui leur échappent par la rédaction. Ils ont encore une troisième manière :

3° *Par les subventions ou mensualités.* — Le Juif a séduit bien des sots par l'annonce financière ou commerciale ; mais il ne les a pas séduits tous ; or il veut les séduire tous pour les voler tous ! Comment faire ?...

C'est très simple : il va trouver le directeur d'un journal :

— Monsieur le Directeur, il me faut un éloge senti,

en première page, de mon entreprise financière ou commerciale !

— Très bien ! réplique le directeur qui a, non pas faim, mais soif... de la soif inextinguible de l'or ; mais combien me donnerez-vous ?

— Dix mille, cent mille, un *million !* (Demandez au *Temps* si ce dernier chiffre, pour être fantastique, est imaginaire !)

— Tope là ! Vous aurez votre *éloge senti !*

Le lendemain, le journal parle de cette entreprise, « véritable Pactole qui va rouler de l'or dans les poches des souscripteurs » ! Allez la musique !

Ce sont les souscripteurs qui sont roulés !... au profit du Juif.

Voilà l'histoire de tous les Panamas passés, présents et à venir, commis ou à commettre par la juiverie maîtresse de la presse !

De même que les Juifs vendent leurs éloges, ils vendent aussi leur silence.

Nous lisons dans le rapport financier de la Société de Monaco pour 1895 que le bénéfice net de cette année a été de PLUS DE 13 MILLIONS, mais aussi nous voyons à la rubrique *Subvention à la presse* une distribution de 1.160.000 FRANCS A LA PRESSE FRANÇAISE.

Pourquoi cette distribution ? *Pour taire les suicides fréquents* au prix desquels se réalisent ces gains scandaleux !..

Nous avons publié en 1896 le fait suivant, qui en dit long sur la conspiration juive du silence.

Le deuxième volume annoncé de M. Edouard Demachy, sur les Rothschild, vient de paraître. C'est l'histoire commencée, mais non épuisée, de la branche française. Sans vouloir l'apprécier pour l'instant, signalons

quelques intéressants passages sur la presse contenus dans la préface :

Rothschild et la presse

« La presse, dit l'auteur, n'est sous la dépendance que des directeurs de journaux.

Quant à ces derniers, ils sont, pour la plupart, sous la dépendance *des Rothschild, des établissements financiers et de la Franc-Maçonnerie, ce qui est tout un...*

La presse en général n'est pas vénale, mais la plupart des directeurs de journaux le sont absolument...

J'avais fait à L... la connaissance de R...

Je croyais donc avoir tous les atouts dans mon jeu...

La veille du jour où je comptais lui porter mon livre sur *la Banque de France*, je rencontrai, en sortant de chez Savine, un important personnage de cette maison.

Après avoir subi une série de remontrances que son âge lui permettait de me faire, il ajouta :

« *Du reste, votre livre n'aura aucun succès, vous en vendrez à peine quelques centaines d'exemplaires, et la presse tout entière n'en soufflera mot.*

— *Je sais*, répondis-je, *que les billets de votre établissement sont agréables à l'œil et doux au toucher, mais il existe encore quelques portes qui résistent à vos arguments.*

— Et lesquelles donc ?

— Mais quand ce ne serait qu'à (ici le nom du journal).

— Voulez-vous parier qu'il n'annoncera pas votre livre ?

— Combien ?

— Cinq louis ?

— Le délai ?

— Trente jours.

— Entendu

Le trentième jour venu, je dus reconnaître que j'avais perdu mon pari !

M. R..., paraît-il, avait donné des ordres qui n'avaient pas été obéis. Je le priai alors d'annoncer les *Rothschild*. Il me le promit !

J'attends depuis plus de vingt jours ! rien n'est paru. »

Rothschild et divers journaux

M. V..., directeur du *X...*, journal socialiste, a répondu qu'il ne voulait publier *absolument rien* sur les Rothschild.

Même résultat à *la Petite République*, au *Figaro ;* ce qui prouve que les collectivistes comme les boulevardiers sont à la dévotion de la juiverie.

Rothschild et les journaux catholiques

Il ne restait donc que les journaux catholiques purs et quelques très rares journaux indépendants.

« Je tiens à leur dire ici toute la reconnaissance que je leur en garde, et en première ligne à remercier les courageuses *Croix* qui ne craignent pas, elles, d'attaquer avec vigueur les Juifs et les francs-maçons, les *seuls et véritables ennemis* de tout ce qui peine, de tout ce qui travaille et de tous ceux à qui il reste quelques nobles sentiments dans l'âme [1].

[1] M. Édouard Demachy, à qui nous demandions des nouvelles de son volume, ne nous en voudra pas de publier une partie de sa réponse (du 27 octobre 1896) :

« Je suis très écœuré, car la vente marche fort mal ; j'ai à « lutter contre l'apathie et le mauvais vouloir de tous.

Etonnez-vous après cela de l'éloge dithyrambique que le Juif Saulus adressait, avec une indécence de singe, à la toute-puissance de sa race, en janvier 1895, dans le *Wücherpille*, journal de Mayence :

« Aucun peuple n'a réussi à acquérir la domination « sur les autres aussi facilement que nous autres Juifs, « disait-il.

« En dehors de la *clique* de la presse (sous-entendu : « qui nous appartient), le publiciste n'est plus rien. Nous « n'avons qu'à organiser contre lui la conspiration du « silence. *Aussi notre domination paraît-elle assurée « encore pour longtemps, malgré le courant antisémitique « qui aujourd'hui fait le tour du monde.* »

Devant un pareil aveu, personne n'a plus de peine à comprendre comment les Juifs *par la presse* font l'opinion par l'opinion, font les partis par les partis, le parlement par le parlement, le gouvernement en un mot, comment *les Juifs par la presse gouvernent la France.*

Il n'y a pas très longtemps, comme nous le disions plus haut, que le ministre des Finances, Doumer, était à genoux devant le baron Alphonse !

M. Quesnay de Beaurepaire, à propos de la partialité révoltante des juges de la Cour de cassation, pour Dreyfus, contre l'État-Major, a publié, le 28 janvier 1899, le terrible aveu suivant, d'après une lettre datée de Nice et reçue à Paris le 20 janvier :

« Il y a quelque douze ans, M. Hérisson, ancien ministre du Commerce, étant en villégiature à Grasse,

« LES LIBRAIRES FONT CE QU'ILS PEUVENT POUR NE PAS VENDRE « ET DÉCOURAGER L'ACHETEUR.

« JE N'AI PAS ENCORE VENDU 500 EXEMPLAIRES DU 2e VOLUME.

« Aussi ne sais-je pas encore quand je ferai paraître le « troisième. »

a dit ceci (c'était du moins le sens) dans une conversation entre amis :

— « Ah! Messieurs, vous nous conseillez de faire ce que nous voulons, ce que nous croyons bon pour le pays!

« Mais si vous saviez!... Nous ne sommes pas libres.

« Ainsi, *dans toute question, je ne dis pas que le gouvernement doive prendre avis des grands banquiers juifs*, mais IL NE PEUT RIEN FAIRE SANS LES EN AVERTIR. »

Un pareil hommage couronne évidemment la démonstration de l'*Omnipotence* juive[1]. Il ne nous reste plus qu'à parler des *moyens de l'anéantir*.

[1] Il n'entre pas dans notre plan, et ce n'est pas la question, d'énumérer ici les crimes sociaux ou individuels dont les Juifs se rendent tous les jours coupables, à la faveur de cette *Omnipotence*. M. Édouard Drumont l'a magistralement fait jusqu'ici dans ses livres, et son journal continue vaillamment à le faire tous les jours. Notons seulement qu'en *dix ans*, grâce aux Juifs, nous avons eu 20 *kracks* qui ont jeté la ruine, la désolation et la mort dans des milliers de familles françaises.

DEUXIÈME PARTIE

DES MOYENS D'ANÉANTIR L'OMNIPOTENCE JUIVE

PRÉAMBULE

Il y a deux espèces de moyens : les moyens *prochains* et les moyens *éloignés*. Ceux-là sont, à des degrés divers, à la portée de chacun, suivant sa condition sociale ; ceux-ci sont plutôt à la portée de la nation elle-même, dans son ensemble.

Les moyens prochains se réduisent à deux, que nous appellerons, si l'on veut : LE SOUVENIR, L'ACTION.

CHAPITRE PREMIER

PREMIER MOYEN : LE SOUVENIR

Bien graver dans sa mémoire les preuves de l'omnipotence juive. L'idée seule engendre l'acte. Le Français ne fait pas d'acte d'hostilité contre le Juif, parce qu'il n'a pas contre lui d'idée bien précise qui emporte sa conviction.

Il sent bien qu'il est dévoré petit à petit, mais il ne sait pas très bien comment cela se fait. Le Juif Saulus avait l'intuition de cette ignorance quand il écrivait dans le *Wächerpille*, en janvier 1895 :

« Aujourd'hui les peuples souffrent de deux défauts « que nous allons résumer : l'un, c'est de *vivre au jour*

« *le jour sans vues élevées sur les causes ou sur les effets,*
« *sur le passé ou sur l'avenir...* »

« Le second défaut est la *difficulté avec laquelle les*
« *non-juifs se décident à faire un sacrifice pécuniaire*
« *pour soutenir leur cause dans les journaux*, etc. »

Quelle clairvoyance tout de même, dans ce Juif !

Le peuple est excusable, dans une mesure, de ne l'avoir pas au même degré.

Pour *avoir une vue élevée*, il faut qu'on y élève notre regard.

Pour *faire un sacrifice*, il faut savoir à quoi il doit aboutir.

Le peuple trouvera, croyons-nous, cette double clairvoyance dans le tableau de l'*Omnipotence juive*, qui n'a d'autre mérite, en définitive, que de synthétiser ces traits de mœurs sémitiques que M. Drumont a jetés à pleines mains à travers toutes ses œuvres et dans son journal.

Maintenant que le peuple peut voir, s'il refuse de voir et d'agir, il sera véritablement sans excuse ! Mais comment agir ? Nous l'allons voir.

CHAPITRE II

DEUXIÈME MOYEN : L'ACTION

Cette action consiste à *créer en France, contre le Juif, l'isolement que Napoléon voulait créer en Europe contre l'Angleterre.*

Contre la perfide Albion il fit le blocus continental : contre le perfide Juif (*perfidis Judæis*, chante l'Église) faisons le blocus national.

Le Juif se proclame *étranger :* « Les Juifs ne sont ni « des Allemands, ni des Slaves (ni des Français) : ils « sont *un peuple à part* », a déclaré le conseil élu du corps des étudiants de la nation juive, en une déclaration publiée à Prague, en mars 1895.

Prenons-les au mot : s'ils sont *étrangers*, traitons-les en *étrangers ;* nous pouvons même y ajouter un peu plus de réserve, car nous ne sommes pas tenus aux règles ordinaires de l'hospitalité envers un peuple qui ne la réclame que pour en abuser à l'égard de ceux qui la lui donnent.

Que le mot d'ordre soit partout, du haut en bas de l'échelle sociale : *Plus de rapports avec les Juifs !*

Plus de Juifs dans les salons de la noblesse ; plus de noblesse dans les salons des Juifs ! Le dernier mariage du dernier Rothschild nous avertit, hélas ! qu'il faut pour l'instant reléguer cette pratique de la noblesse parmi nos espérances lointaines [1].

[1] Ceci était écrit au mois de mai : nous avons eu depuis les mariages de chiens de M. Ephrussi et les funérailles de

Plus de Juifs dans les entreprises de la bourgeoisie financière, commerciale ou industrielle !

Plus de Juifs dans les transactions quotidiennes de l'artisan et du laboureur !

M. Chabry propose le moyen suivant, aussi ingénieux que simple : « Remplacer le *ghetto* et le costume spé-« cial autrefois imposés aux Juifs par une *liste publique* « *très complète et constamment tenue à jour dans chaque* « *mairie*, *de tous les Juifs habitant la commune*, avec « adresses et renseignements pour que chacun puisse « les reconnaître.

« Copie de cette liste serait remise gratuitement à « qui la demanderait ; si les Juifs n'abusent pas en ce « moment de leur *incognito*, ils n'ont point à se plaindre « de cette mesure, que *personne ne leur empêche de* « *prendre à leur tour contre tous les Français*, si le cœur « leur en dit. »

Nous avons le plaisir de constater qu'un travail analogue vient d'être fait, au point de vue commercial, par l'*Indicateur antisémite*[1] lyonnais, dressé sous la direc-

la baronne Leonino, double cérémonie, l'une de joie, l'autre de deuil, à laquelle une bonne partie de la noblesse n'a pas dédaigné de donner son concours. Nous ne parlons pas ici, bien entendu, de la partie vraiment distinguée et sérieuse de la noblesse française, qui réserve à d'autres œuvres, à d'autres cérémonies, autrement dignes, mais nullement sémitiques, le concours de ses sympathies, de sa générosité, de sa présence. Celle-ci, il est vrai, répare en partie les fautes de celle-là, mais sans réussir toutefois à effacer complètement la souillure qui rejaillit malgré tout sur la classe tout entière.

[1] Sans discuter ici la manière dont le travail est exécuté, disons que l'idée en elle-même est excellente, tellement que les Juifs font tout pour l'empêcher d'aboutir.

tion de la Ligue antisémite de Lyon et contenant les noms et adresses de toutes les maisons juives de la ville.

Nous relevons surtout avec un bonheur particulier les vœux suivants émis par la Jeunesse catholique, réunie en Congrès à Reims, le 13 mai 1896, et qui répondent si bien aux présents *desiderata :*

1° Les journaux catholiques publieront la liste la plus complète possible des francs-maçons et *des Juifs* résidant dans leurs régions respectives ;

2° Des conférences seront organisées dans les villes et dans les campagnes sur le rôle politique et social des francs-maçons et des *Juifs* [1] ;

[1] Nous ne résistons pas au plaisir de signaler ici la récente organisation de ces conférences dans le Poitou.

MM. d'Elissagaray, avocat à la Cour d'appel de Paris, Henri de Coursac, l'abbé de Lestang, Emile Marsac, M. de Curzon ont donné des conférences, pendant trois jours consécutifs (janvier 1897), à Migné devant 500 électeurs, à Lusignan devant 300, à Saint-Sauvan devant un auditoire de 700 hommes.

Partout, les conférenciers ont été frénétiquement applaudis !

Le quatrième jour, grand meeting antisémite à Vivonne, où un ordre du jour, flétrissant les Juifs, a été acclamé par 1.500 citoyens.

D'autres conférenciers vont surgir, nous le savons.

L'un d'eux n'est-il pas tout désigné pour réveiller la France endormie, secouer sa torpeur et rallumer en elle, pour un suprême assaut contre l'ennemi, la flamme mal éteinte de son vieil enthousiasme religieux et patriotique ?

Écoutez ces conseils à la jeunesse, à l'occasion de la mort héroïque du journaliste Vivar, récemment assassiné par le gouvernement maçonnique de l'Équateur :

« Ils lui arrachèrent un à un les cinq doigts qui avaient témoigné sa foi et leur scélératesse. Puis ils le fusillèrent.

3° Tous les catholiques et, en particulier, les établissements religieux s'abstiendront soigneusement de s'adresser à des fournisseurs francs-maçons ou *juifs*, sous quelque raison que ce soit;

4° Une ligue générale de tous les commerçants et industriels catholiques de France sera organisée pour les combattre efficacement sur le terrain économique ;

« Il me semble entendre la dernière prière du martyr :

« Merci, mon Dieu ! d'avoir permis que mes doigts désormais inutiles tombent les premiers. Je suis sûr, avant de tomber tout entier, qu'ils vous ont bien servi ! »

« Ah ! la belle mort ! Comme il vaut mieux, jeunes gens, de s'en aller ainsi, qu'en vomissant dans son lit pour avoir trop fait la fête ! Le plus noble des labeurs récompensé par la plus noble des joies : la joie d'avoir libéré son âme, par la plus pure des gloires : la gloire, en servant de leçon à l'élite comme à la foule, aux anges comme aux hommes !

« Qui dit que l'abnégation et le sacrifice, le mépris de la calomnie, de la souffrance, de la mort, ne sont que duperie et sottise contre nature ? Je parcours du regard les pages des historiens et des poètes, les monuments élevés par les artistes, qui demeurent dans l'admirati et la reconnaissance des peuples. Depuis que les historiens et les poètes ont appris à conter et à chanter, les artistes à souffler la vie au marbre, je n'aperçois guère que des hommages magnifiques à l'effort, au travail, à la douleur, à l'héroïsme :

> Il faut mourir d'avoir escaladé les faites,
> Grandi les horizons, ou rompu les barreaux !
> Nous avons nos gibets dressés pour nos prophètes,
> Et l'abattoir du monde est peuplé de héros !

« La Force n'est qu'une vibration passagère, qui s'épuise et se transforme ! Il n'y a d'immortel que la Vérité et la Justice ! Un temps vient toujours où l'humanité, si basse et si méchante qu'elle ait été, a un remords et venge les martyrs sur la mémoire des bourreaux, lorsqu'elle ne les a pas vengés sur leur propre chair. Alfaro, comme les autres, remplacera Victor Vivar au gibet et à l'abattoir ! Et les cinq

5° Dans toutes les élections législatives, départementales et communales, les catholiques refuseront impitoyablement leurs suffrages aux candidats francs-maçons et *juifs*.

Tous ces vœux, ces projets qui se complètent les uns par les autres, s'encadrent à merveille dans le vaste projet du *blocus national* contre le Juif.

Mais ce blocus, pour être efficace, devra, selon nous, attaquer le Juif dans chacun de ses repaires, c'est-à-dire l'atteindre à chacune des avenues de la France où il est posté pour sucer au passage la vie nationale.

De là, la nécessité de subdiviser ce *second moyen* en autant de parties que la France compte d'artères principales. Nous allons en faire la revue comme dans la première partie.

doigts sur lesquels sa haine de boucher s'est assouvie, la postérité ne cessera plus d'en souffleter son visage de lâche. »

Qui parle ainsi ?

Le dénonciateur du Panama, à la tribune, l'ancien député de Chinon, M. Jules Delahaye.

CHAPITRE III

COMMENT DÉLOGER LE JUIF DE LA FRANCE MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE

« Le Juif nous vole à la faveur des ténèbres, dit M. Chabry, obligeons-le à agir en pleine lumière; cela peut se faire de deux manières: 1° en créant un mouvement d'opinion tendant à *supprimer tout mode de transmission occulte des valeurs et fortunes mobilières*, par exemple: *les titres au porteur;* 2° en combattant à outrance le projet de loi, élaboré dans les loges, succursales de la synagogue, *tendant à mobiliser la fortune immobilière elle-même.* »

Voilà pour les vols *ténébreux*, et voici pour les vols *en plein jour* (le Juif vole de toutes les manières):

1° *Obtenir la suppression de l'hypothèque* dont le Juif se sert pour accaparer ce qui nous reste encore du sol de la France. Le *Stentor* évalue à 15 milliards les prêts hypothécaires. Serait-ce exagéré d'en attribuer au Juif une bonne moitié ?

2° *Interdire aux Juifs de devenir propriétaires du sol*, excepté dans les limites dont chaque commune serait juge et, au-dessus de la commune, le département et l'État (Chabry).

CHAPITRE IV

COMMENT DÉLOGER LE JUIF DE LA FRANCE MILITAIRE

1° Faire au plus vite déguerpir les Juifs du ministère de la Guerre, où l'amour du lucre leur inspire de trafiquer avec l'ennemi de nos secrets militaires. Dreyfus !...

2° Ne les admettre aux postes de professeurs ou examinateurs dans nos écoles militaires que dans la proportion de leur nombre, *un* sur *trois cents* et non *deux* sur *quatre*, comme cela s'est vu, il n'y a pas encore si longtemps, aux examens de l'École Polytechnique.

3° Pour éviter les passe-droits, ne jamais accorder aux Juifs des tours de faveur dans l'admission aux grades.

4° Pour ceux qui ont *légitimement* conquis leurs grades, les éloigner le plus possible des garnisons de la frontière, à plus forte raison, ne jamais les y investir de commandement supérieur; on devine pourquoi !

5° Ne jamais les admettre dans les secrets de notre organisation militaire : défense des ports, plans de mobilisation, arsenaux maritimes, fonderies de canons, manufactures d'armes, etc. ; surtout, les ministères de la Guerre et de la Marine une fois expurgés de Juifs, ne plus les y admettre, sous prétexte de politique, comme a fait le ministère Bourgeois pour le juif Lockroy[1].

6° Que l'administration militaire évite de concéder à des syndicats juifs, comme le syndicat Hermedinger, Sarda et Cie, pour les cuirs, etc., comme le syndicat Dreyfus

[1] Comme fait aujourd'hui le juif Lockroy pour le juif Ignace, son chef de cabinet.

Erlanger, etc., pour les fourrages et avoines, le monopole des fournitures militaires qu'il est impossible d'en obtenir autrement qu'avariées et à des prix exorbitants [1]. Surtout, DANS L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE LA NATION, enlever à bref délai au syndicat Juif Dreyfus, Erlanger, etc., propriétaire des moulins de Corbeil, l'adjudication des fournitures de blés et farines à la place de Paris, en temps de guerre.

Devrions-nous avoir besoin même de l'insinuer à qui aurait une once de patriotisme?

7° Que les intendances militaires, en ce qui est de leur ressort, évitent, spécialement à la frontière allemande, de se fournir de viande chez les Juifs, qui tous tiennent la spécialité de *la viande à soldat.*

8° Promouvoir par tous les moyens, presse, conférences, etc., l'adoption par l'opinion d'abord, par les Chambres ensuite, du projet de loi Michelin, qui a pour but : 1° de déclarer inaccessibles aux emplois militaires les *étrangers naturalisés français* et les *descendants d'étrangers jusqu'à la quatrième génération;* 2° *interdire* aux dignitaires de l'État, aux officiers des armées de terre et de mer et à certains fonctionnaires de *contracter mariage avec des étrangères* même naturalisées et des descendants d'étrangers jusqu'à la quatrième génération.

Voilà pour les défenseurs du sol, passons à ceux qui le cultivent au prix de leurs sueurs quotidiennes.

[1] Quand ils ne refusent pas de « soumissionner au ministère de la Guerre français des fournitures qu'ils soumissionnent au ministère de la Guerre allemand », comme cela est arrivé à une maison de commerce en 1891, au témoignage de M. Rouanet, à la tribune, le 11 juin 1897 (Voir *France agricole*).

CHAPITRE V

COMMENT DÉLOGER LE JUIF DE LA FRANCE AGRICOLE

L'agriculteur a besoin de trois choses principales qui procurent au Juif l'occasion de le ruiner : 1° *des moyens de production* (engrais chimiques, semences, instruments agricoles) ; 2° *de l'argent pour les acheter ;* 3° *un commerçant honnête* à qui il puisse vendre d'une façon rémunératrice le produit de son champ et de son travail.

Les *moyens de production?* Le Juif est là pour les lui offrir au triple de leur valeur. L'*argent ?* Le Juif en a plein les poches ; mais il n'en sort qu'au 10 ou au 20 0/0 (600 0/0 en Algérie). L'*achat des produits ?* Le Juif s'en charge encore, mais en y mettant le prix qui lui convient, grâce aux syndicats d'accaparement.

Comment l'agriculteur va-t-il se débarrasser de cette vermine ?

C'est très simple : Il débusquera le Juif de la première position (moyens de production) par l'intermédiaire, désintéressé cette fois, du *syndicat agricole*, qui lui procurera tout ce dont il a besoin, à des prix excessivement avantageux, à la condition expresse que le Juif lui-même ne soit pas dans le syndicat, bien entendu.

Il délogera le Juif de la seconde position (emprunts d'argent) par la *caisse rurale*. Cette caisse, qui ne fonctionne ordinairement que dans la limite d'une commune : 1° n'admet que des honnêtes gens, *connus pour tels* : donc, pas de Juifs ; 2° elle offre, à volonté, des prêts

à *courte* ou à *longue échéance*, suivant l'intérêt des emprunteurs. Donc elle exclut les Juifs qui ne prêtent qu'à longue échéance et en vue de leur intérêt personnel; 3° elle ne prête jamais à un taux supérieur au 5 0/0, mais prête souvent à un taux inférieur, ordinairement au 4 0/0. Donc une troisième fois elle exclut le Juif dont les prêts varient ordinairement du 12 au 50 0/0, quand ils ne le dépassent pas, comme en Algérie, où le taux moyen varie de 450 à 800 0/0.

Si la caisse rurale n'a rien de commun avec le Juif, cela ne veut nullement dire que le Juif se désintéresse de la caisse rurale.

Il s'y intéresse même trop. Flairant en elle la vraie, l'unique solution du crédit agricole, il a déjà songé à en accaparer la direction et le mouvement de propagande, au détriment de M. Louis Durand, l'introducteur et le promoteur de ces caisses merveilleuses en France!

Malheureusement pour lui, heureusement pour nous! le Juif a montré un peu précipitamment le bout de l'oreille, ce qui a permis à M. Louis Durand de l'évincer définitivement de son œuvre.

C'était au Congrès de Crédit agricole de Toulouse, en 1893.

Le Juif Benoît-Lévy fit à M. Louis Durand le plus riant tableau de l'avenir de la France, qui résulterait infailliblement, disait-il, de l'union de leurs communs efforts à l'amélioration du sort de la classe agricole!

M. Louis Durand, qui aime le peuple, fut un instant touché de tant de sollicitude; mais rien qu'un instant; il ne tarda pas à s'apercevoir que la sollicitude du Juif pour le laboureur avait beaucoup d'analogie avec celle du loup pour le mouton! Et il se sépara de ce singulier ami du peuple!

Cela ne lui a pas porté malheur : le *Bulletin mensuel de l'union des Caisses rurales*, de mai 1896, enregistrait la fondation de la 441e caisse rurale et le résultat suivant d'une année (1895) d'opérations des premières caisses fondées :

1° Nombre des membres : 5.479 ;

2° Total des opérations effectuées : 1 MILLION 466 MILLE 711 FRANCS 94 CENTIMES ;

3° Nombre de prêts aux sociétaires : TREIZE CENT QUARANTE QUATRE (1.344) ;

4° Bénéfices des caisses : 3.553 MILLE FRANCS 24 CENTIMES.

De son côté le Juif Benoît-Lévy réussissait bien à fonder, dans le même espace de temps, une *douzaine* de caisses au maximum, dont nous ne connaissons, et pour cause, ni le nombre d'adhérents, ni le nombre d'opérations. Enfoncé le Juif, cette fois, par un Français et un bon Français.

Inutile d'ajouter, à l'éloge de M. Durand, qu'une des dernières assemblées des Agriculteurs de France (celle qui a remercié Rothschild), a proclamé dans son système de caisse rurale la solution du crédit agricole [1].

[1] Le 15 décembre dernier, M. Méline, président du Conseil, préconisait la Banque de France, oubliant que la Banque de France est juive.

Le lendemain, 16 décembre, M. de Claye répondait à M. Méline, dans *le Moniteur universel*, en un article magistral que voici à peu près tout entier :

« Tandis que les ministères ont toujours promis, sans jamais tenir, l'initiative privée se mettait à l'œuvre.

« M. Milcent fondait la banque de l'arrondissement de Coligny dans le Jura, d'autres fondaient des syndicats.

« Enfin le système dit de Raiffeisen, qui avait déjà donné dans des pays voisins la mesure des services qu'il est

Enfin l'agriculteur délogera le Juif de sa troisième position (le monopole des achats) en obtenant des pouvoirs publics l'application pure et simple contre tous les syndicats d'accaparement (des blés, des farines,

appelé à rendre, trouva dans M. Louis Durand, de Lyon, un ardent zélateur; les avantages des « Caisses rurales » de ce type frappèrent vivement les esprits ; leur développement fut rapide.

« Hier, M. Méline a dit devant la commission de la Chambre qu' « une centaine de petites banques locales existent et fonctionnent ». Le renseignement est inexact, parce qu'il est incomplet : sans compter les institutions établies sur des bases différentes, l'Union des caisses rurales que dirige M. Louis Durand compte à elle seule, dès à présent, ENVIRON CINQ CENTS CAISSES AFFILIÉES (plus exactement, 516, au 1er janvier 1897).

« La solution est dans le développement et la vulgarisation de ces œuvres libres. C'est à propos de la Banque de France et du renouvellement de son privilège que le problème du crédit agricole est de nouveau agité en ce moment. Eh bien! il n'est pas possible que la Banque entre directement en rapport avec les cultivateurs; elle ne les connaît pas, ni ne peut les connaître.

« On comprend qu'ici nous pensons surtout au petit cultivateur, celui qui nous paraît le plus digne d'intérêt. Le grand propriétaire dont les domaines couvrent de vastes étendues de territoire trouve et trouvera toujours du crédit; ce n'est pas à son occasion que la question se pose dans des termes complexes. Mais voici le possesseur de quelques hectares de terre; il travaille son lopin à la sueur de son front; une partie de son gain, et la plus nette, est absorbée par l'impôt: ajoutez que, lorsqu'il a hérité de ce lopin ou qu'à force de labeur persévérant il est parvenu à l'augmenter d'un champ nouveau, il a eu à lutter contre la rapacité du fisc, qui, sous la forme de droits de mutation, s'est adjugé les revenus d'une ou plusieurs années. Une mauvaise récolte survient : il faut que ce cultivateur trouve un peu d'argent, sinon il va être obligé de vendre son bétail à

des avoines, des houblons, etc.) de la *juste* loi existante ainsi conçue :

ART. 419. — « Tous ceux qui par réunion ou coalition

vil prix. Ou bien encore il a besoin d'une avance pour se procurer soit des engrais qui doubleront le rendement, soit des remèdes qui préserveront sa vigne ; ou bien, si l'on préfère, il voudrait profiter d'une circonstance favorable pour acheter des animaux qu'il soignera et réalisera ensuite avec un bénéfice. Ce paysan, qu'on ne s'y trompe pas, c'est lui qui fait la fortune du pays ; il est la vraie force de la France ; il est le nombre. Mais comment veut-on que la Banque de France lui ouvre ses guichets? L'opération devrait être soumise à des formalités qui la rendraient le plus souvent impossible et en dehors desquelles, cependant, la Banque s'exposerait à de périlleuses aventures.

« Mais que l'emprunt, au lieu d'être demandé par le cultivateur lui-même, le soit par une des caisses locales dont il était parlé plus haut, agissant en son nom à elle pour son compte à lui. Il est facile de se renseigner sur la solvabilité de la caisse ; celles que nous mentionnions il y a instant offrent par leur constitution même les garanties les plus absolues et qu'on peut appeler surabondantes. La Banque de France peut escompter leur papier dans des conditions de sécurité complète.

« *Qu'on se hâte de les multiplier, de les mettre à la portée de tous les intéressés*, et il n'y aura plus de prétexte pour faire intervenir l'Etat en vue du crédit agricole. M. Méline a laissé voir hier qu'il était hanté par la pensée d'établissements d'Etat ; il en voudrait un ou plusieurs. Pour nous, qui ne verrions pas sans de graves inquiétudes cette nouvelle immixtion de l'Etat dans nos affaires, nous prenons acte des paroles de M. le président du Conseil pour adjurer les amis de l'agriculture de redoubler d'activité pour la création de caisses privées. Il dépend d'eux, et il leur appartient de prendre les devants de telle sorte que, le jour où l'Etat voudra étendre sur ce domaine sa main pesante et qui stérilise, il trouve la place prise.

Les petites banques locales, les caisses rurales n'auront pas

« entre les principaux détenteurs d'une même mar-
« chandise ou denrée, tendant à ne pas la vendre ou à ne
« la vendre qu'un certain prix, *auront opéré la hausse*
« *ou la baisse du prix des denrées* (c'est le cas pour les
« exploiteurs de l'agriculture) seront punis d'un *em-*
« *prisonnement d'un mois au moins, d'un an au plus* et
« d'*une amende* de 500 francs à 10.000 francs. »

Il y a un autre décret que nous ne voulons pas invoquer ici, bien qu'il n'ait pas été abrogé, que nous sachions.

Il est de la Convention (26 et 28 juillet 1793).

Le voici :

ART. 1er. — L'accaparement est un crime *capital*.

ART. 2. — Sont déclarés coupables d'accaparement ceux qui dérobent à la circulation des marchandises ou denrées de première nécessité qu'ils achètent et tiennent enfermées dans un lieu quelconque, sans les remettre en vente journellement et publiquement...

ART. 4. — Les marchandises et denrées de première nécessité sont : le pain... *les grains*, *farines*,... *l'huile* (le pétrole), *le cuivre*, etc. »

Nous donnons ce décret sans commentaire et sans demander son application, qui serait contraire à notre devise : *Servetur Judæis vita*, *auferatur eis pecunia*.

Mais nous invoquons l'article 419 qui est clair et n'a nul besoin de commentaire. Il a besoin seulement d'être appliqué.

En attendant que la magistrature se décide à le faire, nous conseillons à l'agriculteur de suivre ponctuelle-

seulement alors rendu aux cultivateurs l'inappréciable service de leur procurer le crédit utile ; elles auront rendu le service plus précieux encore, peut-être, d'avoir prévenu une main-mise de l'Etat sur l'agriculture. »

Et encore plus, ajoutons-nous, la main-mise du Juif.

ment, en ce qui concerne l'écoulement de ses céréales, l'excellent conseil de M. Devaux dans sa brochure : *le Blé à 27 francs*, conseil qui a obtenu, comme les caisses rurales, l'approbation de l'Assemblée des Agriculteurs de France et dont voici la substance :

« Le cultivateur, en faisant manger son blé par son « bétail, au lieu de le vendre au Juif, trouvera dans « cette alimentation le profit considérable que le Juif se « fût attribué sur le prix de vente : 27 francs au lieu « de 19, soit 8 francs par sac de soustrait au Juif. »

Suit la démonstration qui paraît péremptoire. Avis aux agriculteurs que nous laissons, sur cette précieuse indication, pour passer aux commerçants. (*Versailles, imprimerie Luce, 7, rue Saint-Pierre. Prix : 1 fr. 50.*)

CHAPITRE VI

COMMENT DÉLOGER LE JUIF DE LA FRANCE COMMERCIALE

Ici, nous devons avouer qu'il est pour l'instant bien difficile d'éliminer complètement le Juif du commerce ou des entreprises destinées à le favoriser.

Ce n'est qu'au moment de la grande liquidation qu'on pourra lui enlever les monopoles acquis : par exemple, des moyens de transport : compagnies maritimes, de chemins de fer, etc.

Mais, en dehors des monopoles acquis, il y a les monopoles à *acquérir*, et que les Juifs songent en effet à acquérir, d'entreprises commerciales en projet, canaux, chemins de fer, etc., à construire, par exemple, au Tonkin, en Algérie, à Madagascar surtout.

Or, de ces monopoles, les Juifs peuvent et *doivent* être dès aujourd'hui écartés.

C'est ce que n'a pas compris à Madagascar le néfaste Laroche, qui n'a rien eu de plus pressé que de céder à des prix dérisoires d'immenses concessions de terrains à l'anglais Coriolis, pour y construire des chemins de fer.

Quant au commerce proprement dit, appliquer aux syndicats d'accaparement des matières premières, où excellent les Juifs, l'article 419 ci-dessus de la loi contre les accapareurs.

De plus, sous la poussée de l'opinion, un bon petit article doit être voté par les Chambres et inséré au *Bulletin des Lois*, concernant la *Bourse du commerce*. Cet

article pourrait, par exemple, punir des travaux forcés à temps ceux qui, par des manœuvres déloyales, falsifient les cours; on éviterait ainsi les catastrophes analogues à celle du krach des cafés au Havre, des blés à Paris, etc.

Enfin il faut obtenir, par tous les moyens en notre pouvoir, la suppression des marchés à terme, dont le seul résultat est de favoriser la spéculation juive.

Sur les places de moindre importance, dans les foires et marchés, dans les grands et petits magasins et bazars, *à aucun prix ne traiter avec les Juifs*. Signalons ici plusieurs bonnes initiatives : 1° l'*Annuaire de l'Union fraternelle du Commerce et de l'Industrie*, inauguré par M. Léon Harmel, qui offre chaque année à toute la clientèle catholique de France plus de 10.000 noms de commerçants ou industriels catholiques;

2° Des annuaires analogues édités dans les départements pour les besoins spéciaux de la clientèle et des commerçants ou industriels catholiques de ces départements, dans le *Rhône* et dans l'*Isère* par exemple : excellente idée que nous voudrions voir se généraliser dans toute la France[1].

[1] Un groupe de Lillois vient de lancer dans le Nord un appel que nous voudrions voir acclamer d'un bout de la France à l'autre par toutes les admiratrices de Jeanne d'Arc, sincèrement jalouses, comme elle, de rendre la France aux Français. Le voici :

« Confiants en votre traditionnelle vaillance, nous venons vous signaler un ennemi redoutable et vous supplier de nous aider à le combattre.

Cet ennemi, c'est le Juif !

Le Juif, — que vous enrichissez, femmes et filles de commerçants, — et qui, par l'installation de bazars dévastateurs, la mise en œuvre de procédés déloyaux, l'ouverture de liquidations irrégulières et de faillites scandaleuses, conduit vos pères et vos maris à la ruine.

Le jour où il y aura dans chaque département un annuaire catholique du Commerce et de l'Industrie, le grand et le petit commerce juif, la grande et la petite industrie juive auront vécu[1]; mais à une condition

Le Juif, — aux doigts crochus duquel vous laissez l'or de vos aumônières, dames patronnesses et religieuses de tous Ordres, — et qui, dans la Presse et les Pouvoirs publics, par les excitations haineuses et la persécution légale, la pornographie et le divorce, s'efforce de rouvrir les plaies que vous voulez panser et d'annoncer sur notre sol les ruines morales, à côté des ruines matérielles des Mines d'Or et du Panama.

L'arme pour le combattre est entre vos mains; opposez à la solidarité juive la solidarité chrétienne et française.

Adressez-vous exclusivement à vos concitoyens; répandez nos idées, et usez du meilleur moyen de propagande; prêchez d'exemple.

Grâce à vous, l'insolente prédiction du Juif Stern se retournera contre ceux qui la brandissent sur nos têtes. Dans vingt ans, s'ils veulent vivre, les Juifs auront repris la route des ghettos d'Allemagne, d'où, le plus souvent, ils étaient sortis! »

(*Un Groupe de Français de France.*)

[1] Signalons ici l'annuaire destiné à compléter celui de M. Harmel : l'*Indicateur israélite français* avec les noms et adresses de tous les Juifs habitant la France, édité par ceux qui ont édité déjà l'*Indicateur israélite lyonnais* (Voir p. 77). Nous nous abstenons de juger la méthode d'exécution du projet. Mais l'idée est excellente, à en juger par la frousse qu'elle a inspirée aux Juifs, avant même d'être réalisée :

Cinq Juifs, Dreyfus et Simon (de Lyon), Salomon, Weil et Deutsch (de Dunkerque), ont obtenu du tribunal civil de Lyon que leurs noms ne figurent pas dans l'*Indicateur*.

Voici les considérants :

« Attendu que *Dreyfus est fondé à empêcher qu'une publication* INDISCRÈTE *le pénètre dans sa vie intime et ne trahisse le secret de ses croyances religieuses;*

Que cette publicité, à un autre point de vue, *dans un temps où les passions religieuses et politiques sont souvent*

essentielle cependant : c'est que les grands et petits commerçants et industriels catholiques *se seront eux-mêmes syndiqués pour faire comme les Juifs leurs achats* EN GRAND *et livrer au détail à aussi bon marché qu'eux.*

« Impossible, nous disait récemment un commerçant « en soieries de Lyon de faire concurrence aux Juifs. « Avec leurs capitaux ils achètent d'immenses stocks « de marchandises et à un bon marché comme on n'en « peut livrer aux autres commerçants qui prennent des « quantités moindres : de là la supériorité juive dans le « bon marché au détail ! »

Que les commerçants non juifs syndiquent leurs capitaux pour faire des achats en gros aussi considérables que les Juifs; ils pourront vendre au détail à aussi bon marché qu'eux. Et alors *les catholiques seront véritablement obligés en conscience de s'adresser aux commerçants*

surexcitées, pourrait, en le signalant comme israélite à l'animosité de certaines personnes, porter préjudice à ses intérêts, professionnels et pécuniaires, déclare, etc. »

La Croix du Var ajoute cette réflexion à laquelle nous nous associons :

« Les Juifs, c'est donc exactement comme les francs-maçons, on leur nuit dès qu'on les fait connaître. Leurs intérêts *professionnels et pécuniaires* exigent impérieusement qu'on les prenne pour ce qu'ils ne sont pas. On ne saurait par conséquent sévir avec trop de rigueur contre les *indiscrets* (le mot n'est-il pas charmant?) qui les trahissent.

Ils ne sont, fichtre ! pas flatteurs pour les Juifs, savez-vous, les juges de Lyon. Ils nous apprennent, en effet, sans ambages, qu'il en est de la Synagogue comme de la Loge, que le culte talmudique est aussi inavouable que le maçonnique et qu'à peine de se déconsidérer et de se discréditer irrémissiblement on ne peut le pratiquer qu'en *secret.*

Merci du renseignement ! »

(19 janvier 1897.)

catholiques! Autrement l'obligation est moins rigoureuse.

C'est un des côtés de la question trop généralement négligé, et nous verrions avec plaisir les congrès catholiques qui se tiennent, en ce moment, un peu partout, l'envisager avec toute l'importance qu'il comporte.

A *prix* égal et à *qualités* égales, il est bien évident que les non-juifs devront abandonner les Juifs pour aller de préférence à ceux de leur race.

D'ici là, ils pourraient bien continuer à dire : *les sympathies après l'argent*, à l'exemple des païens de Rome qui disaient : *la vertu après les écus.*

Cependant les Juifs, eux, parlent et agissent autrement : le *Tauberbote*, cité par *la Croix* (28 septembre 1893), assure que le chef de la communauté juive de Jérusalem a défendu à ses coreligionnaires d'acheter chez des chrétiens ou des mahométans tout ce qu'ils pourraient se procurer chez les Juifs?...

En attendant, le moyen pour les commerçants, je vous le demande, de faire concurrence aux Juifs dans des villes de province, comme Nevers, par exemple, où la Société Cohn et Cie, AU CAPITAL DE 44 MILLIONS, vient d'installer un bazar destiné à absorber toute la clientèle des autres commerçants? Ce moyen? en dehors de celui que nous préconisons, nous ne le voyons pas.

CHAPITRE VII

COMMENT DÉLOGER LE JUIF DE LA FRANCE INDUSTRIELLE

Ici les monopoles par lesquels les Juifs ruinent la France sont de deux sortes : ceux *que leur attribue le gouvernement et ceux qu'ils s'attribuent eux-mêmes*, de par le droit du plus fort.

Dans le premier cas, créer, comme le fait surtout *la Libre Parole*, avec les journaux indépendants, un mouvement d'opinion qui oblige le gouvernement à leur enlever ces monopoles ou du moins à exiger d'eux l'application de règlements sévères concernant la salubrité de leurs exploitations monopolisées? A propos de la fabrication des allumettes, par exemple, pourquoi ne pas exiger l'emploi d'un phosphore inoffensif à la place de celui qui fait tant de victimes chaque année?

Les Juifs regimbent, ils ont la presse ; mais ils ne l'ont pas tout à fait toute, heureusement ! Que la presse libre crie, tempête, leur chante journellement aux oreilles leurs exactions ; ils finiront par s'en émouvoir.

Dans le second cas, où rentrent l'accaparement des mines et des raffineries de sucre, l'accaparement des cuivres, etc., appliquer purement et simplement aux accapareurs la loi *existante* contre les monopoles (art. 419 du Code pénal).

Pour prévenir les syndicats de capitaux visant l'accaparement d'une industrie, comme les raffineries, huileries, stéarineries du Havre, de Quévilly, etc., leur pres-

crire un capital maximum (en argent ou en immeubles) que la Société ne pourra jamais dépasser sous des peines très sévères : par exemple, la confiscation des sommes dépassant le capital autorisé. Ce projet est autrement bénin que le décret de la Convention (26 et 28 juillet 1793) établissant la peine de mort.

CHAPITRE VIII

COMMENT DÉLOGER LE JUIF DE LA FRANCE MINÉRALE

Pour en détacher le Juif : 1° *le déposséder de toutes les concessions minières où l'on découvrira des vices de forme*, et on en trouvera toujours, c'est si facile !

On a commencé par les Bertagna, les Thompson d'Algérie pour les mines de phosphate, grâce à l'énergique campagne de M. Jean Drault ; continuer par les concessionnaires des mines de nickel de la Nouvelle-Calédonie, si c'est possible.

2° *Obtenir par une bonne petite loi l'interdiction aux Juifs, quels qu'ils soient, de nouvelles concessions minières.*

Peut-être sauverons-nous ainsi ce qui nous reste de richesse minière dans le sol de la France. Nous sauverons sûrement celles que recèle notre nouvelle colonie de Madagascar, à moins que les fonctionnaires protestants (amis des Juifs) ne rencontrent des Anglais, comme Coriolis, sur leur chemin !...

3° *Supprimer les sociétés anonymes*, qui permettent aux actionnaires et surtout aux directeurs de s'attribuer les 99 centièmes d'un bénéfice obtenu principalement par le travail du mineur, à qui revient seulement le dernier centième (Chanoine Dehon, *Usure au temps présent*, p. 39).

Ou bien *réglementer ces sociétés comme en Angleterre*, où elles doivent dresser la liste de leurs actionnaires, au moins une fois l'an, établir le montant du capital nominal de la société, en combien d'actions il est divisé, le nombre d'actions déjà souscrites, le montant des appels faits sur chacune.

De la sorte, les Juifs opérant au grand jour pourront difficilement tripoter à leur aise (*Usure au temps présent*).

CHAPITRE IX

COMMENT DÉLOGER LE JUIF DE LA FRANCE COLONIALE

Comment l'ôter d'Algérie spécialement ? Comment en préserver Madagascar ?

En Algérie, les moyens efficaces se dessinent depuis les élections municipales, qui ont fait entrer des majorités antisémites aux conseils de Biskra, de Tébessa, de Batna, de Philippeville, de Constantine, d'Aïn-Beïda, de Bordj-Bouïra, etc.[1].

Le conseil municipal de Constantine vient d'aborder un autre moyen, encore plus efficace, dans *le vœu émis par lui le* 18 *mai de l'abrogation du décret Crémieux.*

D'ici là, qu'on exige rigoureusement des Juifs les conditions qui, aux termes de ce décret, leur permettent de bénéficier du titre de *citoyen français.*

Surtout que le gouvernement lui-même donne le bon exemple et n'envoie plus là-bas des fonctionnaires juifs ou amis des Juifs ; mieux que cela, qu'il opère graduellement la relève de ceux qui y sont déjà. Hélas ! le rappel de M. Humbert, préfet antisémite de Constantine, de M. Cambon, gouverneur d'Algérie, très estimé, son remplacement par M. Lépine d'abord, M. Laferrière

[1] Depuis surtout les élections législatives de mai 1898, véritablement triomphales, par l'élection du chef de l'antisémitisme.

ensuite, tout cela nous avertit qu'il ne faut rien espérer de pareil d'un gouvernement judéo-maçon, fût-ce un ministère Dupuy.

Contre les banquiers juifs, nous ne saurions rien recommander de meilleur aux colons algériens et aux Arabes que les caisses rurales quileur permettront d'obtenir, au 5 0/0 au plus, l'argent que ceux-ci ne leur prêtent qu'au 300 0/0 au moins.

Quant au gouvernement, qu'il ôte le Juif de l'Algérie, soit! et nous y applaudirons, mais que ce ne soit pas, de grâce! pour l'envoyer à Madagascar, sans quoi la Reine des îles ne serait plus, au bout de dix ans, qu'une colonie juive sous la dépendance de la France juive.

Le gouvernement devra surtout refuser aux Juifs toute concession de territoire colonial ou d'entreprises d'intérêt général, à n'importe quel prix; ce prix serait toujours inférieur au prix d'affranchissement que la colonie nous coûterait plus tard. Il devra encore poursuivre les accaparements juifs avec toute la rigueur de l'article 419 du Code pénal.

Les indigènes ou les colons français devront poursuivre partout, comme M. Jean Drault en Algérie, une campagne antisémite, qui ne pourra manquer d'aboutir au même résultat: la débâcle juive.

D'une manière générale, les Français de la colonie doivent s'inspirer de tous les moyens préconisés ici pour tuer l'influence juive ou l'empêcher de naître chez eux. Mais revenons à la Métropole, dont nous nous sommes un instant éloigné.

CHAPITRE X

COMMENT DÉLOGER LE JUIF DE LA FRANCE FINANCIÈRE

C'est là surtout, avons-nous dit, le véritable trône du Juif, trône où il règne en roi *absolu*. Rendons sa royauté *constitutionnelle*, en soumettant ses opérations financières à des règlements draconiens, soit à la *Bourse*, soit à la *Banque de France*, comme dans les *Banques particulières* et toutes les *Sociétés financières*, quel que soit le nom dont le Juif les décore.

Pour la *Bourse :* 1° Imposer fortement, mieux encore supprimer les marchés à terme, qui ne favorisent que l'agiotage; 2° imposer les coulissiers de droits exorbitants sur chaque opération, ce qui ralentira leur zèle à attirer le *gogo* à l'appât du Juif.

Pour la *Banque de France :* puisqu'on lui a renouvelé son privilège, expirant le 31 décembre 1897, d'émettre des billets pour une valeur supérieure à son encaisse, au moins en expulser au plus tôt le régent baron Alphonse de Rothschild.

Nous sommes ici d'accord avec le député antisémite Boisset, qui disait à Châlon-sur-Saône, en une réunion publique (juin 1893) :

« M. de Rothschild a 3 milliards de fortune (plutôt le double).

« *Il tient là Banque de France sous ses pieds.* (Vifs applaudissements.)

« Il est cosmopolite, il est à Londres, à Vienne, à Berlin.

« De nombreuses sociétés ont été créées qui ont volé l'argent des naïfs.

« Il faut combattre toute cette horde de Juifs. (Applaudissements.)

« Il faut anéantir la puissance de ces misérables Israélites.

« Ils ne sont pas Français ! (Unanimes applaudissements.) Ils sont Allemands, Anglais, Autrichiens.

« Concentrez vos efforts, non seulement entre républicains, mais entre tous les honnêtes gens pour préparer et réaliser pacifiquement la transformation sociale. »

Nous retenons ce mot que « Rothschild tient la banque de France sous ses pieds ».

Donc, il faut l'en détrôner.

Pour les *banques particulières :* 1° imposer aux Chambres le vote et au gouvernement l'application de nouvelles lois ayant pour but de réprimer sévèrement les opérations malhonnêtes, fussent-elles rigoureusement conformes à la *lettre* de la loi, si elles ne sont pas conformes à son esprit ; 2° détourner par tous les moyens l'agriculteur de ces banques, qui le ruinent, et l'amener aux caisses rurales, qui le sauveront.

Le jour où il y aura une caisse rurale par village, répétons-le, les banques juives auront vécu.

Pour les *sociétés financières* anonymes, les réglementer comme il a été dit plus haut (France minérale) ; mieux encore, les supprimer.

Enfin, en ce qui concerne directement les *valeurs monétaires*, travailler avec M. Chabry et la *Ligue nationale bimétallique*, au prompt rétablissement du bimé-

tallisme, qui, établissant un rapport fixe entre l'*or* et l'*argent*, empêchera la dépréciation de celui-ci au profit de celui-là, par conséquent, les tripotages des Juifs qui bénéficient de la différence, dans des échanges perpétuels entre les pays à monnaie d'or et les pays à monnaie d'argent : tripotages qui ont pour contre-coup, ainsi que l a prouvé M. Chabry, la dépréciation des produits agricoles, c'est-à-dire la ruine de nos 25 millions d'agriculteurs français.

CHAPITRE XI

COMMENT DÉLOGER LE JUIF DE LA FRANCE ADMINISTRATIVE

Ici, nous ne dirons qu'un mot : *Plus de Juifs dans l'Administration !* voilà le cri qui doit retentir du haut en bas de l'échelle sociale et administrative, jusqu'à ce qu'il y soit donné satisfaction !

Dehors les Juifs ! voilà le mandat que les électeurs doivent imposer à leurs députés, que les députés doivent imposer au gouvernement.

Plus de Juifs dans les ministères ! plus de Juifs dans la magistrature ! plus de Juifs à l'Instruction publique, à la Guerre, aux Beaux-Arts[1], aux Ponts et Chaussées ! Plus de Juifs à Polytechnique ou à Saint-Cyr ! Plus de Juifs au Conseil d'État !

Tout au plus, les Français pourront-ils momentanément tolérer les Juifs dans leurs synagogues, et encore, à une condition expresse, que leurs rabbins seront mis sur le pied de la stricte égalité, au point de vue du traitement et des faveurs gouvernementales, avec les prêtres du clergé français !

Voilà l'épuration nécessaire que nous devons solliciter, que nous devons obtenir et que nous obtiendrons quand nous voudrons de par notre unique droit du *Peuple Souverain !* Il nous suffira de vouloir, par la grâce de Dieu !

[1] On dit : « l'art n'a pas de Patrie », c'est possible ; mais l'artiste en a une, et si cet artiste n'aime point la Patrie qui l'a accueilli, la Patrie doit rejeter cet artiste comme le principal rejette l'accessoire, comme le besoin sacrifie le plaisir. La Patrie a besoin de Français et n'a nul besoin d'artistes.

CHAPITRE XII

COMMENT DÉLOGER LE JUIF DE LA FRANCE POLITIQUE

La France politique comprend, nous le savons, le *Pouvoir exécutif* et le *Pouvoir législatif*. Nous venons de voir dans la *France administrative* le moyen d'épurer le *Pouvoir exécutif*.

Reste le *Pouvoir législatif!* C'est dans la commune, le *conseil municipal* et son maire; dans l'arrondissement le *conseil d'arrondissement;* dans le département, le *conseil général;* dans la Nation, la *Chambre* et le *Sénat*.

Pour tous les électeurs français du premier ou du deuxième degré, le mot d'ordre doit être comme plus haut : *Plus de Juifs dans les conseils de la Nation!* du dernier conseil de la dernière commune de France jusqu'au Palais-Bourbon et au Palais du Luxembourg!

Empressons-nous d'ajouter que les milliers de Juifs culbutés aux dernières élections municipales sont un précieux indice que le mot d'ordre a déjà retenti et que commence la période d'exécution!

Mais, hâtons-nous de l'avouer, aucun de ces moyens préconisés, *aucun* sans exception, n'aura d'efficacité que soutenu, fortifié, encouragé par un moyen qui les domine tous, qui les gouverne tous, qui les vivifie tous et sans lequel ils s'évanouissent tous.

Ce grand moyen, c'est la PRESSE!!!

CHAPITRE XIII

COMMENT DÉLOGER LE JUIF DE LA PRESSE

Crémieux l'a dit aux Juifs, nous le répétons aux Français : *Regardez tout le reste comme rien, la considération ou le mépris comme rien, les places comme rien. Regardez la presse comme tout, parce qu'avec la presse nous aurons tout le reste.*

Ils ont la *presse* et *tout le reste... chez les autres*, nous venons de le voir, hélas! N'est-il pas juste que nous ayons la *presse* et tout le reste *chez nous?*

Mais comment reprendre cette presse qu'ils nous ont volée, avec laquelle ils nous ont volé tout le reste ?

En nous corrigeant des *deux défauts* que la clairvoyance juive elle-même nous a signalés, ce dont nous la remercions au début de cette *seconde partie*, et que nous répétons ici, en complétant le passage :

PREMIER DÉFAUT

« *C'est de vivre au jour le jour, sans vues élevées sur les causes ou sur les effets, sur le passé ou sur l'avenir.*

« Comment sans cela nous auraient-ils permis (c'est le Juif qui parle et de ce qu'il sait) avec *tant d'indifférence, de nous emparer de la presse, ce moyen si important de domination?*

« Car c'est du haut de cet observatoire que nous pou-

vons signaler le moindre phénomène hostile et l'étouffer dans son germe[1]. »

DEUXIÈME DÉFAUT

C'est la difficulté avec laquelle les non-juifs se déciaent à faire un sacrifice pécuniaire pour soutenir leur cause dans les journaux.

Nous ne pouvons retenir ici une réflexion : qui nous dira jamais les sommes dépensées par les Juifs pour sauver Dreyfus, le traître ? *37 millions* en octobre 1898, d'après M. Judet !

[1] Un phénomène hostile, c'est, par exemple, l'assassinat à l'Equateur du journaliste Vivar, le 6 août 1896.

Son crime? Il avait combattu la judéo-maçonnerie, comme Garcia Moreno, il y avait vingt-cinq ans.

Il devait donc mourir comme lui, et à pareil jour (le 6 août).

Il est mort en effet, mutilé par les assassins gouvernementaux, des cinq doigts qui avaient tenu la plume pour les combattre : on lui a refusé un prêtre!

Ce « phénomène-là » était hostile, en effet, aux valets de la juiverie ; donc, à la juiverie elle-même ; et il fallait l'étouffer.

Or, pas un journal juif, — pas un, entendez-vous, — n'en a soufflé mot.

Il a fallu que *la Croix* publiât le crime pour qu'on le connût en France.

Un autre phénomène hostile, c'est le danger que l'Europe et le monde croient à la culpabilité de Dreyfus !

Et alors les agences juives ont publié dans le monde entier des nouvelles comme la suivante, du juif Baccani, correspondant à Buenos-Ayres de *l'Agence Havas :*

Paris, 30 octobre.

« La presse antisémite s'efforce inutilement d'attaquer et d'accuser les juges de la Cour de cassation... *Le peuple est bien plutôt disposé à admettre la culpabilité ou l'imbécillité des chefs de l'état-major.* »

Le peuple l'a montré dans la souscription Henry : près de 130.000 *francs recueillis en dix jours !...*

Et, s'ils n'ont réussi qu'à moitié, c'est qu'ils avaient affaire cette fois à un tribunal militaire !

Maintenant laissons parler le Juif Saulus :

« Nous autres Juifs, avec notre esprit mercantile, nous savons que chaque mot écrit en notre faveur, nous rapporte des intérêts usuraires. Aussi NE NÉGLIGEONS-NOUS AUCUN SACRIFICE POUR LE RÉPANDRE, POUR ENCOURAGER L'AUTEUR ET RÉCOMPENSER L'ÉDITEUR.

« Si, au contraire, il apparaît un livre qui nous soit hostile, NOUS NE L'ACHETONS PAS, ET L'ÉDITION NE TARDE PAS A PASSER DE LA MACULATURE AU PILON[1] » (*Wücherpille*, journal de Mayence, janvier 1895).

Voilà qui est clair ! Rien ne trace mieux la route,

[1] Un autre aveu, du même auteur, dans le même article et le même ordre d'idées, est le suivant : « En dehors de la *clique* de la presse, le publiciste *n'est plus rien*. Nous n'avons qu'à *organiser contre lui la conspiration du silence*. »

Voir plus haut (p. 63) comment les Juifs ont su condamner « au pilon » le livre de M. Edouard Demachy, sur *les Rothschild*.

Ce n'est pas que contre les *publicistes* que la *presse juive* organise la conspiration du silence, c'est aussi *contre les crimes* sociaux ou personnels de ceux de sa race.

En voici un frappant exemple :

Le 28 mai 1896, quatre gardes du baron Henri de Rothschild *ont abattu vers deux heures du matin un bûcheron sans travail, qui colletait des lapins dans la forêt du Lys* (Seine-et-Oise). Ils abandonnèrent leur victime. Ce ne fut *qu'à sept heures du soir* que le corps était apporté à la mairie de La Morlaye.

Un crime aussi contraire à toutes les lois humanitaires aurait dû avoir, ce semble, du retentissement.

Or, deux jours après, 30 mai 1896, *pas un journal de Paris n'en avait soufflé mot*, à notre connaissance, pas un, si ce n'est *la Libre Parole*, d'après *le Petit Pontoisien* et *la Croix*.

La voilà prise sur le fait « la conspiration du silence » de la presse juive.

n'indique mieux le devoir aux *journalistes* et aux *lecteurs* de journaux français.

Les uns et les autres ne doivent pas vivre *sans vues élevées, sur les causes ou sur les effets, sur le passé ou sur l'avenir.*

Les uns et les autres doivent *se décider sans peine à faire des sacrifices pécuniaires pour soutenir leur cause dans les journaux*[1].

Pour les uns et les autres, il nous semble que ces deux devoirs doivent se spécifier ainsi dans la pratique :

1° Le JOURNALISTE français, quelles que soient ses attributions dans le journal, doit voir en ce journal une *œuvre*, — dont il doit vivre sans doute, — mais une œuvre, non une affaire.

L'*Administrateur* ne doit pas être à son bureau, comme le Juif à son comptoir ; il y doit être comme le mécanicien devant le foyer de sa locomotive apostolique (pardon du mot !), destiné à promener à travers la France l'expression nécessaire de la *Vérité*, de la *Justice*, de la *Fraternité*, de la *Charité !*

L'Administrateur, pénétré de ces sentiments, pourra-t-il alors accueillir ces *annonces juives* (financières ou commerciales), qui suent le mensonge et l'iniquité et enfantent la ruine et la désolation?

Signalons ici de louables initiatives, prises par plusieurs journaux, dont : *la Croix du Dauphiné*, qui écrit en tête de ses colonnes qu' « *elle n'accepte à aucun prix les annonces des Juifs* et des francs-maçons » ; *la Croix valenciennoise*, qui écrit en tête de sa quatrième page :

[1] N'oublions pas que les Juifs ont, à l'heure qu'il est, dépensé près de QUARANTE MILLIONS pour sauver Dreyfus coupable!
Et nous avons dépensé CENT TRENTE MILLE francs pour sauver l'armée, qui l'a condamné justement, des attaques des Juifs!

« *La Croix valenciennoise* ne traite à aucun prix avec les maisons *juives.* »

Il y a encore d'autres journaux, nous ne pouvons les nommer tous.

Le *rédacteur* français ne doit point voir en son article quotidien ou hebdomadaire le moyen de satisfaire sa gloriole ou son ambition, mais uniquement y trouver la satisfaction de ses désirs d'apostolat en faveur de la justice et de la vérité contre l'apostolat juif du vol et du mensonge.

Nourrir d'autres préoccupations, c'est, bon gré mal gré, agir non en Français, mais en Juif...

Voilà pour les journalistes, passons aux lecteurs de journaux.

2° Le LECTEUR français ne doit jamais acheter, jamais lire, jamais propager, une feuille rédigée par des Juifs ou s'inspirant de leurs sentiments. Agir autrement, sous n'importe quel prétexte, c'est, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, fournir aux Juifs les munitions de guerre dont ils nous mitraillent quotidiennement, c'est-à-dire commettre une lâcheté, doublée d'une trahison.

Tous, nous devons, lecteurs et journalistes français, nous initier au *sacrifice*, sous toutes ses formes : sacrifice de temps, d'argent, de bonne volonté, d'initiative, d'activité, de talent, etc., en vue de fonder, de répandre partout de nouveaux organes antisémites.

Qu'à notre zèle, pas un coin de la France ne demeure inexploré ! et que « la presse juive, suivant l'expression légèrement modifiée de Louis Veuillot, soit enfin noyée dans la presse française ».

Ce jour-là, la puissance juive aura vécu ; tout sera prêt pour en effacer les derniers vestiges par l'application des moyens *éloignés* que voici.

CHAPITRE XIV

MOYENS ÉLOIGNÉS D'ANÉANTIR LA PUISSANCE JUIVE

Ces moyens visent plus particulièrement la France du sol et les grandes Compagnies financières ou commerciales, c'est-à-dire la France *immobilière*, *agricole*, *viticole*, *coloniale*, etc., les grandes Compagnies *maritimes* et de *chemins de fer*, etc. Ils se réduisent à trois:

PREMIER MOYEN

RÉVISION DES TITRES DE LA PROPRIÉTÉ JUIVE, entreprise par les soins du gouvernement antisémite, qui finira tôt ou tard par arriver forcément au pouvoir.

DEUXIÈME MOYEN

RETRAIT DU DÉCRET DE NATURALISATION DES JUIFS du 27 septembre 1791, absolument comme pour le décret Crémieux, dont les conseils municipaux de Constantine et d'Oran viennent de demander l'abrogation en Algérie.

TROISIÈME MOYEN

Pour les chrétiens, REVENIR AU DROIT CANON non aboli par le Concordat, qui leur interdit entre autres choses :

1° *De servir chez les Juifs ou de prendre des Juifs à leur service;*

2° *De consulter des médecins juifs ou d'en recevoir les médicaments.* Maimonides, le Bossuet des Juifs (et premier médecin de Saladin), dit : « Quand on voit un idolâtre (un chrétien) en danger de mort, *on ne doit pas le sauver* » (*Jad. Chas.*, 1, 10, 1, f. 40, 1) ;

3° De se laisser enlever les fonctions publiques, dans leur patrie respective, par les Juifs étrangers ;

4° *D'assister aux mariages des Juifs et à leurs fêtes ;*

5° *D'en accepter des invitations à dîner ou de leur en offrir*, etc.

Si ces conditions déplaisent aux Juifs, qui les empêche de chercher une terre plus hospitalière, l'Angleterre ou les États-Unis par exemple, où les mœurs ont tant d'analogie avec celles d'Israël ?

Chose curieuse ! cette idée est loin de déplaire à une partie notable du peuple juif, envisagée, il est vrai, au point de vue spécial de la reconstitution de ce peuple.

Écoutons le Dr Herzl, promoteur du Sionisme, à qui nous laissons l'honneur inattendu, pour lui et pour nous, de dire le dernier mot en cette discussion :

« Personne, dit-il, n'est assez fort ou assez riche pour déplacer un peuple d'habitation et le transférer dans un autre.

« Seule une idée peut accomplir cette grande tâche.

« L'idée de l'État juif a, sans doute, un pareil pouvoir.

« Dans la longue nuit de leur histoire, les Juifs n'ont cessé de rêver ce rêve royal.

« *Dans un an d'ici à Jérusalem !* Tel est notre vieux mot. Il s'agit maintenant de montrer que le rêve peut se transformer en une pensée lumineuse » (*Nouvelle Revue internationale*, 31 décembre 1896, p. 848).

Et, ajoutons-nous, en une exécution prochaine, *s'il plaît à Dieu !*

Ainsi sera réalisée la devise par laquelle nous avons commencé et nous finissons ce travail :

« Servetur Judæis vita, auferatur eis pecunia. »

Adveniat regnum tuum.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

EXPOSÉ SOMMAIRE DU CONCOURS 5
INTRODUCTION 9

PREMIÈRE PARTIE

Omnipotence juive

PRÉAMBULE 13
CHAPITRE PREMIER. — France mobilière et immobilière 16
CH. II. — France militaire 17
CH. III. — France agricole 21
1° *Accaparement des produits agricoles* 21
2° *Prêts usuraires aux laboureurs* 22
3° *La substitution de la machine à l'homme* ... 23
CH. IV. — France viticole 25
CH. V. — France commerciale 26
1° *Moyens de transport et de communication* .. 26
2° *Accaparement des produits nationaux ou exotiques* 28
3° *Accaparement du marché français* 30
CH. VI. — France industrielle 37
CH. VII. — France minérale 40
CH. VIII. — France forestière 42
CH. IX. — France coloniale 44
CH. X. — France financière 48
CH. XI. — France administrative 51
CH. XII. — France politique 59
CH. XIII. — La Presse 64

DEUXIÈME PARTIE

Des moyens d'anéantir l'omnipotence juive

	Pages
PRÉAMBULE	72
CHAPITRE PREMIER. — Premier moyen : le souvenir	72
CH. II. — Deuxième moyen : l'action	74
CH. III. — Comment déloger le Juif de la France mobilière et immobilière	79
CH. IV. — Comment déloger le Juif de la France militaire	80
CH. V. — Comment déloger le Juif de la France agricole	82
CH. VI. — Comment déloger le Juif de la France commerciale	89
CH. VII. — Comment déloger le Juif de la France industrielle	94
CH. VIII. — Comment déloger le Juif de la France minérale	96
CH. IX. — Comment déloger le Juif de la France coloniale	97
CH. X. — Comment déloger le Juif de la France financière	99
CH. XI. — Comment déloger le Juif de la France administrative	102
CH. XII. — Comment déloger le Juif de la France politique	103
CH. XIII. — Comment déloger le Juif de la Presse	104
CH. XIV. — Moyens éloignés d'anéantir la puissance juive	109

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

Tours. — Imp. DESLIS FRÈRES, 6, rue Gambetta.

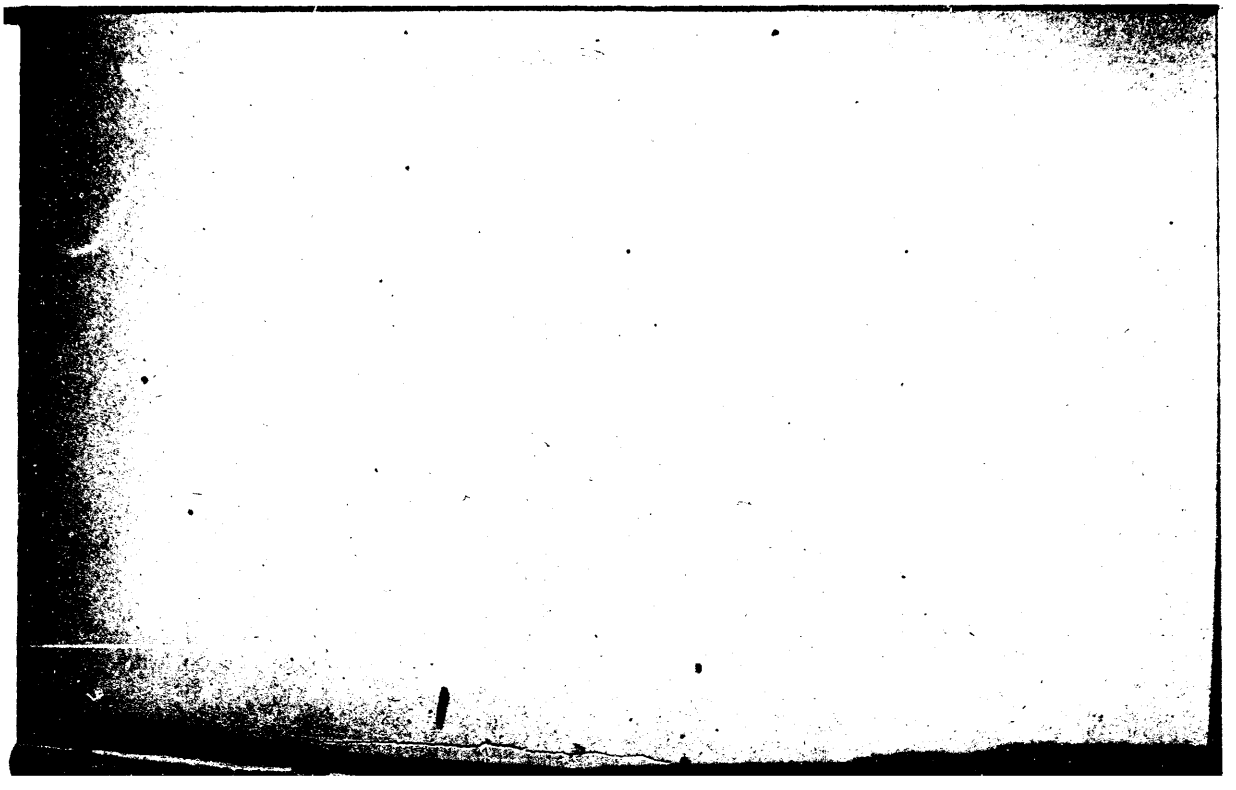

[illegible]

JUIFS ET CATHOLIQUES
EN AUTRICHE-HONGRIE
Par A. KANNENGIESER

Beau volume in-12. [illegible]

L'auteur nous transporte dans un pays où les Juifs [illegible] complètement maîtres de la richesse par le commerce, [illegible] et la finance ; des intelligences, par la presse et l'[illegible]. Dans ces dernières années, ils ont été les instigateurs [illegible] et les instruments de l'anticléricalisme. [illegible] avec une effronterie sans bornes à l'[illegible] et aux Chambres du parlement [illegible] soutenir d'autant [illegible] donner à leur haine et à leur [illegible]. Toutes les lois anti[illegible] exclusivement dues à l'influence juive. [illegible] une conséquence logique [illegible] levée de boucliers [illegible]. En Autriche, le [illegible] la Cour [illegible] en y regardant de près, on voit [illegible] la pierre [illegible] puissance juive. Que font les Juifs [illegible] avec raison les [illegible] avec une énergie [illegible] avenir ? A coup sûr, elle se fera dans le [illegible].

L'œuvre [illegible] M. A. Kannengieser [illegible] du mot. On ne saurait trop [illegible] d'un puissant intérêt.

LE CATHOLICISME SOCIAL
OU CHRISTIANISME INTÉGRAL
Par Paul LAPEYRE

[illegible]

[illegible] 3 volumes pouvant s'acheter séparément [illegible]

[illegible]

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le françois, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

20.140

Digitized by Google

LE TESTAMENT

D'UN ANTISÉMITE

FACULTAD DE DERECHO
Biblioteca

Ej. Consulta en Sala
Excluido de préstamo
(201)

Digitized by Google

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LIBRAIRIE MARPON ET FLAMMARION

La France Juive. 2 vol. in-18 : 7 fr.
(141e édition.)

La France Juive devant l'Opinion. 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.
(40e mille.)

LIBRAIRIE SAVINE

La Fin d'un Monde, 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.
(70e mille.)

LIBRAIRIE BASCHET

Les Fêtes nationales de la France, 1 vol. in-fo avec gravures.

LIBRAIRIE CHARPENTIER

Mon vieux Paris, 1 vol. in-18.

LIBRAIRIE PALMÉ

Le Dernier des Trémolin, 1 vol. in-18.

LIBRAIRIE QUANTIN

Papiers inédits du duc de Saint-Simon
(Lettres et dépêches de l'ambassade d'Espagne), 1 vol. in-8°.
La Mort de Louis XIV (Journal des Anthoine).
1 vol., édition de luxe, petit in-8°.

LIBRAIRIE DENTU

Dernière Bataille, 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.
(89e édition.)

EN PRÉPARATION :

L'EUROPE JUIVE

Tous droits de reproduction réservés. Pour la traduction, s'adresser à l'auteur.

Emile Colin. — Imprimerie de Lagny.

Digitized by Google

R 8-4-24

EDOUARD DRUMONT

D(FA)
20.140

Le Testament

D'UN

Antisémite

BIBLIOTECA UCM
5309199741

"EXCLUIDO DE PRESTAMO"

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

3, PLACE DE VALOIS, 3

1891

Tous droits réservés.

Digitized by

X. [illegible] 207912 - 3

Il a été tiré de cet ouvrage :

50 exemplaires numérotés à la presse sur papier de Hollande.

Et 15 exemplaires numérotés à la presse sur papier impérial du Japon.

Digitized by Google

PRÉFACE

A M. JACQUES DE BIEZ

Délégué général
De la Ligue nationale anti-sémitique de France.

Mon cher ami,

C'est une joie pour moi que de placer en tête de ce volume le nom du Délégué général de la Ligue anti-sémitique de France.

Brillant écrivain de la Presse républicaine, ami des puissants du jour, il n'eût tenu qu'à vous de prendre part à la curée en restant parmi ces hommes « dont la main gauche est remplie d'iniquités et la main droite pleine de présents. »

Vous ne l'avez pas voulu.

Digitized by Google

La République que vous aimiez était la République française et non la République juive; la République représentait pour vous ce qu'elle avait représenté pour votre père et pour le mien : un idéal de désintéressement, de fraternité et de justice, et vous vous êtes détourné, avec mépris, de ce régime ignominieux qui, malgré sa décevante étiquette, n'est pas la République des Français, mais la Royauté de Rothschild...

Vous avez eu avec Morès votre part des injures et des calomnies qui ne m'ont pas été épargnées, et il est juste, qu'en attendant le triomphe définitif, nous affirmions devant tous la fraternelle amitié qui nous unit tous les trois.

Le présent volume clôt momentanément la série de mes livres, consacrée à l'étude psychologique et sociale de l'époque actuelle. Il y a temps pour tout, en effet, et il faut se hâter de publier ces sortes de livres, très modérés au fond, mais parfois un peu vifs dans la forme, lorsque l'on a encore la main solide et le pied ferme, à l'âge où l'on vous cherchera d'autant moins de mauvaises querelles que l'on vous sait mieux en état de répondre de tout ce que vous avez écrit.

J'ai voulu, cette fois, souligner d'une plus énergique manière des points sur lesquels je n'avais pas suffisamment insisté, compléter d'un trait plus appuyé et plus précis ce qui me semblait trop sommairement esquissé dans mes précédents volumes.

Avant tout, je me suis efforcé de mettre bien en relief ce fait qui me paraît dominer la situation où nous nous débattons : le tarissement de toute source de vérité à laquelle les hommes de ce temps se puissent abreuver.

Digitized by Google

C'est à ce signe que Satan, le père du Mensonge, l'être des ténèbres, se révèle clairement comme le maître de l'heure présente. L'organisation actuelle est bien le chef-d'œuvre de ce roi de l'imposture et de la malfaisante ironie. Il a machiné cette société de façon à ce que l'homme semble avoir toutes les apparences de la liberté et, qu'en réalité, il ne puisse entendre lui-même ou faire entendre à ses frères une parole de vérité.

Pour les superficiels, ces innombrables journaux qui paraissent tous les matins et tous les soirs sont absolument libres. Il faut avoir vécu comme nous dans les coulisses de la Presse pour savoir que tout ce monde qui gambade, qui s'agite, qui gesticule est condamné à ne point sortir d'un certain cercle d'idées, pour connaître que les plus démonstratifs ont un fil à la patte qu'on tire à un moment donné et qui les empêche d'écrire ce qu'ils n'hésitent pas à nous dire dans les conversations.

Ces milliers de prêtres qui, chaque dimanche, gravissent les marches d'une chaire dans une église petite ou grande semblent libres, eux aussi ; matériellement ils ne sont point couverts de chaînes ; ils ne sont point obligés de soumettre leurs sermons à une censure. Et cependant le peuple fidèle, qui aurait tant besoin d'être guidé et informé en détail des manœuvres maçonniques et juives, n'entend jamais un mot qui touche aux préoccupations aiguës du moment.

Avec les sermonnaires du Moyen Age, on reconstituerait la vie des générations disparues, on aurait une sincère et vivante peinture des sentiments qu'ont éprouvés nos ancêtres, on retrouverait les joies, les

Digitized by Google

douleurs, les travers et jusqu'aux modes de chaque époque. En mettant bout à bout tous les sermons qu'on prononce en France pendant douze mois, on ne saurait absolument rien de ce qui s'est passé pendant l'année : on aurait une paraphrase plus ou moins éloquente du catéchisme, — et voilà tout.

Ceci explique que nos idées, tout en pénétrant dans les esprits, n'aient pu prendre encore une des formes sous lesquelles les hommes d'aujourd'hui conçoivent le succès.

Les Français ont bien la vague perception du complot juif-allemand que nous avons dénoncé tant de fois, et dont la Finance internationale tient tous les fils; ils se sentent pris dans quelque chose d'inquiétant et d'obscur. Ils se rendent confusément compte des efforts désespérés que tentent les Sémites pour empêcher l'alliance franco-russe; ils devinent qu'il y a des machinations secrètes, dans ces flagorneries qui nous sont adressées tout à coup par des gens qui, il y a quelque temps encore, faisaient tirer sur nos officiers à la frontière, — dans l'inexplicable voyage de cette Impératrice-mère qui reçoit Ephrussi le jour de son arrivée et qui s'entretient encore avec Alphonse de Rothschild au moment de son départ.

L'opinion s'est soulevée contre ces brusques voltes-faces d'artistes qui, après avoir dû leur célébrité à un chauvinisme tapageur, ont semblé un moment vouloir chercher la fortune dans des platitudes de laquais.... On a su gré aussi de leur attitude noble et digne à nos vieux maîtres, à Frémiet, à Puvis de Chavannes, à notre ami Yvon, le doyen de nos peintres militaires, dont la lettre de protestation fut

Digitized by Google

si touchante et si simple, à tous ces hommes de cœur qui, sans s'être abaissés jamais à faire du patriotisme un article de vente se sont souvenus, quand il a fallu, de nos paysans fusillés en plein armistice et des petits enfants éventrés sur la chaussée du Maine par les obus d'un ennemi qui bombardait « pour le plaisir », puisqu'il n'ignorait pas que la capitulation de Paris n'était plus qu'une affaire de jours.

Chez beaucoup, malheureusement, tout cela reste à l'état d'impression ; ils ne peuvent parvenir à coordonner toutes ces idées, ils ne peuvent arriver à comprendre que c'est la Juiverie cosmopolite qui mène le mouvement. Il faudrait que les journaux se chargent de leur expliquer la situation, et les journaux, presque tous à la solde d'Israël, s'efforcent, au contraire, de tout embrouiller et de tout cacher....

Notre œuvre n'en aura pas moins été féconde, et un avenir qui n'est pas éloigné se chargera d'en montrer la portée.

Les jours de la Haute Banque cosmopolite sont comptés. Grâce à nous, les noms des ploutocrates dans lesquels s'incarne la Juiverie accapareuse et tripoteuse sont imprimés dans la trame même des cerveaux populaires et rien ne les pourrait effacer. Il ne dépendrait même pas de nous de détruire ce que nous avons fait. Demain les princes d'Israël nous couvriraient d'or et nous décideraient à célébrer leurs louanges du matin jusqu'au soir que ce qui est écrit resterait écrit, que ce que nous avons semé demeurerait au fond de toutes les intelligences, incorporé, en quelque sorte, à l'âme de nos concitoyens.

« *Les œuvres d'un homme, dit Carlyle, quand vous*

Digitized by Google

les enseveliriez sous des montagnes de guano, sous les obscènes ordures des plus malpropres oiseaux, ne périssent pas et ne peuvent pas périr. Ce qu'il y avait de lumière éternelle dans un homme et dans sa vie, cela précisément est ajouté aux éternités; cela subsiste pour toujours, comme une nouvelle et divine portion de la somme des choses : A NEW DIVINE PORTION OF THE SUM OF THINGS. »

Quand l'heure a sonné, l'idée devient acte. Les Juifs n'empêcheront pas cette heure de sonner, et ce qui doit se faire se fera.

Les Conservateurs n'ont pas eu le courage de s'unir à nous pour essayer de reconstituer la société française sur les bases de la justice; ils ont préféré associer leur cause à celle de la Juiverie moribonde; ils s'effondreront avec elle.

Le parti boulangiste qui, pendant un moment, parut personnifier le réveil de l'esprit national, n'a pas voulu être avec nous; il s'est mis entre les mains des Meyer et des Naquet... Dès qu'il s'est enjuivé, ce parti qui, la veille, était radieux et plein d'espérance, a été perdu et il est devenu, en quelques mois, la loque qu'on rencontre aujourd'hui sur le chemin sans savoir au juste ce que c'est...

Ces enseignements serviront peut-être à d'autres.

Un homme du peuple, un chef socialiste, qui aura refusé d'imiter ses camarades et de se laisser subventionner, comme eux, par la Synagogue, reprendra notre campagne; il groupera autour de lui ces milliers d'êtres réveillés, instruits par nous, ces spoliés de toutes les classes, ces petits commerçants ruinés par les Grands Magasins, ces ouvriers de la ville et des

Digitized by Google

champs écrasés sous tous les monopoles, auxquels nous avons montré où était l'ennemi...

Voilà, mon cher ami, une perspective qui console de bien des attaques et qui fait envisager l'Avenir avec la sérénité que donne la certitude d'avoir accompli fidèlement son devoir de Français et rempli dignement la haute fonction d'écrivain...

Cordialement à vous.

ÉDOUARD DRUMONT.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE TESTAMENT
D'UN ANTISÉMITE

LIVRE PREMIER

PAROLES TESTAMENTAIRES

J'ai vu un homme passionné et vaillant s'affirmer comme le représentant de l'idée de Revanche, écrire les *Chants du soldat*, rêver un moment de fonder avec la Ligue des Patriotes une généreuse association comme ce Tugend-bund qui releva la Prusse après Iéna... J'ai vu depuis cet homme, qui se nomme Paul Déroulède, mettre sa main dans la main de Naquet et imposer comme vice-président à ses Ligueurs ce Juif infâme qui, pour enrichir une société financière, avait vendu à nos ennemis le secret de la poudre sans fumée...

J'ai admiré et aimé Albert de Mun, le soldat du Christ, le successeur de Montalembert, l'éloquent champion de la France catholique. J'ai vu ensuite cet homme, qui semblait l'honneur même, figurer dans un comité organisé pour rétablir la grande monarchie française côte à côte avec Arthur Meyer qui, au su de tout Paris, avait été le Mercure d'une femme galante qu'on appelait Blanche d'Antigny...

J'ai vu le Nonce du Pape, Rotelli, baiser sur la bouche Léo Taxil, l'auteur des *Amours secrètes de Pie IX*. A l'exemple de Jésus, mon divin Maître, j'avais pris la

Digitized by Google

défense des opprimés contre les voleurs et les exploiteurs du pauvre peuple.

En haine de moi j'ai vu le représentant du Vicaire de Jesus-Christ s'unir à celui qui a couvert d'immondices Notre-Seigneur et la Tres Sainte Vierge Marie, qui a écrit que les prêtres de notre Église étaient tous des pederastes et qu'il fallait les châtrer; qui a raconte que Pie IX, de sainte et douce mémoire, se faisait livrer par les Jésuites des vierges qu'il souillait...

Quand un psychologue a vu tout cela dans le court espace d'une année, il n'a plus grand'chose à voir encore et il ne lui reste qu'à faire son testament avant la catastrophe finale...

(Edouard Drumont. *Lettre à un ami.*)

I

La raison d'être de ce livre. — Pourquoi l'Antisémitisme n'a-t-il pas triomphé encore? — Un bon conseil. — Un souvenir de Frohsdorff. — Une fausse conception de la situation. — La fiction et la réalité. — L'histoire se fait. — Le cardinal de Lavigerie et M. de Vanssay. — Le comte de Chambord et Mme Récamier. — Un vrai Capétien. — L'année de l'aveu. — Les conservateurs. — La peur de Rothschild. — Dupont à Baylen. — Les ordres religieux. — La génération formée par les Jésuites. — Le parti jésuitique. — Tous les chefs catholiques contre nous. — Avant et après le 1er Mai. — L'article 7 reparaît. — La *Lanterne* et les Dominicains du Hâvre. — Le Jacobin domestiqué. — « Lâchez le chien! » — Brisson travaille. — Une revue des misères humaines. — La viande à bon marché. — Jeanvrot s'en mêle. — Un village de Seine-et-Marne en 1890. — La vraie main-morte. — Dialogue de la vache et du Juif. — Aux Vaux de Cernay. — Palanquin et chaise percée. — Le Juif tour à tour insolent et vil. — La Bécasse impertinente. — Un concierge gentilhomme. — Le premier acte des *Parisiens*. — Oppert de Blowitz. — L'inauguration de l'Exposition. — Ce que la Ligue antisémitique a reçu. — Edouard de Rothschild et le baron Hirsch au Cercle de la rue Royale. — La descente de la courtille du Boulangisme. — On s'accoutume à la boue. —

Digitized by Google

Le comité de la bourse de la duchesse. — Les Juifs dans le Boulangisme. — La dresseuse de lapins. — « Fin de siècle » et « fin de France ». — La duchesse d'Uzès. — Le droit d'Asaka-Méropïé. — Le Juif opère dans le monde. — Arthur Meyer et Bocher. — Le Philistin vaincu par le Juif. — Le triomphe du *chand d'habits*.

Ce livre n'est point le testament de l'Antisémitisme. Jamais le système juif n'a été plus menacé, jamais le Juif n'a été l'objet de haines plus justifiées et de malédictions plus unanimes, jamais le désir de mettre fin à sa malfaisante exploitation n'a été plus ardent chez tous. Ce livre est purement et simplement le testament personnel d'un Antisémite, le journal des pensées et des luttes d'un homme qui a été en France l'initiateur d'un grand mouvement et qui se rend compte que l'inévitable exécution se fera probablement par d'autres que par lui.

Ce livre est avant tout un livre d'amis, un livre que nous écrivons pour ceux qui nous aiment.

Ceux qui s'intéressent à nos efforts, ceux devant lesquels nous avons ouvert des horizons, se plaignent quand ils sont trop longtemps sans nous lire ; ils nous écrivent, ils nous demandent pourquoi le succès n'a pas été plus rapide. « Comment se fait-il, nous disent-ils, que ce Juif si universellement détesté, ce Juif qui dévore la France, qui a atteint tous les Français, non seulement dans leurs sentiments les plus élevés, mais encore dans leurs intérêts matériels, qui leur a dénié le droit à la vie ; comment se fait-il que ce Juif ne soit pas encore par terre, que toutes les victimes ne se soient pas groupées autour de vous? »

Pour répondre à une telle interrogation, il faut entrer dans l'analyse de beaucoup de choses très complexes, montrer encore une fois l'état d'esprit de nos contemporains, reconnaître aussi le tribut que j'ai payé à des idées fausses et la façon dont cette erreur d'appréciation de ma part a influé sur le développement de notre œuvre de délivrance.

Digitized by Google

Mon expérience peut servir à d'autres et tous ceux qui sauront comprendre ce livre y trouveront une utile leçon.

Que tous ceux qui rêveront de tenter quelque chose d'utile pour leur pays se souviennent de ce que je leur dis : « Ne croyez jamais aux conservateurs, il n'y a rien à faire avec eux ! »

Ceci me rappelle une jolie anecdote que m'a racontée un des familiers du comte de Chambord.

Un des fidèles du prince avait eu la douleur de perdre sa mère ; il était allé lui fermer les yeux et il revenait prendre son service à Frohsdorff.

— Eh bien, mon cher de X***, dit le comte de Chambord, vous êtes arrivé à temps pour embrasser madame votre mère, vous avez recueilli ses suprêmes paroles. Que vous a-t-elle dit ?

— Monseigneur, c'est bien difficile à répéter...

— Comment ? Les dernières paroles d'une mourante, d'une femme d'un haut mérite et d'une piété profonde comme madame votre mère... ?

— Monseigneur, si vous l'ordonnez...

— Parlez.

— Eh bien ! avant de mourir, en m'embrassant une dernière fois, ma mère m'a dit : « Mon enfant, ne te rallie jamais aux d'Orléans !... c'est tous des canailles... »

— Hé ! hé ! dit le comte de Chambord, madame votre mère a toujours eu beaucoup de bon sens. Et il se leva pour aller répéter le propos à la comtesse de Chambord qui avait l'oreille un peu paresseuse, comme Mme Carnot, du reste, qui occupe sa place sur le trône de France.

« Ne vous mettez jamais avec les conservateurs », répéterais-je encore si j'étais, comme la bonne dame, à l'heure de la mort.

Mon erreur fondamentale a été de croire qu'il existait encore une vieille France, un ensemble de braves gens, gentilshommes, bourgeois, petits propriétaires,

Digitized by Google

fidèles aux sentiments d'honneur, aux traditions de leur race et qui égarés, affolés par les turlutaines qu'on leur débite depuis cent ans, reprendraient conscience d'eux-mêmes si on leur montrait la situation telle qu'elle est et se réuniraient pour essayer de sauver leur pays...

J'étais l'homme le plus réformateur, le plus avancé, le plus épris de justice sociale qu'il y eût en France ; cette erreur m'a fait passer pour un rétrograde, elle m'a enlevé toute action sur la masse. La masse, en effet, plus sûrement guidée par son instinct que nous ne le sommes par nos connaissances, a horreur du parti conservateur ; elle s'éloigne de lui comme les chevaux d'un endroit où il y a un mort...

Pour être juste, il faut ajouter qu'il m'était bien difficile d'éviter ce malheur. C'est en vain, effectivement, qu'on se tient l'esprit en éveil pour regarder de près et porter un jugement indépendant sur ce qui se passe autour de soi ; on subit involontairement l'influence de l'atmosphère ambiante.

Depuis vingt ans nous avons vécu sur cette idée qu'il y avait deux partis ; d'un côté les vrais Français, honnêtes, généreux, épris de la grandeur de la Patrie ; de l'autre, des exploiteurs, des Républicains cyniques, des tripoteurs éhontés, persécutant et opprimant les vrais Français honnêtes. Beaucoup de naïfs se sont dévoués pendant ces vingt ans, ont combattu de toutes leurs forces, ont prié de toute leur âme dans l'espoir qu'à un moment, qu'on annonçait toujours être proche, la Droite représentant les Français honnêtes réussirait à l'emporter sur la Gauche, qui semblait personnifier toutes les infamies.

Cette conception est absolument erratique. En réalité il n'y a pas deux partis politiques, il y a un régime général, il y a un système, le système capitaliste et juif auquel sont également affiliés les représentants des partis qui se disputent le pouvoir. A ce système les Répu-

Digitized by Google

blicains plus avides, parce qu'ils sont plus besogneux, demandent peut-être des satisfactions plus immédiates; ils font preuve peut-être de plus d'âpreté et d'impudence, mais les Conservateurs sont aussi attachés à ce régime que les Républicains : ils ont peut-être plus d'intérêt qu'eux à sa durée et ils n'entendent pas qu'on y touche.

Quand on étudiera de près les vingt années qui viennent de s'écouler, on s'apercevra que ce qui les caractérise c'est la fiction, l'imposture, le mensonge général, l'étalage verbal et scripturaire de sentiments qu'on n'éprouvait pas réellement, la perpétuelle menace d'accomplir des actes qu'on n'avait nullement l'intention d'exécuter.

Quand j'ai noté ce point et essayé de peindre exactement la figure du comte de Chambord, M. de Vanssay, dit « Outrage sanglant », a envoyé à ce sujet des protestations indignées à l'*Espérance du Peuple*.

C'est un type que M. de Vanssay ; il a dû voir jouer Jenneval à Nantes et il semble avoir pris les allures mélodramatiques de ce Frédérick Lemaître de province. « Outrage sanglant » est son mot favori et, dès qu'on essaye de reconstituer un peu l'histoire contemporaine, il se répand en exclamations violentes et vous reproche de traîner dans la boue tout ce qui est respectable. Notez que, de tous les amis du comte de Chambord, c'est certainement lui qui est le moins autorisé à prendre fait et cause pour sa mémoire puisque, dans les dernières années de la vie du prince, il était brouillé avec lui et avait cessé tout service à Frohsdorff ; il n'a revu le comte de Chambord que quelques instants seulement pendant la maladie qui l'emporta.

Deux ans à peine sont écoulés et Mgr Lavigerie vient confirmer de la plus indéniable façon, en citant les propres paroles du prince, ce que j'avais écrit dans la *Fin d'un monde*.

M. de Vanssay n'est pas démonté par cette affirmation si précise ; il réplique en citant une lettre confidentielle

Digitized by Google

du cardinal qui, loin de démentir ce que Mgr Lavigerie avait dit, ne fait que corroborer encore sa déclaration.

Homme d'action, de mouvement et même un peu d'intrigue, Mgr Lavigerie a donné en 1874 au comte de Chambord des conseils qu'aurait donnés un Richelieu ou un Mazarin à un prince qui se serait trouvé dans de pareilles circonstances ; il lui a proposé d'agir ; l'autre refuse d'agir et Mgr Lavigerie en conclut qu'il ne voulait pas régner, puisqu'il refusait d'employer les moyens nécessaires pour arriver au trône (1).

Ce raisonnement semble d'une logique irréfutable et

---

(1) Voici une lettre très précise adressée sur cette question à un rédacteur de l'*Observateur français* par le général Goethals, ancien ministre de la guerre en Belgique :

« Pendant mon séjour à Venise (hiver de 1852 à 1853), j'eus l'honneur d'être présenté à LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Chambord. Un jour, causant avec lui de la France, le comte me dit qu'il ne comprenait pas pourquoi les Français étaient assez absurdes de choisir pour souverain un aventurier comme le prince Napoléon, alors qu'ils pouvaient choisir le chef de la monarchie parmi des princes nés et élevés en France, ayant servi et combattu avec eux, et tous, distingués Français de cœur.

» Je lui répondis :

— Et, vous donc, monseigneur ?

— Oh ! moi, dit-il, ils ne me connaissent pas. Je venais à peine de naître lorsqu'a eu lieu la révolution de 1830. Et puis, je n'ai ni le physique, ni le caractère voulu pour plaire aux Français d'aujourd'hui. Il y a trop de préjugés encore, chez eux, et puis... je n'ai pas d'enfants.

» Plus tard, lorsque je pris congé de lui, en quittant Venise, il eut la bonté de me dire qu'il espérait bien que je ne l'oublierais pas, et que je viendrais le voir partout où nous pourrions nous rencontrer.

— J'espère bien — lui répondis-je — vous présenter mes hommages aux Tuileries.

— Ne l'espérez pas, me dit-il alors, à moins que le vote unanime de la France ne me rappelle au trône. Mais, si ma rentrée dans mon pays doit coûter une goutte de sang, je n'y consentirai jamais.

» Je lui dis alors : — Votre aïeul, Henri IV, n'y regarda pas de si près et il fit le bonheur de la France.

— Oui, répliqua le comte de Chambord, mais c'était Henri IV, et je ne le suis pas. »

Digitized by Google

l'on ne voit pas très bien ce que M. de Vanssay pourrait répondre à cette démonstration. Le comte de Chambord ne voulait pas reconquérir son royaume par la force comme Henri IV, il n'aurait pas voulu être restauré par les baïonnettes étrangères comme Louis XVIII, il n'a pas voulu devoir sa couronne à une Assemblée comme Louis-Philippe ; il n'aurait pas voulu être plébiscité comme Napoléon III. Comment aurait-il voulu revenir ? Au lieu de se livrer à des imprécations romantiques, M. de Vanssay devrait une bonne fois répondre nettement à cette question.

Ces polémiques ont plus d'intérêt que n'en ont d'ordinaire les discussions rétrospectives, en ce sens qu'elles expliquent la situation actuelle en nous faisant connaître l'âme française depuis 1870. Pendant ces vingt ans, les Conservateurs n'ont jamais songé ni à se regarder eux-mêmes ni à regarder les autres ; incapables de tout effort intellectuél, ils ont attendu pour se faire une opinion sur leurs chefs que le hasard mît au jour des documents inédits.

En tout cas, voici une légende finie et il se trouvera certainement un homme qui aura vécu dans l'entourage du prince et qui, en des pages qu'on ne lira que dans quelques années, nous restituera *ad vivum* cette physionomie de roi que le comte de Vanssay m'a reproché d'avoir insulté et qui, au contraire, m'a toujours inspiré une profonde tendresse.

Le comte de Chambord m'a toujours fait l'effet de représenter parmi les chefs de peuples ce que Mme Récamier a représenté parmi les amoureuses.

Vous entrevoyez dans une tonalité grisâtre cet intérieur de Mme Récamier. Les adorateurs n'ont pas renoncé aux déclarations ; ils demandent encore « les suprêmes faveurs », seulement ils les demandent depuis vingt ans. Si on les prenait au mot, ils feraient de leur mieux, mais ils seraient peut-être embarrassés ; heureusement les choses ne vont jamais jusque-là. Ces paroles qui, au temps du Directoire, avaient été réelle-

Digitized by Google

ment les expressions ardentes d'un désir matériel, n'ont plus le même accent dans cette maison de retraite, dans l'honnête atmosphère de l'Abbaye-aux-Bois.

Frohsdorff, c'est l'Abbaye-aux-Bois, un couvent confortable comme il y en a en Autriche. On y entend toujours des paroles de combat comme on entendait des paroles d'amour autour de la reine de beauté, et le roi ne dit jamais non.

Madame regarde tout cela avec son sourire paisible, elle a eu des joies et des transes, elle a poussé un soupir de satisfaction, quand elle a vu, de ses yeux, que la fameuse lettre de Salzbourg avait été publiée par l'*Union;* elle a tremblé pour « son Henry » quand il est allé en France causer avec Mac-Mahon; elle a regardé faire la malle en pleurant comme Mme Dupuis dans le *Village;* elle a craint qu'on ne donne de mauvais conseils au voyageur. Avec des aventureux décidés à tout comme Chesnelong, on ne sait pas ce qui peut arriver. Il serait bien capable d'aller, comme Persigny à Strasbourg, haranguer les régiments dans leurs casernes et faire mettre le sabre au clair aux cavaliers. Aujourd'hui Henry est revenu, il a repris ses petites habitudes : « Mon Dieu, soyez béni... Faites que les Français soient heureux; ils ont tué une partie de ma famille, je ne leur en veux pas, mais qu'ils nous laissent tranquilles dans ce château où l'on est si bien. »

Lui, est tout à fait dans les traditions de sa race; c'est le vrai Capétien et, pour le comprendre, il faut connaître l'histoire de France, savoir à quel point cette race de Capétiens fut dès l'origine unie, identifiée avec le pays, consubstantielle à la France... On dit: « Les Enfants de France, un Fils de France. » « Ouvrez, c'est la fortune de la France », répond Philippe VI après Crécy, en frappant à la porte d'un manoir. Jeanne Vaubernier, la modiste devenue catin royale, a la même idée du Roi que tout le bon peuple de Paris, et c'est le plus naïvement du monde qu'elle crie à Louis XV: « La France, ton café f... le camp! »

Digitized by Google

Pour ce peuple qui est la chair même de sa chair, le roi a des entrailles de père. Les Thiers, les Favre, les Simon transforment Paris en un abattoir, sans l'ombre d'une hésitation ; les Ferry, les Constans, les Rouvier feront tuer, s'il le faut, trente mille hommes pour conserver le pouvoir une minute de plus. Le roi de France ne le peut pas; il ordonne aux Suisses de cesser de tirer comme Louis XVI, il s'éloigne sans combattre comme Charles X, il reste au coin de son feu comme Henry V.

Quand cela n'est plus gâté par les pompeuses déclamations des Vanssay, tout cela apparaît simple, logique et touchant comme la vérité. Cela apparaît amusant aussi, car au fond on sent bien que si des prétendants de ce genre sont entourés de tant d'hommages, c'est que, grâce à eux, leurs partisans semblaient d'autant plus prêts à l'héroïsme qu'ils avaient la vague certitude qu'on ne les mettrait jamais au pied du mur.

Charette essayant de faire quelque chose, au lieu de promener ses zouaves sur le *Touriste*, eût été abominé comme Morès l'a été pendant un mois.

Par contre, si Morès s'en fût tenu au discours de Neuilly et fût resté à l'état de velléitaire, il eût été adoré dans son monde. Dès qu'on le vit aller au peuple, chercher à réunir des hommes d'action que, d'ailleurs, il n'a pas trouvés, se préparer à descendre dans la rue, il excita de véritables fureurs. « On ne l'arrêtera donc pas! » tel était le mot des clubs.

Il en a été de même pour moi. Tant que l'Antisémitisme n'est point sorti du livre, on n'a trop rien dit. Dès que j'ai manifesté l'intention d'entrer dans la vie publique par une porte si modeste qu'elle fût, d'arriver au Conseil municipal et peut-être d'y faire passer un blâme de flétrissure ou un vœu pour l'expulsion de Rothschild, tous les Conservateurs de mon quartier ont été contre moi; ils en ont été chercher Taxil! « Le forçat Léon XIII, les Frères pédérastes, l'abbé Galofez, les images distribuées aux passants et représentant

Digitized by Google

des curés faisant des langues à des religieuses... tout plutôt que Drumont ! »

1890 a marqué la fin de cette période bizarre qui ne pouvait pas se prolonger indéfiniment. Et l'hypocrisie est chose si haïssable, que cette année de bel avilissement et de prostration complète n'a point été sans quelque charme, parce qu'elle a eu pour elle la sincérité.

On connaît ces situations dans la vie parisienne. Le vieux beau de cinquante-cinq ans lutte toujours, il promène à travers les salons ses allures de vainqueur et sa barbe d'un inexorable noir; il tend la jambe, il piaffe encore, il feint d'aller à des rendez-vous imaginaires. On rit de lui...

Puis arrive la grande maladie qui guette les hommes vers cet âge ; le brillant viveur cloué au lit disparaît de la circulation pendant quelque temps. Au bout de trois mois il revient; il est tout blanc; il a profité de l'occasion pour éviter les transitions désagréables et pour entrer aux Invalides ; et, vu ainsi, il plaît et ne fait plus rire... Il avoue.

La crise boulangiste a permis aux Conservateurs d'exécuter cette évolution ; ils ont été trouver un mercenaire, un Saltabadil pour faire le coup qu'ils n'osaient pas tenter eux-mêmes, ils ont rencontré un vieux lascar plus malin qu'eux, qui a pris leur argent et s'en est allé vivre de leurs rentes à Jersey. Cette expérience les a refroidis et, au 1er Mai, ils ont pour la première fois montré le fond de leur cœur, tout entier rempli par l'amour du Gardien de la paix.

On a vu aux terrasses des grands Cercles les élégants acclamer les agents qui se ruaient sur les passants et on les a entendus, à chaque coup de casse-tête, s'écrier : « Bravo, Constans ! » On a vu à la Chambre les Conservateurs faire assaut de servilité avec les Républicains lorsqu'il s'est agi de voter un ordre du jour de confiance à Constans, on en a vu venir le féliciter à son banc tan-

Digitized by Google

dis que d'autres lui passaient les bras autour du cou pour causer de plus près avec lui.

Cette évolution, cet aveu de la peur, n'a rien qui puisse déplaire à l'historien social ; elle rend sa tâche plus facile, elle supprime tout ce fictif, ce mensonger, ce théâtral, cette déclamation oratoire et journalistique qui a rempli d'une décevante fumée les années qui viennent de s'écouler.

Il est avéré désormais qu'il n'existe pas en France de parti décidé à combattre par tous les moyens le régime maçonnique et juif, un parti catholique et français décidé à ne pas se laisser opprimer.

Quand les conquérants germains et francs qui, unis aux purs Gaulois et aux Celtes, constituèrent véritablement la France eurent perdu leur vigueur, l'élément gallo-romain l'emporta, la race latine reprit le dessus ; or, cette race est faite pour la tyrannie, puisqu'elle n'a aucun ressort de conscience ; elle adore une idole imbécile, une idole de marbre ou de plâtre qu'on appelle la Loi, et au nom de cette Loi, elle subit tout.

La Loi, c'est le licteur qui vient de la part de César annoncer au citoyen romain qu'il est condamné à mourir, mais qu'on lui laisse le choix du supplice ; c'est le gendarme de la Révolution qui vient parfois tout seul arrêter cinq ou six personnes et qui les conduit au Luxembourg ou à la Conciergerie, où un autre gendarme vient les chercher pour les conduire à la guillotine. Jamais il n'est entré dans la cervelle de ceux qu'on arrêtait ainsi, l'idée de commencer par tuer le gendarme. C'est là un spectacle extraordinaire et il n'y a jamais qu'en France qu'un gouvernement ait pu s'appeler, comme par une désignation constitutionnelle : la Terreur.

Il est inutile de discuter là-dessus et il n'y a qu'à constater une évidence. Vous ne rencontrerez chez la plupart des Conservateurs influents que des menteurs, des fourbes, d'éternels chercheurs de voies obliques... Mettez-les sur la grande route de Versailles, sur cette route

Digitized by Google

large à faire défiler une division de front, qu'on appelle le *Pavé du roi;* dites-leur : « Vous voyez, c'est tout droit, il n'y a qu'à marcher, vous apercevez le palais d'ici. » Au bout de quelques instants, vous les retrouverez dans d'infâmes petites ruelles, perdus, crottés, embourbés, gémissant et comptant sur l'habileté de Mackau pour les tirer de là...

Ils ne se doutent même pas de ce que c'est qu'un droit. Tout le monde a des droits, le tout est de savoir les défendre. Les cent peuples que Xercès et Darius traînaient à leur suite, les Lydiens, les Ioniens, les Mèdes avaient autant de droits que les Grecs. Seulement, les Grecs étaient vaillants, robustes, assouplis par la vie du gymnase, et ils ont prouvé qu'ils avaient des droits par le fait seul qu'ils les ont défendus.

Jamais Bismarck n'a dit: « La Force prime le Droit »; il a dit: « La Force crée le Droit » ; et il a entendu ce mot Force dans le sens étymologique et véritable : *vis* ou *virtus*, la virilité, la vertu virile, l'énergie de l'homme.

C'est en matière religieuse surtout que le principe est juste. Quel est le *criterium*, la mesure à laquelle des gens qui ne croient pas peuvent mesurer la croyance des autres?

— Vous me dites que vous croyez... Pourquoi voulez-vous que je m'en rapporte à vous; car enfin vous me parlez d'une abstraction, d'une chose que je ne vois pas? Croyez-vous vraiment?

— Je crois assez pour être prêt à mourir, mais naturellement, avant d'en arriver à cette extrémité, je commencerai par vous tirer des coups de fusil.

— A la bonne heure! voilà une affirmation palpable, une base pour discuter.

C'est ce qu'ont fait les Vendéens qui n'étaient pas des Gallo-Romains, mais des Celtes. Quand ils ont eu tué un millier de bleus, qu'on a eu tué autant des leurs et qu'on a vu que ce serait toujours à recommencer, il s'est trouvé un homme sensé qui a dit : « Il serait peut-

Digitized by Google

être plus simple de laisser ces gens-là aller à la messe, puisqu'ils y tiennent... »

Il en est de tout ainsi. Les Francs-Maçons, avec leurs insignes, les Républicains, avec leurs drapeaux, vont en cortège rendre hommage à Baudin. Cela ne fait de mal à personne. Pourquoi les Catholiques n'auraient-ils pas le droit de traverser la ville en procession avec leurs bannières et le Saint-Sacrement ?

Il est bien certain que si, sans recourir aux coups de fusil, 1,500 Catholiques venaient, aux environs de la Fête-Dieu, siffler régulièrement Rothschild ou Carnot toutes les fois qu'ils sortent, on finirait par dire à ces catholiques : « Faites votre procession tranquillement et laissez-nous la paix ! » Les libres-penseurs s'entendraient avec les croyants pour ne pas encombrer la voie publique le même jour. En un mot, cela se passerait comme en Amérique, où Catholiques, Protestants, Chevaliers du Travail, Presbytériens, Weslelyiens organisent tous les cortèges qui leur conviennent, sans que personne songe à s'en plaindre.

Ce que j'ai dit des Conservateurs explique qu'ils aient pris parti contre moi dans la question antisémitique.

Sans doute on aurait compris qu'ils ne puissent s'élever jusqu'à l'idéal de justice et de réparation sociale que nous poursuivons, mais, s'ils avaient eu une lueur d'honnêteté et de bon sens, le souci seul des intérêts religieux qu'ils prétendent défendre aurait dû leur inspirer une attitude différente.

Il y a dans toute bataille un point qui est la clef de toute la position, un endroit sur lequel il suffit de porter toutes ses forces pour décider du gain de la journée. Ici il ne fallait pas un exceptionnel coup d'œil pour découvrir le point stratégique à frapper.

Qu'est-ce qui gouverne ? Sont-ce ces pauvres fantoches qui n'ont d'autres préoccupations que de se remplir la poche ? Assurément non.

Quel est le vrai maître ?

Digitized by Google

C'est le Juif.

C'est le Juif qui tient tout dans ses mains.

Le jour où vous attaquez le Juif, vous prenez la Réalité corps à corps, vous vous mesurez avec votre véritable ennemi.

Or, le Juif était à la merci du Conservateur.

Jamais on ne saura la peur qu'a éprouvée Rothschild pendant quelques mois. Quelques personnes qui l'ont vu de près nous ont renseigné sur cet affolement qui fut absolument shakespearien.

Lozé lui-même finissait par être exaspéré des perpétuelles alarmes de cet homme. Un jour qu'il causait avec une dame, le préfet de police, pour expliquer les faveurs qu'il accordait aux Rothschild, coupe-file et autres agréments, affirmait que le banquier de la rue Saint-Florentin était très généreux pour la caisse de secours des anciens employés de la Préfecture de police ; tout à coup il eut un accès de sincérité : « Après tout, s'écria-t-il, cet animal-là peut bien faire quelque chose pour nous, voilà quinze jours qu'il me prend la moitié de mon personnel. »

Rothschild n'était pas encore rassuré avec tous ces agents de police, il aurait voulu une division pour le garder. Sans crainte de déshonorer l'armée, Freycinet fit cette chose sans nom : il envoya un régiment de dragons camper autour de la demeure d'un banquier de Francfort. Les dragons passèrent là deux nuits. Dans la nuit du 1er au 2 mai, toutes les troupes avaient depuis longtemps regagné leurs casernes qu'on apercevait encore les dragons rue Saint-Florentin. « Je ne comprends pas, disait un maréchal-des-logis à un camarade, qu'on nous parle d'aller combattre les Prussiens puisqu'on nous force à leur servir de gardes-du-corps quand ils sont chez nous. »

Si cet homme s'était senti traqué partout, attaqué sur tous les points, il est certain qu'il aurait transigé au nom de la Juiverie et offert aux catholiques un *modus vivendi* acceptable, une sorte de reconnaissance de

Digitized by Google

leurs droits analogue à celle qu'obtinrent les Huguenots avec l'édit de Nantes.

Les Conservateurs n'ont jamais compris cela; au lieu de combattre, ils capitulent en rase campagne comme Dupont à Baylen — et pour les mêmes raisons que lui : ils ont la dyssenterie et ils veulent sauver leurs bagages.....

Elle est toujours émouvante cette capitulation de Baylen. Dupont a dix fois les moyens de se faire jour à travers l'armée espagnole, malheureusement il traîne après lui six cents fourgons remplis par le pillage de Cordoue. Alors il négocie : « Nous livrerons tout, mais à une seule condition, vous ne visiterez pas nos fourgons. »

Le général Védel, qui n'a pas de bagages, arrive avec sa division ; il attaque Castanos, il le bat. Pendant la nuit il envoie un émissaire à Dupont en lui disant : « Faites un effort de votre côté, j'en ferai un du mien et certainement nous enfoncerons les lignes ennemies et nous nous donnerons la main. »

Dupont répond toujours : « Et mes fourgons? »

Bref, Védel, qui continue à ne pas avoir de bagages, prend le parti de filer. Il s'en va musique en tête, tambour battant... Les Espagnols essaient bien de l'arrêter, mais ils sont repoussés. Il est à quinze lieues de Baylen, libre, assuré de ses communications avec Cadix lorsqu'arrive un officier qui lui apporte l'ordre de revenir sur ses pas et de se constituer prisonnier avec ses soldats. Castanos avait exigé cet ordre et Dupont l'avait donné, toujours pour sauver ses fourgons...

Bien entendu, les fourgons ne furent pas sauvés ; la capitulation fut violée. Les soldats allèrent mourir dans l'horreur des pontons anglais ; d'autres furent jetés sur des rochers dans des îles désertes et l'on retrouvait, il y a quelques mois, les ossements blanchis de ces malheureux qui, pendant cinq ans, agonisèrent dans les tortures de la faim, se nourrissant d'herbes et de coquillages...

Digitized by Google

C'est l'histoire des Conservateurs : ils veulent sauver leurs fourgons ! Les grands-pères se sont enrichis par les Biens nationaux ; pendant les cinquante années où la Bourgeoisie gouverna sans contrôle, les fils ont exercé sur les ouvriers la plus monstrueuse exploitation qu'ait vue le monde ; les petits-fils ont des titres de rente, des obligations, ils songent avant tout à garantir cela contre des revendications indiscrètes... Volontiers ils agiraient comme Dupont avec Védel, avec les braves gens qui, en se ruant sur les Juifs, ont réussi un instant à les mettre en déroute ; ils leur ordonneraient de jeter leurs armes et de capituler devant Israël. Ce qui retient les chefs du parti conservateur de formuler cette injonction saugrenue, c'est la certitude qu'on les enverrait promener...

Sur quoi s'appuyer dans ce monde-là ? Le Clergé est rendu impuissant par le Concordat. Il n'existe pas davantage d'ordre religieux dans lequel on puisse trouver un appui, qui personnifie, comme certains ordres du Moyen Age, la résistance du génie aryen contre l'invasion juive.

J'ai étudié avec une sorte de curiosité intellectuelle ces Jésuites dont les radicaux menacent comme d'un épouvantail ce qu'ils appellent la société moderne et qui est, en réalité, une société vieille comme les rues, comme les rues de Jérusalem. J'ai compté parmi ces Jésuites de précieuses amitiés et j'ai gardé de mes rapports avec ces êtres de haute vertu un sentiment de profonde admiration.

En notre siècle d'universel abaissement, c'est peut-être parmi les enfants de Loyola que l'homme se révèle le plus grand dans cette souveraine maîtrise de lui-même qui le rend, non point seulement étranger à toute crainte, mais qui lui donne encore je ne sais quoi d'aisé, de souriant et de grave à la fois. Tous les Jésuites ne sont pas nés dans les hautes classes et tous ont cependant d'affables et de nobles manières ; ils se ressem-

Digitized by Google

blent par une allure de dignité simple qui conquiert les plus hostiles. Ce sont vraiment des hommes, des hommes dignes de tout respect et qui honorent la nature humaine.

Quelle influence a exercé sur les événements contemporains cet ordre si puissamment constitué et qui a résisté à tant d'attaques ? Aucune.

Je l'ai dit déjà, il se produit pour les ordres ce qui se produit pour les individus ; à un certain moment ils ont atteint leur développement, ils sont *achevés d'imprimer*, ils ne peuvent plus rien apprendre. Le beau moment des Jésuites fut le dix-septième siècle ; c'est là qu'ils livrèrent leur grande bataille pour essayer d'avoir la direction du monde ; dans cette lutte ils poussèrent la volonté jusqu'au génie, ils eurent à la fois des diplomates incomparables dans les Cours et, dans leurs Missions, au Canada par exemple, des martyrs qui souffrirent héroïquement des supplices plus affreux que ceux des premiers chrétiens ; ils échouèrent sans doute mais leur échec ne fut pas sans grandeur. Guizot lui-même, quoique protestant, n'a pu s'empêcher de rendre hommage à l'énergie dépensée par eux.

Aujourd'hui ils sont impuissants devant un monde qui leur échappe. On les représente comme des conspirateurs ; ils ne conspirent pas, c'est tout au plus s'ils intriguent un peu. En ceci, ils sont toujours du dix-septième siècle, du temps de la feuille des Bénéfices, des négociations de cabinet, des faveurs accordées par le canal d'un personnage en crédit ; ils emploient des forces énormes, ils déploient une persévérance incroyable ; ils remuent des montagnes, pour arriver à de toutes petites choses, à augmenter la prospérité d'un collège.

On ne peut juger l'arbre que par ses fruits : or, les fruits que donne l'éducation des Jésuites ne sont pas brillants. J'ai constaté l'infatigable dévouement de ces éducateurs, leur sollicitude de tous les instants, leur abnégation véritablement magnifique. Quels élèves

Digitized by Google

produisent-ils au prix de tant d'efforts ? « Nous leur demandons de nous faire des hommes, me disait un prélat qui, dans une Université catholique, a été en rapports avec beaucoup d'élèves de Jésuites, ils nous envoient des communiants ! »

Parmi tous ces jeunes gens, presque tous à l'aise, quelques-uns fabuleusement riches, nous n'avons pas trouvé un aide, un dévouement, un concours. La Presse juive les a traînés eux et leurs maîtres dans la pissotière de Germiny; on leur a barbouillé le visage de cette onde impure. Cela ne leur a rien fait. Ils sont indifférents à tout, absolument étrangers à la tradition chrétienne française. De tous les enseignements de l'Église, ils n'ont guère retenu que la peur de l'Enfer qui subsiste en eux comme ces terreurs d'enfance qui ne s'effacent jamais complètement; vers Pâques cette pensée du Diable les travaille, elle les tracasse dans leurs plaisirs, et ils vont se confesser... Ils sont tous un peu comme ce marquis de Créquy dont parlait Rivarol : « Ils ne croient pas en Dieu, ils craignent en Dieu. »

Vous voyez le contraste entre nous et ces gens-là. J'ai été élevé au lycée Charlemagne, je n'ai jamais rien reçu des Jésuites, ils ne m'ont jamais été utiles à rien. Au moment des décrets j'ai vu en eux des citoyens, des hommes intelligents persécutés par les Juifs vomis sur nous par tous les ghettos d'Allemagne et j'ai fait ce que j'ai pu dans les journaux pour servir leur cause. J'ai fait appel à la chevaleresque générosité d'Albert Duruy et, pour défendre les Jésuites, ce fils d'universitaire a entrepris dans la *Revue des Deux-Mondes* une campagne qui l'honora, d'ailleurs, aux yeux de tous.

Pas un seul des élèves riches des Jésuites ne s'est souvenu que j'avais défendu les maîtres de sa jeunesse, pas un seul, à l'âge des enthousiasmes et des élans, ne nous a dit : « Avez-vous besoin de munitions ? Que puis-je faire pour vous aider dans votre guerre contre les Juifs ? »

Digitized by Google

C'est là un fait auquel il n'y a rien à répondre. Les Jésuites que j'aime le plus seraient tous autour de moi pour me dire : « On pense ces choses-là, mais on ne les écrit pas » que j'écrirais quand même ce que je pense ; je leur répéterai toujours : « Voilà les élèves que vous avez faits. »

Depuis vingt ans en effet, ce sont les Jésuites qui ont élevé l'élite de la jeunesse catholique, et ils ont pu l'élever dans des conditions de liberté absolue, avec cette force de plus, cette sorte d'auréole que donne la persécution.

J'ajoute qu'il serait injuste de rendre les bons Pères entièrement responsables de ce résultat ; l'étoffe, la substance virile manquait chez ces rejetons de l'Aristocratie et de la haute Bourgeoisie qui représentent des races finies. Mais même sur ces natures molles il semble qu'une éducation plus mâle, moins respectueuse des conventions sociales, plus méprisante des fortunes dont l'origine est honteuse, aurait pu avoir une certaine action.

Non seulement les élèves des Jésuites ne nous ont point aidé dans notre œuvre de salut social, mais le parti jésuitique a été absolument contre nous dans les dernières élections.

Quel est ce parti jésuitique dont on parle toujours ? La chose est plus facile à comprendre qu'à expliquer. Prenez les Jésuites individuellement ; ils sont tous très vaillants, très loyaux, très sincères. Les élèves instruits par ces hommes courageux et droits sont, pour la plupart, parfaitement égoïstes, généralement noceurs, quoique d'une façon toujours un peu sournoise, très attachés aux intérêts matériels, mais pas méchants. Enfin parmi ces élèves augmentés de recrues d'origine différente il se forme comme un précipité étrange, il se constitue, comme par une sélection bizarre, un parti tout à fait fourbe, menteur et corrompu ; c'est le parti qu'on appelle, en employant une expression qui n'est pas exacte, « le parti jésuitique » — c'est le parti qui domine

Digitized by Google

à la Droite de la Chambre, c'est le parti qui veut toujours duper et qui est éternellement dupé, le parti qui partage ses admirations entre Constans et Rothschild.

Dans leur haine contre les nobles idées que nous représentions, ces gens-là n'ont pas même songé, en prenant fait et cause pour les Juifs contre nous, à leur demander certaines garanties; et fatalement ce qui devait se produire arriva.

Du jour où l'Antisémitisme eut affirmé son existence, les attaques contre les prêtres et les religieux cessèrent presque complètement. Les Juifs avaient le feu aux fesses et, naturellement, ils ne pensaient qu'à s'éteindre...

On ne pouvait ouvrir un journal sans y lire un article sur la tolérance, la nécessité de mettre fin aux guerres de religion; on en trouvait partout de ces articles-là : il y avait l'article pathétique, l'article indigné, l'article pleurard...

Vous aperceviez un camarade qui courait...

— Où vas-tu si vite?

— Ne me retiens pas... Je vais te flétrir... J'ai un article à faire sur la tolérance qui m'a été expressément commandé par X***. Il y tient beaucoup...

— Comment! cette vieille crapule qui voulait qu'on étripe nos prêtres!

— Précisément! Il est devenu la tolérance même... Pas de guerre religieuse... la liberté pour tous, la paix entre les citoyens français... Tu vois le sujet d'ici... Bonjour!

Au lendemain des élections municipales j'écrivis à un religieux éminent de mes amis : « Les Conservateurs ont été infâmes vis-à-vis de nous, comme c'est, d'ailleurs, leur habitude. Regardez la date de ma lettre et souvenez-vous que je vous ai annoncé à cette date que la campagne des décrets allait reprendre. La plateforme des prochaines élections sera l'exécution stricte des décrets. »

Digitized by Google

Les religieux, vous le supposez bien, ne tinrent pas le moindre compte de ce que je leur disais; ils firent leurs malles, ils enveloppèrent leurs faux-cols dans des articles sur la tolérance que les Juifs leur avaient fait tenir pour les convaincre de la pureté de leurs intentions et ils se préparèrent à déménager de Canterbury et à venir se réinstaller en France.

Leur illusion ne fut pas de longue durée. Le Juif Mayer commença par déclarer dans la *Lanterne* que l'école libre de Boulogne-sur-mer était remplie de sodomites. Le directeur protesta avec une indignation que l'on conçoit; alors Mayer attaqua le grand air: « Et les décrets?... »

Plusieurs « individus », pour parler comme la *Lanterne*, appartenant à des congrégations expulsées, s'étaient permis de rentrer dans leur domicile du Hâvre et la *Lanterne*, au nom de la tolérance, demandait qu'on les expulsât de nouveau. Cet événement semble avoir mis Mayer dans un état de surexcitation extraordinaire.

A quoi pense le ministre de l'Intérieur? Où est-il? Que fait-il?

Les faits ne sont pas contestés. Son sous-préfet les a reconnus. La violation de la loi est indéniable. Le scandale est général, puisque l'opinion tout entière a été mise au courant par les plaintes de la presse républicaine et par les défis provocateurs des feuilles cléricales parmi lesquelles le *Journal des Débats* se fait particulièrement remarquer.

Comment expliquer que la répression nécessaire se fasse encore attendre, et que M. Constans n'ait pas déjà donné des ordres en conséquence?

Par cette incroyable désertion du plus facile de ses devoirs, le ministre de l'Intérieur veut-il donner à entendre qu'après l'avoir si complètement désavouée, il a résolu de reprendre et d'appliquer la politique de compromission avec la faction cléricale, dont il avait tracé le programme dans son discours de Périgueux?

Il eût été au moins plus digne, si telle est bien la pensée du ministre, de faire cette volte-face en présence de la Cham-

Digitized by Google

bre, et de ne pas attendre pour cela l'impunité d'une intersession parlementaire (1).

La chose me sembla d'autant plus gaie que c'étaient des Dominicains que ce Juif voulait jeter dans la rue. Or, à la dernière distribution des prix de l'école d'Arcueil, le Père Didon avait parlé en termes élogieux de ces « grands Sémites dont les Juifs sont aujourd'hui les successeurs. »

Que voulez-vous? Le Père Didon n'est pas indifférent à la réclame, il n'est pas insensible à un *Bloc-notes* du *Gaulois*.

A ce que l'on m'a affirmé de sources diverses et sûres, le Père Monsabré, un des Dominicains du Hâvre que les « grands Sémites » prétendaient flanquer à la porte, est d'une âme plus française et plus virile. S'il est résigné à tout comme religieux, il doit souffrir comme patriote et comme citoyen français de ce qui se passe aujourd'hui.

N'est-ce pas honteux, en effet : un Youtre de Cologne traînant après lui toutes les hontes, d'une famille presque exclusivement composée de récidivistes, d'une existence personnelle ignominieuse, traitant d' « individu » le grand orateur de Notre-Dame et demandant impérieusement qu'on le jette hors de sa cellule?

Proposez donc à un député conservateur de demander qu'on pénètre dans le domicile de cet « individu » qu'on appelle le baron de Rothschild. Vous verrez la tête du député. « Appeler le baron de Rothschild un « individu! ». A quoi pensez-vous? »

Flaubert avait raison lorsqu'il écrivait sur un dictionnaire : « *Synonymes :* il n'y en a pas. »

Il faut toujours se servir des mêmes mots pour exprimer la même idée. Lâches ! lâches ! lâches ! faut-il répéter à tous ces catholiques qui se laissent humilier

(1) *Lanterne*, 21 août 1890.

Digitized by Google

de cette façon dans leur pays et qui désavouent ou qui s'efforcent de frapper par derrière ceux qui osent attaquer l'ennemi !

Aux Dominicains comme aux Jésuites, il faut répéter aussi : « Voilà la génération que vous avez faite. »

Jamais, d'ailleurs, occasion ne fut plus favorable pour constater à quel point le Juif tient dans sa main tout ce monde de Républicains mangeurs de prêtres.

Quel beau type de Jacobin domestiqué que ce Brisson ! On connaît cet homme lugubre : il rit, comme dit le peuple, toutes les fois qu'il lui tombe un œil ; il n'a jamais fait rire les autres qu'une fois et encore n'a-t-il pas pris part à cet accès d'hilarité. Lorsqu'il manifesta l'intention de se présenter comme candidat à la Présidence de la République, quelques citoyens furent malades à force de rire, mais il attrapa, lui, la jaunisse en voyant l'accès de gaîté qu'il avait excité.

Tant que l'attention publique fut attirée vers les monstrueuses fortunes réalisées par les Juifs à force d'exactions et de coups de Bourse, cet ennemi des congrégations resta tranquille ; il était comme mon chien, Thos : Tant qu'il y a des fraises dans le jardin, on lui donne sa pâtée dans la niche. Dès que le péril antisémitique parut écarté, on entendit, sur un Sinaï flamboyant des reflets de l'or, une voix qui disait : « Lâchez les chiens, démuselez Brisson ! »

Brisson, démuselé, alla immédiatement aboyer dans la *Lanterne* contre les saintes femmes qui élèvent des orphelines et recueillent des vieillards ; il demanda qu'on les dépouillât pour les mettre hors d'état d'exercer la charité (1).

---

(1) On sait ce que sont les mesures fiscales dont Brisson, vigoureusement appuyé par les journaux juifs comme la *Lanterne*, exige le maintien. C'est la confiscation pure et simple. Le Fisc réclame d'abord près des deux tiers de la succession fictive de tout membre d'une congrégation qui vient à décéder ; c'est déjà rigou-

Digitized by Google

Pour qu'il pût mener à bien son ignoble besogne, on installa mon Brisson chez le Directeur de l'Enregistrement et les journaux ont eu soin de nous apprendre qu'on avait disposé un bureau pour lui et mis un employé à ses ordres.

Pendant de longs jours on empila les dossiers des congrégations sur la table de cet ennemi des pauvres, et vous voyez d'ici tout ce qui a défilé de misères et de dévouements devant ce vilain homme.

Tout ce que la Charité, cette fille du ciel, la généreuse pitié des âmes pures, l'esprit de sacrifice, l'exquise ingéniosité des cœurs simples et naïfs, habiles seulement à faire le bien, ont pu imaginer pour secourir la souffrance humaine, est dans ces dossiers.

Ici, ce sont les Petites-Sœurs des Pauvres, sublimes mendiantes que les femmes de la Halle connaissent bien à leur petit bonnet noir et qui courent les marchés, s'arrêtent à la porte des restaurants pour demander de

---

reux, mais, ce qui est monstrueux, il entend toucher ce droit autant de fois qu'il y a d'établissements différents dans la congrégation. En outre, une loi de Ventôse impose un minimum de 20 francs pour toute opération de l'enregistrement.

Prenons, par exemple, les Filles de la Charité. Les Filles de la Charité ont une propriété d'environ 23 millions grevée de charges de toutes sortes, d'entretiens d'hospices et d'orphelinats. Ces saintes filles sont au nombre d'environ 10,000 en France. Chacune a donc une part d'environ 2,300 francs dans le bien commun.

Quand une Sœur vient à mourir, l'enregistrement oblige la congrégation à faire une déclaration dans chaque bureau d'enregistrement dans le ressort duquel elle a une parcelle de biens. Cela fait 800 déclarations à faire dans 800 bureaux. Mettons pour chaque déclaration la valeur minimum de 20 francs ; les Filles de la Charité devront payer, à raison de 11,25 pour 100 sur une valeur de 20 francs, 2 fr. 25, plus la feuille de papier timbré de 60 centimes ; cela fait au total 2 fr. 85 par bureau. Et je ne compte pas les accessoires : timbre de la quittance, coût de la procuration, frais de déplacement, etc. Si vous multipliez 2 fr. 85 par 800 bureaux, vous arrivez à un chiffre de 2,280 francs pour un décès.

Vous voyez ce qui reste à chaque Sœur sur sa part de 2,300 francs.

Digitized by Google

quoi faire vivre leurs vieillards couverts parfois d'infirmités dégoûtantes et qu'elles soignent avec une maternelle sollicitude.

Là ce sont les Frères de Saint-Jean de Dieu, adoptant, rue Lecourbe, des enfants qui, nés de syphilisés et d'alcooliques, ont reçu pour tout héritage, en venant au monde, la paralysie ou l'épilepsie, et portent sur leurs mélancoliques visages de bambins les stigmates de toutes les débauches ancestrales.

Voici le dossier de mes voisines de la rue de l'Université qui dirigent l'œuvre des Jeunes Économes. Ce ne sont point des orphelines qu'elles recueillent ; ce sont des enfants d'ouvriers chargés de famille et qui succombent à la peine ; elles sauvent ainsi d'innombrables fillettes non seulement de la faim, mais des précoces corruptions, du vagabondage, des fréquentations mauvaises !

Que de petits drames dans ces familles indigentes ! La mère est morte ; le père resté veuf s'est mis, comme on dit, avec une autre femme et la fille devient une petite martyre. Ailleurs, le veuf demeure fidèle au souvenir de sa première femme et il continue à habiter avec sa fille, mais il est bien forcé de la laisser seule au logis quand il part pour le travail ; il l'emmène dîner au cabaret avec lui puisqu'il n'a pas d'intérieur. La malheureuse grandit donc là-dedans au milieu des propos obscènes et, à moitié pervertie déjà, elle est souillée un jour dans un coin par un ivrogne.

Une fois dans la maison hospitalière, ces êtres si durement meurtris par la vie respirent, se dilatent, semblent renaître. Une de mes fenêtres donne sur le jardin où jouent ces gamines et le joyeux tapage de leurs jeux et les éclats de leur rire montent vers moi à l'heure de la récréation. Les parents qui viennent les visiter les reconnaissent à peine et parfois on entend, dans ces entrevues, de ces paroles qui peignent une société, comme ce mot qui fut dit au parloir des Jeunes Économes par un petit garçon resté sur le pavé à sa

Digitized by Google

sœur dont il enviait le bonheur : « Comment, tu manges tous les jours, toi ?... »

Devant ces dossiers, un éclair lubrique passe sur le visage morne de Brisson. Il estime qu'il n'y a pas assez de petites filles accostant les messieurs le soir dans des angles obscurs : « Fleurissez-vous, monsieur, un petit bouquet... » Et tout bas : « Voulez-vous voir ma rose ? » Ce n'est pas toujours à dédaigner. Dame ! quand on sort d'un dîner officiel, qu'on a mangé beaucoup de truffes et bu les vins de choix que les contribuables payent, on sent les vieilles ardeurs se rallumer.

Il est certain que si, à l'aide de bonnes lois fiscales, on vidait dans la rue les orphelinats et les ouvroirs où des enfants chastes dorment sous la protection du grand Christ qui étend ses bras sur elles dans le dortoir, les prix du bétail humain baisseraient dans les carrefours, et l'on aurait de la viande à bon marché.

Ces préoccupations jadis auraient semblé devoir être bien étrangères au sombre député de Paris. Il est de ces Tartufes qui réussissent longtemps à garder leur masque d'austérité ; ils paraissent si ennuyeux qu'on les imagine vertueux. Les psychologues déroutés cherchent à comprendre et se disent : « Comment un homme qu'on dit honnête peut-il commettre de pareilles scélératesses ? » Mais tout a une fin ; un beau jour le masque mal attaché tombe à terre ; on aperçoit les dessous de ces existences, et ce qui semblait obscur s'explique tout naturellement.

C'est ainsi qu'à la fin de décembre dernier, Paris a appris, avec une stupéfaction que l'on devine, que le solennel Brisson avait été, avec Paul Bert, un des témoins de Toutée, lorsque ce digne magistrat épousa la fille de Mme Émile, la matrone d'un bouzin pour rouleuses, pierreuses et rôdeurs de barrières qu'on appelait le *Bal des Vaches*. On s'expliqua alors pourquoi, aux dernières élections, Brisson s'était présenté dans le quartier de la rue de la Lune.

Digitized by Google

En ruinant les orphelinats et les asiles, Brisson travaille à fournir de personnel les *Bals des Vaches* de l'avenir. Je ne pense pas, en effet, qu'il pousse la plaisanterie jusqu'à prétendre que l'Assistance suffirait à tout. Ce sont les amis politiques de Brisson qui sont à l'Assistance publique, c'est dire que l'on y vole avec entrain (1). Nous avons vu des familles de sept personnes se suicider et nous avons entendu un maire juif déclarer que les fonds versés par tous les contribuables indistinctement ne devaient profiter qu'aux Républicains, et par ce mot « Républicains », ce bon youtre entendait probablement ne désigner que les seuls Juifs. Jules Simon, qui a parfois des accès d'honnêteté, nous a raconté l'histoire de cette mère de quatre enfants à laquelle on accordait six livres de pain par quinzaine. L'employé s'aperçut qu'elle allait avoir un cinquième enfant et, devant ce manque de respect à Malthus, il raya net le nom de la malheureuse et lui supprima tout secours.

Ne troublons pas Brisson par d'intempestives réflexions... Il est toujours devant ses dossiers ; quand il a fini d'une liasse, il dit à l'employé : « A une autre... »

Et, devant le proscripteur à tête de hyène, le défilé continue, sinistre et touchant, navrant par les misères

---

(1) On lisait dans la *Bataille* du 21 septembre 1890 :

« Hier, à deux heures, le citoyen Navarre, conseiller municipal, membre du conseil supérieur de l'Assistance publique, s'est rendu dans les bureaux de l'Assistance, où il a fait une enquête, accompagné de M. Derouin, secrétaire général.

» A sa stupéfaction, le citoyen Navarre a trouvé dans un coin 148 dossiers de malheureuses filles-mères qui attendent depuis trois mois en moyenne la réponse de l'administration.

» Rien d'étonnant alors que tous les jours les journaux enregistrent des suicides et des abandons d'enfants, par la faute indéniable de l'Assistance publique.

» Le citoyen Navarre a en outre découvert des choses d'une

Digitized by Google

qu'il dénombre, magnifique par les dévouements qu'il montre toujours près de chaque misère. Il semble que dans ce bureau banal de ministère on assiste à une revue d'un genre tout nouveau, et qu'on voit réunis tous les maléficiés de la vie, tous les vaincus, tous les éclopés, toute la dolente armée des misérables et des souffrants... On entend des pas lourds de gens qui marchent avec des béquilles, des soupirs d'enfants qui geignent et qu'une religieuse console, des toux de vieux mendiants qui crachent salement leurs poumons et auxquels une patricienne apporte de la tisane avec la bonne grâce qu'elle aurait mise jadis dans un salon à présenter une tasse de thé à quelque invité illustre...

Brisson marque tout cela de taxes formidables, et, tandis qu'il marque, l'employé qui dépose les liasses de dossiers sur la table regarde avec mépris ce bourgeois jacobin, penché sur sa besogne abjecte. Il a lu nos livres, cet employé, comme tous les hommes de la jeune génération, et un mot, un nom qui voudrait sortir, lui déchire la gorge ; il a envie de crier : « Et Rothschild, monsieur le puritain, pourquoi n'en parlez-vous jamais ? Les trois milliards (1) arrachés aux Français par des coups de Bourse, sont-ils donc plus sacrés pour le Fisc que l'humble patrimoine de ces bonnes gens qui se sont associés pour essayer de secourir leurs semblables ? Ce serait pourtant le cas d'appliquer votre fa-

---

telle gravité, qu'il est préférable de lui laisser la parole, et il ne se refusera certainement pas à fournir à un de nos rédacteurs des renseignements complémentaires des plus édifiants.

» On parle aussi de plusieurs milliers de francs détournés par des chenapans, pour faire la noce avec l'argent destiné à procurer des secours aux pauvres. »

Dans le numéro suivant, le citoyen Navarre confirmait par une lettre l'existence de ces faits odieux.

(1) Nous avons déjà constaté que ces trois milliards, qui inspirent un si religieux respect à Brisson et à ses complices, représentaient le salaire de trois millions d'ouvriers travaillant toute une année sans un jour de repos à trois francs par jour. Voici quel-

Digitized by Google

meux droit d'*accroissement* à cette fortune mondiale qui double tous les dix ans » (1).

Malheureux employé, taisez-vous ! Attendez l'heure des soulèvements prochains ! Cet ennemi des pauvres de France est l'ami des riches d'Allemagne, il a pour cri de ralliement le cri de tous les Républicains opportunistes ou radicaux : « A bas la France ! Vive Francfort ! » Il a l'âme du délateur ; si vous parliez avec irrévérence des Rothschild devant lui, il irait vous dénoncer et vous seriez remplacé demain par un Juif natif de Hambourg ou de Wilna...

Dans cet ordre, nous avons aussi Jeanvrot. C'est un nouveau ; il est conseiller à la Cour d'appel d'Angers, et je crois que j'agirai sagement en évitant d'aller me faire juger dans ce pays-là.

Jeanvrot a compté tous les hectares que possédaient les congrégations, les fabriques, les séminaires, les évêchés ; il en a trouvé 88,000 et il a été effrayé.

---

ques chiffres encore qui peuvent aider à se faire une idée de ce qu'est la monstrueuse fortune d'un seul homme.

Trois milliards pèseraient :

En argent.....	15.000.000	kilogrammes.
En or.....	967.710	—
En billets de mille francs.	5.340	—
En billets de cent francs.	34.500	—

Pour le transport de trois milliards, en admettant qu'un homme porte 100 kilogrammes, il faudrait :

En billets de mille francs.	54	hommes.
En billets de cent francs..	345	—
En or.....	9.675	—
En argent	150.000	—

Trois milliards en billets de mille francs formeraient 6,000 volumes de 1,500 feuilles.

(1) Inutile de dire que ni M. Piou ni ses amis n'ont traité la question à ce point de vue, qui eût intéressé l'opinion. Ils ont laissé le Franc-Maçon Brisson dénoncer aux convoitises de sa bande les cinq millions des Frères de Saint-Jean de Dieu, sans lui demander ce qu'il pense des *trois mille millions* de M. de Rothschild.

Digitized by Google

Dans ces hectares, il y a, il faut toujours le répéter, des orphelinats, des asiles pour les vieillards et pour les enfants, des hôpitaux pour les malades, des ouvroirs et des colonies agricoles, et ces hectares, répartis entre 200,000 personnes environ, ne donneraient qu'un bien mince lopin de terre pour chacun. Jeanvrot n'en a pas moins été effrayé.

Il est vrai que dans le beau livre qui a pour titre : *La Réforme agraire et la Misère*, M. Fernand Meurice nous a appris que les Rothschild possédaient 200,000 hectares de terre en France, mais cela n'effraye pas Jeanvrot.

Qu'une seule famille de Juifs allemands possède 200,000 hectares de notre terre de France, c'est bien : que 200,000 Français possèdent 88,000 hectares, c'est épouvantable. Ce raisonnement plut naturellement au Juif de Cologne qui dirige la *Lanterne*, aussi appelle-t-il Jeanvrot « un courageux magistrat ».

Ce Jeanvrot me paraît avoir le goût de la lecture et je ne crois pas que, même devant la Cour d'Angers, on puisse me condamner pour avoir dit cela. Puisqu'il s'intéresse à la question agraire, je lui recommande une petite brochure ; elle est intitulée : *Villeneuve-Saint-Denis ou la Grande propriété ;* c'est l'œuvre d'un maire de village, M. Levesque, dont j'ai déjà parlé à propos de *La Chasse et ses abus*.

L'auteur n'a point de prétention à être écrivain et il sera étonné si je lui dis ici que pour ceux qui pensent, cette plaquette est plus suggestive, plus intéressante mille fois que les amplifications de rhétorique pornographique que Zola appelle prétentieusement : *La Terre*.

Écrire ceci, c'est aller, je le sais, contre l'opinion de quelques académiciens qui, visiblement, sont attirés vers Zola.

M. Levesque nous montre ce que Zola n'a pas su voir : la vie réelle d'un village voisin de Paris en 1890.

Ces pages semblent comme le commentaire de ce que

Digitized by Google

les Pères de l'Église ont écrit sur l'exécrable pouvoir de l'argent. Dans ce village, tout meurt sous le souffle de cette propriété sans devoirs qu'a créée la Révolution. N'en déplaise à Jeanvrot, c'est bien là la vraie Main-Morte, la main qui fait mourir.

Les millionnaires juifs pressent le petit paysan français comme dans un étau. On l'assiège, on l'investit, on met des grillages autour de lui ; emprisonné dans ce réseau de fer, il n'a même plus le droit de se mouvoir chez lui ; on tue devant sa porte ses animaux domestiques, son chien ou son chat, et il ne lui est pas permis de se plaindre. Si le malheureux s'aventure à la lisière d'un bois de Juif pour y faire pipi, au nom des principes de 89, cela lui coûte vingt francs.

— Vingt francs ?

— Parfaitement... c'est le système féodal. Le Juif a le droit de haute et basse justice, et le garde du Juif met le vilain à rançon. Si le paysan résiste, on ira au juge qui est le complaisant et le parasite du châtelain, et le récalcitrant en aura pour cent francs ; il aime mieux verser vingt francs tout de suite (1).

Tout meurt, encore une fois, autour de ces hobereaux sémitiques ; ils ont absolument dénaturé la propriété qui, dans le droit chrétien, était tempérée par la Coutume, par les tolérances et les droits d'usage, grevée d'une sorte d'hypothèque de la Pauvreté sur la Richesse.

Au hameau de la Denicherie, grâce à la faculté qu'avaient les femmes du pays d'aller couper de l'herbe dans le bois, il y avait trente vaches dont le lait nourrissait les enfants et qui aidaient les pauvres gens à vivre ; il y en avait encore une en 1889, au moment du Centenaire ; il n'y en a plus en 1890...

---

(1) « Oui, écrit M. Levesque, il faut être du pays pour y croire et ici je ne parle que pour Villeneuve-Saint-Denis : mettre le pied sur la lisière du bois pour ramasser un champignon, cueillir une pincée de muguet ou *satisfaire un besoin naturel ;* passer sur un

Digitized by Google

La dernière vache ! quel joli sujet pour une fantaisie sociale !

Vous entendez d'ici le dialogue de la vache et du Juif.

La pauvre vache française veut manger un peu d'herbe et le Juif, venu en haillons en France et propriétaire maintenant, grâce à ses vols, de châteaux historiques, de chasses princières et de parcs immenses, dit à la vache : « J'ai des gardes à ma livrée, tu n'as pas le droit de paître en mon herbage. »

La femme du paysan s'obstine et va couper de la verdurette à la dérobée. Alors le juge intervient.

Vous le connaissez ce juge des environs de Paris ; c'est à la fois le bouffon attitré et le bourreau gagé du château.

Quand Michu, le paysan indépendant, la mauvaise tête du village, manifeste l'intention de faire respecter ses droits on envoie une invitation à dîner au juge. Sur son siège le juge pense au bon dîner qu'il fera dans la belle salle à manger seigneuriale ; il est implacable pour le moindre délit commis contre la sacro-sainte propriété du Juif. Au dîner, il se vante de sa férocité à la vieille baronne peinte jusqu'au nombril, gantée jus-

---

coin de terre inculte, en plein hiver, sans causer le moindre délit et sans autre intention que de raccourcir son chemin, c'est s'exposer à des procès et à toutes sortes d'avanies, et ces procès sont parfois si ridicules que celui qui les a faits n'ose en saisir les tribunaux compétents ; alors, pour être sûr d'avoir raison, il rend la justice lui-même de la même façon sommaire que voici : il envoie dire aux prétendus délinquants : « Si vous ne versez, sur l'heure, entre les mains de mon garde (ou de tel ou tel) 20, 40 ou 50 francs, le procès va partir », et les malheureux, effrayés, ne se le font pas dire deux fois : s'ils n'ont pas d'argent, ils en empruntent ; quelle abomination ! Cette façon de s'ériger en juge sans mandat officiel et de se faire livrer de l'argent par ce moyen illicite ne constitue-t-elle pas un délit prévu et puni par la loi ?

« Si un de nos chiens s'échappe et fait peur à un perdreau, vite 10 francs, 20 francs d'amende, si toutefois on le tue pas. Quant aux chiens de ces Messieurs, ils ont le droit, bien entendu, de vagabonder à leur aise, de nous mordre à l'occasion et d'étrangler nos chats... »

Digitized by Google

qu'au coude : « Votre Michu ! je l'ai salé, celui-là... Il en a pour un mois. Ah ! le gaillard ! nous le reléguerons s'il le faut. »

Et le juge rit bruyamment... La baronne, plus distinguée, ne rit que du bout des dents ; elle regarde amoureusement un jeune gentilhomme encore plus distingué qu'elle. Le jeune homme, lui, ne rit pas du tout. Il est venu pour tirer la forte carotte au baron, mais il s'aperçoit que la baronne lui fait des yeux doux, et il se dit qu'il faut en passer par là. Il se console en pensant qu'un peu plus tard, quand il en aura assez de la mère, il aura la ressource d'épouser la fille...

Le triomphant là-dedans, c'est le Faisan. La bête héraldique et stupide est passée animal sacré. Cybèle avait ses prêtres, les Orgiaques, qui battaient constamment du tambour autour de ses sanctuaires ; le faisan a ses serviteurs qui tout le jour sifflent, jouent de la crécelle, remuent des instruments bruyants pour l'empêcher de déménager. On ne trouve dans les prisons des départements qui entourent Paris que des gens qui sont là pour des histoires de faisans...

Il ne suffit pas de lire, il faut voir. Si Jeanvrot veut venir causer avec moi dans un de ses voyages à Paris, je l'emmènerai aux Vaux de Cernay.

C'est là que la baronne Nathaniel de Rothschild est installée dans l'abbaye fondée par Simon de Montfort, connétable de France, et qui fut habitée par Blanche de Castille.

Naturellement les Juifs ont agi là comme partout et apporté la mort et la ruine avec eux. Il y avait là des moulins qui tournaient joyeusement depuis cinq ou six cents ans ; les Rothschild ont voulu les acheter, les meuniers ont refusé. Qu'ont fait les Rothschild ? Ils ont installé d'autres moulins qui travaillèrent à moitié prix et les meuniers ruinés ont dû partir.

Par une splendide journée d'automne comme celle où j'écris, Jeanvrot aurait là un intéressant spectacle.

Digitized by Google

Dans une propriété immense, une masse de graisse presqu'inerte, une montagne de chairs œdémateuses est vautrée dans une espèce de palanquin; derrière le palanquin on promène une chaise percée... L'homme ne peut guère se retenir, il craint, s'il s'accroupissait, de s'effondrer et il chasse avec sa chaise percée derrière lui! Car cet homme chasse, il presse d'un doigt tremblant la détente d'un fusil et il abat dans le tas des bestioles, des créatures du bon Dieu. Cet infirme a un tressaillement de joie quand il a supprimé une de ces petites vies ailées.

Quel tableau saisissant pour ce puissant et étrange visionnaire de Villette! Le paysage dramatique des Vaux de Cernay, des jeux de lumière autour des arbres, de ces amusantes arabesques de lumière qui, dans les taillis, à l'automne, donnent des tons singuliers aux bruyères lilas et aux fougères déjà jaunies!... et Arthur de Rothschild à moitié mort dans son palanquin avec sa chaise percée derrière lui...

Dans le lointain, au bout de ces allées de parcs qui, en cette saison, vertes encore à l'entrée, prennent des teintes orangées dans les fonds, on pourrait mettre un groupe de radicaux, de ces faux amis du Peuple qui attaquent toujours les Sœurs de Charité et ne parlent jamais des Rothschild: Brisson, Clémenceau, Pelletan, Lockroy, Maret. Insensibles à la beauté du site, ils n'ont de regards que pour cet homme qui pourrait leur donner un peu d'or; ils ont bien envie de s'offrir pour torcher; seulement, on n'en veut pas : on trouve qu'ils n'ont pas les mains assez propres...

C'est égal, les Juifs n'ont pas mis longtemps à revenir à leurs vomissements contre l'Eglise. Ce n'est pas leur faute : ils sont comme cela.

Je vois encore ce pauvre Henry de Pène assis dans un fauteuil au pied de mon lit, au moment où j'étais blessé et me disant cette parole profonde : « Arthur Meyer, on est injuste pour lui... Je vous assure qu'il a

Digitized by Google

du bon, seulement il faut qu'il reçoive tous les mois un coup de pied dans le derrière ; quand cela lui manque, il devient insupportable... »

Quand il a peur, le Juif est vraiment charmant. Nous avons vu cela aux environs du 1er Mai, au temps où des banquiers archi-millionnaires nous faisaient visite ; ils étaient tout à fait bien élevés, ils demandaient l'heure à laquelle ils pouvaient venir, ils nous racontaient des anecdotes et ils étaient souvent très intéressants à écouter. Je me disais : « Décidément la société commence à se réorganiser, chacun se met à sa place. »

Malheureusement, cela ne dure pas. Dès qu'ils se croient les maîtres, les Juifs retournent à leur goujatisme premier.

A chaque instant on assiste dans la vie parisienne à des scènes qui justifient ce que je dis.

Qui ne se rappelle la jolie histoire arrivée cette année aux courses d'Auteuil? Un de nos amis qui est un antisémite déterminé, donnait le bras à la comtesse de X*** qui fut longtemps et qui est encore une des reines de la véritable élégance.

Une baronne de haute baronnie qu'on appelle dans le monde « la Bécasse impertinente », passe devant la comtesse sans la saluer. La comtesse interpelle l'insolente et lui dit : « Qu'est-ce que c'est que ces manières-là? On vous fait beaucoup trop d'honneur en vous recevant et vous ne répondez à ces bons procédés que par des grossièretés. Je vous défends de vous représenter chez moi. »

La baronne est au désespoir; elle dépêche une amie complaisante à la comtesse pour négocier le retour en grâce.

— Soit! répond la comtesse, mais dites bien à celle qui vous envoie que j'exige qu'à l'avenir non seulemen elle me salue la première, mais qu'elle salue mes amis, mon cuisinier et même mon chien...

La baronne accepta ces conditions et les exécuta avec une bonne grâce infinie : elle rencontra le cuisi-

Digitized by Google

nier dans la cour et lui fit compliment sur ses sauces — ce dont cet homme fut heureux; elle caressa civilement le chien qui parut flatté de cette attention.

La baronne en question, d'ailleurs, a la spécialité de recevoir de semblables leçons. C'est elle qui s'attira cette jolie repartie qui a le ton du dix-huitième siècle. Elle arrive un jour chez une amie du Faubourg et lui dit : « Ma chère, je suis désolée, je ne suis pas contente de mon concierge, je viens de le mettre à la porte. Ne connaîtriez-vous pas un vieux gentilhomme à qui cet emploi conviendrait? »

— Ne faites pas cela, baronne, répondit la dame à laquelle elle s'adressait, tout le monde s'arrêterait à la loge et personne ne monterait plus chez vous.

L'impertinence bête est la spécialité de cette branche-là. La fille a hérité de la mère sous ce rapport.

Un jeune homme de la haute société parisienne, le comte de X***, avait le cœur brisé à la suite du départ d'une grande dame espagnole à laquelle l'attachait une profonde affection. Il vient rendre visite à la fille de la « Bécasse impertinente ».

— Eh bien, mon cher comte, vous devez être bien triste. Madame Z*** a quitté Paris. Vous avez, d'ailleurs, des compagnons de douleur... Il paraît que vous n'étiez pas le seul...

— Mon Dieu, madame, on dit tant de choses... On dit que madame votre mère est depuis vingt ans la maîtresse du baron Y***. Est-ce vrai?

Avec le Juif, il semble toujours qu'on assiste à la jolie scène par laquelle s'ouvre une des meilleures pièces de Barrière : *Les Parisiens.*

Desgenais arrive et trouve dans l'antichambre un grand laquais, le chapeau sur la tête. Desgenais lève poliment son chapeau et dit au domestique: « Mon ami, auriez-vous l'obligeance de me dire si votre maître est visible? »

Le valet toise Desgenais et, sans se découvrir, en

Digitized by Google

étouffant un bâillement, il répond par-dessus l'épaule : « Je n'en sais rien. »

D'un coup de badine Desgenais fait sauter le chapeau de l'insolent.

Alors le valet s'incline jusqu'à terre :

— Qui aurai-je l'honneur d'annoncer?

Le Juif, c'est l'Oriental: il ne connaît que le coup de matraque; dès que vous lui parlez poliment, il vous croit faible; dès qu'il vous croit faible, il cherche à vous piétiner.

Avant le 1er Mai, Blowitz n'a pas dit un mot contre nous. Quinze jours après, alors que nous paraissions vaincus, il racontait, dans le *Times*, que les Antisémites avaient voulu faire assassiner M. Cornélius Herz par un homme qu'aucun de nous n'avait jamais vu et qui, d'ailleurs, n'a jamais assassiné personne.

Je sais ce que vaut le *Times :* c'est la feuille vénale par excellence; *Times is money,* dit le proverbe. Je voulus cependant avoir le cœur net de cette romanesque invention; j'allai chez M. Amiel que je ne trouvai pas, mais qui, quelques jours après, protestait avec énergie, dans l'*Eclair*, contre les mensonges de Blowitz. Un mois après, j'appris qu'il était mort subitement. C'est ainsi qu'a fini l'histoire...

Pourquoi les Juifs se gêneraient-ils?

Un de mes confrères, auquel je parlais de Blowitz, me racontait un petit fait qui montre la bassesse du gouvernement devant ces gens-là.

Notre ami assistait, avec les autres représentants de la Presse, à l'inauguration de l'Exposition. Tous étaient en habit, cravate blanche. Quelques-uns seulement avaient conservé leurs pardessus.

Arrive un aide des cérémonies quelconque, M. Protocole, en un mot, chargé d'organiser le cortège; il s'adresse aux journalistes d'un ton rogue et leur dit :

— Vous ne pouvez pas garder vos pardessus... C'est contraire à l'étiquette.

Digitized by Google

— Voyons, vous plaisantez. Nous sommes en habit noir, il fait très frais... Nous avons parfaitement le droit de garder nos pardessus.

— Otez vos pardessus, vous dis-je.

— Pardon, monsieur Protocole, quel est donc ce gros poussah, portant la croix d'officier de la Légion d'honneur, qui figure dans le cortège présidentiel avec un veston de chambre bleu clair et un pantalon à grands carreaux?... Celui-là, vous ne lui faites pas d'observations.

— Oh! celui-là... celui-là... répond Protocole avec respect, c'est différent! C'est M. de Blowitz... En voilà assez. Si vous ne retirez pas vos pardessus, je vous fais expulser.

Vous voyez d'ici le laquais, plat devant le Juif étranger, grossier devant des écrivains français.

J'ai demandé le nom de ce personnage à mon confrère; il l'ignorait. Ce doit être un de ces Juifs allemands dont le Badois Spüller a peuplé le ministère des Affaires étrangères pour qu'ils puissent exercer plus facilement leur métier d'espions.

Je crois avoir nettement indiqué au lecteur perspicace les causes qui ont momentanément empêché l'Antisémitisme de prendre dans les faits la place qu'il occupe dans les idées.

Il serait injuste de me reprocher de ne pas avoir vu clair. Il s'est rencontré à toutes les époques de décadence des politiques qui ont échoué dans leurs généreux desseins parce que le milieu était tellement corrompu que le salut n'était plus possible. Il y a des gens qui viennent trop tôt et des gens qui viennent trop tard.

Il se trouvait probablement à la bataille de Rosbach un sergent qui avait le génie de Hoche et qui voyait distinctement comment on aurait pu gagner la bataille; il a battu en retraite avec ses camarades et il est allé mourir dans un coin de la France sans que personne ait jamais entendu parler de lui. Tolstoï, dans quelques

Digitized by Google

lignes d'une très fine psychologie, nous a très bien montré que Bismarck n'avait rien d'exceptionnel. L'unité de l'Allemagne avait été rêvée bien longtemps avant lui par des gens qui sont morts très inconnus ; le seul mérite de Bismarck fut d'arriver dans des circonstances particulièrement favorables.

A une autre époque, j'aurais pu trouver d'ardents concours et sauver la France en la débarrassant de l'exploitation de la Juiverie. Je n'ai rencontré aucun appui chez les représentants des classes dirigeantes.

En naissant, la Ligue antisémitique a sucé, comme dit Shakespeare, « le lait amer de la Pauvreté » ; elle est mariée à la Pauvreté. Il semble qu'elle ait, comme l'aimant, une propriété *sui generis ;* l'aimant attire le fer, nous éloignons l'or...

Le cas est même tout à fait extraordinaire ; on dirait une vocation spéciale, car enfin il y a de l'argent à la disposition des entreprises les moins faites pour inspirer le sacrifice. Des êtres bizarrement organisés donnent des sommes considérables pour la campagne anti-esclavagiste et l'on m'accordera que les moricauds du Congo sont beaucoup moins intéressants que les nègres blancs dont le Juif trafique. Certains déments ont la passion du rond de cuir : ils lèguent leur fortune à l'Assistance publique, qui laisse des familles entières s'asphyxier faute du plus modique secours. Les auteurs de ces testaments singuliers meurent heureux en pensant que l'état-major de M. Peyron mènera une existence confortable, grâce aux legs qui auront été faits aux indigents.

Nous n'avons jamais trouvé un brave homme qui aimât assez sa Patrie pour seconder nos efforts. Ce n'est pas nous qu'on embarrasserait en nous disant : « D'où vient l'argent? » Il ne vient pas...

Savez-vous, après l'immense mouvement produit par nos publications dans le monde entier, ce que nous avons reçu pour la propagande antisémitique ?

J'ai reçu un jour 5,000 francs du marquis de Morès,

Digitized by Google

et nous l'avons béni. Malheureusement, au moment de la campagne électorale, Morès m'a repris ces 5,000 fr.; n'en parlons donc pas. Ces 5,000 francs étaient destinés à faire du bruit; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que cet argent, venu par la trompette, soit parti par le tambour; c'est probablement pour cela que Morès, en me le remettant, m'avait dit : « Ce sera un fonds de roulement. »

Un gentilhomme de Normandie qui, d'après ses lettres, doit être un esprit fort remarquable, mais que je ne connais pas autrement, m'a envoyé un jour 1,000 francs.

Enfin, j'ai reçu 1,200 francs en diverses fois d'un de mes amis fort riche, très préoccupé de la question sociale, mais qui n'est pas antisémite, et 300 francs d'un de mes confrères républicain et absolument libre-penseur.

Les frais de la propagande antisémitique n'ont jamais été considérables, grâce au dévouement individuel des membres du comité. Ils ont tous été couverts par les petites cotisations des membres de la Ligue, cotisations de 3 francs, quelques-unes; mais en petit nombre, de 20 à 50 francs.

La publication de ces chiffres réjouira certainement le Cahen des *Archives israélites*, qui y verra une preuve de notre impuissance; elle me réjouira aussi, car elle me semble un excellent document social : nous sommes donc contents tous les deux.

Cahen, par exemple, aurait tort de tirer de ce fait une preuve que les Juifs sont aimés: ils sont universellement détestés partout; seulement les Français amollis d'aujourd'hui n'ont pas l'énergie nécessaire pour faire ce qu'il faudrait pour s'en délivrer.

Quel témoignage plus complet de ceci que ce qui se passe dans les cercles ! Le premier mouvement de gens même qui ont dîné chez les barons juifs ou qui ont été figurer dans leurs fêtes est de voter contre eux.

Digitized by Google

Edouard de Rothschild, le fils d'Alphonse, en sait quelque chose : après avoir été blackboulé avec enthousiasme au Jockey-Club et à l'Union, il se rabattit sur le Cercle de la rue Royale ; il y reçut le même accueil. Il essaya de l'Epatant ; il en fut honteusement éconduit. « Bonne renommée, dit à cette occasion un des membres les plus spirituels du Cercle, vaut mieux que lorgnette dorée. »

Édouard de Rothschild ne se découragea pas. Le père avait pleuré de cet échec en plein Cercle, mais il n'avait pas exhalé de protestation bruyante ; on lui sut gré de cette humilité, et, au mois de janvier dernier, le rejeton des Rothschild était admis rue Royale.

Le malheureux Hirsch resta seul à la porte.

Au risque de donner raison à mon spirituel confrère, Paul Foucher, qui a prétendu, dans le *Gil Blas,* que le baron Hirsch m'avait acheté Bob 600,000 francs pour le faire entrer dans son écurie de courses, je dois dire que celui-là commence à m'inspirer une certaine admiration. Cette opiniâtreté dans la lutte n'est pas d'une âme commune. On a tout essayé pour faire entrer ce Juif dans le monde. Le prince de Sagan, qui avait ouvert la campagne, a succombé à la peine ; le général de Biré a été abandonné comme insuffisant. C'est le sauvetage de Barberousse dans le Cydnus :

> En vain les plus forts accoururent,
> Soixante-deux marquis, deux comtes y moururent.
> Ce fut en vain...

Le prince de Galles et le duc de Chartres s'y sont alors mis eux-mêmes ; ils se sont adjoint le duc de la Trémoille et, au mois d'octobre dernier, on les a tous vus s'embarquer dans l'Orient-Express pour aller chasser sur les terres du baron. Pendant la route, le baron était heureux et gazouillait...

En homme pratique, le prince de Galles avait son plan ; il comptait glisser le baron dans un paquet, et il écrivit au comte Festetics qu'il allait venir le voir avec

Digitized by Google

quelques amis. Le baron était rayonnant. Le lendemain arrive une lettre, dans laquelle le comte Festetics disait qu'il était certainement très touché, mais qu'il aimait mieux renoncer à l'honneur que voulait lui faire le prince de Galles, que de recevoir le baron!

L'héritier de la couronne d'Angleterre et le duc de Chartres se remirent en wagon, en se disant que leur colis était décidément difficile à placer. Le baron ne gazouillait plus...

Le *Truth* de Londres, qui a consacré aux infortunes du baron une partie de son numéro de Noël, et qui l'a même célébré dans une complainte, a fixé cette scène douloureuse. Les gens de la suite sont allés frapper à la porte du château des Festetics; le prince de Galles et Hirsch attendent au dehors. Le prince de Galles a l'air vexé et grognon; quant au baron juif, coiffé d'un chapeau tyrolien et armé de pied en cap pour la chasse, il prête l'oreille avec une expression d'angoisse qui attendrirait un tigre.

Qu'a-t-il fait, cet homme, pour qu'on le traite comme cela? Il n'est ni plus ni moins scrupuleux que les Rothschild, les Ephrussi, les Camondo, les Stern, qui constituent l'ornement du Cercle de la rue Royale; il a donné aux grands seigneurs tout l'argent qu'ils ont voulu; il a pris lord Beresford pour chef de ses écuries, il est grand officier de la Légion d'honneur, grâce au duc Decazes.

Il n'a pas de chance, voilà tout; c'est une malhonnêteté méconnue. Un de ses gardes, obéissant à la consigne féroce des propriétaires juifs, tire sur un officier français qui passait avec son chien dans les bois de Versailles qui sont devenus le domaine du baron; il manque l'officier et tue le chien... Cela arrive tous les jours, et les journaux républicains estiment que cela est très bien. Il se trouve que l'officier, M. de F***, est un des membres du Cercle, qu'il a du sang sous les ongles et qu'il déclare que si le baron est reçu, il le soufflettera le jour où il mettra les pieds dans le salon.

Digitized by Google

Le baron s'obstina. Le Cercle ne veut pas de lui ; il achète, moyennant 2 millions 700,000 francs, la maison où était le Cercle et il annonce qu'il va mettre à son tour à la porte ceux qui l'ont évincé. C'était une faute encore, le baron le comprit et, raisonné par ses amis, il se refit humble, il renouvela le bail aux mêmes conditions qu'auparavant et dit à ces hommes cruels : « Soyez heureux, mais laissez-moi espérer qu'un jour... »

Ne vous y trompez pas : c'est là la plus jolie documentation que vous puissiez avoir sur le Juif.

Songez en effet que celui qui, en présence de tout Paris qui rit, prend ainsi cette posture de pauvre chien assis sur son postérieur et faisant le beau éperdûment devant des barbares qui l'envoient coucher, est déjà un vieillard, qu'il a six cents millions, qu'il est dans la vie ordinaire le plus brutal, le plus grossier des hommes, infiniment plus arrogant que les Rothschild...

Vous aurez la clef du caractère juif. Le Juif n'a pu arriver à ce sentiment de l'honneur, à ce respect de soi-même, à cette fierté native, qui sont propres aux races supérieures et qui étaient habituels aux plébéiens d'autrefois. Les siècles ont passé sur lui sans le modifier ; il est resté l'homme des vieilles civilisations orientales, se roulant la veille dans la poussière et le lendemain mettant son talon sur la tête des autres.

Ainsi que je vous l'ai démontré, ces grandes escroqueries financières ne sont même pas des conceptions originales ; ce sont des machinations d'enfants très voleurs, des tromperies de sauvages très corrompus. Quand son désir le tient, ce prétendu civilisé n'est retenu par rien ; pour le coup de Bourse à faire ou pour la bassesse à accomplir, il n'est pas arrêté par la pensée du jugement que portera sur lui le prochain... Croyez bien que, si cela devait assurer son admission, le baron Hirsch se mettrait à genoux en bas de l'escalier du Cercle de la rue Royale, quitte à se montrer, une heure après, plus insolent que jamais...

Digitized by Google

Ces velléités de révolte ne durent pas, d'ailleurs, dans l'aristocratie. Le lendemain, le Juif reprend possession d'êtres faibles qui, après tout, ont besoin de lui. Alors même qu'ils sont indépendants par leur situation, les représentants de la haute société parisienne se mettent entre les mains du Juif par paresse ; ils ne peuvent pas faire un pas sans avoir un Juif pour les guider, leur montrer le chemin.

Quant à nous, nous avons fait notre devoir :

Nous avons indiqué aux Conservateurs où était la Voie, la Vérité et la Vie. Nous leur avons dit : « Appuyez-vous sur votre race, reprenez votre force comme Antée en embrassant la terre natale ; avec une telle base vous êtes invincibles... Au commencement on ne comprendra pas très bien, car l'instinct de race est momentanément submergé et noyé sous les idées du cosmopolitisme juif, mais ce sentiment permane au fond des âmes comme le granit au fond de la mer. Les escroqueries, les exactions, les coups de Bourse des Juifs allemands travaillent pour vous ; à chaque méfait commis, montrez du doigt le coupable, le financier, le Juif, et l'on finira par regarder dans la direction de votre doigt. Tous ceux qui souffrent du système juif se grouperont autour de vous, qui représentez l'idée de Patrie, et une explosion se produira, qui jettera les corrupteurs et les envahisseurs hors de la frontière. »

On sait comment les Conservateurs nous ont écoutés. Les mieux disposés d'entre eux, tout en nous aimant, nous déclaraient compromettants et, pour ne pas se compromettre avec des gens auxquels on n'a jamais pu rien reprocher contre l'honneur, ces hommes circonspects se mirent avec le Boulangisme, ils s'unirent publiquement à tous les aigrefins, à tous les sacripants, à tous les marlous de Paris !...

On a versé des flots d'encre sur le Boulangisme, écrit sur lui des volumes assez nombreux pour meubler une bibliothèque, et, malgré tout, on prête encore attention dès qu'on en parle.

Digitized by Google

Pendant huit jours, les gens qui avaient vu, de leurs balcons, la descente de la Courtille, la vraie, la grande descente, avaient dans les oreilles la rumeur de ce fleuve humain charriant, pendant des heures et des heures, toutes les ivresses, toutes les abjections, toutes les ignominies, toutes les prostitutions, toutes les crapuleries d'une capitale comme Paris; au moindre tumulte dans la rue, ils ouvraient leurs fenêtres et se disaient : « Ce n'est pas fini ! Il y en a encore. Ce sont des retardataires qui arrivent... »

La France est ainsi ; c'est en vain que le temps s'écoule ; elle n'a pas encore oublié cette liquidation; elle a toujours présent à l'esprit ce cortège inoubliable, invraisemblable et fabuleux, où tendrement enlacés, déambulant bras-dessus bras-dessous, marchaient pêle-mêle les duchesses et les cocottes, les ducs et les souteneurs, les membres des grands Cercles et les habitués du ruisseau, les vieux parlementaires et les ruffians, les camelots de toute provenance, les déclassés de tous les partis, les escrocs de tout poil, les faiseurs de toutes les catégories, les rastaquouères de tous les pays, les candidats à la députation les plus inouïs : Médéric Roux avec son nègre; Chevial, l'ancien teneur de baraques foraines; Abadie, le frère du valet de chambre de Mme de Bonnemain. Au milieu, comme le notaire que, dans l'ancien carnaval, on apercevait dans une calèche, très correct parmi les débardeurs et les chicards, Mackau, plein de gravité, représentait l'Ordre et la Religion...

C'est aussi pittoresque, on peut le dire, que la Révolution : c'est la frénésie de la boue au lieu de la frénésie du sang. C'est, comme il y a cent ans, un monde qui s'en va; seulement, au lieu de s'en aller dans la charrette sinistre, « la bière roulante », il s'en va dans un tombereau à ordures.

On s'accoutume à la boue comme au sang. Dans les prisons, les grands seigneurs et les grandes dames fraternisaient avec leur perruquier; pour passer le temps, on s'amusait à placer deux chaises l'une sur l'autre

Digitized by Google

pour figurer la bascule et à s'entre-guillotiner pour rire, en attendant qu'on fût guillotiné pour de bon. Aujourd'hui, les plus pudibonds sont les premiers à rire de bon cœur quand ils ont été bien éclaboussés.

Qui eût dit, il y a quinze ans, qu'on verrait jamais Albert de Mun dans des histoires pareilles?

Il y a quinze ans, de Mun, est jeune, éloquent et beau, il est l'incarnation même de l'honneur, un chevalier de la Foi, un gentilhomme sans tache, prenant la défense du peuple, au nom de ce Christ qui a tant aimé les pauvres et les souffrants.

Quinze ans après, le voilà recommandant à ses électeurs de Lorient, appuyant près de Lambilly, un aventurier du dernier étage !

Sur ce point, il n'y a pas le moindre doute. Tout Paris connaît l'existence de cet étrange personnage, de ce comte qui n'était pas comte, de ce père qui n'était père qu'à moitié, de ce pauvre qui se disait riche et qui n'est riche que depuis qu'il se dit pauvre... Cela n'a pas empêché les plus qualifiés, les plus huppés, les plus hautains de faire de cet homme leur ami...

Qui eût dit, il y a seulement six ans, que de Mun, un officier, un gentilhomme figurerait dans un comité avec l'ancien secrétaire d'une fille, l'homme qui tenait les comptes et portait les messages de Blanche d'Antigny, avec un misérable qui frappe déloyalement un adversaire en duel?

Il n'y a pas à équivoquer là-dessus; il n'y a pas à dire, comme on le disait encore il y a quelques années: « Nous employons Meyer comme agent pour de basses besognes que nous ne voudrions pas faire nous-mêmes.» Il existait un comité d'action royaliste, le « comité de la bourse de la duchesse », et, dans ce comité, figuraient au même titre, dans une égalité absolue, le marquis de Breteuil, le comte de Mun, le comte de Martimprey et... Arthur Meyer.

Ce n'est pas moi qui ai affirmé cela, et certes je l'aurais su que j'aurais hésité à le raconter. Ce sont les

Digitized by Google

royalistes eux-mêmes, les renseigneurs des *Coulisses du Boulangisme* pour tout ce qui concerne le parti monarchiste qui nous ont révélé ce détail.

Dans ces conditions, j'ai parfaitement le droit, au point de vue de l'histoire sociale, d'exprimer les réflexions de tous les Parisiens qui ont vu débuter Meyer, de traduire l'espèce de haut-le-cœur attristé qu'a excité un pareil assemblage.

Le comte de Martimprey m'enverrait vingt-cinq témoins, j'aurais la poitrine traversée de part en part par une épée qui me sortirait dans le dos, que je lui dirais encore, si je pouvais parler : « Quand on est le fils d'un général respecté de tous, quand on a porté soi-même l'uniforme, il faut avoir le sens moral rudement atrophié pour figurer dans un comité, à côté d'un homme qui a déshonoré l'épée. Il y a une chose sur laquelle un Français ne devrait pas cracher, c'est l'honneur de l'épée, et ce sentiment, vous auriez dû l'éprouver, non seulement pour vous, mais pour les enfants que vous aurez ou que vous pouvez avoir. »

Rien n'était plus simple, en effet, on l'avouera, pour ces gentilshommes et ces officiers, que de dire : « Nous conspirerons avec des bandits, si vous voulez, mais jamais avec des Juifs, des macs et des lâches. »

Le seul là-dedans qui sera juste pour moi, c'est Albert de Mun. Au fond, il trouvera que j'ai raison... C'est par cette sincérité que cette âme généreuse et belle se révèle toute différente des êtres pharisaïques qui l'entourent. C'est sous cet aspect qu'apparaîtra, voilée de plus en plus de mélancolie, cette physionomie attachante et toujours noble même dans ses faiblesses. De Mun sait mieux que personne combien je l'admire et je l'aime et combien aussi, par tant de côtés, il mérite cette admiration et cette affection qu'il inspire à tous ; il jugera tout naturel que, voulant faire des livres véridiques, j'écrive toujours sous l'impression de ce que je vois et de ce que je ressens.

En réalité, de Mun est resté ce qu'il était il y a quinze

Digitized by Google

ans; il ne s'est pas vendu, il ne s'est mêlé à aucune opération financière; c'est le milieu, « l'environnement », disent les Anglais, qui ont changé et qui lui font accepter ce qu'il aurait jadis rejeté avec indignation. Il n'a pas fait de chute, il est descendu progressivement avec tout le monde, à mesure que le sol s'effondrait et que la France descendait; il a dégringolé avec la maison.

Les Juifs nous ont fait une société à l'image de leur âme, et cette société de laquelle toute notion de pudeur ou d'honneur a disparu, devait être la société que nous voyons. Il faut être avec nous ou avec eux. Les Conservateurs, de Mun en tête, ne veulent pas être avec nous et réagir contre ce qui triomphe : il faut bien qu'ils soient avec les Juifs, et en conséquence qu'ils s'adaptent à un régime qu'ils refusent de combattre ouvertement. Du moment où l'on vit avec les gens, il est nécessaire d'accepter leurs conceptions, leur mentalité, leur façon de juger les questions de conscience, autrement la vie sociale serait un Enfer.

En définitive, ce sont les Juifs qui ont fini par tout conduire dans cette campagne boulangiste, qui est une des plus admirables opérations d'Israël. Les Juifs ont compris que l'époque était climatérique, qu'il allait fatalement se produire un mouvement de réaction, de protestation nationale contre l'exploitation judéo-germaine qui dévore la France depuis quelques années. Si, au lieu d'être un Mecklembourgeois, le comte de Paris avait eu du sang français dans les veines, il se serait mis à la tête du mouvement; il lui aurait donné le sens d'une reprise de conscience de l'âme gauloise contre la tyrannie sémitique. Il n'y a pas songé une minute et les Juifs, très habilement, se sont emparés de ce mouvement qui au fond était dirigé contre eux; ils en ont fait une immense spéculation cosmopolite, interlope et boulevardière.

La fin répond au commencement : Israël sort couvert de gloire de cette aventure. Le Deutz de l'affaire, ce

Digitized by Google

trembleur et ce traître de Naquet, qui le premier, en cachette de ses collègues du Comité national, signa son passeport à Boulanger, donna à ce général foirard le petit papier dont, du reste, il avait un pressant besoin, nous est montré sous un jour presque héroïque.

Au moment où il fut question d'arrêter les membres du Comité, ce bossu, aussi fourbe que poltron, resta, dit-on, quarante-huit heures caché dans une malle. Mermeix ne nous a pas raconté cet épisode; en revanche, il nous présente un Naquet arborant crânement le panache d'Augereau et réclamant violemment un coup d'Etat : un peu plus, Mermeix affirmerait qu'il était prêt à le faire tout seul. Quant à Arthur Meyer, que le même Mermeix traînait autrefois dans la boue, il nous le peint sous les traits du parfait galant homme.

Bref, il n'y a de déshonorés là-dedans que les gens de la Droite. Les collaborateurs royalistes des *Coulisses* ont trouvé bon de livrer à la publicité le nom de de Mun, mais ils se sont bien gardés de prononcer le nom du baron Hirsch.

Si je n'avais pas révélé la part prise au complot par ce Bavarois véreux que nos affaires ne regardent en aucune façon, le public aurait ignoré qu'il était là-dedans. Encore Mermeix jugea-t-il à propos de me démentir et de déclarer imperturbablement que le baron Hirsch n'avait rien versé. N'ayant pas de journal à ma disposition, je serais resté sous le poids de cette dénégation, si un aimable *reporter* du *XIXe Siècle* n'avait eu l'idée de passer à Soisy. Jamais *interviewer* ne fut mieux reçu et ce fut une joie pour moi de fermer la bouche à Mermeix par une déclaration catégorique, contre laquelle ceux qui l'avaient renseigné l'engagèrent à ne pas protester.

Naturellement, les Conservateurs qui se sont salis dans le Boulangisme ne voient pas tout cela ; ils ne se doutent pas du rôle qu'on leur a fait jouer, et au fond, ils trouvent qu'ils se sont bien amusés. Cette promiscuité avec toutes sortes de gens bizarres les a divertis.

Digitized by Google

C'est le ton des salons actuels : on y rit de tout. Un soir, on avait fait venir chez une fort grande dame la fameuse dompteuse de lapins, qui est la maîtresse d'un jeune duc.

— Présentez-moi donc à ma belle-sœur, dit en riant la sœur du petit duc.

— N'est-ce pas, mon cher, que c'est tout à fait *fin de siècle ?* disait un marquis à un Russe de ses amis, en lui contant l'anecdote.

— Excusez-moi, mon cher, répondit le Russe, je suis étranger, je ne puis juger exactement ; pour moi, je trouve que c'est un peu *fin de France*...

Vous essaieriez de démontrer à la duchesse d'Uzès qu'elle a été roulée par les Juifs, qu'elle ne vous écouterait même pas. Et cependant, c'est une des meilleures, mais elle est de son temps ; elle aime la réclame par-dessus tout, elle éprouve le besoin de faire parler d'elle. Sous ce rapport, elle ressemble un peu à Mme Adam. La duchesse d'Uzès c'est Mme Adam jouant du cor de chasse...

En réalité, elle n'est pas grande dame pour un sou ; elle n'a pas, en effet, ce qui caractérisait les grandes dames d'autrefois : la susceptibilité en tout ce qui touche la bravoure.

« Je ne savais pas que ce fût chose si blonde que la réputation d'un homme », dit Mme de Sévigné en son joli langage, à propos d'un officier mis au ban de la société, parce qu'on le soupçonnait d'avoir eu peur. La duchesse d'Uzès n'a point de ces délicatesses à la Chevreuse ou à la Longueville ; elle aime les lâches, elle se promenait au bras du youtre Meyer, quand le mépris public environnait cet homme ; elle continua à subventionner Boulanger alors que les filles de nos faubourgs qui avaient cru en lui, elles aussi, faisaient : « Pouah ! » quand on prononçait le nom du fuyard à jamais déshonoré.

Sous le casque d'argent qui le coiffe, le bouchon de champagne laisse apercevoir la marque Cliquot chère

Digitized by Google

aux amis des joyeux festins. Sous la couronne ducale se retrouve la bourgeoise, plus humaine, plus pitoyable peut-être que les patriciennes d'autrefois, mais d'une âme moins haute et moins fière, ayant pour les défaillances de l'homme des indulgences que n'auraient jamais eues les aristocratiques héroïnes de jadis...

Ce qui est inouï, c'est l'attraction que la vie de théâtre, les planches exercent sur tout ce monde. La duchesse est comme les autres, elle compose des drames comme le *Cœur et le Sang*; elle les joue elle-même; on crie : « L'auteur! l'auteur! » Et elle revient saluer le public !

A la seconde représentation, la duchesse s'habille en Cléopâtre !

Rien n'y manque ; pas même l'aspic.

Et celui de la Cléopâtre de la Porte-Saint-Martin, s'il vous plaît ! s'écrie Meyer. Un ami de la maison était allé, à la dérobée, voir Mme Sarah Bernhardt, et l'avait priée de lui prêter un des serpents inoffensifs de son magasin d'accessoires.

La grande artiste se dépouilla gracieusement d'un de ses plus gentils reptiles, et ce n'a pas été la moindre attraction de la fête que ce petit pensionnaire rampant de M. Duquesnel. La duchesse l'enroulait de temps en temps autour de son bras, le retirait devant les gentils petits cris des peureuses et, en prévoyante hôtesse, lui faisait avaler du lait sans attendre sa demande. Encore un qui se souviendra de Bonnelles avec une reconnaissance émue (1)!

Est-ce d'un grotesque assez délirant, cette mère de famille respectable, cette quinquagénaire qui vient de marier sa fille et qui sera bientôt grand'mère, et qui se montre à tous sous les traits de Cléopâtre !

Henry Monnier nous aurait raconté une scène de ce genre, que l'on aurait crié à l'exagération et à la charge.

Les déboires n'ont pas affaibli la confiance que la duchesse a mise en Meyer; il la conduira jusqu'au bout, il la fera échouer dans un hôtel meublé, il la

(1) *Gaulois*, 17 décembre 1890.

Digitized by Google

ruinera elle, ses enfants et ses proches, en lui plaçant des fonds dans des banques d'Etats quelconques; il mettra le duché d'Uzès en loterie, il fera fondre le Louis XIII d'argent qui est à Dampierre et porter à l'hôtel Drouot la Minerve ivoire, argent et or de Simart. Les d'Uzès et les de Luynes seront toujours contents.

Ces gens, d'ailleurs, n'ont à être ni contents, ni mécontents. Ils appartiennent à Meyer, il a sur eux le double droit: le droit d'Asaka-Méropïé, droit d'*Asaka* sur les propriétés (depuis les entrailles de la terre jusqu'aux profondeurs des cieux: lire le livre du Kahal) — le droit de *Méropïé* sur les personnes.

En Russie, en Roumanie, en Galicie les plus violents antisémites n'essaient jamais de résister au Juif auquel dans le Heder-Kahal a été adjugé le droit d'Asaka sur eux; ils savent qu'il n'y a rien à faire et qu'ils n'ont même pas la permission de changer de Juif. Leurs moissons sécheraient sur pied, se pourriraient dans les granges, mais personne, à vingt lieues à la ronde, ne voudrait les acheter en dehors du Juif autorisé par le Kahal.

C'est la doctrine: tout appartient à Israël. Le Goy étant de la semence de bétail n'est pas un homme, il ne peut disposer de lui-même; toutes les propriétés des Goyms ainsi que les Goyms eux-mêmes sont *Hefker* (objet de libre exploitation jusqu'à la ruine). Pour éviter les compétitions et les rivalités entre les frères juifs et en même temps pour alimenter la caisse de la collectivité, le Kahal met en adjudication ces propriétés sans maîtres et ces hommes sans droits.

Toutes les tribus juives aident le coreligionnaire à faire valoir le droit d'Asaka-Méropïé; Juifs de salon, Juifs de Cercles, Juifs d'antichambre, Juives de théâtre, Juifs de la Presse, ils travaillent tous ensemble et abattent de la besogne. Je sais un jeune seigneur à Paris qui devait un million avant d'avoir atteint sa majorité et sur ce million il avait reçu trois cent mille francs!

Quoiqu'il en soit, les d'Uzès et les de Luynes sont

Digitized by Google

dévolus à Meyer; ils ne doivent rien faire sans lui et en réalité ils ne font rien. Quand ils veulent s'échapper on les reprend comme des esclaves fugitifs.

Ce pauvre duc de Luynes, auquel la foule avait fait un si chaleureux accueil à la réunion de Neuilly, n'oserait écrire une lettre sans la soumettre à Meyer et c'est en compagnie de Meyer qu'il se présenta chez Constans qui, certainement, a dû bien rire ce jour-là.

Tout la haute société en est là. Notre ami Morès a été victime personnellement d'actes d'improbité de la part de Meyer; il m'a raconté cette histoire à moi-même : il n'en a pas moins poussé la bonté jusqu'à déclarer en plein tribunal, à la stupéfaction de l'assistance, que Meyer, l'homme qui saisit l'épée de son adversaire de la main gauche pour le frapper plus sûrement, était « un parfait galant homme ».

En descendant de wagon, Bocher, lorsqu'il revient d'Angleterre, passe chez Meyer pour lui rendre compte de son voyage.

— Faites porter chez moi un consommé et une aile de volaille, disait Meyer à un garçon de bureau du *Gaulois*, devant un de nos amis...

— Est-ce que vous attendez... ?

— Oh ! non... j'attends Bocher qui arrive ce soir de Sheen-House.

Vous voyez d'ici le tête à tête : le vieux Philippotard, l'honnête homme à la mode de Louis-Philippe, faisant médianoche avec l'ancien secrétaire d'une femme galante.

Il y a cinquante ans d'histoire là-dedans. C'est la défaite de l'Épicier; l'Épicier, le Philistin comme on appelait le Bourgeois du temps de Louis-Philippe, a vaincu Cabrion, mais il a été vaincu par le Juif, ce qui du reste était arrivé déjà aux Philistins de Palestine.

Le prince aux yeux d'azur, le duc d'Orléans qui avait une minute éveillé les sympathies autour de lui par un coup de tête juvénile, est maintenant enjuivé comme les autres. Il s'exprimait jadis sur le compte des Juifs en

Digitized by Google

termes particulièrement grossiers. « Je vais écrire aux Juifs » était son mot quand il allait au lieu secret. Il y a quelques mois il promenait les Rothschild dans sa voiture et tout Londres s'est amusé de lui quand il courait dans les coulisses après les jupes de la vieille Sarah Bernhardt.

C'est le triomphe du *chand d'habits*...

L'avez-vous entendu ce *chand d'habits !* dans certains quartiers à certaines époques, au commencement de l'hiver par exemple, au bord de nuit, quand tous les bruits de la rue sont d'un retentissement particulier et semblent avoir pour accompagnement la plaintive mélopée du vent glacé ou le grelottement des vieillards près du foyer sans feu... Ce cri prend alors des intonations qui remuent, il est éploré d'abord comme un gémissement, psalmodié d'une voix traînante : *chand d'habits !* puis clair, glorieux presque, lancé comme une provocation : *chand d'habits !*

On s'arrête pour écouter et l'on suit l'homme qui s'en va dans le lointain ; indifférent à tout comme le croque-mort, excepté au gain, il chemine, la tête un peu basse sous un ciel blanchâtre et laiteux ; il commente ironiquement le néant de la vie par le disparate assemblage des effets hétéroclites qu'il a ramassés dans sa course et porte, pêle-mêle, des voiles de deuil et des souliers de bal, une robe d'été au corsage de laquelle une fleur desséchée est parfois restée attachée, des uniformes sur lesquels brille encore un bout de galon.

C'est ainsi qu'apparaît Arthur Meyer, fils de *chand d'habits*, *chand d'habits* lui même... A mesure que la bise souffle et que la nuit se fait autour de nous plus épaisse, cette silhouette semble grandir, prendre du relief, atteindre des proportions presque fantastiques. Cette marche à travers Paris ressemble à une ballade de Henri Heine illustrée par le crayon réaliste de Rafaëlli.

Avec sa tête de chemisier, son œil vitreux et rond,

Digitized by Google

son immobilité de mannequin, cet homme devient comme un symbole; il disparaît à l'horizon tout chargé de dépouilles, pliant sous les défroques, il a en sautoir la trompe de Bonnelles, et sur la tête le chapeau gris de la Trémoille ; de cette main gauche, qui lui rendit tant de services, il traîne tant bien que mal, attachés avec une jarretière de prostituée, le sabre de Martimprey, la cuirasse d'Albert de Mun, le manteau de pairesse de la duchesse d'Uzès ; dans la main droite il porte la couronne de France...

En s'éloignant, il répète, par la force de l'habitude, son éternel *chand d'habits!* mais il ne racole pas les passants, il ne s'arrête plus devant les maisons ; il a l'air satisfait d'un homme dont la journée est faite. Que voudrait-il de plus? Il est entré dans l'histoire comme il entrait autrefois dans les cours, en levant la tête pour regarder à quel étage on l'appelait et le comte de Paris lui a fait signe de monter. On pourrait écrire un livre intitulé : *Arthur Meyer*, et ce serait un livre d'histoire. Aussi heureux que ses collègues qui, en décousant de vieilles houppelandes, y découvrent parfois des fortunes, il a trouvé des millions dans un parti de fesse-mathieux où j'ai vu refuser quinze louis à un journaliste royaliste de 70 ans qui mourait littéralement de faim.

Il n'a pas dit, d'ailleurs, son dernier mot : il compte bien découdre encore quelques houppelandes. Il a une belle clientèle et il pense qu'il y a encore à emporter de quelque demeure illustre quelque chose qui aura été grand. Il ne se trompe pas et si le Prince aux yeux d'azur réussit à taper Rothschild et prend la succession de Boulanger, Meyer est sûr d'être de la fête. C'est donc d'un ton gaillard et plein d'espoir que le Youtre triomphant lance dans la nuit qui commence à donner à tout des formes vagues le dernier *chand d'habits!... chand d'habits... Habits galons!*

Digitized by Google

LIVRE DEUXIÈME

LA PRESSE ET L'ESPRIT PUBLIC

On se plaint souvent dans ces temps de ce que nous appelons la condition désorganisée de la Société : tant de forces régularisées de la Société accomplissent mal leur travail ; tant de forces puissantes qu'on voit travailler d'une manière dévastatrice, chaotique, tout à fait irrégularisée. C'est une trop juste plainte comme nous le savons tous. Mais peut-être, si nous considérons cette question des Livres et des Écrivains, trouverons-nous ici pour ainsi dire le sommaire de toute autre désorganisation ; une sorte de *cœur*, d'où et vers où toute autre confusion circule dans le monde.

CARLYLE.

I

CONSIDÉRATIONS SUR L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU JOURNALISME CONTEMPORAIN

Obstacles apportés au développement de l'Antisémitisme par l'organisation actuelle de la Presse. — Ce que les Maîtres de la Pensée pensent de la vénalité de la Presse. — Pasteur,

Digitized by Google

Jules Simon, et Mézières au Crédit foncier. — M. Le Trésor de la Rocque. — La publicité du Crédit foncier. — L'Association des journalistes républicains et le Chantage. — La fausse monnaie des mots. — Différence entre la Réclame et le Chantage. — Une pantomime sociale. — Razzia et contre-razzia. — Les députés qui touchent. — Un discours de M. de Lamarzelle. — Les articles littéraires. — Journalisme d'hier et d'aujourd'hui. — Vieux et jeunes. — Quelques portraits de journalistes : M. Francis Magnard, Paul de Cassagnac, Sarcey, Henri Rochefort. — La fin de Thraséas. — Paul Strauss ou le laïcisateur pour les autres. — Séverine et Violette. — Le socialisme du Boulevard. — La figure que prendrait la Charité si elle descendait sur la terre. — Le rire de Gyp.

Une des causes qui ont le plus contribué à entraver les Antisémites dans leur œuvre de salut est la résistance qu'ils ont trouvée dans une Presse qui, sauf des exceptions bien rares, vit des subventions d'Israël.

Cette question de la Presse revient toujours sous notre plume, et, par le fait, elle est la question vitale. Les Français ne pensent plus, n'ont plus le temps de penser, ne savent plus penser ; ils ne pensent que par leur journal, ils ont un cerveau en papier. Si les hommes qui fournissent ce papier sont vendus, qui ne devine le désordre intellectuel et moral qui s'ensuivra ?

Quand vous aurez bien compris l'organisation de la Presse, c'est-à-dire le fonctionnement de la Pensée générale en France, vous saurez sur votre temps tout ce qu'il est nécessaire d'en savoir. Quel remède voulez-vous donner à un malade qui est pris par la tête ?

Pour voir bien ceci, il vous faut faire le contraire de ce qui se fait, ne pas vous arrêter tout d'abord aux petits cancans, aux *racontars*, aux négociations mesquines des entremetteurs. De quelle importance est-il que ce *reporter* crotté d'hier soit devenu millionnaire en quelques années parce qu'il a couru de journal en journal distribuer la sportule d'un établissement financier ? Chacun connaît son histoire. Tout jeune et souffrant fort de la maladie d'impécuniosité, il se promenait

Digitized by Google

mélancoliquement sur la terrasse de Saint-Germain, lorsqu'il entendit quelqu'un qui parlait en mauvais termes d'une parente de M. Christophe ; il provoqua ce quidam. Christophe apprit la chose et, pour récompenser celui qui avait pris la défense de sa famille, il lui confia la publicité du Crédit foncier ; notre homme gagna à ce métier deux millions, un château aux environs de Paris, une villa à Trouville et toutes sortes de biens encore...

Il y a des choses comme cela dans la vie parisienne. L'homme chargé depuis quelque temps des rapports des princes d'Israël avec la Presse, à l'époque où, après le retentissement européen de la réunion de Neuilly, ce service fut réorganisé, était au Comptoir d'escompte au moment de la catastrophe. L'écroulement, on le sait, fut déterminé par l'ordre envoyé par le gouvernement russe de verser vingt millions provenant du dernier emprunt. Quelque temps après arrivait une dépêche qui donnait contre-ordre ; l'employé malin jugea les événements tels qu'ils étaient, garda la dépêche, ne prévint pas Denfert-Rochereau et le laissa se tuer... Les princes d'Israël récompensèrent cet homme intelligent en lui créant une magnifique situation.

Parmi les confrères qui se sont acheté des maisons de ville et des maisons de campagne avec les remises qui leur étaient faites sur l'argent versé aux journaux par les sociétés financières pour tromper les gogos et leur prendre leurs économies, nous comptons d'excellents camarades avec lesquels nous avons plaisir à deviser et à dîner. Les attaquer serait tomber dans un Juvénalisme tout à fait provincial et qui nous couvrirait de ridicule.

Ce qu'il importe de rechercher, c'est l'attitude qu'ont les Maîtres de la Pensée, les pouvoirs intellectuels vis-à vis de ces vilains trafics... Que pense un grand savant, un philosophe célèbre, un critique éminent de cette vénalité de la Presse?

L'affaire du Crédit foncier, qui a fait tant de bruit il y

Digitized by Google

a quelques mois, nous est une occasion propice de nous renseigner sur ce point.

M. Christophe, gouverneur du Crédit foncier, est un de ceux qui ont le plus contribué à avilir la Presse, un de ceux qui ont le plus ouvertement, le plus cyniquement prodigué de l'argent pour acheter les consciences. Il n'y a rien à ajouter à ce qui a été constaté à ce sujet dans le rapport de M. Machard et à la tribune de la Chambre.

Qui trouvez vous parmi les collaborateurs de M. Christophe, parmi les administrateurs du Crédit foncier, parmi ceux qui, conséquemment, ont dû être informés des procédés de M. Christophe et les approuver puisqu'ils sont restés en fonctions?

Vous trouvez des hommes comme M. Pasteur, M. Jules Simon, M. Mézières...

Voilà, encore une fois, le point caractéristique.

Considérez, en effet, ce qu'est M. Pasteur. D'admirables découvertes lui ont assuré le premier rang dans la science. Il n'a point cherché à exploiter ces découvertes, c'est possible, mais enfin il en a été récompensé; on lui a voté une pension de 12,000 francs; on a souscrit pour l'institut Pasteur; il a de la fortune personnelle, une retraite; sa fille a épousé un de nos confrères, M. Vallery-Radot, qui est un charmant garçon, fort à son aise.

Franchement la place de M. Pasteur est-elle dans ces maisons si équivoques, si obscures, si douteuses qu'on est obligé de mettre à la Presse un bâillon d'or pour l'empêcher de parler? Quelles connaissances spéciales M. Pasteur peut-il avoir dans les reports auxquels se livre maintenant le Crédit foncier alors que sa seule raison d'être serait d'être utile à l'industrie et à l'agriculture en prêtant de l'argent sur des propriétés?

On peut en dire autant de M. Jules Simon et de M. Mézières. Quels rapports des livres sur le *Devoir* et des études sur Shakespeare et sur Gœthe ont-ils avec des tripotages de Bourse?

Digitized by Google

Voilà donc des académiciens, des hommes qui représentent la Pensée en ce qu'elle devrait avoir de plus désintéressé et de plus élevé qui approuvent qu'on corrompe systématiquement cette Presse par laquelle seule une parole de vérité pourrait arriver à cette foule qui n'a plus le temps de lire les livres.

Il ne s'agit pas ici de cette publicité qui, ainsi que nous l'avons toujours fait observer, est parfaitement légitime et qui consiste à annoncer une émission, à informer le public que des guichets seront ouverts à telle heure, à tel endroit. Il s'agit d'empêcher les journaux de dire ce qu'ils savent et de supprimer toute critique.

Il n'y a pas d'équivoque à ce sujet. Il y a deux ans, dans une série d'articles fort remarqués, M. Charles Laurent entreprit dans le *Paris* une vigoureuse campagne contre le Crédit foncier. Que fit M. Christophe? Il acheta purement et simplement le journal et mit à la tête de *Paris* M. Canivet qui, avec M. Batiau, est un des distributeurs de la publicité du Crédit foncier. Au moment de la campagne du *Matin* contre le Crédit foncier, on put voir le *Paris* célébrer sur tous les tons un établissement que quelque temps auparavant il attaquait de la plus violente manière. Proudhon, Bastiat ou Karl Marx eussent été à la place de M. Charles Laurent qu'on eût agi exactement de même avec eux.

Voilà des actes auxquels se prêtent, auxquels s'associent en réalité comme administrateurs du Crédit foncier des hommes qui sont parvenus déjà à la vieillesse et qui n'ont pas de vices pour justifier leur conduite. Cela ne les empêche pas, dans les séances de l'Institut, de faire leurs turluts, de parler de l'honneur des écrivains, de la dignité des lettres, et patati et patata...

Il suffit, d'ailleurs, de lire le rapport de M. Machard (1)

(1) *Journal officiel*, 29 juin 1890.

La réponse de M. Christophe au rapport de M. Machard, est d'ailleurs intéressante.

Au moment du procès de Numa Gilly à Nîmes, M. Alphonse de Rothschild avait déclaré que les Compagnies de chemins de fer

Digitized by Google

et l'essai de réfutation de M. Christophe pour se convaincre du caractère ignominieux de cette publicité qui s'est élevée à *vingt-deux millions* en quelques années et qui va toujours en augmentant.

Les subventions à la presse, dit M. Machard, dépassent 1,600,000 francs en moyenne par an. Elles vont toujours en augmentant et ont atteint 2 millions pendant chacune des trois dernières années; encore conviendrait-il d'y ajouter des subventions spéciales allouées pour toutes les émissions dont s'est chargé le Crédit foncier (Bons de l'Exposition, Bons à lots, etc.). Nous n'avons pas à examiner cette publicité accessoire dont les dépenses n'ont pas été payées au moyen des ressources propres de l'établissement.

Sans doute, le Crédit foncier, établissement privé bien que sous la surveillance de l'État, est libre de déterminer lui-même dans quelle mesure il lui convient de recourir à la publicité, pourvu que ces dépenses soient régulièrement autorisées, exécutées, et qu'elles soient imputées sur les comptes qui doivent les supporter.

Au lieu de se faire au guichet, ces payements se font avec toutes sortes de mystères comme des payements d'agents secrets. M. Christophe le reconnaît lui-même.

---

n'avaient distribué aucun argent à la Presse au moment des conventions, alors qu'il aurait suffi d'ouvrir le livre de comptes d'un journal pour avoir la preuve du contraire, alors que, dans les salles de rédaction, les directeurs parlaient de cela ouvertement comme d'une affaire très ordinaire. La réponse de M. Christophe démontre, ce que tout le monde sait d'ailleurs, que les Compagnies distribuent des subventions aux journaux pour les empêcher de prendre en mains l'intérêt du public et d'attirer l'attention sur les abus de toute nature que commettent les administrations de chemins de fer.

« Je ne veux pas terminer sur ce point spécial, dit M. Christophe, sans faire une dernière remarque. C'est que les grandes Compagnies de chemins de fer elles-mêmes, bien qu'elles soient assurées d'une garantie d'intérêt, reconnaissent l'utilité du concours continu et effectif de la presse et ne cessent d'y recourir. *La répartition des allocations, sous les différentes formes qu'elles affectent*, est ordinairement faite dans chaque Compagnie par les soins du secrétaire général, qui jouit d'un pouvoir très étendu. »

Digitized by Google

On aurait pu, il est vrai, comme cela se fait dans beaucoup de Sociétés, payer cette publicité au guichet ordinaire des payements. Le payement aurait été constaté dans le livre des dépenses, et le reçu aurait été classé, mêlé à toutes les autres pièces de dépenses de la journée. Il m'a semblé qu'il était préférable, *pour toutes sortes de raisons de discrétion* et de bon ordre, de faire effectuer les payements de la publicité au cabinet du secrétaire général, par un agent placé sous ses ordres et ayant sa confiance. Le secrétaire général reçoit, à cet effet, du caissier principal des fonds dont il donne reçu, et son reçu est immédiatement transmis à la comptabilité générale. L'agent placé sous les ordres du secrétaire général paye aux journaux les sommes mensuelles qui leur sont attribuées, d'après les instructions du secrétaire général et d'après les listes arrêtées entre ce dernier et nos agents de publicité.

Qu'est-ce que la *discrétion* vient faire dans une question de publicité ? Le propre de tout ce qui touche à la publicité n'est-il pas d'être public ? Quelle honte le directeur d'un journal honnête pourrait-il éprouver à ce que l'on sache que l'on a fait chez lui une annonce de tant de lignes qui, après justification, lui a été payée tel prix ? Les actionnaires n'ont-ils pas le droit de savoir comment on emploie leur argent ?

Les précautions prises auraient dû démontrer aux administrateurs qu'il se passait dans l'établissement de la rue des Capucines des choses ténébreuses et louches auxquelles on regrette de voir mêlés des noms comme ceux de Pasteur, de Jules Simon et même de Mézières.

Il en est de même de tous les administrateurs. Voilà, par exemple, M. Le Trésor de la Rocque.

M. Le Trésor de la Rocque, que son nom semblait prédestiner à s'occuper des questions de finance, a publié un livre fort remarquable : *Les Finances de la République.*

Il est impossible d'éplucher plus consciencieusement un budget. L'auteur est implacable pour le moindre virement, pour la plus légère erreur dans l'attribution d'un crédit. En le lisant on dit : « C'est Sully lui-même. »

Administrateur du Crédit foncier, M. Le Trésor de la

Digitized by Google

Rocque ne proteste pas lorsqu'on fait figurer les dépenses de publicité sur le compte des primes à amortir. Il est évident, cependant, que l'actionnaire est trompé lorsqu'au lieu d'amortir des primes on emploie son argent à payer la littérature de M. Canivet et de M. Ranc.

M. Le Trésor de la Rocque a eu incontestablement connaissance comme administrateur des usages singuliers auxquels on employait les fonds du Crédit foncier. S'il avait été le comptable méticuleux qu'il affectait d'être lorsqu'il s'agissait de disséquer le budget, il aurait exigé la publication intégrale du budget de la publicité... Publicité... publication... public... tout cela, encore une fois, a la même étymologie ; tout ce qui est publicité doit être publié et soumis à l'appréciation du public.(1).

Vous avez vu ce que pensaient de toutes ces malpropres opérations des hommes qui occupent les sommets intellectuels ; demandons maintenant son opinion au Journalisme pris dans son ensemble, au Journalisme corps constitué.

Je vous ai cité dans la *France Juive* l'extrait du compte rendu du *Journal officiel* montrant à l'œuvre le maître-chanteur juif Eugène Meyer; je reproduis

(1) M. Le Trésor de la Rocque, d'ailleurs, a eu sa part dans le blâme discret que l'impeccable Rouvier a infligé aux administrateurs.

« Sans prétendre déterminer le chiffre des frais de publicité que la Société croit utile à ses intérêts, j'estime que les dépenses de cette nature faites dans ces dernières années sont notablement exagérées et devront être réduites dans une forte proportion. Je pense, d'ailleurs, avec l'inspection des finances, que ces dépenses constituent des frais généraux à imputer au compte des profits et pertes, toutes les fois qu'elles ne s'appliquent pas à des émissions en cours. En aucun cas, elles ne sauraient grever les emprunts clos.

» J'ai la conviction, monsieur le gouverneur, que le conseil d'administration prendra, d'accord avec vous, toutes les mesures nécessaires pour que le Crédit foncier se conforme à ces principes. »

Rouvier a raison. Soyez honnêtes et, après avoir commencé sans un sou comme Christophe, vous aurez soixante millions comme lui.

Digitized by Google

ce passage pour qu'il n'y ait pas d'hésitation dans l'esprit du lecteur.

Meyer avait commencé par chercher à intimider par des articles dans la *Réforme financière*, mais ces articles n'avaient pas produit le résultat attendu.

Que fait-on ? dit M. Albert Christophe. On réunit ces articles en un volume; on met ce volume en vente aux vitrines des libraires. Une émotion assez légitime, assez naturelle, s'empare de ceux qui avaient la conduite de cet établissement.

Alors il se passe ceci ; l'édition est achetée, le prix en est fixé ; une somme de trente mille francs est versée à l'auteur du livre.

La vente, effectuée par le payement, a été réalisée en même temps par la remise totale des exemplaires. L'édition tout entière a été livrée, puis elle a été détruite par ceux auxquels elle avait été cédée, et il ne reste plus, vraisemblablement, de ce livre aucun autre exemplaire que celui que je possède.

Un membre à droite. — Il a de la valeur.

M. Hamille. — Il faut le mettre en loterie !

M. Albert Christophe. — Or, quels étaient donc, messieurs, les auteurs de cette publication ? Quels étaient les fabricants de cet opuscule, ceux qui le mettaient en vente, ceux qui faisaient le trafic honteux que je vous dénonce ? Messieurs, ce sont ceux-là mêmes que nous retrouvons dans le débat actuel ; ce sont ceux-là mêmes qui ont touché l'argent et qui ont stipulé cette vente, ce sont ceux-là mêmes qui se sont ensuite servis de cet argent pour vivifier et faire prospérer le journal la *Lanterne*.

Voilà le fait que je livre à votre appréciation sans y ajouter aucun commentaire. Voilà le fait que je puis, sans excès de langage, appeler un *acte de chantage financier* (1).

Voilà donc le chanteur pris sur le fait, mettant un volume sur la gorge d'une société financière et se faisant donner 30.000 francs pour se taire. Il devient alors le défenseur ardent de ce Christophe qu'il attaquait si violemment, il en a tiré des sommes énormes (750,000 francs, a dit un journal) et rien n'est plus amusant que de voir avec quelle indignation il flétrit

(1) *Journal officiel*, 2 juillet 1879.

Digitized by Google

Edwards et le *Matin* pour se permettre à leur tour d'attaquer le Crédit foncier.

LE *MATIN* ET LE *FONCIER*

La campagne de baisse. — Les jours de répit du directeur du *Matin*.

M. Edwards continue dans son journal, le *Matin*, la campagne contre le Crédit foncier; le but qu'il poursuit, la *Lanterne* l'a déjà indiqué, la baisse des titres, afin de pouvoir racheter au plus bas cours possible les actions qu'il a vendues.

Cela est tellement visible que les jours où la Bourse est fermée, comme le lundi de la Pentecôte ou le dimanche, M. Edwards n'a rien à dire, curieuse coïncidence. Samedi, il annonce qu'il donnera deux jours de répit au gouverneur du Crédit foncier.

Cette outrecuidance est vraiment par trop plaisante. M. Edwards suspend sa campagne pendant deux jours parce qu'hier c'était dimanche, et qu'aujourd'hui 16, jour de liquidation pour les valeurs de quinzaine, on ne s'occupe pas beaucoup en Bourse des valeurs qui ne se liquident qu'à la fin du mois.

On ne dévoile pas plus naïvement le but peu avouable que l'on poursuit (1).

Prenons maintenant l'*Annuaire de la Presse* d'un autre Meyer : Meyer-Avenel. Ce Meyer-Avenel opérait, on le sait, avec Proust dans la fameuse loterie des Arts décoratifs et il eut à ce sujet un procès qui fut fécond en étranges révélations. Quant à Proust, il a évité avec soin, lui aussi, de fournir les comptes qu'on lui demandait. La loterie avait été autorisée à quatorze millions ; douze millions de billets à un franc furent placés et le total des sommes versées fut de cinq millions huit cent mille francs seulement. Un ancien ministre des Beaux-Arts qui aurait eu le souci de son honneur aurait tenu à donner jusqu'au dernier centime l'emploi détaillé des six millions deux cent mille francs qui constituaient la

(1) *Lanterne*, 17 juin 1890.

Digitized by Google

différence entre les billets placés et les sommes versées. Proust s'abstint de toute explication.

Quoi qu'il en soit, Meyer-Avenel a publié l'an dernier un *Annuaire de la Presse* qui est utile comme livre documentaire.

L'association syndicale de la Presse parisienne figure en tête du volume. « Ce syndicat, nous apprend l'auteur, ouvert à toutes les opinions, a pour mandat exclusif de représenter la Presse auprès des pouvoirs publics, de veiller à la sauvegarde de ses droits et à la défense des intérêts professionnels des journalistes. »

Voilà la composition du comité pour l'année 1890-91.

MM. Adrien Hébrard (*Temps*), président ; Philippe Jourde, président honoraire ; Edouard Hervé (*Soleil*), vice-président ; J. Reinach (*République française*), secrétaire ; Marinoni (*Petit Journal*), trésorier ; Paul de Cassagnac (*Autorité*), membre ; Clémenceau (*Justice*), membre ; Guyon (*Patrie*), membre ; F. Magnard (*Figaro*), membre ; *Eugène Meyer* (*Lanterne*), membre ; Portalis (*XIXe Siècle*), membre ; Victor Simond (*Radical*), membre ; P. Véron (*Charivari*), membre.

Parmi les membres de ce comité, beaucoup sont d'une honorabilité absolue ; ils n'en siègent pas moins à côté d'Eugène Meyer et ils l'appellent : « Mon cher collègue. »

Vous voyez donc le Chantage reconnu officiellement par la Presse française représentée par ce qu'elle a de plus élevé. Vous avez vu Mézières, ancien professeur, ayant étudié Gœthe toute sa vie, membre de l'Institut, approuver Christophe lorsqu'il emploie à soudoyer la Presse des fonds qui lui ont été confiés pour tout autre usage. Vous voyez M. Edouard Hervé, homme digne de toute estime personnelle, fort charmant de manières et se piquant d'une certaine distinction de sentiments, tendre cordialement la main à un maître-chanteur.

Vous avez donc un document très précieux sur les idées régnantes en matière de Presse.

Digitized by Google

C'est, d'ailleurs, de cette façon qu'il faut écrire l'histoire sociale. Il semblerait qu'un homme comme Wilson fût beaucoup mieux armé que personne avec ses 27,000 dossiers, pour montrer telle qu'elle est la société présente. En réalité cet homme n'écrira jamais rien parce qu'il a l'âme abjecte. Nous autres, nous n'avons pas besoin de tout cela ; nous laissons même de côté nos notes personnelles, nous prenons un Bottin donnant la composition du conseil d'administration du Crédit foncier, un *Annuaire de la Presse*, un numéro du *Journal officiel* et nous écrivons un chapitre qui fait penser. Il y a des gens qui liront cela en province dans des endroits tranquilles et qui se diront : « Je commence à comprendre ce que c'est que la Presse. »

Ceci n'empêche pas un tribunal de condamner de temps en temps quelqu'un pour chantage comme le fut le malheureux anarchiste auquel le président Toutée qui, à cette époque, n'était pas aussi connu qu'il l'est aujourd'hui, reprochait à Morès d'avoir remis quelques subsides.

Si Morès, qui a la douceur dédaigneuse de tous les forts, avait été d'humeur acariâtre, il aurait pu répondre à ce président : « Vous savez bien que cet anarchiste est un agneau sans tache à côté des directeurs de journaux plus ou moins décorés du signe de l'honneur qui exercent cette lucrative industrie aux dépens des Sociétés financières. Si vous vouliez bien prendre la peine d'étudier le régime économique actuel, vous vous convaincriez facilement qu'il serait absolument impossible à ces directeurs de journaux de vivre honorablement, d'avoir une maison bien tenue et de mettre leurs enfants dans de bons pensionnats, s'ils ne se livraient pas au chantage. »

Quant au président, s'il avait eu l'aimable franchise qui caractérisait les habitués du *Bal des Vaches*, il aurait dû répondre à Morès : « Vous avez parfaitement raison, monsieur, seulement tout est dans la façon de faire les choses. »

Digitized by Google

Le Juif, en effet, a créé pour la société singulière qu'il a fondée un vocabulaire tout spécial, il a dénaturé le dictionnaire comme il dénature tout, il a fait de la fausse monnaie avec les mots comme avec les finances. Le *Credo* est devenu le Crédit exploité par des escrocs aux dépens des naïfs ; le mot *action* qui exprime l'effort d'un homme agissant s'applique maintenant à un morceau de papier inerte qui reste entre les mains d'un homme qui compte toucher sans rien faire. Un cheval qui a de « belles actions » est un animal élégant et vigoureux qui relève bien la tête et galope avec grâce ; un homme qui a de « belles actions » est très souvent un impotent dont les moelles sont à moitié vidées et qu'on promène dans une petite voiture.

Les Juifs ont inventé pour leurs vilaines négociations des mots-jetons, des mots à la fois insignifiants comme valeur intrinsèque et brillants comme les fiches nacrées des cercles, des mots qui n'ont qu'une signification conventionnelle et qui ne compromettent personne. Avec le mot « sympathie », qui est un joli mot, on peut exécuter les opérations les plus sales.

Un Panama quelconque vient de se fonder. Le représentant d'un journal arrive chez le secrétaire général chargé de la publicité.

— Je viens causer avec vous et établir un peu nos rapports avec le journal. Je dois vous dire tout d'abord que nous vous sommes très sympathiques...

— Croyez bien que c'est réciproque... Vous n'avez pas un tirage considérable...

— Est-ce que vous croyez encore au tirage ? Nous ne tirons pas autant que le *Petit Journal*, c'est certain, mais nous représentons une force... la force de l'honnêteté... C'est quelque chose par le temps qui court... Notre directeur a eu récemment une très belle attitude...

— Enfin, mon cher ami, je suis obligé de me mouvoir dans les limites de mon budget, je ne puis pourtant pas vous traiter sur le pied de journaux comme le *Figaro* ou le *Petit Journal*.

Digitized by Google

— Dans ces conditions-là, nous aimons mieux conserver notre indépendance...

Quelques jours après paraît dans le journal une note vaguement inquiétante. « La nouvelle entreprise ne semble pas justifier toutes les sympathies qui l'avaient accueillie au début. Nos lecteurs nous écrivent de tous les côtés pour nous demander des renseignements à ce sujet. Selon notre habitude, nous ne voulons rien affirmer qui ne soit absolument exact... Que nos lecteurs patientent ! Nous leur dirons bientôt la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. »

Le directeur de l'entreprise rencontre le directeur du journal.

— Qu'est-ce que vous avez donc contre nous ?

— Mon cher, nous vous étions très sympathiques, mais votre secrétaire général n'a pas de sympathie pour nous.

— Nous arrangerons cela.

Le directeur de l'entreprise dit à son secrétaire général : « Donnez-leur ce qu'ils demandent. »

Le surlendemain le journal publie un *interview* avec le sympathique secrétaire général.

« Nous avons trouvé le sympathique secrétaire général dans ce cabinet de travail qui est un musée, entouré de cartes et de plans (suit la description de la pièce). Il suffit de voir la figure rayonnante de celui qui nous reçoit pour comprendre que tout va bien (suit la description du secrétaire général).

» En prenant congé de celui qui nous avait si cordialement reçu, nous lui avons fait part des attaques dont avait été l'objet l'entreprise à laquelle il donne le concours de son dévouement... « Ah ! s'est-il écrié, si je » vous disais tout... Tous les journaux ne sont pas aussi » désintéressés que le vôtre... Qu'importe ! le public ne » s'y trompe pas... Il sait qui nous sommes et, pour nous » défendre, nous n'avons qu'à dire la vérité... »

Digitized by Google

Des deux formes du journalisme actuel, la Réclame et le Chantage, chacune, d'ailleurs, a ses partisans et ses théoriciens.

Un directeur de journal, appartenant à une famille honorable entre toutes, brillant causeur et fort aimé dans les salons, a fait souvent entre intimes sa profession de foi à ce sujet. « Il y a deux systèmes, disait-il, la Réclame et le Chantage. Je trouve pour ma part abominable et surtout honteux d'abuser le public à l'aide de réclames mensongères, de tromper et de ruiner de pauvres pères de famille qui ont eu confiance en moi, qui ont cru à ce que j'écrivais. Quant au Chantage, il ne m'inspire pas les mêmes répugnances ; je regarde comme parfaitement naturel de forcer des forbans à me donner une part de leurs prises. »

Notre confrère agit comme il parle. Ce fut lui qui fit une opération restée légendaire ; il contraignit le Panama à lui verser 160,000 francs d'un seul coup.

Les lâches, les bas intrigants, les lèche-fesses font de la réclame ; les impudents, les hardis, les gens de tempérament font du chantage.

En réalité j'incline à admettre que le dernier procédé vaut mieux. Notre journaliste aux 160,000 francs n'a pas trompé les petits; il a dit à de Lesseps et à sa bande : « Vous êtes des aigrefins et des chevaliers d'industrie (ce qui était absolument exact). Vous avez volé quatorze cents millions au public, faites-moi ma part ou je tombe sur vous. »

Arthur Meyer, lui, c'est le réclamier. Il savait, à n'en pas douter, la situation du Panama et il annonçait l'inauguration prochaine; il louait de Lesseps sur tous les tons ; il engageait les pauvres diables à apporter là leurs économies ! Voilà l'homme que la bonne duchesse recevait dans son intimité et que de Mun et Martimprey traitaient en ami !...

Les Juifs ont installé chez nous leurs mœurs de Bédouins, et, si vous voulez bien voir la situation de la Presse actuelle, il faut vous figurer une série de scènes

Digitized by Google

qui feraient, d'ailleurs, une admirable pantomime sociale pour le théâtre du Chat-Noir.

Le financier, faiseur de razzias, a surpris les moutons du prochain grâce aux réclamistes qui ont fait tomber les propriétaires dans une embuscade.

Il se met en route avec son butin, mais il n'est pas sans inquiétudes, car il lui faut traverser les gorges de l'Atlas, c'est-à-dire les parages du Boulevard.

Il aperçoit un nuage de poussière qui s'élève à l'horizon... Plus de doute ! C'est la contre-razzia...

Au moment où le convoi défile avec les toisons d'actionnaires, le journaliste s'avance et dit au financier : « Halte-là ! Il me semble que vous avez fait un joli coup. Il faut faire la part aux amis ou j'attaque... » En parlant, il fait claquer la batterie de son fusil damasquiné et il laisse parfois son chien aboyer un peu. « Est-il vrai que...? Qu'y a-t-il de fondé ? »

Le faiseur de razzias capitule, on rappelle le chien et le convoi continue sa route.

Dans le lointain on entend des clameurs confuses, des cris : « Arrêtez-le ! » Ce sont les propriétaires des moutons qui courent après le voleur...

On finit par arriver jusqu'au cadi.

Le cadi n'opère pas sur les grands boulevards ; vêtu de noir ou de rouge et plein de dignité, il est tranquillement installé sur la rive gauche et il attend les événements. Quand les possesseurs de moutons ont fait irruption dans le prétoire, il interroge sévèrement le ravisseur.

— Vous avez beaucoup de moutons, monsieur ?

— Monsieur le président, j'en ai quelques-uns, mais j'en aurais bien davantage si ces coquins de journalistes ne m'en avaient pas enlevé un bon tiers dans le trajet du faubourg Montmartre à la Madeleine... Il y en avait notamment un grand, avec des petits yeux en vrille, qui trouvait que je ne lui donnais jamais assez...

— Ce sont des gens qui manquent de sens moral... Que comptez-vous faire de tous ces moutons ?

Digitized by Google

— Le plus louable usage, monsieur le président; j'en ai déjà offert une partie aux corps constitués de notre belle Patrie : à Son Intégrité le garde des sceaux, aux Illustrissimes sénateurs, aux Honorables députés. Les plus beaux, ceux dont la toison est la plus souple sous la main qui caresse, sont chez vous, monsieur le président. D'autres, moins gras, mais luisants encore, sont chez vos dignes acolytes...

— Ces procédés vous font honneur... Nous vous acquittons avec éloges et je ne doute pas qu'une distinction honorifique...

— Merci du fond du cœur, monsieur le président, mais c'est ma troisième opération et je suis déjà commandeur.

— Eh bien ! restez-le ! C'est un grand honneur pour l'Ordre.

L'homme à la razzia s'en va dans son château ; il vit là dans un luxe seigneurial, chasse à courre, donne des fêtes ; un jour il dit à sa femme : « Mets notre enfant chez les Pères. C'est très distingué... Tu leur porteras un mouton de ma part. »

Le bon religieux, qui est généralement assez bien informé de ce qui se passe dans le monde, n'est pas sans quelque inquiétude sur l'origine de ce mouton, mais il se dit : « Après tout, je n'étais pas là quand ce mouton a été pris ; d'ailleurs il y a un bref papal qui recommande d'être réservé sur les questions de restitution pour ne pas alarmer inutilement les consciences ; n'alarmons pas la conscience de cet homme ! Somme toute, je préfère encore un homme qui m'offre poliment un mouton à ceux qui m'accablent chaque jour d'injures dégoûtantes et imméritées. »

Quand arrive la distribution des prix, le Père place sur l'estrade ce financier qui fait très bien avec sa cravate de commandeur.

Quant aux volés, ils sont toujours là-bas au Palais de justice. Ils ont été trouver un autre cadi ; ils ont fait de la procédure, ils ont dépensé leurs derniers sous

Digitized by Google

pour faire écrire sur du papier qui coûte très cher des choses spécieuses qu'on ne lit jamais ; ils ont payé des hommes en robe pour venir faire devant le tribunal des gestes de pantin que les magistrats ne regardent pas ; ils sont ruinés, ils meurent à l'hôpital, leurs filles se prostituent pour manger... Quelques-uns de ces malheureux reviennent devant un troisième cadi, mais cette fois entre deux gardes municipaux.

— Vous vagabondez ?...

— Je n'ai plus rien...

— Et la loi du travail, vous la méconnaissez ?

— J'ai travaillé, monsieur le président, et le fruit de mon travail m'a été volé par des financiers que vous avez acquittés parce qu'ils vous ont payé.

— Ah ! mon gaillard, vous outragez la Magistrature. Nous allons vous coller deux ans de prison : quinze jours pour vagabondage et deux ans pour outrage. Ces deux peines ne se confondront pas entre elles.

Tout cela est utile à regarder car on ne comprendra bien la politique de ces dix dernières années que, lorsqu'après la débâcle définitive, on aura pu pénétrer dans l'intérieur de ces grands établissements qui cachent si soigneusement leur comptabilité. Sans ces renseignements on ne peut qu'analyser très approximativement la situation actuelle, et je m'explique que Taine laisse écouler tant de temps entre les divers volumes de ses *Origines de la France contemporaine*. Pour le Passé il a les Archives et les Mémoires, mais, en ce qui concerne le Présent, il en est réduit à une perception vague d'un état de choses très particulier sur lequel il n'est qu'insuffisamment informé, et il craint d'écrire à côté.

Ces établissements, en effet, ne rentrent dans rien de ce qu'on a vu jusqu'ici ; ils n'ont été prévus dans aucune constitution, ils ont un caractère gouvernemental, car le gouvernement y puise pour ses entreprises politiques et ses campagnes électorales et il lui

Digitized by Google

serait bien difficile de faire autrement. Ce n'est pas avec 1,800,000 francs de fonds secrets, sur lesquels il y a 800 à 900,000 francs de dépenses absolument administratives, que le gouvernement aurait pu tenir tête aux 8 millions qui ont été mis au jeu de divers côtés pour la campagne boulangiste.

C'est avec l'argent du Crédit foncier qu'on a combattu le Boulangisme et payé les juges de la Haute Cour, et c'est cela qui a sauvé Christophe. Au moment de verser les fonds, il ne se contenta pas d'une lettre de Constans, il exigea une lettre de Carnot lui-même et cette lettre lui sert aujourd'hui de talisman. Constans, qui a quelque espoir de succéder à Carnot, n'aurait pas été fâché que l'incident allât plus loin. Mais tout le monde fit la chaîne pour éteindre l'incendie et Levesque lui-même, qui avait attaché le grelot, ne donna plus signe de vie et, comme Romulus, disparut dans la tempête.

Tout le monde effectivement touche là-dedans. Les ministres tiennent les députés qui, à leur tour, tiennent les ministres, pendant que les ministres de leur côté ont, avec la liste des mensualités, le moyen d'arrêter net les journalistes conservateurs qui voudraient aller trop loin. A un certain moment on croit que tout va se découvrir, mais comme tous ces gens-là, Conservateurs et Républicains, sont tous d'accord sur les questions de fonds, tout finit toujours par s'arranger.

M. de Lamarzelle s'étant avisé de monter sur ses grands chevaux et d'attaquer la Presse à propos du Crédit foncier, eut un moment de succès à la Chambre, mais la Presse lui rabattit vite le caquet et avertit les députés de ne pas prendre des mines austères qui leur allaient fort mal.

L'incident, du reste, est intéressant.

J'ai dit, monsieur le ministre, s'était écrié M. de Lamarzelle, que vous pouviez faire quelque chose, et la preuve c'est que vous dites vous-même, dans votre lettre à M. Christophe, que les dépenses de publicité sont exagérées. Mais

Digitized by Google

cette simple phrase de votre lettre ne me suffit pas! Comment! vos inspecteurs vous disent que le Crédit foncier achète les consciences à vendre, et vous vous contentez de répondre qu'on les paye trop cher!

Mais, direz-vous, quel remède puis-je apporter à cette situation? Voulez-vous que je vous en indique un? Publiez la liste de tous les journaux qui ont émargé. (Vifs applaudissements sur plusieurs bancs.)

Oui, publiez la liste de tous les journaux qui émargent, avec les sommes en regard, et je défie dorénavant aucun de ces journaux d'attaquer le Crédit foncier. (Nouveaux applaudissements.)

Je suis heureux de ces applaudissements qui partent de tous les bancs de la Chambre. Ce n'est pas une œuvre de politique que je suis venu faire à cette tribune, c'est une œuvre d'assainissement à laquelle tous mes collègues doivent s'associer. (Applaudissements à droite.)

Rouvier se contenta de répondre, avec son sans-gêne habituel, que c'étaient les mœurs du jour; que les journaux des amis de M. de Lamarzelle touchaient comme les journaux républicains et que tout était pour le mieux.

Les journaux ne prirent pas la chose aussi bien et répliquèrent à M. de Lamarzelle que les membres du Parlement étaient parmi les plus forts participants à ces distributions d'argent clandestines.

On ne me reprochera pas, écrivait le courriériste parlementaire du *Figaro*, de glisser sur ce qui concerne les journaux; mais on reprochera peut-être à M. de Lamarzelle de ne s'être attaqué qu'aux subventions de la Presse. Il y en a d'autres, beaucoup d'autres, et on disait volontiers dans les couloirs, voire dans la salle, que la Presse ne comptait que pour un tiers dans les libéralités du Crédit foncier. Croyez-vous sérieusement que tout l'argent soit allé aux journaux? N'y a-t-il pas des gens, des *abonnés*, qui reçoivent sans écrire?

Pessard, qui a une compétence toute spéciale, puisqu'il fait partie depuis longtemps d'un syndicat de pu-

Digitized by Google

blicité financière, traita les députés en homme qui les connaît.

Ces puritains ont fort approuvé la proposition de publier les noms des journaux qui ont fait de la publicité pour le compte du Crédit foncier. Soit. Mais publication pour publication. Nous dresserons à notre tour la liste des députés et des sénateurs qui émargent dans des Sociétés financières qui les acceptent à titre de paratonnerre contre les foudres légales. Nous rechercherons par quel prodige des hommes qui, le jour où ils captèrent la confiance du suffrage universel, étaient insolvables et hors d'état de payer les frais de leur élection mènent aujourd'hui un fort joli train, encore qu'ils n'exercent ostensiblement d'autre profession que celle de législateurs.

Sous ce titre, *Les Parvenus du Parlement*, Denis Guibert administra une volée de bois vert à Lamarzelle.

Il faut, en effet, un certain aplomb à M. de Lamarzelle pour oser demander à un mercanti comme Rouvier de faire œuvre de moralité en publiant le nom des journalistes qui touchent dans les sociétés financières. Le fondateur de la *Compagnie auxiliaire des Chemins de fer* ne sait même pas ce que c'est que la morale ; mais il convient de lui rendre cette justice qu'il n'affiche aucune prétention sous ce rapport.

Un homme était en position d'accomplir cette œuvre de salubrité publique. Celui-là était un monsieur haut sur cravate, posant pour la vertu, vanté par les feuilles conservatrices comme le représentant des principes. C'était un ancien magistrat, un ministre de l'Ordre moral...

Il était le liquidateur judiciaire d'une immense escroquerie qui a ruiné de fond en comble des centaines de petites gens. On pouvait espérer qu'un homme si solennel dirait enfin la vérité : il a donné *quitus* à des entrepreneurs dans des conditions honteuses ; il a arraché cent mille francs aux malheureuses victimes et il est parti là-dessus pour se mettre au lit; il y est

Digitized by Google

mort, du reste, peu de temps après et probablement il n'a pas emporté dans son cercueil les cent mille francs pour lesquels il avait vendu sa conscience...

Cet homme était M. Brunet, un ami politique de M. de Lamarzelle. Pourquoi donc n'en a-t-il jamais parlé à la tribune? Pourquoi n'a-t-il pas demandé la publication des noms des hommes politiques et des journalistes qui ont touché des sommes folles pour tromper le public dans l'affaire du Panama?

Il est curieux que, toutes les fois que les députés de la Droite parlent d'une vilaine opération, ce soit précisément les leurs qui aient joué là-dedans le rôle le moins honorable.

Ce qu'il est impossible de contester, c'est que la Presse ne traverse en ce moment une phase qui n'est pas brillante. Comme décomposition cela a été rudement vite. Daudet a parlé des « bateaux » qui transportaient des générations différentes. A nous, qui regardons du haut du quai de débarquement, il semble que ce soit tous les jours dimanche et que l'on multiplie les voyages; il y a des arrivées de bateaux toutes les cinq minutes et, ma foi, les derniers qui accostent transportent parfois de bien singuliers passagers.

Reportez-vous à dix ans : on n'eût pas eu l'idée de faire payer un article littéraire. La chose commence à se faire couramment aujourd'hui.

Un de mes éditeurs reçoit la visite du directeur d'un grand journal. « L'article sur le livre de M. Drumont est prêt, il paraîtra demain ; seulement je viens vous demander un service en échange... J'ai 2,000 francs à toucher, dans quelques jours, dans telle banque, pour publicité dans l'emprunt serbe ; ayez l'obligeance de me les avancer. » L'éditeur avait envie d'avoir un article; il avance la somme, il va à la banque; l'autre n'avait absolument rien à toucher...

A un autre éditeur, on demande parfaitement 500 francs pour un article.

Digitized by Google

Un autre écrivain s'est contenté de 300 francs, à condition qu'on lui donnerait 10 francs toutes les fois qu'il parlerait d'un volume de la maison.

C'est une conception du journalisme tout à fait distincte de celle que l'on avait jadis... Pour les Juifs cela paraît tout simple. Un petit Juif, qui n'est pas méchant et qui est riche de quarante millions, prend la direction effective d'un journal que je connais ; il s'empresse naturellement de flanquer à la porte, pour les remplacer par des Iouddis venus de différents pays, des écrivains qui étaient là depuis de longues années et qui se croyaient assurés du lendemain ; puis il fait venir le critique musical, qui s'occupe en même temps des nouvelles théâtrales. C'est un musicien de talent, qui a eu de grands succès et quelques chutes et qui, dans un délai très court, sera membre de l'Institut.

— Voyez-vous, mon cher, il faut que les théâtres *rendent*. Vous dites du bien d'une petite actrice, elle vous donne 200 francs ; une autre lit cela, est alléchée et vous en donne 500... Vous y avez votre avantage et le journal aussi.

Vous devinez l'effroi que jette dans les bureaux de rédaction cette soudaine intervention du Capital qui a sa névrose et qui tombe brusquement sur le dos de *minus habentes* qui ne s'attendent à rien... L'exécution se fait toujours à l'orientale, à la sémitique, car le Juif ne peut admettre qu'un Chrétien ait un droit quelconque. Un des rédacteurs dont je parlais plus haut avait lu, selon l'usage, son article devant le conseil assemblé, et on l'avait chaleureusement félicité. En allant s'asseoir à sa place, il regarde dans sa case et il y trouve sa lettre de congé.

C'est très gentil pour les jeunes gens qui courent les cafés du boulevard, les premières, les courses, les lieux de réunion du Tout-Paris ; ils trouvent toujours une occasion et ils savent tant de choses qu'ils entrent où ils veulent. Les vieux, au contraire, sont effrayés à la pensée d'annoncer à leur famille que la place est per-

Digitized by Google

due; aussi sont-ils les plus terribles contre nous. C'est le Cimbre qui voulait tuer Marius, le Cimbre vendu comme esclave et qui a fini par trouver un emploi de bourreau public. C'est le pélican, si vous aimez mieux. Rien n'est plus cruel que le pélican : avant de se décider à s'ouvrir le ventre pour nourrir ses enfants, il préfère ouvrir le ventre des autres, et il n'a nulle envie, pour vous faire plaisir, de sacrifier son pain pour servir la question sémitique.

Pour entre-bâiller une porte de temps en temps, il faut vous adresser aux anciens qui ont eu la chance d'arriver. Chez eux vivent encore certains sentiments d'hommes de lettres que la nouvelle génération ne connaît plus : le respect de l'idée écrite, la notion du droit à la discussion qu'a l'écrivain véritablement digne de ce nom.

Vous trouverez cela chez Magnard. Nul, à coup sûr, n'est moins antisémite. C'est l'homme de lettres-propriétaire; il a connu les amertumes des débuts en ce qu'elles ont de plus âpre, et il goûte maintenant les joies de la fortune en ce qu'elles ont de plus complet et de plus charmant.

Sans doute le bon sens qui caractérise le directeur du *Figaro* lui montre clairement que le régime antisocial au milieu duquel la France agonise ne peut pas subsister tel qu'il est, mais son optimisme d'homme heureux lui prouve, par d'excellentes raisons, que cet état de choses durera autant que lui : c'est précisément ce léger frisson capitaliste qui prête un attrait particulier aux courts articles du *Figaro*. Le rentier se reconnaît dans ce petit effroi passager qui apparaît de temps en temps à travers les lignes, et il est d'autant plus rassuré qu'il sent que c'est un de ses frères en capitalisme qui lui apporte des paroles d'espérance. « Mon Dieu! répète-t-il avec Magnard, le système actuel n'est pas parfait... il s'écroulera un de ces jours, mais ce ne sera pas sur nos têtes. »

Malgré tout, ayez besoin de répondre à une calomnie

Digitized by Google

un peu trop forte, de vous défendre contre une attaque un peu trop perfide, vous trouverez encore Magnard tel que je le vis vers 1867, camarade obligeant et lettré, curieux des discussions intellectuelles... Il était, en ces temps lointains, secrétaire de la rédaction du *Grand Journal*, et je publiais là un article sur le Palais-Royal. Il m'emmena rue de Fleurus en omnibus pour corriger mes épreuves et il me paya l'impériale; aujourd'hui il m'emmènerait peut-être dans son coupé, mais il ne me prendrait plus d'article...

Les plus belliqueux jadis sont tous comme cela à l'heure actuelle. Paul de Cassagnac a tenu vaillamment la campagne pendant plus de vingt années; il a donné pas mal de coups d'épée et il en a reçu quelques-uns. Il a un journal qui va très bien parce qu'il répond exactement au besoin un peu niais qu'éprouvent certains Conservateurs d'entendre tous les matins prédire aux Républicains qu'on les réduira en chair à saucisses. C'est l'absinthe journalistique de gens pacifiques qui, dans la vie ordinaire, ne boivent que de l'orgeat et qui ont filé, sans réclamer leur reste, quand ils ont vu, sous la Commune, déboucher les premiers bataillons de Belleville...

Dans ces conditions, le directeur de l'*Autorité* ne demande qu'à être tranquille et il n'a nulle envie de se mettre toute la Juiverie à dos en prenant parti pour nous autres. Je n'ai pas à me plaindre de lui : il m'a fort aimablement inséré une longue lettre relative à l'affaire Marcel Desprez, et il me rendrait peut-être un autre office à l'occasion; mais il est clair que l'*Autorité* nous est plutôt hostile qu'amie.

Le plus typique là-dedans, c'est cet excellent Sarcey. Il a découvert brusquement qu'il y avait une question sémitique par des lettres que des lecteurs lui ont écrites, et il a manifesté à ce sujet une surprise extrême et qui, d'ailleurs, n'était pas feinte. C'est l'histoire d'un brave homme, entré au théâtre à sept heures par un temps superbe, et qui, tout à coup, s'aperçoit qu'il neige à gros

Digitized by Google

flocons. Pendant vingt ans Sarcey a été exclusivement occupé à voir marier Anatole avec Victorine, et il est ébahi lorsqu'on lui raconte que pendant ces vingt ans les Juifs ont conquis Paris, accumulé les désastres et les ruines et excité des haines qui n'attendent qu'une occasion pour se manifester de la plus terrible façon.

Cette influence juive exerce ses ravages partout. Même dans un journal qui n'est pas d'esprit juif, vous trouvez le Juif toujours embusqué. Je puis vous citer l'*Intransigeant*. Nous comptons là quelques bons camarades. J'ai fait de Rochefort un portrait sincère et qui n'avait rien d'hostile ; nous avons des amis communs et il n'avait aucune raison de m'attaquer.

Seulement il y a là le Juif hollandais Van Oven ou Vanhoven qui veille pour servir les rancunes d'Israël. Un parent de ce Van Oven exploite la publicité des *Semaines religieuses* (1), tandis que Van Oven lui-même exploite la publicité judiciaire des feuilles qui n'ont pas de religion. Chargé du compte rendu des tribunaux à l'*Intransigeant*, sous le nom de Varennes, ce Van Oven fils a déshonoré la Presse judiciaire, qui s'est maintenue longtemps assez impartiale et assez propre. Quand il vient prendre place au milieu de ses confrères, ceux-ci s'éloignent comme par un mouvement involontaire et font un peu de vide autour de lui.

Ce fut, on le sait, mon secrétaire, M. Bournand qui,

(1) J'ai déjà parlé à maintes reprises du trafic honteux auquel donne lieu le bulletin des petits journaux religieux, qui est presque partout accaparé par les Juifs. Il y aurait là-dessus des pages véritablement trop tristes à écrire.

« Nous pourrions à ce sujet, dit la *Croix*, révéler des choses étranges sur l'action des Juifs au sein des journaux qui hantent tant de presbytères. Dans un de ces journaux, un rédacteur nous disait : « Sur *vingt rédacteurs*, nous sommes *sept* Juifs ». En un autre journal, très lu en Bretagne, un des meilleurs journaux conservateurs, du reste, la chronique religieuse est écrite par un Juif, et c'est à un Juif que passe toute la correspondance sacerdotale. »

Digitized by Google

dans un duel funeste, fut un des témoins de l'infortuné Dupuis. Dès que j'appris qu'il était mêlé à ce débat, je lui envoyai un télégramme dans lequel je lui recommandais d'arranger l'affaire à tout prix. Ce télégramme, qui précéda la rencontre de quatre jours, a été remis au juge d'instruction ; il était au dossier avec le timbre du bureau des postes et télégraphes qui en certifiait la date.

Que fit le Van Oven? Il osa imprimer que c'était moi qui avais poussé au duel, qui avais été la cause déterminante du duel.

Un Juif n'est jamais pris. Van Oven aurait pu prétendre qu'il avait rendu compte du procès sans y assister et qu'il était à la Bourse à ce moment-là. Pourquoi n'a-t-il pas rectifié son mensonge lorsque, dans un sentiment de bonne confraternité dont je le remercie, le *Figaro* a publié les pièces qui prouvaient jusqu'à l'évidence que j'avais tout fait pour empêcher cette fatale rencontre?

Il en fut de même avec Morès. Ce que Morès a dépensé d'argent pour faire réussir la candidature, à Toulouse, de Susini, l'ami de l'*Intransigeant*, est inimaginable. Si un journal avait dû se montrer favorable à la victime des haines de Constans, c'est assurément le journal de Rochefort; or, l'*Intransigeant* publia de ce procès le plus venimeux et le plus faux des comptes rendus (1).

La chose était tellement écœurante, qu'un des rédacteurs de l'*Intransigeant*, qui doit être un de nos amis, mit en première page quelques lignes aimables pour ce gentilhomme devenu le défenseur du Peuple et calomnié par un Juif dans un journal qui se dit socialiste.

En lisant ceci, Rochefort éprouvera certainement un mouvement de dégoût ; je tiens d'ailleurs à sa disposition le numéro du *Figaro* qui prouve l'infamie de Van

(1) Morès m'a communiqué le compte rendu sténographié de son procès, qui ne ressemble en rien au compte rendu de Van Oven.

Digitized by Google

Oven; il s'écriera : « Qu'on flanque ce youtre à la porte ! » Mais Vaughan est l'argentier de Rochefort depuis longtemps, il le connaît, il dira à Van Oven : « Laissez passer la tempête. » Rochefort aura envie d'un Van Ostade ou d'un vieux bahut et Vaughan profitera de l'occasion pour insinuer doucement : « Si nous gardions Van Oven, il nous fait faire des affaires... (1) »

En fait d'argent, Rochefort pense comme Eugène Süe. L'auteur des *Mystères du Peuple* et autres romans socialistes avait ordonné à son domestique de savonner tous les louis qu'on lui présenterait afin de ne pas se salir les mains à leur crasse. Rochefort sait bien que l'argent que lui apporte Vaughan vient généralement d'opérations de publicité assez malpropres sur le Panama et autres sociétés financières; aussi fait-il laver cet argent avant de le toucher de ses doigts aristocratiques.

Quant aux journaux républicains, vous n'avez rien à en espérer. Le journalisme a revêtu là encore une forme particulière ; il est devenu une annexe de l'état de choses existant ; il a deux couloirs : l'un communique avec la Banque juive, l'autre donne sur les bureaux du ministère de l'Intérieur.

Ici encore, l'étude est piquante et, pour y prendre plaisir, il faut avoir appartenu à un autre temps, avoir vu la figure que faisaient, il y a vingt-cinq ans, quelques-uns des hommes qui sont là-dedans. C'est le dédommagement de la fatigue de vivre que cette impression, analogue à celle que l'on ressent en habitant longtemps un même coin de terre. Vous avez admiré au printemps un arbre orgueilleux de son panache, se dressant au milieu de fraîches verdures, et vous le re-

(1) Vaughan fait aussi des affaires par lui-même ; il avait fait acheter le *Petit Lyonnais* par Dillon et probablement Rochefort était un peu dans l'affaire, car dans ces cas-là, Rochefort n'hésite jamais; il dit : « Ce n'est pas moi, c'est Vaughan ! »

Digitized by Google

trouvez en décembre tout noir, avec des feuilles souillées par la pluie à ses pieds, sous un ciel de suie, par un jour maussade et migraineux.

Certains hommes comme Ranc vous donnent une sensation identique. Il semble que cette vie soit un fragment retrouvé des livres de Tacite qui ont si fâcheusement disparu : la fin de Thraséas.

Dans ce fragment, on apprend que Thraséas n'est pas mort, comme on l'avait cru, victime de son amour farouche pour la Vertu ; il a été gracié au dernier moment et il a survécu au tyran qui l'avait proscrit ; seulement, en avançant en âge, il est tombé dans les plus bas emplois : le jour, il est attaché à la boutique d'un *fœnerator* qui a ses tables sur le Forum, entre l'arc de Fabius et le temple de la Fortune, et, le soir, il vide les cuvettes dans le bouge de Suburre où Messaline avait sa cabine et sa pancarte sur la porte sous le nom de guerre de Lycisca.

C'est l'histoire de ce malheureux Ranc. Sous l'Empire, il apparaissait à tous comme un austère ; on vous le montrait au café de Madrid et on vous disait : « Tenez, ce gros à gauche qui rallume son cigare, il a bravé César et il a été déporté dans les déserts de la Lybie pour avoir regretté en causant avec Labienus les grandeurs abolies de la race romaine. »

Aujourd'hui, l'infortuné est voué à toutes les répugnantes besognes. Ce monde du journalisme opportuniste et judaïque est véritablement l'écume du Paris intellectuel. Les uns tiennent des tripots ; les autres volent les fonds versés dans la caisse de l'association par leurs camarades, et, après un court séjour à Mazas, on les retrouve sur le boulevard plus effrontés et plus fringants que jamais ; quelques-uns, comme le conseiller municipal Strauss, ont été condamnés à deux ans de travaux publics pour désertion (1).

(1) Ce Strauss est naturellement un libre-penseur forcené et un grand laïcisateur. Seulement, il se garde bien de se laïciser lui-même.

Digitized by Google

A chaque instant, un scandale se produit. Alors on fait venir Ranc pour essuyer tout cela avec son manteau de stoïcien qui est devenu une espèce de loque fétide. C'est à lui que revient la mission de parler, comme il dit dans un langage qui n'est qu'à lui : « au nom des intérêts moraux de la corporation. »

Pour bien voir l'abaissement de cet homme, il faudrait encore une fois se reporter à vingt-cinq ans en arrière, opposer le visage d'aujourd'hui au masque d'autrefois, mettre en face de cet indulgent sourire du cynique le mouvement de lèvres flétrissant avec lequel ces incorruptibles parlaient des corruptions de l'Empire.

Les fonds secrets ! Imaginez-vous quelqu'un excusant les fonds secrets au café de la Renaissance ! Un

---

Comme Crémieux, le député radical, il reste fidèle — et ceci est à son honneur — à la religion de ses pères, il ne combat que la religion de nos pères à nous. En ceci, le conseiller municipal du IXe arrondissement est, d'ailleurs, dans la logique juive : « Vous êtes, comme l'enseigne le Talmud, de la semence de bétail, vous n'avez pas besoin de religion, mais moi je suis de la race choisie par Jéhovah et j'en ai besoin. Vous naissez, vous vous accouplez, vous crevez comme des bêtes, cela est parfait, mais moi je tiens à ce que le représentant de Dieu intervienne dans tous les actes importants de ma vie. »

Les *Archives israélites* du 27 novembre 1890 nous renseignent à ce sujet :

« Un de nos confrères les plus en vue de la presse républicaine, disent-elles, M. Paul Strauss, membre du Conseil municipal de Paris, vient d'épouser Mlle Bernard. Le mariage religieux a eu lieu dans la plus stricte intimité. C'est le grand rabbin Lehmann, directeur du Séminaire israélite, cousin du marié, qui a donné à domicile la bénédiction nuptiale. »

C'est toujours le mot d'Aurélien Scholl, quand il était antisémite : « Les Juifs sont libres-penseurs... dans la religion des autres. »

Vous voyez un candidat dans le IXe, marié par le directeur du Séminaire de Saint-Sulpice. « C'est un clérical, dirait la *Lanterne*, il reçoit des ensoutanés, des *Vobiscum*, des *Pères omnia*. » M. le grand rabbin Lehmann vient bénir le mariage de son cousin, c'est très bien !...

Faut-il que les Français de ce quartier soient vils pour en être arrivés à faire un tel choix !

Digitized by Google

déclassé de beaucoup d'esprit et de peu de chance, Charles de Bussy, fut accusé d'avoir reçu quelques subsides pour un petit journal de deux liards imprimé avec des têtes de clous sur du papier à chandelle. Ranc et ses amis donnèrent à cette occasion un joli concert.

Remarquez que Charles de Bussy est mort à l'hôpital — ce qui démontre qu'il n'avait pas dû recevoir beaucoup — et qu'on n'a pas trouvé trace de son nom dans les innombrables petits papiers qui ont été publiés après la chute de l'Empire — ce qui tendrait à prouver qu'il n'avait rien reçu du tout.

Il y a quelque temps, ô Thraséas ! vous avez eu aussi à juger un des vôtres coupable de ce crime. Cette fois, il n'y avait pas l'ombre d'un doute. Nous avons tous eu dans les mains, par les soins d'un ancien fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, les pièces autographiées et le *fac simile* même des reçus. Il n'y a pas de contestation possible, puisque la décision même du comité a reconnu le fait.

Or, c'est vous, Thraséas, qui avez pris la défense de l'accusé devant le comité de l'Association des journalistes républicains, c'est vous qui vous êtes énergiquement prononcé contre toute mesure d'exclusion, c'est grâce à vous que cette exclusion n'a pas été prononcée. Vous avez bien fait, d'ailleurs, puisqu'on aurait pu vous répondre que la plupart des journaux dans lesquels vous avez écrit vivaient de cette manne ministérielle.

Notez que je ne jette en aucune façon la pierre à cet écrivain qui continue à occuper dans la Presse une brillante situation ; il a du talent, il a publié même à propos d'un de mes livres un article impartial et presque bienveillant, et je l'en ai remercié chaleureusement. Il est évident que les journalistes qui défendent le gouvernement ne peuvent pas vivre en se suçant le pouce, et il me paraît infiniment plus honorable de recevoir de l'argent d'un ministre de l'Intérieur pour soutenir sa politique, que d'en recevoir du Panama pour ruiner le pauvre monde.

Digitized by Google

Ce que je me suis proposé, en crayonnant cette figure qui eut un certain relief à la fin de l'Empire, c'est de montrer l'incommensurable hypocrisie de tous ces Jacobins, leur côté coquin et menteur, la fausseté de leurs attitudes, c'est de dire à mes lecteurs: « Voilà comme ces gens-là finissent ! » (1)

Parmi les écrivains nouvellement nés à la célébrité, ceux même qu'une certaine commisération pour le Peuple semblerait devoir décider à combattre avec nous contre la Ploutocratie juive ont peur de se voir fermer la porte des journaux et prennent en toute occasion la défense de la bande judéo-germaine.

Le nom de Mme Séverine est de ceux que le public a appris depuis quelque temps. Il y a vraiment dans le développement de cette individualité littéraire un phénomène des plus curieux : la transmission à une élève par son maître d'un style, d'un accent très personnel, d'un tempérament original.

Séverine, c'est Vallès lui-même, avec ce don de traduire directement une vision dans une page rapide, d'une puissance parfois saisissante, d'une intensité de vie toute spéciale, sans avoir recours à ces tours de force, à ces explorations pénibles dans le dictionnaire, à ces exercices d'équilibriste auxquels se livrent les décadents. Chez Séverine, comme chez Vallès, les mots, quelque vieux qu'ils soient, sonnent toujours

---

(1) Au moment où Ranc fut élu sénateur, ce fut Eugène Mayer qui organisa un banquet en son honneur ! Ranc y vint et y prononça un discours !

Ce trait vous donne une idée du sens moral de la génération républicaine qui posait pour l'austérité à la fin de l'Empire. Cela n'empêche pas les journaux conservateurs, le *Gaulois*, le *Figaro*, de publier des articles dans lesquels Ranc est représenté comme un homme de bronze.

Ces petits côtés de la vie parisienne sont amusants à observer. Sans avoir un caractère définitif, notre œuvre est un précieux essai de classement et de triage qui aidera les historiens de l'avenir à voir chacun déjà mis en sa place.

Digitized by Google

comme des mots tout neufs, des mots frappés d'hier, tant l'écrivain les rajeunit et leur restitue toute leur valeur par l'emploi qu'il en sait faire.

La femme, en ce qu'elle a toujours de félin, de diplomatique et de rusé, se retrouve dans l'art infini avec lequel Séverine, Jacqueline ou Renée excelle à parler des humbles et des souffrants sans désigner jamais les véritables auteurs du mal social, ces financiers juifs qui prélèvent des milliards sur le labeur des travailleurs, qui ont exploité sans pitié ceux qui n'avaient rien, et dépouillé, à l'aide de coups de Bourse ou de sociétés véreuses, ceux qui avaient réussi à économiser quelque chose. Comme à Venise, Portia cache encore sa taille élégante sous la robe d'avocat, mais ce n'est plus pour prendre la défense du malheureux Bassanio, c'est pour faire l'éloge de Shylock...

Mme Séverine est aussi instruite que nous sur les monstrueuses exactions d'Israël, mais elle est visiblement hypnotisée par la fortune des Rothschild ; elle est comme ces filles d'Ève que l'on aperçoit parfois au Palais-Royal ou rue de la Paix immobilisées et comme en extase devant ces vitrines de joailliers où les pendants d'oreilles et les colliers de diamant flamboient et scintillent de mille feux.

Dans les tableaux de misères populaires que Séverine réussit si bien, les baronnes juives apparaissent toujours comme des Providences terrestres, comme des aumonières infatigables vidant des bourses pleines d'or dans la main de petits enfants qui sanglotent d'attendrissement.

C'est le Socialisme du Boulevard. Vous faites une razzia, vous râflez cent ou cent cinquante millions. Parmi les victimes, les unes se pendent, les autres se noyent. Le lendemain, vous envoyez bruyamment quelques louis à une souscription, et tous les journaux vous couvrent de fleurs.

C'est le cri de Violette, une autre femme de lettres. « L'hôtel des Rothschild, s'il n'était le palais du Bien-

Digitized by Google

fait, serait le palais de l'Art lui-même et je sais que, si la Charité descendait sur la terre, elle prendrait leur figure » (1).

Il n'y a pas à en douter, Violette le sait... Encore un sujet de féerie sociale pour le théâtre de Salis. Au firmament bleu, on aperçoit la divine Charité qui s'apprête à descendre sur la terre ; elle se cache un moment derrière un nuage pour quitter ses ailes ; tout à coup elle apparaît avec des favoris sales, des yeux chassieux et un museau de rat... Ce que Violette avait prédit est arrivé : la Charité a pris la figure de Rothschild...

Je reconnais que Mme Séverine, qui est fine, manie l'encensoir d'une main plus légère et que l'encens qu'elle brûle est d'un grain plus délicat. Il est probable, d'ailleurs, que si j'avais le plaisir de causer avec elle, elle m'expliquerait que si elle ne donnait pas cette note, ses articles seraient arrêtés au passage et que nous n'aurions pas le plaisir de les lire, — ce qui, en vérité, serait dommage.

C'est égal, quand on a lu Séverine et Violette, on aime entendre le rire joyeux de notre bonne Gauloise de Gyp, qui, sans flatter le Peuple à tout propos, a vraiment l'âme moins servile et le cœur un peu plus français...

---

(1) *Écho de Paris*, 14 novembre 1890.

Digitized by Google

II

LE PARTI BOULANGISTE ET L'ANTISÉMITISME

Toujours la question d'argent. — Les variations de Paul Déroulède. — Le vice-président de la Ligue des Patriotes et la poudre sans fumée. — Les munitionnaires de la Triple Alliance. — Un journaliste boulangiste délicat. — Laguerre et Rothschild. — Les 135,000 francs du comte de Paris. — Un joli aplomb. — La grandeur des humbles.

L'argent ! c'est lui qui a toujours le dernier mot à notre époque ; il barre le chemin aux idées et, en un tour de main, il transforme les amis en adversaires et les adversaires en amis.

Lorsque M. Paul Déroulède est venu fulminer contre les Juifs à Neuilly, prononcer un discours qui était plus violent que le mien, il savait à quoi s'en tenir sur la question sémitique, il avait eu le temps de se faire une opinion à ce sujet.

On peut ne pas être antisémite, mais personne n'admettra qu'un écrivain de la valeur de Déroulède ait pu, en quelques semaines, changer deux fois d'avis sur ce point.

Quelques semaines après le discours de Neuilly, Déroulède venait au Gros-Caillou déclarer, avec les mêmes gestes, les mêmes intonations, la même passion apparente, que l'Antisémitisme était la honte de notre siècle, que les Juifs étaient le modèle de toutes les vertus et que ceux qui les attaquent tenaient un langage indigne d'une époque civilisée.

Que s'était-il donc passé ?

Naquet avait entamé une de ces négociations louches dans lesquelles il est incomparable et Rothschild avait

Digitized by Google

donné 200,000 francs aux Boulangistes pour les élections municipales, à la condition que les candidats ne se placeraient pas sur le terrain antisémitique.

Sans doute Déroulède niera le fait. Ce n'est pas un être de noble simplicité, comme de Mun, qui trouve tout naturel qu'on n'approuve pas tout ce qu'il fait. L'ancien président de la Ligue des Patriotes a le nez de Polichinelle, et Polichinelle dans la Comédie italienne est un type de martial dans lequel entre un peu de fourberie ou du moins de rouerie.

Le fait des 200,000 francs versés par les Rothschild n'en est pas moins connu de tous dans la Ligue des Patriotes. La duchesse d'Uzès y a fait allusion dans un *interview*. Un membre zélé de la Ligue, ami de Déroulède, investi par le général, a été combattu en dessous par le Comite national parce qu'il se présentait nettement comme Antisémite.

Je n'accuse pas Déroulède de s'être vendu, d'avoir mis cet argent dans sa poche, chacun sait qu'il a sacrifié une partie de sa fortune à ses idées. Seulement, il lui est arrivé ce qui arrive à tous les hommes politiques, il a eu besoin d'argent pour continuer la lutte et il est passé sous les fourches caudines des Juifs. Cette inexorable nécessité est précisément le côté dramatique de la situation actuelle.

Quelle logique, d'ailleurs, quelle suite dans les projets voulez-vous demander à un homme qui vous dit : « Je souffre cruellement de l'abaissement de ma Patrie, je veux qu'elle reprenne son rang dans le monde, je fonde une ligue dans ce but et je prends pour vice-président de cette ligue un homme qui se charge de fournir à nos ennemis le moyen de tuer plus sûrement nos soldats dans la prochaine guerre ? »

L'incohérence générale est telle, les cerveaux sont à ce point en désarroi que cette extravagance n'impressionne que médiocrement ; mais à une époque de bon sens elle aurait soulevé l'opinion.

Digitized by Google

Pénétrez par la pensée dans ces réunions du *Tugendbund* où les Allemands se groupaient entre eux après Iéna, où de vieux généraux comme Blücher, et de jeunes poètes comme Arndt fraternisaient dans l'idée de revanche. Un homme arrive et dit à ces patriotes assemblés : « Je vous propose de nommer ce vieux Juif comme vice-président de votre société. »

— Qu'a-t-il fait ?

— Voilà.... Nous avons découvert une poudre de guerre qui nous assurait une certaine supériorité. Ce Juif s'est chargé d'approvisionner nos ennemis de cette poudre qu'ils ne possédaient pas.

Vous devinez l'accueil que les patriotes allemands auraient fait à cette proposition saugrenue.

Déroulède et ses amis ont trouvé cela tout naturel.

Sans doute, si j'abordais ce sujet dans une réunion publique, Déroulède ferait ses gestes les plus extraordinaires et les ligueurs m'imposeraient silence. Mais ici je suis chez moi, dans mon livre ; je pose une question et le public serait content de voir le président de la Ligue des Patriotes répondre à ce sujet d'une manière nette et précise, puisqu'il a toujours été impossible d'obtenir une explication de Naquet.

Le patriotisme dont vous faites étalage consiste-t-il à révéler nos secrets à l'ennemi et à l'approvisionner de munitions ?

Je ne pense pas que M. Déroulède pousse la mauvaise foi jusqu'à nier le fait.

Il existe une Société centrale de dynamite qui exploite les brevets du chimiste Nobel. Cette Société est presque uniquement composée de Juifs, heureusement pour l'honneur de notre pays ; elle compte parmi ses administrateurs Naquet, Arnold, Halphen, L. Bloch, Eugène Pereire, S. Halfon, Goudchaux, Bunau-Varilla et enfin le général Lambert, qui, au refus de tous les officiers de l'armée, a consenti dernièrement à en faire partie.

Cette Société est représentée à l'étranger par des so-

Digitized by Google

ciétés filiales qui lui sont étroitement rattachées et dont la société-mère surveille les opérations.

C'est cette Société de dynamite centrale qui, par les sociétés étrangères qui sont des émanations d'elle-même, s'est chargée de fournir de la poudre sans fumée à l'Allemagne et à l'Italie.

Sur ceci, il ne peut exister aucun doute. Tous les journaux, en effet, ont donné des détails sur les manœuvres faites avec la poudre sans fumée en Allemagne et en Italie et, au mois de février dernier, le Parlement italien adoptait définitivement cette poudre. Voici la dépêche que publiait à ce sujet le *Radical :*

Rome, 20 février.

Dans sa séance d'avant-hier, la Chambre des députés a adopté les conclusions du rapport déposé par le général Pelloux, ouvrant au ministère de la Guerre un crédit de 18 millions pour la réforme de l'armement.

Le rapport du général Pelloux contient les affirmations suivantes :

La SOCIÉTÉ ITALIENNE DE DYNAMITE NOBEL, dont la fabrique est située à Avigliana, sur la ligne de Turin au Mont-Cenis, s'est engagée, par contrat passé avec le ministère de la Guerre, à fournir rapidement, dans un délai de quelques mois, la poudre sans fumée nécessaire à la confection des cartouches nouvelles.

La même Société italienne de Dynamite Nobel a accepté une première commande de 450,000 kilogrammes de la nouvelle poudre sans fumée.

Par contrat séparé, le gouvernement ITALIEN lui a acheté, POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE ANNÉES, le droit exclusif de fabriquer lui-même la nouvelle poudre sans fumée, moyennant une redevance de 1 fr. 45 c. par kilogramme de poudre fabriquée.

Or, il n'est pas contesté par M. Naquet lui-même que la société d'Avigliana ne soit une des sociétés filiales qui dépendent de la société-mère dont M. Naquet est un des administrateurs.

Digitized by Google

Une convocation à une assemblée d'actionnaires de la Société centrale indiquait l'ordre du jour suivant :

a. Lecture du rapport des censeurs de la fabrique d'Avigliana.

b. Nomination des commissaires censeurs pour Avigliana et Isleten et fixation de leurs honoraires.

c. Les actions doivent être déposées au moins cinq jours avant l'assemblée, à Paris, chez M. Geo Vian, 53, rue de Châteaudun.

Nous avons une autre preuve de l'union intime qui existe entre les sociétés filiales et la société-mère.

La Société de dynamite possède un organe intitulé : *Le Réveil financier.*

Ce journal est la propriété d'une société civile dont l'un des administrateurs est M. Geo Vian, administrateur également de la Société de dynamite, auquel son patriotisme a valu dernièrement d'être nommé député par les patriotiques électeurs de Rambouillet.

Au moment où les expériences de la poudre sans fumée avaient lieu en Allemagne et en Italie, le *Réveil financier* invitait ses actionnaires à se réjouir avec lui de cet heureux succès en leur faisant prévoir la hausse de leurs actions.

Le *Réveil financier* publiait, dans son numéro du 10 août 1889, l'entrefilet suivant :

Société centrale de dynamite.

Nous croyons savoir que des commandes très importantes de la nouvelle poudre sans fumée Nobel viennent d'être faites à une des fabriques de dynamite, et que des pourparlers dans le même but sont engagés, à l'heure actuelle, par divers gouvernements, auprès des autres sociétés du groupe la Société centrale.

Dans son numéro du 18 août, le *Réveil*, poussant à la hausse des actions des Sociétés de dynamite, disait :

Nous engageons les porteurs d'actions de la Société cen-

Digitized by Google

trale à conserver ces titres en portefeuille; aux cours actuels, la marge de hausse n'est pas épuisée, loin de là, car la plus-value de ces titres est due à l'exploitation par ses fabriques de dynamite de la nouvelle poudre sans fumée de l'ingénieur suédois, M. Alfred Nobel, laquelle ouvre un champ des plus vastes et des plus féconds à toutes les sociétés qui exploitent ses brevets.

Dans ce même numéro, il ajoutait :

Nous avons indiqué dans notre dernier numéro les commandes importantes de la nouvelle poudre sans fumée Nobel, faites à l'une des fabriques de dynamite du groupe de la Centrale et les pourparlers engagés auprès d'autres sociétés de ce groupe : de ce fait, ces compagnies, déjà si productives, vont recevoir un supplément de bénéfices qui devra naturellement profiter aux actionnaires de chacune d'elles et aussi aux détenteurs des titres de la Société centrale.

Dans son numéro du 7 septembre, l'organe des Sociétés de dynamite célèbre, dans un grand article, les chances de hausse que la fabrication et la vente de la poudre sans fumée Nobel assurent aux actions de ces Sociétés. Cet article débute par le paragraphe suivant :

L'horizon de la Société centrale de dynamite est désormais plus étendu : elle a la bonne fortune que les Sociétés latines qui se groupent autour d'elle, et dont est l'usufruitière et la régulatrice, vont produire la poudre sans fumée Nobel, que nous allons tout à l'heure pouvoir apprécier au point de vue technique par les explications précises dues à une plume autorisée, mais dont pour le moment nous ne voulons qu'envisager les résultats financiers.

Il est impossible de dire plus crûment aux actionnaires : « Livrez-vous à l'allégresse, nous avons vendu à l'étranger de quoi tuer vos enfants, vous toucherez de beaux dividendes ! »

Il est bon de rappeler que le colonel de Bange n'a jamais voulu vendre un seul canon aux nations qui auraient pu s'en servir contre la France, et qu'il a résisté

Digitized by Google

aux propositions qui lui ont été faites en ce sens, notamment par l'Italie. Quant à M. Giffard, l'inventeur du fusil de ce nom, il terminait ainsi un entretien avec un rédacteur de l'*Intransigeant :* « Je vous serai obligé d'ajouter qu'à ma demande il a été formellement stipulé, dans tous les contrats, que, quoiqu'il arrive, les pays composant la Triple Alliance : l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, ne pourraient pas acheter le brevet Giffard ».

Sans doute on peut comprendre, à la rigueur, que des financiers sans patrie, des industriels même, se disent : « Après tout, nous ne sommes pas en état de guerre, nous avons le droit de fournir, nous fournissons ».

Le côté invraisemblable, baroque, cocasse, que j'ai déjà signalé en tant de choses de ce temps, c'est de voir un homme public, un député se livrant à des opérations de ce genre — c'est d'entendre un poète comme Déroulède, que la Muse de la Patrie a souvent bien inspiré, vous dire :

« Parmi les Français il y a un groupe de citoyens qui sont plus patriotes que les autres, ce sont les Patriotissimes, les membres de la Ligue des Patriotes. Il y a un homme dans cette Ligue qui est le second patriote de France, le vice-président de la Ligue des gens ultra-patriotes... c'est celui qui fournit de la poudre sans fumée à nos ennemis. »

Franchement, Robert Macaire lui-même ne se serait pas permis de se moquer du monde de cette façon.

Pour donner leur vrai rythme à ces constatations sociales d'une si abracadabrante incohérence, il faudrait pouvoir faire entendre tout à coup le galop d'*Orphée,* la musique folle des cancans échevelés et des jambes en l'air : La, la, la, la, la, la, la, la, la ! Alors seulement on serait dans la modalité, dans le diapason...

Il faudrait pouvoir vous montrer le flegme avec lequel ce bon Naquet porte ces situations d'un illogisme véri-

Digitized by Google

tablement stupéfiant. Le député du Ve arrondissement se promène là-dedans comme il se promène au Moulin-Rouge au bras de son compagnon Mermeix, avec un sourire paisible; il ne s'étonne de rien et trahit la France comme il a trahi tous les partis (1). C'est dans son type et, dans son genre, il est presque aussi intéressant que Meyer. Arthur Meyer, lui, c'est le Juif qui s'incruste, qui se colle visqueusement

---

(1) C'est là, d'ailleurs, l'éternelle trahison juive. Judas vend son Dieu. Deutz vend une femme qui s'est confiée à lui. Les Juifs de la dynamite vendent la Patrie.

Michel, l'employé du ministère de la Guerre, qui fut guillotiné place de Grève, en 1812, pour avoir livré les plans des opérations militaires à l'ambassadeur de Russie, était Juif. Le garçon de bureau qui était chargé de porter tous les quinze jours à la reliure un état général de la situation de toutes les armes et qui livrait cet état à Michel, s'appelait Mosé, et l'employé aux revues, dont on s'était assuré la complicité, s'appelait Salomon.

C'était un Juif également que Glaser, l'espion allemand, qui eut le courage de rester de longues années dans un emploi infime au chemin de fer du Nord, pour se rendre compte des moindres détails et qui, pendant la guerre de 1870, devint le directeur général des Chemins de fer allemands dans le nord de la France.

Le lieutenant-colonel Schmidt, qui fut pendu il y a quelques mois, en Russie, pour avoir vendu à l'Angleterre des documents concernant la flotte russe, était d'origine juive. Les Russes, du reste, ont conservé sous ce rapport les bonnes traditions de Napoléon, et ils ne se contentent pas de demi mesures. Quant aux Juifs, ils s'en défient comme de la peste; ils ne les laissent pas rôder autour de leurs places de guerre.

« On sait, disent les *Archives israélites* du 22 octobre 1890, que le port mixte de Sébastopol va être transformé en port exclusivement militaire. Une décision du Czar porte que le séjour de cette place de guerre sera interdit aux Juifs *dès que cette transformation aura été opérée*.

» La Crimée avait été jusqu'ici un des points de l'empire russe dans lesquels les Juifs étaient autorisés à fixer leur domicile permanent. »

Il faut noter que les Juifs qui habitaient là appartenaient à la secte des Karaïtes, dont nous avons déjà parlé dans la *France juive*, et que, de l'aveu de tous, ils étaient tout à fait supérieurs aux autres Juifs de Russie. N'importe, la race est là et la Russie n'a pas confiance.

Digitized by Google

à un parti comme une pieuvre à un rocher et qui vit sur ce rocher. Naquet c'est le voyageur, l'inquiet, c'est surtout l'imposteur juif par excellence.

Le grand mensonge juif s'étale en lui dans toute son impudence. Dans *Religion, Propriété, Famille,* il déclare qu'il n'y a pas de religion, que la propriété est un crime et que la famille doit être supprimée : quant à lui, il devient épileptique dès qu'on touche à sa religion ; il est incessamment fourré dans toutes les sociétés financières pour augmenter sa propriété, et il aime tellement sa famille, que lorsqu'il va passer quinze jours à Londres, il voyage comme un patriarche des temps bibliques : il emmène avec lui sa sœur, son beau-frère, ses deux belles-sœurs...

Il est vrai que Naquet trouve moyen de faire payer tout cela par Boulanger, c'est-à-dire par la duchesse d'Uzès, qui refuserait peut-être son concours à une œuvre véritablement nationale et qui vend sa part dans l'exploitation du vin de Champagne pour nourrir tous les Iouddis de Paris.

Il faut avouer que l'état-major boulangiste et les Juifs étaient faits pour s'entendre au point de vue de l'âpreté pour l'argent, de l'incroyable sans-gêne à changer de conviction dès qu'on y trouvait son intérêt. A Neuilly, quand c'est nous qui mettions la nappe et que Morès semblait avoir rapporté des États-Unis une cargaison de dollars, les Boulangistes étaient tout feu tout flamme pour l'Antisémitisme ; ils s'éloignèrent dès qu'ils virent qu'il y avait là une cause et pas de caisse...

J'ai raconté à mes électeurs du Gros-Caillou dans quelles circonstances M. de Belleval, M. Delagneau et M. de Chambure s'étaient présentés chez moi. Ils venaient me faire part de leur intention de transformer leur journal, le *Démocrate*, en un journal antisémitique, et ils me demandaient de leur donner tout au moins une lettre à publier en tête du journal, qui indiquât bien son nouveau caractère.

Digitized by Google

Un mois après, M. de Belleval paradait avec la bande boulangiste sur l'estrade de la salle Elliot et déclarait que l'Antisémitisme..... civilisation..... progrès (voir plus haut le discours de Déroulède, 2e manière). Que pensez-vous du gentilhomme de Belleval ?

Quinze jours avant l'ouverture de la période électorale, je rencontrais M. Delagneau rue Saint-Dominique, au coin de la rue Malar, en face du bureau de poste. Il me dit : « Je suis bien résolu à me présenter comme Antisémite et je compte bien que la Ligue m'aidera de ses subsides. »

Je ne pus fournir à cet Antisémite enthousiaste l'argent qu'il désirait.

« Pas de guerre de race », s'écriait-il, quinze jours après, dans les réunions ! Le bon sens public a fait justice de ces attaques contre les Juifs, que rien ne justifie. »

Tout ce monde-là est à vendre ; le malheur de notre cause, au point de vue du moins du succès apparent, fut de ne pas avoir de quoi l'acheter.

Il est vrai qu'avec quelques personnages du parti boulangiste on n'était jamais sûr de rien. On les aurait achetés qu'ils se seraient revendus à d'autres le lendemain et qu'on n'aurait pas pu prendre livraison de la marchandise. Je parle de certains chefs, bien entendu, car les serviteurs obscurs de la cause boulangiste furent toujours d'un désintéressement rare.

Je vais vous raconter une histoire à ce sujet.

Laur, qui était mon voisin et que j'aime beaucoup, me parla un jour du rédacteur d'un grand journal boulangiste, et me dit : « Mon cher, X*** est dans vos idées, il se présente au Conseil municipal ; il me charge de vous dire que si vous lui garantissiez mille francs pour ses frais d'élection, il se présenterait comme candidat antisémite. »

— Mon cher ami, lui répondis-je, nous ne roulons pas sur l'argent de lad uchesse d'Uzès. Morès s'est imposé des sacrifices au-dessus de ses forces ; je fais, de mon

Digitized by Google

côté, ce que je puis, mais vous savez comme moi ce que rapporte un livre, il faut vendre encore un certain nombre de volumes pour arriver à mille francs. Vous vous rappelez le joli conte : la *Cervelle d'or*, la cervelle du poète, dont on coupe une petite tranche toutes les fois qu'on a besoin de fonds ; elle a fini elle-même par s'épuiser...

Laur revint à la charge.

— Qu'est-ce que c'est, lui dis-je, que ce monsieur que je n'ai jamais vu ?

— X***, mon cher, c'est le plus délicat des hommes.

— Il se présentera comme candidat antisémite; il mettra sur son affiche : *candidat antisémite?*

— J'en prends l'engagement d'honneur en son nom; d'ailleurs avec lui vous pouvez être tranquille, c'est l'homme le plus délicat que je connaisse...

— Tenez, voilà un mot pour Hollebecque.

Muni de ce mot qui lui garantissait ses frais d'élection jusqu'à concurrence de mille francs, le rédacteur du journal boulangiste alla trouver Hollebecque. Seulement cet homme délicat, qui eut, d'ailleurs, deux mille et quelques cents voix, non seulement ne se présenta pas comme candidat antisémite, mais il n'aborda même pas cette question dans sa profession de foi. Il ne m'a jamais écrit une ligne de remerciements, il ne m'a même jamais envoyé sa carte...

La seule carte que je reçus fut la carte à payer, que me fit présenter Hollebecque. Écœuré lui-même, Hollebecque essaya bien de mettre en demeure de s'acquitter celui qui, en réalité, était son véritable débiteur; l'autre s'y refusa obstinément et comme, en définitive, Hollebecque avait ma parole, je lui versai les cinquante louis.

Sans doute, dans le monde de Déroulède et de Laguerre, on trouvera cette histoire très drôle, mais enfin il y a à Paris quelques gens arriérés qui jugeront que ce tour ressemble fort à une escroquerie, et à la plus vilaine des escroqueries, l'escroquerie faite à un confrère en se servant d'une idée comme d'un prétexte.

Digitized by Google

Le plus extraordinaire dans cet ordre, c'est incontestablement Laguerre. Comme coureur d'argent, il est inouï; il a trouvé moyen d'avoir cinquante mille francs de Rothschild au moment même où le banquier de la rue Saint-Florentin pontait sur Constans.

Laguerre dit un jour à un de ses amis : « Mon cher, j'ai absolument besoin d'argent pour la *Presse*. J'ai essayé de Donon et de Soubeyran, rien à faire... Vous connaissez Rothschild?

— J'ai eu des relations personnelles avec les Rothschild, mais je les vois très rarement; je ne veux pas me mêler de cela...

— Il faut à tout prix me tirer d'affaire.

— Écoutez, je vais vous présenter à X*** Il pourra peut-être essayer...

X***, que tout Paris connaît, est le Sémite doux, le Sémite dont les crochets à venin sont partis, c'est le Philinte de Jérusalem et c'est à peine même si quelque souvenir de Jérusalem apparaît encore chez lui... Tenez! avec le talent et la valeur intellectuelle en moins, c'est Saint-Amand. Il a comme notre ami cette heureuse disposition de nature à trouver tout bien, à s'extasier sur un dîner tout à fait manqué, à féliciter de sa fraîche beauté une femme de quatre-vingt-dix ans.

Fils d'un caissier de Rothschild, X*** entra dans la vie avec deux millions, et il les employa à faire la fête, non point qu'il fût noceur par tempérament, mais parce qu'il avait son idée et que la vie de plaisir lui offrait l'occasion d'obliger des amis... A la fin de l'Empire, il se hasarda à manifester timidement son idée, et il se présenta au Jockey-Club, mais le moment n'était pas venu...

Pendant le siège, X*** resta avec nous; sa vocation était d'éclairer; il s'engagea dans les Éclaireurs de la Seine, y fit son devoir et ne cessa pas pour cela d'ouvrir aux amis une bourse qui commençait à se vider. Des élections eurent lieu au Jockey-Club à ce moment; il

Digitized by Google

fut admis et il en eut une grande joie. Quelques protestations isolées s'élevèrent bien à la fin de la guerre contre ces élections faites un peu irrégulièrement au dire des pointus, mais elles ne changèrent rien au résultat.

Comme le coureur antique, X*** tombait épuisé en touchant le but ; sa fortune était dévorée, mais il avait réalisé l'idée dominante de sa vie : il avait rêvé d'être membre du Jockey, comme d'autres rêvent d'être membres de l'Académie. Il l'était... Que lui importait le reste ? Il possédait encore 80,000 francs, les Rothschild les lui prirent en dépôt et lui firent 12,000 francs de rente.

Par pure bonté d'âme, X***, qui n'avait jamais vu Laguerre, se chargea de plaider sa cause près d'Alphonse de Rothschild.

Il débuta par de vagues apophtegmes et sentences empruntés à la sagesse de toutes les nations...

— Il est bon d'avoir des amis dans tous les partis ; on ne sait pas ce qui peut arriver...

Les Juifs n'aiment guère les préliminaires ; en affaires comme en amour, la formule est la même : « A quelle heure et combien ? »

— Qui est-ce ? demanda Alphonse de Rothschild.

— Laguerre...

— Ah ! bien. Il a du talent... Combien demande-t-il ?

— Cent mille...

Alors le baron reprit l'objet en main et le critiqua en connaisseur. « Certainement la pièce est bonne, mais elle a été rognée... Le plat est d'un joli dessin, mais l'émail a craqué par places... Le tableau est authentique, mais il y a eu des retouches, des retouches malencontreuses ; il faudra une réparation, une réparation très coûteuse... Va pour cinquante mille, bien entendu comme don pur et simple, sans prendre d'actions, sans rien qui engage... »

Laguerre accepta les cinquante mille francs avec transports. Si le Boulangisme avait triomphé, il aurait

Digitized by Google

été certainement le ministre de la Justice tout désigné. Vous voyez si, avec ce fil à la patte, il aurait pu appliquer la loi aux Rothschild dans une affaire comme celle du Comptoir d'Escompte ou dans toute autre affaire où les Juifs auraient été mêlés. Il aurait été le prisonnier de Rothschild comme Thévenet l'était de Jacques Meyer.

Les politiciens de ce « bateau-là » sont évidemment d'une autre race que nous. Le mépris qu'ils ressentent pour l'humanité et pour eux-mêmes leur donne un aplomb dont nous serions incapables.

Qui n'a lu les déclarations de Laguerre à ses électeurs à propos des *Coulisses du Boulangisme :*

Je ne saurais les démentir, s'écriait le député du XVe arrondissement, le 3 septembre 1890, devant le comité du quartier Saint-Lambert, puisqu'elles m'ont révélé à moi-même des faits dont j'ai depuis contrôlé l'exactitude. Ce que je dois affirmer, c'est que votre député n'a connu que longtemps après son élection les relations qui existaient entre le général Boulanger, le prince Napoléon et le comte de Paris. C'est à Londres même qu'un des témoins m'a révélé l'entrevue de Prangins. A l'heure qu'il est, je ne connais encore que *par les journaux les rapports qui ont existé entre le général et le comte de Paris.*

« La faute du Boulangisme, disait-il en core à la Salle des Entrepreneurs, le 31 octobre, est d'avoir eu une politique de compartiments. Nous étions dans un compartiment ignorant ce qui se passait dans l'autre. *C'est ainsi que ce n'est qu'après les élections que j'ai appris toutes les négociations avec les royalistes et la provenance de l'argent.* »

Or, le bon apôtre ignorait si peu les négociations entre le parti royaliste et le Boulangisme qu'il avait été un des plus actifs agents de ces négociations. Il était parvenu à extirper directement au comte de Paris 135,000 francs en échange d'actions de la *Presse.* Ces actions, au nombre de 900, ont été complétées par 450 autres provenant d'un prête-nom de Laguerre, qui

Digitized by Google

les avait longtemps gardées dans un coffre-fort du Crédit lyonnais; elles sont entre les mains d'un administrateur de l'École de la rue des Postes, que M. Bocher a prié de s'occuper de cette affaire. Je suppose à M. Laguerre trop d'esprit pour démentir mon affirmation, qui est formelle.

C'est toujours l'opérette. Le 12 juillet 1888, notre homme vote l'urgence sur la proposition de René Laffon demandant la suppression de toutes les congrégations « au nom de la morale publique » et, c'est un administrateur de la célèbre école des Jésuites qui sert d'intermédiaire aux négociations du directeur de la *Presse* avec Bocher et le comte de Paris!

Laguerre passe maintenant sa vie dans les salons des Conservateurs et jadis, en compagnie de Constans, il faisait servir de pauvres enfants à une comédie maçonnique. Les malheureux petits avaient le visage couvert d'un voile de mousseline blanche portant en lettres jaunes des inscriptions différentes. Sur l'un on lisait : *Fanatisme;* sur l'autre : *Ignorance;* sur un troisième : *Misère.* Après des discours contre l'Église, origine de tous les maux, on enlevait solennellement les voiles...

Toute cette cuisine étrangement pimentée ravit le jeune parti conservateur. Cet Épigone de Balzac, ce Rastignac de basoche dont l'éducation fut ébauchée par Thiers et achevée par Clémenceau, semble à beaucoup la personnification du vrai moderne, du hardi pirate aiguillonné par les appétits qui, libre de tout préjugé, exempt de tout scrupule, s'élance à la conquête du Pouvoir, de la Célébrité et de l'Argent.

Sans doute, au premier abord, on est tenté de s'amuser de la belle impudence avec laquelle ces gens-là bafouent leurs électeurs, trahissent leurs serments, mentent à leurs promesses, exploitent et mystifient tour à tour chaque parti pour se procurer un peu plus de plaisir et de luxe. Au fond la nausée vient bien vite, on ressent autant de mépris pour ceux qui se vendent ainsi que pour ceux qui les achètent; on a la sensation

Digitized by Google

d'un bal masqué dont les fenêtres donneraient sur un cloaque. Quand on a regardé quelque temps toute cette foule bariolée se trémousser fiévreusement, on en a assez et l'on cherche un coin pour vomir.

Les seuls intéressants là-dedans, ce sont les ingénus, les naïfs qui ont cru à la parole des autres avec la candeur d'êtres sincères. Connaissez-vous rien de plus touchant que ce vulgaire fait-divers?

Un débit de vin de la rue de Frémicourt a été, vendredi soir, le théâtre d'un drame étrange. Le patron de l'établissement, un sieur L***, âgé de trente et un ans, en revenant, vers onze heures, de la réunion Laguerre, au théâtre de Grenelle, avait invité quelques habitués à prendre un verre. Tout à coup il se leva et leur dit :

« J'ai une grave communication à vous faire. Je vous prie de l'écouter en silence; ce sont mes dernières volontés. Je fus autrefois fervent boulangiste, car j'ai cru au général, à son désintéressement, à son courage, j'ai cru aussi en Laguerre. Aujourd'hui toutes les révélations m'ont désabusé.

» Mais je n'ai pas le courage de survivre à la ruine de mes illusions et de mes espérances. Je ne veux plus qu'on puisse me reprocher d'avoir été boulangiste, et m'appliquer cette ontrageante épithète. J'en ai assez. » Tirant de sa poche un long couteau, il se le plongea dans le ventre. La mort a été instantanée (1).

Cet homme du peuple qui se tue comme un Japonais parce qu'il désespère de la République comme Caton, a cru à ce que le philosophe anglais appelle « le grand sérieux de la vie. » Cette farce électorale qui fait tant rire les politiciens de profession était pour lui une œuvre grave, il y apportait évidemment une âme droite et loyale. Il est mort de sa désillusion, mort d'avoir vu la vie telle qu'elle était, à l'heure où, dans un salon, les prétendus honnêtes gens faisaient fête au rhéteur vénal, à l'être prostitutionnel qui, se gaudissant de sa propre infamie, s'applaudissait d'avoir encore une fois mis dedans cette « vieille bête de Populo... »

(1) *Parti national*, 3 novembre 1890.

Digitized by Google

III

IMPOSSIBILITÉ POUR LES FRANÇAIS DE CONNAITRE LA VÉRITÉ

Le mensonge juif. — La goutte d'eau des tyrans de Padoue. — Apparence de choses et caricatures d'hommes. — M. de Gavardie. — Laur ou le Compagnon du Tour de France. — A Nohant. — L'accaparement des sardinières. — La ruine d'une industrie française. — L'Anglais chez nous. — Seul de tous les membres de la Gauche, M. de Mahy a un peu de pudeur. — La question du pétrole. — Le Pacte de famine. — Ce qui se passerait au moment de la guerre. — Le monopole Hachette. — Un écrivain honnête. — Le *Clergé sous la troisième République*. — Ce que préfère la maison Hachette. — Spécimens de la littérature adoptée par une respectable maison bourgeoise du dix-neuvième siècle. — La Vénus de M. Catulle Mendès. — Quelques Zolatries. — Le discours de Maurice Barrès. — La Droite vote pour Guyot, ancien rédacteur de la *Lanterne*, et acclame Messire Luc. — Le millionnaire M. de Lanjuinais et ses amis abandonnent le pauvre écrivain catholique. — Les petites librairies de province sacrifiées. — Le triomphe du rut. — Rothschild maître absolu de la France. — Le drainage de l'or. — Une affirmation de Chirac. — Dans les autres pays les Juifs exploitent, en France ils trahissent. — Rothschild et l'Italie. — Les emprunts fantastiques.

« Apprenez à lire les journaux, échappez par l'effort de la réflexion libre à la manipulation, à la trituration que le Juif opère sur vos cervelles ! »

Tel est le conseil que nous ne cesserons jamais d'adresser aux Français.

Ce n'est pas là seulement un conseil philosophique, c'est encore un conseil pratique.

Ceux qui nous écouteront, ceux qui auront assez d'énergie pour réagir contre les stupidités qu'on débite contre nous, ceux qui mettront les livres antisémitiques

Digitized by Google

à la place où ils doivent être dans toute maison française, c'est-à-dire à la place d'honneur, non seulement en seront récompensés moralement, mais encore matériellement : ils éviteront les pièges dans lesquels tomberont leurs voisins.

L'effort que nous demandons est plus difficile qu'on ne croit.

On ne résiste pas à la parole constamment répétée par le journal.

On montre encore à Padoue, dans une riante villa entourée de verdure, la chambre de torture. L'Italie du seizième siècle avait épuisé là tous les raffinements de son cruel génie. Il y avait des brodequins et des chevalets perfectionnés, un mannequin merveilleusement exécuté qui ouvrait ses bras pour vous embrasser et qui, soudain, vous pressait entre une triple rangée de pointes de fer... De tous ces supplices, cependant, le plus horrible était la goutte d'eau... une simple goutte d'eau qui, de minute en minute, jour et nuit, tombait inexorable, à la même place, sur le crâne du patient enchaîné ; elle perforait ce crâne, le trouait plus sûrement qu'un vilbrequin.

C'est l'image de la Presse juive et de ce perpétuel mensonge qui tombe goutte à goutte, toujours, sur les mêmes localités du cerveau.

Je me rappelle un jour l'étonnement de deux jeunes Américaines, deux ravissantes Japhétiques aux yeux clairs et regardant bien en face ; elles avaient lu mes livres, elles avaient désiré me voir et on avait arrangé un dîner.

En causant avec mes voisines, je comprenais bien qu'elles avaient une arrière-pensée.

— Enfin, mademoiselle, qu'avez-vous ? demandai-je à ma voisine de droite...

— Vous voulez que je vous parle franchement ? me répondit-elle avec un rire limpide.

— Certainement.

— Eh bien, voilà... je suis tout étonnée en causant

Digitized by Google

avec vous de vous trouver si sensé et si doux... On m'avait dit que vous étiez un énergumène et...

— Vous attendiez un accès, n'est-ce pas? Que voulez-vous? J'aime le bon Dieu, la France, les pauvres... et la beauté quand elle est rayonnante et pure comme la vôtre ; or, ceux qui écrivent l'histoire aujourd'hui, ceux qui sont les maîtres des journaux sont des Juifs de Hambourg ou de Wilna: il n'est pas étonnant qu'ils nous représentent, mes amis et moi, sous de mensongères couleurs.

Il en est de tout ainsi. Vous ne voyez que des apparences de choses et des caricatures d'hommes. Vous subissez sans comprendre.

Quelle idée se font les Conservateurs eux-mêmes de M. de Gavardie? C'était un brave homme, mais un grotesque ; il lui prenait des crises tous les jours vers quatre heures. A force de répéter cette plaisanterie les Juifs ont fini par l'imposer. C'est le rire par imitation, le rire machinal et simiesque ; c'est un peu ce qu'on appelle « le rire au professeur ». Un professeur se livre à une facétie qui n'a rien de drôle et tous les élèves rient d'un rire imbécile.

J'ai été très surpris moi-même lorsque j'ai vu chez moi M. de Gavardie. C'est un joli type de vieillard pyrénéen, solide et svelte encore avec des yeux bleus charmants, spirituel et aimable au possible. Quoique sans fortune, il s'est maintenu longtemps dans son arrondissement où il avait à lutter contre une candidature officielle formidable ; il était toujours au premier rang pour combattre et il a empêché beaucoup d'iniquités... Au moment de la première entrée au ministère de Constans, il voulait proposer au Sénat une enquête sur la moralité du nouveau ministre et éclaircir l'affaire Puig y Puig ; il avait même obtenu pour son projet de demande d'enquête la signature de M. Jules Simon ; il fut honteusement abandonné par la Droite qui refusa de le suivre.

Digitized by Google

— Ah ! oui... vous répondront les Conservateurs... M. de Gavardie... A quatre heures... Il paraît que cela le prenait... — Et ils riront d'un air hébété...

Vous avez aussi le « Hanneton Laur », « l'interpellateur à jet continu », comme l'appelle la *Lanterne* qui n'aime pas qu'on dérange les sales combinaisons des Youtres...

Élève de l'École des Mines, puis ingénieur en Algérie et en Russie, Laur a constamment vécu avec les ouvriers et nul n'est plus compétent que lui pour parler des questions du travail.

C'est l'enfant de Nohant ; ses parents habitaient le Nivernais ; ils étaient très pauvres ; ils furent heureux lorsqu'on proposa d'envoyer leur plus jeune fils comme secrétaire près de M. Robin Duvernet, un ami intime de George Sand, qui était devenu aveugle. L'enfant vécut dans l'intimité de George Sand, copiant ses manuscrits ou classant ses papillons, et souvent je me suis amusé à interroger Laur sur ses souvenirs de Nohant et de Sand.

C'était bien la ruminante pour laquelle le travail intellectuel, si dur pour d'autres, était sans fatigue et qui, après avoir terminé un roman à minuit moins le quart, en recommençait immédiatement un autre pour ne pas perdre le reste de la veillée. C'était Io elle-même, la belle génisse du Berry ; quand elle était seule avec le petit secrétaire, elle se plongeait dans sa rêverie intérieure, elle remuait les mâchoires, elle ruminait, comme les bêtes ; elle gniaquait si vous aimez mieux.

— Ce n'est pas joli, madame, lui disait l'enfant.

— Tu crois, mon petit ?

Elle s'interrompait et reprenait son gniaquement quelques minutes après.

Quand l'enfant eut grandi, George Sand voulut qu'il fût un savant et elle fit venir de chez Hachette une caisse énorme de livres de science qu'on lui mit pêle-mêle entre les mains ; on l'envoya ensuite à l'École des Mines.

Digitized by Google

Par bien des côtés, Laur est resté un personnage de George Sand, un ingénieur dans lequel il y a du François le Champi, du compagnon du Tour de France ou du meunier d'Angibault. C'est un idéaliste de 48 qui a manqué le train et qui arrive un peu en retard parmi les jeunes *struggle for lifeurs* du Palais-Bourbon.

Il est vraiment touchant de voir cet homme d'apparence chétive aborder avec une intrépidité sereine des questions qui doivent soulever contre lui toute une salle de vendus.

L'homme est tout frêle. J'ai tâté un jour son biceps, il est en coton ; il va tout de même ; il arrive à la tribune avec son petit carré de papier sur lequel il y a quelques notes et dénonce les vols et les accaparements.

A côté de cela, vous voyez des députés de la Droite, grands cavaliers et grands chasseurs, habitués à tous les exercices du corps et taillés pour tenir tête aux meutes opportunistes et radicales qui sont maintenant accouplées, et qui hurlent ensemble dès qu'on touche à leur os ; il est impossible de rien obtenir des plus honnêtes : « Certainement... Certainement c'est un abus, mais nous n'y pouvons rien. »

Tant il est vrai que le vrai courage, celui qui vient de la noblesse de l'âme, est très différent de la force physique.

Chirac, un de ceux qui ont le plus énergiquement combattu la Juiverie toute puissante, est tout pâle et semble n'avoir que le souffle.

Bref, les interpellations de Laur font beaucoup rire les journaux républicains. Je trouve, quant à moi, qu'il n'y a pas de quoi rire. Jugez-en par l'interpellation des sardines.

Il existe sur nos côtes une population de 25,000 marins vivant presque exclusivement, eux et leurs familles, de la pêche à la sardine. C'est une race vaillante entre toutes et chez laquelle la haine de l'Anglais

Digitized by Google

est héréditaire. Il s'agit de réduire ces braves gens à l'état de serfs travaillant pour l'Anglais qu'ils détestent et d'organiser un nouvel accaparement.

Le nombre des usines qu'alimente l'industrie sardinière est, d'après le prospectus de la société financière dont Laur s'est occupé, de 109; sur ce nombre le chiffre des usines acquises par la société est déjà de 105. Ces usines sont situées sur les côtes de la Vendée et de la Bretagne; elles constituent ainsi entre les mains des Anglais autant de points stratégiques d'une considérable importance.

Tenez, messieurs, dit Laur, j'ai sous les yeux une carte représentant les 103 usines qui s'étendent depuis Brest jusqu'à l'île de Ré. C'est comme une suite ininterrompue de postes maritimes avancés. Ces usines sont établies aux Sables-d'Olonne, à l'île d'Yeu, à l'île de Noirmoutier, à Belle-Isle, dans la presqu'île de Quiberon, à l'île de Groix, et jusqu'à Camaret, à l'entrée de Brest; tous les points importants de la côte sont occupés par des usines sardinières. C'est comme un réseau de postes d'observation tout indiqué.

Je me retourne alors vers mes collègues et je leur dis : Qui empêchera le personnel de ces usines d'être anglais?

Vous me dites que le personnel des bateaux ne peut pas l'être; mais on cherchera toujours à tourner la loi française: c'est si facile! et alors usines sur la terre ferme, bateaux au large seront et pourront être un jour à l'ennemi.

M. Hurard et plusieurs de ses collègues s'écrient: « Qu'est-ce que cela nous fait?» Il y a en effet un certain nombre de députés, sans compter un ancien ministre, le nègre Hérédia, qui n'ont pas eu honte d'entrer dans le conseil d'administration d'une société anglaise constituée, comme la société des Magasins des Grands boulevards, en violation des lois françaises.

C'est là, en effet, le nouveau système juif, le dernier cri, une invention de sir Henry Isaacs.

Vous voyez maintenant l'importance de cette question. Vous évoquez par la pensée toutes ces familles honnêtes et croyantes qui vivent de la mer depuis des

Digitized by Google

siècles et dont les conditions d'existence vont être bouleversées pour enrichir encore davantage quelques Juifs anglais et pour leur permettre de se payer des petites filles de sept ans sur le marché de chair humaine qui se tient à Londres.

Encore, pour comprendre tout à fait la question, faudrait-il que je puisse vous donner *in extenso* la séance telle qu'elle figure au *Journal officiel*. Cela serait un peu long et cependant cela vous intéresserait. En dehors du discours de Laur, vous liriez le discours d'un Républicain moins corrompu que ses camarades, M. de Mahy.

Ce discours a été prononcé après la clôture de la discussion et vous voyez pourquoi. La Gauche naturellement avait été payée pour interrompre l'orateur et le rendre ridicule. M. de Mahy, par discipline, n'a pas osé se mêler au débat, puis il a eu honte de lui-même, il a vu le crime de lèse-patrie qui se commettait et, sous prétexte d'expliquer son vote, il est rentré dans la question.

Je crois qu'il est utile que l'opinion publique en France soit saisie de ces questions d'ingérence étrangère dans nos affaires. (*Très bien! très bien!*)

Chacun de nous peut se rappeler qu'avant 1870 on n'admettait pas que les ingérences d'outre-Rhin pussent, un jour ou l'autre, être de nature à constituer un danger national. Ce qu'il en est advenu, vous le savez tous, messieurs; votre cœur saigne, la France a été démembrée, nous avons perdu l'Alsace et la Lorraine (*Très bien! très bien!*), et notre frontière a été rejetée du Rhin à la banlieue de Nancy.

Voilà ce qui s'est passé.

Aujourd'hui on nous dit que des sociétés anglaises colossales ont le droit de se fonder en France avec des immunités que les Français eux-mêmes ne possèdent pas. Si elles ont ce droit (1), il faut que l'opinion publique s'en préoccupe et

(1) M. de Mahy se trompe. Ces sociétés n'ont pas ce droit du tout. Seulement les fondateurs versent un pot-de-vin au ministre de la Justice en fonctions au moment de la création et on ne poursuit pas plus qu'on n'a poursuivi les administrateurs du Panama.

Digitized by Google

qu'elle oblige le Gouvernement à changer la législation à cet égard (*Très bien! très bien!*), car il n'est pas bon que l'étranger, sous un prétexte quelconque, ait un pareil pied en France.

Messieurs, il est nécessaire que la France se préoccupe de ces choses. Vous le savez bien, on nous ferme nos débouchés de tous côtés; nous ne savons plus où placer nos jeunes gens. Ici, c'est une société anglaise qui n'accapare pas, mais qui achète cent, cent cinquante usines sardinières dans les départements de l'Ouest. Dans Paris, c'est une société anglaise qui vient établir un grandissime magasin...

Quant aux députés catholiques, protecteurs nés de ces familles de marins qui ont conservé la foi des ancêtres, qui font le signe de la croix avant d'aller exposer leur vie sur un fragile bateau pour assurer le pain de la mère et des enfants, ils n'ont pas soufflé mot; ils trouvent que ces Juifs anglais et français, car Eugène Pereire était dans l'affaire, sont dignes de toutes les sympathies.

L'interpellation sur les pétroles est plus instructive encore; mais je connais tellement la débilité de cerveau des lecteurs français, leur impuissance à suivre longtemps une question sérieuse, que je n'insisterai pas.

Une fois de plus a été mise en lumière par la production de documents authentiques, fournis par un des membres les plus dévoués de la Ligue antisémitique, l'existence d'un syndicat organisant fictivement la hausse et la baisse, tombant par conséquent sous le coup de l'article 419.

Grâce à ce syndicat, le pétrole, qui se vend à Bruxelles 15 centimes le litre, se vend à Paris 65 et 70 centimes.

Depuis 1871, où commence la grande exploitation juive, ce syndicat a encaissé un bénéfice de 600 millions.

Ce syndicat, s'écriait Laur, a gagné depuis 1871 sur l'État, par l'écart du droit de douane, une somme que j'estime à 200 millions, car de 1873 jusqu'en 1881, il y avait un droit plus fort que celui qui existe aujourd'hui.

Il a gagné sur le consommateur, par défaut de qualité, une somme d'environ 200 millions.

Digitized by Google

Il a gagné aussi par fraude. Mais j'indique ce gain pour mémoire.

Il a gagné enfin, par le bénéfice considérable qu'il a réalisé dans le commerce, environ 200 millions.

Par conséquent, ce syndicat, du fait même de la loi de 1873 et de celle de 1881, a prélevé sur la consommation française une somme de 5 à 600 millions, plus d'un demi-milliard, ou 50 à 60 millions par an.

Transportez ces chiffres du terrain aride de l'économie politique ou de la discussion parlementaire dans la vie réelle, et voyez ce qu'ils représentent dans l'existence des pauvres. Pour les ménages d'ouvriers, le pétrole est un objet de première nécessité comme le pain; c'est la lampe à pétrole qui éclaire les veillées d'hiver qui, parfois, aux environs du jour de l'An, se prolongent jusqu'au matin. Quand, au milieu de la semaine, on suppute ce qui reste pour arriver jusqu'à la paye, on compte tant pour le pain et tant pour le pétrole; car le pétrole, c'est-à-dire la possibilité de finir la tâche commencée, c'est le pain pour la semaine suivante.

C'est sur ces humbles budgets que les accapareurs juifs ont prélevé un tribut de 600 millions, en maintenant à 65 ou à 70 centimes le prix du pétrole, qui pourrait se vendre 15 centimes à Paris comme à Bruxelles. Et ceci par une coalition formelle et dont Laur a fourni les preuves écrites, des traités d'accaparement photographiés que j'ai vus, de mes yeux vus. Ce tribut exorbitant prélevé sur les travailleurs, les prétendus chrétiens de la Droite l'ont jugé légitime et honnête.

Je vous laisse à penser, en effet, si les députés s'en sont donné à cœur-joie d'interrompre cette discussion-là. Kergariou lui-même s'en est mêlé... Vous savez bien, Kergariou qui s'écriait, au moment où Laur dénonçait le syndicat des Cuivres et annonçait un an à l'avance la catastrophe du Comptoir d'escompte : « Nous ne sommes pas ici pour discuter le prix des métaux. »

De quelque côté que vous vous tourniez, vous trouve-

Digitized by Google

rez un syndicat d'accapareurs qui, pour réaliser des gains plus élevés, n'hésitent pas à mettre en danger l'existence même de la Patrie.

Dans un substantiel article publié par la *Revue socialiste* (1), le *Pacte de famine*, M. Gustave Rouanet démontrait, à l'aide de chiffres et de tableaux irréfutables, qu'à la fin de juillet 1890, Paris avait en magasin pour six jours de vivres !

Au 31 juillet, dit M. Gustave Rouanet, les trois millions d'hommes du camp retranché de Paris avaient, dans les entrepôts du commerce qui alimentent la capitale, 8,000 quintaux de blé et 74,000 quintaux de farine. Au 31 août *zéro* quintal de blé et *trois* quintaux de farine ! Et Paris seul n'était pas dans cette situation d'approvisionnement. La population urbaine de près de vingt départements était à la merci du plus insignifiant accident survenu dans les arrivages. Pour les deux régions du Nord, où le déficit total de la production est de 9,500,000 quintaux, il y avait en tout, dans les entrepôts qui alimentent la consommation de cette population, 157,000 quintaux de blé dans les magasins.

Les chemins de fer, en temps de guerre, étant pris pendant quarante jours par la mobilisation, vous vous figurez quelle aurait été la situation si, à la suite d'un incident imprévu comme l'affaire Schnœbelé, l'armée allemande avait franchi tout à coup les 15 kilomètres qui la séparent de Nancy. Vous devinez comme il serait facile de faire venir du blé d'Amérique, quand les mers seraient surveillées par les flottes de la Triple-Alliance, auxquelles se joindrait probablement la flotte anglaise.

C'est à ce beau résultat que conduisent ces associations de spéculateurs et d'accapareurs, que le gouvernement entoure de toute sa sollicitude. Tout ce qui touche aux intérêts vitaux, à l'existence même du pays dépend presque exclusivement d'étrangers. L'importation du blé en France est entre les mains de *onze* individus sur lesquels *six* sont notoirement étrangers.

(1) *Revue socialiste* (novembre et décembre 1890).

Digitized by Google

Voici encore ce qu'écrit à ce sujet M. Rouanet:

On conviendra que l'alimentation de la France est entre des mains singulières, quand on saura la nationalité de ces importateurs.

Voici en effet leurs noms avec leur nationalité : Ephrussi (*Russe*); Thalmann frères et Cie (*Prussiens*); Dreyfus frères et Cie (??) Louis Dreyfus et Cie (*Français?*); Negropontes (*Valaque*); Ledru et Cie (*Français*); Waller frères (*Prussiens*); Bemberg et Cie (*Allemands*); Collet (*Français*); Herkelbont (*Belge*); Grands Moulins de Corbeil (??).

Nous avons classé sous la rubrique de deux points d'interrogation ignorants, la nationalité des Moulins de Corbeil, parce que naguère, M. Erlanger était à la tête de ces Moulins. Il n'y est plus aujourd'hui. Mais y a-t-il perdu toute influence? C'est ce que nous ne savons point et dont nous doutons fort, à vrai dire.

Sans doute, si Laur voulait porter une question de ce genre à la tribune, droitiers et gauchers seraient d'accord pour faire du tapage et l'empêcher de parler. Mais il y a en France, j'en suis convaincu, des hommes que le point que je viens de signaler intéresse, des ouvriers intelligents qui s'effraient de voir les destinées de la France dépendre absolument d'une opération à la hausse ou à la baisse traitée par *onze* spéculateurs qui s'entendent pour ne pas laisser arriver le blé à Paris (1).

(1) C'est précisément ce qui s'est passé l'été dernier.

« La spéculation, dit M. Rouanet, « calcula », supposa que la récolte, qui s'annonçait bien, serait magnifique. L'abondance de grain amènerait une baisse de prix. Il convenait donc de ne pas trop se découvrir. Séduite par ses propres calculs (du moins c'est la seule explication plausible que nous trouvions à sa conduite), elle opéra à la baisse. En conséquence, elle restreignit ses achats et écoula prudemment ses réserves. Sur ces entrefaites, des orages éclatèrent, il pourrit beaucoup de grain sur pied, et les calculs des importateurs furent légèrement dérangés par ces circonstances climatériques, qu'ils n'avaient pas songé à faire entrer en ligne de compte dans « leurs combinaisons. » Mais ces messieurs sont les maîtres du marché. A onze importateurs, ils peuvent, en se serrant, prévenir les paniques et maintenir les cours; c'est ce qu'ils

Digitized by Google

Cette alliance de la Droite avec la Gauche, toutes les fois qu'il s'agit de protéger les monopoles, est vraiment la honte du parti conservateur.

Jamais peut-être cette complicité ne s'est affirmée avec plus de cynisme que dans l'interpellation de M. Maurice Barrès, sur le monopole de la maison Hachette.

On connaît déjà cette question, et je n'y reviendrai pas au long. Je laisserai même de côté tout ce qui me concerne personnellement, pour m'occuper d'un autre homme de lettres.

M. Francis Bournand est un jeune écrivain, digne de toute estime. Au milieu de cruelles difficultés, il élève honnêtement une petite famille, qui augmente plus vite que les ressources du ménage ne grandissent. Il n'est pas sorti d'un collège de Jésuites, il n'a rien reçu jamais du parti clérical, mais il a une profonde affection pour sa mère ; sa mère est une brave chrétienne, Bournand veut que ses enfants soient chrétiens, et chaque dimanche il conduit sa fillette et son garçon à la messe.

La fortune, jusqu'ici, n'a pas souri aux efforts de ce courageux ; il a écrit des volumes entiers sur le Salon, pour le prix peu rémunérateur de 250 francs ; il a vigoureusement collaboré au *Dictionnaire des dictionnaires* de Mgr Guérin, qui a été longtemps pour les écrivains catholiques pauvres ce que fut le *Dictionnaire Larousse* pour Vallès et ses amis. Les hommes de lettres malchanceux s'abritent volontiers dans les

---

ont fait en continuant à espacer méthodiquement leurs ordres, même après avoir diminué leurs stocks jusqu'aux limites de la consommation au jour le jour. »

Si la guerre avait éclaté tout à coup, Paris aurait été obligé de capituler au bout de huit jours, mais le syndicat à la baisse n'aurait pas fait une mauvaise opération. Demandez à la plupart des députés de la Droite, ils vous répondront que c'est là ce qu'ils entendent par ce mot « la conservation sociale » et que ceux qui pensent autrement sont les pires ennemis de la société...

Digitized by Google

dictionnaires en construction, comme les pauvres hères dans les maisons en démolition.

L'an dernier, Bournand publia chez Savine un volume fort remarquable, et dont plusieurs évêques le félicitèrent, le *Clergé sous la troisième République*. Il espérait, ce qui était bien son droit, que la vente dans les gares aiderait au débit de l'ouvrage, et l'éditeur soumit le volume aux Hachette qui, ainsi qu'on le sait, ont rétabli, de leur autorité privée, la censure abolie par la Chambre.

Le censeur était probablement un Juif, un Mayer quelconque, dont le nez, déjà long, s'allongea encore dès qu'il vit qu'il était question de soutanes ; il refusa net l'autorisation.

Nous avons vu ce que refusaient les honnêtes gens qui dirigent la maison Hachette ; nous allons voir ce qu'ils autorisent.

Je vous ai parlé déjà de la *Première maîtresse*, et n'ai pas besoin d'insister sur l'obscénité d'une œuvre signée Catulle Mendès. L'auteur ne m'en voudra pas, du reste, de ce témoignage rendu à la vérité, car il ne regarde comme criminel que ce qui est mal écrit. La Vénus qu'il célèbre est la Vénus pervertie, la Vénus des paroxysmes, des névroses et des hystéries, la Vénus aux yeux cernés, aux lèvres blêmes, aux mains glacées, qui ne sort des bras du marquis de Sade que pour aller se jeter sur le sein de Sapho.

L'*Epuisé*, dont l'*Echo de Paris* fut obligé d'interrompre la publication, me paraît rentrer à peu près dans le même ordre d'idées. J'ai eu le plaisir de déjeuner avec l'auteur cet été, chez notre éditeur Curel ; il m'a paru fort aimable, et il s'est efforcé, dans la forêt de Sénart, en cheminant le long des grillages de Cahen d'Anvers, de me démontrer que son œuvre était, au fond, absolument morale, mais je lui ai demandé la permission de conserver ma première impression.

En bourgeois vitelliens, qui pensent que l'argent n'a pas d'odeur, les Hachette, d'ailleurs, mettent dans toutes

Digitized by Google

les gares, à la disposition de jeunes gens et de jeunes filles, qui souvent prennent un volume au hasard, sur le titre, des livres, sinon plus immoraux que ceux de Mendès — je crois qu'il est difficile d'aller plus loin dans cette voie — du moins plus grossiers et plus orduriers dans l'expression.

Voici ce qu'on peut lire dans les livres auxquels la vente dans les gares a été accordée.

— *Votre théâtre... commença-t-il d'une voix flûtée.*

Bordenave l'interrompit tranquillement, d'un mot cru, en homme qui aime les situations franches.

— *Dites mon bordel* (1).

. . . . . .

— *Tiens ! voilà Satin, murmura Fauchery en l'apercevant.*

La Faloise le questionna. Oh ! une rouleuse du boulevard, rien du tout. Mais elle était si voyou, qu'on s'amusait à la faire causer. Et le journaliste, haussant la voix :

— *Que fais-tu donc là, Satin ?*

— *Je m'emmerde, répondit Satin tranquillement, sans bouger* (2).

. . . . . .

Un murmure grandit, comme un soupir qui se gonflait. Quelques mains battirent, toutes les jumelles étaient fixées sur Vénus. Peu à peu, Nana avait pris possession du public, et maintenant chaque homme la subissait. Le rut qui montait d'elle, ainsi que d'une bête en folie, s'était épandu toujours davantage, emplissant la salle (3).

. . . . . Satin est devenue le vice de Nana.

Ici nous nous trouvons devant une scène de triba-

(1) *Nana*, ouvrage autorisé dans les gares, par la vertueuse maison Hachette, page 4.

(2) *Ibid.*, page 30.

(3) *Ibid*, page 33.

Digitized by Google

disme, et forcément, nous devons supprimer quelques descriptions trop scabreuses.

Alors, continuellement, le même tour recommença. A vingt reprises, tragique dans ses fureurs de femme trompée, Nana courut à la poursuite de cette gueuse, qui s'envolait par toquade, ennuyée du bien-être de l'hôtel. Elle parlait de souffleter madame Robert; un jour même, elle rêva de duel; il y en avait une de trop. Maintenant, quand elle dinait chez Laure, elle mettait ses diamants, emmenant parfois Louise Violaine, Maria Blond, Tatan Néné, toutes resplendissantes; et, dans le graillon des trois salles, sous le gaz jaunissant, ces dames encanaillaient leur luxe, heureuses d'épater les petites filles du quartier, qu'elles levaient au sortir de table. Ces jours-là, Laure, sanglée et luisante, baisait tout son monde d'un air de maternité plus large. Satin pourtant, au milieu de ces histoires, gardait son pur visage de vierge; mordue, battue, tiraillée entre les deux femmes, elle disait simplement que c'était drôle, qu'elles auraient bien mieux fait de s'entendre. Ça n'avançait à rien de la gifler; elle ne pouvait se couper en deux, malgré sa bonne volonté d'être gentille pour tout le monde. A la fin, ce fut Nana qui l'emporta, tellement elle combla Satin de tendresses et de cadeaux; et, pour se venger, madame Robert écrivit aux amants de sa rivale des lettres anonymes abominables (1).

. . . . . .

— Avez-vous entendu cette nuit, l'autre qui se tortillait, avec son mal au ventre?... Était-ce agaçant! Heureusement qu'elle part. J'avais envie de lui crier : « Pousse donc et que ça finisse! »

— Le fait est que M. Hippolyte a raison, reprit Lisa. Rien ne vous porte sur les nerfs, comme une

(1) *Nana*, page 357.

Digitized by Google

femme qui a toujours des coliques... Dieu merci ! je ne sais pas ce que c'est, mais il me semble que je tâcherais de ravaler ça, pour laisser les gens dormir.

Alors, Victoire, voulant rire, retomba sur Adèle.

— Dis donc, l'enflée, là-haut !... Lorsque t'es accouchée de ton premier, c'est-il par devant ou par derrière que tu l'as fait ? (1).

. . . . . .

— Oui, oui, continuait la bonne, enragée, tu ne me flanquais pas dehors, quand je cachais tes chemises, derrière le dos de ton cocu !... Et le soir où ton amant a dû remettre ses chaussettes au milieu de mes casseroles, pendant que j'empêchais ton cocu d'entrer, pour te donner le temps de te refroidir !... Salope, va ! (2)

. . . . . .

Pourtant, le travail de préparation s'avançait, la pesanteur descendait dans ses fesses et dans ses cuisses. Même lorsque son ventre la laissait un peu respirer, elle souffrait là, sans arrêt, d'une souffrance fixe et têtue. Et, pour se soulager, elle s'était empoigné les fesses à pleines mains, elle se les soutenait, pendant qu'elle continuait à marcher en se dandinant, les jambes nues, couverte jusqu'aux genoux de ses gros bas.

Ce n'était donc pas assez de ne jamais manger à sa faim, d'être le souillon sale et gauche, sur lequel la maison entière tapait : il fallait que les maîtres lui fissent un enfant ! Ah ! les salauds ! Elle n'aurait pu dire seulement si c'était du jeune ou du vieux, car le vieux l'avait encore assommée après le mardi gras. L'un et l'autre, d'ailleurs, s'en fichaient pas mal, maintenant qu'ils avaient eu le plaisir et qu'elle

---

(1) ***Pot-Bouille***, ouvrage autorisé par la respectable maison Hachette, page 343.

(2) ***Ibid.***, page 463.

Digitized by Google

avait la peine! Elle devrait aller accoucher sur leur paillasson, pour voir leur tête. Mais sa terreur la reprenait: on la jetterait en prison, il valait mieux tout avaler. La voix étranglée, elle répétait, entre deux crises :

— Salauds!... S'il est permis de vous coller une pareille affaire!... Mon Dieu! je vais mourir! (1)

. . . . . .

— Sur elle, oh! non! faudrait du courage... C'est sur Catherine qu'il en prend.

— Ah! écoute donc, est-ce qu'elle n'a pas eu le toupet tout à l'heure de me dire qu'elle étranglerait Catherine si elle y passait!... Comme si le grand Chaval, il y a beau temps, ne l'avait pas mise à cul sur le carin! (2)

. . . . . .

Comme si, brusquement, cette menace se réalisait, Catherine reçut dans le derrière, à toute volée, un coup de pied dont la violence l'étourdit de surprise et de douleur. C'était Chaval, entré d'un bond par la porte ouverte, qui lui allongeait une ruade de bête mauvaise. Depuis une minute, il la guettait du dehors.

— Ah! salope, hurla-t-il, je t'ai suivie, je savais bien que tu revenais ici t'en faire foutre jusqu'au nez! Et c'est toi qui le paies, hein? Tu l'arroses de café avec mon argent! (3)

. . . . . .

Et, comme elle se réfugiait dans un angle, il retomba sur la mère.

— Un joli métier de garder la maison, pendant que ta putain de fille est là-haut, les jambes en l'air!

---

(1) *Pot-Bouille*, page 473.

(2) *Germinal*, ouvrage autorisé par la pudibonde maison Hachette, p. 119.

(3) *Ibid.*, page 259.

Digitized by Google

Enfin, il tenait le poignet de Catherine, il la secouait, la traînait dehors. A la porte, il se retourna de nouveau vers la Maheude, clouée sur sa chaise. Elle en avait oublié de rentrer son sein. Estelle s'était endormie, le nez glissé en avant dans sa jupe de laine; et le sein énorme pendait, libre et nu, comme une mamelle de vache puissante.

— Quand la fille n'y est pas, c'est la mère qui se fait tamponner, cria Chaval. Va, montre-lui ta viande ! Il n'est pas dégoûté, ton salaud de logeur ! (1).

. . . . . .

Etourdi, Pierron ne comprenait pas, lorsque la Pierronne, prise de peur en entendant le tumulte des voix, perdit la tête au point d'entre-bâiller la porte pour se rendre compte. On l'aperçut toute rouge, le corsage ouvert, la jupe encore remontée, accrochée à la ceinture; tandis que, dans le fond, Dansaert se reculottait éperdûment. Le maître-porion se sauva, disparut, tremblant qu'une pareille histoire n'arrivât aux oreilles du directeur. Alors, ce fut un scandale affreux, des rires, des cris, des huées, des injures (2).

. . . . . .

Au premier rang, la Mouquette s'étranglait de fureur, en pensant que des soldats voulaient trouer la peau à des femmes. Elle leur avait craché tous ses gros mots, elle ne trouvait pas d'injure assez basse, lorsque, brusquement, n'ayant plus que cette mortelle offense à bombarder au nez de la troupe, elle montra son cul. Des deux mains, elle relevait ses jupes, tendait les reins, élargissait la rondeur énorme.

— Tenez, v'là pour vous ! et il est encore trop propre, tas de salauds !

---

(1) *Germinal*, page 260.
(2) *Ibid.*, page 437.

Digitized by Google

Elle plongeait, culbutait, se tournait pour que chacun en eût sa part, s'y reprenait à chaque poussée qu'elle envoyait.

— V'là pour l'officier ! v'là pour le sergent ! v'là pour les militaires ! (1).

Encore une fois, les directeurs de la maison Hachette, ceux qui choisissent ces livres puisqu'ils affirment leur droit de choisir en repoussant des ouvrages irréprochables au point de vue des mœurs, mais qui ont le tort de ne pas plaire aux maîtres du jour ; — ceux qui, déjà riches à millions, touchent une redevance ignominieuse sur chacune de ces ordures, sont de parfaits honnêtes gens. Fils de notaires, avocats ou élèves de l'Ecole normale, membres du tribunal de Commerce, présidents du Cercle de la librairie, ils ont toutes les herbes de la Saint-Jean bourgeoise.

Ils corrompent évidemment beaucoup de jeunes intelligences car, ainsi que l'écrivait Frédéric Soulié dans les *Mémoires du Diable*, « on ne dit pas à tout le monde qu'on a été dans un mauvais livre, mais on y va. » Ils ne s'en regardent pas moins comme d'une honorabilité absolue, et, en fait, au point de vue de la morale courante, ils ont raison. Très influents dans le monde universitaire et académique, MM. L. Hachette, Templier, Fouret, représentent même un degré de culture supérieure à la moyenne ordinaire de la Bourgeoisie. M. Breton, mort il y a quelques années, avait publié un livre sur Pindare !

Que voulez-vous que je vous dise de plus ? J'aurais le pouvoir de soulever, comme le Diable boiteux, le toit de toutes les maisons et de vous faire pénétrer dans tous les intérieurs de Paris que je ne vous en apprendrais pas davantage sur l'état moral de la Bourgeoisie ; je vous la montre à l'œuvre, en fonctions de bourgeoisisme.

(1) *Germinal*, page 483.

Digitized by Google

C'est dans ces conditions que, dans la séance du 23 octobre dernier, M. Maurice Barrès interpella enfin le ministre des Travaux publics à propos de ce monopole fiscal sur lequel les Hachette avaient enté un droit absolument abusif, le droit de censure sur les œuvres littéraires.

M. Maurice Barrès serait, je crois, blessé comme d'un manque de goût, comme d'une dissonance, de toute louange excessive de ma part. Ce qui prêta, en effet, une physionomie particulière à ce début à la tribune de l'orateur-écrivain, ce fut la mesure et le tact exquis. On vit là une chose très simple et très étonnante cependant par le temps qui court, un galant homme qui avait un devoir à accomplir et qui l'accomplissait... Le seul éloge qui eût pu être donné à Barrès n'aurait pu lui être donné que par Carlyle qui a parlé si souvent, et en de si admirables termes, du caractère et de la dignité de l'écrivain ; s'il eût assisté à cette séance, Carlyle aurait dit certainement de Barrès : « Voilà un véritable homme de lettres. »

Mes idées sont ce qu'elles sont mais, somme toute, mes livres ont eu des millions de lecteurs dans toutes les parties du monde et, lorsqu'une atteinte est portée à mon droit, mon nom peut être prononcé dans une Chambre française.

Parmi les catholiques dont j'ai été l'ami, aucun n'a osé faire cela à la Chambre. J'en ai vu qui me pressaient les mains, qui, à la fin des repas, un peu rouges et congestionnés, me disaient, en employant des expressions que ni Barrès ni moi n'emploierions : « Continuez ! continuez ! tapez sur ces cochons de Juifs ! » Quand je leur parlais de défendre mon droit, ces gens-là avaient des coliques soudaines et, de très bonne foi probablement, ils étaient convaincus que si on faisait allusion à la *France juive*, au Palais-Bourbon, la rente tomberait immédiatement à 40 francs. Barrès ne s'est pas contenté de faire allusion à la *France juive*, il en a parlé en termes trop bienveil-

Digitized by Google

lants sans doute, mais dont je le remercie ; il a dit surtout ce qui était à dire : « Pourquoi la maison Hachette se permet-elle d'interdire les livres de M. Drumont, lorsqu'elle autorise les livres de M. Zola ? »

La rente n'a point chancelé pour cela et, eût-elle chancelé, que Rouvier était là pour la soutenir.

On aurait pu supposer que la Droite protesterait au moins par son vote contre le maintien de ce régime qui autorise toutes les Priapées et qui proscrit les livres catholiques.

Ce fut la Droite qui, sur cette question de stricte moralité, assura la majorité au ministre en s'abstenant ou en se prononçant pour l'ordre du jour pur et simple qui fut voté par 231 voix contre 204, c'est-à-dire à 27 voix de majorité seulement.

Voici les noms des membres de la Droite qui ont voté pour l'ordre du jour pur et simple, c'est-à-dire pour le maintien à la maison Hachette du monopole dont elle fait un si édifiant usage :

Abrial, Bezançon, de Boisboisel, Cazenove de Pradines, Fould, Fourtou, baron Gérard, Greffulhe, comte de Lanjuinais, comte de Lévis-Mirepoix, Loreau, Lorois, baron de Mackau, de Montsaulnin, marquis de Moustier, Muller, baron Reille, Faudière.

Voici maintenant les noms des députés de la Droite qui se sont abstenus :

Comte de l'Aigle, d'Aillières, prince d'Aremberg, Bigot, marquis de Breteuil, Cibiel, Daynaud, Delahaye, Dron, du Bodan, marquis d'Estourmel, Faure, général de Frescheville, Granier de Cassagnac (Paul), de Guilloutet, comte de Juigné, de Kergariou, Labat, baron de Ladoucette, marquis de La Ferronnays, de La Marnière, de Lamarzelle, de Lareinty, de Largentaye, La Rochefoucauld duc de Doudeauville, marquis de La Rochejacquelin, Le Cerf, Arthur Legrand, prince de Léon, Le Roux, Maréchal, comte de Mun, de Mon-

Digitized by Google

téty, Neyrand, Cuneo d'Ornano, Peyrusse, Piou, Louis Passy, Prenat, Roques, Schneider, marquis de Solages.

Parmi les députés-journalistes, toute la bande opportuniste vota naturellement pour le monopole : Arène, Francis Charmes, Deloncle, Antonin Dubost, Granet, Georges Graux, Gustave Izambert, Henri Lavertujon, Mézières, Noël Parfait, Dyonis Ordinaire, Joseph Reinach.

Henri Fouquier, qu'on n'aurait jamais cru capable de cette vilenie, vota également contre les droits de ses confrères.

Il en fut de même de M. le comte de Douville-Maillefeu, auquel j'aurais supposé des sentiments plus élevés et moins de tendresse pour les monopoles. Il paraît qu'il pense comme les Hachette et qu'il trouve qu'il est plus moral de montrer des culs que des idées...

Les écrivains, journalistes ou directeurs de journaux qui s'honorèrent par leur vote pour la liberté et qui se prononcèrent contre l'ordre du jour pur et simple furent : *MM. Maurice Barrès, Castelin, Clémenceau, Jules Delafosse, Déroulède, Ernest Desjardins, Camille Dreyfus, Hovelacque, Henri de Lacretelle, Laguerre, Laisant, Lalou, Laur, Lockroy, Maujan, Millerand, Alfred Naquet, Camille Pelletan, Pontois, Tony Révillon, Robert Mitchell, vicomte de Villebois-Mareuil.*

Parmi les abstentionnistes, citons : MM. Delahaye, Henry Maret, Cuneo d'Ornano, Sourigues.

Avec la candeur des simples, Bournand, très admirateur du rôle joué par M. de Cassagnac autrefois, avait mis pour épigraphe à son livre une phrase du directeur de l'*Autorité*. M. de Cassagnac aurait dû, il me semble, être touché par cet hommage qui lui était rendu par un naïf convaincu ; il aurait pu donner au moins l'appui de son vote pour protester contre l'ostracisme dont ce livre écrit pour la défense du clergé avait été frappé tandis qu'on accueillait dans les gares les œuvres érotiques de Mendès et les pornographies de

Digitized by Google

Zola ; il s'est abstenu, quoiqu'il assistât à la séance...

Ici, il n'y a nulle équivoque. Le ministre pour lequel les bons catholiques de la Droite ont voté était M. Yves Guyot qui fut le *Vieux petit Employé* de cette *Lanterne* qui a versé sur les ensoutanés, les *Vobiscum* et les Sœurs de Charité de pleines hottées d'immondices.

Sans doute, avec son cynisme habituel, le Diogène de la *Lanterne,* l'ancien défenseur des petits, le fondateur de la *Ligue contre les abus,* s'était prononcé hautement pour les riches contre les humbles ; il avait déclaré qu'à ses yeux les Compagnies de chemins de fer avaient raison de traiter avec une grande maison comme la maison Hachette plutôt qu'avec de pauvres diables de libraires de province, mais, devant l'évidence, il avait dû déclarer que l'Etat était libre de s'opposer à ce monopole.

Le droit de la Chambre était donc entier. En supprimant ce monopole, la Droite ne risquait pas non plus de priver l'Etat de ressources nécessaires à l'équilibre de son budget. En effet, d'un article du cahier des charges que Laur plaça sous les yeux des députés, il résultait que le monopole exclusif sur les chemins de fer de l'Etat était concédé à la maison Hachette pour la somme dérisoire de 2,370 francs !

C'est dans ces conditions que les membres de la Droite dont je vous ai donné les noms se sont prononcés énergiquement pour la librairie qui proscrivait des livres comme *Le Clergé sous la troisième République* pour accorder ses faveurs à la littérature de rut et de cul.

Ces mots peut-être paraîtront vifs aux Lévis-Mirepois, aux de Moustiers, aux de Montsaulnin et aux Reille qui sont probablement des gens très distingués dans leurs propos, mais il est bon qu'on sache la littérature qu'ils protègent. La Mouquette montre son cul, les amoureux de Nana se livrent au rut et les personnages de *Pot-Bouille* se déculottent devant le public.

J'espère que mes lecteurs n'oublieront pas ceci ; ils

Digitized by Google

se rappelleront ce brave Bournand refusant d'imiter Zola et de déshonorer son talent à des besognes pornographiques, mais comptant bien légitimement sur le produit de son livre pour nourrir sa famille. « Voilà l'homme loyal », se diront-ils. Ils se rappelleront aussi M. de Lanjuinais, un des grands propriétaires de France, riche à dix millions, prétend-on, affichant des sentiments religieux pour se faire nommer et refusant d'iader de son vote l'écrivain chrétien dont le livre a été chassé des gares. « Celui-là, diront-ils, c'est l'hypocrite, celui qui joue une indigne comédie. »

Les modestes libraires de province dont l'appui n'est pas toujours à dédaigner en temps d'élections pourront aussi tirer de cette histoire plus d'un utile enseignement. Ils ne perdront pas de vue que Maurice Barrès et Laur présentaient en leur nom une requête très juste; ils demandaient que le droit de vendre à la gare fût mis en adjudication dans chaque ville. Un libraire ayant déjà une petite clientèle aurait pu ainsi agrandir un peu son commerce, augmenter légèrement ses bénéfices.

Ce sont les membres de la Droite qui se sont unis aux plus méprisables opportunistes pour empêcher cette réforme qui n'avait rien de bien excessif.

Pour rendre le tableau complet, il faudrait énumérer tout ce que ces farceurs-là : mères, femmes, filles, sœurs, tantes ou nièces ont dit sur la nécessité de défendre les principes sociaux : « Où allons-nous? la corruption des mœurs... Les mauvais livres qui circulent partout... Ah! ma toute belle, c'est la génération nouvelle qui m'effraye... Si vous saviez ce qu'on met maintenant entre les mains de la jeunesse... Des scènes de débauche, chère madame, à faire frémir... Le Père X*** m'en parlait l'autre jour... Le cher homme en était tout ému... »

— Heureusement qu'il y a des hommes qui ne faiblissent pas... Votre mari est de ceux-là...

— Ah! oui, le vaillant!

Digitized by Google

— Toujours sur la brèche ?

— Toujours ! Nuit et jour...

Total : quand il s'agit de défendre nos droits au Parlement, les députés de la Droite se montrent en riant les passages croustillants des livres de Mendès et de Zola et, après avoir voté pour Guyot, ils s'en vont à la buvette en chantonnant.

Le rut ! le rut ! le rut !
Le rut ! Il n'y a que ça...

Au-dessus de tous ces spéculateurs subalternes, de tous ces monopoleurs de second ordre, plane dans une gloire le dieu Rothschild.

De plus en plus s'affirme avec un relief plus accentué cet exorbitant pouvoir fonctionnant dans des conditions absolument extraordinaires et qui n'ont pas eu de précédents dans le passé.

Cet homme n'est ni Empereur, ni Czar, ni Roi, ni Sultan, ni Président de République ; ce n'est pas un Suffète comme à Carthage, un Lucumon comme chez les Etrusques, un Vergobret comme chez les Gaulois ; il n'a aucune des responsabilités de l'autorité et il en a tous les avantages ; il dispose de toutes les forces gouvernementales, de toutes les ressources de la France pour ses affaires particulières.

L'Union générale gêne le Maître, il la fait briser par un ministre comme Léon Say qu'il a déclaré lui-même n'être que son employé ; le Comptoir d'Escompte lui porte ombrage, il le détruit et, quand la campagne qu'il a menée semble devoir faire peser sur lui une certaine responsabilité, Rouvier le dégage en forçant la Banque de France à une avance de cent quarante millions. Il peut risquer les coups les plus hardis puisque, lorsque par hasard il a été trop loin, il a le trésor de la France à sa disposition et que, sur un signe de lui, la Banque de France envoie soixante-quinze millions d'or à la Banque d'Angleterre qui ne nous aurait jamais rendu un pareil service.

Digitized by Google

Personne ne proteste et lorsque Laur, infatigable dans son zèle pour le bien public, essaie à la tribune de flétrir ceux qui drainent notre or au profit de l'étranger, Floquet l'empêche de parler et Laur est réduit à publier, dans son journal, la *Guerre aux abus* (1), le discours qu'il n'a pu prononcer à la Chambre.

Ce n'est que deux mois après, quand l'opération a porté tous ses fruits, que Laur peut arriver à la tribune et, cette fois encore, il dit d'excellentes choses, il prodigue à son pays les plus salutaires avertissements ; il nous montre Rothschild se servant de la Banque de France pour ses combinaisons de trésorerie.

Dans le conseil de la Banque, qui est appelé à réglementer les opérations de cet établissement national, il existe des personnages intéressés dans des opérations internationales dont la mission secrète paraît être d'anémier la France économique en facilitant l'exportation de notre or à l'étranger. Je ne parle pas à la légère.

M. de Rothschild, régent de la Banque de France, est un des plus zélés exportateurs de l'or français. Il a fait des envois, que je connais, de 15, 18 et jusqu'à 24 millions d'or ; il dispose, avec sa signature et celle de deux ou trois personnages aussi solvables que lui, sur un simple trait de plume, des millions d'or de la Banque de France. Il l'a prouvé lors du prêt de 75 millions à la Banque d'Angleterre : le lendemain de cette opération, il a tenu lui-même à s'affirmer en envoyant 24 millions de métal précieux en Angleterre.

Ces millions étaient pris à son compte courant.

Je dis que, dans ces conditions, la fonction de régent qu'exerce M. de Rothschild est incompatible avec le titre de chef de Banques internationales. (*Interruptions.*)

Oui, j'admets très bien que, comme régents de la Banque de France, on ait des personnages comme Léon Say, comme M. de Soubeyran, ou d'autres qui sont des banquiers français. Mais que vous ayiez pour cette fonction des Sémites qui ont des intérêts cosmopolites, en Allemagne, en Angleterre, qui n'ont, pour ainsi dire, pas de patrie, je considère, je le répète,

(1) *La Guerre aux abus*, 20 novembre 1890

Digitized by Google

— et le public est avec moi, — que cela est est impossible plus longtemps. (*Nouvelles interruptions sur divers bancs* (1).)

Prétendra-t-on encore que ce sont là les imaginations qui hantent le cerveau du courageux interpellateur ? Mais ce rôle joué par les Rothschild, cette puissance des banquiers de Francfort disposant à leur gré des ressources de notre grand établissement national sont des faits que les Anglais reconnaissent eux-mêmes. Ce n'est pas la France qu'ils remercient du concours qui leur a été donné, mais les Rothschild.

Je puis fournir, ajoute Laur, à l'appui de cette assertion un argument décisif. Savez-vous, messieurs, comment le gouverneur de la Banque d'Angleterre lui-même, Williams Lidderdale, a apprécié le prêt de 75 millions que vous avez fait à cet établissement de crédit ? C'est un chef-d'œuvre d'ingratitude. Il a dit, en propres termes, dans un discours en réponse à celui de M. Rhotheby-Price, président du stock-exchange de Londres :

« Messieurs, au moment où vous remerciez la Banque d'Angleterre, il est essentiel de rappeler l'assistance spontanée et cordiale qu'elle a reçue de diverses personnes. Nous citerons, en premier lieu, lord Rothschild, dont l'influence sur la Banque de France nous a fait obtenir de cet établissement des ressources sans lesquelles nous n'aurions pu apporter, comme nous l'avons fait, un concours utile au pays. »

Ainsi, Messieurs, le gouverneur de la Banque d'Angleterre lui-même déclare que c'est grâce à l'influence sur la Banque de France de M. Rothschild qu'on a pu obtenir le fameux prêt de 75 millions en or.

M. LE MINISTRE DES FINANCES. — Ce n'est pas le même !

M. FRANCIS LAUR. — C'est encore bien plus grave que lord Rothschild, un Anglais, ait sur son cousin de France, régent de la Banque de notre pays, une influence telle qu'on puisse dire, dans un discours, que, grâce à un Rothschild étranger, la Banque de France a pu débourser 75 millions en or.

Je dis que ce fait seul prouve deux choses : l'ingratitude de la Banque d'Angleterre pour le prêt de 75 millions que vous

(1) *Journal officiel* du 18 janvier 1890.

Digitized by Google

lui avez fait et, en même temps, l'influence prépondérante des Rothschild, associés, coalisés, dans les finances internationales ; cette influence avouée, il ne faut pas se lasser de le répéter, impose à M. de Rothschild l'obligation de donner sa démission de régent de la Banque de France.

Oui, messieurs, je le demande avec la dernière énergie, parce que je suis convaincu qu'il y a là un danger public.

Quelques voix. — Très bien ! très bien !

M. FRANCIS LAUR. — Je suis convaincu que l'opération du drainage de l'or en France a pour chefs, avec M. Bleischrœder et les principaux banquiers allemands, tous les Rothschild d'Allemagne, d'Angleterre et de France qui sont à la tête de cette entreprise.

L'Antisémitisme, on en conviendra, se présentait cette fois avec son véritable caractère sur le terrain économique et social. Si la Droite avait eu le sentiment national, elle n'avait qu'à approuver Laur.

Vous ne connaissez pas les Conservateurs. Au milieu des ricanements mal étouffés de la Gauche, un homme se lève pour prendre la défense de l'opération exécutée par les Rothschild ! Il félicite la Banque de leur avoir obéi ; il tient, selon son expression, à adresser « ses compliments » à Rouvier. Un peu plus, il lui proposerait de mettre ses insignes de député et d'aller faire une promenade avec lui dans la cour des Fontaines...

Cet homme, c'est notre Lanjuinais de tout à l'heure, celui qui a voté en faveur du monopole des Hachette, par admiration pour *Pot-Bouille* et *Nana*.

Il faut voir toujours le contraste de ces choses, évoquer une des petites églises de ce Morbihan que Lanjuinais représente... Elle est bien nue la petite église, bien invitante au recueillement aussi ; aux voûtes sont attachés des bateaux minuscules que les marins y ont suspendus en guise d'*ex-voto*. Le matin ou à la tombée du jour, le recteur vient prier là pour ses catholiques députés, et ces catholiques députés montent à la tribune pour y défendre Rouvier et Rothschild, les spéculateurs et les banquiers juifs !

Digitized by Google

Dans quelles proportions les Juifs, maîtres absolus de la Banque de France, usent-ils de notre grand établissement national pour appuyer leurs tripotages ? On n'en sait rien. Les avances au Comptoir d'Escompte et à la Banque d'Angleterre sont les manifestations avouées d'un état de choses que tout le monde soupçonne, mais les Juifs agissant avec la complicité du gouvernement, il est impossible de constater les mouvements de fonds moins importants, faciles à dissimuler par de simples jeux d'écriture.

Dans son dernier volume : *Où est l'argent ?* Chirac déclare « que la Banque de France, en affirmant avoir deux milliards et demi de numéraire en caisse, trompe le public, qu'elle dissimule un déficit de plus d'un milliard et que ses bilans sont faux. »

Je ne prends pas la responsabilité de ces chiffres, car l'auteur a plus de compétence que moi dans les questions financières. Ce qui est certain, c'est que le gouvernement aurait dû mettre l'écrivain socialiste en demeure de faire la preuve de ce qu'il affirme d'une si énergique façon. Les députés n'ont pu ignorer la publication de ce volume, puisque Chirac a pris soin d'en envoyer lui-même un exemplaire au Président de la Chambre. (1)

---

(1) Voici la lettre courageuse et précise qui accompagnait l'envoi du volume :

« Monsieur le président,

« Malgré la déplorable indifférence avec laquelle ont été accueillis les avertissements contenus dans ma lettre du 18 novembre 1885, à vous adressée, lettre qu'accompagnait d'ailleurs l'envoi de mon ouvrage intitulé *Les Rois de la République*, et dont les pronostics ont reçu la triste sanction des événements, je croirais manquer à mon devoir de citoyen si, cette fois encore et pour éclairer la Chambre des députés, je ne vous envoyais pas mon nouveau livre intitulé : *Où est l'argent ?*

» Dans ce livre, en effet, je démontre que la Banque de France dissimule un déficit en métal dépassant un milliard.

» J'ai l'espoir que vous voudrez bien faire connaître ce nouvel

Digitized by Google

A l'étranger, tout le monde est au courant de cette situation. A la réunion antisémitique de Vienne du mois de décembre dernier, M. Lueger, le vaillant député catholique qui lutte avec tant d'intrépidité contre les Juifs et dont l'attitude contraste avec celle de Lanjuinais et de ses tristes amis de la Droite, exprimait l'espoir de voir la France représentée au prochain congrès.

Il se peut, disait-il, qu'à nos prochaines assises, nous voyions aussi des Français ; nous les saluerons de tout notre cœur, car la France aussi souffre, et elle souffre encore plus que nous, car *de nom* elle est gouvernée par des valets de Juifs, et *de fait* par le Juif Rothschild. Même les Anglais, ces spéculateurs par excellence, le peuple le plus trafiquant parmi les peuples aryens, ont dû apprendre à leurs dépens ce que c'est que de se trouver sous le joug des Rothschild.

M. Lueger est dans la vérité en constatant que la France souffre encore plus que l'Autriche. En Allemagne et en Autriche les gouvernements sont sans doute à la merci des Juifs, mais ils ont encore assez de force pour les empêcher de conspirer ouvertement contre les pays dont ils sont nominalement citoyens et de ruiner leur nation d'origine au profit des nations ennemies. M. Gustave Rouanet, qui se défend cependant d'être antisémite, a bien mis ce point en lumière.

Sans doute, écrit-il, l'organisation française ne diffère pas sensiblement de celle des pays voisins étreints, comme nous, par les tentacules de la même pieuvre capitaliste qui les enserre de toutes parts. Mais aucun pays n'a vu se développer

---

envoi à la Chambre des députés qui, à l'heure actuelle et plus que jamais, doit éprouver le besoin de s'enquérir et de s'instruire, si elle ne veut pas pousser plus avant le pays dans les horreurs de la famine.

» Je suis, monsieur le président, votre humble et dévoué citoyen.

» Signé : Auguste CHIRAC. »

Paris, le 5 décembre 1890.

Digitized by Google

au même degré l'anarchie économique que les pratiques du libéralisme ont introduite dans le nôtre. Aucun gouvernement n'a abdiqué, comme celui de la République française, les pouvoirs d'autorité et les devoirs de prévoyance sociale dont l'absence nous livre à la discrétion d'une poignée de parasites et d'accapareurs, devenus les arbitres de notre existence nationale elle-même.

L'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie ont leur classe capitaliste dont la rapacité ne le cède en rien à l'avidité de la nôtre : aucune de ces nations, cependant, n'a consenti, comme nous, à fermer les yeux systématiquement sur les manœuvres du capitalisme international. Au contraire, partout, les gouvernements, soucieux des intérêts vitaux de leurs peuples respectifs, se sont efforcés de faire servir le capitalisme à la défense de leurs intérêts nationaux, et, *si les prolétariats formulent d'ardentes revendications politiques et sociales contre leurs gouvernements, du moins ne sauraient-ils les accuser de livrer le pays à l'ennemi. Qu'on étudie l'action de la finance anglaise, allemande ou austro-hongroise, on ne la verra pas, à l'instar de la finance française, travailler à ruiner l'influence du pays dont elle draine l'épargne et gaspille la richesse* (1).

Rien n'est plus exact. En Allemagne et en Autriche-Hongrie, les Juifs de la Haute Banque opèrent sur l'indigène ; en France ils opèrent contre lui en faveur de l'ennemi ; ailleurs ils se contentent de spéculer et d'exploiter, en France ils trahissent...

Ce n'est qu'en France que les Juifs osent négocier des affaires comme cette vente des actions de Suez traitée dans le cabinet de Rothschild et qui livrait pour toujours à l'Angleterre cette Egypte qui devait sa renaissance à nos capitaux et où l'influence de la France était jusqu'alors dominante.

Ce n'est que chez nous que l'on peut trouver un gouvernement assez corrompu et des députés assez vils pour permettre à Rothschild de soutenir, en haine de la France, avec des capitaux français, cette insolente

(1) *Revue socialiste*, novembre 1890.

Digitized by Google

Italie qui serait en banqueroute immédiatement si le banquier de la Triple-Alliance ne maintenait pas artificiellement le cours de la rente italienne. L'armée destinée à nous envahir, les flottes qui doivent bombarder nos ports, les chemins de fer stratégiques nécessaires pour transporter les soldats qui tueront les nôtres, tout est payé avec de l'argent français ! Connaissez-vous dans l'histoire un exemple, un seul, d'une pareille démence, d'un semblable affaiblissement intellectuel chez un peuple ?

A la fin comme au début de ce livre, nous retrouverons comme symptôme caractéristique la débilité mentale, l'atrophie du cerveau. Parmi les Français d'aujourd'hui, beaucoup, hélas ! correspondent à ce qu'on appelle en médecine les Dégénérés ; ils sont incapables de l'effort qu'il faut faire pour fixer son attention sur un point, impuissants à comparer deux idées, à suivre un raisonnement, à se former une opinion personnelle. Ils sont dressés au travail, ainsi que certains animaux auxquels on arrive à faire faire des exercices surprenants, mais ils n'ont pas la notion de la valeur de l'argent que leur rapporte ce travail ; ils sont comme les enfants auxquels on a fait cadeau d'un louis et qui sont enchantés de l'échanger contre une image.

Sur les milliers de Français qui ont échangé des louis contre des images portant ces mots : « Emprunt de la République Argentine, emprunts du Guatemala, de l'Uruguay, de Costa-Rica ou du Honduras », il n'y en a pas dix qui auraient été en état de vous dire où sont exactement situés ces pays bizarres dans lesquels éclate une insurrection tous les quinze jours.

— Connaissez-vous la province de Corrientes ?

— Non.

— Et la province de Mendoza ?

— Pas davantage.

— Et la province de Catemarca ?

— Pas plus...

Digitized by Google

— Et sur l'appel d'un prospectus vous prêtez aux habitants de ces provinces un argent que vous refuseriez certainement à votre meilleur ami ?

— Parfaitement.

Tous ces emprunts en effet ont été souscrits. Les Juifs ont donné quelques fonds à ces Républiques singulières, ils ont gardé le reste pour eux et ils ont acheté les hôtels magnifiques dans lesquels vous les voyez trôner aujourd'hui. Nous le répéterons toujours ; puisqu'ils n'avaient rien quand ils sont venus chez nous, il a bien fallu qu'ils prennent quelque part l'argent qu'ils ont (1)...

---

(1) Sur les 37 milliards que doit la France, M. Camille Pelletan prétend que 8 millions seulement ont été pris comme courtage par la Haute Banque cosmopolite. Ce chiffre est bien inférieur à la réalité.

Chaque jour les Juifs font des coups énormes en ce genre. Les Ephrussi, avec la complicité de la famille d'Orléans qui a mis toute son influence là-bas à leur disposition, sont en train de ruiner le Portugal.

Les Français qui ont été assez naïfs pour prendre du dernier emprunt portugais ont souscrit à 67 francs.

Les Portugais ont reçu 42 francs.

Il y a donc 24 points d'écart entre la somme reçue et la somme versée, 33 pour 100, un tiers d'usure pour la commission.

Notez que le Portugal est dans l'impossibilité absolue de faire face à ces emprunts. Le revenu qui n'est susceptible d'aucun accroissement est de 220 millions à peine et chaque année il y a un déficit de 50 millions ; il ne reste à ce pays qu'à imiter l'exemple de la Turquie et à faire faillite.

Digitized by Google

IV

LA QUESTION JUIVE A L'ÉTRANGER

Ignorance des Français sur tout ce qui se passe à l'étranger. — Guillaume II. — Les débuts d'un règne. — Israël reprend possession de l'Empereur. — Une déclaration des *Archives israélites*. — Assuérus-Guillaume et Mardochée-Singer. — Le Badhan. — Triomphe de Miquel. — Un Rouvier allemand. — Disgrâce de Stœcker. — Une bonne affaire et une mauvaise action. — Grandeur d'âme du Czar. — Les Juifs en Russie. — La syphilis industrielle. — Un article du *Nord*. — Dangers qui menacent le Czar. — Le Juif Adler. — Un insulteur de la France décoré par le gouvernement français. — Dédaigneuse réponse de M. de Kotzebue. — La mort d'Alexandre II. — Les Nihilistes trahissent leur race. — L'assassinat de Bralystok. — Le meeting d'indignation de sir Henry Isaacs. — Un peuple de cannibales. — L'Angleterre et l'Irlande. — La philanthropie de Jameson. — Les évêques anglicans. — Les exploits de sir Henry Isaacs à Paris. — Le magasin des Grands Boulevards.

Alors qu'il est si difficile aux Français de savoir ce qui se passe chez eux, on s'explique que les événements du dehors ne leur arrivent que déformés, dénaturés, travestis...

En réalité les Français ne savent de ce qui se passe à l'étranger que ce que veut bien leur en apprendre le Juif Rosenthal, le Jacques Sincère du *Figaro* qui dut jadis quitter l'Allemagne un peu précipitamment et sans y laisser de regrets.

Vous devinez ce que devient sous la plume de ce reptile tout ce qui touche à la question juive en Allemagne et en Russie.

Rien n'est plus intéressant, cependant, à étudier, car c'est une des saisissantes manifestations de la rivalité qui existe entre Guillaume II, l'Empereur allemand et Alexandre III, le Czar de toutes les Russies.

Digitized by Google

Depuis que notre France, affublée de la loque jaune, a renoncé, momentanément, nous l'espérons, à remplir sa mission, il y a deux puissances en présence. Deux souverains apparaissent au premier rang sur la scène du monde pour se disputer la suprématie morale plus importante encore que l'hégémonie matérielle, la direction de cette Europe si profondément troublée par les pratiques et les idées juives.

Quel sera le grand Empereur ? se demande-t-on. Lorsque l'éphémère souverain que le peuple de Berlin avait surnommé Cahen Ier eut achevé de rendre tous ses mucus et que Guillaume II eut pris possession de ce trône qu'il avait si ardemment convoité, on put croire un instant que ce serait lui le grand homme, l'être d'élection que la Destinée appelle par son nom pour quelque rôle extraordinaire.

Le jeune César surgissait devant tous avec une sorte de grandeur faite de souvenirs du Passé et d'aspirations vers l'Avenir. On citait de lui des paroles qui semblaient le montrer comme un chevalier d'autrefois résolu à mettre la Force au service de la Justice, prêt à couvrir de son épée les déshérités de ce monde, ceux qui travaillent et qui souffrent, ceux qui produisent et que des parasites exploitent sans pitié. Il avait autour de lui des hommes dont l'amitié l'honorait, Waldersée, Stœcker — un soldat, un sacerdote d'accord pour flétrir les spéculations d'Israël et pour maudire cet art funeste de s'enrichir en faisant des pauvres, qui est le propre du Juif.

Les Juifs, un moment, se regardèrent avec terreur. Ils se dirent : « Après tous ces rois d'opérette dont nous avons fait nos jouets, allons-nous donc trouver en face de nous le Prince qui comprend sa mission, le Prince qui sait que Dieu lui a mis la couronne sur la tête pour défendre le peuple dont il est le chef? »

C'étaient les jeunes qui parlaient ainsi. Les Juifs blanchis dans toutes les corruptions et qui ont des expériences de vieilles matrones ne croient pas à la Vertu et

Digitized by Google

ils se disaient : « Il faudra voir ! » Ils virent et ils s'assurèrent bientôt que cet homme, dont l'allure juvénile les avait effrayés, n'était qu'une individualité de reflet ; ils purent se convaincre que les nobles paroles qui avaient frappé l'Europe lui avaient été dictées par les illustres amis qui l'entouraient. C'était un serin qui répétait une leçon apprise ; pour lui apprendre une autre leçon, il suffisait de lui jeter un peu de millet, le millet de la banale réclame qui avait déjà servi à faire chanter des airs juifs au pauvre archiduc Rodolphe.

C'est l'éternelle histoire : lorsqu'un être de quelque valeur apparente se révèle, le Juif rôde autour de lui, un peu tremblant d'abord ; puis il se rapproche, fait des risettes : dès qu'il est persuadé que le personnage n'a rien de terrible, il s'enhardit aux familiarités déshonorantes, il lui tape sur le ventre, l'appelle : « Ma petite vieille » et finit par lui dire : « Donne-moi ta main, que je fiente dedans... »

Les Sémites en sont là avec Guillaume et publiquement ils commencent à le comparer à ce Schanababan d'Assyrie qu'on appelle Assuérus.

C'est M. Singer qui a trouvé cette belle idée dans les *Archives israélites*. Ce M. Singer est un de ces Juifs exaspérés qui mettent parfois dans les *Archives* une note violente qui n'est pas habituelle à cet excellent Isidore Cahen que notre ami Jean Drault s'obstine, je ne sais pourquoi, à appeler Cacahen. Il commence par déclarer qu'il brûlera la cervelle aux Antisémites de Vienne qu'il qualifie de *Rosche ;* il est vrai qu'il écrit cela de Paris et que, s'il se trouvait au Prater, devant ces hommes intrépides qu'on nomme Schneider, Vergani, Pattaï, Luëger, Cornélius Vetter, il se contenterait probablement de leur brûler la politesse et de déguerpir au plus vite...

Quoiqu'il en soit, ce Singer interpelle directement M. de Bismarck et lui dit sans autre préambule :

Je vous prie de relire le magnifique livre d'Esther où vous trouverez l'histoire typique de Haman et de Mardochée. Ha-

Digitized by Google

man, le tout-puissant ministre, c'est vous, monseigneur; Assuérus, c'est Guillaume et Mardochée, c'est le socialisme allemand inauguré par les Juifs Lassalle et Marx et continué par mon homonyme et coreligionnaire Singer.

Vous avez voulu abaisser et annihiler Mardochée, et c'est vous le grand chancelier qui êtes devenu sa victime (1).

Il est impossible de mieux faire sentir à Guillaume avec quel vilain monde il a fait alliance. Le Singer de Berlin, celui que le Singer de Paris invite Guillaume à faire promener à travers la ville sur un cheval blanc, personnifie, dans ce qu'il a de plus méprisable, le Socialisme exploiteur et menteur, le Socialisme juif si différent du vrai Socialisme. Ce prétendu ami du Peuple dirige une des manufactures les plus importantes de Berlin et il est célèbre par l'impitoyable dureté avec laquelle il traite ses ouvrières. C'est lui qui répondit à quelqu'un, qui lui faisait observer le contraste de ses discours et de ses actes, cette effroyable parole : « Il est vrai queje paye très mal mes ouvrières, mais elles sont libres à huit heures et, à cette heure-là, il y a encore des hommes dans les rues. »

On voit que ce Singer tudesque a tout ce qu'il faut pour jouer le rôle de Mardochée et que, si Guillaume a besoin d'une Esther, il se chargera de la lui fournir dans les prix doux...

Assuérus, d'ailleurs, est le nom qu'on prononce publiquement. Entre eux, dans l'intimité, les Juifs allemands, depuis le haut banquier jusqu'au dernier Itzig de Berlin, désignent tout simplement Guillaume sous le nom de *Badhan*.

Le Badhan est un type dans la vie juive (2). Il fait partie de l'orchestre de musiciens que le Kahal entretient à ses frais et fournit pour les mariages. C'est, à la fois, un factotum, un bouffon, un improvisateur d'in-

---

(1) *Archives israélites*, 16 octobre 1890.
(2) Voir la *Russie juive*, de Kalixt de Wolski.

Digitized by Google

terminables discours. Il ne peut rester en place ; comme l'Empereur allemand, il se mêle de tout, il intervient dans tout comme Guillaume ; il amuse la société par l'importance exagérée qu'il se donne ; il va chercher lui-même les voitures pour la noce, il assigne à chacun sa place, il surveille les préparatifs de la *soupe d'or* que les nouveaux époux doivent manger après la cérémonie nommée *Kadouchine*, la remise de la bague ou de la pièce d'argent.

Avec leur instinct de parodistes, leur terrible don de saisir le côté grotesque et laid d'une physionomie humaine, les Juifs ont été frappés chez Guillaume de ce besoin de se mettre toujours en évidence, de l'absence absolue de cette maîtrise de soi-même que le Czar possède à un si haut degré, et ils se sont vengés avec ce sobriquet du souverain dont ils avaient eu peur un moment.

Dans cette voie-là, on ne s'arrête pas et Guillaume en est arrivé à prendre Miquel pour ministre des finances.

Ce Miquel a toujours passé pour être Juif, mais, dès qu'on aborde cette question dans un journal, on reçoit une lettre de Mlle Mina Miquel, cousine du Miquel en question, qui vous raconte longuement les pérégrinations de cette famille qui, pour une famille chrétienne, nous paraît avoir autant voyagé que le Juif-Errant. Un Miquel aurait été compagnon d'Henri IV ; il aurait ensuite passé dans les Pays-Bas où il serait devenu maître d'escrime dans la compagnie des gardes du corps du prince-évêque de Munster. Un de ses descendants aurait exercé la médecine dans le comté de Bentheim et, pour épouser une luthérienne, il aurait embrassé le protestantisme.

Quoi qu'il en soit, si ce Miquel n'est pas juif, il est digne de l'être. C'est un des plus affreux forbans de la finance allemande, un d'Erlanger opérant dans son pays. Devenu membre du Landtag prussien, il fut un des agents du pacte conclu avant la guerre de 1870

Digitized by Google

entre l'Allemagne et la Juiverie européenne pour cette campagne de France qui fut surtout une opération financière. En échange du concours des Juifs, il demanda le vote de cette loi du 27 juin 1870 qui affranchissait les sociétés par actions de tout contrôle et de toute surveillance de l'État et qui permit les razzias financières qui suivirent la guerre.

Une fois la paix signée, il se lança à corps perdu dans les opérations équivoques. L'*Univers*, un des rares journaux de Paris qui disent parfois la vérité sur les hommes et les choses de l'étranger, a raconté le *curriculum vitæ* de ce flibustier de haut vol.

Après la guerre, la première affaire de M. Miquel fut l'*Union de Dortmund*, espèce de syndicat fondé avec les Juifs Hansemann de Berlin, Abraham Oppenheim de Cologne, et les Rothschild de Francfort. Cette affaire fut pour le marché allemand ce que l'affaire des Cuivres fut pour le marché français.

M. Miquel lança ses actions avec un agio de 10 pour 100 et les poussa de 110 à 228; lorsque les dupes allemandes les eurent en portefeuille, elles descendirent à 12, c'est-à-dire encore au-dessus de leur valeur réelle.

Mais l'appétit venait en mangeant. La *Dortmunder Union* était peu de chose à côté du Comptoir d'Escompte (*Disconto Gesellschaft*). Cette « création » fut également montée par M. Miquel et le Juif Hansemann. Après avoir écumé cette affaire, ils fondèrent le Sous-Comptoir d'Escompte (*Provinzial Disconto Gesellschaft*) au capital de 10 millions d'écus. 40 pour 100 durent être versés par chiffre nominal des actions, et dès leur apparition les actions non-libérées furent vendues et poussées à 150; elles sont ensuite tombées à 70.

Nous ne mentionnerons qu'en passant l'affaire du Chemin de fer métropolitain de Berlin, où, grâce à M. Miquel, l'État prussien engloutit 7 millions d'écus à fonds perdus; l'affaire de la suppression du Mont-de-Piété, qui ouvrit les portes aux prêteurs louches et aux tripotages *à réméré*, etc. (1).

Après le krach de 1873, dans lequel Miquel avait

(1) *Univers*, 20 mars 1889.

Digitized by Google

le principal rôle, le vieux Guillaume avait ordonné des poursuites contre le financier sans scrupules et ses complices, et il allait être conduit dans la prison du Moabit, lorsque l'intervention des Rothschild le sauva.

Quelques jours après, il fut reconnu par ses victimes dans *Unter der linden*, à demi assommé à coups de parapluie et précipité dans la boue.

Voilà l'homme dont Guillaume II rêvait de faire un Grand Chancelier et dont il a fait un ministre des Finances en remplacement de M. Scholz, à un moment où toutes les convoitises populaires sont déchaînées, où d'honnêtes gens seraient nécessaires pour inspirer à ceux qui sont en bas le respect de ceux qui sont en haut.

Vous voyez ce qu'il faut penser de ce souverain qu'on dépeignait comme ayant une sorte de foi mystique dans sa mission, comme personnifiant un idéal généreux et élevé.

C'est bien le fils de l'Anglaise, le Tartufe protestant, un général Booth couronné, faisant des prônes évangéliques à tous les corps d'état, aux officiers, aux professeurs, leur recommandant la moralité et la vertu et prenant pour ministres des aigrefins.

Qui ne se rappelle le discours extravagant prononcé par l'Empereur à la conférence des maîtres de l'enseignement supérieur :

J'aurais été très satisfait, disait Guillaume, si nous n'avions pas dénommé ces examens, ces négociations, du mot français *Schulenquête*, mais du nom allemand *Schulfrage*. *Frage* (question) est le vieux mot allemand qui désigne les recherches. Servons-nous donc simplement du mot de *Schulfrage* (question scolaire).

Cette mesquine façon de tout réduire à des questions de mots ne vous donne-t-elle pas l'idée de l'étroitesse de ce cerveau ? Ce souverain, flanqué de son ancien précepteur Hinzpeter, devenu conseiller aulique, qui vient discuter solennellement de pareilles niaiseries,

Digitized by Google

ne vous fait-il pas songer à Chilpéric voulant à tout prix mettre deux lettres de plus dans l'alphabet et condamnant à être écorché vif un maître d'école qui avait protesté contre cette innovation ?

Pauvre Pet-de-Loup qui vous arrêtez à ces arguties de grammairiens, ne voyez-vous pas que l'enseignement qu'il faut avant tout à nos générations déséquilibrées, c'est l'enseignement moral, c'est l'exemple de la Vertu honorée, de la Probité récompensée, c'est l'affirmation dans les gouvernements d'un principe moral ? A quoi servira-t-il aux jeunes gens, pour se guider dans la vie, de savoir faire, comme vous le dites, une bonne composition sur *Minna de Barnhelm* du Juif Lessing si, en levant les yeux vers le trône, ils aperçoivent un financier véreux choisi par vous comme ministre, investi de votre confiance, décoré par vous de l'Aigle rouge ?

Il faut ajouter que le jeune Empereur n'est qu'à demi responsable. Il est rare que les infirmes aient la plénitude de leurs facultés et Dumas a bien mis ce point en lumière avec Gambetta, ce Cyclope qui n'entrevoyait qu'une moitié de la création, qui, clairvoyant pour tout ce qui touchait aux choses matérielles, était aveugle pour tout ce qui était l'honneur, la justice, l'honnêteté.

Avec sa vanité maladive, son bras estropié, ses oreilles toujours obstruées par le pus et l'inévitable cancer qu'il sent grandir en lui, ce pauvre *Badhan* était destiné à devenir ce qu'il est, un amusement pour les Juifs qui, moyennant quelques articles dans ces journaux, qu'il fait semblant de mépriser et qu'il lit avidement, le mènent par le bout du nez... C'est un malencontreux, d'ailleurs ; il tombe toujours de cheval ; dans son audience avec le Pape, il laisse rouler son casque à terre ; aux grandes manœuvres, en Russie, il se fait prendre ridiculement et le Czar est obligé de lui dire, paternellement et avec une nuance de dédain remarquée de tous : « Mettez-vous à côté de moi ; il ne vous arrivera rien... »

Digitized by Google

On devine le désespoir du groupe des socialistes chrétiens qui entouraient Stœcker en voyant l'Allemagne livrée à des Miquel ; ils avaient rêvé de réformes fécondes s'accomplissant par en haut, d'un retour aux idées de moralité et de justice qui font les nations grandes et les peuples heureux ; et c'était le souverain lui-même qui livrait son pays à tous les écumeurs d'Israël...

Une désillusion nouvelle était réservée à ces hommes de cœur.

Guillaume suivit la pente ordinaire des princes enjuivés, il imita l'exemple du prince de Galles qui se fait entretenir par Hirsch et de l'archiduc Rodolphe qui devait à tous les banquiers de Vienne. Il en arriva à mettre ses amis à l'encan, à faire un marché de la disgrâce de Stœcker ! Bleischrœder déposa l'argent sur la table et le pacte fut conclu.

L'Empereur, il est vrai, fut un moment furieux contre Bleischrœder qui avait raconté cette histoire qui bientôt courut toute l'Allemagne. Les journaux, l'*Allgmeine Zeitung* de Munich, notamment, s'efforcèrent de démentir ce récit, mais leurs explications embarrassées et contradictoires ne purent convaincre personne.

Néron, sans doute, avait, lui aussi, éloigné Burrhus, mais, du moins, il ne s'était pas fait payer pour cela par les Publicains. Guillaume II, en chassant brutalement ceux qui avaient été les conseillers et les guides de sa jeunesse honnête, agissait en prince tout à fait moderne : il trouvait moyen de faire une bonne affaire avec une mauvaise action...

Tandis que Guillaume tourne au don Pedro, le burlesque empereur qui déchirait sa culotte pour courir plus vite visiter les synagogues et qui maintenant fait des lectures dans les académies, le Czar de toutes les Russies apparaît auguste dans son calme et dans sa majesté ; il a la grandeur de l'homme qui se recueille et qui se tait.

Digitized by Google

Il semble que ce soit lui décidément que la Providence ait choisi pour être le représentant de la civilisation occidentale.

Devant lui naturellement se pose la question juive.

A Guillaume II, les Juifs ont dit : « Vous savez, si vous voulez avoir ce qu'on appelle en termes de boulevard « une bonne presse », si vous voulez entendre tous les reptiles d'Europe siffler des airs en votre honneur, livrez votre peuple à l'exploitation des amis de Miquel. »

Et Guillaume a répondu : « J'y consens ! »

Au Czar, qui n'est point un jeune homme gonflé de vanité sotte comme Guillaume, on a tenu un autre langage. On lui a dit :

« Si vous ne trahissez pas les intérêts sacrés que Dieu a mis en vos mains, les Juifs vous tueront. Les Juifs allemands, les Lavrenius, les Reinstein, les Mendelsohnn, les Bromberg, les Gunzburg, sûrs de la complicité de l'Allemagne et de l'Angleterre, essayeront de vous assassiner. Ces gens-là sont trop lâches pour s'armer du poignard d'Aristogiton, de Brutus, d'Arena ou de Milano, du pistolet même d'Alibaud ou de Pianori, mais dans les universités dont vous leur avez trop généreusement ouvert l'accès, ils ont appris les terribles secrets de la chimie et ils s'en serviront contre vous. »

Avec la résolution tranquille qui le caractérise, le magnifique mépris qu'il éprouve pour les agents allemands qui conspirent contre lui, le Czar répondit :

« Je n'ai pas peur. Mon devoir est d'empêcher qu'une bande de Iouddis fasse travailler des millions d'hommes à son profit, pressure pour en tirer de l'or les ouvriers des champs et des villes et dépouille par l'usure ceux qui ont réussi à économiser quelques kopecks... »

C'est à ce moment que furent décidées les mesures contre lesquelles les journaux affiliés à la Juiverie ont mené dans l'Europe entière une si bruyante campagne.

Rien ne peut donner l'idée de ce que sont les Juifs

Digitized by Google

de Pologne et de Russie. Ils anéantissent les populations de villages entiers avec de l'eau-de-vie empoisonnée. C'est d'un grand seigneur polonais que je tiens directement ce propos, qui est le pendant du mot épouvantable du Singer de Berlin :

Un enfant de huit ans passe sur la route. Le cabaretier juif l'interpelle du seuil de son cabaret.

— Eh ! petit ! arrête-toi un moment, je vais t'offrir un verre d'eau-de-vie.

Et il verse au gamin une énorme rasade d'eau-de-vie frelatée...

Le seigneur s'approche du cabaretier :

— Pourquoi corrompre cet enfant ? Tu n'y as aucun intérêt puisqu'il ne te paye pas.

— Sans doute, répond l'autre avec le sourire sinistre des gens de sa race, il ne me paye pas... mais, voyez-vous, il faut les habituer tout jeunes...

Les Juifs ont réussi à syphiliser une partie de la Russie. La preuve de ceci, nous la trouvons, non dans des brochures ou des livres écrits en vue de combattre l'influence juive, mais dans un de ces ouvrages tout à fait spéciaux, qu'il faut consulter de préférence si l'on veut connaître l'état exact d'un pays.

La syphilis, écrit un savant éminent, M. Podolinsky (1),

(1) Le travail de Podolinsky a été publié dans les comptes rendus du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. (Congrès de Montpellier, 1879, p. 863, sous le titre suivant : *État sanitaire des populations du gouvernement de Kiew.*)

M. Louis Jullien a cité ce passage dans le *Traité pratique des maladies vénériennes.* (Paris, 1886.)

M. Jullien ajoute :

« Des doutes ayant été formulés sur l'exactitude de ce récit, j'ai fait prendre au cœur même du pays des renseignements qui n'ont fait que le confirmer. Tout au plus peut-on supposer que Podolinsky a quelque peu poétisé les faits, d'ailleurs exacts. Mon obligeant correspondant m'apprend que la basse classe désigne encore la syphilis sous le nom de maladie française ; il insiste tout particulièrement sur ce fait que les auteurs de ces honteux embauchages sont des Juifs, qui ne reculent devant aucun moyen

Digitized by Google

est le fléau principal des populations rurales; dans certains villages, le tiers au moins des habitants est contaminé. Le gouvernement de Kiew est plus atteint que tout autre, en raison des nombreuses raffineries et des plantations de betteraves, où le travail est organisé d'une façon vicieuse et dangereuse pour la salubrité publique. Les entrepreneurs de travaux, pour la plupart Juifs, ne trouvant pas facilement la grande quantité d'ouvriers nécessaires à la culture des betteraves, ont imaginé d'attirer la jeune génération des villages en réunissant l'orgie au travail, en offrant de l'eau-de-vie et en faisant jouer de la musique plusieurs fois par jour, en faisant coucher jeunes gens et jeunes filles ensemble, en un mot en offrant toutes les occasions à la débauche. Ces jeunes gens des villages quittent par centaines les maisons de leurs parents, s'en vont passer deux ou trois mois aux plantations de betteraves, dans un milieu impur et malsain, où ils dépensent tout leur salaire et contractent la syphilis. Les jeunes filles qui ont passé une saison aux betteraves sont très difficiles à retenir à la maison; au printemps, dès qu'elles voient arriver les musiciens assis sur des chars décorés, elles se laissent enlever pour ne plus revenir que vers la fin de la saison, fatiguées, dépravées, malades.

Quant à l'usure, elle dépasse tout ce qu'on peut imaginer. On a cité vingt fois l'histoire de ce malheureux paysan russe qui, en échange d'un billet de cinq roubles, finit par ne rien recevoir du tout.

Notre vaillant confrère, le *Lillois*, qui par la plume et le crayon a fait aux Juifs qui étaient en train de ravager Lille une guerre qui lui a valu l'estime de tous les gens de bien, a raconté spirituellement cette anecdote célèbre en Russie :

Un paysan russe se rend chez un prêteur juif et lui demande à emprunter cinq roubles (20 francs) pour un mois.

— Je veux bien te prêter cinq roubles, dit l'Israélite, mais à la condition que tu m'en rendras huit dans un mois.

---

pour piller les paysans et s'enrichir de leurs dépouilles. Sa conclusion, dont je n'accepte nullement la responsabilité, vaut d'être reproduite comme document : « Le vrai fléau, c'est le Juif. »

Digitized by Google

Le paysan hésite un peu, puis, pressé par le besoin, il accepte.

— Mais, reprend l'autre, j'ai l'habitude de prendre l'intérêt d'avance ; par conséquent je vais te donner trois roubles, et tu m'en devras encore cinq.

Le pauvre moujik n'est pas content ; cela ne fait pas son compte ; cependant, plutôt que de ne rien avoir, il consent à la nouvelle combinaison, signe un billet au juif et reçoit trois roubles. Au moment où il va passer la porte, le prêteur le rappelle :

— Écoute, je sais qu'il te sera bien difficile de me rendre cinq roubles à la fin du mois ; donne-m'en deux à présent et tu m'en remettras trois à l'échéance.

— C'est vrai, dit le paysan. Et il donne deux roubles.

— Ma foi, reprend le Juif, en réfléchissant bien, il me semble que tu n'as pas grand besoin du rouble qui te reste. Remets-le-moi, tu ne m'en devras plus que deux !

Le paysan, ahuri par tous ces comptes, ne comprend rien, donne son dernier rouble et s'en va. Naturellement, le mois écoulé, il doit payer les cinq roubles, montant du billet souscrit au prêteur.

Ceux qui m'accuseraient d'exagération feront bien de lire un article publié dans le *Nord* au moment où l'Angleterre manifestait l'insolente prétention de se mêler des affaires de la Russie, et qui, écrit dans la bonne langue française du dix-septième siècle, est un chef-d'œuvre de persiflage dans sa modération volontaire.

La Presse juive, fidèle à la tactique qu'elle emploie contre nous, parle toujours de persécution religieuse, alors qu'il ne s'agit que d'une question économique et sociale.

Il n'y a pas de persécution religieuse en Russie, répond le *Nord*, voici ce qu'il y a : il y a en Russie, comme partout ailleurs, *l'envahissement de l'Aryen indigène par le Sémite*, qui s'est abattu sur le pays dans ses migrations et ses pérégrinations.

Le Sémite de la foule, très-intelligent, très-retors, peu scrupuleux, âpre au gain, ne se gêne pas avec le peuple russe, qu'il exploite avec toute l'ingéniosité de sa race. Fuyant le

Digitized by Google

travail agricole, très expert dans les métiers interlopes, cabaretier et prêteur à la petite semaine dans les villages, changeur, marchand à la toilette, usurier, patron des maisons *Tellier,* expéditeur du personnel pour les harems et les lupanars d'Orient dans les villes, courtier sous toutes les formes, sans entrailles partout, voilà le commun de ses vocations.

Quand il monte par les professions libérales, il ne s'élève pas toujours moralement. De plus, il se dérobe au service militaire à l'aide de tels procédés et dans des proportions telles que la loi est obligée de combattre cette désertion préventive par des mesures spéciales ; enfin, il fournit au nihilisme, qui va à l'encontre de toutes les croyances et de toutes les traditions du peuple russe, un contingent que la presse évalue à 80 pour cent. Sur ce fond habituel se brodent des incidents tels que l'exploitation monstrueuse de l'armée et du peuple russes pendant la campagne de 1877-78, exploitation incroyable, épique !

Le *Nord* trouve tout naturel que les Juifs réclament contre ces mesures de « salut public » qui mettent hors de leur portée le peuple qu'ils croient être leur proie légitime, mais il hausse les épaules à la pensée qu'un gouvernement quelconque ait songé une minute, comme l'affirmaient impudemment les journaux juifs, à intervenir diplomatiquement en faveur de ces malpropres exploiteurs. D'ailleurs, il avertit charitablement les Philosémites de Londres et d'autres lieux, que cette intervention n'aurait qu'un résultat pour les Juifs de Russie, celui de les faire égorger par les paysans qu'ils ont dépouillés.

On voit combien sont urgentes les décisions prises par le Czar pour protéger les travailleurs de son empire. Réussira-t-il dans cette lourde tâche devant laquelle a piteusement reculé Guillaume II? Il a affaire à un redoutable adversaire et qui emploiera toutes les armes.

La *Pall Mall Gazette* a raconté dans quelles conditions Gunzburg avait essayé de corrompre le ministre

Digitized by Google

de l'Intérieur, M. Dournowo, avec un chèque d'un million de roubles endossé par la maison Mendelsohnn de Berlin.

M. Dournowo refusa, mais les Juifs ont des intelligences parmi les hommes sur lesquels le Czar aurait le plus le droit de compter, et dans toutes les capitales ils travaillent à empêcher la conclusion de l'alliance franco-russe.

M. de Kotzebue, conseiller de l'ambassade de Russie à Paris, est un homme droit ; il déteste les Juifs et il aime son prince. Quant au baron de Mohrenheim, il est plus douteux ; ce fut grâce à son intervention, on ne l'a pas oublié, que le gouvernement français refusa de reconnaître le caractère d'utilité publique à la *Société des amis de la Russie*. Il est inexplicable, en tout cas, qu'il ait laissé le Juif Adler, simple employé au consulat de Russie, intervenir dans la levée des scellés mis sur les papiers du général Séliverstoff alors que le Juif Mendelshonn était compromis dans l'affaire. Ceci explique la tournure abracadabrante qu'a prise cette affaire Padlewski, dans laquelle le gouvernement russe a été trompé à la fois par l'ambassade et par le gouvernement français qui a fait filer le véritable Padlewski pour complaire aux Juifs protecteurs de Mendelsohnn.

Cet Adler, en effet, joue un rôle parfaitement connu de tous. Juif polonais, ainsi que nous l'a appris le correspondant russe de la *Lanterne*, il est chargé d'accueillir et de placer tous ses coreligionnaires, les protégés de M. de Rothschild et de Hirsch expulsés de Russie par mesure de salubrité publique.

Cet Adler ne perd aucune occasion d'insulter la France de la plus grossière façon.

Au mois de juillet 1889, un de nos confrères, dont la parole est au-dessus de tout soupçon, se trouvait en visite chez Adler dont le hasard l'avait fait voisin de campagne. La conversation s'étant tournée sur la politique, Adler s'exprima sur le compte de la République

Digitized by Google

et de son gouvernement en termes si inconvenants que notre ami se leva et lui dit :

— Monsieur, vous oubliez que je suis chez vous et que je ne puis vous répondre sur le même ton, mais vous aurez ma réponse demain.

Là-dessus notre ami sortit accompagné de son frère. Une heure après toute la famille Adler apportait des excuses, mais notre confrère ayant manifesté l'intention de pousser les choses à bout, le lendemain M. Adler fit la démarche qu'on avait exigée.

Ces écarts de langage étaient, d'ailleurs, si familiers à l'employé du Consulat de Russie qu'une autre fois, dans un dîner, il s'attira une réponse sanglante de Jacques de Biez. Il traînait selon son habitude la France dans la boue, il parlait de la désorganisation générale, du dégoût que nous inspirions à l'Europe... Jacques de Biez est comme moi, il trouve que nos malheurs sont des malheurs de famille et il n'admet pas que les Juifs viennent oratorer sur une crise morale, qui est due à l'influence corruptrice de la Juiverie, et qui cesserait immédiatement si les Français redevenaient les maîtres chez eux. Il répondit à l'insulteur :

— Monsieur, la vraie plaie de la France ce sont les étrangers qui l'envahissent, qui abusent de son hospitalité, qui se la partagent comme une province conquise. Mais le jour est proche où nous leur prouverons que la France n'est pas la Pologne...

Ces perpétuels outrages envers la France devaient naturellement attirer à cet Adler les sympathies d'un gouvernement où les Juifs sont tout-puissants, puisque c'est une Juive qui dirige maintenant le ministère des Affaires étrangères.

Au 1er janvier dernier, Adler fut décoré, et l'on se souvient de l'indignation que souleva dans le corps diplomatique cette décoration donnée à un employé de consulat, alors que M. de Kotzebue, qui est chargé des affaires de l'ambassade en l'absence de M. de Mohrenheim, qui représente le gouvernement du Czar

Digitized by Google

près de la République française quand l'ambassadeur n'est pas là, n'était même pas chevalier de la Légion d'honneur. Ribot ne pouvait affirmer plus cyniquement que la France était aux mains des Juifs.

La *Patrie* a raconté de quelle façon M. de Kotzebue reçut Adler lorsqu'il se présenta à l'ambassade.

Avant-hier M. Adler est allé chez M. de Kotzebue pour lui demander si le gouvernement russe ne s'opposerait pas à cette étrange action. Le chargé d'affaires de Russie lui a répondu que le gouvernement français est libre de décorer les gens pour les mérites qu'il est seul à découvrir en eux (1).

Adler était si certain qu'on ne pouvait lui refuser cette distinction qu'il l'avait annoncée d'avance et qu'au Bottin de l'année 1890, il avait ajouté devant son nom une particule, *d'Adler*, pour essayer de maquiller sa Juiverie qui commence à le gêner.

Je ne sais si Alexandre III lira jamais ce livre. Trop souvent, hélas! on monte la garde autour des souverains pour empêcher la vérité de pénétrer jusqu'à eux. Parfois aussi un serviteur modeste, un valet de chambre qui a de l'affection pour son maître, se charge de le prévenir, de l'informer, de lui faire lire ce qui peut l'intéresser.

Alexandre II avait été averti de tous les côtés qu'un attentat se préparait contre lui; il s'en rapporta à ses ministres et, le 13 mars 1881, il tombait les jambes fracassées par les bombes, la tête ensanglantée et il murmurait en s'appuyant à la balustrade du canal Catherine : *Oubili menia!* « C'est fait de moi! » La police n'avait même pas pris la précaution de placer une haie de sergents de ville dans l'endroit où il devait passer! S'il emploie des agents juifs, Alexandre III finira comme cela... (2)

(1) *Patrie*, 26 décembre 1890.

(2) Voir dans le *Correspondant* (10 et 25 décembre 1890), une très remarquable étude de M. Norbert Lallié : ***La lutte du Tzarisme et du Nihilisme.***

Digitized by Google

L'avis que je donne à l'Empereur est bien désintéressé; je ne désire absolument rien de lui et l'on avouera qu'il est plus glorieux pour un homme d'être l'auteur de la *France juive* que d'avoir le grand cordon de Saint-André.

Je ne suis pas même l'ennemi des Nihilistes. J'admire leur froide intrépidité, leur abnégation, l'héroïque patience avec laquelle beaucoup supportent d'horribles privations. J'ai eu l'occasion de causer avec quelques-uns d'entre eux et je leur ai dit : « Comment, vous qui représentez l'âme aryenne en ce qu'elle a de plus admirable : l'esprit de sacrifice, pouvez-vous servir la cause d'une race sordide et cupide qui, pour amasser des millions, exploitera jusqu'au sang le peuple dont vous vous prétendez l'ami ! »

Ils me comprennent bien, mais ils ne sont pas libres; comme les révolutionnaires français ils obéissent à des chefs qui ne les valent pas, et ces chefs sont tous à la solde des grands banquiers juifs de Russie, d'Angleterre ou d'Allemagne.

Si le Czar veut se rendre compte des forces dont dispose encore la Juiverie, et aussi du terrain qu'elle a perdu, il n'a qu'à se faire expliquer les moyens grâce auxquels fut préparé le mouvement de protestation organisé partout contre les oukases libérateurs. En constatant le peu d'écho que ce mouvement a trouvé en Europe, il verra le travail qui s'est accompli dans les esprits depuis que la campagne antisémitique a commencé sérieusement. Jadis tout le monde aurait pris parti pour ces prétendus opprimés qui sont en réalité de si cruels oppresseurs; tout le monde aujourd'hui sait à quoi s'en tenir, et dans tous les pays, l'Angleterre exceptée, on cria : « Bravo ! Le Czar a bien fait de traiter ces gens-là comme ils le méritent. »

Dès que furent annoncées les mesures que le Czar allait prendre en faveur de son peuple, toute la Presse juive fit entendre sa musique accoutumée. Elle débuta mal, d'ailleurs, et elle s'attendrit sur le sort d'un en-

Digitized by Google

fant juif auquel on aurait fait subir un traitement odieux ; il se trouva malheureusement que, cette fois encore, c'étaient les Juifs qui, à Bralystock, avaient commis un monstrueux assassinat et lapidé la fille d'un médecin, en souvenir probablement des anciens supplices de la Judée.

Ce qui fut beau là-dedans, c'est la protestation de l'Angleterre, *au nom de l'humanité.*

Au point de vue de la gaieté superlative qui jaillit de certains contrastes, je ne sais rien qui m'ait procuré une satisfaction plus intense.

C'est tellement beau que les images et les idées se pressent pêle-mêle et que la pensée reste quelque temps informulée et confuse.

Donc, il faut que vous sachiez que ce peuple de proie, que la Nature fit cannibale et que le Protestantisme rendit hypocrite, était plein de compassion pour les Juifs de Russie et qu'il avait résolu de donner en leur faveur une représentation d'une pièce qui se serait appelée : *Le Requin sentimental* ou *Le Caïman philanthrope.*

Sir Henry Aaron Isaacs fut sollicité d'organiser un meeting d'indignation auquel toutes les notabilités de l'Angleterre prendraient part.

A cette simple annonce, il semble qu'on voit apparaître tout à coup les spectres des milliers et des milliers de victimes de la cruauté anglaise. Ici, ce sont les malheureux Indous auxquels l'Anglais vendait de force les couvertures de soldats morts du choléra ; là, ce sont les Birmans, que l'on fusillait au mépris des droits de la guerre, tandis que des misérables portant l'uniforme d'officiers anglais s'amusaient à photographier ceux qu'on assassinait, guettaient, avec le doigt sur le déclic de l'*instantané,* les moindres mouvements et les dernières convulsions des mourants.

Arrêtez-vous pour contempler l'horreur dans l'horreur. Un homme a acheté, moyennant six mouchoirs, une enfant de dix ans, une créature de Dieu, et cet

Digitized by Google

homme en fait cadeau à des nègres afin qu'ils lui fassent voir une scène de cannibalisme : on saigne l'enfant et on la mange...

Pendant ce temps cet homme, ou du moins cet être à face humaine s'installe commodément et, le crayon à la main, il prend des croquis de la scène, puis il fait un peu d'aquarelle, de la peinture à l'eau, *water colours*. De temps en temps il pousse de joyeux : « Wery beateful ! » Il voulait voir, il a vu, il est content...

— Qu'est le monstre ? D'où vient-il ?

— Qui voulez-vous que ce soit, si ce n'est un Anglais ?

Vous avez lu, du reste, le récit complet de l'interprète, Assed-Ferrhan, sur les faits reprochés par Stanley à son lieutenant Jameson et qui eurent pour théâtre le camp de Yambuya.

Qu'est ceci à côté de ce qui s'est passé, de ce qui se passe encore dans cette Irlande-martyre sur laquelle les Anglais se sont acharnés pendant des siècles ! De 1845 à 1849, ils ont fait mourir là trois millions d'hommes de faim et ce sont eux qui l'ont raconté.

Les Irlandais, disait lord Derby au Parlement, étaient réduits à manger des pommes de terre pourries qui les empoisonnaient, et ils mouraient comme des mouches. Ceux qui n'avaient même plus de pommes de terre mangeaient de la terre pour essayer d'apaiser leur faim ; on retourna même au cannibalisme et l'on mangea de la chair humaine. Le désespoir était tel qu'on n'enterrait même plus les morts ; morts et vivants croupissaient ensemble dans d'étroites cabanes...

Les land-lords profitaient de la circonstance pour opérer sur leurs domaines de vastes balayures, des *clearences ;* ils expulsaient leurs tenanciers et les jetaient sur la grande route.

Dans un article du *New-York Herald*, O'Brien constatait que, depuis 1845, il y avait eu trois millions d'évictions de fermiers.

Ces évictions, bien entendu, continuent toujours.

Il y a parfois, parmi ces gens qu'on chasse de chez

Digitized by Google

eux, des vieillards paralysés qui ont travaillé soixante ans sur ce coin de terre ; ils refusent de s'en aller ; ils se cramponnent aux murailles de leur indigente chaumière... Alors, comme dans le comté Carlow, les policemen enlèvent le toit. La pluie entre, la neige tombe sur le grabat et les vieux crèvent...

Dans le comté Kerry, pour obliger à fuir ces paysans si obstinément attachés à leurs pauvres demeures, on les enfumait comme des renards. On enduisait les murs de pétrole, on y mettait le feu et on attendait que les tenanciers éperdus fussent forcés de se sauver dans la la lande !

A l'heure même où les journaux anglais annonçaient le meeting humanitaire en faveur des Juifs de Russie, on aurait pu voir une centaine de gens armés et de policemen cheminer vers Falcarragh, dans le comté Donnegal, district montagneux qui est peut-être le plus triste et le plus désolé de l'Irlande (1).

C'était une nouvelle expédition organisée pour expulser encore d'infortunés fermiers qui avaient été oubliés. Sur la route se tenait le Dr O'Donnel, évêque de Raphoë, qui donnait sa bénédiction aux victimes et qui les exhortait à prendre patience. Parfois il essayait d'intervenir et d'obtenir un arrangement, mais les propriétaires anglais ou leurs représentants le repoussaient durement et criaient : « Pas de pitié ! »

On en expulsa ainsi 500, puis une épouvantable tempête survint ; aveuglés par des rafales de neige et de pluie, les policemen refusèrent de marcher et l'on accorda un sursis d'un jour.

C'est la politique du journal juif de Londres : *The Banner of Israel*, le journal de Goschen, dont j'ai cité un extrait dans *Dernière bataille*. « Les Irlandais ne sont bons qu'à tuer, et c'est une faiblesse coupable chez les Juifs de ne pas les avoir exterminés tous... (2). »

---

(1) *Courrier de Bruxelles*, 21 novembre 1890.
(2) *Banner of Israel*, 17 juillet 1889.

Digitized by Google

C'est devant de tels tableaux, je le répète, qu'on sent bien l'impuissance de l'écriture et la lourdeur de la plume à traduire tout ce qu'on ressent, et c'est ainsi qu'on s'explique que des hommes de très grande valeur auxquels les pensées et les images venaient à flots trop pressés, aient beaucoup parlé et n'aient pas écrit.

Pour rendre ce qu'on éprouve, il faudrait pouvoir produire un changement à vue, comme au théâtre.

Ici un paysage d'Irlande noyé dans un brouillard glacial, des malheureux assis au bord du chemin, dans la boue, à quelques pas de la chaumière où ils sont nés, la femme s'efforçant de réchauffer dans sa jupe trouée un enfant qui a faim et qui pleure...

Le land-lord, le privilégié du sort auquel Dieu avait confié le soin de veiller sur ces pauvres hères qui sont ses frères, a des millions de livres sterling ; il possède des châteaux partout, des équipages de chasse, des galeries pleines d'œuvres d'art, il ne pourrait en huit jours faire le tour de son domaine... Et ce drôle, ce maudit, cet infâme, a donné froidement l'ordre de jeter ces désespérés hors de chez eux..

— Où donc est-il, ce Caïn ?

— Où il est?... Tenez... là-bas... à Guidhall. Sous le feu des lustres, il y a une assemblée de philanthropes ; ces âmes sensibles protestent, *au nom de l'humanité*, parce que le Czar veut empêcher les Juifs d'empoisonner et de voler les paysans russes... Regardez parmi toutes les Grâces, les Honneurs et les Révérences qui sont là, et vous y trouverez votre land-lord impitoyable... C'est un digne fils de la déloyale Angleterre, il est mauvais mais il est menteur, il est cruel mais il est hypocrite, et de cette main qui, d'un trait de plume, a voué à la mort ses infortunés tenanciers d'Irlande, il a signé la requête à sir Isaacs...

Les soussignés sont d'avis qu'il y a lieu d'exprimer publiquement une opinion au sujet des persécutions renouvelées auxquelles des millions d'Israélites sont en butte dans la Russie, sous le coup d'édits exceptionnels et de mesures res-

Digitized by Google

trictives. Ils demandent, en conséquence, à V. S. de vouloir bien convoquer un *meeting* à Guidhall et d'en accepter la présidence.

J'ai étudié cette liste avec un vieux prêtre irlandais, qui me donnait des détails sur les quatre-vingt-trois signataires. On ferait l'histoire du crime social et le procès des hautes classes au dix-neuvième siècle rien qu'avec la vie de ces gens-là.

Le duc d'Argyll, qui vient en tête, est le père du marquis de Lorne, qui a épousé une des filles de la Reine. Le père et le fils se valent. Tous deux sont vils et sans entrailles. Les *crafters* d'Écosse où d'Argyll a ses terres tuent les cerfs et les daims de leur seigneur pour se venger de tout ce qu'il leur fait endurer.

Aberconn est un des plus féroces land-lords d'Irlande. « Aberconn l'implacable », dit-on là-bas.

Les tenanciers du Tr. Hon. comte de Meath, un autre lord irlandais, sont morts de misère par centaines autour de son domaine de Bray (1). Milord est atroce, Milady est pire. Milady a, d'ailleurs, signé la requête, en même temps que son mari, et versé une larme alcoolique sur les Juifs de Russie.

Le duc de Westminster est, lui aussi, du bois dont on fait les damnés. C'est le plus riche propriétaire ter-

---

(1) C'est ce peu recommandable personnage qui devait aller porter au Czar les vœux adoptés au meeting de Guidhall, en compagnie de M. Joseph Pease.

Le comte de Meath renonça à son voyage, parce que l'ambassadeur d'Angleterre en Russie le prévint que la première question que daignerait lui adresser le Czar serait celle-ci : « Monsieur le philanthrope, combien avez-vous fait mourir de vos tenanciers de faim ? »

Cela rappelle la réponse de Frédérick Lemaître à la reine Victoria. Frédérick avait été jouer à Londres le *Chiffonnier de Paris;* la reine l'avait fait venir dans sa loge, et la vieille ogresse aux dents jaunes avait feint l'attendrissement.

— Comment, vous avez de pareilles misères à Paris ?

— Madame, répondit Frédérick avec sa voix tonnante et son grand geste, ce sont nos Irlandais...

Digitized by Google

rien du Royaume-Uni (1). Il a vingt millions de rente; il possède tout un quartier de Londres; à l'expiration de ses baux à long terme, il verra ses revenus doubler, et il se vante lui-même de n'avoir jamais donné un schelling à personne. Il arrivera devant Dieu sans avoir une bonne action à lui raconter.

Par avarice, Sa Grâce voyage en deuxième classe; on lui fit un jour la plaisanterie de faire entrer dans son compartiment une troupe de petits ramoneurs; il paya le supplément pour faire monter les ramoneurs en première et resta en seconde... C'est le seul trait de générosité qu'on connaisse de lui...

Il fut longtemps le caudataire et le flagorneur de Gladstone, qui l'avait patronné dans la vie publique. Quand Gladstone eut pris parti pour les Irlandais opprimés, le duc de Westminster, l'ami des Juifs persécutés, fit enlever de son salon le portrait du vieil homme d'État et déclara qu'il ne connaissait plus son ancien ami.

A côté de cela, il faudrait pénétrer dans l'intérieur des évêques qui figurent dans cette liste.

Les filles font de l'aquarelle, *water colours*, toujours. Elles copient justement un dessin qu'un Jameson quelconque a offert à leur père...

— C'est bien gentil cela, père; c'est une scène de cannibalisme, n'est-ce pas?

— Oui, chère petite, d'après nature...

Pendant ce temps-là le père se fait, de ses mains épiscopales, des beurrées énormes qu'il arrose d'un généreux scherry; il pense au discours qu'il prononcera au meeting; il relit l'article de la *Banner of Israel*, dans lequel on déclare que les Irlandais sont faits pour être exterminés; il trouve cela très bien parce que les Irlan-

(1) Le duc de Westminster vient le sixième sur la liste des plus riches personnes du monde, publiée par M. de Varigny dans son volume : ***Les grandes fortunes aux Etats-Unis et en Angleterre.***

Digitized by Google

dais sont des Chrétiens, mais il est plein de pitié pour les Juifs qui tiennent des maisons de tolérance en Russie (1); à la fin, il a tellement bu de scherry qu'il se met à pleurer sur sa beurrée, en pensant à sir Isaacs et à la civilisation...

Ce qu'il y a de merveilleux, c'est l'imperturbable gravité avec laquelle les Anglais accomplissent ces actes de suprême hypocrisie. En toutes choses ils sont ainsi. Ces Tartufes, d'une si impassible scélératesse, se livrent aux monstrueuses débauches qu'a décrites la *Pall Mall Gazette* sans perdre une minute leur masque de puritanisme; ils lisent leur Bible avant, après, et probablement pendant.

Pour ces êtres, que le prince de Ligne appelait des « Jacques Roasbeef inamusables », la débauche elle-même est moins un entraînement des sens qu'un besoin de faire du mal, un des aspects du cannibalisme européen. Ils éventrent des petites filles de huit à dix ans, ils brisent ces tissus à peine formés, moins pour chercher dans ces exercices un ignoble plaisir que pour éprouver la joie de faire souffrir.

Les malheureux télégraphistes de Cleveland-square perforés par les membres des grands Cercles de Londres, qui leur entraient dans le corps, poussaient, dit-on, des hurlements de douleur. Et c'étaient précisément les cris de ces *boys*, qu'on mutilait pour quelques pennys, qui ravissaient les grands seigneurs et les alliés de la famille royale, mêlés à ces scènes sans nom sur lesquelles le prince de Galles a empêché qu'on ne fît la lumière; ils goûtaient là la sensation que Jameson alla chercher en Afrique, la sensation violente et âpre que les plus élégantes ladys demandent à l'ivresse du whisky.

Cela ne les empêche pas, comme vous l'avez vu, d'être

(1) On sait qu'en Angleterre certaines fonctions comme celles de lord chancelier et de vice-roi d'Irlande, sont interdites aux Catholiques et accessibles aux Juifs. Voilà ce que les Anglais entendent par l'égalité et la tolérance en matière religieuse !

Digitized by Google

de parfaits philanthropes... lorsqu'il s'agit des Juifs de Russie... : *English tartufery !*

Le plus intéressant là-dedans c'est encore sir Henry Isaacs. Ce lord-maire pratique profita de tous ces événements pour venir faire à Paris un *pouf* gigantesque.

Un beau jour on apprit, par de magnifiques affiches, que les petits commerçants de Paris n'étaient pas encore suffisamment ruinés par la concurrence des grands magasins et qu'un nouveau bazar allait s'ouvrir pour achever de les réduire à la misère. Cette fois on devait vendre à la fois des comestibles et des étoffes, de la margarine et des soieries.

Le président du conseil d'administration, disaient les réclames, n'était rien moins que sir Isaacs, le lord-maire de Londres en personne.

Le grand attrait de la société nouvelle consistait en ceci qu'elle était organisée en violation des lois françaises

Vous retrouvez là le sans-gêne de l'Anglais greffé sur l'impudence du Juif... : « La légalité, le respect des Anglais pour la légalité, le bâton du constable, emblème de la loi... » Bref, le premier soin de ce lord-maire, qui occupait une des plus hautes fonctions d'Angleterre, de ce Juif plein de scrupules qui refusait de traverser la Cité en voiture le jour de son entrée à Mansion-House, parce que ce jour était un jour de sabbat, était de faire un pied de nez aux lois françaises...

Naturellement les journaux juifs, avec le patriotisme qui les distingue, se roulèrent aux genoux de ce monsieur sans façons. Arthur Meyer, l'ami du Roi, et Eugène Meyer, l'ami du Peuple, acclamèrent, en de pompeux articles, le Youtre étranger qui venait faire concurrence aux petits marchands parisiens.

Les magasins des Grands Boulevards, écrivait la *Lanterne* en deuxième page (1), jouissent, du reste, d'une situation ex-

(1) *Lanterne*, 7 juillet 1890.

Digitized by Google

ceptionnelle. En façade sur le boulevard Poissonnière, ils donnent aussi sur la rue du Sentier et sur la rue Poissonnière. Ils sont donc situés au centre d'un des quartiers les plus populeux de Paris, à proximité des grandes artères conduisant à toutes les gares importantes.

La création de cette maison va sans doute être un nouveau sujet de plainte pour les petits commerçants et plus que jamais ils vont demander qu'on écrase d'impôts leurs puissants concurrents. Qu'importent ces récriminations?

Trois mois après, on apercevait un rassemblement énorme rue de Provence et l'on entendait sortir des groupes des exclamations furibondes... C'étaient les actionnaires de sir Isaacs, le défenseur des Juifs de Russie, qui exhalaient leur douleur.

Pour ne pas être encore traité de pamphlétaire, je préfère laisser le *Petit Journal* (1) vous raconter cette navrante mystification.

Hier, à deux heures, une foule considérable se pressait devant la porte du nº 51 de la rue de Provence. De vives protestations et des réclamations énergiques sortaient de toutes les bouches :

— Nous sommes volés! s'écriait l'un.

— Ah! les misérables! disaient les autres.

Voici la cause de ce rassemblement qui a ému pendant une grande partie de la journée les habitants de ce quartier :

Il y a trois mois, une souscription publique était ouverte pour la création d'une maison anglaise : « Aux Grands Boulevards. »

Cette affaire était patronnée, d'après le prospectus, par de hauts personnages de Londres et de Paris. Il s'agissait de créer un grand établissement qui vendrait, en même temps que des nouveautés, des produits alimentaires.

Les souscripteurs furent très nombreux et, en quelques jours, le montant des sommes versées s'éleva à plus de 600,000 francs.

M. Henry Petit, promoteur de la société anglaise dissoute, adressa alors de nouvelles circulaires pour annoncer que le

(1) *Petit Journal*, 2 octobre 1890.

Digitized by Google

retrait des fonds serait effectué hier à son bureau, 51, rue de Provence.

Les intéressés se sont présentés, mais en vain. M. Petit leur a répondu que les fonds n'étaient pas là et qu'il ne les recevrait que dans une dizaine de jours.

De nombreux plaignants allèrent trouver le commissaire de police de la rue de Provence, qui manda le sieur Petit et lui fit subir un interrogatoire à la suite duquel il l'a maintenu en état d'arrestation

J'ai eu beau lire les *Archives israélites* depuis la première ligne jusqu'à la dernière, je n'y ai jamais trouvé aucun renseignement sur cette histoire...

En revanche, j'ai eu la satisfaction de lire dans les journaux anglais quelques lignes qui m'ont fait plaisir :

Le lord-maire de Londres vient de recevoir du Foreign Office la communication suivante signée par le secrétaire particulier de lord Salisbury :

« L'ambassadeur de Russie a prié le marquis de Salisbury de vous faire retourner la lettre que vous avez adressée à S. M. l'Empereur de Russie en date du 24 janvier, ainsi que le mémorandum joint à cette lettre, concernant la situation des Juifs en Russie.

« Je suis chargé par lord Salisbury de vous transmettre ces papiers. »

En un temps de don Pedro, de Guillaume, de prince de Galles et d'archiduc Rodolphe, on aime à rencontrer enfin un souverain qui sache garder un peu de dignité vis-à-vis des Juifs et qui refuse de prendre « leurs papiers », même avec des pincettes.

En recevant ces « papiers » qu'ils avaient été obligés d'envoyer par la poste et que personne en Russie n'avait daigné regarder, Westminster, Argyll, Aberconn et les autres ont dû faire une jolie tête.....

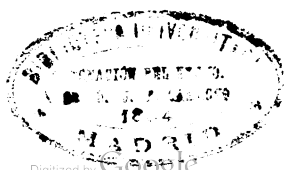

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE TROISIÈME

ANÉMIE — ANESTHÉSIE — ATARAXIE

« Dixit Dominus... Ecce ego ponam Jerusalem super liminare crapulæ omnibus populis in circuitu. »

Et erit, in die illa, ponam Jerusalem lapidem oneris cunctis populis.

(ZACHARIE, ch. XII, v. 2 et 3.)

I

Impossibilité de faire sortir les Français actuels de leur apathie. — Les réunions publiques. — Le Conseil municipal et les souscriptions irréductibles. — Les Français ne sont pas pessimistes. — La conception qu'ils ont de la vie. — Dégénérescence complète du sens moral. — Les idées nouvelles sur le vol et la prostitution. — Osiris Iffla ou le Bienfaiteur de l'Humanité. — Le culte des grands hommes. — L'enthousiasme de Mme Adam. — Ce que la Cour d'appel de Bordeaux pensait de ce Dieu égyptien. — Il y a vingt ans. — Le président Toutée et le *Bal des Vaches*. — Un coin de province. — Maës et son ami Le Senne. — La diminution des naissances. — La *Mort aux gosses*. — Les deux pèlerinages. — Indifférence devant les catastrophes financières. — Les actionnaires de Panama. — Le silence des journaux. — Henri Rochefort. — Le Patriarche de l'escroquerie. — Le rapport de M. Monchicourt. — Des chiffres fantastiques. — Les gogos ont toujours confiance. — La banque Macé-Bernard et le Clergé. — Les *Placers de la Haute Italie*. — La publicité du *Gaulois*. — La mort dans le péché. — La Magistrature. — L'affaire des Métaux. — L'avocat-général Sarrut et le président Calary. — Laveissière et Comet. — Un dîner de

Digitized by Google

magistrats. — L'implacabilité envers les humbles. — Un homme tué pour une fleur. — Une fête à Boulogne. — Un Code spécial pour les Juifs. — Mary Raynaud et Rodrigues. — Le marquis de Salaberry et Naquet. — « Cela va tout de même! » — La servilité des Académies. — L'élection de Bischoffsheim. — Un mandarin de lettres — Lavisse et le bon Dieu. — Le Lettré et la Bergère. — Une visite à l'Impératrice d'Allemagne. — Le mariage Hugo-Daudet.

Il serait inexact d'attribuer uniquement au manque d'argent la lenteur avec laquelle s'est développé l'Antisémitisme. Sans doute le manque d'argent nous a privé du concours de la Presse, qui est nécessaire à l'heure actuelle pour remuer l'opinion. Mais le Boulangisme a eu l'argent, par conséquent il a eu la Presse. En réalité combien d'hommes aurait-il pu mettre sur pied à un moment donné ?

Pour bien se rendre compte de l'état des esprits, il faut avoir assisté à des réunions boulangistes, avoir entendu des orateurs comme Laguerre, Déroulède, Millevoye, les avoir vus chaque soir remuant leurs auditeurs comme avec une pique de fer rougie au feu, dénonçant des infamies qui n'étaient que trop réelles, flétrissant, avec une ardente éloquence, des tripotages et des scandales dont la preuve était facile à faire. Chaque soir ils rappelaient au peuple que sa volonté avait été brutalement méconnue, que le suffrage universel avait été outragé dans l'élection de Joffrin ; ils invitaient les assistants à venir protester sur la place de la Concorde, et tous ceux qui étaient là s'écriaient : « Oui, oui, nous irons tous ! »

Il devait se passer des choses énormes sur cette place de la Concorde. Et cependant, le jour de la validation de Joffrin, je n'ai guère vu passer, autour du vieil obélisque de Ramsès, que des omnibus, des voitures de toutes sortes et des piétons inoffensifs.

Dans ce pays, jadis si susceptible pour tout ce qui touche aux trafics d'argent, jamais opposition n'eut une plate-forme comparable à ce coup des souscriptions

Digitized by Google

irréductibles, accompli à la veille même des élections municipales. Il n'y avait pas à ce sujet la moindre hésitation : les mandataires du peuple, si sévères pour la corruption de l'Empire, avaient honteusement abusé de leur mandat et s'étaient entendus avec des banquiers pour voler le public.

On a raconté cela sur tous les tons ; on a répandu à profusion une brochure fort bien faite : *Les Scandales et les tripotages de l'Hôtel-de-Ville. — Paris aux agioteurs*. Pour sa part, la Ligue antisémitique, qui est loin d'être riche, a pris et distribué pas mal d'exemplaires.

Les Parisiens ont réélu la plupart des conseillers municipaux convaincus d'avoir trempé dans ces malpropretés. Ils les ont réélus très librement, avec des urnes très surveillées par des représentants de tous les partis, par des gens de comités experts dans toutes les roueries électorales et qu'on ne met pas facilement dedans.

Tout vient se briser contre une indifférence absolue, contre une sorte d'ataraxie, d'impassibilité générale, qui n'est point l'ataraxie stoïque dont parle Proudhon, mais plutôt une inertie maladive, une prostration sur laquelle rien n'agit.

Les physiologistes connaissent bien ces phases passagères où le cœur est inexcitable. L'organe où l'humanité puise sa flamme a soudain des moments de repos, d'hébétude, de torpeur après lesquels il reprend son fonctionnement.

A l'heure actuelle, malheureusement, ce n'est plus par saccades, c'est toujours que le cœur ne répond plus aux excitants. Et comme ce bourdon, qui rythme nos artères, nos expansions et nos violences, dépend lui-même du cerveau, c'est toujours au cerveau qu'il faut chercher la cause des défaillances et des sommeils.

Il y a eu trop d'efforts ce dernier siècle, trop de hâte trépidante, trop de connaissances fragmentaires, dispersées, illusoires. Il semble que l'on ait vécu dans un kaléidoscope. Obligée de s'appliquer à la fois aux théo-

Digitized by Google

ries sociales, aux découvertes de la science, aux essors des lettrés, la vision papillote et fatigue. Il faudrait ce regard à facettes des insectes, cet œil-mosaïque dû peut-être à des morcellements infinis de choses, pour comprendre tant de mouvements heurtés, tant de couleurs criardes.

Comment s'étonner alors que la lassitude saisisse ces entendements secoués, non plus la saine lassitude du travail, où se puisent des forces nouvelles, mais la dépression atonique où l'on a l'illusion de la vigueur ?

La Mort gagne le monde par l'insensibilité, par l'anesthésie. Cette anesthésie sociale, que l'on appelle l'ataraxie, envahit les masses, comme sa sœur envahit les êtres. Elle débute d'ici, de là, par plaques qui se rejoignent et couvrent bientôt le corps tout entier. Certaines régions intermédiaires jouissent d'une fausse excitation que l'on retrouve avant tous les désastres. Celui qu'attend la congestion bâtit des projets bienheureux. Nous autres, au bord du gouffre, nous affirmons le Progrès indéfini, une ère joyeuse et libre. Au fond, nous ne croyons même pas à Demain, et nous nous en occupons très peu.

On a donné bien des noms à cet état particulier, que chacun constate. Weïss a parlé d'une maladie des moelles, d'un affaiblissement du *vis vivendi;* d'autres d'insensibilité volitive, d'aboulie, d'impuissance de la volonté.

Personne, en tout cas, ne conteste la dégénérescence de cette race qui eut jadis une si débordante vitalité.

Il faut ajouter, cependant, que cette dépression intellectuelle, que les Français avouent eux-mêmes, ne se traduit pas chez eux par le Pessimisme.

Le Pessimisme est particulier aux natures supérieures. Dès qu'on touche aux profondeurs de l'être, qu'on se penche sur l'énigme du monde, qu'on s'unit de cœur à la souffrance de ceux qui nous entourent, il est impossible de ne pas éprouver une impression d'anxiété

Digitized by Google

et d'amertume devant l'impénétrabilité de cet impassible univers, qui s'obstine à ne pas répondre à nos interrogations, à ne rien nous révéler de ses secrets... Les frivoles rient jusqu'à la mort; les esprits moins légers, ceux qui réfléchissent sur les spectacles que la vie déroule devant eux et qui s'irritent de ce qu'elle leur cache, ne peuvent se défendre de la tristesse qui se dégage de tout... *Cor sapientium ubi tristitia...*

Les Français modernes n'ont rien de tout cela. Les troublantes théories de Schopenhauer (1) comme les belles désespérances de Tolstoï, vastes et désolées comme des steppes, les laissent parfaitement indifférents. Intellectuellement, c'est trop fort pour eux, trop étendu d'horizon, trop intense de pensée; cela les obligerait à trop de méditation.

La conception que les Francais contemporains ont de la vie n'a d'analogue dans aucun temps, elle est tout à fait particulière à notre époque. Notons tout d'abord que si la vie moderne s'est compliquée au point de vue des faux besoins et des raffinements du bien-être, elle s'est singulièrement simplifiée au point de vue moral; comme une espèce de Peau de chagrin, elle se rétrécit tous les jours sous ce rapport.

Si elle avait toujours le ciel comme finalité et comme but, la vie jadis était, même au point de vue terrestre, chose importante et sérieuse; elle se rattachait par des racines solides à des traditions de familles habitant depuis des siècles sur un même coin de terre, elle se prolongeait par-delà le tombeau par le désir qu'avaient les plus pauvres de laisser d'eux un bon souvenir, de léguer aux leurs de beaux exemples à suivre, un héritage d'honneur à garder à leur tour.

(1) Voir sur Schopenhauer et le Pessimisme un très remarquable article de M. Ferdinand Brunetière dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1890.

A lire aussi, à un autre point de vue, une curieuse étude du docteur Delon : *Pessimisme et Socialisme*. (*Revue socialiste*, novembre et décembre 1890.)

Digitized by Google

Tout cela a été élagué peu à peu, et l'on a mis ce qui restait en viager. Pour les privilégiés, pour les fils d'enrichis, la vie est une occasion de faire la fête ; pour les déshérités du sort, pour les forçats du travail, elle est un douloureux et monotone trimage, afin d'arriver à manger à peu près régulièrement et à mourir à l'hôpital. Pour les représentants des classes moyennes, pour ceux qui donnent l'idée la plus juste du pays, pour les bien doués, les bien portants, les bien armés, c'est une bagarre dans laquelle on est tombé on ne sait comment, et au milieu de laquelle il faut tâcher de se débrouiller et de se faire jour à coups de poing.

Il y a évidemment des touches cassées dans le clavier humain, des notes qui ne rendent plus. On ignore également la Gaieté franche des ancêtres et la tendre, la poétique Mélancolie. On ne sait plus ce que c'est que le Bonheur, ce présent des Dieux à quelques privilégiés, ce Bonheur qui avait un caractère presque sacré et dont Bonald disait : « Je salue le Bonheur parce qu'il est rare. » On peut dire même, qu'à part peut-être chez quelques mères qui ont perdu leurs enfants, on ne connaît plus la Douleur, j'entends la Douleur religieuse et grave d'autrefois. C'est fini et des enthousiasmes ardents et des généreuses angoisses d'un cœur déchiré par le Doute.

Il existe seulement des satisfactions et des embêtements, des chances et des guignons qui dépendent presque tous de circonstances matérielles. Tout cela rentre plus dans l'ordre des accidents, des faits divers, des catastrophes, que dans l'ordre des sentiments, et l'âme n'en est affectée que très indirectement par les dérangements et les troubles que l'être physique en éprouve dans les habitudes et le train ordinaire de sa vie.

L'homme du Passé, en un mot, avait de nobles motifs pour vivre ; l'homme d'aujourd'hui a seulement quelques prétextes plausibles pour ne pas se tuer et accomplir jusqu'au bout sa corvée.

Cette corvée, le Français contemporain la subit avec un certain entrain, qui est un don qui lui reste de sa

Digitized by Google

race ; il tâche de gagner le plus possible pour nocer davantage, pour se procurer plus de jouissances matérielles, pour faire honneur à ses affaires.

Le régime moderne a créé, on peut le dire, un type d'être spécial que l'on serait tenté d'appeler le contribuable ; car, en réalité, si on demandait à beaucoup d'hommes de ce temps pourquoi ils sont sur la terre, ils seraient bien embarrassés de répondre et finiraient par vous dire :

— Ma foi, pour faire notre service militaire, pour acquitter nos contributions et pour payer notre terme.

Le gendarme, le percepteur, le propriétaire sont, pour la plupart, la forme visible du Devoir et, dès qu'on est en règle avec eux, on a l'esprit en paix.

Aussi, remarquez-le, ces contributions le Français les paye avec une certaine joie : il ne se sert pas du tout de ses droits de citoyen pour obtenir la diminution des impôts. Il en est de même du propriétaire : le Français est heureux quand il a rempli ses devoirs envers lui. Chez ce peuple, qu'on prétend livré à toutes les théories subversives, il n'y a pas d'exemple d'assassinat d'un propriétaire. Les insurgés de la Commune, maîtres absolus de Paris, ont tué de vénérables ecclésiastiques qui ne leur avaient fait aucun mal ; ils n'ont tué ni un des propriétaires implacables qui avaient augmenté sans pitié le loyer des pauvres ménages, ni un des huissiers qui avaient saisi jusqu'à la cendre des foyers.

Les Français sont admirablement dressés à toute cette organisation fiscale ; ils sont comme les meharis qui s'agenouillent pour qu'on puisse les charger plus facilement, ou comme les chevaux de renfort d'omnibus qui, leur besogne faite, vont tout seuls rejoindre leur place au bas de la montée et attendent là qu'on les attelle de nouveau.

Ces hommes si dociles à rendre à César ce qui est dû à César, se regardent, en revanche, comme absolument affranchis de toute obligation envers Dieu.

Digitized by Google

Ce qui frappera plus tard l'observateur, quand il étudiera les générations présentes, c'est la facilité avec laquelle un peuple peut se passer de toute religion. Dans les départements qui entourent Paris, il y a des villages où les hommes ne mettent jamais les pieds à l'église. Je ne parle pas ici des hommes affichant des opinions anticléricales. En beaucoup d'endroits la période d'anticléricalisme militant est close. Les paysans et les ouvriers du pays saluent le curé parce que c'est un notable, mais ils n'éprouvent pas une seconde le besoin de penser à Dieu, d'élever leur cœur vers le Créateur, de s'unir par la prière à la Divinité. En dehors des dimanches, ils n'ont aucune notion des fêtes de l'Église et des événements qu'elles commémorent. C'est là tout un ordre de préoccupations radicalement aboli chez eux et, à leur point de vue, ils vivent très bien comme cela.

Quand, par hasard, ils entrent à l'église pour un mariage ou un service quelconque, ils s'y ennuient à avaler leur langue. Ce Sacrifice du Corps et du Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin, ce drame si magnifiquement émouvant de la Messe, où chaque parole, chaque geste du prêtre a une signification si profonde, les laisse totalement indifférents ; ils ne le comprennent pas plus qu'ils ne comprendraient une cérémonie dans une pagode. Ils sont tout à fait revenus à l'état sauvage, très au-dessous, au point de vue du sentiment religieux, de ce qu'étaient nos pères au moment où le christianisme pénétra dans les Gaules ; pour les ramener, il faudrait les évangéliser à nouveau, il faudrait des apôtres comme saint Denis ou saint Éleuthère, qui aillent prêcher sur les chantiers ou dans les champs.

Ce sera, je le répète, un sujet de stupéfaction pour ceux qui écriront définitivement l'histoire de ce temps, que de voir avec quelle rapidité ce peuple, qui fut si croyant, qui resta si longtemps idéaliste, en est arrivé à être étranger à toute inquiétude sur l'âme, sur le mystère de la destinée, sur le Divin en un mot, à vivre

Digitized by Google

de la vie seule des instincts, dans un matérialisme tranquille qui, chez beaucoup, encore une fois, n'a plus rien d'agressif contre les ministres du culte.

Il en est de même, d'ailleurs, pour tout ce qui touche au domaine moral. Je n'ai pas l'intention de déclamer contre la corruption des mœurs, ce qui serait parfaitement inutile; je veux noter simplement à quel degré sur ce point encore les opinions se sont modifiées en quelques années. Ceux qui appartiennent à ma génération seront incontestablement frappés de l'exactitude de ce constat.

Il y a vingt ans, les mots : *un failli*, *un voleur*, *un condamné pour escroquerie*, étaient des mots-épouvantails ; une condamnation pour vol était la mort sociale pour un homme. Aujourd'hui, ces termes n'ont plus qu'une importance très secondaire.

Sans doute, on s'écarte encore du voleur classique, couvert de haillons, armé d'un gros bâton, mais ce n'est pas parce qu'il est voleur, c'est parce qu'il est mal mis. Les voleurs habillés comme tout le monde sont les bienvenus partout.

Crouzet, Jacques Meyer, circulent sur le boulevard et tous leurs camarades leur serrent la main.

Mary Raynaud a été nommé à une belle majorité par les rustiques populations du Cantal, auxquelles on n'avait pas caché ses antécédents; il a traité un emprunt municipal avec le maire de Mâcon ; son nom figure dans des scrutins au *Journal officiel* et il aurait été probablement validé s'il avait pu tenir plus longtemps. Il était chargé de la partie financière dans le journal monarchiste par excellence, dans l'organe autorisé de ce prétendant qui prétend, tout au moins, être un honnête homme et, avec l'expérience que pouvaient lui donner ses trois ans de prison, il engageait les duchesses et les marquises à placer à la *Banque d'État* les fonds qui n'auraient pas été dévorés par le Boulangisme.

Personne ne trouvait cela étonnant et l'on se fût

Digitized by Google

étonné au contraire qu'on fît mauvais accueil à un gentleman comme Mary Raynaud qui, s'il n'était pas absolument honnête, était fort civil en ses manières. Un monsieur qui, à Paris, dans un lieu public, refuserait de s'asseoir à côté d'un homme flétri par les tribunaux, passerait pour un excentrique, un *faiseur d'épate*...

Tout est singulier, d'ailleurs, en ce temps. Jadis, ceux qui avaient eu des relations plus ou moins difficiles avec la Justice cherchaient à se faire oublier ; aujourd'hui ce sont ceux-là, au contraire, qui courent après toutes les occasions pour se mettre en avant, à qui tout prétexte est bon pour attirer l'attention sur eux.

Qui n'a entendu parler, en ces derniers temps, du Juif Osiris Iffla ?

Osiris a le culte des grands hommes ; il commence par offrir une statue de Jeanne d'Arc à la ville de Nancy qui ne demandait rien ; il continue en offrant une statue de Guillaume Tell à la ville de Lausanne.

Vous devinez le vacarme que mène la Presse juive autour de ces actes de munificence !

Il n'est donc point mauvais de montrer au public l'opinion que s'est faite la Magistrature française des moyens par lesquels ce mortel généreux était arrivé à s'enrichir. Voici comment, il y a cinq ans, les conseillers de la Cour d'appel de Bordeaux jugeaient la manière d'agir de ce Dieu égyptien. Il s'agissait d'une substitution de créance faite frauduleusement par Osiris à son beau-frère Moyse.

Attendu que si on cherche à pénétrer le sens et le mobile de cette substitution pleine d'équivoque, on y découvre une *combinaison artificieuse habilement organisée dans le dessein de tromper le public* sur la vérité de la situation de la nouvelle société; que visiblement, en transportant sur la tête de son beau-frère Moyse la créance irrécouvrable de 330,036 francs avec des conditions de remboursement particulièrement rigoureuses et en lui faisant opérer dans la nouvelle société le

Digitized by Google

versement de pareille somme, Osiris a poursuivi un double but : attirer l'argent du public dans la nouvelle banque et s'assurer, par l'intermédiaire de son beau-frère, des facilités de remboursement au détriment des autres créanciers;

Que cette *intention frauduleuse* se révèle d'abord dans la préparation des actes des 13-14 février 1880, à laquelle Osiris a pris une part directe et prépondérante, ainsi qu'en témoigne la correspondance versée aux débats, voire notamment les lettres de Foucaud et d'Astruc, de fin novembre, 3 et 17 décembre, enfin la lettre d'Osiris du 15 décembre 1879;

Que la *fraude* apparaît plus sensible encore dans la *simulation qui entache* les conventions des 13-14 février 1880, où les calculs intéressés d'Osiris se déguisent sous le masque de *cession mensongère, de prêt fictif et de versements imaginaires;*

Qu'elle éclate enfin et au grand jour, dans la circulaire qui annonce la formation de la nouvelle société et où, à l'aide de certains procédés de rédaction qui mettaient en relief le nom d'Osiris à côté de celui d'Astruc, son beau-frère, on insinue au public qu'Osiris continue son appui à la nouvelle société (1).

Si nos gouvernants n'étaient pas les misérables qu'ils sont, ils auraient défendu à cet homme d'avilir Jeanne d'Arc ; ils lui auraient dit : « Bas les pattes! Il est des figures qui appartiennent à la Patrie, et il n'est pas permis à un financier douteux de déshonorer dans la mort l'humble bergère qui vécut pauvre et dont les parents n'avaient rien volé à personne. »

J'ajoute que M. Ruffie, le conseiller d'Etat chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au conseil de Lausanne, pourrait faire, lui aussi, son profit de ce que je dis sur l'absence de tout sens moral chez nos ministres français.

J'ai connu quelques Suisses : c'étaient tous de très honnêtes gens, un peu raides d'allures, un peu formalistes, un peu susceptibles peut-être comme caractère, mais droits et solides sur l'honneur. J'imagine qu'ils pensent comme moi que la Suisse n'en est pas encore

(1) Extrait d'un arrêt rendu par la première chambre de la Cour d'appel de Bordeaux, le 14 avril 1886.

Digitized by Google

réduite, pour glorifier ses grands hommes, à accepter l'aumône d'un Juif suspect.

Le Conseil d'Etat de Lausanne n'a point, paraît-il, de ces scrupules et je pense qu'il fera graver sur le piédestal de la statue du libérateur de l'Helvétie les considérants de l'arrêt rendu dans l'affaire Osiris par la Cour d'appel de Bordeaux.

Rien, ne peut donner l'idée du ton des lettres adressées à cet Osiris à propos de cette statue, lettres qu'en bon Sémite affolé de réclame il fait publier en première page dans le *Figaro*.

Mme Adam fut, paraît-il, l'Isis que cet Osiris consulta tout d'abord. « M. Osiris, dit le *Figaro*, confia un jour son projet à l'un de ses médecins, le Dr Second, et pria cet éminent professeur d'en parler à Mme Adam dont il est le gendre.

» Mme Adam s'enthousiasma à cette idée et désigna elle-même la ville de Lausanne, comme étant la plus digne de recevoir ce cadeau princier. »

Mme Adam écrivit là-dessus à Osiris une lettre échevelée et pleine d'épithètes :

Cher monsieur et ami,

Merci de votre belle lettre si patriotique, si noble, si élevée de sentiments et d'une générosité si simple ! Je me permets de l'envoyer à mes amis de Lausanne, mais en leur demandant de me la renvoyer, car c'est un monument de patriotisme que je veux garder. Toute ma gratitude comme Française et tout mon dévouement à vos œuvres si hautes.

Juliette Adam.

Si Mme Adam collectionne les documents relatifs à Osiris et à « ses hautes œuvres », elle me permettra, je l'espère, de lui offrir le jugement rendu par la Cour d'appel de Bordeaux ; elle pourra l'exposer sous une vitrine et montrer à ses invités un homme qui fait des cadeaux avec le produit de ses razzias et qui aurait peut-être plus de droits qu'Atchinoff à s'appeler « le Cosaque du don. »

Digitized by Google

Quant à Ruffie, il est débordant, lui aussi.

Après avoir donné à la France, votre patrie à laquelle nous rattachent tant de liens d'amitié et d'affection, le témoignage éclatant de votre générosité et de votre patriotisme, vous voulez bien aujourd'hui penser à la Suisse, sa République sœur, et en particulier à notre canton de Vaud, cette terre romande si rapprochée de la France par sa situation géographique et par sa vie intellectuelle.

En acceptant de grand cœur l'hommage que vous daignez faire à notre pays, nous pouvons vous donner l'assurance que la statue du libérateur Guillaume Tell sera placée dans un cadre digne d'elle sur le bord de ce lac que vous aimez. En nous rappelant les origines de notre Patrie sous les traits de l'homme en qui s'incarne la conquête de la liberté, elle nous dira également que le dévouement, le patriotisme, la générosité sont les traits distinctifs du génie français et, dans ce pays où les chefs-d'œuvre sont rares, elle sera un monument impérissable élevé à la supériorité de la France dans le culte du beau.

Franchement, devant des mascarades pareilles, devant de si indécentes parades, est-ce qu'il n'est pas heureux que, de temps en temps, la voix d'un Antisémite s'élève pour crier : *A la chienlit!*

Ce changement radical dans la façon d'envisager certains actes est la conséquence de l'entrée triomphale des Juifs dans la société parisienne et c'est aux représentants des hautes classes, uniquement, que revient la responsabilité de cette corruption de la conscience française.

Il est clair que, dès que les plus illustres familles ouvraient leurs bras à des financiers enrichis par la ruine des naïfs et des gogos, la France devait modifier ses anciens concepts sur le Bien et le Mal et les adapter aux idées des Sémites pour lesquels l'Argent est tout, aux yeux desquels la probité et l'honneur ne sont que des expressions vides de sens. Quand le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville reçoit chez lui les Rothschild et les Ephrussi; quand la duchesse d'Uzès, la

Digitized by Google

première duchesse de France, conduit le mail de M. Hirsch et descend chez lui quand elle va à Londres, quand le duc de Chartres sert de parrain au financier bavarois qui fut le lanceur des lots turcs, ils déclarent implicitement que certaines idées sur l'honnêteté sont tout à fait surannées.

On mit un certain intervalle dans la descente. On commença d'abord par dire : « Sans doute, ce baron a fait des tours pendables à Vienne, cet autre a la spécialité des sociétés véreuses et des coups de Bourse éhontés, ce troisième est un filou notoire, mais enfin il n'y a pas le fait matériel de la condamnation. » Quand on vit fonctionner la nouvelle Magistrature, on s'aperçut vite que ceux qu'elle condamnait de loin en loin étaient généralement moins coupables que ceux qu'elle acquittait et l'on en arriva à passer l'éponge sur tout, à admettre que le vol était une industrie comme une autre...

Le relâchement est universel et l'on peut dire qu'à Paris ce qu'on entendait autrefois par la moralité publique a complètement cessé d'exister.

Autrefois la Prostitution était regardée comme une honte et le fait de livrer son corps à des hommes moyennant une somme d'argent enlevait toute considération à une femme. Aujourd'hui, cette appréciation semble absolument arriérée. Dès qu'elle appartient, même d'une façon subalterne, au monde des arts, une femme est reçue sur le pied d'égalité dans les maisons les plus aristocratiques. Les pères et les maris trouvent tout naturel de voir à côté de leurs filles ou de leurs femmes des créatures qu'ils connaissent pour des prostituées. Parmi les privilégiées honorées des palmes académiques, il en est qui, au su de tout Paris, figuraient, il y a quelques années encore, sur le répertoire que les matrones mettent à la disposition des étrangers avec la photographie et le tarif.

Une demi-mondaine entretenue par deux ou trois amants, et qui ne fait pas d'esclandre dans sa maison,

Digitized by Google

est bien vue de tous ; aux villes d'eaux, elle fréquente les mêmes hôtels, les mêmes tables d'hôte que les femmes les plus honnêtes, elle hante les mêmes casinos et personne ne lui fait d'avanie.

Il y a vingt ans seulement, c'eût été une affaire énorme que l'histoire d'un magistrat devenu le gendre de la teneuse du *Bal des Vaches*, acceptant une fortune amassée sou par sou par l'exploitation de la plus crapuleuse prostitution. Le magistrat convaincu d'une telle ignominie n'eût pas osé retourner au Palais le lendemain.

Les révélations sur Toutée n'ont guère fait que divertir Paris ; on a ri de ce juge propriétaire de maisons où l'on allait, moyennant deux francs, passer la nuit avec les gadoues ramassées au bal ; on a ri de ces petits « cabinets particuliers » à cinquante centimes où les clients et les clientes, quand ils étaient trop pressés, allaient opérer sous l'œil vigilant de madame Emile, la belle-maman du président de la neuvième Chambre...

En définitive, Toutée est sorti de là plutôt grandi dans l'estime de ses collègues ; on a dit : « Il a dix-huit cent mille francs ! » Il représente la Propriété.

Pour moi, cette histoire-là évoque toutes sortes de figures et d'êtres. J'ai connu ce bouge affreux que l'on appelait le *Bal des Vaches*.

Il était déjà admis dans la jeunesse littéraire que pour faire une bonne étude de mœurs il faut aller dans les endroits où il n'y en a pas... Nous étions donc quelques-uns que passionnait l'observation des bas-fonds de la capitale, et, bien souvent, dans nos tournées à travers les plus étranges réceptacles de la prostitution et de l'ivrognerie, le *Vieux Chêne*, la *Bibine*, les *Pieds humides*, nous repassions par la rue Contrescarpe et nous allions dire bonjour à la mère Emile qui n'était pas une méchante femme et qui aimait les gens distingués...

Je retrouvais là un ami de jeunesse, un Hercule de

Digitized by Google

foire, qui faisait des tours sur le terre-plein qui précède le pont d'Austerlitz. En revenant du lycée Charlemagne, je prenais toujours le plus long et je m'arrêtais devant ce saltimbanque. Parfois, Albert Duruy, qui était d'une force extraordinaire et que tous les exercices physiques attiraient, s'amusait à soulever des poids ; peu à peu, on causa, on se lia.

A une autre extrémité de ma mémoire, je revois la famille Toutée qui jouissait de l'estime de tous à Saint-Fargeau. La petite maman Toutée, très intelligente, très avenante, était une amie de ma tante Joséphine et c'était un nom qui revenait souvent dans ses souvenirs de province.

Quand j'eus passé mon baccalauréat, on m'invita en Bourgogne pour me montrer à la famille et je vis les Toutée, les Lacour et le père Dethou qui était déjà très vieux à ce moment. Mon oncle Saint-Aubin était un des chefs du parti républicain dans l'Yonne, et, au Deux Décembre, il avait été obligé de se cacher dans les bois. M. Lacour, le riche propriétaire de Saint-Fargeau, avait été proscrit aussi et Mme Lacour montrait avec orgueil la plume qui avait servi à écrire les *Châtiments* et que Victor Hugo lui avait offerte. Ce fut une de mes juvéniles admirations que Mme Lacour ; c'était une belle femme un peu mûre, avec des bras superbes ; elle faisait des vers et je me figurais que Mme de Staël devait être comme cela.

Tout ce monde honnête et ardemment républicain ne tarissait pas sur les corruptions de l'Empire et, à chaque tournant de route, le Dr Dethou arrêtait sa carriole de médecin de campagne pour fulminer contre les mœurs impériales. Quels cris ils eussent poussés tous si on leur eût annoncé, dans un de ces petits salons ornés de fauteuils de velours jaune usé et fané que je vois encore, que sous la République les magistrats iraient prendre femme au *Bal des vaches!* Qui eût dit que cette mère Emile, chez laquelle je ne me vantais pas d'aller faire un tour, entrerait un jour dans cette famille

Digitized by Google

si provinciale, si bégueule et qui prenait des airs effarouchés quand on parlait des bals des Tuileries!

J'aimerais à retourner là-bas, à rencontrer le père Dethou qui doit avoir acheté une voiture neuve, depuis qu'il est député, et à lui dire : « Eh bien! vertueux républicain, que pensez-vous de tout cela? (1) »

Cette décadence morale de la Bourgeoisie, qui se vautre maintenant dans toutes les hontes, n'apparaît bien que lorsqu'on a vu jadis quelque petit coin de province comme ce coin de Bourgogne que je vous crayonne.

Au bas de l'échelle, l'indulgence est la même. La fille publique, dont l'existence exceptionnelle était jadis comme enveloppée de mystère, vit maintenant comme

---

(1) Il faut toujours voir le côté amusant des choses. La Magistrature, nul ne l'ignore, qui avait eu des trésors d'indulgence pour les accusés boulangistes, tant que Boulanger eut chance de réussir, fut impitoyable après la défaite envers ceux qui touchaient de près ou de loin au Boulangisme. Toutée, particulièrement, se signala par des arrêts véritablement féroces, et c'est par lui que Maës fut condamné à six mois de prison dans des conditions absolument odieuses.

Lorsque M. Engerand manifesta l'intention d'adresser une question au Garde des sceaux à propos de l'attitude de certains magistrats, il vit venir vers lui un de ses collègues, suppliant et inquiet à la fois.

— Mon cher collègue, lui dit celui-ci, je vous en conjure, n'attaquez pas Toutée... Si vous saviez quelle peine ces attaques lui causent!

Cet homme était Le Senne, le député boulangiste et l'ancien avocat de Maës!

Pendant ce temps-là, Maës tirait ses six mois de prison à Sainte-Pélagie. Engerand vint l'y voir sur son désir et Maës lui dit en le quittant : « Faites tous mes compliments à mon ami Le Senne! »

C'est un peu le pendant de l'histoire de Bournand défendant l'Eglise dans son livre : *Le Clergé sous la troisième République.* Quand il s'agit de soutenir le livre contre la proscription de la maison Hachette, les députés de la Droite votent contre l'écrivain catholique en faveur de la librairie qui s'est vouée à la propagation des œuvres de Zola et de Catulle Mendès.

Digitized by Google

tout le monde ; elle est amie avec ses fournisseurs qui l'exploitent tant qu'ils peuvent ; elle mange souvent à la même table que le marchand de vin et sa famille ; elle caresse les enfants des ouvriers qui sont dans la maison ; elle leur achète des bonbons ; l'ouvrier lui dit bonjour quand elle « bat son quart », qu'elle *travaille*, selon l'expression usitée.

C'est un état d'esprit général. L'âme française a été absolument transformée, retournée depuis vingt ans. Il y a un siècle, un artisan de nos anciennes corporations, un garçon ou une fille de ferme de Vendée avaient en ce qui concerne l'honneur, la probité, la pudeur, des délicatesses, des impressionnabilités que n'ont plus la plupart des gens du monde aujourd'hui.

Au fond, en bien des moments, cette vie si basse et bornée à de si vulgaires réalités semble à beaucoup une chienne d'aventure ; ils y sont, ils y restent et ils s'y débattent avec une certaine vaillance, une certaine bonne humeur française, mais ils ne se soucient pas de faire cadeau à d'autres d'une existence dans laquelle il faut se donner tant de mal.

L'idée de famille n'a plus, nous l'avons dit, le caractère qu'elle avait autrefois. Les Français modernes n'éprouvent pas pour leurs parents les sentiments de respect innés chez les générations précédentes, mais enfin ils ne les assassinent pas encore pour les manger quand ils sont vieux ; ils les enterrent encore convenablement ; ils achètent une couronne pour mettre sur le cercueil. Ils ne se réjouissent pas davantage de se survivre dans leurs enfants, ils ne se préoccupent nullement au point de vue supérieur de ce que seront ces enfants dans la vie, mais quand il leur en tombe un, ils le nourrissent, ils l'élèvent comme ils peuvent, selon leur rang.

C'est là pourtant une corvée nouvelle pour laquelle ils n'éprouvent qu'un médiocre enthousiasme.

Si vous voulez, je puis vous fournir la cinq centième dissertation sur la dépopulation : « le Code Napo-

Digitized by Google

léon, la loi sur les héritages, le service militaire obligatoire... comme remède : un impôt sur les célibataires... » On a répandu des flots d'encre à ce sujet. Malheureusement, ce n'est pas avec une émission d'encre que l'on fait des enfants; si ce système de procréation était susceptible d'un résultat pratique, les enfants qui naîtraient seraient peut-être noirs, mais enfin il y en aurait beaucoup en France.

Le seul qui ait dit là-dessus quelques paroles sensées est M. Courcelle-Seneuil qui s'exprimait ainsi à l'Académie des sciences morales et politiques :

La débilité morale est complète. C'est donc un mal moral dont nous souffrons et dont le remède ne se peut trouver que dans les mœurs et non dans les lois. Si nos mœurs ne s'améliorent pas, nous sommes destinés à nous amoindrir progressivement comme nation, par suite et de la diminution de la quantité des hommes et de l'infériorité de leur qualité, car la dépopulation marche de concert avec la dépression des caractères.

Quant aux économistes, ils vous donnent des chiffres; — c'est leur état.

Le Dr Lagneau, le Dr Bertillon, M. Leroy-Beaulieu, M. Levasseur vous aligneront des statistiques tant qu'on en voudra.

Le nombre des naissances en France pour une population de 10,000 âmes, pendant un siècle, est fourni par M. Bertillon.

De 1770 à 1780	il naît	380	enfants.
1801 à 1810	—	325	—
1811 à 1820	—	316	—
1821 à 1830	—	309	—
1831 à 1840	—	289	—
1841 à 1850	—	274	—
1851 à 1860	—	267	—
1869 à 1880	—	245	—

L'accroissement annuel de la population, d'après M. Leroy-Beaulieu, est donc de :

Digitized by Google

14 pour 1,000 en Allemagne.
12 — Angleterre.
8 — Autriche.
7 — Italie.
5 — Hongrie.
5 — Suède.
3 — France.

En 1700, selon M. Levasseur, notre pays comptait pour 38 pour 100 dans la population des grandes puissances de l'Europe. En 1780, il ne comptait plus que pour 27 pour 100, et dans ces dernières années, le chiffre est réduit à 13 pour 100.

Enfin, d'après la statistique de Berne, si les proportions actuelles continuent, voici, au siècle prochain, quelle sera la population de la France comparée à celle de l'Allemagne.

France, 64 millions d'habitants.

Allemagne, 165 millions.

M. Leroy-Beaulieu pousse même la sincérité jusqu'à reconnaître que ce sont les départements primitifs, c'est-à-dire ceux dans lesquels subsiste quelques débris des croyances d'autrefois, quelques vestiges de vie morale : le Morbihan, la Lozère, le Finistère, les Côtes-du-Nord, la Corse, l'Aveyron, la Vendée, les Landes qui soutiennent encore notre natalité.

Il semblerait dans ces conditions qu'on devrait au moins laisser ces départements tranquilles, et les garder comme reproducteurs ; le gouvernement s'occupe, au contraire, d'y laïciser fortement, c'est-à-dire d'y amener les mauvaises mœurs qui causent la dépopulation du reste de la France. On avouera qu'il est bien singulier de chercher les moyens de combattre un fléau alors qu'on s'efforce de l'introduire dans les pays où il n'existe pas encore.

De temps en temps, à travers les mensonges et les déclamations actuelles, une lueur de sincérité apparaît.

Digitized by Google

L'idée que l'époque a de ce grand problème de la vie se fit jour au moment où l'on arrêta la *Mort aux Gosses*, la faiseuse d'anges des Batignolles, avec cent quarante femmes qui avaient eu recours à elle pour se faire avorter.

Quelques journalistes, rompant avec le Pharisaïsme général, eurent le courage de dire ce que pense la population des grandes villes, d'affirmer que l'avortement leur semblait chose toute naturelle.

Et pourquoi pas? Dans le passé, enfanter c'est mettre au monde un petit être créé à l'image de Dieu, destiné à adorer Dieu, à le servir, promis, après un court passage sur la terre, à une éternité bienheureuse.

L'enfantement c'était pour les plus humbles le souvenir de la crèche de Bethléem, le baptême avec son joyeux bruit de cloches, le cortège des parents et des amis riant au nouveau-né et s'en allant gaîment vers la vieille église où l'on s'était marié.

Aujourd'hui c'est l'accouchement qu'a décrit Zola avec une si étonnante vigueur de réalisme : une femme « qui croit que son derrière et son devant éclatent et l'enfant roulant sur le lit entre les cuisses au milieu d'une mare d'excréments et de glaires sanguinolentes. »

Enfanter, pour les femmes du peuple, c'est, d'après les théories du jour, jeter sur le pavé un malheureux qui, après avoir souffert le froid et la faim, après avoir été un client d'Assommoir et parfois un pensionnaire de Maison centrale, ira rejoindre dans le néant le chien qu'on dépose au coin de la borne. Pourquoi, dans ces conditions, infliger à l'infortunée créature qui s'est oubliée dans les bras d'un homme les souffrances et les misères de la maternité?

La *Mort aux gosses* n'était-elle pas à sa façon une bienfaitrice de l'humanité? Elle n'était pas bien exigeante : pour cinq francs elle faisait passer la chose... Quand on n'avait pas d'argent, on donnait un litre de cognac ou une livre de café... Elle opérait dans l'ar-

Digitized by Google

rière-boutique d'un marchand de vin et sa recruteuse était une porteuse de pain...

Si j'avais été peintre, j'aurais fait un tableau avec cette scène : la servante du boulanger prêchant l'avortement avec une miche sous le bras et un panier de pains à côté d'elle... La miche et le panier parlent pour elle : ils racontent le mal qu'il faut se donner dans un ménage rien que pour nourrir la marmaille ; ils disent : « Assez de bouches affamées comme cela ! Laissez ce fœtus mal inspiré qui a choisi pour demeure un ventre de pauvresse retourner dans le non être par le chemin des latrines ! »

Cela pourrait s'appeler : les *Deux pèlerinages*.

On verrait d'un côté les paysannes de la vieille France dont le ciel n'a pas encore béni le mariage, faisant de longs voyages à travers des routes difficiles pour s'en aller vers les sanctuaires révérés boire le vin de saint Loup ou toucher la châsse de saint Germain, afin que le Seigneur exauce leurs prières. En chemin elles s'arrêtent devant la statuette de Marie, qui se trouve à chaque carrefour des bois, devant l'image de la Vierge-mère à laquelle les Gaulois, dans leurs pressentiments du Dieu à venir, avaient déjà élevé des autels : *Virgini parituræ*... Et ces cœurs simples s'épanchent en de familières oraisons. « O douce Mère, qui avez été bénie entre toutes les femmes et qui avez eu la joie de bercer un poupon qui était un Dieu, faites que parmi les femmes du village on ne rie plus de ma stérilité, faites que je puisse, comme elles, entr'ouvrir mon corsage, avec l'orgueil de la maternité heureuse, pour donner le sein à un enfant que j'aimerai comme vous aimiez le petit Jésus ! »

De l'autre côté, on aperçoit les clientes de la *Mort aux Gosses* attendant leur tour en prenant un *mêlé* sur le comptoir du marchand de vin et demandant qu'on les débarrasse du polichinelle qu'un voyageur sans précaution a déposé dans leur tiroir.

Dans le fond un ministre républicain quelconque, le

Digitized by Google

Rouvier de la *Compagnie auxiliaire des Chemins de fer*, par exemple, glorifiant la France moderne. « La France, messieurs, elle n'a jamais été plus grande, elle vient encore de prêter 75 millions à la Banque d'Angleterre pour dégager M. de Rothschild qui s'était un peu avancé sur les valeurs argentines. Heine de Francfort et Cahen d'Anvers viennent de partir pour représenter la France dans la commission argentine. Il y a des pots-de-vin pour tout le monde, mais, si vous le voulez bien, pour éviter l'encombrement aux guichets des banques juives, les sénateurs toucheront à dix heures et les députés seulement à onze... »

Peu soucieux de fonder une famille dans le sens qu'avait ce mot autrefois, les Français d'aujourd'hui n'ont pas davantage la notion du patrimoine qui, né du travail, en prenait le caractère sacré, du patrimoine qui permane, qui s'accroît par d'honnêtes moyens et que l'on lègue aux siens. Ils déploient une incontestable activité pour se procurer de l'argent, mais ils se le laissent prendre avec une résignation surprenante ; ils sont aussi serviles à se laisser tondre comme contribuables que faciles à se laisser voler comme actionnaires.

Il y a là encore tout un côté particulier de la vie présente ; il s'est créé des industries comme celles de liquidateurs judiciaires et de syndics de faillites, qui n'ont jamais existé dans le passé, et qui ont pris depuis quelque temps un développement inouï. Installez un syndic dans n'importe quelle ruine, il y trouvera une mine d'or pour lui.

Comment s'y prend-il? Il commence par se procurer un cadavre tout chaud et, souvent, pour l'obtenir, il est obligé de payer des remises fort considérables aux magistrats qui le lui délivrent; une fois qu'il l'a, il le distille et il en extrait parfois des sommes colossales. Certains liquidateurs judiciaires sont riches à cinq ou six millions ; ils ont des châteaux, ils marient leurs filles

Digitized by Google

à des gentilshommes ruinés. Tout cela est tiré de choses mortes.

Le procédé est très simple. Dans une société financière en liquidation, il y a ceux qui ont volé et ceux qui ont été volés; ceux qui ont volé ont et ceux qui ont été volés n'ont plus; le liquidateur judiciaire se met du côté de ceux qui ont contre ceux qui n'ont plus.

Le service que rend le liquidateur judiciaire aux fondateurs de sociétés en déconfiture est d'un ordre tout psychologique. Le liquidateur sert de tampon entre eux et les victimes; il endort les victimes, il laisse au temps le soin de cicatriser la plaie et il s'en rapporte à l'absence de toute énergie chez les hommes actuels pour faire le reste.

La besogne est, d'ailleurs, aisée; l'actionnaire ne dit jamais rien. A part le colonel de Noirtin, jamais un père de famille, même en voyant les siens réduits à la mendicité, n'a pris directement à parti un des grands voleurs de notre époque.

Le seul fait que je connaisse dans ce genre s'est passé justement sur ma ligne, à la gare de Lyon, et la scène a eu lieu entre femmes. La ligne de grande banlieue, comme toutes les lignes des environs de Paris, est fréquentée par tout un monde d'enrichis, de manieurs d'argent, d'entrepreneurs qui ont gagné des fortunes dans le Panama ou autres entreprises suspectes. Chacun se connaît et se félicite mutuellement quand un coup a été bien réussi. La femme d'un financier peu recommandable était là au milieu d'un groupe, fort élégante, très entourée, lorsqu'une dame plus que simplement vêtue s'approche d'elle...

— Vous avez là une bien jolie robe, madame...

— Vous trouvez?...

— Eh bien ! cette robe me coûte soixante mille francs, tout ce que mon mari et moi avions économisé pendant trente ans et que votre mari nous a enlevé...

Vous devinez l'agitation dans tout ce petit monde de satisfaits et de repus qui s'écriait : « Si ceux que l'on

Digitized by Google

dépouille se permettent de crier, où allons-nous? »

La femme du financier, contrairement à la plupart de ses pareilles, était une brave femme; elle faisait du bien sans ostentation, sans chercher à figurer dans les gazettes; au milieu d'un luxe mal acquis elle regrettait parfois la simplicité des débuts... En voyant en face d'elle, en chair et en os, une victime des spéculations de son mari, elle eut pour la première fois l'intuition de ce qui s'était passé; elle comprit que la splendeur qui l'environnait était faite de la ruine de milliers de pauvres diables; elle entrevit brusquement la réalité affreuse que cachait ce mot vague : *les affaires*. Elle tomba malade en arrivant à son château, traîna quelques mois et mourut, très sincèrement regrettée dans le village qu'elle habitait...

En faisant une promenade matinale, j'ai rencontré les Sœurs qui pleuraient en revenant du service célébré pour elle, et j'ai dit un *Pater* et un *Ave* pour le repos de cette âme, tout en espérant bien qu'on pendra un jour le mari...

Sous le rapport de la passivité, les actionnaires du Panama sont absolument extraordinaires. Ces gens-là ont vraiment des cerveaux d'esclaves, ils sont voués par destination à payer des tributs et des rançons aux Barbares.

Que voulez-vous? Le Français, je vous l'ai dit, ne peut penser par lui-même, il faut que le journal pense et parle pour lui; dès que son journal se tait, il reste muet.

Quant au silence des journaux dans cette question, il est purement et simplement admirable. Vous les avez entendus au moindre incident? « On a mené une comédienne au poste! Quelle infamie! Quelle indignité! On a fait des difficultés pour admettre comme officier de réserve un acteur de l'Odéon! Cela ne peut pas se passer comme cela! Il faut des explications! Qu'en pense le ministre? »

Digitized by Google

A propos de cette immense escroquerie, qui est une véritable catastrophe pour des milliers de pauvres hères, pas une ligne, pas un mot...

Un homme d'initiative et de cœur, M. Rétault, nommé président du comité des actionnaires du département de l'Indre, essaya d'organiser la lutte; il adressa une protestation contre le rapport de M. Monchicourt au *Temps*, au *Soleil*, à la *Paix*, au *Figaro*, au *Journal des Débats*, à l'*Autorité*, à l'*Intransigeant*, à la *Lanterne*.

Voici cette protestation qui n'avait rien que de bien modéré, puisqu'elle demandait uniquement pour les actionnaires le droit de vérifier l'emploi qui avait été fait de leur argent.

Monsieur le directeur,

Au nom de tous les porteurs de titres de Panama du département de l'Indre dont je suis le représentant légal, ainsi qu'il appert du procès-verbal dont ci-joint un exemplaire;

De tous les comités de Panama et porteurs de titres signataires de la pétition dont les termes furent votés au Congrès panamiste de Barbezieux (Charente), le 17 novembre 1889, pétition soumise à la discussion de la Chambre, le 21 juin dernier;

De tous les comités et porteurs de titres qui m'ont envoyé leur adhésion à la protestation du 13 septembre courant auprès du Tribunal civil de la Seine, contre les dires et résultats du rapport de M. Achille Monchicourt, requête adressée avec lettre recommandée, le 17 septembre, au Tribunal civil de la Seine.

J'ai l'honneur de vous adresser la teneur de ladite protestation, en vous priant de vouloir bien en prendre connaissance.

En vous faisant cette communication, Monsieur le directeur, mes mandants et moi sommes mûs par la pensée que vous voudrez bien vous faire l'écho de nos légitimes revendications, à savoir : que les porteurs de titres du Panama soient admis à désigner parmi eux des personnes qui auraient pour mission de contre-vérifier les dires et résultats du rapport de M. A. Monchicourt.

Digitized by Google

Tant de fois nous a-t-on parlé et nous parlera-t-on encore des grands principes de 89 ? Nous avons foi que ce n'est pas là un vain mot, alors qu'il s'agit de la plus grande escroquerie publique de tous les temps, chez tous les peuples, escroquerie accompagnée des circonstances les plus odieuses que l'histoire ait jamais enregistrées.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, avec tous nos remerciements, l'assurance de notre haute considération.

Le Président du Comité des actionnaires et obligataires du Panama de Châteauroux et du département de l'Indre,

RÉTAULT,

Sous-intendant militaire en retraite, officier de la Légion d'honneur, Président d'honneur des Comités indépendants réunis en Congrès dans la Charente, le 17 novembre 1889.

Il est inutile d'ajouter que l'appel de M. Rétault n'eut pas le moindre écho.

Au nom du groupe qu'il représente, M. Rétault avait bien voulu m'envoyer une adresse de remerciements pour avoir pris en main la cause des infortunés souscripteurs de M. de Lesseps. Je mis, de mon côté, à sa disposition, ma vieille expérience du journalisme.

« Demandez, lui dis-je, à M. Monchicourt, de me laisser prendre communication des sommes versées pour *frais de concours et de publicité;* s'il est un honnête homme, comme Fallières l'a proclamé à la tribune, il ne peut vous refuser cela, car tout ce qui concerne la publicité doit être public, et les actionnaires ont bien le droit de connaître à quoi leurs fonds ont servi. »

M. Monchicourt se garda bien d'accueillir cette demande qui était, on l'avouera, parfaitement légitime.

Ce qui est amusant là-dedans, quand on connaît les dessous de la Presse parisienne, c'est l'attitude de certains journalistes. Qui n'a lu les articles indignés consacrés par M. Henri Rochefort à Mary Raynaud? En dehors de longues colonnes dans l'intérieur du journal, il y a cinq ou six de ces chroniques au picrate, dans lesquelles l'infatigable et toujours jeune pamphlé-

Digitized by Google

taire s'en donne à cœur-joie. Je vous assure que le « candidat de la Vidange » est arrangé de la belle façon.

Qu'a volé, cependant, Mary Raynaud? Quatre ou cinq pauvres millions. A qui les a-t-il volés ? à des gens qui savaient, à n'en pas douter, qu'on risque quelque chose quand on veut toucher 30 pour 100 l'an de son argent.

Comment se fait-il que l'écrivain, si dur pour le banquier auvergnat, reste sans voix devant une flibusterie qui porte sur près de *quatorze cents* millions? Comment se fait-il qu'il ne réclame pas de poursuites contre les administrateurs qui se sont joués, avec un si monstrueux sans-gêne, de la naïveté du public? M. Rochefort, qui est à Londres, pourrait d'autant plus facilement savoir le nom de l'administrateur qui a placé en fonds anglais soixante millions volés par lui dans le Panama, que le nom de cet administrateur est connu de tous, même à Paris. Comment se fait-il que ce justicier si sévère ne demande pas pourquoi aucune instruction n'a jamais été commencée?

Je n'ai pas la prétention de fournir des sujets à un de nos vétérans du journalisme, mais enfin il me semble qu'il y aurait pour M. Henri Rochefort le thème d'un article plein de verve et d'ironique indignation dans le spectacle de ce malfaiteur impuni, qui promène dans toutes les cérémonies publiques son grand cordon de la Légion d'honneur alors que, sans compter les suicidés, tant de victimes sont réduites à mourir de faim.

M. Henri Rochefort a été hors de lui lorsque M. Floquet a refusé de communiquer une dépêche adressée au gouvernement par M. Richaud ; cette colère révèle évidemment un homme qui aime la lumière. Pourquoi ne se joint-il pas à moi pour demander à M. Monchicourt de publier la liste des journalistes qui ont touché sur le Panama? Ici, il ne s'agit pas, comme dans le cas de Richaud, d'une affaire d'Etat, mais d'une affaire sur laquelle tout devrait pouvoir être dit sans inconvénients.

Digitized by Google

« Si le « Ceinturonné », au lieu d'être la bonne fille qu'il est au fond, était d'humeur rancunière, il n'aurait qu'à contraindre M. Monchicourt à faire cette publication. Je crois que M. Rochefort en éprouverait quelque chagrin. Le public s'apercevrait peut-être que le plus « ceinturonné » n'est pas encore celui qu'on pense...

S'il faut en croire, en effet, ce qu'on raconte, les intransigeants de gauche et les intransigeants de droite ont été ceux qui ont le plus tiré du Panama.

Ceci vous explique que la Presse n'ait pas réclamé une seule fois que la justice intervienne dans cette ténébreuse affaire.

Quant aux administrateurs, ils semblent pleins de sérénité. Pour bien graver dans l'esprit de tous le commandement de Dieu qui défend de prendre le bien du prochain, c'est la Nonciature elle-même qui se charge de célébrer le mariage de Mlle de Lesseps avec M. de Gontaut-Biron, lequel, nous apprend Etincelle, « est un beau, jeune, riche seigneur, ayant un brave cœur de gentilhomme. »

L'hiver, Mme de Lesseps donne des soirées musicales fort courues. L'été, toute la famille se transporte à la campagne, où le Patriarche de l'escroquerie mène une existence qui ne manque pas de charmes, d'après l'affirmation du *Gaulois* (1).

M. Ferdinand de Lesseps passe une partie de l'été au château historique de la Chesnaie, dans l'Indre, avec sa nombreuse famille.

La Chesnaie a appartenu à Agnès Sorel, dame d'Issoudun, qui fut, on le sait, la favorite de Charles VII. L'ancien monument historique a été transformé en une maison de plaisance ombragée de sapins séculaires et flanquée d'une tour moderne. De la terrasse de cette tour, on a une vue splendide sur les prairies boisées et accidentées qui se déroulent à perte de vue.

M. Ferdinand de Lesseps continue à la Chesnaie les tradi-

(1) *Gaulois*, 18 août 1890.

Digitized by Google

tions hospitalières de la dame d'Issoudun; les habitants du pays l'aiment beaucoup, d'autant qu'il est leur doyen et que son installation à la Chesnaie remonte à près d'un demi-siècle.

La chasse est la passion favorite de M. de Lesseps; aussi, est-il constamment à cheval, suivi, comme bien on pense, de toute sa bruyante et charmante progéniture.

Les jours de chasse, c'est une véritable trombe, à travers le pays, de poneys et de chevaux de tout poil et de toute taille. Les jeunes amazones, surtout, sont d'une intrépidité que rien n'arrête, ni les obstacles, ni la fatigue.

Quand le temps ne permet point les exercices sportiques, M. de Lesseps s'installe, dès sept heures du matin, dans son cabinet de travail; il est coiffé, comme à Paris, d'une calotte de velours et revêtu d'une ample robe de chambre à ramages chatoyants.

La note gaie est fournie cette fois par Delpit. Notre confrère, on le sait, en dehors de ses exercices d'auteur dramatique, possède dans les environs du quai Morland un dépôt de pavés d'ours. Quand, dans le tas, il trouve un pavé d'un poids exceptionnel, il l'apporte à Magnard, qui enchâsse dans le *Figaro* ce spécimen de la littérature ursine comme un exemple du degré où peut atteindre le Béotisme contemporain.

C'est ainsi que nous avons pu lire dans le *Figaro* un article où il était question de « l'intègre Fallières ».

Si ce Fallières avait été non pas « intègre », ce qui est un mot un peu héroïque par le temps qui court, mais simplement « honnête », il aurait compris que la justice doit être égale pour tous, et il aurait chargé un juge d'instruction laborieux d'éclaircir complètement cette mystérieuse histoire du Panama.

Toutes les malversations, toutes les dilapidations, toutes les déclarations mensongères, toutes les dissimulations en matière de comptabilité, toutes les manœuvres frauduleuses sont, en effet, accumulées là-dedans.

Personne n'ignore les efforts tentés pour arriver paisiblement à la prescription; chacun est au courant

Digitized by Google

des négociations honteuses à la suite desquelles Fallières a arrêté les poursuites.

M. Delahaye, avec un courage qui l'honore, mais sans oser néanmoins dire la vérité tout entière, avait porté la question à la tribune à propos de la pétition des souscripteurs dépouillés, et demandé à M. Fallières ce qu'il comptait faire. Il n'a pu obtenir qu'une réponse confuse et vague, dans laquelle M. Fallières promettait qu'un rapport circonstancié serait publié par M. Monchicourt.

Or, le rapport de M. Monchicourt est absolument une plaisanterie ; il enfile des chiffres globaux, mais il ne produit aucune preuve à l'appui de ces chiffres ; il n'entre dans aucun détail ; il ne produit pas une pièce de comptabilité ; il ne répond nullement aux questions qui ont été posées sur le prix réel auquel auraient été payées les actions du Panama Rail-Road.

Il n'y a pas, dans ce document, fort bien imprimé, d'ailleurs, sur beau papier, un chiffre qui ne soit odieusement majoré, majoré au moins du quintuple, pour dissimuler l'argent qui a été détourné par les administrateurs. Prenons un de ces chiffres au hasard. Vous lisez dans le rapport de M. Monchicourt :

Frais d'assemblées générales, insertions et annonces, 852,664 fr. 99.

Voici ce qu'écrit à ce sujet à M. Monchicourt M. Gabriel Odelin, le frère du conseiller municipal de Saint-Germain-l'Auxerrois.

La Compagnie de Panama ayant fonctionné de 1881 à 1889, cela fait donc neuf assemblées générales.

Donc, chaque assemblée générale aurait coûté :

88,888 FRANCS.

Or, Monsieur, je fais partie d'une Société qui, tous les ans, donne son assemblée générale alternativement au Cirque d'Hiver et au Cirque d'Été.

Digitized by Google

Pour que toutes les places soient remplies, nous adressons 25,000 lettres de convocation sous enveloppe timbrée à 5 centimes.

Savez-vous à combien nous revient chaque assemblée *tous frais compris*, c'est-à-dire :

Location du Cirque,

Estrade,

Service d'ordre,

25,000 lettres de convocation (impression et distribution), etc. ?

En tout à 7,500 francs.

Soit pour neuf années, 67,500 francs.

Je veux bien encore répartir entre les administrateurs de Panama 10,000 francs de jetons de présence par chaque assemblée, ce qui ferait 90,000 francs pour les neuf ans ; je ne suis pas avare ; eh bien, le total n'arriverait encore qu'à 157,500 francs.

Il y a donc loin de ce chiffre aux 800,000 francs inscrits sur le tableau des dépenses.

Où a passé la différence ?

Le système de la Compagnie est très simple, elle quintuple le montant réel des dépenses effectuées.

Ce petit spécimen donnera au public la mesure dans laquelle les autres dépenses peuvent être majorées.

Et M. Eiffel se faisant payer à l'avance 18 millions d'allocations forfaitaires ! De mémoire d'architecte, d'ingénieur, d'entrepreneur, en est-il jamais un qui ait palpé le montant des travaux avant de les avoir exécutés, ou tout au moins qui ait touché par avance de si formidables acomptes !

Comme le fait remarquer M. Gabriel Odelin, si un « petit Français » avait fait cela, il serait poursuivi depuis longtemps comme banqueroutier frauduleux, mais un homme qui n'aurait qu'à ouvrir la main pour déshonorer la moitié du Parlement est, paraît-il, au-dessus des lois. Ce n'est pas une raison, en tout cas, pour que Delpit qualifie Fallières de « ministre intègre ». Fallières lui-même a dû bien rire avec son chef de cabinet, M. Lionel Laroze, et se dire : « Pourquoi, diable, ce monsieur m'appelle-t-il « intègre » ?

Digitized by Google

Aucune leçon n'a d'action sur ces cerveaux d'actionnaires. Quand les gogos voient qu'il y a une descente de police place de la Bourse, chez Mary-Raynaud, ils prennent leurs jambes à leur cou, ils courent rue de Provence, à la Banque de Macé-Berneau, et ils arrivent juste à temps pour déposer leurs fonds avant le départ. Celui-là, vraiment, travaillait bien : vingt-sept millions ont été versés; des cardinaux, des archevêques, six mille prêtres sont là-dedans... Le Pape a envoyé son portrait pour orner les bureaux et sa bénédiction pour l'entreprise...

— C'est très étrange !

— Mais non, encore une fois, c'est très logique. C'est la conséquence de l'abandon fait par l'Eglise nouvelle de toutes les doctrines des Pères de l'Eglise sur le prêt à intérêts, le travail de l'argent, c'est-à-dire le gain sans travail; c'est la conséquence de l'adhésion de l'Eglise au système juif. A partir du jour où l'Eglise a réhabilité l'Usure qu'elle avait combattue pendant quinze siècles, le règne social du Christianisme a été terminé et le règne du Judaïsme a commencé. Proudhon, avec sa terrible puissance de logicien, a très bien discerné que le nœud de la question était là.

Léon XIII aura beau remettre cent fois sur le chantier sa célèbre encyclique sur la question sociale, il ne peut pas sortir de ce dilemme, et il sera forcé de s'en tenir à des déclamations plus ou moins oiseuses, à des banalités plus ou moins prudhommesques sur la nécessité de se bien conduire. Il en est de lui comme des chefs du parti catholique : dès qu'il ne veut pas être avec nous contre Rothschild, il est forcé d'être avec Macé-Berneau. Après tout, cet homme a payé tant qu'il a pu. Ce qui est criminel en lui, aux yeux du véritable moraliste chrétien, ce n'est pas de ne pas avoir continué à donner 130 pour 100 l'an à ceux qui lui remettaient des fonds, c'est d'avoir osé prétendre qu'il pouvait légitimement les donner. Qu'est-ce que la Haute Banque? C'est Macé-Berneau avec des reins plus

Digitized by Google

solides. Au moment de la débâcle définitive, vous ne trouverez pas dans la caisse de certaines grandes maisons de banque ce qu'on a trouvé dans le coffre-fort de Macé-Berneau.

Cette société est, en réalité, constituée sur l'escroquerie. Plus l'opération est vulgaire, simple, dénuée de toute apparence sérieuse, plus elle réussit. Pendant un mois, les Parisiens se sont disputé les parts de *Placers de la Haute Italie.*

— Qu'est-ce que c'est que ces *Placers de la Haute Italie?*

— C'est rien... On ne sait même pas ce que c'est chez les banquiers de Milan... Il n'y a rien... Pas d'exploitation... Pas d'installation industrielle... Les *placers* sont en France, puisque c'est de là qu'on tire l'or et qu'on place les parts... En Italie, il y a le Tessin, voila tout...

— Mais enfin...

— Je vous le répète, il n'y a rien... C'est une société suisse qui a pour tout apport des droits de pêche pour l'or et le poisson dans le Tessin. Ces droits, paraît-il, remontent à une charte de Frédéric Barberousse.

Ces apports sont représentés par cinquante mille parts qui, au prix où en étaient les parts au mois de février, représenteraient *trente-deux millions*. Vous avouerez que, même en admettant que les poissons soient en or, il faudrait qu'ils fussent d'une jolie taille pour valoir trente-deux millions!... Il est vrai qu'un des organisateurs de cette pêcherie est un pêcheur émérite et même récidiviste : il a été déjà condamné dans l'affaire du Foncier suisse ; un autre promoteur a été exécuté à la Bourse, en Italie.

— C'est absolument fabuleux !

— Oh! c'est bien plus drôle que vous ne le croyez... Seulement, vous savez, on hésite... Dans les guerres de Vendée, les chefs parfois ne pouvaient distribuer que six cartouches à leurs meilleurs soldats : il fallait

Digitized by Google

bien réfléchir avant de tirer. Des magistrats dignes de ce nom devraient féliciter publiquement les écrivains courageux qui, sans intérêt personnel, s'efforcent d'avertir les victimes, de les préserver de leur propre démence : ils sont de cœur avec les financiers... J'entends encore le président, lorsque j'ai voulu expliquer le piston, me dire avec sa voix de bois : « Je ne vous parle pas, vous... »

— Ces *Placers de la Haute Italie* ont déjà distribué un dividende?

— Parfaitement... Il y a une société, la *Blésoise*, qui s'est formée à Blois, pour payer un droit de sous-location à la société. Ce droit de sous-location pour une chose qui n'existe pas constitue un bénéfice, et c'est sur ce bénéfice que l'assemblée générale a voté, à Lugano, un acompte de dividende de 16 francs. Une autre société, l'*Angoumoise*, devait se fonder à Angoulême.

— Qu'est-ce qui a lancé cela?

— C'est M. Circaud, celui qui a pris au *Gaulois* la succession de Mary-Raynaud. Vous n'avez qu'à lire le *Gaulois :*

Les parts des Placers sont de plus en plus recherchées.

Les parts des Placers de la Haute Italie poursuivent leur mouvement ascensionnel.

Les Parts des Placers répondent à leurs détracteurs par des cours de plus en plus élevés.

— Et alors?...

— Alors ce Circaud a fondé une *Société française coloniale indo-chinoise* au capital de dix millions; il promettait des monceaux d'or à ses actionnaires et affirmait qu'il avait le patronage du gouvernement.

L'administration, disait le prospectus, réserve, IL NOUS EN A ÉTÉ DONNÉ L'ASSURANCE, d'ores et déjà tout son appui à notre TENTATIVE et favorisera par tous les moyens dont elle dispose les efforts et la marche au succès de notre société.

Digitized by Google

C'est dans ces conditions que nous faisons appel dès la première heure à une œuvre à la fois sûrement rémunératrice et éminemment nationale.

Les journaux qui n'avaient pas été arrosés crièrent, et Étienne, le sous-secrétaire d'État aux Colonies, protesta que l'affirmation de Circaud était un pur mensonge et que le gouvernement était absolument étranger à la nouvelle société.

— Et alors?

Alors Circaud déclara que pour répondre aux calomniateurs qui osaient prétendre qu'il était dans de mauvaises affaires et prouver que sa banque était très florissante, il allait la mettre en liquidation. Les *Placers de la Haute Italie,* qui avaient atteint un moment 640 francs, tombèrent en quarante-huit heures à 150 francs, et peut-être seront-ils à cinquante centimes quand ce volume paraîtra.

Voilà encore, prise sur le vif, la moralité du journalisme judaïco-catholico-monarchique. Voilà le métier qu'on fait dans les journaux du Roi; on y engage de pauvres niais à vendre leurs meilleures valeurs pour prendre des parts d'une affaire qu'on sait être une flibusterie.... Et tous ces Droitiers qui marchent si peu droit osent prétendre que les royalistes représentent le parti de l'honnêteté! En voyant leur parti en tomber là, j'imagine que certains vieux monarchistes doivent trouver parfois qu'ils ont trop vécu...

Le non fonctionnement de la Justice devant de pareils actes est un des phénomènes les plus curieux de ce temps, quand on l'examine sans colère vaine et à un point de vue en quelque sorte exclusivement scientifique. Si certaines notes sont brisées dans le clavier individuel de nos contemporains, il y a également dans la mécanique gouvernementale des ressorts cassés; il y a, si vous le préférez, des organes morts dans le corps social.

Digitized by Google

Un presque homonyme à moi, un Anglais, Henry Drummond — tous ces Drumont ont vraiment le goût des études élevées — a touché à ces questions dans un volume qui a eu un immense retentissement en Angleterre : *Les lois de la Nature dans le monde spirituel.* Il a appliqué à la recherche des lois qui régissent le monde de l'esprit la méthode qui sert à étudier les phénomènes chimiques et physiques du monde inorganique. Il a pensé que la plupart des lois du monde spirituel, considérées jusqu'à présent comme appartenant à un domaine entièrement séparé, sont simplement des lois du monde naturel.

C'est ce qu'une poétesse anglaise, Aurora Leigh, s'était efforcée d'exprimer déjà.

Et vraiment bien des penseurs de notre époque,
Et même bien des docteurs chrétiens à moitié au ciel
Ont bien eu tort, à mon sens, qui comprirent
Notre monde naturel d'une façon trop *insulaire ;*
Comme s'il ne se rattachait à aucun continent spirituel
Consommant son dessein, soudant tout à la Justice, à la perfection ligne après ligne,
Forme après forme, rien ne restant isolé ni séparé.
Le grand Tout d'en bas tenu fermement par le grand Tout d'en haut.

Henry Drummond a consacré de nobles pages à démontrer que la parole de saint Paul : « le salaire du péché c'est la mort » n'était pas une simple métaphore, mais une constatation en quelque façon biologique. « Les lois du Dieu vivant, dit-il, sont les lois mêmes de la Nature. »

Qu'est-ce donc que vivre ? c'est être en correspondance avec beaucoup de choses, avec ce que les Anglais appellent « l'environnement. »

Le minéral vit, mais d'une vie tout à fait rudimentaire et inerte. L'arbre correspond déjà avec la terre par ses racines ; ses feuilles sont impressionnées par le soleil et par l'air. L'oiseau vit d'une vie plus déve-

Digitized by Google

loppée encore ; il peut se déplacer, il entend le chant de ses compagnons, et correspond à une plus grande étendue « d'environnement ». L'homme est la plus vivante de toutes les créatures : il est en contact direct avec la terre, avec l'air, avec la chaleur du soleil, avec la musique des oiseaux, avec tout ce qui a forme, relief ou couleur dans le monde visible. A mesure qu'il grandit, il élargit le cercle de ses relations ; il touche à la frontière du monde surnaturel, il y pénètre, il y vit par l'impression qu'il en a, par le désir d'aller encore plus loin ; il connaît Dieu et il est aux animaux qui ne connaissent pas Dieu comme l'arbre est au minéral qui ne connaît pas la lumière.

Dès qu'il ne connaît plus Dieu, l'homme correspond à un « environnement » moindre ; il rétrograde, il se meut dans un cercle moins vaste, il redescend les échelons de la vie ; il meurt partiellement comme l'aveugle ou le sourd qui sont mis hors de rapports avec une partie du monde extérieur, chez lesquels la vie est évidemment moins complète que chez ceux qui voient et qui entendent ; le sens du Divin lui échappe d'abord, le sens moral lui fait défaut à son tour et son domaine, de plus en plus resserré, se restreint bientôt à ce qui est purement animal.

Il en est des collectivités d'hommes, des sociétés comme des individus et, dès qu'elles sont en proie au Péché, la paralysie les envahit progressivement et la Mort gagne peu à peu leurs organes essentiels.

Longtemps après que la fonction a cessé, l'organe subsiste, mais c'est un organe abortif, atrophié. Pour ceux qui regardent de loin, l'Empereur Guillaume a l'air d'avoir un bras gauche ; seulement ce bras est mort, c'est un morceau de bois.

Au point de vue sociologique, rien n'est plus vrai que ce que dit à ce sujet Henry Drummond.

Ce n'est pas le caractère le moins tragique de cette décadence que ses effets peuvent même être cachés aux autres.

Digitized by Google

L'âme qui subit la dégénération, par suite sûrement de quelque plan diabolique forgé au fond de l'Enfer, possède le pouvoir du secret absolu. Quand tout au dedans engendre la corruption et la pourriture, un Judas, sans anomalie, peut baiser son maître. Cette consomption invisible, comme son analogue féroce dans le monde naturel, peut même conserver sa victime avec sa beauté pendant qu'il la tue.

Quand on examine les petits crustacés qui habitent depuis des siècles la cave du mammouth de Kentucky, on est d'abord étonné de trouver qu'en apparence ces animaux sont doués d'yeux parfaits. La pâleur de la tête est rompue par deux points de couleur noire vraiment remarquables comme étant les seuls points colorés sur tout le corps blanchi ; et pour l'observateur superficiel, ces points représentent certainement des organes de vision bien définis. Mais que feraient-ils d'yeux dans ces eaux stygiennes ? Une nuit éternelle règne là. La loi cette fois est-elle en défaut ? Une incision rapide avec le scalpel, un coup d'œil avec une lentille et leur secret est trahi. Ces yeux sont un leurre. Extérieurement ce sont des organes de vision ; le devant de l'œil est parfait ; derrière il n'y a rien qu'une masse de ruines. Le fil optique est un fil rétréci, atrophié et sans sensation.

Ces animaux ont des organes de vision et cependant ils n'ont pas de vision. Ils ont des yeux, mais ils ne voient pas. C'est exactement ce que le Christ a dit des hommes : Ils avaient des yeux, mais pas de vision. Et la raison est la même. C'est le problème le plus simple de l'histoire naturelle. Les crustacés de la cave du mammouth ont élu leur domicile dans l'obscurité. C'est pourquoi ils s'y sont adaptés. En refusant de voir ils ont renoncé au droit de voir. Et la Nature les a exaucés d'une manière effrayante. La Nature devait le faire par sa constitution même. C'est sa défense contre la dissipation que le dépérissement de la faculté suive immédiatement la cessation de la fonction. « Que celui qui a des oreilles pour entendre... celui dont les oreilles n'ont pas dégénéré, entende ! »

Ceux qui ont mission de juger sont eux aussi des habitants des eaux stygiennes. Entrez dans ce tribunal, vous croirez, effectivement, en contemplant cette mise en scène, en écoutant ces formules, être en face de magistrats accomplissant réellement une fonction de jus-

Digitized by Google

tice, la plus haute des fonctions sociales après celle du prêtre. Ce n'est là que simulacre et apparence. Ces hommes étant en proie au Péché, à la luxure, à l'amour des richesses, à la corruption sous toutes formes, sont des Sépulcres blanchis, ainsi que le dit Notre-Seigneur Jésus-Christ : il y a un mort en eux.

Comme l'écrit le philosophe anglais, ces gens-là ont des yeux mais ils n'ont pas de vision. Leurs yeux sont semblables à ces fenêtres peintes en décor sur certains murs pour en dissimuler la nudité ; elles ne s'ouvrent pas, ces fenêtres, pour laisser entrer le soleil, la vraie lumière bienfaisante et divine.

Ce serait, d'ailleurs, une expression impropre que de qualifier de scandaleux les jugements récents qui ont acquitté d'illustres voleurs uniquement parce qu'ils étaient riches. Ces jugements n'ont pas fait scandale, à parler littéralement, parce que l'état moral des juges est adéquat à l'état moral du pays.

Ces juges ne sont pas, comme il est arrivé en d'autres temps, des individualités à part exceptionnellement perverties. Ce ne sont même pas des bohèmes de la République ; ceux-là se portent plutôt vers d'autres carrières. Ce sont des bourgeois de bonne bourgeoisie ; ils ont, à côté des châteaux de financiers, des maisons de campagne confortables qui leur viennent de famille. Quelques-uns vont à la messe et leurs femmes y vont presque toutes. Ce sont elles qui, souvent, excitent les maris à s'entendre avec les voleurs millionnaires en insistant, quand leurs conjoints hésitent, sur la nécessité de faire faire des mariages convenables aux filles.

Ces considérations rendent au fond la Bourgeoisie indulgente. Vous remarquerez que la plupart des journaux conservateurs n'ont pas eu un mot de blâme pour les jugements rendus dans l'affaire des Métaux.

Vous prendriez au hasard dans la rue 100 personnes de la classe moyenne, vous les chargeriez de remplacer les juges actuels et vous leur offririez deux

Digitized by Google

ou trois cent mille francs pour acquitter un financier qui aurait eu des malheurs, que 70 sur 100 accepteraient.

Encore une fois, on commente ces jugements sans colère et, la plupart du temps, on les annonce d'avance.

Un des administrateurs du Comptoir d'Escompte disait en déjeunant avec un de nos confrères : « La Presse n'est vraiment pas cher ; pour 200,000 francs, j'ai obtenu qu'elle ne parle pas de moi et la Magistrature ne me coûtera pas davantage. » Sur la ligne de Corbeil, dans le train du samedi soir, on se racontait les propos d'un des agioteurs les plus compromis dans l'aventure : « Cela me coûtera chaud, mais je suis sûr d'être acquitté. »

C'est dans le peuple seulement que vous retrouverez encore un certain sentiment de la Justice abstraite, une certaine puissance d'indignation qui est tout à fait éteinte chez les représentants des classes élevées.

Je me rappelle encore, par une matinée ensoleillée, avoir écouté quelque temps sur la route des ouvriers qui devisaient. C'était à la hauteur du pavillon d'Étioles, à un angle du chemin d'où l'on a une vue ravissante sur la Seine. Bob avait très chaud et, tout en admirant le paysage, je laissais, comme Hippolyte, flotter les rênes sur mon coursier.

Ces ouvriers s'étaient mis à deux pour acheter le *Petit Journal* et ils le lisaient ensemble. La ruine du Comptoir d'Escompte ne leur avait certainement causé aucun dommage direct et cependant ce cynique acquittement les rendait furieux. Je comprenais à leur langage ce que sème de haine dans les âmes populaires ce sans-gêne des classes dirigeantes à braver, à outrager, à meurtrir ces instincts de droiture qui furent si longtemps dominants chez nous.

Sans doute, il se trouve encore quelques magistrats qui ont conservé la notion du devoir social.

Digitized by Google

On se rappelle la noble attitude de l'avocat-général Sarrut dans le procès des Métaux, et c'est une joie pour l'historien social, qui est obligé de retracer tant de hontes, que de pouvoir citer des paroles comme celles-là qui relèvent un peu la France devant l'étranger :

Je prie la Cour de réfléchir aux motifs qui dictent ma conduite : à notre époque, dans un pays de liberté comme le nôtre, où tout est livré à une discussion sans limites, le seul frein est le respect de la loi, et ce respect se mesure à celui qui s'attache au caractère du magistrat.

Or, l'observateur ne comprendrait pas que trois mois, six mois de prison, c'est-à-dire le minimum des pénalités que la loi édicte et dont vous frappez les malheureux qui, pour la première fois, comparaissent à la barre, aient pu paraître suffisants pour punir des hommes qui, sans autre but que de satisfaire leur amour du lucre, ont ruiné deux sociétés et causé un nombre incalculable de malheurs.

En assistant à un pareil spectacle, on se demanderait pourquoi la Justice, qui pèse si lourdement sur les humbles, a de telles indulgences pour les forts, et l'on douterait s'il est équitable de réserver pour les petits, pour ceux qui ne profitent pas des fautes qu'ils commettent, une sévérité à laquelle échapperaient les coupables de la haute finance, pour lesquels la violation des lois a été une source d'enrichissement.

Pendant que M. Sarrut parlait, rien n'était curieux à regarder comme le président Calary, un petit homme chauve, au visage obscur, à la mine chafouine qu'on appelle maintenant au Palais *Calary-Laveissière* et dont je ne parle, d'ailleurs, qu'à l'occasion de ses fonctions. Il ricanait avec ses voisins et semblait murmurer : « Est-il possible de perdre son temps à dire des niaiseries pareilles ? »

Si vous voulez savoir ce qu'est la Justice française, lisez ceci lentement et méditez-le :

Ce Laveissière, condamné seulement à *trois mille francs d'amende*, pour avoir ruiné le second établis-

Digitized by Google

sement financier de France par de frauduleuses manœuvres, avait un domestique, un nommé Comet, qui lui volait du vin qu'il revendait à un épicier de Draveil. Laveissière poursuivit naturellement ce grand coupable avec l'acharnement qui convient à un homme d'une conscience aussi pure et, après avoir fait cinq ou six mois de prison préventive, le malheureux Comet fut jugé à Versailles à la session de mars ou d'avril 1890. Savez-vous à combien il fut condamné ?

— A *quatre ans* de prison !

Vous entendez d'ici la conversation dans un dîner de magistrats et les propos qui se croisent entre des convives échauffés par la bonne chère dans la capiteuse atmosphère des fins de grands repas ?

Le Financier. — Oui, messieurs, l'abus de confiance... Je lui confie les clefs de ma cave... C'est une mission de confiance, n'est-ce pas ? Les actionnaires ont confiance en moi, ils se reposent sur les statuts, ils savent que nos opérations doivent se borner à escompter des effets de commerce...

Premier Conseiller. — Qu'est-ce qu'il a à nous raconter son affaire ? Est-ce qu'il en rappelle ?

Second Conseiller. — Mon cher collègue, n'interrompez pas un Amphitryon qui est officier de la Légion d'honneur.

Le Financier. — J'ai confié cinq mille bouteilles de vin à cet homme. Je dois en retrouver cinq mille... Un peu de ce Château-Yquem, messieurs ?

Troisième Conseiller. — Il est exquis... C'est celui-là que ce pendard dérobait ?...

Le Financier. — Celui-ci est meilleur encore... J'ai remonté ma cave depuis... Vous suivez bien mon raisonnement, n'est-ce pas ?

Quatrième Conseiller. — Parfaitement !... Alors, ceux qui avaient déposé leurs économies dans votre cave n'ont plus rien trouvé ?

Digitized by Google

LE FINANCIER. — Précisément... Le misérable avait emporté le vin...

LE PRÉSIDENT. — Oui, vous aviez employé les fonds qui vous étaient confiés pour un usage déterminé à des opérations de jeu absolument antistatutaires... C'est pour cela que nous avons donné...

LE FINANCIER. — Quatre ans de prison...

PREMIER CONSEILLER, *à son voisin.* — Comment ! Nous lui avons donné quatre ans de prison ?...

DEUXIÈME CONSEILLER. — Vous avez trop pris de Château-Yquem... C'est une histoire qu'il vous raconte... une histoire qui lui est arrivée... Il avait un homme à ses gages qui a abusé de sa confiance.

TROISIÈME CONSEILLER. — Abus de blanc-seing... Le Code est formel...

QUATRIÈME CONSEILLER, *avec attendrissement.* — En fait de seins, si vous voyiez ceux d'Amélia... En voilà qui sont blancs comme la neige... Blancs seings, seins blancs... (*Il rit bruyamment.*)

PREMIER CONSEILLER. — Faites attention, il y a un abbé...

DEUXIÈME CONSEILLER. — Notre collègue n'est pas sérieux... Il n'arrivera pas à la Cour de Cassation...

TROISIÈME CONSEILLER. — Il y arrivera, mais un peu... cassé.

LE PRÉSIDENT. — Enfin, comment tout cela a-t-il fini ?

LE FINANCIER. — Quand on s'est aperçu de cette disparition...

TROISIÈME CONSEILLER. — La Banque de France, notre grand établissement national, a donné 140 millions pour remplacer ce que les administrateurs avaient enlevé...

LE FINANCIER. — Et alors, ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire, on l'a condamné à quatre ans de prison.

CINQUIÈME CONSEILLER. — Qui donc ?

Digitized by Google

DEUXIÈME CONSEILLER. — Un homme qui avait volé du vin...

CINQUIÈME CONSEILLER. — Un pot-de-vin... C'est l'affaire Wilson... Nous l'avons acquitté aussi, celui-là... Ah ! çà ! qu'est-ce qu'ils ont donc tous à nous raconter nos jugements... Ce n'est déjà pas si flatteur pour nous.

PREMIER CONSEILLER. — Il n'était pas décoré, cet homme ?

TROISIÈME CONSEILLER. — Mais non, c'était un pauvre diable.

QUATRIÈME CONSEILLER. — Ah oui ! un rien qui vaille... Nous en avons à juger un comme cela demain. Il a eu trois mois pour avoir volé un potiron... il n'est pas content... Qu'est-ce qu'il veut ? le maximum ? Il l'aura... Moi, quand j'éprouve le besoin de manger du potiron, j'en envoie acheter chez le fruitier... Je n'ai pourtant que mes modestes appointements de conseiller...

CINQUIÈME CONSEILLER. — Et puis les procès de financiers qui rapportent quelque petite chose...

LE PRÉSIDENT, *avec beaucoup de dignité.* — Oh ! messieurs, n'agitons pas ces questions ici ; c'est pour la Chambre du Conseil...

PREMIER CONSEILLER. — Encore un verre de ce Château-Yquem... Il est vraiment très bon... N'oublions pas que rue Chabannais on fait les Puces à onze heures... Quand on arrive trop tard, on est mal placé et on ne voit rien.

TROISIÈME CONSEILLER, *en prenant son paletot dans l'antichambre.* — C'est égal, messieurs, c'est rudement beau ici... Nous aurions bien pu demander un peu plus...

Ce qu'il ne faut pas se lasser de répéter, c'est l'effroyable dureté de ces hommes qui n'ouvrent leur cœur à la pitié que lorsqu'il s'agit de millionnaires ; c'est l'iniquité monstrueuse, exécrable et impie de ces jugements.

Digitized by Google

Ceci, je l'ai dit dans la *Fin d'un monde* et dans *Dernière Bataille*, et je le répète encore cette fois, car le journal passe et le livre reste. Quand le volume est bien usé, bien fatigué, déficelé à force de circuler, on dépense quinze sous pour payer la reliure et l'employé, le voyageur de commerce, l'ouvrier, les gens de droiture qui m'écrivent cherchent, lorsqu'ils ont une minute à eux, la page déjà lue qui les a fait penser, qui les a remués, parce qu'elle était véridique et sincère.

Regardons-le donc, le lugubre défilé qui matérialise en quelque sorte sous les yeux de tous l'infamie de la Magistrature actuelle, indulgente aux riches, implacable aux déshérités. Place d'abord au petit Jahn qui a été crayonné par Séverine un jour qu'elle était dans une bonne disposition et qu'elle n'avait pas le rayon d'or des Rothschild dans l'œil pour troubler sa vision.

Le petit Jahn est un jeune télégraphiste congédié à cause de ses infirmités et un peu aussi pour s'être mêlé de politique ; il est réduit à gagner sa vie comme il peut.

Le voici qui couche je ne sais où, qui mange je ne sais quoi, toujours fier — on peut m'en croire — ne tendant jamais la main, acceptant plutôt n'importe quelle besogne de hasard qui lui permette d'avaler une bouchée de pain et de dormir sous un toit.

Un jour — ah ! écoutez ceci, c'est un des incidents les plus navrants et les plus odieux que je connaisse ! — on lui dit qu'il trouvera de l'ouvrage à huit lieues de Paris. Huit lieues, pour ses pattes d'estropié, que la politique n'a pas guéries, au contraire !

Mais, je l'ai dit, ce n'est pas un fainéant. Il se met en route, se traîne, arrive — il n'y a plus de besogne pour lui, l'équipe est au complet ! A demi mort de fatigue et de faim, il se couche dans un fossé.

Comment rejoindre Paris ? Comment revenir ? Ses pieds ne le soutiennent plus, tout saignants dans leurs bandages de chiffons, et la campagne inhospitalière est mauvaise à qui lui semble suspect.

Digitized by Google

Pas un sou pour manger, pas un sou pour voyager — il comptait sur le salaire du lendemain ! Que faire ?...

Il parvient jusqu'à la gare, guette un train, se faufile sans être vu dans un fourgon à bestiaux, et s'étend, brisé, sur le fumier, qui lui fait une chaude et moelleuse couche, tandis que les bonnes bêtes compatissantes écartent leurs sabots pour ne point blesser ce petit des hommes, qui semble si las et si malheureux.

A l'arrivée, on le découvre, on l'arrête, on le livre à la police, et savez-vous quel est le châtiment de ce crime de fatigue et de misère ?... *Cent francs d'amende et trois mois de prison,* POUR ESCROQUERIE.

Aux yeux de la loi, le petit Jahn était déshonoré, car le casier judiciaire porte la peine sans en marquer la cause — mais devant l'éternelle Justice ?...

Trois mois de prison pour un malheureux enfant estropié qui voyage en chemin de fer sans payer sa place, *trois mille francs* d'amende pour un gros financier, dans toute la force de l'intelligence et de l'âge, qui abuse du mandat qui lui a été confié pour tromper ceux qui ont eu foi en lui en leur présentant un faux bilan ! Est-ce assez joli ?

Notez bien que les magistrats de la Cour d'appel ne contestent pas la nature délictueuse des faits reprochés à Laveissière ; écoutez-les plutôt :

Attendu qu'il résulte de tout ce qui précède, à la fois que le bilan n'avait pas pour base l'état réel des affaires de la Société ; qu'il faisait ressortir un bénéfice inexistant, et que c'est *intentionnellement* que la véritable situation n'a pas été exposée ;

Que la pensée de ne pas fournir des renseignements exacts et notamment de dissimuler les engagements du Comptoir au sujet de la Société des Métaux était si arrêtée qu'on a eu soin dans la section des « Risques en cours », à la suite du bilan, de ne pas même mentionner les avals donnés aux contrats passés par Secrétan au nom de la Société des Métaux avec les mines, avals qui, d'ailleurs contraires aux prescriptions des statuts, engageaient éventuellement le Comptoir pour plusieurs centaines de millions ;

Digitized by Google

Considérant que si, dans le conseil d'administration du Comptoir, certains membres ont pu ignorer la véritable situation des Métaux et le caractère factice des cours du cuivre, et admettre l'exactitude des bilans proposés, cette erreur n'a pu être commise par Laveissière qui, en sa qualité de président du conseil et de membre du conseil de direction de la Société des Métaux, a été nécessairement au courant des circonstances ci-dessus rappelées, des embarras inextricables dans lesquels la société se débattait et par conséquent des dangers que courait le Comptoir d'Escompte ;

Qu'au surplus, dès le mois de juin, la démission d'un des administrateurs, donnée à raison des engagements, à son sens trop considérables, pris par le Comptoir et dissimulés au conseil par le directeur — démission dont Laveissière a connu les causes — aurait dû le déterminer à cette époque à s'opposer à la continuation de l'état des choses ;

La Cour dit seulement que si Jahn, le petit estropié, ne mérite aucune indulgence, Laveissière en mérite beaucoup.

Il y a lieu non seulement *de ne pas accueillir l'appel du ministère public contre lui, mais encore de lui faire une application de la peine dans des conditions plus indulgentes que ne l'ont fait les premiers juges.*

Nous allons passer maintenant à quelques déblayages d'audience :

Hier, devant la 11e chambre correctionnelle de Paris, qui s'était occupée la veille de financiers millionnaires, comparaissaient, à la file, de pauvres diables sans feu ni lieu (1).

Parmi eux vinrent un garçon de 19 ans, une vieille femme de 55, un homme d'une quarantaine d'années.

Le garçon avait volé un pâté d'un franc à l'étalage d'un épicier. Il était sans pain depuis trois fois vingt-quatre heures. Il a été condamné à 15 jours de prison.

La vieille femme avait été trouvée une nuit dormant sur un quai, et s'était écriée, en réponse aux agents qui l'avaient ré-

(1) *Eclair*, 31 mai 1890.

Digitized by Google

veillée : « Laissez-moi tranquille, occupez-vous des voleurs, je suis une honnête femme, seulement je ne sais pas où coucher. » — 8 jours.

L'homme était allé au poste, disant : Menez-moi au Dépôt, je n'ai pas mangé depuis hier, je n'ai plus de logis, il ne me reste plus un sou. » Il avait déjà été condamné jadis pour vagabondage. On lui inflige 15 jours. Alors, irrité, il s'écrie : « Cochons ! », et 2 ans pour outrages à la magistrature s'ajoutent aux 15 jours.

N'oublions pas non plus les deux frères Henri et Joseph Vandeputte, des ouvriers parisiens. Au mois de mai dernier ils suivaient un sentier à Bourg-la-Reine ; ils aperçoivent quelques branches de seringa qui passent par-dessus le mur d'une propriété, ils les cueillent pour en faire un bouquet et rapporter dans leur mansarde un peu de la verdure parfumée des champs. L'aîné, Henri, 27 ans, est condamné à six jours de prison ; le cadet, 17 ans, à trois jours !

A tout seigneur tout honneur : Rothschild, comme un féodal d'autrefois, a le droit de haute justice. Quand on touche à ses fleurs il condamne les gens à mort et il les fait tuer.

Qui de vous n'a lu, avec un serrement de cœur, l'histoire de ce malheureux sur lequel, le 27 mars dernier, on a tiré impitoyablement parce qu'il s'était introduit dans la propriété de M. de Rothschild à Boulogne ?

L'homme était sans travail, les siens avaient faim et, la nuit, il se glissa dans le parc seigneurial pour y cueillir des feuilles de magnolia qui se vendent quelques sous aux Halles.

Vous voyez le contraste d'ici. Voilà des étrangers qui, sortis d'une Judengasse de Francfort, ont réussi à prendre trois milliards aux Français. Ils ont ramassé sur notre sol une gerbe d'épis d'or si lourde que leurs bras ne la peuvent étreindre. Ils ont tout, ils peuvent satisfaire leurs fantaisies les plus extravagantes, ils peuvent

Digitized by Google

acheter tout ce qui leur fait envie, les chefs-d'œuvre de l'art, les merveilles du passé, les filles les plus jeunes et les ministres les plus vieux.

Franchement, quand on a tout cela, est-ce qu'on ne devrait pas être pitoyable pour le pauvre hère, pour le traîne-misère qui se permet de dérober quelques fleurs poussées sous le soleil de la France?

Non. La consigne est formelle; le garde était sûr de faire plaisir à Rothschild et d'avoir une bonne récompense en tuant « un chien de Français ». Il fit feu et le Français, un nommé Laval, un ouvrier marié, parvint à faire encore quelques pas, puis il tomba pour ne plus se relever. On le retrouva mort le lendemain sur le bord de la Seine, en face de la propriété de M. de Rothschild à Boulogne...

Il y a un an, un maraîcher d'Argenteuil tua un rôdeur qui lui enlevait ses asperges; il fut mis en prison et comparut en cour d'assises. Tout en restant très blâmable, l'acte de ce rural exaspéré était néanmoins plus excusable que l'autre. Ce paysan avait semé lui-même ses asperges; il avait eu de la peine à les faire pousser, et il en vivait. Je vous demande le mal que peut causer à des milliardaires le vol de quelques branches de magnolia?

Séguy, le garde du baron de Rothschild, n'a pas fait une heure de prévention, il n'a jamais été jugé et, quand il est venu déposer comme témoin, il n'a pas eu à subir le plus léger blâme du président. Le fait, cependant, ressemblait à un assassinat pur et simple. Il n'est nullement démontré, en effet, que, dans une propriété où les domestiques sont nombreux, ce garde fût en péril puisqu'aucun des rôdeurs n'était armé, et qu'il a tiré précisément sur celui qui fuyait et qui, par conséquent, ne le menaçait pas.

Pas un seul de ces députés républicains qui tonnent chaque jour contre les crimes de la féodalité n'a soufflé mot de cet incident à la Chambre. On comprend, d'ailleurs, que ce n'est pas Laguerre qui, après avoir reçu

Digitized by Google

un fort subside des Rothschild, aurait pu lever ce lièvre-là. Quant aux catholiques de la Chambre, il leur semble tout naturel qu'on tue une créature humaine pour une fleur, lorsque cette fleur appartient au baron de Rothschild.

On a bien raconté à ces gens-là que l'antiquité avait le mépris de la vie humaine et que le Christ était descendu sur la terre et avait souffert un supplice ignominieux, tout exprès pour attendrir les cœurs et rendre les hommes moins durs, mais ils n'ont pas très bien compris.

Quoique les deux actes soient également abominables, j'avoue que je préfère encore Pollion faisant jeter aux murènes un esclave qui a brisé un vase précieux à Rothschild faisant tuer un citoyen français pour quelques feuilles d'arbre. Le vase brisé par l'esclave était peut-être une coupe myrrhine d'une incomparable beauté ou quelque chef-d'œuvre de Lysippe, de Scopas ou de Praxitèle et la colère de l'amateur d'art peut, non pas excuser, mais faire comprendre cette monstrueuse cruauté. Quelle excuse trouvez-vous au meurtre de ce malheureux Laval?

Un mois après, à quelques pas de l'endroit où l'homme était venu expirer, un autre Rothschild donnait un *garden party*, une fête Louis XV dans une ferme normande.

« Une ferme, vous m'entendez bien, s'écrie le *Gaulois*, une ferme avec veau, vache et couvée. Oui-dà, une ferme, mais j'ai ajouté : dix-huitième siècle et l'on ne peut pas décemment supposer que dans une ferme dix-huitième siècle il y ait autre chose que des Watteau et des Lancret. »

Puis vient la description obligatoire des bibelots et la liste des invités.

Remarqué : baronne de Mohrenheim, comtesse Hoyos, baronne de Beyens, comtesse et marquise de La Ferronnays, duchesse de Luynes, duchesse d'Uzès, duchesse de Doudeauville, duchesse de Maillé, princesse

Digitized by Google

de Ligne, princesse Radzivill, comtesse Greffülhe, comtesse de Riancey, comtesse de Kersaint, marquise d'Hervey, comtesse de Monteynard, vicomtesse de Trédern, marquise de Mortemart, Comtesse de Caraman.

Vous devinez l'entrain glacial de cette fausse kermesse où se rencontrent des gens qui détestent les Rothschild plus que nous ne les détestons nous-mêmes, mais pour des causes infiniment moins nobles. Vous voyez aussi le côté grotesque de cette fête Watteau à Boulogne, au pays des blanchisseuses.

Heureusement qu'il y avait là des tirs à la carabine et au pistolet. « Les femmes, nous dit Meyer, n'y étaient pas les moins adroites. » Les Rothschild ont pu leur montrer comment on abattait un chrétien lorsqu'il s'avisait de dérober quelques brins d'herbe...

Imitons Carlyle. « Faisons une pause en silence et en douleur sur les ténèbres qui sont dans le cœur de l'homme. » Tous ces gens-là, en effet, sont destinés à finir mal ; les uns sont trop scélérats et les autres sont vraiment trop bêtes...

Ceux qui étudieront nos livres plus tard y trouveront un document qu'aucune époque ne nous a légué dans de semblables conditions : la phase ultime d'une société saisie en plein travail de dissolution, un monde en quelque sorte photographié dans les spasmes de son agonie. Ils seront frappés de ce fait que cette œuvre de désagrégation de tous les éléments qui constituent une nation s'opère sans que personne y prête attention. L'anarchie s'est installée dans ce pays comme la nuit s'installe sur la terre, sans qu'on s'aperçoive du moment où il a cessé de faire jour.

En dehors de phrases déclamatoires, il n'y a rien qui ressemble à une société dans le sens qu'on donnait à ce mot autrefois. Un pacha d'Orient ne disposerait pas du droit de vie et de mort avec le sans-façon que montre le Président de la République en France.

Digitized by Google

Un nommé Bousquet, un huissier, c'est-à-dire un homme d'une certaine éducation qui le rend doublement responsable, viole sa belle-sœur et abandonne sa femme pour vivre avec cette belle-sœur. Lassée de cette existence honteuse, la malheureuse s'enfuit, trouve une place de servante; Bousquet la découvre; elle refuse de revenir avec lui, il l'assassine; il assassine ensuite un avocat, un père de famille, M. Pagny, qui était absolument étranger à l'affaire et qui avait eu seulement le malheur de prendre la femme de Bousquet à son service...

Les députés de Marseille qui avaient fait, paraît-il, de sales affaires avec ce Bousquet, interviennent et exigent la grâce de ce misérable.

Il y a quelques années, un mauvais sujet, nommé Jeton, s'enivre avec un autre individu; ils se battent après boire, sans qu'on sache au juste celui qui a commencé. Finalement l'individu est tué, Jeton est condamné à mort et on l'exécute; savez-vous pourquoi? — Pour lui apprendre, dit-on au ministère de la Justice, à se faire défendre par un avocat conservateur...

Franchement, dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux jouer la tête d'un condamné en cinq sec à l'écarté? (1)

---

(1) On n'a pas oublié à quelle circonstance M. Carnot dut son élévation à la présidence de la République. Le *Journal des Fonctionnaires* s'est chargé de nous démontrer que le nouveau Président s'était hâté d'oublier au pouvoir les beaux sentiments du député; il laisse poursuivre sans pitié les Congrégations religieuses vouées aux œuvres de Charité, il fait remise à un Juif cinquante fois millionnaire des sommes qu'il doit à l'État.

« On se souvient, écrit notre confrère, du retentissement qu'ont eu, il y a trois ans, les affaires Wilson et comment une des graves accusations portées contre l'ancien sous-secrétaire d'Etat était d'avoir abusé de ses fonctions pour soustraire à des droits d'enregistrement certaines personnalités agréables. Parmi elles MM. Dreyfus frères, anciens clients de M. Grévy, avocat. On se souvient également de l'émotion produite par toutes ces révélations dans le pays et à la Chambre des députés.

Digitized by Google

Quant au Juif, il a trouvé moyen de se faire faire un code pour lui tout seul. Mary Raynaud spécule et perd l'argent de ses clients ; il est condamné à trois ans de prison. Léon Rodrigues se livre exactement aux mêmes opérations, il fonde une *Banque générale des Primes ;* il attire les gogos avec un journal à un franc par an, la *Bourse pour tous*, et le Juif, défendu par son coreligionnaire Seligman, s'en tire avec *trois mille francs* d'amende.

Le tribunal pousse le cynisme jusqu'à reconnaître qu'il y a eu réellement escroquerie, mais il ajoute qu'un Juif est au-dessus des lois.

En ce qui concerne les délits d'abus de confiance et les escroqueries relatives aux opérations en participation sur la rente française 3 0/0 et à l'opération dite secrète :

» Une enquête parlementaire eut lieu. M. Philipon, député, fut chargé du rapport au sujet de l'affaire Dreyfus. A la date du 15 décembre 1887, il établissait que l'enregistrement avait avec raison perçu une somme de 75,000 francs sur l'acte de société en participation formée entre MM. Dreyfus et la Société générale pour l'exploitation du guano du Pérou ; que le ministre avait, à tort, sur les instances de M. Wilson, ordonné de sa propre autorité la restitution des 75,000 francs et qu'il aurait dû laisser la justice se prononcer. Sur la proposition du rapporteur, la Chambre des députés enjoignait, à l'unanimité, que l'affaire fût reprise et qu'une décision judiciaire fût provoquée.

» Depuis trois ans, qu'a fait l'enregistrement pour obéir aux volontés de la Chambre ? Qu'est-ce que M. Tiphaigne a ordonné ? Et qu'a bien pu faire le service de l'enregistrement de la direction de Paris ? Rien, rien, rien. MM. Dreyfus frères n'ont pas reversé les 75,000 francs et refusent de payer, n'ayant rien à craindre ; aucun mémoire ne leur a été signifié, et l'affaire n'est pas encore inscrite, après trois ans, au rôle de la chambre du tribunal civil de la Seine. Et cependant, ce n'est pas l'incertitude de la décision future qui puisse arrêter ; depuis longtemps déjà la Cour de Cassation a donné gain de cause à l'administration de l'enregistrement dans des affaires semblables.

» En 1887, M. Tiphaigne était directeur général quand la Chambre a ordonné les poursuites ; et c'est lui qui a reçu les injonctions de poursuivre.

» Il est encore directeur aujourd'hui, et, depuis trois ans, il n'a rien fait. »

Digitized by Google

Attendu que la prévention n'est pas suffisamment établie, renvoie Rodrigues des fins de la poursuite :

Mais attendu qu'en se faisant remettre pour de prétendues opérations à la hausse en bourse, au comptant et à terme sur le Panama, des fonds, valeurs mobilières, obligations, billets ou promesses par divers, Rodrigues a commis le délit d'escroquerie ;

Attendu les circonstances atténuantes résultant de ce que les clients de Rodrigues étaient tous des spéculateurs... »

Par ces motifs, le tribunal condamne Léon Rodrigues à trois mille francs d'amende.

Jamais, il y a dix ans seulement, un tribunal français n'aurait osé rendre un jugement d'une si abracadabrante fantaisie. Jamais on n'eut songé à injurier les victimes pour se dispenser de punir le coupable. Le tribunal constate qu'il y a eu violation d'une loi morale que les lois sociales sont chargées de faire respecter. Cette violation doit être châtiée pour elle-même et sans qu'il y ait lieu de s'occuper de ceux aux dépens desquels ce fait délictueux a été commis. Dans ces conditions on pourrait parfaitement acquitter des Pranzini et des Prado en constatant que celles qu'ils avaient assassinées avaient eu le tort de se livrer à la prostitution.

Cette existence d'une justice différente pour les Juifs et pour les Chrétiens s'affirme du reste à chaque instant.

Tous les journaux ont mentionné la condamnation du marquis de Salaberry, un propriétaire de Loir-et-Cher. Il s'était permis d'écrire au procureur de la République de Blois : « Maintenant la justice est relative. » Il fut condamné pour ce fait à deux mois de prison qui, sur son opposition, furent réduits à vingt jours.

Dans le procès de la Ligue des Patriotes, Naquet dit à ses coaccusés, en se tournant vers le substitut Lombard : « Laissez baver ce monsieur ! »

Jamais Naquet n'a été poursuivi.

Dans son réquisitoire, M. Gonthier, procureur de la

Digitized by Google

République à Blois, dont je ne m'occupe qu'au point de vue de ses fonctions, eut l'aplomb de s'écrier :

— Sachez, monsieur de Salaberry, que la justice est égale pour tous, et si vous n'êtes pas habitué à cette égalité, vous servirez d'exemple et vous n'aurez pas à vous étonner que la loi vous atteigne... Laissez-moi donc vous exprimer le regret qu'un homme dans votre situation ne donne pas l'exemple du respect dû à la justice. Vous êtes beaucoup plus coupable, vous un homme intelligent et instruit, que ne le sont les vagabonds qui injurient la magistrature (1).

Devant un tribunal, un magistrat peut tout se permettre, mais si j'avais le plaisir de rencontrer M. Gonthier dans un salon, je ne crois pas qu'il oserait me soutenir sérieusement que « la justice est égale pour tous ». Il n'y a évidemment aucune proportion entre le fait de dire que « la justice est relative » et l'injure grossière qui consiste à affirmer, en pleine audience, qu'un magistrat « bave ».

M. Gonthier, qui est peut-être un homme d'esprit, me dirait tout simplement ce que m'ont dit en tête à tête beaucoup de magistrats : « Quand un Juif est en cause, la Synagogue intervient immédiatement et nous recevons des ordres directs ; nous ne pourrions passer outre sans briser notre carrière. (2) »

Le seul mot juste qu'il ait été dit depuis longtemps sur cette situation est le mot qui revient sans cesse dans les articles pleins d'une douce philosophie de M. Francis

---

(1) *Lanterne*, 15 octobre 1890.

(2) Devant les tribunaux actuels tout dépend absolument de la personne en cause, de ses relations, de ses protections, et les magistrats sont les premiers à rire de l'extravagance de leurs jugements. Est-il besoin de rappeler l'incroyable arrêt de la Cour d'Appel acquittant M. de Labruyère et condamnant Mme Duc-Quercy et M. Grégoire absolument pour le même fait, dans la même affaire ?

Digitized by Google

Magnard, ce mot qui ravit tant de gens parce qu'il répond aux perplexités vagues de leur intelligence, aux timides protestations de leur conscience :

« Cela va tout de même ! »

Si beaucoup de rouages sont cassés, si l'appareil rend un bruit de ferraille, la grande roue tourne toujours. Cette constitution de l'an VIII, que Taine nous montre à son premier fonctionnement dans son plus récent volume, a été installée par une main si puissante qu'elle dure encore.

L'organisation actuelle a, d'ailleurs, cette force pour elle qu'elle ne peut être ni restaurée ni améliorée, il faut la jeter bas ou s'y abriter comme on peut.

Où voulez-vous qu'une idée élevée puisse prendre appui dans une société aussi pourrie ? Essayez de planter un clou dans une masure lézardée et rongée par l'humidité et le salpêtre, vous n'y réussirez pas ; en enfonçant le clou vous ferez tomber des monceaux de plâtras et votre clou ne tiendra jamais.

Vous l'avez vu par la Presse, vous le voyez par la Magistrature : tout ce qui est Autorité intellectuelle et sociale est impuissant, corrompu, hors d'état de rendre aucun service à la collectivité. La domination de l'Argent est absolue.

Les membres de l'Académie française ont élu M. de Lesseps en échange d'une distribution d'actions de Panama que, je l'espère pour eux, ils auront eu la bonne idée de vendre avant la débâcle. L'Académie des Beaux-Arts a pris Rothschild. Au mois de juin dernier l'Académie des sciences nommait le Bischoffsheim enrichi par le Honduras et un journal allemand nous a donné le prix de l'élection. C'est moins cher qu'un acquittement.

Ici encore pas le moindre doute possible. Bischoffsheim, qui ne possédait aucune espèce de titre scientifique, avait pour concurrents des hommes éminents : le colonel Laussedat, directeur du Conservatoire des arts et métiers; M. Lauth, ex-directeur de la manufacture

Digitized by Google

de Sèvres ; le docteur Rochard, membre de l'Académie de médecine ; M. Rouché, géomètre.

Il y avait 68 votants ; au premier tour de scrutin, M. Bischoffsheim a été élu par 37 voix contre 14 au docteur Rochard, 13 au colonel Laussedat, 2 à M. Rouché et 2 bulletins blancs.

« Je suis une colonne d'or, aime à répéter Bischoffsheim, je me laisse gratter. »

Les académiciens ont gratté la colonne et, au savant officier, au médecin estimé ils ont préféré l'homme qui payait bien.

A un critique de premier ordre comme Brunetière, à M. Thureau-Dangin, l'auteur d'un livre un peu potironesque, mais intéressant : *L'Histoire de la Monarchie de Juillet*, l'Académie française préfère un homme comme Freycinet qui a chassé de leurs cellules les religieux de cet ordre de Saint-Benoît qui a sauvé les Lettres au Moyen Age. Il avait été l'hôte de ces braves gens au temps où il recherchait la protection de don Guéranger, il les a récompensés en leur envoyant lui-même les gendarmes lors de la seconde expulsion quand il était président du Conseil ; aujourd'hui encore les Pères de Solesmes sont contraints de vivre dispersés dans les maisons du village sans avoir le droit d'habiter la maison qui leur appartient.

Voilà les nobles exemples que l'Académie propose à notre admiration !

Nous n'avons, du reste, qu'à suivre dans la vie nos camarades arrivés pour connaître au juste la fierté intellectuelle, la dignité de caractère des hommes qui vont servir de guides à la nouvelle génération.

Voilà Lavisse sur le seuil de l'Académie. Cette fois, en bon courtisan, il s'est effacé devant Freycinet, mais il entrera la prochaine fois. J'en suis ravi ; c'est un de mes condisciples, il était à Charlemagne avec moi sous Boissier ; il a une claque bien organisée dans la Presse, c'est le favori de la jeunesse et, au dire d'un certain cénacle, il travaille ferme au relèvement de la Patrie...

Digitized by Google

Avant de songer à relever la Patrie, Lavisse aurait mieux fait de ne pas se laisser tomber lui-même. Ses livres, en effet, ne donnent point l'idée d'un homme qui se respecte beaucoup. C'est un disciple du Juif Giedroye, qui remaniait les fables de La Fontaine à l'usage des écoles laïques et qui, à ces vers trop cléricaux :

Petit poisson deviendra grand
Pourvu que Dieu lui prête vie,

substituait ceux-ci :

Petit poisson deviendra grand
Pourvu qu'on lui laisse la vie.

Dans es premières éditions de son *Histoire de France*, Lavisse avait écrit à propos de Napoléon : « L'orgueil a fini par le perdre ; il a été l'artisan de sa propre ruine, et, après tant de victoires et de conquêtes, il a laissé la France plus petite qu'il ne l'avait trouvée, montrant ainsi qu'une nation commet une irréparable faute quand elle s'abandonne à un homme, alors même que cet homme *a reçu de Dieu le don du génie* (1). »

A partir de la vingt-quatrième édition, Lavisse a bien conservé la phrase, mais il a biffé Dieu ; il a mis simplement : *lorsqu'un homme a reçu le don du génie* (2).

Il faut vivre à notre époque pour voir d'aussi étonnants exemples de bassesse intellectuelle. Sans doute, on a le droit d'être athée, d'expliquer par le hasard l'origine du monde, de rester indifférent à ce surnaturel qui nous enveloppe de tous côtés, mais que penser d'un écrivain qui rature Dieu de sa phrase pour plaire à un ministre de l'Instruction publique ?

---

(1) La *Première année d'Histoire de France avec récits*, par Ernest Lavisse (librairie classique Armand Colin, page 310).

(2) *Deuxième année (ancienne première année) d'Histoire de France*, page 316.

Digitized by Google

Avec Bardoux, qui est un homme conciliant et doux, il y avait encore un Dieu. Avec Lockroy, il n'y a plus de Dieu du tout.

Remarquez que celui qui témoigne ainsi aux maîtres du jour une servilité qui sent un peu le pied plat, n'est pas un pauvre diable crotté, c'est un mandarin universitaire ; il est agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, maître de conférences à l'École normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Paris ; il a tous les boutons du Tchnin, le bouton de jade et le bouton de lapis-lazuli ; il est, commé Gréard, palmé de violet, décoré de rouge, il sera bientôt habillé de vert ; il voyage à l'étranger pour représenter la jeunesse et il s'est donné pour spécialité de travailler, comme dit M. de Vogué, « à refaire une âme collective à la France ».

Vous voyez ce gros personnage littéraire, s'en allant au ministère de l'Instruction publique demander à voir Bobèche, qui remplace Salvandy, Guizot et Cousin.... Bobèche n'y est pas ; il est en train de négocier une affaire avec son ami Mayer, de la *Lanterne*. C'est à l'huissier du cabinet que Lavisse s'adresse :

— Pensez-vous que j'aie le droit de prononcer le nom de Dieu ?

— Gardez-vous-en bien ! Dieu ! nous ne voulons plus de ça ici...

En feuilletant les livres de Lavisse, on y trouverait encore plus d'une preuve de cette mâle vertu qui convient aux éducateurs chargés d'apprendre à nos enfants à être des hommes.

Quoi de plus poétique, même humainement parlant, que cette figure de sainte Geneviève qui apparaît à l'origine de notre histoire, comme dans une clarté d'aurore ? Quoi de plus propre à frapper les jeunes imaginations et à élever les âmes que la vision de cette bergère animant de sa foi dans l'avenir cette petite Lutèce qui sera le grand Paris ? Quelle plus touchante statue à faire saluer par les enfants, au moment où ils vont entrer dans cette histoire de France où la Femme, qu'elle prie

Digitized by Google

comme Geneviève, ou qu'elle combatte comme Jeanne d'Arc, a joué toujours un si beau rôle?

Lavisse avait compris cela, et, dans les premières éditions, il avait consacré quelques lignes à sainte Geneviève; mais si Bobèche n'aime pas Dieu, Goblet n'aime pas les humbles filles du peuple qui font leur prière en travaillant. Si sainte Geneviève avait vécu de son temps, il l'aurait fait tuer comme Henriette Bonnevie, la douce orante de Châteauvillain... Lavisse a donc enlevé sainte Geneviève de son livre et l'a remplacée par autre chose.

Quel piquant chapitre à écrire sous ce titre : *La Bergère et le Lettré !*

La Bergère n'a pas ouvert beaucoup de volumes, elle lit seulement au grand livre de la Nature, elle apprend à connaître Dieu en méditant toute seule, au milieu des champs, sur les splendeurs de la Création et la magnificence des cieux. Quand le péril est là, quand on entend dans le lointain le bruit formidable des hordes d'Attila ou les cris de victoire des bandes anglaises, elle obéit à l'inspiration de son bon petit cœur ingénu et vaillant et elle sauve la Patrie...

Le Lettré a une bibliothèque dans le cerveau, il a lu tout ce qu'ont écrit sur l'héroïsme les rhéteurs de tous les temps à Rome et à Byzance, — et à Rome comme à Byzance il est toujours le même, lâche et trembleur devant les tyrans, quelque vils que soient ces tyrans.

Ceci n'empêchera pas les journaux de trépigner d'enthousiasme le jour de la réception de Lavisse.

Vous entendez d'ici un académicien, qui sera peut-être M. de Broglie ou M. de Vogué, dire au récipiendaire : « Monsieur, ce que l'Académie honore en vous aujourd'hui, ce n'est pas le talent, quoique vous en ayez beaucoup ; ce n'est pas l'éloquence, et l'on sait cependant quelle est la vôtre, c'est... »

Ici, un homme qui sait dire prend généralement un temps.... Les auditeurs, qui retenaient leur souffle pour ne rien perdre des paroles de l'orateur, en pro-

Digitized by Google

fitent pour soupirer soit par en haut, soit par en bas. Au bout de deux secondes on termine en disant : « C'est le caractère. »

Les journaux constatent le lendemain que l'assistance s'est livrée à des transports frénétiques.

Toutes ces cuistreries déclamatoires reposent, en effet, sur des ligues d'admiration mutuelle; ces gloires artificielles sont comme la raison sociale de syndicats où tout le monde se fait la courte échelle. Il n'est même pas permis de plaisanter de ces groupes, où des jeunes gens, fort entendus déjà à la diplomatie de la vie, préparent leurs succès à eux-mêmes en travaillant à celui des chefs. Barrès, dans un article plein d'humour, s'étant permis de sourire de l'Association des étudiant et, je le crois bien, d'égratigner un peu Lavisse, reçut une missive fort verte d'un M. Gustave Laurent, qui n'admet pas qu'on touche à l'idole...

Cette platitude d'un écrivain occupant une situation assez haute pour avoir quelque respect de lui-même et supprimant le nom de Dieu d'un de ses livres, uniquement pour flatter les vilaines manies de nos gouvernants, ne choque pas les étudiants qui appartienent aux générations nouvelles. Pour ces *struggle for lifeurs* de l'avenir, c'est de l'habileté tout simplement. Le temps est passé où le fait d'avoir été à Compiègne suffisait pour exciter contre des professeurs comme Nisard les manifestations d'une jeunesse ombrageuse sur tout ce qui touchait à l'indépendance intellectuelle.

Aujourd'hui les professeurs peuvent aller faire des courbettes devant l'Impératrice d'Allemagne sans que nos jeunes décadents songent à protester.

Je vous engage à lire à ce sujet, dans les *Essais sur l'Allemagne impériale,* de Lavisse : l'*Invasion dans le département de l'Aisne*. Cette monographie, très fermement et très sobrement écrite, est un excellent chapitre de cette définitive *Histoire de la guerre de 1870-71* qui reste encore à faire.

Digitized by Google

L'auteur raconte là les traitements sans nom que les Prussiens firent subir aux populations inoffensives, les tortures des malheureux otages pris dans chaque localité et enfermés dans la citadelle d'Amiens. Les recrues qui arrivaient d'Allemagne étaient désolées de ne pas encore avoir tiré sur un Français ; pour les consoler, on leur donnait à fusiller des infortunés coupables seulement d'avoir essayé de protéger leur bien, et on forçait les otages à assister à l'exécution.

Un vieux commandant prussien retraité, « qui avait repris du service comme geôlier », commandait la citadelle. *Il alla,* nous raconte Lavisse, *jusqu'à imaginer de donner aux otages le spectacle d'une exécution militaire, pour leur rendre la prison plus odieuse. Un commerçant, très estimé dans Amiens, s'étant avisé de défendre son magasin contre une troupe d'Allemands qui s'étaient mis à le piller par partie de plaisir, avait blessé un soldat à la main; il fut fusillé, sous les fenêtres des otages, par de jeunes soldats qui arrivaient d'Allemagne et qui tiraient là leur premier coup de fusil.*

On n'est certes pas obligé de parler de la Revanche à tout propos et, pour ma part, je n'ai jamais donné cette note-là. Mais franchement, quand on a nos âges, qu'on est dans les quarante-six ans, quand on a vu les Prussiens chez nous, il faut avoir l'âme bien abjecte pour aller, alors que rien ne vous y force, se prosterner devant l'Impératrice d'Allemagne. Il faut aussi qu'un professeur méprise bien la jeunesse actuelle, la jeunesse bourgeoise, qu'il soit bien sûr que toute énergie virile est morte en elle pour oser remonter dans sa chaire, après une pareille démarche.

Soyez certains, malgré tout, que Lavisse sera acclamé par tous nos jeunes « fin de siècle ». Pauvre Nisard! Il est mort trop tôt, il aurait été bien vengé en voyant à l'œuvre la génération opportuniste qu'il est juste de ne pas confondre avec les travailleurs honnêtes du Quartier-Latin, qui sont tous antisémites, et qui

Digitized by Google

nous témoignent leur sympathie en toute occasion.

Le scandale du mariage civil du fils de Daudet vous est, d'ailleurs, une excellente occasion de voir clair dans l'âme d'un grand lettré de la fin du dix-neuvième siècle, de savoir bien exactement l'idée qu'un écrivain illustre se fait de ces questions religieuses qui, à travers les âges, ont intéressé et passionné les plus nobles esprits de l'humanité.

Il suffit de lire *Dernière Bataille* pour connaître les sentiments que j'éprouvais pour Daudet. J'ai été pour lui, comme pour tous ceux que j'ai aimés, un ami fidèle et dévoué, et j'ai souvent prêté à rire par l'ardeur un peu naïve avec laquelle je le défendais en toute occasion : il m'a fait une petite traîtrise dernièrement, et je ne lui en veux pas, puisque cela me permet de parler de lui librement. Il y a trois personnes à Paris, en effet, qui riraient bien si Daudet s'avisait de prétendre que c'est moi qui ai été ami déloyal et perfide. Quant à la Presse républicaine, elle est prête à soutenir cette thèse : c'est une prostituée vendue d'avance à qui la paye.

Le point à voir tout d'abord, c'est que ces gens qui affichent devant tout Paris le mépris de l'Église ne sont point du tout anti-chrétiens ; dans ce cas-là, ils seraient absolument en droit d'affirmer leur opinion.

Le père de Daudet était un royaliste convaincu ; la mère, brave et digne femme s'il en fut, était une catholique fervente comme il y en a tant dans le Midi ; elle est morte le chapelet à la main ; la sœur de Daudet est, elle aussi, une catholique pratiquante. Le plus jeune fils de l'écrivain, ce gentil petit Lucien, qui a l'air si distingué et si doux, est élevé dans un établissement religieux, à l'école Bossuet ; il suit les retraites de Saint-Sulpice ; sa mère l'accompagne et, pour l'aider, prend des notes sur le sermon avec cette tranquille et souriante bonne grâce qu'elle met dans tout. J'ai conduit moi-même Lucien à la messe et j'ai été édifié par sa bonne tenue.

J'ai connu Léon Daudet à peine adolescent, je lui

Digitized by Google

ai fait répéter ses examens pour le volontariat dans les bois ; j'ai vu grandir cette intelligence. Je lui ai demandé bien souvent des renseignements sur le vocabulaire médical, et j'ai été étonné de la précoce lucidité d'esprit de ce jeune homme qui, s'il avait voulu travailler, aurait eu les intuitions philosophiques de son père avec les avantages d'une éducation plus rigoureusement scientifique ; jamais, en revanche, je n'ai découvert chez lui l'ombre d'une hostilité contre la Religion.

L'émouvant, justement, ce qui donne bien l'idée de l'avachissement général, est de voir ces gens-là renier le Dieu de leurs pères publiquement, cyniquement devant tout le monde, uniquement parce qu'il y a une grosse dot : trois millions ! Cette pensée modifie toutes les conceptions. L'adolescent aux cheveux bouclés de jadis se révèle sous l'aspect d'un Paul Astier, et la famille jette tout par-dessus bord : traditions, croyances, souvenirs.

Simon, dit Lockroy, entre en scène. Dans cette maison, où tant d'hommes de mérites divers ont passé, j'ai entendu vingt fois Daudet traiter de Queue rouge et de Paillasse ce camelot qui a vendu de la politique comme ses pareils vendaient des cravates sous les portes cochères. J'ai entendu vingt fois raconter l'histoire de ce fiacre aux stores baissés que les agents firent arrêter tout à coup et qui, il y a une quinzaine d'années, défraya pendant huit jours la chronique parisienne.

C'est devant ce youpin, devant ce fils de cabotin qu'un écrivain comme Alphonse Daudet capitule ! L'auteur du *Nabab* a raillé sans pitié cet homme d'Etat de haute allure qui s'appelait le duc de Morny et qui avait été le protecteur de sa jeunesse, il se vautre devant ce Turlupin dont la face blême porte la trace de tant de soufflets.

Dans toutes les histoires relatives à ce mariage, vous ne voyez pas figurer une seule fois le grand romancier dont l'œuvre, après tout, est belle et glorieuse. C'est Bobèche qui est toujours en vedette ; c'est lui qui écrit

Digitized by Google

aux journaux ; c'est lui qui se permet de faire intervenir le nom de Mme Carnot que la plus simple pudeur devait lui interdire de prononcer ; c'est lui qui organise ce *tralala* ridicule de la mairie, cette parade théâtrale et mélodique qui aurait excité toutes les ironies de Daudet, s'il s'était agi d'un autre.

S'il s'était agi d'un autre... je nous vois avec Daudet à Champrosay ou dans mon jardin de Soisy faisant une bonne partie de rire, comme nous en avons fait parfois, et nous farçant de ce Jeanfesse, possédé d'une sorte d'hystérie de réclame et qui veut à toute force obliger une baptisée comme Mme Carnot à assister à une comédie laïque, alors qu'elle n'a de relations avec aucune des deux familles.

Notez que ce Simon n'a aucun titre pour parler. Il n'est le père de personne là-dedans, heureusement pour le nouveau couple. Il s'est introduit par surprise dans la famille de Victor Hugo au grand désespoir du vieux poète qui avait pour ce galopin une répulsion presque physique. Le testament de Victor Hugo atteste la persistance de cette aversion qui était connue de tous. Victor Hugo a pris ses précautions pour empêcher Lockroy de mettre son nez dans la publication de ses manuscrits ; il n'a laissé à Mme Lockroy que ce qu'il ne pouvait pas lui enlever : une pension de six mille francs sur un héritage de près de sept millions ! Dans ce mariage, il était le premier invité, voilà tout.

Encore une fois, l'aplatissement de Daudet devant un pître pareil vous montre où en est l'âme d'un lettré de ce siècle.

Dans l'âme de cet écrivain qui a tenu une place considérable dans la littérature française, vous ne trouverez aucun de ces généreux sentiments qui sont l'honneur des hommes... Il n'a nulle reconnaissance envers Dieu qui l'a comblé de bienfaits, qui lui a donné le bonheur domestique, le talent, le succès, la fortune ; il ne se croit obligé à aucun devoir envers lui. Il ne songe point,

Digitized by Google

non plus, à défendre contre un Lockroy les traditions de sa race ; il n'a point l'attachement pieux aux rites qui ont accompagné les siens dans la vie et dans la mort ; la fidélité de stricte décence même à cette Religion à laquelle a cru sa mère couchée maintenant dans la tombe. Il ne se dit pas davantage que le rang qu'il occupe dans le monde de la Pensée lui a conféré une sorte de fonction sociale, que son exemple aura de l'influence sur d'autres êtres, qu'il va froisser des croyants, enlever encore un peu de leur foi religieuse à des déshérités qui sont heureux de se rattacher à quelque idéal pour ne pas désespérer au milieu des épreuves de la vie. Non, il est hypnotisé par le beau mariage, ce mariage de trois millions et, un peu à contre-cœur, il en passe par où l'on veut...

Tous ceux qui jouent un rôle dans cet épisode « bien parisien », pour employer le mot consacré, valent la peine d'être regardés.

Connaissez-vous plus antipathique créature que cette jeune mariée qui débute dans la vie par une manifestation scandaleuse ? Elle a vingt-trois ans, l'âge où l'on croit à Dieu comme à l'Amour, à la Poésie, à l'Espérance... Elle, non plus, ne se dit pas qu'il y a de pauvres filles qui n'ont pas trois millions, qui sont placées entre la Prostitution et la Faim et qui ont besoin qu'on les laisse croire à quelque chose pour résister aux tentations de la Misère.

Amenées par la curiosité, elles sont là, peut-être, les pauvres filles du peuple auxquelles je pense, perdues dans la foule que les gardiens de la paix brutalisent pour laisser les invités de distinction entrer seuls dans cette mairie qui est la maison de tous. En passant, la millionnaire jette une parole à ses sœurs misérables et cette parole est une protestation de mépris pour la religion du Christ, pour la religion de sainte Geneviève et de Jeanne d'Arc.

La malheureuse enfant n'est peut-être pas aussi

Digitized by Google

coupable qu'elle le paraît. Elle était vraiment gracieuse lorsque, disant bonjour à tous, elle se promenait autour de la table aux dîners de Victor Hugo... C'est Lockroy qui a perverti cette âme innocente, qui a fait cette jeune moderne dure, ricanante devant les misères et les souffrances, étrangère à toutes les œuvres de charité. Savez-vous ce que ce ménage, qui entrait dans le monde avec trois millions, a donné aux pauvres de cette ville de Paris qui a honoré Victor Hugo de si magnifiques funérailles? Mille francs! Franchement, ce cadeau n'avait rien de ruineux...

Les témoins sont bien aussi. Le docteur Potain affecte des sentiments très catholiques; sa sœur est très pieuse et fait beaucoup de bien; et voilà un homme qui, dans l'espoir de quelque cravate de commandeur, vient renier sa foi et parader dans une cérémonie laïque!

Goncourt, c'est le vieux gentilhomme ; il ne tarit pas sur la lâcheté des hommes du présent; il vante sa fière indépendance vis-à-vis des fantoches qui nous gouvernent, et le voilà, lui aussi, qui vient salir ses cheveux blancs dans une mascarade à grand orchestre qui rappelle les *Sans culottides*...

Il ne faut pas se lasser de le répéter : lorsque des Sommités, des Autorités, des Supériorités montrent ce laisser-aller en ce qui touche à la conscience, comment voulez-vous que la masse ne soit pas ce qu'elle est : sceptique, détachée de tout, indifférente à tout, chagrine seulement de ne pas posséder le nécessaire lorsque quelques privilégiés sont gorgés, et se disant que bientôt elle aura son tour?

Digitized by Google

LIVRE QUATRIÈME

LE CLERGÉ « FIN DE SIÈCLE »

Homo homini lupus,
Mulier mulieri lupior,
Sacerdos sacerdoti lupissimus.

UN CURÉ DE CAMPAGNE.

Laissez sa place à l'action de chacun. Le laïque n'a point besoin d'attendre le prêtre, ni le prêtre d'attendre l'évêque, ni l'évêque d'attendre le Pape pour suivre sa propre voie. Les timides se meuvent en troupeaux et les braves marchent en simples files. Lorsque des efforts combinés sont requis, soyons toujours prêts et en tout temps, prompts à obéir aux ordres donnés ; mais en ces dispositions, il y aura encore un vaste champ pour l'action individuelle et un grand bien peut être accompli par elle.

(Mgr IRELAND, évêque de Saint-Paul de Minnesota.)

I

LES ÉVÊQUES

Ce qu'on dit et ce qu'on pense. — Le Kulturcampf allemand et le Kulturcampf français. — Sages paroles du cardinal Czaki. — Des catholiques qui dansent. — La loi sur les congrégations.

Digitized by Google

— A l'Opéra-Comique. — La statue de Bizet. — Le mari de la veuve. — Persécutés de Byzance et persécutés de Paris. — L'Épiscopat actuel. — L'opinion d'un directeur des Cultes. — Honnêteté des mœurs. — Les exceptions. — La mort d'un évêque. — A l'Opéra. — Un fonctionnaire sacré. — Situation douloureuse et précaire du clergé inférieur. — L'interdit. — Toute résistance au pouvoir est brisée. — Pour quelles causes on interdit certains prêtres. — L'évêque de Séez et le curé de La Chapelle-Moche. — Encore une négociation de M. de Mackau. — L'administration financière des évêques. — L'ancien régime fondait, le régime actuel liquide. — La propriété ecclésiastique. — Ressources dont dispose l'évêque. — Gaspillage et désordre. — 800,000 francs de dettes. — Un vicaire général ingénieux. — Les évêques qui changent de garnison. — Un héritage de 1,500,000 francs. — La caisse des retraites. — Un archevêque *fin de siècle*. — Le cardinal Place. — Un consul général prévaricateur. — L'Institut des Petites Sœurs des Pauvres. — La disparition du Père Lepailleur. — La fin d'un saint. — Autour d'un coffre-fort. — Un diocèse en révolution.

C'est en dernier lieu, presque à regret, que j'aborde ce chapitre.

Historien de la vie présente, je ne puis cependant m'abstenir de traiter cette question.

Devant les générations à venir, le Peuple et l'Aristocratie, le monde politique et le monde financier revivront dans mes livres tels qu'ils furent à la fin du dix-neuvième siècle. Le Clergé y laisserait un vide. C'est en me taisant sur ce point que j'autoriserai mes adversaires à déclarer que je suis un pamphlétaire et non un historien social, que je retrace d'un pinceau violent les vices de mes ennemis et que je laisse dans l'ombre les vilains côtés de mes amis.

Ce n'est pas que j'aie l'intention de révéler dans ces pages des choses bien extraordinaires. Je me bornerai sur ce point, comme sur bien d'autres, à répéter ce que chacun sait, ce qui est dans la conversation courante, ce que tout prêtre vous dit lorsqu'il est un peu en confiance avec vous.

Pour avoir fait droitement et simplement mon œuvre de peintre, je n'en serai pas moins accusé de ne rien

Digitized by Google

respecter. C'est en tout ce qui touche la question religieuse, en effet, que se manifeste le plus l'imposture générale, le parti pris de rester toujours dans une certaine convention. Il y a là une consigne universellement acceptée de mentir constamment.

Les prélats français sont tous des saints, d'intrépides confesseurs de la Foi qui bravent les persécutions de Dioclétien et qui, sans le secours d'en haut, né pourraient pas résister à toutes les souffrances que le pouvoir leur fait endurer.

Voilà le thème adopté. Les journaux religieux le traitent avec la discrétion de gens bien informés parlant à des lecteurs qui savent à quoi s'en tenir. Les journaux boulevardiers, les journaux de coulisses et de cocottes n'y mettent pas tant de façons et se jettent dans le dithyrambe avec un zèle qui n'a point d'égal.

Or, pour tout catholique sincère, les prélats contemporains ne ressemblent en rien à ce portrait. Sauf quelques rares exceptions, l'évêque est un brave homme, un digne prêtre, absolument servile envers l'autorité, et qui n'a jamais eu une minute dans sa vie l'intention de braver la persécution et d'opposer aux attentats commis contre l'Église autre chose qu'une protestation toute platonique. Il y a à ceci une excellente raison, c'est que le Gouvernement se renseigne soigneusement avant de nommer un évêque, et qu'il ne nommerait pas un évêque capable de le gêner.

Pour juger la conduite de notre Épiscopat dans le Kulturcampf français, il faut regarder avec soin le Kulturcampf prussien.

On parle peu maintenant de ce Kulturcampf dans les journaux religieux ; on l'a montré aux Français comme on leur montre toute chose : ils ont vu le commencement, ils ont vu la fin ; ils soupçonnent à peine qu'entre le commencement et la fin il y a eu un milieu, et que ce milieu serait précisément le plus intéressant à connaître.

De temps en temps, vous lisez des phrases de ce

Digitized by Google

genre : « L'Allemagne protestante donne un exemple qui devrait faire rougir de honte le gouvernement d'un pays catholique comme la France : les séminaristes sont exemptés du service militaire ; les ordres religieux ont repris possession des maisons qui leur avaient été enlevées. Bismarck n'a pas hésité à avouer qu'il s'était trompé. Il avait dit : « Je n'irai pas à Canossa », il est allé à Canossa. Quel grand homme que ce Bismarck, comparé à nos petits politiciens français ! »

Cornély, particulièrement, aime à toucher cette corde-là, et les catholiques répètent : « Voyez Bismarck, il est allé à Canossa ! »

Ce qu'on oublie de dire, encore une fois, c'est pourquoi le Chancelier de fer s'est décidé à ce voyage qui devait lui coûter quelque peu, alors qu'il n'était pas encore le Jérémie pleurnicheur de ces derniers temps et qu'il se plaisait à faire cyniquement étalage de sa force.

Si le prince de Bismarck a été à Canossa, c'est tout simplement parce que les évêques, les prêtres et les catholiques allemands ont commencé par aller en prison...

Mgr Ledochowski, archevêque de Posen, débuta le 20 août 1873 par une amende de 500 francs ; le 19 décembre de la même année, il en était à 113,000 francs d'amende. Pendant ces quelques mois, il avait, en dehors de ses condamnations, eu son traitement supprimé et son mobilier saisi. Condamné d'abord à deux ans de prison, il est destitué de ses fonctions et condamné de nouveau à trois ans de prison le 25 avril 1874. Guillaume lui fit grâce d'une année, mais déjà vieux et très malade, il n'en fut pas moins enfermé à la citadelle d'Ostrowo, et il resta deux ans prisonnier dans les conditions les plus dures.

Avant d'être arrêté, Mgr Ledochowski avait désigné un délégué qui, malgré le gouvernement, administrait le diocèse au nom de l'archevêque captif. On fit tout pour découvrir ce délégué ; d'innombrables prêtres

Digitized by Google

du diocèse furent mis en prison sans vouloir révéler son nom. Deux évêques auxiliaires furent condamnés, l'un à dix-huit mois, l'autre à neuf mois de prison.

Le jour même où il eut terminé sa peine et où il fut mis en liberté, Mgr Ledochowski écrivit à ses diocésains une lettre dans laquelle il déclarait que tout ce qu'avait fait le gouvernement était illégal et infâme, et qu'il était toujours le chef du diocèse, le seul auquel on devait obéir. Il fut condamné de nouveau à deux ans et demi de prison et, malgré sa résistance, ses diocésains le forcèrent à se réfugier à Rome.

Avec des hommes de cette trempe, un parti discipliné comme le parti du Centre, un orateur comme Windthorst, un gouvernement, quelque tyrannique qu'il soit, finit toujours par céder.

Ici se vérifie une fois de plus la loi que nous avons déjà mise en lumière au commencement de ce volume, la loi que tout homme qui veut s'occuper des études sociales doit avoir constamment sous les yeux. On n'a jamais apporté de droits aux gens sur un plateau d'argent; on n'a de droits que ceux qu'on conquiert par des sacrifices. Après un délai plus ou moins long, on rembourse toujours en droits à un parti ce que les hommes de ce parti ont avancé en souffrances, en privations, en efforts généreux, en mois de prison.

Si les journaux religieux laissent un peu de côté l'histoire du Kulturcampf, c'est qu'ils ont le tact, le sentiment de la situation, comme on dit. Un évêque qui prend tranquillement son chocolat du matin dans un palais bien chauffé l'hiver, rafraîchi l'été par le voisinage d'un beau jardin et qui rédige là des morceaux d'éloquence sacrée contre l'impiété, n'aime pas qu'on lui mette sans cesse sous les yeux le récit du douloureux séjour de Mgr Ledochowski ou de Mgr Melchers dans de glaciales prisons; il ne pourrait blâmer le journal de raconter cela, mais il le reprendrait sur autre chose.

Il est clair, en effet, que si nos prélats avaient montré l'énergie et la combativité de l'épiscopat allemand, s'ils

Digitized by Google

avaient donné à notre clergé qui ne demandait qu'à marcher le signal de la résistance, la situation serait tout autre. Il est toujours très ennuyeux d'avoir cinq évêques et trois cents prêtres en prison, et si Grévy n'était pas allé à Canossa avec Wilson, Carnot y serait allé avec Brugère.

Remarquez que je ne pousse même pas l'audace jusqu'à blâmer l'Épiscopat français de l'attitude qu'il a prise. Je constate simplement cette attitude; je constate que les évêques ont récusé le combat.

Peut-être ces évêques ont-ils eu raison d'agir ainsi; pour être complètement juste, il faut ajouter, en effet, que, lorsqu'on cause avec eux à cœur ouvert, ils vous donnent de très bons motifs d'une soumission excessive qu'ils sont les premiers à reconnaître... surtout lorsqu'on parle de leur voisin.

Si certains catholiques se plaignent de n'être pas conduits à la bataille par leurs évêques, les évêques, dont quelques-uns sont très fins et même très « fin de siècle », ne sont pas embarrassés pour répondre que leurs fidèles les abandonneraient dès le premier engagement. Le troupeau regrette de n'être pas précédé, le pasteur redoute de n'être pas suivi.

Je me souviens à ce sujet d'une jolie conversation du Nonce Czaki avec Ignotus qui, lorsqu'il avait pris le contact avec un interlocuteur, traduisait bien ce qu'il avait vu et entendu.

« Les catholiques de l'aristocratie, disait Czaki, me reprochent amèrement de ne pas casser les vitres, de ne pas menacer le gouvernement d'une rupture avec Rome; ils arrivent tous chez moi pleins d'indignation, et le soir, je vois ces chrétiens désolés parader dans les salons juifs, jouer la comédie ou prendre part à des fêtes ridicules. Que voulez-vous faire avec ces gens-là? (1) »

(1) Saint-Genest a écrit également sur cette question quelques pages pleines de droiture et de bon sens; il a mis en relief la tar-

Digitized by Google

La vérité est que l'Église, en perdant le Peuple, a perdu son trésor de dévouements toujours disponibles; elle s'est mise de plus en plus avec les riches; elle les trouve encore lorsqu'il s'agit de donner un peu d'argent, mais elle ne peut compter sur des êtres esclaves de leurs intérêts et de leurs plaisirs, pensant avant toute chose à leurs commodités, à leurs convenances personnelles, préoccupés uniquement de ne rien déranger dans leur vie.

Pour être convaincu que le cardinal Czaki parlait comme un homme avisé, vous n'avez, du reste, qu'à chercher où était la haute société parisienne au mois de décembre dernier, le lendemain du vote de la Chambre qui ne laissait aux congrégations que le choix entre la ruine ou l'exil.

Les plus notables catholiques étaient à la représentation organisée pour élever une statue à Bizet!

Cette histoire de la statue de Bizet est, d'ailleurs, un des épisodes les plus gais de notre temps. Seulement, pour vous montrer à quel point c'est gai, il serait nécessaire de noter tous les petits éclats de rire qui, à ce sujet, vous viennent à la fois pour des motifs différents. Et puis, je vous le répète... c'est toujours une affaire d'âge : il faut avoir vu le commencement de tout ça...

J'ai vu le commencement de Bizet, l'apothéosé d'aujourd'hui sous la forme des *Pêcheurs de perles*. Ce fut un de ces fours sinistres qui inspirent l'épouvante. Dans ces temps-là j'avais des billets de théâtre plein mes poches et je rentrais souvent à des heures indues. J'amadouais mon concierge avec les billets. J'entends encore sa réponse sévère quand je lui offris une première loge pour les *Pêcheurs* : « Oh! non, monsieur, pas cette pièce-là... J'aimerais mieux payer que d'aller là. »

---

tuferie de ces Conservateurs qui s'indignent dès qu'on parle d'une concession et qui veulent faire semblant de lutter tout en continuant à s'amuser.

Digitized by Google

Carmen eut à peu près le même succès et dut disparaître de l'affiche après quelques représentations.

Quant à la musique de l'*Arlésienne*, elle est de Daudet, ou plutôt de la Provence. C'est Daudet qui a seriné à l'auteur ces vieux airs provençaux d'une si originale couleur, et je ne pense pas que le pauvre Bizet ait été obligé à un grand effort pour orchestrer cette *Marche de Turenne*, qui est un air guerrier du dix-septième siècle.

Après *Carmen* Bizet prit le parti de mourir ; c'est, du reste, ce qu'il avait de mieux à faire.

Ici intervient un nouveau personnage. Mme Bizet était fille d'Halévy, et, après la mort de son premier mari, elle épousa un Juif, Emile Strauss.

Ce Juif, à force de souplesse et d'intrigues, est parvenu à se faufiler dans un certain monde. Goncourt l'a rencontré chez la princesse Mathilde, et il n'est pas encore revenu de son étonnement de le voir là. Il nous en parle parfois dans l'intimité, et j'espère que dans ce *Journal*, qui contient déjà des portraits si finement touchés, nous retrouverons une esquisse de ce Juif de salon.

Comment germa dans le cerveau de cet enfant d'Israël l'idée de glorifier, de faire passer grand homme le malheureux *raté* auquel il avait succédé? Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est que, tout à coup, Meyer s'écria, dans le *Gaulois :* « La France est ingrate pour ses plus illustres enfants ! Il manque une statue à Paris ! Il faut que Bizet ait un monument ! »

Ce qui est plus invraisemblable encore, c'est que tous les gens qualifiés coururent à cette liste de souscription comme au feu et se précipitèrent pour mettre leur nom là; ils souscrivirent avec enthousiasme, avec ivresse, avec transports.

Vous sentez la démence de ce monde. Ce pays, qui est à la veille d'une guerre terrible, qui entend gronder autour de lui les menaces d'une révolution sociale et qui ne pense qu'à accorder les honneurs du bronze ou du

Digitized by Google

marbre à un musicastre qui, encore une fois, n'a fait absolument qu'un opéra-comique à peu près passable !

Cette représentation extraordinaire, où l'on paya les places un prix fou, c'est le cas de le dire, fut tout un poème. Le Garde-Meuble avait envoyé les tapisseries des Gobelins ; la musique de la garde municipale était convoquée. La Synagogue avait tout mis en mouvement, et Meyer obtint un triomphe d'impresario.

Il y avait huit jours que Mary-Raynaud avait filé. Imaginez quelle attitude piteuse nous aurions eue, vous ou moi, si, dans un journal nous appartenant, l'homme chargé par nous de la partie financière était parti en emportant l'argent d'autrui. Il nous semblerait que chacun va nous désigner du doigt en disant : « Connaissez-vous ce directeur de journal qui ose parler dans sa feuille des scandales républicains? C'était l'associé d'un voleur déjà condamné à trois ans de prison. »

Le Juif n'éprouve pas une minute ces timidités d'un autre âge et il a raison, car l'indifférence qu'il montre à propos de ces petits incidents correspond à la conception que les plus collet-monté en apparence, les d'Uzès et les de Luynes, se font de l'honneur et de la probité. C'est nous qui détonnons, qui ne sommes plus à l'unisson de l'état d'âme de la haute société française.

Toute l'aristocratie présente à Paris est là, en effet. Suivons le conseil de Frimousse, dans le *Gaulois* : « Nous avons bien cinq minutes à nous avant le lever du rideau ; profitons-en pour braquer une bonne lorgnette sur la salle de l'Opéra-Comique (1). »

Une « ponne lorgnette », ce n'est pas cela qui doit manquer dans le journal de Meyer...

Nous trouvons là une quantité véritablement prodigieuse de Juifs et de Juives ; jamais on n'en a rencontré tant au même endroit : les Rothschild, les Cahen, les Lipmann, les Morpurgo, les Oppenheim, les Bernheim,

(1) *Gaulois*, 12 décembre 1890.

Digitized by Google

les Helbroner, les Kahn, les Dreyfus, les Goldschmist, les Koning, les Blum, les Wormser, les Ulmann, les Wolff, les Porgès, les Stern, les Bischoffsheim... Il y en a comme cela pendant des colonnes... Zadoc Kahn lui-même, qu'on voit rarement, est de la fête...

Mme Emile Strauss a repris le deuil pour la circonstance : « Elle est toute en velours noir et dentelles avec la baronne Salomon de Rothschild, en vêtements noirs. »

Quant à Strauss, il est tout en noir aussi, mais il est content. Il salue quand on applaudit et il semble dire à tous : « Vous savez, c'est moi qui succède. » Il demeure boulevard Haussmann et il a obtenu du comité que le parc Monceaux fût désigné pour recevoir la statue de ce grand homme qu'on appelle Bizet. Il passera chaque jour devant le monument avec sa femme, il fera là de longues stations, et il espère que les passants diront : « Vous voyez bien ce monsieur chauve qui, cependant, frisotte encore un peu, ce n'est pas lui qui a fait *Carmen*, mais il a épousé la veuve de celui qui a fait *Carmen*. »

Les gémissantes victimes de la persécution religieuse figurent, elles aussi, à cette fête, en nombre considérable. Si le comte de Lanjuinais trouve Zadoc Kahn insensible à sa douleur de catholique, il peut aller pleurer dans le sein de M. le comte de Maillé sur le sort des Sœurs de Charité. Le député de Maine-et-Loire est dans une loge de vingt-cinq louis, « avec sa fille, la comtesse de Grammont, et sa belle-fille, la comtesse de Maillé, née de Fezensac, toutes les deux en robe blanche avec profusion de diamants. »

La duchesse de Luynes, douairière, est dans une avant-scène de balcon avec mademoiselle de Luynes et mademoiselle de Banuelos ; la duchesse de Luynes en robe de velours noir et dentelles blanches ; mademoiselle de Luynes en satin crème, avec nœud crème dans les cheveux, et mademoiselle de Banuelos en bleu clair.

Digitized by Google

Dans une loge de balcon, voici « Mme la duchesse d'Uzès, en robe mauve, et ses magnifiques émeraudes. Avec elle, le comte et la comtesse Arthur de Mortemart, en toilette rose-thé et diamants. Les hommes qui les accompagnaient étaient le duc d'Uzès, le comte Arthur de Mortemart et le comte A. de Mun. »

Il faut avouer que tous ces heureux supportent le malheur des autres avec une aimable philosophie.

Il dut y avoir des représentations de ce genre à Byzance au moment des persécutions de Léon l'Isaurien et des Empereurs iconoclastes. Vous voyez le Cirque tel que nous l'a restitué M. Jean Lombard, avec des mots malheureusement un peu trop techniques. Sur les gradins et dans les loges cintrées s'est entassé le Tout-Byzance : les patriciennes, en robes éclatantes bleues, violettes ou jaunes, et des joyaux précieux tintinnabulant sur leur poitrine; plus loin, les Inclytes, les Illustrissimes, les Cubiculaires, les Candidats, les Dignitaires, « le Grand Domestique, qui avait une coiffure d'or et un bâton d'or; le Grand Logothête et le Grand Drungaire, gras, juteux et les yeux blancs; le Protostator, chafouin ; le Protovestiaire, qui avait une face de chien ; le Grand Stratopedarque, dont le regard sévère fuyait les malédictions de Byzantins que, probablement, il molesta; le Primicier des Chambres, haussant un col d'autruche entre le Grand Chartulaire et le Protocynège, qui tortillaient le leur, de chameau. »

Tandis que jouent les orgues d'argent placées sous le cathisma, près du grand bassin d'eau, le beau monde gémit de la guerre implacable faite aux Eikones : « Nos saintes Images... nos Images vénérées, proscrites et brisées partout... Voilà la course commencée... Ce sont les Verts qui gagnent... Solibas est en tête... Les Hénioques à l'écharpe bleue ne viennent qu'après... Les Images de saints, l'Image de la très sainte Vierge profanée... Il a dépassé la première borne et l'obélisque de Théodose... Le voilà devant la statue d'Apollon delphique... Bravo, Solibas !... »

Digitized by Google

A dix siècles de distance, on aurait pu entendre des propos analogues à l'Opéra-Comique, entre catholiques de haut parage... : « C'est infâme... absolument infâme... Ces saintes Filles de la Charité... Voilà le ballet... En haine du Christ... Quelles jolies jambes... Cette Mauri a le diable au corps... Bravo, Mauri!... »

Toutes les décadences se ressemblent; toutes se résument en deux mots : *Histrionisme, — Hypocrisie.*

Qui donc pourrait reprocher sérieusement aux évêques de ne pas avoir engagé la lutte à fond avec des catholiques de cette trempe?

Tel qu'il est, le fait est. L'évêque français est un homme d'accommodement, de concession, — le contraire, en un mot, d'un homme de lutte.

Pourquoi l'évêque est-il comme cela? D'abord, je le répète, parce qu'on le choisit comme cela, et qu'il ne serait pas évêque s'il n'était pas comme cela. Cette explication peut sembler ne pas être absolument suffisante; il convient donc de nous livrer à une étude plus approfondie, de faire en quelque sorte la psychologie d'une âme d'évêque et d'étudier ensuite dans quelles conditions cet évêque est placé sous le régime du Concordat.

Cela est plus utile que de s'arrêter aux bruyantes démonstrations du cardinal Lavigerie. Les manifestations de ce genre peuvent inspirer beaucoup d'articles de journaux, elles n'ont qu'une très médiocre importance pour l'historien social ; il s'agit pour lui de rechercher la valeur intrinsèque des hommes et l'importance de leur fonction, puis la situation qui leur est faite dans l'organisme social, c'est-à-dire la façon dont il leur est possible d'exercer la fonction qu'ils ont à remplir.

Si on la prenait au sérieux, la déclaration du cardinal Lavigerie ne pourrait que donner une très fausse idée de la question religieuse. En proclamant la nécessité pour le haut clergé de faire la paix avec le gouvernement, elle tendrait à faire croire que ce haut

Digitized by Google

clergé était en état de guerre — ce qui est manifestement inexact.

— Franchement, que pensez-vous de notre haut clergé? demandait un jour Mgr Besson à l'un des directeurs des Cultes qui précéda M. Flourens.

Le directeur lui montra une note écrite par lui sur un dossier : « Un clergé qui a des mœurs, quoiqu'on en dise, en majorité, quelque science, beaucoup de tenue — malhonnête. »

— Qu'entendez-vous par ce mot malhonnête? fit Mgr Besson un peu surpris.

— J'entends que c'est un clergé absolument veule et sans caractère.

En bien des traits ce croquis est ressemblant.

Les mœurs de notre haut clergé sont pures et les écarts sous ce rapport sont si rares qu'ils sont de notoriété publique.

Chacun connaît la mort d'un prélat cher aux Républicains. Sa maîtresse et lui formaient un couple affreux. Elle, avait été supérieure d'un couvent, le couvent de... Sainte-Théodosie, elle s'était appelée la Mère... Sainte-Agathe. Un beau jour, elle avait noué des relations intimes avec un inspecteur d'Académie ; elle avait déclaré que la maison dont elle était simplement supérieure était sa propriété personnelle, elle l'avait vendue et elle avait jeté sur le pavé les brebis qu'elle paissait : les malheureuses seraient mortes de faim si l'Etat ne leur avait fait une petite pension.

Echouée à Paris, la Mère Saint-Agathe était devenue entremetteuse et s'était installée dans le quartier Monceau. C'est là que l'évêque venait la rejoindre chaque fois qu'il pouvait s'échapper vers Paris et c'est là qu'il mourut...

Il revenait de Rome où il avait été fort mal reçu par le Pape qui lui avait ordonné de rompre absolument avec cette femme. Malade de chagrin, il s'était arrêté quelques jours à Milan, puis il avait continué sa route.

Digitized by Google

Le grand vicaire qui l'accompagnait était allé sagement passer une bonne nuit dans le tranquille hôtel du Bon Lafontaine, où les rêves doivent toujours être vertueux... L'évêque n'y put tenir; le rut l'emporta, il courut chez la vielle stryge qui l'avait ensorcelé, chez celle qu'il appelait Héloïse et qui l'appelait Abailard; mais il avait trop présumé de ses forces et, dans la nuit, il expira chez la matrone.

Quelqu'un qui vit le cadavre a conservé un souvenir effroyable de ce spectacle. Tout le monde s'était enfui dans la crainte du scandale; le vieillard était là, à demi assis dans l'unique lit de la maison, les yeux ouverts et comme grandis par l'épouvante, un scapulaire et des médailles sur une poitrine velue... C'était lugubre, cette fin d'un évêque.

On pourrait peut-être citer, parmi les scandaleux, un évêque nommé il y a quelque temps. Il menait comme curé une conduite plus que suspecte et j'ai encore présent à la mémoire un fait absolument certain qui prouve que cette conduite était connue à Rome.

Un catholique rencontra le futur évêque à l'Opéra en compagnie d'une demi-mondaine qui, paraît-il, était fort jolie, du reste. Il n'y avait pas le moindre doute possible. Les deux hommes habitaient tous deux la même ville et se connaissaient parfaitement. L'évêque en expectative lâche sa compagne, va droit à celui qui l'a reconnu et lui dit :

— Je vous en supplie! ne racontez pas notre rencontre.

— Je ne vous promets rien, dit l'autre.

Le lendemain, le catholique, vraiment indigné, va trouver le supérieur de Saint-Sulpice et lui raconte ce qu'il a vu.

— Vous ne m'étonnez pas, lui répond le supérieur de Saint-Sulpice; nous en savons bien d'autres sur l'abbé X***. Nous avons tout essayé pour éviter qu'un tel homme ne déshonore l'Épiscopat français, tout a été

Digitized by Google

inutile. J'essaierai encore une démarche, je transmettrai ce que vous m'avez dit à Mgr X***, évêque de Z***, non loin de Paris et qui a de belles relations à Rome.

L'évêque vint, on le mit au courant et il répondit : « Il n'y a rien à faire ! Rome est décidée. ».

La nomination du prélat, qui d'abord avait fait jeter de hauts cris à Rome, avait été l'objet de longs marchandages dans lesquels avait joué un rôle décisif un cardinal très bruyant, très intrigant, très célébré par la Presse, qu'il paye, du reste, comme un simple de Lesseps et qui avait pesé de toute son influence sur le Pape pour le forcer, malgré sa résistance, à ratifier le choix d'un évêque qu'il savait indigne.

Un autre ecclésiastique, fort soutenu autrefois par les Francs-Maçons républicains, qui font naturellement tout ce qu'ils peuvent pour avilir l'Eglise, n'eut point cette chance, et il a été momentanément écarté. Celui-là avait débauché la femme d'un menuisier de Paris, il avait expédié le mari à l'étranger et il vivait presque publiquement avec cette femme dont il avait eu deux enfants.

Ceci est l'exception, la très rare exception.

Le mot « malhonnête », dans la pensée du directeur des Cultes dont je parle, était la contre-partie du mot « honnête homme » pris dans l'acception du dix-septième siècle.

Un « honnête homme », pour le dix-septième siècle, était un homme ayant à un haut degré le respect de sa propre dignité, portant la tête un peu haute, incapable de commettre une bassesse ou de dire un mensonge, d'abandonner la défense d'une cause juste pour plaire aux puissants.

La plupart de nos évêques sont d'honnêtes gens dans le sens un peu diminué et terre à terre que le mot a pris aujourd'hui. Beaucoup sont plus que cela encore, ils sont zélés dans le ministère sacré, ardents à faire le bien, prompts à soulager les misères, très désireux en

Digitized by Google

revanche de rester tranquilles, effarouchés par toute idée de conflit ; fils d'artisans ou de petits bourgeois, ils n'ont ni la rude énergie du peuple, ni la dignité fière qu'avait autrefois l'aristocratie, ils n'ont pas l'âme grande, en un mot, et, pour tout dire, ils sont d'une incroyable platitude envers le pouvoir.

Ceci en soi n'a rien de bien étonnant pour ceux qui regardent la réalité en face. Humainement, un évêque n'a pas à en vouloir au Gouvernement. Dans ce ménage troublé que forment l'Eglise et l'Etat, l'évêque est « le plus heureux des trois. »

Jamais la situation des évêques n'a été comparable à celle qu'ils ont aujourd'hui. Le Fonctionnarisme semble couronné et béatifié en leur personne, c'est le Fonctionnarisme sacré. Ce préfet en robe violette n'a aucune des inquiétudes du préfet civil, il est inamovible, il jouit du respect universel, il est regardé comme un martyr par les vieilles dévotes, il a de l'argent tant qu'il en veut et, à la condition qu'il soit docile, qu'il réprime chez ses prêtres toute velléité d'indépendance, le Gouvernement le laisse absolument tout faire.

Le résultat le plus clair de la Révolution a été de rendre plus dure la situation des petits et de fortifier au contraire la situation des grands et des riches en la délivrant de toute responsabilité morale. D'après ce principe « on ne s'appuie que sur ce qui résiste »; l'ancien régime mettait chacun en état de résister à l'injustice, assurait à tous des droits qui leur permettaient de se défendre contre l'arbitraire. Le régime moderne, qui entend ne trouver partout que des âmes d'esclaves, s'efforce par tous les moyens de mettre les humbles dans l'impossibilité de tenir tête aux gros.

Il a fallu cinquante ans de luttes aux ouvriers pour briser les chaînes si admirablement forgées que la Bourgeoisie triomphante en 1789 leur avait attachées aux pieds et aux mains pour exercer l'exploitation industrielle à son aise; c'est à peine si aujourd'hui ils se trouvent, au point de vue du droit d'association, à peu

Digitized by Google

près au même point qu'à la veille de la Révolution. Jamais la propriété, nous l'avons constaté à maintes reprises, n'a eu des droits semblables à ceux qu'elle exerce aujourd'hui avec une si jalouse âpreté .. Jamais les évêques n'ont possédé une autorité plus despotique sur le clergé inférieur.

Les membres du bas clergé étaient loin d'être heureux sous l'ancien régime; ils étaient souvent réduits à la « portion congrue » pendant que les hauts dignitaires de l'Eglise disposaient de revenus princiers; au fond, ils furent de cœur avec la Révolution naissante; cent ans après ils se retrouvent dans une position aussi précaire, car ils ont à porter tout le poids des persécutions et des vexations qui n'atteignent pas les évêques.

Dans le vrai droit chrétien, dans le droit canonique, les titres ecclésiastiques sont des titres réels qu'on ne peut obtenir qu'après concours et qu'on exerce en vertu d'un droit; c'est la doctrine du Concile de Trente. C'est à peu près ce qu'on entend dans l'armée par la propriété du grade. Dans le régime actuel de l'Église de France, régime dit concordataire, tous les titres sont personnels, distribués selon le caprice de l'évêque, sans aucun contrôle, ni recours.

Le curé de canton seul est inamovible, il est nommé sur la proposition de l'évêque par un décret du Président de la République sur le rapport du ministre des Cultes. Les curés de canton et les chanoines titulaires ont donc des titres à la fois ecclésiastiques et civils.

Quant aux desservants, ils sont révocables *ad nutum;* une fantaisie de l'évêque peut les arracher à leur paroisse, les envoyer à l'autre extrémité du département, les priver de toute espèce de fonction, sans que personne puisse intervenir dans ces décisions; ils ne sont même pas protégés comme les employés de l'État par un règlement administratif.

Jamais on n'a imaginé pouvoir plus exorbitant.

D'un signe l'évêque peut, non seulement priver un malheureux prêtre de son pain, mais le frapper dans

Digitized by Google

son honneur avec la suspense ou, comme on dit plus communément, l'interdit.

Il y a deux modes d'interdit : l'interdit dans les formes ordinaires, l'interdit sans formalités, *ex informata conscientia*.

L'interdit dans la forme ordinaire offre à l'accusé le moyen de se défendre ; il est entouré de toutes les garanties requises par le droit canonique ; il est précédé d'un monitoire, d'un libellé, d'une citation, d'une comparution en personne ou par procureur ; si le condamné appelle au Souverain-Pontife de la sentence rendue contre lui, son appel est suspensif.

L'interdit *ex informata conscientia*, au contraire, a le caractère d'un firman. L'évêque interdit purement et simplement le prêtre pour des motifs connus de lui seul et sans autre forme de procès. Les effets de cette mesure sont d'autant plus redoutables, que l'appel qui peut en être fait au Souverain-Pontife est dévolutif et non suspensif.

Les évêques, d'ailleurs, ne veulent pas du droit canonique. L'officialité, c'est-à-dire le tribunal ecclésiastique, existe bien dans l'*Ordo*, mais elle ne fonctionne presque jamais. Aussi, l'interdit presque partout en usage aujourd'hui est l'interdit *ex informata conscientia*.

Remarquez en passant que c'est par une sorte d'usurpation, ou du moins d'illégalité morale, que les évêques emploient ce mode d'interdit. Le droit canonique dit, en effet, que l'évêque ne peut interdire sous cette forme que lorsqu'il est à deux journées de marche de son siège épiscopal. Au temps où les communications étaient difficiles, il pouvait être nécessaire d'intervenir rapidement lorsqu'un scandale se produisait, et cette manière d'agir pouvait s'expliquer. Aujourd'hui un évêque, alors même qu'il est aux extrémités de son diocèse, peut revenir en quatre ou cinq heures à son palais épiscopal et procéder selon les règles de la justice.

Digitized by Google

Il faut ajouter que l'appel en cour de Rome est illusoire dans la plupart des circonstances. Le clergé inférieur a poussé de toutes ses forces à la proclamation du dogme de l'Infaillibilité. Curés et vicaires envoyaient des adresses au Pape par-dessus la tête de leurs évêques ; ils espéraient, en grandissant encore le Pape, avoir en lui un recours contre la tyrannie épiscopale, et une telle pensée était sans doute dans l'âme généreuse de Pie IX... Le Pape actuel a besoin d'argent; il ne fait aucun cas des évêques français, mais il trouve en eux d'admirables collecteurs du denier de Saint-Pierre, il ne veut pas intervenir dans leurs affaires. Quand l'appel du prêtre est dix fois justifié, on répond par le mot *lectum*, ce qui veut dire que tout le monde a raison.

Vous devinez, dans ces conditions, quelle est la sécurité du prêtre de campagne. Suspendu par son évêque, interdit selon l'expression consacrée, qui n'est pas tout à fait juste, il n'est pas seulement l'homme qui a perdu sa place — ce qui est toujours mal vu en France, — il est le réprouvé, le maudit; il semble toujours, en effet, avoir été puni pour une affaire de mœurs.

En dépit du scepticisme actuel, une indéfinissable impression fait que chacun s'écarte du prêtre que l'Église a repoussé de son sein. Ce paria ne peut songer à cacher son origine, il porte le signe indélébile que le Sacerdoce imprime à ses ministres, ce je ne sais quoi qui fait partout reconnaître un prêtre, même sous des habits laïques. Beaucoup viennent se perdre dans ce grand désert d'hommes de Paris et se font cochers de fiacre...

Lorsqu'il entrevoit la vie horrible qui va s'ouvrir pour lui, le petit vicaire qui a manifesté quelque velléité d'indépendance sent ses cheveux se dresser sur sa tête : il songe au désespoir de la vieille maman, la bonne paysanne qui a fait tant d'efforts pour « le pousser prêtre », comme on dit, et qui va croire son fils déshonoré. Il se jette en arrière comme s'il apercevait un abîme béant devant lui, il baise avec humilité l'anneau de son évêque,

Digitized by Google

et tout tremblant il se serre près de Monseigneur, qui tient sa destinée dans sa main.

Comment voulez-vous, sur ce terrain-là, entreprendre une résistance religieuse sérieuse?

Ceux qui essayent de défendre les droits de l'Église sont lâchés et livrés par leurs propres chefs.

On a vu des prêtres du diocèse de Bayonne enlevés à leurs paroissiens par Mgr Jauffret. Ces ecclésiastiques n'avaient fait que leur strict devoir de prêtres, en invitant les fidèles à élire des candidats favorables à l'Église plutôt que des candidats athées ou francs-maçons; ils n'en ont pas moins été sacrifiés. Thévenet a commencé par leur voler leur traitement, et leur évêque a continué en leur retirant leur cure.

Est-ce donc que Mgr Jauffret soit plus servile que les autres? Il l'est autant, voilà tout. L'humiliation de ces vrais serviteurs du Christ était la condition mise à l'élévation du candidat à la mître. Mgr Jauffret aurait refusé que le ministre n'aurait eu qu'à étendre la main et à prendre le dossier d'un des deux cents postulants tous plus ou moins recommandables et surtout plus ou moins recommandés par des Vénérables de Loges ou des députés libre-penseurs.

Dans l'arrondissement de La Réolle, un curé énergique et d'une irréprochable conduite avait courageusement tenu tête à certains gros bonnets du pays qui vivaient dans la débauche et le concubinage. A l'instigation d'un de ces coquins, le sacristain s'empara, un dimanche soir, des ornements sacerdotaux, s'en affubla et, dans cette tenue, alla boire au cabaret. Naturellement, le curé mit le sacristain à la porte.

Le conseil municipal, après avoir en vain essayé d'imposer au curé la réintégration de ce mauvais drôle, vota 200 francs à cet homme uniquement pour sonner les cloches au 14 Juillet. Le préfet trouva que c'était là une journée un peu chère et réduisit l'allocation à 100 francs.

Pour se venger, les Francs-Maçons de l'endroit accu-

Digitized by Google

sèrent le curé d'avoir parlé politique en chaire; on le poursuivit; mais cinq cents personnes attestèrent, par leur signature, que le prêtre n'avait pas dit un mot à ce sujet et l'on dut rendre une ordonnance de non-lieu qui proclamait son innocence. Le ministre n'en supprima pas moins le traitement de l'ecclésiastique; le prêtre répondit qu'il resterait à son poste, sans traitement. On s'adressa alors aux vicaires capitulaires de Bordeaux, qui gouvernaient le diocèse après la mort de Mgr Guilbert; on les menaça, on exigea d'eux le déplacement du curé, et ces hommes eurent le triste courage d'abandonner le prêtre vaillant qui avait donné un si bel exemple de fermeté. Le curé protesta, il demanda une nouvelle enquête ; on lui répondit : « Si vous n'êtes pas parti dimanche prochain, vos pouvoirs vous seront retirés. »

Mgr Bellot des Minières, si dur pour les autres et si peu sévère pour lui-même, a besoin, un jour, d'une place de vicaire pour un favori; il déplace le vicaire titulaire et l'envoie à l'autre extrémité du département. Le malheureux réclame, explique qu'il a des œuvres dans sa paroisse, qu'il y est aimé de tous. Rien n'y fait. Ordre lui est donné de rejoindre son nouveau poste dans les vingt-quatre heures; il obéit mais s'attarde une journée pour aller embrasser sa mère; en arrivant dans la paroisse qui lui était assignée, il trouve un interdit par dépêche télégraphique.

Au moment où les vicaires capitulaires dont nous parlions tout à l'heure gouvernaient le diocèse de Bordeaux, il parut sur eux une série de portraits, des *Silhouettes* qui les tournaient en ridicule, mais sans rien alléguer qui portât atteinte à leurs mœurs. On accusa du délit un vicaire qui passait pour indépendant. Il nia avec énergie, on ne put fournir aucune preuve contre lui ; on l'interdit quand même par précaution, *ad cautelam*.

Un ancien procureur de la République qui avait donné sa démission au moment des décrets, ce dont, je

Digitized by Google

crois, il est désolé aujourd'hui, demanda à présenter la défense du pauvre prêtre devant les vicaires capitulaires; il plaida deux heures admirablement. Quand il eut fini, un des vicaires lui dit: « Notre décision était irrévocable, rien ne pouvait la modifier. »

— Alors pourquoi m'avez-vous laissé me fatiguer pendant deux heures?

— Pour vous donner le plaisir de parler...

Quand Mgr Lecot prit possession de son siège, on essaya de l'attendrir; on lui demanda de signaler son arrivée par un acte de clémence; ce prélat politique qui, dit-on, rêve l'archevêché de Paris, refusa durement, méchamment. Le prêtre resta sur le pavé; avec ses maigres appointements, il faisait une pension à ses vieux parents (la mère a soixante-dix-neuf ans); il meurt littéralement de faim. Tout le monde s'éloigne de ce pestiféré; ses confrères ne le saluent plus dans la rue et, selon l'expression d'un de ses amis, il est par terre « comme une éponge mouillée ».

Que voulez-vous? La lâcheté est une des formes de la lutte pour la vie et ici, sans nulle exagération, c'est sa vie même que l'on brise en résistant. Les prélats qui sont de cire molle quand il s'agit de défendre les droits de l'Eglise contre le Gouvernement se retrouvent de fer quand il s'agit des faibles; ils donnent libre cours à ce besoin de domination et d'autorité qui existe toujours chez l'homme d'Eglise; ils sont impitoyables.

Pour quelques évêques, en un mot, le prêtre n'est qu'une soutane qu'on change de clou selon les circonstances, ou bien encore une monnaie humaine qui sert aux transactions avec le Gouvernement. Les chefs du parti conservateur, beaucoup plus influents qu'on ne croit dans l'administration, ont exactement la même manière de voir. Je vais vous citer un exemple dans cet ordre et je le cite à regret, car l'évêque qui joue là un rôle regrettable a su montrer en plus d'une occasion de l'indépendance et du courage.

Digitized by Google

Un ecclésiastique d'une intelligence très élevée et d'une rare fermeté de caractère, l'abbé Maunoury, curé de la Chapelle-Moche, dans l'Orne, avait fait ce que la plupart des prêtres n'osent pas faire : au lieu de gémir, il s'était remué, il avait résolûment entrepris la lutte et bien vite groupé autour de lui d'ardentes sympathies.

La Chapelle-Moche se trouve dans le canton de la Ferté-Macé, au centre de la circonscription électorale de M. Christophe. L'abbé Maunoury prit la direction d'un journal : l'*Echo de la Ferté-Macé*, il y mena une campagne brillante contre Christophe et, aux élections de 1885, le directeur du Crédit foncier, l'un des hommes les plus puissants de France, resta piteusement sur le carreau, et fut remplacé par M. Roulleaux-Dugage.

Mgr Trégaro, évêque de Séez, avait chaleureusement applaudi à l'initiative de l'abbé Maunoury et lui avait écrit une lettre d'approbation qui fut publiée dans l'*Echo de la Ferté-Macé*.

Ce fut alors qu'apparut M. de Mackau et ce fut naturellement pour nuire à des gens qui allaient tout droit leur chemin, en mettant en avant son intrigante et brouillonne personnalité.

M. de Mackau regrette que les curés ne soient plus comme autrefois à la nomination des seigneurs ; il tenait absolument à avoir à Vimoutiers, où se trouve son château, un curé qui fût sous son entière dépendance, un curé qui fût à lui. Il n'avait pas même l'excuse d'un intérêt électoral, puisqu'il est inattaquable dans sa circonscription ; il avait cette idée-là — voilà tout. Il s'en ouvrit à Mgr Trégaro et l'évêque commença ses démarches près du Gouvernement pour faire agréer le curé désigné par M. de Mackau. Le Gouvernement répondit : « Parfaitement! Nous vous accordons le curé de Vimoutiers, mais il faut nous sacrifier le curé de la Chapelle-Moche et le déplacer immédiatement. »

« Des négociations, s'écria M. de Mackau, c'est mon affaire ! Depuis vingt ans je ne fais que négocier et vous

Digitized by Google

pouvez constater en quel état j'ai mis les affaires du parti catholique. »

Vous voyez le « gentilhomme intermédiaire », le maquignon normand, l'homme des brocantages et des trocs s'occupant de ces négociations. « Donne-moi ta vache et je te donnerai en échange trois petits cochons; regarde comme ils sont roses et grassouillets ! »

Finalement, pour complaire à M. de Mackau que, cependant, il ne porte pas dans son cœur, Mgr Trégaro consentit à déplacer l'abbé Maunoury et, par un mouvement d'équité qui l'honore, il lui offrit la cure beaucoup plus importante de Laigle.

Le curé de la Chapelle-Moche, je l'ai dit, était d'un caractère solidement trempé; il avait le sentiment de sa dignité; il répondit: « Je ne suis point un objet d'échange pour les combinaisons de M. de Mackau, je suis un prêtre de Jésus-Christ; j'ai fait du bien dans ce coin de terre, j'y suis aimé, j'ai gagné là des âmes une à une; je ne veux point d'un avancement qui serait un désaveu. »

Mgr Trégaro eut le tort de ne pas comprendre la noblesse de cette réponse; il enleva sa cure à l'abbé Maunoury. Le prêtre dit adieu en pleurant à ses paroissiens; il se réfugia d'abord chez un riche catholique du pays, M. Goupil, qui lui offrit un préceptorat; il quitta ensuite le diocèse et il est maintenant à Tours, attaché, je crois, à une imprimerie.

Cet acte d'arbitraire fit un tort considérable à Mgr Trégaro qui, par son attitude vaillante, s'était concilié l'estime de tous. Quand il alla à la Chapelle-Moche, en tournée de confirmation, il fut fort mal reçu par les habitants qui adoraient l'abbé Maunoury et, quand il voulut ouvrir la porte de sa chambre, il la trouva gardée par des sentinelles peu odorantes...

M. Roulleaux-Dugage, qui devait son élection à l'abbé Maunoury, ne craignit pas, dans un banquet, de reprocher en face à Mgr Trégaro la façon dont il avait

Digitized by Google

abandonné le prêtre qu'il avait été le premier à mettre en avant.

Quant au vrai coupable, qui est là-dedans M. de Mackau, il ne se doute même pas de ce qu'il a fait. Il ne soupçonne pas la grandeur morale de ce prêtre de campagne qui prend son apostolat au sérieux, qui conquiert par sa vertu, son activité, son dévouement le petit pays où Dieu l'a placé, qui se fait aimer par ses paroissiens parce qu'il les aime... Tout cela lui échappe absolument. Comme tous les monstrueux égoïstes de la Droite, il ne connaît que sa commodité ; il n'est préoccupé que de ses convenances personnelles. Le nouveau curé de Vimoutiers fait peut-être un quatrième au whist. Cela suffit à Mackau pour qu'on bouleverse l'existence d'un prêtre irréprochable et qu'on le force à quitter le diocèse.

Il ne faut rien exagérer et reconnaître qu'en bien des diocèses ces dispositions générales sont tempérées par ce qu'il y a encore de profondément bon dans l'âme française ; mais il convient de constater que c'est surtout pour les petites défaillances de la vie privée que cette indulgence s'exerce. Dès qu'il y a un conflit en perspective, le vieillard apparaît dans l'évêque avec ce personnalisme inexorable, cette sécheresse implacable, cette sorte d'âpreté à défendre son repos qui caractérisent les gens âgés.

Grâce à cet admirable instrument de servitude et d'oppression qui s'appelle l'administration française, le Gouvernement tient tous ces évêques en laisse ; il n'a pas besoin des foudres du conseil d'Etat, il n'a qu'à menacer les prélats de mettre le nez dans leurs comptes pour les rendre doux comme des moutons.

Ici, nous touchons encore à un point intéressant pour l'histoire sociale. L'ancien régime créait, améliorait, il fondait, il faisait des « fondations » dans le sens vrai du mot. Ceux qui dirigent la politique et obéissent eux-mêmes aux ordres de la Juiverie cosmopolite n'ont

Digitized by Google

qu'une idée, mettre la France en liquidation ; ils sont cosmopolites, c'est-à-dire ennemis de la Patrie, ennemis aussi du Patrimoine, c'est-à-dire de toute propriété légitime et durable. L'ancien régime aimait à voir l'Église élever de grands bâtiments solides qui tenaient au sol, qui abritaient du monde ; quand les mercantis d'aujourd'hui voient une maison de ce genre, ils se disent : « Cela ferait du joli papier, il faut changer cela en papier, acheter de la rente avec, cela permettra à nos amis les coulissiers de donner quelques coups de crayon et aidera Rouvier dans ses tripotages à la Bourse. »

Les choses se passent ainsi pour tout ce qui appartient à l'État. C'est l'histoire de Lockroy avec les diamants de la Couronne. Un ministre du Passé apercevait un beau diamant, il se disait : « Rien n'est trop beau pour la Couronne de France, il faut acheter ce diamant et le mettre dans nos joyaux, il augmentera le Trésor national ; dans un moment de crise désespérée ce serait une ressource. »

Lockroy, au contraire, aperçoit les diamants conservés depuis des siècles ; son œil de *chineur* s'allume ; il s'écrie : « Comment se fait-il qu'on n'ait pas encore songé à *bazarder* cela? » et il fait vendre le tout à des baronnes ou à des cocottes juives par l'entremise des Juifs Vanderheim et Bloche qui naturellement lui font la forte remise.

C'est plus fort qu'eux ; ils entrent dans quelque maison, ils entrevoient un souvenir pieux, une croix de Saint-Louis en brillants gardée de génération en génération ; ils demandent : « Est-ce à vendre? »

La propriété ecclésiastique est, on le comprend, plus menacée que toutes les autres. Quand un évêque meurt, l'administrateur de la mense épiscopale pour l'État, qui parfois est un protestant sectaire et haineux, profite souvent de l'occasion pour faire vendre les immeubles qui appartiennent à cette mense. A Tours on alla plus loin ; il y a quelques années, on fit vendre les maisons

Digitized by Google

achetées de leurs deniers par les membres de l'OEuvre de Saint-Martin.

On ne dépouille pas les catholiques, remarquez-le, on leur remet du papier, toujours du papier. Le papier est garanti par l'Etat qui ne doit encore que 37 milliards; quand il devra quarante ou cinquante milliards, il fera banqueroute — voilà tout.

En présence d'un tel état de choses, il est très explicable que l'évêque s'efforce de donner aux fonds dont il a le maniement la forme la moins ostensible possible et qu'il garde un peu la caisse diocésaine dans sa poche où elle est, certainement, plus en sûreté encore que dans la poche de ceux qui nous exploitent.

Les ressources dont les évêques disposent ainsi sont souvent fort considérables... Il y a les dispenses directes du 4e et 3e degré de consanguinité, les permissions d'ondoiement qui se payent 5 francs, les dispenses de publier deux bans qui se payent 6 francs, les quêtes, les chaises. Dans le diocèse de Bordeaux, la quête seule du dimanche de la Quasimodo rapporte de quarante à cinquante mille francs.

L'évêque a droit personnellement au quart des revenus du diocèse, un autre quart lui est remis pour ses œuvres particulières et le reste est appliqué aux œuvres du diocèse.

La vente du catéchisme est, en outre, la propriété de l'évêque, et, dans certains diocèses, cette vente produit jusqu'à 30,000 francs.

En réalité, l'évêque dispose absolument de tout sans le moindre contrôle. Les vicaires généraux sont les hommes-liges, les créatures de monseigneur ; ils ne font que ce qu'il désire. La servitude est complète à tous les degrés... Le gouvernement veut des évêques qui soient ses domestiques, l'évêque veut des vicaires généraux qui soient ses esclaves et les vicaires généraux veulent des prêtres qui soient à genoux devant eux.

Quelques évêques — mais c'est là encore la très

Digitized by Google

rare exception — se servent de cet argent pour enrichir ou tirer d'embarras leur famille. Le frère d'un évêque fort connu avait été condamné à une restitution de 32,000 francs envers l'État ; le délai accordé pour s'exécuter expirait... L'évêque, en tournée dans son diocèse, télégraphie au trésorier de la mense épiscopale de prendre cette somme dans la caisse et de la verser à l'État. Le trésorier hésite, il va trouver un prélat qui jouissait d'une grande considération dans la ville, et, finalement, demande de nouvelles instructions afin de mettre sa responsabilité à couvert. « Considérez ce télégramme comme un reçu », télégraphie l'évêque.

Il ne restait plus qu'à obéir ; le trésorier prit la dépêche et la mit dans le coffre-fort à la place des 32,000 francs qu'il versa.

D'autres évêques, en plus grand nombre, gèrent mal les fonds dont ils ont la disposition ; ils en arrivent, faute d'ordre, à être couverts de dettes. Un évêque du Midi devait jusqu'à 800,000 francs.

Un jour, cet évêque s'entretenait de ses chagrins avec son vicaire général, et devisait mélancoliquement avec lui de ce mal d'argent dont souffrit tant Panurge.

— Je ne vois qu'une solution, s'écria tout à coup le vicaire général, c'est que Votre Grandeur aille à l'enterrement de Mme Fallières qui, précisément, vient de mourir.

— Y pensez-vous ? Il est vrai qu'autrefois j'ai été très bien avec Fallières, mais aujourd'hui nous sommes brouillés et il ne m'a pas même envoyé de lettre de faire-part.

— Justement, monseigneur, Fallières sera profondément touché de vous voir vous rendre *motu proprio* aux funérailles de sa mère.

— Et après ?... Croyez-vous qu'à l'issue de la cérémonie il me remettra 800,000 francs pour payer mes dettes ?

— Assurément non, mais il vous nommera archevêque.

Digitized by Google

— Malheureux ! Vous ne voyez pas que c'est à ce moment, que la crise prendra un caractère aigu et que tout se découvrira... Quel homme de bon sens consentira à être nommé évêque à ma place, à accepter la responsabilité d'une situation tellement compliquée que je ne m'y reconnais pas moi-même ?

— Ah ! monseigneur, vous êtes ingrat ! Vous méconnaissez l'amitié. Je connais un homme qui, par dévouement pour vous, accepterait votre succession.

— Qui donc ?

— Moi, monseigneur...

Le prélat et le vicaire général prirent le train. Fallières fut touché ; l'évêque passa archevêque et, en s'en allant d'un siège qu'il ne regrettait pas, il emporta même un meuble ancien, un meuble en marqueterie d'une grande beauté, qu'il remplaça par un meuble moderne. Le préfet, malheureusement, s'aperçut de la chose et fit réintégrer le meuble disparu.

Le vicaire général devenu évêque, commença par effectuer son entrée solennelle dans sa ville épiscopale et immédiatement après il s'occupa d'opérer sa sortie. Il alla à Rome, fut reçu par le Pape et lui fit part de son désir de changer de diocèse. Le Pape, tout étonné de voir évêque un homme de tous points médiocre, auquel on eût hésité jadis à confier une paroisse importante, lui dit : « Vous êtes là, restez-y ! »

Notre homme ne se tint pas pour battu ; il imagina une nouvelle combinaison, consistant à faire nommer coadjuteur un évêque qui avait envie d'être archevêque et à prendre le siège dudit évêque en laissant le fameux paquet de 800,000 francs à un candidat pressé, qui acceptait tout les yeux fermés, quitte à se débarrasser à son tour du lourd passif par un moyen ou par un autre. Il est très probable qu'il réussira.

Ces perpétuelles permutations de sièges sont, d'ailleurs, tout à fait nouvelles dans l'Episcopat. Les évêques d'autrefois étaient mariés, *uxorati,* avec leur diocèse ; ils y fondaient des œuvres durables, ils y formaient des

Digitized by Google

générations de prêtres à l'image de leur esprit. Tout cela est changé à l'heure actuelle. Maintenant qu'on a reconnu les désavantages des déplacements trop fréquents pour l'armée, ce sont les officiers qui restent de longues années dans leur diocèse et les évêques qui changent à chaque instant de garnison...

A côté des pasteurs qui gaspillent, nous avons les pasteurs qui thésaurisent. Un archevêque, fils de simples paysans, qui avait, il est vrai, occupé son siège pendant de longues années, laissa quinze cent mille francs de fortune...

Celui-là avait la monomanie de l'argent ; il avait fait pratiquer une cachette dans l'endroit secret de son palais et il y déposait des billets de banque ; on trouvait des billets de banque partout dans ses appartements : il y en avait dans ses draps, sous son traversin...

Jamais, sauf pour la construction d'une église dont je parlerai plus loin, l'archevêque ne donna un sou. Un beau jour, l'économe du petit séminaire disparut ; il avait perdu dans des spéculations insensées tous les fonds qui lui avaient été confiés, 350,000 francs environ. C'était la ruine du petit séminaire... Les catholiques le comprirent et s'imposèrent des sacrifices considérables pour combler le déficit. Un des chefs du parti royaliste prêta 50,000 francs à 5 %. Un vicaire général, fort riche, avança 50,000 francs également, mais sans intérêts. L'archevêque, à son tour, voulut faire quelque chose et offrit généreusement trois créances qui étaient périmées depuis trente ans !

Quant au chiffre de 1,500,000 francs, il fut proclamé par les ecclésiastiques désignés comme légataires longtemps avant la mort de l'archevêque et qui s'en allaient répétant partout : « Hélas ! nous craignons bien que Son Éminence ne nous laisse le lourd fardeau des 1,500,000 francs de sa succession ! »

On fut donc fort étonné, lorsqu'une fois mis en pos-

Digitized by Google

session de la succession, les légataires déclarèrent que l'archevêque n'avait absolument rien laissé que des dettes.

Contrairement à son habitude, l'archevêque s'était intéressé à la construction d'une église du Sacré-Cœur dans sa ville archiépiscopale, et il s'était engagé à contribuer aux dépenses pour une somme de 200,000 francs.

Après la mort du prélat, l'entrepreneur vint rappeler cette promesse aux légataires ; ils répondirent une fois de plus que l'archevêque était mort insolvable. L'entrepreneur prit son parti de suite : il congédia ses ouvriers et ferma ses chantiers.

A quelque temps de là, un prêtre remuant, désireux de se mettre en avant, et par surcroît cousin d'un ministre, fut nommé vicaire général ; il chercha dans les papiers de l'archevêque ; il y découvrit la preuve qu'un engagement avait réellement été pris, et il dit aux héritiers : « Si vous ne restituez pas les 200,000 francs, je fais du bruit. »

Deux jours après, les héritiers, qui prétendaient n'avoir hérité que de dettes, rendaient les 200,000 francs ou plutôt 212,000 francs, avec les intérêts.

Un pauvre curé de campagne fut moins heureux. Un de ses paroissiens lui avait remis 50,000 francs pour la construction d'une école... Conformément à la discipline ecclésiastique, il annonça cette nouvelle à l'archevêque qui, flairant l'argent, sauta dessus et dit au curé : « Remettez-moi ces 50,000 francs, je subviendrai chaque année à l'entretien de l'école. »

Après la mort de l'archevêque, le curé vint naturellement s'enquérir de ce qu'étaient devenus ses 50,000 francs ; on déclara n'en pas trouver trace. Un des légataires se décida cependant à faire signer par son secrétaire une promesse de soutenir l'école — ce qui, on l'avouera, est une assez mince garantie.

C'est dans ce diocèse que la caisse des retraites fut trouvée complètement vide. Cette caisse est administrée par un prélèvement de 7 pour 100 sur les chaises, et

Digitized by Google

les prêtres y versent des sommes qui vont de 20 francs à 60 francs par an.

On fit revenir en toute hâte l'ancien vicaire général qui en avait la gestion, et qui était à la veille d'être sacré évêque. On lui demanda des explications ; il reconnut bien avoir reçu l'argent qui était mentionné, d'ailleurs, dans un compte rendu qu'on publie tous les ans, mais il déclara qu'il ne savait pas ce que cet argent était devenu. Etait-ce le vicaire général qui l'avait pris? Etait-ce l'archevêque ?

Pour en finir, on passa l'éponge et l'on mit des zéros à l'actif.

En bien des diocèses, les caisses de retraite n'ont qu'une existence nominale ; mais, ainsi que nous l'avons expliqué, le remède ici serait peut-être pire que le mal. La situation actuelle, c'est le jeu de *Pigeon vole;* il en est des caisses de retraite comme des dépôts chez les notaires.

Les notaires modernes avaient pris l'habitude de s'enfuir avec l'argent qui leur était remis ; on a obligé ceux qui restaient à ne plus garder de dépôts et à déposer à la Caisse des Dépôts et Consignations les fonds qui leur étaient confiés. Ces fonds servent maintenant à spéculer et à alimenter ce que Laur appelle « la maison de jeu gouvernementale ». Au moment d'une guerre, le gouvernement serait aussi embarrassé de rendre ces fonds que ceux des Caisses d'Épargne. Beaucoup de gens alors regretteront le temps des dépôts chez les notaires et se diront: « Mon notaire à moi ne serait peut-être pas parti... »

Après avoir rassemblé devant vous divers traits épars qui vous permettent de vous rendre compte des causes qui déterminent la conduite de nos prélats, je vais maintenant vous peindre en pied un archevêque et un cardinal « fin de siècle ».

Suivez le *curriculum vitæ* de Mgr Place, archevêque de Rennes ; regardez-le à l'œuvre et vous vous expli-

Digitized by Google

querez comment la foi s'affaiblit dans des pays jadis très catholiques, dans des âmes sur lesquelles la Franc-Maçonnerie juive n'aurait eu aucune action si les chefs de l'Église avaient été à la hauteur de leur mission.

Mgr Place n'avait aucune vocation ecclésiastique ; jusqu'à 40 ans il fut professeur d'histoire dans une petite école de Paris appelée l'institution Poiloux. Sur la recommandation de son frère, Victor Place, qui était consul général, et dont il sera question tout à l'heure, M. de Corcelles, ambassadeur près du Saint-Siège, le prit pour secrétaire particulier.

A Rome, Mgr Place fit quelques études ecclésiastiques très superficielles, il fut ordonné prêtre et, après avoir été quelque temps vicaire général de Mgr Dupanloup, avec lequel il ne put s'entendre, il fut nommé auditeur de Rote et enfin évêque de Marseille où, dès son arrivée, il se fit exécrer de son clergé. « Mgr Place qui n'est pas à sa place », disait Pie IX qui ne détestait pas ces jeux de mots.

On sait le rôle joué pendant la guerre par le frère de Mgr Place, qui était alors consul général à New-York. Quand la France envahie, saignée aux quatre veines, était prête à expirer, quand l'Europe elle-même, qui nous avait tant haï, était prise de pitié devant cette catastrophe, il se trouva un homme, un fonctionnaire français pour voler sa mère qui râlait sous le talon du Prussien. Dans ce désastre sans exemple, il ne vit qu'une occasion de s'enrichir, et lorsqu'on lui demanda des armes pour les combats suprêmes, il acheta à vil prix et fit payer chèrement des fusils qui ne pouvaient pas partir.

On se rappelle comment la dernière bataille fut perdue au Mans par la débandade des mobiles bretons à la Tuilerie. Quand on les interrogea, ils montrèrent les rouillardes dont on les avait munis pour tenir tête à des ennemis formidables ; on les essaya le 20 janvier au polygone de Rennes ; elles donnèrent 65 pour 100

Digitized by Google

de *ratés*. C'étaient les fusils de Conlie, les fusils de Victor Place, le consul prévaricateur.

Quand il n'opérait pas lui-même, Victor Place opérait sous le nom de Chauviteau; quand il n'envoyait pas des fusils sans chiens, il envoyait des conserves avariées et bonnes à jeter aux chiens.

M. Léon Riant, qui n'est pas suspect d'être ennemi du clergé, a constaté tous ces faits dans son rapport.

En résumé, M. Place a effectué, sans instructions et sans ordres, l'achat (1) :

1° De 6,000 carabines Lydnert, qui ont coûté 584,000 francs, qui n'ont pu être utilisées, qui ne le seront jamais, et qui sont sans valeur;

2° De 5,790 fusils Flobert, accompagnés seulement de 22 cartouches par fusil, qui ont coûté 592,000 francs; armes qui n'ont pu être utilisées, qui ne le seront jamais, mais qui ne sont pas sans valeur.

M. Place a effectué, en ne se conformant pas aux instructions qu'il avait reçues, l'achat de 19 mitrailleuses Gattling qu'il a payées 30 ou 35 pour 100 au-dessus de leur valeur normale.

Il s'est attribué illégalement une commission de 2 pour 100, dont le montant dépasse 600,000 francs.

Il a prélevé indirectement, sous le nom de Chauviteau, des commissions de 1 pour 100 à 5 pour 100, dont le total s'élève à 360,000 francs.

Il a augmenté ou fait augmenter, par l'intermédiaire de Chauviteau, les factures de la maison Remington de 25 centimes par arme et par millier de cartouches, et payé ces factures falsifiées en imposant à l'Etat une perte de 360,000 fr.

Un tel misérable aurait dû être fusillé dans le dos et, au moment des hécatombes de la Commune, on tua bien des pauvres diables qui méritaient dix mille fois moins la mort qu'un homme dont le crime était sans excuse, car son traitement seul de consul général était de 60,000 francs.

(1) Rapport lu à l'Assemblée nationale le 27 juin 1871 par M. Léon Riant.

Digitized by Google

Par un jugement en date du 25 janvier 1872, Victor Place fut seulement condamné à deux ans de prison et 2,000 francs d'amende, et, à la demande de son frère l'évêque, M. Thiers le gracia quelques mois après !

Sans doute les fautes sont personnelles, mais quand on est évêque et qu'un des vôtres a commis un tel crime contre la Patrie, il semble qu'on n'ait plus qu'à chercher l'ombre et le silence, à se retirer dans quelque cloître pour y pleurer et y prier pour le coupable.

Mgr Place n'eut point cette pudeur ; il souhaita, au contraire, se mettre en évidence, être archevêque, avoir la pourpre... Il poussa l'inconscience jusqu'à vouloir être le primat de cette Bretagne dont les enfants, grâce à la scélératesse de son frère, avaient péri par milliers sans pouvoir même défendre leur vie...

Vous devinez l'effet produit sur les populations et sur ce clergé breton qui donna de si beaux exemples de patriotisme pendant la guerre, alors que les recteurs, devenus aumôniers, marchaient au feu avec leurs paroisses. Vous voyez le thème offert aux ennemis de la Religion. « Regardez, disaient-ils, regardez dans le sanctuaire cet homme portant fièrement la mitre et la crosse d'or, cet homme dont les ornements pontificaux scintillent à la clarté des cierges, à travers les vapeurs de l'encens, cet homme qui parle aux autres de Devoir et de Vertu, c'est le frère d'un voleur, le frère de Victor Place qui a dépouillé la France agonisante. »

Il faut vraiment que ceux qui gouvernent l'Église aient perdu tout sens moral pour consentir à de telles nominations, pour scandaliser ainsi de parti pris l'âme des simples et des faibles.

On comprend si de tels êtres sont des esclaves dociles pour les Martin-Feuillée et les Thévenet. Après un dîner avec Mgr Place, Martin-Feuillée lui-même se déclarait écœuré. « J'ai vu bien des platitudes dans la magistrature, disait-il le lendemain dans les salons de

Digitized by Google

la Préfecture, mais je n'ai jamais rien rencontré de comparable à la bassesse de ce prélat. »

L'existence des prêtres bretons devint un enfer avec un pareil archevêque. Ils espérèrent un instant trouver un défenseur dans un prélat d'un rare mérite, Mgr Gonindard, coadjuteur de Mgr Place.

Dès son arrivée à Rennes, Mgr Gonindard s'était conquis d'universelles sympathies dans le clergé par le charme de ses manières, la distinction de son esprit, la bonté d'un cœur véritablement évangélique... Mgr Place, outré, accabla Mgr Gonindard de mauvais procédés et Rome finit par prier le coadjuteur de ne plus paraître dans le diocèse qu'il devait gouverner un jour.

La cruauté montrée par Mgr Place dans l'affaire du Père Lepailleur acheva d'indigner contre lui toute la Bretagne.

C'est une histoire à faire pleurer que celle-là ; on en ferait un livre émouvant au possible. Le Père Lepailleur, on le sait, est le fondateur de cet ordre des Petites-Sœurs des Pauvres qui a pris en quelques années un si prodigieux développement. Quant il débuta, en 1840 (1), le jeune prêtre avait pour tout appui le concours d'une domestique, Jeanne Jugan, et d'une couturière, Marie Jamet ; il était si pauvre qu'il dut vendre sa montre pour acheter du pain aux premiers vieillards recueillis par lui.

Aujourd'hui, l'Institut des Petites-Sœurs des Pauvres a 264 maisons dans le monde !

Ne vous semble-t-il pas ouïr une belle légende de la *Vie des Saints*, une page de la vie de saint François d'Assises ?

Vous vous imaginez la vénération qu'inspirait aux Petites-Sœurs celui qu'elles appelaient : « leur bon

(1) C'est le 15 octobre 1840 que les deux bonnes créatures, que le Père Lepailleur avait associées à son œuvre, firent transporter une vieille aveugle dans la mansarde de Jeanne Jugan.

Digitized by Google

père. » Pour elles, ce fondateur d'un ordre merveilleux, celui qui a créé une telle œuvre par la seule puissance de sa foi, par le rayonnement du foyer qui était en lui est véritablement un Saint, et il ne peut manquer d'être canonisé comme l'ont été la plupart des fondateurs d'ordres...

Elles avaient donc la joie de voir un Saint, non plus seulement à travers les récits des livres de piété, mais un Saint vivant, un Saint qui avait fait déjà un miracle et qui en ferait d'autres après sa mort. Vous pensez combien les pauvrettes le choyaient et l'adoraient, leur Saint...

Il y eut, sans doute, quelque exagération dans ces témoignages de vénération et de tendresse. Dès qu'elles apercevaient leur « bon Père », les Petites-Sœurs accouraient autour de lui, se prosternaient et, dit-on, voulaient lui baiser les pieds. Un jour qu'il causait avec un prêtre, une bande de Sœurs se serait élancée vers lui ; pour éloigner les plus importunes, le Père Lepailleur leur aurait jeté en riant sa pantoufle ; les Petites-Sœurs se seraient précipitées et auraient baisé la pantoufle avant de la rapporter.

Beaucoup de saints et le curé d'Ars lui-même en ce siècle ont été l'objet de marques de respect analogues, et le cardinal Place aurait pu recommander au Père Lepailleur de ne pas se prêter à ces manifestations, mais ce n'était pas à cela que le cardinal pensait ; il n'avait qu'un désir : pouvoir disposer de l'argent des Petites-Sœurs.

La maison-mère de la Tour Saint-Joseph, située à Saint-Pern, près Bacherel (Ille-et-Vilaine), était en fête ; on se préparait à célébrer joyeusement le cinquantenaire de la fondation de l'ordre. Tout à coup, une nouvelle se répandit dans toute la Bretagne avec la rapidité de la foudre... Le Père Lepailleur avait disparu ! On l'avait mis en wagon sous la conduite d'un homme sûr et on l'avait expédié en Italie !

On croit assister à une arrestation par lettre de ca-

Digitized by Google

chet, au transport d'un prisonnier d'État à Pignerol sous la garde de d'Artagnan chargé d'empêcher le prisonnier de communiquer avec âme qui vive. C'est tout à fait la même chose. Défense avait été faite au Père Lepailleur de s'arrêter dans aucune maison de son ordre ; il devait voyager sans faire de haltes.

Vous vous figurez la secousse produite par un pareil coup d'État sur un vieillard de 79 ans ? Le malheureux vomissait tout le long du chemin et l'on crut qu'il n'arriverait jamais à destination...

D'Artagnan, dans la circonstance, était un avocat qui joue un grand rôle dans le monde religieux à Rennes. C'est l'*afficionado*, l'homme d'affaires de l'archevêché, le chef des estafiers d'un nouveau Saint-Office, l'âme damnée du cardinal qui l'a fait nommer commandeur de Saint-Grégoire. Les prêtres en ont peur comme on avait peur à Venise d'un affilié du Conseil des Dix ; ils savent que rien n'échappe à ses investigations et que la plus légère parole d'indépendance serait aussitôt réprimée. Un curé seul s'est risqué à faire sur lui un sonnet qu'il m'a envoyé :

Avocat du Seigneur et son homme d'affaire,
Teint *d'Orange*, museau félin, parlant vieux jeu,
Il bénit, il insulte et calomnie un peu ;
Pour le bien de l'Eglise, il est prêt à tout faire.

Quand il faut brouillonner, il nage dans le bleu ;
S'il vous rencontre un jour, ayez soin de vous taire :
Car pour un simple mot que sa malice altère,
Ceux qui l'ont décoré vous jetteraient au feu.

Le voilà commandeur dans la sainte milice :
Les prélats ont besoin d'une bonne police
Pour gouverner au temps mauvais où nous vivons.

Ces bons Pères laïcs dans l'ombre nous surveillent,
Et les pauvres curés, chaque fois qu'ils s'éveillent,
Tremblent de recevoir quelque nouveau savon.

Je n'ai pas besoin de vous dire quelle émotion cet événement dont aucun journal n'a parlé, excepté le

Digitized by Google

Petit Journal, excita dans toute la Bretagne. Les Petites-Sœurs, naturellement, pleuraient, comme on dit, tout ce qu'elles savaient. Elles avaient fini par apprendre que le « bon Père » était interné chez des religieuses d'un autre Ordre à Frascati et elles se disaient anxieuses : « Le soignent-elles bien ? » Il est probable qu'elles le soignent fort mal, car le vieillard, paraît-il, gémit toute la journée. Celles qui l'entourent, en effet, ignorent que c'est un Saint ; elles ne sont pas au courant de ce que fut ce pauvre homme maintenant courbé sous le poids des années et peut-être lui reprochent-elles de ne pas être assez propre sur lui.

On se racontait les moindres particularités du départ et la parole dite par le vieillard au docteur Martin : « Je suis plus à plaindre que Job ; on lui avait laissé au moins son fumier, à moi on a tout enlevé. »

Pour moi, j'avoue trouver cela profondément touchant et je suis sûr que beaucoup seront de mon avis, même parmi les sceptiques sans haine dont le sourire se mouille parfois d'une larme quand ils contemplent les misères et les méchancetés de notre débile humanité.

Réfléchissez-y et vous penserez que la proscription de ce bon vieux est aussi émouvante que le départ de Napoléon pour Sainte-Hélène... Il n'a pas fait tuer deux millions d'hommes, mais il a fait, lui aussi, quelque chose de très grand dans son genre ; il a été visiblement appelé par Dieu à accomplir une œuvre extraordinaire. Sa tâche terminée, il a cru qu'il allait s'endormir dans la paix du Seigneur... Et le voilà tout à coup, le pauvre vieux, sur la route d'Italie ; il n'a pas même la permission d'abriter sa tête pendant une nuit dans une des maisons qui sont sorties de terre grâce à lui. Cent mille vieillards sont morts dans des lits que cet apôtre de la Charité avait trouvés pour eux et lui, le fondateur de cet admirable Institut, il n'aura pas le droit de mourir dans un de ces lits ; il n'aura pas autour de lui, pour lui apporter la dernière tisane, une seule de ces trois mille

Digitized by Google

petites Sœurs qu'il a données pour consolatrices et pour amies à tous les vaincus de la vie. *Tantum est in rebus inane...*

Avant la mise en wagon on avait fait signer au Père Lepailleur une lettre dans laquelle il déclarait qu'il s'en allait volontairement et qu'il se rendait en Italie pour se préparer à la mort...

Vous voyez la vraisemblance de cette fable : ce vieux prêtre malouin qui n'a jamais quitté la Bretagne, qui vit entouré d'affections dans la maison-mère de son Ordre, et qui éprouve le besoin de se retirer en Italie, comme M. de Niewerkerke probablement, pour y jouir des chefs-d'œuvre de l'Art...

Ce fut la première version du cardinal. A la première retraite ecclésiastique, le 7 juillet 1890, il annonça que c'était le Père Lepailleur qui, à cause de son âge, avait voulu se retirer comme le prouverait une lettre qui serait rendue publique.

Cette déclaration, vous le pensez bien, tomba au milieu d'un silence comme il en règne quand le colonel fait former le cercle, mais aux regards ironiques que lui lancèrent ses prêtres qui le détestent si cordialement, Mgr Place comprit que l'histoire ne prenait pas... A la deuxième retraite, fin juillet, il déclara aux curés doyens qu'il avait été obligé d'intervenir à cause des nombreux abus qui s'étaient introduits dans la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres et qu'il avait dû faire partir le Père Lepailleur. Il n'avait donc pas dit la vérité la première fois.

Dès le lendemain du départ, le cardinal avait fait enlever le portrait du Père du parloir de la maison-mère et il avait chargé un de ses vicaires généraux, le chanoine Delafosse, qui avait autrefois essayé de fonder une briqueterie, de prendre en main l'administration. Dès qu'il était le maître de la maison-mère il pouvait agir sur toutes les autres maisons...

Le cardinal Place couronna ses exploits par sa que-

Digitized by Google

relle avec des ecclésiastiques auxquels il prétendait arracher un petit héritage que leur avait légué un ami.

Il est nécessaire, pour bien comprendre cette question, d'entrer dans quelques explications.

Un prêtre de grande science et de haute vertu, l'abbé Guitton, longtemps vicaire général du prédécesseur du cardinal Place, le cardinal Saint-Marc, avait été frappé des difficultés qu'éprouvaient les jeunes prêtres à entreprendre des travaux théologiques et littéraires, et il avait pensé à les réunir dans une maison d'études qui s'appela l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri. Un moment l'abbé Guitton songea même à transformer cette réunion d'un caractère tout amical en une sorte de congrégation autorisée, mais, devant les difficultés qu'il rencontra, il renonça complètement à ce projet, et lui-même disait des amis groupés autour de lui : « Nous ne faisons qu'un vœu, celui de n'en point faire. » On se contenta pour tout règlement du règlement du séminaire.

A sa mort, l'abbé Guitton partagea sa modeste fortune entre les deux amis qui étaient les plus chers à son cœur : l'abbé Plaine et l'abbé Motais.

Les héritiers de l'abbé Guitton attaquèrent le testament sous prétexte qu'il cachait un legs à l'Oratoire ; ils gagnèrent en première instance, mais la Cour d'Appel de Rennes les débouta définitivement par un arrêt du 22 mars 1887.

Ce qui décida le tribunal fut la déclaration du cardinal Place qui, dans une lettre écrite à M. Grivart, ancien ministre et avocat des ecclésiastiques héritiers, affirmait de la façon la plus formelle que l'Oratoire ne constituait pas une congrégation.

Vous m'avez demandé, disait Son Eminence, en votre qualité d'avocat des prêtres dits de l'Oratoire, quelle est, au point de vue ecclésiastique, leur situation.

Ma réponse est bien simple : cette situation est exactement celle de tous les prêtres de mon diocèse.

M. l'abbé Guitton, ainsi qu'il me l'a déclaré à mon arrivée à Rennes, n'a jamais eu l'intention de fonder une congré-

Digitized by Google

gation. Prêtre d'un grand talent et d'un grand savoir, ayant fortement à cœur de promouvoir l'étude des sciences sacrées, auxquelles il avait voué sa vie, frappé d'ailleurs de l'extrême difficulté pour ceux qui en auraient le goût et la volonté de s'y livrer avec suite et succès dans les conditions ordinaires, il a voulu en procurer la facilité, soit à des prêtres séculiers, soit même à des laïques et, dans ce but, il a ouvert une maison où ils pourraient, même transitoirement, s'adonner à l'étude, chacun selon ses aptitudes et ses préférences, dans un recueillement et avec une liberté aussi nécessaires que difficiles à réaliser dans le ministère paroissial, pour les prêtres, que dans le monde, pour les laïques.

La maison s'est continuée et existe présentement dans ces conditions, qui n'ont jamais varié.

Les prêtres qui y vivent n'ont entre eux aucun lien religieux d'aucune sorte. Ils n'ont jamais eu ni cherché ou songé à avoir une constitution quelconque approuvée soit par le Pape, soit par l'Evêque.

Ils ont seulement le règlement très sommaire qui s'impose pour le bon ordre, dès que plusieurs personnes vivent en commun dans la même maison.

L'abbé Motais mourut quelque temps après et il légua à sa mère la petite fortune dont il avait hérité, ce qui démontre qu'il se croyait parfaitement le droit d'en disposer en toute sûreté de conscience. Il léguait, en outre, diverses sommes à ses amis de l'Oratoire : l'abbé Houet, l'abbé Robert, l'abbé Louvet avec lesquels il avait travaillé et qu'il chargeait de la révision et de la publication de ses manuscrits.

Ces ecclésiastiques, absolument étrangers aux affaires d'argent, eurent l'idée de mettre leurs fonds en dépôt entre les mains de l'abbé Hamard, prêtre de l'Oratoire. L'abbé Plaine, le cohéritier avec l'abbé Motais de l'abbé Guitton, en fit autant. Ils achetèrent à frais communs un beau coffre-fort et ils confièrent la clef à l'abbé Hamard, à charge par lui de leur rendre compte chaque année de la situation et de ne se livrer à aucune opération financière. Il était bien entendu

Digitized by Google

qu'ils se réservaient le droit de retirer du coffre-fort les sommes dont ils pourraient avoir besoin.

Les choses allèrent ainsi pendant quelques années, lorsque tout à coup, au moment de la reddition des comptes de fin d'année, on s'aperçut de quelques irrégularités et d'un déficit de plus de 4,000 francs.

L'abbé Plaine s'empressa alors de retirer à l'administrateur le mandat verbal qu'il lui avait confié précédemment, et il lui demanda, en conséquence, la clef du coffre-fort et les comptes de gestion. M. Hamard sembla tout d'abord embarrassé, puis il se retrancha derrière des ordres supérieurs et il refusa de restituer la clef et de rendre compte de sa gestion. Le soir du même jour, il avoua avoir pris des engagements vis-à-vis de l'archevêque trois mois *auparavant* et avoir changé le secret du coffre-fort. Il promit, d'ailleurs, de faire son possible pour se délier de ces engagements. Les propriétaires sentirent redoubler leur surprise et leurs craintes et, ne pouvant expliquer l'énigme, ils songèrent avant tout à mettre leur bien à l'abri, et firent apposer des serrures de sûreté à la porte donnant accès à la caisse.

Fatale précaution ! C'est elle qui marqua le début d'une incroyable persécution et attira les foudres épiscopales sur les pauvres prêtres de l'Oratoire.

L'éminentissime archevêque entra, en effet, dans une colère épouvantable. Le 4 janvier, il envoyait une lettre (qu'il dit tenir lieu du précepte et des trois monitions canoniques) par laquelle il suspendait deux prêtres de l'Oratoire et ordonnait de rendre libre immédiatement l'accès à la caisse. Il se transportait ensuite de sa personne à la maison, et, rencontrant un prêtre de quatre-vingt-trois ans, il commençait par le traiter de « misérable » et le suspendait pour quinze jours de la célébration de la Messe. Puis, il faisait venir le principal propriétaire, qui gardait les clefs de la porte par laquelle on arrivait à la caisse, et le déclarait suspendu et interdit jusqu'à ce qu'il lui ait remis ces clefs.

Digitized by Google

Vous concevez la situation de ces prêtres frappés dans leurs fonctions ecclésiastiques et lésés dans leurs intérêts d'hommes ; ils n'étaient pas seulement suspendus *a divinis*, ils étaient interdits *ab humanis;* ils souffraient au spirituel et au temporel puisqu'ils étaient réduits à mourir de faim devant leur coffre-fort.

Ils prirent le parti de s'adresser à Rome, mais cet appel ne fit qu'exaspérer encore Mgr Place et, cette fois, ce fut l'abbé Plaine qui fut atteint. Il fut privé du pouvoir de confesser, de célébrer et d'exercer aucun ministère dans les communautés religieuses confiées à sa direction depuis plus de vingt ans.

Nécessité n'a pas de loi. Au point de vue temporel la situation de l'abbé Plaine n'était pas mauvaise ; il avait les clefs de la chambre ou se trouvait le coffre-fort et conséquemment le coffre-fort, mais le cardinal, représenté par l'abbé Hamard, avait la clef du coffre-fort lui-même. L'abbé Plaine fit une dernière sommation à l'abbé Hamard de restituer cette clef et, sur son refus, il se décida à sacrifier le meuble. Le 27 mars 1890 il chargea un avocat de ses amis, M. Lemenant des Chesnayes, de présider devant témoins à la fracture du coffre-fort et les valeurs et titres en furent retirés.

Cette mesure fut le signal d'une nouvelle exécution, et quatre prêtres de l'Oratoire : l'abbé Louvet, l'abbé Robert, l'abbé Guilleux et l'abbé Pivert qui avaient assisté à l'opération furent condamnés à la peine de la suspense *a sacris* jusqu'à ce que les valeurs eussent été réintégrées dans le coffre-fort.

On hésita longtemps à s'attaquer au chanoine titulaire Labbé qui avait été pendant de longues années le supérieur du Séminaire général de Rennes et qui avait formé à la vie sacerdotale beaucoup de jeunes prêtres du diocèse.

Mgr Place s'y décida cependant. On envoya au chanoine Labbé un vicaire général et un autre ecclésiastique qui avaient été ses élèves au Séminaire. Ceux-ci, un peu honteux, ne savaient comment engager l'entre-

Digitized by Google

tien. « Mes enfants, faites votre devoir », dit le vieux prêtre.

Les envoyés de l'archevêché demandèrent au chanoine de désavouer une lettre qu'un de nos excellents confrères, M. Paul Beesau, avait écrite à Mgr Place pour revendiquer sa part de responsabilité dans ces événements. Le chanoine répondit qu'il n'avait pas qualité pour désavouer la lettre d'un autre et il ajouta qu'en assistant à la fracture du coffre-fort il avait conscience d'avoir agi en honnête homme et qu'il était tout prêt à recommencer.

La-dessus, l'ancien supérieur du Séminaire fut interdit pour quinze jours !

« Le malheureux ! » disait un des collègues de Mgr Place dans l'épiscopat, « en frappant ainsi contre toute justice des prêtres estimés de tous, il nous enlève la seule arme que nous ayons contre des prêtres indignes ! »

A Rome, on fut bien embarrassé. L'archevêque de Rennes est un de ceux qui envoient le plus d'argent pour le denier de Saint-Pierre — ce qui lui est facile avec les moyens qu'il emploie pour s'en procurer. D'un autre côté il était évident que les prêtres qu'on voulait déposséder avaient cent fois raison. La congrégation chargée de se prononcer sur ce cas bizarre se tira d'affaire en déclarant qu'elle n'avait pas le droit d'intervenir dans une question qui avait été déjà décidée par les tribunaux, mais qu'elle engageait les prêtres à se soumettre.

Le conflit en est là et toute la Bretagne, profondément agitée par toutes ces querelles, est en prières pour que le cardinal se décide à se retirer à Rome et à quitter un diocèse qu'il a trouvé paisible et heureux et dans lequel il a semé la haine, la discorde et l'anarchie.

Quant à nous, ce qui nous a paru intéressant à indiquer pour l'étude de la vie contemporaine, c'est le fait de ce prélat employant des armes spirituelles dans un

Digitized by Google

conflit d'ordre exclusivement matériel, frappant, sans pitié, d'interdit des prêtres qui n'ont d'autre tort que celui de vouloir garder ce qui leur appartient...

II

LES ÉVÊQUES ET LES ÉCRIVAINS CATHOLIQUES

La haine des évêques pour les écrivains catholiques. — Des défenseurs embarrassants. — Mgr Guilbert et la Presse catholique. — Pourquoi les évêques nous en veulent. — Le souvenir de saint Athanase. — Mgr Richard et l'*Univers*. — La littérature d'un neveu d'évêque. — Les *Joyeusetés en képi*. — Sans chemise! — Une note d'archevêque. — La férocité ecclésiastique. — Le supplice de l'auge en Perse. — Impossibilité de répondre. — Les bons petits camarades. — M. Paul de Cassagnac a son tour. — Une scène d'un roman de Ferdinand Fabre. — Ce qu'a souffert Henri Lasserre. — La création d'une ville. — Les Juifs marchands d'objets de sainteté. — Le blasphème dans le quartier Saint-Sulpice. — Les Pères de Lourdes. — La traduction des Evangiles et la congrégation de l'*Index*. — Incroyable inertie de Mgr Richard. — Comment on traite un archevêque de Paris à Rome. — Mgr Gibbons et les Chevaliers du Travail. — Une conversation avec l'archevêque de Paris. — Un article de M. Cornély. — Le soufflet de Mgr Darboy. — Un voyage à Rome. — Dans l'escalier. — Une audience du Pape. — Le *Journal de Rome*.

Vous voyez bien la situation, n'est-ce pas? Avec le génie diplomatique particulier au prêtre, le haut clergé fait sa petite pot-bouille avec le Gouvernement; tous deux finassant, ergotant, marchandant, finissent par s'entendre assez bien ; ils laissent de côté les questions de principes pour s'accommoder sur des questions d'intérêt personnel où il est toujours possible de trouver un terrain de transaction.

Les transactions sont d'autant plus faciles que la

Digitized by Google

persécution actuelle a un caractère particulier, elle est intermittente ; elle s'arrête quand la Juiverie, un moment matée par des écrivains courageux, ne sonne pas l'hallali contre les prêtres.

Opportunistes et radicaux, en effet, n'ont pas même l'excuse d'une haine sincère contre l'Eglise ; le blasphème pour eux n'est qu'une réclame électorale, les attaques contre l'Eglise comme les déclamations contre les abus ne sont pour ces êtres vils que des parades de saltimbanques ; ils sont les premiers à profiter des abus et ils ne demandent pas mieux que d'obtenir du clergé tout ce qu'il peut donner de neutralités précieuses pour certaines élections, de concours occultes, de mots d'ordre secrets ; en province, ils tiennent par mille liens encore à cette Eglise en tant que pouvoir constitué ; c'est une occasion pour eux de faire émarger un parent de plus au budget, de réclamer un bon poste pour un arrière-cousin.

Tout cela se traite par les femmes ; tout heureuses de voir leur mari devenir sénateur ou député en promettant « d'écraser l'infâme », elles sont désireuses aussi de voir élever leurs enfants chrétiennement parce que cette éducation est de meilleur ton, de rester en bons rapports avec l'Eglise comme les dames de l'aristocratie. Il n'y a pas là contradiction à proprement parler. C'est l'âme bourgeoise, incapable de toute loyauté et de toute noblesse ; elle garde au milieu des palinodies et des hypocrisies une sorte d'unité ; elle est mue par l'idée fixe de tirer de l'état de choses présent toutes les satisfactions qu'on en peut tirer.

Quant au haut clergé, il a vis-à-vis de lui-même d'excellentes raisons pour se livrer à tous ces manèges : sans doute, il travaille pour son bien-être à lui, mais il travaille aussi pour le bien de la Religion ; il aime à se persuader que si on résistait on fermerait toutes les églises, et qu'il arrête par sa servilité des flots de sang prêts à couler.

Tandis que les prélats sont occupés à traiter toutes

Digitized by Google

ces petites négociations à voix basse, derrière des portes fermées, on entend parfois du bruit.

— Qu'est ceci ?

— Nous sommes les journalistes catholiques... On vient de commettre un attentat de plus contre les droits des chrétiens. Nous ne laisserons pas ces infamies impunies ; nous allons attaquer le ministre, le préfet, les députés de votre département ; nous en savons de belles sur leur compte.

« Il ne me manquait plus que cela ! » pense l'évêque, et c'est de bon cœur qu'il envoie à tous les diables ces défenseurs malencontreux qui viennent déranger ses combinaisons et troubler son cher repos.

L'Écrivain catholique et l'Évêque serait encore une des scènes amusantes de la grande comédie contemporaine que j'ai toujours rêvé d'écrire, mais qui serait trop puissamment vraie pour avoir chance d'être jouée, même au Théâtre-Libre.

Il y a une intensité de comique énorme dans le spectacle de ces gens pleins d'enthousiasme et de conviction qui s'obstinent à défendre cet Episcopat qui ne veut pas être défendu et qui déteste mille fois plus ses défenseurs que ses plus implacables ennemis...

On a cité souvent le mot du cardinal Antonelli : « Je voudrais que tous les journalistes catholiques fussent employés à dessécher les Marais Pontins. »

Cette parole n'exprime que très faiblement les sentiments qu'éprouvent certains évêques français à propos des publicistes chrétiens.

Sans doute tous les prélats n'ont pas la franchise de Mgr Guilbert qui, lui, ne cachait pas son opinion.

— Comment ! vous lisez cette canaille de journal, disait-il à un de ses prêtres qu'il trouvait tenant à la main l'*Univers*.

Quant à lui, il ne recevait que deux journaux politiques : la *Paix* et la *Gironde*, un des journaux de province les plus hostiles à l'Eglise.

Digitized by Google

Lorsque parut le *Nouvelliste de Bordeaux*, fondé par les catholiques les plus éminents du Bordelais, on adressa un numéro à l'archevêque ; il le renvoya en mettant lui-même sur la bande : *refusé*.

La tendresse de Mgr Guilbert pour la *Gironde* était si vive qu'il chargeait l'imprimerie de ce journal de toutes les publications de l'archevêché. Il existait bien une imprimerie catholique à Bordeaux, mais, devant le mauvais vouloir du chef du diocèse, elle dut renoncer à la lutte et fermer ses portes.

S'ils sont moins nets dans leur allures, beaucoup de membres de l'épiscopat sont dans des dispositions analogues pour tout ce qui touche au journalisme catholique.

Autant les chefs religieux sont amènes et conciliants jusqu'à la plus extrême complaisance pour ceux qui attaquent et blasphèment, autant ils sont durs, hautains, sans indulgence et sans pitié pour ceux qui combattent pour le Christ. Parfois, vis-à-vis de ceux-là, ils se montrent véritablement atroces, et c'est un catholique qui a dit ce mot qu'on a attribué à tort à Maurice Jolly, une des victimes de Grévy : « On m'a fait tout ce qu'on peut faire à un homme sans le tuer. »

C'est encore à l'étude psychologique de ces âmes d'évêques qu'il faut demander l'explication de ce qui peut paraître étonnant et anormal dans ces façons d'agir.

Ces archevêques et ces évêques ne sont ni des boulevardiers sceptiques, ni des Je-m'en-foutistes, ils ont au fond une âme scrupuleuse ; ils ont été bercés depuis le séminaire du récit de tous les actes d'héroïsme accomplis par les grands pasteurs de peuples d'autrefois ; affrontant la persécution, l'exil, la mort plutôt que d'abandonner la Vérité. Ici, c'est Athanase bravant Julien l'Apostat ; là c'est saint Ambroise, debout sur le seuil de la cathédrale de Milan, et refusant l'entrée du sanctuaire à l'empereur Théodose qu'accompagne une armée ; ailleurs, c'est Chrysostome désignant du doigt,

Digitized by Google

du haut de la chaire de Sainte-Sophie, l'impératrice Eudoxie qui a violé les lois de l'Eglise.

Quand ils se sont abaissés devant nos tristes gouvernants; quand ils ont réprimandé, sous prétexte d'excès de zèle, un de leurs prêtres coupable seulement d'avoir accompli son devoir, ces évêques, en braves gens qu'ils sont malgré tout, font leur examen de conscience, et ils ne sont pas très satisfaits d'eux... Alors, par une contradiction qui semble illogique, mais qui s'explique assez facilement quand on connaît la nature humaine, ils en veulent à l'écrivain de parler lorsqu'ils se taisent, ils nous en veulent de faire ce qu'ils devraient faire eux-mêmes.

Il est clair que Mgr Larue, l'évêque de Langres, ne devait pas être enchanté de lui-même lorsqu'il se voyait à côté de Carnot, dans le landau présidentiel. Nommé grâce aux instances de Cambon, qui a exécuté les décrets dans le Nord, le conciliant Larue avait voulu faire sa cour à la République. Les Républicains, qui l'auraient peut-être respecté, s'il avait conservé sa dignité, ne lui savaient aucun gré de cette humiliante démarche et l'appelaient « l'homme habillé en femme. » Sans se traiter aussi irrévérencieusement, Mgr Larue se disait, sans doute, qu'après les expulsions, les lois scolaires, l'assassinat de Chateauvillain, à la veille du coup de force de Vicq, que les Francs-Maçons annonçaient déjà, la place d'un évêque n'était pas où il était, et que saint Athanase ne serait pas monté dans le landau...

On ne saura jamais, je le répète, à quel degré d'exaspération le souvenir de saint Athanase, qui constitue à lui seul un reproche muet, peut amener un évêque qui n'a pas l'âme héroïque, qui est simplement un bon préfet ecclésiastique un archimandrite vertueux et qui, par surcroît, possède toutes sortes de neveux et de cousins à placer dans les Postes, dans l'Enregistrement, dans les Ponts et Chaussées et autres administrations dépendant de l'Etat.

Digitized by Google

Ajoutez le besoin de domination dont j'ai déjà parlé, et qui existe dans toute âme de prêtre. Les évêques n'ont plus l'occasion d'exercer cette autorité sur les impies et les tièdes qui, de plus en plus, s'éloignent et échappent à leur action. Ils se dédommagent sur nous autres qu'ils savent être à bonne obédience et disposés à tout accepter, par esprit de discipline.

Il en est ainsi dans certains collèges; quand tous les élèves payants sont partis, il reste pendant les vacances quelques malheureux boursiers sur lesquels on expérimente tous les systèmes connus de châtiment. Pour les chefs de l'Eglise, les écrivains catholiques, qui ne sont point de simples cuistres, sont des souffre-douleur, des bêtes à bon Dieu, bêtes à chagrin, comme disent les enfants. Ils s'amusent à les martyriser, ils leur cassent les pattes ou leur enfoncent des aiguilles dans le dos, et quand les infortunés s'avisent de protester, ils leur disent sévèrement : « N'oubliez pas, n'est-ce pas, que je suis évêque? »

On écrirait un chapitre d'un poignant dramatisme sur les douleurs secrètes de tous les êtres qui sont allés vers l'Eglise, le cœur enflammé par l'amour de Jésus-Christ, l'âme dévorée du désir de se dévouer, et qui ont reçu pour toute récompense de leurs efforts quelque coup de crosse épiscopale, quelques-uns de ces coups de crosse solidement assénés au moment où l'on s'y attend le moins et qu'il faut accepter sans crier.

Quel drame de la conscience dans cette querelle de l'*Univers* et du lieutenant Paimblant! Je n'en ai dit que quelques mots dans *Dernière Bataille*, mais j'y ai réfléchi souvent depuis et je me suis reproché la pusillanimité intellectuelle qui m'avait empêché, pour la première fois de ma vie, d'écrire ce que je pensais parce qu'il s'agissait d'un archevêque.

Vous connaissez cette affaire. Un ecclésiastique éminent par la science et par la vertu, M. le chanoine

Digitized by Google

Maynard, avait publié dans l'*Univers* un article sur un livre de Mgr Bougaud : *Saint Vincent de Paul*. De cet article, il ressortait jusqu'à l'évidence que Mgr Bougaud avait pu être un excellent évêque, mais qu'il n'avait sur le dix-septième siècle que des connaissances tout à fait superficielles. C'était un confusionniste de proportions vraiment extraordinaires. Il confondait la Ligue et la Fronde ; il appelait la Grande Mademoiselle une « Ligueuse » et il affirmait qu'elle était la sœur de Louis XIII.

Qu'importent ces misères si la vie est pure ? Il y a bien des gens qui en savent encore moins que Mgr Bougaud et qui entreront tout de même dans le Paradis.

Là-dessus, intervient un officier, M. Paimblant, qui signe du pseudonyme de Max des livres pornographiques qui auraient fait rougir les âniers de la rue du Caire.

Ce Paimblant, bien entendu, n'est pas évêque, mais seulement neveu d'évêque, neveu par alliance de Mgr Bougaud.

Décoré par Léon XIII de la croix de saint Grégoire, Paimblant, le jour de sa visite à l'*Univers*, avait, nous apprennent les journaux qui lui sont favorables, « cru devoir placer ostensiblement sa décoration sur sa poitrine. »

Il est regrettable qu'il ne juge pas à propos de mettre cette croix quand il compose ; elle lui inspirerait, sans nul doute, des pensées moins libidineuses.

Il est difficile, en effet, de trouver à s'édifier dans le volume qui a pour titre : *Joyeusetés en képi* (1), et qui se compose d'aventures érotiques comme *Une Panique au couvent*, *A la poursuite d'un joli mollet*, *Fidélité collante*.

Pour présenter cette œuvre au public, Paimblant

(1) Un volume, chez Dentu, avec illustrations de Pille, Larche, Paillet, Pargan.

Digitized by Google

eut du moins le bon goût de ne pas demander de préface à son oncle; il se confia à un spécialiste, M. Dubut de La Forêt, dont le *Gaga* fit quelque bruit en cour d'assises.

Hâtons-nous de dire que Dubut lui-même eut des hésitations et que, dans sa préface, il reprit doucement son disciple de ne pas avoir même laissé à l'une de ses héroïnes le plus élémentaire des vêtements.

Il y a, monsieur, écrivait-il dans votre œuvre moderne, une théorie que je veux combattre, l'idée de l'excitation sensuelle arrivant à son paroxysme en présence d'une académie de femme. Je sais bien (1) que Marie de Lorraine apparut ainsi, superbe d'impudeur, à Jacques Clément et qu'elle transforma en un temple d'amour la cellule du prisonnier, du visionnaire qu'elle inondait de ses voluptés afin de l'exhorter au crime; je vois, en outre, que votre héros (malencontreusement réveillé par le clairon sonnant la diane) est lui-même emporté au souffle de furieux désirs — mais cela ne vous donne pas raison contre la physiologie générale.

Si vous le voulez, nous abrégerons un peu les motifs que donne l'auteur du *Gaga*.

Il est certain, d'ailleurs, que Dubut a raison au fond et que, ne fût-ce que par considération pour son oncle, un neveu d'évêque aurait pu au moins laisser sa chemise à son héroïne....

Paimblant ne fit pas cette concession, il alla jusqu'au bout.

Après s'être un instant arrêtée aux pointes rouges de ses seins, la chemise continua à descendre lentement le long d'un torse de marbre; elle donna un dernier baiser à ses genoux blancs et polis, puis vient s'abattre à ses pieds, comme un musulman en adoration (2).

---

(1) Notez que Dubut ne sait absolument rien de cela. Ce qu'il en dit, c'est pour avoir l'occasion d'écrire une gravelure.

(2) Il est inutile, je pense, d'ajouter que les *Joyeusetés en képi* ont été autorisées dans les gares par la vertueuse maison Hachette, qui a défendu la vente du *Clergé sous la troisième République*.

Digitized by Google

Elle était nue!

Mes tempes battaient à se rompre, le sang coulait rapide et brûlant dans mes veines.

Sa taille élancée se détachait en grandes lignes sur le fond pourpre des tapisseries qui renvoyait de chaudes estompes sur le modelé merveilleux de ce corps digne du pinceau d'Apelle.

Abrégeons encore un peu et n'appuyons pas sur ce tableau. Nous renvoyons ceux qui aiment cela au volume. Il y a une gravure.

La diane se fait entendre, et l'auteur nous conte son chagrin en entendant cet appel matinal.

Le clairon sonne la diane sous ma fenêtre.

« Vous êtes bien paresseux ce matin », me dit mon camarade le ronfleur. Je ne lui réponds rien car je lui dirais quelque chose de désagréable, tant mon humeur est massacrante. Après m'être habillé en maugréant, d'un pas mélancolique, le maintien voûté d'ennui, je vais sans enthousiasme absorber deux mortelles heures d'une conférence sur la balistique.

Et vous croyez qu'il n'y a pas de quoi devenir fou de désespoir? Je me drape dans ma chasteté obligée avec autant de plaisir qu'un forçat en éprouve à traîner le boulet à son pied.

Il est vrai qu'il y a un appel à Dieu immédiatement après. C'est peut-être le chevalier de Saint-Grégoire qui se retrouve et qui s'écrie :

Qu'ai-je donc fait, mon Dieu, pour mériter tout cela?

Quand on écrit des livres de ce genre et qu'on veut empêcher un chanoine de discuter dans l'*Univers* la vie d'un saint écrit par un évêque, on ne peut échapper au ridicule que pour tomber dans le brutal et dans l'odieux.

Paimblant n'y manqua pas...

Animé par cette critique de la *Vie de saint Vincent de Paul*, l'auteur d'une *Fidélité collante* se présenta à l'*Univers* escorté d'un de ses amis, M. de Colomb, qui, par respect pour la mémoire de son père qui fut avec

Digitized by Google

le général de Sonis le vrai modèle du soldat chrétien, aurait mieux fait de ne pas se mêler à cette aventure (1).

Quoique la parenté de M. Paimblant fût lointaine, il est certain que s'il avait présenté poliment sa requête, M. Eugène Veuillot n'aurait pas refusé de publier une lettre apologétique dans laquelle le neveu aurait expliqué que son oncle connaissait le dix-septième siècle aussi bien que Cousin lui-même. Tout peut se plaider et les lecteurs auraient jugé.

Que fait Paimblant? Il frappe au visage le vieil écrivain sans que M. de Colomb paraisse avoir rien fait pour l'en empêcher.

L'abbé Lagrange, qui devait, quelques jours plus tard, être préconisé évêque de Chartres et qui nourrit contre les Veuillot une haine de quarante ans, n'avait pas jugé à propos de paraître sur le champ de bataille, mais il semble démontré qu'il avait encouragé les champions et les avait excités à l'attaque de l'*Univers*.

. . . . . Pendant les estocades
Je rêvais en faisant des vers sous les arcades.

Je veux rester dans les termes d'une appréciation modérée, mais il est certain que ce n'est pas ainsi que devait agir un officier français. Je doute que le 131e de ligne inscrive cette campagne contre un vieillard, à côté des campagnes d'Austerlitz, de Crimée ou d'Italie.

---

(1) Il convient de faire remarquer que M. de Colomb aurait dû, avant d'accompagner Paimblant, se rappeler que l'*Univers* avait toujours parlé du général de Colomb dans les termes les plus élogieux et les plus justes. Je me souviens d'avoir lu un article très émouvant dans lequel on montrait le général remettant lui-même à son fils la croix que celui-ci avait gagnée au Tonkin. Dans ces conditions un homme de bon conseil aurait dit à son ami: « Mon cher, quand on écrit des Priapées comme toi, on n'intervient pas dans une discussion théologique. Reste tranquille. »

Digitized by Google

Ceci, d'ailleurs, n'est qu'accessoire au point de vue de cette étude ; ce qui est intéressant là-dedans, c'est l'intervention de l'archevêque.

Les deux rôles sont bien indiqués.

Voici, d'une part, un directeur de journal qui publie une appréciation peut-être sévère, mais en tout cas exclusivement littéraire, sur un livre que son auteur a vraisemblablement livré à l'impression avec l'intention d'avoir sur lui le jugement de la Critique.

Voici, d'autre part, un homme dans la force de l'âge, qui vient, accompagné d'un ami, assaillir dans son cabinet de travail un écrivain de soixante-douze ans.

Il n'y a aucune identité entre ces deux faits.

Que fait l'archevêque de Paris, mis en demeure de se prononcer ?

Dans une note, qui est un chef-d'œuvre d'habileté, du reste, il identifie absolument ces deux faits d'ordre totalement différent.

L'article inséré dans l'*Univers* n'avait pas gardé envers la mémoire d'un évêque les règles de la modération et du respect. Son Eminence l'a blâmé et devait le blâmer. Elle a pareillement condamné les procédés dont on avait usé envers le rédacteur en chef de l'*Univers*.

On ne saurait trop regretter que les conseils de Son Eminence n'aient pas été suivis. Elle ne peut que réprouver tout ce qui, dans cette polémique passionnée, s'est écarté d'un côté et de l'autre des règles de la modération et de la charité et demander que désormais on mette un terme à la discussion.

C'est une merveille, encore une fois, que cette note où tout est pesé par la Haine, savamment dosé par la Méchanceté et la Ruse. Tout est calculé pour rabaisser l'homme de lettres chargé d'années au niveau du jeune butor qui l'a frappé, pour lui montrer que l'œuvre dont s'enorgueillit l'écrivain n'existe pas aux yeux de l'épiscopat. C'est l'inexorable dans l'onctueux. Il n'y a que des archevêques et des évêques qui sachent rédiger des notes comme celle-là.

Digitized by Google

Relisez-la bien pour l'admirer comme elle le mérite.

L'acte de Paimblant, qui frappe un homme à cheveux blancs, et l'acte d'un directeur de journal qui insère l'article de critique d'un chanoine sur le livre d'un ecclésiastique, sont mis exactement sur le même plan. Ce sont des *procédés*, deux procédés semblables et que l'on blâme également ; ce sont deux arguments de *polémique*.

L'homme que son archevêque abandonne ainsi est le frère du plus grand écrivain catholique de l'époque ; lui-même défend l'Église, depuis qu'il a l'âge d'homme, au milieu des traverses, des difficultés, des injures de tous les jours ; il a voué son fils à une cause où l'on ne recueille ni décorations, ni places lucratives, ni palmes académiques. Voilà sa récompense...

Le cardinal n'a pas eu un mot affectueux, pas une parole cordiale pour ce vétéran des luttes religieuses indignement outragé. Ce vieillard est sans pitié pour un vieillard comme lui. « Quand Dieu fit les entrailles de l'homme, dit Bossuet, il y mit premièrement la bonté. » Le cardinal a dû arriver quand la distribution était finie...

Ce qu'il faut bien regarder aussi, c'est le raffinement de supplice infligé au vieil écrivain catholique, au grand polémiste auquel la plume démange. Il essaie bien d'expliquer son affaire au Pape, mais le Pape lui envoie un nouveau coup de crosse et il n'a plus qu'à se taire.

Alors les petits camarades s'en donnent à cœur joie. Magnard, qui ne croit ni à Dieu ni à diable, et qui nourrit contre l'*Univers* une haine un peu plus jeune que celle de Mgr Lagrange, mais qui se porte bien, elle aussi, profite de l'occasion et le *Figaro* adresse à Eugène Veuillot quelques sages conseils : « Voyons, vous avez tort de ne pas respecter les évêques. Vous vous êtes mis en mauvais cas. C'est fâcheux, tout à fait fâcheux ! Qu'est-ce qu'on respectera si on ne respecte pas Nosseigneurs les Évêques ? »

M. Paul de Cassagnac qui a toujours été, on le sait,

Digitized by Google

d'une rare mesure dans ses propos, opine du bonnet et s'écrie : « C'est déplorable ! Pourquoi ne pas prendre modèle sur un homme modéré comme moi (1) ? »

Il n'est pas jusqu'à des journalistes qu'on rencontre plus souvent aux Folies-Bergère ou au Moulin-Rouge qu'à la Messe, qui ne prennent des airs de circonstance et ne gémissent sur l'incident.

Le dramatique de la situation, ce qui fait de cet épisode un chapitre digne de figurer dans un roman ecclésiastique de Ferdinand Fabre, c'est qu'encore une fois le patient ne doit pas répondre. On l'attend là. S'il

(1) Quand je lus l'article de M. Paul de Cassagnac, poussant les hauts cris parce qu'on n'avait pas trouvé admirable l'élucubration historique d'un évêque, je me dis : « Vas-y, mon bon, tu auras ton tour ! Avec ton tempérament indépendant, tu ne pourras pas t'empêcher de parler quand l'indignation te suffoquera, et tu seras mordu. » Cela n'a pas traîné. Au moment du voyage du président Carnot à La Rochelle, l'évêque, Mgr Ardin, qui, par l'exagération de son servilisme, révolte les prélats même les moins belliqueux, fut pris d'enthousiasme pour le Président, qui, justement, venait de lui refuser la permission de bénir le nouveau port de La Palisse, et il s'écria, dans un accès de lyrisme : « Les cœurs de tous mes prêtres battent comme le mien à l'unisson du vôtre. »

M. Paul de Cassagnac n'y put tenir et fit remarquer, avec sa verve accoutumée, ce qu'un tel langage avait de déplacé et de vil vis-à-vis du chef d'un gouvernement qui fait tuer une ouvrière parce qu'elle va à la messe et qui enlève leur pain à ceux qui fréquentent l'église.

Là-dessus, l'abbé Fabien, vicaire général de l'évêque de La Rochelle, écrivit au directeur de l'*Autorité* une lettre violente dans laquelle il le traitait de haut en bas.

C'est comme cela. Les évêques ne veulent pas admettre les plus légères critiques, même lorsqu'il s'agit d'actes qui ne sont point des actes du ministère sacré.

Force fut bien à M. de Cassagnac d'accepter la mercuriale : s'il eût dit ce que chacun pense, on aurait interdit la vente de l'*Autorité* dans les diocèses, et les ecclésiastiques auraient dû obéir. Je pourrais citer le nom d'un curé du diocèse de La Rochelle que l'article de M. de Cassagnac avait littéralement enthousiasmé ; après la publication de la lettre de l'abbé Fabien, il se précipita chez le vicaire-général pour le féliciter. Il a bien fait : ces évêques-préfets n'ont pas la main d'un père pour leurs fils spirituels, et d'ordinaire ils ne frappent pas à côté.

Digitized by Google

bronche, tous ces évêques si plats et si tremblants devant les Francs-Maçons du Gouvernement, se vengeront de leur lâcheté en étant implacables pour l'écrivain. En répondant, Eugène Veuillot ruinerait l'œuvre à laquelle son illustre frère a attaché son nom, à laquelle lui-même a dévoué sa vie; il entrerait dans une voie inconnue dans laquelle il ne trouverait que des amertumes et des tristesses.

C'est le supplice persan, le supplice de l'auge que nous a décrit Hérodote et qui fut inventé par les Mages qui étaient les évêques de ce temps-là. On commençait par entourer de miel le corps de la victime, et on l'attachait ensuite dans une grande auge que l'on exposait en plein soleil. Toutes les mouches accouraient sur ce patient sans défense, et il paraît que ce martyre, s'il était horrible pour le supplicié, était très amusant à contempler pour les spectateurs.

Celui auquel on a fait payer le plus cher les succès qu'il avait obtenus en combattant pour le Christ est peut-être mon ami Henri Lasserre, l'auteur de cette *Notre-Dame de Lourdes* dont je vous ai parlé déjà et qui a remué le monde entier.

Je me vois encore embarquant Lasserre à la gare d'Orléans en 1868, le jour où il partit pour recueillir à travers toute la France les documents pour son livre. C'était un 15 août et, à cette époque, la fête de l'Empereur faisait un peu oublier la fête de la Vierge.

Je laissais Lasserre en wagon, je m'en revins par les boulevards à travers le Paris flamboyant qu'emplissaient le brouhaha et les rumeurs de la foule qui courait aux illuminations. Je m'arrêtais quelques minutes au café des Variétés à causer avec quelques amis, boulevardiers incorrigibles que rien ne dérange, ni les deuils, ni les joies publiques. J'étais étranger à cette époque à tout sentiment religieux, mais bien entendu, je n'aurais pas songé comme Léo Taxil, l'ami de Rotelli et de l'archevêque de Paris, à me déshonorer en

Digitized by Google

écrivant que les Frères des Écoles chrétiennes étaient des sodomites et que les Sœurs de Charité, quand elles étaient ivres, se faisaient faire des enfants par des rapins en goguette.

Je raisonnais simplement, en philosophe, et dans ce Paris de la fête impériale je me disais : « Quelle chimère hante le cerveau de ce pauvre Lasserre ! Il a plus d'esprit qu'About et, s'il le voulait, il serait demain le roi de la Chronique ; il a les relations les plus hautes et il n'aurait qu'à souhaiter un poste important pour l'obtenir, et il s'en va écrire la vie d'une bergère des Pyrénées à laquelle la Vierge est apparue ! »

Chacun sait quel fut l'extraordinaire succès de ce volume, son influence sur les âmes et comment des centaines de milliers d'êtres humains s'en vinrent vers cette petite ville de Lourdes qui tout à coup se transforma et eut le mouvement d'une capitale.

Henri Lasserre naturellement fut ravi du retentissement de son livre; il avait été socialiste et même un peu phalanstérien en son jeune temps; il vit l'Église employant à des œuvres sociales, à des entreprises dirigées par l'esprit de justice, l'or que le miracle amenait dans ce coin des Pyrénées; il songea à des travaux exécutés par des ouvriers réunis en association, à la réorganisation dans ce pays, qui semblait visiblement prédestiné, de l'organisation chrétienne de jadis.

Le pauvre rêveur était loin de compte. Les descendants des marchands juifs que Jésus avait chassés du temple s'installèrent dans la ville de la Vierge. On revit là ces marchands d'objets de sainteté juifs qui pullulent dans le quartier Saint-Sulpice.

Dans ces tribus on se partage la besogne en famille. Les uns éditent en livraisons ces ouvrages obscènes que l'on envoie dans toute la France avec des prospectus immondes. (Exposez cette gravure à la lumière et vous verrez.) Vous savez bien ce que je veux dire; le tribunal d'Orléans s'est prononcé dans ce cas dernière-

Digitized by Google

ment et, comme l'éditeur était juif, il a déclaré que c'était bien.

Les autres vendent des chapelets bénis, des médailles et des scapulaires. C'est pour enrichir ces gens-là qu'on a bâti l'église du Sacré-Cœur, autour de laquelle on peut rencontrer toutes les variétés de Juifs connues.

Le samedi on se réunit à la table de famille où la mère procède comme la mère d'un de nos confrères qui dit à ses fils voués à des occupations diverses : « Qu'est-ce qui a gagné le plus d'argent cette semaine? »

— C'est moi, maman.

— Eh bien! mon fils, mets-toi à ma droite.

Des employés qui ont vécu là-dedans m'ont donné des détails inouïs sur ces boutiques juives. Toute la journée on n'y entend que des paroles trop doucereuses, des voix caressantes comme des prières, qui chuchotent: « Monsieur l'abbé, rien n'est trop beau pour le bon Dieu, c'est ce que me disait encore l'autre jour le Révérend Père X***. Ah! quel saint homme que le Révérend Père X***. » (Ici on s'incline en joignant légèrement les mains.)

Le soir, quand les volets sont posés, la haine juive contre le Christ se dégonfle à son aise et la bouche d'égout longtemps fermée vomit son flot d'ordures. Quand la vente n'a pas marché, on montre le poing aux pauvres saints coloriés du magasin qui n'en peuvent mais; on engueule la sainte Vierge : « A quoi es-tu bonne, tu ne nous as pas fait vendre seulement pour un sou aujourd'hui ! »

Ceci n'est même pas arrangé pour l'impression, c'est sténographié d'après la conversation de braves gens, d'ouvriers et d'ouvrières chrétiennes qui ont travaillé dans ces maisons.

Il faut ajouter que plusieurs conciles, le concile de Tolède notamment, ont formellement interdit d'acheter un objet de sainteté quelconque à un marchand d'origine juive. Il ne tiendrait qu'à nos évêques de rappeler

Digitized by Google

cette décision des conciles, dans leurs *Semaines religieuses*, et d'éviter que le quartier Saint-Sulpice et les environs du Sacré-Cœur ne soient chaque jour les témoins de plus de sacrilèges et de blasphèmes qu'il ne s'en commet dans Paris tout entier; mais les évêques, quand il s'agit des Juifs, ne s'occupent guère des décisions des conciles; ils s'asseoient dessus...

Mais revenons à Lourdes. Dès qu'on vit la foule accourir, une congrégation se fonda tout exprès pour exploiter le miracle à fond. On vendit tout, on vendit jusqu'à l'eau pure que la Sainte-Vierge avait fait jaillir d'un rocher.

Le saint curé Peyramale, le vrai curé de campagne qui avait soutenu Bernadette dans ses épreuves et accueilli Lasserre à son arrivée, essaya de protester contre les actes de tous ces simoniaques; on le nomma monsignor pour le faire taire et il finit par mourir de douleur.

Quant à Lasserre il fut, on le comprend, prestement éconduit et traité comme un réprouvé. Si on l'avait pu, on lui aurait interdit l'entrée de la ville, et il aurait été le seul à ne pas avoir le droit de venir prier dans cette basilique que son livre avait tant contribué à faire sortir de terre.

Guéri miraculeusement par la Vierge de Lourdes, Lasserre s'était promis d'être l'historiographe de tous les événements d'ordre surnaturel qui se passeraient à la grotte.

Placez-vous même au point de vue de la libre-pensée, appelez cela une folie, une chimère, dites que c'est là une idée de mystagogue, en réalité vous serez d'avis que cela ne nuit à personne. Les Pères furent plus cruels que ne l'auraient été des athées; ils refusèrent toute communication des procès-verbaux à l'historien de Notre-Dame de Lourdes; ils s'efforcèrent de le mettre dans l'impossibilité de continuer son œuvre. Vous voyez le pauvre écrivain devenu un paria dans cette

Digitized by Google

ville vers laquelle il avait amené les multitudes, rôdant autour de la piscine, allant de droite et de gauche demander des renseignements, réduit à faire le métier de *reporter* quand se produit quelque prodige.

C'est la série des supplices intellectuels dont je vous parlais qui continue. Les chefs du parti catholique sont de merveilleux tortionnaires dans cet ordre. Pour moi, ils se sont surpassés et, pour me punir d'avoir défendu l'Église lorsque tout le monde était contre elle, ils ont inventé, avec l'approbation du haut clergé et la carte de visite du Nonce du Pape, de me faire attaquer par un stipendié des Juifs tombé si bas qu'on ne peut polémiquer avec lui, par un déshonoré des lettres qu'un honnête homme ne peut toucher du bout d'une plume et qu'il est sûr de ne jamais rencontrer au bout d'une épée.

Henri Lasserre ne se découragea pas de servir l'Église. Après avoir appris à l'univers entier, en un livre traduit en trente-huit langues, les miracles accomplis à Lourdes par la Très-Sainte Vierge, il pensa être utile encore à ses frères en publiant une traduction nouvelle des Évangiles scrupuleusement exacte quant au texte, mais dont le style fut de notre temps et put ainsi toucher davantage l'âme des générations présentes.

Laissons-le lui-même nous expliquer sa méthode de travail.

Nous croyons, dit-il, pouvoir nous rendre ce témoignage que par l'étude des commentateurs autorisés et des philologues, par l'examen attentif des variantes, par nos propres réflexions, nous n'avons rien négligé pour pénétrer le sens exact et la portée de chaque phrase, de chaque expression, de chaque mot du grec et du latin, de chaque locution hébraïque.

D'autre part, ce sens une fois bien déterminé dans notre esprit, nous nous sommes appliqué, non pas à faire un décalque servile de la langue morte dans la langue vivante,

Digitized by Google

mais à mettre en lumière, dans la meilleure forme française qu'il nous ait été possible d'écrire, la nuance de l'original.

Autant, pour comprendre les Evangélistes, nous nous sommes constamment et uniquement inspiré du génie de la langue qu'ils parlaient, autant, pour les traduire, nous nous sommes constamment et uniquement inspiré du génie de la langue que nous avions à parler. Religieux jusqu'au scrupule vis-à-vis de tout ce qui constitue l'idée elle-même, de tout ce qui est l'essence inviolable du texte sacré, nous avons pris à tâche de présenter en toute vérité à nos lecteurs la pensée et le sentiment, sans rien ajouter, sans rien retrancher, sans rien troubler et sans rien perdre, de même que l'on verse avec mille précautions, d'un vase dans un autre, quelque précieuse liqueur, craignant également d'en laisser tomber une seule goutte et d'y mêler quoi que ce soit d'étranger.

Lasserre travailla à ce livre pendant quinze ans ; dès la troisième année il le fit composer et paya le loyer de la composition chez Lahure pendant douze ans pour pouvoir remanier, retoucher sur les épreuves, pour être plus sûr de ses corrections.

Ceci fait, l'écrivain s'adressa à l'archevêque de Paris et le pria de vouloir bien faire examiner son œuvre. Mgr Guibert chargea de ce soin la Congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, dépositaire en France de la pure doctrine catholique. Les Sulpiciens indiquèrent quelques légères erreurs que Lasserre corrigea et l'archevêque de Paris donna alors son *imprimatur* (1).

Toute la Presse catholique salua l'apparition du volume. Le cardinal Jacobini, secrétaire d'État du Saint-Siège, écrivit à l'auteur en ces termes.

Le Saint-Père a régulièrement reçu la traduction française des Saints Evangiles que vous avez entreprise et parachevée, aux applaudissements et avec l'approbation de l'autorité

(1) En réalité, la traduction des *Evangiles* eut un double *imprimatur*. Après le premier *imprimatur*, Lasserre fit de lui-même quelques remaniements, et, Mgr Guibert étant mort sur ces entrefaites, il soumit son livre à Mgr Richard, qui lui donna de nouveau l'*imprimatur*.

Digitized by Google

archiépiscopale. Sa Sainteté me donne mission d'adresser des louanges au dessein dont vous vous êtes inspiré dans l'exécution et dans la publication de cette œuvre pleine d'intérêt, et elle me charge de vous faire connaître les vœux qu'elle forme pour que le but que vous poursuivez, et que vous indiquez dans la préface de votre livre, soit pleinement atteint.

Dans une lettre qui suivit de près celle-ci, Mgr Parocchi, cardinal-vicaire de Léon XIII, s'appropriant le jugement de la *Voce delle Verita*, lui disait que sa traduction était *une illumination de génie*.

Vingt-deux évêques français adressèrent des lettres à l'auteur, pour le féliciter.

Tout à coup, sur la dénonciation d'un prêtre condamné d'abord pour attentat aux mœurs, puis pour port illégal du costume ecclésiastique et dont Mgr Richard a le dossier, la traduction des Évangiles fut mise à l'*index*.

L'archevêque de Paris prévenu de ce qui se préparait, et qui était directement en cause, puisque c'était lui qui avait donné l'*imprimatur*, n'avertit pas Lasserre; il ne fit pas une démarche en sa faveur à Rome; il ne demanda pas qu'on entendît les explications de l'auteur, qu'on le mît en demeure de corriger ce qui paraissait condamnable.

C'est là un des faits les plus curieux de l'histoire religieuse contemporaine française et qui correspond au sans-gêne avec lequel la diplomatie européenne arrange ses petites affaires sans daigner consulter la France, même lorsqu'elle a, comme à Zanzibar, des droits sur les territoires dont on dispose. Nous ne comptons plus même dans le domaine religieux; nous ne sommes bons que pour donner de l'argent aux gens qui en ont besoin.

Jamais, en effet, on n'avait traité un archevêque de Paris avec un pareil sans-façon. Jamais on n'avait dit à vingt-deux évêques français : « Vous avez loué ce livre, vous l'avez trouvé irréprochable, vous n'y entendez rien. Otez votre mître un moment, je vais vous mettre

Digitized by Google

le bonnet d'âne. » Jamais une Congrégation romaine n'a déclaré, avec un semblable sans-gêne, à des hommes, comme ceux qui composent la Congrégation de Saint-Sulpice, qu'ils étaient des ignorants fieffés.

A un certain point de vue, ce spectacle a une certaine moralité ; il nous montre Rome agissant absolument envers les évêques comme les évêques agissent envers les écrivains catholiques. Les évêques nous font sentir impitoyablement leur despotisme, parce qu'ils nous savent obéissants ; Rome traite les évêques par-dessous la jambe, parce qu'elle les sait faibles et sans caractère.

Avec leur mauvaise foi habituelle, mes ennemis s'efforceront de dénaturer mes paroles et de prétendre que je demande que l'archevêque de Paris s'insurge contre l'autorité du Pape. Je n'ai jamais dit une bêtise pareille.

Je constate un fait que chacun connaît, en rappelant avec quelle traditionnelle prudence, quelle majestueuse lenteur se traitent toutes les affaires à Rome. Il y a dans cette lenteur une préoccupation très louable de s'entourer de toutes les garanties et de se donner le loisir de la réflexion. L'Eglise, qui a les paroles de la Vie éternelle, en prend à son aise avec le Temps.

Si la traduction des Evangiles avait été approuvée par un archevêque allemand, on aurait commencé par lui faire part des objections qu'on croyait devoir formuler à propos de ce livre. L'archevêque aurait transmis le livre au catholique prussien intéressé, et celui-ci se serait expliqué. Le droit de se défendre est implicitement reconnu depuis Benoît XIV.

Dans sa bulle *Sollicita,* imprimée en tête du catalogue de l'*Index*, Benoît XIV prescrit des égards particuliers pour les catholiques dont les livres sont défectueux. Il veut que les consulteurs ajoutent, autant que possible, la clause *donec corrigatur*. Il ordonne de suspendre le Décret, et de ne le publier que sur le refus de l'auteur de se soumettre. Il insiste pour que l'écrivain ne soit jamais condamné sans avoir été entendu personnellement, s'il le veut, ou par délégation.

Digitized by Google

Il recommande tout au moins de désigner un membre de l'*Index* qui soit son avocat et son défenseur.

En rappelant cette bulle de Benoît XIV, les évêques allemands auraient fait leur devoir, car lorsqu'il s'agit d'un catholique, c'est le devoir strict d'un pasteur de plaider pour lui, ou du moins d'intervenir pour qu'on lui permette de se défendre.

On vit, du reste, à l'occasion des Chevaliers du Travail, comment les évêques, qui méritent ce nom, comprennent leur mission.

L'excommunication allait être prononcée contre les Chevaliers du Travail. Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore, fit le voyage de Rome. Représentant de ces catholiques de la libre Amérique, si différents de nos catholiques français, marchant la tête haute dans la conscience de leurs droits, digne et grave comme un évêque des premiers siècles, il écarta tous ces monsignori, tous ces Rotelli en herbe qui font la navette entre le Quirinal et le Vatican, intrigaillant sans cesse, colportant des nouvelles et trompant les deux camps ; il leur dit : « Allez-vous-en, petits polissons, laissez-moi passer », et il alla voir le Pape... Le Pape, un moment trompé, comprit combien était grande et féconde l'œuvre que se proposaient les Chevaliers du Travail, et il renonça à les excommunier.

Mgr Richard n'a aucune ressemblance avec Mgr Gibbons, et il refusa tout appui à l'auteur de *Notre-Dame de Lourdes*. L'entrevue du prélat et de l'écrivain fut épique, et il est impossible de ne pas se tordre de rire lorsque Lasserre vous la raconte et vous la mime à la fois.

Mgr Richard accueillit Henri Lasserre avec ce sourire qui lui est particulier, ce sourire zigzagant et faux que tout le monde connaît. Lasserre lui rappela les longues années qu'il avait consacrées à son œuvre et la prudence avec laquelle il avait demandé avis avant de rien publier.

— Ce n'est pas cela... Vous ne comprenez pas... Vous

Digitized by Google

avez eu trop d'articles. Il y a eu notamment un article de M. Cornély...

— Eminence, je ne puis pas empêcher qu'on ne parle de mes livres, et même qu'on en dise du bien...

— Je sais... Je sais bien comment cela se pratique. Ce sont les auteurs qui font eux-mêmes les articles sur leurs livres... L'article de M. Cornély...

— Eminence, M. Cornély est dans la presse depuis de longues années ; il n'a pas besoin que je lui fasse ses articles...

— Je sais... je sais...

— En tout cas, ce n'est pas parce que M. Cornély aurait jugé à propos de publier un article favorable sur les Evangiles que je mériterais d'être mis à l'*index*. L'avis des Prêtres de Saint-Sulpice qui a décidé Votre Eminence à m'accorder l'*imprimatur*...

— Je sais, je sais. Ce sont les auteurs qui font eux-mêmes leurs articles sur leurs livres... C'était dans le *Matin*, l'article de M. Cornély...

Jamais Lasserre, qui est, avec Daudet, le plus merveilleux causeur que je connaisse et qui donnerait des idées à des pierres, ne put tirer autre chose de ce bizarre interlocuteur. Quand il devenait trop pressant, l'autre prenait de ces colères d'évêque sur les faibles, de ces colères de vieille femme se montant contre une orpheline qui lui sert de domestique et qui est à son entière discrétion.

C'est dans une de ces colères que Mgr Darboy s'oublia jusqu'à souffleter un vieillard aveugle, un véritable saint, Mgr de Ségur.

L'archevêché a essayé de démentir ce fait, mais la sœur de Mgr de Ségur, Mme la vicomtesse de Pitray, tout en gazant un peu, n'a pas faibli, comme tant d'hommes l'auraient fait à sa place ; elle a eu assez le sentiment de l'honneur pour ne pas rétracter ce que son frère lui avait raconté, ce qu'elle savait être la vérité.

Cette scène, qui est peut-être une des plus émouvantes de ce temps, n'a rien, d'ailleurs, que de très hu-

Digitized by Google

main, de très conforme à l'état psychologique que j'ai indiqué plus haut. Mgr Darboy était grand-aumônier, sénateur, favori de la Cour; il sortait probablement ce jour-là des Tuileries où il venait de commettre une nouvelle bassesse; il était furieux contre lui-même et, toujours poursuivi par le souvenir de saint Athanase, il s'est vengé sur le pauvre aveugle.

Allez visiter un brave évêque qui vient de faire son devoir, de protester contre une infamie du gouvernement, vous êtes sûr d'être admirablement accueilli par un homme dont la conscience est satisfaite, par un homme indulgent pour les autres, parce qu'il a été sévère pour lui-même... Entrez chez un prélat au moment où il vient d'écrire une lettre déshonorante à un Thévenet quelconque, vous verrez comme vous serez reçu. Je plains le pauvre curé de campagne qui se sera présenté chez Mgr Larue, au moment où il descendait du landau présidentiel; il aura « étrenné », comme on dit.

Il y a trois hommes que j'estime beaucoup, et qui, avec des natures absolument différentes, se ressemblent étonnamment, en ce sens que rien ne leur fait, qu'ils poursuivent la réalisation de ce qu'ils croient juste avec une obstination de doux entêtés, que les obstacles ne découragent pas. Ces hommes sont Henri Lasserre, Francis Laur et moi.

Lasserre quitta son petit domaine du Périgord avec sa femme et sa fille et se dirigea sur Rome.

Là, il connut pendant trois mois toute l'écœurante fatigue des courses sans résultat, toute l'humiliation des démarches sans cesse renouvelées. Il servit de jouet à tous ces monsignori qui haïssent si cordialement cette France dont ils vivent, cette France qui envoie des millions au Denier de Saint-Pierre, tandis que les diocèses italiens envoient des sommes ridicules.

Pour parler à un prélat, le grand écrivain français attendait parfois trois heures, non pas même dans une antichambre, mais sur un escalier. Le prélat était là;

Digitized by Google

Lasserre l'entendait, à travers la porte, dire à son domestique : « Dites que je ne n'y suis pas et qu'il vous remette son mémoire. »

— J'attendrai le retour de monseigneur, répondait Lasserre, et il s'asseyait sur une marche.

Toutes ces épreuves étaient pour l'écrivain chrétien autant d'occasions de se sanctifier en les acceptant sans colère ; il les bénissait et les offrait à Dieu. « Réjouissons-nous, ma femme, disait-il à sa courageuse compagne, quand il rentrait à l'hôtel de la Minerve ; aujourd'hui, j'ai attendu trois heures dans un escalier ! »

Lasserre avait d'abord trouvé un adversaire déterminé dans le secrétaire de la Congrégation de l'*Index*, mais ce personnage rigide, un Dominicain du nom de Sacchari, disparut au moment où il allait être arrêté à la suite d'innombrables escroqueries commises, notamment au préjudice du prince Orsini. Avant sa disparition, il trouva moyen de voler une paire de chevaux à un maquignon ; il choisit deux chevaux superbes en déclarant qu'il ne pouvait les payer que par des versements mensuels. Le maquignon accepta, livra les chevaux et fut dans le ravissement pendant quelques jours.

Il allait partout, répétant : « Je sais quelque chose que les mieux informés ignorent encore à Rome. Le Père Sacchari est nommé cardinal, il vient de commander son équipage. »

Le pauvre marchand de chevaux en fut pour ses pronostics et il ne revit plus jamais ses bêtes.

Le rapporteur de la Congrégation n'était pas absolument hostile à Lasserre, mais il était difficile de mettre la main dessus ; pour se reposer du travail théologique, il allait de temps en temps passer quelque temps à la campagne avec une jolie maîtresse, qu'il faisait passer pour sa sœur.

Quant au président, le cardinal Schiaffino, il était tout à d'autres affaires et, chargé d'organiser l'exposition jubilaire du Vatican, il se faisait faire des remises

Digitized by Google

par les négociants qui désiraient voir leurs cadeaux bien placés.

Dans ce pays de *buona mano*, Lasserre aurait pu parfaitement acheter ce qu'il désirait. C'est le conseil que je lui avais donné ; mais il y répugna, résigné à toutes les corvées, trouvant honteux de donner de l'argent pour de semblables négociations.

Pour l'encourager à mettre la main à la poche, je lui avais rappelé l'anecdote qui m'avait été racontée par le comte Riant, le savant membre de l'Institut mort il y a deux ans.

Le comte Riant s'occupait, on le sait, de recherches sur les Croisades, ce qui n'avait rien de désobligeant pour la Papauté, puisque c'est elle qui les a prêchées. Il eut besoin d'une pièce qui se trouvait aux Archives du Vatican. Ces Archives, on le sait, ont été ouvertes à tous, grâce à la très libérale initiative de Léon XIII ; ce fut une des premières mesures de son pontificat.

Le comte Riant écrivit donc à l'archiviste pour avoir copie de la pièce qui lui était nécessaire.

On lui répondit : « C'est très grave ! Cela ne peut être traité par correspondance, il faut que vous veniez à Rome. »

Le comte Riant habitait presque toute l'année le canton du Tessin ; il vint à Rome, comptant y passer un jour ou deux... Le comte Riant, membre de l'Institut, la famille Riant, la famille catholique par excellence, mêlée à toutes les œuvres religieuses de Paris... il lui semblait qu'il n'avait qu'à se montrer.

Comme il était déjà un client de la maison et qu'il avait précédemment acheté un titre de comte, on ne le mit pas dans l'escalier comme Lasserre ; on lui permit d'entrer dans les antichambres et on l'y laissa stationner pendant un mois.

Au bout d'un mois, le comte Riant, découragé et déjà très malade, se dit : « Décidément, je n'arriverai à rien. Allons-nous-en ! »

Une fois rentré chez lui, une idée lui vint : il connais-

Digitized by Google

sait à Rome un petit Juif sordide, qui lui avait vendu quelques bouquins, il lui écrivit : « Voyez s'il ne vous serait pas possible de me renseigner tout au moins sur cette pièce que je n'ai jamais pu voir... Je vous récompenserai de votre peine. »

Trois jours après, le comte Riant recevait le document copié !

Il demanda au Juif ce qu'il lui devait :

— Oh ! Excellence, ce sera bien payé avec trois louis. Je n'ai pas eu la moindre démarche à faire... Au Vatican je suis chez moi. Demandez-moi quelque chose de plus difficile.

Henri Lasserre eut enfin une joie. On lui annonça qu'il allait être reçu en audience par le Pape ! Le lendemain on lui apportait une invitation à assister avec sa famille à la Messe du Saint-Père, et cette invitation lui causa une satisfaction que l'on comprend.

Après la Messe, le Saint-Père reste quelques instants dans une salle voisine de la sacristie. Ceux qui ont assisté au Saint Sacrifice viennent s'agenouiller devant lui, et le Pape leur adresse quelques paroles. Chacun passe à son rang, et celui dont le tour est venu se tient debout en attendant le moment de s'agenouiller à son tour.

La messe terminée, on prévint Lasserre et on lui dit : « C'est ici que vous allez avoir votre audience. »

Vous devinez le désespoir de ce pauvre Lasserre. Il était là, depuis des mois, attendant cette audience, soupirant après l'occasion de s'expliquer, ayant rassemblé dans sa tête tous les arguments destinés à défendre son œuvre. Tout allait se réduire à cette entrevue furtive, à cet échange de paroles banales entre deux portes, devant un Anglais, qui debout attendait déjà son tour.

Lasserre était perdu s'il n'avait pas été du Midi ; il jeta un coup d'œil d'angoisse à sa femme et à sa fille agenouillées à ses côtés et, prenant son courage à deux mains, il arrêta le Pape au moment où il allait lui donner sa bénédiction pour le congédier, et il entama le récit

Digitized by Google

de son affaire; il expliqua qu'il avait publié un livre qui lui avait coûté quinze années de travail, il dit pourquoi il était venu à Rome et les injustices dont il avait été victime...

L'Anglais attendait toujours son tour...

Je vous ai montré le vilain côté de ces choses; il faut en voir aussi le côté consolant, le coin de ciel bleu qui apparait, *lumen in cœlo*. Nos ministres, qui n'ont à s'occuper que d'un département, ne trouvent pas une minute d'attention à donner à ceux qui leur viennent parler des affaires les plus importantes; jamais Thévenet ne daigna lire le dossier de l'infortuné Borras, que Marcou lui avait remis. A coup sûr, ce vieillard, chargé du gouvernement spirituel du monde entier, accablé de responsabilités et de soucis, eût été excusable d'oublier ce qu'un solliciteur français lui avait dit dans des conditions si peu propres à fixer le souvenir d'un entretien. Le Pape s'intéressa à cette question avec cette étonnante puissance de travail qui lui permet de ne rien oublier, il se fit lire le volumineux mémoire de Lasserre, et très probablement la décision de la Congrégation de l'*Index* sera réformée moyennant quelques corrections de pure forme.

Le peu d'importance même de ces corrections, dont aucune ne touche au dogme, prouve à quel point il eût été facile à Mgr Richard de faire ce qu'aurait fait certainement à sa place un évêque allemand ou américain, et de défendre l'écrivain auquel il avait donné l'*imprimatur*.

Quelques-unes des corrections demandées sont même très malheureuses. Lasserre avait écrit : « Le grain de sénevé est minime entre tous. » La Congrégation de l'*Index* exige qu'il mette : « La graine de sénevé est la plus petite de toutes les graines. » Or, Lasserre répond avec raison : « Jésus-Christ n'a jamais dit cela. Il suffit, en effet, d'aller comme je l'ai fait chez Vilmorin, et on se convaincra qu'il y a trois mille plantes dont la graine est plus petite que le sénevé ; la graine

Digitized by Google

de l'eucalyptus, qui atteint des hauteurs prodigieuses, est plus petite que la graine de sénevé. »

Lasserre revenait un peu réconforté, mais une nouvelle épreuve l'attendait au retour. Il avait publié un *Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes*, et il avait reçu de l'évêque de Périgueux une lettre vraiment charmante.

Cher et éminent ami,

Vous avez bien voulu me faire hommage de votre *Nouveau mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes?* Comment vous remercierai-je?

J'achève à l'instant la lecture des prières qui précèdent les exercices du Mois; je vous offre en remerciement la douce et pénétrante émotion que cette lecture m'a laissée.

Dans ma jeunesse sacerdotale j'ai lu les *Soliloques* de saint Augustin. Je ne saurais vous dire avec quelle vivacité m'est revenu le souvenir de ces prières en lisant les vôtres, — Soliloques elles aussi; — les unes et les autres nées des mêmes inspirations du cœur: si bien même que, en vous lisant, je croyais entendre l'illustre Docteur.

Quant aux épisodes, je ne vous en dirai rien. Je les ai lus. Nous les lirons dans notre chapelle de l'Evêché, chaque jour du mois des fleurs. Là, ce sont les faits qui prient, mais encore plus le cœur qui les raconte.

Mon religieux respect à Madame Lasserre, et à vous, cher et éminent ami, l'assurance de mon tendre dévouement en Notre-Seigneur.

Nicolas Joseph,
Évêque de Périgueux et de Sarlat.

L'auteur de *Notre-Dame de Lourdes* était en train de relire cette lettre lorsque lui parvint une ordonnance de Mgr Perraud qui déclarait inconvenant le nouveau *Mois de Marie* que l'évêque de Périgueux avait comparé au *Soliloque* de saint Augustin et qui en défendait la lecture dans le diocèse d'Autun.

Je ne connais pas personnellement Mgr Perraud, mais je l'aime beaucoup parce qu'il a écrit la vie de

Digitized by Google

mon cousin Cambier-Drumont, mort missionnaire en Chine. J'ai fait relier avec soin cette plaquette et je l'ai mise dans une bibliothèque spéciale avec tous les livres qui me rappellent quelque souvenir précieux au cœur.

Il faut avouer, cependant, que l'évêque d'Autun a agi dans cette circonstance d'une façon tout à fait incohérente. S'il avait voulu exercer son zèle apostolique, Mgr Perraud n'aurait eu qu'à regarder autour de lui à l'Académie pour y trouver des gens qui sont des professeurs d'immoralité et de corruption. Je ne dirai pas qu'il aille jusqu'à chanter lui-même le rondeau de Métella ou à fredonner en entrant en séance :

Dis-moi, Vénus, quel plaisir trouves-tu
A faire ainsi cascader ma vertu ?
Cascader
Cascader
Ma vertu ?

Ce qui est certain, c'est qu'il vit en bonne intelligence avec tous les bouffons de bas étage auxquels nous devons cette littérature et qu'il distribue des prix de vertu avec eux.

Mgr Perraud sait parfaitement le rôle dégoûtant qu'a fait jouer Zola à un personnage immonde qu'il a trouvé de bon goût d'affubler du nom de Jésus-Christ. Si Zola est élu, ce qui ne peut tarder, Mgr Perraud n'aura pas la dignité de Mgr Dupanloup qui, dans une occasion beaucoup moins grave, quitta l'Institut et ce prélat qui, chaque jour, offre le Saint-Sacrifice au nom de Jésus-Christ, acceptera parfaitement de s'asseoir à côté de l'écrivain qui a outragé Jésus-Christ d'une si ordurière façon qu'il est difficile de le rappeler ; il le traitera de « cher collègue » gros comme le bras. Franchement, quand on a la ceinture violette aussi flottante, il est véritablement singulier de réserver ses flétrissures publiques aux catholiques comme Lasserre qui écrivent des *Mois de Marie*.

Digitized by Google

C'est l'éternelle histoire encore une fois. Les ennemis de la société chrétienne ont toutes les joies.

Le matin d'une exécution comme celle de ce vaurien de 19 ans qu'on guillotina l'an dernier à La Roquette, Gréard peut être satisfait de son œuvre. Lorsqu'il songe à ce fourgon qui laisse suinter quelques gouttes de sang en traversant le Paris matinal pour aller au Champ des Navets porter le cadavre d'un gamin qui a la tête entre les jambes, il peut se dire : « Ils vont bien, mes petits laïques, et la loi sur l'enseignement athée, à laquelle j'ai travaillé plus que personne, porte décidément de bons fruits. Cela n'empêche pas M. de Broglie, qui est un des chefs du parti catholique, de m'avoir reçu lui-même à l'Institut et de m'avoir dit que j'étais illustre. Pendant ce temps-là, les écrivains qui ont défendu le Dieu auquel croit M. de Broglie crèvent de faim en cherchant des répétitions qu'ils ne trouvent pas ou en travaillant à de peu rémunératrices encyclopédies... »

Léon Say, qui, ministre des Finances, a livré la Banque française aux Juifs allemands et ruiné 40,000 familles pour servir les intérêts des Rothschild, voit se tendre vers lui la main du même duc de Broglie dont le fils a failli laisser un peu de son honneur dans la catastrophe de l'Union générale.

Les Ludovic Halévy et les Meilhac ont raillé l'armée tant qu'ils ont pu ; en entrant à l'Institut, ils trouvent des soldats en rang, des tambours qui battent et un officier qui les salue de l'épée.

Bourget et Maupassant peuvent se regarder déjà comme de l'Institut. L'un nous a raconté longuement pourquoi Mme de Tillières, qui aimait Poyame, couchait avec Cazal ; l'autre s'est efforcé de nous faire comprendre pourquoi André Mériolles, qui avait du plaisir à coucher avec une jeune fille de Fontainebleau, l'abandonnait pour Mme de Burne avec laquelle il avait précédemment couché.

Je ne suis pas bégueule, et je me rappelle que

Digitized by Google

Shakespeare a dit dans *Peines d'amour perdues* : « Il faut que tous les hommes aiment soit une Madame, soit une Jeanneton. » Je ne demande donc pas mieux que de voir Bourget et Maupassant académiciens. Je voudrais seulement que ces psychologues habiles nous expliquassent, dans une jolie étude, pourquoi ces Perraud, ces Broglie, ces d'Haussonville, ces Vogué, ces Simon, ces Mézières dont quelques-uns pratiquent, tandis que d'autres parlent incessamment « des grandes lois morales nécessaires à toute société », votent toujours pour des gens dont l'œuvre est un perpétuel appel à la luxure. Qu'est-ce que vient faire cet évêque là-dedans? Pourquoi jouent-ils tous cette comédie ? Comme le culte public que l'antiquité rendait à Vénus était plus honnête dans sa naturaliste sincérité que toutes ces hypocrisies !

On comprendrait, à la rigueur, que les catholiques se mêlent à ces gens-là pour nous pousser nous et nos idées, qu'ils cherchent à s'emparer de la forteresse pour y faire entrer les amis. C'est un système comme un autre et qui a réussi pour des écoles et pour des hommes qui, il y a vingt ans, faisaient éclater la foule de rire. A force d'obstination, Proust a fini par mettre Manet au Champ-de-Mars et il a bien failli le mettre au Louvre. Une fois à l'Institut, Zola y amènera peu à peu tous ceux qui remuent du crottin. C'est son esthétique à cet homme, il a raison.

Il est certain que depuis huit ans qu'il est à l'Académie, Mgr Perraud aurait pu faire dans un discours un bel éloge d'un écrivain comme Henri Lasserre ; il aurait pu dire à tous ces pourvoyeurs de débauche qui se pavanent sous la coupole, à tous ces faiseurs de romans obscènes ou d'opérettes lubriques : « Il n'y a pas que vous au monde ; il y a de grands écrivains qui consolent, relèvent les âmes que vous abaissez. »

Les chefs catholiques se gardent bien d'agir ainsi. Bien loin de penser qu'ils honorent infiniment trop ce monde-là en s'y mêlant, ils se croient honorés d'y

Digitized by Google

être. Dès qu'ils ont été admis dans ce milieu équivoque ou l'on rencontre, à côté de quelques braves gens, des financiers véreux, des ministres prévaricateurs, des littérateurs d'alcôve, ils croient qu'ils ont grandi ; ils rougissent de nous comme de parents pauvres, ils nous regardent comme des petits rien du tout et ils ne s'occupent de nous que pour nous faire du mal (1). Quand ils ont, comme Mgr Perraud, bien flirté, bien coquetté, bien échangé des politesses et des salamalecs avec des insulteurs de l'Église, ils se disent : « Tiens ! si j'allais secouer un peu mon frère l'écrivain catholique ? Si j'allais donner un coup de pied à mon serviteur ? »

On allongerait à l'infini le récit des mésaventures des catholiques qui ont voulu se mêler de défendre l'Église.

Quel épisode encore, à ce point de vue, que la fondation du *Journal de Rome!* Les fondateurs, pour obéir à un simple désir du Pape, donnent leur argent, leur temps, leur intelligence, leur travail pour une entreprise qui ne peut leur rapporter aucun bénéfice sérieux. Ils oublient la parole d'Antonelli sur les journalistes catholiques.

Pleins de candeur, ces naïfs se mettent à l'œuvre en s'imaginant que tous les catholiques italiens vont les aider dans leur campagne en faveur du pouvoir temporel. Immédiatement, avec un ensemble extraordinaire, partisans du Pape et partisans du Roi se réconcilient sur leur dos comme ces naturels des îles de la Sonde qui suspendent momentanément leurs batailles entre tribus pour manger ensemble le malheureux

(1) Henri Lasserre a été, cette fois, moins patient que d'habitude. Sous ce titre : ***Légitime défense : lettre à Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Autun***, il a écrit un petit chef-d'œuvre d'ironie et de verve. Jamais volée de bois vert ne fut administrée d'une plus magistrale façon. Il a fait imprimer sa brochure et l'a envoyée à Mgr Perraud ; il m'en a donné un exemplaire et, au dernier moment, il a hésité et n'a pas mis *Légitime défense* dans le commerce.

Digitized by Google

naufragé que la tempête a jeté sur leur rivage inhospitalier.

Dès qu'ils ont senti de l'argent, tous les *struggle for lifeurs* du Vatican s'attachent comme des pieuvres à ces Français pleins d'illusions et ils font payer à prix d'or au journal de la Papauté le moindre renseignement sur les affaires romaines.

Galimberti, le Nonce actuel de Vienne, exige un traitement considérable pour des articles qu'il ne fait jamais et qu'il est incapable de faire puisqu'il ne sait pas un mot de français. Finalement il vole la liste des abonnés du journal et fonde un journal concurrent : le *Moniteur de Rome*, dans lequel il accuse M. des Houx de toutes sortes de vilaines actions. Après plus de deux ans et demi de patience, M. des Houx se fâche et écrit : « Il est temps que ces infamies cessent, leur auteur est M. Galimberti. » Il reçoit les foudres du Vatican et l'*Osservatore romano* blâme le *Journal de Rome* de s'être permis de répondre à un prélat.

On ménageait encore le journal parce que l'argent n'y manquait pas. Le Père de Franciscis, sténographe du Vatican, trouve moyen, lui aussi, de se faire donner des appointements comme « consulteur théologique ». Son premier soin est de s'opposer à la publication d'un article dans lequel on démontrait la nécessité du pouvoir temporel !

— Je ne puis laisser publier cet article, dit-il ; je suis ici pour défendre l'Italie et nous ne voulons pas du pouvoir temporel.

L'article passe quand même. Le Père Franciscis donne sa démission et réclame une indemnité formidable. Devant les tribunaux il se présente en disant : « Est-ce qu'un Italien peut laisser insérer un article dans lequel on demande le démembrement de la Patrie italienne ? » Naturellement les juges lui accordent tout ce qu'il demande.

Un cardinal d'une admirable vertu, un ascète, le cardinal Pitra, essaie de prendre dans un journal d'Am-

Digitized by Google

sterdam, l'*Amstelbode*, la défense du *Journal de Rome*. Tous les faiseurs et les cyniques que le Pape a amenés de Pérouse accablent ce vieillard d'injures et menacent de lui enlever la pourpre.

Pour conclure, M. des Houx mis en prison par les Italiens, désavoué par le Pape, attaqué de tous les côtés, est obligé de s'en aller. Le Pape exige la disparition du *Journal de Rome;* pour complaire à quelques intrigants de son entourage, il détruit une propriété qui a coûté 400,000 francs de sacrifices à des Français qui sont venus se mettre au service de la Papauté persécutée.

Tous ces faits, remarquez-le, sont connus de tous; M. des Houx les a racontés tout au long et je vous en donne à peine un léger croquis comme note sur le temps présent. Nul ne s'aviserait de me démentir. Un de mes amis, qui a été victime des procédés sans nom des favoris du Vatican, a perdu une somme considérable dans ce journal fondé uniquement dans l'intention de servir la cause du Pape, d'après le désir exprimé par lui, *sur un ordre de lui*, serait-il plus juste d'écrire, puisque j'ai vu une lettre de lui recommandant le journal et signée de sa main; il reste à cet ami des documents; c'est peu de chose, mais il faut ajouter que ces documents éclairent la vie romaine d'un jour tout à fait édifiant...

RÉFLEXIONS ET CONSEILS

J'espère que cette étude sur la situation faite aux écrivains catholiques à l'heure actuelle vous aura inspiré quelques réflexions; c'est du moins le but que je me suis proposé.

En tout cas, la lecture de ce travail vous aura changés de ce que vous lisez tous les jours. J'ai lu dans ma vie 375 articles dans lesquels on apprenait au monde que ce vieux marchand de lorgnettes d'Offenbach avait composé des opérettes avec les Ludovic Halévy et les Crémieux à Saint-Germain, au pavillon Henri IV;

Digitized by Google

Albert Wolff fait régulièrement dix articles par an sur ce sujet.

Voyons, Wolff, Prussien d'avant-hier, Français d'hier et chevalier de la Légion d'honneur par-dessus le marché, vidons cette question définitivement. C'est bien au pavillon Henri IV qu'Offenbach composait sa musique de carrefour?

— C'est au pavillon Henri IV, à Saint-Germain, au lieu même où naquit Louis XIV.

— C'est excessivement intéressant... Cet Allemand a-t-il prononcé là quelques paroles?

— Oui, il a dit à Zulma Bouffar : « Pas la beine de chanter, ma bedite enfant, ch'ai pas pesoin qu'on chante ma musique : si je foulais qu'on la chante, je me ferais jouer au grand Opéra. »

— Et Zulma, qu'est-ce qu'elle disait? Wolff, ne nous cache rien sur Zulma!

— Zulma! Elle écoutait... Elle buvait avec ivresse tout ce qui venait du maëstro.

— Eh bien! Wolff, maintenant que ce point d'histoire est fixé, est-ce que tu ne pourrais pas nous laisser un peu tranquille avec ton compatriote Offenbach et retourner faire ton métier « d'achalandeur de tableaux? »

Il semble, en effet, et c'est là le premier point que je me permettrai de vous signaler, si vous le voulez bien, qu'il n'y ait rien dans le monde de la pensée en dehors des amours de cabotines juives et des œuvres de Juifs plus ou moins Prussiens. Grâce à son système d'oppression basse, à l'impudent sans-gêne avec lequel elle revient sans cesse sur tout ce qui la touche, à son obstination à ne parler que de cela, la Juiverie écrivante, d'accord avec la Juiverie barbouillante et musiquante, est parvenue à nous persuader que tous ceux dont les pères n'avaient pas habité des ghettos étaient indignes d'attirer l'attention publique.

Il convient donc, tout d'abord, de secouer cette tyrannie qui est pesante et irritante à la fois, comme toutes

Digitized by Google

les tyrannies de domestiques, et de bien vous convaincre que tout ce qui touche aux écrivains catholiques appartient à l'histoire du mouvement intellectuel.

Ce premier point considéré, l'autre point à regarder est celui-ci : Les écrivains catholiques ne sont pas plus bêtes que les fils de Iouddis. Les plus grands succès de ce temps, au point de vue de la vente, ont été *Notre-Dame de Lourdes* et la *France juive*. Aucun ouvrage de Victor Hugo n'a été traduit en trente-huit langues, comme *Notre-Dame de Lourdes*.

Dès que nous parlons, la foule accourt et nous écoute.

Malheureusement, loin de se glorifier eux-mêmes en glorifiant les écrivains catholiques, les grands seigneurs, les chefs du parti conservateur et même certains prélats qui veulent paraître dans le mouvement réservent leurs amabilités aux écrivains prostitutionnels qui se sont servis de leur plume pour corrompre les âmes et démoraliser le pays. Trop souvent, ainsi que vous avez pu le constater, l'écrivain catholique est abreuvé de chagrins par ceux qui devraient, au contraire, l'encourager et l'appuyer.

Celui-là, un vieillard de soixante-douze ans, est frappé à la figure, à l'instigation, dit-on, d'un évêque, et l'archevêque de Paris est préoccupé seulement d'excuser les auteurs de cette agression. Celui-ci voit proscrit et traité d'inconvenant par un évêque un livre qu'un autre évêque a trouvé admirable.

Ceux-là sont encore les heureux ; ils ont connu le succès, ils sont de taille à se défendre. Je sais que Mgr Perraud a fait une assez vilaine grimace en lisant *Légitime défense*, la brochure vengeresse d'Henri Lasserre. J'imagine qu'après les observations un peu vertes que j'ai été dans la douloureuse nécessité de lui adresser dans ce livre, M. le baron Reille se réservera désormais pour les élections du Tarn et s'abstiendra de se mêler au Gros-Caillou de choses qui ne le regardent pas.

Digitized by Google

Ce qu'il faudrait entendre soupirer, ce sont les faibles, les doux, les âmes tendres, les hommes auxquels on a fait perdre leur emploi au moment des décrets en leur promettant de les dédommager et auxquels on n'a jamais rien donné, les publicistes qui ont été soutenir des campagnes électorales et qu'on a congédiés après comme des mercenaires, parce que, confiants dans la parole des chefs catholiques, ils n'avaient pas eu la précaution de demander un traité.

Ceci vous explique que les gens un peu avisés qui ne sont pas hostiles à l'Eglise, mais pour lesquels le bonheur temporel n'est pas indifférent, s'éloignent d'un pareil parti et, comme on dit, se tirent des pattes avec un empressement que je comprends.

Le devoir de tous les êtres de droite conscience est donc de réagir contre l'influence, la pression presque matérielle qu'exercent sur le cerveau certains noms constamment répétés, de s'intéresser aux écrivains catholiques, aux hommes de leur race et de leur religion, de créer autour d'eux comme un courant de fraternelle sympathie et d'affectueuse attention.

Sans doute, il est déjà trop tard pour la génération qui est entrée dans la vie vers 1870 ; pour elle, le pli est pris. C'est la Presse juive qui lui fait ses modes et ses mots, ses enthousiasmes et ses admirations, ses idées et ses grands hommes.

Il est temps encore pour la nouvelle génération de ne pas prendre ces mauvaises habitudes ; elle sera déjà très grande, comparée à la précédente, si elle s'accoutume à penser par elle-même et surtout à ne pas rougir des siens.

L'exemple de ceux qui l'ont précédée est fait pour instruire cette génération qui commence. Les Conservateurs ont eu honte de leurs frères les écrivains catholiques ; ils ont réservé leurs sourires pour les messieurs de l'autre côté ; aujourd'hui, ils servent de risée à tous. Où sont-ils ? Que sont-ils intellectuellement et politiquement ? De pauvres chiens sans maître

Digitized by Google

qui flairent le vent, s'élancent tout à coup dans une direction et reviennent la queue entre les jambes. Ils ont suivi Boulanger jusqu'à la mer qu'ils n'ont pu franchir parce qu'il y avait trop d'eau ; aujourd'hui ils courent sur les talons de Constans avec le regard triste du chien errant qui dit : « Emmène-moi, veux-tu ? »

III

L'ÉGLISE ET L'ARGENT

Des écrivains qui connaissent trop bien l'histoire. — Crise d'atonie et de pusillanimité que traversent les représentants de l'Eglise. — Le meurtre rituel. — Les divers états de civilisation. — Les sacrifices humains au Dahomey. — L'assassinat du petit Abd-el-Nour. — Un archevêque qui a peur des Juifs. — L'abbé Desportes et Mgr Thomas. — Des lettres piteuses. — *Tué par les Juifs*... — Hier et aujourd'hui. — Les magasins juifs et les Congrégations. — Les Sœurs quêteuses de Lille. — Un négociant qui n'est pas content. — L'opinion publique depuis les décrets. — Le monde catholique et l'Argent. — Les capitulations de conscience. — Les suicidés de distinction. — Le prêtre et le médecin. — Le Saint-Sacrement enlevé pour cent mille francs. — A Saint-Philippe-du-Roule et à Notre-Dame. — L'abbé Frémont et l'abbé le Nordez.

Une des causes de l'hostilité que les membres influents du clergé témoignent aux écrivains catholiques, c'est notre connaissance de l'histoire de l'Eglise. Cette histoire, nous en trouvons toutes les pages également belles et nous n'avons envie d'en déchirer aucune. Cela gêne pour les accommodements, les petits arrangements, les dîners en ville.

Nous ne demandons pas mieux que d'admirer le Dominicain libéral, partisan des idées modernes, mais nous ne pouvons oublier que les Dominicains d'Espagne furent d'ardents patriotes, des patriotes à notre façon

Digitized by Google

et que, pour sauver leur pays, ils n'hésitèrent pas à supprimer tous les Juifs qui voulaient livrer l'Espagne à l'ennemi et exploiter le pauvre peuple pour s'enrichir à ses dépens.

On montrait encore, au commencement de ce siècle, sur la place de Séville, des pavés noircis, littéralement calcinés par la flamme des bûchers qu'on avait dressés là pendant des siècles. Pendant trois cents ans, les multitudes assemblées avaient pu apercevoir là, à certains jours, drapés dans leur robe blanche, des Espagnols à la fière et énergique figure, qui n'étaient pas précisément tendres pour ceux que le Père Didon appelle « les grands Sémites. »

Beaucoup de ces Dominicains, saint Dominique en tête, ayant été canonisés, il s'ensuit qu'il n'y a rien de mieux à faire qu'à imiter leurs mâles vertus et à défendre comme eux notre Patrimoine, notre Patrie et notre race.

Une des questions qui chiffonnent le plus à l'heure actuelle certains ecclésiastiques désireux de se mettre bien avec Israël, est la question du meurtre rituel, du crime du sang.

Le fait de l'assassinat d'enfants chrétiens par les Juifs est un fait aussi évident que la lumière du jour.

C'est une sorte de monomanie qui touche peut-être plus à la physiologie qu'à l'histoire religieuse, une espèce de névrose ethnique, une des plus saisissantes manifestations de l'atavisme faisant revivre, dans le Juif proscrit à travers la terre, la volupté du sang propre au Sémite, le goût de ces sacrifices humains que les Prophètes eurent tant de peine à détruire dans l'ancien Israël.

Jamais il n'a été prétendu que la religion mosaïque ordonnât ces meurtres ; il a été, en revanche, démontré de la plus indiscutable façon que l'assassinat rituel était une pratique constante chez les Juifs du Moyen Age et que dans les pays où le Juif est encore à l'état de nature, ces crimes se renouvellent constamment.

Digitized by Google

Nous avons tous causé, en écoutant les Lautars à l'Exposition, avec des Roumains qui ont été élevés à Paris, qui sont aussi Parisiens que nous et qui chaque année, à l'époque de la Pâque juive, constatent des meurtres de ce genre, commis sur leurs terres, presque sous leurs yeux. J'ai d'innombrables témoignages de propriétaires de Pologne et de Galicie à ce sujet.

Les Sœurs de Charité qui ont habité l'Orient racontent toutes, qu'impuissantes à prévenir ces crimes ou à en obtenir la répression quand ils ont été commis, elles veillent à ce que les enfants dont elles ont la garde ne s'éloignent pas d'elles au moment de la Pâque.

Des religieux m'ont raconté vingt fois des faits de ce genre en causant chez moi, sans hésitation.

Malgré le silence de la Presse française, presque tout entière vendue à Israël, toute l'Europe a lu la lettre navrante de la mère du petit Abd-el-Nour, assassiné par les Juifs de Damas au mois d'avril dernier ; tout le monde a entendu le déchirant appel adressé à la France par une mère qui demandait justice et qui n'a rencontré que l'indifférence dans ce pays si prompt jadis à se passionner pour toute noble cause.

L'auteur du *Mystère du sang*, notre courageux ami l'abbé Desportes, a publié au mois d'octobre sous ce titre : *Tué par les Juifs, Histoire d'un meurtre rituel*, une remarquable brochure qui retrace dans tous ses détails l'assassinat du malheureux Abd-el-Nour et qui ne laisse pas debout un seul des mensonges accumulés par les Juifs à ce sujet.

Le Passé est plein de ces récits. Les chroniques, les monuments commémoratifs, les vitraux d'églises, les pièces d'Archives, les documents judiciaires, tous les éléments d'information, en un mot, avec lesquels s'écrit l'histoire, attestent les moindres particularités de ces crimes. S'il fallait nier des faits aussi surabondamment prouvés, il faudrait nier tous les faits historiques qui ne nous ont été transmis que par des témoignages analogues. Il n'y a pas un élève de l'École des Chartes qui

Digitized by Google

n'ait les mains pleines de preuves de l'existence de cette superstition monstrueuse qui était à l'état endémique chez les Juifs du Moyen Age.

Quant à l'Eglise, elle ne peut avoir une hésitation sur ce point ; elle a mis au rang des Saints ou des Bienheureux quelques-unes de ces enfantines victimes de la férocité juive ; elle a assigné un jour pour célébrer leur fête et les Bollandistes leur ont consacré de longues pages. Il ne peut donc y avoir de doute au sujet de ces crimes lorsqu'on sait les sévères enquêtes qui précèdent les procès de canonisation et les garanties dont Rome s'entoure avant de rien décider sur ces points.

Pour ne citer qu'un témoignage parmi tant de milliers de documents, le bref du pape Benoît XIV est formel sur ce point. Benoît XIV n'écrivait pas, cependant, dans la nuit du Moyen Age, puisqu'il est convenu pour les badauds contemporains qu'il ne faisait jamais de soleil avant 1789, ce saint pontife vivait au dix-huitième siècle, et son bref est de 1755.

Si notre clergé avait le goût de ces fortes et belles études qui n'effrayaient pas les moines d'autrefois, s'il avait le courage de la vérité comme on l'avait jadis, jamais occasion ne fut plus favorable pour lui d'utiliser les recherches de la médecine actuelle et de montrer combien, comme pour l'hypnotisme, elles confirment et expliquent les faits mal compris de l'histoire du Passé et à quel point elles justifient tout ce qu'a fait l'Eglise.

A mesure que l'univers s'agrandit, nous pouvons, en effet, contempler tels qu'ils étaient il y a des milliers d'années les états primitifs de l'humanité et embrasser comme dans un tableau synoptique les stades de l'évolution humaine. Tandis que certains aînés de la famille touchent à force de progrès à la sénilité, c'est-à-dire à la seconde enfance, les cadets sortent à peine de la première enfance. Beaucoup mangent leurs semblables comme aux premiers jours du monde et en sont encore à l'anthropophagie qui est la forme rudimentaire du

Digitized by Google

struggle-life, le premier degré d'une échelle dont les entreprises des Erlanger, des Bischoffsheim ou des Rothschild représentent le sommet.

Dans le Juif qui est très vieux et dont la race s'est conservée presque intacte, vous trouvez simultanément, en changeant seulement de pays, des états différents. A côté de l'Israélite frotté de littérature qui par certains aspects, plus superficiels d'ailleurs que réels, semble personnifier l'extrême raffinement de la civilisation, vous pouvez voir encore fonctionner le Sémite molochiste. Vous rencontrez au Dahomey les sacrifices humains tels que les célébraient les prêtres de Baal sur les hauts lieux et, selon toute probabilité, ces Féticheurs du roi Béhanzin qui arrosent de sang les fêtes de la Grande Coutume, sont des Sémites juifs (1), des Mathan quelconques, sacrificateurs du roi.

A l'est du Grand-Popo, dit M. Elysée Reclus, commence le territoire de Dahomey, gardé à une petite distance de l'entrée par la ville considérable de Gléhoué que les Européens ont désignée par les divers noms de Fida, Hwedah, Whydah, Ouïda : les anciens auteurs l'appelaient *Juda;* ses habitants étaient dits les *Judaïques* et on les considérait en effet comme un reste des tribus dispersées d'Israël; au nord la rivière d'Allala, dont le vrai nom est Efra, était devenue l'Euphrate pour les érudits (2).

A un autre point de vue, la théorie de l'évolution des névroses explique parfaitement la permanence de cette folie molochiste dans certains pays et sa disparition dans d'autres. Le changement de milieu est le grand guérisseur de la névrose ; aussi, chez les Juifs d'Amé-

(1) C'est ce qui fait comprendre les efforts tentés par le gouvernement actuel pour s'emparer de ce pays qui n'a aucun intérêt pour nous. Les Juifs de Paris veulent rétablir le lien entre eux et leurs frères de là-bas, et c'est pour cela que nos soldats de l'infanterie de marine vont mourir comme des mouches sur cette côte maudite.

(2) Elysée Reclus : *Géographie universelle*, tome XII.

Digitized by Google

rique, qui sont dans des conditions de vie tout à fait renouvelées, on n'entend jamais parler d'actes de ce genre. En Orient, au contraire, en Roumanie, en Galicie où les Juifs vivent depuis des siècles les uns sur les autres, où les ferments héréditaires, les germes de cette monomanie affreuse sont à l'état d'incubation constant, ces actes se produisent à chaque instant.

On ne saura jamais ce que ces histoires-là coûtent d'argent et de démarches aux Juifs influents d'Europe ; ils doivent être furieux à certains moments ; n'importe, ils interviennent toujours, comme pour l'assassinat du Père Thomas ou l'affaire Tisza-Ezlar. Ils payent le fonctionnaire autrichien, roumain ou turc ; ils payent les juges, ils payent les faux témoins, ils payent la Presse de Paris qui insulte les victimes ; ils payent tout...

On voit qu'il y a là les éléments d'une étude très curieuse pour un ecclésiastique qui aurait du loisir.

En tous cas, demander à un prêtre catholique de nier l'existence du meurtre rituel, c'est tout simplement lui demander de reconnaître que l'Église, en béatifiant les malheureux petits enfants égorgés par les Juifs, s'est livrée à la plus odieuse des impostures, qu'elle s'est jouée cyniquement de la crédulité des peuples.

Les Juifs, qui ne reculent devant aucune impudence, ont eu l'aplomb de solliciter de certains prélats cet aveu dégradant.

Mgr Thomas, archevêque de Rouen, donna en cette circonstance une nouvelle preuve de cette servilité qui dépasse toutes les bornes.

L'auteur du *Mystère du sang* achevait ses études au grand séminaire, lorsqu'il fut mis en demeure, par l'archevêque, ou de renoncer à son livre, ou de quitter immédiatement le séminaire.

L'archevêque, notez-le bien, n'avait absolument aucun reproche à adresser au jeune séminariste ; il n'avait pas lu le livre, il ne savait rien de ce qu'il contenait, il

Digitized by Google

en connaissait seulement le sujet. C'est dans ces conditions que, dans l'espérance d'être nommé cardinal, pour faire sa cour au Juif Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure, pour faire sa cour aux Juifs, pour faire sa cour à tout le monde, il n'hésitait pas à briser la carrière d'un aspirant au sacerdoce. Dieu avait appelé un jeune homme à lui ; il lui avait donné la vocation, et l'archevêque, qui aurait dû être le père spirituel de ce jeune homme, son protecteur contre les ennemis de l'Église, le rejetait hors du sanctuaire.

Mgr Thomas ne prit même pas la peine de cacher les motifs qui le faisaient agir, il dit textuellement au jeune abbé : « Les Juifs sont des gens fort peu aimables, mais ils sont terriblement puissants et je ne veux pas me faire d'affaire avec eux. »

Ne croyez pas que l'archevêque de Rouen s'en soit tenu là. Le pauvre abbé quitta le séminaire de Rouen, prit un préceptorat et se réfugia, lui aussi, dans un autre diocèse... La vocation était évidente, la conduite irréprochable; l'évêque d'Amiens comprit son devoir, accueillit l'abbé Desportes et l'appela au sous-diaconat pour l'ordination de Noël dernier.

Que pensez-vous que fit Mgr Thomas ? Il n'avait qu'à laisser tranquille ce jeune homme qui ne dépendait plus de lui. Il eut le triste courage, pour complaire à Hendlé, de poursuivre ce malheureux ; il envoya l'ancien supérieur du séminaire de Rouen intriguer près de l'évêque d'Amiens pour le décider à chasser celui auquel il avait donné asile. L'évêque d'Amiens ne voulut pas céder.

Mgr Thomas s'avisa alors d'un autre expédient. Les bans du sous-diaconat qui est comme le mariage du prêtre avec l'Église, doivent, on le sait, être publiés dans la commune où est né le futur sous-diacre. L'archevêque de Rouen défendit au curé d'Yebleron, la paroisse habitée par les parents de l'abbé Desportes, de proclamer les bans !

Remarquez que le cardinal n'avait aucune espèce de

Digitized by Google

droit d'agir ainsi, puisqu'il ne possédait plus d'autorité sur l'abbé Desportes. Le curé d'Yebleron dut cependant obéir, sous peine d'être persécuté, lui aussi.

Le spectacle de ce prince de l'Église traquant un jeune prêtre pour satisfaire la haine d'un préfet juif est un des faits les plus répugnants de cette époque. Sans doute il ne frappera pas les chefs du parti catholique ; ils sont d'avance pour le prélat qui habite un palais contre l'humble séminariste dont toute la fortune tient dans une valise. Toutes les vilenies leur semblent naturelles et l'on n'a pas oublié la bassesse d'âme de la duchesse de Chartres allant présenter ses respects à la femme d'Hendlé, au moment où le duc venait d'être chassé de l'armée. Les vrais chrétiens, au contraire, ceux qui, selon l'expression de Louis Veuillot, savent quelque chose de Jésus-Christ, éprouveront un sentiment de poignante tristesse en voyant où en est tombé l'Episcopat français.

C'est encore un prélat « fin de siècle » qui s'exhibe là tout entier avec une inconscience presque naïve, et l'on est heureux de pouvoir mettre en regard de cette pusillanimité la lettre courageuse écrite au persécuté par Mgr Trégaro, évêque de Séez, qui, nous l'avons vu, n'a pas toujours été aussi bien inspiré :

Séez, le 7 mars 1890.

Cher monsieur,

J'ai lu attentivement et non sans intérêt votre ouvrage intitulé *Le Mystère du sang chez les Juifs de tous les temps*. Ce livre est d'une incontestable actualité, et propre à ouvrir les yeux à un grand nombre d'aveugles plus ou moins volontaires. Il fera naître, dans bien des cœurs, de tristes réflexions sur le rôle que jouent tant de catholiques de nos jours. Puisse-t-il leur ouvrir les yeux !

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mon dévouement.

François Marie,
Évêque de Séez.

Digitized by Google

Après ce demi-succès obtenu en France, les Juifs songèrent à opérer en Angleterre.

Au moment de l'apparition du *Mystère du sang*, le grand-rabbin de Londres, Adler, osa écrire au cardinal Manning pour lui demander de déclarer que les Juifs ne s'étaient jamais rendus coupables des meurtres rituels à la suite desquels les petits enfants martyrs avaient été canonisés.

Le cardinal Manning a 82 ans ; dans une vie qui fut féconde et glorieuse, il a assez travaillé pour avoir le droit d'aspirer au repos, et dame ! en sa qualité d'archevêque de Westminster, il fila à l'anglaise...

Il écrivit à celui qu'il appelait : « Mon cher rabbi Adler » une lettre cotonneuse et vague dans laquelle il protestait qu'il n'avait « aucune sympathie pour de pareilles horreurs ». Manquait-il de sympathie pour ceux qui commettent les horreurs ou pour ceux qui les racontent ? On avait beau retourner la lettre dans tous les sens, il était impossible d'en rien tirer. Ainsi que je vous l'ai expliqué dans un précédent chapitre, le mot « sympathie » (1) sert à tout : *sun patheo*, j'éprouve avec...

---

(1) Il ne s'agit pas ici de sympathie ou d'antipathie, il s'agit de savoir si les faits relatés par l'abbé Desportes d'après les Bollandistes et autres écrivains ecclésiastiques sont vrais ou faux, s'il est exact que les Juifs aient égorgé des enfants chrétiens en haine du Christ et, qu'après un sévère examen, ces enfants aient été canonisés par des Papes.

Le bref du Pape Benoît XIV est formel sur ce point. Après avoir rappelé le nom de différents martyrs du sacrifice molochiste, qu'il serait trop long de citer, après avoir constaté de quels renseignements il s'est entouré pour autoriser le culte public d'un de ces petits martyrs, il ajoute :

V. — En agissant de cette manière, nous n'avons fait que suivre le modèle que nous a laissé notre prédécesseur, Sixte V.

En l'année 1485, un enfant de Trente, qui n'avait pas encore atteint l'âge de trois ans, le bienheureux Simon, fut tué par des Juifs avec la dernière barbarie. Ce crime épouvantable ayant provoqué de nombreux et très grands troubles, et les Juifs, de leur côté ayant usé de tous les moyens pour écarter les châtiments qu'ils avaient mérités et échapper à la juste colère des Chrétiens, Sixte IV jugea ne pas pouvoir se dispenser

Digitized by Google

Le « cher rabbi Adler » ne fut pas content et il y eut des cris de fureur parmi tous ces Juifs de Londres dont un numéro du *Graphic*, fort précieux à consulter, nous a donné un jour les curieuses physionomies en groupant, dans un saisissant dessin, toutes ces têtes de caïmans et de loups-cerviers autrement féroces et haineuses que celles de nos Juifs de Paris.

Le « cher rabbi » eut l'audace d'interpeller de nouveau le cardinal Manning à propos d'une lettre que le cardinal Rampolla avait adressée à l'auteur du *Mystère du sang*, et l'excellent cardinal Manning poussa la condescendance jusqu'à transmettre au cardinal Rampolla la lettre du « cher rabbi ».

Le cardinal Rampolla n'aurait eu qu'à répondre la vérité et à rappeler la date des décrets de béatification des petits martyrs d'Israël, il accoucha d'une lettre d'Italien, c'est-à-dire d'un chef-d'œuvre d'obséquiosité et de fourberie ; il s'excusait sans s'excuser et ne disait pas un mot de la question elle-même. Le cardinal Manning transmit ce morceau à Adler dans une lettre qui était ainsi conçue :

Cher Rabbi Adler,

J'ai envoyé votre lettre à Rome et elle a été officiellement communiquée au secrétaire d'Etat, le cardinal Rampolla.

---

d'intervenir en personne et defendit de continuer à honorer le bienheureux Simon d'un culte public, jusqu'à ce qu'il eût *été reconnu avec évidence qu'il avait été égorgé par les Juifs en haine de la foi chrétienne*.

Nous avons inséré ce bref de Sixte IV dans notre ouvrage : *De la Canonisation* (Livre I, chap. XIV, n° 4).

Mais, par la suite, la *lumière ayant été faite pleine et entière* et les preuves ne laissant subsister aucun doute, tant sur la mort que sur la cause pour laquelle elle avait été donnée, et la certitude étant acquise que les meurtriers étaient des Juifs, — comme il ressort du procès qui est encore conservé maintenant dans les archives secrètes du château Saint-Ange, — toutes choses que nous avons relatées dans notre ouvrage : *De la Canonisation* (T. III, chap. XV, n° 6), le Souverain-Pontife Sixte V, en l'année 1588, donna un bref pour accorder la célébration de la messe et de l'office propre, à réciter en un jour déterminé dans la ville et dans tout le diocèse de Trente, en l'honneur du bienheureux Simon, avec indulgence plénière pour tous ceux qui, s'étant confessés et ayant communié, visiteraient ce jour-là l'église dans laquelle sont vénérées ses reliques. . . .

. . . . . .

Digitized by Google

La réponse est «que le Pape a ordonné d'écrire la lettre d'usage — qui accuse réception des livres, sans les recommander — à l'auteur du livre dont vous vous plaignez. C'est la lettre de pure forme qu'on envoie à tout le monde avant que le livre ne soit examiné et souvent même avant qu'il ne soit lu. »

Rien ne pourrait être plus éloigné de l'esprit du Pape que l'idée de blesser gratuitement les susceptibilités du peuple juif.

Croyez-moi votre fidèlement,

(Signé) : Henry E.,
Cardinal-archevêque.

Au moment de l'apparition de la brochure : *Tué par les Juifs*, l'abbé Desportes adressait au cardinal Rampolla la belle et touchante lettre que l'on va lire :

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur d'adresser hier à Votre Eminence deux exemplaires de la brochure que je viens de publier : *Tué par les Juifs*. J'y fais l'histoire d'un horrible guet-apens dont la justice humaine n'a point encore tiré vengeance malgré les preuves de la culpabilité la plus évidente. Il appartient aux puissances européennes, et surtout à l'Eglise, qui autrefois canonisait les innocentes victimes de la Synagogue, d'élever la voix et de demander que justice soit rendue à la pauvre mère.

Je prie Votre Eminence de déposer un exemplaire aux pieds du Saint-Père. Je l'offre à Sa Sainteté en fils soumis et dévoué. Je ne doute pas que le grand Léon XIII, le Saint et le Juste, ne bénisse mon travail, et ne demande, lui aussi, la lumière sur cette ténébreuse affaire.

C'est un enfant de l'Eglise que l'on dit avoir été martyrisé en haine de notre foi. N'est-il pas du devoir de l'Eglise de savoir la vérité et de sommer l'autorité turque de faire une enquête? Le gouvernement italien l'a fait, le gouvernement anglais l'a fait : l'Eglise ne peut rester en arrière, ne peut faire moins qu'un excommunié et un hérétique pour l'un de ses enfants.

J'ai beaucoup souffert, moi simple clerc inconnu, je me suis exposé à l'exil et à la pauvreté pour proclamer l'igno-

Digitized by Google

minie des pires ennemis du Christianisme. Je serai largement payé de mes peines si le Saint-Père daigne bénir mes travaux et ma personne.

Veuillez agréer, etc.

Le cardinal Rampolla lui répondait par la lettre suivante :

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 29 octobre dernier, et les deux exemplaires de l'opuscule dont vous parlez. Vous m'avez donné le soin d'en mettre un dans les mains vénérées du Saint-Père. Je suis heureux de vous apprendre que Sa Sainteté a reçu avec reconnaissance votre filial hommage et que du fond du cœur elle vous envoie sa bénédiction apostolique.

En vous rendant compte de tout cela, je vous remercie vivement de l'exemplaire qui m'est destiné et avec des sentiments d'estime distinguée, je me déclare, Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

M. Card. RAMPOLLA.

Rome, 31 octobre 1890.

Cette fois, les Juifs ne pourront pas prétendre que le cardinal Rampolla ignorait ce dont il s'agissait et qu'il a envoyé un simple accusé de réception par politesse.

Décision d'archevêque français, lettre d'archevêque anglais, missive de secrétaire d'État romain, tout cela, n'est-il pas vrai, éveille en nous l'idée d'une extraordinaire pleutrerie ?

Je comprends qu'un tel spectacle doive inspirer quelque orgueil à ces grands Youtres des capitales dont les pères croupissaient dans la squalidité des ghettos et qui, maintenant, maîtres du monde matériel, voient l'Église elle-même reculer devant eux.

« Quoi, se disent-ils, c'est là cette Eglise à qui Dieu a donné pouvoir de lier et de délier sur la terre et dans le ciel, cette Eglise qui se prétend dépositaire de la Vérité immuable et qui parle au Temps au nom de l'Eternité !

Digitized by Google

» Voici qu'elle n'ose plus avouer ce qu'elle affirmait jadis d'une si solennelle façon. Elle semble avoir honte maintenant des Saints qu'elle a désignés jadis au culte des fidèles et, si elle ne les renie pas tout à fait, elle les relègue dans un coin comme des Saints qui ont cessé de plaire.

» Aux siècles passés, elle ne craignait pas d'émouvoir la foule avec des pèlerinages au tombeau de ces enfants martyrs, elle promenait leurs ossements par les villes.

» Le Juif, alors, était le paria, l'être honni et repoussé de tous, et proclamer ainsi par l'hommage rendu aux victimes que des crimes avaient été commis, c'était, en bien des circonstances, non seulement vouer les bourreaux, mais leurs frères au massacre et à la mort. La seule excuse de l'Eglise, pour agir ainsi, c'était de croire que ces crimes étaient réels.

» Aujourd'hui, les plus hauts dignitaires de l'Eglise bafouillent lugubrement quand on les met au pied du mur et protestent qu'ils n'entendent pas blesser « les susceptibilités » des Juifs. Qu'a-t-il fallu pour motiver un tel changement d'attitude, pour amener l'Eglise à admettre que les enfants d'Israël avaient droit d'avoir des « susceptibilités » ? Il a fallu que les Juifs triomphent, qu'ils aient les millions et les châteaux, qu'ils soient barons, ministres ou lords-maires. »

Je comprends l'espèce de tristesse ironique, de désenchantement amer que j'ai constatés en causant avec quelques Juifs de la grande espèce, le dégoût dont ils sont saisis au milieu de cette victoire qui leur montre le néant de tout, l'agenouillement devant l'or d'autorités qui enseignent au nom de Dieu lui-même.

Ils se trompent, néanmoins, en s'imaginant que c'est l'Église qui s'abaisse ainsi.

Non, ce n'est pas l'Eglise, ce sont des hommes ; c'est un vieillard écrasé par un gigantesque labeur et qui veut s'éteindre en paix, c'est un Italien oblique et retors, c'est un prélat dévoré du désir de la pourpre.

Les Juifs l'ont bien compris. A la suite de ces inci-

Digitized by Google

dents, ils avaient eu la pensée de se faire donner par le Pape un brevet d'innocence, un solennel certificat de bonne conduite.

Ils veulent, dit la *Semaine israélite de Magdebourg*, demander au Pape de vouloir bien mettre à néant, par un document public, l'accusation souvent portée contre les Juifs de se livrer à des sacrifices sanglants dans leurs pratiques religieuses.

Dans la première partie de leur pétition les auteurs s'appuient sur les témoignages des sommités du clergé, depuis les Pères de l'Eglise jusqu'à nos jours, qui déclarent que cette accusation est une calomnie abominable. Ils sollicitent ensuite le Souverain-Pontife de déclarer formellement que rien, ni dans les rites, ni dans les pratiques judaïques, n'autorise à croire à ces sacrifices humains dont l'existence supposée a fait tant de victimes innocentes dans certains pays peu éclairés.

Les pétitionnaires expriment l'espoir que Léon XIII ne refusera pas de se rendre à cette prière pressante et bien fondée, au nom de la vérité, de la justice et de l'humanité.

Cette démarche, les Juifs n'ont pas osé la faire et ceux de leurs amis qui connaissent Rome les en ont sagement dissuadés. Cette fois ils auraient trouvé non plus les hommes corruptibles et accessibles à toutes les convoitises, mais l'Eglise elle-même. Les monsignori auraient, moyennant finances, promis tout ce qu'on aurait voulu, la Presse aurait annoncé d'avance le résultat, puis il se serait rencontré une « âme blanche », comme on dit à Rome, qui aurait tiré des Archives le dossier du procès de canonisation des petits martyrs et la Papauté aurait répondu : *Non possumus*.

Quelle raison peut avoir le haut clergé de se faire ainsi le complaisant des Juifs? Quels avantages même y trouve-il? On a beau chercher, on ne comprend pas...

Cette soumission se produit sous toutes les formes. J'ai déjà parlé des Juifs qui avaient à peu près monopolisé le commerce des objets de sainteté ; ce qu'on aura peine à croire, c'est que dans la plupart des villes

Digitized by Google

de province les Congrégations et la plupart des catholiques influents, à leur exemple, ne se fournissent que dans les magasins juifs.

On ne peut s'imaginer le tort que le clergé s'est fait ainsi. Il existait une classe intermédiaire de braves gens de vieille souche française, point bigots toujours, mais catholiques comme ils sont Français, dans les moëlles. Ceux-là n'avaient aucune haine pour le prêtre, ils accueillaient bien les Sœurs quêteuses et leur remettaient de bon cœur leur obole.

Les Congrégations sont parvenues à s'aliéner ce bon monde, à l'agacer, à l'exaspérer par le mépris qu'on faisait de lui, tandis qu'on réservait toutes les préférences pour des youtres arrivés tout à coup d'Allemagne pour y faire à la fois du commerce et de l'espionnage.

A Nantes, c'est un mot d'ordre imposé aux catholiques de n'acheter que chez les Juifs.

Un catholique de Nantes m'écrivait: « C'était une joie pour moi de donner aux Sœurs; je me suis décidé à les mettre à la porte, très courtoisement sans doute, mais très fermement... Je leur ai dit: « C'est maintenant un » principe chez moi, je ne veux pas que mon argent » sorte de ma poche pour aller dans celle des Juifs. » Quand vous avez besoin de nous, vous savez notre » adresse, mais quand il s'agit d'emplettes, vous ne » vous en souvenez plus; j'en ai assez. »

Le *Lillois* (1) a publié la lettre d'un marchand très justement indigné, qui forme un tableau de genre tout fait. On y voit chaque personnage en action: le chrétien qui remet son offrande et, poliment, conduit les Sœurs jusqu'à la porte, et les Sœurs lui tournant le dos pour aller porter son argent au Juif.

Voici, d'ailleurs, ce récit:

Dernièrement, deux Religieuses vinrent demander mon

(1) *Lillois*, 25 janvier 1891.

Digitized by Google

obole pour une œuvre charitable digne du plus grand intérêt.

Je leur remis dix francs et les accompagnai, quand elles se retirèrent, jusqu'à la porte.

Quelle ne fut pas ma surprise de les voir, en sortant de chez moi, traverser la rue et entrer dans une boutique où les Juifs, sous prétexte de liquidation, avaient fait un grand déballage de toutes sortes de marchandises.

Justement intrigué et indigné de ce que l'argent des catholiques allait entrer dans la bourse de ces *pons chuifs* pour ne plus en sortir, je suivis des yeux les deux Sœurs et observai leurs allures.

Naturellement les Juifs reçoivent bien ceux qui font prospérer leur *bedide gommerce*, les catholiques et les religieuses surtout.

Celles-ci firent de nombreux achats, et je les vis acquérir à bon prix des articles de lingerie que je vendais moi-même.

Oui, j'en vendais moi-même au même prix que ces Juifs, et mes marchandises n'étaient pas des soldes.

Ainsi donc, avec mon argent, l'argent d'un catholique, des Religieuses s'étaient fait voler par des Juifs, à ma barbe, moi marchand!

Eh bien! je vous assure que j'ai regretté mon argent, j'aurais préféré me montrer deux fois plus généreux et leur servir gratis dans ma boutique les objets qu'elles ont achetés aux Juifs, le *pénéfice* eût été pour leurs pauvres.

C'est insensé!

Eh bien, ce qu'ont fait ces deux Religieuses, tous les catholiques le font.

. . . . . .

Si on contestait le fait, je pourrais citer le nom de M. L***, le négociant si légitimement révolté par de pareils procédés.

Quant au Juif, il emploie très généreusement, au point de vue de la Synagogue, l'argent que lui font gagner les Sœurs, et il figure parmi les donateurs de la Communauté israélite de Lille; il est Franc-Maçon naturellement; il a été initié, au mois de juin 1885, dans la loge *Le Réveil du Nord*.

A Lille, d'ailleurs, c'est une habitude et les grandes dévotes n'achèteront jamais un objet un peu coûteux

Digitized by Google

que dans le magasin d'objets de fantaisie que tient là-bas un Juif fort connu.

On ne peut pas tout dire, sous peine d'être accusé d'exagération, mais il y a évidemment des traîtres dans les hautes sphères de l'Eglise, des prélats affiliés aux arrière-Loges de la Maçonnerie qui, avec une habileté infinie, suggèrent au clergé tout ce qui, dans les petites choses comme dans les grandes, peut lui nuire dans l'esprit de tous, empêcher l'opinion de lui revenir.

Il n'est pas naturel, en effet, d'être aussi maladroit que l'est le parti clérical. Depuis dix ans, les Congrégations ont gâché la plus belle occasion qu'elles puissent jamais avoir. Après les Décrets, elles n'étaient pas encore populaires, mais elles avaient cessé d'être impopulaires ; la persécution leur avait fait un bien infini.

Si les Religieux avaient su tirer parti de l'élément dont je parlais plus haut, s'ils s'étaient intéressés à l'existence, aux travaux, aux soucis de tous les Français de la classe moyenne, victimes du système juif, écrasés par les Grands Magasins, s'ils avaient mené une active campagne contre le Juif allemand, ils auraient eu bien vite regagné le terrain perdu.

C'est ainsi qu'agissaient les moines d'autrefois, intimement associés à la vie de leurs contemporains. Les moines d'aujourd'hui ont laissé passer le moment. Quand un politicien à bout d'expédients demandera l'expulsion définitive, à la suite d'un scandale que la Franc-Maçonnerie aura organisé dans un couvent, les Religieux ne retrouveront même plus le mouvement d'opinion qui s'est produit en leur faveur il y a dix ans : « Qu'est-ce que vous voulez que nous fassions ? diront les moins hostiles ; ils nous embêtent, à la fin... »

Le triomphe de l'Argent incarné dans le Juif a visiblement enlevé tout sang-froid à une certaine partie du monde catholique, qui n'est pas la partie la moins agissante et la moins remuante. Devant cette instauration d'une Force nouvelle, l'Eglise semble, par moments,

Digitized by Google

perdre le sentiment d'elle-même et oublier ses doctrines d'autrefois.

Les rôles sont intervertis maintenant. Ce n'est plus le kabbaliste, l'alchimiste juif qui cherche le *grand œuvre*, ce sont des faiseurs cléricaux qui font des conjurations afin de trouver le secret de la fameuse Banque catholique, dont il est question depuis vingt ans, le moyen de faire de l'or avec rien.

Les financiers sérieux sont depuis longtemps édifiés à ce sujet et ils savent qu'il n'y a rien à tenter, puisque les Rothschild, disposant de toute la puissance gouvernementale, feraient immédiatement étrangler par leur magistrature tout établissement qui les gênerait — comme ils l'ont fait pour l'Union générale.

Une armée d'aigrefins subalternes n'en continue pas moins à suivre l'idée... Il y a là tout un personnel de rastaquouères, de financiers déjà compromis dans des affaires Argentines ou autres, de parents de Nonces, de princes romains plus ou moins authentiques. Le neveu ou le cousin du Nonce extorque une semi-approbation d'un cardinal quelconque, s'installe, comme le dernier qu'on vit à l'œuvre, à l'hôtel Bristol dans des appartements royaux, y dépense six mille francs en trois semaines, fait régler sa note par une vieille dévote et quitte Paris pour aller faire des dupes ailleurs.

Il y aurait un chapitre bien étrange à écrire là-dessus; je l'avais commencé, je l'ai jeté au feu, car ces côtés du catholicisme sont vraiment pénibles.

Ce que j'ai simplement voulu mettre en relief, c'est cette lutte intérieure du pouvoir sacerdotal très passionnante pour ceux qui s'intéressent au mouvement des idées. Sans doute par ce qu'il représente d'éternel il reprendra bientôt conscience de lui-même en haut ; mais, par ce qui est humain en lui, il subit le temps qu'il fait, les attractions viles du moment, l'influence de l'argent.

Le Riche, qu'il ait forme de Juif ou de Chrétien judaïsant, tente visiblement le haut clergé, il va à lui, il se fait petit devant lui, il désire ne pas connaître que

Digitized by Google

cet or, que le Juif lui donne, est teint de sang humain, et quand on s'offre à l'instruire, il préfère ne pas être instruit. Quand on lui parle, à propos de certains hommes, de catastrophes qui ont retenti dans le monde entier, il feint l'étonnement, il dit : « Ne seraient-ce pas des bruits qu'on fait courir? J'aime mieux absoudre et marier sans rien savoir ; si je savais, je serais obligé de parler de restitution et on me laisserait peut-être mon absolution pour compte. »

Le haut sacerdoce qui veut ignorer comment les riches ont vécu, tient également, dans certaines circonstances, à ne pas apprendre comment ils sont morts. Le suicide est le crime des crimes, c'est le crime de Judas, le seul que l'Eglise déclare damné parce qu'il a désespéré de la miséricorde de Dieu. Pendant des siècles, l'Eglise a refusé aux suicidés les honneurs religieux.

Sans doute... mais le service est de première classe, les tentures sont déjà arrivées et, qu'il s'agisse de l'archiduc Rodolphe, du prince Melissano, de Pascal, de Denfert-Rochereau, l'Eglise capitule ; elle accorde ses prières à l'agioteur qui s'est tué avec un flegme étonnant, elle les refuse à un pauvre diable d'artiste, inoffensif et bon entre tous, qui a succombé dans un duel. Il est vrai que l'artiste était mort sans un sou et que la jurisprudence canonique changerait probablement si quelque gros capitaliste avait l'idée de se faire tuer sur le terrain.

En ces occurrences, le haut sacerdoce cherche un répondant qui le couvre et, sans fausse honte, va demander à la Science athée, qu'il anathématisait la veille, de lui prêter un parapluie, de lui signer un bout de papier comme passeport.

« Malheureux ! vous niez le libre arbitre, vous prétendez supprimer la responsabilité de l'homme ! Vous prétendez que, dominé par des impulsions toutes physiques, il n'est pas libre de choisir entre le Bien et le Mal ! C'est abominable ! »

Digitized by Google

L'antienne change en cas de suicide distingué. On va trouver le médecin...

— Quelle catastrophe ! Ce pauvre X*** n'avait plus conscience de ses actes, n'est-ce pas ?

— Lui ! Il était d'un sang-froid magnifique. Il est mort comme un Romain, comme le Valerius Rufus qui, avant de se tuer, avait été donner un coup d'œil à son bûcher qu'on dressait dans le parc. Il s'aperçut que les flammes en montant noirciraient les statues et endommageraient les arbres, et il fit installer le bûcher un peu plus loin. X*** a réglé toutes ses affaires, il a été voir sa maîtresse avant de mourir, il a écrit une dernière lettre d'une admirable lucidité. Du reste, il y a un an qu'il m'avait fait part de son intention de se tuer, si l'affaire sur laquelle il comptait ne réussissait pas... C'est comme moi, j'ai une maladie organique, dans six ans elle sera arrivée à son dernier période et je ferai comme Bersot, je m'enfermerai dans ma chambre en prévenant un ami de venir le lendemain matin, et il me trouvera mort.

— Quelle horreur ! quelle horreur ! C'est que la famille a commandé un service de première classe et le grand orgue... Il faut à tout prix arranger cela.

— Qu'est-ce que vous voulez, monsieur l'abbé ?

— Le petit papier habituel constatant que ce pauvre X*** s'est tué dans un accès de fièvre chaude.

— Voilà. Nous compterons cela à la famille.

— Merci, cher maître, si un malheur vous arrive, nous vous ferons des funérailles splendides.

— Pour cela, non ! Si vous étiez les hommes de vos principes, si vous restiez fidèles à ce que vous déclarez être les lois de l'Église, peut-être aurais-je été à vous ; mais vous êtes des marchands comme les autres, vous faites fléchir toutes vos règles quand votre intérêt est en jeu et mon cadavre ira sans prières au cimetière...

Le lendemain, les cloches sonnent à toute volée le glas funèbre ; l'Église est tendue de la base au faîte, les chaises sont drapées de deuil et, avec ses ornements

Digitized by Google

noirs, la chasuble du curé se détache, avec une solennité triste qui impressionne les plus frivoles, sous les clartés de cierges innombrables.

La rue est encombrée d'équipages. Les gardiens de la paix font ranger la foule. Parfois, dans un groupe, un vieux prêtre de campagne aux gros souliers, à la soutane usée, interroge :

— Qu'y a-t-il?

— D'où venez-vous? C'est M. X*** qui s'est suicidé il y a trois jours et que l'Église enterre avec toutes ses pompes.

Alors le vieux prêtre pense à ce qu'on lui a appris au séminaire, aux traditions de l'Église, aux règles inflexibles qui étaient les mêmes pour les riches que pour les pauvres. Il est d'abord tenté de blâmer le laisser-aller de notre clergé et de dire : « Ah! ces Parisiens! » Puis il réfléchit et il se dit que son évêque en ferait autant, et il se rappelle qu'il a eu déjà sur les doigts pour avoir voulu se conformer aux enseignements de l'Église.

Dans cette voie-là, les curés des paroisses riches ne s'arrêtent plus et chaque jour ils livrent quelque chose de plus moyennant finance.

Tout Paris a parlé du scandale qui s'est produit au printemps dernier à l'occasion du mariage du fils d'un grand banquier juif, avec une jeune fille de l'aristocratie.

Pour le grand monde catholique, ce fut encore une date dans la descente. Jusque-là les mariages de cet ordre étaient précédés de l'abjuration du Juif ou de la Juive, et le monde, dans son scepticisme aimable, dans son désir d'être toujours content, prenait l'événement du bon côté. C'était un marché sans doute, on le savait bien, mais, somme toute, un hommage qu'on rendait au catholicisme.

L'argent qu'on prend aux Juifs, c'est de l'argent qui rentre.

Dans ce cas-là, le mariage pouvait être célébré à

Digitized by Google

l'église. Les *Archives israélites*, qui se sont égayées, au sujet de ce mariage, de la facilité du clergé catholique à faire fléchir les règles canoniques devant les billets de banque, vous expliquent fort bien le cas.

La bénédiction nuptiale étant aux yeux de l'Église un sacrement, l'autorité ecclésiastique exigeait précédemment, de la part du conjoint israélite, la conversion préalable au catholicisme et elle ne consacrait l'union que si cette formalité, à laquelle on ne se résigne pas aisément, avait été remplie.

Parfois, sans faire fléchir cette règle qu'elle considérait comme d'ordre canonique, elle autorisait le prêtre, quand l'un des conjoints appartenait au Judaïsme et ne voulait pas y renoncer, à octroyer sa bénédiction pure et simple sans accompagnement des rites usités, sans messe, non dans l'église, lieu consacré, mais dans la sacristie, terrain neutre.

Cette fois on donna la forte somme et le mariage d'une Catholique avec un Juif resté Juif fut célébré, non plus à la sacristie, mais dans l'église même dont on avait retiré le Saint-Sacrement et qu'on avait transformée en synagogue pour la circonstance.

Sans ostentation de mauvais goût, les Juifs prirent acte du marché. Un Juif fort connu du Paris mondain entra le chapeau sur la tête.

— Pardon, monsieur, lui dit le suisse, on se découvre dans une église.

— Je ne suis pas dans une église, répondit fermement le Juif sans se livrer à aucun éclat de voix. Il garda son chapeau sur la tête quelques minutes pour bien marquer le droit qu'un des siens avait payé et l'ôta ensuite, en homme qui désire ne pas faire de scandale.

Le suisse ne se formalisa pas, il était dans le ravissement et criait à tout venant : « Il nous faudrait des mariages comme cela tous les jours. »

Le dégoût vint à beaucoup devant ce spectacle, devant ces prêtres si accessibles à l'argent et qui faisaient ce que des Popes n'auraient pas fait, devant cette pauvre

Digitized by Google

petite fille de l'aristocratie aussi, cette Iphigénie, non plus en Aulide mais en Judée, mariée dans des conditions que l'on connaissait. Le prêtre vendait la maison de Dieu au Juif et le père lui livrait sa fille...

C'était un peu écœurant tout de même et, quelque accommodant qu'il soit, le monde élégant avait, malgré son hypocrisie et sa légèreté, comme la sensation d'une profanation; il lui semblait qu'il assistait à un sacrilège et que cela ne porterait pas bonheur à ceux qui avaient été là.

Les hommes, sans doute, se disaient que l'affaire était bonne, et néanmoins quelque réminiscence leur revenait de leur éducation première, de leurs croyances d'autrefois. En remontant dans leur coupé, les femmes se rappelaient les impressions du couvent, les ferveurs juvéniles, la veillée faite à tour de rôle devant le Saint-Sacrement, la courte prière qui jaillissait du cœur, si ardente et si spontanée, devant la statue de la Vierge qui ornait le vestibule ou le jardin, les heures où l'âme s'était sentie comme ravie en Dieu... On en parla partout pendant huit jours.

Quant au curé, depuis ce temps, il est devenu bizarre, un peu loufoque; il semble étonné de ce qu'il a fait. Il a reçu cent mille francs, dit-on ; peut-être regrette-t-il, comme les magistrats qui ont jugé le dernier procès des financiers, de ne pas avoir demandé davantage. Il a un peu raison. Au prix où en est la vie, en effet, vendre le bon Dieu pour cent mille francs seulement, ce n'est vraiment pas payé...

Les prêtres de campagne valent mieux que cela, mais voilà... On leur défend de parler de nous et l'on permet à ceux qui nous attaquent de fulminer contre nous dans la chaire. Que de fois, après la *France juive*, quand j'étais en Normandie, j'ai entendu des curés me dire : « Si vous saviez comme la langue nous démange de toucher un mot à nos ouailles de votre œuvre et de vos idées, mais l'évêque ne voudrait

Digitized by Google

pas... » L'abbé Frémont n'a pas eu ce scrupule et il a consacré tout un demi-sermon à un éreintement de la *France juive*.

C'était à Saint-Philippe-du-Roule. Il y avait là toutes ces petites Juives qui se partagent entre la Synagogue et l'Église, filles, femmes ou sœurs de tous les Juifs allemands, faiseurs de coups de Bourse, fondateurs de sociétés véreuses. Il y avait là des flots de dentelles qui avaient coûté la vie à des malheureux qui s'étaient tués en se voyant ruinés, des diamants achetés avec l'argent de vieilles gens indignement trompés par des prospectus mensongers comme ceux du Honduras et des mines de Bingham et qui avaient donné les économies de vingt ans contre quelques chiffons de papier qu'on négociait maintenant à 40 sous.

Devant une telle assistance, le prêtre à la mode du jour était dans son élément et il fit pour ces belles dames un discours si bien en situation, que les *Archives israélites* le publièrent intégralement en s'écriant : « Voilà ce que pense l'Église du livre de M. Drumont ! »

Non, non, Cahen, vous vous trompez comme pour le Crime du Sang, vous savez mieux que moi que ce n'est pas ce que pense l'Église : ce n'est pas ce que disent les prêtres, c'est ce que dit tout simplement un mauvais prêtre, un prêtre ambitieux qui demain sera un évêque domestiqué.

Les gens du dehors éprouvent, cependant, une véritable stupéfaction en présence de l'attitude de certains représentants du clergé français vis-à-vis d'un défenseur de la cause catholique. Je me souviens encore d'un excellent homme qui me faisait part de son étonnement. Il était de ceux que mon livre avait remués quoiqu'il fût libre-penseur ; il n'avait jamais mis les pieds dans une église depuis vingt ans ; un jour, il entre à Notre-Dame ; il prétend que c'est parce qu'il pleuvait, mais parfois on se trompe : on croit qu'on entre dans une église parce qu'il pleut, tandis que c'est parce que

Digitized by Google

Dieu vous y attend sans que vous vous en doutiez.

Un prêtre prêchait sur les lectures que doivent faire les femmes du monde.

Mon homme écouta et les bras faillirent lui tomber lorsqu'il entendit cet orateur sacré se livrer lui aussi à un violent éreintement de mes livres. Il m'a raconté ses impressions dans une lettre et je le laisse parler lui-même :

L'abbé Le Nordez n'est point tendre à l'égard des écrivains actuels ; nul ne trouve grâce à ses yeux ; il les condamne tous sans exception, il affirme que toutes les lectures sont des pièges tendus par l'esprit diabolique et que Dieu, plus tard, demandera un compte sévère du temps employé à ces lectures par les femmes chrétiennes qui se complaisent et se délectent, avec de criminelles curiosités, dans la connaissance de choses horribles, écrites pour leur perdition.

L'abbé Le Nordez termina sa conférence par une attaque directe contre un écrivain, car il réprouve la guerre que ce publiciste fait aux gens de la bande judaïco-financière contemporaine.

Le conférencier, avec l'habileté qui caractérise ses pareils, avec d'infinies circonlocutions, avec de minutieuses et savantes périodes oratoires, s'éleva contre le style agressif et acerbe employé par l'écrivain dont la Cour de Rome ne peut sanctionner les attaques, dit-il.

A l'aide d'ingénieuses périphrases, et tout en se défendant de vouloir faire des personnalités, l'abbé Le Nordez affirma que la lecture de pareils écrits était chose pernicieuse et blâmable et qu'on devait répudier la campagne menée avec un si valeureux entrain contre les fils de Judas.

Il recommanda donc de s'abstenir de semblables lectures contraires aux enseignements moraux de la religion catholique. La guerre ainsi faite ne servirait qu'à troubler la benoîte quiétude des âmes de femmes chrétiennes.

Selon la péroraison de cette conférence, il ressort que M. Drumont est formellement désavoué par le clergé pontifical, et que, du haut de la chaire de Notre-Dame, le clergé français proscrit la lecture des livres dans lesquels sont si vigoureusement stigmatisés les agissements des financiers juifs si étroitement syndiqués pour l'exploitation des classes productrices et laborieuses.

Digitized by Google

J'ai songé à cela plus d'une fois. J'ai aimé beaucoup Notre-Dame et je la connais aussi bien que Victor Hugo. Quand j'écrivis dans le *Paris à travers les âges* le chapitre consacré à Notre-Dame, je passais des journées entières dans la vieille basilique. C'est le grand témoin de l'histoire de France, mais il ne livre le secret de son âme qu'à la longue ; il ne répond qu'à ceux qui l'interrogent patiemment et pieusement, dans l'intimité des entrevues matinales, alors que l'on chemine tout seul sans l'escorte du bedeau vous pressant, et vous poussant à hâter le pas — et que l'on peut mettre son cœur près de ces pierres vénérables et les écouter parler.

Volontiers, j'aurais fait comme le vieux sonneur qui ne descendait plus qu'à de rares intervalles et je serais resté dans la partie haute de l'Église — région si peu connue, où des monstres bizarres, des Chimères, des animaux fantastiques semblent tenir entre eux, au-dessus du grand Paris, une conversation pleine de choses mystérieuses et profondes.

Je revoyais cette scène. Un prêtre prêche dans l'antique basilique, au nom de cette Église qui pendant des siècles a lutté contre le Juif, a défendu la société chrétienne contre la tyrannie corruptrice de l'argent, a protégé le travail de tous contre l'exploitation des parasites et des usuriers. Et ce prêtre glorifie Mammon ! Ce prêtre loue Rothschild, Éphrussi, Bischoffsheim ; il déclare qu'il est criminel d'attaquer ces bienfaiteurs de l'Humanité, criminel de parler de Probité et de Justice. Puis, content de lui, il retrousse sa soutane et court toucher son salaire dans quelque banque...

Cela vaut Erlanger, après son acquittement, venant jouer un adagio sur le violoncelle au moment de l'Élévation, à la grand'messe de Deauville...

Digitized by Google

IV

LES CURÉS

L'éducation du séminaire. — Etroitesse et insuffisance de cette éducation. — Entrée du prêtre dans la vie. — L'inexpérience des débuts. — Les crises d'âme. — Isolement du prêtre. — Les machinations franc-maçonniques. — *L'Écho de la Dernière Bataille*. — La *France juive* et le clergé. — Un acte de charité intellectuelle. — Le prêtre relève la tête en voyant l'indignité de ceux qui l'attaquent. — Un livre et un âge. — Les dossiers de Juifs et de Républicains. — La phase des saletés. — De 1880 à 1886. — Les prêtres bons à tuer. — La conférence de la salle des Capucines. — Une institutrice qu'on révoque parce qu'elle va à l'église et un préfet qu'on honore parce qu'il va à la synagogue. — Une affiche qui aurait rendu service. — Les conservateurs ne veulent pas bouger. — Joie et peur du prêtre en lisant une page de vérité. — Mgr Dupanloup et le droit de juger les évêques. — Les pressentiments du Pape. — Pourquoi on se tait. — Une transformation inévitable. — Difficultés du recrutement du clergé. — Une lettre-circulaire de l'archevêque de Rouen. — La séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Les catholiques d'Irlande. — Le clergé libre et le clergé esclave.

Si l'Église de France résiste victorieusement à tant d'ennemis intérieurs et extérieurs, c'est grâce aux *curés*, comme dit le peuple, qui confond curés titulaires, vicaires et desservants sous l'appellation générale de curés.

Ce sont de braves gens que ces curés et c'est une glorieuse milice que cette milice plébéienne. La foule, même lorsqu'elle n'est pas hostile, lorsqu'elle n'obéit pas à d'imbéciles préventions, ignore trop ce que souffrent ces hommes d'élite et ne pénètre guère dans l'intimité de leur être.

Il nous faut donc, au début de ce chapitre, faire ce que nous avons fait pour les évêques et essayer, en

Digitized by Google

quelque manière, la psychologie d'une âme de prêtre contemporain.

A ces hommes qui doivent être des guides et des conseillers, à ces hommes destinés à vivre au milieu d'une nation agitée par tous les doutes, à une époque où toutes les questions sont soulevées, le Séminaire donne l'éducation la plus fausse et la plus illogique qui se puisse imaginer ; on ne se préoccupe que de les empêcher de rien savoir de ce monde dans lequel ils vont entrer. On leur enseigne beaucoup d'histoire sainte, on leur fait apprendre presque mot à mot une *Histoire de l'Église* déjà ancienne, mais aucun enseignement élevé ne vivifie ces pages devant ces jeunes gens, ne leur montre que cette histoire de l'Église est, en réalité, l'histoire sociale depuis dix-huit cents ans.

Quelques-uns, aux vacances, m'écrivent ou viennent me demander ce qu'il faut lire pour être un peu au courant de la question sociale ; ils n'ont jamais entendu parler ni de Proudhon, ni de Lassalle, ni de Karl Marx...

Tout ce qui peut toucher aux passions humaines est sévèrement interdit aux élèves. Dans certains séminaires on défend de lire Racine ! On pousse les précautions sous ce rapport jusqu'à des puérilités incroyables : un prêtre me racontait qu'il avait reçu d'héritage une Bible magnifique ayant appartenu à saint François de Sales et portant sa signature ; il la montra au directeur qui la lui rendit après avoir fait des culottes à l'encre à l'ange tout nu qui apparaissait dans la gravure du frontispice.

Trois mois avant la sortie du Séminaire, on met les *Diaconales* entre les mains de ces jeunes gens et on les initie brusquement à tous les raffinements de la Débauche, à toutes les aberrances passionnelles, à toutes les corruptions des voluptueux et des blasés. A ces fils de paysans qui, la plupart du temps, ont vécu dans une pureté absolue, cette lecture fait l'effet d'une visite dans un immense musée Dupuytren. On leur a laissé

Digitized by Google

ignorer tout le mystérieux de l'âme humaine et les variétés, les subtilités infinies des sentiments et des impressions, et on leur montre tout à coup l'homme et la femme sous la forme de planches anatomiques comme on en voit dans les livres de médecine.

Voilà le jeune prêtre ordonné et soudain la gravure anatomique s'anime, prend un corps et se présente sous les traits de la femme, l'éternelle tentatrice toujours troublante parce qu'elle est toujours troublée et qui cherche, involontairement et comme malgré elle, un être qui l'aide à résoudre l'énigme de son propre cœur.

Vous devinez les orages qui se déchaînent chez ces novices du sacerdoce. Ils faussent, ils brisent parfois sans s'en douter l'instrument délicat qu'ils touchent de leurs mains inexpérimentées. Au début, ils croiraient manquer à leur devoir en négligeant de poser certaines questions qui ouvrent à leurs pénitentes des horizons que souvent elles ne soupçonnaient pas. Ce n'est que peu à peu que viennent au prêtre ce tact, cette expérience du cœur, cette discrétion qu'on aurait pu lui donner au Séminaire en enseignant un peu la vie à des hommes qui doivent diriger celle des autres.

Malgré tout, les chutes sont peu nombreuses et les scandales sont rares. C'est là l'admirable côté du clergé français. Sans doute, il y a la grâce d'état, mais il faut reconnaître aussi que ces fils du peuple qui constituent presque exclusivement aujourd'hui le clergé inférieur aident à la grâce par une solidité de foi, un respect de leur robe, une ténacité à ne pas faiblir devant l'ennemi qu'on ne trouverait pas au même degré dans le clergé d'autres pays. On se plaint beaucoup que l'aristocratie et la haute bourgeoisie n'offrent plus que rarement leurs fils à l'Église. A ce point de vue, je ne sais pas si c'est un mal. Les enfants de la glèbe apportent dans le sacerdoce les qualités de résistance, l'esprit de discipline qu'avaient les soldats et les officiers sortis du rang dans notre vieille armée. Ces cadets de la roture ne sont pas aussi élégants, aussi souples que l'étaient

Digitized by Google

autrefois les cadets de la noblesse qu'on mettait dans les ordres ; ils sont plus sévères peut-être pour eux-mêmes, moins accessibles à certains entraînements.

S'ils n'avaient pas été abandonnés par le haut clergé, avide avant tout de bien-être et de repos, nos prêtres auraient lassé la Franc-Maçonnerie juive ; bien avertis par des gens comme nous des manœuvres de l'ennemi et laissés libres d'agir, ils étaient invincibles. La Juiverie se serait brisé les dents sur ces êtres de vraie race française. Comme en 1815 et en 1870, ce sont les maréchaux qui ont trahi...

Dans l'existence ordinaire, le jeune prêtre au début fait preuve de la même inexpérience qu'au confessionnal. Il identifie trop la cause de l'Église avec celle de certains Conservateurs enjuivés qui ne valent pas mieux que les Républicains en exercice ; il se monte la tête avec des journaux de faux combat qui flattent leurs lecteurs en leur débitant chaque jour des tirades indignées ; il prend au sérieux les calembredaines de Meyer. Ce fut d'abord : « Montjoie Saint-Denis ! Le roi à cheval au milieu des zouaves pontificaux », plus tard c'est « la trouée », maintenant c'est « l'enveloppement ».

Il est à remarquer, en effet, que ce youtre, qui ne peut pas garder son sang-froid devant une épée nue, affectionne le langage des guerriers. Tout le vocabulaire de Vegèce, du chevalier Folard et de Jomini y passe : la catapulte, l'assaut, la marche au feu, le développement en équerre, le mouvement de flanc. Ceux qui liront cela plus tard se diront : « Certainement, ce publiciste était un vieux militaire qui avait fait la guerre pendant quarante ans et qui, retiré dans ses foyers, employait pour exprimer sa pensée les termes de son ancienne profession. »

Si le prêtre, comme il commence, d'ailleurs, à le faire, expliquait aux paysans le complot ourdi contre la France par les Juifs allemands, s'il leur montrait la

Digitized by Google

Juiverie financière s'enrichissant à leurs dépens, il serait écouté de tous, car il parlerait de faits que chacun a pu, hélas! vérifier à ses dépens. Lorsqu'au contraire, les membres du clergé, solidarisant absolument la République dans les mercantis qui occupent aujourd'hui le pouvoir, affirment qu'il n'y a de salut que dans la Monarchie, ils se heurtent à l'idée fixe du rural qui veut éviter toute révolution, tout changement de l'ordre établi, à son instinct aussi qui lui suggère que les rois d'aujourd'hui ne sont pas de vrais rois, que c'en est fait de la Royauté.

Après quelques conflits dans lesquels il a été naturellement abandonné par ses supérieurs, le prêtre prend le parti de se replier sur lui-même. Dans les premières années d'enthousiasme tout va bien; le prêtre est tout à la joie du sacerdoce; il est, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans la lune de miel de son mariage avec l'Église; il voit par ses brillants aspects la sublime mission qu'il aura à accomplir dans le monde.

Vers trente-cinq ou quarante ans, les meilleurs subissent une crise d'angoisse et d'amertume. La Grâce semble se retirer d'eux et la prière n'a plus la puissance apaisante et douce qu'elle avait aux heures de la jeunesse. Même aux temps de foi ardente, les Religieux ont connu dans les cloîtres cette période de stérilité et d'ennui, et c'est pour ceux-là qu'il est écrit dans l'*Imitation* : « Je connais le secret de votre cœur et je sais qu'il est utile pour votre salut que vous soyez quelquefois dans la sécheresse, de crainte qu'une ferveur continue ne vous porte à la présomption et que, par une vaine complaisance en vous-mêmes, vous ne vous imaginiez être ce que vous n'êtes pas. »

Le prêtre alors jette un regard sur les plaisirs de ce monde auxquels il a renoncé en se consacrant à Dieu; il songe à tout ce qu'ont eu les autres hommes et à ce qu'il n'aura jamais et il se dit : « Voilà donc quel aura été mon lot sur la terre : 900 francs d'appointements, un maire qui m'appelle *ensoutané* parce que

Digitized by Google

je n'approuve pas qu'il délaisse sa femme pour courir après toutes les Gothons du pays, un instituteur qui m'insulte lorsque je passe à côté de lui dans la rue, un conseil municipal qui refuse de faire réparer le toit de mon presbytère qui laisse couler l'eau de tous côtés, des journaux juifs qui m'accusent de capter des héritages tandis que je meurs littéralement de faim, et un évêque qui veut faire avancer son neveu dans l'administration et qui me donne toujours tort lorsque je viens me plaindre à lui... »

Pour comprendre ce que les prêtres souffrent, il faut avoir reçu beaucoup de lettres d'eux. Je me souviens d'un journal manuscrit qui s'est égaré chez un de mes éditeurs et qui m'est arrivé incomplet ; je ne sais au juste de qui il est et j'espère que l'auteur, avec les entrailles d'un père, le reconnaîtra à ma description ; il y a dans le texte des dessins à la plume et des notes d'un voyage en Italie. C'est l'esquisse d'un beau livre.

Perdu dans une petite paroisse, revenu de certains espoirs d'un théâtre plus vaste où il aurait pu utiliser ses facultés, le prêtre en écrivant regarde autour de lui. C'est un village de Béotie que le sien ; le conseil municipal est composé d'Homais et les enfants du catéchisme sont déjà des petits Homais. Le pauvre curé, pour ne pas perdre l'habitude d'échanger des idées avec ses semblables, n'a d'autre ressource qu'un château voisin où habitent un brave gentilhomme et sa femme, et une maison bourgeoise, à mi-chemin du château, où vit une vieille fille intelligente, mais d'humeur bizarre.

« On dit que la solitude est le pain des forts ! » s'écrie l'infortuné, « sans doute, mais c'est la solitude par vocation et en tout cas la solitude occupée. » Il exprime là ce que pensent beaucoup de ses collègues qui ne trouvent autour d'eux aucun aliment pour la vie intellectuelle.

La solitude pour nous n'est que l'absence d'imbéciles, de fâcheux, de *raseurs* et de *tapeurs;* elle est

Digitized by Google

peuplée de mille impressions et de mille souvenirs, de fantômes charmants, d'ombres chères disparues, de remords même et de douleurs qui tiennent compagnie. Pour le prêtre, au contraire, quand la pensée de Dieu un peu voilée ne la remplit pas, la solitude c'est le vide. C'est ce qui explique la fréquentation trop assidue du château par quelques curés de campagne ; on la leur reproche et on serait probablement encore plus sévère pour eux s'ils allaient converser au cabaret avec les beaux esprits du village qui les insultent.

Il ne faut pas songer à faire du zèle apostolique, à montrer de l'initiative, à exercer une action un peu pressante sur certaines âmes qui ne demandent qu'à se réveiller, à prendre parti pour les faibles contre les forts. Monseigneur l'a dit : « Je compte sur votre prudence ; les habitants de votre paroisse sont déjà bien mauvais, ne les exaspérez pas encore davantage. »

Il y a loin de là aux belles perspectives du Séminaire, et le prêtre parfois songe au jour où il a reçu le sous-diaconat. Portier, acolyte, exorciste, il n'était encore engagé par aucun lien ; on l'a prévenu au moment du sous-diaconat ; on lui a dit : « Il est temps encore de vous retirer, mais si vous êtes décidé : Avancez! » et il a fait le pas en avant, il s'est enchaîné pour toujours.

Heureux encore ceux qu'on laisse tranquilles dans leur coin. Quelques-uns ont une destinée pire ; ils ont rêvé le martyre, ils l'ont, mais c'est le martyre maçonnique, le martyre dans la boue.

On est à la veille d'une élection ; le candidat républicain a indiqué au ministre tout ce qu'il lui fallait : tant de bureaux de tabac, tant de remises d'amendes pour fraudes, d'exemptions de service militaire comme soutiens de famille, tant de kilomètres de route et enfin un attentat aux mœurs commis par un ecclésiastique.

Le ministre essaie parfois de raisonner le candidat ; il lui dit : « Est-ce que vous tenez beaucoup à cet atten-

Digitized by Google

tat ? On pourrait vous donner quelque chose en échange, renvoyer quelque vieil employé chargé de famille et mettre à sa place un des piliers d'estaminet qui chauffent votre candidature? — Non, un attentat fera très bien, la *Lanterne* en parlera et cela sera d'un bon effet. »

Alors le préfet et le procureur de la République s'entendent avec les Loges qui sont outillées pour cela et l'on fait un attentat comme l'on ferait un complot si le candidat ministériel en exigeait un. Beaucoup de fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire aimeraient mieux se livrer à d'autres occupations, mais ils ont des sentiments de famille et, sans leur place, comment élèveraient-ils leurs enfants? C'est l'administration française qui a commencé à paperasser en coupant des têtes sous la Terreur et qui continue dans un autre mode.

Que de drames cachés dans ces faits-divers ou dans ces débats judiciaires! Le public ne sait pas lire et n'y comprend rien, mais nous autres nous voyons parfaitement l'horrible machination s'organiser, les probabilités se multiplier, les vraisemblances augmenter jusqu'au jour ou l'innocent lui-même se demande s'il n'est pas coupable.

Quelques-uns s'en tirent, mais ils sont frappés au cœur et meurent comme ce malheureux abbé Pellisson, dont le *Nouvelliste de Bordeaux* nous a raconté, au mois de septembre dernier, les touchantes funérailles auxquelles tous les honnêtes gens de la ville assistaient.

Le défunt n'était âgé que de cinquante-quatre ans. Tout le monde a vu passer dans les rues de Bordeaux ce prêtre, calme, triste, résigné, qui portait sur son visage l'empreinte du chagrin le plus vif et de la peine la plus intense. La vie de M. l'abbé Pellisson, brisée, il y a plusieurs années, par une catastrophe effroyable, a été un long martyre.

En butte à la plus ignoble calomnie, il fut condamné par les tribunaux, malgré ses protestations d'innocence. Son

Digitized by Google

nom fut inscrit sur le registre d'écrou et, pendant de longs mois, victime d'une monstrueuse erreur judiciaire, l'abbé Pellisson resta enfermé dans une prison.

Pourrait-on se figurer les tortures morales que doit endurer l'âme pure et innocente d'un prêtre au milieu des individus que la société est obligée d'interner pour se défendre contre leurs agissements coupables ?

L'abbé Pellisson connut cette vie douloureuse. Enfin, son innocence fut reconnue. Les tribunaux lui rendirent le plus éclatant hommage. Les magistrats proclamèrent en même temps sa vertu et son martyre.

Qui ne se souvient de ce procès et de cette réhabilitation ?

C'était trop tard. M. l'abbé Pellisson avait déjà au cœur cette douleur qui tue. Sa mère avait perdu la raison.

Les cheveux de la victime avaient blanchi, on eût dit un vieillard de soixante-dix ans. Cependant, ceux qui le rencontraient ne pouvaient assez admirer la résignation et le calme de cette âme brisée.

En dehors des journaux religieux, personne ne s'intéresse à ces victimes ; on les laisse se débrouiller comme elles peuvent.

Ceci vous explique le cri d'angoisse qui résume le livre d'un curé, un livre émouvant et remuant : l'*Écho de la Dernière Bataille* (1) :

« Ayez pitié de vos prêtres ! »

J'aime beaucoup ces livres sans littérature, où l'homme parle ingénûment sa pensée, où l'être meurtri au plus profond de lui-même exhale un gémissement qui secoue vraiment toutes les fibres de l'âme humaine. « Si l'homme, dit un proverbe arabe, n'avait pas le soupir, il étoufferait. » Certains livres sont simplement des soupirs.

Écoutez donc ce vieux curé soupirer :

On dit que le clergé est très honnête, c'est vrai, il ne fera tort à personne ; mais je sais des prêtres qui sont plus que

(1) L'*Echo de la Dernière Bataille*, par Aristide Chevalier, avec une préface de Paul Féval fils.

Digitized by Google

cela, car étant dans une position à rendre jaloux des casseurs de pierres, ils ont cependant le visage souriant et le cœur satisfait.

Si encore c'était là tout ! On enquête en ce moment au sujet d'un malheureux vieillard, curé d'une détestable paroisse des rives de la Saône. Ce prêtre, trop franc, avait des ennemis nombreux et pleins d'acharnement. Le Sauveur fut crucifié par ceux qu'il avait traités d'hypocrites, et le vieillard ne se gênait pas pour donner leur nom aux canailles de son village, sans souci de ce qui pouvait advenir. Aussi la Franc-Maçonnerie, avertie, jura que, le carême durant, le scandale serait complet.

En effet, tout un complot infernal se trame, et c'est l'instituteur qui en est l'âme, lui avec qui le curé a tous les ans l'extrême bonté de partager les fruits de son verger. Ces malheureux-là, bien qu'amis en apparence, sont ennemis au fond, traîtres par ambition et parfois par nécessité.

La première affaire fut une violation de sépulture. Un soir, une couronne de fer posée sur une tombe fut un peu écornifléc et détournée. On en accusa le pauvre vieil asthmatique qui passa en correctionnelle et fut condamné à huit jours de prison. Ses ennemis espéraient ainsi le faire partir ; de plus, pour accentuer le scandale, on appela pour témoins à ce procès aussi inique que ridicule toute la meute des ennemis que le prêtre avait eus dans sa vie, et que nous traînons après nous comme derrière les armées suivent les chacals et les vautours. Les voyous et les femmes publiques furent mis à contribution.

Là des souvenirs baroques revécurent ; il n'y eut pas de crime ou affreux ou burlesque que ce malheureux prêtre n'eût commis. On lui fit des antécédents que sont capables de nous faire à nous tous la tourbe des anticléricaux. Il eut huit jours de prison, et il en rappela inutilement. De là, nouvelle fureur : Quoi? il ne partira pas? Nous ne pourrons pas nous en débarrasser?... Voici le moyen qu'ils prirent : Ils coururent le pays, abordant les enfants du catéchisme pour leur faire dire contre le curé d'odieuses choses. Les filles de ses ennemis, et les plus intelligentes, récitèrent cela comme une leçon. Quel procureur de la République n'eût pas été heureux ! Celui-ci, dit-on, avait longtemps rechigné contre ces besognes criminelles, mais les Loges lui avaient fait peur, les journaux l'avaient stimulé ; son substitut l'espionnait...

Digitized by Google

Lorsque le pauvre vieillard, entouré de ses loups, eût été interrogé à la mairie, il dit au procureur : « Maintenant, monsieur le procureur, il faut nous rendre sur le théâtre du crime... » Triste époque où il y a dans les âmes de bon sens un combat horrible entre un rire inextinguible et des larmes poignantes ; où la haine, celle des Peaux-Rouges et des anthropophages, inspire les magistrats et dicte les réquisitoires...

Voulez-vous un exemple des choses reprochées à ce prêtre ? On l'accusa d'avoir voulu empoisonner des enfants au catéchisme. Le malheureux avait fait comme nous tous ; par charité, il avait ordonné quelquefois certains remèdes vulgaires en attendant l'arrivée du médecin, et les malades que ces remèdes n'avaient pas guéris parlaient maintenant de poison. Prenons garde à nos ennemis et même à nos amis ; ne prêtons de corde à personne ; elle servirait à nous pendre.

On l'accusa encore couramment de se servir d'un diamant mystérieux pour fêler les cloches des paroisses où il passait. Le jour où l'on nous accusera d'avoir voulu mettre dans notre poche ce palais scolaire où l'on enseigne à dénoncer les vieux prêtres, nous serons perdus.

Et remarquez que mon histoire n'est pas inventée ; que je raconte des choses connues, arrivées à un homme connu...

Oyez, chrétiens, ce maire de canton, très radical et très protégé des conservateurs, lesquels fournissent d'or nos ennemis farouches, oyez d'ici ce maire, régisseur d'une des plus nobles familles de France, répondre à quelqu'un qui lui parlait du diamant ensorcelé qui coupe les cloches : « Mais ce n'est pas impossible, cela. »

Le fait est que le prêtre passa de nouveau en correctionnelle, mais le tribunal se déclara incompétent et le renvoya aux assises.

Les journaux rouges qui sont du complot et touchent les subventions prêchent le carême avec ces calomnies, devant le peuple chrétien. Et vous voyez ainsi la situation épouvantable du malheureux clergé. Voilà un prêtre accusé d'une manière plus infâme encore que ridicule, à qui son avocat, pour le consoler, déclare qu'il est condamné d'avance. Voilà ce prêtre, vieux et malade, enveloppé dans les monstrueux tentacules de la pieuvre franc-maçonnique, sans consolation et sans espoir que la prison. Le voilà seul, *absolument seul* contre cette foule impitoyable et aboyante. Il n'a pour lui que la douleur muette et l'angoisse craintive et inquiète des

Digitized by Google

honnêtes gens et le silence (triste ressource) des journaux religieux. Les journaux conservateurs se taisent d'ailleurs toujours. Dans le même canton un instituteur fit un jour vraiment griller dans un vrai poêle un vrai enfant qui l'embarrassait vraiment... Or personne n'en a parlé... Ah! dites donc, nous sommes bien la balayure du monde, allez; est-ce que ce n'est pas vrai? dites? est-ce que ce n'est pas vrai qu'il y a de quoi rendre fou un fils d'Adam? Est-ce que ce n'est pas vrai que les cerveaux des prêtres devraient être blindés d'un triple airain maintenant?

Ce prêtre de campagne n'est point ingrat comme les Seigneurs du Clergé qui s'allient aux Juifs contre nous; il nous est reconnaissant du peu que nous avons essayé de faire.

Merci, monsieur Edouard Drumont, merci. Par vous, nous sommes un peu vengés. Par vous, un peu de pitié entre dans l'âme de nos concitoyens pour ce malheureux ministre de l'Evangile, plus oisif et plus impuissant que jamais. Par vous, la haine irréligieuse diminue et se change peu à peu en de la bonne et de la sainte haine contre la persécution, contre la lâcheté, contre la mauvaise opulence que le Christ a maudite tant de fois. Merci. J'ai cru que ce livre était un écho du vôtre, non pas précisément parce que les choses qui y sont traitées sont absolument identiques. Il n'y a pas ici comme là ces questions financières d'un grand *vol;* ces minutieuses dissections du cadavre social; cet intérêt palpitant que sait donner un maître sûr de lui, à des histoires actuelles, historiques et poignantes... mais il y a la même foi, une foule d'idées communes, la même fièvre, la même horreur de l'injustice, la peinture d'un coin du même paysage et d'incidents se rattachant par un tissu infrangible à la même horrible guerre: la guerre faite à la foi et à la vie même du Chrétien par la Franc-Maçonnerie juive.

L'auteur d'un *Écho de la Dernière Bataille*, en termes trop bienveillants sans doute, exprime un sentiment qui est dans l'âme de beaucoup de membres du clergé.

Hello a parlé magnifiquement jadis de la charité in-

Digitized by Google

tellectuelle. Pour les desservants, pour les prêtres de campagne, la *France juive*, je puis le dire sans fausse modestie, a été un grand acte de charité intellectuelle.

Connaissez-vous supplice comparable à celui d'un malheureux qui est enfermé à fond de cale pendant que le navire qui le porte se débat contre la tempête ? Il est ballotté terriblement, il entend les vagues qui mugissent, et perçoit au-dessus de lui un mouvement inaccoutumé, mais il ne distingue rien de ce qui se passe, il ignore pourquoi le navire est ainsi secoué par de furieuses trépidations.

Sous bien des rapports, cette situation fut celle de nos prêtres pendant bien des années. Au moment où commença le Kulturcampf français, ils ignoraient quels étaient leurs véritables ennemis, ils ne s'expliquaient pas les motifs de l'acharnement déployé contre eux. On leur avait parlé des Francs-Maçons, des impies, des ennemis de l'Église, mais personne ne leur avait dit que c'était le Juif qui menait tout.

Grâce à la *France juive*, le clergé put remonter sur le pont, observer l'état du ciel, voir la tête des pilotes malfaisants qui conduisaient le navire sur des écueils, se rendre compte de la manœuvre; si vous le préférez, il put saisir tous les fils du grand complot organisé par les Juifs allemands pour la destruction de tout ce qui représentait les traditions nationales, la Patrie française en un mot.

Tel fut le premier résultat de notre livre.

La *France juive* eut un autre résultat. Elle apprit aux pauvres prêtres à relever la tête en prouvant à tous, par d'irrécusables témoignages, l'indignité morale, l'ignominie de ceux qui les attaquaient; elle montra aux calomniés ce que c'était que ce Mayer, qui se permettait d'attaquer des Français d'une irréprochable honnêteté : Famille de Juifs de Cologne ; l'oncle vole le Mont-de-Piété de Cologne; il est condamné au bagne; le père se tue pour éviter de retourner à Mazas;

Digitized by Google

le fils est flétri par un arrêt du tribunal de Douai et convaincu de chantage en pleine Chambre.

Là-dessus se greffe l'affaire Rappaport. Ce Rappaport, natif de Wilna, mène sa fille dans les restaurants de nuit pour la vendre. La mère réclame cette enfant et le tribunal lui répond : « Nous ne pouvons pas vous la rendre parce que vous vivez en concubinage avec un journaliste parisien et que c'est un vilain exemple à donner à cette jeune fille. »

A la suite de ces incidents le père tue ou ne tue pas sa fille et il semble plus probable qu'ils sont tous deux assassinés par un personnage au type sémitique qu'on avait vu rôder dans la maison le matin du crime : bref, ils expirent tous les deux et on les enterre...

Il n'y a rien dans tout ceci qui soit bien mystérieux. Celui qui serait entré au Palais-Bourbon, même dans la tribune publique, aurait pu assister à l'exécution de Mayer par Christophe, dont ledit Mayer est devenu le défenseur, et celui qui serait passé rue de Richelieu le jour du drame chez les Rappaport (1) aurait pu monter avec la foule accourue aux cris « A l'assassin ! »

S'il y a eu quelque mérite à publier la *France juive*, ce mérite tient pour beaucoup à mon âge.

M. Maurice Barrès, malgré toute l'acuité de son talent délicat et fin jusqu'à en être pointu, n'aurait pu écrire un livre pareil; il en aurait été empêché par le bonheur qu'il a de ne compter que vingt-huit ans.

Pour écrire un livre semblable, il faut avoir été d'une génération à cheval, en quelque sorte, sur la fin de l'Empire et le commencement de la République ; il faut avoir vu commencer l'invasion juive ; avoir vu naître, se développer et grandir le monde judéo-germain qui nous opprime à l'heure actuelle. Les hommes de la génération

---

(1) Ces Rappaport, d'ailleurs, alimentent les faits-divers de tous les pays; on en trouve partout. Il y a un Rappaport mêlé au dernier complot organisé contre le Czar par les Juifs allemands, les Mendelsohnn, les Reinstein, les Lavrenius, les Bromberg.

Digitized by Google

de Barrès n'ont vu que la marchandise en place; nous, nous avons assisté au déballage.

Tous ces Juifs triomphants d'aujourd'hui arrivaient à la fin de l'Empire en fourriers de la Prusse; ils touchaient, pour l'espionnage, de petites sommes de l'Allemagne, qui n'était pas très riche alors, et ils greffaient là-dessus toutes sortes d'industries louches; ils circulaient énormément, causaient avec ceux qu'ils rencontraient, se liaient, par les femmes, avec des maîtresses d'officiers ou d'artistes. C'était le temps où Mürger se promenait dans le bois de Meudon

Avec des Allemands qui chantaient leur Patrie.

Aujourd'hui ils sont citoyens français, présidents de tous les comités électoraux, organisateurs de toutes sortes de sociétés pour le relèvement national, patriotes jusqu'à la racine des cheveux, mais il y a encore des gens qui se souviennent de les avoir connus sous des aspects différents.

Quand défilent, dans les cérémonies publiques, ces messieurs au long nez, couverts de décorations, gonflés de leur importance, faisant ballon, les jeunes officiers de paix sont saisis de respect, mais parfois il y a dans la foule un vieux commissaire de police qui, retiré maintenant, taille des rosiers à la campagne. Il passait par là par hasard, il n'a pas pu traverser la rue, il regarde et il se dit : « Tiens! je connais ce particulier-là! j'ai perquisitionné chez lui à la suite d'une plainte en escroquerie ; j'ai interrogé cette dame pleine de majesté avant d'ordonner son transfert à Saint-Lazare. »

Il en est un peu de même des Républicains. Deux mois avant la guerre, un homme politique, fort ami des radicaux, a été arrêté dans un fiacre en pleine place de la Concorde, en train d'inculquer à un petit garçon les principes d'une morale toute laïque. (1) C'est l'Empe-

(1) Cette histoire de fiacre est différente de celle dont j'ai parlé à propos de Lockroy.

Digitized by Google

reur lui-même qui s'opposa aux poursuites. Un ancien chef de bureau des mœurs a gardé tout le dossier de l'affaire, et il racontait l'histoire, il y a quelque temps encore, dans un dîner chez un ancien ministre de l'Empire.

A peu près à la même date, un de nos amis arrêtait pour prostitution clandestine une jeune demoiselle qui, entrée depuis dans la famille d'un homme d'État, figure aujourd'hui dans les solennités officielles et les réceptions diplomatiques.

Un académicien a vu le dossier d'un fonctionnaire juif, un aberrant passionnel, surpris sur l'impériale d'un omnibus au moment où il se livrait à des pratiques peu honnêtes sur un jeune apprenti. On avait même pensé à demander ce témoignage à l'écrivain au moment de l'affaire Germiny; en tout cas le fait n'est pas douteux et l'académicien n'en a jamais fait mystère.

En pleine table un commissaire de police racontait, il y a quelque temps encore, la désastreuse aventure qui lui était advenue dans une maison spéciale placée sous le patronage de Sapho. On le gourmande, on lui reproche son inertie, on lui met sous les yeux les plaintes des voisins, il arrive enflammé d'un beau zèle en compagnie de son secrétaire et de deux agents; il constate, il rédige son procès-verbal lorsque tout à coup une Bacchante à moitié nue s'élance sur lui et l'accable d'invectives; il prie d'abord cette furieuse de se vêtir un peu avant de lui demander son nom. Quand il a entendu ce nom, il s'enfuit éperdu en oubliant son chapeau. La Bacchante était la femme d'un des personnages influents de la République !

Si un homme comme Macé ajoutait une *clef* à ses livres écrits simplement au point de vue physiologique et social, il sortirait de cette clef de jolis coups de sifflet pour cette pièce obligatoire et pas gratuite qu'on appelle la *Vertu républicaine*.

Je ne prétends pas que ces faits connus de tous à Paris prouvent rien contre le principe républicain en lui-

Digitized by Google

même. Tous les hommes ont plus ou moins un petit cochon qui sommeille en eux. Seulement les Républicains, au lieu d'enfermer dans la porcherie ce disciple malpropre d'Epicure, ont une tendance fâcheuse à s'occuper du petit cochon des autres.

Quoiqu'il en soit, il était nécessaire de bien montrer à nos pauvres prêtres, comme je l'ai fait dans la *France juive*, quels étaient ceux qui les attaquaient. En dehors des journalistes juifs qui sont immondes, il y a parmi les autres de très bons garçons, très amusants, très agréables à fréquenter, mais ils sont pour la plupart fort débauchés, ils n'ont aucun titre à parler au nom de la Vertu et il ne faut pas s'affecter de ce qu'ils disent.

Cette recommandation n'est pas inutile.

C'est en vain qu'un calomnié a sa conscience pour lui ; l'outrage incessant, l'outrage sans cesse renouvelé avec des raffinements nouveaux a, malgré tout, un effet démoralisateur. Marchez pendant trois heures, la nuit, sous une de ces pluies fines, une de ces pluies de traverse qui filtrent au milieu d'un brouillard empesté, et vous sentirez votre taille diminuer, vous vous tasserez, vous vous recroquevillerez sur vous-même dans un mouvement d'involontaire défaillance.

Les prêtres français ont éprouvé pendant cinq à six ans quelque chose d'analogue. Ils courbaient le dos machinalement sous cette pluie de calomnies qui leur tombait dessus, ils avaient l'obsession de toutes ces fétidités, et cette impression tout le monde l'avait comme eux. On était comme enveloppé de miasmes semblables à ces vapeurs méphytiques qui sortent du lac Asphaltite, et les indifférents eux-mêmes, à force de lire tous les matins des ignominies dans leurs journaux, pensaient parfois à des saletés en apercevant un prêtre. Dans quelques villages, les prêtres évitaient certains chemins, vous disaient avec une sorte d'anxiété : « Pas par là ! il y a des ouvriers ! » Ils craignaient les *couacs !* les allusions à quelque ordure lanternière.

Digitized by Google

Ce fut encore un stade, une phase. L'histoire de ces vingt dernières années est composée ainsi de courtes phases très différentes entre elles. Quand une grosse pierre tombe dans l'eau, elle y fait une série de ronds concentriques: la catastrophe de 1870, en tombant sur la société française, y fit des ronds, des cercles successifs qui, semblables aux ronds dans l'eau, allaient toujours en s'agrandissant.

Entre 1880 et 1886, Anus fut roi. On ne parlait que d'anus, de sodomie et de choses aussi ragoûtantes; on vous mettait dans les mains des prospectus illustrés où l'on distinguait le fessier d'une religieuse fouettée par un moine impudique; on n'apercevait qu'images de prêtres paillards, ivrognes ou crapuleux. C'était le beau temps des récits excrémentiels de la *Lanterne* et des pornographies sémitiques de la rue du Croissant.

Comme tout va très vite aux époques de dissolution, cette phase semble déjà appartenir à un lointain immémorial. D'ailleurs, l'ingratitude des chefs du parti catholique est toujours prête à servir d'auxiliaire à la labilité de leur mémoire.

Le Nonce, en haine de moi, met sa main dans la main de Léo Taxil qui alors faisait distribuer dans les rues des billets de la Sainte-Farce où des curés faisaient des horreurs à des Sœurs de Charité. Pour ce prélat qui préfère le Veau d'or à Jésus-Christ, l'ennemi, c'est moi. N'ai-je point dit qu'il était cruel de penser que des hommes avaient trois mille millions, trois milliards, tandis que des familles entières s'asphyxiaient parce qu'elles ne pouvaient plus manger? N'ai-je point écrit qu'il était cruel de tuer une créature humaine pour une feuille d'arbre? De telles audaces ne se peuvent supporter.

Le prêtre n'a pas des impressions aussi fugitives. La vie est rythmée pour lui par l'année liturgique qui se déroule avec le cours des saisons; il vit longtemps sur le même fond d'idées, il se souvient de ce qu'il a souffert pendant quelques années et de la consolation que

Digitized by Google

nous lui sommes venu apporter au moment où il souffrait le plus.

La *France juive* reste aux yeux du prêtre ce qu'elle a été, une belle charge de cavalerie qui déblaya le terrain. Notre campagne prépara la voie à cette politique de réconciliation qui seule peut sauver la France et qui eût réussi si Boulanger avait été un autre homme, s'il ne s'était pas vendu aux Juifs. Le Sémite fut moins hardi dès qu'il eut été déshabillé, mis à nu, fouetté, exposé aux regards de tous dans toute sa hideur.

Il suffit, pour être convaincu que j'ai raison, de considérer ce qui s'est passé pour la *Lanterne*. En 1883, les Juifs de Cologne pensaient que nos dignes prêtres n'étaient bons qu'à fusiller et ils l'écrivaient franchement dans un journal qui alors tirait à 150,000 exemplaires.

« *Vous trouvez,* répondait la *Lanterne* à un correspondant, *qu'on a eu tort de fusiller les pauvres calotins en 1871. Nous sommes d'un avis contraire et nous estimons même qu'on a usé de trop de ménagements vis-à-vis d'eux. Ils ne l'avaient pas volé.* »

A la conférence de la salle des Capucines, je me suis naturellement empressé de servir cela aux Iouddis qui m'accusaient d'intolérance et il n'en fallut pas davantage pour les mettre dans un état indescriptible.

Je vois encore avec sa tête difforme, grimaçante et baroque, sa bouche convulsée par un trismus de haine, un vieux Juif que cette citation avait eu le don d'exaspérer; il était placé juste en face de moi, il gigotait comme un pendu, il se tortillait comme un serpent Pharaon. Je me contentais de lui montrer un petit morceau de papier sur lequel était écrite cette citation et je lui disais : « Vous voyez, monsieur, que je suis infiniment plus tolérant que vous; je n'ai jamais demandé qu'on fusille vos rabbins, j'ai demandé simplement que M. de Rothschild voulût bien nous fournir quelques explications sur la façon dont il a pu acquérir trois milliards dans un espace de temps aussi court. »

Digitized by Google

Quelle dramatique soirée ! Pendant quinze ans, les Juifs nous avaient insultés à bouche que veux-tu dans les réunions anticléricales ; ils avaient versé sur nous des tonneaux d'immondices et ils étaient affolés à la pensée qu'on se permît de les attaquer à leur tour. Groupés en tas autour de la porte, ils faisaient un tapage du diable... La voix de Jacques de Biez résonnait comme un clairon. Quant à Morès, il était monté sur une table, et au moindre geste, avec sa haute taille, il se serait brisé le crâne; je n'eus que le temps de le faire descendre.

Nos fidèles amis étaient dans le fond de la salle, braves gens que nous ne montrons point souvent, estimant qu'on les verra assez quand le jour du châtiment sera arrivé pour Israël : anciens officiers, bourgeois ou ouvriers de souche gauloise, monarchistes ou républicains, mais républicains de la bonne République, de la République française.

« Assez ! » cria l'un d'eux en s'adressant aux Youtres.

Les Youtres continuèrent...

Soudain un mouvement se fit et, en un clin d'œil, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, les Juifs, balayés à coups de botte, à coups de canne, à coups de parapluie, disparurent dans un bruit de vitres cassées. Le calme se rétablit tout à coup.

Mon vieux Juif, seul, n'avait pas bougé; il était toujours là, devant moi, et toujours je lui montrais le papier qui constatait à quel point ses coreligionnaires étaient respectueux de la religion des autres...

Les Juifs avaient peur à ce moment; ils allèrent à la *Lanterne,* l'argent à la main, et *au bout de sept ans* la *Lanterne* finit par désavouer le misérable qui avait écrit cette phrase atroce en déclarant que c'était un employé et non un rédacteur et que la rédaction n'était pas responsable de ce qui figurait dans la *Petite Correspondance.*

Je n'ai pas à insister sur ces explications qui puent le mensonge à plein nez. La *Petite Correspondance*

Digitized by Google

fait absolument partie du journal ; c'est elle qui met directement le lecteur en relations avec le journal et elle est, dans les journaux bien faits, l'objet de soins tout particuliers.

Ce qui est essentiel, c'est que les Youtres de Cologne ne puissent pas dire qu'ils ont déclaré que nos prêtres étaient bons à tuer comme des chiens sans qu'un Français ait osé protester.

Les prêtres qui nous ont lu attentivement n'ont pas, au reste, le moindre doute à cet égard ; ils savent parfaitement que si les députés catholiques, au lieu de jouer leur éternelle comédie, voulaient sérieusement s'attaquer à l'ennemi, c'est-à-dire au Juif, ils auraient vite satisfaction ; ils n'auraient qu'à prendre des faits ; ces faits parleraient à tous.

Voici une institutrice, une institutrice laïque. L'existence n'est pas toujours très gaie pour ces pauvres femmes. Celle-là a peut-être des chagrins intérieurs, des tristesses d'âme ; elle éprouve le besoin d'aller chercher un peu de consolation et d'espoir près de Dieu ; elle entre dans une église. On la révoque et l'arrêté préfectoral dit cyniquement pourquoi : *pour avoir manifesté des sentiments religieux*.

Elle n'est pas accusée d'avoir violé la neutralité scolaire, d'avoir conduit ses élèves à l'église, mais simplement d'y avoir été elle-même, d'avoir exercé ce que les saltimbanques actuels ont célébré si souvent à coups de grosse caisse : la liberté de croire et de penser.

Entrez maintenant dans cette synagogue de Belfort. Vous y trouverez le préfet. A Belfort, le préfet est Juif, naturellement. Belfort aura une importance décisive en temps de guerre, et les Juifs sont toujours aux bons endroits.

C'est le Yom-Kippour et, revêtu du *taleth*, la tête et les bras couverts de *téphilims*, le préfet prie : *il manifeste des sentiments religieux*.

La *Croix de Belfort* nous montre le préfet dans

Digitized by Google

cette attitude qui, après tout, n'a rien que d'honorable :

La fête du *Yom-Kippour*, qui est pour les Israélites la plus grande fête de l'année, a été célébrée solennellement par M. le préfet.

On a pu voir à la synagogue M. Sée, la tête recouverte du voile traditionnel et revêtu de bandelettes, faire ses dévotions et psalmodier en hébreu au milieu de ses coreligionnaires.

Si aux fêtes prochaines de la Toussaint quelque fonctionnaire républicain, mais chrétien (les deux choses ne s'excluent nullement), s'avisait d'aller revêtir le surplis et de chanter dans la maîtrise, quel tapage le lendemain dans les feuilles de l'Opportunisme et de la Préfecture !

Sans doute la Presse républicaine vendue à Israël trouve admirable la conduite du vieux Youtre et épouvantable la conduite de la jeune Chrétienne, mais croyez bien que le peuple penserait différemment si on lui faisait toucher du doigt cette inégalité monstrueuse.

Je me rappelle encore une réunion électorale. On me dit :

— Est-il vrai que vous ayez écrit que vous iriez à la messe de onze heures avant de vous rendre dans votre section de vote ?

Je répondis :

— Parfaitement ! Je vais à la messe de onze heures. Est-ce que je n'ai pas le droit d'aller à la messe quand M. Camille Dreyfus assiste aux offices de la synagogue avec ses insignes de député ?

C'était une réunion publique organisée par M. Lopin dans le préau des écoles communales, rue Camou ; l'auditoire évidemment n'était pas composé de mes partisans et, cependant, personne n'a protesté ; tout le monde a trouvé cela tout naturel. Je crois que Camille Dreyfus était dans la salle ; en tout cas il n'a rien dit et il n'avai rien à dire.

Supposez des hommes ayant un nom dans le parti catholique : Albert de Mun, Paul de Cassagnac, Ches-

Digitized by Google

nelong, Keller, signant une affiche où l'on dirait simplement :

Français,

Les Juifs traitent la France en pays conquis, ils refusent aux Français, maintenant qu'ils sont les maîtres, les droits qu'ils ont revendiqués si bruyamment pour eux.

Une humble institutrice de Pagny-sur-Moselle, mademoiselle Pagez, a été privée de son pain « pour avoir manifesté des sentiments religieux ».

Le préfet juif de Belfort, Sée, a passé les fêtes du Yom-Kippour à la synagogue ; on ne lui a rien dit.

Trouvez-vous cela juste?

Imaginez cette affiche placardée sur tous les murs de Paris. Au bout de quelques heures toutes les affiches auraient été arrachées comme l'ont été celles de la Ligue antisémitique qui n'ont jamais duré plus d'une journée, mais le lendemain la malheureuse institutrice aurait été réintégrée dans sa place et le préfet de Meurthe-et-Moselle lui aurait apporté un chapelet pour le dire à son intention.

Les Juifs n'aiment pas cette publicité-là ; ils savent qu'au fond ils sont détestés par le peuple et ils ne se soucient pas qu'on attire l'attention sur eux (1).

---

(1) A chaque instant les catholiques de la Chambre auraient l'occasion d'intervenir d'une façon qui mettrait les rieurs de leur côté, qui ferait toucher du doigt l'impudence de ces Juifs qui refusent aux autres ce qu'ils appellent « des droits sacrés » lorsqu'il s'agit d'eux.

On lisait dans les *Archives israélites* du 23 octobre 1890 :

« M. et madame Léon Lambert de Bruxelles, gendre et fille de M. le baron Gustave de Rothschild de Paris, viennent de faire construire, près de Chantilly (Oise), un château comprenant aussi un oratoire israélite.

» M. le grand rabbin Zadoc Kahn procédera, dit-on, prochainement, à l'inauguration de ce petit temple, dans une région pittoresque où le Dieu d'Israël n'avait pas encore d'autel. »

Est-ce qu'un jeune député de la Droite, un des élèves de ces Religieux que la *Lanterne juive* dénonce tous les matins, n'aurait pas dû monter à la tribune et dire au ministre : « Quelles mesures

Digitized by Google

Nous avons pu constater cela au moment de l'affaire Schœnebelé. Nous avions fait envahir la place de la Bourse par des camelots qui criaient à tue-tête l'éloquent placard de Jacques de Biez : *Le complot financier des Juifs allemands.*

Au coin du passage Jouffroy, ce confluent de courants parisiens si propre au dénombrement, où l'on ne peut s'arrêter cinq minutes sans voir passer cinquante Juifs, on apercevait des bandes de Iouddis pas contents qui rasaient les murs et qui se hâtaient de rentrer chez eux. Ils savaient bien que l'exécution n'était pas encore pour ce jour-là, mais, en songeant à tout ce qui leur était arrivé dans le Passé, ils avaient des pensées moroses... Ils ont plus de bon sens qu'on ne croit ces gens-là ; ils ne croient pas aux articles qu'ils font mettre sur les journaux ; ils savent qu'à toutes les époques leur triomphe insolent a toujours été suivi d'une effroyable catastrophe et ils se doutent bien de ce qui leur pend au nez...

Nous avions bien pensé à la Ligue à faire quelque chose d'analogue en faveur de cette institutrice digne de tant de sympathies, mais c'est toujours l'argent qui manque. Il ne faut pas songer aux mères de l'Eglise, aux dévotes de saint Thomas d'Aquin ou de sainte Clotilde, à celles que Veuillot appelait les « pieusardes ». Le sort d'une institutrice réduite à mourir de faim ou à faire un métier que vous devinez les touche peu ; si nous leur demandions vingt-cinq centimes, elles iraient consulter leur confesseur, un prêtre très dis-

---

comptez-vous prendre pour empêcher l'ouverture de cette chapelle juive, puisque vous venez de faire remettre de nouveau les scellés sur l'oratoire catholique des Dominicains du Havre? »

Il aurait été amusant de voir Camille Dreyfus monter à la tribune pour nous expliquer, au nom des principes de 89, pourquoi le Père Monsabré ne pouvait pas avoir un oratoire et pourquoi M. Léon Lambert pouvait en avoir un « dans une région pittoresque. »

Digitized by Google

tingué et tout à fait « dans le train » et vous entendez d'ici la réponse :

— Madame la comtesse, vous me voyez bien embarrassé... Le *Conseiller des sanctuaires* que Jacob m'envoie gratuitement m'offre 40,000 fr. pour 1,000 fr.; avec l'*échelle des primes*, c'est l'opération sans spéculation. Le *Guide des bons pasteurs* qui vient d'être fondé par Lévy me garantit cent pour cent l'an, c'est l'opération avec spéculation ; *l'opération sur du ferme en dehors de l'échelle des primes*... Il me semble que le premier système est plus conforme aux lois de l'Eglise...

— Vous avez raison, monsieur l'abbé, restez sur l'échelle des primes, sur l'échelle de Jacob ; avec cela il n'y a rien craindre...

— D'ailleurs, c'est dans l'Ecriture: celui que Dieu garde est bien gardé...

Tout cela vous explique que le clergé honnête auquel nous avons fait voir la vérité, auquel nous avons montré la vie réelle telle quelle est, reste notre ami.

Evidemment, en lisant ce chapitre sur le clergé « fin de siècle », les bons prêtres qui nous aiment éprouveront à la fois une grande joie et une grande peur: une grande joie qu'on ait dit enfin tout haut ce qu'ils disent tout bas, une grande peur à la pensée que leur évêque les puisse soupçonner d'avoir approuvé d'aussi horrifiques discours... Je les vois ici levant les bras au ciel devant le chef du diocèse et gémissant sur l'audace que j'ai montrée...

Ils savent pourtant, à n'en pas douter, que j'ai exercé mon droit d'historien social d'une façon bien modérée.

Que d'histoires à raconter que tout le monde connaît, comme l'histoire de ce candidat évêque dont se sont égayés si longtemps les couloirs de la Chambre, et qui finit par décrocher la mître en faisant la cour à la maîtresse d'un député radical !

Digitized by Google

Ecrire la vérité sur les évêques n'empêche nullement de croire d'un cœur humble et fidèle à tout ce que l'Eglise enseigne.

Quand, dans la chaire de Sainte-Sophie, le patriarche Nestorius attaqua la divinité de Jésus-Christ et méconnut la grandeur de la Vierge, « un laïque », Eusèbe de Dorylée, se dressa au milieu du peuple et protesta contre les blasphèmes de l'hérésiarque. L'Eglise le glorifia pour ce fait.

Saint Bernard, dans sa lettre à Henri, archevêque de Sens, *De moribus et officiis episcoporum*, a dit des choses autrement fortes que moi.

Mgr Dupanloup a parfaitement reconnu ce droit de juger les évêques. « Oui, il est bon, écrivait l'évêque d'Orléans, de laisser juger les évêques. »

Cela est bon pour tous, cela est bon pour les évêques, bon pour l'Eglise, bon pour le pays, bon pour la dignité des mœurs et des caractères. Oui, il est bon de savoir qu'on peut être jugé et qu'on le sera et que l'Eglise ne le trouve pas mauvais; nul ne se réforme et ne se juge plus sévèrement qu'elle-même. Elle se glorifie d'être une société qui travaille perpétuellement à se juger elle-même et à se réformer par la force de la régénération spirituelle qui est en elle et qui vient de Dieu. Trois mille conciles ou synodes, jusqu'au concile de Trente, sont un témoignage immortel de ses saintes sévérités pour les évêques, pour les prêtres, pour tous. Nous ne faisons pas profession d'être parfaits. Dieu nous a laissé la liberté, afin que nous ayons le mérite et la vertu; la liberté du mal qui ne prouve rien contre l'Eglise, parce que l'Eglise, elle-même, le condamne plus sévèrement que qui que ce soit sur la terre. Et d'ailleurs, n'est-ce pas une des choses qu'on a dites le plus contre nous, que nous manquions de justice pour nous-mêmes, que nous jetions un voile trop complaisant sur nos fautes, que nous nous défendions à tout prix les uns les autres, et enfin qu'on ne peut pas croire à la parole d'un prêtre sur un prêtre ?

Tout le monde comprend que le haut clergé a une grande part de responsabilité dans la crise actuelle. Le Pape lui-même, si politique qu'il soit, si accoutumé

Digitized by Google

à ménager tout ce qui est puissant et fort, a laissé un jour son cœur parler à ce sujet.

Au soin extrême de la vie, à l'approche de la Mort qui donne déjà la vision des choses d'au-delà, le Saint Père semble avoir eu l'intuition des catastrophes qui puniront toutes les hypocrisies du Présent. Dans un entretien qui a été souvent cité, il a indiqué, avec plus de précision que dans les Encycliques, la responsabilité qu'auront les catholiques actuels dans les événements qui se préparent. Il y a comme un accent de grandiose mélancolie dans les paroles adressées par lui à des pèlerins de Belgique.

Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète, disait Léon XIII, mais mon cœur est agité de douloureux pressentiments. La société est menacée d'un grand châtiment. La marée des maux qui va battre la pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise ne laisse voir à l'horizon que la menace de la colère de Dieu.

Notre-Seigneur viendra non plus avec un visage doux et paisible, mais avec un visage irrité, pour frapper et purifier son Église. Car, ajoutait-il, il y a beaucoup de taches même parmi les justes, et parmi ceux qui devraient être les meilleurs il y a des membres pourris.

Quant aux prélats de sévère vertu et de haute intelligence qui honorent encore l'Episcopat français, ils seront les premiers à m'approuver dans le fond de leur conscience.

A quoi servirait-il de mentir et de dissimuler une situation que chacun aperçoit très distinctement ?

Tout l'édifice social replâtré par Napoléon Ier avec des débris de l'ancien régime et des matériaux révolutionnaires s'en va en morceaux... Les fragments de l'ancien régime étaient solides ; la poigne de l'ouvrier qui cimentait cela était vigoureuse et la bâtisse a pu durer près de cent ans. Mauvaises et bâtardes par elles-mêmes, les institutions valaient par les hommes, par ce qui restait dans ces hommes des qualités de

Digitized by Google

l'ancienne race française. Avec les hommes d'aujourd'hui vous avez l'Episcopat et la Magistrature que vous voyez : des évêques qui ne défendent pas l'Eglise à la condition qu'on les laisse tranquilles, des magistrats qui acquittent les gros voleurs à la condition qu'on les fasse participer aux razzias.

Vous avez ces évêques et ces juges parce que vous ne pouvez pas en avoir d'autres dans les conditions actuelles. Quand vous avez pour garde des sceaux l'associé d'un escroc comme Jacques Meyer, vous ne pouvez pas demander à un Thévenet de vous choisir des évêques qui soient des saint Cyprien ou des Fénelon ou des juges qui soient des Mathieu Molé ou des d'Aguesseau.

Pour celui dont l'œil est perspicace, les évêques et le clergé dont je viens de vous tracer une impartiale image appartiennent déjà au Passé plus qu'au Présent ; c'est encore une phase qui s'achève et le mouvement de transformation se dessine déjà.

Sans doute tout est encore à l'état latent et c'est à peine si l'on entend un imperceptible murmure. Les hommes qui ont été mêlés à cette phase veulent finir en paix et les évêques, ainsi que je vous l'ai expliqué, ont merveilleusement tiré parti d'une persécution qui n'a jamais pesé sur eux pour imposer le silence à tous ; ils ont fait sortir une tyrannie très réelle de leur situation de fausses victimes (1).

---

(1) On peut signaler comme vagues manifestations d'un état d'esprit qui cherche à se faire jour une éloquente brochure de l'abbé Georget : *Le Clergé et la situation actuelle* et *Debout !* « pressant appel au clergé de France. » A lire aussi un livre qui est plutôt une élégie : *Le Clergé français en 1890*, par l'abbé X***. L'auteur n'a même point osé se nommer pour gémir, dans la crainte qu'on ne lui fît un crime de sa tristesse.

Le début est d'un pénétrant accent :

« C'est à toi, Eglise de France, que je dédie ces pages attristées.

» Ma tristesse s'accroît de toute mon impuissance, car mes discours ne te serviront guère.

» J'écris, néanmoins, parce qu'écrire pour toi, ô Eglise bien-

Digitized by Google

La force des choses agit malgré tout. La mort de Léon XIII, dont on subit le caractère despotique, déliera bien des langues, et il sera difficile à son successeur de maintenir le système d'obéissance passive que les circonstances ont permis d'établir.

L'évidence, d'ailleurs, est là, et nous autres historiens sociaux la voyons distinctement. C'est en vain que vous affirmez au médecin que le sujet qu'il a examiné a tous les signes de la bonne santé. Il a collé son oreille au dos de ce malade, il sait qu'il y a des cavernes de formées dans les poumons, il connaît qu'il existe dans le cerveau des lésions qu'on ignore encore, il est au courant des décompositions secrètes de l'organisme.

Malgré les théâtrales déclamations, la décadence de la nation apparaît à ce signe que la France ne fait plus d'enfants. Malgré les grandiloquentes déclarations des prétendants, l'impuissance du principe monarchique se révèle à ce signe que depuis cent ans aucun pouvoir héréditaire n'a pu se transmettre du père au fils, qu'aucun de ces pouvoirs n'a pu se défendre. Ce sont des pouvoirs qui ne peuvent plus...

La meilleure preuve que la vie spirituelle tend à se tarir de plus en plus en France, c'est la difficulté qu'éprouve le clergé à se recruter. On a pu puiser

---

aimée, c'est t'aimer encore; c'est te venger de ton abandon; c'est rêver quand même de ta gloire et de ta prospérité.

» Qui sait — pardonne à ce reste d'illusion filiale — qui sait si ma parole découragée n'ira point, comme une petite étincelle, faire éclater le feu dans quelque âme de noble et puissante vertu?

» Car il y a dans ton sein des âmes de prêtres, grandes et vertueuses, qui gémissent en silence sur l'obscurcissement de ta renommée et l'obscurité de ton rang. Ne se montreront-elles pas, à la fin, pour dire les regrets, les plaintes et les alarmes que leur inspire ton sort?

» *Là est la cause de ton malheur : nul n'ose parler, ô Eglise qui sut donner à la parole tant de franchise et tant d'éclat! On craint de troubler ta paix; on a peur de scandaliser les petits; on ne veut pas offenser les puissants.* »

Digitized by Google

longtemps dans les réserves de dévouement et d'abnégation que contenait la vieille France paysanne ; mais tout s'use : les beaux filons deviennent rares et la mine, quelque riche qu'elle ait été, finit par s'appauvrir.

Les prêtres, menés à la baguette par des évêques dont ils n'estiment pas le caractère, dont ils blâment la servilité et dont ils connaissent toutes les bassesses, ont la dignité d'éviter toute plainte publique, mais ils parlent dans l'intimité; leur attitude résignée n'attire pas la jeunesse vers le sacerdoce, les vocations deviennent rares.

Vous pouvez lire à ce sujet une très remarquable *lettre circulaire* adressée par l'archevêque de Rouen, primat de Normandie, au clergé de son diocèse sur les vocations ecclésiastiques (1). Cet homme que vous avez vu descendre aux plus honteuses complaisances envers le Juif Hendlé agit mal, mais écrit très bien.

Mgr Thomas rappelle avec quelle ardeur les prêtres qui avaient échappé pendant la Révolution à l'échafaud ou à la déportation à la Guyane, s'occupaient à recruter de nouveaux serviteurs pour l'autel (2).

---

(1) *Observateur français,* 8 décembre 1890.

(2) « Aujourd'hui, nous vous adressons un pressant appel en faveur de l'Œuvre par excellence, celle des vocations ecclésiastiques, et nous prions Jésus-Christ, l'Evêque immortel, de vous inspirer à tous le zèle admirable de nos pères dans le sacerdoce, de ces prêtres vénérés qui, au commencement de ce siècle, ont réorganisé en France la milice sainte. Relevant d'une main les ruines de nos temples, de l'autre fermant les plaies de la Religion, ils préparèrent l'avenir, en formant à l'école de leurs vertus et de leur *science blanchie* les auxiliaires que réclamaient leurs infirmités, les ouvriers destinés à cultiver après eux la vigne fécondée par leurs sueurs et peut-être par leur sang. Comme aux premiers âges de la foi, on vit les presbytères devenir autant de petites pépinières d'où sortit une nouvelle génération sacerdotale, nombreuse, forte et disciplinée, vraiment digne de ces héros qui, à l'heure de la persécution, s'étaient pressés autour de l'arche chancelante, pour la défendre d'un cœur vaillant et la fortifier d'un double rang de confesseurs et de martyrs. »

Digitized by Google

Aujourd'hui rien de pareil, et cette différence se comprend. La Révolution ce fut le martyre avec sa grandeur: le régime actuel, c'est l'internement dans une situation indéfinissable, pleine d'un morne et blafard ennui où l'on souffre de mille façons avec le sentiment que cette souffrance ne sert à rien.

« Glorieuse vocation ! » disaient les prêtres après la Terreur, glorieuse vocation où beaucoup d'entre nous ont trouvé une sainte mort ». « Fichu état ! » disent aujourd'hui les vieux prêtres, où l'on est réprimandé dès qu'on veut agir. »

Il faut tenir compte aussi de la loi sur le service militaire des séminaristes contre laquelle les évêques n'ont élevé que d'assez molles protestations et qui exercera, quoiqu'on dise, une très considérable influence sur le jeune clergé. Le desservant qui aura passé par la caserne pourra être un excellent prêtre ; mais il aura pris le contact de la vie générale, il ne sera plus le timide d'aujourd'hui, le craintif que le monde épouvante et qui se cramponne à la robe de son évêque comme l'enfant à la robe de sa mère en se disant: « Où irai-je si l'on me met dehors ? Que deviendrai-je tout seul sur la route ? Je serai mangé par les loups. »

C'est ce jeune clergé qui sera le premier à réclamer et à rendre nécessaire par son attitude la séparation de l'Église et de l'État.

Cette séparation de l'Église et de l'État peut seule sauver l'Église de France, et c'est bien pour cela que les Tartufes rouges la promettent toujours dans leurs programmes électoraux et ne la votent jamais.

Au bout de quelques années la Franc-Maçonnerie juive nous dira des nouvelles de cette mesure. Les hommes viendront au sermon quand le prêtre dépouillé de tout privilège, mais aussi délivré de toute chaîne, pourra parler librement dans les granges qui auront remplacé les églises, lorsqu'il pourra raconter comment s'est constituée cette effroyable féodalité finan-

Digitized by Google

cière qui pressure notre malheureux pays et demander pourquoi un banquier de Francfort a trois mille millions, tandis que tant de Français meurent de misère.

Au bout de quelque temps il se trouvera des gars du pays qui auront été les camarades de ce prêtre au régiment et qui lui diront : « On est très mal dans cette grange. Si nous allions nous installer dans le grand salon de Ferrières, nous serions peut-être mieux assis. »

Les Irlandais ont admirablement compris ce que le salaire donné par l'État enlevait à l'indépendance du prêtre ; ils ont résisté à toutes les tentatives qu'a faites l'Angleterre pour payer le clergé catholique.

En 1818, Mgr Quarantoti fut chargé par le Pape d'une mission analogue à celle de Mgr Persico au moment du plan de campagne (1). En échange du droit de

(1) Le choix de Mgr Persico fut, du reste, une des plus déplorables inspirations de Léon XIII. Mgr Persico appartenait à l'ordre de Saint-François qui, au Moyen Age, fut toujours l'ami des pauvres et des opprimés, et le Saint-Père avait peut-être supposé que son envoyé s'inspirerait de ces sentiments généreux. Or, Mgr Persico, pendant tout le temps de son séjour, ne visita pas une seule fois une chaumière irlandaise ; cela lui répugnait à cet Italien. Installé pendant trois mois chez Mgr Walsh, archevêque de Dublin, il ne lui parla pas une seule fois de la question agraire. Mgr Walsh le fit un jour déjeuner avec MM. O'Brien et Dillon, pour éclairer sa conscience, mais, pendant le déjeuner, Mgr Persico ne s'entretint absolument que de la pluie et du beau temps. Il passait sa vie avec les riches propriétaires et les land-lords, lord Badon, lord Emely, lord Sligo — encore un vilain nom, par parenthèse. Quand on s'appelle lord Sligo, on devrait épouser Mme O'Shea et prendre pour témoin M. Peace...

Mgr Persico reçut une somme considérable des land-lords pour faire un rapport favorable à leur cause et calomnier ceux qui succombaient à la faim, et, de retour à Rome, il trompa indignement le Pape. L'excès de sa mauvaise foi et l'exagération même de ses mensonges évitèrent un conflit entre la Papauté et les catholiques irlandais. Les Irlandais s'en tirèrent spirituellement : « Ce plan de campagne que le Pape condamne, dirent-ils, nous le condamnons encore plus énergiquement que lui ; il n'a rien de commun avec le nôtre. »

Digitized by Google

veto sur le choix des évêques, l'Angleterre, qui accorde de si grasses prébendes à ce clergé anglican si parfaitement domestiqué, offrait d'assurer des traitements fort élevés aux évêques et aux curés d'Irlande.

Mgr Quarantoti écrivit à O'Connell pour lui faire part de ces propositions, et le tribun convoqua un meeting monstre pour consulter les Irlandais. « Pas de prêtres salariés par l'État! Pas de prêtres salariés ! » crièrent cinquante mille voix, dès qu'O'Connell eut commencé la lecture de la lettre de Mgr Quarantoti... O'Connel prit alors la lettre, et d'un geste superbe il la déchira devant tous...

Dans cette malheureuse Irlande, qui ne se soutient que par l'idée catholique, le prêtre, grâce aux contributions volontaires de tous, est placé dans une situation pécuniaire digne de la fonction qu'il occupe; le curé le moins rétribué touche sept à huit mille francs par an. Il y a loin de là aux 900 francs de nos desservants.

Oh! ces 900 francs payés par tant de soumissions, de concessions, d'avanies — ces 900 francs sans cesse reprochés au clergé par des Républicains que nous avons connus sans bottes et qui ne se contenteraient pas de 900 francs pour leurs cigares de l'année, — ces 900 francs qui coûtent si cher, qui nous en débarrassera une bonne fois ! Seigneur! si vous aimez votre Église de France, délivrez-la de cette humiliante sportule et rendez-lui la liberté !

En Irlande, les évêques ne sont pas à la nomination d'un Martin-Feuillée ou d'un Thévenet.

Quand il y a lieu de pourvoir à la vacance d'un évêché, les curés s'assemblent, prient en commun, délibèrent longuement et choisissent trois candidats. Ces choix sont soumis ensuite aux évêques de la province qui votent à leur tour et le Pape nomme généralement le candidat qui figure le premier sur la liste.

On comprend qu'un évêque appelé à l'Episcopat dans ces conditions soit plus indépendant, plus en état de tenir tête aux oppresseurs anglais, plus près du cœur

Digitized by Google

de ses ouailles que l'ecclésiastique français qui, pour être évêque, a traîné dans toutes les antichambres, eu recours à toutes les influences, réclamé l'appui des députés ou des sénateurs francs-maçons qui souvent lui faisaient payer leur recommandation par de grossières plaisanteries. Celui-là ne pourrait remplir son devoir de serviteur de Jésus-Christ qu'en manquant à l'honneur humain, en trahissant les engagements tout au moins moraux qu'il a pris envers ses protecteurs.

Ce type d'évêque est indissolublement lié à l'état de choses actuel, il disparaîtra avec lui. Haut Clergé recruté et constitué par l'Opportunisme, Haute Banque, Magistrature, tout cela probablement tombera à la fois, tout d'un morceau. Ce sera un gros bloc qui se détachera un jour qu'il fera beaucoup de vent, un jour de tempête...

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE CINQUIÈME

UNE ÉLECTION MUNICIPALE EN 1890

« Il y a du bon là-dedans ! »
(Une voix dans une réunion publique.)

I

LIMINAIRE

Dans mes précédents ouvrages, j'ai mis en relief, pour tous ceux qui veulent bien s'intéresser à mes travaux, deux épisodes consciencieusement étudiés, destinés à leur faire saisir le mécanisme de la vie contemporaine : *Erlanger, ses juges, ses défenseurs et ses victimes* et *Une entreprise au dix-neuvième siècle : Panama.*

Ces pages n'étaient pas, dans mon intention, des actes d'accusation et encore moins des prétextes à déclamations, mais simplement des lectures pour ceux qui savent lire, pour ceux qui dans toute la France ont des dispositions à tirer un enseignement de ce qu'ils ont lu.

Digitized by Google

En écrivant ces deux études, je m'étais proposé de bien fixer le mouvement de la vie actuelle, de montrer à l'œuvre les Autorités sociales : Parlement, Magistrature, Presse, Académies ; de faire voir à tous comment la Société fonctionnant en mode subversif, tout ce qui semblerait devoir protéger les honnêtes gens, concourait en réalité à assurer aux gros voleurs le succès d'abord, l'impunité ensuite.

Après ces deux grandes toiles, je vous présente une esquisse d'un genre tout différent. A ces deux chapitres de documentation sociale, je vais adjoindre, si vous le voulez bien, le tableau d'une élection municipale à Paris.

Les proportions, cette fois, sont tout à fait réduites. Il n'est plus question de centaines de millions, mais d'un modeste siège de conseiller municipal. Au lieu d'être éparpillé sur une immense étendue et d'aller des bords du Pacifique au ruisseau du faubourg Montmartre, l'intérêt est circonscrit dans l'étroit espace d'un quartier de Paris. Pour ceux qui ont le loisir et le goût de lire, le sujet n'en sera pas moins suggestif et fécond en réflexions, car, en dehors des idées générales qu'il inspirera, il nous permettra par sa nature même de regarder la physionomie de la vie présente dans un petit coin de la capitale.

Par lui-même, le thème principal est fort simple.

Voilà un écrivain qui a conquis la réputation par des œuvres retentissantes. Cet écrivain n'a pas été élevé par les Religieux ; il n'a pas reçu le moindre service du parti prêtre, alors que ce parti était tout-puissant ; il ne s'est affirmé chrétien que lorsque l'Eglise a été persécutée. C'est alors que, pour la défendre, il a fait entendre une voix qui a eu de l'écho dans le monde entier.

Cet écrivain habite depuis quinze ans le même quartier, il occupe un petit pavillon que tout Paris connaît ; c'est là que s'est écoulée, sous le regard de tous, une existence qui a été toute de travail.

Au moment des élections municipales, il a l'idée de

Digitized by Google

poser sa candidature, il se dit : « Ma foi, l'occasion est bonne pour exposer mes idées. Les ouvriers de ce quartier sont, pour la plupart, d'origine française ; ils auront peut-être le bon sens de comprendre les dangers que leur fait courir l'invasion des Juifs allemands qui viennent exécuter chez nous des razzias comme le coup des Cuivres. En tout cas, ajoute-t-il mentalement, j'aurai toujours les voix de mes frères les catholiques que, depuis de longues années, je rencontre toujours le dimanche à la Messe, ou à Pâques, à la table de communion. »

Ce raisonnement n'a rien d'extravagant.

Cet écrivain de quarante-cinq ans, qui a eu un million de lecteurs, ne fait pas preuve d'une ambition démesurée en briguant un siège au Conseil municipal.

Il ne blesse les intérêts de personne, puisqu'il n'a pas d'adversaire conservateur dans son quartier ; il ne trouble aucun droit acquis. En face de lui il n'a que deux concurrents qui aient des chances.

L'un est un Franc-Maçon opportuno-radical, libre-penseur et laïcisateur et ne se cachant pas de l'être.

L'autre est un jeune homme de vingt-sept ans, sans aucune espèce de mérite, tout à fait en dehors de l'Eglise et dont la conduite n'a rien d'exemplaire ; il est la risée même du parti boulangiste, auquel il prétend appartenir.

Dans ces conditions, il est clair que l'homme de valeur, l'écrivain connu, le catholique pratiquant, doit compter sur le suffrage des catholiques du quartier.

En vous montrant les catholiques influents de la circonscription s'acharnant pour empêcher d'entrer au Conseil municipal cet écrivain qui est catholique comme eux, je n'obéis pas à une pensée de rancune personnelle, je me propose tout simplement de vous faire toucher du doigt ce qu'est le parti catholique, ou plutôt la bassesse, l'imbécillité, la lâcheté, la perfidie, l'égoïsme de ceux qui se vantent d'être les chefs de ce parti.

Digitized by Google

Tel est le but que je me suis proposé dans cette étude pour laquelle je vous demande l'indulgence, car je suis obligé d'y parler de moi, puisque, ainsi que vous l'avez deviné, il s'agit de l'élection du Gros-Caillou, en avril 1890.

II

Un tour dans le quartier. — Un peu de statistique électorale. — Les membres de mon Conseil de fabrique. — Monarchistes et bonapartistes. — Le capitaine Lambelin. — Le baron Legoux. — Mon curé. — Un Suisse plein de bon sens. — Les braves gens. — Le syndicat des révoqués. — La lâcheté des gens distingués.

Je vais d'abord vous faire faire un tour dans mon quartier. Le monde entier l'a traversé au moment de l'Exposition et personne ne l'a vu.

C'est un quartier mi-partie, comme on disait de certains vêtements au Moyen Age. Il est à la fois aristocratique et populaire ; c'est un mélange de Ménilmontant ou de Montrouge et de faubourg Saint-Germain ; il est aristocratique avec l'avenue de Latour-Maubourg et l'avenue Bosquet où s'élèvent de somptueux hôtels modernes, presque campagnard dans le haut de la rue de l'Université avec ses maisons basses, ses terrains vagues, ses enclos où l'on étend du linge à sécher, ses poules qui picorent sur la chaussée, ville de garnison avec l'avenue Lamothe-Piquet et les environs de l'Ecole militaire, toujours sillonnés d'officiers et de soldats.

Il y a là des cabarets pleins de pittoresque avec des tonnelles et des enseignes peintes : *Au rendez-vous des mariniers* ou *A la bonne matelote* qui datent du temps où le Gros-Caillou était presque la banlieue et où l'on allait dans ces parages manger une friture comme

Digitized by Google

à Asnières aujourd'hui ; des rues attirantes par leur solitude même, cette rue Surcouf, par exemple, humide, fraîche en plein été, où le pas retentit dans le silence comme dans certaines rues du Marais où il ne passe pas dix voitures dans une journée.

Engagez-vous, au contraire, dans les rues avoisinantes, vers midi ou vers six heures ; vous êtes en plein quartier d'usine. Vous voyez défiler les ouvriers du campement, anciens troupiers pour la plupart, qui ont encore une allure militaire ; puis c'est la sortie de la manufacture de tabacs, de ces cigarières vieilles ou jeunes, jolies comme un cœur ou bien usées et flétries de bonne heure par la double fatigue de la maternité et du travail. Les marchands des quatre-saisons guettent l'ouverture des portes et l'on se presse autour des petites voitures pour acheter de quoi préparer le repas du mari qui va rentrer à la maison de son côté. Toutes ces langues de femmes sur lesquelles pesait la consigne de l'atelier se délient à qui mieux mieux et pendant un quart d'heure la rue s'emplit d'un mouvement joyeux.

Faites quelques pas en dehors de tout ce bruit, prenez le quai d'Orsay, le long duquel passait le Decauville, et vous vous croirez transporté à cent lieues de Paris, sur un mail, un cours, un boulevard de province et vous vous arrêterez à rêver sous ces grands arbres qui vont disparaître. C'est la question des Moulineaux, dont j'ai entendu parler si souvent dans les réunions électorales. Nous voulons tous que la tête de ligne du chemin de fer des Moulineaux soit au pont de l'Alma ; la compagnie de l'Ouest, pour se faire une amorce et intervenir dans le Métropolitain futur, prétend à toute force, et malgré les protestations unanimes des habitants, installer cette gare à l'esplanade des Invalides ; à force de pots-de-vin, elle obtiendra ce qu'elle désire et saccagera ce quartier de Paris.

Un peu plus loin, vous trouvez le dépôt des marbres. C'est un endroit tranquille et ombragé, merveilleux pour le travail avec toutes sortes de statues de grands

Digitized by Google

hommes : les unes attendent leur prochaine inauguration ; les autres ont cessé de plaire et on les a remisées là jusqu'au jour où leur tour reviendra de reparaître sur les places.

J'ai été bien souvent voir là Clésinger. Il avait un atelier grand comme une halle, mais la porte était trop étroite pour qu'il y pût faire entrer un cheval et il se plaignait avec amertume du gouvernement. Le propre du sculpteur, d'ailleurs, est de se plaindre. Je n'ai jamais vu un sculpteur qui ne protestât pas contre quelque chose ou contre quelqu'un ; les sculpteurs s'entraînent ainsi et ils se battent ensuite avec plus d'entrain avec la terre et le marbre.

Quant à la situation électorale du quartier, elle est simple. Le chiffre des voix conservatrices y oscille entre 1,500 ou 1,400 voix. M. Deville, aux élections municipales du 30 janvier 1886, obtint 1,509 voix ; M. Daguilhon Pujol, aux élections du 8 mai 1887, eut 1,411 voix. Aux dernières élections législatives, où les voix conservatrices se divisèrent, Cochin eut encore 1,086 voix, exclusivement catholiques.

Or, sur les 613 voix que j'ai pu réunir, je n'ai certes pas eu 300 voix de catholiques et il est facile de s'en convaincre. A peine ai-je obtenu quelques voix à la section de l'avenue Bosquet qui est le faubourg Saint-Germain de l'endroit, et ce fut la section populaire, la section de la rue Camou, qui me donna le nombre de voix le plus élevé. Il s'est trouvé là de braves ouvriers qui se dirent : « Il est malheureux que cet homme aille à la Messe, mais il a tout de même raison de demander pourquoi on n'arrête pas des financiers qui volent tant de millions, tandis qu'on arrête et qu'on conduit en prison de pauvres diables qui volent une tablette de chocolat d'un sou. »

Les membres du Conseil de fabrique, avec lesquels j'ai dîné chez mon curé, ont tous voté contre moi, à l'exception du vicomte de Damas. Pour faire plaisir

Digitized by Google

au baron Reille, quelques-uns ont été assez coquins pour se vanter d'avoir préféré un petit sauteur à un chrétien comme eux. J'en vois encore un, un gros poussah avec une tête d'Iscariote, un œil égrillard et une solennité préfectorale, qui me tendait quelque temps après l'aumônière à l'église. Je ne pus m'empêcher de le regarder avec un tel mépris que le malheureux faillit en laisser tomber sa bourse.

Reille s'est félicité publiquement d'avoir fait voter tout entière contre moi une société de secours mutuels sur laquelle, paraît-il, il exerce une influence quelconque.

Malgré de Mun, qui fut très bien en cette circonstance, la moitié des membres du Cercle catholique, auquel je paye ma cotisation depuis huit ans, a voté contre moi.

N'allez pas supposer que je me sois conduit en dilettante, que j'aie envisagé ma candidature simplement comme une occasion de poser des affiches sur des murs et d'affirmer mes idées en attendant chez moi le résultat.

J'ai tenté cette épreuve avec beaucoup de conscience, comme je fais tout ce que j'entreprends, même lorsque cela ne m'amuse pas. Je me suis placé dans les conditions nécessaires pour avoir un chiffre de voix qui fît honneur à ma cause.

Au temps où il existait encore des partis, les suffrages conservateurs, au Gros-Caillou, se partageaient à peu près également entre monarchistes et bonapartistes.

Le parti monarchiste était représenté par le Comité d'action du septième arrondissement, dont le bureau se réunissait place Saint-François-Xavier, où l'on avait fondé une petite bibliothèque populaire.

Le président du Comité était justement un de mes amis, le capitaine Lambelin.

Lambelin est un joli type de soldat, un homme d'acier, sec, tranchant, un peu aigu dans les angles, profondément bon et aimable quand on le connaît. Au

Digitized by Google

Tonkin, il n'était pas tendre pour ses hommes, mais il obtenait d'eux tout ce qu'il voulait, parce qu'il était toujours en avant. Dans la vie de Paris, il est le même. Au sortir d'une réunion publique orageuse, deux cents personnes criaient : « Vive la Commune ! » Lambelin ôte son chapeau et, simplement, sans provocation, sans arrogance, de ce ton raide qui lui est particulier, il dit : « Vive le roi ! messieurs. »

Lambelin, en effet, est un orléaniste fervent. C'est le seul orléaniste passionné que j'aie jamais connu et il n'a pas manqué l'occasion de se faire arrêter au moment du procès du duc d'Orléans, en allant porter une couronne à la statue d'Henri IV.

Cet homme, si distingué sous tous les rapports, n'a qu'un défaut : il admire la *Revue bleue*. A Haïphong et à Saïgon il l'avait vue sur beaucoup de tables dans les salons européens ; il voulut en fonder une semblable, mais dans un esprit moins sectaire et moins étroit ; à son retour en France, il créa *Samedi-Revue*, où il groupa autour de lui des écrivains d'élite qui dépensèrent là beaucoup de talent. Comme les Conservateurs ne s'abonnent guère qu'aux journaux plus ou moins judaïsants, *Samedi-Revue* ne vécut qu'un an. Lambelin n'eut, je crois, qu'un médiocre chagrin de son insuccès, car sa fortune lui permet de se payer de temps en temps le luxe d'une revue.

Lambelin vint me trouver et me dit : « Présentez-vous donc au Gros-Caillou, au lieu d'aller poser la question sémitique dans un autre quartier, notre Comité vous soutiendra en dehors de tout point de vue politique. »

Je me rendis à ce Comité et j'y vis force braves gens comme il y en a encore dans des coins du Paris d'autrefois, des ouvriers, des négociants, de petits rentiers fidèles aux traditions de la vieille France. Je leur exposai mes idées ; ils les acceptèrent et ils acclamèrent ma candidature. Je ne trompai personne. Un des assistants ayant témoigné le désir que je misse sur mon

Digitized by Google

affiche : *Candidat conservateur*, je lui dis franchement : « Non. J'aime la probité dans les mots, je trouve néfaste et meurtrier le régime politique que nous subissons, je n'ai qu'un désir : celui d'en débarrasser ma Patrie. Ne serait-ce pas un mensonge, dans ces conditions, que de se déclarer conservateur ? Comprendrait-on un homme qui dirait : « J'ai eu le malheur d'attraper la syphilis, mais je suis conservateur et je tiens à la conserver » ?

On me dit en sortant : « Vous pouvez compter sur nous, mais nous ne répondons pas des bonapartistes. »

Le lendemain matin, le Comité m'envoyait une note de trois francs cinquante, montant du pétrole qui avait brûlé pendant cette mémorable discussion et je la payai avec joie, en pensant qu'on ne pourrait au moins m'accuser d'avoir été subventionné par le parti monarchiste. Je hélai ensuite un fiacre en disant au cocher : « Rue de Lisbonne », et je m'en fus trouver le baron Legoux, qui me reçut avec infiniment d'amabilité et de bonne grâce.

Vous devinez bien que le baron Legoux ne me demanda pas de rétablir l'Empire au Gros-Caillou, pas plus que Lambelin ne m'avait demandé de rétablir la Monarchie. Lettré lui-même, il me connaissait mieux que personne ; il savait que j'avais toujours vécu en dehors des états-majors politiques, que je n'avais aucune opinion politique, et que je préférais cent fois, comme tous les Français, d'ailleurs, une République honnête à un gouvernement monarchique corrompu ; que j'aimerais mieux, par exemple, une République avec un Garcia Moreno pour président qu'une Monarchie avec un odieux faquin comme Crispi comme premier ministre.

Il me dit : « Vous voulez la punition de ces financiers cosmopolites qui ruinent notre malheureuse France, vous voulez l'appel au Peuple pour essayer de sortir de la boue où nous nous enfonçons de plus en plus ; tous nos amis sont d'accord avec vous et tous voteront pour vous »

Digitized by Google

Je m'en fus trouver enfin mon curé. Je n'ai pas, d'ailleurs, loin à aller ; mon mur est mitoyen avec celui du presbytère et mes fenêtres donnent sur le jardin. Je vois, le jour, le gros chien ravager les plates-bandes et, la nuit, j'entends la voix sonore du fidèle animal qui défend la maison du pasteur.

C'est un digne homme que mon curé, un curé du Paris d'autrefois plus que du Paris d'aujourd'hui.

Nous avons à Paris des curés très compliqués : le curé financier, comme celui de Saint-Honoré, qui sauta comme un simple coulissier ; le curé collectionneur, comme l'abbé Lerrebours, qui arrivera devant le tribunal de Dieu comme devant un jury d'exposition rétrospective, avec une collection de bibelots à faire envie aux célébrités de la curiosité... Mon curé, lui, est simplement curé...

Le mobilier du presbytère est celui d'un prêtre de campagne ; le cabinet de travail a pour tout meuble un vieux bureau d'huissier et le salon n'est guère élégant.

Mon curé, issu de bonne famille bourgeoise, avait cependant un patrimoine assez considérable quand il est entré dans les Ordres, mais il a tout donné, simplement, sans tapage, sans musique.

Nul n'est moins bruyant, en effet, que mon pasteur ; nul n'est moins « fin de siècle ». Dans le *high life* catholique de son quartier il est regardé comme une bête. C'est l'opinion des beaux messieurs et des belles madames ; ce n'est pas la mienne. Avec moi, il cause volontiers, car nous avons un côté peuple qui nous rapproche, et je l'ai toujours trouvé très spirituel, très fin, comme les vieux prêtres qui ont beaucoup vu et beaucoup observé, et d'une conversation tout à fait instructive et profitable. En chaire, il est admirable de simplicité et d'onction, et quand il dit le *Pater noster*, il remue vraiment, car on sent qu'il prie avec tout son cœur.

Il faut bien néanmoins que le pauvre curé vive un peu avec le grand monde. Sa paroisse, je l'ai dit, a

Digitized by Google

deux aspects ; elle est tout à la fois aristocratique et populaire.

L'élément juif a même déjà mordu un peu le quartier et il est représenté avenue Bosquet par les Cahen d'Anvers, qui me poursuivent partout. Je croise leurs équipages quand je suis à la ville et je retrouve leurs fils de fer quand je suis aux champs.

J'imagine que si l'on avait l'idée de dédoubler la paroisse et de donner à choisir à mon curé, son choix ne serait pas long : il choisirait le quartier des travailleurs et des pauvres et laisserait le quartier *selected* à quelque curé mondain qui s'y ferait rapidement une jolie pelotte. En fait, c'est toujours du côté des rues où l'on souffre que l'on rencontre ce prêtre selon le cœur de Jésus-Christ ; il va là faire le bien, mais presque en cachette et toujours sans bruit.

L'excellent homme a eu ses épreuves. Les marquises et les comtesses du voisinage ont bien essayé de le mettre dans le train et de lancer dans le *Gaulois* un mois de Marie quelconque, où des femmes plus ou moins séparées et divorcées auraient chanté les louanges de la Vierge immaculée sur un air d'Offenbach ; il n'a rien dit, car il n'aime pas la lutte ouverte, mais il a éludé et, sans en avoir l'air, il a découragé tout ce beau monde par une attitude d'inertie apparente qui cache un esprit très aiguisé. Le beau monde a vu qu'il n'y avait rien à faire avec lui et il a été porter ailleurs son cabotinage religieux.

Donc je vins voir mon pasteur et je lui dis : « Mon cher curé, vous savez que je me présente comme candidat au Conseil municipal dans le quartier du Gros-Caillou. »

— Ah ! mon pauvre enfant, comme vous allez avoir du mal !

— Que voulez-vous ? Voilà les premiers lilas qui bourgeonnent, et j'aimerais mieux seller Bob et m'en aller à Soisy ; mais il faut combattre pour ses idées.

— Que Dieu vous accompagne ! Je sais que vous êtes

Digitized by Google

bon chrétien et je voterai pour vous. Celui-là aussi, ajouta-il, en me reconduisant et en me montrant le suisse qui vaquait aux travaux de jardinage.

— C'est entendu, dis-je à cet excellent suisse, vous voterez pour moi?

— Ah! monsieur, comment ne voterais-je pas pour vous? De tous les candidats qui se présentent vous êtes le seul que je rencontre, chaque dimanche, à l'église, quand je fais résonner ma hallebarde en disant : « Pour les besoins de la fabrique, s'il vous plaît! »

Cet honnête homme venait de résumer la situation et ce mot restera comme la définitive leçon donnée au baron Reille et à ses méprisables amis; il indiquait où était le devoir à tous ces membres du Conseil de fabrique, à tous ces Tartufes qu'on voit, à certains jours, cheminer derrière le dais avec des cierges allumés qu'ils laissent goutter sur les habits des fidèles.

Vous voyez la situation d'ici ; il n'y avait plus qu'une conduite à tenir pour les catholiques du quartier : s'employer de leur mieux pour soutenir un candidat qui était, par sa vie comme par ses écrits, le représentant de leurs idées.

Les petits ne faillirent pas à ce devoir et je vis le trésor de dévouement qu'il y a encore dans ce bon monde qui s'en va peu à peu, mais dont les débris subsistent ça et là comme l'image de générations en train de disparaître.

A ce point de vue, une campagne électorale est vraiment intéressante. En entrant dans ces maisons devant lesquelles on passe indifférent depuis tant d'années, en grimpant des escaliers obscurs et raboteux, on est étonné de constater qu'il existe encore tant de gens pleins d'ardeur, de foi, de bonne volonté, tant de gens ne craignant pas leur peine.

C'est un intérieur d'artisan d'autrefois que le ménage de ce cordonnier de l'avenue de La Motte-Piquet, qui

Digitized by Google

fut si empressé pour moi. Vous arrivez là, vous trouvez l'homme, la femme, l'enfant travaillant de leur état. Dès qu'ils ont entendu le branle-bas de combat, tous se mettent en mouvement. Le père, taillé comme un Hercule, vous suit dans les réunions publiques et il y fait retentir sa voix de stentor, sa bonne voix faubourienne qui sonne vibrante et chaude.

La femme, vaillante comme une Vendéenne, se multiplie pour vous, court le quartier, inspecte le travail des afficheurs, prend votre cause plus à cœur que vous-même. Elle rappelle les campagnes d'autrefois et Deville qui a failli passer et qui a manqué de quelques voix seulement ; s'il l'avait écoutée, il était nommé ! L'enfant distribue vos imprimés au sortir de la manufacture de tabac ou des ateliers... Tout cela de la façon la plus passionnée et aussi la plus cordiale et la plus désintéressée, sans vouloir rien accepter, et en s'ingéniant de mille façons à vous faire dépenser le moins d'argent possible.

C'est le vieux monde des familles de l'enclos Rey qu'a décrit Daudet, le monde des artisans de Nîmes ou des portefaix de Marseille, la race énergique des royalistes plébéiens que le comte de Chambord n'a jamais su utiliser et qui, pendant près d'un siècle, est restée fidèle sans savoir au juste à quoi, prête à se dévouer sans que les politiciens de salon aient jamais soupçonné l'étendue de ce dévouement.

Les bonapartistes ont, eux aussi, un personnel que rien n'a pu abattre, qui voit sans doute ses rangs s'éclaircir chaque jour par la mort, mais qui n'est pas encore complètement dispersé.

Le président du comité bonapartiste du Gros-Caillou, un peu fatigué maintenant, fut longtemps le type du bonapartiste militant, du Ratapoil toujours solide au poste. Ancien prévôt d'armes de régiment, bâti, lui aussi, en athlète, il est toujours superbe dans une réunion électorale. Il tient un hôtel garni, passage Saint-Dominique, et il a construit là un véritable jardin sus-

Digitized by Google

pendu où poussent des arbres fruitiers. Rien n'est curieux comme de se trouver tout à coup en pleine verdure, après avoir traversé ce passage vulgaire et maussade où s'entassent, pour ne pas vivre trop loin de leur travail, des ménages de pauvres ouvriers.

Le plus aimable auxiliaire que j'aie rencontré dans cette campagne, fut le vice-président du comité bonapartiste. J'ai conservé le souvenir de ce jeune ménage où revivait, là encore, le Paris du temps jadis.

Le mari est représentant de commerce ; la femme est couturière et occupe quelques ouvrières. Quand j'eus gravi cet escalier humide, à la rampe poisseuse, je trouvai cette gracieuse jeune femme au milieu d'un essaim de fillettes et, tout de suite, quand je lui eus expliqué mon affaire, elle se mit à ma disposition gentiment, vaillamment et fit, elle aussi, distribuer des professions de foi tant qu'elle put.

Tout ce monde, remarquez-le, vit de son travail, n'a que très peu de temps à lui. Le mari est occupé toute la journée, il ne rentre que le soir et ce n'était guère que le dimanche matin que je pouvais le trouver chez lui. N'importe ! ces êtres de spontanéité et de droiture sont avec vous dès que vous avez causé un quart d'heure avec eux, les yeux dans les yeux, dès qu'ils vous sentent sincère. Le vice-président du comité bonapartiste n'est pas clérical, mais il a vu dans le commerce les infamies commises par les Juifs et, dès qu'il a compris qu'en combattant les accapareurs et les voleurs, je combattrai pour la France, il a fait tout ce qu'il a pu pour me seconder.

Même, parmi ceux qui m'étaient hostiles parce qu'ils étaient boulangistes, j'ai rencontré force gens honnêtes et loyaux, auxquels j'ai été heureux de serrer la main.

Le syndicat des révoqués était installé chez M. Lintzer, marchand de vin, avenue de La Motte-Piquet où habitait M. Catherin, le vice-président du syndicat.

On retrouvait là comme une troisième manifestation de ce besoin de dévouement qui est dans l'âme du peuple

Digitized by Google

parisien. Tous ces naïfs avaient cru à Boulanger, ils s'étaient jetés à corps perdu dans le mouvement, ils avaient été cruellement frappés et privés de l'emploi qui les faisait vivre, eux et les leurs. Ils avaient des moments de tristesse, ils sentaient qu'ils avaient été exploités, qu'ils avaient servi d'instrument aux malins de la bande qui s'étaient fait nommer députés et qui les dédaignaient, maintenant qu'ils n'en avaient plus besoin... Malgré tout, au mois d'avril 1890, après la fuite honteuse, après les révélations suprêmes, ils croyaient encore à Boulanger, au fuyard, tranquillement installé à Jersey avec sa maîtresse et vivant dans le luxe, grâce à l'argent escroqué aux Orléanistes, pendant que ses partisans mouraient de faim.

Quand vous avez pris un vermouth avec des convaincus pareils, vous avez une vision toute nouvelle de l'histoire de Napoléon Ier. C'est alors seulement que vous comprenez bien la foi que devaient avoir dans cet homme ceux qui l'avaient vu dans cinquante batailles, qui étaient entrés avec lui dans toutes les capitales de l'Europe.

Ce quartier de l'Ecole avec ses taratatas lointains dans les casernes, ses cafés d'officiers, ses soldats qui rentrent au quartier, se transfigure soudain et vous devinez quel devait être l'état d'âme de tout le peuple militaire qui campait là entre deux campagnes, entre Austerlitz et Iéna.

Quoi qu'il en soit je n'ai trouvé, chez ces victimes de la politique, que de bons procédés, une attention très grande à m'écouter quand je leur expliquai comment le Boulangisme avait été une cause perdue dès que les Juifs Naquet et Meyer s'étaient glissés là-dedans pour trahir tout le monde ; ils m'en voulaient un peu de la *Dernière Bataille*, mais ils reconnaissaient, avec moi, que j'avais le droit et le devoir, comme historien, d'écrire ce que je croyais être la vérité.

Un des leurs, le citoyen Boulogne qui, après avoir combattu pendant quinze ans dans le quartier pour la

Digitized by Google

République, fut brusquement révoqué dans des circonstances particulièrement cruelles, fut charmant pour moi. Il s'était occupé de ces ouvriers du Campement qui sont payés d'une façon dérisoire et qui, après de longues années de service, ont fini par obtenir à grand'peine un semblant de retraite. En apprenant que je m'intéressais à cette question, il me remit le volumineux dossier qu'il avait réuni, uniquement dans la pensée que cela pourrait servir à une cause qu'il croyait juste.

Quant à mes concurrents, ils furent toujours pour moi d'une irréprochable courtoisie à part M. Delagneau qui, après m'avoir demandé de l'argent pour poser sa candidature, eut l'aplomb de m'empêcher d'entrer dans une réunion électorale organisée par lui, — ce qui ne s'est jamais fait, je crois, dans une élection parisienne.

Lopin était Lopin, il resta Lopin, ce qui était son droit, c'est-à-dire, le parfait conseiller municipal actuel, l'homme qui évidemment correspond à un état d'esprit puisqu'on le renomme.

En dehors de lui, il y avait encore trois candidats : Sellier, correcteur au *Journal Officiel*, un grand garçon à physionomie ouverte et parlant très bien ; un possibiliste, Lelorrain, qui parlait pas mal, lui aussi, mais qu'il était impossible d'arracher de la tribune quand il s'y était installé ; enfin, un homme doux, un pharmacien, Volland, qui venait débiter quelques phrases avec un air d'insondable mélancolie.

Je n'ai eu qu'à me louer de tous. Je ne me suis pas trouvé, dans une seule occasion, en présence d'un être appartenant au vrai peuple sans rencontrer de l'aménité et de la sincérité. Dieu sait pourtant si j'ai vu des hommes de conditions différentes ! J'ai causé avec les représentants de tous les corps d'état : des charbonniers et des épiciers, des grainetiers et des lampistes, des marchands de vin et des ébénistes...

Je me rappelle même avoir causé avec un charcu-

Digitized by Google

tier d'une taille gigantesque et qui, son couteau à la ceinture, donnait l'impression d'un sacrificateur antique. J'aurais fini par le rallier à mes opinions, si je n'étais pas arrivé à un mauvais moment. Il venait justement de faire ses « petits gras », et de toutes sortes de pâtés fumants sortaient des odeurs appétissantes; c'était comme une fête de cochonnaille fraîche. On lavait partout à grande eau, et, pour causer, il m'introduisit dans un petit coin où se préparaient des andouilles. Je lui dis civilement : « Je ne veux pas abuser de votre temps, car je vois que vous êtes occupé à des choses utiles. J'ai voulu simplement vous rendre mes devoirs comme candidat, je me présente, vous le savez, comme antisémite — ce qui n'a rien pour vous déplaire — et je prends la liberté de vous laisser mon programme. » Il me répondit : « Je ne dis pas non! »

Cet homme bienveillant était très aimé des candidats. De temps en temps, au milieu d'un discours, on entendait une voix profonde qui s'écriait avec un accent de conviction : « Il y a du bon là-dedans! » Il répétait cela un certain nombre de fois par soirée, mais avec un louable éclectisme, quel que fût le candidat, et vous ne pouvez vous douter, quand on est sur le tremplin, dans une salle publique ou dans un préau d'école, comme cette parole d'encouragement fait plaisir.

Parmi ceux que je vis ou qui vinrent me voir, beaucoup, sans doute, étaient séparés de moi par des abîmes, ou du moins, ils croyaient en être séparés, grâce aux calomnies répandues contre moi par la Presse républicaine aux gages des Juifs, mais ils avaient une certaine sympathie quand même pour l'honnête homme qui combattait pour ses idées.

En revanche je n'ai pas trouvé un appui, un renseignement, une poignée de main chez les catholiques riches qui habitent les grands hôtels du quartier. Il y a là force élèves des Jésuites, pas un seul ne s'est souvenu que j'avais jadis défendu ses maîtres.

Digitized by Google

Parmi ces fils de famille inutiles et oisifs, il ne s'en est pas trouvé un seul pour venir à moi, pour me dire : « La campagne que vous menez avec Morès doit être bien fatigante ; peut-on vous être utile, peut-on vous aider un peu ? Vous devez dépenser beaucoup, avez-vous besoin d'un peu d'argent ? Je serai un mois sans faire la partie au cercle ou je ne parierai pas aux prochaines courses. »

Tous ces petits lâches sont restés chez eux. Quelques-uns, il est vrai, avaient pour excuse leur état de santé, comme le jeune conservateur de mon quartier dont l'histoire à défrayé pendant quelques jours tous les salons de Paris.

Ce représentant des bons principes que j'ai entendu faire dans une église une conférence, d'ailleurs assommante, aux jeunes gens de saint François-Xavier devait épouser la fille d'un des chefs de la Droite. Tout était convenu entre les parents et la corbeille était déjà commandée, lorsque, pris d'un scrupule, honorable après tout, il vint déclarer au beau-père que, blessé impitoyablement par Vénus, il était hors d'état de se marier.

Vous devinez la tête du futur beau-père qui est un homme plein de pompe et de dignité ; il ne s'est consolé qu'en pensant que le jeune homme avait sa place marquée pour l'avenir dans le groupe des Constitutionnels...

Digitized by Google

III

LE BARON REILLE ET LES CATHOLIQUES DU GROS-CAILLOU

Mon voisin du boulevard de Latour-Maubourg. — Trois bâtons de maréchaux dans une famille.— Sous le Seize-Mai.— Le Catholicisme financier. — Un administrateur très occupé. — Le bonapartisme du baron Reille.

Les catholiques influents de mon quartier ne se contentèrent pas de ne donner aucun appui à leur frère dans l'embarras ; ils s'occupèrent activement à l'empêcher de réussir.

Ce fut le baron Reille, président du Conseil de fabrique de Saint-Pierre du Gros-Caillou, qui se chargea d'organiser la campagne contre moi.

La voiture de l'agent électoral de M. Delagneau stationnait chaque matin à la porte de l'hôtel de M. le baron Reille. Cet agent qui, je crois, ne roule pas sur l'or, pas plus que son candidat, avait subitement pris une voiture au mois. Au moment de cette élection qui intéressait tous les Juifs, personne, d'ailleurs, ne fut malheureux au Gros-Caillou. Jamais, depuis le casque de Bélisaire, on n'avait vu tant casquer...

Il n'est pas jusqu'à Naquet qui, plus accoutumé à recevoir qu'à donner, n'ait rompu avec ses habitudes et n'ait voulu contribuer à la campagne ; il aurait prélevé 2,000 francs sur les patriotiques bénéfices que lui rapporte la poudre sans fumée, et les aurait mis à la disposition de M. Delagneau. Il est vrai que, d'après M. Delagneau, cette somme aurait été subtilisée par Mermeix et ne serait jamais arrivée à destination. J'ajoute que je n'ai qu'une médiocre confiance dans

Digitized by Google

ce récit qui rentre dans ces sales débats d'argent dont les Boulangistes ont la spécialité.

Ce qui n'est point douteux, en tout cas, c'est l'active intervention du baron Reille en faveur de mon adversaire.

Remarquez bien, d'abord, qu'en intriguant ainsi contre moi, ce Reille commettait une véritable trahison. Il est un des chefs du parti bonapartiste, il avait certes le droit d'insister auprès du baron Legoux pour qu'il désignât un autre candidat que moi, mais dès que le baron Legoux, « délégué général de S. A. I. », avait parlé, le baron Reille n'avait qu'à obéir à l'ordre de Son Altesse. C'est ce que fit honnêtement et loyalement le président du comité bonapartiste du Gros-Caillou qui, vivant un peu à l'écart des événements contemporains, n'avait jamais entendu parler ni de la question sémitique, ni de la *France juive*, ni de moi; il me dit : « Du moment que c'est l'ordre de Son Altesse qui nous est transmis par son délégué, nous n'avons plus qu'à voter pour vous; en attendant acceptez une consommation. »

Vous saisissez bien là sur le vif le sans-gêne complet, l'égoïsme impudent de tous ces chefs conservateurs. Le troupeau des électeurs doit obéir à la consigne et, dans le Tarn, le baron Reille trouverait fort mauvais que des électeurs bonapartistes votassent contre lui; lui n'est tenu absolument à rien.

On avait vu des soldats tirer sur leurs généraux, il était réservé aux Conservateurs de nous montrer des généraux tirant sur leurs soldats...

C'est un type que mon voisin du boulevard de Latour-Maubourg, le baron Reille, que j'apprécie seulement au point de vue de la vie publique. Il est fils du maréchal Reille, il a épousé la petite-fille du maréchal Soult, duc de Dalmatie, et il est allié à la famille de Massena, duc de Rivoli; il a par conséquent trois maréchaux dans sa famille et il prend soin de le rappeler en toute occasion.

Digitized by Google

La fine moustache relevée en croc et portant beau, malgré une désagréable tache au visage, ce petit homme se promène triomphalement dans la vie avec les trophées conquis par trois héros. A le voir si affairé et si content de lui-même, on croirait toujours qu'il arrive de Suisse où il vient de gagner la bataille de Zurich et qu'il court dans le Tarn-et-Garonne pour y gagner la bataille de Toulouse.

Ces allures un peu trop fanfaronnes n'ont pas été, dans les commencements, sans causer à notre homme quelques désagréments à la Chambre. Plus d'une fois, un collègue mal habitué encore aux ridicules du personnage l'a regardé bien en face en lui disant : « Qu'est-ce que c'est que ces façons-là ? »

Dans ces cas-là, le baron Reille redevient l'homme du Seize-Mai ; il balbutie et se contente de répondre : « Ne faites pas attention ! Soult se tenait ainsi devant les lignes de Torrès Vedras. »

Quoique plus brave que son fils André Reille, dont la poltronnerie est légendaire, le baron Reille, en effet, ne brilla que d'un éclat modéré pendant la période du Seize-Mai. En le voyant friser sa moustache, on avait conçu à son sujet de vastes espérances ; on lui confia le poste de sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intétérieur et l'on se dit : « Fourtou sera l'homme de tête, mais Reille sera l'homme de main. »

Hélas ! si la tête était hantée de terreurs folles, la main semblait agitée par un tremblement convulsif. Quelques vieux huissiers, qui ont survécu à tout, rient encore de ces deux timides qui s'effrayaient réciproquement. La venette de Fourtou était une venette de Gascon, bruyante comme une fanfare de victoire ; la venette de Reille, pour être moins démonstrative, était aussi intense que celle de l'homme de Riberac ; il passait sa vie à demander d'une voix blanche et étranglée par l'émotion si les Républicains lui en voulaient beaucoup.

Il y avait loin de là à la belle intrépidité d'un Morny

Digitized by Google

jouant la partie du Deux-Décembre avec le flegme souriant d'un dandy ou même au cynisme jovial d'un Constans, menant la campagne anti-boulangiste avec la bonne humeur goguenarde d'un faiseur de grande allure.

On comprend, dans ces conditions, que le pauvre Maréchal, qui avait donné sa parole « d'aller jusqu'au bout », se soit arrêté à moitié chemin. Si les *Mémoires* dont le maréchal de Mac-Mahon a donné, dit-on, communication à quelques amis, sont sincères, on saura la vérité sur ce point et l'ancien président expliquera, sans doute, qu'avec des hommes comme Fourtou et comme Reille, il ait hésité à engager une bataille qui était d'avance un désastre.

Le baron Reille, comme tous les chefs, ne perdit rien à l'aventure. Les petits, les humbles qui s'étaient compromis sur l'affirmation du Maréchal furent jetés sur le pavé et durent chercher à gagner leur vie par tous les moyens ; les femmes des fonctionnaires remerciés retapèrent leurs vieux chapeaux et ravaudèrent leurs robes comme elles purent... Reille et son ami Fourtou se prirent par la main et se firent nommer administrateurs du chemin de fer d'Orléans avec 25,000 francs de traitement.

Le côté administrateur joue, en effet, dans l'existence du baron Reille un rôle au moins aussi considérable que le côté militaire. S'il appartient par ses ancêtres à *Victoires et Conquêtes*, il revient de droit par lui-même à l'*Histoire de l'agiotage* dans laquelle Chirac lui a donné une place.

De quoi Reille est-il administrateur? me demanderez-vous. Il est administrateur de tout; il est administrateur du chemin de fer d'Orléans et du chemin de fer de Ceinture, il est président du conseil d'administration des mines de Carmeaux; il est président du conseil d'administration d'Alais; il est président ou administrateur d'une autre compagnie à Arnette; il

Digitized by Google

est même membre du conseil d'administration des Pompes funèbres, mais, cette fois, comme président du Conseil de fabrique de la paroisse du Gros-Caillou, et j'ose même espérer qu'à ce titre il me fera enterrer gratuitement...

C'est Briarée lui-même en un mot, Briarée aux cent bras. Partout où l'on touche des jetons de présence, vous voyez apparaître le bras de Reille avec une main au bout pour palper.

Vous entendez d'ici cet homme d'État austère assis à toutes les tables et prenant part à tous les festins, s'écriant dans un groupe de députés de la Droite : « Messieurs, voyez-vous, ce qui condamne la République, c'est que c'est le régime des appétits. » Soubeyran fait chorus et murmure pudiquement : « Hélas ! oui, les intérêts matériels ont trop d'importance pour les Républicains, tandis que pour nous... »

Tel qu'il est, le personnage devait avoir pour moi une haine invincible. Il est précisément l'opposé du Catholique tel que je le comprends. C'est par excellence le Catholique mêlé aux affaires financières, s'accommodant très bien du régime social actuel si monstrueux et si inique qu'il soit, en bénéficiant tant qu'il peut, vivant en bonne intelligence avec la Ploutocratie juive et n'affichant des sentiments chrétiens que par une sorte de pose et d'ostentation mondaine.

On se demande, encore une fois, de quel droit ces gens-là se permettent de traiter les Républicains d'affamés et de jouisseurs. La comparaison entre eux et les Républicains serait, au contraire, tout à l'avantage de ces derniers.

On s'explique, à la rigueur, qu'un député pauvre, chargé de famille, n'ayant que son indemnité pour vivre, se laisse tenter par une place d'administrateur. Comment le baron Reille, qui est riche à millions, qui a hôtel, château, ne comprend-il pas de lui-même qu'il y a incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions d'administrateur de quatre ou cinq compagnies ? Quel

Digitized by Google

temps peut-il trouver pour s'occuper des affaires du pays ? Quelle indépendance même peut-il avoir en certaines questions alors qu'il est chargé de tant d'intérêts ? Quelle garantie d'impartialité peut offrir, par exemple, dans le vote d'une loi comme les Conventions un homme qui est à la fois administrateur d'une compagnie de Chemin de fer et député ?

Ceci est l'évidence même et un jury trouverait incontestablement que mon raisonnement est irréfutable. Aussi, vous remarquerez avec quel soin je pousse au jury, avec beaucoup de logique d'ailleurs, car, en définitive, c'est l'homme public, le député seul qui est en cause. Ce que je reproche à ce cumulard éhonté, c'est de vouloir être à la fois représentant du Peuple et administrateur de tant de compagnies.

Mes précautions, il est vrai, sont bien inutiles. Si Reille a envie de me faire un procès, il ira trouver Constans avec quelques députés de la Droite experts en ces obliques négociations et le priera d'ordonner au tribunal correctionnel de se déclarer compétent. Constans, plein d'estime pour moi et de mépris pour eux, leur dira avec son air narquois : « Si cela vous fait plaisir, mes enfants, allons-y ! »

IV

LÉO TAXIL ET LE NONCE DU PAPE

La sincérité du défenseur des Juifs. — Les cyniques mensonges. — A propos du *Rosier de Marie*. — Un Tartarin de Marseille. — — Le commodore et le commandeur. — Mon « manoir » de Soisy-sous-Etiolles. — Ce que m'ont rapporté les traductions de mes livres. — La délicatesse des Américains. — Voyage au pays des ordures. — Les *Amours secrètes de Pie IX*. — La Petite Sœur qui quête. — Les outrages à la Vierge. — Attentats aux mœurs. — Une estampe du dix-huitième siècle. — Le Mauvais Livre.

Digitized by Google

— Le Nonce du Pape envoie sa carte à Taxil. — Le sens moral d'un prélat romain. — Les catholiques distingués n'éprouvent qu'une indignation modérée en présence des ignominies vomies par Taxil. — L'œuvre de Saint-Michel. — Le grand saint français du quinzième siècle. — Ce qu'on en fait aujourd'hui. — Réserve des esprits élevés de la libre-pensée devant ce que Taxil, l'ami du Nonce, couvre d'immondices.

Pour leur belle campagne contre moi, les catholiques du Gros-Caillou s'adjoignirent Léo Taxil.

On n'attend pas de moi que je polémique contre un adversaire indigne. Il m'a fait peur un moment, je l'avoue, mais ce n'est pas lorsqu'il a attaqué nos idées, c'est lorsqu'il a fait mine de les défendre. J'ai craint qu'il ne fît semblant de soutenir la cause antisémitique — ce qui nous aurait absolument déshonoré.

Il nous envoyait à cette époque toutes sortes d'articles contre les Juifs, publiés dans le *Petit catholique* et la *France chrétienne* et que nous faisions semblant d'ignorer pour éviter tout contact avec lui.

Il est bon de dire, en effet, pour prouver la sincérité et l'honnêteté du Monsieur qui parle « au nom du haut clergé », que quelques mois avant de prendre chaleureusement la défense d'Israël et de déclarer que « les noms des Rothschild, des Pereire, des Cahen d'Anvers, des de Hirsch, des Éphrussi, des Camondo sont universellement estimés », Taxil attaquait les Juifs à outrance et les montrait exerçant leurs ravages à Vienne comme à Paris.

A Vienne, disait le *Petit catholique* du 15 octobre 1889, les Juifs sont à peu près maîtres de toutes choses. D'après de récentes statistiques ils possèdent 40 pour 100 des maisons de la ville et 40 autres pour 100 leur sont hypothéquées ; ce qui revient à dire qu'en dehors des édifices communaux et de quelques palais aristocratiques, toute la fortune privée est entre leurs mains. En 1848, pas un Juif ne possédait un immeuble dans la capitale autrichienne.

Ces immenses richesses leur ont permis de confisquer à leur profit l'industrie, le commerce et jusqu'à la vie intellec-

Digitized by Google

tuelle et politique de la nation. La Presse, même gouvernementale, dépend de leurs caprices et est dirigée ou rédigée par eux.

L'instruction publique à tous ses degrés est devenue un instrument docile de leurs haines religieuses; et si le projet de loi scolaire du prince Lichtenstein a rencontré tant d'opposition, c'est que les Juifs n'en veulent point. Il y a des universités où le corps enseignant est peuplé de Juifs; à Vienne, dans une des plus anciennes universités du monde et qui, en vertu de ses lettres de fondation, devrait être une université foncièrement catholique, la majorité des professeurs est formée par des Juifs. Si cela continue ainsi, la fameuse *science allemande* se réduira, dans un temps qu'on peut prévoir, à des cours sur le Talmud et Schoutchan-Brouch.

La magistrature, le corps médical, le barreau sont envahis par des Juifs. La bureaucratie est imprégnée de leurs principes et obéit à leur mot d'ordre. Il y a quelque chose de plus navrant encore. Grâce aux propriétés qu'ils ont acquises, les Juifs possèdent en Autriche 63 patronats ecclésiastiques; de sorte qu'il y a autant de curés forcés de demander leur investiture à des Juifs! La Cour elle-même n'est plus à l'abri des envahissements sémitiques, et le moment arrivera, sans doute, où les archiducs seront trop heureux d'épouser des filles d'Israël. Seule, l'armée a su tenir les Juifs à distance.

Dans l'élucubration qu'il a publiée contre moi, Taxil déclare que la Franc-Maçonnerie n'a rien à voir avec les Juifs, que « la Maçonnerie n'a pas été fondée par les Juifs et n'est nullement une institution juive (1). »

---

(1) On ne voit même pas très bien l'utilité de ce mensonge niais. Les Israélites eux-mêmes, en effet, reconnaissent, ce qui est d'ailleurs indéniable, l'origine juive de la Franc-Maçonnerie. Dans l'*Annuaire des Archives israélites*, pour l'an du monde 5651 (du 15 septembre 1890 au 2 octobre 1891), un érudit fort connu, M. Schwab, a publié un très intéressant article sur ce sujet. En invoquant le témoignage du Talmud et du rabbin Pinhus B. Yair, M. Schwab démontre que la Franc-Maçonnerie est copiée dans ses moindres détails sur l'organisation des Esséniens.

« Ceux qui entraient dans cet ordre, dit M. Schwab, commençaient par ceindre leurs reins d'un tablier de *peau;* ils le revêtaient en se réunissant pour porter sur eux d'une manière ostensible

Digitized by Google

A la date du 18 décembre 1889, Taxil montrait dans la *France chrétienne* la Maçonnerie et la Juiverie associées pour tenter de déshonorer la figure de Jeanne d'Arc.

En France, les sectaires, qui dominent dans les assemblées délibérantes, applaudissent les révolutionnaires du Brésil; ceux-ci les avaient prévenus, depuis longtemps, de leurs projets. Toute la Juiverie maçonnique de Paris et des départements adresse de chaleureuses félicitations aux F F . ·. brésiliens.

Chez nous, la secte est plus militante que jamais. Elle n'a plus de trône à renverser; mais les autels sont encore debout. La foi renaît, les églises redeviennent pleines, le peuple n'écoute plus, comme il y a quelques années, les prédicateurs d'athéisme. Il y a en France un mouvement incontestable de retour à la religion : tels citoyens qui se désintéressent de la politique déclarent hautement que la religion doit être respectée. Aussi, les Juifs et les Francs-Maçons cherchent par quel moyen ils pourront arrêter ce mouvement.

Tout leur est bon.

Un exemple : — On sait à quel point Jeanne d'Arc est sympathique au peuple; elle est la personnification de la France chrétienne; son histoire merveilleuse prouve combien Dieu aime notre pays. Eh bien, en présence des témoignages toujours plus nombreux et plus vifs de l'admiration de nos compatriotes pour l'héroïque vierge de Domrémy, les Francs-Maçons et les Juifs, dignes fils de Voltaire, complotent de diminuer, aux yeux du peuple, la grande figure de la libératrice de la France.

---

l'emblème de leur zèle et de leur activité. — De même, dans la Maçonnerie, celui qui est reçu au premier degré ou au titre d'apprenti porte comme insigne, dans les assemblées (plus exactement dans les *tenues*), le tablier en peau blanche.

» Il est évident une fois de plus, dit en terminant M. Schwab, que la Maçonnerie se rattache, par l'ensemble comme par les détails, au Judaïsme; c'est d'après lui qu'elle a été formée, organisée et, à son exemple, ses adhérents se trouvent répandus sur toute la surface de la terre. »

Les rares ecclésiastiques qui auraient confiance dans ce qu'écrit Léo Taxil savent maintenant à quoi s'en tenir sur sa véracité.

Digitized by Google

Ils ont fait, en effet, monter un drame soi-disant populaire, qui va se jouer prochainement à Paris : *Jeanne d'Arc* est le sujet de cette pièce de théâtre. Et, pour représenter le personnage de la sublime chrétienne, les ennemis de Dieu ont choisi une actrice juive dont les aventures scandaleuses défraient couramment la chronique des journaux boulevardiers. Cette Juive s'appliquera à jouer le rôle de Jeanne d'Arc à contre-sens; elle en fera une hallucinée, une hystérique; elle lui donnera des allures extravagantes; de la sainte fille elle fera une virago folle et grotesque.

Ce complot de la Juiverie boulevardière échouera, nous en avons la conviction. Jeanne d'Arc est au-dessus de toutes les entreprises maçonniques. En dépit de la tentative que nous dénonçons, le peuple admirera et vénérera sans réserve l'héroïque enfant, qui, inspirée par Dieu, a sauvé de l'invasion notre chère patrie française.

Voilà comment parlait des Juifs en décembre 1889 celui qui devait les louer si chaleureusement en avril 1890!

Je souhaite que les Juifs, réduits à employer un pareil défenseur, aient payé convenablement ce malheureux. L'accueil qu'ils avaient reçu des véritables écrivains auxquels ils s'étaient adressés jusque-là a dû les rendre un peu plus larges pour les honoraires. On se souvient de la réponse de Villiers de l'Isle-Adam, au moment même où il se trouvait dans la plus extrême misère. On lui proposa d'écrire un livre pour réfuter la *France juive*.

— On vous donnera ce que vous voudrez, lui dit-on.

— Oh ! fit-il dédaigneusement, le prix est fait depuis 1800 ans; c'est le salaire de Judas : trente deniers...

Tout ce que Taxil a écrit sur moi est absolument aussi vrai que ce qu'il a écrit sur Pie IX qu'il nous montre abusant des Clelia et des Félicita que leur confesseur a endormies et saturées d'opium pour les livrer à Mastaï.

De tout ce que contient ce volume, je ne relèverai que le passage relatif au *Rosier de Marie*, parce qu'il permet de saisir sur le vif l'impudence du personnage.

Digitized by Google

Je m'étais étonné, dans *Dernière Bataille*, que le *Rosier de Marie* insérât des articles de Naquet.

Taxil montre M. Lautier arrivant chez moi pour me réclamer des explications.

Celui-ci ne s'attendait pas à pareille visite. Il s'imaginait, probablement, que le *Rosier de Marie* avait à sa tête un comité de vieilles filles, et que son attaque, que rien ne motivait, provoquerait de stériles lamentations.

Quand il a vu devant lui un vieux militaire, vert et robuste, officier de la Légion d'honneur et qui n'avait pas l'air content, il s'est empressé de se confondre en plates excuses. Si le commandant avait élevé la voix, il rentrait sous terre.

Je le demande à ceux qui me haïssent le plus, me voient-ils bien rentrant sous terre à l'arrivée de quelqu'un chez moi?

On connaît mes idées en matière de duel. Je n'ai jamais envoyé de témoins à ceux qui m'avaient le plus violemment insulté. Je n'ai jamais refusé, je ne refuserai jamais une réparation à quelqu'un que j'aurai attaqué.

Je crois qu'à notre époque d'universel mensonge, il est nécessaire de dire la vérité, et cette vérité, j'entends la dire à ma façon, mais il est clair que, par le fait que je discute les actes de quelqu'un avec une certaine âpreté, je signe à ce quelqu'un un billet à ordre sur moi et que je serais, comme Ferry, « le dernier des lâches », si je ne faisais pas honneur à ma signature.

Cette considération ne m'a jamais arrêté. Après le duel Meyer, qui fut une simple tentative d'assassinat, j'avais pris assez vivement à partie MM. Saucède et Waskiewicz qui étaient incontestablement les premiers tireurs de Paris. M. Waskiewicz, particulièrement, était connu comme un tireur d'une virtuosité incomparable; c'était le Paganini du fleuret.

L'affaire s'est arrangée entre nous de la façon la plus courtoise, comme il arrive presque toujours entre braves gens. Les lettres échangées à ce sujet ont été

Digitized by Google

publiées par les journaux. Ces messieurs ont reconnu les premiers qu'ils s'étaient trompés et j'ai rendu hommage à leur honorabilité qui était incontestable. Tout a été pour le mieux et j'ai eu le plaisir depuis de déjeuner avec Saucède chez notre excellent camarade Gaston Jollivet. Saucède a même voulu, à l'issue du déjeuner, m'apprendre un coup à tirer bas et il m'a donné un coup de fleuret tout en haut, au sommet de la tête... mais je ne lui en ai pas voulu...

Ce que j'ai fait pour MM. Saucède et Waskiewicz, je l'ai fait pour tous ceux dont j'ai cru devoir parler. Tout le monde sait qu'il n'y a pas à Paris d'homme moins fanfaron que moi, moins capitaine Fracasse, moins estradier de salles d'armes ; personne non plus ne doute, je le crois, que pour défendre mes idées je suis très calmement décidé à tout.

Quant à me manquer de respect chez moi, il faudrait être fou pour y songer. J'ai toujours dans la poche de mon pantalon, comme M. Paul de Cassagnac et M. Henri Rochefort, un excellent revolver qui m'a été choisi avec soin par Gastinne Renette, et que je décharge tous les quinze jours pour m'assurer qu'il fonctionne bien. On ne pourrait m'assassiner qu'en me frappant le soir par derrière ; il y a sur le quai d'Orsay un endroit très désert et très sombre qui serait très propice pour cela.

J'ajoute qu'il faut, comme Taxil, n'avoir jamais attaqué que des prêtres et des Sœurs de Charité, et être totalement étranger aux affaires d'honneur, pour s'imaginer qu'il y ait matière à duel dans les deux lignes concernant la collaboration de Naquet au *Rosier de Marie*. Dans ce cas-là, M. Lautier ne serait pas venu lui-même. Quand on désire une rencontre, on envoie deux de ses amis, bien certain qu'avec le zèle de l'amitié ils se chargeront d'embrouiller la question.

La vérité est que M. Lautier se présenta chez moi de la façon la plus convenable, et qu'il fut reçu en homme bien élevé par un homme bien élevé.

Digitized by Google

Le directeur du *Roster de Marie* n'a rien, d'ailleurs, des allures que lui prête Taxil. L'auteur des *Amours secrètes de Pie IX* affirme que j'ai vu devant moi « un vieux militaire, vert et robuste, officier de la Légion d'honneur et qui n'avait pas l'air content. »

Or, M. Lautier n'est pas vieux, il n'est pas militaire, il n'est pas vert, il n'est pas robuste, il n'est pas officier de la Légion d'honneur ; le seul point qui soit à peu près vrai dans le récit de Taxil est qu'il n'avait pas l'air content. Au physique, c'est un homme entre deux âges, plutôt incliné vers le second que vers le premier, un de ces hommes dont on dit qu'ils sont sur le retour lorsqu'il serait peut-être plus juste de dire qu'ils sont sur le départ.

Ce n'est pas un méchant homme, je le crois, mais c'est un vrai Tartarin de Marseille, un sacristain méridional d'une espèce tout à fait curieuse. Naquet, qui est de Carpentras, lui écrit « mon cher commandeur » ; quant à lui il signe modestement « le command. Lautier », mais il a fini par croire qu'il était réellement commandant.

C'est l'histoire de cet Anglais qui avait fait un voyage à Paris ; il avait été tellement malade pendant la traversée de Douvres à Calais qu'il ne voulut plus repasser le détroit, il se fixa chez nous ; un plaisant l'appela un jour « le commodore ». Ce nom lui resta ; pendant cinquante ans il fut pour tout le monde « le commodore X***. » A la fin il était absolument persuadé qu'il avait commandé des escadres et fait dix fois le tour du monde. Quand au cercle on n'était pas d'accord sur une question maritime, on disait : « Adressons-nous au commodore » ; et il donnait gravement une consultation.

Ces petits travers ne nuisent à personne. Les gens d'esprit se contentent de sourire. Chez certains hommes ces illusions à la longue font si bien corps avec la personnalité vraie, que toucher à l'être imaginaire serait blesser l'être réel au plus douloureux de lui-même.

Digitized by Google

La chose ne devient dangereuse que lorsqu'un Taxil fait sortir cela de la demi-teinte pour lui donner une accentuation brutale, et transformer un ridicule dont on plaisante en un mensonge que l'on est obligé de démasquer.

Il est donc bon de mettre chacun à sa place.

Avant de devenir président des Avocats de Saint-Pierre, M. Lautier, qui n'a jamais été commandant, avait été quelque temps comptable dans une maison de banque, puis il s'était occupé de la constitution d'une compagnie d'assurances, la *Clémentine*, destinée à assurer les églises.

Quant aux Avocats de Saint-Pierre, il m'a été impossible de savoir au juste ce que c'était que cette institution. Un certain comte Agnielli dei Malherbi avait bien tenté jadis de fonder une société analogue, mais la secrétairerie d'État romaine avait dû intervenir à la suite d'abus qui s'étaient produits et le projet paraissait avoir été abandonné.

Taxil ne se contente pas de faire de M. Lautier ce qu'il n'est pas ; il lui prête, ainsi qu'à moi, des propos qui n'ont jamais été tenus.

Le discours que m'attribue, en cette circonstance, ce menteur de Taxil, est la continuation des discours qu'il attribuait à Mastaï.

Après avoir bafouillé un bon moment, M. Drumont finit par dire :

— Ah ! je suis bien ennuyé de tout ce qui m'arrive... c'est à me décourager... tout le monde tombe sur moi ; c'est à qui m'accablera ; je suis submergé sous les réclamations... On s'entend pour me tromper... Je vois ce que c'est ; on me donne, par-ci par-là, de faux renseignements, afin de discréditer mon œuvre... Voyez-vous, c'est moi qui suis la victime en tout ceci.

— Mais enfin, dit le commandant Lautier, de qui tenez-vous le mensonge que vous avez imprimé dans votre livre ?

— Est-ce que je sais, moi ?... Comment voulez-vous que je

Digitized by Google

me rappelle?... J'ai tant d'affaires, tant de tracas, tant de soucis!... J'en perds la tête... Attendez, je crois me souvenir... Oui, c'est cela... Il y a déjà longtemps... Un petit homme brun, avec des favoris... Non, toute sa barbe, il me semble... Il paraît qu'il me connaissait... Il m'arrêta dans la rue ; il me félicita sur mes ouvrages, sur ma campagne contre les Juifs... Et il me dit à la fin : « Vous avez raison de taper sur Naquet ; c'est un faux bonhomme, il mange aux deux râteliers ; en même temps qu'il collabore au *Voltaire*, il est le principal rédacteur du *Rosier de Marie;* il est le premier à en rire et à le raconter. »

Voici, au contraire, la réponse textuelle que je fis à M. Lautier.

« Je n'écris jamais rien sans m'être renseigné avec beaucoup de soin et sans être sûr qu'une chose est vraie autant qu'on peut avoir une certitude dans les choses humaines. Le fait de la collaboration de Naquet au *Rosier de Marie* m'a été raconté au printemps dernier par M. Le Hérissé, avec lequel je déjeunais au restaurant Brébant, en compagnie de M. Mermeix, depuis député de Paris et alors rédacteur de la *Cocarde*, et de M. Willenich, administrateur de la *Cocarde*. Mermeix m'a confirmé ce que me disait M. Le Hérissé et comme, malgré tout, j'avais des gestes de dénégation, M. Le Hérissé m'a mimé Naquet étendu dans un fauteuil, après un bon dîner, et s'écriant : « Est-ce em...bêtant ! Il faut que j'aille faire un article pour le *Rosier de Marie* (1). »

J'ai reproduit cette réponse dans le *XIXe Siècle*, au moment où M. Lautier crut devoir protester publiquement contre ce passage de *Dernière Bataille*, et ni M. Le Hérissé, ni M. Mermeix, ni M. Willenich ne

(1) Voulez-vous voir ce que cette déclaration si nette devient sous la plume de Taxil : « Il (M. Drumont) écrit inconsciemment ce qui lui passe par la tête et il est ahuri lorsqu'on lui demande des explications. Il ne sait plus de qui il tient ses renseignements ; il a perdu la mémoire. »

Digitized by Google

m'ont contredit, car ce que j'avais dit était l'expression même de la vérité.

On avouera qu'il y a loin de cette déclaration si catégorique au bafouillage que me prête Taxil, et l'on reconnaîtra ensuite que, pour un détail d'importance secondaire après tout, le témoignage de trois personnes amies de M. Naquet était une documentation suffisante à l'appui de ce que j'écrivais.

Si M. Lautier avait eu cette franchise, qui manque malheureusement trop souvent dans le parti catholique, il aurait pu me répondre : « Votre bonne foi est hors de toute contestation, vous vous êtes renseigné à des sources absolument sûres ; seulement on a un peu exagéré la portée et l'étendue de cette collaboration. Naquet n'a pas été le collaborateur du *Rosier de Marie* dans le sens ordinaire du mot ; nous avons fait simplement campagne ensemble au moment du mouvement boulangiste (1). »

---

(1) Pour qui sait lire, la lettre écrite par Naquet pour dégager le « cher commandeur » montre que j'ai absolument raison.

« Cher Commandeur,

» Je vois que, malgré mes dénégations, cependant si nettes et si catégoriques, on continue à faire du bruit autour de cette absurde fable : ma collaboration au *Rosier de Marie*.

» Je pense que, malgré ce qu'elles ont de ridicule, ces allégations sont de nature à vous ennuyer, tout comme elles me fatiguent moi-même, et, pour y couper court une bonne fois, je viens vous prier d'insérer dans votre journal une protestation énergique de ma part contre des racontars que rien absolument ne justifie.

» Il y a de longues années que j'ai l'honneur de vous connaître. Pendant la campagne boulangiste, vous vous étiez résolument placé sur le terrain de la réconciliation nationale ; si avoir suivi cette politique commune c'est avoir été collaborateurs, nous l'avons été : nous avons, en effet, travaillé, chacun dans notre sphère, à cette œuvre d'apaisement et de relèvement national.

» Si, par contre, on veut prétendre, par ce mot « collaboration », que je vous ai fourni des articles et que vous les avez insérés, on affirme une chose absolument inexacte et que votre caractère — j'entends le caractère de votre feuille — ne vous aurait pas plus permis d'accepter que je n'aurais pu vous l'offrir

» Agréez... » A. NAQUET. »

Digitized by Google

C'est là qu'est très probablement la vérité. Naquet était lié de longue date avec M. Lautier qui s'était occupé d'affaires comme lui ; il aura fait un article dans le *Rosier* sur le discours de Tours, et, pour se donner de l'importance près de ses amis, il aura dit qu'il était très influent dans le parti catholique, et qu'il était le rédacteur habituel du *Rosier de Marie*.

Tout est de même ordre dans ce livre. Ce n'est plus l'attaque souvent amusante et spirituelle dans sa perfidie que je trouve d'ordinaire chez mes adversaires, c'est le mensonge bête et grossier, le mensonge lâche et paresseux, qui ne prend pas même la peine de s'attifer ; c'est l'affirmation de l'ancien *Anticlérical*, l'affirmation de faits qu'on sait faux.

J'ai gagné, selon Taxil, 552,000 francs avec mes livres ; 272,000 francs rien qu'avec la *France juive !*

Tout ceci est radicalement faux. La *France juive* ayant été imprimée à mes frais, les clichés étant ma propriété absolue, j'aurais pu réclamer, sans doute, des droits d'auteur considérables, ou partager les bénéfices avec l'éditeur ; or, mes droits d'auteur sur la *France juive* ont toujours été inférieurs à mes droits d'auteur sur les autres volumes dont les éditeurs ont payé l'impression.

La chose se comprend aisément. L'essentiel était alors de faire passer ce livre, qui portait une si noble et si généreuse idée, qui aurait pu faire tant de bien au pays, de le répandre à travers le monde. Pour réussirt il fallait intéresser au succès les éditeurs, et surtou, Marpon, excellent homme, dont je regrette la disparition, mais qui était infiniment plus homme d'argent, plus âpre au gain, moins lettré que M. Flammarion. Il fut un moment oscillant et sur le point de se laisser circonvenir par les Juifs, qui voulaient étouffer l'œuvre ; mais, quand il vit luire le gros bénéfice, il prit son parti, fut superbe et répondit à tous : « Nous servons la cause

Digitized by Google

des idées », et il expédiait toujours... A force de servir la cause des idées, il finit par acheter un yacht qui prolongea sa vie de trois ans.

Mes droits de traduction ont payé ma maison de campagne de Soisy-sous-Étiolles... Or, ma maison de campagne n'est pas ma propriété.

Cette maison est une véritable chaumière, comme l'ont pu constater les innombrables *reporters* qui sont venus me visiter; elle est connue dans le pays sous le nom de « la maison sans fenêtres »; elle tourne sans façon le dos à la route, comme si elle méprisait le vain mouvement du monde qui passe, pour se placer en face de la Nature et contempler l'œuvre de Dieu...

Cette chaumière, que les *Archives israélites* appellent pompeusement « mon manoir de Soisy-sous-Étiolles », contient trois pièces, une pour travailler, une pour manger, une pour dormir, une chambre d'ami, une écurie pour Bob et un vaste jardin à moitié sauvage. Je loue le tout 800 francs par an, à M. le comte de Vandeul, qui habite 116, avenue des Champs-Élysées, et près duquel on peut se renseigner.

Il n'est pas de jour que cette maison ne me soit reprochée par des journalistes français à la solde d'Israël, qui trouvent tout simple que des Juifs allemands possèdent, grâce à leurs spéculations éhontées, des domaines immenses et des châteaux princiers.

Vous voyez le pauvre métier de chiens dressés à aboyer contre le Français que font ces malheureux esclaves de la plume? Ils s'indignent qu'un des leurs se permette d'avoir un toit! Où veulent-ils que je couche, cependant? Je ne peux pourtant pas prendre mon sac de nuit à la main et venir frapper à la porte de l'hôtel de la rue Saint-Florentin, en disant à Rothschild : « Avez-vous une chambre à me donner? »

Quant aux droits de traduction, voulez-vous savoir comment je les ai fixés?

J'ai dit au señor Grabulosa, quand il a voulu publier la *France juive* et la *Fin d'un monde* en espa-

Digitized by Google

gnol (1) et qu'il m'a demandé son prix : « Je tiens simplement à faire respecter le principe de la propriété littéraire ; je vous céderai le droit de traduction pour cent écus, et vous n'avez pas à me remercier ; c'est bien le moins que je puisse faire pour un pays comme l'Espagne, qui a pris l'initiative de ce tribunal de l'Inquisition, tribunal patriotique et humain entre tous, que les Juifs ont tant attaqué, parce qu'il avait protégé l'honnête Chrétien contre le Sémite envahisseur et exploiteur. »

Ceux qui éprouveraient quelque doute sur ce point n'ont qu'à s'adresser directement à don Grabulosa, librairie de l'Immaculée-Conception, 13, rue Buen Suceso, à Barcelone. Lui aussi pourra les renseigner à ce sujet.

Pour l'Italie, mes conditions furent les mêmes, et je ne pouvais décemment faire moins que de me montrer accommodant pour un pays où habite le Pape. Il est vrai que le Pape m'a bien mal récompensé de cette bonne pensée en nous envoyant Rotelli comme Nonce.

La Pologne est chère à tout cœur catholique. La nation martyre a, sans compter, versé son sang pour nous sur tous les champs de bataille, et je n'ai jamais songé à demander aucune rétribution au journal *Rola*, qui a publié tous mes livres en polonais. Plaise à Dieu que mon œuvre, qui a éveillé là-bas tant de sympathies, ait pu raviver dans l'âme de tous les patriotes polonais la haine pour ces Juifs infâmes qui les ont trahis et livrés à l'ennemi, pour ces Juifs implacables quand ils peuvent l'être impunément, qui à Wilna jetaient nos soldats blessés par les fenêtres, au moment de la retraite de Russie !

---

(1) La *Francia judia*, traducida por D. Rafael Pejoan Pbro, *con censura eclesiastica*.

El Fin de un mundo, traducdia por D. Pelegrin Casabo y Pagès, *con censura eclesiastica* (avec l'approbation ecclésiastique), — ce qui veut dire que le clergé espagnol est un peu plus au courant des traditions de l'Eglise et un peu moins asservi aux Juifs que le haut clergé français.

Digitized by Google

J'avoue que j'avais fondé quelques espérances sur l'Amérique, mais les Yankees ont été plus malins que moi. Sous ce titre : le *Véritable M. Jacob*, ils ont publié une traduction presque intégrale de la *France juive*, et non seulement ils ne m'ont pas donné un sou, mais encore ils ont ajouté au volume une préface dans laquelle on me disait des choses désagréables...

C'est la *Minerva publishing* qui fit ce beau coup. C'est une librairie qui a pour emblême une tête de Minerve. « C'est Mercure, dieu des larrons, que vous auriez dû prendre pour patron », écrivis-je au directeur, auquel cette appréciation fut infiniment moins douloureuse que ne l'eût été l'obligation de me payer une indemnité quelconque.

C'est un peuple jeune, mais qui promet. En tout cas, les citoyens de la République-sœur ont, sur le respect du bien d'autrui, des notions qui ne doivent pas les gêner beaucoup dans la vie ; je comprends que nos Républicains leur aient offert une statue de la Liberté ; ils sont aussi voleurs les uns que les autres des deux côtés de l'Atlantique.

Les Allemands furent les seuls dont je parvins à tirer quelque chose. Ils eurent la loyauté de me verser 1,500 francs pour mes droits d'auteur et personne, je crois, ne me blâmera d'avoir accepté ce léger acompte sur nos 5 milliards.

Quant au prêtre qui, d'après Taxil, aurait refusé les cent sous que je lui offrais pour ses pauvres, parce qu'il trouvait la somme insuffisante, je défie l'auteur des *Amours de Pie IX* de citer le nom de cet ecclésiastique. Tous les cent sous que j'ai pu donner ont toujours été reçus aussi cordialement qu'ils étaient offerts, comme l'aumône d'un pauvre à de plus pauvres ; je n'ai pu malheureusement en donner à tous ceux qui m'en ont demandé. Les droits d'auteur réunis de Dumas père et de Dumas fils, en y ajoutant ceux de Sardou et d'une dizaine d'autres encore, ne suffiraient pas à rebâtir

Digitized by Google

toutes les églises pour lesquelles on s'est adressé à moi en une seule année, à ouvrir toutes les écoles libres qu'on m'a invité à créer.

Tout ceci, encore une fois, est d'un intérêt tout à fait secondaire.

Ce qui confond l'esprit, c'est de voir l'archevêque de Paris ne pas protester lorsqu'un pareil individu ose déclarer qu'il parle au nom du haut clergé, c'est d'entendre l'auteur des *Amours secrètes de Pie IX* affirmer qu'il a mandat de l'Église pour attaquer un écrivain dont le passé est propre et qui, même lorsqu'il n'était pas chrétien, n'a jamais écrit contre ce que les chrétiens respectent une ligne dont il puisse rougir aujourd'hui.

J'ai eu la curiosité de parcourir l'œuvre immonde de cet homme si cher aujourd'hui aux autorités ecclésiastiques. On comprend que les premiers éditeurs de ces livres aient été des Juifs : Strauss à Paris, Millaud à Marseille. C'est véritablement une descente dans l'Enfer juif, dans cet Enfer excrémentiel qu'à décrit Swedenborg, dans cette « Jérusalem souillée qui exhale une puanteur de rats, et à travers de laquelle des Juifs crottés jusqu'à l'échine courent dans la boue après quelques pièces d'or. »

Il ne s'agit ici ni des railleries d'un Voltaire ni des éloquents blasphèmes d'un Proudhon, ni des protestations troublantes de tant de grands révoltés; c'est l'abjection pure, c'est la littérature de la *Lanterne* qui lançait ces publications et qui fit leur succès; c'est le Talmud, qui annonce qu'il est de bon présage de rêver de matière fécale.

Quel homme n'aurait été désarmé par cette angélique et douce figure de Pie IX? Le protégé de l'archevêché a certainement dépassé contre ce vieillard les bornes de l'ignominie humaine.

Longtemps Mastaï s'est contenté des vierges que lui livraient les couvents de femmes, mais il les trouvait

Digitized by Google

trop froides. Le général des Jésuites, qui lui sert de pourvoyeur, lui découvre une Juive, Zhora.

Comment Zhora a-t-elle pu se plier à la tâche ingrate de simuler l'amour au profit d'un vieillard qu'elle déteste?

La vieille Rebecca est là avec sa science puisée dans les harems de l'Orient. Elle sait comment on peut égarer l'esprit d'une jeune fille; elle a servi les passions de tant de vieillards riches qui peuplaient leurs sérails de beautés à peine nubiles, et qui se fussent irrités que leurs victimes tentassent même les derniers combats de la pudeur aux abois.

Le Gesu est riche; Rebecca est bien payée; son avidité est comblée. D'ailleurs, elle a peur, si vieille qu'elle soit, elle tient aux derniers jours d'existence que la nature peut encore lui accorder.

A la moindre révolte, elle sera condamnée sans merci, sans pitié, et son imagination épouvantée par les sinistres récits que se murmurent à l'oreille les vieilles du ghetto, son imagination terrifiée lui montre les cachots profonds, peuplés d'indicibles tortures, que les chrétiens tiennent en réserve pour ceux de sa race.

Mastaï peut venir à toute heure; il trouvera sa bien-aimée plongée dans l'ivresse lucide des favorites du sérail.

Lui-même, sous l'influence des parfums enivrants, perdra toute mémoire, tout sentiment de la situation réelle. Il s'endormira dans ces paradis extatiques que Mahomet promet à ses élus, et que réalisent, sur terre, les drogues extraites du pavot et du chanvre indien. Puis, il se réveillera abattu, exténué; il lui faudra des heures pour reprendre possession de lui-même.

Le remords viendra, lui déchirera le cœur; il fera appeler son confesseur jésuite, et achètera cher le calme et l'absolution.

Lorsque le soleil sera disparu, alors sa cervelle sera hantée par les souvenirs enivrants; il essaiera de chasser ces rêves impurs, mais la prière, les exorcismes seront impuissants. Il se laissera aller et courra au ghetto.

Les couvents de femmes, si savants qu'ils soient, n'ont pas la science profonde des harems. Ils endormiront une femme et la livreront inerte, presque morte; ainsi Mastaï avait eu raison de Félicità et de tant d'autres, mais combien Rébecca était plus savante!

Digitized by Google

Ce n'était pas un corps inanimé que Mastaï pressait dans ses bras, alors que couché sur les coussins de soie, le houka aux lèvres, il contemplait Zhora, vêtue de gazes diaphanes, qui accentuaient encore sa nudité et la rendaient plus désirable ; non, c'était une bacchante furieuse, ivre de désirs inassouvis et sans cesse renaissants, dont les baisers brûlaient comme des morsures.

Quelle honte lorsque Mastaï, revenu à lui, bien tard dans la journée, voyait hommes et femmes s'agenouiller devant lui ! S'il fermait les yeux, il se représentait ces scènes d'orgie... Prières, signes de croix, rien ne pouvait chasser le souvenir importun.

Il s'était réfugié à Castel-Gandolfo, espérant que la distance calmerait ses désirs, mais quand la nuit sereine envahissait l'horizon, lorsque les étoiles s'allumaient dans l'azur profond du ciel, quand la brise de mer s'imprégnait des parfums des orangers en fleurs que la chaleur du jour avait surchauffés, alors, il n'y pouvait plus tenir, le désir entier, souverain, s'emparait de lui ; il ordonnait d'atteler une voiture légère, et vêtu d'un costume civil, accompagné de Valecchio, conduit par un cocher sûr, il roulait à toute vitesse, sur la route poudreuse, s'irritant de la lenteur des chevaux, des courbes du chemin...

Le lendemain, Valecchio le ramenait les yeux éteints, la lèvre pendante, sans voix, presque sans souffle !...

Pauvre Mastaï ! saint et bon Pape ! Qu'est-ce qu'il doit dire là-haut lorsqu'il voit Léon XIII envoyer des brefs de félicitation à celui qui l'a ainsi traîné, non dans la boue, mais dans le purin !

Vous ne pouvez vous imaginer ce que c'est que de passer en revue, même à la hâte, même en évitant de les toucher longtemps du doigt, ces livres de stercoraire : les *Borgia* (*Histoire d'une famille de monstres*). *A bas la Calotte*, les *Jocrisses de sacristie*, les *Bouffe-Jésus*, « ouvrage anticlérical, soporifique et miraculard, Moniteur officiel des Syllabusons et des Vaticanards. » Nous voyons là le R. P. Trousse-Jupes demander qu'on vote une adresse au Pape ; l'abbé Cinq-contre-un s'occupe des ouvriers, et il est appuyé par

Digitized by Google

l'abbé Belle-Tante, mais le cardinal Hector de la Sodomerie demande qu'on renvoie à l'année suivante la solution de cette question et il entonne le *Veni creator*.

Il y a quelques mois, quand parut le curieux volume de M. Quentin-Bauchart : *La Caricature pendant le Siège et la Commune*, j'eus la curiosité de regarder ma collection ; elle n'est pas complète et contient à peine 400 à 500 pièces. Pendant toute une journée, je vis repasser devant moi ce Paris du siège, ce Paris étrange, qui, mourant de faim et toujours sous les armes, trouvait encore moyen d'accrocher aux clous de toutes les échoppes près d'un millier de charges, de caricatures et de dessins. Rien n'est épargné dans cette œuvre incroyable qui restera comme un des étonnements de l'histoire ; les souverains et les ministres d'hier sont attachés à tous les piloris, les hommes d'Etat républicains acclamés la veille sont jetés aux Gémonies le lendemain.

Rien n'est épargné... je me trompe, et c'est une observation qu'on a faite avant moi : une figure n'apparaît jamais au milieu de ces Saturnales qui commencent au Quatre-Septembre et finissent aux journées de Mai. Pendant ce temps de liberté absolue, dans l'effroyable déchaînement de toutes les passions et de toutes les colères, dans l'exaspération de cette ville qui s'est endormie en pleine joie et qui se réveille tout à coup dans les horreurs d'un siège, nul Français n'a eu l'âme assez vile pour outrager la blanche cornette de la Sœur de Charité...

On eût dit que ce Paris soulevé ressemblait au Forum de Rome... La sédition grondait sous l'ardente parole des Gracches ; les sicaires de Clodius étaient aux prises avec les amis de Milon ; on vociférait, on se menaçait, on s'égorgeait. Soudain, les clameurs s'apaisaient et les poignards s'abaissaient... A l'entrée de la place qui retentissait des cris de la guerre civile, venaient d'apparaître les licteurs qui précédaient le blanc cortège des Vestales...

Digitized by Google

Le premier qui outragea les saintes Filles de Saint-Vincent de Paul, le premier qui releva impudiquement la robe de bure sacrée pour tous fut le favori actuel de l'Archevêché et de la Nonciature.

C'est une date, un degré dans l'égout. Si on avait un bouomètre pour indiquer l'étiage du fleuve fangeux qui a coulé sur la France, on trouverait ceci indiqué avec un nom.

La voici la Sœur de Charité, dans l'*Album anticlérical* (dessins comiques de Pépin sur le texte de Léo Taxil); elle a son vrai nom : *La petite Sœur qui quête.*

C'était pendant le carême. L'aumônier du couvent prêcha un sermon tout à fait pathétique, sur les larmes que font verser au Christ les péchés des humains. « Mes Sœurs, dit l'abbé qui était un savant, quand une de vous oublie de dire sa prière en se levant, du ciel alors tombe une larme du Christ, *lacryma Christi.* Quand un impie blasphème, nouvelle larme du Christ, *re-lacryma Christi.* Chaque péché est une larme, *semper lacryma Christi.*

Les larmes du Christ pleurant sur les fautes des hommes, vous devinez comme cela prête aux commentaires crapuleux...

La sœur Marie des Anges boit du *lacryma Christi;* elle est saoûle à rouler, elle est raccrochée par un rapin, elle est mise au violon et au bout de neuf mois nous la retrouvons dans le dessin final avec un énorme bedon qu'elle étale.

Il nous faut poursuivre encore et surmonter un dégoût qui se traduit d'une façon tout à fait physique. En se promenant dans cette sentine, on croit à chaque instant être arrivé aux derniers hoquets; on se trompe; il y a encore un nouveau monceau d'excréments, une nouvelle flaque de déjections.

La *Vie de Jésus-Christ* qui traîne sur les quais est peut-être ce qu'on peut imaginer de plus ignoble dans cette œuvre où l'ignoble est partout (1).

(1) *Vie de Jésus,* par Léo Taxil; dessins comiques de Pépin.

Digitized by Google

La Vierge est couverte d'immondices. Tout ce qui la concerne est, d'ailleurs, le développement d'une calomnie abjecte du Talmud que j'ai déjà flétrie et qui nous montre la Vierge accoupleuse de femmes et engrossée par un soldat nommé Panther.

Tandis que Joseph parlait, Marion avait un peu repris contenance. Elle essaya d'amadouer son fiancé, esquissa une moue caline, pour lui faire avaler la pilule :

— Joseph, mon gros lapin, je vous donne ma parole d'honneur que je suis toujours digne de vous... Aucun homme ne peut seulement se vanter d'avoir baisé le bout de mes doigts...

— Ta, ta, ta, je ne prends pas des vessies pour des lanternes... Qui donc, si ce n'est un homme, vous a mis dans cette fichue position?

— C'est le pigeon, Joseph !

Pour le coup, le charpentier se fâcha tout rouge.

— La vaurienne ! elle se moque encore de moi par-dessus le marché... Nom d'une pipe ! C'est fièrement heureux qu'elle ait commencé ses cascades avant que nous ayons passé devant le maire... Une fois le conjungo accompli, c'est Bibi qui aurait été dans de beaux draps!...

Là-dessus, Joseph se retira furieux. Il est regrettable que l'évangéliste Matthieu, qui nous fait part de cet incident, ne nous ait pas donné le texte des récriminations du bonhomme aux fleurs de lys. Les paroles que je viens de prêter au fiancé de Marie doivent être bien faibles à côté de celles qu'il a dû réellement prononcer. « Vaurienne » et « galopine » sont des qualificatifs fort pâles auprès de ceux qu'a certainement appliqués à sa fiancée infidèle le charpentier vexé; car il est à présumer que notre manieur de rabot et de varlope n'a pas mis des gants pour dire à Marion tout ce qu'il avait sur le cœur.

Quant à Joachim et Anne, ils en étaient comme des tourtes, ils ouvraient une bouche démesurée, tant chez eux l'étonnement était extrême.

Lorsque Joseph fut sorti, il y eut un attrapage dans toutes les règles. Les mots désagréables grêlaient sur Marion. Le papa et la maman voulaient savoir à toute force quel polisson du voisinage était l'auteur de ce que Joachim et Anne,

Digitized by Google

dans leur ignorance des desseins de Dieu, considéraient comme une vilaine besogne. Il y avait même un certain cousin, du nom de Panther, sur qui la mère Anne arrêtait particulièrement ses soupçons; ce cousin Panther n'était pas mal de sa personne et, à un moment donné, avait demandé la petite en mariage.

C'est la Vierge immaculée surtout qui semble exciter la haine de cet infâme.

C'est sur la Vierge que l'*Almanach anticlérical et républicain* par Léo Taxil verse de préférence des hottées d'ordures. C'est là qu'on trouve, sous la signature Bibi, une poésie qui réjouira certainement les salons aristocratiques et catholiques du boulevard de la Tour-Maubourg qui ont encouragé Léo Taxil dans sa campagne contre moi.

Cela s'appelle la *Vierge aux commodités*.

L'art grec, cet art divin qui n'a guère d'impie,
Parmi d'autres Vénus, nous légua l'Accroupie :
Cette Vénus n'est pas Cypris sortant de l'eau,
Ni Cypris de pigeons dirigeant un quadrige,
Et ce n'est pas non plus la Vénus Callipyge,
Non plus la Vénus de Milo.

C'est la beauté, pourtant, splendide, calme, austère,
Dont le corps replié touche presque la terre,
Et dont le dos charmant touche presque aux talons...
Eh bien, lorsqu'au jardin elle vint sous un arbre
S'accroupir, elle prit la pose de ce marbre,
Celle dont plus haut nous parlons.

Or, comme elle était là, frissonnante, ses voiles
Proprement relevés, aux lueurs des étoiles,
Tout près d'elle elle vit, sous un manteau flottant,
Un être radieux. — C'est la Vierge Marie,
Qui, parlant le français, lui dit: — « Pauvre chérie,
» C'est mon fils qui n'est pas content !...

» Non, il n'est pas content, car trop d'âmes sont sourdes
» Quand il faut visiter et la Salette et Lourdes,

Digitized by Google

» Car trop peu sortiraient pures de son creuset...
» Oh mais ! libres-penseurs, redoutez sa colère !... »
La Vierge dit, et puis s'évapora, légère,
Au-dessus d'un water-closet.

La plume tremble dans la main en retraçant ces ignominies, mais il faut qu'elles soient transcrites afin qu'on sache bien ce que c'est que le parti catholique en France, afin qu'on sache bien que le misérable qui a vomi ces saloperies a pu se lever contre moi et dire qu'il me blâmait « au nom du haut clergé » sans qu'une voix autorisée se soit fait entendre pour protester.

La guerre antireligieuse n'était là que pour masquer la plus abominable spéculation, le désir de s'enrichir en corrompant et en souillant les âmes. Dans cet ordre d'idées, Taxil publia la *Prostitution*, un livre qui est recherché aujourd'hui à cause des gravures qui, sans valoir celles de Rops, un maître dans le genre diabolique, ont le don d'exciter les amateurs de ces sortes de produits ; on saisit l'ouvrage, il protesta en déclarant qu'il avait bien le droit de mettre en vente un livre d'anatomie.

Il chercha, cependant, un autre moyen de faire de la pornographie sans danger et le trouva avec les *Manuels des Confesseurs*. On sait ce que sont ces manuels ; ils sont chargés d'initier à tout ce prêtre qui doit être chaste par état et ne rien ignorer non plus des fautes ou des vices de l'humanité ; ils prévoient tout, ils sont complets comme un livre de clinique. Parfois ils exposent comme cas de conscience des tableaux qui font songer à quelque article de la *Vie parisienne*, comme le cas de Blaisine par exemple.

Blaisine, qui n'ose demander catégoriquement le devoir à son mari, lui fait comprendre par ses regards, par ses caresses, par son attitude, qu'elle le désire. Jacques, qui le voit bien, est-il obligé en conscience de le lui rendre ?

Digitized by Google

Réponse. Il en est de Jacques comme d'un débiteur qui sait que son créancier souffre, quoiqu'il n'ose par bonté ou timidité lui réclamer son dû. Comme donc le débiteur est tenu en ce cas de payer son créancier, quand il le peut, de même Jacques doit rendre le devoir à Blaisine, si cela lui est possible.

Il n'en est pas ainsi de la femme, à parler généralement; parce que, dit S. Thomas, les hommes n'agissent pas avec la même discrétion pour demander le devoir à leurs femmes. Cependant, comme il y a des maris que l'inégalité des conditions, la fierté de leurs femmes, une timidité naturelle, mettent dans le cas de Blaisine, leurs épouses sont obligées de se rendre à leurs désirs, quoique tacites et indirects.

Parfois aussi ces manuels doivent toucher à un domaine qui fait partie de la mission sociale du prêtre. Nous avons déjà constaté la légitime émotion produite par ces désolantes statistiques du docteur Lagneau qui affirme, à l'aide de chiffres irrécusables, la natalité toujours décroissante de la France, l'infécondité volontaire de ce peuple qui fait quatre fois moins d'enfants que les peuples voisins, les Allemands, les Anglais, les Russes. Pour le salut même de la Patrie, le prêtre doit rappeler à ceux qui s'adressent à lui le véritable but du mariage et la signification de la parole de l'Ecriture : « Croissez et multipliez ! » Il doit répéter aux chrétiens qui s'efforcent par tous les moyens d'éviter la charge des enfants, ce que le poète Martial disait aux payens de son temps :

Quod perderis homo est.

Quelque délicat que soit le sujet, l'Église, en un mot, doit se préoccuper de tout ce qui touche à la perpétuité de l'espèce humaine; dans l'intérêt même de notre race française, elle doit parler, pour en condamner l'emploi, de ces frêles rubans que certains maris, disciples de Malthus, vont acheter, dans les environs du Palais-Royal, à un gros homonyme de l'ancien roi de Serbie.

Digitized by Google

C'est ce qu'a fait Mgr Bouvier en citant dans ses *Diaconales* deux décisions de la Sacrée- Pénitencerie sur ce point.

Pour ne laisser aucune interrogation sans réponse, ces manuels sont obligés de sonder l'abîme des dépravations humaines.

On y voit les œuvres mauvaises
Ecrites en fauves sillons,
Et les brûlures des fournaises.
Où bouillent les corruptions;

Les débauches dans les Caprées,
Les tripots et les lupanars,
De vin ou de sang diaprées,
Comme l'ennui des vieux Césars.

Nul n'avait songé à retirer ces livres de l'armoire secrète pour laquelle ils étaient faits ; la plupart des laïques en ignoraient même l'existence. Taxil, ancien élève de séminaire, savait qu'ils existaient et il eut la monstrueuse idée de les mettre à la disposition des jeunes hommes et des jeunes filles.

Cela s'appelle les *Livres secrets des confesseurs dévoilés aux pères de famille,* le fameux livre lancé par la *Lanterne*, « seule édition complète publiée par M. Léo Taxil, et contenant les *Diaconales* de Mgr Bouvier, le *Compendium* et la *Mœchialogie* ou *Cours de luxure,* traité des péchés d'impuretés et de toutes les questions matrimoniales par le R. P. Debreyne, religieux trappiste. »

Dans cette œuvre de scélératesse, Taxil fut véritablement infernal. A cinq francs, le volume lui semblait encore trop cher ; pour arriver jusqu'aux petits et leur révéler tous les secrets de la Débauche, il publia un volume à un franc cinquante et il en inonda la France. (*Les Pornographes sacrés : la Confession et les Confesseurs*, par M. Léo Taxil ; en vente chez l'auteur et chez tous les libraires.)

Digitized by Google

Vous voyez l'effet produit par ces lectures dans les milieux populaires.

Qui ne connaît cette gravure qui est un des chefs-d'œuvre de l'art licencieux du dix-huitième siècle : *Honny soit qui mal y pense*, « dédiée et présentée à Son Altesse monseigneur le duc de Chartres? » Une jeune fille est étendue sur un fauteuil, un livre languissamment retenu sur les genoux par la main gauche. On ne voit pas la main droite, mais le visage pâmé, les yeux noyés par la volupté, ne se chargent que trop de vous dire ce que fait cette main sous la jupe...

Le vrai titre de cette estampe serait le Mauvais livre, le Livre qui éveille les mauvaises pensées, les pensées lubriques, et l'estampe pourrait servir de vivant commentaire à l'œuvre de Taxil.

Des milliers d'êtres, jusqu'alors innocents, eurent, grâce à ces livres, la révélation de mystères turpides, de vices insoupçonnés, de raffinements inconnus dans le mal. Il ne s'agissait plus seulement de l'attraction passionnelle qui, au printemps, lorsque les oiseaux chantent dans les nids et que la Nature est en amour, a toujours, depuis que le monde est monde, fait courir Daphnis après Chloé et Pierre après Françoise. C'était autre chose. Tous, désormais, pouvaient avoir accès dans le musée de Naples ; devant des enfants de douze ans on tirait le rideau des alcôves où des courtisanes, expertes en toutes les prostitutions, avaient quintessencié la Débauche. Pour un franc, les Sodome et les Lesbos se racontaient devant la jeunesse.

Grâce à la propagande maçonnique et à la publicité de la *Lanterne*, on trouvait ces livres partout et on les retrouve encore, car Taxil, qui nous raconte qu'il a dépensé 5,000 francs pour meubler « un petit coin », n'a jamais songé à retirer ces infamies de la circulation. C'est Mme Taxil, paraît-il, qui est propriétaire des publications de la *Bibliothèque anticléricale* et c'est ce qui explique qu'on puisse acheter en même temps, chez le même libraire, *L'Empoisonneur Léon XIII* et les

Digitized by Google

livres de Taxil honorés d'un bref de ce pape empoisonneur.

On rencontre ces malpropretés dans les moindres hameaux, noircies par les mains calleuses qui les ont feuilletées, maculées de taches de vin ; elles ont pris la place qu'occupaient jadis sur la tablette le livre de messe, le catéchisme et l'almanach de Mathieu Laënsberg qui suffisaient à nos bons ancêtres.

Parfois, un père de famille a honte ; il a acheté le volume parce qu'on y attaquait les curés et il est dégoûté de ce qu'il lit ; il jette l'œuvre ignoble au grenier ; un enfant la retrouve, la lit et, en cachette, la fait lire à ses petits camarades...

Voulez-vous savoir ce que pense de l'homme qui a corrompu tant d'êtres, le représentant du Pape, le Nonce apostolique, Mgr Rotelli, archevêque de Pharsale ? Lisez la *France chrétienne* du 12 juin 1890, qui rend compte de la conférence faite contre l'Antisémitisme à la salle des Capucines.

Le lendemain de la conférence, S. E. le Nonce apostolique a fait déposer sa carte chez M. Léo Taxil !

C'est là un trait tout à fait « fin de siècle » et qui confirme ce que nous avons dit de l'allure baroque, extravagante, caricaturale et bouffonne que prennent les sociétés qui finissent.

Quand on songe à ces innombrables petites filles de l'atelier ou de la campagne souillées par ces lectures immondes, et qu'on voit Rotelli fraterniser avec l'auteur de toutes ces cochonneries, il ne faut désespérer de rien. Nous pouvons nous attendre à voir quelque jour le Nonce apostolique, avec ses fines dentelles et son camail violet, se promener bras dessus bras dessous avec les imitateurs de Vodable ou de Menesclou.

Encore la comparaison n'est-elle qu'à moitié juste. Les malheureux qui commettent ces crimes qui épouvantent Paris appartiennent, pour la plupart, plus au

Digitized by Google

médecin qu'au bourreau ; ce sont des brutes irresponsables ; ils ont les méninges en bouillie ; ils portent le poids de toutes les hérédités fatales. Ici, c'est le crime intellectuel ; l'élève du séminaire qui se dit froidement : « Je vais gagner de l'argent en souillant l'âme des petites filles et des petits garçons. »

Alors le Nonce lui envoie sa carte...

Ceci ne nuira pas à Rotelli dans le monde de la Nonciature, près des marquises et des comtesses devenues dévotes après le départ du dernier amant, et pour lesquelles la Religion se réduit à des grimaces et à des simagrées ; mais plus d'un ouvrier libre-penseur comprendra ma tristesse de chrétien devant un tel spectacle et se dira : « Quels ruffians que ces prélats romains ! »

Rotelli, lui, est enchanté de lui-même.

C'est le monsignor italien qui bouleverse toutes les notions de nos bons chrétiens français de droite et pure conscience. Les nôtres arrivent à Rome pleins d'illusions, avec toute la candeur d'une âme ingénue ; on leur dit de déposer la sacoche du Denier de Saint-Pierre qu'ont gonflée les aumônes précieuses devant Dieu de tant de pauvres croyants et, quand c'est fini, tout le monde romain, clérical ou anticlérical, noir ou blanc, leur rit au nez.

Ils trouvent des prélats de la maison du Pape pensionnés par Crispi, d'autres servant d'agents secrets à deux ou trois gouvernements à la fois. Ils dînent chez une grande dame qui réunit à sa table les membres du Sacré-Collège et, en sortant, un ami qui connaît Rome aussi bien que M. Henri des Houx leur apprend ce que c'est que cette grande dame ; après avoir été célèbre à Paris, elle a épousé le fameux marquis de Maubreuil et d'Orvault qu'elle faisait dîner à la cuisine. Le père Schumacher était cocher, le frère voulut assassiner sa sœur et fut envoyé au bagne à la suite d'un procès qui fit un bruit du diable à la fin de l'Empire ; nous avons vu tout cela, nous autres, qui

Digitized by Google

ne sommes pas encore arrivés à l'extrême vieillesse.

Les malheureux sentent que leur foi s'en va ; ils se hâtent de partir, ils ne peuvent plus prier que lorsqu'ils sont revenus en terre française, dans leur paroisse à eux, là où les prêtres sont, comme eux, de braves gens.

Si ces pages lui tombent sous les yeux, Rotelli ne comprendra même pas en quoi sa conduite est honteuse ; il a une obnubilation complète du sens moral. La vertu pour lui consiste à payer fidèlement son terme à Calmann-Lévy chez lequel il avait élu domicile en attendant que la marquise de Plessis-Bellière eût déshérité ses parents pour lui léguer un hôtel. Il fermerait impitoyablement les portes de sa chapelle à quelque chrétien honnête et peu fortuné qui souhaiterait être marié là ; il l'ouvre toute grande à M. de Gontaut-Biron pour épouser la fille de M. de Lesseps qui a ruiné des milliers de naïfs. Telle est la morale de ce Nonce.

« Il n'est pas politique ce Français, murmurera-t-il peut-être en me lisant ; il n'a pas compris la *conbinazione*. Léo Taxil est bien avec Son Excellence moussu le baron de Rothschild et moussu le baron de Rothschild est bien bon ; il m'a fait faire des petites affaires. »

Ils sont tous comme cela dans ce pays-là et l'archevêque de Pharsale n'a pas plus de scrupule à faire sa cour aux Juifs que Nigra n'en éprouvait à faire le *risotto* de l'Impératrice dans une casserole en argent.

Le modèle de tous ces monsignori qui font lire leur bréviaire par leur valet de chambre, tandis qu'ils ont pour livres de chevet Machiavel et l'Arétin, c'est Albéroni dont Saint-Simon nous a raconté les débuts.

Le duc de Vendôme, on le sait, donnait ses audiences sur sa chaise percée et Albéroni fut pris d'enthousiasme au moment où Vendôme se levait. « *O culo di angelo!* » s'écria-t-il, et il embrassa avec transport. Albéroni fut fait cardinal, Rotelli le deviendra aussi...

Rotelli serait même cardinal depuis un an si l'on

Digitized by Google

n'avait voulu laisser l'oubli se faire autour d'un procès qui s'est déroulé à la cour d'assises de Pérouse au mois de mars 1890. Il s'agissait d'un pharmacien, que Rotelli connaît fort bien, et qui avait assassiné son frère à coups de couteau ; le frère était un chanoine que Rotelli connaît bien aussi.

On a craint que dans le Sacré-Collège moderne le représentant d'une race de fratricides ne parût un peu trop seizième siècle ; on a appréhendé aussi que la nouvelle Éminence n'éprouvât quelque embarras pour prêcher aux impies l'exercice des vertus de famille.

Vous savez, Excellence, que je ne suis pas comme votre ami Taxil et que, lorsque j'affirme un fait, c'est qu'il est absolument vrai.

Il faut constater que, pour les catholiques de l'aristocratie, cette carte envoyée au corrupteur de tant de jeunes êtres n'a rien de particulièrement révoltant.

Les habitués des hôtels de l'avenue Bosquet n'ont pas les délicatesses, les susceptibilités d'épiderme des plébéiens qui aiment ou qui méprisent violemment ; qui, même lorsqu'ils ne fréquentent pas l'Église, souffrent de voir un prêtre tomber aussi bas que Rotelli. L'idée qu'un homme qui a bavé, vomi, expectoré sur le Christ puisse toucher maintenant les choses saintes de ces mains encore mal essuyées des excréments qu'il lançait jadis à pleines mains contre la Vierge ou les Sœurs de Charité, ne choque pas les âmes prétendues distinguées comme elles nous choquent nous-mêmes.

L'accoutumance a produit là son effet ordinaire. Le fait de se trouver trop familièrement et trop fréquemment en contact avec le Divin matérialise encore les natures inférieures ; ne pouvant arriver à se hausser jusqu'à ce Divin, elles l'abaissent jusqu'à elles.

Pour les femmes comme pour les hommes de ce monde qui ont été élevés dans des établissements congréganistes, les rapports avec l'idée divine, le devoir

Digitized by Google

accompli envers Dieu par la prière, l'assistance aux offices a commencé par être une corvée, un *pensum*. Ce devoir est devenu ensuite une habitude et maintenant il est pour la plupart une attitude, une tenue, une pratique, en un mot. Ils en sont tous arrivés, plus ou moins, au moulin à prières du Japon ; ils sont dans le simulacre dont parle Carlyle, dans l'idolâtrie, c'est-à-dire dans l'adoration tout à fait machinale de l'image peinte, du morceau de bois doré ; ils ne pénètrent plus dans l'essence du christianisme ; ils ne se doutent même pas des traditions que certaines figures de saints représentent pour des âmes françaises.

C'est un sens qui manque à ces classes-là. Songez que c'est l'OEuvre de Saint-Michel qui se charge d'imprimer les journaux de Taxil ! que ce sont des Frères, les Frères de l'École Saint-Nicolas, qui composent le journal d'un homme qui a traîné dans l'égout les malheureux instituteurs religieux, qui les avait réduits à ne plus oser se montrer dans les rues dans la crainte de s'entendre traiter de sodomites.

Évidemment, ces pauvres Frères restent quand même des gens estimables, mais il est visible qu'ils n'ont pas la notion de leur dignité d'hommes, ce sentiment du respect de soi qui doit subsister quand même chez le Religieux.

Ce ne sont pas des mâles ayant dompté leurs sens pour pratiquer une chasteté héroïque ; ce sont des neutres embrassant ceux qui les ont couverts de fange et hostiles au fond à ceux qui les ont si souvent défendus.

Pour eux et pour nous, Saint Michel évoque des idées tout à fait différentes. Saint Michel, pour nous, c'est le grand Saint national du quinzième siècle, le Saint dans lequel la Patrie espéra pendant la guerre de Cent-Ans. Le sanctuaire de Saint Michel, le Saint Michel du Péril de la mer, l'imprenable forteresse, était le lieu sacré vers lequel se tournaient tous les regards, vers lequel allaient tous les pèlerinages.

Digitized by Google

On vit là jusqu'à des pèlerinages d'enfants. Des extrémités de la France des enfants se mettaient en route, marchaient droit devant eux... Dans les naïves enluminures des missels, on aperçoit les bons religieux montés sur les remparts et levant les bras au ciel en donnant tous les signes de la plus complète stupéfaction, un jour qu'ils voient une bande de bambins portant le bourdon de pèlerin se diriger vers le moustier.

En chemin, il arrivait des mésaventures à ces gamins en déplacement. Un jour, quelques-uns d'entre eux, ayant grand'faim, entrèrent chez un hôtelier, mangèrent avec un appétit tout juvénile et ne purent payer. L'hôtelier leur flanqua des soufflets et les chassa à coups de pied. En se retournant, il trouva sur le dressoir le prix du repas des enfants et, touché par ce prodige, il courut après les petits, leur remit l'argent et leur demanda pardon.

Tout venait à Saint Michel. C'est dans la forteresse, sous la protection du saint guerrier, que Duguesclin, quand il allait combattre, laissait sa femme Jeanne de Laval, celle qui, par une admirable intuition féminine, envoya à Jeanne d'Arc, au moment où elle partait pour le siège d'Orléans, l'anneau du vaillant connétable.

C'est Saint Michel, qui hantait toutes les imaginations d'alors, qui apparut le premier à Jeanne d'Arc dans le jardin de Domrémy. C'est au cri de : « Saint Michel ! » que Jeanne s'élançait au plus épais de la mêlée ; c'est Saint Michel qu'elle invoquait encore du fond de sa prison.

Allez donc parler de toutes ces traditions naïves et sublimes, enfantines et héroïques à des habitués de la Nonciature ; dites-leur, qu'après tout, cette histoire fut celle de la France, ils vous regarderont comme des hallucinés ou des chimériques.

Demandez à voir l'*Œuvre de Saint-Michel*. Vous trouverez des Frères en train de lever la lettre devant la copie d'un Taxil et riant sans doute des scatologies

Digitized by Google

d'autrefois : « La cheville dans le trou... Cinq contre un... La veuve Poignet... » Pouah !

Au milieu de tout cela, le pauvre Saint Michel, qu'on aperçoit sur la vignette de l'OEuvre, portant la cuirasse squammée d'or et brandissant l'épée flamboyante, fait une drôle de figure. *Quis ut Deus ?* dit la devise.

Léo Taxil m'a reproché de fréquenter les pires ennemis de la société, les Jules Guesde et les Benoit Malon. Je n'ai eu qu'une fois le plaisir de dîner avec Jules Guesde ; il est vrai que j'ai eu des rapports de cordiale amitié avec Benoit Malon, et que j'ai regretté qu'ils aient été interrompus par la maladie qui a forcé le grand écrivain socialiste à se réfugier au Cannet. Ce que je puis déclarer, c'est que parmi les révolutionnaires, les athées, les socialistes, les positivistes que j'ai fréquentés, je n'en ai pas connu un seul qui fût assez malpropre pour écrire la *Vierge aux water-closets*. Ces plaisanteries de cabinets inodores peuvent être regardées comme très drôles par le représentant du Pape qui envoie sa carte à leur auteur. Dans les milieux intellectuels d'un ordre un peu élevé, elles n'exciteraient que les haut-le-cœur de ceux qui sont le plus hostiles à l'Église.

Pour la plupart des socialistes, l'homme n'est qu'un accident dans la Matière en perpétuelle transformation, le Paradis est vide comme l'était l'antique Olympe, et les poétiques légendes qui ont bercé l'âme enthousiaste de nos pères sont en train de disparaître sous le souffle desséchant de la Science. Louis Bouilhet, dans ses *Poésies posthumes*, nous a montré le dernier pontife d'un culte qui mourait :

Le vieux prêtre courbé qui porte la colombe,

venant offrir dans le sanctuaire désert le sacrifice suprême à un Dieu qui n'a plus de fidèles. L'heure est proche, selon certains socialistes, où le prêtre de Jésus-

Digitized by Google

Christ viendra, lui aussi, prier dans la solitude comme priait il y a quinze cents ans le Flamine de Jupiter.

Il est permis aux croyants de s'attrister de cet état d'esprit, mais il faut reconnaître qu'il y a bien loin de là aux puantes vilenies qui ont valu à Léo Taxil la sympathie de l'archevêque de Pharsale qui, à ne vous rien cacher, me semble être un archevêque fort sale...

Quelques-uns éprouvent même, devant ces dogmes dont ils nient le caractère surnaturel, la mélancolie mêlée de respect qu'inspirent les choses qui finissent, lorsque ces choses furent grandes par elles-mêmes et ennoblissantes pour l'âme humaine.

Chez les Positivistes, la Vierge, loin d'être insultée et bafouée, a gardé une place dans les hommages publics dus aux pures images qui ont consolé et grandi l'Humanité. Pour Auguste Comte, la Vierge, intermédiaire entre Dieu et l'homme, jetant dans le rude Moyen Age un élément de tendresse, annonça la part plus grande qui allait être faite à l'amour de l'Humanité dans les préoccupations des peuples.

D'admirables efforts, écrit Auguste Comte dans la *Politique positive*, furent alors tentés pour instituer le culte systématique de la Femme, précurseur nécessaire de l'Humanité. On leur dut, au principal siècle du Moyen-Age, la prépondérance croissante du type le plus suave que comportât la révélation occidentale. Cette médiatrice vraiment humaine annonçait mieux que le divin Médiateur l'état normal de notre culte. Son ascendant graduel, à la fois systématique et spontané, devenait d'autant plus décisif que les âmes supérieures s'efforçaient alors d'humaniser ce type idéal, en repoussant le zèle mystique qui tendait à le dénaturer. Les principales effusions du Dante envers la nouvelle déesse, s'appliqueront désormais à l'adoration de la Femme et de l'humanité, surtout dans le tercet caractéristique.

In te misericordia, in te pietate.
In te magnificenza, in te s'aduna.
Quantunque in créature è di bonitate.

Digitized by Google

CONCLUSION

Voilà des Strauss, des Sigismond Lacroix, des Calvinhac, pour prendre des noms au hasard. Ils ont tout contre eux : l'un a été condamné pour désertion ; l'autre est un Juif polonais d'origine sordide ; le troisième a vu son élection au Conseil municipal cassée parce qu'il n'avait pas de domicile. Ils sont sans aucune espèce de valeur, ne présentent aucune surface, ne disposent d'aucune ressource, mais ils trouvent des gens qui les poussent, qui les soutiennent, qui les commanditent. Les Loges les hissent, les appuyent et ils deviennent tout jeunes conseillers municipaux ou députés en attendant qu'ils soient ministres.

Voilà maintenant un écrivain dans toute la force de l âge, en pleine possession de la renommée : il ne demande rien à personne ; il a gagné, par son travail, de quoi payer ses frais d'élection. Il brigue le plus modeste des mandats ; il est dans des conditions particulièrement favorables ; il habite le quartier depuis quinze ans ; alors même qu'il y était très pauvre, il y a vécu très honorablement ; il a payé régulièrement son épicier et son charbonnier et le quartier est un vieux quartier de Paris dont les habitants sont pour la plupart d'honnêtes gens et, en conséquence, sont assez portés pour les honnêtes gens comme eux.

Digitized by Google

Alors, du fond d'un hôtel magnifique, un député conservateur ameute tous les catholiques contre un homme qui a défendu l'Eglise; tous les membres du Conseil de fabrique, sauf un, tous les affiliés de sociétés religieuses votent contre lui; il obtient une minorité, précieuse sans doute par la qualité, mais insuffisante comme quantité, et il va prendre l'air à la campagne, — ce que je fis...

FIN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE v

LIVRE PREMIER

PAROLES TESTAMENTAIRES

I

La raison d'être de ce livre. — Pourquoi l'Antisémitisme n'a-t-il pas triomphé encore? — Un bon conseil. — Un souvenir de Frohsdorff. — Une fausse conception de la situation. — La fiction et la réalité. — L'histoire se fait. — Le cardinal de Lavigerie et M. de Vanssay. — Le comte de Chambord et Mme Récamier. — Un vrai Capétien. — L'année de l'aveu. — Les conservateurs. — La peur de Rothschild. — Dupont à Baylen. — Les ordres religieux. — La génération formée par les Jésuites. — Le parti jésuitique. — Tous les chefs catholiques contre nous. — Avant et après le 1er Mai. — L'article 7 reparaît. — La *Lanterne* et les Dominicains du Hâvre. — Le Jacobin domestiqué. — « Lâchez le chien! » — Brisson travaille. — Une revue des misères humaines. — La viande à bon marché. — Jeanvrot s'en mêle. — Un village de Seine-et-Marne en 1890. — La vraie main-morte. — Dialogue de la vache et du Juif. — Aux Vaux de Cernay. — Palanquin et chaise percée. — Le Juif tour à tour insolent et vil. — La Bécasse impertinente. — Un concierge gentilhomme. — Le premier acte des *Parisiens*. — Oppert de Blowitz. — L'inauguration de l'Exposition. — Ce que la Ligue antisémitique a reçu. — Edouard de Rothschild et le baron Hirsch au Cercle de la rue Royale. — La descente de la courtille du Boulangisme. — On s'accoutume à la boue. — Le comité de la bourse de la duchesse. — Les Juifs dans le Boulangisme. — La dresseuse de lapins. — « Fin de siècle » et « fin de France ». — La duchesse d'Uzès. — Le droit d'Asaka-Méropïé. — Le Juif opère dans le monde. — Arthur Meyer et Bocher. — Le Philistin vaincu par le Juif. — Le triomphe du *chand d'habits* . . . . . ! 2

Digitized by Google

LIVRE DEUXIÈME

LA PRESSE ET L'ESPRIT PUBLIC

I

CONSIDÉRATIONS SUR L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU JOURNALISME CONTEMPORAIN

Obstacles apportés au développement de l'Antisémitisme par l'organisation actuelle de la Presse. — Ce que les Maîtres de la Pensée pensent de la vénalité de la Presse. — Pasteur, Jules Simon et Mézières au Crédit foncier. — M. Le Trésor de la Rocque. — La publicité du Crédit foncier. — L'Association des journalistes républicains et le Chantage. — La fausse monnaie des mots. — Différence entre la Réclame et le Chantage. — Une pantomime sociale. — Razzia et contre-razzia. — Les députés qui touchent. — Un discours de M. de Lamarzelle. — Les articles littéraires. — Journalisme d'hier et d'aujourd'hui. — Vieux et jeunes. — Quelques portraits de journalistes : M. Francis Magnard, Paul de Cassagnac, Sarcey, Henri Rochefort. — La fin de Thraséas. — Paul Strauss ou le laïcisateur pour les autres. — Séverine et Violette. — Le socialisme du Boulevard. — La figure que prendrait la Charité si elle descendait sur la terre. — Le rire de Gyp 57

II

LE PARTI BOULANGISTE ET L'ANTISÉMITISME

Toujours la question d'argent. — Les variations de Paul Déroulède. — Le vice-président de la Ligue des Patriotes et la poudre sans fumée. — Les munitionnaires de la Triple Alliance. — Un journaliste boulangiste délicat. — Laguerre et Rothschild. — Les 135,000 francs du comte de Paris. — Un joli aplomb. — La grandeur des humbles. 91

III

IMPOSSIBILITÉ POUR LES FRANÇAIS DE CONNAITRE LA VÉRITÉ

Le mensonge juif. — La goutte d'eau des tyrans de Padoue. — Apparence de choses et caricatures d'hommes. — M. de Gavardie. — Laur ou le Compagnon du Tour de France. — A Nohant. — L'accaparement des sardinières. — La ruine d'une industrie française. — L'Anglais chez nous. — Seul de tous les membres de la Gauche, M. de Mahy a

Digitized by Google

un peu de pudeur. — La question du pétrole. — Le Pacte de famine. — Ce qui se passerait au moment de la guerre. — Le monopole Hachette. — Un écrivain honnête. — Le *Clergé sous la troisième République*. — Ce que préfère la maison Hachette. — Spécimens de la littérature adoptée par une respectable maison bourgeoise du dix-neuvième siècle. — La Vénus de M. Catulle Mendès. — Quelques Zolatries. — Le discours de M. Maurice Barrès. — La Droite vote pour Guyot, ancien rédacteur de la *Lanterne*, et acclame Messire Luc. — Le millionnaire M. de Lanjuinais et ses amis abandonnent le pauvre écrivain catholique. — Les petites librairies de province sacrifiées. — Le triomphe du rut. — Rothschild maître absolu de la France. — Le drainage de l'or. — Une affirmation de Chirac. — Dans les autres pays les Juifs exploitent, en France ils trahissent. — Rothschild et l'Italie. — Les emprunts fantastiques. 107

IV

LA QUESTION JUIVE A L'ÉTRANGER

Ignorance des Français sur tout ce qui se passe à l'étranger. — Guillaume II. — Les débuts d'un règne. — Israël reprend possession de l'Empereur. — Une déclaration des *Archives israélites*. — Assuérus-Guillaume et Mardochée-Singer. — Le Badhan. — Triomphe de Miquel. — Un Rouvier allemand. — Disgrâce de Stœcker. — Une bonne affaire et une mauvaise action. — Grandeur d'âme du Czar. — Les Juifs en Russie. — La syphilis industrielle. — Un article du *Nord*. — Dangers qui menacent le Czar. — Le Juif Adler. — Un insulteur de la France décoré par le gouvernement français. — Dédaigneuse réponse de M. de Kotzebue. — La mort d'Alexandre II. — Les Nihilistes trahissent leur race. — L'assassinat de Bralystok. — Le meeting d'indignation de sir Henry Isaacs. — Un peuple de cannibales. — L'Angleterre et l'Irlande. — La philanthropie de Jameson. — Les évêques anglicans. — Les exploits de sir Henry Isaacs à Paris. — Le magasin des Grands Boulevards. 140

LIVRE TROISIÈME

ANÉMIE — ANESTHÉSIE — ATARAXIE

I

Impossibilité de faire sortir les Français actuels de leur apathie. — Les réunions publiques. — Le Conseil municipal et les souscriptions irréductibles. — Les Français ne sont pas pessimistes. — La conception qu'ils ont de la vie. —

Digitized by Google

Dégénérescence complète du sens moral. — Les idées nouvelles sur le vol et la prostitution. — Osiris Iffla ou le Bienfaiteur de l'Humanité. — Le culte des grands hommes. — L'enthousiasme de Mme Adam. — Ce que la Cour d'appel de Bordeaux pensait de ce Dieu égyptien. — Il y a vingt ans. — Le président Toutée et le *Bal des Vaches*. — Un coin de province. — Maës et son ami Le Senne. — La diminution des naissances. — La *Mort aux gosses*. — Les deux pèlerinages. — Indifférence devant les catastrophes financières. — Les actionnaires de Panama. — Le silence des journaux. — Henri Rochefort. — Le Patriarche de l'escroquerie. — Le rapport de M. Monchicourt. — Des chiffres fantastiques. — Les gogos ont toujours confiance. — La banque Macé-Bernard et le Clergé. — Les *Placers de la Haute Italie*. — La publicité du *Gaulois*. — La mort dans le péché. — La Magistrature. — L'affaire des Métaux. — L'avocat-général Sarrut et le président Calary. — Laveissière et Comet. — Un dîner de magistrats. — L'implacabilité envers les humbles. — Un homme tué pour une fleur. — Une fête à Boulogne. — Un Code spécial pour les Juifs. — Mary Raynaud et Rodrigues. — Le marquis de Salaberry et Naquet. — « Cela va tout de même! » — La servilité des Académies. — L'élection de Bischoffsheim. — Un mandarin de lettres — Lavisse et le bon Dieu. — Le Lettré et la Bergère. — Une visite à l'Impératrice d'Allemagne. — Le mariage Hugo-Daudet. 169

LIVRE QUATRIÈME

LE CLERGÉ « FIN DE SIÈCLE »

I

LES ÉVÊQUES

Ce qu'on dit et ce qu'on pense. — Le Kulturcampf allemand et le Kulturcampf français. — Sages paroles du cardinal Czaki. — Des catholiques qui dansent. — La loi sur les congrégations. — A l'Opéra-Comique. — La statue de Bizet. — Le mari de la veuve. — Persécutés de Byzance et persécutés de Paris. — L'Épiscopat actuel. — L'opinion d'un directeur des Cultes. — Honnêteté des mœurs. — Les exceptions. — La mort d'un évêque. — A l'Opéra. — Un fonctionnaire sacré. — Situation douloureuse et précaire du clergé inférieur. — L'interdit. — Toute résistance au pouvoir est brisée. — Pour quelles causes on interdit certains prêtres. — L'évêque de Séez et le curé de La Chapelle-Moche. — Encore une négociation de M. de Mackau. — L'administration financière des évêques. — L'ancien régime fondait, le régime actuel liquide. — La propriété ecclésiastique. — Ressources dont dispose l'évê-

Digitized by Google

que. — Gaspillage et désordre. — 800,000 francs de dettes. — Un vicaire général ingénieux. — Les évêques qui changent de garnison. — Un héritage de 1,500,000 francs. — La caisse des retraites. — Un archevêque *fin de siècle*. — Le cardinal Place. — Un consul général prévaricateur. — L'Institut des Petites Sœurs des Pauvres. — La disparition du Père Lepailleur. — La fin d'un saint. — Autour d'un coffre-fort. — Un diocèse en révolution. 237

II

LES ÉVÊQUES ET LES ÉCRIVAINS CATHOLIQUES

La haine des évêques pour les écrivains catholiques. — Des défenseurs embarrassants. — Mgr Guilbert et la Presse catholique. — Pourquoi les évêques nous en veulent. — Le souvenir de saint Athanase. — Mgr Richard et l'*Univers*. — La littérature d'un neveu d'évêque. — Les *Joyeusetes en képi*. — Sans chemise! — Une note d'archevêque. — La férocité ecclésiastique. — Le supplice de l'auge en Perse. — Impossibilité de répondre. — Les bons petits camarades. — M. Paul de Cassagnac a son tour. — Une scène d'un roman de Ferdinand Fabre. — Ce qu'a souffert Henri Lasserre. — La création d'une ville. — Les Juifs marchands d'objets de sainteté. — Le blasphème dans le quartier Saint-Sulpice. — Les Pères de Lourdes. — La traduction des Evangiles et la congrégation de l'*Index*. — Incroyable inertie de Mgr Richard. — Comment on traite un archevêque de Paris à Rome. — Mgr Gibbons et les Chevaliers du Travail. — Une conversation avec l'archevêque de Paris. — Un article de M. Cornély. — Le soufflet de Mgr Darboy. — Un voyage à Rome. — Dans l'escalier. — Une audience du Pape. — Le *Journal de Rome* 282

III

L'ÉGLISE ET L'ARGENT

Des écrivains qui connaissent trop bien l'histoire. — Crise d'atonie et de pusillanimité que traversent les représentants de l'Eglise. — Le meurtre rituel. — Les divers états de civilisation. — Les sacrifices humains au Dahomey. — L'assassinat du petit Abd-el-Nour. — Un archevêque qui a peur des Juifs. — L'abbé Desportes et Mgr Thomas. — Des lettres piteuses. — *Tué par les Juifs*... — Hier et aujourd'hui. — Les magasins juifs et les Congrégations. — Les Sœurs quêteuses de Lille. — Un négociant qui n'est pas content. — L'opinion publique depuis les décrets. — Le monde catholique et l'Argent. — Les capitulations de conscience. — Les suicidés de distinction. — Le prêtre et le médecin. — Le Saint-Sacrement enlevé pour cent mille

Digitized by Google

francs. — A Saint-Philippe-du-Roule et à Notre-Dame. — L'abbé Frémont et l'abbé Le Nordez 320

IV

LES CURÉS

L'éducation du séminaire. — Etroitesse et insuffisance de cette éducation. — Entrée du prêtre dans la vie. — L'inexpérience des débuts. — Les crises d'âme. — Isolement du prêtre. — Les machinations franc-maçonniques. — L'*Echo de la Dernière Bataille*. — La *France juive* et le clergé. — Un acte de charité intellectuelle. — Le prêtre relève la tête en voyant l'indignité de ceux qui l'attaquent. — Un livre et un âge. — Les dossiers de Juifs et de républicains. — La phase des saletés. — De 1880 à 1886. — Les prêtres bons à tuer. — La conférence de la salle des Capucines. — Une institutrice qu'on révoque parce qu'elle va à l'église et un préfet qu'on honore parce qu'il va à la synagogue. — Une affiche qui aurait rendu service. — Les conservateurs ne veulent pas bouger. — Joie et peur du prêtre en lisant une page de vérité. — Mgr Dupanloup et le droit de juger les évêques. — Les pressentiments du Pape. — Pourquoi on se tait. — Une transformation inévitable. — Difficultés du recrutement du clergé. — Une lettre-circulaire de l'archevêque de Rouen. — La séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Les catholiques d'Irlande. — Le clergé libre et le clergé esclave 346

LIVRE CINQUIÈME

UNE ÉLECTION MUNICIPALE EN 1890

I

LIMINAIRE 381

II

Un tour dans le quartier. — Un peu de statistique électorale — Les membres de mon Conseil de fabrique. — Monarchistes et bonapartistes. — Le capitaine Lambelin. — Le baron Legoux. — Mon curé. — Un Suisse plein de bon sens. — Les braves gens. — Le syndicat des révoqués. — La lâcheté des gens distingués 384

Digitized by Google

III

LE BARON REILLE ET LES CATHOLIQUES DU GROS-CAILLOU

Mon voisin du boulevard de Latour-Maubourg. — Trois bâtons de maréchaux dans une famille. — Sous le Seize-Mai. — Le Catholicisme financier. — Un administrateur très occupé. — Le bonapartisme du baron Reille 399

IV

LÉO TAXIL ET LE NONCE DU PAPE

La sincérité du défenseur des Juifs. — Les cyniques mensonges. — A propos du *Rosier de Marie*. — Un Tartarin de Marseille. — Le commodore et le commandeur. — Mon « manoir » de Soisy-sous-Etiolles. — Ce que m'ont rapporté les traductions de mes livres. — La délicatesse des Américains. — Voyage au pays des ordures. — Les *Amours secrètes de Pie IX*. — La Petite Sœur qui quête. — Les outrages à la Vierge. — Attentats aux mœurs. — Une estampe du dix-huitième siècle. — Le Mauvais Livre. — Le Nonce du Pape envoie sa carte à Taxil. — Le sens moral d'un prélat romain. — Les catholiques distingués n'éprouvent qu'une indignation modérée en présence des ignominies vomies par Taxil. — L'œuvre de Saint-Michel. — Le grand saint français du quinzième siècle. — Ce qu'on en fait aujourd'hui. — Réserve des esprits élevés de la libre-pensée devant ce que Taxil, l'ami du Nonce, couvre d'immondices 404

CONCLUSION. 438

Digitized by Google

INDEX DES NOMS CITÉS

A

Abadie, 46.
Abd-el-Nour, 322.
Aberconn, 162, 167.
About, 296.
Abrial, 127.
Adam (Mme), 51, 180.
Adler, 154, 155, 156.
Adler (rabbin), 328, 329.
Agnielli dei Malherbi, 412.
Aigle (de l'), 127.
Aillières (d'), 127.
Albéroni, 432.
Alexandre II, 156.
Alexandre III, 140, 144, 147, 148, 153, 154, 156, 157, 161, 162, 167.
Alibaud, 149.
Amiel, 38.
Antigny (Blanche d'), 1, 47.
Antonelli (cardinal), 284, 314.
Arc (Jeanne d'), 229, 235, 407, 408, 435.
Ardin (Mgr), 294.
Arenberg, 127.
Aréna, 149.
Arène, 128.
Argyll (duc d'), 162, 167.
Aristogiton, 149.
Arndt, 93.
Arnold, 93.
Assed-Ferrhan, 159.
Astruc, 179.
Atchinoff, 180.
Athanase, 285.
Augusta (impératrice), VIII.
Avenel, 66, 67.

B

Badon (Lord), 377.
Bange (de), 96.
Banuelos (Mlle de), 246.
Bardoux, 228.
Barrès (Maurice), 118, 126, 128, 130, 230, 359, 360.
Barrière, 37.
Bastiat, 61.
Batiau, 61.
Baudin, 14.
Beesau, 281.
Belleval (de), 99, 100.
Bellot des Minières (Mgr), 257
Bemberg, 117.
Benoit XIV, 302, 303, 323, 328.
Beresford (Lord), 43.
Bernadette, 298.
Bernard (Mlle), 86.
Bernhardt (Sarah), 52, 55.
Bernheim, 245.
Bersot, 339.
Bert (Paul), 27.
Bert (Paul), 27.
Bertillon (docteur), 187.
Besson (Mgr), 249.
Beyens (baronne de), 219.
Bezançon, 127.
Biez (Jacques de), V, 155, 365, 369.
Bigot, 127.
Biré (général de), 42.
Bischoffsheim, 225, 226, 246, 324, 345.
Bismarck, 13, 40, 142, 240.
Bizet, 243, 244, 246.
Bizet (Mme), 244.
Blanche de Castille, 34.
Bleischrœder, 134, 148.
Bloch (L.), 93.
Bloche (Arthur), 262.
Blowitz (de), 38, 39.
Blücher, 193.
Blum, 246.
Bocher (Édouard), 54, 105.
Bodan (du), 127.
Boisboisel (de), 127.

Digitized by Google

Boissier (Gaston), 226.
Bonald (de), 174.
Bonnemain (Mme de), 46.
Bonnevie, 229.
Borras, 309.
Bossuet, 293.
Bougaud (Mgr), 288.
Bouilhet (Louis), 436.
Boulanger (Général), 11, 50, 51, 99, 104, 320, 364, 395.
Bourget (Paul), 312, 313.
Bournand (François), 82, 118, 119, 128, 130, 185.
Bousquet, 221.
Bouvier (Mgr), 428.
Breteuil (de), 47, 127.
Breton, 125.
Brisson, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 35.
Broglie (de), 229, 312, 313.
Bromberg, 149, 359.
Brugère (général), 242.
Brunet, 78.
Brunetière, 173, 226.
Brutus. 149.
Bunau-Varilla, 93.
Burrhus, 148.
Bussy (Ch. de), 87.

C

Cahen d'Anvers, 41, 191, 245, 343, 391, 405.
Calary, 210.
Calmann-Lévy, 432.
Calvinhac, 438.
Cambier-Drumont, 311.
Cambon (Jules), 286.
Camondo, 43.
Canivet (Raoul), 61, 64.
Caraman (comtesse de), 220.
Carlyle, IX, 57, 126, 220, 434.
Carnot, 14, 75, 221, 242, 287, 294.
Carnot (Mme), 4, 234.
Cassagnac (Paul de), 67, 81, 127, 128, 293, 294, 367, 410.
Castanos (général), 116.
Castelin, 128.
Catherin, 394.
Caton, 106.
Cazenove de Pradines, 127.
Chambord (Comte de), 4, 6, 7, 8, 10.
Chambord (Comtesse de), 4, 7, 393.
Chambure (de), 99.
Charette, 10.
Charles VII, 197.
Charles X, 10.
Charmes (Francis), 128.
Chartres (duc de), 42, 43, 182.
Chartres (duchesse de), 327.
Chauviteau, 270.
Chesnelong, 9, 367.
Chevalier (Aristide), 354.
Chevial, 46.
Chilpéric, 147.
Chirac, III, 135, 136, 402.
Christophe, 59, 61, 62, 64, 65, 67, 75, 259, 359.
Ciblel, 127.
Circaud, 203, 204.
Clémenceau, 35, 67, 105, 128.
Clément (Jacques), 289.
Clésinger, 386.
Cochin, 386.
Collet, 117.
Colomb (M. de), 290, 291.
Comet, 211.
Comte (Auguste), 436.
Constans (ministre), 10, 11, 21, 22, 54, 75, 83, 102, 105, 109, 197, 320, 402, 404.
Corcelles (de), 269.
Cornély, 240, 304.
Courcelle-Seneuil, 187.
Cousin (Victor), 228, 291.
Crémieux (Gaston), 316.
Crémieux (député), 86.
Créquy, 19.
Crispi, 389, 431.
Crouzet, 177.
Cunéo d'Ornano, 128.
Curel, 119.
Czaki (Mgr), 242, 243.

D

Daguilhon-Pujol, 386.
Damas (Vicomte de), 386.
Damas (Vicomte de), 386.
Dante, 437.
Darboy (Mgr), 304, 305.
Darius, 13.
Daudet père, 232.
Daudet (Alphonse), 78, 232, 233, 234, 244, 304, 393.
Daudet (Léon) 232.
Daudet (Lucien), 232.
Daynaud, 127.

Digitized by Google

Debreynne (R. P.). 428.
Decazes (duc), 43.
Delafosse, 128.
Delafosse (chanoine), 276.
Delagneau, 99, 108, 396, 399.
Delahaye, 127, 128, 199.
Deloncle, 128.
Delpit, 198, 200.
Denfert-Rochereau, 59, 60, 338.
Derby (lord), 159.
Derouin, 28.
Déroulède, 1, 91, 92, 93, 97, 101, 128, 170.
Desjardins, 128.
Desportes (abbé), 322, 326, 327, 328 330
Desprez (Marcel), 81.
Dethou, 184, 185.
Deutz, 98.
Deville, 386.
Didon (R. P.), 23.
Dillon, 84, 377.
Donon, 102.
Doudeauville (duchesse de), 219.
Dournowo, 154.
Douville-Maillefeu, 128.
Drault, 142.
Dreyfus (frères), 117, 221.
Dreyfus (Camille), 128, 222, 246, 367, 369.
Dron, 127.
Drummond (Henry), 205, 206.
Drumont (Édouard), 11, 78, 127, 343, 344, 382, 412.
Dubarry, 9.
Dubost (Antonin), 128.
Dubut de Laforest, 289.
Duc-Quercy (Mme), 224.
Duguesclin, 435.
Dumas (Alexandre), 147, 418.
Dupanloup (Mgr), 262, 311, 371.
Dupont (général), 16, 17.
Duquesnel, 52.
Duruy (Albert), 19, 184.

E

Edwards, 66.
Eiffel, 200.
Emely (lord), 377.
Émile (Mme), 27, 183, 184.
Engerand, 185.
Ephrussi, VIII, 43, 117, 139, 181, 345, 405.
Erlanger, 117, 144, 324, 345, 381.
Estourmel (d'), 127.
Eudoxie (impératrice), 286.
Eusèbe de Dorylée, 371.

F

F... (de), 43.
Fabien (abbé), 294.
Fabre, 8, 294.
Fallières, 198, 199, 200, 264, 265.
Fallières (Mme), 264.
Faure, 127.
Favre (Jules), 10.
Ferry (Jules), 10, 409.
Festetics, 42, 43.
Féval, fils, 354.
Flammarion, 415.
Flaubert, 23.
Floquet, 132, 196.
Flourens, 249.
Folard, 349.
Foucaud, 179.
Foucher (Paul), 42.
Fould, 127.
Fouquier (Henri), 128.
Fouret, 125.
Fourtou, 127, 401, 402.
Franciscis (R. P. de), 315.
Frédérick-Lemaître, 162.
Frémiet, VIII.
Frémont (Abbé), 343.
Frescheville (de), 127.
Freycinet (de), 15, 226.

G

Galimberti (Mgr), 315.
Galles (Prince de), 42, 43, 148, 164 167.
Gambetta, 147.
Garcia Moreno, 389.
Gastine-Renette, 410.
Gavardie (de), 109, 110.
Géo Vian, 95.
Georget (abbé), 373.
Gérard (baron), 127.
Germiny (de), 19, 361.
Gibbons (Mgr), 303.
Giedroye, 227.
Giffard, 97.
Gilly (Numa), 61.
Gladstone, 163.

Digitized by Google

Glaser, 98.
Goblet, 229.
Gœthals, 7.
Goldschmist, 246.
Goncourt (de), 244, 236.
Gonindard (Mgr), 272.
Gontaut-Biron (de), 197, 432.
Gonthier, 223, 224.
Goschen, 160.
Goudchaux, 93.
Goupil, 260.
Grabulosa, 416, 417.
Grammont (comtesse de), 246.
Granet, 128.
Graux (Georges), 128.
Gréard, 228, 312.
Greffulhe, 127.
Greffulhe (comtesse de), 220.
Grégoire, 224.
Grévy, 221, 242, 285.
Grivart, 277.
Guéranger (Don), 226.
Guérin (Mgr), 118.
Guesde, 436.
Guibert (Denis), 77.
Guibert (Mgr), 300.
Guilbert (Mgr), 257, 284, 285.
Guillaume II, 140, 141, 142, 143, 144, 146, 147, 148, 149, 153, 167, 206.
Guillaume III, 240.
Guilleux (abbé), 280.
Guilloutet (de), 127.
Guitton (abbé), 277, 278.
Guizot, 18, 228.
Gunzburg, 159, 153.
Guyon, 67.
Guyot (Yves), 129, 131.
Gyp, 90.

H

Hachette, 118, 119, 122, 123, 125, 127, 128, 129, 185, 289.
Halévy, 244.
Halévy (Lud.), 312, 316.
Halfon, 93.
Halphen, 93.
Hamard (abbé), 278, 280.
Hamille, 65.
Haussmann, 145.
Haussonville (d'), 313.
Hébrard, 67.
Heine (Henri), 55.
Heine (de Francfort), 191.
Helbronner, 246.
Hello, 357.
Hendlé (Préfet), 326, 375.
Hendlé (Mme), 327.
Henri (archevêque), 371.
Henri IV, 7, 8.
Henri V. (V. Chambord.)
Hérédia (de), 112.
Hérodote, 295.
Hervé (Édouard), 67.
Hervey (marquise d'), 220.
Herz (Cornélius), 38.
Hinzpeter, 146.
Hirsch (baron de), 42, 43, 44, 50, 148, 154, 182, 405.
Hoche, 39.
Hollebecque, 101.
Houet (abbé), 278.
Houx (Des), 315, 316, 431.
Hovelacque, 128.
Hoyos (comtesse), 219.
Hugo (Victor), 184, 234, 236, 345.
Hugo (Jeanne), 235.
Hurard, 112.

I

Iffla. (V. Osiris.)
Iffla (Moïse), 178.
Ignotus. (V. Platel.)
Isaacs (Sir), 112, 158, 161, 164, 165, 167.
Izambert, 128.

J

Jacobini (cardinal), 300.
Jahn, 214, 215, 216.
Jameson, 159, 164.
Jamet (Marie), 272.
Jauffret (Mgr), 256.
Jeanvrot, 30, 31, 32, 34.
Jéton, 221.
Joffrin, 170.
Jollivet (Gaston), 410.
Jolly (Maurice), 285.
Jomini, 349.
Joseph (évêque), 310.
Jourde, 67.
Jugan (Jeanne), 272.
Juigné (de), 127.
Julien l'Apostat, 285.
Jullien (Louis), 150.

Digitized by Google

K

Kahn, 246.
Kalixt, 143.
Keller, 368.
Kergariou, 115, 127.
Kersaint (comtesse de), 220.
Koning, 246.
Kotzebüe, 154, 155.

L

L..., 106, 335.
Labat, 127.
Labbé (chanoine), 280.
Labruyère (Georges de), 224.
Lacour (famille), 184.
Lacretelle (de), 128.
Lacroix (Sigismond), 438.
Ladoucette (de), 127.
La Ferronnays (de), 127.
La Ferronays (comtesse de), 219.
La Ferronays (marquise de), 219.
Laffon (René), 105.
Lagneau (Dr), 187, 427.
Lagrange (Mgr), 291, 293.
Laguerre, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 128, 170, 218.
Lahure, 300.
Laisant, 128.
Lallié, 156.
Lalou, 128.
La Marnière (de), 127.
Lamarzelle (de), 75, 76, 77, 78, 127.
Lambelin, 387, 388, 389.
Lambert (général), 93.
Lambert (Léon), 368.
Lambert (Mme Léon), 368, 369.
Lambilly (de), 47.
Lanjuinais (de), 127, 130, 134, 136, 246.
Larche, 288.
Lareinty (de), 127.
Largentaye (de), 127.
La Rochefoucauld-Doudeauville (de), 127, 181.
La Rochejacquelin, 127.
Laroze (Lionel), 200.
Larue (Mgr), 286, 305.
Lassalle, 143, 347.
Lasserre (Henri), 295, 296, 298, 299, 300, 301, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 313, 314, 318.
Laur (Francis), 100, 101, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 128, 129, 132, 133, 134, 205.
Laurent (Charles), 61.
Laurent (Gustave), 230.
Laussedat (colonel), 225, 226.
Lauth, 225.
Lautier, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415.
Laval, 218, 219.
Laveissière, 210, 211, 216.
Lavertujon, 128.
Lavigerie (Mgr), 6, 7, 248.
Lavisse, 226, 227, 228, 229, 230, 231.
Lavrenius, 149, 359.
Le Cerf, 127.
Lecot (Mgr), 258.
Ledochowski (Mgr), 240, 241.
Ledru, 117.
Legoux (baron), 389, 400.
Legrand (Arthur), 127.
Le Hérissé, 413.
Leigh (Aurora), 205.
Lehmann, rabbin, 86.
Lelorrain, 396.
Lemenant des Chesnayes, 280.
Le Nordez, 344.
Léon (prince de), 127.
Léon XIII, 16, 201, 255, 265, 288, 293, 300, 301, 302, 303, 307, 308, 309, 314, 316, 330, 333, 371, 372, 374, 375, 377, 378, 417, 421, 429, 430.
Léon l'Isaurien, 247.
Lepailleur (Le Père), 272, 273, 274, 276.
Lerebours (curé), 390.
Le Roux, 127.
Leroy-Beaulieu, 187, 188.
Le Senne, 185.
Lesseps (Ferdinand de), 71, 195, 197, 198, 225, 432.
Lesseps (Mme F. de), 197.
Lesseps (Mlle de), 197.
Lessing, 147.
Le Trésor de La Roque, 63, 64.
Levasseur, 187, 188.
Levesque, 31, 32, 75.
Lévis-Mirepoix (de), 127, 129.
Lichtenstein (prince), 406.
Lidderdale, 133.
Ligne (Prince de), 164.
Ligne (Princesse de), 220.
Lintzer, 394.
Lippmann, 245.

Digitized by Google

Lockroy, 35, 128, 228, 233, 234, 235, 236, 262, 360.
Lockroy (Mme), 234.
Lombard, substitut, 223.
Lombard (Jean), 247.
Lopin, 367, 396.
Loreau, 127.
Lorne (Marquis de), 162.
Lorois, 127.
Louis XVI, 10.
Louis XVIII, 8.
Louis-Philippe, 8.
Louvet (abbé), 278, 280.
Loyola, 17.
Lozé, préfet de police, 15.
Lueger, 136, 142.
Luynes (de), 53, 54, 245.
Luynes (Duchesse de), 219, 246.
Luynes (Mlle de), 246.

M

Machard, 60, 62.
Macé (Gustave), 361.
Macé-Berneau, 201, 202.
Mackau (de), 13, 46, 127, 259, 260, 261.
Maës, 185.
Mac-Mahon, 9, 402.
Magnard (Francis), 67, 80, 81, 198, 225, 293.
Mahy (de), 113.
Maillé (Comte de), 246.
Maillé (Comtesse de), 246.
Maillé (Duchesse de), 219.
Malon (Benoît), 436.
Malthus, 28.
Manet, 313.
Manning (Cardinal), 328, 329.
Marcou, 309.
Maréchal, 127.
Maret, 35, 128.
Marie de Lorraine, 289.
Marinoni, 67.
Marpon, 415.
Martel (Mme de), 90.
Martial, 427.
Martimprey (de), 47, 48, 56, 71.
Martin (docteur), 275.
Martin-Feuillée, 271.
Marx (Karl), 61, 143, 347.
Mary-Rayhaud. (V. Raynaud.)
Masséna, 400.
Mathilde (Princesse), 244.
Maubreuil (de), 431.
Maujan, 128.
Maunoury (abbé), 259, 260.
Maupassant (Guy de), 312, 313.
Mauri, 248.
Max. (V. Paimblant.)
Meyer (Eugène), x, 22, 64, 65, 67, 88, 165, 228, 358, 359.
Maynard, 288.
Meath (Comte de), 162.
Meilhac, 312.
Melchers (Mgr), 241.
Melissano (Prince), 338.
Mendelshonn, 149, 154, 359.
Mendès (Catulle), 119, 120, 128, 131, 185.
Menesclou, 431.
Mermeix, 50, 98, 399, 413.
Meurice (Fernand), 31.
Meyer (Arthur), 1, 35, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 71, 98, 165, 220, 244, 245, 349, 395, 409.
Meyer (Jacques), 104, 177, 373.
Mézières, 60, 63, 67, 128, 313.
Michel, 98.
Milano, 149.
Millaud, éditeur, 419.
Millerand, 128.
Millevoye, 170.
Miquel, 145, 148, 149.
Miquel (Mina), 144.
Mitchell (Robert), 123.
Mohrenheim (de), 154, 155.
Mohrenheim (Baronne de), 219.
Monchicourt, 194, 195, 199.
Monnier (Henri), 52.
Monsabré (R. P.), 23, 369.
Montalembert, 1.
Montéty (de), 127.
Monteynard (Comtesse de), 220.
Montsaulnin (de), 127, 129.
Moreno (V. Garcia).
Morès (de), VI, 10, 40, 41, 54, 68, 83, 99, 100, 365, 398.
Morny (Duc de), 233, 401.
Morpurgo, 245.
Mortemart (Comte de), 247.
Mortemart (Comtesse de), 247.
Mortemart (Marquise de), 220.
Mosé, 98.
Motais (abbé), 277, 278.
Moustier (de), 127, 129.
Muller, 127.

Digitized by Google

Mun (Albert de), 1, 47, 48, 49, 50, 56, 71, 92, 127, 247, 367, 387.
Murger, 360.

N

Napoléon Ier, 227, 372, 395.
Napoléon III, 7, 8.
Napoléon (Prince Jérôme), 104.
Naquet (Alfred), x, 1, 50, 91, 93, 94, 97, 99, 128, 223, 395, 399, 409, 410, 411, 413, 414, 415.
Navarre, 28, 29.
Negropontes, 117.
Néron, 148.
Nestorius, 371.
Neyrand, 128.
Nieuwerkerke, 276.
Nigra, 432.
Nisard, 230, 231.
Nobel, 93, 94, 96.
Noirtin (Colonel de), 192.

O

O'Brien, 159, 377.
O'Connell, 378.
Odelin (Gabriel), 199, 200.
O'Donnell, 160.
Offenbach, 316, 317.
Oppenheim (Abraham), 145, 245.
Oppert de Blowitz (V. Blowitz.)
Ordinaire (Dionys), 128.
Orléans (Duc d'), 54, 388.
Orléans (Famille d'), 139.
O'Shea, 377.
Osiris Iffla, 178, 179, 180.
Orsini (Prince), 306.

P

Padlewski, 154.
Pagny, 221.
Paillet, 288.
Paimblant, 287, 288, 289, 290, 291, 293.
Parfait (Noël), 128.
Pargan, 288.
Paris (Comte de), 49, 104, 105.
Parocchi (Cardinal), 301.
Pascal, 338.
Passy (Louis), 128.
Pasteur, 60, 63.
Pattaï, 142.
Peace, 162, 377.
Pedro (Don), 167.
Pelegrin, 417.
Pelletan, 35, 128, 139.
Pellisson (abbé), 353, 354.
Pelloux (Général), 94.
Pène (Henry de), 35.
Péjoan Fabro, 417.
Pépin, 423.
Péreire (Eugène), 93, 114.
Péreire (Les), 405.
Perraud (Mgr), 310, 311, 313, 314, 318.
Persico (Mgr), 377.
Persigny, 9.
Pessard (Hector), 76.
Petit (Henry), 166, 167.
Peyramale, 298.
Peyron, 40.
Peyrusse, 128.
Philipon, 222.
Philippe VI, 9.
Pianori, 149.
Pie IX, 255, 269, 408, 419, 420, 421.
Pille, 288.
Pindare, 125.
Pinhus, 406.
Piou, député, 30, 128.
Pitra, cardinal, 315.
Pitray (Vicomtesse de), 304.
Pivert (abbé), 280.
Plaine (abbé), 277, 278, 279, 280.
Place (Mgr), 268, 269, 271, 272, 273, 276, 277, 280, 281.
Place (Victor), 269, 270, 271.
Platel (Baron), 242.
Plessis-Bellières (Marquise de), 432.
Podolinsky, 150.
Pontois, 128.
Pollion, 219.
Porgès, 246.
Portalis, 67.
Potain (Docteur), 236.
Prenat, 128.
Proudhon, 61, 347.
Proust (Antonin), 66, 313.
Puig y Puig, 109.
Puvis de Chavannes, VIII.

Q

Quarantoti (Mgr), 377, 378.
Quentin-Bauchart, 422.

Digitized by Google

R

Radziwill (Princesse), 220.
Rafaëlli, 55.
Rampolla (Cardinal), 329, 330, 331.
Ranc, 64, 85, 86, 87, 88.
Rappaport, 359.
Raynaud (Mary), 177, 178, 195, 196, 201, 203, 222, 245.
Récamier (Mme), 8.
Reclus (Elisée), 324.
Reille (Baron), 127, 318, 387, 392, 399, 400, 401, 402, 403, 404.
Reille (André), 401.
Reille (Maréchal), 400.
Reinach (Joseph), 67, 128.
Reinstein, 149, 359.
Rétault, 194, 195.
Révillon (Tony), 128.
Rhoteby-Price, 133.
Riancey (Comtesse de), 220.
Riant (Léon), 270, 307, 308.
Ribot, 156.
Richard (Mgr), 292, 295, 300, 301, 302, 303, 309, 318, 419.
Richaud, 196.
Rivarol, 19.
Robin-Duvernet, 110.
Robert (Abbé), 278, 280.
Rochard (Docteur), 226.
Rochefort (Henri), 82, 83, 84, 195, 196, 197, 410.
Rodolphe (Archiduc), 142, 148, 167, 338,
Rodrigues (Léon), 222, 223.
Rops, 427.
Roques, 128.
Rosenthal, 140.
Rotelli (Mgr), 1, 295, 299, 363, 417, 430, 431, 432, 433, 436, 437.
Rothschild (Les), 30, 31, 34, 43, 55, 89, 90, 92, 133, 134, 181, 220, 245, 312, 324, 337. 405.
Rothschild (Baron de), VI, VIII, 10, 14, 15, 21, 23, 29, 42, 56, 61, 91, 102, 103, 104, 131, 132, 136, 137, 154, 191, 201, 217, 218, 219, 225, 345, 364, 416, 432.
Rothschild, de Francfort, 145, 146.
Rothschild, de Londres, 133.
Rothschild (Arthur de), 35.
Rothschild (Édouard de), 42.
Rothschild (Gustave de), 368.
Rothschild (baronne Nathaniel de), 34.
Rothschild (baronne Salomon de), 246.
Rouanet (Gustave), 116, 117, 136.
Rouché, 226.
Roulleaux-Dugage, 259, 260.
Rouvier, 10, 64, 77, 131, 134, 191, 262.
Roux (Médéric), 46.
Ruffie, 179, 181.

S

Sacchari, 306.
Sagan (prince de), 42.
Saint-Ambroise, 285.
Saint-Athanase, 286, 305.
Saint-Aubin, 184.
Saint-Augustin, 310.
Saint-Bernard, 371.
Saint-Chrysostôme, 285.
Saint-Dominique, 322.
Saint-Genest, 242.
Saint-Marc (cardinal), 277.
Saint-Michel, 434, 435.
Saint-Paul, 205.
Sainte-Geneviève, 228, 229, 235.
Salaberry, 222, 224.
Sales (François de), 347.
Salis, 90.
Salisbury, 167.
Salomon, 98.
Salvandy (de), 228.
Sand (George), 110, 111.
Sarcey (Francisque), 81, 82.
Sardou, 418.
Sarrut, 210.
Saucède, 409, 410.
Savine, 119.
Say (Léon), 131, 132, 312.
Schiaffino (Cardinal), 306.
Schmidt (officier), 98.
Schneider, 128, 142.
Schnœbelé, 116, 369.
Scholl, 86.
Scholz, 146.
Schopenhauer, 173.
Schumacher, 431.
Schwab, 406.
Second (Dr), 180.
Sée (Préfet), 366, 367, 368.
Ségur (Mgr de), 304.
Séguy, 218.

Digitized by Google

Seligmann, 222.
Séliverstoff, 154.
Sellier, 396.
Séverine (Mme), 89, 90, 214.
Shakespeare, 40, 313.
Simon (Bienheureux), 328, 329.
Simon (Jules), 10, 28, 60, 63, 109, 313.
Simon de Montfort, 34.
Simond (Victor), 67.
Sincère. (V. Rosenthal.)
Singer, 142, 143.
Singer, de Berlin, 143, 150.
Sixte IV, 328, 329.
Sixte V, 328, 329.
Sligo (Lord), 377.
Solages (de), 128.
Sonis (général de), 291.
Sorel (Agnès), 197.
Soubeyran, 102, 132, 403.
Soulié (Frédéric), 125.
Soult, 400, 401.
Sourigues, 128.
Spuller, 39.
Staël (Mme de), 184.
Stanley, 159.
Stern, 43, 247.
Stœcker, 141, 148.
Strauss (Emile), 244, 246, 438.
Strauss (Paul), 85, 86.
Strauss, éditeur, 419.
Strauss (Mme), 246.
Suë (Eugène), 84.
Susini, 83.
Swedenborg, 419.

T

Tacite, 85.
Taine, 225.
Taudière, 127.
Taxil (Léo), 1, 10, 295, 363, 405, 406, 407, 408, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 418, 423, 425, 426, 428, 429, 432, 433, 435, 436, 437.
Taxil (Mme), 429.
Templier, 125.
Terrail. (V. Mermeix.)
Thalmann frères, 117.
Théodose, empereur, 285.
Thévenet, 104, 271, 305, 309, 373, 378.
Thiers, 10, 105, 271.
Thomas (Mgr), 325, 326, 375.
Thomas (R. P.), 325.
Thureau-Dangin, 226.
Tiphaigne, 222.
Tolstoï, 39, 173.
Toutée, 27, 68, 183, 184, 185.
Toutée (Famille), 184.
Trédern (Vicomtesse de), 220.
Trégaro (Mgr), 259, 260, 327.
Trémoille (Duc de la), 42, 56.

U

Ulmann, 247.
Uzès (Duc d'), 53, 56, 245, 247.
Uzès (Duchesse d'), 51, 92, 99, 100 181, 219, 247.

V

Vallery-Radot, 60.
Vallès, 88, 118.
Vandeputte (Henri), 217.
Vandeputte (Joseph), 217.
Vanderheym, 262.
Vandeul (de), 416.
Vanhoven, 82, 83, 84.
Vanssay (de), 163.
Varennes (V. Vanhoven.)
Varigny (de), 6, 8, 10.
Vaubernier (Jeanne), 9.
Vaughan, 84.
Védel (général), 16, 17.
Végèce, 349.
Vendôme (duc de), 432.
Vergani, 142.
Véron (P.), 67.
Vetter, 142.
Veuillot (Eugène), 291, 293, 295.
Veuillot (Louis), 327, 369.
Victoria (Reine), 162.
Villebois-Mareuil (de), 128.
Villiers de l'Isle-Adam, 408.
Vilmorin, 309.
Violette, 89, 90.
Vodable, 430.
Vogüé (de), 228, 229, 313.
Volland, 396.

W

Waldersée, 141.
Waller (frères), 117.
Walsh (Mgr), 377.
Waskiewicz, 409, 410.
Weiss, 172.

Digitized by Google

Westminster (duc de), 162, 163, 167.
Willenich, 413.
Willette, 335
Wilson, 68, 213, 221, 222, 242.
Windthorst, 241.
Wolff (Albert), 246, 317.
Wormser, 246.

X

X, 102, 103.
X. (abbé), 373.
Xercès, 13.

Y

Yvon, VIII.

Z

Zadoc-Kahn, 246, 368.
Zola, 31, 127, 130, 131, 185, 311, 313.

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
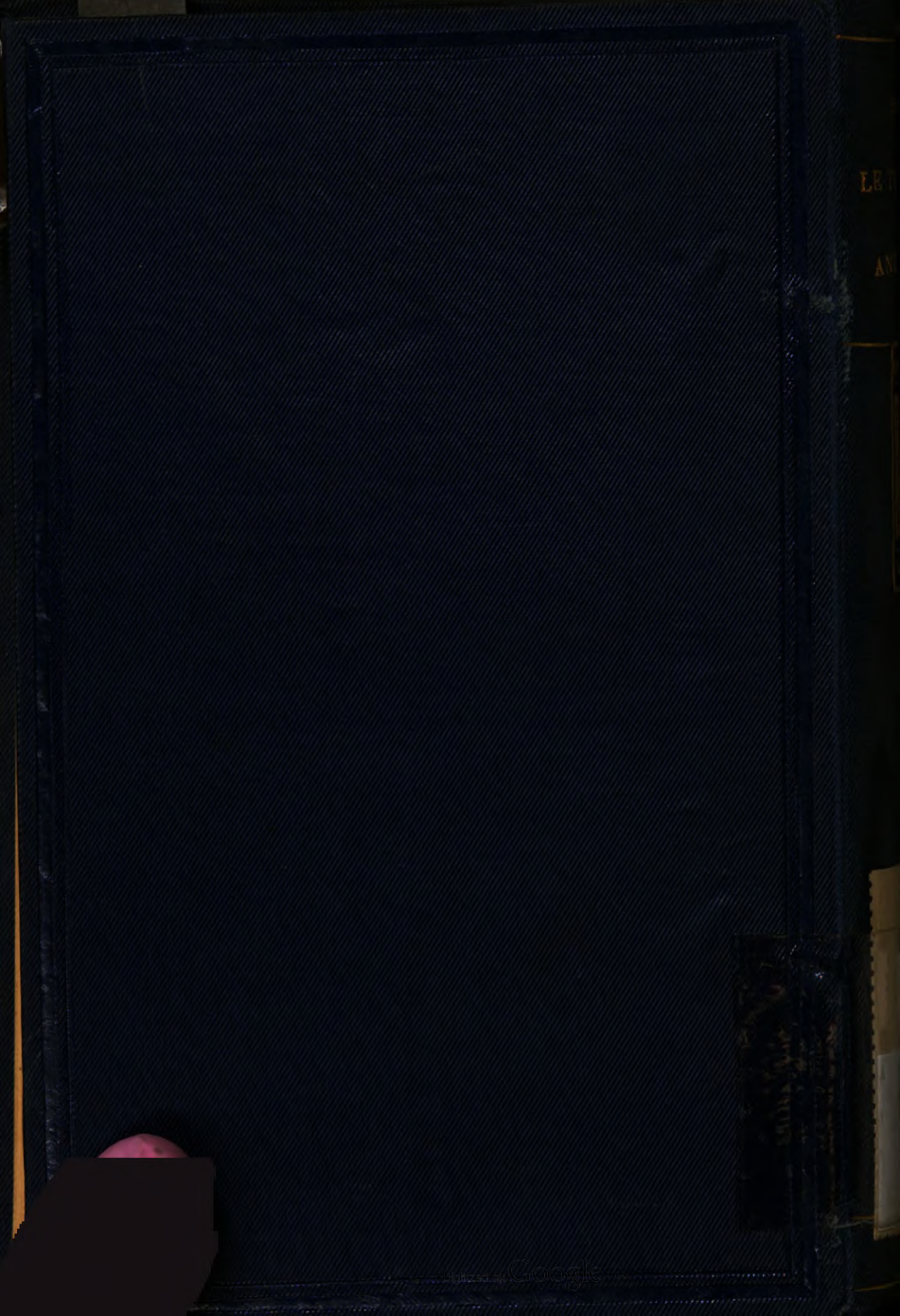
Digitized by Google